Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/dictionnairedest00xmxm

NOUVELLE
ENCYCLOPÉDIE
THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DES LIVRES APOCRYPHES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES,
— DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — DE LÉGISLATION MIXTE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, — DE PATROLOGIE,
— DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
— DES CROISADES, — DES MISSIONS, — DES LÉGENDES, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, —
D'ASCÉTISME, DES INVOCATIONS A LA VIERGE, ET DES INDULGENCES,
— DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
— D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE,
— DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALISTES,
— DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DE PHYSIOLOGIE SPIRITUALISTE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, —
DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, —
DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'ÉLOQUENCE, *id.*, — DE LITTÉRATURE, *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE, *id.*,
— D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, *id.*, — DE NUMISMATIQUE, *id.*, — D'HÉRALDIQUE, *id.*,
— DE MUSIQUE, *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE, *id.*, — DE BOTANIQUE, *id.*, — DE ZOOLOGIE, *id.*,
— DE MÉDECINE USUELLE, — DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME NEUVIÈME.

DICTIONNAIRE DE STATISTIQUE RELIGIEUSE.

PRIX : 7 FRANCS.

TOME UNIQUE.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

—

1851

Imprimerie Migne, au Petit-Montrouge.

DICTIONNAIRE
DE STATISTIQUE
RELIGIEUSE
ET DE
L'ART DE VÉRIFIER LES DATES,

Contenant :

DES TABLES POUR CALCULER LES ANNÉES DU PONTIFICAT DES PAPES;
DES RECHERCHES STATISTIQUES SUR LA SÉRIE DES SOUVERAINS PONTIFES;
DES NOTIONS SUR LA DIPLOMATIQUE PONTIFICALE;
LA LISTE DE TOUS LES ÉVÊQUES DE FRANCE DEPUIS L'ORIGINE DE CHAQUE SIEGE;
LA TABLE GÉOGRAPHIQUE DE TOUS LES ÉVÊCHÉS ANCIENS ET MODERNES DU MONDE CHRÉTIEN;
LA STATISTIQUE CHRONOLOGIQUE DES INSTITUTIONS MONASTIQUES;
LA TABLE GÉOGRAPHIQUE DE TOUTES LES ABBAYES ANCIENNES ET MODERNES DE LA FRANCE;
LA STATISTIQUE DES ÉCRIVAINS SACRÉS ET ECCLÉSIASTIQUES DEPUIS LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST;
LA STATISTIQUE DES MINISTRES DES CULTES ET DES AMBASSADEURS DE FRANCE AUPRÈS DU SAINT-SIÉGE;
LA STATISTIQUE DES DONS FAITS AUX ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE;
LA STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE, DE LA JUSTICE CRIMINELLE, DE LA POPULATION, DE LA MORTALITÉ ET DES FINANCES DE LA FRANCE;
LA STATISTIQUE PARTICULIÈRE DE LA VILLE DE PARIS;
LES PESANTEURS COMPARÉES DES PRINCIPALES SUBSTANCES DE LA NATURE;
LA HAUTEUR DES PRINCIPALES MONTAGNES ET DES PRINCIPAUX ÉDIFICES DU MONDE;
LA STATISTIQUE DES DÉCOUVERTES ET INVENTIONS;
DES NOMBRES UTILES OU CURIEUX, ET LE TRAITÉ DE CHRONOLOGIE
EXTRAIT DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, DES BÉNÉDICTINS.

PAR M. X*,**
Membre de plusieurs sociétés savantes.

PUBLIÉ
PAR M. L'ABBÉ MIGNE,
ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,
OU
DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 7 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

Paris, août 1851.

MAR -3 1932

4460

A Monseigneur FRANZONI,

Archevêque exilé de Turin,

Hommage de profonde et respectueuse sympathie.

M***.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Nous avons réparti en cinq divisions les matériaux de ce livre.

Nous avons consacré la première partie aux souverains pontifes. En groupant sous chacun des noms des 252 successeurs de saint Pierre les faits, les dates et les tables nécessaires pour calculer d'une manière précise et retrouver facilement les années successives de leur pontificat, nous avons évité de répéter les faits biographiques ou bibliographiques qui se trouvent dans les autres dictionnaires de l'*Encyclopédie théologique*, tels que les Dictionnaires de Biographie, de Géographie et de Bibliographie. Aux notions chronologiques et statistiques concernant les papes, nous avons joint les éléments d'une diplomatique pontificale, afin de compléter, sur ce point, le Dictionnaire général de Diplomatique déjà paru, concernant les bulles, les brefs et autres documents apostoliques.

On trouvera dans notre seconde partie une précieuse liste de tous les évêques de France depuis l'origine de chaque siècle, et distribuée par métropoles ecclésiastiques sur le plan du *Gallia Christiana*. Ces listes, publiées dans les Annuaires de la Société de l'histoire de France (1) de 1845 à 1851, ont été dressées avec beaucoup de soin par M. Jules Marion, membre de la commission supérieure des archives départementales, qui a bien voulu nous autoriser à les réunir et à les réimprimer ici. Nous y avons joint le tableau général des évêchés du monde chrétien anciens et modernes.

La troisième partie est relative aux monastères, ou plutôt aux abbayes de la France. Cette table géographique, déjà publiée par la Société de l'histoire de France, dans ses *Annuaires*, ne fait en rien double emploi, comme on en jugera, avec ce qui a été dit des établissements monastiques dans le Dictionnaire de géographie de l'*Encyclopédie théologique*. L'auteur de la table s'est borné presque exclusivement au tableau des abbayes, et n'a pas mentionné dans son travail, sauf de rares exceptions, les simples prieurés de l'ancienne France. S'il eût voulu étendre sa liste au point d'y comprendre tous les prieurés qui dépendaient autrefois des différentes abbayes, un volume entier de la présente collection eût été rempli par cette seule partie du Dictionnaire de Statistique.

La quatrième section offrira, nous l'espérons, un intérêt très-varié. Les recueils où nous en avons surtout recueilli les éléments sont les volumes de la *Statistique de la France* publiés par le ministère du commerce, les *Annuaires de statistique et d'économie politique* publiés par M. Guillaumin (2), les *Annuaires du Bureau des longitudes*, les *Annuaires maritimes*, publiés par MM. Lieussou et Chazallon, ingénieurs hydrographes, les *Annuaires des voyages et découvertes*, publiés par M. Gide, les *Annuaires de l'histoire de France* et l'*Atlas des littératures comparées*, de Jarry de Mancy. On trouvera aussi dans cette division de notre recueil des renseignements chronologiques sur les écrivains sacrés depuis la naissance de Jésus-Christ. Nous nous sommes borné à présenter le tableau chronologique de ces différents écrivains, sans entrer dans aucun détail de leur vie ou de leurs œuvres, sujets qui se trouvent traités plus à propos, dans d'autres dictionnaires de l'*Encyclopédie théologique*.

(1) Cette société, fondée par quelques amis de notre histoire nationale, a pris rang, par ses publications, parmi les associations scientifiques les plus utiles. Dans le nombre des ouvrages qu'elle a fait paraître, on a surtout remarqué des traductions de Grégoire de Tours et de Richer, les coutumes de Beauvoisis, de Phil. de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot; Philippe de Commyne, publié par mademoiselle Dupont; Villardouin, publié par M. Paris, membre de l'Institut; l'histoire de saint Louis, publiée par M. J. de Gaulle, etc.

(2) Six volumes de cette publication ont déjà paru de 1844 à 1850, chez l'éditeur, rue Richelieu, 14.

Après la statistique des écrivains sacrés, on trouvera la liste des ministres des cultes en France, des ambassadeurs de France auprès du saint-siége depuis le XVIe siècle ; et des relevés statistiques des dons charitables, de l'instruction publique, de la justice, de la population, de la mortalité et des finances de la France. Nous avons joint à ces observations le tableau des disettes, des observations particulières sur la statistique parisienne touchant la consommation de la ville, le mouvement de sa population, les secours distribués aux pauvres, et la chronologie ou température moyenne de la ville. La section est terminée par les tableaux statistiques de la pesanteur comparée des principales substances de la nature, de la hauteur des principales montagnes et des principaux édifices du globe, des découvertes et inventions et des nombres curieux ou utiles à connaître.

Nous avons réuni dans notre cinquième et dernière partie les dissertations et les tables chronologiques rédigées par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur pour le calcul et la vérification des dates. Nous avons complété cet ensemble de notions par quelques éléments sur l'histoire de la chronologie et la formation des calendriers, par la table des fêtes mobiles et par un tableau des particularités que présentait chacun des mois de l'almanach ou calendrier du moyen âge. C'est presque uniquement dans ces circonstances que consiste la différence du calendrier du moyen âge avec le calendrier moderne ; car l'heureuse amélioration que le pape Grégoire XIII a apportée au calendrier Julien au XVIe siècle, n'a rien changé, comme on le verra, à la division intérieure de l'année et des mois juliens. Nous n'avons qu'indiqué, au reste, les particularités liturgiques des divers mois du moyen âge, sans nous arrêter à en tracer l'histoire, afin d'éviter la répétition de ce qui en a été dit dans le Dictionnaire de Liturgie. Nous avons évité avec une égale attention dans les autres parties de notre recueil les doubles emplois avec les autres Dictionnaires de l'*Encyclopédie théologique* ; et si nous avons joint à la partie purement statistique de notre livre un complément chronologique, c'est que les notions que renferme ce complément n'avaient pu trouver place dans le Dictionnaire de Chronologie déjà paru.

Un mot enfin de l'ordre que nous avons suivi dans la classification des matières de ce recueil. Nous nous sommes demandé d'abord si une distribution générale de toutes les notions qui le composent par ordre alphabétique ne serait pas la meilleure classification. Mais nous avons bientôt reconnu que cet ordre, au prix de quelques avantages faciles à regagner d'ailleurs, nous faisait perdre tout le fruit de recherches qui, pour avoir une réelle utilité, doivent conserver leur classement séparé suivant l'analogie des sujets. La table générale des matières placée à la fin du livre, en facilitant les recherches, suppléera à la classification alphabétique.

M^{rs}

DICTIONNAIRE

DE

STATISTIQUE RELIGIEUSE.

Première Partie.

STATISTIQUE APOSTOLIQUE.

I.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PAPES, ET TABLES DRESSÉES POUR LE CALCUL DES ANNÉES DE LEUR PONTIFICAT.

PREMIER SIÈCLE.

I. S. Pierre.

Saint Pierre, venu à Rome en l'année 42, fut mis à mort dans cette ville le 29 juin de l'an 66, après un pontificat de 25 ans.

Années du pontificat.

1re	de 42	à 43	14e	de 55	à 56
2e	43	44	15e	56	57
3e	44	45	16e	57	58
4e	45	46	17e	58	59
5e	46	47	18e	59	60
6e	47	48	19e	60	61
7e	48	49	20e	61	62
8e	49	50	21e	62	63
9e	50	51	22e	63	64
10e	51	52	23e	64	65
11e	52	53	24e	65	66
12e	53	54		au 29 juin	
13e	54	55	25e	66	66

I. S. Lin.

66 ou 67. Lin, fils d'Herculanus, né à Volterra, en Toscane, succéda à saint Pierre, gouverna l'Eglise de Rome pendant douze ans, et mourut en 78, peut-être le 23 septembre, jour de sa fête.

Années du pontificat.

1re	de 66	à 67	7e	de 72	à 73
2e	67	68	8e	73	74
3e	68	69	9e	74	75
4e	69	70	10e	75	76
5e	70	71	11e	76	77
6e	71	72	12e	77	78

III. S. Anaclet ou Clet.

78. Saint Anaclet, Grec, succéda l'an 78 ou 79 à saint Lin, et mourut en 91.

Années du pontificat.

1re	de 78	à 79	8e	85	86
2e	79	80	9e	86	87
3e	80	81	10e	87	88
4e	81	82	11e	88	89
5e	82	83	12e	89	90
6e	83	84	13e	90	91
7e	84	85			

IV. S. Clément Ier.

91. Clément, fils de Faustin, Romain de naissance et juif d'origine, succéda le 23 janvier de l'an 91 à saint Anaclet; il occupa le saint-siége pendant 9 ans et quelques mois, et mourut en l'an 100, le 23 décembre.

On rapporte à saint Clément l'institution des sept secrétaires ou notaires chargés d'écrire les Actes des martyrs dans les sept quartiers de Rome.

Années du pontificat.

	du 23 janv.	au 22 janv.		du 23 janv.	au 22 janv.
1re	91	92	6e	96	97
2e	92	93	7e	97	98
3e	93	94	8e	98	99
4e	94	95	9e	99	100
					au 23 déc.
5e	95	96	10e	100	100

SECOND SIÈCLE.

V. S. Evariste.

100. Evariste, Syrien, succéda vers la fin de l'année 100 à saint Clément, et mourut le 26 ou 27 octobre 109, après 9 ans de pontificat.

Années du pontificat.

	de fin déc.	à fin déc.		de fin déc.	à fin déc.
1re	100	101	3e	102	103
2e	101	102	4e	103	104

BQX
43

5e	104	105	8e	107	108
6e	105	106		au 26 ou 27 oct.	
7e	106	107	9e	108	109

VI. Alexandre Ier.

109. Alexandre, Romain, mourut le 3 mai de l'an 119.

Années du pontificat.

1er	de 109	à 110	6e	de	114	à	115
2e	110	111	7e		115		116
3e	111	112	8e		116		117
4e	112	113	9e		117		118
					au 3 mai		
5e	113	114	10e		118		119

VII. S. Sixte ou Xiste Ier.

119. Sixte, Romain, mourut au mois de décembre de l'an 127, après un pontificat de 8 ans.

Années du pontificat.

1er	de 119	à 120	6e	de	124	à	125
2e	120	121	7e		125		126
3e	121	122			à déc.		
4e	122	123	8e		126		127
5e	123	124					

III. S. Télesphore.

127. Télesphore, Grec d'origine, mourut le 2 janvier 139, après avoir occupé le saint-siége environ 11 ans.

Années du pontificat.

	de déc.	à déc.		de déc.	à déc.
1er	127	128	7e	133	134
2e	128	129	8e	134	135
3e	129	130	9e	135	136
4e	130	131	10e	136	137
5e	131	132	11e	137	138
				au 2 janvier	
6e	132	133	12e	138	139

IX S. Hygin.

139. Hygin, Grec, mourut le 10 janvier 142.

Années du pontificat.

	de janv.	à janv.		de janv.	au 10 janv.
1er	139	140	3e	141	142
2e	140	141			

X. S. Pie Ier.

142. Pie, né à Aquilée en Vénetie, mourut le 11 juillet 157, après un pontificat de 15 ans.

Années du pontificat.

	de janv.	à janv.		de janv.	à janv.
1re	142	143	9e	150	151
2e	143	144	10e	151	152
3e	144	145	11e	152	153
4e	145	146	12e	153	154
5e	146	147	13e	154	155
6e	147	148	14e	155	156
7e	148	149		au 11 juillet	
8e	149	150	15e	156	157

XI. S. Anicet.

157. Anicet, Syrien d'origine, mourut martyr le 17 avril 168, après un pontificat de 11 ans.

Années du pontificat.

1re	de 157	à 158	3e	de	159	à	160
2e	158	159	4e		160		161
5e	161	162	9e		165		166
6e	162	163	10e		166		167
7e	163	164			au 17 avril		
8e	164	165	11e		167		168

XII. S. Soter.

168. Soter, né à Fondi dans le royaume de Naples, mourut en 177, peut-être le 22 avril, jour de sa fête, après un pontificat de 9 ans.

Années du pontificat,

1re	de 168	à 169	6e	de	173	à	174
2e	169	170	7e		174		175
3e	170	171	8e		175		176
4e	171	172	9e		176		177
5e	172	173					

XIII. S. Eleuthère.

177. Eleuthère, Grec, mourut en 193. Sa fête au 26 mai.

Années du pontificat,

1re	de 177	à 178	9e	de	185	à	186
2e	178	179	10e		186		187
3e	179	180	11e		187		188
4e	180	181	12e		188		189
5e	181	182	13e		189		190
6e	182	183	14e		190		191
7e	183	184	15e		191		192
8e	184	185	16e		192		193

XIV. S. Victor Ier.

193. Victor, Africain, mort en 202, est honoré le 28 juillet.

Années du pontificat.

1re	de 193	à 194	6e	de	198	à	199
2e	194	195	7e		199		200
3e	195	196	8e		200		201
4e	196	197	9e		201		202
5e	197	198					

TROISIÈME SIÈCLE.

XV. S. Zéphyrin.

202. Zéphyrin mourut le 20 décembre 218. On le croit Italien.

Années du pontificat.

1re	de 202	à 203	9e	de	210	à	211
2e	203	204	10e		211		212
3e	204	205	11e		212		213
4e	205	206	12e		213		214
5e	206	207	13e		214		215
6e	207	208	14e		215		216
7e	208	209	15e		216		217
					au 20 déc.		
8e	209	210	16e		217		218

XVI. S. Calixte Ier.

219. Calixte, Romain succéda à Zéphyrin, vers le commencement de l'an 219, et fut mis à mort le 14 octobre 223.

Années du pontificat.

	du com. de	au com. de		du com. de	au com. de
1re	219	220	4e	222	223
2e	220	221		au 14 oct.	
3e	221	222	5e	223	223

XVII. S. Urbain Ier.

223. Urbain, Italien, succéda à Calixte en 223, et mourut le 25 mai 230.

Années du pontificat.

1re	de 223	à 224	5e	de 227	à 228
2e	224	225	6e	228	229
3e	225	226		au 25 mai.	
4e	226	227	7e	229	230

XVIII. S. Pontien.

230. Pontien, Romain, fut ordonné pape le 22 juillet 230, un jeudi. Il mourut le 28 septembre 235.

Années du pontificat.

	du 22 juil.	au 21 juil.		du 22 juil.	au 21 juil.
1re	230	231	4e	233	234
2e	231	232	5e	234	235
				au 28 sept.	
3e	232	233	6e	235	235

XIX. S. Antère.

253. Antère, Grec, élu le samedi 21 novembre 235, ordonné le 22, mourut le 3 janvier 236.

Année du pontificat.

1re du 22 nov. 235 au 3 janv. 236

XX. S. Fabien.

236. Fabien, Romain, élu le 10 janvier 236, mourut martyr comme presque tous ses prédécesseurs, le 20 janvier 250.

Années du pontificat.

	du 10 janv.	au 9 janv.		du 10 janv.	au 9 janv.
1re	236	237	9e	244	245
2e	237	238	10e	245	246
3e	238	239	11e	246	247
4e	239	240	12e	247	248
5e	240	241	13e	248	249
6e	241	242	14e	249	250
7e	242	243		au 20 janv.	
8e	243	244	15e	250	250

XXI. S. Corneille.

251. Corneille, Romain, ou du moins Italien, fut élu et ordonné pape le mercredi 4 juin 251, après une vacance de plus de 16 mois. Il fut mis à mort à Civita-Vecchia, le 14 septembre 252.

On a quelques lettres authentiques de S. Corneille à S. Cyprien. Leur suscription est ainsi : *Cornelius Cypriano fratri salutem ;* le salut final ou conclusion : *Bene vale, frater carissime.* Ces derniers mots que l'on retrouve à peu près semblables dans d'autres lettres apostoliques, et qui depuis passèrent en formule, étaient souvent écrits par les papes eux-mêmes.

Années du pontificat.

	du 4 juin	au 3 juin.		du 4 juin	au 14 sept.
1re	251	252	2e	252	252

Novatien, antipape.

Novatien, prêtre de l'église de Rome, se sépara sur plusieurs points de discipline de la foi catholique, passa en Afrique où il devint chef de l'Église et fut ainsi le premier antipape. Le schisme auquel il donna naissance, avait encore des adhérents en Egypte au VIIe siècle.

XXII. S. Lucius Ier.

252. Lucius, Italien, élu le 25 septembre 252, fut mis à mort le 4 ou 5 mars 253.

XXIII. S. Etienne Ier.

253. Etienne, Italien, élu en mars 253, mourut le 2 août 257.

Années du pontificat.

	de mars	à mars		de mars	à mars
1re	253	254	4e	256	257
2e	254	255		au 2 août	
3e	255	256	5e	257	257

XXIV. S. Sixte II.

257. Sixte, Grec, ordonné le 24 août 267, reçut le martyre au 6 août 258.

XXV. S. Denis.

259. Denis, prêtre de l'Église de Rome sous saint Etienne, fut ordonné pape le 22 juillet 259, après une vacance du saint-siége de près d'un an. Il mourut le 26 décembre 259.

Années du pontificat.

	du 22 juil.	au 21 juil.		du 22 juil.	au 21 juil.
1re	259	260	7e	265	266
2e	260	261	8e	266	267
3e	261	262	9e	267	268
4e	262	263	10e	268	269
5e	263	264		au 26 déc.	
6e	264	265	11e	269	269

XXVI. S. Félix Ier.

259. Félix Ier, Romain ou Italien, ordonné le 28 ou 29 décembre, mourut le 22 décembre de l'an 274.

Années du pontificat.

	28 ou 29 déc.	27 ou 28 déc.		28 ou 29 déc.	27 ou 28 déc.
1re	269	270	4e	272	273
2e	270	271		au 22 déc.	
3e	271	272	5e	273	274

XXVII. S. Eutychien.

275. Eutychien, né en Toscane, ordonné le 5 ou 6 janvier 275, mourut le 7 ou 8 décembre 283.

Années du pontificat.

	5 ou 6 janv.	4 ou 5 janv.		5 ou 6 janv.	4 ou 5 janv.
1re	275	276	6e	280	281
2e	276	277	7e	281	282
3e	277	278	8e	282	283
4e	278	279		au 7 ou 8 déc.	
5e	279	280	9e	283	283

XXVIII. S. Caius.

283. Caius, né à Salone, en Dalmatie, fils de Gaius ou de Concordius, de la famille de Dioclétien, fut ordonné le lundi 17 décembre 283, et mourut le 22 avril 296. On a retrouvé dans son tombeau, à Rome, l'anneau dont il se servait pour sceller ses lettres. Voy. Arringhi, *Roma subterr.*, l. IV, c. 48, pag. 426.

Années du pontificat.

	du 17 déc.	au 16 déc.		du 17 déc.	au 16 déc.
1re	283	284	8e	290	291
2e	284	285	9e	291	292
3e	285	286	10e	292	293
4e	286	287	11e	293	294
5e	287	288	12e	294	295
6e	288	289		au 22 avril.	
7e	289	290	13e	295	296

XXIX. S. Marcellin.

296. Marcellin, fils de Projecti, Romain, ordonné le 30 juin 296, mourut le 24 octobre 304.

Années du pontificat.

	du 30 juin au 29 juin			du 30 juin au 29 juin	
1e	296	297	6e	301	302
2e	297	298	7e	302	303
3e	298	299	8e	303	304
4e	299	300		au 24 oct.	
5e	300	301	9e	304	304

QUATRIÈME SIÈCLE

XXX. S. Marcel Ier.

308. Marcel, Italien fut ordonné pape le 19 mai 308, après une vacance du saint-siége de 3 ans 6 mois et 25 jours. Il mourut le 16 janvier 310.

Années du pontificat.

	du 19 mai au 18 mai			du 19 mai au 16 janv.	
1re	308	309	2e	309	310

XXXI. S. Eusèbe.

310. Eusèbe, Grec, ordonné le 20 mai 310, fut exilé le 20 septembre suivant en Sicile, où il mourut.

XXXII. S. Miltiade ou Melchiade

311 Miltiade, né en Afrique, fut ordonné le 2 juillet 311, après une vacance de 9 mois. Il mourut le 10 ou 11 janvier 314.

Années du pontificat.

	du 2 juil.	au 1 juil.		du 2 juill.	au 11 janv.
1re	311	212	3e	313	314
2e	312	313			

XXXIII. S. Silvestre

314. Silvestre, prêtre romain, ordonné le 31 janvier 314, mourut le 31 décembre 335, après un pontificat de 21 ans et onze mois.

Années du pontificat.

	du 31 janv.	au 30 janv.		du 31 janv.	au 30 janv.
1re	314	315	13e	326	327
2e	315	316	14e	327	328
3e	316	317	15e	328	329
4e	317	318	16e	329	330
5e	318	319	17e	330	331
6e	319	320	18e	331	332
7e	320	321	19e	332	333
8e	321	322	20e	333	334
9e	322	323	21e	334	335
10e	323	324		au 31 déc.	
11e	324	325	22e	335	335
12e	325	326			

XXXIV. S. Marc.

336. Marc, Romain, ordonné le 18 janvier 336, mourut le 7 octobre suivant. Après lui le saint-siége vaqua 3 mois 12 jours.

XXXV. S. Jules Ier.

337. Jules, Italien, élu le dimanche 6 février 337, occupa le saint-siége 15 ans 2 mois 6 jours, et mourut le 12 avril 352.

Les suscriptions de ses lettres ne renferment que son nom, suivi de ces mots : *In Domino salutem*, d'où est venu, plus tard, la formule *salutem et apostolicam benedictionem*. Anastase rapporte que S. Jules chargea, par une constitution, le primicier des notaires de la rédaction de tous les actes ecclésiastiques.

Années du pontificat.

	du 6 fév.	au 5 fév.		du 6 fév.	au 5 fév.
1re	337	338	10e	346	347
2e	338	339	11	347	348
3e	339	340	12	348	349
4e	340	341	13e	349	350
5e	341	342	14e	350	351
6e	342	343	15e	351	352
7e	343	344		au 12 avril.	
8e	344	345	16e	352	352
9e	345	346			

XXXVI. S. Libère.

352. Libère, Romain, ordonné le 22 mai 352, exilé par l'empereur Constance en 355, rappelé en 358, mourut le 24 septembre 366, après un pontificat de 14 ans 4 mois 2 jours.

La suscription des lettres de S. Libère est ordinairement ainsi conçue : *Liberius episcopus in Domino æternam salutem* ; le salut final ainsi : *Deus te incolumem custodiat, domine frater carissime*. Jusqu'au VIe siècle, les papes ont donné le titre de très-cher frère, *dilectissime* ou *carissime frater*, aux évêques ; depuis la fin du VIe siècle, ce fut le titre de *vénérable frère*, resté invariablement en usage dans la chancellerie romaine jusqu'à nos jours (1). Pour les dignitaires inférieurs de l'Église, ou pour les simples laïques, le titre était dès lors celui de *très-cher fils*, qui, depuis le Ve siècle, fut donné également aux grands et aux rois. Voy. ci-après, saint Félix II, en 483.

Années du pontificat.

	du 22 mai	au 21 mai		du 22 mai	au 21 mai
1re	352	353	9e	360	361
2e	353	354	10e	361	362
3e	354	355	11e	362	363
4e	355	356	12e	363	364
5e	356	357	13e	364	365
6e	357	358	14e	365	366
7e	358	359		au 24 sept.	
8e	359	360	15e	366	366

XXXVI *bis*. Félix II.

355. Félix, élu par le clergé de Rome, remplaça Libère exilé en 355. fut déposé le 29 juillet 358, et mourut dans la retraite le 22 novembre 365.

XXXVII. S. Damase.

366. Damase, originaire d'Espagne, né à Rome, ordonné le 1er octobre 366, occupa le saint-siége 18 ans 2 mois environ, et mourut le 10 ou le 11 décembre 384.

On attribue à saint Damase la première institution des vicaires du saint-siége dans les provinces éloignées de Rome. Saint Jérôme, qui fut son secrétaire, lui donne le titre de *Summus sacerdos* dans la préface de sa traduction des Evangiles. Nous apprenons dans les écrits de ce saint Père que l'Eglise romaine avait dès lors des archives, *archivum, chartarium sedis apostolicæ, scri-*

(1) Il y a pourtant quelques lettres apostoliques des IXe, Xe et XIIe siècles où les papes appellent les évêques *très-chers fils*.

via Ecclesiæ romanæ (*Apol.* 3, *adv. Ruf.*), où l'on conservait les originaux des lettres adressées aux papes et des copies de celles qu'ils écrivaient. Saint Damase parle aussi de ces archives (*Epist.* 4, n° 5), et Boniface Ier, son troisième successeur, pour attester que Rufin de Thessalonique avait été vicaire du saint-siége, les mentionne ainsi : *Ut scrinii nostri monumenta declarant.* Epist. 4, n° 2.

Années du pontificat.

	du 1er oct.	au 30 sept.		du 1er oct.	au 30 sept.
1re	366	367	11e	376	377
2e	367	368	12e	377	378
3e	368	369	13e	378	379
4e	369	370	14e	379	380
5e	370	371	15e	380	381
6e	371	372	16e	381	382
7e	372	373	17e	382	383
8e	373	374	18e	383	384
9e	374	375		au 10 ou 11 déc.	
10e	375	376	19e	384	384

URSIN, antipape.

Ursin ou Ursicin, reconnu pape par un parti considérable en 366, peu après l'élection de Damase, fut obligé de sortir de Rome le 15 novembre 367 et se réfugia dans les Gaules.

XXXVIII. S. SIRICE.

384. Sirice, Romain, élu le 22 décembre 384, mourut le 25 ou 26 novembre 398, après un pontificat de 13 ans 11 mois 4 jours.

Sirice paraît être le premier successeur de saint Pierre qui ait pris lui-même le titre de *Pape*. L'une de ses décrétales authentiques commence par ces mots : *Siricius papa*. Mais avant lui ce titre avait été souvent donné à ses prédécesseurs et à d'autres évêques de la chrétienté.

Les décrétales de saint Sirice sont les premières lettres apostoliques où l'on trouve quelques dates. Elles consistent dans l'indication du jour des calendes, nones ou ides du mois romain, et le nom des consuls. On s'est demandé si l'absence de notes chronologiques dans les lettres de ses prédécesseurs et dans celles d'un grand nombre de ses successeurs provenait d'un usage des notaires pontificaux ou simplement du fait des copistes et des compilateurs de ces lettres. Les Bénédictins et les plus savants diplomatistes inclinent à considérer cette dernière raison comme la plus vraisemblable. La plus grande partie des rescrits apostoliques des six premiers siècles nous sont en effet parvenus dans les collections de décrétales dont les auteurs, se proposant de réunir des textes relatifs aux questions de discipline et de droit ecclésiastique, ont très-souvent négligé ou abrégé la suscription et la date des lettres qui leur ont paru inutiles. C'est par une circonstance analogue que tant de lettres impériales et en particulier celles de Frédéric II sont aujourd'hui dépourvues de dates.

Années du pontificat.

	du 22 déc.	au 21 déc.		du 22 déc.	au 21 déc.
1re	384	385	2e	385	386
3e	386	387	9e	392	393
4e	387	388	10e	393	394
5e	388	389	11e	394	395
6e	389	390	12e	395	396
7e	390	391	13e	396	397
				au 25 ou 26 nov.	
8e	391	392	14e	397	398

XXXIX. S. ANASTASE Ier.

398. Anastase, Italien, ordonné le 5 décembre 398, mourut, d'après Pagi et Muratori, le 14 décembre 401; d'après Tillemont, le 27 avril 402.

Dès la fin du IVe siècle, l'usage était plus fréquent de parler aux papes au pluriel; mais il ne devint général que vers la fin du siècle suivant. Les souverains pontifes eux-mêmes parlaient souvent au pluriel en écrivant aux patriarches et aux évêques des principaux siéges, surtout vers la fin du VIe siècle; les papes employèrent aussi fréquemment le pluriel dès le Ve siècle, à l'égard des grands laïques, mais vers le milieu du XIe siècle l'emploi du pluriel dans les lettres apostoliques devient rare, et il en fut tout à fait banni au XIIe, à l'égard des séculiers, comme des ecclésiastiques dès le milieu du XIIe siècle. *Voy.* Eugène III, 1145-1153.

Années du pontificat.

	du 5 déc.	au 4 déc.		du 5 déc.	au 14 déc.
1re	398	399	3e	400	401
2e	399	400			

CINQUIÈME SIÈCLE.

XL. S. INNOCENT Ier.

402. Innocent, né à Albano, près de Rome, fut ordonné le 21 décembre 401 suivant Pagi, le 27 avril 402 suivant Tillemont. Il mourut le 12 mars 417.

Un grand nombre de lettres apostoliques du Ve siècle et des siècles précédents nous donnent la preuve que les papes de ce temps ont beaucoup varié les formules de leurs suscriptions, en nommant tantôt les personnages à qui ils écrivaient avant eux, tantôt en prenant eux-mêmes la première place. Ces variations ont duré jusqu'au milieu du IXe (*Voy.* Nicolas Ier), où le nom du pape fut inscrit invariablement le premier, usage qui depuis lors a été constamment suivi.

Années du pontificat.

	au 21 déc.	au 20 déc.		du 21 déc.	au 20 déc.
1re	401	402	9e	409	410
2e	402	403	10e	410	411
3e	403	404	11e	411	412
4e	404	405	12e	412	413
5e	405	406	13e	413	414
6e	406	407	14e	414	415
7e	407	408	15e	415	416
				au 12 mars	
8e	408	409	16e	416	417

XLI. S. ZOZIME.

417. Zozime, Grec de naissance, élu et ordonné le dimanche 18 mars 417, mourut le 26 décembre 418, après un pontificat de 1 an 9 mois 9 jours.

Années du pontificat.

	du 18 mars	au 17 mars		du 18 mars	au 29 déc.
1re	417	418	2e	418	418

XLII. S. Boniface Ier.

418. Boniface, Romain, élu deux jours après la mort de Zozime, fut consacré le lendemain dimanche, 29 décembre 418, et mourut le 4 septembre 422, après un pontificat de 3 ans 8 mois 8 jours.

Boniface nomme ordinairement avant lui la personne à qui il adresse ses lettres.

Années du pontificat.

	du 29 déc.	au 28 déc.		du 29 déc.	au 28 déc.
1e	418	419	3e	420	421
					au 4 sept.
2e	419	420	4e	421	422

XLIII. S. Célestin Ier.

422. Célestin, Romain, élu à la mort de Boniface, ordonné le dimanche 10 septembre 422, mourut le 26 juillet 432, d'après Tillemont, le 30 du même mois, suivant Mansi, après un pontificat de 9 ans 10 mois et 16 ou 20 jours.

Célestin Ier se nomme ordinairement après la personne à qui il écrit dans la suscription de ses lettres. Depuis le pontificat de ce pape, les salutations finales furent souvent semblables à celle-ci : *Omnipotens Deus regnum et salutem tuam perpetua protectione custodiat gloriosissime et clementissime semper auguste.* L'ancienne formule *Benevalete* ne reparut guère qu'au VIIe siècle. Ces salutations, d'une écriture différente que le corps de la lettre, et tracées habituellement par le pape lui-même, tenaient lieu de signature. Jusqu'au XIe siècle les souverains pontifes n'ont en effet souscrit de leur nom que les actes des conciles, les lettres synodiques et quelques pièces dressées dans les conciles.

Années du pontificat.

	du 10 sept.	au 9 sept.		du 10 sept.	au 9 sept.
1re	422	423	6e	427	428
2e	423	424	7e	428	429
3e	424	425	8	429	430
4e	425	426	9	430	431
					au 26-30 juillet
5e	426	427	10e	431	432

XLIV. S. Sixte III.

432. Sixte, Romain, sacré le dimanche 31 juillet 432, mourut le 18 août 440, après un pontificat de 8 ans et 18 jours. Ses lettres placent presque toujours avant son nom celui de la personne à qui le pape écrit.

Années du pontificat.

	du 31 juil.	au 30 juil.		du 31 juil.	au 30 juil.
1re	432	433	6e	437	438
2e	433	434	7e	438	439
3e	434	435	8e	439	440
4e	435	436			au 18 août
5e	436	437	9	440	440

XLV S. Léon le Grand.

440. Léon, né à Rome, élu le 29 septembre 440, mourut le 4 ou 5 novembre 461, après un pontificat de 21 ans, 1 mois et 7 jours.

Les diplomatistes ont compté exceptionnellement les années de son pontificat à partir du 29 septembre, bien que Léon, absent lors de son élection, ne pût entrer dans l'exercice de sa dignité que quelque temps après. Au contraire de la plupart de ses prédécesseurs, saint Léon se nomme presque toujours le premier dans les suscriptions de ses lettres. Les dates en sont très-irrégulières. Quelquefois elles n'indiquent pas le jour, quelquefois le nom des consuls est omis; d'autres nomment le consul d'Occident seulement, quelques-unes par exception le consul d'Orient; enfin, une est datée du consulat d'Opilion, que l'on sait être sorti de charge dès l'année précédente.

Quand la date des lettres apostoliques de ce temps est complète, elle commence par le mot *data* (1); puis elle donne le jour des calendes, nones ou ides du mois, et en dernier lieu le nom des consuls ou du consul. Il faut observer que le mot *data* ou *datum* n'indique pas toujours l'époque où les lettres pontificales ont été écrites, mais quelquefois le jour où elles étaient adressées aux destinataires. Dom Ceillier a cité ainsi une lettre de saint Félix II, dressée dans le concile de Rome de 487, et datée cependant du mois de mars 458. « Ce qui fait croire, dit le savant religieux, que le pape envoya des copies originales de cette lettre en divers endroits, selon les besoins, et qu'il datait ces copies du temps qu'il les envoyait. » Voy. *Nouv. traité de Diplom.*, t. V, p. 106.

On voit par les actes du IVe concile général tenu en 451, session Xe, que le parchemin était dès lors employé pour écrire les lettres des papes. La seconde lettre de saint Léon à l'empereur était écrite sur parchemin argenté. On s'était jusque-là servi, presque exclusivement, de papyrus.

Années du pontificat.

	du 29 sept.	au 28 sept.		du 29 sept.	au 28 sept.
1e	440	441	12e	451	452
2e	441	442	13e	452	453
3e	442	443	14e	453	454
4e	443	444	15e	454	455
5e	444	445	16e	455	456
6e	445	446	17e	456	457
7e	446	447	18e	457	458
8e	447	448	19e	458	459
9e	448	449	20e	459	460
10e	449	450			au 4 ou 5 nov.
11e	450	451	21e	460	461

XLVI. S. Hilaire.

461. Hilaire, né en Sardaigne, élu le 10 novembre 461, sacré le dimanche 12, mourut le 21 février 468. Il prend dans ses lettres, tantôt le nom d'*Episcopus*, tantôt celui de *Papa*.

Années du pontificat.

	du 12 nov.	au 11 nov.		du 12 nov.	au 11 nov.
1re	461	462	5e	465	466
2e	462	463	6e	466	467
3e	463	464			au 27 fév.
4e	464	465	7e	467	468

(1) *Datum* est extrêmement rare jusqu'au XIIe siècle.

XLVII. S. Simplice.

468. Simplice, né à Tivoli, sacré le dimanche 25 février 468, mourut le 27 février 483, après un pontificat de 15 ans 3 jours.

On remarque dans les lettres du pape Simplice et dans les autres monuments ecclésiastiques de ce siècle, les progrès de l'usage de parler au pluriel aux souverains pontifes, qui eux-mêmes répondent ou écrivent au singulier plus fréquemment que leurs prédécesseurs.

Années du pontificat.

	du 25 fév.	au 24 fév.		du 25 fév.	au 24 fév.
1re	468	469	9e	476	477
2e	469	470	10e	477	478
3e	470	471	11e	478	479
4e	471	472	12e	479	480
5e	472	473	13e	480	481
6e	473	474	14e	481	482
7e	474	475	15e	482	483
					au 27 fév.
8e	475	476	16e	483	483

XLVIII. S. Félix II ou Félix III.

483. Félix, IIIe du nom, si l'on compte le successeur donné à saint Libère en 355, était Italien et probablement Romain. Elu le 2 mars 483, sacré le dimanche 6, il mourut le 25 ou 26 février 492.

Une lettre de ce pape adressée au clergé de C. P., porte pour suscription : *Felix, clero et plebi orthodoxis Constantinopoli constitutis dilectissimis filiis salutem.* Nous ne répéterons pas l'observation que nous avons faite précédemment (n° 45) sur une lettre de saint Félix, de 488. Dans une autre de l'an 490, après le nom des consuls, mis dans la date, on a marqué l'indiction. C'est jusqu'à présent le monument le plus ancien parmi les rescrits apostoliques où l'on ait signalé l'emploi de cet élément chronologique, que l'on retrouve dans une lettre de Symmaque, son troisième successeur, mais qui fut toujours extrêmement rare jusqu'au pontificat de saint Grégoire le Grand.

Saint Félix II paraît être encore le premier pape qui ait appelé l'empereur du nom de *très-cher fils*, nom que ses successeurs ont donné à tous les fidèles, excepté aux évêques. Saint Léon le Grand avait cependant, avant Félix II, appelé l'impératrice Pulchérie, *sa très-chère fille.*

Années du pontificat.

	du 6 mars	au 5 mars		du 6 mars	au 5 mars
1re	483	484	6e	488	489
2e	484	485	7e	489	490
3e	485	486	8e	490	491
4e	486	487		au 25 ou 26 fév.	
5e	487	488	9e	491	492

XLIX. S. Gélase.

492. Gélase, Romain, sacré le dimanche 1er mars 492, mourut le 19 novembre 496, après un pontificat de 4 ans 8 mois 19 jours.

Une lettre de Gélase aux évêques de Sicile a pour suscription : *Gelasius, romanæ Ecclesiæ episcopus dilectissimis in Christi caritate unanimiter connexis, fratribus episcopis, qui in Sicilia sunt constituti.* A partir du pontificat de ce pape, il est très-rare de rencontrer des lettres apostoliques portant dans leurs dates les noms des deux consuls. On a pu quelquefois affecter de nommer seulement le consul d'Occident ; mais si le nom de son collègue d'Orient manque si souvent dans les actes publics dressés à cette époque, c'est qu'on l'ignorait véritablement en Europe, ce qu'indique cette formule ajoutée quelquefois après le nom du premier consul : *Et qui nunciatus fuerit.*

Années du pontificat.

	du 1er mars	au 28 fév.		du 1er mars	au 28 fév.
1re	492	493	4e	495	496
2e	493	494		au 19 nov.	
3e	494	495	5e	496	496

L. S. Anastase II.

496. Anastase, Romain, ordonné le 24 novembre 496, mourut le 17 novembre 498, n'ayant occupé le saint-siége que 1 an 11 mois 25 jours.

La suscription : *Cludoecho Anastasius episcopus*, qu'on lit en tête d'une lettre de ce pape à Clovis, a été probablement abrégée par les collecteurs qui ont omis les titres du prince et du pontife.

Années du pontificat.

	du 24 nov.	au 23 nov.		du 24 nov.	au 17 nov.
1re	496	497	2e	497	498

LI. Symmaque.

498. Symmaque, né en Sardaigne, ordonné pape le 22 novembre 498, mourut le 19 juillet 514, après un pontificat de 15 ans 7 mois 28 jours.

Saint Césaire, évêque d'Arles, fut nommé par Symmaque, vicaire du saint-siége dans les Gaules et honoré du *pallium.* Saint Césaire est, suivant Pagi, le premier évêque d'Occident qui ait porté cet ornement.

On a remarqué la suscription suivante d'une lettre de Symmaque, où le titre d'archevêque est donné à l'évêque de Lorck en Autriche : *Symmachus sanctæ apostolicæ sedis, gratia Dei episcopus, reverendissimo et sanctissimo fratri Theodoro Laureacensis Ecclesiæ archiepiscopo.* Mabillon a montré que le titre d'archevêque avait été usité en France, au moins dès le VIe siècle. Une autre lettre de Symmaque est datée de l'indiction à la place du nom des consuls (*Voy.* ci-dessus, S. Félix II.) Ennode, évêque de Pavie, mort en 521, en écrivant à Symmaque, adressait ses lettres *au Pape*, titre qui tendait chaque jour davantage à devenir exclusif au souverain pontife. Les évêques grecs appelaient eux-mêmes le pape : *Archiepiscopus universalis et magnæ Romæ patriarcha.* (Concile de Chalcédoine, lettre à S. Léon le Grand.)

Années du pontificat.

	du 22 nov.	au 21 nov.		du 22 nov.	au 21 nov.
1re	498	499	6e	503	504
2e	499	500	7e	504	505
3e	500	501	8e	505	506
4e	501	502	9e	506	507
5e	502	503	10e	507	508

11e	508	509	14e	511	512
12e	509	510	15e	512	513
				au 19 juil.	
13e	510	511	16e	513	514

SIXIÈME SIÈCLE.

LII. Hormisdas.

514. Hormisdas, né à Frosinone, dans la partie romaine de la Campanie, élu le 26 juillet 514, sacré le dimanche 27, mourut le 6 août 523, après avoir occupé le saint-siége 9 ans 12 jours.

Les plus anciens priviléges accordés aux monastères en Occident par le saint-siége remontent à Hormisdas. Mais avant ce pape et dès le ve siècle, on avait vu des priviléges semblables, émanés d'évêques ou de conciles qui exemptaient un monastère de la juridiction de son ordinaire, c'est-à-dire de l'évêque dans le diocèse duquel il se trouvait établi pour le placer directement sous l'autorité du métropolitain, du primat ou du patriarche, et plus souvent du pape lui-même. Au vie siècle, ces priviléges, sollicités la plupart du temps par les fondateurs des monastères, devinrent bien plus fréquents. En Orient, il existe encore aujourd'hui beaucoup de monastères exempts de la juridiction des évêques locaux et dépendants seulement de leur archevêque ou du patriarche.

Les papes du vie siècle emploient encore habituellement le pluriel dans leurs lettres, surtout en s'adressant aux évêques. Toutefois la salutation : *Deus te incolumem*, etc., que le pape écrivait lui-même à la fin de la lettre était au singulier, lors même que la lettre entière se trouvait au pluriel. Hormisdas se nomme ordinairement le premier dans ses lettres ; mais la plupart des papes du vie siècle ont suivi l'usage contraire, et notamment Jean II, Agapet Ier, Silvère, Vigile, Pélage Ier et Pélage II. On a reconnu la fausseté de la lettre d'Hormisdas établissant saint Rémi comme son vicaire en France, qu'Hincmar et Flodoard avaient crue sincère.

Années du pontificat.

du 27 juill.	au 26 juill.		du 27 juill.	au 26 juill.	
1re	514	515	7e	520	521
2e	515	516	8e	521	522
3e	516	517	9e	522	523
4e	517	518		au 6 août.	
5e	518	519	10e	523	523
6	519	520			

LIII. S. Jean Ier

523. Jean Ier, né en Toscane, élu le 13 août 523, mourut le 18 mai 526, ayant tenu le saint-siége 2 ans 9 mois et quelques jours.

Le pape Jean Ier datait ses lettres du nom des deux consuls, contrairement à l'usage des autres papes du vie siècle, qui presque tous ont nommé un seul consul (*Voy.* ci-dessus saint Gélase, en 492). Il est reconnu que les bulles de plomb, au nom de Jean, attribuées à Jean Ier, sont postérieures de plus d'un siècle à son pontificat, bien qu'il soit très-probable que saint Grégoire le Grand, dès le vie siècle, ait fait usage de sceaux métalliques.

Années du pontificat.

du ... mai	au ... mai		du ... mai	au 18 mai.	
1re	523	524	3	525	526
2e	524	525			

LIV. Félix III ou Félix IV.

526. Félix, né dans le Samnium, près de Rome, succéda à Jean Ier, le 12 juillet 526, fut sacré vers la fin de septembre de la même année, et mourut le 18 septembre 530, suivant Pagi, au commencement du mois d'octobre seulement, d'après Anastase.

Années du pontificat.

du ... sept.	au ... sept.		du ... sept.	au ... sept.	
1re	526	527	4e	529	530
2e	527	528		sept. ou oct.	
3e	528	529	5e	530	530

LV. Boniface II.

530. Boniface II, Goth d'origine, né à Rome, ordonné le 15 octobre 530, mourut le 16 octobre 532, suivant Pagi, le 8 novembre, suivant Bianchini.

Années du pontificat.

du 15 oct.	au 14 oct.		du 15 oct.	au 16 oct.	
1re	530	531	3e	532	532
2	531	532			

LVI. Jean II.

533. Jean II, surnommé Mercure, né à Rome, ordonné le 22 janvier 533, mourut le 27 mai 535, après un pontificat de 2 ans 6 jours.

Années du pontificat.

du 22 janv.	au 21 janv.		du 22 janv.	au 27 mai.	
1re	533	534	3e	535	535
2e	534	535			

LVII. Agapet.

535. Agapet, né à Rome, sacré le 3 juin 535, mourut à Constantinople, le 22 avril 536, n'ayant occupé le saint-siége que 10 mois 20 jours.

LVIII. Silvère.

536. Silvère, né en Campanie, fils du pape Hormisdas, élu à la nouvelle de la mort d'Agapet, sacré le 8 juin 536, mort exilé dans l'île de Palmaria, le 20 juin 538.

Années du pontificat.

du 8 juin	au 7 juin		du 8 juin	au 20 juin.	
1re	536	537	3e	538	538
2e	537	538			

LIX. Vigile.

537. Vigile, Romain, sacré le 22 novembre 537, du vivant de Silvère, mourut à Syracuse, en revenant de Constantinople, le 10 janvier 555, après un pontificat de 18 ans 1 mois 20 jours. Vigile s'intitule dans une lettre : *Vigilius Ecclesiæ catholicæ episcopus*, formule usitée avant et après son pontificat, mais toujours assez rare.

C'est sous ce pape que commence la date *post consulatum Basilii*, dont on se servit jusqu'en 567. L'empire n'avait jamais été si longtemps sans consul. Justinien profita de cette circonstance qu'il avait amenée, pour introduire l'usage de dater des années de l'empereur, et Vigile fut le premier pape qui l'employa dans ses bulles. Il la plaça ainsi

avant celle du consulat de Basile : *Imperante Domino Justiniano perpetuo Augusto anno.... post consulatum Basilii anno....*, etc. Justin II, neveu de Justinien, ayant réuni en sa personne les titres d'empereur et de consul, l'usage s'établit de dater distinctement des années de l'empire et du consulat de l'empereur. Jusqu'à Constantin Pogonat (*Voy.* plus loin, Vitalien, 76e pape), la date du consulat s'ouvrit un an après celle de l'empire. Les papes cessèrent de se servir de la première date dès la fin du IXe siècle ; ils conservèrent celle de l'empire jusqu'au milieu du XIe.

Années du pontificat.

	du 22 nov.	au 21 nov.		du 22 nov.	au 21 nov.
1re	537	538	10e	546	547
2e	538	539	11e	547	548
3e	539	540	12e	548	549
4e	540	541	13e	549	550
5e	541	542	14e	550	551
6e	542	543	15e	551	552
7e	543	544	16e	552	553
8e	544	545	17e	553	554
					au 10 janv.
9e	545	546	18e	554	555

LX. Pélage Ier.

555. Pélage, Romain, succéda à Vigile après une vacance de 3 mois, fut sacré le 16 avril 555, et mourut le 1er mars 560, après un pontificat de 4 ans 10 mois, 15 jours.

Années du pontificat.

	du 16 avr.	au 15 avr.		du 16 avr.	au 15 avr.
1re	555	556	4e	558	559
2e	556	557			au 1er mars
3e	557	558	5e	559	560

LXI. Jean III.

560. Jean, surnommé Catelin, ne a Rome, sacré le dimanche 18 juillet 560, mort le 13 juillet 573 d'après Pagi et Muratori, le 25 octobre suivant d'après Mansi.

Une bulle sur papyrus de l'an 570, publiée par Gaétan Marini (1), commence ainsi : *Johannes episcopus, servus servorum Dei*, etc., et se termine par ces mots : *Datum... mense madio, die* III. Mgr Marino Marini, neveu du savant éditeur des *Papiri diplomatici*, fait observer, d'après ce monument, que la formule *servus servorum Dei* et la date du quantième, du mois suivant la série croissante des jours dont les bénédictins avaient attribué l'introduction à Grégoire le Grand, ont été l'une et l'autre employées au moins quelques années avant l'avénement de ce saint pontife (2). Il est même possible qu'on découvre des documents antérieurs à la lettre de Jean III, où les papes prennent l'humble qualification de *serviteur des serviteurs de Dieu*, car il est certain, comme les bénédictins en font eux-mêmes la remarque, que saint Augustin et saint Fulgence leur ont donné ce titre de leur temps.

(1) *Papyri diplomatici*, pag. 1.
(2) *Diplomat. pontif.*, pag. 41-51.

Années du pontificat.

	du 18 juill.	au 17 juill.		du 18 juill.	au 17 juill.
1re	560	561	10e	569	570
2e	561	562	11e	570	471
3e	562	563	12e	571	572
4e	563	564		Suivant Pagi,	
5e	564	565		au 13 juill.	
6e	565	566	13e	572	573
7e	566	567		Suivant Mansi,	
8e	567	568		au 25 oct.	
9e	568	569	14e	573	573

LXII. Benoit Bonose.

574. Benoît Bonose, Romain, après une vacance de 10 mois et 21 jours, fut ordonné pape le 3 juin 574, et mourut le 30 juillet 578, ayant occupé le saint-siége 4 ans 1 mois 28 jours.

Années du pontificat.

	du 3 juin	au 2 juin		du 3 juin	au 2 juin
1r	574	575	4e	577	578
2e	575	576			au 30 juill.
3e	576	577	5e	578	578

LXIII. Pélage II.

578. Pélage, Romain, après une vacance de 4 mois, fut sacré le 30 novembre 578, et mourut le 8 février 590, ayant tenu le saint-siége 11 ans 2 mois 10 jours. Pélage II date ses lettres de l'an de l'empereur, ou de l'indiction employée déjà par quelques-uns de ses prédécesseurs ; quelquefois il réunit l'année de l'empereur et l'indiction.

Années du pontificat.

	du 30 nov.	au 29 nov.		du 30 nov.	au 29 nov.
1re	578	579	7e	584	885
2e	579	580	8e	585	586
3e	580	581	9e	586	587
4e	581	582	10e	587	588
5e	582	583	11e	588	589
					au 8 févr.
6e	583	584	12e	589	590

LXIV. S. Grégoire le Grand.

590. Grégoire Ier, né à Rome, où il fut préteur, élu pape à la mort de Pélage, sacré le dimanche 3 septembre 590, mourut le 12 mars 604, après un pontificat de 13 ans 6 mois 10 jours.

On a vu, d'après un document du pontificat de Jean III, cité par Mgr Marini, que saint Grégoire le Grand ne fut pas le premier pape qui ait employé la suscription *servus servorum Dei*, et compté les jours du mois d'après la méthode moderne contrairement à l'ancienne division du mois romain en calendes, nones et ides. La chancellerie romaine ne retint pas ce dernier usage, dont on ne trouverait dans les lettres apostoliques des siècles postérieurs que de très-rares exemples jusqu'au XVe siècle, où il fut adopté pour la date des brefs. Mais les successeurs de saint Grégoire usèrent assez souvent de la formule modeste *servus servorum Dei*, qu'il avait reprise lui-même pour l'opposer au titre orgueilleux d'*évêque œcuménique* de Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, et dès le IXe siècle elle devint de style habituel dans l'expédition des bulles,

où elle s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Saint Grégoire se nomme ordinairement avant les personnes à qui il écrit; il date presque toujours ses lettres de l'indiction, très-souvent de l'année des empereurs; mais il faut observer que beaucoup de dates de ses rescrits ont été abrégées ou supprimées entièrement par les copistes (*Voy.* ci-dessus, saint Sirice, en 384). Celles qui ont été conservées commencent régulièrement par *data* ou *datum*: une seule par *actum* suivi des mots *in urbe Roma*. La nature de l'acte, au bas duquel se trouve cette dernière date, c'est une manumission, explique et nécessitait peut-être cette exception. On ne datait point encore du lieu où l'acte était dressé, et cet usage, quelque avantageux qu'il fût, tarda encore longtemps à s'établir.

On voit paraître dans les priviléges accordés par saint Grégoire, pour l'exemption des monastères, la formule *statuentes nullum regum, nullum antistitum*, etc., remplacée au XIIe siècle par la formule plus générale *si quis*, ou *si qua persona*, etc.

Les priviléges ont été en général supprimés dans les recueils des lettres de ce pape dont les auteurs ont plus particulièrement recherché les rescrits ou décrétales. Mais on les a retrouvés dans les archives laïques et dans les archives pontificales.

Saint Grégoire parle dans plusieurs de ses lettres des archives du saint-siége, et il est question, dans la 33e du Ve livre du *Cartularius* ou gardien des actes de l'Eglise romaine, qui avait dès-lors une certaine juridiction administrative sur le patrimoine du saint-siége.

Tout porte à croire que dès le temps de Grégoire le Grand et probablement auparavant, les papes scellaient leurs lettres en cire et plus souvent en plomb, suivant l'antique usage des empereurs romains (1); néanmoins les plus anciens plombs apostoliques que l'on ait jusqu'ici signalés ne sont que du VIIe siècle, des pontificats de Deusdedit et de Sergius Ier.

Années du pontificat.

	du 3 sept.	au 2 sept.		du 3 sept.	au 2 sept.
1re	590	591	8^e	597	598
2^e	591	592	9^e	598	599
3^e	592	593	10^e	599	600
4^e	593	594	11^e	600	601
5^e	594	595	12^e	601	602
6^e	595	596	13^e	602	603
					12 mars.
7^e	596	597	14^e	603	604

(1) Mgr Marino Marini cite à l'appui de cette opinion des bénédictins, une glose des vies des papes, extraite du manuscrit Barberini, 2017, où Pierre d'Orviéto dit avoir vu dans l'église de Sainte-Agathe de Rome un grand nombre de priviléges apostoliques sur papyrus et scellés, dont la plupart paraissent être du pontificat de saint Grégoire le Grand: *Se vidisse et tenuisse in eadem ecclesia ultra 55 privilegia bullata et scripta in juncis conglutinatis* (Diplom. pontif., p. 25.)

SEPTIÈME SIÈCLE.

LXV. Sabinien.

604. Sabinien, né en Toscane, consacré le 1er septembre 604, après une vacance de 5 mois et demi, ne tint le saint-siége que 5 mois 19 jours.

Dès le VIIe siècle, la rédaction des lettres apostoliques fut confiée aux bibliothécaires ou primiciers, qui ne prenaient pas encore le titre de chanceliers; les notaires et archivistes les écrivaient. Les papes de ce siècle se qualifièrent très-fréquemment du titre de *Servus servorum Dei*, employé par saint Grégoire le Grand; ils mirent généralement leur nom après celui de la personne à qui ils écrivaient, et se servirent communément du pluriel en s'adressant aux princes et aux évêques, ainsi qu'on le voit par le *Diurnus pontificum*, l'un des documents les plus importants de l'histoire ecclésiastique aux VIIe et VIIIe siècles. Parmi les titres qui leur étaient donnés, on peut remarquer ceux de *beatissime papa, pater patrum, universalis papa*, celui de *vicarius principis apostolorum*, et celui de *summus pontifex*, que saint Grégoire le Grand avait refusé (*Voy.* ci-après, Théodore, en 642). Les dates de leurs lettres, quand elles existent, portent communément l'indiction et le jour du mois d'après l'ancien calendrier romain; on y a trouvé quelquefois l'année du pontificat (*Voy.* Adéodat). Les premiers sceaux de plomb paraissent dans ce siècle sur les lettres de Deusdedit. Les priviléges portant exemption en faveur des monastères renferment les clauses imprécatives : *Constituentes, statuentes, si qua, si quis autem, at vero*, ou *qui vero* (1).

LXVI. Boniface III.

606 ou 607. Boniface III, Grec, ordonné pape le 25 février 606, mourut le 12 novembre 606, d'après Fleury, n'ayant occupé le saint-siége que 8 mois et 18 jours. Pagi pense qu'après une vacance d'un an, à la mort de Sabinien, Boniface fut sacré le 19 février 607, et mourut le 10 novembre suivant.

LXVII. Boniface IV.

607 ou 608. Boniface, né à Valérie, au pays des Marses, élu, suivant Feury, après une vacance de 10 mois, le 18 septembre 607, occupa le saint-siége un peu plus de 6 ans. Suivant Pagi, Boniface, sacré le 25 août 608, mourut le 7 mai 615, après un pontificat de 6 ans 8 mois 13 jours.

Dans une lettre de ce pape, de l'an 613, on voit employée pour la première fois, par la chancellerie romaine, l'ère de l'incarnation de Jésus-Christ, que Denis le Petit avait commencé à mettre en usage dans le siècle précédent. On la trouve aussi sur une bulle de Théodore Ier. Les successeurs de Boniface IV l'employèrent rarement; mais les exemples cités par les Bénédictins, ceux

(1) Les Bénédictins ont donné en entier la suite de ces formules dans les siècles postérieurs. (*Nouv. Traité*, t. V, p. 137, 188, 227, 248.)

qu'ajoute Mgr Marini (1), suffisent pour établir que la chancellerie romaine en fit quelquefois usage avant le XIe siècle et avant le pontificat de saint Léon IX, où Papebrok en reculait l'apparition dans les bulles.

Années du pontificat.

	du 18 sept.	au 17 sept.		du 18 sept.	au 17 sept.
1re	607	608	5^e	611	612
2^e	608	609	6^e	612	613
3^e	609	610	7^e	613	614
4^e	610	611			

LXVIII. S. Deusdedit

614 ou 615. Deusdedit, Romain, ordonné pape le 13 novembre 614 suivant Fleury, le 19 octobre 615 suivant Pagi, au mois de novembre 615 suivant Muratori, mourut le 3 décembre 618.

Le sceau de plomb de Deusdedit, publié par Ficoroni, est le plus ancien sceau pontifical que l'on connaisse. Il représente au droit : le bon pasteur paissant ses brebis, comme dans les peintures des catacombes ; au-dessus les deux lettres A ω ; au revers : DEUSDEDIT PAPAE. Les successeurs de Deusdedit ne paraissent pas avoir adopté ce type. Tous les sceaux que l'on en connaît jusqu'au XIe siècle (à l'exception seulement de celui de Paul Ier, voy. ce pontif., 757-767) sont dénués d'emblèmes et portent seulement d'un côté le nom du pape et de l'autre le titre : PAPAE. Léon IX, élu en 1048, ajouta les têtes de saint Pierre et saint Paul, qui se sont depuis perpétuées sur le sceau apostolique.

Années du pontificat.

	de nov.	à nov.		de nov.	à nov.
1re	615	616	3^e	617	618 au 3 déc.
2^e	616	617	4^e	618	618

LXIX. Boniface V.

617 ou 618. Boniface V, né à Naples, succéda à Deusdedit le 29 décembre 617, suivant Fleury, d'après qui il aurait occupé le saint siége pendant 7 ans. Suivant Pagi, Boniface, ordonné le 23 décembre 619, serait mort le 22 octobre 625, après un pontificat de 5 ans et 10 mois.

LXX. Honorius Ier.

625. Honorius, né en Campanie, ordonné le 27 octobre 625, mourut le 12 octobre 638, après un pontificat de 12 ans 11 mois 17 jours.

Honorius donne, dans une de ses lettres, le titre de *très-chrétienne* à la république de Venise. On connaît une bulle de plomb de ce pape portant à l'avers :

HONO / RII, au revers : + PA / PAE.

Les têtes des apôtres, comme nous l'avons dit, ne paraissent que plus tard sur les sceaux apotoliques.

Années du pontificat.

	du 27 oct.	au 26 oct.		du 27 oct.	au 26 oct.
1re	625	626	2^e	626	627
3^e	627	628	9^e	633	634
4^e	628	629	10^e	634	635
5^e	629	630	11^e	635	636
6^e	630	631	12^e	636	637
7^e	631	632		au 12 oct.	
8^e	632	633	13^e	637	638

(1) *Diplom. pontif.*, p. 47, 49.

LXXI. Séverin.

640. Séverin, né à Rome, consacré le 28 ou 29 mai 640, après une vacance de 1 an 7 mois 17 jours, mourut le 1er août 640, n'ayant occupé le saint-siége que 2 mois 4 jours.

LXXII. Jean IV.

640. Jean IV, né en Dalmatie, ordonné le 24 décembre 640, mourut le 11 octobre 642, après un pontificat de 1 an 9 mois 18 jours. Dans une de ses lettres, Jean IV prend le seul titre de *servus*.

Années du pontificat.

	du 24 déc.	au 23 déc.		du 24 déc.	au 11 oct.
1er	640	641	2^e	641	642

LXXIII. Théodore Ier.

642. Théodore, né à Jérusalem de parents grecs, consacré le 24 novembre 642 suivant Pagi et Bianchini, le 8 décembre suivant Mansi, mourut le 13 mai 649, après un pontificat de 6 ans 5 mois et 19 jours, en calculant comme Pagi.

Le concile d'Afrique de 646 nomme Théodore : *summus omnium præsulum pontifex*. C'est le plus ancien monument connu qui décerne au pape le titre de souverain pontife ; mais il faut remarquer que dès le siècle précédent, ce titre devait être quelquefois usité, puisque saint Grégoire le Grand n'aimait pas qu'on le lui donnât. On doit signaler comme exceptionnelle l'année de l'incarnation dans une bulle de Théodore en faveur du monastère italien de Bobbio (*Voy.* ci-dessus, Boniface IV, en 607).

Années du pontificat.

	du 24 nov. ou 8 déc.	au 23 nov. ou 7 déc.		du 24 nov. ou 8 déc.	au 23 nov. ou 7 déc.
1re	642	643	5^e	646	647
2^e	643	644	6^e	647	648
3^e	644	645		au 13 mai.	
4^e	645	646	7^e	648	649

LXXIV. S. Martin.

649. Martin, né à Todi, en Toscane, ordonné le dimanche 5 juillet 649, mourut, exilé dans la Chersonèse Taurique, le 16 septembre 655, après un pontificat de 6 ans 2 mois et 12 jours.

Années du pontificat.

	du 5 juill.	au 4 juill.		du 5 juill.	au 4 juill.
1re	649	650	5^e	653	654
2^e	650	651	6^e	654	655
3^e	651	652		au 16 sept.	
4^e	652	653	7	655	655

LXXV. S. Eugène Ier.

654. Eugène, Italien et probablement Romain, élu le 8 septembre 654, mourut le 1er juin 657, après avoir occupé le saint-siége 2 ans 8 mois 24 jours.

Années du pontificat.

	du 8 sept.	au 7 sept.		du 8 sept.	au 1er juin.
1re	654	655	3e	656	657
2e	655	656			

LXXVI. Vitalien.

657. Vitalien, né à Segnia, dans le Latium, campagne de Rome, ordonné pape le 30 juillet 657, mourut le 27 janvier 672 après un pontificat de 14 ans 5 mois 29 jours.

Contrairement à l'usage établi des autres papes du VIIe siècle, Vitalien écrivait au singulier aux évêques, tandis qu'il s'adressait au pluriel aux seigneurs laïques. Depuis Constantin Pogonat, parvenu au trône sous le pontificat de Vitalien, on fit partir de la même époque les datos de l'empire et du post-consulat des empereurs, distinguées auparavant. (*Voy.* ci-dessus Vigile, en 537).

Années du pontificat.

	du 30 juill.	au 29 juill.		du 30 juill.	au 29 juill.
1re	657	658	9e	665	666
2e	658	659	10e	666	667
3e	659	660	11e	667	668
4e	660	661	12e	668	669
5e	661	662	13e	669	670
6e	662	663	14e	670	671
7e	663	664		au 27 janv.	
8e	664	665	15e	671	672

LXXVII. Adéodat.

672. Adéodat, né à Rome, élu pape le 11 avril 672 suivant Bianchini, le 22 suivant Pagi, mourut le 17 ou 26 juin 676, après un pontificat de 4 ans et près de 3 mois.

Adéodat reprit dans ses lettres ordinaires la salutation finale *Bene valete*, qu'avaient conservée seulement les bulles privilégiées. On trouve dans une lettre de ce pape la salutation : *Salutem a Deo et benedictionem nostram*, d'où est venue la célèbre formule : *Salutem et apostolicam benedictionem*, si générale du XIe au XIIIe siècle. Suivant les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, Adéodat serait encore le premier pape qui aurait daté ses lettres de l'année de son pontificat. On a du reste un exemple certain de la date du pontificat dans ce même siècle, sous Sergius Ier.

Années du pontificat.

	du 11 ou 22 avr.	au 10 ou 21 avr.		du 11 ou 22 avr.	au 10 ou 21 avr.
1re	672	673	4e	675	676
2e	673	674		au 17 ou 26 juin.	
3e	674	675	5e	676	676

LXXVIII. Donus ou Domnus Ier.

676. Domnus, Italien et probablement Romain, élu le 2 novembre 676, après une vacance de 4 mois et demi, mourut le 11 avril 678 (Pagi). D'après Mansi, son élection eut lieu quelques mois avant le mois de novembre de l'an 675.

Années du pontificat.

	du 2 nov.	au 1er nov.		du 2 nov.	au 11 avr.
1re	676	677	2e	677	678

LXXIX. Agathon.

678 ou 679. Agathon, né en Sicile, ordonné le 27 juin 678, suivant Pagi, le 26 juin 679 d'après Bianchini, mourut le 10 janvier 682.

Années du pontificat.

	du 27 juin	au 25 juin		du 27 juin	au 25 juin
1re	678	679	3e	680	681
				au 10	janv.
2e	679	680	4e	681	682

LXXX. S. Léon II.

682. Léon, né en Sicile, élu le 16 avril 682, après une vacance de 7 mois 7 jours, ordonné le 17 août suivant Pagi, le 19 octobre suivant Fleury, mourut le 3 juillet 683. Fleury recule sa mort.

LXXXI Benoit II.

684. Benoît, né à Rome, ordonné le 26 juin 684, après une vacance de 11 mois 22 jours, mourut le 7 mai 685, n'ayant occupé le saint-siége que 10 mois et 12 jours.

LXXXII. Jean V.

685. Jean V, né en Syrie, ordonné le 23 juillet 685, mourut le 1er août 686.

Années du pontificat.

	du 23 juill.	au 22 juill.		du 23 juill.	au 1er août.
1re	685	686	2e	686	686

LXXXIII. Conon.

686. Conon, originaire de Thrace, né en Sicile, ordonné le 21 octobre 686, mourut le 21 sept. 687, après un pontificat de 11 mois et 1 jour.

LXXXIV. Sergius Ier.

687. Sergius, originaire d'Antioche, né à Palerme, ordonné le 15 décembre 687, mourut le 8 septembre 701, après un pontificat de 13 ans, 8 mois, 24 jours. Mabillon a publié un sceau de plomb de Sergius Ier, suspendu par une cordelette à une bulle sur papyrus en faveur de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Il porte au droit :

P

P. A : au revers, autour du labarum P, le PAE moi + SERGII (1).

On scella ainsi les bulles des papes jusqu'au milieu du XIe siècle. La bulle de Sergius, qui est de l'an 697, porte entre autres caractères remarquables la formule : *Salutem et apostolicam benedictionem*, signalée déjà sous Adéodat, et l'année du pontificat de Sergius (la 10e), élément encore extrêmement rare au VIIe siècle dans les lettres pontificales. Il est à observer aussi que la date du règne des empereurs ne paraît déjà plus dans cette pièce et dans plusieurs actes apostoliques du même siècle.

Années du pontificat.

	du 15 déc.	au 14 déc.		du 15 déc.	au 14 déc.
1re	687	688	5e	691	692
2e	688	689	6e	692	693
3e	689	690	7	693	694
4e	690	691	8	694	695

(1) Ciaconius a publié encore comme sceaux du même pape deux plombs qui étaient peut-être des médailles. Sur l'un se lit l'invocation βοήθει ΓΕΡΓΙΟΥ (Seigneur), ayez pitié de Sergius ; sur l'autre, les noms de saint Pierre et de Sergius.

9e	695	696	12e	698	699
10e	696	697	13e	699	700
				au 8 sept	
11e	697	698	14e	700	701

HUITIÈME SIÈCLE.

LXXXV. Jean VI.

701. Jean VI, Grec de nation, ordonné le 28 octobre 701, après une vacance de 50 jours, mourut le 9 janvier 705, ayant occupé le saint-siége 3 ans 2 mois 12 jours.

Les papes du VIIIe siècle prennent le titre de *Servus servorum Dei* plus fréquemment que ceux du VIIe ; ils emploient plus rarement que leurs prédécesseurs le titre de *papa* ; mais comme eux ils se nomment généralement après la personne à qui ils écrivent. Leurs salutations initiales n'ont rien de fixe : souvent elles se terminent par les mots *in perpetuum*, très-rarement par la formule : *Salutem et apostolicam benedictionem.* On a remarqué cette salutation d'une bulle d'Adrien Ier : *In roseo Christi sanguine salutem.* Quelquefois la suscription manque tout à fait de salutation. Il y a plus de régularité dans les saluts de la fin qui continuent à être exprimés par les formules : *Deus te incolumem*, ou *Benevalete.* Mais sur les lettres adressées au roi de France le salut est plus souvent ainsi : *Incolumem excellentiam vestram gratia superna custodiat.* Les dates, quand les copistes ne les ont pas abrégées, donnent le jour du mois, l'année de l'empereur (*Voy.* ci-après Adrien Ier), l'indiction et très-souvent l'année du pontificat du pape, qui devient de plus en plus fréquente.

Années du pontificat.

	du 28 oct.	au 27 oct.		du 28 oct.	au 27 oct.
1re	701	702	3e	703	704
				au 9 janv.	
2e	702	703	4e	704	705

LXXXVI. Jean VII.

705. Jean VII, Grec, ordonné le 1er mars 705, après une vacance de 1 mois 20 jours, mourut le 17 octobre 707, ayant occupé le saint-siége 2 ans 7 mois 17 jours.

Années du pontificat.

	du 1er mars	au 28 févr.		du 1er mars	au 17 oct.
1re	705	706	3e	707	707
2	706	707			

LXXXVII. Sisinnius.

768. Sisinnius, Syrien d'origine, élu le 18 janvier 708, après une vacance de 3 mois, mourut le 7 février, n'ayant occupé le saint-siége que 20 jours.

LXXXVIII. Constantin.

708. Constantin, Syrien, ordonné le 25 mars 708, mourut le 9 avril 715, après un pontificat de 7 ans, 15 jours.

Ce pape employa communément l'ancienne salutation : *Salutem et apostolicam benedictionem*, qui ne devient cependant habituelle qu'au XIIe siècle.

Années du pontificat.

	du 25 mars	au 24 mars		du 25 mars	au 24 mars
1re	708	709	2e	709	710
3e	710	711	6e	713	714
4e	711	712	7e	714	715
				au 9 avril.	
5e	712	713	8e	715	715

LXXXIX. S. Grégoire II.

705. Grégoire II, Romain, ordonné le 19 mai 715, après 40 jours de vacance, occupa le saint-siége 15 ans 8 mois 23 jours, et mourut le 10 février 731. Sa fête le 13 février.

Années du pontificat.

	du 19 mai	au 18 mai		du 19 mai	au 18 mai
1e	715	716	9e	723	724
2e	716	717	10e	724	725
3e	717	718	11e	725	726
4e	718	719	12e	726	727
5e	719	720	13e	727	728
6e	720	721	14e	728	729
7e	721	722	15e	729	730
				au 10 févr.	
8e	722	723	16e	730	731

XC. Gregoire III.

731. Grégoire III, Syrien, ordonné le 18 mars 731, tint le saint-siége 10 ans 8 mois 11 jours, et mourut le 27 ou 28 novembre 741.

Dans une de ses lettres, Grégoire III donne à Charles Martel le titre de *très-chrétien.* Une intéressante bulle de ce pape, de l'an 731, gravée sur pierre à S. Paul, hors des murs près de Rome, commence par l'invocation : *Au nom de J.-C., notre sauveur*, et nomme Grégoire IIIe de son nom, circonstances remarquables par leur ancienneté.

Années du pontificat.

	du 18 mars	au 17 mars		du 18 mars	au 17 mars
1e	731	732	7e	737	738
2e	732	733	8e	738	739
3e	733	734	9e	739	740
4e	734	735	10	740	741
5e	735	736		au 27 ou 28 nov.	
6e	736	737	11e	741	741

XCI. Zacharie.

741. Zacharie, Grec, ordonné le 30 novembre 741, après 3 jours de vacance, mourut le 14 mars 752, ayant occupé le saint-siége 10 ans 3 mois et 14 jours.

Schannat a montré, par plusieurs exemples, la sincérité de la formule *Apostolica auctoritate subnixa*, insérée dans une bulle privilége de Zacharie, en faveur de l'abbaye de Fulde, que plusieurs critiques rejetaient.

Années du pontificat.

	du 30 nov.	au 29 nov.		du 30 nov.	au 29 nov.
1re	741	742	7e	747	748
2e	742	743	8e	748	749
3e	743	744	9e	749	750
4e	744	745	10e	750	751
5e	745	746		au 14 mars.	
6e	746	747	11e	751	752

Etienne Ier

752. Etienne, Romain, élu à la mort de Zacharie, mourut subitement 3 jours après son élection. Bien qu'il soit compté parmi les papes de son nom, Etienne Ier n'a pas de

rang particulier dans la série des souverains pontifes, son ordination n'ayant pu avoir lieu.

XCII. Etienne II.

752. Etienne II, né à Rome, fut consacré le 26 mars 752, et mourut le 25 avril 757, après un pontificat de 5 ans et 1 mois. Dans la relation que fit ce pape de sa guérison miraculeuse au tombeau de saint Denis, il donne à Pépin le titre de roi *très-chrétien*. « C'est peut-être la première fois, observent les Bénédictins, que ce beau titre a été donné au roi de France par un pape. » On a vu qu'il avait été donné antérieurement à la république de Venise, et à Charles Martel. Un privilége d'Etienne II, de 754, est daté du règne de Pépin; « ce qui montre qu'avant l'empire de Charlemagne les bulles ont été quelquefois datées du règne des rois de France. »

Années du pontificat.

	du 26 mars au 25 mars			du 26 mars au	mars
1re	752	753	4e	755	756
2e	753	754	5e	756	757
				au 25 avril.	
3e	754	755	6e	757	757

XCIII. S. Paul Ier.

757. Paul, Romain, frère d'Etienne II, ordonné le 29 mai 757, après une vacance d'un mois et 5 jours, occupa le saint-siége 10 ans 1 mois, et mourut le 28 juin 767.

Paul Ier datait quelquefois ses bulles du règne de l'empereur Constantin, avec la formule *A Deo coronato magno imperatore*, dont s'étaient servis avant lui Grégoire II, Grégoire III, Zacharie, Etienne II, et qui fut longtemps encore en usage après son pontificat. Fleury considère l'emploi de cette date comme une preuve que Paul Ier et ses successeurs tenaient toujours l'empereur de C. P. pour maître de la ville de Rome. Mais nous devons remarquer que la date des empereurs grecs resta en pratique dans la chancellerie romaine au moins jusqu'au pontificat d'Adrien Ier, mort en 795, bien que les papes, suivant Pagi, se fussent détachés de leur obéissance dès l'an 754.

On connaît un sceau de plomb très-remarquable de Paul Ier. Au lieu du nom et du titre de pape qui se trouvaient sur les sceaux de ses prédécesseurs, ce pape représenta sur le sien les têtes de S. Pierre et S. Paul au-dessous d'une croix, sans inscription, et au revers, son nom seul, en grec : ΠΑΥΛΟΥ, au centre d'une couronne. C'est la plus ancienne bulle connue où paraissent les têtes des saints apôtres que Léon IX adopta de nouveau au XIe siècle, et qui se fixa définitivement sur les sceaux des papes dès le pontificat d'Urbain II et de Pascal II, au commencement du XIIe siècle. Les têtes des apôtres, toujours de face sur les bulles du moyen âge, étaient de profil sur celle de Paul Ier.

Années du pontificat.

	du 29 mai au 28 mai			du 29 mai au 28 mai	
1re	757	758	3e	759	760
2e	758	759	4e	760	761
5e	761	762	9e	765	766
6e	762	763	10e	766	767
7e	763	764		au 28 juin.	
8e	764	765	11e	767	767

Constantin, antipape.

767. Constantin, mis sur le saint-siége par le duc Toton, son frère, le 28 juin 767, fut déposé le 6 août 768, lendemain de l'élection d'Etienne III, et renfermé dans le monastère de Cella-Nova.

XCIV. Etienne III.

768. Etienne III, Sicilien, élu le 7 août 768, après une vacance de 1 an et 1 mois, occupa le saint-siége 3 ans 5 mois 27 jours, et mourut le Ier février 772.

Années du pontificat.

	du 7 août au 6 août			du 7 août au 6 août	
1re	768	769	3e	770	771
				au 1er févr.	
2e	769	770	4e	771	772

XCV. Adrien Ier.

772. Adrien Ier, Romain, élu le 8 février 772, et ordonné le 9, occupa le saint-siége 23 ans 10 mois 16 jours, et mourut le jour de Noël, 25 décembre 795.

Adrien Ier a beaucoup varié dans les formules renfermant les dates de ses lettres : quelquefois il date seulement de son pontificat, quelquefois du règne ou du patriciat de Charlemagne, plus souvent du règne des empereurs de C. P. Dans un privilége publié par Dom Bouquet (t. V, p. 596), on a signalé cette formule : *Regnante Domino Deo et salvatore J.-C.*, avec l'année du pontificat.

On peut faire remonter au moins au règne d'Adrien Ier la double formule : *Scriptum*, etc., et *Data*, etc., devenue générale sur les bulles du IXe siècle. On attribue au même pape une décrétale qui aurait ordonné de sceller à l'avenir, en plomb, les lettres apostoliques. Cette décision, fût-elle vraie, ne pourrait faire suspecter en rien la sincérité des bulles de plomb antérieures au temps d'Adrien Ier.

Années du pontificat.

	du 9 févr. au 8 févr.			du 9 févr. au 8 févr.	
1re	772	773	13e	784	785
2e	773	774	14e	785	786
3e	774	775	15e	786	787
4e	775	776	16e	787	788
5e	776	777	17e	788	789
6e	777	778	18e	789	790
7e	778	779	19e	790	791
8e	779	780	20e	791	792
9e	780	781	21e	792	793
10e	781	782	22e	793	794
11e	782	783	23e	794	795
				au 25 déc.	
12e	783	784	24	795	795

XCVI. S. Léon III.

795. Léon III, Italien et probablement Romain, élu le 26 décembre 795, sacré le 27, mort le 11 juin 816, occupa le saint siége 20 ans 5 mois 11 jours.

On fixe à l'an 796 l'époque où les papes se sont considérés comme seigneurs de

Rome. D'après Pagi, ils auraient même dénié aux empereurs grecs toute autorité sur leur ville dès l'an 754. (*Voy.* ci-dessus Paul Ier.) Il est au moins certain que dès le pontificat de Léon III, les papes, assurés de la protection des rois de France, établirent à Rome leur domination temporelle que Charlemagne consolida encore. Les simples rescrits de Léon III sont datés seulement du jour du mois précédé du mot *absoluta*. Après l'an 800 les bulles y ajoutent l'année du pontificat (1), l'année de l'empire de Charlemagne, et quelquefois l'année de l'Incarnation; mais plusieurs n'ont que l'indiction et le jour du mois. Suivant Papebrok, Léon III est le premier pape qui ait signé les bulles du monogramme de son nom. Monseigneur Marini pense que cet usage n'a pas été inusité sous les pontificats antérieurs (2), et il prouve qu'il y en a des exemples bien postérieurs au IXe siècle, ce que ne croyaient pas les Bénédictins. (*Voy.* plus loin Etienne IV et Jean XII.)

On a un curieux privilége de 805 donné simultanément par Léon III et l'empereur Charles; il fut gravé sur une table de bronze et vidimé en 1369 à Arezzo. Il a été publié par Ughelli, *Ital. sac.*, t. I, col. 65. Léon y marque le rang qu'il tient parmi les papes de son nom, usage dont nous avons déjà vu un exemple dans une bulle gravée de Grégoire III en 731.

Années du pontificat.

	du 26 déc.	au 25 déc.		du 26 déc.	au 25 déc.
1re	795	796	12e	806	807
2e	796	797	13e	807	808
3e	797	798	14e	808	809
4e	798	799	15e	809	810
5e	799	800	16e	810	811
6e	800	801	17e	811	812
7e	801	802	18e	812	813
8e	802	803	19e	813	814
9e	803	804	20e	814	815
10e	804	805		au 11 juin	
11e	805	806	21e	815	816

NEUVIÈME SIÈCLE.

XCVII. Etienne IV.

816. Etienne IV, Romain, ordonné le 22 juin 816, mourut le 24 janvier 817, n'ayant occupé le saint-siége que 7 mois et 3 jours.

Le titre de *Servus servorum Dei* ne manque presque plus sur les bulles du IXe siècle ; les papes continuent à se nommer dans les suscriptions après les personnes à qui leurs lettres sont adressées jusqu'à Nicolas Ier qui prend la première place, usage observé par ses successeurs. Il n'y eut encore dans ce siècle rien de fixe sur l'emploi du pluriel et du singulier; bien que la chancellerie apostolique conserve presque toujours la première forme en écrivant aux empereurs, aux rois et aux grands, il est sensible qu'elle tend à adopter de préférence la seconde, qui ne fut absolument suivie qu'à la fin du XIe ou au XIIe siècle (*Voy.* Pascal II). Les suscriptions des grandes bulles cependant se terminent ordinairement par les mots *in perpetuum*. Les dates du couronnement des empereurs d'Occident remplacent définitivement dans les lettres celles des empereurs grecs; celles du pontificat des papes deviennent plus fréquentes dans les grandes bulles. Les simples rescrits ou décrétales indiquent seulement le mois et l'indiction.

On trouve d'une manière à peu près constante sur les bulles du IXe siècle les deux formules de dates dont il existe des exemples antérieurs commençant l'une par ces mots : *scriptum per manum*, et donnant seulement le nom du mois avec l'indiction, l'autre commençant par *Data*, très-rarement, par *Datum*, et précisant le jour du mois, l'année du pape, celle de l'empereur, l'indiction déjà marquée et quelquefois, mais rarement, l'année de l'Incarnation. (*Voy.* les exemples que nous citons sous Nicolas Ier et Jean VIII.)

Les successeurs de Léon III suivent l'exemple qu'il avait donné et forment un monogramme de leur nom au bas des bulles; on en connaît ainsi de Pascal Ier, Grégoire IV, Benoit III, Nicolas Ier, Adrien II, Jean VIII. Ils réunissent quelquefois aux lettres de leurs noms celles du mot *papa*, ou joignent leur monogramme à celui du Christ.

Les auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique* pensaient que cet usage avait été renfermé absolument dans le IXe par la chancellerie pontificale, et que toute bulle postérieure à ce siècle et munie du monogramme du nom du pape, dont il faut bien distinguer le monogramme du *Benevalete*, serait très-suspecte (1). Mgr Marini, tout en croyant à l'extrême rareté des monogrammes apostoliques sur les bulles (2) postérieures au IXe siècle, fait observer cependant que la règle posée par les Bénédictins est un peu absolue. Mgr Marini publie à cette occasion une bulle de l'an 957 en faveur de l'église de Saint-Triphonius à Rome, dont l'original, revenu dans les archives du Vatican, est muni du monogramme du pape Jean XII, ainsi placé : *Anno Deo propitio pontificatus domini nostri* ✝ *duodecimi pape*, etc. (3).

XCVIII. S. Pascal Ier.

817. Pascal Ier, Romain, ordonné le 25 janvier 817, mourut le 11 mai 824, après un pontificat de 7 ans 3 mois 17 jours.

On apprend des lettres de Pascal Ier qu'il y avait alors à Rome un grand nombre de clercs qualifiés de notaires ou notaires du

(1) Beaucoup de papes, comme on l'a vu, ont daté des années de leur pontificat avant l'établissement de leur domination à Rome.

(2) Mgr Marini cite des monogrammes apostoliques gravés sur les apsides des églises de Rome dès le commencement du Ve siècle (*Diplom. pontif.*, pag. 45, 47) ; mais ces faits ne paraissent pas suffire pour en conclure que les papes apposaient à la même époque leurs monogrammes sur les bulles.

(1) *Nouv. Traité de dipl.*, t. VI, p. 497.

(2) Les monogrammes des papes se retrouvent très-fréquemment, après le IXe siècle, sur les monnaies romaines et sur les monuments qu'ils ont élevés ou restaurés.

(3) *Diplom. pontif.*, p. 45-67.

Sacré Palais, et employés dans l'expédition des lettres apostoliques. Le primicier, qui paraît être le même dignitaire que le bibliothécaire, était leur chef. Eckart avait rejeté une bulle de Pascal Ier parce qu'un notaire du Sacré Palais y est nommé, et parce qu'elle est datée de Latran avec l'année de l'Incarnation. Les Bénédictins, en défendant la bulle, font ces judicieuses observations : « Tous les usages doivent avoir un commencement. Ce serait une étrange manière de raisonner, de regarder comme faux l'exemple qui paraît le plus ancien, sous prétexte que l'on n'en découvre aucun qui l'ait précédé. » (T. V, p. 181.) Cette remarque concerne surtout la date du palais de Latran; quant à l'année de l'Incarnation, on en a vu plusieurs exemples avant le pontificat de Pascal Ier.

Années du pontificat.

du 25 janv.	au 24 janv.		du 25 janv.	au 24 janv.	
1re	817	818	5e	821	822
2e	818	819	6e	822	823
3e	819	820	7e	823	824
					au 11 mai
4e	820	821	8e	824	824

XCIX. Eugène II.

824. Eugène II, Romain, ordonné le 14 février 824 suivant Pagi, le 5 juin suivant Fleury, mourut au mois d'août 827, le 27 du mois suivant Fleury.

Années du pontificat.

du 14 fév. ou 5 juin	au 15 fév. ou 4 juin		du 14 fév. ou 5 juin	au 14 fév. ou 4 juin
1re	824	825	3e	826	827
				au	août
2e	825	826	4e	827	827

C. Valentin.

827. Valentin, Italien, sacré dans le mois d'août 827, mourut l'année même de son ordination, le 10 octobre, suivant Fleury.

CI. Grégoire IV.

827. Grégoire IV, Romain, sacré vers la fin de l'année 827, mourut le 11 ou le 25 janvier 844.

On ne connaît pas de bulle pancarte antérieure au règne de Grégoire IV; mais les bulles de ce genre étaient en usage longtemps auparavant. Il n'était plus admis dès lors que les évêques donnassent le titre de *frère* aux papes; Grégoire réprimanda les évêques de France de l'avoir ainsi appelé; bien que lui-même, comme tous ses successeurs, jusqu'à nos jours, aient toujours donné ce nom aux évêques. On trouve quelques lettres de Grégoire IV datées de l'ère de l'Incarnation, encore rarement employée. Ce pape institua en 835 la fête de tous les saints que Louis le Débonnaire fit adopter par les églises de sa dépendance.

Années du pontificat.

de la fin de	à la fin de		de la fin de	à la fin de
1re	827	828	7e	833	834
2e	828	829	8e	834	835
3e	829	830	9e	835	836
4e	830	831	10e	836	837
5e	831	832	11e	837	838
6e	832	833	12e	838	839
13e	839	840	16e	842	843
14e	840	841		au 11 ou 25 janv.	
15e	841	842	17e	843	844

CII. Sergius II.

844. Sergius, Romain, ordonné le 27 janvier 844 suivant Bianchini, le 10 février selon Pagi, mourut le 27 janvier 847, après un pontificat de 3 ans et un jour, en suivant les dates de Bianchini.

Années du pontificat.

du 27 janv. ou 10 fév.	au 26 janv. ou 9 fév.		du 27 janv. ou 10 fév.	au 26 janv. ou 9 fév.
1re	844	845	3e	846	847
				au 27 janv.
2e	845	846	4e	847	847

CIII. S. Léon IV.

847. Léon IV, Romain, élu aussitôt après la mort de Sergius, ne put être sacré que le 11 avril 849, et mourut le 17 juillet 855 après avoir occupé le saint-siége depuis son ordination 6 ans 3 mois 7 jours.

S. Léon datait souvent du jour du mois et de l'indiction, en ajoutant fréquemment dans les grandes bulles l'année de l'empereur et celle de son propre pontificat. Il a marqué quelquefois son rang à la suite de ses prédécesseurs portant son nom; mais il n'est point le premier pape qui ait adopté cet usage, encore rare du reste dans ces siècles, car nous en avons vu des exemples sous Grégoire III et Léon III.

C'est entre ce pape et son successeur que quelques savants protestants, à l'aide de fables accueillies par des chroniqueurs éloignés de 200 ans de cette époque, ont cru pouvoir introniser une femme sur le siége de saint Pierre. Avec beaucoup d'esprit et de science, ils sont parvenus à avancer si bien la mort de Léon IV, à retarder l'élection de Benoît III, qu'ils ont trouvé un petit pontificat de 2 ans et quelques mois, de 854 à 856, pour leur *papesse Jeanne*. Malheureusement tous les monuments contemporains attestent que Benoît III succéda immédiatement à saint Léon, après une vacance de quelques semaines. Il y a plus encore; Mabillon a découvert une bulle originale de Benoît III, écrite sur papyrus (1), dont les éléments chronologiques répondent précisément à l'an 855, une des années mises en réserve par Spanheim et Lenfant dans l'intérêt de la papesse. C'est un des exemples les plus remarquables des secours que la diplomatie peut souvent donner à l'histoire. Mais le vieux proverbe : *pas de fumée sans feu*, a peut-être encore ici raison, et si le saint-siége n'a pas été occupé véritablement par une femme, surprise impossible, il se peut bien que l'Eglise du IXe siècle, comme celle du Xe ait été affligée de quelque Marozie.

Années du pontificat.

du 11 avr.	au 10 avr.		du 11 avr.	au 10 avr.
1re	849	850	3e	851	852
2e	850	851	4e	852	853

(1) Mabillon et les auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique* (t. V, p. 184, pl. LXXIX) ont donné des fac-simile de cette bulle.

5e	853	854			au 17 juill.
6e	854	855	7e	855	855

CIV. Benoît III.

853. Benoît III, Romain, ordonné le 29 septembre 855, mourut le 8 avril 858, après un pontificat de 2 ans 6 mois 11 jours.

Benoît III est le premier pape dans les bulles duquel on trouve le titre de *vicaire de saint Pierre* donné quelquefois à ses prédécesseurs. Quelques-uns des successeurs de Benoît prirent aussi ce titre; mais depuis le XIIIe siècle celui de vicaire de *Jésus-Christ* a prévalu.

Années du pontificat.

	du 29 sept.	au 28 sept.		du 29 sept.	au 28 avril
1re	855	856	3e	857	858
2e	856	857			

CV. Nicolas Ier.

858. Nicolas I, Romain, ordonné le 24 avril 858, mourut le 13 novembre 867, après avoir occupé le saint-siège 9 ans 6 mois 20 jours.

C'est le dernier pape dont Anastase le bibliothécaire ait écrit la vie. Adrien Ier prit, presque sans exception, le premier rang dans les suscriptions de ses lettres et depuis lors cet usage se maintient dans la chancellerie apostolique.

Les archives nationales possèdent une bulle de ce pape du 28 avril 863, écrite sur papyrus en faveur de l'abbaye de Saint-Denis. Elle commence ainsi : *Nicolaus, episcopus servus servorum Dei, dilectis fratribus et filiis nostris venerabili monasterio Sancti Christi martyris Dionysii.*

Les dates sont exprimées par les deux formules : *Scriptum per manum Sophronii notarii regionarii et scriniarii sanctæ romanæ Ecclesiæ, in mense aprile, indictione undecima. Benevalete.*

Data iij Kalendas maias per manum Tiberii primicerii sanctæ sedis apostolicæ, imperante domno piissimo Augusto Hludovico, a Deo coronato, magno pacifico imperatore, anno primo decimo et post consulatum anno quarto decimo, indictione undecima.

Années du pontificat.

	du 24 avr.	au 23 avr.		du 24 avr.	au 23 avr.
1re	858	859	6e	863	864
2e	859	860	7e	864	865
3e	860	861	8e	865	866
4e	861	862	9e	866	867
					au 13 nov.
5e	862	863	10e	867	867

CVI. Adrien II.

867. Adrien II, Romain, sacré le 14 décembre 867, à l'âge de 76 ans, mourut vers la fin de novembre 872, après un pontificat de près de 5 ans.

Années du pontificat.

	du 14 dec.	au 13 dec.		du 14 dec.	au 13 dec.
1re	867	868	4e	870	871
2e	868	869			fin nov.
3e	869	870	5e	871	872

CVII. Jean VIII.

872. Jean VIII, Romain, sacré le 14 décembre 872, mourut le 15 décembre 882, après un pontificat de 10 ans et 2 jours.

La Bibliothèque nationale, à Paris, possède une belle bulle de Jean VIII confirmant les privilèges de l'abbaye de Tournus, dont la date exprimée par les deux formules *scriptum* et *data* comme dans la bulle citée sous Nicolas Ier, répond au 13 octobre 876. Cette pièce, délivrée la 4e année du pontificat de Jean VIII est écrite sur une grande feuille de papyrus de 12 pieds de long sur 2 de large, en caractères lombards. Au haut de la bulle sont trois lignes de grosse écriture arabe qui paraissent indiquer le lieu de fabrication d'où provient le papyrus.

Années du pontificat.

	du 14 dec.	au 13 dec.		du 14 dec.	au 13 dec.
1re	872	873	7e	878	879
2e	873	874	8e	879	880
3e	874	875	9e	880	881
4e	875	876	10e	881	882
5e	876	877			au 15 dec.
6e	877	878	11e	882	882

CVIII. Marin Ier dit Martin II.

882. Marin, né en Toscane, sacré à la fin de décembre 882, mourut au mois de mai 884, n'ayant occupé le saint-siège que 1 an et 5 mois.

Un denier et plusieurs bulles ont conservé le véritable nom de ce pape, qui est Marin et non Martin comme Platina l'appelle dans sa Vie des papes. Les notaires ont marqué ordinairement dans ses grandes bulles le jour du mois, l'année de son pontificat, celle de l'empereur et l'indiction qu'ils comptent tantôt de septembre, tantôt de janvier.

Années du pontificat.

	fin déc.	à fin dec.		fin dec.	à mai
1re	882	883	2e	883	884

CIX. Adrien III.

884. Adrien III, Romain, nommé d'abord Agapet, sacré à la fin de mai 884, mourut au mois de septembre 885, après un pontificat de 1 an 4 mois.

Ce pape est le premier, suivant Mabillon, qui ait changé de nom après son élection.

Années du pontificat.

	fin mai	à fin mai		fin mai	à fin sept.
1re	884	885	2e	885	88

CX. Etienne V.

885. Etienne V, Romain, sacré à la fin du mois de septembre 885, mourut le 7 août 891, après un pontificat de 5 ans 10 mois et quelques jours.

Années du pontificat.

	fin sept.	à fin sept.		fin sept.	à fin sept.
1re	885	886	4e	888	889
2e	886	887	5e	889	890
					au 7 août.
3e	887	888	6e	890	891

CXI. Formose.

891. Formose, Italien, évêque de Porto, premier exemple d'un évêque transféré d'un

autre siége sur celui de Rome, sacré le 19 septembre 891, mourut vers la fin d'avril 896, après avoir tenu le saint-siége 4 ans et 7 mois.

On ne connaît pas de bulle postérieure au pontificat de Formose qui soit datée du consulat des empereurs, *post consulatum ejus*, etc.

Années du pontificat.

	du 19 sept.	au 18 sept.		du 19 sept.	au 18 sept.
1re	891	892	4e	894	895
2e	892	893			à fin avril.
3e	893	894	5e	895	896

CXII. Boniface VI.

896. Boniface VI, Romain, élu pour succéder à Formose, mort 15 jours après son élection, n'est pas compté par quelques auteurs, comme n'ayant pas reçu l'ordination.

CXIII. Etienne VI.

896. Etienne VI, Romain, sacré au mois d'août 896, mourut au mois d'octobre 897.

CXIV. Romain.

897. Romain, né à Rome, ordonné au mois d'octobre 897, mourut en janvier 898, ayant occupé le saint-siége à peu près 4 mois.

CXV. Théodore II.

898. Théodore, Romain, succéda à Romain en 898 après une vacance assez longue dont on ne connaît pas les limites précises, mourut avant le mois de juin 898, après un court et utile pontificat de vingt jours.

CXVI. Jean IX.

898. Jean IX, religieux bénédictin, né à Tivoli, ordonné pape au milieu du mois de juillet 898, mourut le 30 novembre 900, ayant tenu le saint-siége 2 ans 4 mois 15 jours.

Années du pontificat.

	milieu juill.	milieu juill.		milieu juill.	au 30 nov.
1re	898	899	3e	900	900
2e	899	900			

DIXIÈME SIÈCLE.

CXVII. Benoit IV.

900. Benoît IV, Romain, élu et ordonné au mois de décembre 900, mourut au commencement d'octobre 903, après avoir occupé le saint-siége 2 ans et environ 10 mois.

On remarque dans les documents apostoliques de ce siècle plus de régularité que dans ceux des siècles précédents. Les usages suivis par intervalles jusqu'ici tendent à se fixer et à se perpétuer. Les papes se nomment avant les personnes à qui ils écrivent ; leurs bulles commencent, presque sans exceptions, par leur nom suivi de la formule : *Episcopus, servus servorum Dei ;* les priviléges renferment tous à la fin de la suscription la formule *in perpetuum*, et dans le corps de l'acte les menaces d'excommunication dont nous avons vu des exemples précédemment. Les suscriptions des autres bulles se terminent souvent par les mots : *Salutem et apostolicam benedictionem*, mais la formule, qui sera constante dans les siècles suivants, est encore quelquefois allongée ou abrégée.

Les priviléges ont presque tous les deux dates : *scriptum* ou *scripta*, indiquant le nom du notaire ou archiviste qui a écrit la bulle, avec le mois et l'indiction ; et *data* indiquant le nom du bibliothécaire, primicier, secondicier, sacellaire ou nomenclateur *du souverain siége apostolique*, qui a délivré le document, avec le jour précis du mois, l'année du pontificat, l'année de l'empereur, quelquefois l'année de l'Incarnation, et toujours à la fin répétant l'indiction. Les formules des dates dans ce siècle et le suivant finissent assez souvent par *amen ;* plus rarement par : *feliciter amen*. La salutation finale, qui est invariablement *benevalete*, se trouve tracée le plus souvent entre ces deux dates et quelquefois, à partir de Jean XIII, en monogramme.

L'empire d'Occident ayant vaqué de 924 à 962, la date du pontificat prévalut définitivement, et même après la nomination d'un nouvel empereur elle se maintint presque sans exception ; vers la fin du siècle, l'année de l'Incarnation devient d'un usage assez fréquent. Enfin les papes marquent habituellement dans ce siècle leur rang parmi les papes de leur nom qui les ont précédés, usage d'autant plus nécessaire que depuis Adrien III, élu en 884, les souverains pontifes avaient commencé à changer de nom en montant sur le saint-siége.

Bien qu'on trouve encore quelques bulles écrites sur papyrus dans le XIe siècle, monseigneur Marino Marini fait observer que dès le Xe siècle elles furent presque toutes en parchemin.

On a une bulle de Benoît IV datée de la seconde année après la mort de l'empereur Lambert roi d'Italie, *anno* II *post obitum Lamberti*, ce qui montre qu'on ne reconnaissait point alors le nouvel empereur d'Allemagne à Rome.

Années du pontificat.

	de déc.	à déc.		de déc.	au comm. oct.
1re	900	901	3e	902	903
2e	901	902			

CXVIII. Léon V.

903. Léon V, né à Ardée dans le Latium, ordonné le 28 octobre 903, remplacé à la fin du mois de novembre 903, après avoir occupé environ un mois le saint-siége, mourut le 6 décembre.

CXIX. Christophe

903. Christophe, Romain, s'empara du saint-siége vers la fin du mois de novembre 903 et fut remplacé au commencement de juin 904, après un pontificat de 6 mois.

CXX. Sergius III.

904. Sergius III, Romain, élu et ordonné à la place de Christophe, au mois de juin 904, mourut dans le mois d'août 911, après avoir tenu le saint-siége plus de 7 ans.

On a remarqué une bulle où Sergius s'intitule *venerabilis papa servus servorum Dei*, et où on l'appelle à la fin *universalis orbis papa*. Elle est écrite par Melchisedech, pro-

toscriniaire ou premier archiviste et datée par Théodore *archichancelier*. C'est une des plus anciennes bulles où commence à paraître ce dernier titre.

Années du pontificat.

	de juin	à juin		de juin	à juin
1re	904	905	5e	908	909
2e	905	906	6e	909	910
3e	906	907	7e	910	911
					à août
4e	907	908	8e	911	911

CXXI. Anastase III.

911. Anastase III, Romain, ordonné à la fin du mois d'août 911, mourut vers le milieu d'octobre 913, après avoir occupé le saint-siége 2 ans et environ 2 mois.

Années du pontificat.

	de fin août	à fin août		fin août	au mil. d'oct.
1re	911	912	3e	913	913
2e	912	913			

CXXII. Landon.

913 ou 914. Landon, né en Italie, qui occupait positivement le saint-siége au 5 février 914, avait été ordonné, suivant Pagi, le 16 octobre 913. Il mourut le 26 avril 914, après un pontificat qui ne peut excéder 6 mois et 10 jours.

CXXIII. Jean X.

914. Jean X, né à Ravenne, et archevêque de cette ville, fut ordonné pape vers la fin du mois d'avril 914, mourut vers la fin du mois de mai ou au commencement de juin 928, après avoir tenu le saint-siége 14 ans 1 mois et quelques jours.

Années du pontificat.

	fin avr.	à fin avr.		fin avr.	à fin avr.
1re	914	915	9e	922	923
2e	915	916	10e	923	924
3e	916	917	11e	924	925
4e	917	918	12e	925	926
5e	918	919	13e	926	927
6e	919	920	14e	827	928
7e	920	921		fin de mai ou	
				comm. juin.	
8e	921	922	15e	928	928

CXXIV. Léon VI.

928. Léon VI, né en Italie, ordonné vers la fin de juin 928, mourut le 3 février 929, après un pontificat de 7 mois et quelques jours.

CXXV. Étienne VII

929. Etienne VII, né en Italie, peut-être à Rome, ordonné vers le 1er février 929, mourut vers le 12 mars 931, après avoir occupé le saint-siége 2 ans 1 mois et quelques jours.

Années du pontificat.

	1er fév.	au 31 janv.		1er fév.	au 12 mars.
1re	929	930	3e	931	931
2e	930	981			

CXXVI. Jean XI

931. Jean XI, fils d'Albéric, duc de Spolète et de Marozie, ordonné pape le 20 mars 931, à l'âge de 25 ans, mourut au château Saint-Ange, au commencement de janvier 936, après un pontificat de 4 ans et environ 10 mois.

Une bulle de ce pape est expédiée par le trésorier Grégoire, qui s'intitule à la manière byzantine, *Deo amabilis sacellarii*. Les Bénédictins induisent de là que Jean XI, comme plusieurs de ses prédécesseurs, admettaient les Grecs aux plus hautes dignités du clergé romain.

Années du pontificat.

	du 20 mars	au 19 mars		du 20 mars	au 19 mars
1re	931	932	4e	934	935
2e	932	933		au comm. de janv.	
3e	933	934	5e	935	936

CXXVII. Léon VII.

936. Léon VII, né en Italie, peut-être à Rome, ordonné avant le 9 janvier 936, mourut avant le 18 juillet 939, après avoir tenu le saint-siége 3 ans 6 mois et quelques jours.

Une de ses bulles, en faveur de saint Martin de Tours, est datée du règne du roi de France Louis d'outre-mer. Bien que l'empire d'Occident vaquât alors, cette date n'en est pas moins remarquable comme une exception

Années du pontificat.

	av. 9 janv.	av. 9 janv.		av. 9 janv.	av. 9 janv.
1re	936	937	3e	938	639
					av. 9 juill.
2e	937	938	4e	939	939

CXXVIII. Etienne VIII.

939. Etienne VIII, Romain et non Allemand, succéda au plus tard le 19 juillet 939 à Léon VII, et mourut au commencement de novembre 942, après avoir tenu le saint-siége 3 ans 4 mois et quelques jours.

Années du pontificat.

	du 19 juill.	au 18 juill.		du 19 juill.	au 18 juill.
1re	939	940	3e	941	942
					comm. nov.
2e	940	941	4e	942	242

CXXIX. Marin II ou Martin III.

942. Marin ou Martin, Romain, ordonné au plus tard le 11 novembre 942, mourut vers le 25 janvier 946, après un pontificat de 3 ans 2 mois et quelques jours.

Années du pontificat.

	du 11 nov.	au 10 nov.		du 11 nov.	au 10 nov.
1re	942	943	3e	944	945
					vers 25 janv.
2e	943	944	4e	445	446

CXXX. Agapet II.

946. Agapet II, Romain, ordonné entre le 5 et le 14 mars 946, probablement le 8, qui était un dimanche, mourut vers la fin de 955, après un pontificat de 9 ans et environ 10 mois.

Une bulle de ce pape, en faveur du Mont-Cassin, est datée par André, qui se qualifie de *Vicarius sanctæ sedis apostolicæ*. Agapet II scella quelquefois sur soie violette.

Années du pontificat.

	5-14 mars	4-13 mars		5-14 mars	4-13 mars
1re	946	947	6e	951	952
2e	947	948	7e	952	953
3e	948	949	8e	953	954
4e	949	950	9e	954	955
					à déc.
5e	950	951	10e	955	955

CXXXI. Jean XII.

956. Jean XII, Romain, fils du patrice Alberic, et nommé d'abord Octavien, s'empara du saint-siége, à peine âgé de 18 ans, à la mort d'Agapet, fut ordonné au plus tard en janvier 956, déposé en novembre 963, mourut le 14 mai 964, après un pontificat de 8 ans et environ 5 mois.

Mgr Marini a publié une bulle de 957, où Jean XII a apposé le monogramme de son nom, suivant l'usage des papes du IXe siècle. (*Voy.* ci-dessus saint Etienne IV.) La vacance de l'empire d'Occident ayant cessé en 962, par le couronnement d'Othon Ier, les papes reprirent dans leurs bulles la date des empereurs, sans abandonner celle de leur pontificat, devenue habituelle depuis le commencement du siècle et marquée toujours la première. Celle de l'empereur est ainsi énoncée dans une bulle de Jean XII, délivrée par Georges, secondicier du saint-siége apostolique, suivant l'ancienne formule : *Imperii Domini piissimi Augusti Ottonis a Deo coronati magni imperatoris anno* I. Dans les bulles des pontificats suivants, l'année de l'empereur est souvent marquée simplement par ces mots : *Imperante N., anno N.*; et quelquefois remplacée entièrement par l'année de l'Incarnation.

Années du pontificat.

	de janv.	à janv.		de janv.	à janv.
1re	956	957	6e	961	962
2e	957	958	7e	962	963
3e	958	959	8e	963	964
4e	959	960		au 14 mai.	
5e	960	961	9e	964	964

Léon VIII.

963. Léon VIII, élu par le concile en remplacement de Jean XII, le 22 novembre 963, ordonné le 6 décembre, mourut le 17 mars 965 ou vers le commencement d'avril, après avoir tenu le saint-siége 1 an et 4 mois.

CXXXII. Benoit V

964. Benoît, Romain, élu par les Romains à la mort de Jean XII, en mai 964, mourut à Hambourg, le 5 juillet 965, après un pontificat de 1 an et environ 2 mois.

Années du pontificat.

	de mai	à mai		de mai	au 5 juill.
1re	964	965	2e	965	965

CXXXIII. Jean XIII.

965. Jean XIII, Romain, évêque de Narni, ordonné le 1er octobre 965, mourut le 5 ou 6 septembre 972, après avoir tenu le saint-siége 6 ans 11 mois 6 ou 7 jours.

A l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs (*Voy.* S. Léon IV), Jean marqua son rang parmi les papes de son nom, et fit imprimer les têtes de saint Pierre et saint Paul sur le sceau dont il se servit (*Voy.* saint Paul Ier, 93e pape). On remarque dans quelques-unes de ses bulles, que la solution finale *Benevalete*, jusque-là écrite en toutes lettres, commence à être abrégée pour être réduite en monogramme.

Ughelli a publié une bulle que Jean XIII souscrivit lui-même : *manu propria subscripsi*, et que l'empereur, 23 évêques, 3 prêtres, 3 diacres et 1 sous-diacre, confirmèrent aussi de leurs signatures : « Preuve, observent les Bénédictins, que ces souscriptions n'ont pas commencé, comme on le dit, à Léon IX. »

Années du pontificat.

	1er oct.	au 30 sept.		1er oct.	au 30 sept.
1re	965	966	5e	969	970
2e	966	967	6e	970	971
3e	967	968		au 5 ou 6 sept.	
4e	968	969	7e	971	972

CXXXIV. Benoit VI.

972. Benoît VI, né en Italie, peut-être à Rome, ordonné vers la fin de 972, fut jeté en prison et étranglé, à ce que l'on croit, en 974, par les Romains révoltés. La date de sa mort est très-incertaine. (*Voy.* Benoît VII.)

Boniface VII, antipape.

Le diacre Francon, ordonné pape en 974, du vivant de Benoît VI suivant Fleury, après sa mort, suivant Pagi, prit le nom de Boniface VII. Obligé de s'enfuir un mois après, il se retira à Constantinople. Il remonta sur le saint-siége en 984.

CXXXV. Donus II.

Donus II, Italien, fut élu et ordonné après le départ de Boniface. On ignore l'époque précise de son élection et de sa mort. On sait seulement qu'il n'existait plus le 25 décembre 974.

CXXXVI. Benoit VII.

974 ou 975. Benoît VII, Romain, évêque de Sutri, élu pape sur le refus de saint Mayeul, abbé de Cluny, ordonné avant le 25 mars 975 et peut-être dès le 28 décembre 974, mourut le 10 juillet 983.

D'après quelques savants critiques de l'histoire ecclésiastique, Benoît VII ne serait autre que le pape Benoît VI, qui, échappé aux factieux en 974, aurait été peu après restauré sur le saint-siége. Mais d'après les années du pontificat de Benoît VI et Benoît VII, marquées dans leurs bulles, on a constaté la différence des deux pontifes. Remarquons cependant que dans leurs suscriptions, ils se sont intitulés l'un et l'autre, contrairement aux usages de leurs prédécesseurs : *Sanctæ romanæ sedis Apostolicus.*

Dans une bulle du pape Benoît VII, correspondant à la 12e année d'Othon, où l'année du pontificat manque, se trouve la double date de l'Incarnation 979, et celle d'une ère qui aurait dépassé l'ère chrétienne de 28 ans, 1007 : *Datum* VIII *idus maias, imperante domino nostro Ottone anno* XII, *indict.* VII *incarn.* CMLXXIX. *Æra* MVII. Peut-être le co-

piste de la bulle aura-t-il omis un x dans cette dernière date et écrit MVII pour MXVII, ce qui serait exactement l'année de l'ère d'Espagne 1017, correspondant avec l'année 979 de l'Incarnation, car l'ère d'Espagne a précédé de 38 ans l'ère chrétienne. Toutefois les Bénédictins pensent qu'il s'agit ici d'un comput particulier, dont le point de départ serait antérieur seulement de 28 ans à la naissance de Jésus-Christ, et ils regrettent « que nos plus habiles chronologistes aient fait si peu d'attention à cette ère, dont il a été fait usage de temps en temps, au moins durant les xe, xie et xiie siècles. (*Nouv. Traité*, t. V, p. 204.)

Années du pontificat

	du 28 déc. ou 25 mars	au 27 déc. ou 24 mars	du 28 déc. ou 25 mars	au 27 déc. ou 24 mars
1re	974	975	975	976
2e	975	976	976	977
3e	976	977	977	978
4e	977	978	978	979
5e	978	979	979	980
6e	979	980	980	981
7e	980	981	980	982
8e	981	982	982	983
				10 juill.
9e	982	983	—	983
10e	982	—	—	983

CXXXVII. Jean XIV.

983. Jean XIV, né à Pavie et évêque de cette ville, nommé d'abord Pierre, ordonné pape au mois de novembre 983, détrôné par l'antipape Boniface VII, au mois de mars 984, mourut au château Saint-Ange le 20 août 984. Jean XIV ne datait pas de l'année des empereurs.

Boniface VII, antipape.

Rétabli en mars 984, Boniface mourut au mois de mars 985.

Les notaires apostoliques ont calculé les années du pontificat de Boniface VII, à partir de deux époques différentes : les uns en comptant de son installation en 974, les autres de son retour en 984.

Jean XV.

Jean XV, élu après la mort de Jean XIV, mort avant le mois de juillet 985, probablement sans avoir été consacré, n'a pas de rang dans la succession des souverains pontifes. On le compte néanmoins dans la série des papes de son nom.

CXXXVIII. Jean XVI

985. Jean XVI, Romain, ordonné en juillet 985, mourut en 996, dans la 11e année de son pontificat.

La première canonisation solennelle dont l'histoire ecclésiastique fasse mention est celle de saint Ulric d'Augsbourg, par Jean XVI.

Ce pape scella de son *anneau* la confirmation d'un décret du concile de Mayence, en faveur de Corvey, ou la nouvelle Corbie de Saxe. C'est un des rares exemples de sceaux, nécessairement en cire, appliqués sur les bulles des papes, avant l'emploi de l'anneau du pêcheur.

Années du pontificat.

de juillet	à juillet		de juillet	à juillet	
1re	985	986	7e	991	992
2e	986	987	8e	992	993
3e	987	988	9e	993	994
4e	988	989	10e	994	995
5e	989	990	11e	895	996
6e	990	991			

CXXXIX Grégoire V.

996. Grégoire V ou Brunon, fils d'Othon, duc de la France rhénane, ordonné le 3 mai 996, obligé de quitter Rome au mois de mai 997, par Crescentius, qui fait élire Jean XVII, rétabli au mois de février 998, meurt le 4 février 999, à l'âge de 27 ans, après un pontificat de 2 ans 9 mois 1 jour.

Dom Ruinart a publié dans le supplément de la Diplomatique de Mabillon, une bulle de Grégoire V, de l'an 996 ou 997, reconnaissant à l'église de Saint-Martin, de Tours, le privilége d'avoir un évêque particulier. Elle est écrite en caractères cursifs romans-lombardiques. A la fin du xie siècle, on ne lisait déjà plus facilement cette écriture en France, et vers 1076, les chanoines de Saint-Martin furent obligés, pour en avoir une copie, de recourir au talent de l'abbé de Marmoutier. La bulle de plomb qui scellait ce privilége, ne présentait pas les têtes des saints apôtres, que plusieurs prédécesseurs de Grégoire V avaient déjà mises sur leurs sceaux (*Voy.* Paul Ier et Jean XIII), mais que ses successeurs n'adoptèrent définitivement que vers le pontificat de Léon IX au xie siècle. Elle porte d'un côté autour d'une croix, et entre deux cercles concentriques, GREGORII, au ℟, PAPAE

Années du pontificat.

	du 3 mai	au 2 mai		du 3 mai	au 4 fév.
1re	996	997	3e	998	999
2e	997	998			

Jean XVII, antipape.

Jean XVII ou Philagathe, évêque de Plaisance, occupa le saint-siége du mois de mai 997 au mois de février 998.

CXL. Silvestre II

999. Silvestre II, Gerbert, né en Auvergne, successivement moine d'Aurillac, archevêque de Reims et de Ravenne, fut ordonné pape le 2 avril 999, mourut le 11 mai 1003, après un pontificat de 4 ans 1 mois 10 jours.

La chancellerie du saint-siége, qui employa généralement le parchemin dès le xe siècle, se servit encore quelquefois de papyrus sous Silvestre II et ses successeurs du xie siècle. Etienne, comte de Gévaudan, dans la charte de fondation du prieuré de Langogne, dit avoir reçu, étant à Rome, un privilége de Silvestre II, écrit sur parchemin avec un roseau : *In junco marino scriptum in pergameno*. Dom Martène vit une autre bulle du même pape, écrite sur papyrus, aux archives de l'abbaye d'Arles, dans le diocèse de Perpignan.

Années du pontificat

	du 2 avril	au 1er avril		du 2 avril	au 1er avril
1e	999	1000	4e	1002	1003
2e	1000	1001			au 11 mai
3e	1001	1002	5e	1003	1003

ONZIÈME SIÈCLE

CXLI. Jean XVII.

1003 Jean XVII, Sicco ou Socco, né au château de Repizzano, dans la Marche d'Ancône, élu le 9 juin 1003, sacré le 13 juin, mourut le 31 octobre suivant, n'ayant tenu le saint-siége que 4 mois 23 jours.

Désormais, les lettres apostoliques doivent commencer par le nom du pape et la formule *Episcopus servus servorum Dei*. On trouve cependant plusieurs exceptions à cette règle dans les premiers pontificats du siècle.

La salutation initiale *Salutem et apostolicam benedictionem*, termine régulièrement les suscriptions, surtout depuis le pontificat de Grégoire VII. Cette formule sert à distinguer exactement, dès la fin du siècle, les simples lettres, décrétales, rescrits ou petites bulles, des bulles solennelles et des priviléges dont les suscriptions renferment toujours à la fin les mots : *in perpetuum*.

Le salut final *Benevalete*, après avoir été successivement abrégé et exprimé en monogramme dès le pontificat de Léon IX au moins (1048–1054), se perpétue dans cette dernière forme pendant plusieurs siècles. Il est placé fréquemment après toutes les dates.

La clause *Si qua*, anathématisant par des expressions terribles les infracteurs des dispositions du pontife, la clause *Cunctis*, promettant les bénédictions du ciel à leurs observateurs, abondent dans les bulles du XIe siècle. La rédaction n'en était pas encore absolument fixée comme elle le fut dans les formules des siècles suivants. Les malédictions que l'on accumulait dans les bulles et que l'on cherchait à rendre formidables par les expressions les plus exagérées (1), déplurent au bienheureux Pierre Damien, et furent considérablement réduites par Alexandre II et Grégoire VII. Il n'était pas rare de voir reparaître en outre, après les dates, à la fin de la bulle, les formules : *Decernimus ergo ut nulli*, etc., *Si quæ igitur*, etc., *Cunctis autem*, etc., terminées par le mot *Amen*.

Jusqu'au XIe siècle on n'avait vu que de très-rares exemples de bulles souscrites par le pape lui-même et de son nom, à moins qu'elles n'eussent été accordées et dressées dans le sein d'un concile; au temps où nous sommes parvenus, on trouve beaucoup de bulles signées par le pape et les cardinaux, un nombre plus considérable encore signées par les cardinaux seuls. Dans la première moitié du XIIe siècle, le souverain pontife souscrivit fréquemment de son seul nom.

(1) Le modèle du genre est sans doute l'anathème prononcé par Benoît VIII dans une bulle de 1014 contre les usurpateurs des biens de l'abbaye de Saint-Gilles. Menard a donné cette pièce dans son *Hist. de Nîmes*, t. I, pag. 156, et les Bénédictins dans le *Nouveau Traité de diplomatique*, t. V, pag. 215.

Les bulles-patentes, dans lesquelles se trouvaient énumérés, avec une confirmation générale, les priviléges et les possessions des églises ou des monastères, comme nous l'avons rappelé précédemment, furent extrêmement communes dans le XIe et le XIIe siècle. Indépendamment de la formule *In perpetuum* placée à la fin de la suscription et du *Benevalete* tracé à la fin, elles ont quelques caractères particuliers : 1° elles sont toujours scellées en plomb sur lacs de chanvre, de soie ou de cuir ; 2° elles sont souscrites par les papes et les cardinaux ; 3° elles portent, à côté des signatures, la devise du pape, tirée en général des psaumes, et tracée dans l'intervalle circulaire de deux cercles concentriques, au milieu desquels se trouve écrit ou abrégé entre les bras d'une croix, les mots : S. PETRUS, ou S. PETRUS EPISCOPUS ; et S. PAULUS APOSTOLUS, avec le nom du pape régnant; 4° enfin elles conservent les deux dates *scriptum* et *data*, ou quand elles en ont une seule, c'est toujours avec la formule et les notions plus complètes du jour, du mois, de l'année du pontificat, de l'année de l'empereur (qui disparaît sous Benoît IX, 1033–1048), de l'année de l'Incarnation et de l'indiction ; 5° elles portent généralement la date du lieu même où elles ont été dressées. L'usage de la date du lieu, qui n'était pas tout à fait une innovation, puisque nous en avons trouvé plusieurs fois l'emploi dans les temps précédents, ne fut cependant habituel que dès le milieu de ce siècle ; il fut invariable au XIIe (1).

L'année du pontificat, dont nous avons trouvé des exemples toujours de moins en moins rares depuis trois siècles, est dès maintenant constante. L'année de l'Incarnation, qui n'est réunie à celle du pontificat que dans les bulles les plus solennelles, commence généralement dans la chancellerie romaine, depuis Léon IX, au 25 mars, et l'indiction au 1er septembre; mais quelquefois on compte l'une et l'autre à partir du 1er janvier. Remarquons enfin que les bulles moins solennelles, bien que scellées en plomb, n'eurent en général d'autres dates depuis le pontificat de Grégoire VII jusqu'en 1200 environ, que le nom du lieu et le jour du mois d'après les calendes, nones ou ides de l'ancien calendrier romain.

Tels sont les usages généraux de la chancellerie du saint-siége au XIe siècle ; on ne sera pas étonné cependant, en parcourant les documents apostoliques de ce temps, d'y trouver plus d'une dérogation, et nous aurons l'occasion d'en remarquer quelques-unes dans les notes suivantes.

CXLII. Jean XVIII.

1003. Jean XVIII, Romain, cardinal de Saint-Pierre, nommé Phasian, ordonné pape

(1) Il s'affermit principalement à l'occasion des fréquents et longs voyages que les papes furent contraints d'entreprendre pour se mettre à couvert de la violence des antipapes, qui se multiplièrent beaucoup dans les siècles où nous entrons. (*Nouv. Traité de dipl.*, t. V, p. 212.)

le 26 décembre 1003, abdiqua sur la fin du mois de mai 1009, mourut, suivant Fleury, le 18 juillet de cette année. Il se contentait quelquefois, dans ses bulles, d'un titre analogue à celui des évêques : *Johannes, gratia Dei, romanæ sedis episcopus.*

Années du pontificat.

	du 26 déc.	au 25 déc.		du 26 déc.	au 25 déc.
1re	1003	1004	4e	1006	1007
2e	1004	1005	5e	1007	1008
					fin mai
3e	1005	1006	6e	1008	1009

CXLIII. Sergius IV.

1009. Sergius IV, Romain, évêque d'Albano, nommé d'abord Pierre Bocca di Porco, élu pape entre le 17 juin et le 24 août 1009, mourut avant le 6 juillet 1012, peut-être au mois de mai.

Années du pontificat.

	du 24 août	au 25 août		du 24 août	av. 6 juill.
1re	1009	1010	3e	1011	1012
2e	1010	1011			

CXLIV. Benoit VIII.

1012. Benoît VIII, évêque de Porto, né à Tusculum, nommé d'abord Jean, ordonné pape, au plus tard le 6 juillet 1012, mourut vers la fin du mois de juillet 1024, après un pontificat de 12 ans et quelques jours. Benoît VIII et son successeur Jean XIX, commencent quelquefois leurs bulles par le monogramme du Christ.

Années du pontificat.

	du 6 juill.	au 5 juill.		du 6 juill.	au 5 juill.
1re	1012	1013	8e	1019	1020
2e	1013	1014	9e	1020	1021
3e	1014	1015	10e	1021	1022
4e	1015	1016	11e	1022	1023
5e	1016	1017	12e	1023	1024
6e	1017	1018			fin juill.
7e	1018	1019	13e	1024	1024

CXLV. Jean XIX.

1024. Jean XIX, duc et sénateur de Rome, nommé d'abord Romain, succéda à Benoît VIII, son frère, au mois d'août 1024, et mourut vers la fin du mois de mai 1033, après avoir tenu le saint-siège 8 ans et environ 10 mois.

Pèlerin, ou *Peregrinus*, archevêque de Cologne, avait sous son pontificat le titre de bibliothécaire ou chancelier du saint-siége apostolique. Herman et Annon, successeurs de Pèlerin, étaient de même archi-chanceliers apostoliques sous Léon IX et Alexandre II. Un cardinal-évêque les suppléa souvent auprès des papes pour l'expédition des bulles.

Années du pontificat.

	d'août	à août		d'août	à août
1re	1024	1025	6e	1029	1030
2e	1025	1026	7e	1030	1031
3e	1026	1027	8e	1031	1032
4e	1027	1028			fin mai
5e	1028	1029	9e	1032	1033

CXLVI. Benoit IX.

1033. Benoît IX, nommé d'abord Théophylacte, fils d'Albéric, comte de Tusculum, neveu de Benoît VIII et de Jean IX, fut élevé encore adolescent sur le saint-siége, en 1033. Obligé souvent de quitter Rome et toujours rétabli par le secours des comtes de Tusculum, il abdiqua enfin le 17 juillet 1048.

La date des années de l'empereur paraît pour la dernière fois dans les bulles de Benoît IX. On remarque aussi que l'indication du mois qui était répétée, surtout depuis le commencement du siècle, à la fin de la seconde formule des dates commençant par le mot *data*, ne l'est plus après ce pontificat.

Années du pontificat.

	de	à		de	à
1re	1033	1034	9e	1041	1042
2e	1034	1035	10e	1042	1043
3e	1035	1036	11e	1043	1044
4e	1036	1037	12e	1044	1045
5e	1037	1038	13e	1045	1046
6e	1038	1039	14e	1046	1047
7e	1039	1040			17 juill.
8e	1040	1041	15e	1047	1048

Silvestre III.

Jean, évêque de Sabine, occupa le saint-siége pendant 3 mois, au commencement de l'année 1044.

CXLVII. Grégoire VI

1044. Grégoire VI, archi-prêtre de l'église romaine, nommé d'abord Jean Gratien, obtint la cession du pontificat de Benoît IX, au mois de mai 1044 suivant Pagi, fut déposé comme simoniaque à la Noël 1046, et mourut en Allemagne.

Années du pontificat.

	de mai	à mai		de mai	au 25 déc.
1re	1044	1045	3e	1046	1046
2e	1045	1046			

CXLVIII. Clément II.

1046. Clément II, nommé Suidger, de la maison des ducs de Hornebourg, évêque de Bamberg, élu le jour de Noel 1046, mourut le 9 octobre 1047, n'ayant occupé le saint-siége que 9 mois et 15 jours.

CXLIX. Damase II.

1048. Damase II, nommé d'abord Pappon, évêque de Brixen, fut ordonné le jour même de l'abdication de Benoît IX, 17 juillet 1048, et mourut le 8 août 1048, n'ayant occupé le saint-siége que 23 jours.

CL. S. Léon IX.

1048. Léon IX, nommé d'abord Brunon, fils de Hugues, comte d'Egesheim, près Colmar, en Alsace, né en 1002, évêque de Toul depuis 22 ans, fut élu pape à Worms, vers la fin de 1048, reconnu à Rome le 2 février 1049, sacré et intronisé le 12 du même mois. Il mourut le 19 avril 1054, après un pontificat de 5 ans 2 mois et 8 jours.

Suivant Papebrock et d'autres savants, Léon IX aurait introduit de nombreux changements dans la rédaction des lettres apostoliques Il aurait le premier employé l'année de l'Incarnation et l'année du pontificat, supprimé l'année des empereurs, compté l'indiction du 1er janvier au lieu du 1er septem-

bre, signé les priviléges avec les témoins (*Voy.* Jean XIII); marque son rang numérique parmi les papes de son nom.

Les auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique* se sont attachés à prouver qu'il y avait des exemples authentiques de tous ces usages antérieurs au pontificat du saint Léon, et nous avons eu soin de les faire successivement remarquer dans les siècles précédents, d'après les Bénédictins. Néanmoins, le pontificat de Léon IX est une époque remarquable, comme le temps où tous ces usages, encore variables, furent décidément adoptés et suivis avec plus de régularité qu'ils ne l'avaient été encore; si ce n'est immédiatement, du moins peu après et à son exemple.

Léon IX ne suit pas toujours les habitudes qu'il avait adoptées. A son titre d'*évêque serviteur des serviteurs de Dieu*, il ajoute de temps en temps, *vicaire de saint Pierre*, ou : *Par la grâce de Dieu, pape du saint-siége apostolique*; ses bulles renferment dans leurs formules d'autres variations qu'il serait trop long de rapporter. Il a compté quelquefois l'indiction du 1er septembre; ses dates sont exprimées tantôt par *Datum*, *Actum*, et tantôt par *Scriptum*, *Datum*, plus souvent par la seule formule *Datum*.

Si Léon IX n'est point l'auteur de tous les changements diplomatiques qu'on lui a attribués, on peut considérer comme des innovations les circonstances suivantes : 1° la réduction entière du *Benevalete* en monogramme, dans la forme qu'il a conservée depuis : car on s'était contenté jusque-là (*Voy.* Jean XIII) d'abréger diversement le mot même de la salutation; et 2° la représentation des têtes de saint Pierre et saint Paul (1), sur le sceau des papes qu'on ne connaît antérieurement (par exception) que sur une bulle de Paul Ier du VIIIe siècle. Les successeurs de saint Léon adoptèrent ce sceau après Urbain II, et le reproduisirent à peu près dans la même disposition.

Les têtes des saints apôtres sont séparées par une croix; au-dessus se trouvent ces inscriptions SPA, qu'on a lues *Sanctus Paulus* ou *Sanctus Paulus apostolus*, SPE *Sanctus Petrus* ou *Sanctus Petrus episcopus*. De l'autre côté de la bulle, le nom et le titre : LEO PP. Léon IX, du reste, dans le même temps qu'il employait ce sceau, se servait aussi d'un autre type où ne figuraient point les saints apôtres.

Les plombs rattachés ordinairement au parchemin ou au papyrus par des cordelettes de chanvre, furent plus souvent, depuis saint Léon, appliqués sur de petites courroies, et peu après sur des lacs de soie dont on s'était servi quelquefois sous les pontificats précédents (1).

Les deux cercles concentriques où quelques papes avaient déjà inscrit leur devise, furent adoptés par Léon IX et conservés par leurs successeurs.

Années du pontificat.

	du 12 fév.	au 11 fév.		du 12 fév.	au 11 fév.
1re	1049	1050	4e	1052	1053
2e	1050	1051	5e	1053	1054
					19 avr.
3e	1051	1052	6e	1054	1054

CLI. Victor II

1055. Victor II, nommé d'abord Géberhard, fils du comte de Calw, en Souabe, était évêque d'Eichstadt, quand il fut élevé au saint-siége en mars 1055. Son sacre et son intronisation eurent lieu le 13 avril suivant. Il mourut le 28 juillet 1057, après un pontificat de 2 ans 3 mois 16 jours.

Les notaires ou archivistes de Victor II ne suivirent pas fidèlement les usages mis en pratique sous Léon IX, et revinrent souvent aux formules de ses prédécesseurs. Un de ses sceaux représente d'un côté saint Pierre recevant une clef d'une main céleste, avec la légende : TVPMENAVE LIQSTI SVSCIPE CLAVEM (*Tu pro me navem liquisti, suscipe clavem*); de l'autre côté, la ville de Rome : AVREA ROMA, avec l'inscription : VICTORIS PAPÆ II.

Années du pontificat.

	du 13 avr.	au 12 avr.		du 13 avr.	au 28 juill.
1re	1055	1056	3e	1057	1057
2e	1056	1057			

CLII. Etienne IX

1057. Etienne IX, nommé auparavant Frédéric, fils de Gothelon, duc de Basse-Lorraine, cardinal de Saint-Chrysogone, abbé du Mont-Cassin, élu pape le 2 août 1057 et sacré le lendemain, mourut le 29 mars 1058, n'ayant tenu le saint-siége que 7 mois 27 jours.

Grégoire, notaire et archiviste d'Etienne IX, se qualifie quelquefois de *camérier*, titre que l'on n'avait pas vu paraître encore. Une de ses bulles porte deux dates différentes. La première du 19 novembre, jour où le notaire l'avait écrite, *scriptum*, etc.; l'autre du 22, jour où le bibliothécaire l'avait remise, *datum*, etc. Etienne IX avait fait re-

(1) Si l'espace dont nous pouvons disposer nous permettait de nous arrêter aux questions agitées à l'occasion de la position du nom de saint Paul à la droite, c'est-à-dire à la place d'honneur, sur les sceaux du moyen-âge, on verrait combien sont vaines les théories qu'elles ont suggérées. Il nous suffirait de rappeler les observations des Bénédictins (*Dipl.*, t. IV, p. 302, 303), montrant que sur le plus ancien sceau où figurent les têtes des saints apôtres, celui de Paul Ier, au VIIIe siècle, le nom de saint Pierre est à la droite ou le premier; que, sur les cercles concentriques tracés vis-à-vis du *Benevalete*, le nom de saint Pierre est toujours le premier; et qu'enfin, quand les papes n'ont représenté qu'une seule effigie et inscrit qu'un seul des deux noms des apôtres sur leur sceau (*Voy.* Victor II, Etienne IX, Nicolas II, successeurs de Léon IX) c'est toujours l'effigie et le nom de saint Pierre. Si, à partir de Léon IX, saint Pierre cède la droite de la croix à saint Paul, il est probable que cela tient uniquement à un premier oubli de l'inversion dans la gravure du sceau.

(1) La Rose d'or pourrait être, d'après les Bénédictins, une institution de Léon IX (*Nouv. Traité*, t. V, p. 221; cf., p. 247).

présenter sur son sceau saint Pierre en habits pontificaux, paissant à genoux les brebis de Jésus-Christ, qui, élevé dans les nues, lui adresse ces paroles gravées en légende : *Si diligis me, Petre, pasce agnos meos.*

BENOIT X, ANTIPAPE.

Jean, évêque de Velletri, fut placé sur le saint-siége par la faction des comtes de Tusculum le 30 mars 1058, et s'y maintint jusqu'au 18 janvier 1059, 9 mois et environ 20 jours.

CLIII. NICOLAS II.

1058. Nicolas II, appelé auparavant Gérard, né dans le royaume de Bourgogne, évêque de Florence, fut élu pape à Sienne le 28 décembre 1058, et sacré le 18 janvier 1059. Il mourut le 21 ou 22 juillet 1061, après un pontificat de 2 ans 6 mois 4 ou 5 jours.

Depuis le pontificat de Nicolas II, la formule des dates dans les bulles priviléges fut presque uniformément disposée ainsi : Le lieu, le jour du mois, l'*année du Seigneur* (que l'on appela invariablement année de l'Incarnation dès le pontificat d'Alexandre II, successeur de Nicolas), puis l'année du pontificat et l'indiction. Dans les bulles de Nicolas II, datées de Rome, on a pris le commencement de l'année au 1er janvier ; dans celles de Florence au 25 mars, suivant l'usage différent des deux pays. Nicolas II eut un sceau assez semblable à celui de Victor II que nous avons décrit. Du côté où saint Pierre reçoit la clef céleste se trouve cette inscription : † TIBI PETRE DABO CLAVES REGNI COELORVM ; au revers la ville de Rome avec l'exergue : AVREA ROMA. Sur un autre exemplaire se trouve la légende : † NICOLAI PAPÆ SECVNDI.

Années du pontificat.

du 18 janv.		au 17 janv.	du 17 janv.		21-22 juill.
1re	1059	1060	3e	1061	1061
2e	1060	1061			

CLIV. ALEXANDRE II.

1061. Alexandre II, nommé auparavant Anselme Badage, Milanais, évêque de Lucques, fut sacré et couronné pape le 30 septembre 1061. Il mourut le 21 avril 1073, après un pontificat de 11 ans 6 mois 22 jours.

Il est nommé quelquefois dans ses bulles *Alexander junior*, au lieu d'*Alexander secundus*. On doit remarquer qu'à partir d'Alexandre II il y a eu simultanément à la cour de Rome plusieurs bibliothécaires (ou chanceliers) chargés d'expédier les lettres pontificales. C'est à ce pape que le B. Pierre Damien se plaignit de la multiplicité des formules comminatoires que l'on insérait dans les bulles pour des causes quelquefois peu importantes ; et c'est à partir de son pontificat que l'on voit diminuer la violence de ces anathèmes.

Alexandre II a eu plusieurs sceaux. Sur l'un de ses types il est représenté lui-même, d'après les Bénédictins *Dipl.*, t. IV, p. 308 (nous croirions plutôt que le buste est celui de saint Pierre), avec ces paroles de Jésus-Christ en légende : *Quod nectes nectam, quod solves ipse resolvam.*

Années du pontificat.

du 30 sept.		au 29 sept.	du 30 sept.		au 29 sept.
1re	1061	1062	7e	1067	1068
2e	1062	1063	8e	1068	1069
3e	1063	1064	9e	1069	1070
4e	1064	1065	10e	1070	1071
5e	1065	1066	11e	1071	1072
					21 avr.
6e	1066	1067	12e	1072	1073

HONORIUS, ANTIPAPE

Cadalous, évêque de Parme, élu à Bâle le 28 octobre 1061, à l'instigation de l'impératrice Agnès, fut condamné par les évêques d'Allemagne le 27 octobre 1062.

CLV. GRÉGOIRE VII

1073. Grégoire VII, nommé d'abord Hildebrand, né près de Soana, en Toscane, successivement abbé de Sainte-Marie du Mont-Aventin, de Cluny et de Saint-Paul de Rome, élu pape malgré lui le 22 avril 1073, sacré le 30 juin suivant, mourut le 25 mai 1085, après un pontificat de 11 ans 10 mois 26 jours. Grégoire VII est le dernier pape qui ait attendu le consentement de l'empereur d'Allemagne pour faire procéder à son sacre.

La suscription des lettres de Grégoire VII antérieures à cette solennité est ainsi conçue : *Gregorius in Romanum pontificem electus salutem in Domino Jesu Christo*, ou *in Christo Jesu ;* après son ordination elle fut presque invariablement ainsi : *Episcopus servus servorum Dei. — Salutem et apostolicam benedictionem.* Quelquefois cette salutation est conditionnelle : *Si obedieris ;* quelquefois, par des motifs de mécontentement, elle est supprimée ou remplacée par cet avertissement : *Debitæ sollicitudinis exhortationem.* Les mots *In perpetuum* terminaient toujours les suscriptions des priviléges

Grégoire VII a rarement daté ses bulles de l'année de son pontificat ; il n'a pas employé davantage l'année de l'Incarnation. En général il se contente de dater du lieu, du jour du mois, qu'il compte d'après l'ancienne division romaine ou d'après la série continue des jours et de l'indiction. Il commençait l'indiction au 1er septembre et l'année au 25 mars, 3 mois après l'ouverture de notre présente année ; mais il semble néanmoins qu'il en ait pris quelquefois le commencement au 25 mars de l'année précédente, suivant le calcul pisan, lequel est en avance sur l'année commune de 9 mois et 7 jours (1). On a remarqué que les dates de ses bulles d'excommunication commençaient par *Actum* au lieu de *Data.*

Comme son prédécesseur, il supprima de ses priviléges les longs et effrayants anathèmes lancés contre les infracteurs qu'il se borne à séparer du sein de l'Eglise. Grégoire VII ordonna que le nom de *Pape* serait à l'avenir réservé au seul évêque de

(1) Au 25 mars 1851, les Pisans auraient commencé l'année 1852.

Rome. On lui attribue aussi la constitution qui obligeait les archevêques à se rendre à Rome ou à y députer un représentant pour recevoir le *pallium*.

Années du pontificat.

	du 30 juin	au 29 juin		du 30 juin	au 29 juin
1e	1073	1074	7e	1079	1080
2e	1074	1075	8e	1080	1081
3e	1075	1076	9e	1081	1082
4e	1076	1077	10e	1082	1083
5e	1077	1078	11e	1083	1084
					25 mai
6e	1078	1079	12e	1084	1085

CLEMENT III, ANTIPAPE.

Guibert, archevêque de Ravenne, fut élu pape le 25 juin 1080 par les partisans de l'empereur Henri IV, et prit le nom de Clément III. Il mourut à Cita di Castello à la fin de septembre 1100.

CLVI. VICTOR III.

1086. Victor III, nommé auparavant Didier, de la maison des ducs de Capoue, abbé du Mont-Cassin, fut élu pape, après une vacance d'un an, le 24 mai 1086, refusa longtemps d'accepter la tiare, consentit enfin à être sacré le 9 mai 1087, et mourut après 4 mois 7 jours de pontificat, le 16 septembre 1087.

CLVII. URBAIN II.

1088. Urbain II, nommé auparavant Othon ou Odon, fils d'Eucher, seigneur de Lagery, près de Reims, d'abord moine de Cluny, puis évêque d'Ostie, fut élu et intronisé le 12 mars 1088, après une vacance de 5 mois 20 jours, mourut le 29 juillet 1099, après un pontificat de 11 ans, 4 mois 18 jours.

Les distinctions que nous avons précédemment signalées entre les grandes et les petites bulles deviennent surtout sensibles à partir de ce pontificat. On abandonne alors l'usage d'inscrire deux dates dans les bulles : le *Scriptum* est supprimé et le *Datum* ou *Data* (1) seul conservé. Les notations chronologiques sont toujours plus nombreuses dans les grandes que dans les petites bulles; les premières se distinguent en outre par la formule : *Episcopus servus servorum Dei* et la clause *In perpetuum*, que l'on voit pour la première fois remplacée dans quelques bulles d'Urbain II par les mots : *Ad perpetuam rei memoriam*. Cette dernière formule ne fut généralement employée qu'au XIIIe siècle. Dès le pontificat d'Urbain II, *Salutem et apostolicam benedictionem* est le caractère ordinaire des petites bulles.

La chancellerie de ce pape employa tantôt le calcul moderne qui ouvre l'année au 1er janvier, tantôt le calcul florentin qui en recule le commencement au 25 mars, et quelquefois le calcul pisan qui le prend dès le 25 mars de l'année précédente (*Voy.* Grégoire VII). L'indiction est comptée indifféremment du 1er septembre ou du 1er janvier. Une irrégularité à laquelle il faut donner plus d'attention, c'est que dans plusieurs lettres d'Urbain II il paraîtrait, suivant les Bénédictins, qu'on a calculé son pontificat à partir d'une année postérieure à celle d'où il est compté ordinairement, c'est-à-dire de 1089 au lieu de 1088.

En 1090 Hildesculicus, datant une de ses lettres, prend la qualité de *vice-chancelier*. Les Bénédictins n'ont pas remarqué d'exemple de ce titre antérieur à celui-ci. Le chancelier du saint-siége était alors Jean Cajetan ou de Gaëte, religieux du Mont-Cassin, devenu pape en 1118 sous le nom de Gélase II, créé cardinal et mis à la tête de la chancellerie romaine pour y rétablir l'ancienne élégance du style, au rapport de Paradolli d'Alatri, contemporain. Une bulle de 1088 est ainsi datée : *Data Lateraní* VII *kalend. aprilis anno ab incarnatione Domini secundum Dionysium* 1098, *secundum vero certiorem Evangelii probationem* 1121, *indictione* VI, *epacta* XV, *concurrente* IV. Les actes publics admettaient alors presque toutes ces dates ; et l'on voit, nous ne disons pas des clercs-notaires, mais les plus fameux historiens de ce siècle et du suivant apposer, avec une affectation continuelle, les années de l'Incarnation, suivant cette prétendue certitude évangélique, à l'ère vulgaire, apportée en Occident par Denys le Petit. *Nouv. Traité*, t. V, p. 245 (1).

Comme plusieurs de ses prédécesseurs, Urbain II a employé différents sceaux; ses successeurs se sont généralement tenus à un seul type.

Heineccius a publié un de ceux d'Urbain II dont les deux faces portent des inscriptions sans autre emblème qu'une croix. On lit d'un côté :

—	—
.S.	.S.
PE	PAU
TRVS	LUS

Au revers :

VRBA
NVS II
PP.

Un autre sceau du même pape suspendu à une bulle de 1099, porte les mêmes légendes avec cette seule différence que les noms des apôtres sont permutés de place. Enfin il paraît certain qu'Urbain II a employé un troisième sceau où figuraient les têtes de saint Pierre et saint Paul à côté des noms des apôtres. On se souvient que ces emblèmes, signalés au VIIIe siècle dans le sceau de saint Paul Ier, avaient été repris par saint Léon IX au milieu du XIe siècle. Dès le pontificat de Pascal II, successeur immédiat d'Urbain, ils devinrent le type définitif et se trouvent presque sans exception sur toutes les bulles.

(1) *Data* est encore plus ordinaire dans les bulles d'Urbain II que *Datum*, qui devint général au XIIe siècle.

(1) La cathédrale de Metz conservait autrefois un manuscrit de formules pour la rédaction des lettres et priviléges que l'on croit du pontificat d'Urbain II. Si ce manuscrit existe encore, il serait curieux de le comparer à l'ancien *Liber diurnus pontificum Romanorum* des VIIe et VIIIe siècles.

Années du pontificat.

	du 12 mars	au 11 mars		du 12 mars	au 11 mars
1re	1088	1089	7e	1094	1095
2e	1089	1090	8e	1095	1096
3e	1090	1091	9e	1096	1097
4e	1091	1092	10e	1097	1098
5e	1092	1093	11e	1098	1099
					29 juill.
6e	1093	1094	12e	1099	1099

DOUZIÈME SIÈCLE.

CLVIII. Pascal II.

1099. Pascal II, nommé auparavant Rainier, né à Bléda près de Viterbe, dans les Etats du saint-siége, abbé de Saint-Laurent hors des Murs, près de Rome, élu pape le 13 août 1099, « revêtu par force de la chape d'écarlate qui était alors un ornement propre au pape, » et sacré le lendemain 14 août, mourut le 18 ou 21 janvier 1118, après avoir tenu le saint-siége 18 ans 5 mois 5 ou 8 jours.

Comme dans le siècle précédent, et ici peut-être sans une seule exception, les bulles du XIIe siècle, quel que soit leur objet, renferment au début le nom du pape et le titre de *Servus servorum Dei*. L'invocation, qui commence à paraître après les premiers pontificats du siècle, est placée régulièrement avant le nom du pape quand on l'emploie. La suscription des bulles renfermant des dénombrements de propriétés et de droits, ou bulles priviléges, se termine généralement par les mots : *In perpetuum*, dont le dernier est presque toujours abrégé ; très-rarement par la formule : *In perpetuam memoriam*. Dans les grandes bulles qui renouvellent seulement quelque privilége particulier, qui établissent des points de discipline, qui décident des procès ou en délèguent le jugement à des commissaires, etc., la suscription porte à la fin : *Salutem et apostolicam benedictionem*. Ce salut se trouve cependant quelquefois sur les bulles pancartes. Les clauses : *Si quis autem*, *Nulli ergo*, dont on a vu la trace dès le VIIe siècle, passent maintenant, en formules presque invariables, dans toutes les grandes bulles. Elles n'existent pas dans les simples lettres des papes qu'il n'est guère possible de distinguer des grandes bulles que par l'absence des formules prohibitoires.

Les bulles les plus solennelles sont munies des signatures du pape et des cardinaux, ces dernières précédées généralement d'une croix et suivies du mot *subscripsi* ou des deux SS. qui le remplacent et d'où sont venus les paraphes. La souscription apostolique est conçue en ces termes : *Ego N. catholicæ Ecclesiæ episcopus subscripsi;* mais rien n'indique que le pape traçât lui-même ces mots de sa propre main. La différence très-marquée entre l'écriture de cette souscription et l'écriture du corps de la bulle ne prouve rien, car il est certain que le pape chargeait presque toujours son bibliothécaire ou chancelier de l'écrire à sa place. On peut faire la même observation au sujet de la devise du souverain pontife, écrite d'une main particulière entre les deux cercles concentriques, qui continuent à être tracés sur les grandes bulles. Il y a plus de probabilité que les papes des siècles précédents tracèrent eux-mêmes la formule de leur souscription, surtout quand elle renferme les mots *Propria manu subscripsi*; et nous verrons plus tard que depuis le XVe siècle les papes ont signé réellement une certaine nature de lettres apostoliques.

En général, aux XIIe et XIIIe siècles, époque où les bulles solennelles abondèrent, les cercles concentriques sont à gauche, le monogramme du *Benevalete* à droite ; au milieu des deux figures se trouve la souscription du pape sans croix initiale ; puis au-dessous se succèdent sur plusieurs colonnes celles des cardinaux. Après les souscriptions vient la date, dont les éléments sont énoncés dans cet ordre : le mot *Datum* souvent abrégé et qui remplace *Data* après Urbain II ; le nom du lieu, très-fréquemment le palais de Latran où les papes résidaient alors ; le nom et les qualités du dataire, le jour du mois, l'indiction, l'année de l'Incarnation que l'on désigne dès le pontificat d'Urbain II par les mots *Anno incarnationis dominicæ*, au lieu d'*anno Domini*, employé précédemment, et enfin l'année du pontificat.

Les premiers papes du XIIe siècle comptèrent souvent l'année de l'incarnation d'après le système de Pise qui devance de 9 mois le calcul ordinaire (1) ; quelquefois ils commencèrent l'année au 1er janvier, mais plus généralement, dès le milieu du siècle, ils en calculèrent l'ouverture au 25 mars.

Les notaires apostoliques se nommaient alors *notaires du sacré palais de Latran*. Ils cessèrent entièrement de dater et de souscrire les bulles après le pontificat de Gélase II, et l'ancienne formule *Scriptum*, etc., déjà bien négligée depuis le siècle précédent, fut dès lors totalement supprimée. Les bibliothécaires chargés de la rédaction et de l'expédition des bulles ne prirent plus que le titre de *chancelier* depuis Célestin II.

Les petites bulles ou bulles non solennelles, infiniment plus nombreuses que les autres, n'ont en général d'autres dates que celles du lieu et du jour du mois d'après les calendes, nones ou ides. Grégoire VIII ajouta l'indiction ; Clément III la supprima après l'avoir adoptée, et la remplaça par l'année du pontificat. Les successeurs de Clément III suivirent uniformément son exemple jusqu'au pontificat d'Eugène IV (1431-1447), et datèrent même de la même manière leurs plus grandes bulles.

Les sceaux étaient apposés indistinctement à toutes les bulles. Ils représentent désormais, presque sans exception, les têtes des saints apôtres séparées par une croix, au-dessus de laquelle sont gravées les lettres S. P. A., *Sanctus Paulus apostolus*, S. P. E., *Sanctus Petrus episcopus*. Au revers, le nom

(1) *Voy.* ci-dessus, col. 62.

du pape avec les deux lettres PP. *papa* [Pap. les observations sur les sceaux de saint Léon IX (1048-1054) et Urbain II (1088-1099). On ajouta plus tard à ces dernières lettres les chiffres indiquant le rang numérique du pape parmi les souverains pontifes de son nom. A partir de Clément VI, au XIVe siècle, plusieurs papes insérèrent leurs armes particulières dans le sceau apostolique.

Jusqu'au milieu du XIIe siècle les lacs de soie auxquels pendait la bulle de plomb n'avaient point de couleur fixe. Sous Adrien IV (1154-1159), prédécesseur d'Alexandre III, ils commencèrent à être mi-partie de jaune et de rouge, couleurs qu'ils ont gardées depuis. On a remarqué que pendant près de 60 ans, depuis Alexandre III jusqu'à Honorius III (1159-1227), et sous quelques-uns de leurs successeurs, la teinture de la soie rouge fut si mauvaise qu'elle a aujourd'hui complétement perdu si couleur. Sur la fin du XIIe siècle et jusque vers le milieu du XIIIe, il y a quelques lacs d'une seule couleur et quelques-uns de trois, blanc, jaune et rouge ou brun. Telles sont les observations des Bénédictins. Mgr Marino Marini, bien à même de les vérifier, remarque qu'il ne faut pas en faire des règles de critique trop rigoureuses. D'après le savant préfet des archives du Vatican, la chancellerie romaine a employé à peu près indistinctement à toutes les époques les lacs de diverses couleurs. Après le XIIe siècle, par exemple, où les lacs rouge et jaune auraient été presque exclusivement employés, suivant nos savants diplomatistes, la chancellerie a souvent scellé comme auparavant sur soie violette.

Pascal II écrivit à l'archevêque de Reims une lettre dans laquelle le pluriel était constamment employé. C'est peut-être le dernier monument apostolique rédigé en cette forme. On remarque cependant encore quelques pluriels dans les lettres postérieures de Pascal II et dans celles de ses successeurs aux évêques ou aux abbés, car dès lors les papes n'adressaient plus la parole qu'au singulier aux princes et aux rois. Après le pontificat d'Eugène III (1145-1154), on ne trouve plus un seul exemple de pluriel : et dès le fin du XIIe siècle, on regarderait comme un caractère certain de fausseté l'emploi d'un terme pluriel adressé à une seule personne, ecclésiastique ou laïque dans tout ressort pontifical.

Il règne une grande irrégularité dans la manière dont les lettres de Pascal ont été datées. Tantôt l'année de l'Incarnation est prise du 1er janvier, tantôt du 25 décembre, mais plus souvent du 25 mars précédent, à la manière des Pisans. Non content de ses différents modes de calculer, le chancelier de la cour romaine, Jean Gaëtan (devenu plus tard Gélase II), qui était un très-savant chronologiste, en imagina un nouveau, dans l'espérance de concilier le système de Denis le Petit et celui de Pise. En remontant de trois mois encore, c'est-à-dire jusqu'au 1er janvier, au delà du commencement de l'année pisane, il était parvenu à s'éloigner de 15 mois du calcul que l'on suivait alors en France comme à Florence, où l'on commençait l'année au 25 mars (1).

Il y a au malheureusement plusieurs bulles de Pascal II (2), datées d'après cette convention malencontreuse, qui ouvrit une nouvelle source de confusion dans la chronologie du moyen âge.

Il est encore une autre particularité à remarquer au sujet de la chancellerie de Pascal II. On comptait généralement les années de son pontificat à partir du jour de son sacre, en renfermant la première année entre le 14 août 1099, jour du sacre, et le 13 août 1100, veille de l'anniversaire. Mais il est certain (3) qu'on a calculé aussi quelquefois d'une autre manière, en terminant la première année du pontificat à la fin de décembre 1099, et commençant la deuxième au 1er janvier 1100.

Années du pontificat.

	du 14 août	au 13 août		du 14 août	au 13 août
1^e	1099	1100	11^e	1109	1110
2^e	1100	1101	12^e	1110	1111
3^e	1101	1102	13^e	1111	1112
4^e	1102	1103	14^e	1112	1113
5^e	1103	1104	15^e	1113	1114
6^e	1104	1105	16^e	1114	1115
7^e	1105	1106	17^e	1115	1116
8^e	1106	1107	18^e	1116	1117
9^e	1107	1108		18 ou 21 janv.	
10^e	1108	1109	19^e	1117	1118

ANTIPAPES.

1100. A la mort de Guibert, les schismatiques élurent successivement pour le remplacer :

1° Albert, que les Romains avaient tué le jour même de son élection ;

2° Théodoric, qui eut le même sort, après 105 jours de pontificat ;

Et 3° Maginulfe, ou Sylvestre IV, élu en 1101, et obligé de s'enfuir peu après son élection.

CLIX. GÉLASE II.

1118. Gélase II, nommé auparavant Jean de Gaëte, du lieu de sa naissance, moine du Mont-Cassin, cardinal, chancelier de l'Église romaine sous Urbain II et Pascal II, était parti à Rome le 25 janvier 1118, sacré à Gaëte le 10 jours suivants, mourut à Cluny le 29 janvier 1119, après un pontificat de 10 mois 29 jours.

Jean de Gaëte, qui avait réformé et varié les usages chronologiques de la chancellerie

(1) Le système de Jean Gaëtan, exemple d'une pièce jusqu'au mois d'octobre suivant, depuis qu'on a fixé l'ouverture de l'année au 1er janvier. Jean Gaëtan avait compté comme mois déjà de l'année 1102, les jours compris entre le 1er janvier et le 25 mars de la première année 1101, parce que l'on avait compté antérieurement en France et à Florence, dans une pièce appartenant comme à Cluny 1100, et qui veut dans le système généralement adopté de l'année 1101.

(2) Voy. les Chronologies des Bénédictins, t. V, p. 388.

(3) Voy. Mem. Trans, t. V, p. 257, suiv.

apostolique sous ses prédécesseurs, y ajouta une nouvelle complication en parvenant à la papauté. Il adopta le calcul pisan, mais au lieu d'ouvrir l'année au 25 mars, il la commença seulement à Pâques. Ce système avançait toujours de plusieurs mois sur le calcul ordinaire; aussi a-t-on une des bulles de Gélase du 20 décembre 1119, bien que Gélase soit mort au mois de janvier de cette année.

ANTIPAPE.

1118. Maurice Bourdin, archevêque de Brague, élu à l'instigation de l'empereur Henri V, le 9 mars 1118, prit le nom de GRÉGOIRE VIII. Il fut exilé à la Cava en avril 1121.

CLX. CALIXTE II

1119. Calixte II, nommé d'abord Guy, archevêque de Vienne en Dauphiné, fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, né à Quinzey, élu pape à Cluny le 1er février 1119 par les cardinaux qui avaient accompagné Gélase en France, fut sacré à Vienne le dimanche 9 février, entra à Rome le 3 juin 1120, où il mourut le 12 ou 13 décembre 1124, après un pontificat de 5 ans 10 mois 4 ou 5 jours.

Calixte II abandonna heureusement les réformes chronologiques de son prédécesseur. Il commença en général l'année au 1er janvier, mais il suivit quelquefois l'ancien calcul pisan. Les archivistes régionaires et les notaires du sacré palais apposaient encore leurs noms aux bulles solennelles sous Calixte; mais après son pontificat, on ne voit plus reparaître leurs titres dans les bulles, bien que les offices existassent toujours.

Années du pontificat.

	du 9 fevr.	au 8 fevr.		du 9 fevr.	au 8 fevr.
1re	1119	1120	4e	1122	1123
2e	1120	1121	5e	1123	1124
					12 ou 13 déc.
3e	1121	1122	6e	1124	1124

CLXI. HONORIUS II.

1124. Honorius II, nommé auparavant Lambert, né à Fagnano près de Bologne, évêque d'Ostie, élu et sacré le 21 décembre 1124, mourut le 14 février 1130, après avoir tenu le saint-siége 5 ans 1 mois et 25 jours.

Il est possible qu'Honorius II ne compta le commencement de son pontificat que de la fin de décembre 1124, où il fut de nouveau élu et intronisé, après avoir spontanément abdiqué, ne trouvant pas sa première élection régulière.

Les chanceliers de l'Eglise romaine, la plupart cardinaux, ne prenaient déjà plus sous son pontificat l'ancien titre de *bibliothécaires*. On a remarqué que le nom de l'un des dignitaires, Amaury, est écrit dans les bulles de treize manières différentes. L'un des actes de ce pontificat est expédié par Rainier, *vice-camérier*. C'est la première fois que l'on voit ce titre, qui paraît répondre au *vice-chancelier*, signalé déjà sous Urbain II, en 1090.

Années du pontificat

	du 21 déc.	au 20 déc.		du 21 déc.	au 20 déc.
1re	1124	1125	4e	1127	1128
2e	1125	1126	5e	1128	1129
					14 févr.
3e	1126	1127	6e	1129	1130

CLXII. INNOCENT II

1130. Innocent II, Italien, appelé auparavant Grégoire, de la maison des Papi, cardinal-diacre de Saint-Ange, élu pape le 15 février 1130, sacré le 23 février, mourut le 24 septembre 1143, après un pontificat de 13 ans 7 mois 10 jours, que l'on paraît avoir comptés exceptionnellement dès le jour de l'élection. Sa chancellerie suit rarement le calcul pisan; elle commence l'année tantôt au 1er janvier, tantôt au 25 mars.

Années du pontificat.

	du 15 fevr.	au 14 fevr.		du 15 fevr.	au 14 fevr.
1re	1130	1131	8e	1137	1138
2e	1131	1132	9e	1138	1139
3e	1132	1133	10e	1139	1140
4e	1133	1134	11e	1140	1141
5e	1134	1135	12e	1141	1142
6e	1135	1136	13e	1142	1143
					24 sept.
7e	1136	1137	14e	1143	1143

ANTIPAPES.

1130. Pierre de Léon, moine de Cluny, cardinal prêtre, sacré le 23 février 1130, prit le nom d'ANACLET; il mourut le 25 janvier 1138.

1138. Grégoire, cardinal, élu vers le 15 mars 1138, prit le nom de VICTOR et abdiqua peu après.

CLXIII. CÉLESTIN II

1143. Célestin II, nommé auparavant Guy, prêtre-cardinal de Saint-Marc, né en Toscane, élu et sacré le 26 septembre 1143, mourut le 9 mars 1144, ayant tenu le saint-siége 5 mois 14 jours. On ne trouve pas, après ce pontificat, un seul chancelier de l'Eglise romaine qualifié de *bibliothécaire*.

CLXIV LUCIUS II.

1144. Lucius II, nommé auparavant Gérard, né à Bologne, cardinal-prêtre de Sainte-Croix en Jérusalem, chancelier de l'église romaine, élu et sacré le 12 mars 1144, mourut le 15 février 1145, n'ayant tenu le saint-siége que 11 mois 14 jours.

Lucius a varié, comme tous les papes de ce temps, sur le commencement de l'année, qu'il prend au 1er janvier ou au 25 mars, et quelquefois au 25 décembre.

CLXV. EUGÈNE III.

1145. Eugène III, nommé auparavant Bernard, né à Pise, abbé de S. Anastase de Rome, élu le 27 février 1145, sacré le 4 mars, mourut dans la nuit du 7 au 8 juillet 1153, après avoir tenu le saint-siége 8 ans 4 mois 4 jours.

Ses chanceliers prenaient le commencement de l'année tantôt du 1er janvier, tantôt du 25 mars. L'emploi du pluriel, qui s'était successivement perdu dans les lettres apostoliques, d'abord à l'égard des princes,

puis à l'égard des évêques cesse complétement après ce pontificat (*Voy.* ci-dessus, Pascal II, p. 119). Les derniers documents où on en retrouve quelques vestiges sont deux lettres d'Eugène III, à Suger, abbé de Saint-Denis.

Années du pontificat.

	du 4 mars	au 3 mars		du 4 mars	au 3 mars
1re	1145	1146	6e	1150	1151
2e	1146	1147	7e	1151	1152
3e	1147	1148	8e	1152	1153
4e	1148	1149			7 juill.
5e	1149	1150	9e	1153	1153

CLXVI. Anastase IV.

1153. Anastase IV, nommé auparavant Conrad, né à Rome, cardinal évêque de Sabine, élu le 9 juillet 1153, mourut le 2 décembre 1154, n'ayant tenu le saint-siége que 1 an 4 mois 24 jours.

Années du pontificat.

	du 9 juill.	au 8 juill.		du 9 juill.	au 2 déc.
1re	1153	1154	2e	1154	1154

CLXVII. Adrien IV.

1154. Adrien IV, nommé auparavant Nicolas Breakspear, Anglais, devenu abbé de Saint-Ruf, en Dauphiné, puis cardinal-évêque d'Albano, élu pape le 3 décembre 1154, mourut le 1er septembre 1159, après un pontificat de 4 ans 8 mois 29 jours.

Adrien reprit l'usage négligé par ses prédécesseurs, de marquer dans sa souscription le rang qu'il tenait parmi les papes de son nom. Il commence l'année au 1er janvier ou au 25 mars, et suit quelquefois le calcul pisan. Adrien se plaignit un jour à l'empereur Frédéric 1er de ce qu'il s'était nommé avant lui dans la souscription d'une de ses lettres.

Années du pontificat.

	du 3 déc.	au 2 déc.		du 3 déc.	au 2 déc.
1re	1154	1155	4e	1157	1158
2e	1155	1156			1er sept.
3e	1156	1157	5e	1158	1159

CLXVIII. Alexandre III.

1159. Alexandre III, nommé auparavant Roland des Bandinelli, de Sienne, cardinal de Saint-Marc, chancelier de l'église romaine, élu le 7 septembre 1159, sacré le 20 septembre, mourut le 30 août 1181, après un pontificat de 21 ans 11 mois 11 jours.

Dans ses lettres il commence l'année au 25 mars, suivant le calcul de Florence : mais il se borne généralement à dater du lieu et du jour, sans millésime et sans indiquer l'année du pontificat. Il a été question précédemment (*Voy.* Pascal II) d'une particularité que présentent les lacs des sceaux de ce pape et de ceux de ses successeurs.

Années du pontificat.

	du 20 sept.	au 19 sept.		du 20 sept.	au 19 sept.
1re	1159	1160	7e	1165	1166
2e	1160	1161	8e	1166	1167
3e	1161	1162	9e	1167	1168
4e	1162	1163	10e	1168	1169
5e	1163	1164	11e	1169	1170
6e	1164	1165	12e	1170	1171
13e	1171	1172	18e	1176	1177
14e	1172	1173	19e	1177	1178
15e	1173	1174	20e	1178	1179
16e	1174	1175	21e	1179	1180
					30 août
17e	1175	1176	22e	1180	1181

Antipapes.

1159. Octavien, cardinal de Sainte-Cécile, élu pape par une partie du sacré collége, le 7 septembre 1159, sacré le 4 octobre, prit le nom de Victor, mourut à Lucques, le 20 ou 22 avril 1164.

1164. Guy de Crème, cardinal de Saint-Calixte, élu le 20 ou le 22 avril 1164, prit le nom de Pascal III, mourut le 20 septembre 1168.

1168. Jean, abbé de Strume, en Hongrie, évêque de Jérusalem, élu en septembre 1168, prit le nom de Calixte III, et abdiqua dans les mains du pape Alexandre III, le 29 août 1178.

1178. Landon ou Lando-Sitino, élu malgré la soumission de Jean de Strume, par quelques schismatiques, le 0 septembre 1178, fut arrêté et exilé en 1180 au monastère de la Cava, près de Naples, où il mourut.

CLXIX. Lucius III

1181. Lucius III, nommé auparavant Ubalde, né à Lucques, en Toscane, cardinal de Sainte-Praxède et évêque d'Ostie, élu pape dans un âge très-avancé, le 1er septembre 1181, sacré à Velletri, le dimanche 6 septembre suivant, mourut à Vérone le 24 novembre 1185, après un pontificat de 4 ans 2 mois 19 jours.

C'est à l'élection de Lucius qu'on appliqua pour la première fois le décret du dernier concile général de Latran, exigeant les deux tiers des suffrages pour l'élection du souverain pontife. Le droit de nomination fut aussi dès ce temps réservé au sacré collége des cardinaux.

La chancellerie de ce pape a suivi dans la date de ses bulles le calcul florentin, qui commence l'année au 25 mars, et a pris les indictions du 1er janvier ou du 1er septembre.

Années du pontificat.

	du 6 sept.	au 5 sept.		du 6 sept.	au 5 sept.
1re	1181	1182	4e	1184	1185
2e	1182	1183			24 nov.
3e	1183	1184	5e	1185	1185

CLXX. Urbain III.

1185. Urbain III, nommé auparavant Hubert Crivelli, né à Milan, archidiacre de Bourges, puis archevêque de Milan et cardinal du titre de Saint-Laurent, élu pape à Ferrare à l'unanimité, le 25 novembre 1185, sacré le 1er décembre, mourut à Ferrare le 19 octobre 1187, après avoir tenu le saint-siége 1 an 10 mois et 25 jours, à partir de son élection, d'où il compta, à ce qu'il paraît, les années de son pontificat.

Ses chanceliers prenaient le commencement de l'année au 25 mars, à la manière de Florence; ils ont aussi compté de la mê-

me époque l'indiction, que ses prédécesseurs commençaient généralement au 1er septembre ou au 1er janvier.

Années du pontificat.

du 25 nov.	au 24 nov.		du 25 nov.	au 19 oct.	
1re	1185	1186	2e	1186	1187

CLXXI. Grégoire VIII.

1187. Grégoire VIII, nommé auparavant Albert, né à Bénévent, cardinal-chancelier de l'Eglise romaine, élu à Ferrare le 20 octobre 1187, sacré le 25, mourut à Pise le 17 décembre suivant, n'ayant tenu le saint-siége que 1 mois et 23 jours, depuis sa consécration.

CLXXII. Clément III.

1187. Clément III, nommé auparavant Paul ou Paulin Scolaro, né à Rome, cardinal-évêque de Palestrine, élu à Pise le 19 décembre 1187, sacré le lendemain dimanche 20, mourut à Rome le 27 mars 1191, après un pontificat de 3 ans 3 mois 8 jours.

Clément III fixa la forme qu'ont gardée les dates des petites bulles des papes jusqu'au xve siècle, en supprimant l'indiction qu'avait ajoutée Grégoire VIII, son prédécesseur, en la remplaçant par l'année du pontificat. Jusqu'à Eugène IV, les brefs et presque toutes les bulles apostoliques, même les bulles solennelles de canonisation, furent datées du lieu, du jour d'après l'ancien calendrier romain et du pontificat.

Années du pontificat.

du 20 déc.	au 19 déc.		du 20 déc.	au 19 déc.	
1re	1187	1188	3e	1189	1190
					au 27 mars
2e	1188	1889	4e	1190	1191

CLXXIII. Célestin III.

1191. Célestin III, Romain, nommé auparavant Hyacinthe Bobocard, cardinal de Sainte-Marie en Cosmedin, élu pape à l'âge de 83 ans, le 30 mars 1191, sacré le jour de Pâques, 14 avril, mourut le 8 janvier 1198, à l'âge d'environ 92 ans, après 6 ans 8 mois et 25 jours.

Sa chancellerie commençait généralement l'année au 25 mars; l'indiction était prise de la même époque et quelquefois du 1er janvier. Dans ses priviléges, Célestin réunissait souvent à la formule : *In perpetuum*, exprimée toujours en abrégé dans ce siècle et les deux suivants, la salutation : *Salutem et apostolicam benedictionem.*

Années du pontificat.

du 14 avr.	au 13 avr.		du 14 avr.	au 13 avr.	
1re	1191	1192	5e	1195	1196
2e	1192	1193	6e	1196	1197
3e	1193	1194			au 8 janv.
4e	1194	1195	7e	1197	1198

TREIZIÈME SIÈCLE.

CLXXIV. Innocent III.

1198. Innocent III, nommé auparavant Lothaire, de la famille des comtes de Signia, cardinal-diacre, élu pape à l'âge de 37 ans, le 8 ou 9 janvier 1198, ordonné prêtre le 21 février, consacré le lendemain dimanche 22, mourut le 16 ou 17 juillet 1216, après un pontificat de 18 ans 5 mois 25 jours, à compter du jour de sa consécration.

Les bulles du xiiie siècle ont beaucoup plus d'uniformité et de simplicité que les bulles des siècles précédents. Au nom du pape succède le titre d'*episcopus servus servorum Dei*, puis le nom et le titre de la personne à qui la lettre est adressée, et à la fin la suscription : *Salutem et apostolicam benedictionem.* Il faut remarquer toutefois que vers la fin du siècle, à partir d'Urbain IV, élu en 1261, la formule *Episcopus servus servorum Dei* est quelquefois remplacée par le mot *Papa*, avec le chiffre indiquant le rang numérique du pape, parmi ses prédécesseurs du même nom. Les brefs ont été formés sur des bulles de ce genre. Dans les bulles solennelles, devenues extrêmement rares, la formule finale de la suscription *in perpetuum* est quelquefois remplacée par *tam præsentibus quam futuris*, ou par la formule : *Ad perpetuam rei memoriam*, qui devient d'un usage assez habituel dès le milieu du siècle. Dans les bulles d'excommunication, la suscription se termine ainsi : *Ad certitudinem præsentium et memoriam futurorum*; ou bien le salut est complétement supprimé.

Dès le pontificat d'Innocent III, les noms des chanceliers disparaissent des bulles. Les plus solennelles ne mentionnent plus dans leurs dates que les noms des vice-chanceliers, qualifiés ordinairement de *maîtres*, des chapelains, auditeurs, juges ou des simples écrivains ; et vers la fin du siècle, on cesse même presque entièrement de nommer les personnes chargées d'expédier les bulles.

Les dates de toutes les lettres apostoliques sont réduites à ces simples éléments : le lieu, le jour du mois et l'année du pontificat. Quelquefois on ajoute l'année de l'incarnation ou l'indiction. Quant aux époques initiales d'où l'on commençait à compter ces dernières dates, il y a au xiiie siècle les mêmes variations que précédemment. L'année de l'incarnation se prend le plus souvent du 1er janvier ou, d'après le calcul florentin, du 25 mars; mais il est prouvé que la chancellerie romaine a quelquefois retardé l'ouverture de l'année jusqu'à Pâques, à la manière de France, par exemple sous Nicolas IV ; et d'autre part, il est certain que Boniface VIII ouvrait l'année dès la Noël, suivant le calcul des Aragonais, à qui il donna le royaume de Naples. Cet usage paraît avoir généralement prévalu dans la cour romaine pendant tout le cours du xive siècle. De même le 1er septembre ou le 1er janvier sont les termes où commence le plus ordinairement l'indiction; mais on a reconnu qu'elle a été prise quelquefois avec l'ouverture de l'année florentine au 25 mars.

Dès le milieu du xiie siècle, la couleur rouge des lacs de soie redevient très-vive (*Voy.* ci-dessus, Pascal II). Le bas de la bulle était replié pour augmenter la résistance du parchemin auquel était suspendu le sceau; le nom de l'un des officiers de la cour apostolique est souvent écrit sur ce repli, surtout à la fin du siècle.

Au XVIIe siècle, les chanoines de Saint-Aignan d'Orléans se prétendaient exempts de la juridiction de leur évêque. Ils produisaient en témoignage une lettre originale d'Innocent III, de l'an 1207, la 95e du Xe livre. Ils furent déboutés de leurs prétentions et la bulle arguée de faux, parce qu'elle était datée de la 9e indiction, tandis que l'année 1207 correspond à la 10e indiction. Baluze et Mabillon, reprenant ensuite l'examen de cette question dans ses seules applications historiques, montrèrent l'authenticité de la bulle des chanoines de Saint-Aignan, en prouvant que la chancellerie d'Innocent II avait réellement calculé l'année 1207, 10e année de son pontificat, comme répondant à la 9e indiction, et que cette erreur grave s'était perpétuée dans toutes les bulles expédiées en 1207 et dans la copie originale qu'en renferme le registre d'Innocent III.

Une bulle d'Innocent III, de 1213, est datée par Jean, cardinal, *chancelier de la sainte Eglise romaine ;* c'est peut-être la dernière où paraisse ce titre.

On trouve encore quelques bulles signées de ce pape et des cardinaux ; mais les actes ainsi authentiqués deviennent de plus en plus rares.

Années du pontificat.

	du 22 févr.	au 21 févr.		du 22 févr.	au 21 févr.
1re	1198	1199	11^e	1208	1209
2^e	1199	1200	12^e	1209	1210
3^e	1200	1201	13^e	1210	1211
4^e	1201	1202	14^e	1211	1212
5^e	1202	1203	15^e	1212	1213
6^e	1203	1204	16^e	1213	1214
7^e	1204	1205	17^e	1214	1215
8^e	1205	1206	18^e	1215	1216
9^e	1206	1207		au 16 ou 17 juill.	
10^e	1207	1208	19^e	1216	1216

CLXXV. Honorius III.

1216. Honorius III, nommé auparavant Cencio Savelli, romain, élu à Pérouse le 18 juillet 1216, sacré le 24, mourut le 18 mars 1227, après avoir tenu le saint-siége 10 ans 7 mois 23 jours depuis son sacre.

Années du pontificat.

	du 24 juill.	au 23 juill.		du 24 juill.	au 23 juill.
1re	1216	1217	7^e	1222	1223
2^e	1217	1218	8^e	1223	1224
3^e	1218	1219	9^e	1224	1225
4^e	1219	1220	10^e	1225	1226
5^e	1220	1221		au 18 mars	
6^e	1221	1222	11^e	1226	1227

CLXXVI. Grégoire IX.

1227. Grégoire IX, nommé auparavant Ugolin, cardinal-évêque d'Ostie, né à Anagni, dans les Etats du saint-siége, de la famille des comtes de Signia, comme Innocent III, élu et sacré le 19 mars 1227, mourut le 21 août 1241, âgé de près de cent ans, après un pontificat de 14 ans 5 mois 3 jours.

Années du pontificat.

	du 19 mars	au 18 mars		du 19 mars	au 18 mars
1re	1227	1228	9^e	1235	1236
2^e	1228	1229	10^e	1236	1237
3^e	1229	1230	11^e	1237	1238
4^e	1230	1231	12^e	1238	1239
5^e	1231	1232	13^e	1239	1240
6^e	1232	1233	14^e	1240	1241
7^e	1233	1234		au 21 août	
8^e	1234	1235	15^e	1241	1241

Célestin IV.

1241. Célestin IV, nommé auparavant Geoffroy de Castiglione, né à Milan moine de l'ordre de Cîteaux, puis cardinal évêque de Sabine, élu pape à la fin d'octobre 1241, mourut le 17 ou 18 novembre suivant, avant d'avoir été sacré.

Le saint-siége vaqua ensuite pendant environ 20 mois, jusqu'au mois de juin 1243.

CLXXVII. Innocent IV.

1243. Innocent IV, nommé auparavant Sinibalde de Fiesque, génois, professeur de droit à Bologne, puis cardinal de Saint-Laurent, élu à Anagni le 25 juin 1243, sacré le 28 ou 29 du mois, mourut à Naples le 7 décembre 1254, après un pontificat de 11 ans 5 mois 9 jours, en comptant du jour de son sacre.

C'est Innocent IV qui donna pour la première fois aux cardinaux le chapeau rouge. Ce pape introduisit dans les bulles la clause *Nonobstantibus* contre laquelle s'éleva Robert de Lincoln. Comme la plupart de ses prédécesseurs depuis le Xe siècle, Innocent IV chargeait l'un des secrétaires de la chancellerie d'écrire pour lui sa souscription au bas des rares bulles solennelles où l'on avait conservé encore l'usage d'apposer des signatures. Le monogramme du *Benevalete* était probablement de la main de l'écrivain de la pièce : le pape tout au plus traçait lui-même la petite croix au commencement de sa devise, entre les deux cercles concentriques. Innocent IV donna à son nonce en Angleterre plusieurs bulles scellées en blanc pour être remplies au besoin, comme le nonce le jugerait nécessaire.

Années du pontificat.

	28-29 juin	au 27-28 juin		28-29 juin	au 27-28 juin
1re	1243	1244	7^e	1249	1250
2^e	1244	1245	8^e	1250	1251
3^e	1245	1246	9^e	1251	1252
4^e	1246	1247	10^e	1252	1253
5^e	1247	1248	11^e	1253	1254
					au 7 déc.
6^e	1248	1249	12^e	1254	1254

CLXXVIII. Alexandre IV.

1254. Alexandre IV, nommé auparavant Reinald, cardinal-évêque d'Ostie, de la famille des comtes de Signia, neveu de Grégoire IX, élu pape à Naples le 12 décembre 1254, sacré le 20 du mois, mourut à Viterbe le 25 mai 1261, après un pontificat de 6 ans 5 mois 24 jours.

Années du pontificat.

	du 20 déc.	au 19 déc.		du 20 déc.	au 19 déc.
1re	1254	1255	5^e	1258	1259
2^e	1255	1256	6^e	1259	1260
3^e	1256	1257		au 25 mai	
4^e	1257	1258	7^e	1260	1261

CLXXIX. Urbain IV.

1261. Urbain IV, nommé auparavant Jacques Pantaléon, surnommé de Court-Palais, né à Troyes, en Champagne, archidiacre de Liége, puis évêque de Verdun et patriarche de Jérusalem, élu pape à Viterbe, où il se trouvait à la mort d'Alexandre IV, le 29 août 1261, après 3 mois et 4 jours de vacance, sacré le 4 septembre suivant, mourut à Pérouse le 2 octobre 1264, ayant tenu le saint-siége 3 ans et 29 jours depuis son sacre. Le saint-siége vaqua environ 5 mois après sa mort.

On a des bulles d'Urbain IV, Clément IV, Grégoire X et Boniface VIII, et surtout de leurs successeurs, où commence à paraître, dans la suscription, la formule *Papa N.* au lieu d'*episcopus servus servorum Dei*, qui fut plus tard affectée aux brefs (*Voy.* Eugène IV, 1431-1447).

Années du pontificat.

	du 4 sept.	au 3 sept.		du 4 sept.	au 3 sept.
1re	1261	1262	3e	1263	1264
					au 2 oct.
2e	1262	1263	4e	1264	1264

CLXXX. Clément IV.

1265. Clément IV, Guy Foucaud ou de Foulques, en latin *Guido Fulcodi*, né de parents nobles à Saint-Gilles sur le Rhône, successivement évêque du Puy, archevêque de Narbonne, cardinal-évêque de Sabine, élu pape en son absence à Pérouse le 5 février 1265, sacré le 22 du même mois, mourut à Viterbe le 29 novembre 1268, après 3 ans 9 mois et 8 jours de pontificat depuis son sacre. Clément IV, avant d'entrer dans les ordres, s'était marié et avait eu deux filles, qui se firent religieuses après l'élection de leur père à la papauté.

C'est à ce règne et à l'année 1269 qu'appartiendrait la célèbre *Pragmatique-Sanction de saint Louis*, document apocryphe, composé au xve siècle lors des discussions de la cour de France avec les papes d'Avignon, et qui, entre autres signes de fausseté, porte dans l'intitulé cette formule, maladroitement empruntée à la chancellerie apostolique : *Ad perpetuam rei memoriam.* Mais des raisons plus déterminantes encore de la fabrication de cette pièce, prises dans l'histoire générale du règne de saint Louis et de ses constants rapports de bonne harmonie avec le saint-siége, ont été données dans une savante leçon par M. Lenormant, suppléant de M. Guizot à la Sorbonne, et dans un mémoire critique, très-fort de preuves, publié par M. Raymond Thomassy (1).

Le saint-siége vaqua 2 ans 9 mois et un jour après la mort de Clément IV. Une lettre de ce pape prouve que ses prédécesseurs s'étaient servis, comme lui-même, dans leurs affaires particulières, de l'anneau du pêcheur, que les papes n'employèrent dans les lettres publiques qu'au xve siècle. (*Voy.* Eugène IV, 1431-1447.)

(1) *De la Pragmatique-Sanction attribuée à saint Louis*, 1844, broch. in-8°, chez Sagnier et Bray.

Années du pontificat.

	du 22 févr.	au 21 févr.		du 22 févr.	au 21 févr.
1re	1265	1266	3e	1267	1268
					au 29 nov.
2e	1266	1267	4e	1268	1268

CLXXXI. Grégoire X.

1271. Grégoire X, nommé auparavant Théalde, de la famille des Visconti, de Plaisance, chanoine de Lyon et archidiacre de Liége, élu pape le 1er septembre 1271, à Viterbe, pendant qu'il se trouvait lui-même en Palestine comme pèlerin, partit de Saint-Jean-d'Acre le 18 novembre suivant, fut sacré à Rome le 27 mars 1272, et mourut à Arezzo le 10 janvier 1276, après un règne de 3 ans 9 mois et 15 jours, que nous comptons, comme les Bénédictins, à partir de son sacre. Remarquons pourtant que, d'après Fleury, on aurait aussi calculé les années de ce pontificat en prenant pour point de départ le 27 octobre 1271, jour où Grégoire X accepta la papauté.

C'est à Grégoire X et au concile général de Lyon assemblé par ses soins qu'est due la constitution ordonnant que le sacré collége, aussitôt après la mort du pape, se réunira en conclave dans un lieu fermé, pour n'en sortir qu'après l'élection du nouveau pontife.

Années du pontificat.

	du 27 mars	au 26 mars		du 27 mars	au 26 mars
1re	1272	1273	3e	1274	1275
					au 10 janv.
2e	1273	1274	4e	1275	1276

CLXXXII. Innocent V.

1276. Innocent V, nommé auparavant Pierre de Champagny, plus tard Pierre de Tarantaise, de l'ordre de Saint-Dominique, cardinal-évêque d'Ostie, né à Moutiers en Tarantaise, en Savoie, élu pape à Arezzo le 21 février 1276, couronné à Rome le 23 du même mois, mourut le 22 juin, après un pontificat de quatre mois.

Adrien V.

1276. Adrien V, nommé Ottoboni, né à Gênes, cardinal-diacre de Saint-Adrien, élu pape à Viterbe le 11 juillet 1276, mourut dans cette ville le 16 août suivant, sans avoir été consacré pape ni ordonné prêtre.

CLXXXIII. Jean XXI.

1276. Jean XXI, appelé auparavant Pierre, Portugais de naissance, cardinal-évêque de Tusculum, élu pape à Viterbe le 13 septembre 1276, couronné le 20, mourut dans cette ville le 16 ou 17 mai 1277, après un pontificat de 7 mois 26 ou 27 jours.

CLXXXIV. Nicolas III.

1277. Nicolas III, nommé auparavant Jean Gaëtan des Ursins, né à Rome, cardinal-diacre de Saint-Nicolas, élu pape à Viterbe le 25 novembre 1277, après une vacance de 6 mois 8 jours, sacré à Rome le 26 décembre, mourut le 22 août 1280, après avoir tenu le saint-siége 2 ans 7 mois 28 jours depuis son sacre.

Années du pontificat.

du 26 déc.	au 25 déc.		du 26 déc.	au 22 août	
1re	1277	1278	3e	1279	1280
2e	1278	1279			

CLXXXV. Martin IV.

1281. Martin IV, nommé auparavant Simon de Brion, né à Montpilloi en Champagne, d'abord trésorier de Saint-Martin de Tours, puis cardinal-prêtre de Sainte-Cecile, élu pape à Viterbe le 22 février 1281 : après une vacance de 6 mois, sacré le 23 mars à Orvieto, mourut à Pérouse le 28 mars 1285, après un pontificat de 4 ans et 6 jours depuis son sacre.

On a remarqué que Martin IV et Jean XXI placèrent sur leurs sceaux les inscriptions *sanctus Petrus episcopus*, *sanctus Paulus apostolus*, l'une au-dessus de l'autre, ainsi :

S. P. E.
S. P. A.

au lieu de les mettre à côté l'une de l'autre, S. P. E., S. P. A. suivant l'usage. Sixte IV les plaça perpendiculairement en cette forme :

S. S.
P. P.
E. A.

Années du pontificat.

du 23 mars	au 22 mars		du 23 mars	au 22 mars	
1re	1281	1282	4e	1284	1285
2e	1282	1283		au 26 mars	
3e	1283	1284	5e	1285	1286

CLXXXVI. Honorius IV.

1285. Honorius IV, nommé auparavant Jacques Savelli, noble romain, cardinal-diacre, élu pape à Pérouse le 2 avril 1285, sacré à Rome le 4 ou 6 mai, mourut le 3 avril 1287, n'ayant tenu le saint-siége que 1 an 11 mois depuis son sacre.

Années du pontificat.

4 ou 6 mai	au 3 ou 5 mai		4 ou 6 mai	au 3 avril	
1re	1285	1286	2e	1286	1287

CLXXXVII. Nicolas IV.

1288. Nicolas IV, nommé auparavant Jérôme, né à Ascoli dans la marche d'Ancône, successivement religieux de l'ordre de Saint-François, cardinal-évêque de Palestine, élu pape le 15 février 1288, consentit à son élection le 22, après l'avoir refusée deux fois, fut sacré le même jour 22, ou seulement le 25 du mois, suivant d'autres auteurs, et mourut le 4 avril 1292, après un pontificat de 4 ans 1 mois 11 ou 14 jours depuis son sacre.

Nicolas IV commençait l'année à Pâques suivant le style de France.

Années du pontificat.

22-25 fév.	au 21-24 fév.		22-25 fév.	au 21-24 fév.	
1re	1288	1289	4e	1291	1292
2e	1289	1290		au 4 avril	
3e	1290	1291	5e	1292	1292

CLXXXVIII. S. Célestin V.

1294. Célestin V, nommé auparavant Pierre de Mouron, né à Isernia dans le royaume de Naples, fondateur de l'ordre des religieux de son nom, élu pape à Pérouse, à l'âge d'environ 79 ans, le 5 juillet 1294, après une vacance de 2 ans et 3 mois, sacré à Aquila le 29 août, abdiqua le 13 décembre 1294, n'ayant tenu le saint-siége que 3 mois et 15 jours depuis son sacre. Il mourut en 1296, au château de Fumone dans le royaume de Naples, le 19 mai, jour où l'Église honore sa mémoire.

CLXXXIX. Boniface VIII.

1295. Boniface VIII, Benoît Cajetan, né à Anagni, docteur en droit canonique, chanoine des églises de Paris et de Lyon, cardinal de Saint-Silvestre, élu pape le 24 décembre 1294, sacré le 2 janvier 1295 et couronné quelques jours après, mourut à Anagni le 11 octobre 1303, après 8 ans 9 mois 10 jours de pontificat que nous comptons du jour de son sacre.

On a vu précédemment que les chanceliers ne signaient plus les bulles pontificales depuis Innocent III. Leur dignité, qui avait pris trop d'importance dans les siècles antérieurs, fut même entièrement supprimée sous Boniface VIII. Ce pape, comme nous l'avons dit (*voy.* Innocent III), commençait l'année au 25 décembre. Sa fameuse bulle *Clericis laicos*, datée comme les plus simples rescrits du lieu (Orvieto) du jour (2 des cal. d'août) et de la troisième année du pontificat, est une nouvelle preuve de la rareté dans ces siècles des bulles revêtues des anciennes formules solennelles.

Années du pontificat.

du 2 janv.	au 1er janv.		du 2 janv.	au 1er janv.	
1re	1295	1296	6e	1300	1301
2e	1296	1297	7e	1301	1302
3e	1297	1298	8e	1302	1303
4e	1298	1299			11 oct.
5e	1299	1300	9e	1303	1303

QUATORZIÈME SIÈCLE.

CXC. Benoit XI.

1303. Benoît XI, nommé auparavant Nicolas Boccasin, fils d'un berger des environs de Trévise, neuvième général des Dominicains, cardinal-évêque d'Ostie, élu pape le 22 octobre 1303, couronné le dimanche suivant 27, mourut à Pérouse le 6 ou 7 juillet 1304, n'ayant tenu le saint-siége que 8 mois 10 ou 11 jours.

Comme les bulles du XIIIe siècle et, avec plus d'uniformité même, les bulles du XIVe siècle, n'offrent d'autres dates, commençant par *Datum*, quelquefois par *Actum*, que le nom du lieu, le jour du mois et l'année du pontificat. Elles portent presque toujours sur le repli du parchemin ou sur le dos le nom et le titre d'un ou plusieurs attachés de la chancellerie apostolique. Cet usage, qui remonte au moins à Innocent III, n'était devenu habituel que depuis Grégoire X, élu en 1271. Dans le siècle suivant on ajouta après le titre les mots : *De mandato domini nostri Papæ*, ou *Gratis de mandato*, etc. La seule distinction que l'on puisse faire alors entre les bulles ordinaires et les bulles solennelles renfermant des priviléges, jugements ou réglements, c'est que la suscription des premières se termine par ces mots : *Salutem et apostolicam benedictionem*, et

celle des secondes par la formule : *Ad perpetuam rei memoriam*, ou depuis Clément VI : *Ad futuram rei memoriam*, très-rarement par les mots : *In perpetuum*. Dans les affaires litigieuses et importantes et dans les bulles d'excommunication, la clause de la suscription est celle-ci : *Ad certitudinem præsentium et memoriam futurorum*. Les lacs des sceaux sont en chanvre pour ces dernières bulles, en soie rouge et jaune pour les autres. Il paraît certain qu'à l'exemple de Boniface VIII, Benoît XI et tous les papes d'Avignon, ses successeurs commencèrent l'année à la Noël, comme l'Aragon et l'île de Chypre.

CXCI. Clément V.

1305. Clément V, nommé auparavant Bertrand de Goth, né à Villaudran, au diocèse de Bordeaux, successivement évêque de Comminges et archevêque de Bordeaux, élu pape à Pérouse après une vacance de près de 11 mois, le 5 juin 1305, couronné à Lyon le 14 novembre, mourut à Roquemaure près d'Avignon, le 20 avril 1314, après 8 ans 5 mois 7 jours de pontificat, que nous comptons du jour de son couronnement (1).

Dans l'intervalle de son élection à son couronnement, Clément datait ses bulles avec la formule : *A die suscepti a nobis apostolatus officii*, adoptée par plusieurs de ses successeurs. Ses constitutions ont été réunies avec les décrets du concile de Vienne de 1311-1312, dans le corps du droit canon, sous le titre de *Clémentines*. Clément V avait fixé sa résidence à Avignon, au mois de mars 1309.

Années du pontificat.

	du 14 nov.	au 13 nov.		du 14 nov.	au 13 nov.
1re	1305	1306	6e	1310	1311
2e	1306	1307	7e	1311	1312
3e	1307	1308	8e	1312	1313
4e	1308	1309		au 20 avr.	
5e	1309	1310	9e	1313	1314

(1) M. de Wailly, dans une dissertation particulière et peu répandue, intitulée *Recherches sur la véritable date de quelques bulles de Clément V*, a démontré d'une manière on ne peut plus évidente, que la chancellerie de ce pape avait calculé les années de son pontificat à partir seulement du jour de son sacre à Lyon, le 14 novembre 1305. M. de Wailly pense même que l'usage général de la cour romaine fut de ne compter l'année du pontificat qu'en commençant au jour du sacre. Nous sommes heureux d'avoir une autorité aussi compétente en faveur de l'opinion que nous avons émise, et d'après laquelle nous avons dressé les présentes tables. Nous rapporterons ici en entier, à raison de son importance, la dissertation de M. de Wailly.

« On a toujours reconnu que les anciens actes fournissaient des renseignements précieux à la chronologie; aussi les collections qui les renferment sont-elles fréquemment consultées. Mais celles même qui jouissent de la plus grande autorité peuvent quelquefois tromper un lecteur inattentif ou trop confiant. Je crois, par exemple, qu'il serait imprudent d'accepter sans examen les dates assignées par Cocquelines dans le Bullaire Romain aux actes des Souverains Pontifes. Je ne parle pas ici des dates que ces actes portent dans leur contexte, mais de celles qu'il a inscrites en marge, et dans lesquelles les années de l'ère chrétienne sont ajoutées à celles du pontificat. Ces dates marginales sont celles qui se présentent d'abord à l'œil du lecteur; et comme d'ailleurs elles offrent un calcul tout fait, on ne se donne pas toujours la peine de lire, ni surtout de vérifier la date réelle de l'acte. Cependant il me paraît certain que l'éditeur du Bullaire s'est quelquefois trompé dans ces calculs chronologiques, quelque simples qu'ils soient. C'est ce que je vais essayer de démontrer en examinant les dates assignées par lui à certaines bulles de Clément V.

« Aucune de ces bulles n'est datée de l'ère chrétienne; on n'y trouve, selon l'usage du temps, que la date du lieu, le quantième du mois et l'année du pontificat. Ce dernier élément est le seul qui puisse admettre une double interprétation : Clément V, élu le 5 juin 1305 et couronné à Lyon le 14 novembre suivant, a pu compter les années de son pontificat ou du jour de son élection ou du jour de son couronnement. Le premier calcul, quoique moins ordinaire, a été suivi par quelques-uns de ses prédécesseurs; quant au second, il est justifié par de nombreux exemples. Cocquelines connaissait assurément cette diversité d'usages, et il a dû s'apercevoir que le pontificat de Clément V était un de ceux pour lesquels il importait le plus de discerner la règle qu'il convenait d'appliquer. En effet, il a imprimé quinze bulles de ce pape; et, dans ce nombre, il y en a neuf dont la date peut varier d'une année entière, suivant que l'on commence l'année pontificale au 15 juin ou au 14 novembre.

« La première de ces bulles, donnée à Pessac, près Bordeaux, le 5 des ides de novembre et la première année du pontificat, porte en marge, dans le Bullaire romain, la date du 11 (il aurait fallu mettre le 9) novembre 1305. Cocquelines supposait donc que la première année du pontificat se comptait à partir du 5 juin, jour de l'élection; car s'il l'avait calculée à partir du couronnement, qui se fit à Lyon le 14 novembre 1305, il aurait daté cette bulle du 9 novembre 1306. Bernard Guidonis, historien de Clément V et son contemporain, nous offre, je crois, le moyen de choisir entre ces deux hypothèses. Il nous apprend en effet que Clément V quitta Bordeaux à la fin du mois d'août 1305, et qu'il se dirigea vers Lyon, en passant par Agen, Toulouse et Montpellier. D'un autre côté la chronique de Montpellier, connue sous le titre de *Petit Thalamus*, dit que Clément V arriva à Montpellier le 7 octobre 1305, qu'il y passa quatre jours, et qu'il partit ensuite pour Lyon, où on le couronna. Ces deux témoignages, qui concordent parfaitement, prouvent que le 9 novembre 1305, c'est-à-dire cinq jours avant son couronnement, Clément V ne pouvait pas être à Pessac, près Bordeaux. Il pouvait au contraire y être le 9 novembre 1306; car, selon Bernard Guidonis, il quitta Lyon peu après le 25 mars 1306 pour revenir à Bordeaux, où il demeura cette année avec sa cour.

« Cocquelines a donc suivi pour cette première bulle un calcul erroné. Toutefois il est bon de faire observer que Clément V data de la première année de son pontificat une lettre qu'il écrivit à Philippe-le-Bel le 13 octobre 1305, c'est-à-dire un mois avant son couronnement (Bal., *Vitæ pap. Aven.*, t. II, col. 62). Mais, qu'on le remarque bien, ce n'est pas une bulle, c'est une simple lettre missive, dans laquelle Clément V a pu employer une date dont il n'aurait probablement pas fait usage dans une bulle proprement dite : il aurait pu y substituer la formule *anno suscepti apostolatus*, dont plusieurs papes se sont servis dans les actes donnés entre leur élection et leur sacre. Quoi qu'il en soit, l'itinéraire de Clément V, tel qu'il est donné par Bertrand Guidonis et par la chronique de Montpellier, suffit pour prouver que Cocquelines a mal daté la première bulle de son recueil : j'arrive à la seconde.

« Elle fut donnée à Poitiers le 4 des ides d'août et

CXCII. Jean XXII.

1316. Jean XXII, nommé auparavant Jacques d'Euse, né à Cahors, cardinal-évêque de Porto, élu pape, après une vacance de près de 28 mois, le 7 août 1316, à Lyon, in-

la deuxième année du pontificat, ce qui, selon Cocquelines, signifie le 10 août 1306. Mais Clément V devait être alors à Bordeaux, d'après le passage de Bernard Guidonis qui a été cité plus haut; d'un autre côté, Rymer a inséré dans sa collection (t. Ier, p. 992, 993 et 994 de la dernière édition) des bulles du 1er, du 2, du 5 et du 27 août, données à Bordeaux la première année du pontificat, et qui, par leur contenu, appartiennent évidemment à l'année 1306. Il faut donc reconnaître que le système de Cocquelines est encore en défaut, puisqu'il est contredit par le témoignage d'un chroniqueur contemporain et par d'autres bulles qui prouvent qu'au commencement et à la fin du mois d'août 1306 Clément V résidait à Bordeaux et non à Poitiers. Dans l'autre système, au contraire, cette bulle serait du 9 août 1307, et j'invoquerais encore ici Bernard Guidonis, qui dit positivement qu'en 1307 Clément V quitta Bordeaux pour aller à Poitiers, où il passa plus d'un an. Il y était arrivé au moins dès le mois de juin, comme le prouve une bulle insérée dans le volume de Rymer déjà cité (p. 1017).

« Viennent ensuite dans le recueil de Cocquelines deux bulles données à Poitiers, l'une le 2, l'autre le 3 des ides d'août, et toutes deux la troisième année du pontificat. La Ballarie leur assigne la date du 12 et du 11 août 1307; dans l'autre système elles seraient du 12 et du 11 août 1308. La première de ces bulles, classée sous le n° IV, est relative à la convocation du concile de Vienne, pour lequel le pape assigne le terme de deux ans à partir des prochaines calendes d'octobre, ce qui signifie, selon Cocquelines, que le concile devait se réunir le 1er octobre 1309. Il ajoute, dans une note, qu'il s'est dispensé de rapporter des bulles qui prorogèrent successivement ce concile à l'année 1310, puis à l'année 1311. Mais si la bulle était du 12 août 1308, le concile était convoqué pour l'an 1310; et comme il s'est tenu en 1311, il n'a pu être prorogé qu'une seule fois. La double prorogation dont parle Cocquelines est donc un argument qui semble justifier son calcul. Mais cette double prorogation n'a pas eu lieu, comme on peut s'en convaincre en lisant les actes préliminaires du concile de Vienne. On y verra des bulles qui reculent d'un an la tenue de ce concile, mais on ne trouvera pas trace du double délai dont parle Cocquelines. Que disent les chroniqueurs? Ptolémée de Lucques annonce qu'en 1308 le concile général fut convoqué *a kalendis octobris tunc sequentis ad duos annos*, c'est-à-dire qu'en 1308 Clément V convoqua le concile pour le 1er octobre 1310. Voici maintenant ce que dit le premier continuateur de Guillaume de Nangis : MCCCX, *Clemens papa generale concilium, quod ad instantes kal. octobris indixerat, ad kal. mensis ejusdem anno revolutis sequentis prorogare decrevit*. Ainsi le concile convoqué d'abord pour 1310 fut prorogé à l'année 1311. Ces deux témoignages sont parfaitement concordants. On pourrait y ajouter celui de Jean de Saint-Victor qui s'exprime comme Ptolémée de Lucques. Quant à Bernard Guidonis, il ne mentionne pas expressément la bulle de convocation, mais en revanche il parle de lettres adressées par Clément V, en août 1308, dans tous les royaumes de la chrétienté, pour déterminer les formes à suivre dans l'enquête qu'il prescrivait contre les Templiers; en effet, la collection de Rymer renferme (t. II, p. 55) la bulle que reçut le roi d'Angleterre. Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il est impossible de supposer que cet acte remonte au mois d'août 1307, puisque les Templiers de France ne furent arrêtés que le 13 octobre 1307, et que les mesures prises

trouvé dans l'église cathédrale de cette ville le 5 septembre, mourut à Avignon le 4 décembre 1334, âgé de plus de 90 ans, après 18 ans et 3 mois de pontificat depuis son couronnement.

Jean XXII ajouta aux *Clémentines* de son

par le pape contre les Templiers des autres royaumes furent la conséquence de cet événement. Ce qui le prouve, c'est que les Templiers d'Angleterre furent arrêtés seulement en janvier 1308, trois mois après les Templiers de France, et que la bulle par laquelle Clément V exhorta Edouard II, roi d'Angleterre, à prendre cette mesure de rigueur, est datée du 10 des calendes de décembre et de la troisième année du pontificat, c'est-à-dire, dans l'un et l'autre système, du 22 novembre 1307 (Rymer, t. II, p. 16). Évidemment la bulle relative à l'arrestation des Templiers d'Angleterre a dû précéder celle qui déterminait les formes de l'enquête qu'on ouvrit contre eux. Ce n'est donc pas seulement le témoignage de Bernard Guidonis, c'est la suite et l'ordonnance naturelle des faits qui obligent à reconnaître que la bulle relative à l'enquête fut donnée au mois d'août 1308. Or, comme cette bulle est datée de Poitiers, du 3 des ides d'août et de la troisième année du pontificat, il est évident que la bulle de convocation du concile général, qui est aussi datée de Poitiers du 2 des ides d'août et de la troisième année du pontificat, ne peut appartenir qu'à l'année 1308. Le texte même de cette bulle ne permet pas de la reporter à l'année 1307, car le pape y dresse l'acte d'accusation des Templiers. Certes, si dès le mois d'août 1307 Clément V eût envoyé dans toute la chrétienté une bulle dans laquelle il déclarait que la conduite infâme des Templiers l'obligeait à les citer devant un concile, l'Europe n'eût pas été saisie de stupeur quand elle apprit deux mois après que dans toute l'étendue de la France, le même jour, à la même heure, tous les membres de cet ordre puissant avaient été arrêtés comme des criminels et placés sous la main du roi de France. Si l'effet de ce coup d'État fut terrible, c'est que le secret avait été bien gardé.

« La bulle n° V est pareillement datée de Poitiers, du 3 des ides d'août et de la troisième année du pontificat : Cocquelines la classe par conséquent au 11 août 1307; mais cette date est impossible par une raison bien simple, c'est que la bulle est relative à l'indulgence accordée aux fidèles qui concourront à la réparation de l'église de Saint-Jean-de-Latran détruite par un incendie, et que cet incendie n'avait pas encore eu lieu le 11 août 1307; Bernard Guidonis et Ptolémée de Lucques s'accordent à dire que ce désastre arriva en 1308, le jour de la fête de Saint-Jean-Porte-Latine, c'est-à-dire le 6 mai.

« La bulle n° VI, datée du 8 septembre à Saintes, et de la troisième année du pontificat, autorise la formation de l'université de Pérouse. Il serait possible de trouver la mention de ce fait dans les historiens, et l'on verrait probablement qu'il appartient aussi à l'année 1308, et non, comme le dit Cocquelines, à l'année 1307. Je me borne à faire remarquer que, selon Bernard Guidonis, Clément V quitta Poitiers à la fin du mois d'août 1308, et qu'il se rendit à Toulouse en passant par Bordeaux et Agen : il est donc tout naturel qu'il se soit trouvé le 11 septembre 1308 dans la ville de Saintes, qui est située entre Poitiers et Bordeaux.

« Par la bulle suivante, Clément V confirme l'élection de Henri de Luxembourg. Cet acte, daté du 7 des ides d'août et de la quatrième année du pontificat, est classé par Cocquelines au 8 août 1308; mais comme Henri VII ne fut élu pour la première fois que le 15 novembre 1308, il est évident que Clément V ne pouvait pas confirmer une élection qui n'était point encore faite. Il faut donc de toute nécessité reporter cette bulle à l'année 1309 : j'ajouterai qu'elle

prédécesseur quelques constitutions qui furent considérées comme un appendice détaché du corps du droit ecclésiastique déjà formé, d'où leur nom d'*Extravagantes*. Les lettres originales de Jean XXII portent en général un numéro d'ordre et la signature de plusieurs dataires sur le repli ou au dos du parchemin. Elles ont très-fréquemment la formule : *Ad perpetuam rei memoriam*. Vers 1335 le chancelier expédia une bulle d'indulgence écrite en lettres d'or.

Années du pontificat.

	du 5 sept.	au 4 sept.		du 5 sept.	au 4 sept.
1re	1316	1317	9e	1324	1325
2e	1317	1318	10e	1325	1326
3e	1318	1319	11e	1326	1327
4e	1319	1320	12e	1327	1328
5e	1320	1321	13e	1328	1329
6e	1321	1322	14e	1329	1330
7e	1322	1323	15e	1330	1331
8e	1323	1324	16e	1331	1332
17e	1332	1333		au 4 déc.	
18e	1333	1334	19e	1334	1334

ANTIPAPE.

1328. Pierre de Corbières, religieux franciscain, élu pape le 12 mai 1328, sous le nom de Nicolas V, par une faction dissidente à l'instigation de Louis de Bavière, fit son abjuration à Pise, la renouvela publiquement à Avignon le 25 août 1330, et le 6 septembre dans un consistoire secret.

CXCIII. Benoit XII.

1334. Benoît XII, nommé auparavant Jacques Fournier, né à Saverdun, dans le comté de Foix, abbé de Boulbonne, au diocèse de

doit être datée non du 7 des ides, mais du 7 des calendes d'août, comme Cocquelines l'indique dans une variante qui est la bonne leçon : car Bernard Guidonis dit positivement que Clement V confirma l'election de Henri VII au mois de juillet. C'est précisément parce que le pape avait approuvé cette élection le 7 des calendes d'août, ou le 26 juillet 1309, que le surlendemain il lui adressa, en lui donnant le titre de roi des Romains, une bulle de convocation pour le concile de Vienne, bulle qui est aussi datée de la quatrième année du pontificat. Si je fais observer que ces deux bulles furent données à Avignon, et que Clément V au mois d'août 1308 était à Poitiers, c'est pour montrer que tout concourt à prouver la fausseté du système chronologique suivi par Cocquelines.

« Au reste, il est à remarquer que lui-même a été obligé de s'en écarter pour les bulles nos X, XI et XII, qui sont de la sixième année du pontificat et qui appartiennent à la fin de juin et au courant de septembre. Pour être conséquent avec lui-même, il aurait dû les classer à l'année 1310 ; mais il lui était impossible de le faire. En effet, dans la première de ces bulles, qui est du 21 juin, Clément V transcrit des lettres de Henri VII datées du 11 octobre 1310 : Cocquelines a donc été forcé de reconnaître que cette date du 21 juin se rapportait à l'an 1311. Il a, par la même raison, classé à l'an 1311 la bulle suivante, qui est du 19 juin, et qui se rattache à la même affaire. Quant à la 12e bulle, qui est du mois de septembre, et qui fut donnée comme les deux autres à Gransello près Malaucène (diocèse de Vaison), il ne pouvait la reporter à l'année 1310 sans tomber dans une contradiction manifeste. On peut s'étonner seulement que ces trois actes, qui contraraient ses calculs précédents, ne l'aient pas amené à les rectifier.

« En résumé, il me paraît certain que Clement comptait les années de son pontificat à partir du 14 novembre, en sorte que la deuxième année, ouverte le 14 novembre 1306, a duré jusqu'au 13 novembre 1307, la troisième jusqu'au 13 novembre 1308, la quatrième jusqu'au 13 novembre 1309, et ainsi de suite. Ce résultat, établi par tout ce qui précède, peut se confirmer par une autre preuve que je demande la permission de signaler. On sait que les notaires apostoliques étaient fort exacts à marquer à la fois l'année de l'ère chrétienne et l'année du pontificat, sans parler des autres formules de dates qu'ils accumulaient dans leurs actes ; on doit penser aussi que ces notaires connaissaient les règles suivies par la chancellerie des papes. En effet, Du Puy a publié dans son Histoire des Templiers (p. 195) un acte daté par un notaire apostolique du mercredi après la Saint-Denis (11 octobre) de l'an 1307 et de la seconde année du pontificat de Clément V ; un acte d'un autre notaire apostolique, imprimé par Baluze dans ses Vies des Papes d'Avignon (tom. II, col. 266), fait concourir la quatrième année du pontificat de Clément V avec le 11 août 1309 : il en résulte que ces deux notaires comptaient à partir du 14 novembre les années pontificales de Clément V. Si l'on était sûr que sous les autres papes les notaires apostoliques se conformaient aussi aux règles suivies dans la chancellerie de la cour de Rome, on pourrait trouver dans leurs actes, où la date de l'ère chrétienne est toujours unie à celle du pontificat, la solution des difficultés que cette dernière date présente dans les bulles de certains papes. Mais c'est là une hypothèse qui aurait besoin d'être vérifiée, et qui entraînerait probablement à de longues recherches.

« La question que j'ai examinée était beaucoup moins complexe ; aussi pourra-t-on me reprocher d'avoir longuement et surabondamment discuté un fait bien simple, et qui n'exigeait pas un si grand appareil de preuves. Voici mon excuse. Le Bullaire romain est un recueil très-consulté, qui a presque un caractère officiel ; et beaucoup de personnes supposent que l'ordre chronologique y est rigoureusement fixé, parce que les actes sont imprimés presque tous d'après les registres du Vatican. Il m'a donc paru nécessaire de justifier autant que possible toutes mes assertions. Je ne prétends pas d'ailleurs que l'on soit exposé à retrouver autant d'erreurs dans la chronologie des autres parties du Bullaire : j'ai voulu montrer seulement qu'il était prudent de ne pas croire à l'exactitude absolue des dates qui s'y trouvent marquées. J'ajouterai même que le pontificat de Clément V est peut-être celui où l'on trouverait à reprendre le plus grand nombre d'erreurs. Si je l'ai choisi de préférence comme objet de cet examen, c'est que les chroniqueurs contemporains nous ont conservé sur l'histoire de ce pape des renseignements nombreux qui devaient me fournir des preuves claires et concordantes. Ce choix était encore déterminé par un autre motif : Pierre Du Puy, dans son Histoire des Templiers, a publié un grand nombre de bulles de Clément V, et souvent il est tombé dans les erreurs chronologiques qui viennent d'être signalées. Enfin, Baluze lui-même, dans son excellent recueil des Vies des Papes d'Avignon, dans cet ouvrage qui est cité à bon droit comme un modèle inimitable d'exactitude et d'érudition, n'a pas toujours indiqué la véritable date des bulles de Clément V. Il y avait donc quelque utilité à signaler ce fait ; mais il fallait en même temps réunir un grand nombre de preuves pour triompher autant que possible de la défiance qu'on inspire et qu'on éprouve soi-même quand on s'écarte de la voie suivie par les maîtres de la science.

« N. de Wailly,

« Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). »

Mirepoix, puis cardinal, élu pape le 20 décembre 1334, couronné à Avignon le 8 janvier 1335, mourut le 25 avril 1342, après 7 ans 3 mois 18 jours de pontificat que sa chancellerie a comptés seulement du jour de son couronnement ainsi que le prouve Mansi (Not. à Rinaldi, *Annal. eccles.*, t. XXV, p. 20, éd. de Lucques.)

Années du pontificat.

	du 8 janv.	au 7 janv.		du 8 janv.	au 7 janv.
1re	1335	1336	5e	1339	1340
2e	1336	1337	6e	1340	1341
3e	1337	1338			au 25 avr.
4e	1338	1339	7e	1341	1342

CXCIV. Clément VI.

1342. Clément VI, nommé auparavant Pierre Roger, né au château de Maumont au diocèse de Limoges, successivement religieux de l'abbaye de la Chaise-Dieu, archevêque de Rouen, cardinal, élu pape le 7 mai 1342, couronné le 19, jour de la Pentecôte, mourut à Villeneuve d'Avignon le 6 décembre 1352, après un pontificat de 10 ans 6 mois 18 jours, qu'il comptait seulement du jour de son couronnement. (*Nouv. traité de Diplom.*, t. V, p. 305.)

On remarque, comme des exceptions dans ce siècle, deux bulles de Clément VI et une bulle de son prédécesseur Benoît XII, signées du pape et des cardinaux, datées de l'incarnation, revêtues du monogramme de *Benevalete*, des deux cercles concentriques et de presque toutes les autres formalités dont on authentiquait aux XIe et XIIe siècles les bulles les plus solennelles. L'une de celles de Clément VI est datée par Pierre, évêque et *vice-chancelier de la sainte Eglise romaine*, dernier dignitaire ainsi qualifié dont on ait signalé le nom dans les dates des bulles.

Clément VI ajouta au sceau apostolique les roses qu'il avait prises pour armes, suivant l'un de ses biographes, parce qu'il avait été baptisé dans la chapelle de Roziers en Limousin. Ce pape passe pour être aussi le premier qui ait employé la formule : *Ad futuram rei memoriam*, au lieu de l'ancien style : *Ad perpetuam rei memoriam.*

Années du pontificat.

	du 19 mai	au 18 mai		du 19 mai	au 18 mai
1re	1342	1343	7e	1348	1349
2e	1343	1344	8e	1349	1350
3e	1344	1345	9e	1350	1351
4e	1345	1346	10e	1351	1352
5e	1346	1347			au 6 déc.
6e	1347	1348	11e	1352	1352

CXCV. Innocent VI.

1352. Innocent VI, nommé auparavant Etienne d'Albert, né à Mont, village près de Pompadour, au diocèse de Limoges, successivement évêque de Noyon et de Clermont, puis cardinal-évêque d'Ostie, élu pape le 18 décembre 1352, couronné le 30, mourut le 12 septembre 1362, après avoir tenu le saint-siége 9 ans 8 mois 26 jours depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 30 déc.	au 29 déc.		du 30 déc.	au 29 déc.
1re	1352	1353	5e	1356	1357
2e	1353	1354	6e	1357	1358
3e	1354	1355	7e	1358	1359
4e	1355	1356	8e	1359	1360
9e	1360	1361			au 12 sept.
			10e	1361	1362

CXCVI. Urbain V.

1362. Urbain V, nommé auparavant Guillaume de Grimoard, fils de Guillaume Grimoard de Beauvoir, seigneur de Grisac, en Gévaudan, né au château de Grisac en 1302, religieux bénédictin à Chirac, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, puis de Saint-Victor de Marseille, élu pape à Avignon, dans le mois de septembre 1362 sans être cardinal et pendant qu'il se trouvait en mission à Florence, fut couronné à Avignon le 6 novembre suivant. En 1367 Urbain V, à la sollicitation des princes d'Italie, se décide à rétablir le siége de la papauté à Rome, privée de la présence des papes depuis le départ de Benoît XI en 1304. Parti d'Avignon le 30 avril 1367, Urbain fit son entrée solennelle à Rome le 16 octobre. Rentré de nouveau à Avignon le 24 septembre 1370, il y mourut le 19 décembre suivant, âgé de 69 ans, après 8 ans 1 mois et 14 jours de pontificat, que nous comptons comme Rinaldi depuis son couronnement.

A la suite de leurs signatures, les dataires des bulles ajoutaient souvent sous Urbain V : *De mandato domini nostri Papæ*, mots qu'on n'omit guère dans le siècle suivant.

Années du pontificat.

	du 6 nov.	au 5 nov.		du 6 nov.	au 5 nov.
1re	1362	1363	6e	1367	1368
2e	1363	1364	7e	1368	1369
3e	1364	1365	8e	1369	1370
4e	1365	1366			19 déc.
5e	1366	1367	9e	1370	1370

CXCVII. Grégoire XI.

1370. Grégoire XI, neveu de Clément VI, nommé auparavant comme lui Pierre Roger, né aussi au château de Maumont, et créé cardinal par son oncle en 1348, à l'âge de 18 ans, était fils de Guillaume, seigneur de Beaufort en Anjou. Elu pape le 30 décembre 1370, ordonné prêtre le 4 janvier 1371, sacré et couronné le lendemain 5, à Avignon, Grégoire XI rentra à Rome le 17 janvier 1377, fut obligé de quitter peu après cette ville, à la suite de quelques mouvements séditieux, y rentra ensuite et y mourut, à peine âgé de 47 ans, le 27 mars 1378, après avoir tenu le saint-siége 7 ans 2 mois et 23 jours depuis son sacre.

C'est le dernier pape que la France ait donné à l'Eglise. L'ancien palais de Latran, qu'avaient habité ses prédécesseurs avant d'aller à Avignon, étant tombé en ruine, Grégoire XI alla demeurer au Vatican, qui a été depuis la résidence habituelle des souverains pontifes.

Années du pontificat.

	du 5 janv.	au 4 janv.		du 5 janv.	au 4 janv.
1re	1371	1372	5e	1375	1376
2e	1372	1373	6e	1376	1377
3e	1373	1374	7e	1377	1378
					au 27 mars
4e	1374	1375	8e	1378	1378

CXCVIII. Urbain VI, à Rome.

Papes reconnus en Italie, en Autriche, en Bohême, en Hongrie et en Angleterre.

1378. Urbain VI, nommé auparavant Barthélemy Prignano, Napolitain, archevêque de Bari, fut élu pape le 9 avril 1378, par les 16 cardinaux qui se trouvaient à Rome, à la mort de Grégoire XI, et couronné le 18 de ce mois en leur présence. L'élection s'était faite sous la menace du peuple romain qui demandait un pape italien. Rendus à leur indépendance, les cardinaux, au lieu de confirmer leur premier choix, élurent Robert de Genève ou Clément VII.

Ce fut l'origine du schisme qui divisa les Etats de la chrétienté pendant 40 ans entre les deux compétiteurs et leurs successeurs. Urbain VI mourut à Rome le 18 octobre 1389, après avoir tenu le saint-siége 11 ans 6 mois et 1 jour depuis son couronnement.

Il mit en usage dans ses lettres la formule *Ad futuram rei memoriam*, déjà employée par Clément VI.

Années du pontificat.

	du 18 avr.	au 17 avr.		du 18 avr.	au 17 avr.
1re	1378	1379	8e	1385	1386
2e	1379	1380	9e	1386	1387
3e	1380	1381	10e	1387	1388
4e	1381	1382	11e	1388	1389
5e	1382	1383			au 18 oct.
6e	1383	1384	12e	1388	1389
7e	1384	1385			

CXCVIII *bis*. Clément VII, à Avignon.

Papes reconnus en France, en Espagne, en Ecosse, en Sicile et en Chypre.

1378. Clément VII, nommé auparavant Robert, de la maison des comtes de Genève, successivement chanoine de Paris, évêque de Thérouanne, évêque de Cambrai, et cardinal, fut élu à Fondi le 21 septembre 1378, par 15 des cardinaux qui avaient élu Urbain VI, et fut couronné le 31 octobre. Il revint en France, s'établit à Avignon au mois de juin 1379, et y mourut le 16 septembre 1394, après un pontificat de 15 ans 10 mois 16 jours depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 31 oct.	au 30 oct.		du 31 oct.	au 30 oct.
1re	1378	1379	9e	1386	1387
2e	1379	1380	10e	1387	1388
3e	1380	1381	11e	1388	1389
4e	1381	1382	12e	1389	1390
5e	1382	1383	13e	1390	1391
6e	1383	1384	14e	1391	1392
7e	1384	1385	15e	1392	1393
					au 16 sept.
8e	1385	1386	16e	1393	1394

CXCIX. Boniface IX, à Rome,

Successeur d'Urbain VI.

1389. Boniface IX, nommé auparavant Pierre ou Perrin Tomacelli, dit le cardinal de Naples, élu pape par les cardinaux de l'obédience d'Urbain VI, le 2 novembre 1389, couronné le 9 du même mois, mourut le 1er octobre 1404, après 14 ans 10 mois 22 jours de pontificat que sa chancellerie comptait seulement, ainsi que le prouve Mansi, du jour de son couronnement.

C'est le premier pape dont la tiare, dans les monuments originaux soit ornée d'une triple couronne.

Années du pontificat.

	du 9 nov.	au 8 nov.		du 9 nov.	au 8 nov.
1re	1389	1390	9e	1397	1398
2e	1390	1391	10e	1398	1399
3e	1391	1392	11e	1399	1400
4e	1392	1393	12e	1400	1401
5e	1393	1394	13e	1401	1402
6e	1394	1395	14e	1402	1403
7e	1395	1396			au 1er oct.
8e	1396	1397	15e	1403	1404

CXCIX *bis*. Benoît XIII, à Avignon,

Successeur de Clément VII.

1394. Benoît XIII, nommé auparavant Pierre de Luna, de l'illustre famille aragonaise de ce nom, né à Iglueca, en Aragon, cardinal-diacre, élu pape le 28 septembre 1394, ordonné prêtre le 3 octobre, sacré et couronné le 11, déposé par les cardinaux des deux obédiences au concile de Pise, le 5 juin 1409, refusa d'abdiquer, se retira d'abord à Perpignan, puis en Catalogne, dernier pays qui le reconnaissait pour pape. Déposé de nouveau au concile de Constance le 26 juillet 1417, il mourut à Peniscola, âgé de près de 90 ans, le 1er juin ou le 29 novembre 1424, et (suivant Pagi dès l'année 1423), se considérant toujours comme pape.

On connaît quelques actes de Benoît XIII, donnés sous la formule : *Benedictus papa tertius decimus;* au lieu de : *Servus servorum Dei*, et scellés d'un sceau secret. Ces actes ont tous les caractères de véritables brefs. (*Voy.* sous Eugène IV.)

Après sa première soustraction d'obédience à Benoît XIII, en 1398, le roi de France fit enlever des églises les tablettes sur lesquelles étaient marquées les années de l'élection du pape et du couronnement du roi. Par ses lettres du 22 août de la même année, le roi prescrivit aux notaires apostoliques de son royaume d'avoir à remplacer dans leurs actes, la formule de la date du pontificat : *Anno pontificatus domini;* par celle-ci : *Ab electione domini Benedicti ultimo in papam electi anno.*

Années du pontificat.

	du 11 sept.	au 10 sept.		du 11 sept.	au 10 sept.
1re	1394	1395	17e	1410	1411
2e	1395	1396	18e	1411	1412
3e	1396	1397	19e	1412	1413
4e	1397	1398	20e	1413	1414
5e	1398	1399	21e	1414	1415
6e	1399	1400	22e	1415	1416
7e	1400	1401	23e	1416	1417
8e	1401	1402	24e	1417	1418
9e	1402	1403	25e	1418	1419
10e	1403	1404	26e	1419	1420
11e	1404	1405	27e	1420	1421
12e	1405	1406	28e	1421	1422
13e	1406	1407	29e	1422	1423
14e	1407	1408	30e	1423	1424
15e	1408	1409			au 29 nov.
16e	1409	1410	31e	1424	1424

QUINZIÈME SIÈCLE.

CC. Innocent VII, à Rome.

1404. Innocent VII, nommé auparavant Cosmat de Meliorati, né à Sulmone dans l'Abruzze, cardinal de Sainte-Croix, élu pape le 17 octobre 1404 par les cardinaux de l'obédience de Boniface IX, couronné le 2 ou le 11 novembre, mourut le 6 novembre 1408, après deux ans environ de pontificat.

Années du pontificat.

2-11 nov.		1e 10 nov.		2 nov. au 6 nov.	
1re	1404	1405	3e	1406	1406
2e	1405	1406			

Les bulles du xve siècle conservent les caractères du siècle précédent jusqu'à Eugène IV, qui y insère d'une manière constante l'année de l'incarnation. Les brefs paraissent aussi sous ce pape; les *Motu proprio* sous Innocent VIII. Les autres pontificats de ce siècle présentent encore quelques particularités moins marquantes que nous signalerons successivement.

CCI. Grégoire XII, à Rome.

1406. Grégoire XII, nommé auparavant Angelo Corrario ou Correr, Vénitien, cardinal-prêtre de Saint-Marc, élu le 30 novembre 1406, déposé, comme son compétiteur Benoît XIII, au concile de Pise, le 5 juin 1409, abdiqua par procureur au concile de Constance le 4 juillet 1415, et mourut âgé de 92 ans, le 18 octobre 1417, à Rimini, où il s'était retiré dès 1412.

Années du pontificat.

du 30 nov.		au 29 nov.	du 30 nov.		au 29 nov.
1re	1406	1407	6e	1411	1412
2e	1407	1408	7e	1412	1413
3e	1408	1409	8e	1413	1414
4e	1409	1410			au 4 juil.
5e	1410	1411	9e	1414	1415

CCII. Alexandre V

Reconnu par les deux obédiences réunies de Rome et d'Avignon, comme ses successeurs.

1409. Alexandre V, nommé auparavant Pierre Philarge, né d'une pauvre famille de l'île de Candie, recueilli par un frère mineur, successivement évêque de Vicence et de Novarre, puis archevêque de Milan, fut élu pape à l'âge de 70 ans, le 26 juin 1409, au concile de Pise, par les cardinaux des deux obédiences réunies de Rome et d'Avignon, couronné à Pise le 7 juillet, suivant Sponde, le 7 juin, suivant Muratori, mourut à Bologne où il avait fixé sa résidence, le 3 mai 1410, après 9 mois et quelques jours de pontificat.

CCIII. Jean XXIII.

1410. Jean XXIII, nommé auparavant Balthazar Cossa, né à Naples, cardinal-diacre de Saint-Eustache, élu pape à Bologne, le 17 mai 1410, ordonné prêtre le 24, sacré et couronné le 25, déposé au concile de Constance le 29 mai 1415, se démit volontairement du pontificat à Florence, le 13 mai 1419, dans les mains de Martin V, qui le nomma doyen du sacré collége, et mourut à Florence, le 22 novembre de la même année.

Années du pontificat.

du 25 mai		au 24 mai	du 25 mai		au 24 mai
1re	1410	1411	6e	1415	1416
2e	1411	1412	7e	1416	1417
3e	1412	1413	8e	1417	1418
4e	1413	1414			au 13 mai
5e	1414	1415	9e	1418	1419

CCIV. Martin V

1417. Martin V, nommé auparavant Othon Colonne, de l'illustre famille romaine de ce nom, cardinal-diacre, élu pape au concile de Constance, le 11 novembre 1417, ordonné prêtre le 20, consacré et couronné le 21, mourut à Rome dans la nuit du 20 au 21 février 1431, après un pontificat de 13 ans 3 mois, depuis son couronnement.

Années du pontificat.

du 21 nov.		au 20 nov.	du 21 nov.		au 20 nov
1re	1417	1418	8e	1424	1425
2e	1418	1419	9e	1425	1426
3e	1419	1420	10e	1426	1427
4e	1420	1421	11e	1427	1428
5e	1421	1422	12e	1428	1429
6e	1422	1423	13e	1429	1430
					20 févr.
7e	1423	1424	14	1430	1431

Bien que Martin V prenne, dans une lettre antérieure à son couronnement le titre d'*Episcopus*, au lieu d'*Electus episcopus*, il ne date pas de son pontificat, il emploie la formule : *Suscepti a nobis Apostolatus officii annon :* et ne scelle qu'avec une demi-bulle, laissant en blanc le revers du plomb, où l'on marquait le nom du pape après son couronnement.

CCIV *bis*. Clément VIII,

Reconnu en Aragon.

1424. Gilles de Mugnos, élu en 1424, par les deux cardinaux de l'obédience de Pierre de Luna, abdiqua le 26 juillet 1429.

Années du pontificat.

	de nov.	à nov.		de nov.	à nov.
1re	1424	1425	4e	1427	1428
2e	1425	1426			au 26 juill.
3e	1426	1427	5e	1428	1429

CCV. Eugène IV.

1431. Eugène IV, Gabriel Condolmiero, Vénitien, cardinal-évêque de Sienne, élu pape le 3 mars 1431 suivant Sponde, Pagi et Muratori, le 4, suivant Dupin, le 6, suivant Papebroch, couronné le 11 du même mois, déposé par les évêques réunis à Bâle, le 22 juin 1439, jour où il signait le décret d'union des Eglises latine et grecque, mais reconnu constamment comme pape légitime par la plupart des Etats chrétiens, notamment par la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre, mourut le 23 février 1447, après un pontificat de 15 ans 11 mois 13 jours.

Années du pontificat.

du 11 mars		au 10 mars	du 11 mars		au 10 mars
1re	1431	1432	5e	1435	1436
2e	1432	1433	6e	1436	1437
3e	1433	1434	7e	1437	1438
4e	1434	1435	8e	1438	1439

9e	1439	1440	13e	1443	1444
10e	1440	1441	14e	1444	1445
11e	1441	1442	15e	1445	1446
					au 23 févr.
12e	1442	1443	16e	1446	1447

Eugène IV ajouta l'année de l'incarnation aux bulles ordinaires. Les bulles solennelles portaient presque toujours cette date; elle s'était montrée fréquemment même dans les simples bulles aux xe et xie siècles, pendant une partie du xiie, à la fin du xiiie et au commencement du xive. Eugène IV n'introduisit donc pas, mais reprit un ancien usage négligé depuis quelque temps, et le fit passer définitivement dans les habitudes de la chancellerie romaine qui l'a depuis conservé. Dès ce moment, les dates des bulles solennelles et celles des bulles ordinaires, n'ont eu plus rien qui les distinguât. Depuis Eugène IV jusqu'à nos jours, elles ont été ainsi exprimées : Le nom du lieu, souvent le nom du palais où l'acte est donné, l'année de l'incarnation, le jour du mois (indiqué d'abord par l'ancien calendrier romain, ensuite par le quantième), et l'année du pontificat.

Le pontificat de Benoît XIII ou Pierre de Lune étant d'une canonicité très-contestée, on peut considérer Eugène IV comme le premier pape qui ait fait expédier des brefs. Si Eugène IV ne scelle pas encore avec l'anneau du pêcheur, l'un des deux principaux caractères des brefs, que l'on reconnaît positivement sous Nicolas V et Calixte III, ses successeurs, il emploie un sceau secret et l'annonce dans la date. En outre, il reprend la formule *Papa N.*, signalée dès le xiiie siècle (*Voy.* Urbain IV, 1261-1264) et réservée dès lors aux brefs. Les Bénédictins donnent cet exemple de la suscription et de la date des lettres de ce genre d'Eugène IV : *Eugenius papa quartus. — Salutem et apostolicam benedictionem. — Datum Romæ apud S. Laurentium in Damaso sub annulo nostro secreto, die* 17 *mensis septembris, pontificatus nostri anno* 3. Nicolas V, successeur d'Eugène IV, ajouta l'année de l'incarnation à la date des brefs et substitua l'anneau du pêcheur au sceau secret.

On réserva en outre pour les brefs l'écriture italique, tandis qu'on écrivit les bulles en gothique ou en ronde, dite écriture française.

Il est important de remarquer qu'en général la chancellerie romaine pour la date des brefs commençait l'année au 25 décembre ou au 1er janvier, et dans les bulles généralement au 25 mars, suivant le calcul de Florence.

Les dataires qui signaient sur le repli des bulles mirent aussi leur nom sur les brefs. Ils ajoutèrent souvent à leur nom, dans ce siècle, des attestations indiquant que la bulle avait été délivrée gratuitement : *Gratis de mandato domini nostri papæ* (*Voy.* Martin V, 1417-1431) ; qu'elle avait été expédiée en plusieurs duplicata originaux, ou enregistrée dans la chambre apostolique, *registrata in camera apostolica* ; qu'elle avait été lue publiquement dans la chancellerie romaine, en présence de témoins, ou affichée aux portes de l'audience par tel courrier du pape. Ces attestations, que le maître des courriers apostoliques fit en son propre nom à la fin du xve siècle, eurent souvent des dates particulières, où on employa l'indiction.

Quelquefois on y marqua les jours du mois d'après l'ancien calendrier romain, mais sans faire entrer en compte les jours mêmes des calendes, nones et ides, de sorte que le 2 des ides de janvier n'est plus dans ce système que le 1er des ides ; le 3 des ides n'est que le 2, etc.

CCV *bis*. Félix, V, antipape.

1440. Amédée VIII, duc de Savoie, élu pape à Bâle, le 5 novembre 1439, couronné le 24 juillet 1440, prit le nom de Félix V, fut reconnu seulement par quelques Etats secondaires de l'Allemagne, et abdiqua le 9 avril 1449.

Années du pontificat.

du 24 juill.	au 23 juill.		du 24 juill.	au 23 juill.	
1re	1440	1441	6e	1445	1446
2e	1441	1442	7e	1446	1447
3e	1442	1443	8e	1447	1448
4e	1443	1444			au 9 avril
5e	1444	1445	9e	1448	1449

CCVI. Nicolas V.

1447. Nicolas V, Thomas de Sarzane, cardinal-évêque de Bologne, né près de Luni en Toscane, élu pape le 6 mars 1447, couronné le 18, mourut le 24 mars 1455, après un pontificat de 8 ans 7 jours.

Nicolas V donna aux brefs les formes définitives qu'ils ont conservées depuis, en y introduisant l'année de l'incarnation et les scellant de l'anneau du pêcheur. Voici un exemple de ses formules : *Nicolaus papa V, dilectis filiis, salutem et apostolicam benedictionem. — Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo piscatoris die* 15 *aprilis* 1448, *pontificatus nostri anno* 2. Ses successeurs suivirent ces formules plus exactement que Nicolas V lui-même. Ce pape commençait généralement l'année au 25 mars.

Années du pontificat.

du 18 mars	au 17 mars		du 18 mars	au 17 mars	
1re	1447	1448	6e	1452	1453
2e	1448	1449	7e	1453	1454
3e	1449	1450	8e	1454	1455
4e	1450	1451			au 24 mars
5e	1451	1452	9e	1455	1455

CCVII. Calixte III.

1455. Calixte III, Alphonse Borgia, cardinal-archevêque de Valence en Espagne, sa patrie, élu pape le 8 avril 1455, à l'âge de 78 ans, couronné le 20, mourut à Rome le 8 août 1458, à l'âge de 81 ans, après un pontificat de 3 ans 3 mois 20 jours.

Il commençait ordinairement l'année au 25 mars, suivant le style de Florence. On a des brefs de Calixte III, scellés, comme ceux de son prédécesseur, de l'anneau du pêcheur.

Années du pontificat.

	du 20 avril	au 19 avril		du 20 avril	au 19 avril
1e	1455	1456	3e	1457	1458
					au 8 août
2e	1456	1457	4e	1458	1458

CCVIII. Pie II.

1458. Pie II, né à Corsignano en Toscane, célèbre avant d'être pape sous le nom d'Æneas Silvius Piccolomini, cardinal-évêque de Sienne, élu pape le 27 août 1458, couronné le 3 septembre, mourut à Ancône, dans la nuit du 15 au 16 août 1464, après avoir tenu le saint-siége, depuis son couronnement, 5 ans 11 mois et 13 jours.

Pie II écrivit au roi Charles VII que le titre de *Roi très-chrétien* lui appartenait par droit d'hérédité. Toutefois ce n'est que sous son successeur Paul II, et en 1469, que ce titre devint de style habituel dans les lettres apostoliques adressées au roi de France. Il commençait l'année tantôt à la Noël, tantôt au 1er janvier, tantôt au 25 mars.

Années du pontificat.

	du 3 sept.	au 2 sept.		du 3 sept.	au 2 sept.
1re	1458	1459	4e	1461	1462
2e	1459	1460	5e	1462	1463
					au 15 août
3e	1460	1461	6e	1463	1464

CCIX. Paul II.

1464. Paul II, Pierre Barbo, Vénitien, cardinal de Saint-Marc, élu pape le 31 août 1464, couronné le 16 septembre suivant, mourut le 28 juillet 1471, à l'âge de 54 ans, après avoir tenu le saint-siége 6 ans 10 mois 13 jours.

Comme la plupart des papes de ce siècle, Paul II commençait l'année dans ses bulles tantôt au 1er janvier, tantôt au 25 mars. On a de lui un sceau de plomb d'un travail de gravure très-remarquable, suspendu à une bulle de 1471, adressée à l'abbé de Saint-Sauveur de Colle en Toscane. Au lieu des têtes de saint Pierre et saint Paul, ce sceau offre la figure entière des saints apôtres debout sur des escabeaux, saint Pierre portant les clefs, saint Paul tenant l'épée de la main droite et un livre de la gauche. De l'autre côté, Paul II, coiffé de la tiare, siége sur son trône, ayant autour de lui les cardinaux et les envoyés des princes italiens avec qui le saint-siége avait formé une ligue contre le Turc.

Années du pontificat.

	du 16 sept.	au 15 sept.		du 16 sept.	au 15 sept.
1re	1464	1465	5e	1468	1469
2e	1465	1466	6e	1469	1470
3e	1466	1467			au 28 juill.
4e	1467	1468	7e	1470	1471

CCX. Sixte IV.

1471. Sixte IV, François d'Albescola della Rovere, cardinal, religieux de l'ordre de Saint-François, fils d'un pêcheur de Celles, près de Savone, élu pape le 9 août 1471, couronné le 25, mourut le 13 août 1484, à l'âge de 71 ans, après avoir tenu le saint-siége 12 ans 11 mois 20 jours depuis son couronnement.

A de très-rares exceptions près (*Voy.* Martin V) les noms des apôtres avaient été toujours exprimés jusqu'ici sur les bulles de plomb par les lettres S. P., S. P. ou S. P. A., S. P. E, placées horizontalement aux deux côtés de la croix. Depuis Sixte IV les lettres furent disposées perpendiculairement :

S. S.
P. P.
A. E.

Clément XI retrancha l'A (*Apostolus*) et l'E (*episcopus*) et revint aux seules lettres primitives.

On croit que Sixte IV est le premier pape qui ait mis son buste sur la monnaie, et l'on observe que les effigies placées sur les monnaies ou les sceaux des papes antérieurs, comme sur les sceaux de Victor II et de ses successeurs, paraissent être plutôt les effigies de saint Pierre. (Voy. toutefois le *Nouveau traité de Diplom.* t. IV, page 308, not.)

Années du pontificat.

	du 25 août	au 24 août		du 25 août	au 24 août
1re	1471	1472	8e	1478	1479
2e	1472	1473	9e	1479	1480
3e	1473	1474	10e	1480	1481
4e	1474	1475	11e	1481	1482
5e	1475	1476	12e	1482	1483
6e	1476	1477			au 13 août
7e	1477	1478	13e	1483	1484

CCXI. Innocent VIII.

1484. Innocent VIII, Jean-Baptiste Cibo, dit le cardinal de Melfe, Génois, Grec d'origine, marié avant d'entrer dans les ordres, élu pape le 29 août 1484, couronné le 12 septembre, mourut à l'âge de 60 ans, le 25 juillet 1492, après avoir tenu le saint-siége 7 ans 10 mois 14 jours.

Nous avons parlé, en commençant ces notices, des *motu proprio*, nouvelle forme de lettres apostoliques, mises en usage par Innocent VIII. Comme sous les précédents pontificats la chancellerie varia beaucoup pour les dates des lettres d'Innocent VIII. Dans les *motu proprio* l'année de l'Incarnation n'est point marquée ; dans les bulles l'ouverture en est prise tantôt du 1er janvier, tantôt du 25 mars ; dans les brefs c'était plus souvent de la Noël. Cependant les Bénédictins ont cité une bulle d'Innocent VIII, où l'année 1488 de l'incarnation est nécessairement prise de la Noël. C'est celle qui concerne la juridiction des auditeurs de rote. Cette bulle offre encore une particularité dont on pourrait citer d'autres exemples par suite de la variété malheureuse des systèmes chronologiques suivis au moyen âge. Donnée par le pape le 13 janvier, jour des ides 1488, elle porte le certificat de la chancellerie apostolique du 19 janvier 1487 : *Datum Romæ anno incarnationis Domini MCCCCLXXXVIII id. jan.* Et plus bas : *Lecta Romæ in cancel. apostol. die sabbati* 19 *jan.* 1487. Le secrétaire qui a délivré la bulle au nom du pape a pris évidemment l'année de la Noël ou du 1er janvier ; tandis

que celui qui l'a enregistrée à la chancellerie la commençait seulement au 25 mars.

Années du pontificat.

du 12 sept.	au 11 sept.		du 12 sept.	au 11 sept.	
1re	1484	1485	5e	1488	1489
2e	1485	1486	6e	1489	1490
3e	1486	1487	7e	1490	1491
					au 25 juill.
4e	1487	1488	8e	1491	1492

CCXII. Alexandre VI.

1492. Alexandre VI, Rodrigue Borgia de la maison de Lenzoti par son père et de la maison de Borgia par sa mère, né à Valence, en Espagne dont il devint archevêque, créé cardinal par Calixte III, son oncle, puis vice-chancelier de l'Eglise romaine, élu pape le 11 août 1492, couronné le 26 du même mois, mourut âgé de 72 le 18 août 1502, après un pontificat de 9 ans 11 mois 24 jours. Alexandre VI commençait généralement l'année au 25 mars dans ses bulles.

Années du pontificat.

du 26 août	au 25 août		du 26 août	au 25 août	
1re	1492	1493	6e	1497	1498
2e	1493	1494	7e	1498	1499
3e	1494	1495	8e	1499	1500
4e	1495	1496	9e	1500	1501
					au 18 août
5e	1496	1497	10e	1501	1502

SEIZIEME SIÈCLE.

CCXIII. Pie III.

1503. Pie III, né à Sienne, appelé auparavant Antoine Todeschini, puis par autorisation de Pie II, son oncle, nommé François Piccolomini, fut cardinal de Sienne, élu pape le 22 septembre 1503, dans le conclave où le cardinal d'Amboise avait espéré la tiare, ordonné prêtre le 30, consacré le 1er octobre, couronné solennellement le 8, mourut le 18 octobre, n'ayant tenu le saint-siége que 27 jours depuis son élection.

Les trois genres de lettres ou de constitutions apostoliques que nous avons vus s'établir successivement : les bulles, les brefs et les *motu proprio*, furent également usités au XVIe siècle. Les caractères qui les distinguent et que nous avons rappelés précédemment ne furent pas toujours distinctement conservés. Il arrive souvent qu'une lettre ayant d'ailleurs toutes les autres formules des bulles emprunte la souscription des brefs *Pius papa tertius*, au lieu d'*episcopus servus servorum Dei*. De même les brefs portent quelquefois ce dernier titre et sont datés comme les bulles de l'incarnation et du jour des calendes.

Comme dans les deux siècles antérieurs, les bulles au XVIe siècle furent revêtues sur le repli ou sur le dos de plusieurs signatures qui étaient entièrement indépendantes du corps de la bulle. Mais dès le pontificat de Pie IV, un cardinal dataire ou prodataire souscrivit les bulles seules, et cette signature servit encore à les distinguer des autres lettres émanées du saint-siége. Ces signatures n'ont pas été toujours conservées dans les recueils où l'on a réimprimé les bulles comme elles existaient sur les originaux. On a supprimé encore dans les bullaires les certificats que l'on ajoutait aux bulles pendant le XVIe siècle pour constater qu'elles avaient été lues à haute voix par les courriers apostoliques dans les églises de Saint-Pierre et de Saint-Jean de Latran, puis affichées en original, pendant un certain temps (*Voy.* Jules II). Les lieux destinés à ces expositions étaient les portes des deux basiliques, les portes de la chancellerie apostolique, celles de l'audience du palais et surtout le champ de Flore. Les *motu proprio* n'étaient affichés qu'aux portes de la chancellerie et au champ de Flore. A la différence des bulles, les brefs ne portaient qu'une signature. Elle suivait ordinairement l'attestation du courrier ou du maître des courriers apostoliques concernant la publication qu'on en faisait alors. La plupart des papes de ce siècle ont inséré leurs armes particulières dans le sceau apostolique.

CCXIV. Jules II.

1503. Jules II, ou Julien de la Rovere, né à Albizale, près de Savone, neveu de Sixte IV, successivement évêque de Carpentras, d'Albano, d'Ostie, de Bologne et d'Avignon, cardinal de Saint-Pierre aux Liens, élu pape le 1er novembre 1503, sacré le même jour, couronné le 19, mourut dans la nuit du 20 au 21 février 1513, âgé de 72 ans, après avoir tenu le saint-siége 9 ans 3 mois et 20 jours depuis son sacre. Jules II avait posé la première pierre de la nouvelle église de Saint-Pierre le 18 avril 1506.

L'attestation tracée par trois courriers apostoliques au dos de la bulle de convocation du concile de Latran nous apprend quelques particularités de la publication des bulles. Le certificat constate d'abord que la lettre du pape fut affichée aux portes des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Jean de Latran pendant qu'on y célébrait la messe; que le lendemain elle fut lue deux fois à haute voix dans les deux basiliques durant la messe et durant les vêpres, qu'elle fut ensuite affichée pendant une heure aux portes des mêmes basiliques et pendant deux heures au champ de Flore. Quelques brefs de Jules II manquent de la formule : *Salutem et apostolicam benedictionem*. Son sceau porte les glands de chêne qui figuraient dans ses armes.

Années du pontificat.

du 1er nov.	au 31 oct.		du 1er nov.	au 31 oct.	
1re	1503	1504	6e	1508	1509
2e	1504	1505	7e	1509	1510
3e	1505	1506	8e	1510	1511
4e	1506	1507	9e	1511	1512
					au 20 févr.
5e	1507	1508	10e	1512	1513

CCXV. Léon X.

1513. Léon X, Jean de Médicis, cardinal-diacre, né à Florence, élu pape à 36 ans, le 11 mars 1513, ordonné prêtre et évêque le 19, mourut le 1er décembre 1521, âgé de 44 ans,

après avoir tenu le saint-siége 8 ans 8 mois 20 jours depuis son élection, date d'où il comptait les années de son pontificat, d'après les savants auteurs du *Nouv. Traité de Dipl.*, t. V, p. 286.

En 1517, Martin Luther, moine augustin, avait commencé à s'élever contre les indulgences destinées à la construction de Saint-Pierre, dont la prédication avait été confiée aux Dominicains.

Léon X souscrit les bulles avec l'ancienne formule : *Ego Leo X Ecclesiæ catholicæ episcopus subscripsi.* Les lis de Toscane figurent sur son sceau, au pied de la croix, entre les têtes des saints apôtres.

Ses chancelleries commençaient quelquefois l'année au 25 mars, comme à Florence.

Années du pontificat.

	du 11 mars	au 10 mars		du 11 mars	au 10 mars
1re	1513	1514	6e	1518	1519
2e	1514	1515	7e	1519	1520
3e	1515	1516	8e	1520	1521
4e	1516	1517		au 1er déc.	
5e	1517	1518	9e	1521	1521

CCXVI. Adrien VI.

1522. Adrien VI, appelé auparavant Adrien Boyers, cardinal-évêque de Tortose, en Espagne, né en 1459, d'un artisan nommé Florent Boyers, à Utrecht ou à Amsterdam, élu pape le 9 janvier 1522, couronné le 31 août, conserva son premier nom d'Adrien, contrairement à l'usage établi depuis plusieurs siècles, et mourut le 14 septembre 1523, après un pontificat de 1 an et 15 jours depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 31 août	au 30 août		du 31 août	au 14 sept.
1re	1522	1523	2e	1523	1523

CCXVII. Clément VII.

1523. Clément VII, Jules de Médicis, fils naturel et posthume de Julien de Médicis, était cousin de Léon X, qui, après l'avoir légitimé, le nomma à l'archevêché de Florence, et le fit cardinal en 1513. Elu pape le 19 novembre 1523, couronné le 25, Clément VII mourut, le 26 septembre 1534, à l'âge de 56 ans, après avoir tenu le saint-siége 10 ans 10 mois 2 jours.

Il commençait l'année, tantôt au 1er janvier, tantôt au 25 mars. La bulle dans laquelle il confirma à Henri VIII, roi d'Angleterre, le titre de défenseur de la foi catholique, est scellée d'un sceau, sur lequel on lit, du côté de la tête des saints apôtres, cette inscription : *Gloriosi principes terræ.* Un sceau en or est suspendu par des lacs de soie violette à la bulle publiée après le couronnement de Charles-Quint, à Bologne, en 1529.

Années du pontificat.

	du 25 nov.	au 24 nov.		du 25 nov.	au 24 nov.
1e	1523	1524	7e	1529	1530
2e	1524	1525	8e	1530	1531
3e	1525	1526	9e	1531	1532
4e	1526	1527	10e	1532	1533
5e	1527	1528		au 26 sept.	
6e	1528	1529	11e	1533	1534

CCXVIII. Paul III.

1534. Paul III, Alexandre Farnèse, Romain, né l'an 1468, évêque d'Ostie, doyen du sacré collége, élu pape le 13 octobre 1534, couronné le 8 novembre, ouvrit le concile de Trente le 13 décembre 1545, et mourut le 10 novembre 1549, âgé de près de 82 ans, après un pontificat de 15 ans et 8 jours depuis son couronnement. Paul III avait été marié avant d'entrer dans les ordres. Son sceau porte les fleurs de lis de la maison Farnèse.

Années du pontificat.

	du 7 nov.	au 6 nov.		du 7 nov.	au 6 nov.
1re	1534	1535	9e	1542	1543
2e	1535	1536	10e	1543	1544
3e	1536	1537	11e	1544	1545
4e	1537	1538	12e	1545	1546
5e	1538	1539	13e	1546	1547
6e	1539	1540	14e	1547	1548
7e	1540	1541	15e	1548	1549
				au 10 nov.	
8e	1541	1542	16e	1549	1549

CCXIX. Jules III.

1550. Jules III, Jean Marie del Monte, Romain, originaire d'Arezzo, né le 10 septembre 1487, cardinal de Saint-Vital en 1536, évêque de Palestrine, archevêque de Siponto, élu pape le 8 février 1550, couronné le 22, mourut le 23 mars 1555, après 5 ans 1 mois 2 jours de pontificat depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 22 févr.	au 21 févr.		du 22 févr.	au 21 févr.
1re	1550	1551	4e	1553	1554
2e	1551	1552	5e	1554	1555
				au 23 mars	
3e	1552	1553	6e	1555	1555

CCXX. Marcel II.

1555. Marcel II, nommé auparavant Marcel Cervino, né à Montepulciano, en Toscane, prêtre, cardinal de Sainte-Croix en 1539, élu pape le 9 avril 1555, sacré le 10, couronné le lendemain jeudi saint, 11 du même mois, mourut le 30 avril, après un pontificat du 22 jours depuis son élection

CCXXI. Paul IV.

1555. Paul IV, Jean-Pierre Caraffa, Napolitain, évêque de Theate ou Chieti, cardinal, fondateur des religieux théatins, de concert avec le B. Gaétan, né en 1466, élu pape à l'âge de 79 ans, le 23 mai 1555, couronné le 26, mourut le 18 août 1559, après un pontificat de 4 ans 2 mois 27 jours. Paul IV commençait ordinairement l'année au 25 mars. On lui attribue l'institution de l'*Index*.

Années du pontificat.

	du 26 mai	au 25 mai		du 26 mai	au 25 mai
1e	1555	1556	4e	1558	1559
2e	1556	1557		au 18 août	
3e	1557	1558	5e	1559	1559

CCXXII. Pie IV.

1559. Pie IV, Jean-Ange de Médicis, d'une autre famille que celle de Florence, et frère du marquis de Marignan, général de Charles-Quint, était né à Milan de Bernardin Medi-

chin. Cardinal en 1549, élu pape dans la nuit du 25 au 26 décembre 1559, couronné le 6 janvier 1560. Pie IV mourut à Rome dans la nuit du 8 au 9 décembre 1565, dans sa 67e année, après un pontificat de 5 ans 11 mois 3 jours depuis son couronnement.

Pie IV, qui commençait seulement l'année au 25 mars dans ses grandes bulles, a confirmé, par une bulle du 26 janvier 1563 (1564 N.-S.), le concile de Trente, qui avait tenu sa 25e et dernière session le 4 décembre 1563. Rome doit à ce pape l'établissement de l'imprimerie pour les ouvrages orientaux. Les pontificats de Pie IV, Pie V et Grégoire XIII, ses successeurs, offrent un plus grand nombre de bulles signées du pape et des cardinaux, qu'on n'en avait vu sous les pontificats précédents depuis le XIIe siècle.

Années du pontificat.

	du 6 janv.	au 5 janv.		du 6 janv.	au 5 janv.
1re	1560	1561	4e	1563	1564
2e	1561	1562	5e	1564	1565
					au 8 déc.
3e	1562	1563	6e	1565	1565

CCXXIII. S. Pie V.

1566. Pie V, Michel Ghisleri, né le 17 janvier 1504, à Bosco, en Ligurie, d'une ancienne famille de Bologne, religieux dominicain, cardinal en 1557, élu pape le 7 janvier 1566, couronné le 17, jour de sa naissance, mourut le 1er mai 1572, après avoir tenu le saint-siége 6 ans 3 mois 15 jours depuis son couronnement.

Sélim II fit faire des réjouissances publiques à Constantinople en apprenant la mort de Pie V, à qui la chrétienté devait en grande partie la victoire de Lépante. C'est depuis le pontificat de ce pape qu'on a supprimé le psaume *Judica* aux messes des morts.

Pie V a, par exception, signé quelquefois ses brefs de son nom ou de la formule : *Ita est*. Il employa communément la formule : *ad perpetuam rei memoriam*, et inséra les mots *Anno Domini* dans la date. On connaît encore de ce pape plusieurs lettres revêtues de la formule *Sub annulo piscatoris* et de tous les autres caractères des brefs, et qui cependant ont été expédiées comme les bulles les plus solennelles.

Années du pontificat.

	du 17 janv.	au 16 janv.		du 17 janv.	au 16 janv.
1re	1566	1567	5e	1570	1571
2e	1567	1568	6e	1571	1572
3e	1568	1569			au 1er mai
4e	1569	1570	7e	1572	1572

CCXXIV. Grégoire XIII.

1572. Grégoire XIII, Hugues Buoncompagno, né à Bologne en 1502, professeur de droit, évêque de Vesti, cardinal en 1565, élu pape le 13 mai 1572, couronné le 25, jour de la Pentecôte, mourut le 10 avril 1585, âgé de 83 ans, après avoir tenu le saint-siége 12 ans 10 mois 17 jours depuis son couronnement.

Avant d'entrer dans les ordres, Grégoire XIII avait été marié et avait eu un fils, Jacques Buoncompagno, tige de la famille bolonaise de ce nom. Il suivit ordinairement dans ses bulles le calcul florentin, qui ouvrait seulement l'année au 25 mars. Grégoire XIII ayant réformé le calendrier en supprimant dix jours de l'année 1582, du 4 octobre exclusivement au 15 octobre exclusivement, toute bulle datée de l'un des jours intermédiaires serait fausse.

Années du pontificat

	du 25 mai	au 24 mai		du 25 mai	au 24 mai
1re	1572	1573	8e	1579	1580
2e	1573	1574	9e	1580	1581
3e	1574	1575	10e	1581	1582
4e	1575	1576	11e	1582	1583
5e	1576	1577	12e	1583	1584
6e	1577	1578			au 10 avril
7e	1578	1579	13e	1584	1585

CCXXV. Sixte V.

1585. Sixte-Quint, Félix Perretti, né le 13 décembre 1521, dans les grottes du village de Montalte, dans la marche d'Ancône, gardeur de pourceaux, puis religieux franciscain, général de l'ordre, évêque de Sainte-Agathe, cardinal de Montalte en 1570, élu pape le 24 avril 1585, couronné le 1er mai, mourut le 27 août 1590, âgé d'environ 69 ans, après avoir tenu le saint-siége 5 ans 3 mois 27 jours depuis son couronnement.

Le titre de *prodataire* parut pour la première fois dans ses bulles.

Années du pontificat.

	du 1er mai	au 30 avr.		du 1er mai	au 30 avr.
1re	1585	1586	4e	1588	1589
2e	1586	1587	5e	1589	1590
					au 27 août
3e	1587	1588	6e	1590	1590

CCXXVI. Urbain VII.

1590. Urbain VII, Jean-Baptiste Castagna, né à Rome en 1521, fils de Côme Castagna, gentilhomme génois, fut archevêque de Rossano, cardinal en 1583, élu pape le 15 septembre 1590, mourut le 27 du même mois, 13 jours après son élection et avant qu'il eût pu être sacré.

CCXXVII. Grégoire XIV.

1590. Grégoire XIV, Nicolas Sfondrate, né à Crémone en Lombardie l'an 1535, évêque de cette ville, cardinal en 1583, élu pape le 5 décembre 1590, après 2 mois environ de vacance, couronné le 8, mourut le 15 octobre 1591, après avoir tenu le saint-siége 18 mois et 8 jours depuis son sacre. Il suivit dans ses bulles le calcul de Florence.

CCXXVIII. Innocent IX.

1591. Innocent IX, Jean-Antoine Facchinetti, né à Bologne en 1519, évêque de Nicastro en Calabre, cardinal en 1583, élu pape le 29 octobre 1591, couronné le 3 novembre, mourut âgé de 72 ans, le 30 décembre de la même année, n'ayant tenu le saint-siége que 2 mois.

CCXXIX. Clément VIII.

1592. Clément VIII, Hippolyte Aldobrandini, né à Fano dans les États du saint-siége, originaire de Toscane, cardinal en 1585, élu pape le 30 janvier 1592, couronné

le 8 février, mourut à l'âge de 69 ans, le 3 ou le 5 mars 1605, après un pontificat de 13 ans et 1 mois environ.

Ses secrétaires n'ont pas toujours marqué l'année du pontificat dans ses brefs et ont compté quelquefois dans ses bulles les jours du mois, suivant l'ordre direct.

Années du pontificat.

	du 8 févr.	au 7 févr.		du 8 févr.	au 7 févr.
1re	1592	1593	8e	1599	1600
2e	1593	1594	9e	1600	1601
3e	1594	1595	10e	1601	1602
4e	1595	1596	11e	1602	1603
5e	1596	1597	12e	1603	1604
6e	1597	1598	13e	1604	1605
				au 3 ou 5 mars	
7e	1598	1599	14e	1605	1605

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

CCXXX. Léon XI.

1605. Léon XI, Alexandre-Octavien de Médicis, dit le cardinal de Florence, élu pape le 1er avril 1605, mourut le 27 du même mois, âgé de 70 ans.

La plupart des bulles de ce siècle renferment la clause, déjà usitée au siècle précédent, déclarant qu'on devait ajouter la même foi aux imprimés authentiques, aux copies munies de la signature ou du sceau d'une personne publique qu'aux originaux mêmes. Les bulles consistoriales sont signées du pape et des cardinaux; les bulles non consistoriales portent la signature du cardinal dataire, du secrétaire des brefs; quelquefois d'autres signatures et le certificat du maître des courriers apostoliques. Il y eut depuis ce siècle des brefs patents ou ouverts et des brefs fermés. Les uns et les autres sont signés par le secrétaire des brefs. Les brefs patents sont scellés en cire de l'anneau du pêcheur sur le dos du parchemin; les brefs clos sont scellés sur le pli du parchemin ou du papier fermé comme une lettre.

CCXXXI. Paul V.

1605. Paul V, Camille Borghèse, né à Rome, originaire de Sienne, cardinal de saint Chrysogone en 1596, élu pape le 16 mai 1605, intronisé le 29, mourut le 28 janvier 1621, après un pontificat de 15 ans et 8 mois depuis son couronnement. Paul V s'est servi souvent, pour suspendre ses bulles, de laine ou de grosse soie jaune et rouge.

Années du pontificat.

	du 29 mai	au 28 mai		du 29 mai	au 28 mai
1re	1605	1606	9e	1613	1614
2e	1606	1607	10e	1614	1615
3e	1607	1608	11e	1615	1616
4e	1608	1609	12e	1616	1617
5e	1609	1610	13e	1617	1618
6e	1610	1611	14e	1618	1619
7e	1611	1612	15e	1619	1620
				au 28 janv.	
8e	1612	1613	16e	1620	1621

CCXXXII. Grégoire XV.

1621. Grégoire XV, Alexandre Ludovisio, de Bologne, né le 9 janvier 1554, archevêque de Bologne, cardinal en 1616, élu pape le 9 février 1621, à l'âge de 67 ans, couronné le.... mourut le 8 juillet 1623, après un pontificat de 2 ans 4 mois 29 jours, que nous comptons du jour de l'élection, ignorant la date du couronnement.

Grégoire XV fonda le collége de la Propagande, acquit de l'électeur de Bavière la bibliothèque Palatine d'Heidelberg qu'il réunit à la bibliothèque du Vatican, érigea le siége de Paris en archevêché. Il commence constamment l'année au 1er janvier dans ses brefs, et au 25 mars dans ses bulles, usage que ses successeurs ont observé.

On n'a pas suivi aussi fidèlement la prescription qu'il avait faite d'énoncer désormais tout au long dans les lettres apostoliques le jour du mois, sans employer ni chiffres ni abréviations.

Années du pontificat.

	du 9 févr.	au 8 févr.		du 9 févr.	au 8 juill.
1re	1621	1622	3e	1623	1623
2e	1622	1623			

CCXXXIII. Urbain VIII

1623. Urbain VIII, Maffeo Barberini, d'une ancienne famille de Florence, archevêque de Nazareth, cardinal en 1606, élu pape le 6 août 1623, couronné le 29 septembre, mourut le 29 juillet 1644, après avoir tenu le saint-siége 20 ans 10 mois 1 jour depuis son couronnement.

Par une bulle du mois de juin 1630, Urbain VIII avait accordé le titre d'*Eminentissime* aux cardinaux, aux trois électeurs ecclésiastiques et au grand maître de Malte.

Années du pontificat.

	du 29 sept.	au 28 sept.		du 29 sept.	au 28 sept.
1re	1623	1624	12e	1634	1635
2e	1624	1625	13e	1635	1636
3e	1625	1626	14e	1636	1637
4e	1626	1627	15e	1637	1638
5e	1627	1628	16e	1638	1639
6e	1628	1629	17e	1639	1640
7e	1629	1630	18e	1640	1641
8e	1630	1631	19e	1641	1642
9e	1631	1632	20e	1642	1643
10e	1632	1633		au 29 juill.	
11e	1633	1634	21e	1643	1644

CCXXXIV Innocent X

1644. Innocent X, Jean-Baptiste Pamphili, né à Rome le 7 mai 1574, cardinal en 1629, élu pape le 15 septembre 1644, couronné le 29, à l'âge de 72 ans, mourut dans la nuit du 6 au 7 janvier 1655, après un pontificat de 10 ans 3 mois 8 jours depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 29 sept.	au 28 sept.		du 29 sept.	au 28 sept.
1re	1644	1645	7e	1650	1651
2e	1645	1646	8e	1651	1652
3e	1646	1647	9e	1652	1653
4e	1647	1648	10e	1653	1654
5e	1648	1649		au 6 janv.	
6e	1649	1650	11e	1654	1655

CCXXXV. Alexandre VII.

1655. Alexandre VII, Fabio Chigi, de l'illustre famille de ce nom, né à Sienne le 13 février 1599, vice-légat à Ferrare, puis nonce à Cologne, cardinal en 1652, élu pape le 7 avril 1655, consacré le ..., mourut le 22 mai 1667, après un pontificat de 12 ans 1 mois 14 jours.

Années du pontificat.

	du 7 avril	au 6 avril		du 7 avril	au 6 avril
1re	1655	1656	8e	1662	1663
2e	1656	1657	9e	1663	1664
3e	1657	1658	10e	1664	1665
4e	1658	1659	11e	1665	1666
5e	1659	1660	12e	1666	1667
6e	1660	1661		au 22 mai	
7e	1661	1662	13e	1667	1667

CCXXXVI. Clément IX.

1667. Clément IX, Jules Rospigliosi, né l'an 1600, à Pistoia en Toscane, cardinal en 1657, élu pape le 20 juin 1667, couronné le..., mourut le 9 décembre 1669, après 2 ans 5 mois 19 jours de pontificat.

Années du pontificat.

	du 20 juin	au 19 juin		du 20 juin	au 9 déc.
1re	1667	1668	3e	1669	1669
2e	1668	1669			

CCXXXVII. Clément X.

1670. Clément X, Jean-Baptiste Altieri, Romain, cardinal en 1669, élu pape le 29 avril 1670, à l'âge de 80 ans, couronné le ..., à la suite d'un conclave de 4 mois et 4 jours, mourut le 22 juillet 1676, après avoir tenu le saint-siége 6 ans 2 mois et 24 jours.

Années du pontificat.

	du 29 avril	au 28 avril		du 29 avril	au 28 avril
1re	1670	1671	5e	1674	1675
2e	1671	1672	6e	1675	1676
3e	1672	1673		au 22 juill.	
4e	1673	1674	7e	1676	1676

CCXXXVIII. Innocent XI.

1676. Innocent XI, Benoît Odescalchi, né à Côme dans le Milanais, l'an 1611, cardinal en 1647, évêque de Novarre, élu pape le 21 septembre 1676, couronné le ..., mourut le 12 août 1689, après avoir tenu le saint-siége 12 ans 10 mois 22 jours.

Années du pontificat.

	du 21 sept.	au 20 sept.		du 21 sept.	au 20 sept.
1re	1676	1677	8e	1683	1684
2e	1677	1678	9e	1684	1685
3e	1678	1679	10e	1685	1686
4e	1679	1680	11e	1686	1687
5e	1680	1681	12e	1687	1688
6e	1681	1682		au 12 août.	
7e	1682	1683	13e	1688	1689

CCXXXIX. Alexandre VIII.

1689. Alexandre VIII, Pierre Ottoboni, né à Venise, le 16 avril 1610, cardinal en 1652, évêque de Brescia, puis de Frascati, élu pape le 6 octobre 1689, à l'âge de 79 ans, couronné le...., mourut le 1er février 1691, n'ayant tenu le saint-siége que 1 an 3 mois 27 jours.

Comme tous ses prédécesseurs depuis Grégoire XV, Alexandre VIII a commencé l'année au 25 mars dans ses bulles.

Années du pontificat.

	du 6 oct.	au 5 oct.		du 6 oct.	au 1er févr.
1re	1689	1690	2e	1690	1691

CCXL. Innocent XII.

1691. Innocent XII, Antoine Pignatelli, né à Naples le 13 mars 1615, cardinal, archevêque de Naples, élu pape le 12 juillet 1691, couronné le 15, mourut le 27 septembre 1700, âgé de 86 ans, après un pontificat de 9 ans 2 mois 13 jours depuis son couronnement. Il prit pour ses bulles le commencement de l'année au 1er janvier.

Années du pontificat.

	du 15 juill.	au 14 juill.		du 15 juill.	au 14 juill.
1re	1691	1692	6e	1696	1697
2e	1692	1693	7e	1697	1698
3e	1693	1694	8e	1698	1699
4e	1694	1695	9e	1699	1700
				au 27 sept.	
5e	1695	1696	10e	1700	1700

DIX-HUITIEME SIÈCLE.

CCXLI. Clément XI.

1700. Clément XI, Jean-Francois Albano, né le 22 juillet 1649 à Pesaro, dans les Etats du saint-siége, cardinal-diacre de saint Silvestre en 1690, élu pape le 23 novembre 1700, consacré le 30 du même mois, mourut le 19 mars 1721, après un pontificat de 20 ans 3 mois 20 jours.

Clément XI a publié trois bulles célèbres :

1° Le 15 juillet 1705, la bulle *Vineam Domini*.

2° Le 8 septembre 1713, la bulle *Unigenitus*.

3° Le 19 mars 1715, la bulle *Ex illa die*.

Les lettres apostoliques de ce siècle donneraient lieu aux mêmes observations que celles du siècle précédent. On remarque que les *motu proprio* devinrent plus rares, et que les formes propres aux bulles et aux brefs, soit dans les suscriptions, soit dans les dates, furent souvent interverties.

Années du pontificat.

	du 30 nov.	au 29 nov.		du 30 nov.	au 29 nov.
1re	1700	1701	12e	1711	1712
2e	1701	1702	13e	1712	1713
3e	1702	1703	14e	1713	1714
4e	1703	1704	15e	1714	1715
5e	1704	1705	16e	1715	1716
6e	1705	1706	17e	1716	1717
7e	1706	1707	18e	1717	1718
8e	1707	1708	19e	1718	1719
9e	1708	1709	20e	1719	1720
10e	1709	1710		au 19 mars	
11e	1710	1711	21e	1720	1721

CCXLII. Innocent XIII.

1721. Innocent XIII, Michel-Ange Conti, Romain, né le 15 mai 1655, successivement nonce en Suisse et en Portugal, évêque de Viterbe, cardinal en 1707, élu pape le 8 mai 1721, couronné le 18 du même mois,

mourut le 7 mars 1724, après 2 ans 9 mois et 21 jours de pontificat depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 18 mai	au 17 mai		du 18 mai	au 7 mars
1re	1721	1722	3e	1723	1724
2e	1722	1723			

CCXLIII. Benoît XIII.

1724. Benoît XIII, Pierre-François Orsini, fils de Ferdinand Orsini, duc de Gravina, et de Jeanne Frangipani, né le 2 février 1649, religieux dominicain, cardinal en 1672, archevêque de Bénévent en 1685, élu pape le 29 mai 1724, couronné le 4 juin, mourut le 21 février 1730, après avoir tenu le saint-siége 5 ans 8 mois 18 jours.

Années du pontificat.

	du 4 juin	au 3 juin		du 4 juin	au 3 juin
1re	1724	1725	4e	1727	1728
2e	1725	1726	5e	1728	1729
					au 21 févr.
3e	1726	1727	6e	1729	1730

CCXLIV. Clément XII.

1730. Clément XII, Laurent Corsini, de l'illustre famille florentine, né à Rome le 7 avril 1652, cardinal en 1706, évêque de Frascati en 1725, élu pape, après un conclave de 4 mois et 7 jours, le 12 juillet 1730, couronné le 16 du même mois, mourut le 6 février 1740, ayant tenu le saint-siége 9 ans 6 mois 22 jours depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 16 juill.	au 15 juill.		du 16 juill.	au 15 juill.
1re	1730	1731	6e	1735	1736
2e	1731	1732	7e	1736	1737
3e	1732	1733	8e	1737	1738
4e	1733	1734	9e	1738	1739
					au 6 févr.
5e	1734	1735	10e	1739	1740

CCXLV. Benoît XIV.

1740. Benoît XIV, Prosper Lambertini, né à Bologne le 31 mars 1675, cardinal en 1728, archevêque de Bologne en 1731, élu pape le 17 août 1740, mourut le 3 mai 1758, après un pontificat de 17 ans 8 mois et 16 jours.

Années du pontificat.

	du 17 août	au 16 août		du 17 août	au 16 août
1re	1740	1741	10e	1749	1750
2e	1741	1742	11e	1750	1751
3e	1742	1743	12e	1751	1752
4e	1743	1744	13e	1752	1753
5e	1744	1745	14e	1753	1754
6e	1745	1746	15e	1754	1755
7e	1746	1747	16e	1755	1756
8e	1747	1748	17e	1756	1757
					au 3 mai
9e	1748	1749	18e	1757	1758

CCXLVI. Clément XIII.

1758. Clément XIII, Charles Rezzonico, noble vénitien, originaire de Côme dans le Milanais, cardinal en 1737, évêque de Padoue en 1743, élu pape le 6 juillet 1758, couronné le 16 du même mois, mourut dans la nuit du 2 au 3 février 1769, après un pontificat de 10 ans 6 mois 18 jours, depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 16 juill.	au 15 juill.		du 16 juill.	au 15 juill.
1re	1758	1759	7e	1764	1765
2e	1759	1760	8e	1765	1766
3e	1760	1761	9e	1766	1767
4e	1761	1762	10e	1767	1768
5e	1762	1763			au 2 févr.
6e	1763	1764	11e	1768	1769

CCXLVII. Clément XIV.

1769. Clément XIV, Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, fils d'un médecin de Saint-Arcangelo près de Rimini, né le 31 octobre 1705, religieux de l'ordre de Saint-François, cardinal en 1759, élu pape le 19 mai 1769, après un conclave d'environ 3 mois, consacré le 28 mai, couronné le 4 juin, mourut le 22 septembre 1774, dans sa 69e année, après un pontificat de 5 ans 3 mois 19 jours depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 4 juin	au 3 juin		du 4 juin	au 3 juin
1re	1769	1770	4e	1772	1773
2e	1770	1771	5e	1773	1774
					au 22 sept.
3e	1771	1772	6e	1774	1774

CCXLVIII. Pie VI.

1775. Pie VI, Jean-Ange Braschi, né à Césène, dans les Etats du saint-siége, le 27 décembre 1717, cardinal en 1773, élu pape le 15 février 1775, couronné le 22 février, mourut à Valence, en France, le 29 août 1799, après un pontificat de 24 ans 6 mois 8 jours.

Années du pontificat.

	du 22 févr.	au 21 févr.		du 22 févr.	au 21 févr.
1re	1775	1776	14e	1788	1789
2e	1776	1777	15e	1789	1790
3e	1777	1778	16e	1790	1791
4e	1778	1779	17e	1791	1792
5e	1779	1780	18e	1792	1793
6e	1780	1781	19e	1793	1794
7e	1781	1782	20e	1794	1795
8e	1782	1783	21e	1795	1796
9e	1783	1784	22e	1796	1797
10e	1784	1785	23e	1797	1798
11e	1785	1786	24e	1798	1799
12e	1786	1787			au 29 août
13e	1787	1788	25e	1799	1799

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

CCXLIX. Pie VII.

1800. Pie VII, Barnabé Chiaramonti, né à Césène le 14 août 1742, religieux bénédictin, cardinal-évêque d'Imola, neveu de Pie VI, élu pape à Venise le 14 mars 1800, couronné dans cette ville le 21 du même mois, mourut le 22 août 1823, à l'âge de 81 ans, après un pontificat de 23 ans 5 mois 8 jours

Années du pontificat.

	du 21 mars	au 20 mars		du 21 mars	au 20 mars
1re	1800	1801	13e	1812	1813
2e	1801	1802	14e	1813	1814
3e	1802	1803	15e	1814	1815
4e	1803	1804	16e	1815	1816
5e	1804	1805	17e	1816	1817
6e	1805	1806	18e	1817	1818
7e	1806	1807	19e	1818	1819
8e	1807	1808	20e	1819	1820
9e	1808	1809	21e	1820	1821
10e	1809	1810	22e	1821	1822
11e	1810	1811	23e	1822	1823
					au 22 août
12e	1811	1712	24e	1823	1823

CCL. Léon XII.

1823. Léon XII, nommé auparavant Annibal della Genga, cardinal-prêtre, vicaire général, né à La Genga, fief de sa famille, près de Spolète, dans les Etats de l'Eglise, le 2 août 1760, élu pape, le 27 septembre 1823, à l'âge de 63 ans, couronné le dimanche 5 octobre, mourut le 10 février 1829, âgé de 69 ans, après un pontificat de 5 ans 4 mois 6 jours.

Années du pontificat.

	du 5 oct.	au 4 oct.		du 5 oct.	au 4 oct.
1re	1823	1824	4e	1826	1827
2e	1824	1825	5e	1827	1828
					au 10 févr.
3e	1825	1826	6e	1828	1829

CCLI. Pie VIII.

1829. Pie VIII, François-Xavier Castiglioni, cardinal, né à Cingoli, dans les Etats de l'Eglise, le 20 novembre 1761, élu pape à l'âge de 68 ans, le 31 mars 1829, couronné le 5 avril, est mort le 30 novembre 1830, après un pontificat de 1 an 7 mois 26 jours.

Années du pontificat.

	du 5 avril	au 4 avril.		du 5 avril	au 30 nov.
1re	1829	1830	2e	1830	1830

CCLII. Grégoire XVI.

1831. Grégoire XVI, Maur Capellari, cardinal, religieux camaldule, né à Bellune en Vénétie, le 18 septembre 1765, créé cardinal le 21 mars 1825, élu pape le 2 février 1831, couronné le 6 du même mois, mort le 1er juin 1846, à l'âge de 81 ans, après un pontificat de 15 ans 4 mois depuis son couronnement.

Années du pontificat.

	du 6 févr.	au 5 févr.		du 6 févr.	au 5 févr.
1re	1831	1832	9e	1839	1840
2e	1832	1833	10e	1840	1841
3e	1833	1834	11e	1841	1842
4e	1834	1835	12e	1842	1843
5e	1835	1836	13e	1843	1844
6e	1836	1837	14e	1844	1845
7e	1837	1838	15e	1845	1846
					au 1er juin
8e	1838	1839	16e	1846	1846

CCLIII. Pie IX.

1846. Pie IX, nommé auparavant Jean-Marie, de la famille des comtes de Mastaï Ferretti, né à Sinigaglia le 13 mai 1792, d'abord officier dans la garde noble de Pie VII et dans les troupes auxiliaires de Napoléon, entra plus tard dans les ordres, devint archevêque de Spolète, puis d'Imola, a été créé cardinal le 23 décembre 1839, élu pape le 16 juin 1846, et couronné le 21 du même mois, un dimanche, suivant l'antique usage.

Années du pontificat.

	du 21 juin	au 20 juin		du 21 juin	au 20 juin
1re	1846	1847	4e	1849	1850
2e	1847	1848	5e	1850	1851
3e	1848	1849	6e	1851. . .	

II.

RÉSUMÉ STATISTIQUE.

Nous avons fait, sur la liste qui précède, quelques relevés statistiques que nous consignerons ici.

Sous le rapport de la patrie, le tableau des 253 papes se décompose ainsi :

Italiens	199.	Romains ou des États du saint-siége.	102	
		Bolonais.	6	
		Toscans	24	
		Napolitains ou du Royaume de Naples	16	
		Siciliens.	5	
		Sardes.	2	
		Génois.	6	
		Savoyards	2	Nicolas II et Innocent V.
		Lombards	9	
		Vénitiens, des Lagunes ou de la Vénétie	8	
		Province incert .	19	
Français.	13.	Silvestre, II d'Auvergne; Urbain II, de Champagne; Calixte II, de Franche-Comté; Urbain IV, de Champagne, Clément IV, de Languedoc; Martin IV, de Champagne; Clément V, de Guyenne; Jean XII, du Quercy; Benoît XII, du comté de Foix; Clément VI, du Limousin; Innocent VI, du Limousin; Urbain V, du Languedoc; Grégoire XII, du Limousin.		
Allemands...	6.			
Dalmates	2.			
Espagnols ...	5.			
Portugais....	1.	Jean XXI.		
Anglais	1.	Adrien IV.		
Hollandais...	1.	Adrien VI.		
Suisses.....	1.	Clément VII.		
Africains.....	2.	S. Miltiade et S. Victor Ier.		
Orientaux ...	22.	Syriens	8	
		Grecs	13	
		Candiotes . . .	1	Alexandre V.
Total	253.			

Quant à la durée du règne, sans tenir compte de la différence, en général très-légère, qui existe entre le pontificat compté du jour de l'élection ou du jour du couronnement, et prenant uniformément, pour calculer son étendue, les deux termes extrêmes de l'élection et de la mort, de l'abdication ou de la déposition, on arrive aux résultats suivants.

Sur les 252 pontificats, depuis saint Lin jusqu'à Grégoire XVI :

8 papes sont morts sans avoir occupé le saint-siége 1 mois entier.

40 sans avoir siégé 1 an.

22 ont régné 1 an ou davantage, et moins de 2.

50 ont régné 2 ans ou davantage, mais moins de 5 ans.

53 ont régné 5 ans ou au delà, mais moins de 10.

51 ont régné de 10 à 15 ans exclusivement.

18 ont régné 15 ans ou davantage, mais moins de 20 ans.

10 ont régné 20 ans ou ont dépassé ce terme, savoir :

Clément XI, qui a occupé le saint-siége 20 ans 3 mois 26 jours.

Léon III, 20 ans 5 mois 16 jours.

Urbain VIII, 20 ans 11 mois 23 jours.

Saint Léon le Grand, 21 ans 1 mois 5 jours.

Saint Silvestre Ier, 21 ans 11 mois.

Alexandre III, 21 ans 11 mois 23 jours.

Pie VII, 23 ans 5 mois 6 jours.

Adrien Ier, 23 ans 10 mois 16 jours.

Pie VI, 24 ans 6 mois 14 jours.

Saint Pierre, 25 ans.

Le plus long pontificat, après celui de saint Pierre, est, comme l'on voit, le pontificat de Pie VI; le plus court a été celui de Boniface VI, 112e pape, qui n'a occupé le saint-siége que 15 jours, Etienne Ier, mort en 752, trois jours après son élection, n'étant pas compté comme souverain pontife. Nul des successeurs de saint Pierre n'a donc atteint encore les vingt-cinq années du pontificat de l'apôtre, et n'a fait mentir la vieille prophétie : *Non videbis annos Petri.* Benoît XIII, il est vrai, a rempli et dépassé de beaucoup ce quart de siècle; mais on peut répondre qu'après la 15e année de son règne, Pierre de Lune ne fut plus qu'un antipape.

Ajoutons encore quelques faits à ces observations de pure curiosité historique :

10 persécutions ont été dirigées contre les papes et contre l'Eglise dans les quatre premiers siècles.

67 papes ont été canonisés.

24 antipapes ont troublé par leur intrusion la série des 253 vicaires de Jésus-Christ, depuis Novatien, au IIIe siècle, jusqu'à Amédée de Savoie, en 1440.

9 papes ont habité Avignon, depuis Clément V, qui fixa sa résidence dans cette ville en 1309, jusqu'à Benoît XIII, qui se retira en Roussillon l'an 1408.

17 papes, sans compter les précédents, sont venus en France, savoir : Etienne II, saint Léon III, Etienne IV, Grégoire IV, Jean VIII, saint Léon IX, Urbain II, Pascal II, Gélase II, Calixte II, Innocent II, Eugène III, Alexandre III, Innocent IV, Grégoire X, Pie VI et Pie VII.

19 papes enfin, depuis saint Léon III, au VIIIe siècle, jusqu'à Pie IX, actuellement régnant, ont été obligés de quitter momentanément la ville de Rome, par suite d'un soulèvement des Romains.

III.

NOTIONS SOMMAIRES SUR LA DIPLOMATIQUE APOSTOLIQUE.

Les tables précédentes étant principalement destinées à servir au calcul des années du pontificat des papes, dont on a fait usage à certaines époques pour marquer la date des lettres apostoliques, il est utile de donner quelques notions sur les documents que l'on désigne sous ce nom et leurs différentes espèces.

Lettres apostoliques. — On entend par *lettres apostoliques* les documents émanés de l'autorité des souverains pontifes, tels que lettres, rescrits, priviléges, monitoires, jussions, grâces, nominations, jugements ou constitutions. Les lettres apostoliques répondent, dans l'ordre ecclésiastique, aux diplômes, chartes et lettres royaux des princes de l'ordre civil.

On en distingue quatre classes : 1° les bulles ; 2° les brefs; 3° les *motu proprio*, et 4° les signatures de cour de Rome. Les trois dernières espèces ne paraissent qu'au XVe siècle ou postérieurement encore. Toutes les lettres apostoliques antérieures à ce siècle pourraient donc être comprises sous la dénomination de *bulles*, et bien que ce nom, donné uniquement dans l'origine, au sceau de plomb suspendu aux rescrits des papes, n'ait été appliqué à ces écrits mê-

(1) Nous avons pris les éléments de ce travail dans l'*Art de vérifier les dates* et le *Nouveau Traité de diplomatique* des Bénédictins. Nous nous sommes servis aussi très-utilement des *Eléments de paléographie* de M. de Wailly; d'une dissertation de Mgr Marino Marini, chanoine de Saint-Pierre de Rome, préfet des archives du Vatican, neveu de M. Gaétan Marini, éditeur des *Papiri diplomatici*, dissertation lue à l'Académie romaine d'archéologie, et imprimée à Rome en 1841, sous ce titre : *Diplomatica pontificia osseino osservazioni paleografiche ed erudite sulle bolle de Papi*, in-4°; enfin du dictionnaire rédigé par plusieurs ecclésiastiques romains, et publié sous la direction de M. Gaetan Moreni, premier adjudant de la chambre de Grégoire XVI : *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da S.-Piero sino ai nostri giorni*, et imprimé à Venise, in-8° (inachevé).

mes qu'à partir du XIIIe siècle (1), l'usage a prévalu de l'étendre aux documents apostoliques des siècles précédents. Toutefois, on laisse le titre général de lettres ou décrétales aux lettres des papes des cinq et six premiers siècles.

Bulles. — On pourrait donc définir une bulle, en se reportant surtout aux temps postérieurs à cette époque : une lettre apostolique scellée en plomb, et dont la suscription renferme la formule : *Servus servorum Dei*, après le nom du pape. Ces deux caractères, qui se retrouvent uniformément dans toutes les lettres apostoliques à partir du Xe siècle, et même dès le siècle précédent, sont encore aujourd'hui les particularités qui distingnent le plus les bulles des autres lettres apostoliques usitées depuis le XVe siècle.

Les bulles, comme nous le disions, sont scellées en plomb ; il en est plusieurs qui ont été cependant munies d'un sceau plus précieux. Quelques-unes des chartes par lesquelles les papes confirmèrent l'élection des empereurs, aux XIIe et XIIIe siècles, ont été scellées en or. Léon X fit apposer un sceau d'or à la lettre où Henri VIII, roi d'Angleterre, après sa lutte contre Luther, fut déclaré défenseur de la foi ; Clément VII scella en or la bulle de 1529, rendue après le couronnement de Charles-Quint à Bologne ; Clément XI scella du même métal la bulle d'érection du siége de Lisbonne en patriarcat.

Quant à la date, nous avons signalé, dans les notices précédentes, les manières diverses et extrêmement variées dont elle a été exprimée dans les bulles, et les époques où on a successivement employé à cet effet les années des consulats, des post-consulats, de l'indiction, de l'incarnation et du pontificat. Ces explications se trouvent au commencement de chaque siècle.

On aura remarqué que pendant un long espace de temps, du IXe au XIe siècle, il y eut deux dates dans les bulles, l'une exprimée par le mot *scriptum*, l'autre par le mot *datum* ou plutôt *data*. Dès la fin du XIe siècle on supprima la première formule et on ne conserva que celle du *data*, sous laquelle on réunit toutes les indications chronologiques, en abrégeant très-fréquemment ainsi le premier mot : *dat*. Une discussion intéressante s'est élevée à ce sujet entre Mgr Marino Marini, archiviste du Vatican, qui pense qu'en général ce mot ainsi tronqué doit se lire, dans les bulles, *datum ;* et M. Pertz, bibliothécaire du roi de Hanovre, éditeur des *Monumenta Germaniæ*, qui préfère lire *data*. De nombreux exemples sont cités par les deux savants à l'appui de leurs opinions respectives ; Mgr Marini invoque en outre l'usage actuel de la cour de Rome, qui expédie toutes les lettres apostoliques sous la formule *datum*.

(1) Le nom de *Bulle* a été donné également aux chartes de quelques empereurs, de divers conciles, des patriarches de Constantinople et des grands maîtres de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte.

Cette question semble ne pouvoir être résolue définitivement, si elle peut l'être, que par l'examen d'un nombre considérable de bulles originales, car les textes imprimés doivent en être écartés, et peut-être l'avis des Bénédictins reste-t-il encore le plus satisfaisant comme conciliant les deux autres. Suivant les auteurs du Nouveau Traité de diplomatique, le mot *data* prévalut dans les bulles jusqu'à la fin du XIe siècle ; dès le XIIe c'est plutôt *datum* qu'on aurait employé.

Les savants ont divisé les bulles du moyen âge en deux classes : les grandes et les petites. Cette distinction, quelque essentielle qu'elle soit, tient moins à l'importance réelle des bulles qu'au développement plus ou moins grand des formules dont on s'est servi dans leur rédaction et pour leur expédition.

Grandes bulles. — Ce sont celles qui commencent généralement par ces mots : *N. episcopus servus servorum Dei* (1), et dont la suscription se termine par ceux-ci : *In perpetuum; Ad perpetuam ; Ad futuram ; Ad æternam rei memoriam.* Elles sont souvent signées par le pape et par les cardinaux, elles portent le *Benevalete* en monogramme, et les cercles concentriques où se trouve la devise du pape avec son nom. (*Voy.* Pascal II, élu en 1099.) Leurs dates sont longuement exprimées et réunissent les indications diverses du lieu, du jour, du mois, de l'année de l'incarnation, de l'indiction et de l'année du pontificat sous lequel la bulle a été délivrée. Voici l'exemple d'une grande bulle de Pascal II, dont les Bénédictins ont publié le fac-simile : *Scriptum per manum*, etc. (Ici les cercles, la suscription et le monogramme du pape.) *Datum Romæ, in porticu beati Petri per manum Johannis sancte romane ecclesie diaconi cardinalis ac bibliothecarii,* V *kalendas maii, indictione* III, *incarnationis dominice anno* MCX, *pontificatus autem domini Paschalis secundi papæ anno* XI (2). Une petite bulle du même jour serait ainsi datée : *Datum apud sanctum Petrum,* V *kalendas maii, indictione* III.

On range parmi les grandes bulles les bulles pancartes, les bulles priviléges et les bulles consistoriales, parce qu'elles ont été, presque sans exception, expédiées avec les grandes formules.

Les *bulles priviléges* sont des bulles dans lesquelles les papes accordaient à un monastère quelque faveur, et particulièrement l'immunité ou l'exemption qui, en enlevant le monastère à la juridiction de l'évêque diocésain, son ordinaire, le plaçait directement sous la dépendance et la protection du saint siége.

Les *bulles pancartes* ou *pancartes apostoliques* sont les bulles par lesquelles les papes confirmaient les possessions d'une

(1) Quelquefois une invocation : *in nomine Domini*, etc., précède le titre. Une bulle de Jean XVIII, de l'an 1005-1006, conservée en original aux archives nationales, sect. hist. L. 218, commence ainsi : *In nomine sancte et individue Trinitatis. Joannes gratia Dei universalis sanctissime sedis sancti Petri papa.*

(2) *Nouveau Traité*, t. V, p. 255, pl. LXXXIV.

église ou d'une abbaye, en énumérant la plupart du temps, les terres, droits et priviléges dont elle jouissait. Les pancartes des papes, de même que les diplômes pancartes des princes laïques, furent très-communs du IXe au Xe siècle, et remplacèrent, pour les abbayes qui les obtinrent, les titres de propriété anéantis dans les guerres et les invasions.

Les *bulles consistoriales* sont celles que le pape délivre dans le consistoire ou réunion des cardinaux. Elles concernent les intérêts généraux de la foi ou du saint siége, et toutefois elles ne portent souvent aucune signature, et sont datées très-brièvement comme les petites bulles.

Au reste, les grandes bulles, devenues très-rares déjà au XIIIe siècle, ont été presque entièrement inusitées dès le XVe siècle, époque à laquelle la cour romaine, qui se servait déjà des petites bulles, commença à employer de préférence les brefs.

Petites bulles. — Les bulles ainsi nommées ne commencent à se distinguer des grandes qu'après le pontificat d'Urbain II, à la fin du XIe siècle. Elles ont comme les premières la formule initiale : ***Servus servorum Dei ;*** mais la suscription, au lieu d'être terminée par le mot *in perpetuum* ou une autre close de perpétuité, finit par la salutation : *Salutem et apostolicam benedictionem.* Les formules d'imprécation y sont beaucoup moins communes et plus brèves que dans les grandes ; la date y est toujours sommairement exprimée. Elle n'indiquait d'abord que le lieu et le jour. Grégoire VIII ajouta l'indiction en 1187 ; Clément III (1187-1191) remplaça bientôt l'indiction par l'année du pontificat, en cette forme : *Datum apud..... kalendas .. pontificatus nostri anno...* date qui se trouve au bas de presque toutes les bulles, depuis la fin du XIIe siècle jusqu'au milieu du XVe, où on y ajouta l'année de l'incarnation.

Au XIVe siècle, et dès le pontificat de Clément V (1305-1314), on voit par les registres des lettres apostoliques, conservés au Vatican, que les bulles des papes, presque toutes expédiées alors sous la forme de petites bulles, furent distinguées entre elles par différentes dénominations. On appelait *bullæ communes* celles qui portaient nominations d'évêchés, de bénéfices ou dispenses de mariage ; *bullæ curiales* celles qui étaient expédiées dans le consistoire. On distingua ensuite les *bulles secrètes, bulles gracieuses, bulles de commission, bulles d'indult* et de *privilége.* Il y eut aussi les *expectatives* abolies par le concile de Bâle ; et les *bullæ officiorum* portant nomination à des emplois.

La dénomination de *bulles entières* et celle de *demi-bulles, bulles défectives, bulles blanches* ou *bulles vides*, concerne les sceaux et non les lettres mêmes. La première désigne les sceaux complets portant d'un côté les têtes de saint Pierre et de saint Paul, et de l'autre le nom du pape ; les secondes s'appliquent aux sceaux frappés seulement du côté des têtes des apôtres, le revers restant vide. Les papes se servent de ces demi-bulles, où ne figure pas encore leur nom, en attendant leur couronnement. Au lieu de dater alors les bulles de leur pontificat, *pontificatus nostri anno...*, ils emploient la formule : *a die suscepti a nobis apostolatus officii.*

Le titre de petites bulles n'indique pas que les objets traités dans ces lettres fussent d'une moindre importance que ceux des grandes bulles. On ne les a ainsi nommées qu'en raison de la brièveté des formules caractéristiques. L'on pourrait dire au contraire que les lettres des papes expédiées sous la forme de petites bulles ont en général un intérêt historique plus réel que les autres. Les grandes bulles ne concernent ordinairement que les priviléges, les possessions et l'histoire particulière des abbayes ; tandis que les petites bulles, plus expéditives et moins solennelles en apparence, furent employées par les papes dans leurs rapports avec les princes de la chrétienté du XIIe au XVe siècle, à l'époque du plus grand développement de leur puissance. Dans le nombre considérable des lettres d'Innocent III qui nous sont parvenues, la plus grande partie, toutes celles qui touchent aux événements politiques de son règne, sont des petites bulles ; les bulles solennelles, sans être rares, n'y sont pas les plus communes, et elles concernent la plupart les intérêts particuliers d'églises ou de monastères. La longue et belle bulle de canonisation de saint Louis, par Boniface VIII, du 11 août 1297, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre, fut aussi expédiée sous forme de petite bulle à Orvieto. Elle commence par les mots : ***Bonifacius, episcopus servus servorum Dei, venerabilibus fratribus universis archiepiscopis et episcopis, exemptis et non exemptis, per regnum Franciæ constitutis, salutem et apostolicam benedictionem.*** Elle est ainsi datée : ***Datum apud Urbem Veterem tertio idus augusti, pontificatus nostri anno tertio.***

Les petites bulles étaient, comme l'on voit, usitées dans les affaires les plus graves, et c'est de cet usage, conservé par les successeurs d'Innocent III et de Boniface VIII, que provinrent, avec une grande modification dans la formule initiale et dans le sceau, les brefs au XVe siècle.

Aujourd'hui la cour de Rome n'expédie plus de bulles que pour les nominations d'évêques, les dispenses de mariage, les concessions de canonicats et quelques grâces.

Comme au moyen âge, les bulles sont encore scellées d'un sceau de plombeaux, têtes des saints apôtres, semblable au sceau adopté au XIIe siècle par Pascal II (1). Les lacs qui le rattachent sont en soie pour les nominations d'évêques ; en chanvre pour les dispenses de mariage et les concessions de canonicats romains. Elles sont toujours écri-

(1) Elles sont de plus aujourd'hui contre-scellées d'un sceau en cire verte, appliqué sur le parchemin.

tes en latin sur un parchemin assez rude, d'une écriture gothique et avec l'ancienne orthographe où les diphthongues *æ* et *œ* sont remplacées par les lettres *e* et *o*. L'année n'y commence qu'à l'Annonciation, au 25 mars; tandis que dans les brefs l'ouverture de l'année est prise de la Noël ou du 1er janvier. Elles sont délivrées par la chancellerie et souscrites par divers dignataires de cette administration; les brefs sont expédiés par la secrétairerie et contresignés seulement du cardinal secrétaire des brefs.

Brefs. — Dès le XIIIe siècle, on trouve des petites bulles qui prennent un des caractères devenus plus tard propres aux brefs, en remplaçant la formule *servus servorum Dei*, à la suite du nom du souverain pontife, par le titre de *Papa*. Plusieurs savants italiens, dont M. Gaétan Moroni suit l'opinion, tirent de ces exemples épars la conséquence que les brefs remontent au XIIIe siècle, et que les petites bulles en ont été la première forme. Il nous semble plus juste de maintenir avec les bénédictins, la différence très-marquée qu'il y a entre les petites bulles, même celles où figurerait dans la suscription le titre de *Papa*, et les brefs, nouvelle forme de lettres apostoliques, qui n'apparaît avec ses véritables caractères, qu'au XVe siècle, sous Eugène IV. (*Voy.* ce règne.)

Les brefs sont des lettres des papes, scellées en cire rouge, de l'anneau du pêcheur (1), et dans la suscription desquelles le souverain pontife prend le titre de *Papa*, au lieu de celui de *servus servorum Dei*, en marquant le rang qu'il tient parmi les papes de son nom. Les formules qui terminent leur suscription sont, comme celles des bulles : *salutem et apostolicam benedictionem* ou *ad perpetuam rei memoriam*, suivant l'importance de l'affaire qu'ils concernent. L'apposition du sceau du pêcheur est généralement annoncée dans la date, et l'année, comme nous l'avons dit précédemment, y est prise ordinairement de la Noël ou du 1er janvier.

Les brefs sont rédigés en latin. On en cite un en français de Benoît XIV, répondant à Voltaire, qui lui avait dédié sa tragédie de *Mahomet*. A la différence des bulles, les brefs ont été toujours écrits sur un parchemin fin et blanc, en caractères d'une belle écriture courante.

Ainsi que nous l'avons déjà rappelé, la cour de Rome, dès la fin du XVe siècle, n'usant presque plus de bulles pour les matières politiques, a employé de préférence les brefs. Elle se sert encore aujourd'hui de lettres semblables dans toutes ses relations extérieures et pour les affaires les plus importantes de la chrétienté. C'est par un bref que Pie IX vient de rétablir la hiérarchie catholique en Angleterre. Cet acte, qui a si vivement ému l'opinion publique chez nos voisins, commence ainsi :

Pius, Papa IX. Ad perpetuam rei memoriam. Il est ainsi daté : *Datum Romæ, apud sanctum Petrum* (1) *sub annulo piscatoris, die* XXIX *septembris* MDCCCL, *pontificatus nostri anno* V.

Motu proprio ou *motus proprii.* — La clause *motu proprio* n'est pas le trait particulier des documents ainsi nommés, car ces mots se retrouvent quelquefois dans les bulles et les brefs. Ce qui les distingue, c'est qu'ils ne sont ni scellés en plomb comme les bulles, ni en cire comme les brefs, mais signés par le pape lui-même, et qu'ils sont entièrement dépourvus de sceau.

La formule *motu proprio* se trouve soit au commencement, en cette forme : *Innocentius episcopus, motu proprio et ex certa scientia*, etc.; ou bien à la fin de l'acte : *Innocentius papa octavus, ad perpetuam rei memoriam*, etc. ; et avant la date : *Placet et ita motu proprio mandamus. Datum Romæ apud sanctum Petrum* XV *kalendas septembris anno* Ier. On attribue à Innocent VIII, monté sur le saint-siége en 1484, cette nouvelle forme de lettres apostoliques. Elle fut d'abord datée, comme on vient de le voir, d'après l'ancien calendrier romain et de l'année du pontificat. Aujourd'hui, les *motu proprio* portent la date de l'Incarnation et le quantième du mois. Ils sont rédigés en italien et réservés pour les affaires d'administration ou de politique intérieure des Etats du saint-siége. C'est par un *motu proprio* du mois de septembre 1849, que Pie IX, rentrant à Rome, a témoigné son intention de maintenir dans la forme du gouvernement pontifical toutes les améliorations qu'il avait déjà réalisées, et qui seraient encore compatibles avec la situation que la révolution a faite à l'Italie.

Signatures de cour de Rome. — Ce sont des rescrits expédiés sur papier, à la chancellerie romaine, contenant en abrégé les suppliques adressées au pape pour une grâce, une dispense ou une collation de petit bénéfice, au bas desquelles le pape fait mettre en sa présence le mot *concessum*, ou écrit de sa main *fiat* ou *annuimus*, et signe quelquefois. Nous en avons une sous les yeux ; elle est ainsi conçue : *Beatissime Pater. N..... ad pedes S. V. provolutus, humiliter supplicat..... Die* 10 *mai* 1844. *Annuimus pro gratia. Gregorius PP.* XVI. Ces derniers mots, y compris la date, ont été écrits par Grégoire XVI lui-même. La pièce fut scellée et signée par Mgr de Médicis, préfet de la chambre de Sa Sainteté.

Registres apostoliques des archives du Vatican. — Les minutes des lettres apostoliques qu'expédie le saint-siége se conservent, depuis le XVIe siècle, aux archives particulières de la daterie ou de la chancellerie romaine. Les registres ou *regestes* ren-

(1) Ce sceau représente saint Pierre jetant ses filets dans la mer. Il fut employé par les papes dans leurs affaires particulières dès le XIIIe siècle (*Voy.* Clément IV); mais il ne parut sur leurs lettres publiques que sous Nicolas V, au XVe siècle.

(1) Quand les papes habitent le Vatican, ils datent leurs lettres de Saint-Pierre; quand ils sont au Quirinal, ils datent de la basilique voisine de Sainte-Marie-Majeure.

fermant les lettres antérieures au XVIe siècle, se trouvent aux archives du Vatican. Il serait superflu d'insister sur l'extrême importance de cette collection, surtout si elle était complète, pour l'histoire générale de l'Europe et de la chrétienté entière au moyen âge. Contentons-nous de rappeler qu'au milieu du IVe siècle déjà, dans les affaires purement spirituelles, la correspondance de l'évêque de Rome était si étendue que saint Jérôme se félicitait d'avoir pu offrir le secours de sa plume au pape Damase, élu en 366, pour l'aider à répondre aux difficultés qui lui étaient soumises de l'Orient et de l'Occident : *Ut in chartis ecclesiasticis juverem Damasum papam Romanæ urbis episcopum, et Orientis atque Occidentis consultationibus responderem* (*Epist. ad Agerruch.* num. 1).

Malheureusement la série des registres du Vatican est interrompue par de grandes lacunes. Tous les volumes antérieurs au IXe siècle sont anéantis. Dans le IXe siècle on ne possède que le *regeste* de Jean VIII (872-882), copié en caractères bénéventins de la fin du Xe siècle.

Toute la suite manque jusqu'aux lettres de Grégoire VII (1073-1085), dont on a un beau recueil, presque intact, sauf quelques années, et contemporain du pontificat même de ce pape.

A partir d'Innocent III jusqu'à saint Pie V, de l'an 1198 à l'an 1566, la collection du Vatican est complète. Depuis saint Pie V jusqu'à nos jours, les registres sont conservés à la daterie.

Système suivi dans les tables. — Nous avons rédigé les notices précédentes, aussi succinctement qu'il a été possible, en donnant néanmoins toutes les indications que nous avons pu réunir pour calculer exactement la durée de chaque pontificat. Nous devons à ce propos rendre compte d'une légère modification que nous avons faite au système proposé par les Bénédictins.

On admet que les papes des douze premiers siècles n'ont compté généralement les années de leur pontificat qu'à partir du jour de leur couronnement ou de leur sacre, et non de leur élection. Les auteurs du Nouveau Traité de diplomatique pensent qu'après le XIIe siècle les souverains pontifes ont dû compter de leur élection. Toutefois ils remarquent eux-mêmes que beaucoup de papes du XIVe (1), que la plupart de ceux du XVe (2) n'ont calculé les années de leur pontificat qu'à partir du jour du couronnement ; Mensi le prouve également pour plusieurs papes du XIVe (3) ; M. de Wailly croit aussi que l'ancien système a été très-souvent suivi après le XIIe siècle (4) ; enfin, s'il nous était permis de citer ici nos propres recherches, nous dirions qu'en vérifiant sur les index originaux des lettres apostoliques du XIIIe siècle, la plupart à la Vallicellana, à Rome, et dont une copie se trouve à Paris, à la Bibliothèque Nationale, parmi les papiers de la Porte du Theil, nous n'avons pas trouvé une seule lettre des papes du XIIIe siècle, d'Innocent III à Boniface VIII, dans laquelle l'année du pontificat ait pu être calculée du jour de l'élection. En présence de si nombreuses exceptions, il nous a semblé que la règle ne pouvait plus subsister ou plutôt qu'elle devenait l'exception. Nous avons cru pouvoir continuer par conséquent, après le XIIe siècle, à compter les années du pontificat à partir seulement du jour du couronnement, et nous avons dressé nos tables jusqu'à nos jours d'après ce principe, bien que Mgr Marini et M. Moroni nous laissent ignorer si la chancellerie et la secrétairerie apostoliques, distinguées aujourd'hui, suivent positivement cet usage.

(1) *Nouv. Traité*, t. V, p. 303, 305.
(2) *Ibid.*, t. V, p. 312.
(3) Voy. ci-dessus Benoît XII et Boniface IX.
(4) *Eléments de paléogr.*, t. I, p. 175, note, et ci-dessus le pontificat de Clément V.

IV.

LISTE ALPHABETIQUE DES NOMS DES PAPES.

[*Le chiffre arabe indique leur rang numérique.*]

Adéodat.	77	Alexandre V.	202	Benoît IV.	117	Boniface IV.	67
Adrien Ier.	95	Alexandre VI.	212	Benoît V.	Voy. 132	Boniface V.	69
Adrien II.	106	Alexandre VII.	235	Benoît VI.	134	Boniface VI.	112
Adrien III.	109	Alexandre VIII.	239	Benoît VII.	136	Boniface VII.	Voy. 134
Adrien IV.	167	Anaclet (S.).	3	Benoît VIII.	144	Boniface VIII.	189
Adrien V.	Voy. le 183	Anastase Ier (S.).	39	Benoît IX.	146	Boniface IX.	199
Adrien VI.	216	Anastase II.	50	Benoît X.	Voy. 152	Caïus (S.).	28
Agapit Ier.	57	Anastase III.	121	Benoît XI (S.).	190	Calixte Ier (S.).	16
Agapit II.	130	Anastase IV.	166	Benoît XII.	193	Calixte II.	160
Agathon.	79	Anicet (S.).	11	Benoît XIII.	243	Calixte III.	207
Alexandre Ier.	6	Antère (S.).	19	Benoît XIV.	245	Célestin Ier.	43
Alexandre II.	154	Benoît Ier.	64	Boniface Ier (S.).	42	Célestin II.	163
Alexandre III.	168	Benoît II.	81	Boniface II.	55	Célestin III.	173
Alexandre IV.	178	Benoît III.	104	Boniface III.	66	Célestin IV.	Voy. 177

Célestin V (S.) 188
Christophe. 119
Clement Ier (S.). 4
Clement II. 148
Clément III. 172
Clement IV. 180
Clément V. 191
Clément VI. 192
Clément VII. 217
Clément VIII. 229
Clément IX. 236
Clément X. 237
Clément XI. 241
Clément XII. 244
Clément XIII. 246
Clément XIV. 247
Conon. 85
Constantin. 88
Corneille (S.). 21
Damase (S.). 37
Denis (S.). 25
Deusdedit (S.). 68
Donus Ier ou Domnus. 78
Donus II. 155
Eleuthère (S.). 13
Etienne Ier (S.) 23
Etienne II (S.). 92
Etienne III. 94
Etienne IV. 97
Etienne V. 110
Etienne VI. 113
Etienne VII. 125
Etienne VIII. 128
Etienne IX. 152
Evariste (S.). 5
Eugène Ier (S.). 75
Eugène II. 99
Eugène III. 165
Eugène IV. 205
Eusebe (S.). 31
Eutychien (S.). 27
Fabien (S.). 20
Félix Ier (S.). 26
Félix II. Voy. 36
Félix II (S.). 48
Félix III. 54
Formose. 111
Gélase Ier (S.). 49
Gélase II. 159
Grégoire Ier (S.). 64
Grégoire II. 89
Grégoire III. 90
Grégoire IV. 101
Grégoire V. 139
Grégoire VI. 147
Grégoire VII. 155
Grégoire VIII. 171
Grégoire IX. 176
Grégoire X. 181
Grégoire XI. 197
Grégoire XII. 201
Grégoire XIII. 224
Grégoire XIV. 227
Grégoire XV. 252
Grégoire XVI. 252
Hilaire (S.). 46
Honorius Ier. 70
Honorius II. 161
Honorius III. 175
Honorius IV. 186
Hormisdas. 52
Hygin (S.). 9
Innocent Ier (S.). 40
Innocent II. 162
Innocent III. 174
Innocent IV. 177
Innocent V. 182
Innocent VI. 195
Innocent VII. 200
Innocent VIII. 201
Innocent IX. 228
Innocent X. 254
Innocent XI. 258
Innocent XII. 240
Innocent XIII. 242
Jean Ier (S.). 53
Jean II. 54
Jean III. 61
Jean IV. 72
Jean V. 82
Jean VI. 85
Jean VII. 86
Jean VIII. 107
Jean IX. 116
Jean X. 123
Jean XI. 126
Jean XII. 131
Jean XIII. 133
Jean XIV. 137
Jean XV. Voy. 137
Jean XVI. 138
Jean XVII. 141
Jean XVIII. 142
Jean XIX. 145
Jean XX. Voy. 183
Jean XXI. 185
Jean XXII. 192
Jean XXIII. 205
Jules Ier (S.). 35
Jules II. 214
Jules III. 219
Landon 122
Léon Ier (S.). 45
Léon II. 80
Léon III. 96
Léon IV. 105
Léon V. 118
Léon VI. 124
Léon VII. 127
Léon VIII. 132
Léon IX. 150
Léon X. 215
Léon XI. 250
Léon XII. 250
Libère (S.) 36
Lin (S.). 2
Lucius Ier. 22
Lucius II. 165
Lucius III. 169
Marc (S.). 34
Marcel Ier (S.). 30
Marcel II. 220
Marcellin (S.). 29
Martin Ier (S.). 74
Martin II (S.) ou Marin Ier. 108
Martin III (S.) ou Marin II. 129
Martin IV. 185
Martin V. 204
Miltiade ou Melchiade (S.). 32
Nicolas Ier. 105
Nicolas II. 155
Nicolas III. 184
Nicolas IV. 187
Nicolas V. 206
Pascal Ier (S.). 98
Pascal II. 158
Paul Ier. 95
Paul II. 209
Paul III. 218
Paul IV. 221
Paul V. 251
Pélage Ier. 60
Pélage II. 65
Pie Ier (S.). 10
Pie II. 208
Pie III. 213
Pie IV. 222
Pie V (S.). 223
Pie VI. 248
Pie VII. 249
Pie VIII. 251
Pie IX. 253
Pierre (S.). 1
Pontien (S.). 18
Romain. 114
Sabinien. 65
Sergius Ier. 84
Sergius II. 102
Sergius III. 120
Sergius IV. 143
Séverin. 71
Silvère (S.). 58
Silvestre Ier. 33
Silvestre II. 140
Silvestre III. Voy. 146
Simplicius. 47
Sirice (S.). 38
Sisinnius. 87
Sixte Ier (S.). 7
Sixte II (S.). 24
Sixte III (S.). 44
Sixte IV. 210
Sixte V. 225
Soter (S.). 12
Symmaque. 51
Télesphore (S.). 8
Théodore Ier. 75
Théodore II. 115
Urbain Ier (S.). 17
Urbain II. 157
Urbain III. 170
Urbain IV. 179
Urbain V. 196
Urbain VI. 198
Urbain VII. 226
Urbain VIII 253
Valentin. 100
Victor Ier (S.). 14
Victor II. 151
Victor III. 156
Vigile. 59
Vitalien. 76
Zacharie. 91
Zéphirin (S.). 15
Zosime. 41

Deuxieme Partie.

STATISTIQUE ÉPISCOPALE.

I.

NOMS DES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE, DEPUIS L'ORIGINE DE CHAQUE SIÈGE, CLASSÉS PAR PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES (1).

Ordre des divisions suivies d'après le GALLIA CHRISTIANA *pour les tables suivantes.*

I.

PROVINCE D'ALBI.

1 Evêques, puis archevêques d'Albi.
2 Evêques de Castres.
3 — de Mende.
4 — de Cahors.
5 — de Rodez.
6 — d'Arisitum.
7 Abb. puis év. de Vabres.

II.

PROVINCE D'AIX.

8 Archevêques d'Aix.
9 Evêques d'Apt.
10 — de Riez.
11 — de Fréjus.
12 — de Gap.
13 — de Sisteron.

III.

PROVINCE D'ARLES.

14 Evêques et archevêques d'Arles.
15 Evêques de Marseille.
16 — de Saint-Paul-Trois-Châteaux.
17 — de Toulon.
18 — d'Orange.

IV.

PROVINCE D'AUCH.

19 Evêques métropolitains d'Eause.
20 Evêques, puis archevêques d'Auch.
21 Evêques de Dax.
22 — de Lectoure.
23 — de Comminges.
24 — de Conserans.
25 — d'Aire.
26 — de Bazas.
27 — de Tarbes.
28 — d'Oléron.
29 — de Lescar.
30 — de Bayonne.

V.

PROVINCE D'AVIGNON.

31 Evêques et archevêques d'Avignon.
32 Evêques de Carpentras.
33 — de Vaison.
34 — de Cavaillon.

VI.

PROVINCE DE BESANÇON.

35 Archevêques de Besancon.
36 Evêques de Belley.
37 — d'Avenche, puis de Lausanne.
38 — de Bâle.
39 — de Nancy.
40 — de Saint-Diez.

VII.

PROVINCE DE BORDEAUX.

41 Archevêques de Bordeaux.
42 Evêques d'Agen.
43 — de Condom.
44 — d'Angoulême.
45 — de Saintes.
46 — de Poitiers.
47 — de Maillezais, puis de La Rochelle.
48 — de Luçon.
49 — de Périgueux.
50 — de Sarlat.

VIII.

PROVINCE DE BOURGES.

51 Archevêques de Bourges.
52 Evêques de Clermont.
53 — de Saint-Flour.
54 — de Limoges.
55 — de Tulle.
56 — du Puy.

IX.

PROVINCE DE CAMBRAI.

57 Evêques, puis archevêques de Cambrai.
58 Evêques d'Arras.

(1) Les listes suivantes, publiées dans les annuaires de la société de l'histoire de France, de 1845 à 1851, ont été dressées par M. J. Marion, membre de la commission centrale des archives, près le ministère de l'intérieur, qui a bien voulu nous autoriser à les reproduire. Les notices qui précèdent les listes de chaque siége, et les notes qui les accompagnent sont également de M. Marion.

59 — de Saint-Omer.
60 — de Tournay.
61 — de Namur.

X.

PROVINCE DE COLOGNE.

62 Evêques et archevêques de Cologne.
63 Evêques d'Aix-la-Chapelle.
64 — de Tongres, puis de Liége.

XI.

PROVINCE D'EMBRUN.

65 Archevêques d'Embrun.
66 Evêques de Digne.
67 — d'Antibes.
68 — de Grasse.
69 — de Vence.
70 — de Glandève.
71 — de Senez.
72 — de Nice et de Cimié.

XII.

PROVINCE DE LYON.

73 Archevêques de Lyon.
74 Evêques d'Autun.
75 — de Mâcon.
76 — de Châlon-sur-Saône.
77 — de Langres.
78 — de Dijon.
79 — de Saint-Claude.

XIII.

PROVINCE DE MALINES.

80 Archevêques de Malines.
81 Evêques d'Anvers.
82 — de Gand.
83 — de Bruges.
84 — d'Ypres.
85 — de Ruremonde.
86 — de Bois-le-Duc.

XIV.

PROVINCE DE MAYENCE

87 Evêques et archevêques de Mayence.
88 Evêques de Worms.
89 — de Spire.
90 — de Strasbourg.
91 — de Constance.
92 — de Fulde.

XV.

PROVINCE DE NARBONNE.

93 Archevêques de Narbonne.
94 Evêques de Saint-Pons de Tomières.
95 — d'Alet.
96 — de Béziers.
97 — de Nîmes.
98 — d'Alais.
99 — de Lodève.
100 — d'Uzès.
101 — d'Agde.
102 — de Maguelonne, puis de Montpellier.
103 — de Carcassonne.
104 — d'Elne, puis de Perpignan.

XVI.

PROVINCE DE PARIS.

105 Evêques et archevêques de Paris.
106 Evêques de Versailles.
107 — de Chartres.
108 — de Blois.
109 — d'Orléans.
110 — de Meaux.

XVII.

PROVINCE DE REIMS.

111 Archevêques de Reims.
112 Evêques de Soissons.
113 — de Laon.
114 — de Beauvais.
115 — de Châlons-sur-Marne.
116 — de Vermand, puis de Noyon.
117 — d'Amiens.
118 — de Senlis.
119 — de Térouane et Boulogne.

XVIII.

PROVINCE DE ROUEN.

120 Archevêques de Rouen.
121 Evêques de Bayeux.
122 — d'Avranches.
123 — d'Evreux.
124 — de Séez.
125 — de Lisieux.
126 — de Coutances.

XIX.

PROVINCE DE SENS.

127 Archevêques de Sens.
128 Evêques d'Auxerre.
129 — de Troyes.
130 — de Nevers.
131 — de Bethléem.
132 — de Moulins.

XX.

PROVINCE DE TARENTAISE.

133 Archevêques de Tarentaise.
134 Evêques d'Octodunum, puis de Sion
135 — d'Aoste.
136 Evêques, puis archevêques de Chambéry.

XXI.

PROVINCE DE TOULOUSE.

137 Evêques, puis archevêques de Toulouse.
138 Evêques de Pamiers.
139 — de Rieux.
140 — de Montauban.
141 — de Mirepoix.
142 — de Saint-Papoul.
143 — de Lombez.
144 — de Lavaur.

XXII.

PROVINCE DE TOURS.

145 Archevêques de Tours.
146 Evêques du Mans.
147 — d'Angers.
148 — de Rennes.
149 — de Nantes.
150 — de Quimper.
151 — de Vannes.
152 — de Dol.
153 — de Saint-Paul-de-Léon.
154 — d'Aleth, puis de Saint-Malo.
155 — de Tréguier.
156 — de Saint-Brieuc.

XXIII.

PROVINCE DE TRÈVES.

157 Archevêques de Trèves.
158 Evêques de Metz.
159 — de Toul.
160 — de Verdun.

XXIV.

PROVINCE DE VIENNE.

161 Archevêques de Vienne.
162 Evêques de Grenoble.
163 — de Genève.
164 — d'Annecy.
165 — de Valence.
166 — de Die.
167 — de Viviers.
168 — de Saint-Jean-de-Maurienne.

I.

PROVINCE D'ALBI.

Albi (*civitas Albiensium*, *Albia*) occupe, dans la Notice des provinces de la Gaule, le quatrième rang parmi les cités de la première Aquitaine, dont Bourges était la métropole. Le siége épiscopal, qui y fut fondé dès le IVe siècle, resta, jusqu'à la fin du XVIIe, suffragant de Bourges. Sur la demande de Louis XIV, Innocent XI, par une bulle du 3 octobre 1678, érigea Albi en métropole, et lui donna pour suffragants les évêchés de Castres, Mende, Cahors, Rodez et Vabres.

Supprimée en 1793, réunie en 1802 au diocèse de Montpellier, la métropole d'Albi fut rétablie en 1822 avec les évêchés de Mende, Cahors, Rodez et Perpignan pour suffragants.

1. ÉVÊQUES D'ALBI.

1 S. Clair.
2 Anthime.
3 Diogénien, vers 406.
4 Anémius, 451.
5 Sabin, 506.
6 Ambroise, 549.
7 S. Saulve, 580.
8 Désiré, 586.
9 Constance, 625-647.
10 Richard, 647-673.
11 Citruin, 692-30 mai 698.
12 S. Amarand, 700.
13 Hugues Ier 722.
14 Jean, 734.
15 Verdat, 812.
16 Guillaume Ier, 825.
17 Baudouin, 844.
18 Pandévius, 854.
19 Loup, 869-879.
20 Eloi, 886.
21 Adolenus 887.
22 Godoleric, 920,
23 Paterne, 921.
24 Angelvin, 936.
25 Miron, 941.
26 Bernard Ier, 963.
27 Froterius, 972-987.
28 Amélius Ier, 987-990.
29 Ingelbin, 990.
30 Honorat, 992.
31 Amblard, 998.
32 Amélius II, 1019-1031.
33 Guillaume II, 1054.
34 Frotard, 1056-1085?
35 Guillaume III de Poitiers, 1087-1095.
36 Gautier, 1096.
37 Hugues II, 1099.
38 Adelgaire Ier, 1102.
39 Arnauld Ier, *de Cerrano*, 1103.
40 Adelgaire II, 1109.
41 Sicard, 1115.
42 Bertrand, 1115-1125.
43 Humbert Ier Guérsud, 1125-1127.
44 Guillaume IV, 1127-1128
45 Hugues III, 1135-1143.
46 Rigaud, 1144-1156.
47 Guillaume V, 1157-1164.
48 Gérard ou Giraud, 1165-1176.
49 Claude d'Andria, 1183.
50 Guillaume VI Pierre, 1185-1227.
51 Durand, 24 avril, 1228-1254.
52 Bernard II de Combret, 8 août 1254-vers 1271.
53 Bernard III de Castanet, 7 mars 1275-1308.
54 Bertrand II des Bordes, 1308-décembre 1310.
55 Géraud II, 1311-1314.
56 Béraud de Fargis, 1314-1333.
57 Pierre Ier de la Vie, 1334-1336.
58 Bernard IV de Camiet, 26 juillet-28 nov. 1337.
59 Guillaume VII Curti, 10 déc. 1337-18 déc. 1338.
60 Poitevin de Montesquiou, 27 janv. 1339-17 déc. 1350.
61 Arnauld Guillaume, 1351-nov. ou déc. 1354.
62 Hugues IV Aubert, 1355-11 mars 1379.
63 Dominique de Florence, 1379-1382.
64 Jean II de Saye, 1382-1383.
65 Guillaume VIII de la Voulte, 1383-1397.
66 Pierre II (1) ?
67 Dominique de Florence, de nouveau, 1397-13 septembre 1409.
68 Pierre III Népos, 5 sept. 1410-sept. ou oct. 1434.
69 Bernard V de Cazillac, 19 déc. 1435-2 nov. 1462.
70 Robert Dauphin (2), 1435-1462.
71 Jean III Jouffroi, 10 déc. 1462-10 déc. 1473.
72 Louis Ier d'Amboise, 24 janv. 1474-mai 1497.
73 Louis II d'Amboise, 22 mai 1497-1510.
74 Charles Robertet, déc. 1510-1515.
75 Jean-Jacques Robertet, 1515-26 mai 1518 ou 1519.
76 Adrien de Gouffier, cardinal de Boissy, 1519-24 juillet 1523.
77 Aymar de Gouffier, 1er août 1523-9 oct, 1528.
78 Antoine du Prat, 19 oct. 1528-9 juill. 1535.
79 Jean IV de Lorraine, 1536-1550.
80 Louis III de Lorraine, 1550-1561.
81 Laurent Strozzi, 1561-1567.

(1) Il est mentionné dans une charte du 1er juillet 1386. Il fut probablement compétiteur de Guillaume.
(2) Compétiteur de Bernard de Cazillac.

82 Philippe de Rodolphis, 1567-30 juin 1574.
83 Julien de Médicis, 1574-28 juillet 1588.
84 Alphonse Ier d'Elbène, août 1588-8 fév. 1608.
85 Alphonse II d'Elbène, 1608-1635.
86 Gaspard de Daillon, 26 oct. 1635-25 juill. 1676.

ARCHEVÊQUES D'ALBI.

1 Hyacinthe Serroni, 1678-7 janv. 1687.
2 Charles le Goux de la Berchère, janv. 1687-15 août 1703.
3 Henri de Nesmond, 15 août 1703-5 nov. 1719.
4 Armand-Pierre de la Croix de Castries, 5 nov. 1719-15 avril 1747.
5 Dominique de La Rochefoucauld, 29 juin 1747-1759.
6 Léopold-Charles de Choiseul-Stainville, 1759-1764.
7 François-Joachim de Pierre de Bernis, 1er juin 1764-1790.
Jean-Joachim Gausserand, évêque constitutionnel, 3 avril 1791.
8 Charles Brault, 1822-1832.
9 François-Marie-Edouard de Gualy, 18 mars 1833-1842.
10 Jean-Joseph-Marie-Eugène de Jerphanion, 1842.

2. CASTRES.

L'église de Castres (*Castra*), abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 647, fut érigée en évêché par Jean XXII, le 11 juillet 1317. Le nouveau diocèse fut démembré en entier de celui d'Albi. L'évêché de Castres a été supprimé en 1790.

Abbés de Castres.

1 Robert, 647.
2 Faustin, 673.
3 Citruin, 683-682.
4 Bertrand, 692-722.
5 Alphonse, 722-734.
6 Grimoald, 812.
7 Adelme, 825.
8 Adalbert, 844.
9 Elisachar, 854.
10 Gilbert, 858.
11 Salomon, 864.
12 Bernon, 869.
13 Rigaud, 874-888.
14 Guillaume, 921.
15 Durand, 953.
16 Sanche, 992-1020.
17 Arnauld Ier, 1030.
18 Gerebrard, 1043-1066.
19 Arnauld II, 1085.
20 Géraud, 1087-1099.
21 Godefroi de Muret, 1110-1115.
22 Bégon, 1124.
23 Renaud, 1124-1126.
24 Amélius Hugue, 1127.
25 Bernard, 1129.
26 Pierre Ier, 1139.
27 Roger, 1141-1164.
28 Rigaud, 1164-1173.
29 Guilbert, 1176.
30 Pierre II Isarn, 1190-1208.
31 Guillaume Ier, 1215-1226.
32 Adhémar, 1230.
33 Guillaume II, Auger, 1247-1258.
34 Bérenger, 1268-1270.
35 Guillaume III, 1275.
36 Raimond-Bérenger, 1280.
37 Alziard, 1297-1303.
38 Bertrand-Bérenger, 1312.

ÉVÊQUES DE CASTRES.

1 Dieudonné Ier, 5 août 1317-1327.
2 Amélius de Lautrec, janv. 1328-1338.
3 Jean Ier des Prés, 1338-1353.
4 Etienne *de Abavo*, 1353-1359.
5 Pierre Ier de Bagnac, 1359-1364.
6 Raimond Ier de Sainte-Gemme, 31 mai 1364-1374.
7 Elie de Donzenac, 1375-30 mai 1383.
8 Gui de Roye, 8 oct. 1383-1386.
9 Dieudonné II, 1386-1388.
10 Jean II Engeard, 2 déc. 1388-27 mai 1418.
11 Aimeric Noël, 1418-oct. 1421.
12 Raimond II Mairose, 1422-22 oct. 1427.
13 Jean III Ardy, 1428.
14 Pierre II de Cotigny, 1430.
15 Gérard Machet, 1432-1448.
16 Maraud de Condom, 1449-6 août 1458.
17 Jean IV d'Armagnac, 1460-1493.
18 Charles Ier de Martigny, 1494-2 juill. 1509.
19 Jean V de Martigny, 1509.
20 Pierre III de Martigny, 1509-1526.
21 Charles II de Martigny, 1528-1530.
22 Jacques de Tournon, 1531-1535.
23 Antoine-Charles de Vesc, 1535-1551.
24 Claude d'Oraison, 1552-1583.
25 Charles III de Lorraine-Vaudemont, 1583.
26 Jean VI de Fossé, 1583-13 mai 1632.
27 Jean VII de Fossé, 13 mai 1632-sept. 1654.
28 Charles-François d'Anglure de Bourlemont, 1657-1662.
29 Michel Tubœuf, juill. 1664-16 avril 1682.
30 Augustin de Maupeou, 3 juill. 1682-11 avril 1705.
31 Honoré de Quiquerand de Beaujeu, 25 oct. 1705-1736.
32 François de Lastic de Saint-Jal, 1736-24 mai 1752.
33 Jean-Sébastien de Barral, 1752-1773.
34 Jean-Marc de Royère, 1773-1790.

3. MENDE.

Suivant Adrien de Valois, l'évêché de Gévaudan (*Episcopatus Gabalitanus*), dont l'origine remonte au IIIe siècle, ne fut transporté à Mende que vers l'an 1000. Jusque-là il avait son siége *in civitate Gabalorum*, dont la position n'est pas connue d'une manière certaine. L'opinion la plus probable place la cité des *Gabali* à Javouls, petit bourg situé à quatre lieues de Mende.

A l'époque du concordat de 1802, l'évêché de Mende, par suite du remaniement des circonscriptions ecclésiastiques, se trouva compris dans la province de Lyon; mais en 1822, lors du rétablissement du siége archiépiscopal d'Albi, il fut rendu à son ancienne métropole.

ÉVÊQUES DE MENDE.

1 S. Sévérien.
2 S. Privat.

3 S. Firmin.
4 Genialis, 314.
5 Valère, 451.
6 Léonces, 506.
7 S. Hilaire, 535.
8 S. Exanthius, 541.
9 Parthenius, 595.
10 Agricole, 625.
11 S. Hère ou Isère, 628
12 S. Frodoald, 820.
13 Agenulphe, 875.
14 Guillaume Ier, 908.
15 Etienne Ier, 951.
16 Matefrot, 998.
17 Raimond, 1031.
18 Aldebert Ier de Peyre, 1052-1062.
19 Guillaume II, 1095.
20 Robert, 1098.
21 Aldebert II de Peyre, 1109.
22 Guillaume III, 1110-1150.
23 Aldebert III de Tournel, 1151-1187.
24 Guillaume IV de Peyre, 1187-1223.
25 Etienne II de Brioude, 1223 vers 1245.
26 Odilon Ier de Mercœur, 1247-28 janv. 1273.
27 Etienne III, 1273-1279.
28 Julien, 1279.
29 Guillaume V, Duranti, surnommé *le Spéculateur*, 1286-1er nov. 1296.
30 Guillaume VI Duranti, 1297-1328.
31 Bernard, 1329.
32 Jean Ier des Arcis, 1331.
33 P. cardinal de Sainte-Praxède, 1331.
34 Aldebert IV Lordet, 23 déc. 1331-1355.
35 Pierre Ier d'Aigrefeuille, 1355-1356.
36 Aldebert V de Peyre, 1357-1360.
37 Guillaume VII, 1361-1365.
38 Pierre II Gérard du Roure, 2 avril 1366-oct. 1368.
39 Le pape Urbain V se réserve l'église de Mende, et la gouverne par des vicaires, 1368-19 déc. 1370.
40 Guillaume VIII de Chanac, 7 fév.-juill. 1371.
41 Bompar Virgile, 3 août 1371-31 juill. 1375.
42 Pons de la Garde, 1377-1387.
43 Jean II d'Armagnac, 1387-1390.
44 Robert de Bosc, 1390-1408.
45 Guillaume IX de Boisratier, janv.-oct, 1408.
46 Pierre III de Saluces, 1409-1412.
47 Héraud de Miremont, 1412-1413.
48 Jean III de Corbie, 1415-1426.
49 Rammulphe de Peyrusse d'Escars, 1426-1441.
50 Aldebert VI de Peyre de Marchastel, 1441-1443.
51 Gui de la Panouse, 1443-1466.
52 Antoine de la Panouse, 1468-28 juin 1473.
53 Pierre IV Riario, 1473.
54 Jean IV Petitdé, 1474-1478.
55 Julien de la Rovère, 1478-1483.
56 Clément de la Rovère, 1483-18 août 1504.
57 François de la Rovère, 1504-24 mai 1524.
58 Claude du Prat, 1524-1532.
59 Jean V de la Rochefoucauld, 1532-15 sept. 1538.
60 Charles Ier de Pisseleu, 1538-1544.
61 Nicolas d'Angu, 1545-1567.
62 Renaud de Beaune, 1568-1583.
63 Adam de Hurtelou, 25 juill. 1586-27 juill. 1609.
64 Charles de Rousseau, 1609-4 nov. 1623.
65 Daniel de la Motte du Plessis-Houdancourt, 19 fév. 1625-5 mars 1628.
66 Sylvestre de Cruzy de Marcillac, 26 mars 1628-20 oct. 1659.
67 Hyacinte Serroni, 1661-1676.
68 François-Placide de Baudry de Plancourt, 1677-13 déc. 1707.
69 Pierre Bazion de la Salle de Saillant, 24 décemb. 1707-27 sept. 1723.
70 Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, 1723-7 juill. 1767.
71 Jean-Arnaud de Castellane, 1er nov. 1767-1790.
Etienne Noyaret, évêque constitutionnel, 8 mai 1791.
72 Jean-Baptiste Chabot, 1802-1805.
73 Etienne-Martin Morel de Mons, 30 janv. 1805-1822.
74 Claude-Jean-Joseph Brulé de la Brunière, 1822.

4. CAHORS.

La création du siége épiscopal de Cahors remonte au commencement du IVe siècle. — De 1802 à 1822, c'est-à-dire pendant la suppression de la province d'Albi, Cahors fut suffragant de Toulouse.

ÉVÊQUES DE CAHORS.

1 Saint Genulphe ou Genou.
2 Exupère, 339.
3 Florent, 370.
4 Alithius.
5 Béotius, 506-511.
6 Sustratius, 533.
7 Maxime ou Leucadius, 549.
8 Maurille, vers 570.
9 S. Ursice, 585.
10 S. Eusèbe.
11 Rustique, 622-629.
12 S. Didier, 630-654.
13 Capuan, 660.
14 S. Ambroise, 760.
15 Angaire, 783.
16 Etienne Ier, 822-852.
17 Guillaume Ier, 875.
18 Gérard ou Géraud Ier, 917.
19 Amblard, 930.
20 Bernard Ier, 960.
21 Etienne II, 964.
22 Frotaire, 968-990.
23 Gausbert, 990.
24 Bernard II, 1025.
25 Dieudonné, 1031-1036.
26 Bernard III, 1040.
27 Foulques Simonis, 1055-1063.
28 Bernard IV, 1067.
29 Géraud II de Gourdon, 1068-1112,
30 Géraud III de Cardaillac, 1113.
31 Guillaume II de Calmont, 1113-1130.
32 Raimond Ier, 1150.
33 Géraud IV Hector, 1152-1198.
34 Guillaume III, 1199-1205.
35 Barthélemi Ier, 1207.
36 Guillaume IV de Cardaillac, 1208-1234.
37 Pons d'Antejac, 1235-1236.
38 Géraud V de Barasc, 1238-1250.

39 Barthélemi II, 28 juill. 1250-1273.
40 Raimond II de Cornil, 1280-1293.
41 Sicard de Montaigu, 1293-1299.
42 Raimond III Pauchelli, 1300-1311.
43 Pierre de Latilli (1), 1311.
44 Hugues Géraud, 1311-1316.
45 Guillaume V de la Broa, 1316-juill. 1323.
46 Bertrand de Cardaillac, 1324-1364.
47 Bégon de Castelnau, 1366-1388.
48 François de Cardaillac, 1389-1404.
49 Guillaume VI d'Arpajon, 19 août 1404-1429.
50 Jean Ier du Puy, 1435-1438.
51 Jean II de Castelnau, 18 oct. 1438-1460.
52 Louis Ier d'Albret, 1460-1465.
53 Antoine Ier Alleman, 1465-1474.
54 Guichard d'Aubusson, 1475-1477.
55 Antoine II Alleman, 18 déc. 1477-1493.
56 Antoine III de Luzech, 1494-1509.
57 Germain de Ganai, 1510-1513.
58 Charles-Dominique de Carretto, 1513-1514.
59 Louis II de Carretto, 1514-1524.
60 Paul de Carretto, 1524-1553.
61 Alexandre Farnèse, 1554-1557.
62 Pierre de Bertrand, 1557-3 sept. 1563.
63 Jean III de Balaguier de Montsalez, 1564-1576.
64 Antoine IV Ebrard, 1576-17 janv. 1599.
65 Siméon-Etienne de Popian, 10 déc. 1601-29 mars 1627.
66 Pierre Habert, 1627-27 fév. 1636.
67 Alain de Solminihac, 1636-31 déc. 1659.
68 Nicolas Sevin, 1660-1678.
69 Louis-Antoine de Noailles, mars 1679-juin 1680.
70 Henri-Guillaume le Jay, 6 sept. 1680-22 avril 1693.
71 Henri de Briqueville de la Luzerne, 31 mai 1693-16 juill. 1741.
72 Bertrand-Jean-René du Guesclin, 1741-1766.
73 Joseph-Dominique de Cheylus, 1766-1776.
74 Louis-Marie de Nicolaï, 1777-1790.
Jean Danglars, évêque constitutionnel, 1791.
75 Guillaume-Balthazar Cousin de Grainville, 5 juill. 1802-1828.
76 Paul-Louis-Joseph d'Hautpoul, 1828-1842.
77 David Bardou, 1842.

5. RODEZ.

L'évêché de Rodez fut fondé à la fin du IVe siècle, suivant quelques auteurs, à la fin du Ve, suivant quelques autres. — Réuni en 1802 au diocèse de Cahors, le siége de Rodez a été rétabli en 1822.

ÉVÊQUES DE RODEZ.

1 S. Amans.
2 S. Quintien, 506-511.
3 S. Dalmace, 516-581.
4 Théodose, 581-584.
5 Innocent.
6 S. Dieudonné, 599.
7 Vérus, 625.
8 Arédius.
9 Faraud, 838.
10 Elisachar, 862.
11 Aymar Ier, 865-876.
12 Frotard, 887.
13 Adalgaire, 895.
14 Gausbert, 909.
15 Dieudonné II, 922.
16 Georges, 933.
17 Aymar II, 935.
18 Etienne, 966.
19 Dieudonné III, 975.
20 Mainfroi, 986.
21 Arnaud, 1028.
22 Giraud, 1037.
23 Pierre Ier, Bérenger de Narbonne, 1052-vers 1070.
24 Pons Etienne, 1076-1090.
25 Raimond Frotard, 1095.
26 Aymar III, 1099-vers 1144.
27 Pierre II, 1146-1161.
28 Hugues, 1162-1210.
29 Pierre III Henri de la Treille, 1er juillet 1211-1234.
30 Bernard ou Bertrand Ier, 1235-vers 1244.
31 A... 1245-1246.
32 Vivien, 1247-1274.
33 Raimond Ier de Calmont, 1274-1298.
34 Bernard Ier de Monastier, 1298-1299.
35 Gaston de Cornet, 13 avril 1300-2 mars 1301.
36 Pierre IV de Pleine-Cassagne, 1302-6 fév. 1318.
37 Pierre V de Castelnau, 5 mars 1318-1336.
38 Bernard II d'Albi, 1336-18 déc. 1338.
39 Gilbert de Contobon, 27 janv. 1339-1348.
40 Raimond II d'Aigrefeuille, 13 juin 1349-1361.
41 Faidit d'Aigrefeuille, 1361-1371 (1).
42 Jean de Cardaillac, 1371-1378.
43 Bertrand III Raffin, 1379-1386.
44 Henri de Serni, 1386-1398.
45 Guillaume Ier de la Tour d'Oliergues, 1398-1416.
46 Vital de Mauléon, 1416-1429.
47 Guillaume II de la Tour d'Oliergues, 1430-1457.
48 Bertrand IV de Chalançon, 1457-1488.
49 Bertrand V de Polignac, 1488-2 nov. 1501.
50 François Ier d'Estaing, 11 nov. 1501-1er novembre 1529.
51 Georges d'Armagnac, 1529-1560.
52 Jacques de Corneillan, 1560-30 août 1582.
53 François II de Corneillan, 1582-1614.
54 Bernardin de Corneillan, 1614-1636.
55 François III de Corneillan, 1636-1646.
56 Charles de Noailles, 1646-27 mars 1648.
57 Hardouin de Péréfixe, 1649-1662.
58 Louis Abelly, 1662-1666.
59 Gabriel de Voyer de Paulmy, 1667-1684.
60 Paul-Louis-Philippe de Lezay de Lusignan, 1684-25 févr. 1716.

(1) Improprement nommé, dans le *Gallia Christiana*, Pierre de Cazillac. C'est le même qui devint, en 1313, évêque de Châlons-sur-Marne et chancelier de France.

(1) Le *Gallia Christiana* place ici un Bertrand de Cardaillac, qui n'a jamais existé. Voyez Baluz., *Vitæ Pap. Aven.*, t. II, col. 1310, et *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, t. II, p. 554 et suiv.

61 Armand Jean de la Vove de Tourouvre, 1716-18 sept. 1733.
62 Jean d'Yse de Salésin, 1735-1746.
63 Charles de Grimaldi, 1746-1770.
64 Jérôme-Marie Champion de Cicé, 1770-1780.
65 Colbert de Seignelai, 1781-1790.
Claude le Berthier, évêque constitutionnel, 1er mai 1791.
66 Charles-Amiré-Toussaint-Bruno Ramond de la Lande, 10 avril 1823-1829.
67 Pierre Giraud, 9 janv. 1830-2 déc. 1841.
68 Jean-François Croizier, 1842.

6. ARISITUM.

L'évêché d'*Arisitum* (l'Arzat), détaché du diocèse de Rodez, au commencement du VIe siècle, y fut réintégré des 670. On a conservé les noms des quatre évêques suivants :

ÉVÊQUES D'ARISITUM.

1 Décthaire, vers 531.
2 Munderic, vers 572.
3 Emmon, 625.
4 Mummole, 660.

7. VABRES.

L'abbaye de Vabres, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 862, par Raimond Ier, comte de Toulouse, fut érigée en évêché par Jean XXII, au mois de juillet 1317. Le nouveau diocèse fut entièrement démembré de celui de Rodez. Il a été supprimé en 1790.

Abbés de Vabres.

1 Adalgise, 862.
2 Rolland.
3 Bernard Ier, 875.
4 Fredole Ier, 878.
5 Bernard II, 883.
6 Aigon, 895-922.
7 Fredole II.
8 Ramnulphe Ier, vers 930.
9 Aigfroi Ier, 936.
10 Ramnulphe II, 942-956.
11 Aigfroi II, vers 970.
12 Bernard III, 1060.
13 Hugues, 1082.
14 Bernard IV, 1092.
15 André, 1116.
16 Rigaud, 1127.
17 Pierre Ier, 1147.
18 Guillaume, 1159.
19 Arnaud, 1160.
20 Géraud, 1177.
21 Adhémar, 1190.
22 Bernard V, 1195-1217.
23 Raimond, 1220-1246.
24 Bégon, 1248.
25 Bernard VI Jourdain, 1253-1271.
26 Bernard VII de la Tour, 1285.
27 Pierre II d'Olargues, 1307-1317.

ÉVÊQUES DE VABRES.

1 Pierre d'Olargues, dernier abbé, 1317-1329.
2 Raimond d'Olargues, 1329-1347.
3 Gui de Ventadour, 1347-1352.
4 Pierre d'Aigrefeuille, 1352-1353.
5 Bertrand de Pibrac, 28 octobre 1353-1355.
6 Guillaume Bragose, 1356-1361.
7 Etienne de Vassinac, 1364-24 novembre 1412.
8 Guillaume de Bastide, 1418-1421.
9 Jean Pierre, 1421-1451.
10 Bernard le Blanc, 1453-1475.
11 Antoine Pierre de Narbonne, 23 avril 1477-21 juillet 1499.
12 Louis Ier de Narbonne, 1499-7 février 1518.
13 Renaud de Martigny, 8 avril 1519-27 mai 1536.
14 Georges d'Armagnac, 1536-1553.
15 Jacques de Corneillan, 1554-1560.
16 François Ier de la Valette-Parisot, 1656-18 mai 1585.
17 Thomas de Laure, 1586-1599.
18 François II de la Valette-Parisot, 1600-1622
19 François III de la Valette-Parisot, 1622-20 novembre 1644.
20 Isaac Habert, 1645-15 sept. 1668.
21 Louis II de la Vergne de Montenard de Tressan, 1669-1672.
22 Louis III de Baradas, 14 janv. 1673-17 mars 1710.
23 Charles-Alexandre le Filleul de la Chapelle, 1710-8 février 1764.
24 Jean de la Croix de Mairargues de Castries, 1764-1790.

II.

PROVINCE D'AIX.

Sous la domination romaine, la seconde Narbonnaise renfermait six villes épiscopales, Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron et Antibes, qui, jusqu'au XIIIe siècle, formèrent la province ecclésiastique d'Aix. En 1244, la cité métropolitaine perdit un de ses évêchés suffragants, par la translation du siége d'Antibes à Grasse, qui ressortissait à la métropole d'Embrun. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1790. En 1802, lors du rétablissement du culte, Aix reçut pour suffragants les évêchés de Nice, Avignon, Ajaccio et Digne. Les événements de 1814 enlevèrent Nice à sa nouvelle métropole. Enfin, en 1822, la reconstitution de la province d'Avignon et le rétablissement de plusieurs évêchés supprimés lors du concordat, amenèrent un nouveau remaniement de la province d'Aix, qui comprit en conséquence les évêchés de Marseille, Fréjus, Digne, Gap et Ajaccio, auquel vint s'adjoindre, en 1837, l'évêché nouvellement créé d'Alger.

8. ARCHEVÊQUES D'AIX.

1 S. Maximin, Ier siècle de l'ère chrétienne.
2 S. Sidoine.
3 Lazare, vers 400.
4 S. Bazile, vers 450.
5 Maxime, 524-541.
6 Avole, 549-555.
7 Francon, vers 560.
8 Pientius, 585.
9 Protais, vers 600.
10 N. 794.
11 Benoît, 828.
12 Robert Ier, 879-885.

13 Matefroi, 886.
14 Odoïric, 928-947.
15 Isaël, 948.
16 Sylvestre, 979.
17 Amaury Ier, 991.
18 Enguerrand, 1014.
19 Pons Ier, 1019.
20 Amaury II, 1032.
21 Pierre Ier, 1038-1048.
22 Pons II de Château-Renard, 1050.
23 Rostaing Ier d'Hières, 1060-1085.
24 Pierre II Geoffroi, 1085-1099.
25 Pierre III, 1099-vers 1112.
26 Foulques, 1118-1132.
27 Pons III de Lubières, 1132-1158.
28 Pierre IV, 1160-1165
29 Guillaume, 1165.
30 Hugues Ier de Montlaur, 1166-vers 1175.
31 Bertrand de Rougiers, 1178.
32 Henri, 1180.
33 Gui de Fos, 1188-1211.
34 Bermond Cornu, 1212-1223
35 Raimond Audibert, 1225-1246.
36 Jean Ier, 1248 1250.
37 Philippe Ier, 1251-1256.
38 Hugues II, 1256.
39 Guillaume Ier, *Vice-Dominus*, 1257-1272.
40 Grimier Carnazani, 1272-1282
41 Rostaing II de Noves, 1282-fév. 1310.
42 Guillaume II de Mandagot, 1311-1312.
43 Robert II de Mauvoisin, 1313-1317.
44 Pierre V des Prés de Montbezat, 1318-1320.
45 Pierre VI, Auréol, 1321-1322
46 Jacques de Cabriers, 10 juillet 1322-1er mai 1329.
47 Arnaud de Varcey, 1331.
48 Armand de Barces, vers 1335-1348.
49 Arnaud-Bernard de la Peirarède, vers 1350-1358.
50 Jean II Piscis, 1360-10 octobre 1368.
51 Géraud de Posilhac, vers 1370-1378.
52 Jean III d'Agoult, 1er juin 1379-22 sept. 1394.
53 Pierre VII d'Agoult, 1395?
54 Thomas *de Pupio*, vers 1398-1420.
55 Guillaume III Fillatre, 1421-1422
56 Aimon Nicolaï, 1422-1436.
57 Robert III, Roger Damien, 1437-1458.
58 Olivier de Pennart, 1458-28 janv. 1484.
59 Philippe II Hébert, 27 fév. 1484-1499.
60 Christophe de Brillac, 1500-1502.
61 François de Brillac, 1502-1504.
62 Pierre VIII Filleul, 1505-22 janv. 1540.
63 Antoine Imbert, 22 janv. 1540-2 déc. 1550.
64 Jean IV de Saint-Romain, 1551-1566.
65 André d'Estienne, 1567.
66 Laurent Strozzi, 14 avril 1568-déc. 1571.
67 Julien de Médicis, 1571-1575.
68 Alexandre Canigiani, 1576-21 mars 1591.
69 Gilbert Genebrard, 1591-26 janv. 1596.
70 Paul Hurault de l'Hôpital, 1598-septembre 1623.
71 Gui Hurault de l'Hôpital, 1623-3 déc. 1625.
72 Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, 1626-1629.
73 Louis de Bretel, 1630-15 mars 1645.
74 Michel Mazarin, 1645-1er sept. 1648.
75 Jérôme de Grimaldi, 20 sept. 1648-4 nov. 1685.
76 Charles le Goux de la Berchère, nov. 1685-janv. 1687.
77 Daniel de Cosnac, janv 1687-8 janv. 1708.
78 Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, 1er février 1708-12 mai 1729.
79 Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, 1729-1770.
80 Jean-de-Dieu-Raimond de Boisgelin de Cucé, 1770-1790.
Charles-Benoît Roux, évêque constitutionnel, 3 avril 1791.
81 Jérôme-Marie Champion de Cicé, 1802-1810.
82 Gaspard-Jean-André-Joseph Jauffret, 5 janvier 1811-1816.
83 Pierre-François-Gabriel-Raimond-Ignace-Ferdinand de Beausset-Roquefort, 1817-1829.
84 Charles-Alexandre de Richery, 1829-1830.
85 Jacques Raillon, 14 déc. 1830-1835.
86 Joseph Bernet, 6 oct. 1835.
87 Pierre-Marie-Joseph Darcimoles, 5 déc. 1846.

9. Évêques d'Apt.

1 S. Auspice, vers 95.
2 Léonius, vers 300.
3 S. Quintin, vers 400.
4 S. Castor, vers 410.
5 Sillucius, 431.
6 Auxanius, 436.
7 Asclepius, 439-455.
8 Léonce, 463-474.
9 Prétextat Ier, 475-vers 535.
10 Prétextat II, vers 540-545.
11 Eusèbe, 546-548.
12 Clémentin, 549-vers 575.
13 Pappus, vers 580-585.
14 S. Pierre, 691.
15 Magneric, 788-792.
16 Gérard, 796.
17 Sendard, 835.
18 Paul Ier, 852.
19 Teutbert, 859.
20 Richard, 879.
21 Paul II, 886.
22 Werner, 894.
23 Rostaing, 950.
24 Arnoul, 960.
25 Nartold Ier, 967.
26 Etienne Ier, 979.
27 Narthold II, 982.
28 Theuderic, 991.
29 Hilbold, 999.
30 S. Etienne II, 1010-6 nov. 1046.
31 Léger Ier, 1047.
32 Eliphant, 1048-1068.
33 Isoard, 1095.
34 Bertrand Ier, 1102.
35 Léger II d'Agoult, 1124
36 Raimond Ier, 1145-1151.
37 Raimard, 1152.
38 Guillaume Ier Astra, 1155.
39 Pierre Ier de Saint-Paul, 1162-3 nov. 1179.
40 Guiraud Ier, 1180-1202.
41 Pierre II de Saint-Paul, 1202.

42 Geoffroi I, 1211-1229.
43 Geoffroi II, 1229-1243.
44 Guillaume II *Centulio*, 1244-26 janvier 1246.
45 Geoffroi III de Dalmas, 1247-28 août 1256.
46 Pierre III Bayle 11 nov. 1256-29 mai 1268.
47 Ripert de Vienne, 1258-1er fév. 1269.
48 Raimond II *Centulio*, juin 1271-10 juillet 1275.
49 Raimond III Bot, 5 sept. 1275-22 août 1303.
50 Hugues Bot, nov. 1303-1318.
51 Raimond IV Bot, 1325-janv. 1330.
52 Guiraud II de Cardaïnès, 1330.
53 Bertrand II Aconquin, 7 juillet 1331-1332.
54 Guillaume III Astorc, 12 juin 1332-1340.
55 Guillaume IV Audabert, 1340-1341.
56 Guillaume V l'Ami, 1342-1345.
57 Arnaud, 1346-1348.
58 Bertrand III, 17 sept. 1348-1350.
59 Bernard, 1351-1352.
60 Bertrand IV de Maissenier, 1353-1357.
61 Elzéar de Pontevès, 27 juin 1357-déc. 1361.
62 Raimond V Bot, 1362-13 avril 1382.
63 Raimond VI de Savine, 1382-1384.
64 Gerard, 1385-nov. 1390.
65 Jean Ier Filleti, 9 janvier 1391-10 juin 1410.
66 Pierre IV Perrigant, 1410-1411.
67 Pérégrin, 1412.
68 Constantin de la Treille, 1416-1430.
69 Etienne III, 17 juillet 1431-1437.
70 Pierre V Nasondi, 25 nov. 1437-1447.
71 Pierre VI Nasondi, 1448-1er juillet 1467.
72 Jean II Ortigue, 6 sept. 1467-1482.
73 Agricole de Panisse, 18 juillet 1482-5 fév. 1490.
74 Jean III de Chabrol, mars 1490-nov. 1491.
75 Jean IV de Montaigu, 6 août 1494-10 sept. 1527.
76 Jean V Nicolaï, 1527-mars 1533.
77 César Trivulce, 1533-1541.
78 Pierre VII de Forbin, 1er déc. 1541-1557.
79 Jean-Baptiste-Raimbaud de Simiane, 1560-1571.
80 François de Simiane, 1571-6 mai 1587.
81 Pompée de Pérille, 1587-28 janv. 1607.
82 Jean VI Peissier, 28 janv. 1607-28 nov. 1629.
83 Modeste de Villeneuve-des-Arcs, 28 fév. 1630-7 janv. 1670.
84 Jean VII de Gaillard, 1er janv. 1681-28 janv. 1695.
85 Joseph-Ignace de Foresta, 7 sept. 1695-1722.
86 Jean-Baptiste de Vaccon, 1722-7 déc. 1751.
87 Félicien Bocon de la Merlière, 6 janvier 1752-1778.
88 Laurent-Michel Eon de Cély, 1778-1790. (*Evêché supprimé.*)

10. ÉVÊQUES DE RIEZ.

1 S. Prosper, vers 400.
2 S. Maxime, 433.
3 Fauste Ier, 462.
4 Commanéliosus, 524.
5 Fauste II, 549.
6 Eunérius, 554.
7 Claudien, 573.
8 Urbicus, 585.
9 Claude, 625-650.
10 Thomas.
11 Aviénurieus.
12 Absalon.
13 Norbert, 813.
14 Bernaire, vers 850.
15 Edold, 879.
16 Géraud, 936.
17 N., 966.
18 Almeraud, 990-1031.
19 Ermengaud, 1032.
20 Bertrand Ier, 1040-1052.
21 Bertrand II, 1060.
22 Azelin, 1068.
23 Aimier, 1069-14 mars 1133.
24 Foulques Ier, 1135-avril 1138.
25 Pierre Ier Géraud, 1138-29 janv. 1160.
26 Hugues Ier de Montlaur, 1160-1166.
27 Henri, 1179.
28 Adalbert de Galbert, 1180-1188.
29 Bertrand III Garcin, 1189.
30 Imbert, 1190.
31 Hugues II Raimond, 1195-1223.
32 Rostaing de Sabran, 1223-1249.
33 Foulques II de Caila, 1249-26 juin 1273.
34 Matthieu Ier de Papoio, 1273-juin 1288.
35 Pierre II Negrel, 1288-5 juin 1306.
36 Pierre III Gantelmi, 13 juillet 1306-13 mars 1316.
37 Gaillard Saumate, 1316-1317.
38 Pierre IV des Prés, 1318-1319.
39 Rossolin de Baux, 1319-1329
40 Arnaud Sabathier, 1329-5 août 1334.
41 Geoffroi Rabeti, 1336-26 juillet 1348.
42 Jean Ier Joffevri, 1348-1351.
43 Pierre V Fabri, 1352-1369.
44 Jean II de Maillac, 1370-1399
45 Guillaume Ier Fabri, 1400-31 déc. 1412.
46 Pierre VI Fabri, 1413-1415.
47 Michel Ier de Bouliers, 1416-29 sept. 1441.
48 Michel II de Bouliers, 1441-11 février 1449.
49 Robert Ier, 1449-1450.
50 Jean III Facci, 1450-1462.
51 Matthieu II, 1463-1466.
52 Marc de Lascaris, 1466-1490.
53 Antoine de Lascaris, sept. 1490-1523.
54 Thomas Innocent de Lascaris, 1523-11 avril 1526.
55 François Ier de Dinteville, 1527-1530.
56 Robert Cenalis, 7 mai 1530-1532.
57 Antoine de Lascaris (de nouveau), 1532-25 juillet 1546.
58 Jean-Louis de Bouliers, 1546-1550.
59 Lancelot de Carle, 1551-juillet 1568.
60 Nicolas Ier Ebrard, 29 août 1568-1569.
61 André d'Oraison de Cadenet, 1570-1574.
62 Elzéar de Rastelles, 4 sept. 1577-28 oct. 1597.
63 Charles de Saint-Sixte, 22 nov. 1599-13 avril 1614.
64 Guillaume II Alleaume, 1615-1621.
65 Gui Bentivoglio, 1622-15 sept. 1625.

66 François II de la Fare-Lopis, 1625-28 sept. 1628.
67 Louis-Doni d'Attichy, 5 oct. 1628-1652.
68 Nicolas de Valavoire, 10 mai 1652-28 avril 1685.
69 Jacques Desmarets, août 1685-1713.
70 Louis-Balthasar Phélippeaux d'Herbault, 15 août 1713-sept. 1751.
71 Lucrèce-Henri-François de la Tour du Pin de Gouvernet de la Chau-Montauban, 1751-1772.
72 François de Clugny, 1772-1790.
(*Evêché supprimé.*)

11. ÉVÊQUES DE FRÉJUS.

1 Acceptus, vers 374
2 Quillinius, vers 400.
3 S. Léonce Ier, 419-vers 433.
4 Théodore, 433-vers 460.
5 S. Léonce II, 475.
6 S. Ausile, 483.
7 Victorin, 506.
8 Jean Ier, 521.
9 Lupercien, 527.
10 Didier, 536.
11 Expectat, 550.
12 Astier.
13 Rustique.
14 Auger.
15 Jacques Ier.
16 Barthélemy Ier.
17 Bérenger Ier.
18 Romain.
19 Benoît, 909.
20 Gonthier, 946.
21 Jean II, 963.
22 Humbert, 970.
23 Riculphe, 974.
24 Almeraud, 990.
25 Pierre Ier, 1000.
26 Bérenger II, 1015-1027.
27 Bertrand Ier, 1036.
28 Gaucelin, 1038-1052.
29 Bertrand II, 1056.
30 Bérenger III, vers 1070.
31 Bertrand III, 1085.
32 Bérenger IV, 1090-1131.
33 Bertrand IV, 1131-1145.
34 Guillaume Ier, 1150.
35 Pierre II, 1156-1165.
36 Frédolon d'Anduze, 1174.
37 Foulques, 1192.
38 Guillaume II du Pont, 1195.
39 Raimond Ier, 1203.
40 Bermond ou Bernard Cornu, 1205-1212.
41 Bertrand V de Saint-Laurent, 1212-vers 1233.
42 Olivier, 1234.
43 Raimond II, 1236-1247.
44 Bérenger V, 1248.
45 Bertrand VI, 1255-1263.
46 Guillaume III de Sully, 1265.
47 Pierre III de Camaret, 23 déc. 1265-24 déc. 1266.
48 Guillaume IV, 1269-vers 1280.
49 Bertrand VII de Favas, 1285-déc. 1296.
50 Jacques II d'Uèse, 1300-1310.
51 Barthélemy II Le Gras, 1312-mars 1341.
52 Jean III d'Arpatelle, 1341-1345.
53 Guillaume V d'Aubussac, 1345-1347.
54 Pierre IV Allaman de Clermont, 1347-1348.
55 Guillaume VI l'Ami, 1350-juin 1360.
56 Edmond, 1359.
57 Pierre V, 1361.
58 Guillaume VII de Ruffec, 1363-1365.
59 Raimond III Daronis, 1365-1368.
60 Guillaume VIII de la Font, 1368-1371.
61 Bertrand VIII de Villemur, 1372-30 mars 1385.
62 Louis Ier de Bolhiac, août 1385-13 avril 1405.
63 Gilles le Jeune, 1406-1421.
64 Jean IV Bellard, 1421-1448.
65 Jacques III Seguin, 1452-1454.
66 Jean V du Bellay, 7 nov. 1455-1461.
67 Léon Ier Guérinet, 1461-1473.
68 Urbain Ier de Fiesque, 1474-9 oct. 1485.
69 Robert de Bricomnet, 1486-1487.
70 Nicolas Ier de Fiesque, 1487-1488.
71 Raimond IV d'Ancesune de Caderousse, 1488.
72 Rostaing d'Ancesune de Caderousse, 1489-1495.
73 Nicolas II de Fiesque, 1496-1524.
74 François Ier des Ursins, 1525-janv. 1533.
75 Léon II des Ursins, janv. 1533-11 mai 1564.
76 Bertrand IX de Romans, 1565-22 mars 1579.
77 François II de Bouliers, 1579-1587.
78 Giraud Bellanger, 1588-1595.
79 Barthélemi III de Camelin, 1596-12 juin 1637.
80 Pierre VI de Camelin, 12 juin 1637-fév. 1654.
81 Joseph Zongo Ondedei, 1654-1674.
82 Antoine-Benoît de Clermont-Tonnerre-Cruzy, 22 nov. 1674-août 1678.
83 Luc d'Aquin, 1680-1697.
84 Louis d'Aquin, 2 janv. 1697-1er nov. 1698.
85 André-Hercule de Fleury, 1er nov. 1698-1715.
86 Joseph-Pierre de Castellane, 18 janvier 1715-1739.
87 Martin du Bellay, 1739-1766.
88 Emmanuel-François de Beausset de Roquefort, 1766-1790.
Jean-Joseph Rigouard, évêque constitutionnel, 22 *mai* 1791.

(L'évêché de Fréjus, réuni en 1802 au diocèse d'Aix, a été rétabli en 1822.)

89 Charles-Alexandre de Richery, 1823-1829.
90 Louis-Charles-Jean-Baptiste Michel, 1829.
91 Casimir-Alexis-Joseph Wicart, 1845.

12. ÉVÊQUES DE GAP.

1 S. Démétrius.
2 S. Constantin, 439.
3 S. Constance, 517.
4 S. Tygride, vers 525
5 S. Remède, vers 535.
6 Vellésius, 541-557.
7 Sagittaire, 566-vers 580.
8 S. Arige, 584-1er mai 604.
9 Valenton, 605.

10 Potentissime, 650.
11 Symphorien, 730.
12 Donnadieu, 788
13 Biricon, 876.
14 Castus, 955
15 Faraud, 1010-1040.
16 Raoul, 1045.
17 Rupert, 1055.
18 S. Arnoul, vers 1056.
19 Rupert (de nouveau), 1060-1075.
20 Léger Ier, 1079.
21 Otton, 1081.
22 Isoard, 1099.
23 Armand, 1104.
24 Léger Ier, 1105-1121.
25 Pierre Ier Gratinelli, 1122-1129.
26 Guillaume Ier, 1130.
27 Raimond Ier, 1150 1156.
28 Grégoire Ier, 1157-vers 1180
29 Guillaume II, 1184.
30 Guillaume III, 1205.
31 Grégoire II, 1210.
32 Hugues, 1215.
33 Guillaume IV d'Esclapon, 1217 - vers 1240.
34 Robert, 1245-1247.
35 Eudes de Grasse, 1251-1231.
36 Raimond II de Mévouillon, 1281-1289.
37 Geoffroy de Lincel, 1289-juin 1314.
38 Gaucher Ier, 1315.
39 Olivier-Aymar de Laye, oct. 1315-1316
40 Guillaume V Gibelin, 1317-1328.
41 Dragonnet de Ledrac, 1329-1345.
42 Henri de Poitiers, 8 juillet 1349-1354.
43 Gibert, 1354-1358.
44 Jacques Ier, 1359-1361.
45 Guillaume VI, 1361-1364.
46 Othon, 1364-1365.
47 Jacques II, 1365-1367.
48 Guillaume VII Etienne, 1371-1375.
49 Jacques III, 1378 1380.
50 Artaud ou Bertrand de Mehelles, 1380-1382.
51 Jean de Saints, 1405-1409.
52 Alexis de Siregnio, 1410-1411.
53 Léger III d'Eyragues, 1412-1429.
54 Guillaume VIII Forestier, 1429-1447.
55 Gaucher II de Forcalquier, 1448-1484.
56 Gabriel Ier d'Esclaffenatis, 1493-11 nov. 1526.
57 Gabriel II de Clermont, avril 1527-1572.
58 Pierre II Paparin de Chaumont, 28 nov. 1572-1596.
59 Charles-Salomon Duserre, 1598-1637.
60 Artus de Lionne, 1637-1661.
61 Pierre III Marion, 14 déc. 1661-25 août 1675.
62 Guillaume IX Meschatin de la Faye, 1675-11 févr. 1679.
63 Victor-Augustin Méliand, 21 juill. 1679-1684.
64 Charles-Bénigne Hervé, 1684-1706.
65 François Berger de Malissol, 3 avril 1706-21 août 1738.
66 Claude de Chabannes, 1739-1741.
67 Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, 1741-1754.
68 Pierre-Annet de Pérouse, 1754-18 juill. 1763.
69 François de Narbonne-Lara, 1763-1773.
70 François Gaspard de Jouffroy de Goussans, 1774-1777.
71 Jean-Baptiste-Marie de Maillé de la Tour-Landry, 1777-1784.
72 François-Henri de la Broue de Vareilles, 1784-1790.

L'évêché de Gap, réuni en 1802 au diocèse de Digne, a été rétabli en 1822.

73 François-Antoine Arbaud, 1823-1835.
74 Nicolas-Augustin de la Croix d'Azolette, 1835-4 déc. 1839.
75 Louis Rossat, 1840-1844.
76 Jean-Irénée Depéry, 1844

13. ÉVÊQUES DE SISTERON.

1 Chrysaphius, 452.
2 Jean Ier, 509.
3 Valère, 517.
4 Avole, 541.
5 Geniez, 573.
6 Pologronius, 584.
7 Secondin, 619-657.
8 Magnibert, 659-718.
9 Amant, 718-729.
10 Virmagnus, 730-750.
11 Bon Ier, 750-805.
12 Jean II, 812.
13 Campanus, 851.
14 Bon II, 867.
15 Viventius, 870-881.
16 Eustorge, 882-926.
17 Arnoul, 926-vers 960.
18 Ursus, 953.
19 Humbert Ier, 966.
20 Raoul Ier, 981.
21 Front, 1015-1030.
22 Durand, 1030.
23 Pierre Ier, 1030,
24 Géraud Ier, 1035.
25 Pierre II, 1045.
26 Géraud II Chevrier, 1061-vers 1080
27 Charles Ier, vers 1090.
28 Bertrand Ier, 1102.
29 Géraud III, 1110-1124.
30 Raimbaud, 1125-1143.
31 Pierre III de Sabran, 1143-1169.
32 Bertrand II, 1169-1174.
33 Bermond d'Anduze, 1174-vers 1200.
34 Pons de Sabran, 1206.
35 Raoul II, 1216-1241.
36 Henri de Suze, 1241-1250.
37 Humbert II, juillet 1251-1257.
38 Jean III Alain, 1257-1277.
39 Pierre IV Girard de Puy-Michel, oct. 1277-1291.
40 Pierre V d'Alamon, 1291-1er avril 1303 ou 1304.
41 Jacques Ier, Gantelmi, 1304-1309.
42 Rostaing Ier, 1309 1310.
43 Raimond Ier d'Oppède, 2 août 1310-1326.
44 Rostaing II, 1326-1348.
45 Pierre VI Avogadri, 1349.
46 Géraud IV, 1363-1364.
47 Pierre VII, 1364-1365.
48 Bertold, 1365.
49 Géraud V, 1365-vers 1370.
50 Renoul de Corze de Monteruc, 1370-1378.

51 Artaud ou Bertrand III de Méhelles, 1382-1400.
52 Robert Dufour, 1400-1436.
53 Mitre Ier Gastinelli, 1438-1439.
54 Gaucher de Forcalquier, 1440-1441.
55 Raimond II, 1442-1445.
56 Charles II de Bornas, 1446-1448.
57 Mitre II Gastinelli, 1448-1456.
58 Jacques II du Pont-Lorrain, 1458-1461.
59 André de Plaisance, 1464-1477.
60 Jean IV Esquenart, 1477-1492.
61 Thibaud de la Tour, 1492-juillet 1499.
62 Laurent Bureau, 11 juillet 1499-5 juillet 1504.
63 Pierre VIII Filleul, sept. 1504-1508.
64 François de Dinteville, 1508-1514.
65 Claude Ier de Louvain, 1514-1519.
66 Michel de Savoie, 1520-1522.
67 Claude II d'Haussonville, 30 déc. 1522-31 août 1531.
68 Antoine Ier de Narbonne, 1531-1541.
69 Aubin de Rochechouart, 1542-1544.
70 Aimeric de Rochechouart, 1545-1582.
71 Antoine II de Cuppis, 1584-1606.
72 Toussaint de Glandevès de Cujes, 1607-17 janvier 1648.
73 Antoine III d'Arbaud de Matheron, 17 juillet 1648-26 mai 1666.
74 Michel Poncet, 1667-1674.
75 Jacques III Potier de Novion, 1675-1680.
76 Louis Thomassin, 1680-13 juillet 1718.
77 Pierre-François Lafitau, 1719-5 avril 1764.
78 Louis-Jérôme de Suffren de Saint-Tropez, 1764-1789.
79 François de Bovet, 1789-1790.
(*Evêché supprimé.*)

III.

PROVINCE D'ARLES.

Le siége épiscopal d'Arles (*Arelates*), dont l'origine remonte à l'introduction même du christianisme dans la Province romaine, était d'abord simple suffragant de l'église de Vienne. Mais à la fin du IVe siècle, devenue le siége du préfet du prétoire des Gaules, Arles fut détachée civilement et ecclésiastiquement de la Viennoise, et ses évêques furent décorés du titre de primats, titre du reste dont les évêques de Vienne contestèrent longtemps la validité. La nouvelle métropole reçut pour suffragants les évêchés de Marseille, Saint Paul-Trois-Châteaux, Toulon, Orange, Avignon, Cavaillon, Carpentras et Vaison. En 1475, le pape Sixte IV détacha les quatre derniers pour former la province d'Avignon.

La province d'Arles a été supprimée à la révolution, et aujourd'hui, l'ancienne primatiale, privée même d'un évêque, fait partie du diocèse d'Aix.

14. ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES.

1 S. Trophime.
2 S. Régulus.
3 Martien, vers 254.
4 S. Victor, vers 280.
5 Marin, 313.
6 Martin.
7 Valentin, 346.
8 Saturnin, 352-362.
9 Artémius.
10 S. Concordius, 374.
11 S. Héros, vers 400.
12 Patrocle 412-426.
13 S. Honorat, 427-14 ou 15 janv. 429.
14 S. Hilaire, 429-5 mai 449.
15 Ravennius, 449-455.
16 Augustalis, 455-461.
17 Léontius, vers 462-490.
18 S. Æonius, vers 492-530.
19 S. Césaire, 501-26 août 542.
20 Auxanius, 543-546.
21 S. Aurélien, 546-16 juin 553.
22 Sapaudus, 554-586.
23 Licérius, 586-588.
24 S. Virgile, 588-616.
25 Florien.
26 Cyprien.
27 Théodose, ou Théodoric, vers 635.
28 Jean Ier, vers 655-675.
29 Félix, vers 680.
30 Walbert, vers 684.
31 S. Polycarpe.
32 Ratbert, 769.
33 Éliphant, 788-794.
34 Jean II, vers 810-819.
35 Nothus, vers 823-vers 850.
36 Roland, 855-869.
37 Rostand Ier, 870-913.
38 Manassé, 914-vers 960.
39 Itier, 965-978.
40 Annon, 979-994.
41 Pons, 995-1030.
42 Raimbaud, août 1031-1067.
43 Aicard de Marseille, 1067-1080.
44 Gibelin 1080-1107.
45 Garin, 1109.
46 Raimond Ier, 1113.
47 Atton, 1115-vers 1126.
48 Bernard Ier, 1129-2 mars 1133.
49 Guillaume Ier, 1134-1141.
50 Raimond II de Monrond, 1142-1155.
51 Silvius, 1156-1163.
52 Raimond III de Bolène, 1163-1183.
53 Pierre Ier Isnard, 1183-1190.
54 Humbert d'Aiguières, 1190-1202.
55 Michel de Moriez, 1203-21 juillet 1217.
56 Hugues Ier, 1er-29 août 1217.
57 Hugues II Béroard, 1217-18 nov. 1232.
58 Jean III de Baux, 1232-23 nov. 1238.
59 Bertrand Ier de Saint-Martin, 1239-18 juillet 1260.
60 Florent, 1260-29 mai 1266.
61 Bertrand II de Saint-Martin, 1266-1273.
62 Bernard II de Languisel, 1273-1281.
63 Bertrand III Amaury, 1281-1286.
64 Rostan II de Capra, 1286-1303.
65 Pierre II de Ferrières, 1304-8 nov. 1307 ou 1308.
66 Arnaud de Fougères, 1308-19 déc. 1310.
67 Galhard Ier de Fougères, fév. 1311-1317.
68 Galhard II Saumate, 1317-1323 ou 1324.
69 Gaubert du Val, 1324-1341.
70 Jean IV de Baux, 27 sept. 1341-1347.
71 Étienne Ier Aldebrand, 1349-1350.
72 Étienne II de la Garde, 1350-1358.
73 Guillaume II de la Garde, 1360-1374.

74 Pierre III de Cros, 1375-16 nov. 1388.
75 François Ier de Cinzié, 31 janv. 1389.
76 Raimond IV, 1389.
77 Jean V de Rochechouart, 1390-13 sept. 1398.
78 Aslaud, 1404-10 juillet 1410.
79 Jean VI de Brogniac, 1410-1423.
80 Louis Allemand, 1423-1450.
81 Jean VII de Beauvau, 1450.
82 Pierre IV de Foix, 9 oct. 1450-12 déc. 1462.
83 Philippe de Lévis, 1463-5 nov. 1475.
84 Eustache de Lévis, 1476-1480.
85 Nicolas Cibo, 24 avril 1480-1499.
86 Jean VIII Ferrier, 1499-17 janv. 1521.
87 Jean IX Ferrier, 17 janv. 1521-1550.
88 Jacques Ier du Prouilat, 1551-1560.
89 Robert de Lenoncourt, 1561.
90 Antoine d'Allemand, 1562.
91 Hippolyte d'Este, 1562-1567.
92 Prosper de Sainte-Croix, 1567-1573.
93 Silvius de Sainte-Croix, 1574-1599.
94 Horace Montroo, 1599-11 sept. 1603.
95 Gaspard du Laurent, 1603-1630.
96 Jean X Jaubert de Barrault, 30 juillet 1630-30 juillet 1643.
97 François II Adhémar de Monteil de Grignan, 30 juillet 1643-9 mars 1699.
98 Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de Grignan, 9 mars 1699-11 nov. 1697.
99 François III de Mailly, 1697-12 juillet 1710.
100 Jacques II de Forbin-Janson, 1711-13 janvier 1741.
101 Jacques III Bonne-Gigault de Bellefont, 1741-1746.
102 Jean-Joseph de Saint-Jean de Jumilhac, 1746-1775.
103 Jean-Marie Dulau, 1er oct. 1775-1790. (*Evêché supprimé.*)

15. MARSEILLE (*Massilia*).

L'évêché de Marseille, auquel la tradition donne pour fondateur saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ, était le premier suffragant de la métropole d'Arles. Supprimé en en 1790, réuni en 1802 au diocèse d'Aix, le siége de Marseille a été rétabli en 1823, comme suffragant de cette dernière métropole.

ÉVÊQUES DE MARSEILLE.

1 S. Lazare.
2 Orésius, 314.
3 Proculus, 380-vers 400.
4 Vénérius, 428-vers 455.
5 Eustase ou Eustache, 470.
6 Græcus, 472-475.
7 S. Honorat Ier, 475-vers 500.
8 Emétérius, 554.
9 Théodore, vers 575-594.
10 Sérénus, vers 600.
11 Adelong, vers 739.
12 S. Mauronte, 767-804.
13 Honorat II, 804-811.
14 Vadald, 818.
15 Théodebert, vers 830.
16 Aboin, 844.
17 Léodoin, 879.
18 Bérenger, vers 890.
19 Drogon, 923.
20 Honorat III, 959-994.
21 Pons Ier, vers 1000-1014.
22 Pons II, 1014-10 fév. 1073.
23 Raimond Ier, 1074-vers 1100.
24 Aicard, 1103.
25 Raimond II, 1117.
26 Bertrand, 1123-1128.
27 Raimond III, 1128-28 avril 1151.
28 Pierre Ier, 1152-11 avril 1170.
29 Raimond IV, 1172-1174.
30 Fouques, 1174-1205.
31 Rostan, 1205-16 mars 1214.
32 Pierre II Raimond, 1215-1218.
33 Pierre III de Montlaur, 1219-20 août 1229.
34 Benoît d'Alignan, 1230-1257.
35 Robert Ier, 1258.
36 Raimond V de Nîmes, 1270-1284.
37 Durand de Trans-Eustaches, 1286-1312.
38 Raimond VI Rodiano, 1312-1319.
39 Gaubert du Val, 1320-1332.
40 Adhémar Aurelle, 1334-1338.
41 Jean Ier Guasqui, 1346-1355.
42 Robert II de Mandagot, 1356-1360.
43 Hugues, avril 1360-1361.
44 Pierre IV Fabri, 4 juillet-août 1361.
45 Guillaume Ier Sudre, 1361-18 sept. 1366.
46 Philippe de Cabassol, 1366-1368.
47 Guillaume II de la Voulte, 1368-1379.
48 Adhémar II de la Voulte, 15 juillet 1379-vers 1395.
49 Guillaume III le Tort ou le Fort, 1396-15 nov. 1403.
50 Paul de Sade, 1403-28 février 1433.
51 Barthélemy de Racoli, 2 sept. 1433-1445.
52 Louis de Glandèves (1), 1433-1445.
53 Jean II, 1446.
54 Nicolas Ier de Brancas, 1447-1er avril 1466.
55 Jean III Allardel, 30 avril 1466-27 déc. 1496.
56 Ozier d'Anglure, 27 déc. 1496-5 mai 1506.
57 Antoine Dufour, 1507-juin 1509.
58 Claude de Seyssel, 1509-1517.
59 Innocent Cibo, 1517-1530.
60 Jean-Baptiste Ier Cibo, 1530-1550.
61 Christophe du Mont, 1550-1555.
62 Pierre V Ragueneau, 1555-1572.
63 Frédéric Ragueneau, 1572-25 sept. 1603.
64 Jacques Turricella, 1604-19 janv. 1618.
65 Artus d'Espinay, 1618-1619
66 Nicolas II Coeffetau, 1620-1623.
67 François de Loménie, mars 1624-27 février 1639.
68 Eustache Gault, 1639-13 mars 1640.
69 Jean-Baptiste II Gault, 14 juillet 1642-23 mai 1643.
70 Etienne Puget, 1643-1668.
71 Toussaint de Forbin-Janson, 1668-1679.
72 Jean-Baptiste III d'Etampes, 1680-6 janv. 1684.

(1) Eugène IV ayant nommé Barthélemy de Racoli évêque de Marseille, malgré la décision du concile de Bâle, qui privait le pape du droit de nomination aux sièges épiscopaux, les pères du concile opposèrent immédiatement Louis de Glandèves au nouvel élu. Les deux compétiteurs, après avoir pendant douze ans troublé le diocèse de Marseille de leurs discordes, moururent à peu de mois d'intervalle, en 1445.

73 Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, juin 1684-1708.
74 Bernard-François de Poudenx de Castillon, février 1708-19 janvier 1709.
75 Henri-François-Xavier de Belzunce, 5 avril 1709-4 juin 1755.
76 Jean-Baptiste de Belloy, 22 juin 1755-1790.
77 Charles-Fortuné de Mazenod, 6 juillet 1823-1837.
78 Charles-Joseph Eugène de Mazenod, 1er avril 1837.

16. SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (*Augusta Tricastinorum*, *Sanctus Paulus Tricastinensis*).

1 S. Restitut, vers 169.
2 S. Just, vers 267.
3 S. Sulpice.
4 S. Eusèbe Ier.
5 S. Torquat.
6 S. Paul, 374.
7 S. Boniface Ier, vers 450.
8 S. Amant.
9 S. Castorin.
10 S. Michel Ier.
11 Florent, 517;
12 Héraclius, 527-541.
13 Victor, 567-581.
14 Eusèbe II, 585.
15 Betton, 650.
16 Botaric.
17 Salitonius.
18 Gemmard,
19 Engilbert.
20 Richard.
21 Segaud.
22 Bertrand.
23 Aldebrand Ier.
24 Bernicon.
25 Aldebrand II.
26 Pons Ier.
27 Odalric Ier.
28 Boniface II, 839.
29 Laudon, 840.
30 Pons II, 852.
31 Gemard, 879.
32 Ebroin, vers 900.
33 Pons III, 914.
34 Odalric II, 1020-1056.
35 Martin, 1056.
36 Géraud Ier, 1070.
37 Pons IV, vers 1095-vers 1134.
38 Adhémar de Monteil (1).
39 Guillaume Ier Hugues, 1142-vers 1193.
40 Bertrand II de Pierre-Late, vers 1195-1206.
41 Josserand, 1206-1210.
42 Geoffroy Ier, 1210-1230.
43 Laurent, 1233-18 juin 1251.
44 Bertrand III de Clansayes, 1251-1288.
45 Benoît, 1288.
46 Guillaume II d'Aubenas, vers 1295.
47 Dragonet de Montauban, vers 1300-1326.
48 Raimond Velhens de Moustejouls, 1326-1327.
49 Guillaume III de Cardaillac, 1327-1328. } (1)
50 Hugues I Aimeri, 10 sept. 1328-3 juin 1348.
51 Guillaume IV Guitard, 1349.
52 Jean Ier Coti, 27 nov. 1349-1361.
53 Bertrand IV, 1362-1364
54 Jacques Ier, 30 juillet 1365-1365.
55 Raimond II de Raimonds, 1368-1378.
56 Adhémar d'Adhémar, 1378-1385.
57 Jean II de Murol (2), 1385-1388.
58 Dieudonné d'Estaing, 25 janv. 1389-1409.
59 Jean III, 1409.
60 Raimond III Mairose.
61 Hugues de Thésy (3), vers 1412-1445.
62 Romanet de Velhieu, 1446-1450.
63 Etienne Genevès, 11 mai 1450-1470
64 Imbert de Laye, 1471-1479.
65 Astorge Aimery (4), 1478-1480.
66 Jean IV Sirat, 1480-1482.
67 Guillaume V Adhémar de Monteil, 23 mai 1482-juillet 1516.
68 Antoine Ier de Lévis de Château-Morand, 1517-1526.
69 Michel II *de Arandia*, 1526-1539.
70 Jean V de Joly, 1539-vers 1575
71 Thomas Pobel, vers 1575-1585.
72 Antoine II Gaume, 1585-1598.
73 Antoine III Ducros, 1599-24 février 1630.
74 François Adhémar de Monteil de Grignan, 1630-1643.
75 Jacques II Adhémar de Monteil de Grignan, 1645-22 mai 1657.
76 Claude Ruffier, 31 mai 1657-16 mars 1674.
77 Luc d'Aquin, 1674-1680.
78 Louis Aube de Roquemartine, 1680-mars 1714.
79 Joseph Morel de Chaffaut, 1er avril 1714-10 mars 1717.
80 Claude-Ignace-Joseph de Simiane de Gordes, 1717-1743.
81 Pierre-François-Xavier de Reboul de Lambert, 1744-1790.
(*Évêché supprimé.*)

17. TOULON (*Telo Martius*).

ÉVÊQUES DE TOULON.

1 Honoré, 451.
2 S. Gratien, 472
3 S. Cyprien, vers 524-vers 549.
4 Palladius, vers 550.

(1) L'existence de ce prélat est fort douteuse, et les auteurs du *Gallia christiana*, bien qu'ils le comptent, ne l'admettent pas d'une manière positive.

(1) Ces deux évêques, admis par les auteurs du *Gallia christiana*, sont formellement rejetés par du Tems, qui les fait siéger, non à Saint-Paul-Trois-Châteaux, mais à Saint-Papoul.

(2) Ce prélat, qui était évêque de Genève, gouverna l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en qualité de simple administrateur, pendant trois ans que les chanoines de Saint-Paul ne purent s'entendre sur le choix d'un évêque.

(3) Il était évêque de Vaison et simple administrateur du diocèse de Saint-Paul.

(4) Romanet de Velhieu, Imbert de Laye et Astorge Aimery n'eurent que le titre d'administrateurs.

5 Didier Ier, 580.
6 Mennas, 601.
7 Léon (1), 804.
8 Eustorge, 879.
9 Arnodus, 889.
10 Jaculatus, 1021-vers 1030.
11 Dieudonné, 1030-vers 1055.
12 Guillaume Ier, vers 1056-vers 1080.
13 Aimin ou Arimin, vers 1100-5 nov. 1110.
14 Guillaume II, vers 1115-vers 1167.
15 Pierre Ier Isnard, vers 1168-vers 1183.
16 Didier II, 1183-1200.
17 Pons Ier Raisin, 1201-vers 1210.
18 Guillaume III, vers 1210.
19 Etienne Ier, 1212-17 mars 1224.
20 Jean Ier de Baux, 1224-1231 ou 1232.
21 Raimond Ier de Saint-Jal, vers 1235-1255.
22 B., 1257.
23 Gauthier Geoffroi, vers 1266-1277.
24 Jean II, 1278-vers 1303.
25 Raimond II Rostaing, vers 1305-1311.
26 Pons II, 1314.
27 Eléazar de Glandèves, 1317-1323.
28 Hugues Ier, 1323-1324.
29 Pierre II, 1325-1326.
30 Foulques Torescon, 1328-1329.
31 Jacques, 1329-1341.
32 Jean III de Corbeau (2), 1342-1344.
33 Hugues II La Baille, 9 déc. 1345-vers 1355.
34 Pierre III, 1357.
35 Raimond III Daron, vers 1364.
36 Guillaume IV de la Voulte, 1365-1368.
37 Etienne II, 1368.
38 Jean IV Sylvestre de Girbioto, vers 1370-1380.
39 Pierre IV de Marville, vers 1395-5 sept. 1402.
40 Jean V, 1403-1409.
41 Vital, 13 février 1411-vers 1427.
42 Guillaume V Nicolai, vers 1430.
43 Sairisius Draconis, vers 1434.
44 Jean VI Gombaud, vers 1437.
45 Pierre V de Clapiers, 1448-vers 1470.
46 Jean VII, 1478-vers 1490.
47 Jean VIII Mixon, 1491-1496.
48 Guillaume VI Briçonnet, 1497-1511.
49 Denis Briçonnet, 1511-1513.
50 Philas Roverella, vers 1514-1518.
51 Nicolas de Fiesque, 1518-1524.
52 Augustin Trivulce, 22 juillet 1524-1527.
53 Antoine Trivulce, 3 mars 1528-1559.
54 Jérôme de la Rovère, 1559-1564.
55 Thomas Jacomel, 1566-1571.
56 Guillaume VII du Blanc, 1572-février 1588.
57 Gilles de Septres, 1599-2 mars 1626.
58 Auguste de Forbin, 1628-1640.
59 Jacques II Danès de Marly, 1640-1658.
60 Pierre VI Pingré, 1658-5 déc. 1662.
61 Louis de Forbin d'Oppède, 1664-29 avril 1675.
62 Jean IX de Vintimille du Luc, 1675-15 nov. 1682.
63 Armand-Louis Bonnin de Chalucet, 1684-1712.
64 Louis de Latour-du-Pin-Montauban, 1712-12 sept. 1737.
65 Louis-Albert Joly de Choulin, 1737-16 avril 1759.
66 Alexandre de Lascaris de Vintimille, 1759-1786.
67 Ellées de Castellane-Mazangues, 13 août 1786-1790.
(*Evêché supprimé.*)

(1) Avant Léon l'abbé du Tems place Taurin, qui, d'après le *Gallia christiana*, n'était que diacre, et représentant de l'évêque de Toulon au concile de Rome, en 680.

(2) Le nom de cet évêque manque dans le *Gallia christiana*.

18. ORANGE (*Arausio*, *Arausica*).

ÉVÊQUES D'ORANGE.

1 S. Luce, vers 300.
2 Eradius, vers 356.
3 Constance, 381.
4 Marin, 433.
5 Just, vers 440-vers 455.
6 S. Eutrope, vers 455-475.
7 Vérus.
8 S. Florent, 517-524.
9 Vindémialis, 527-549.
10 Matthieu, 555.
11 Trapidius, ou Trapécius, 584.
12 Salicus, 788-798.
13 Boniface (1), vers 820-839.
14 Laudon, vers 840.
15 Pons Ier, vers 852.
16 Gémard Ier (2), 855-vers 862.
17 Gémard II, 879.
18 Ebroin, 910.
19 Pons II, 914.
20 Pons III, 982.
21 Odalric, vers 1000 ou 1020.
22 Martin, 1058.
23 Geraud, vers 1070.
24 Guillaume Ier, vers 1080-déc. 1098.
25 Bérenger, 1107-1127.
26 Gérard, 1128-1129.
27 Guillaume II, 1130-1138.
28 Guillaume III, 1139-1140.
29 Bernard, 1141-vers 1170.
30 Pierre Ier, 1173.
31 Hugues Florent, vers 1180.
32 Arnoul, 1182-vers 1198.
33 Guillaume IV Elie, 1200-1221.
34 Amicus, 1222-vers 1240.
35 Pierre II, vers 1240-1271.
36 Jocselin, 1er mai 1272-vers 1278.
37 Guillaume V, vers 1280-1284.
38 Guillaume VI d'Espinouse 1285-1321.
39 Rostaing Ier, 1322-1324.

(1) Vers cette époque, l'évêché d'Orange, dont les biens avaient été dévastés par les Sarrasins, fut réuni à l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Cette union, qui apporte une grande confusion dans l'histoire des évêques d'Orange, ne cessa qu'à la fin du XIe siècle.

(2) Les auteurs du *Gallia christiana* et l'abbé du Tems, d'après eux, n'ont admis parmi les évêques d'Orange du nom de Gemard que celui qui, en 879, assista à l'assemblée de Mantaille. Sur l'existence, maintenant certaine du premier, consultez un article intitulé : *Diplôme inédit de Charles, roi de Provence*, publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. I, p. 491.

40 Hugues, 1324-1328.
41 Pierre III, 1329-1342.
42 Guillaume VII, 1343-1348.
43 Jean Ier de Revol, 22 mars 1349-1350.
44 Guillaume VIII, 1350-1351.
45 Jean II, 1352-1365.
46 Bertrand Ier, vers 1370.
47 François de la Charité ou de Caritat, 1373-1387.
48 Pierre IV Didaci, 1389-29 juin 1413.
49 Georges de Grano, 1413-1414.
50 Bertrand II de Tarasco, 1414.
51 Raimond de Gras, 11 juillet 1416-1417.
52 Pierre V d'Ailly, 1417-1422.
53 Guillaume IX, 1422-1427.
54 Guillaume X, 1429-vers 1437.
55 Bertrand III, 1438 vers 1442.
56 Antoine Ferrier, vers 1444-vers 1450.
57 Jean III Payer, 13 sept. 1454-9 janvier 1466.
58 Guyot Adhémar, 13 janv. 1466-1468.
59 Jean IV Gobert, 1468-1476.
60 Pierre VI de Surville, 8 mars 1476-1480.
61 Laurent Alleman, 1481-1483.
62 Pierre VII Carré, 1483-5 janv. 1510
63 Guillaume XI Pélissier, 1510-1527.
64 Louis Pélissier, 31 mars 1527-15 nov. 1542.
65 Rostaing II de la Baume de Suze, 18 juin 1543-1560.
66 Philippe de la Chambre de Maurienne, 1560-1572.
67 Jean V de Tulles, 16 juin 1572-1608.
68 Jean VI de Tulles, 1608-3 oct. 1640.
69 Jean-Vincent de Tulles, 1640-1646.
70 Hyacinthe Serroni, 4 juin 1647-1661.
71 Alexandre Fabri, mars 1661-août 1674.
72 Jean-Jacques d'Obheil, 1674-août 1720.
73 Louis Chomel, 1720-1731.
74 François-André de Tilly, 17 févr. 1732-1774.
75 Guillaume-Louis du Tillet, 17 juill. 1774-1790.
(*Evêché supprimé.*)

IV.

PROVINCE D'AUCH.

Le siége épiscopal d'Auch (*Auscia*), fondé au commencement du IVe siècle, releva d'abord d'Eause (*Elusa*), métropole primitive de la Novempopulanie. Vers 720, Eause fut entièrement ruinée par les Sarrasins d'Espagne, et la juridiction métropolitaine sur l'ancienne Novempopulanie passa aux archevêques de Bordeaux, qui la gardèrent un peu plus d'un siècle. Au milieu du IXe siècle, Auch fut érigée en métropole, et reçut pour suffragants les évêchés de Dax, Lectoure, Comminges, Conserans, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron, Lescar et Bayonne. Ses archevêques prenaient le titre de primats de Novempopulanie et de Navarre.

Dans le remaniement des provinces ecclésiastiques, qui fut la conséquence de la constitution du clergé de 1790, Auch, redevenu simple siége épiscopal, fit partie de l'arrondissement du Sud, dont la métropole était Toulouse. En 1802, lors du rétablissement du culte, il y eut pour Auch suppression complète, et son ancien diocèse fut incorporé au diocèse d'Agen. Enfin, en 1823, le nouveau condordat rétablit la province ecclésiastique d'Auch, et lui donna pour suffragants les trois évêchés d'Aire, Tarbes et Bayonne.

19. ÉVÊQUES MÉTROPOLITAINS D'EAUSE.

1 S. Paterne.
2 S. Serand.
3 S. Optat.
4 S. Pompidien.
5 Taurin, vers 312.
6 Mamertin, vers 314.
7 Clair, 506.
8 Léonce, 511.
9 S. Aspais, 549.
10 Laban, 573-585.
11 Didier.
12 Senoc ou Sidoc, vers 625.
13 Paterne II, vers 662.

20. ÉVÊQUES D'AUCH

1 Citérius.
2 Anfronius
3 Aprunculus.
4 Ursinianus.
5 S. Orens, vers 380.
6 Armenthaire, 451.
7 Minerve Ier.
8 Justin.
9 Nizier, 506.
10 Perpétue.
11 Minerve II.
12 Alécius Ier.
13 Amélius.
14 Salvius.
15 Porchaire.
16 Proculéien Ier.
17 Priscius.
18 Proculéien II, 533 549.
19 Marcel, 553.
20 Virgile.
21 Polémius.
22 Alécius II.
23 Eonius, 583.
24 Paulin.
25 Fauste, 585.
26 Fabius.
27 Cithorius ou Cithérius.
28 Titomius Ier.
29 Dracoald Ier, vers 608.
30 Audicius, 625.
31 Domninus, 646.
32 Lizier, 655.
33 Dracoald II.
34 Tertorate.
35 S. Léothade, vers 680.
36 Paterne ou Patrice, 718.
37 Titomius II.
38 Anérius ou Avénus.
39 Erinald.
40 Loup.
41 Aster.
42 Asnarius.
43 Revel.
44 Galin ou Salvin.
45 Mainfroi.

46 Jean Ier, vers 800.
47 Arduin ou Oloin.
48 Isambert, vers 840.
49 Taurin.

ARCHEVÊQUES D'AUCH.

50 Airard, vers 860-vers 910.
51 Odilon, 917.
52 Bernard Ier, 946.
53 Hidulphe, vers 975.
54 Seguin.
55 Adon.
56 Garcias Ier, vers 990.
57 Eudes Ier, vers 1020-vers 1030.
58 Garcias II de la Barthe, 1034.
59 Raimond I Capa, vers 1045.
60 S. Austende, vers 1055-27 juillet 1068.
61 Guillaume Ier de Montaut, 1068-1073.
62 Raimond II de Pardiac, vers 1080-10 oct. 1118.
63 Bernard II de Sainte-Christine, 1120-1126.
64 Guillaume II Dandozile ou Dandofiele, 1126-vers 1170.
65 Géraud ou Gérard de la Barthe, vers 1174-1192.
66 Bernard III, 1192-vers 1214.
67 Garcias III de l'Ort, 1215-vers 1225.
68 Amanieu Ier de Grisinhac, 1225-1242.
69 Hispanus de Massan ou de Massac, 1245-1261.
70 Amanieu II d'Armagnac, 1262-1318.
71 Guillaume III de Flavacourt, 1324-1356.
72 Arnaud Aubert ou d'Albert, 1356-1368.
73 Jean II Roger, 1368-1374.
74 Philippe Ier d'Alençon, 1374-1378.
75 Jean III Flandrini, 1378-1390.
76 Jean IV d'Armagnac, 1390-22 sept. 1408.
77 Bérenger Guilhot, 1408-1415.
78 Philippe II de Levis, 1415-1450.
79 Philippe III de Levis, 1450-1462.
80 Jean V d'Armagnac, 1462-1483.
81 François Ier de Savoie, 1483-1490.
82 Jean VI de la Trémoille, 1490-1506.
83 François II de Castelnau, cardinal de Narbonne, 1507-1538.
84 François III de Tournon, 1547-1551.
85 Hippolyte d'Este, 1551-1554.
86 Louis d'Este, 1554-30 déc. 1586.
87 Léonard de Trapes, 1597-29 oct. 1629.
88 Dominique de Vic, 1629-1662.
89 Henri de la Motte-Houdancourt, 1662-24 fév. 1684.
90 Armand-Anne-Tristan de la Baume de Suze, 1692-4 mars 1705.
91 Augustin de Maupeou, 1705-12 juin 1712.
92 Jacques des Marets, 1713-25 nov. 1725.
93 Melchior, cardinal de Polignac, déc. 1725-20 nov. 1741.
94 Jean-François de Chatillard de Montillet-Grenaud, 1742-1775.
95 Claude-Marc-Antoine d'Apchon, 1776-1783.
96 Louis-Apollinaire de La-Tour-du-Pin-Montauban, 1783-1790.
Paul-Benoît Barthe, évêque constitutionnel, 13 mars 1791-1793.
97 André-Etienne-Antoine de Morlhon, 13 juillet 1823-1827.
98 Le cardinal d'Isoard, 11 janv. 1829-1839.
99 Nicolas-Augustin de la Croix d'Azolette, 4 déc. 1839.

21. DAX (*Aquæ Tarbellicæ*).

L'évêché d'Acqs, et, par corruption, de Dax, dont on fait remonter l'origine au IIIe siècle, devint, en 1590, suffragant de Bordeaux, que la nouvelle constitution avait fait métropole de l'arrondissement du Sud-Ouest. En 1802, le siége de Dax a été définitivement supprimé.

ÉVÊQUES DE DAX.

1 S. Vincent, vers 250.
2 Gratien, 506.
3 Illidius, vers 530.
4 Cartérius, 541.
5 Libère, 549-594.
6 Faustien ou Faustinien, 585.
7 Nizier, vers 615.
8 Olthier, 898.
9 Gombaud, 960.
10 Arsius ou Arsinus, 982.
11 Grégoire Ier de Montanier, 1024.
12 Raimond Ier, dit *le Vieux*, vers 1030 vers 1050.
13 Raimond II, vers 1052.
14 Pierre Ier, 1056-vers 1060.
15 Macaire, 1061-1064.
16 Grégoire II, 1065.
17 Bernard Ier de Mugron, vers 1068-vers 1099.
18 Raimond III Arnaud de Sentes, vers 1100-vers 1118.
19 Guillaume Ier de Feugars, ou Feugas, ou Falquarier, 1120-1143.
20 Arnaud Ier Guillaume de Sort, 1144-1168.
21 Guillaume II Bertrand 1168-1203.
22 Jean Ier de Caunac, 1203-1204.
23 Fortanier de Mauléon, 1204-1215.
24 Gaillard d'Orthez, 1216-1233.
25 Guillaume III de Salins, 1233.
26 Gratien d'Amou, 1233-1234.
27 Arnaud II Raimond de Tartas, 1234-vers 1236.
28 Navarre de Miossens, 1239-1272.
29 Arnaud III *de Villa*, vers 1275-1305.
30 Garcias Ier, vers 1306-1326.
31 Bernard II de Liposcoa, vers 1328-vers 1348.
32 Bertrand Ier, vers 1350-vers 1358.
33 Matthieu, 1358-1359.
34 Pierre II Itier, 1360-1361.
35 Jean II Bauffes ou Beaufaix, 1361-vers 1372.
36 Jean III Guitard, 1374-vers 1390.
37 Pierre III du Bosc, 1392-vers 1407.
38 David de Montferrand, 19 oct. 1408-1413.
39 Pierre IV de Castelnau (1), 1410-vers 1415.
40 Nicolas, 1416-vers 1422.
41 François Ier, 1423-vers 1425.
42 Bernard III de la Plaigne, 1427-vers 1430.
43 Garcias II de Sega ou de l'Exègne, vers 1430-1444.
44 Guillaume IV Arnaud de la Borde, 1444-vers 1458.

(1) Il fut compétiteur de David de Montferrand.

45 Jean-Baptiste de Foix, 1460-1471.
46 Bertrand II de Bourbon, 1471-vers 1505.
47 Garcias III Arnaud de Bourbon, 1506-1514.
48 Jean IV de la Marthonie, 1514-1519.
49 Gaston de la Marthonie, 1519-1555.
50 François II de Neuilles, 1556-1562.
51 Gilles de Noailles, 1562-1596.
52 Jean-Jacques du Saulx, 1597-25 mai 1623.
53 Philibert du Saulx, 1623-11 nov. 1628.
54 Jacques Deschaux, 1629-4 août 1655.
55 Guillaume V Lelieux, 5 oct. 1658-1665.
56 Hugues de Bar, 1665-3 janv. 1671.
57 Paul-Philippe de Chaumont, 8 janv. 1671-1684.
58 Léon de Lalanne, 1684-15 août 1688.
59 Jean-Marie de Frugues, 15 août 1688-juin 1690.
60 Bernard IV d'Abbadie d'Arbouncave, 15 août 1695-1732.
61 François d'Andigné, 22 nov. 1733-juin 1736.
62 Louis-Marie de Suarès d'Aulan, 1735-1771.
63 Charles-Auguste le Quien de la Neufville, 24 nov. 1771-1790.
Jean-Pierre Fournier, évêque constitutionnel, 27 fév. 1791-1793.
(*Evêché non rétabli.*)

22. LECTOURE (*Lactora*).

ÉVÊQUES DE LECTOURE.

1 Heutérius.
2 Vigile, 506.
3 Alétius, 549.
4 Bernard Ier, 990.
5 Arnaud Ier, 1052.
6 Jean Ier, 1060.
7 Raimond Ier Ebben, 1061-1097.
8 Pierre Ier, 1097-1103.
9 Garcias Ier, 1103-1118.
10 Guillaume Ier d'Andozile, 1118-1126.
11 Vivien, 1126-vers 1160.
12 Bertrand Ier de Montaut, vers 1160-1162 ou 1163.
13 Garcias II Sanche, vers 1175-vers 1195.
14 Bernard II, 1196-vers 1205.
15 Arnaud II, vers 1215-vers 1221.
16 Hugues Ier, 1229.
17 Gaillard de Lambesc, 1240.
18 Géraud Ier, 1256.
19 Guillaume II, 1257.
20 Géraud II de Montlezun, 1268-vers 1295.
21 Pierre II de Ferrières, vers 1296-1302.
22 Raimond II, 1303-1307.
23 Guillaume III des Bordes, vers 1308-1350.
24 Roger d'Armagnac, vers 1336.
25 Arnaud III Guillaume de la Barthe, vers 1344-1349.
26 Pierre III *Anzelerii*, 1350-1364.
27 Pierre IV, 1365-1368.
28 Hugues II, 1368-1380.
29 Bernard III, 1370-1371.
30 Vignier, 1372-vers 1375.
31 Bérenger, vers 1377-1383.
32 Renier de Malen, 1383.
33 Eudes, 1383-1384.
34 Raimond III de Cambanilla, 1384-1405.
35 Arnaud IV de Peyrac, vers 1407-1416.
36 Géraud III Duprey, 1418-1425.
37 Martin Guillaume de Pampelune, vers 1428-24 mai 1449.
38 Ferrari IV André, 1449-1452.
39 Amauri, 1453-1479.
40 Hugues III d'Espesses, vers 1480-1487.
41 Pierre V d'Abzac de la Douze, 1488-1494.
42 Louis Ier Pot, 21 déc. 1500-1505.
43 Pierre VI du Faur, 1505-1508.
44 Bertrand II de Lustrac, 1509-17 avril 1511.
45 Paul, 1511-1512.
46 Guillaume IV de Barton, 1512-1513.
47 Jean II de Barton, 1513-1544.
48 Guillaume V de Barton, 1544-1569.
49 Charles de Bourbon, 1590-1594.
50 Léonard de Pins, 1599-24 mars 1635.
51 Jean III d'Estresses, 24 mars 1635-12 avril 1646.
52 Louis II de la Rochefoucauld, mai 1646-1654.
53 Pierre-Louis Caset de Votorte, 21 sept. 1654-1671.
54 Hugues IV de Bar, 1671-22 déc. 1691.
55 François-Louis de Polastron, 6 avril 1692-13 oct. 1717.
56 Louis III d'Illers d'Entragues, 1717-août 1720.
57 Paul-Robert Hertault de Beaufort, 8 janv. 1721-1745.
58 Claude-François de Narbonne-Pelet, déc. 1745-14 mai 1760.
59 Pierre Chapelle de Jumilhac de Cubjac, 4 janv. 1761-26 juin 1772.
60 Louis-Emmanuel de Cugnac, 7 sept. 1772-1790.
(*Evêché supprimé.*)

23. COMMINGES (*Convenæ, Sanctus Bertrandus de Convenis*).

ÉVÊQUES DE COMMINGES.

1 Suavis, 506.
2 Præsidius, 533.
3 Amélius, 549.
4 Ruum, 585.
5 Abraham, 788.
6 Invelat, 835.
7 Pierre Ier, 1003-1017.
8 Arnaud Ier, 1035.
9 Guillaume Ier, 1055.
10 Bernard, 1056.
11 Guillaume II, 1063-1068.
12 Oger, vers 1070.
13 S. Bertrand, 1073-16 oct. 1123.
14 Roger *de Nuro*, vers 1125-vers 1152.
15 Arnaud II Roger, 1153-1177.
16 Arsène ou Arsias, 1178-1188.
17 Raimond Arnaud, 1188-1205.
18 Spérague, 1205-1206.
19 Adhémar, 1207-1209.
20 Garcias de l'Ort, 1210-vers 1214.
21 Grimoald Ier, 1215-1240.
22 Arnaud III Roger, 1241-1260.
23 Géraud Ier d'Audiran, 1260-1262.
24 Bertrand II de Muremont, 1263-1286.
25 Arnaud IV Mascaronis, 1294-1295.

26 Bertrand III de Goth, 1295-1299.
27 Bosson de Salignac, 1300-1315.
28 Scot de Lanières, vers 1318-1325.
29 Guillaume III, 1325-1335.
30 Hugues Ier de Châtillon, 1335-4 oct. 1352.
31 Bertrand IV de Cosnac, 1352-1372.
32 Guillaume IV d'Espagne, 1372-1383.
33 Hamelin de Lautrec, 1384-7 juin 1390.
34 Menaud de Barbazan, 1390-1421.
35 Géraud II d'Aure, 1422.
36 Pierre II de Foix 1422-vers 1440.
37 Grimoard II, 1442-vers 1448.
38 Arnaud V Raimond d'Espagne, vers 1450-vers 1464.
39 Jean Ier, vers 1466-vers 1470.
40 Jean-Baptiste de Foix, 1471-1501.
41 Gaillard de l'Hospital, 14 janv. 1501-1513.
42 Amanieu d'Albert (1), 1504-1508.
43 Jean II de Mauléon, 1519-1551.
44 Jean III Bertrand, 1551-1557.
45 Pierre III d'Albret, 1561-1568.
46 Charles de Bourbon, 1569-1579.
47 Urbain de Saint-Gelais, 1580-1613.
48 Gilles de Souvré, 1616-1623.
49 Barthélemi de Donadieu de Criest, 1623-12 nov. 1637.
50 Hugues II de Labatut, 1637-10 fév. 1644.
51 Gilbert de Choiseul, 23 mai 1644-5 janv. 1671
52 Louis de Rechignevoisin de Guron, 5 janv. 1671-20 mai 1693.
53 Jean-François de Brisay de Denonville, 31 mai 1693-12 avril 1710.
54 Gabriel Olivier de Lubières du Bouchet, 22 juill. 1710-1740.
55 Antoine de Lastic, 9 oct. 1740-23 déc. 1763.
56 Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond de Médavy, 1er avril 1764-1785.
57 Antoine Eustache d'Osmond, 1er mai 1785-1790.
(*Evêché supprimé.*)

24. CONSERANS (*Conserani*, *Sanctus Licerius de Conseranis*).

ÉVÊQUES DE CONSERANS.

1 S. Valère, 451.
2 Glicérius, 506-vers 548.
3 Théodore, 549.
4 S. Quintien, vers 680.
5 S. Lizier, vers 700.
6 Francolin, 791.
7 Wainard, 879.
8 Roger Ier, 887.
9 Bernard Ier, 973-978.
10 Atton, 1019.
11 Bérenger Ier, vers 1025.
12 Bernard II Raimond Pelet, vers 1035-vers 1075.
13 Guillaume Ier Raoul, vers 1085-vers 1100.
14 Jourdain Ier 1117-1120.
15 Pierre Ier, 1120-vers 1160.
16 Roger II, 1165-1177.
17 Augustin, 1177-1179.
18 Auger Ier, 1180.
19 Arnaud Ier, 1190.
20 Laurent, 1195.
21 Navarre d'Aleps, vers 1200-vers 1212.
22 Sanche, 1213-1215.
23 C... 1215-vers 1222.
24 Raimond Ier, vers 1226.
25 Cerebrun ou Cenebrun de Gothez, ou Guillaume II de Toulouse, 1229-vers 1240.
26 Nicolas, 1246-4 oct. 1270.
27 Pierre II de Saboulies, 1270-vers 1272.
28 Raimond II de Saboulies, vers 1272-oct. 1275.
29 Raimond III de Restoil, 1276-1279.
30 Auger II de Montfaucon, 1279-1303.
31 Bernard II de Montaigu, 1303-1309.
32 Arnaud II Fredet, vers 1310-1329.
33 P., vers 1330
34 Raimond IV de Montaigu, vers 1336.
35 Antoine d'Aspel, vers 1340.
36 Pierre III de Narbonne, 1346.
37 Durand, vers 1350.
38 Canard, 1354-1er déc. 1358
39 Jean Ier de Rochechouart, 1359-1361.
40 Bérenger II, 1361-1362
41 Pons de Villemur, 1er déc. 1362-vers 1370.
42 Hamelin de Lautrec, janv. 1371-1380.
43 Arnaud III, 1381-1383
44 Pierre IV, 1384-1389.
45 Géraud Ier, 1391.
46 Raimond V de Ravat, vers 1395-13 août 1398.
47 Sicard ou Aicard de Bourguerol, vers 1400-19 juillet 1412.
48 Guillaume III Beaumaître, 1411-1416.
49 Guillaume IV *de Nidaio*, 1417-1426.
50 Géraud II, 1428-1432.
51 Jean II le Jeune, 1433-vers 1438.
52 André, 1439-1440.
53 Jourdain II d'Aure, 1441-1443.
54 Raimond VI de Tulles, 1443-1444.
55 Tristan d'Aure, 1444-1458.
56 Guichard d'Aubusson, vers 1460-1475.
57 Jean III d'Aule, 1480-1515.
58 Charles de Gramont, 1515-1520.
59 Gabriel Ier de Gramont, 1520-1524.
60 Menaud de Martes, 1524-1548.
61 Hector d'Ossun, 1548-21 sept. 1574.
62 François Bonard, 1581-1595.
63 Jérôme de Langue, 1595-1612.
64 Octave de Belleguerde, mai 1614-1621.
65 Bruno Ruade, 10 mars 1624-1641.
66 Pierre V de Marca, 1642-1652.
67 Bernard III de Marmiesse, 28 mai 1653-22 janv. 1680.
68 Gabriel II de Saint-Estève, fév. 1680-24 déc. 1707.
69 Isaac-Jacques de Verthamont, 14 févr. 1708-oct. 1725.
70 Jean-François de Macheco de Premeaux, 1726-1752.
71 Joseph de Saint-André-Marnays de Vercel, 22 oct. 1752-1779.
72 Dominique de Lastic, 9 janv. 1780-1790.
(*Evêché supprimé.*)

25. AIRE (*Atura*, *Adura*).

L'évêché d'Aire, dont l'origine paraît re-

(1) Compétiteur du précédent.

monter au IVe ou au Ve siècle, n'a pas d'évêques connus avant l'an 506. Supprimé en 1790 et réuni alors au diocèse de Bayonne, ce siége n'a été rétabli qu'en 1823.

ÉVÊQUES D'AIRE.

1 Marcel, 506-533.
2 Rustique, 585.
3 Philibaud, 620.
4 Asinarius, 788.
5 Gombaud, 977.
6 Arsias Racha, 980.
7 Raimond Ier, dit *le Vieux*, 1056-1059.
8 Pierre Ier, 1063-1092.
9 Guillaume Ier, vers 1095-1115.
10 Vital Ier de Sainte-Hermette, 1115-1120.
11 Bonhomme, 1120-1137.
12 Eudes d'Orbessan, vers 1160-1180.
13 Guillaume II Bernard, 1188.
14 Martin Ier, 1194.
15 Vital II, 1211.
16 Jean Ier, vers 1215.
17 Gautier, vers 1220.
18 Arnaud, 1221-vers 1230.
19 Auger, vers 1235.
20 Raimond II de Saint-Martin, 1237-1266.
21 Pierre II, 1267-1284.
22 Géraud, 1284-1285.
23 Pierre III, 1285-1295.
24 Martin II Defosse, 1300-vers 1306.
25 Bernard Ier, 1314-1322.
26 Guillaume III, 1322-1324.
27 Anesance de Joyeuse, 1324-vers 1327.
28 Garcias Ier Lefebvre, 1329-1331.
29 Dauphin, vers 1334-1354.
30 Bernard II, 1354.
31 Pierre IV *de Gaxiafecto*, 1359.
32 Jean II, 1365-1378.
33 Robert Waldebry, 1387-1390
34 Guichard, 1390-1391.
35 Garcias II Arnaud de Navailles, 1391-vers 1398.
36 Bernard III Brun, 1399 vers 1415.
37 Arnaud-Guillaume Ier de Lescun, 1417-vers 1430.
38 Roger de Foix de Castelbon, vers 1436-1440.
39 Louis d'Albret, 1452-1460.
40 Tristan d'Aure, 1461-1478.
41 Pierre V de Foix, vers 1487.
42 Antoine Ier, vers 1495.
43 Bernard IV d'Abadie, 1497-1500.
44 Bernard V d'Amboise, 1500-1508.
45 Antoine II *de Apiniaco*, 1514-1516.
46 Arnaud-Guillaume II d'Aydie, 1516-1522.
47 Charles Ier de Gramont, 1524-1530.
48 Pierre VI de Blayxe, 1530-1535.
49 Gabriel de Saluces, 1535-vers 1548.
50 Jacques de Saint-Julien, 1550-1557.
51 Christophe de Foix de Candale, 1560-1570.
52 François de Foix de Candale, 1570-1594.
53 Philippe Cospéan, 18 févr. 1607-1623.
54 Sébastien Bouthillier, 1623-17 janv. 1625.
55 Gilles Boutaut, 1626-1649.
56 Charles II François d'Anglure, 25 mars 1650-1657.
57 Bernard VI de Sariac, 24 juin 1657-12 oct. 1672.
58 Jean-Louis de Fromentières, 14 janv. 1673-déc. 1684.
59 Armand Bazin de Bezons, août 1685-29 mars 1698.
60 Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville, 29 mars 1698-1706.
61 François-Gaspard de Lamer de Matha, 15 août 1706-30 juin 1710.
62 Joseph-Gaspard de Montmorin de Saint-Hérem, 12 juillet 1710-7 nov. 1723.
63 Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, 1723-1734.
64 François de Sarret de Gaujac, 1735-nov. 1757.
65 Plaicard de Raigecourt, 16 avril 1758-1784.
66 Sébastien-Charles-Philibert-Roger de Cahuzac de Caux, 1784-1790.
67 Jean-François-Marie Lepape de Trévern, 13 juillet 1823-1827.
68 Dominique-Marie Savy, 29 juillet 1827-1839.
69 François-Adélaïde-Adolphe Lanneluc, 15 sept. 1839.

26. BASAS (*Vasatæ*).

ÉVÊQUES DE BAZAS.

1 Sextillius, 506-511.
2 Oreste, 585.
3 Gombaud, 977-vers 982.
4 Hugues Ier, vers 995-vers 1012.
5 Arnaud Ier, vers 1015.
6 Raimond Ier, dit *le Vieux*, 1056.
7 Raimond II, dit *le Jeune*, 1057-vers 1085.
8 Etienne de Sentes, vers 1090-vers 1105.
9 Bertrand Ier de Baslada, 1108-1126.
10 Geoffroi, 1126-vers 1137.
11 Forton Guérin, 1138-vers 1150.
12 Guillaume Ier Arnaud de Tantalon, vers 1154-1165.
13 Garcias de Benquet, 1166-vers 1182.
14 Gaillard Ier de Mota, 1186-vers 1218.
15 Arnaud II de Pins, 1220-1226.
16 Raimond III, 1230-vers 1264.
17 Guillaume II de Pins, 1266-vers 1275.
18 Hugues II de Rochefort, 1277-1295.
19 Guillaume III Geoffroi, 1296-1298.
20 Arnaud III Foulques, 1299-1302.
21 Guillaume IV de la Motte, 1303-1313.
22 Thibaud de Castillon, 1315-1318.
23 Guillaume V, 17 sept. 1319-vers 1324.
24 Poitevin de Montesquiou, 1325-1334.
25 Gaillard II de Fargis, 1334-1347.
26 Raimond IV Bernard de la Motte, 13 oct. 1348-1357.
27 Géraud Ier du Puy, 1358-19 fév. 1359.
28 Pierre Ier, 1359-1360.
29 Guillaume VI, 1361-1368.
30 Raimond V, 1368-1369.
31 Géraud II de Montlaur, 1369-1372.
32 Guillaume VII, 1372-1375.
33 Jean Ier, 1380-1381.
34 Pierre II, vers 1389.
35 Jean II, 1390-1392.
36 Guillaume VIII, vers 1395.
37 Pierre III Saupin, 16 janv. 1397-1417.
38 Bernard Ier, 1419-1430.
39 Henri-François de Cavier, 1430-1446.
40 Bertrand II Ivert, 1446-1448.

41 Raimond VI de Tulles, 1448-1460.
42 Bernard II de Rosier I, 1437-1450.
43 Raimond VII du Trenil, 1460-1486.
44 Jean III Bonet, 1486-1503.
45 Amanieu Ier d'Albret, 1509-1520.
46 Symphorien Bulliond, 1520-1528.
47 Foucaud de Bonneval, 1528-1532.
48 Jean IV de Plas, 1532-1543.
49 Arnet de Plas, 1543-1554.
50 Jean-Baptiste Alamanni, 31 oct. 1555-vers 1558.
51 Amanieu II de Foix, vers 1558-vers 1560.
52 Jean V de Balaguier, vers-1560-vers 1565.
53 François de Balaguier, 1565-vers 1570.
54 Arnaud IV de Pontac, 1572-4 févr. 1605.
55 Jean VI Jaubert, 1610-1630.
56 Nicolas de Grimet, 1631-1654.
57 Henri Listolfi Maroni, 8 juin 1634-18 mai 1645.
58 Samuel Martineau, févr. 1646-24 mai 1667.
59 Guillaume IX de Boissonade, 29 avril 1668-22 sept. 1684.
60 Jacques-Joseph de Gourgues, 1684-2 sept. 1724.
61 Edme Mongin, 1724-5 mai 1746.
62 Jean-Baptiste-Amédée-Grégoire de Saint-Sauveur, 10 oct. 1746-1799.
(*Évêché supprimé.*)

27. TARBES (*Tarba*).

Au moyen âge, l'évêché de Tarbes était souvent désigné par le nom d'évêché de Bigorre, *Civitas Bigorrensis*. En 1790, la province d'Auch ayant été supprimée, Tarbes devint suffragant de Toulouse, métropole du nouvel arrondissement du Sud. Réuni en 1802 au diocèse de Bayonne, le siége de Tarbes a été rétabli en 1823, en même temps que son ancienne métropole, à laquelle il fut rattaché.

ÉVÊQUES DE TARBES.

1 S. Justin.
2 Aper.
3 Julien, 541.
4 Amélius Ier, 580-585
5 S. Fauste.
6 Sarstone, 878.
7 Amélius II, vers 1000.
8 Bernard Ier, 1009.
9 Richard, 1036.
10 Héraclius, 1056-1064.
11 Pons Ier, 1073-1080.
12 Hugues Ier, 1080.
13 Dodon ou Eudes, 1095.
14 Bernard II Iserac, 1096.
15 Pons II, 1103.
16 Guillaume Ier, 1120-1141
17 Bernard III de Montesquiou, 1141-1175.
18 Arnaud Ier Guillaume d'Oson, 1177-vers 1190.
19 Arnaud II Guillaume de Biran, vers 1198-1224.
20 Amanieu de Grisinhac, 1224-1225.
21 Hugues II de Perdaillan, 1227-1244 ou 1255.
22 Arnaud III Raimond de Castrase, 1250-vers 1257.
23 Arnaud IV de Mossens, vers-1250-1267.
24 Raimond Ier Arnaud de Castrase, 1268-vers 1306.
25 Géraud Doucet, vers 1308-1313.
26 Guillaume II Hugaud de Lautal, 1316-vers 1354.
27 Guillaume III, 1355-1361.
28 Raimond II, 1362-1363
29 Bernard IV, 1363-1374.
30 Gaillard de Coadrose, 1374-1392
31 Renaud de Foix de Castelbon, 1392-vers 1398.
32 Adalbert ou Bernard, 1399-1400.
33 Christian, 1406-1407.
34 Bernard V, 1409-1416.
35 Bonhomme d'Armagnac, vers 1420-1427.
36 Raimond III Bernard, 1428-vers 1430.
37 Jean, 1432-1439.
38 Roger de Foix de Castelbon, 1441-1461.
39 Pierre Ier de Foix, dit *le Vieux*, 1462-1464.
40 Arnaud V Raimond de Palatz, 1467-1474
41 Menaud Ier d'Aure, vers 1476-1485.
— Le même de nouveau, 1494-1504.
42 Thomas de Foix 1505-1513.
43 Menaud II de Martres de Sainte-Colombe, 1514-1524.
44 Gabriel de Gramont, 19 juillet 1524-1534.
45 Antoine de Castelnau, 1534-1539.
46 Louis de Castelnau, 1540-1549.
47 Gentien-Belin d'Amboise de Bussy, vers 1550-1575.
48 Salvat Ier d'Hiarse, 19 janv. 1577-1600.
49 Salvat II d'Hiarse, 24 juin 1602-1648.
50 Claude Mallier, 27 avril 1648-1668.
51 Marc Mallier du Houssay, avril 1668-3 mai 1675
52 Anne-Tristan de la Baume de Suze, 1675-1676.
53 François de Poudenx, 1677-24 juin 1716.
54 Anne-François-Guillaume du Cambout-Beçay, 1717-juillet 1729.
55 Charles-Antoine de la Roche-Aymon, 1729-1740.
56 Pierre II Beaupoil de Saint-Aulaire, oct. 1740-janv. 1751.
57 Pierre III de la Romagère de Ronssecy, 29 août 1751-18 févr. 1769.
58 Michel-François Couet du Vivier de Lorry, 1769-1782.
59 François Gain de Montagnac, 20 oct. 1782-1790.
Jean-Guillaume Molinier, évêque constitutionnel, 26 avril 1791-1793.
60 Antoine-Xavier de Neyrac, 13 juillet 1823-1833.
61 Pierre-Michel-Marie Double, 26 nov. 1833-1844.
62 Bertrand-Sévère Laurence sacré, 1er juin 1845.

28. OLÉRON (*Eloro*).

ÉVÊQUES D'OLÉRON.

1 Gratus, 506.

(1) Compétiteur des trois précédents.

2 Lizier, 573-585.
3 Gombaud, vers 977.
4 Arsias Racha, vers 990.
5 Raimond Ier, dit *le Vieux*, 1056.
6 Étienne, 1060.
7 Aimé, vers 1070-1088.
8 Eudes, vers 1092-vers 1100.
9 Roger Ier de Sandes, vers 1110.
10 Arnaud Ier, 1114-1147.
11 Arnaud II d'Isest, 1150-1154.
12 P., vers 1168.
13 Bernard II de Sédirac ou Sadirac, vers 1175-vers 1205.
14 Bernard II de Morlas, 1209-1223.
15 R., vers 1230.
16 Pierre Ier, vers 1230-1234.
17 G., 1234-1235.
18 R., 1235-1236.
19 Compaing, 1260-1288.
20 Bernard III, 1288-1290.
21 Gaillard de Ladux ou Leduix, 1290-12 avril 1309.
22 Pierre II Raimond, 1309-23 déc. 1312.
23 Guillaume Ier Arcaud, 1316-vers 1324.
24 Arnaud III Valensun, 1324-1341.
25 Bernard IV ou Bertrand, 1342-1345.
26 Pierre III Estiron ou Esquiron, 1347-1369.
27 Guillaume II Assat, 3 juin 1371-vers 1377.
28 Roger II Villesonques, 1378-vers 1392.
29 Sanche Ier, 1393-vers 1398.
30 Arnaud IV Guillaume de Busy, 1399-vers 1405.
31 Sanche II Muller, 1406-vers 1436.
32 Arnaud V Raimond d'Espagne, 1438-1450.
33 Garcias Ier de Faudoas, 1453-1461
34 Garcias II de la Motte, 31 juill. 1467-vers 1477.
35 Sanche III de Caseneuve, 1478-vers 1490.
36 Jean Ier de Pardaillan, 1er mai 1491-1499.
37 Côme Paci, 1499.
38 Raimond II Arnaud-Guillaume de Béon d'Iberos, 1499-1518.
39 Amanieu d'Albret (1)
40 Jean II Salviati, 1520-1521.
41 Jacques de Foix, 1521-1534.
42 Gaston de Foix, 1538-1542.
43 Gérard Roussel, 1542-1560.
44 Claude Régin, 1560-1580.
45 Arnaud VI de Maytie de Mauléon, 1599-1620.
46 Arnaud VII de Maytie, 1620-1646.
47 Louis de Bassompierre, 1646-1647.
48 Pierre IV de Gassion, 1647-24 avril 1652.
49 Jean III de Miossans, 9 févr. 1653-1659.
50 Arnaud VIII François de Maytie, 11 avril 1660-1682.
51 François-Charles de Salette, 1682-1704.
52 Antoine-Simon de Magny, 14 août 1704-26 févr. 1705.
53 Joseph de Revol, 8 oct. 1705-1735.

(1) Ce prélat, qui était cardinal, évêque de Bazas et de Pampelune, fut nommé administrateur perpétuel de l'évêché d'Oléron par Alexandre VI, en 1502. Il conserva cette qualité jusqu'en 1520 environ.

54 Jean-François de Chastillard de Montillet-Grémond, 2 oct. 1735-1742.
55 François de Revol, 5 août 1742-1783.
56 Jean-Baptiste-Auguste de Villoutreix de la Fayes, 17 août 1783-1790

En 1789, la province d'Auch ayant été supprimée, l'évêché d'Oléron, conservé pour le nouveau département des Basses-Pyrénées, devint suffragant de Toulouse.

Barthélemy-Jean-Baptiste Sanadon, évêque constitutionnel, 26 avril 1791-1793.
(*Évêché non rétabli.*)

29. LESCAR (*Lascurra*).

ÉVÊQUES DE LESCAR.

1 S. Julien Ier, 407.
2 S. Galactoire, 506
3 Savin, 555.
4 Julien II, 680.
5 Arsias Ier Racha, 980.
6 Raimond Ier, dit *le Vieux*, 1059.
7 Grégoire, 1061-1072.
8 Bernard Ier de Bas, 1075-1080.
9 Sanche Ier, vers 1095-1115.
10 Gui de Loth ou de Loz, 1115-1141.
11 Raimond II d'Assade, 1147-1154.
12 Eudes Ier, 1168.
13 Guillaume Ier, 1170.
14 Sanche II Anier ou Sauzanier de Gerderest, vers 1189.
15 Bertrand Ier, vers 1200.
16 Arsias II, 1205-1213.
17 Raimond III de Bénac, vers 1220.
18 A., vers 1235.
19 Bertrand II de la Mothe, 1247-1268
20 Arnaud Ier de Morlane ou Morlas, 1269-1292.
21 Raimond IV Oger, 1293-1301.
22 Arnaud II d'Arbus, 1303-vers 1320.
23 Guillaume II Arnaud du Saut, 1321-vers 1325.
24 Raimond V d'Andoins, 1326-1348.
25 Arnaud III Guillaume d'Andoins, 1352-1361.
26 Bernard II, 1362-1368.
27 Eudes II, 1368-1401.
28 Jean Ier, 1402-1404.
29 Pierre Ier de Foix, 1405-1422.
30 Arnaud IV de Saliers, vers 1425-1428.
31 Arnaud V d'Abadie, 1428-1433.
32 Pierre II de Foix, 1433-1453.
33 Jean II de Lévis, vers 1460-vers 1475.
34 Robert d'Espinay, vers 1480-vers 1492.
35 Boniface Peruzzi, vers 1495.
36 Amanieu d'Albret (1), 1513-1515.
37 Jean III de la Salle, 1518-vers 1525.
38 Paul de Foix, 1527-1530.
39 Jacques de Foix, vers 1532-1553.
40 Jean IV de Capdeville, 1554-1555.
41 Georges d'Armagnac, 1555-1556.
42 Louis d'Albret, 1556-1569.
43 Jean V Iago, vers 1590.
44 Jean VI Pierre d'Abadie, 1600-1609.
45 Jean VII de Salette, 1609-1632.
46 Jean VIII Henri de Salette, oct. 1632-21 juin 1658

(1) Il avait le titre d'administrateur perpétuel.

47 Jean IX du Haut de Salies, 7 déc. 1658-18 avril 1681.
48 Dominique des Claux de Mesplez, 31 mai 1681-1718.
49 Martin de la Cassagne, 1718-13 janv. 1729.
50 Hardouin de Chalons, 5 févr. 1730-28 oct. 1762.
51 Marc-Antoine de Noé, 12 juin 1763-1790. (*Evêché supprimé.*)

30. BAYONNE (*Lapurdum, puis Baiona*).

Suivant toute probabilité, l'érection du siége épiscopal de Bayonne ne remonte pas au delà du IXe ou même du Xe siècle. Au moins ne trouve-t-on pas d'évêque dont l'épiscopat soit certain avant 980. Jusque-là Bayonne faisait partie du diocèse de Dax. Supprimé en 1790, rétabli en 1802 comme suffragant de Toulouse, le siége de Bayonne est revenu en 1823 sous son ancienne métropole.

ÉVÊQUES DE BAYONNE.

1 Arsias Racha, 980.
2 Raimond Ier, dit *le Vieux*, 1025-1059.
3 Raimond II, dit *le Jeune*, 1059-1063.
4 Bernard Ier d'Astarac, 1106-1118.
5 Garcias Ier, 1120-1121.
6 Guillaume Ier, 1121.
7 Raimond III de Martres, vers 1122-22 avril 1125.
8 Arnaud Ier Loup Bessabut, vers 1140.
9 Arnaud II Formatelle, vers 1149.
10 Fortanier ou Forton, vers 1150-vers 1170.
11 Pierre Ier Bertrand de l'Espelette, 1170-vers 1175.
12 Adhémar, vers 1179.
13 Bernard II de Lescar, 1185-vers 1210.
14 Raimond IV Guillaume de Donzac, 1213-1258.
15 Sanche de Haites, 1259-1275.
16 Dominique de Mangs, 1279-1302.
17 Arnaud III Raimond du Mont, 1303-1307.
18 Pierre II du Mont, 1308-1309.
19 Pierre III de Maremne, 1309-1313.
20 Bernard III *de Villa*, 1315-1316.
21 Pierre IV de Marlac, 1316-1319.
22 Pierre V de Saint-Jean, 27 oct. 1319-vers 1355.
23 Guillaume II du Pin, vers 1357-vers 1364.
24 Guillaume III Vital de Saint-Jean, 1367-vers 1372.
25 Pierre VI d'Oriach, 1372-1380.
26 Barthélemi de la Rivière, 1383-1392.
27 Menende, 1394-1405.
28 Pierre VII Vernet ou du Bernet, 1406.
29 Guillaume IV Arnaud de la Borde (1), vers 1410-1444.
30 Garcias de l'Exègne, 1444-1454.
31 Pierre VIII de Mouloc (2), vers 1450-1454.
32 Jean Ier de Mareuil, 1454-1458.
33 Jean II de Lour, 1468-1482.
34 Jean III de la Barrière, 1489-vers 1504.

(1) Compétiteur du précédent.
(2) Compétiteur du précédent.

35 Bertrand Ier Lahet, 8 juillet 1504-vers 1508
36 Hector d'Ailly de Rochefort, 1520-1524.
37 Jean IV du Bellay, 1525-1531.
38 Etienne Poncher, 15 2-1550.
39 Jean V de Monstiers de Froissac, 1550-1565.
40 Jean VI de Sossiondo, 1566-1579.
41 Jacques Maury, 1579-1590.
42 Bertrand II des Claux, 1598-1621.
43 Claude de Rueil, 1622-1626.
44 Henri de Bétune, 1er oct. 1626-1630.
45 Raimond de Montaigne de Saint-Genés, 1630-mars 1637.
46 François Fouquet, 1637-1643.
47 Jean VII Dolce, 1643-8 févr. 1681.
48 Gaspard de la Roque-Priolé, 1681-19 juin 1688.
49 Léon de la Lane, 15 août 1688-6 août 1700.
50 René-François de Beauvau, 1er nov. 1700-1707.
51 André Druillet, 23 avril 1707-déc. 1727.
52 Pierre-Guillaume de la Vieuville, 22 août 1728-30 juin 1734.
53 Jacques-Bonne Gigault de Bellefont, 25 mars 1736-1741.
54 Christophe de Beaumont, 24 déc. 1741-1745.
55 Guillaume d'Arche, 15 sept. 1745-1774.
56 Jules Ferron de la Ferronaye, 1774-1783.
57 Etienne-Joseph de Pavée de Villevieille, 1783-1790.
58 Jean-Jacques Loison, 14 nov. 1802-1820.
59 Paul-Thérèse-David d'Astros, 9 juill. 1820-16 mars 1830.
60 Etienne-Marie-Bruno d'Arbou, 16 mars 1830-1838.
61 François Lacroix, 12 avril 1838

V.

PROVINCE D'AVIGNON (*Avenio*).

Une bulle du pape Sixte IV, datée du 11 des calendes de décembre (21 novembre) 1475, détacha de la métropole d'Arles les quatre évêchés d'Avignon, de Carpentras, de Vaison et de Cavaillon, destinées à former la nouvelle province ecclésiastique d'Avignon.

Cette province fut complétement supprimée en 1790, et réunie tout entière au diocèse de Nîmes. Le concordat de 1802 rétablit le siége d'Avignon, mais comme simple suffragant d'Aix, et cette fois ce fut au diocèse de Nîmes à être incorporé dans le diocèse d'Avignon, le seul des deux qui fût alors rétabli. Enfin, en 1822, Avignon reprit son ancien rang de métropole, et reçut pour suffragants les évêchés de Valence, Viviers, Nîmes et Montpellier.

31. ÉVÊQUES D'AVIGNON.

1 S. Ruf.
2 S. Just.
3 S. Amace.
4 Métien, 356.
5 Debon, 433.

6 Maxime Ier, 451.
7 Saturnin, 465.
8 Julien, 475-506.
9 Eucher, 525.
10 Antonin, 541-554.
11 Jean Ier, 584.
12 S. Valens, 587.
13 Dynamius, 605-627.
14 Maxime II, 628-630.
15 Edme, 630-644.
16 S. Magne, 644-660.
17 S. Agricole, 660-700.
18 S. Vérédème, 700-17 juin 722.
19 Jean II, 722-750.
20 Alphonse, 760-765.
21 Joseph, 765-794.
22 Humbert, 775-820.
23 Ragenuce, 855.
24 Hilduin, 860-876.
25 Rotfroi, 876-vers 905.
26 Remi, 907.
27 Foucher, 910.
28 Florent, 919.
29 Rainfroi, 944-951.
30 Landri, 955-976.
31 Vernier, 976-vers 1000.
32 Pierre Ier, 1002-vers 1005.
33 Hildebert, 1006-1033.
34 Sénioret, 1033-1035.
35 Benoît Ier, vers 1040.
36 Rostaing Ier, vers 1042-1080.
37 Albert, 1081-vers 1094.
38 Arbert ou Aripert, vers 1100-1118.
39 Léger, vers 1124-1142.
40 Geolfroi Ier Lauger 1143-1171.
41 Pierre II, 1171-1173.
42 Geoffroi II, 1173-1174.
43 Pons, 1174-vers 1178.
44 Pierre III, vers 1180.
45 Rostaing II *de Margaritis*, 1185-1209.
46 Guillaume *de Montiliis*, 1209-vers 1216.
47 Pierre IV, vers 1224.
48 Nicolas de Corbie, 1226-vers 1232.
49 Bernard Ier, 1233-1238.
50 Benoît II, 1238-vers 1240.
51 Zoen, 1242-1264.
52 Bertrand ou Bernard II, 1264-1266.
53 Robert Ier d'Uzès, 1267-vers 1270.
54 Raimond ?, 1271.
55 Robert II, 1272-vers 1280.
56 Benoît III, vers 1288.
57 André de Languisel, 1292-1294.
58 Bertrand Aymini, 1300-1309.
59 Jacques Ier d'Euse ou d'Ossa, 1310-1315.
60 Jacques II de la Vie, 1315-1316.
61 Arnaud de la Vie, 1317-1318.
(Le pape Jean XXII se réserva l'évêché d'Avignon, depuis 1318 jusqu'à sa mort, arrivée le 4 décembre 1334, et en donna l'administration à Guasbert Duval, évêque de Marseille.)
62 Jean III de Cojordan, 1335-1348.
63 Pierre V Roger, 1348-1352 (1).
64 Etienne Aubert ou d'Albert, pape sous le nom d'Innocent VI (2), 18 déc. 1352-12 sept. 1362.
65 Anglic Grimaud, 12 déc. 1362-1366.
66 Le pape Urbain V (Guillaume Grimaud), 1366-1368 (1).
67 Faidit d'Aigrefeuille, 1368-1386.
68 Pierre VI Gérard, 1386-1390.
69 Robert de Genève [antipape sous le nom de Clément VII (2)], 1390.
70 Gilles de Bellemère, août 1390-1406.
(Benoît XIII gouverna l'église d'Avignon de 1406 à 1409, et en nomma successivement administrateurs Michel Molsos et Isnard de Julian, évêque de Senez).
71 Gui Ier du Bouchage, 1411-1418.
72 Gui II Spiffami, vers 1419-1422.
73 Gui III de Roussillon, 1423-vers 1432.
74 Marc Condolmiero, 1432-vers 1439.
75 Alain de Coetivy, 1440-22 juillet 1474.

ARCHEVÊQUES D'AVIGNON.

1 Julien de la Rovère, 21 nov. 1475-1503.
2 Antoine Florès, 1504-1513.
3 Roland de Caretto, 1513-vers 1526.
4 Hippolyte de Médicis, 1527-13 août 1535.
5 Alexandre Farnèse, 1536-1551.
6 Annibal Bozzuti, 1551-1560.
7 Alexandre Farnèse (*de nouveau*), 1560-1566.
8 Félicien Capitone, 1566-1576.
9 Georges d'Armagnac, 1576-11 juillet 1585.
10 Dominique Grimaldi, 1585-1592.
11 François-Marie Tarugi, 1593-1597.
12 Jean-François Bordini, 1597-1609.
13 François-Etienne Dulci, 1609-23 juin 1624.
14 Marius Filonardi, 16 sept. 1624-août 1644.
15 Bernard Pinelli, 1544-18 janv. 1646.
16 César Argelli de Bologne, 12 mai 1647-30 juill. 1648.
17 Dominique Marini, 18 oct. 1648-20 juin 1669.
18 Azzo Ariosti de Bologne, 1669-18 nov. 1672.
19 Hyacinthe Libelli, 21 févr. 1673-23 oct. 1684.
20 Alexandre de Monte-Catino, 1685-8 oct. 1689.
21 Laurent de Fiesque, 1690-13 juin 1705.
22 François-Maurice Gonterio, 1705-1742.
23 Joseph de Guyon de Crochans, 1742-1756.
24 François-Marie Manzi, déc. 1756-1775.
25 Jean-Charles-Vincent Giovio, 8 oct. 1775-1790.
26 Jean-François Perrier, 1802-1821.
27 Etienne-Martin Morel de Mons, 1822-1830.
28 J.-B. d'Humières, 1er août 1831-1835.
29 Jacques-Marie-Antoine-Célestin Dupont, 1er mai 1835-15 déc. 1841.
30 Paul Naudo, 15 juin 1842.
31 Jean-Marie-Mathieu Debelay, 16 oct. 1848.

(1) Il était administrateur du diocèse au nom du pape Clément VI, qui s'était réservé l'évêché.
(2) Il se réserva l'évêché d'Avignon, à l'exemple de ses prédécesseurs, et le fit administrer par Etienne, évêque de Toulouse, et Renaud, évêque de Lisbonne.

(1) Pendant ces deux années, Arnaud, archevêque d'Auch, et Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, administrèrent le diocèse d'Avignon.
(2) Il avait nommé administrateur Simon de Cramaud, qui ne garda ses fonctions que pendant quelques mois.

32. CARPENTRAS (*Carpentoractum*).

Suivant l'opinion la plus vraisemblable, les deux villes de Carpentras et de Venasque (*Vindasca*) eurent, dans l'origine, chacune un évêque particulier. Mais, vers la fin du ve siècle, au milieu du bouleversement causé par les invasions barbares, les deux sièges furent réunis en un seul, et les prélats qui les possédèrent résidèrent tantôt à Carpentras, tantôt à Venasque, prenant indifféremment l'un ou l'autre titre. C'est seulement vers le XIIe siècle que Carpentras paraît l'emporter définitivement. Le seul évêque de Venasque dont le nom soit connu, est saint Ferme, qui souffrit le martyre au IIIe siècle, en même temps que saint Valentin de Carpentras.

ÉVÊQUES DE CARPENTRAS.

1 S. Valentin, vers 280.
2 Julien Ier, 482-529.
3 Principius, 529-536.
4 S. Siffrein, 536-vers 540.
5 Clément ou Clématius, 541-550.
6 Tétrade, 573.
7 Boétius, 584.
8 Aufroi Ier, 590.
9 Georges Ier, 604.
10 Pierre Ier, 630.
11 Dominique, 640.
12 Lizier, 660.
13 Paul Ier, 664.
14 Anastase, 686.
15 Innocent, 702.
16 Odoard, 730.
17 Aufroi II, 747.
18 Agapit, 770.
19 Aimé, 781.
20 Antoine, 791.
21 Jean Ier, 813.
22 Albert, 831.
23 Philippe, 857.
24 Jean II, vers 880.
25 Bérenger Ier, 882.
26 François Ier, vers 895.
27 Bernard, 914.
28 Gui, 932.
29 Ayrard, 948-vers 990.
30 Etienne, 994-1006.
31 Matthieu, 1035.
32 François II, 1040-1056.
33 Jules, 1056-1066.
34 Guillaume Ier, 1068.
35 Arnoul, 1095.
36 Geoffroi Ier, 1120.
37 Gaspard Ier, 1121-1142.
38 Raimond Ier, 1142-1170.
39 Guillaume II de Risole, vers 1173.
40 Pierre II, vers 1175
41 Raimbaud, 1178.
42 Geoffroi II, vers 1200.
43 Guillaume III, 1211-1218.
44 Isnard, 1224-1228.
45 Bertrand, vers 1230.
46 Guillaume IV Béroard, 1233-1258.
47 Guillaume V de Barjols, 1258-1262.
48 Raimond II de Barjols, 1263-1273.
49 Pierre III Rostaing, vers 1278.
50 Raimond III de Mazan, 1280-1288.
51 Bérenger II de Mazan, vers 1292-1317.
52 Kanlos, 1318-vers 1328.
53 Hugues, 1330-vers 1345.
54 Geoffroi III, 1347-vers 1356.
55 Jean III Roger, 1358-1365.
56 Jean IV Flandrini, 1365-1375.
57 Guillaume VI de l'Estrange, 1375-1376.
58 Pierre IV, 1377-1394.
59 Jean V, 1399-1406.
60 Paul II Campdon, 1406-1407.
61 Pierre de Luna (1) [Benoît XIII], 1408-1410.
62 Louis Ier de Fiesque, 1411-1415.
63 Charles le Double, vers 1420.
64 Jacques Ier Campdon, août-novemb. 1424.
65 Sagax de Comitibus, 1426-1446.
66 Barthélemi Vitelleschi, 1447-1448.
67 Guillaume VII Solbert, 1448-1449.
68 Georges II d'Ornone, 1449-1452.
69 Michel l'Anglais, 1452-vers 1474.
70 Jean VI de Montmirail, 1475.
71 Julien II de la Rovère, 1475-1476.
72 Frédéric de Saluces, 1476-1481.
73 Pierre V *de Valetariis*, 1482-1514.
74 Jacques II Sadolet, 1517-oct. 1547.
75 Paul III Sadolet, 1547-1569.
76 Jacques III Sacratus, 1569-1593.
77 Horace Caponi, vers 1595-vers 1615.
78 Côme Bardi, 1616-1630.
79 Alexandre Bichi, 1630-1657.
80 Louis II de Fortia de Montréal, 1657-1661.
81 Gaspard II de Vintimille, 1662-6 déc. 1684.
82 Marcel Durazzo, 1688-1690.
83 Laurent Buti, 1691-22 avril 1710.
84 François-Marie *de Abbatibus*, 1710-1733.
85 Dominique-Joseph-Malachie d'Inguibert, 1733-sept. 1752.
86 Joseph Vignoli, 12 déc. 1757-1776.
87 Joseph de Beni, 16 sept. 1776-1790. (*Evêché supprimé.*)

33. VAISON (*Vasio*).

ÉVÊQUES DE VAISON.

1 S. Aubin.
2 Daphnus, 314.
3 Concordius, 374.
4 Auspice, 439-449.
5 Fontéius, 450-vers 475.
6 Ethilius, 501.
7 Gémellus, 509-517.
8 Aléthius, 527-541.
9 Théodose, 554.
10 S. Quinin (*Quinidius*), 573-579.
11 S. Barse.
12 Arthémius, 584.
13 Pétrone ou Yrieix, 650.
14 Simplice, 853.
15 Elie, 879.
16 Humbert, 911.
17 Benoît Ier, 996.
18 Imbert, vers 1000
19 Almerade, 1003.
20 Pierre Ier, 1009.

(1) Il s'était reservé l'évêché de Carpentras.

21 Pierre II de Mirabel, 1040.
22 Benoît II, vers 1050.
23 Pierre III Raimbaud, vers 1055-vers 1079.
24 Rostaing, vers 1110.
25 Bérenger Ier de Mornas, 1113-1174.
26 Bertrand de Lambese, 1178-vers 1184.
27 Bérenger II de Reillane, vers 1188.
28 Guillaume Ier de Laon, vers 1190.
29 Raimbaud Flotta, 1193-vers 1210.
30 Ripert Flotta, 1212-vers 1230.
31 Gui, vers 1241.
32 Faraud, 1248-vers 1270.
33 Giraud *de Libra*, 1271-1295.
34 Raimond Ier de Beaumont, 1296-vers 1328.
35 Gothius de Bataille, vers 1335.
36 Rathier, vers 1336-1341.
37 Pierre IV *de Casa*, vers 1342-3 août 1348.
38 Pierre V de Berette, 1348-vers 1355.
39 Laurent d'Albiars, 1356-1361.
40 Jean Ier Morel, 1362-vers 1369.
41 Pierre VI Boeri, 1370-1376.
42 Eblon de Miers, 1376-1380.
43 Raimond II de Bonne, 1380-vers 1395.
44 Raoul, 1397-1401.
45 Guillaume II de Pesserat, 1401-1411.
46 Hugues *de Theysiaco*, 1412-1445.
47 Pons de Sade, 1445-1469.
48 Jean II de Montmirail, vers 1470-3 juin 1479.
49 Amauri, 1470-1482.
50 Eudes Ozic, 17 juillet 1482-1490.
51 Benoît III *de Paganostis*, 1490-1523.
52 Jérôme Sclédus, 1523-2 janv. 1533.
53 Thomas Cortez, 1533-1551.
54 Jacques Cortez, 1551-1568.
55 Guillaume III Geyssolm de Cromnes, 1569-1584.
56 Guillaume IV Geyssolm de Cromnes, 1584-13 déc. 1629.
57 Michel Dalmeras, 1629-16 avril 1633.
58 Joseph-Marie Suarez, 31 juillet 1633-1666.
59 Charles-Joseph Suarez, 1666-7 nov. 1670.
60 Louis-Alphonse Suarez, 1671-13 mars 1685.
61 François Genest, 25 mars 1686-17 oct. 1702.
62 Joseph-François Gualtiero, 4 mars 1703-1758.
63 Charles-François Pélissier de Saint-Ferréol, 27 déc. 1758-1790.
(*Évêché supprimé.*)

34. CAVAILLON (*Cabellio*).

ÉVÊQUES DE CAVAILLON.

1 S. Génialis.
2 Julien, 439-451.
3 Porcien, 459.
4 Philagrius, 517-529.
5 Prétextat, 549.
6 S. Véran ou Urain, 585.
7 Loup, 788.
8 Hildebold, 875.
9 Renard, 906-916.
10 Héribert, 951.
11 Didier Ier, 972.
12 Walcaud, 976-979.
13 Thierri, 982.
14 Enguerrand, 991-1014.
15 Pierre Ier, 1031.
16 Clément, 1055.
17 Raoul, 1070-1075.
18 Didier II, 1082-1095.
19 Jean Ier, 1103.
20 Alfant, vers 1140-vers 1155.
21 Benoît, 1156-1178.
22 Pons Ier, 1179-1183.
23 Bermond, 1184-1202.
24 Bertrand Ier de Durfort, 1203-vers 1225.
25 Geoffroi Ier, vers 1230-vers 1250.
26 Rostaing Belinger, 1251-1261
27 Giraud, 1267-1277.
28 André Ier, 1278-vers 1280.
29 Bertrand II Imbert, 1282-vers 1310.
30 Pons II Auger *de Laneis*, 1311-1317.
31 Geoffroi II, 1322-vers 1327.
32 Bérenger, vers 1330.
33 Raimond, vers 1332.
34 Philippe de Cabassole, 1334-1366.
35 François Ier de Cardaillac, 1366-1387.
36 Hugues *de Magialla*, 1387-1395.
37 André II (1), 1395-vers 1403.
38 Pierre II, vers 1405.
39 Guillaume Ier, vers 1408.
40 Nicolas de Johannaccio, 1409-1421.
41 Guillaume II, 1421-1424.
42 Bernard Carbonet de Riez, 1426-vers 1430.
43 Ferrier Galbert, vers 1432.
44 Jean II de la Roche, vers 1433.
45 Barthélemi, vers 1437.
46 Pierre III Porcher, 1429-28 janv. 1447.
47 Palamède de Carreto, 1447-vers 1478.
48 Toussaint de Villeneuve, vers 1484.
49 Jean III Passert, vers 1496.
50 Louis Ier Passert, vers 1501.
51 Bernardin ou Bérenger Gambéria, vers 1504.
52 Jean-Baptiste Pallavicini, vers 1510-13 août 1524.
53 Marius Maffei, 1525-1537.
54 Jérôme Ier Ghinucci, 1538-3 juillet 1541.
55 Pierre IV Ghinucci, 1541-vers 1568.
56 Christophe Scotti, 1569-1584.
57 Dominique Grimaldi, 1584-1585.
58 Pompée Rochi de Lucques, 1585-1591.
59 Jean IV François Bordini, 1592-1596.
60 Jérôme II Centelles, 1597-1608.
61 Octave Mancini, 1610-1616.
62 Fabrice de la Bourdaisière, 1616-1646.
63 Louis II de Fortia, 23 sept. 1646-1657.
64 François II Hallier, 1657-23 juillet 1659.
65 Richard de Sade, 1660-27 juin 1663.
66 Jean-Baptiste de Sade de Mazan, 4 sept. 1665-18 nov. 1707.
67 Joseph de Guyon de Crochans, 1710-1742.
68 François-Marie Manzi, 1742-1756.
69 Pierre-Joseph Artaud, 1756-1760.
70 Louis-Joseph-Crispin des Achards de la Baume, 16 février 1761-1790.
(*Évêché supprimé.*)

VI.

PROVINCE DE BESANÇON.

Besançon (*Vesuntio*), métropole de la Séquanaise sous la domination romaine, ville libre impériale pendant le moyen âge, passa

(1) Ce prélat, qui était archevêque de Nicosie, eut simplement l'administration du diocèse de Cavaillon.

par le traité de Westphalie (1648) sous l'autorité du roi d'Espagne, qui la conserva jusqu'à la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. Celui-ci s'en rendit maître le 15 mai 1674. Depuis lors, Besançon appartient à la France. On fait remonter au 4e siècle la création du siége épiscopal de cette ville, dont les suffragants furent, jusqu'en 1790, les évêchés de Belley, de Lausanne et de Bâle. Lors de la nouvelle constitution de l'Eglise de France, Besançon, avec le titre de métropole de l'arrondissement de l'Est, reçut pour suffragants les évêchés de Strasbourg, Saint-Diez, Langres, Dijon et Saint-Claude, auxquels on ajouta deux siéges de nouvelle création : celui de Colmar, détaché de Strasbourg, et celui de Vesoul, détaché du siége métropolitain. Au rétablissement du culte, en 1802, la province de Besançon comprit les évêchés d'Autun, Metz, Strasbourg, Nancy et Dijon. Les deux siéges de Colmar et de Vesoul, non rétablis, furent rendus aux diocèses dont ils avaient été un moment séparés. Enfin, une ordonnance royale du 31 octobre 1822, confirmée par une bulle de Pie VII du 10 novembre suivant, donna à la province de Besançon la forme qu'elle a aujourd'hui. Elle comprend en conséquence les évêchés de Strasbourg, Metz, Verdun, Nancy, Saint-Diez (1) et Belley.

35. ARCHEVÊQUES DE BESANÇON.

1 S. Ferréol, vers 180.
2 S. Lin (2), vers 210.
3 S. Antide Ier, vers 267.
4 S. Germain.
5 S. Maximin, vers 286-vers 292.
6 S. Paulin, vers 310.
7 S. Eusèbe, 313.
8 S. Hilaire, 330.
9 S. Pancrace, vers 353.
10 S. Just, vers 362.
11 S. Agnan, vers 374.
12 S. Sylvestre Ier, 375-396.
13 Fronime.
14 S. Désiré, vers 400.
15 Léonce, 418-443.
16 Chélidoine, 444-vers 451.
17 Antide II, 477.
18 Chelmégisèle.
19 Amantius, 493.
20 Claude Ier, 517.
21 Urbicus, 549.
22 Tétradius Ier, 555-567.
23 Sylvestre II, 573-585.
24 S. Nizier, 590-611.
25 S. Prothadius, 620.
26 S. Donat, 624-660.
27 Migétius, 665.
28 Ternasius, vers 670-vers 680.
29 Gervais, 680-685.
30 S. Claude II, vers 687-6 juin 693 ou 696.
31 Félix, 710.
32 Tétradius II, vers 731.
33 Abbon, vers 742.
34 Wandelbert.
35 Boroid.
36 Arnoul.
37 Hervée.
38 S. Gédéon, 793.
39 Bernuin, dit le Bon, 796-829.
40 Amalwin 840.
41 Arduic, vers 850-869.
42 Thierry Ier, 870-894.
43 Bérenger, vers 895-vers 928.
44 Geoffroi Ier, vers 930-vers 955.
45 Gui, vers 980.
46 Guichard, vers 985.
47 Leutold, 990-vers 994.
48 Hector, 1010.
49 Gauthier Ier ou Gaucher de Salins, vers 1020-2 oct. 1031.
50 Hugues Ier de Salins, 1031-27 juillet 1066.
51 Hugues II de Montfaucon, vers 1068-28 sept. 1085.
52 Hugues III de Bourgogne, 1088-13 sept. 1101.
53 Ponce de Macon, vers 1102-1108.
54 Guillaume Ier d'Arguel, 1109-1117.
55 Anseric de Montréal, 1117-20 avril 1134.
56 Humbert, 1134-1161.
57 Gauthier II de Bourgogne, 1162-1163.
58 Herbert, 1163-1171.
59 Everard de Saint-Quentin, 1171-3 oct. 1179.
60 Thierry II de Montfaucon, 1180-1191.
61 Etienne de Vienne, 1192-11 ou 12 juin 1193.
62 Amédée Ier de Tramelay, 1194-1220.
63 Gérard Ier de Rougemont, 1222-15 mars 1225.
64 Jean Ier Allegrin, 20 oct. 1225-1227.
65 Nicolas de Flavigny, 1227-7 sept. 1235.
66 Geoffroi II, 1236-1241.
67 Jean II de Franciogia, 1241-1244.
68 Guillaume II de la Tour, 20 mars 1245-20 août 1268.
69 Eude de Rougemont, 9 févr. 1269-23 juin 1301.
70 Hugues IV de Châlon, 1301-1311 ou 1312.
71 Vital, vers 1316-27 août 1333.
72 Hugues V de Vienne, vers 1334-12 mai 1355.
73 Jean III de Vienne, 1355-1361.
74 Louis de Montbéliard, 1361-9 juillet 1362.
75 Amédée II de Villersexel, 1362-10 déc. 1370.
76 Guillaume III de Vergy, 1371-1391.
77 Gérard II d'Athies, 1391-22 nov. 1404.
78 Thibaud de Rougemont, 1404-16 sept. 1429.
79 Jean IV, cardinal de la Rochetaillée, 1429-24 mars 1437.
80 François Ier, cardinal Condolmerio, 1437-1438.
81 Jean V de Norry, 17 avril-déc. 1438.
82 Quentin Menart, 1438-18 déc. 1462.
83 Charles de Neuchâtel, 4 janv. 1463-20 juillet 1498.

(1) Les deux évêchés de Nancy et Saint-Diez, n'ayant appartenu à la province ecclésiastique de Trèves que pendant treize ans (de 1777 à 1790), on les trouvera à la suite de la province de Besançon, de laquelle ils relèvent aujourd'hui.

(2) Quelques auteurs ont confondu, à tort, S. Lin, évêque de Besançon, avec S. Lin, successeur de S. Pierre dans le siége de Rome : par suite de cette erreur, ils le placent en tête de la série des évêques de Besançon.

84 François II de Busleiden, 12 oct. 1498-23 août 1502.
85 Antoine Ier de Vergy, 10 oct. 1502-29 déc. 1541.
86 Pierre, cardinal de la Baume, 2 janv. 1542-4 mai 1544.
87 Claude III, cardinal de la Baume, 1544-1584.
88 Antoine II Perrenot, cardinal de Granvelle, 1584-21 sept. 1586.
89 Ferdinand de Rye, 1586-1636.
90 François III de Rye, 1636-17 avril 1637.
91 Claude IV d'Achey, 23 mai 1637-1654.
92 Charles-Emmanuel de Gorrevod, 1654-20 juillet 1659.
93 Jean-Jacques Fauche, 7 sept. 1659-11 mars 1662.
94 Antoine-Pierre Ier de Gramont, 28 mars 1662-1er mai 1698.
95 François-Joseph de Gramont, 1698-20 août 1715.
96 René de Mornay-Montchevreuil, oct. 1717-17 mai 1721.
97 Honoré-François Grimaldi de Monaco, déc. 1724-1731.
98 Antoine-François de Bliterswick de Moncley, 1732-12 nov. 1734.
99 Antoine-Pierre II de Gramont, 30 janv. 1735-7 sept. 1754.
100 Antoine Cléradius, cardinal de Choiseul-Beaupré, mai 1755-7 janv. 1774.
101 Raimond de Durfort, 16 janv. 1774-1790.
Philippe-Charles-François Séguin, archevêque constitutionnel, 27 *mars* 1791-1793.
Jean-Baptiste Flavigny, évêque constitutionnel de Vesoul, 10 avril 1791-1793.
102 Claude Lecoz, 9 avril 1802-1816.
103 Gabriel-Cortois de Pressigny, 1817-1823.
104 Pierre-Ambroise frère de Villefrancon, 1823-1828.
105 Louis-François-Auguste, cardinal, duc de Rohan-Chabot, 18 janv. 1828-1832.
106 Louis-Gabriel-Valentin Dubourg, transféré de Montauban à Besançon le 15 février 1833-1833.
107 Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu, cardinal, 22 juin 1834.

36. BELLEY.

Le siége épiscopal de Belley (*Bellicium*), placé d'abord à Nyon (*Neomagus*), petite ville du canton de Vaud, remonte aux premières années du ve siècle. Son diocèse comprit jusqu'à la révolution française tout le Bugey, dont Belley était la capitale, et de plus une partie du Dauphiné et de la Savoie. En 1790, on enleva à l'évêché de Belley ces dépendances éloignées, et on les remplaça par l'adjonction du pays de Gex, qui faisait auparavant partie du diocèse de Chambéry. En même temps, l'évêché passa comme suffragant dans la province de Lyon. Réuni au diocèse de Lyon, en 1802, le siége de Belley a été rétabli en 1822, et rendu, par l'ordonnance de rétablissement, à sa métropole primitive.

ÉVÊQUES DE BELLEY.

1 Audax, 412.
2 Tarniscus.
3 Migétius.
4 Vincent, 555-567.
5 Evrould.
6 Claude Ier.
7 Félix, 585.
8 Aquilin.
9 Florent, 650.
10 Hippodimius.
11 Bamnatius.
12 Berthaire.
13 Ansemonde, 722.
14 S. Hippolyte, 755.
15 Gondoald.
16 Agisle.
17 Euloge.
18 Adorepert.
19 Ermonbert.
20 Rodoger.
21 Rhitfroi.
22 Etienne Ier
23 Ringuin.
24 Sigold.
25 Andabald, 888.
26 Etienne II, 900.
27 Elisachar, 915.
28 Isaac.
29 Jérôme, 932.
30 Héricius.
31 Didier.
32 Eude Ier.
33 Herdulphe.
34 Aimon, 1044.
35 Gauceran, 1060.
36 B., vers 1080.
37 Ponce Ier, 1115.
38 J., vers 1118.
39 Guillaume Ier, 1120.
40 Ponce II de Balme, vers 1130.
41 Berlion Ier, 1134.
42 Nantelle.
43 Bernard Ier des Portes.
44 Guillaume II, 1142.
45 Ponce III de Thoire, 1160.
46 S. Anthelme, 1163-26 juin 1178
47 Renaud, 1178-1184.
48 Artaud, 1184-1190.
49 Eude II, 1190.
50 Bernard II, vers 1200-6 mars 1207.
51 Benoît de Langes, 1208.
52 Bérard de Thoire-Villars, vers 1211.
53 Boniface Ier de Thoire-Villars, 1213.
54 Jean Ier de Rotoire.
55 Pierre Ier de Saint-Cassin.
56 Boniface II de Savoie, 1232-1240.
57 Bernard III, 1244.
58 Thomas de Thorimbert, 1250.
59 Jean II de Plaisance, vers 1260-vers 1272.
60 Berlion II d'Amisin, 1272.
61 Bernard IV, 1273.
62 Antoine I de Rages, vers 1280.
63 Pierre II de la Baume, vers 1285-vers 1300.
64 Jean III de la Baume, vers 1315.
65 Jacques de Saint-André, vers 1335.
66 Amédée d'Aminsin, 1345.
67 Guillaume III de Martel, 1360.
68 Edouard de Savoie, 1370-vers 1373.
69 Nicolas de Bignes, 1374-1394.

70 Rodolphe de Bonet, 1413.
71 Guillaume IV Didier, 1430-18 déc. 1437.
72 Perceval de la Baume.
73 Aimeric Sogand.
74 Pierre III de Bolomier, vers 1458.
75 Guillaume V de Varax, 1461-1467.
76 Jean IV de Varax, vers 1467-vers 1505.
77 Claude II d'Estavayer, 1507-vers 1530.
78 Philippe de la Chambre, cardinal de Boulogne, vers 1530-1536.
79 Antoine II de la Chambre, 14 juin 1536-vers 1575.
80 Jean-Godefroi Ginod, 1576-12 avril 1604.
81 Jean-Pierre Camus, 1608-1629.
82 Jean V de Passelaigue, 1629-12 août 1663.
83 Jean-Albert Belin, 1664-29 avril 1677.
84 Pierre IV du Laurent, 1678-18 janv. 1705.
85 François Madot, 1705-1712.
86 Jean VI du Doucet, 1712-4 ou 5 fév. 1745.
87 Jean-Antoine Tinseau, 12 septemb. 1745-1751.
88 Gabriel Cortois de Quincey, 22 août 1751-1790.
Jean-Baptiste Roger, évêque constitutionnel, 3 avril 1791-1793.
89 Alexandre-Raimond Devie, 15 juin 1823. Chalandon, coadjuteur, nommé en 1850.

37. LAUSANNE.

Le siége épiscopal du pays de Vaud, institué à la fin du IIIe siècle, fut d'abord placé à Avenche (*Aventicum*) ; il relevait alors de la métropole de Lyon. La ville d'Avenche ayant été détruite de fond en comble par les Huns, vers l'an 450, ses évêques furent pendant plus d'un siècle sans demeure fixe. Vers l'an 580, ils vinrent s'établir à Lausanne (*Lausanna*), et appartinrent dès lors à la province ecclésiastique de Besançon, avec le titre de premiers suffragants et le droit exclusif de sacrer leur métropolitain. Au XIIe siècle, ils reçurent la qualité de princes du Saint-Empire. La grande révolution religieuse du XVIe siècle chassa les évêques de Lausanne de leur siége. En 1538, l'évêque Sébastien de Montfaucon, dépossédé par les protestants, se retira à Fribourg, où ses successeurs ont constamment résidé depuis. Un bref de Pie VII, en date du 20 septembre 1819, confirmé, par un traité du 5 avril 1820, a réuni au siége de Lauzanne l'évêché de Genève, dont le siége était à Annecy en Savoie, depuis le milieu du XVIe siècle ; et aujourd'hui les prélats résidant à Fribourg portent le double titre d'évêques de Lausanne et de Genève. Ils sont suffragants de Fribourg en Brisgaw.

ÉVÊQUES D'AVENCHE, PUIS DE LAUSANNE.

1 Ericius Ier, vers 300.
2 S. Protais, 500-530.
3 S. Chilmégisile, 531-535.
4 Supérius, 535-vers 560.
5 Guidus, vers 565.
6 Martin, vers 570.
7 S. Maire, 581-602.
8 Ericius II, 650.
9 Alexandre, 750.
10 S. Udalric, vers 780-810 ou 812.
11 Frédarius, 815-817.
12 Pascal, 817-827.
13 David, 827-850.
14 Hartman, 850-878.
15 Jerôme, 881-892.
16 Boson, 893-927.
17 Libon, 927-932.
18 Burchard Ier ou Béron, 932-947.
19 Magnulfi Godescalc, 947-968.
20 Eginulfus, 968-985.
21 Henri, 985-1019.
22 Hugues de Bourgogne, 1019-1038.
23 Burchard II d'Oltingen, 1039-25 déc. 1088.
24 Lambert de Granson, 1089-1090.
25 Conon de Neufchatel ou de Hasenbourg, 1090- vers 1100.
26 Gérard Ier de Faucigny, 1103-1128.
27 Gui Ier de Marlanie ou de Martigny, vers 1129-1143.
28 Amédée, 1144-26 août 1158.
29 Landri de Dornach, 1159-1173.
30 Roger de Pise, 1174-janv. 1212.
31 Berthold de Neuchatel, janv. 1212-13 juil. 1220.
32 Gérard II de Rougemont, 25 juil. 1220-1221.
33 Guillaume Ier d'Escublens, 22 avril 1221-23 mars 1229.
34 S. Boniface, 1230-1239.
35 Jean Ier de Cossonnay (1), 1240-1273.
36 Guillaume II de Champvent, 1274-1300.
37 Gérard III de Wippens, 1302-1310.
38 Othon de Champvent, 1310-1312.
39 Pierre Ier d'Oron, 1313-1323.
40 Jean II de Rossillon, 1324-15 févr. 1341.
41 Jean III Bertrand, 1341-1342.
42 Godefroi de Lucinge, 1343-1346.
43 François, 1347-1354.
44 Aimon Ier de Cossonnay, 1356-1375.
45 Gui II de Prangin, 1375-1392.
46 Jean IV, 1393-13 4.
47 Guillaume III de Menthonay, 1394-9 juil. 1406.
48 Guillaume IV de Challand, 10 oct. 1406-1431.
49 Jean V de Prangin (2), 1433-1439
50 Georges de Saluces, 1440-1461.
51 Guillaume V de Varax, juill. 1462-1466.
52 Raimond de Rue (3), 1467-1468.
53 Jean VI de Michaelis, 1468-1470.
54 Barthélemi (4), 1471-1472.
55 Julien, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, 1472-1476.
56 Benoit de Montferrand, 1477-1491.
57 Aimon II de Montfaucon, 1491-10 août 1517.
58 Sébastien de Montfaucon, août 1517-1560.
59 Antoine de Gorrevod, 1561-1598.
60 Jean VII Doroz de Poligny, 1600-1607.
61 Jean VIII de Watteville, 1610-1650.

(1) Il eut pour compétiteur Philippe de Savoie.
(2) Il eut pour compétiteur Louis de la Palud.
(3) Il était évêque d'Accone et simple administrateur de l'évêché de Lausanne.
(4) Il était évêque de Nice et simple administrateur de l'évêché de Lausanne.

62 Josse Knab, 1653-1658.
63 Jean-Baptiste Strambino, 1662-29 juin 1684.
64 Pierre II de Montenach, 1688-6 juillet 1707.
65 Jacques Duding, 1707-20 nov. 1716.
66 Claude-Antoine Duding, 1716-1745.
67 Joseph-Hubert de Boccard, 9 mars 1746-23 sept. 1758
68 Joseph-Nicolas de Montenach, 1er avril 1759-5 mai 1782.
69 Bernard-Emmanuel de Lentzbourg, 24 août 1783-1795.
70 Jean-Baptiste Odet d'Orsonnens, 1796-1803.
71 Maxime Guisolan, 1803-1812.
72 Pierre Tobie Yenni, 1813-déc. 1845.
73 Etienne Marilley, 15 mars 1846.

38. BALE (*Basilea*).

Les historiens ecclésiastiques font remonter la création de l'évêché de Bâle au IIIe siècle. En 1535, les Zwingliens et les Luthériens de Bâle ayant expulsé de leur ville l'évêque Jean-Philippe de Gundelsheim, le siége épiscopal fut transféré à Porentruy, où il subsista jusqu'en 1792. L'évêque Joseph de Roggenbach, chassé par l'invasion française, au mois d'avril de cette année, se retira d'abord à Bienne, puis à Constance, où il mourut en 1794. Elu par le chapitre, qui s'était retiré à Arlesheim, en 1535, et qui se trouvait momentanément réuni à Fribourg en Brisgaw, son successeur fixa sa résidence à Offenbourg. Enfin, après la mort de celui-ci, arrivée en 1828, le siége épiscopal fut définitivement établi à Soleure, où l'évêque de Bâle réside aujourd'hui. L'évêché dépend de la métropole de Fribourg depuis 1821.

ÉVÊQUES DE BALE.

1 S. Pantalus, vers 240.
2 Justinien, 348.
3 Adelphius, 507.
4 Ragnacaire, 660.
5 Walanus, 748.
6 Waldebert, 760.
7 Waldo ou Ubald, vers 780-806.
8 Hatton, 806-823.
9 Udalric Ier, 823-vers 839.
10 Wicard Ier, 840.
11 Frédebert, 859.
12 Adelwin, vers 880.
13 Rodolphe Ier, vers 900.
14 Iringe, 905.
15 Landelin, 917.
16 Wicard II, 948.
17 Rodolphe II, 955.
18 Adalbéron Ier, 970.
19 Rodolphe III, 985.
20 Adalbéron II, vers 1020.
21 Udalric II, 1027-1033.
22 Brunon, 1034-vers 1042
23 Thierri, vers 1044.
24 Bérenger, 1057.
25 Burchard de Hasenbourg, 1072-1105.
26 Rodolphe IV de Hombe·g, 1114.
27 Louis Ier de Pfirdt, vers 1120.
28 Berthold Ier de Neuchâtel, 1130.
29 Adalbéron III de Fribourg, 1140.
30 Hannon, vers 1150.
31 Ortlieb de Fribourg, 1153-vers 1160.
32 Louis II de Garward, vers 1160-1179.
33 Hugues de Hasenbourg, 1179-1180.
34 Henri Ier de Horuberg, vers 1180-1189.
35 Leutold Ier de Rothelin, vers 1192-1213.
36 Gauthier de Rothelin, 1214-1215.
37 Henri II de Thun, vers 1215-1238.
38 Leutold II de Welz de Newerbourg, 123 -1249.
39 Berthold II de Pfirdt, 1250-1262.
40 Henri III de Neuchâtel, 1262-1274.
41 Henri IV Knœderer, 1274-1286.
42 Pierre Ier Reich de Reichenstein, 1286-1296.
43 Pierre II Aichspalter, 1296-1304.
44 Othon de Granson, 1304-1312.
45 Gérard de Wippingen, 1312-1325.
46 Jean Ier de Châlon, 1325-1337.
47 Jean II de Seynen de Munsingen, 1337-1365.
48 Jean III de Vienne, 1365-1382.
49 Jean IV de Bucheck, 1382.
50 Emmeric de Ramstein (1), 1382-1391.
51 Frédéric Ier de Blanckenheim, 1391-1393.
52 Conrad Munch de Landscroon, 1393-1395.
53 Humbert de Neuchâtel, 1395-1403.
54 Hartman Munch de Munchestein, 1403-1423.
55 Jean V de Fleckenstein, 1423-1436.
56 Frédéric II de Reinach, 1436-1451.
57 Arnold de Rothberg, 1451-1458.
58 Jean VI de Wenningen, 1460-1478.
59 Gaspard de Reinach, 1478-1502.
60 Christophe de Uttenheim, 1502-1527.
61 Jean VII Rodolphe de Halweil, 1527.
62 Jean VIII Philippe de Gundelsheim, 1528-1553.
63 Melchior ds Liechtenfels, 1553-1575.
64 Jacques-Christophe Blarer de Wartensee, 1575-1608.
65 Guillaume Rinck de Baldenstein, 1608-1628.
66 Jean IX Henri de Hostein, 1628-1646.
67 Béat-Albert de Ramstein, 1646-1651.
68 Jean X François de Schonau, 1651-1670.
69 Jean XI Conrad de Roggenbach, 1670-1693.
70 Guillaume-Jacques Rinck de Baldenstein, 1693-1705.
71 Jean XII Conrad de Reinach-Hirzbach, 11 juillet 1705-19 mars 1737.
72 Jean XIII Sigismond de Leinach-Obersteinbrunn, 4 juin 1737-17 décembre 1743.
73 Georges-Joseph-Guillaume-Aloys Rinck de Baldenstein, 22 juin 1744-12 septembre 1762.
74 Simon-Eusèbe-Nicolas de Frohberg, 16 octobre 1762-5 avril 1775.
75 Frédéric III Louis-François de Wangen-Géroldseck, 29 mai 1775-11 novembre 1782.
76 François-Joseph-Sigismond de Roggenbach, 28 nov. 1782-9 mars 1794.
77 François-Xavier de Neveu, 2 juin 1794-23 août 1828.
78 Joseph-Antoine Saltzman, 10 déc. 1828.

(1) Il eut pour compétiteur Werner Scholer.

39. NANCY (Meurthe).

L'église cathédrale Notre-Dame de Nancy, classée du rang de primatiale par bulle de Clément VIII, en date du 15 calend. [illegible], fut érigée en cathédrale en 1777. La bulle de Pie VI, qui prononce la suppression, par le roi de France, du pouvoir temporel, est du 19 novembre de la même année. Le chapitre, dont anciennement dépendaient de vastes domaines, subsistait au Trésor jusqu'en 1790. Il existe de Nancy jusqu'à cette époque dans la province de Reims. Depuis le rétablissement du siège en 1802, il relève de la métropole de Besançon.

PRÉLATS DE NANCY.

1 Charles Ier de Lorraine, 1602-26 novembre 1607.
2 Antoine de Lenoncourt, 1607-11 juillet 1636.
3 Charles II de Lorraine, 1636-1663.
4 Charles III de Lorraine, 1663-1675.
5 Louis-Antoine de Lorraine de Harcourt, 1675-1697.
6 Charles IV de Lorraine (1), 1697-4 déc. 1715.
7 François-Vincent-Marie de Beauvau, 1723-1761.
8 Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, 1762-7 janv. 1774.
9 Louis-Sextus-Hippolyte-Maxime de Salm, 1774-1777.

ÉVÊQUES DE NANCY.

1 Louis-Apollinaire de la Tour-du-Pin-Montauban, 29 janv. 1778-1782.
2 François de Fontanges, 17 août 1782-1790.
Lac-François Lalande, dernier vicaire-général, 29 mai 1791-1790.
3 Antoine-Eustache d'Osmond, 1802-1823.
4 Benoît Cosset, 22 oct. 1824-1841.
— Antoine-Eustache d'Osmond, de nouveau, 1843-1823.
5 Charles-Auguste de Forbin-Janson, 8 juin 1826-1842.

Coadjuteurs : 1° François-Auguste-Ferdinand Donnet, 1841-1843. 2° Alexis-Baptiste Menjaud, 1838-1841.

6 Alexis-Baptiste Menjaud, 1842.

40. SAINT-DIÉ.

L'évêché de Saint-Dié est l'ancien Nouvelle Bonifaciae ou Vangio. Les Saxons en 500 en ruinèrent, par Dodonisus, son Dieu, représentant l'image de Neptune, qui détruisaient son temple pour aller vivre dans le [illegible]. La [illegible] [illegible] sous le [illegible] de saint Étienne et de saint Colombin. Au 8e siècle, l'évêque [illegible] dans un état complet de désorganisation. Frédéric Ier, duc de Lorraine, en chasse les moines, et les remplace par des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Cette [illegible]

(1) Il est pour compétiteur, de 1697 à 1707, Maximin Salem, nommé par Louis XV, mais qui ne put jamais [illegible] ses bulles d'institution.

2. Nommé évêque de Nancy par la bulle même [illegible], il passa au siège de Liège [illegible] possession.

dans lui [illegible], vers 866, par le pape Grégoire V, qui plaça à la tête de la congrégation un chanoine revêtu du titre de grand prévôt. La nouvelle collégiale, [illegible] [illegible], relève immédiatement du [illegible], et les [illegible] des évêques de Toul, dans le diocèse duquel elle était située. Érigée au Pape [illegible] [illegible] de Saint-Dié en [illegible], en 1777, et [illegible] à la province ecclésiastique de Trèves. Devenue suffragante de Besançon en 1790, supprimée et rétablie en chapitre de Nancy en 1801, le siège épiscopal de Saint-Dié a été rétabli en 1823.

ÉVÊQUES DES GRANDS PRÉVÔTS DE SAINT-DIÉ.

1 S. Dié, [illegible]-679.
2 S. Hidulphe, 679-707.
3 Maximin, 707-vers 720.
4 [illegible]-[illegible].
5 Bodoinard, 803.
6 Bernon (?), 1025-1049.
7 Wakhado, 1049-1068.
8 Pibon, 1068-1070.
9 Rainchard Ier, 1070-1090.
10 Rainchard II, 1090-1122.
11 Albert, 1122-1133.
12 Henri Ier de Lorraine, 1137-1168.
13 Thierri Ier de Lorraine, 1168-1188.
14 Matthieu de Lorraine, 1188-1216.
15 Frédéric Ier, 1216-vers 1227.
16 Hugues, 1228-8 octobre 1237.
17 Philippe Ier de Fauvagne, 1238-1240.
18 Jean Ier de Fauvagne, 1240-1271.
19 Frédéric II de Lorraine, 12 janvier 1277-1298.
20 Jean II d'Arnel, 1298-mai 1319.
21 Jacques de Nancy, 1319-1320.
22 Philippe II de Bayon, 1320-avant 1350.
23 Gérard l'Homme, 1350-1371.
24 [illegible], 1378-1386.
25 Gauthier de Fouvent, 16 janvier 1381-vers 1416.
26 Pierre d'Ailly, cardinal de Cambrai, 1414-1418.
27 Thierri II de Saint-Dié, 1417-vers 1424.
28 Henri II de Haroué (?), vers 1424-vers 1428.
29 Frédéric III de Chesnoncourt, 1428-1447.
30 Didier de Bassel, 1447-1468.
31 Louis de Dommartin, 1468-1509.
32 Vairy de Salm, 1509-1527.
33 Nicolas Ier Dodier, 1527-1529.
34 André de Brandis, 1529-26 octobre 1532.
35 Nicolas II de Remy, 27 octobre 1537-23 août 1573.
36 Claude Atis, 1573-12 mai 1585.
37 Gabriel de Rosnay, 9 juin 1585-1620.
38 Philippe III de Tornemont, 1620-8 juillet 1645.
39 Charles de Lorraine, 1646-26 juin 1648.
40 Charles-Léopold de Lorraine, 1er avril 1648-1663.
41 François de Rigort, 3 décembre 1659-1701.
42 Bernard Desdier, 1701-1722.
43 Pierre-François de Mahuet, 1723-1725.

(1) Dié, en [illegible], sous le nom de Léon IX.
2. L'existence de ce prélat est douteuse.

44 Jean-Claude Sommier, 11 juin 1725-5 octobre 1737.
45 Le Comte de Saluski, 18 mars 1741-24 juin 1742.
46 Scipion-Jérôme Bégon, 25 juin 1743-28 décembre 1753.
47 N. de Moreuil, 1754-1774.

ÉVÊQUES DE SAINT-DIEZ.

1 Barthélemy-Louis-Martin de Chaumont de la Galaisière, 21 septembre 1777-1790.
Jean-Antoine Maudru, évêque constitutionnel, 20 mars 1791-1793.
2 Jacques-Alexis Jacquemin, 18 janvier 1824-1830.
3 Jacques-Marie-Antoine Célestin Dupont, 9 mai 1830-1er mai 1835.
4 Jean-Joseph-Marie-Eugène de Jerphanion, 6 septembre 1835-15 juillet 1842.
5 Jean-Nicaise Gros, 25 février 1843-1845.
6 Daniel-Victor Manglard, 25 juillet 1845.
7 Louis-Joseph-Eusèbe Caverot, 22 juillet 1849.

VII.

PROVINCE DE BORDEAUX.

Bordeaux (*Burdigala*), métropole de la seconde Aquitaine, avait un évêque dès le milieu du IIIe siècle. Ses suffragants étaient alors les évêques d'Agen, d'Angoulême, de Saintes, de Poitiers et de Périgueux. Les évêchés de Condom, de Maillezais (transféré plus tard à la Rochelle), de Luçon et de Sarlat, créés tous quatre au XIVe siècle, donnèrent à la province de Bordeaux la forme qu'elle conserva jusqu'en 1789.

En 1790, lors du remaniement général des provinces ecclésiastiques de France, Bordeaux, devenue métropole de l'arrondissement du sud-ouest, reçut pour suffragants les évêchés de Luçon, Saintes, Dax, Agen, Périgueux, Tulle, Limoges, Angoulême, auxquels on adjoignit le nouveau siége de Saint-Maixent, créé alors pour le département des Deux-Sèvres : ce dernier rentra, dès 1802, dans le diocèse de Poitiers, dont il n'était qu'un démembrement. Réduite par le concordat de 1802 aux seuls suffragants de Poitiers, d'Angoulême et de la Rochelle, la province de Bordeaux a été refaite en 1823, et depuis lors elle comprend dans sa circonscription les évêchés d'Agen, Angoulême, Poitiers, Périgueux, La Rochelle et Luçon.

Les archevêques de Bordeaux ont constamment pris le titre de primats d'Aquitaine, malgré les protestations des archevêques de Bourges, qui n'ont cessé de le revendiquer exclusivement pour eux-mêmes.

41. ARCHEVÊQUES DE BORDEAUX.

1 Oriental, 314.
2 S. Delphin, vers 380-vers 404.
3 S. Amand, vers 406.
4 S. Severin ou Seurin, vers 420.
5 S. Gallicin, vers 475.
6 Cyprien, 506.
7 Amélius, vers 520.
8 Léonce Ier, dit l'Ancien, 541.
9 Léonce II, dit le Jeune, vers 560.
10 Bertramne, vers 580.
11 Gondezisile, 590.
12 Sichaire, 816.
13 Adaleline.
14 Frothaire, vers 860-vers 877.
15 Adalbert, 940.
16 Geoffroi Ier, 982.
17 Gombaud, vers 989-vers 996.
18 Seguin, vers 999-vers 1015.
19 Arnaud Ier, 1022.
20 Iselon, 1024.
21 Geoffroi II, 1027-1043.
22 Archambaud, 1044-1059.
23 Andronic, 1059.
24 Goscelin de Parthenay, 1059-19 juin 1086.
25 Aimé, 4 novembre 1088-1102.
26 Arnaud II Géraud de Cabenac, 1103-1127.
27 Gérard, vers 1130-1136.
28 Geoffroi III de Lorroux, 1136-18 juin 1158.
29 Raimond Ier de Mareuil, 1158-22 ou 23 décembre 1159.
30 Hardouin, 1160-1162 ou 1163.
31 Bertrand Ier de Montaut, 1163-vers 1172.
32 Guillaume Ier le Templier, 1173-vers 1185.
33 Elie Ier de Malemort, vers 1187-19 mars 1206.
34 Guillaume II Amanieu de Genève, 1207-13 septembre 1227.
35 Géraud de Malemort, décembre 1227-1259.
36 Pierre Ier de Ronceval, 23 mars 1261-11 janvier 1269.
37 Simon de Rochechouart, 1275-29 octobre 1279.
38 Guillaume III, 1280-vers 1287.
39 Henri Ier de Genève, vers 1289-vers 1295.
40 Boson de Salignac, 1296-1299.
41 Bertrand II de Got, 1300-1305.
42 Arnaud III de Canteloup, 1305.
43 Arnaud IV de Canteloup, 1305-26 mars 1332.
44 Pierre II de Luk, 1332-1345.
45 Amanieu Ier des Cases, 1346-1348.
46 Bernard des Cases, 7 décembre 1348-1352.
47 Amanieu II de la Mothe, 1352-27 juin 1360.
48 Philippe, 1360-1361.
49 Elie II de Salignac, 24 septembre 1361-1378.
50 Guillaume IV, 1379-1380.
51 Raimond II Bernard de Roqueis, 1380-15 mars 1383.
52 François Ier, 1384-vers 1388.
53 François II Hugution, 1389-14 août 1412.
54 David de Montferrand, 1413-31 mai 1430.
55 Pierre III Berland, 16 octobre 1430-1456.
56 Blaise de Greelle, 1456-1468.
57 Artus de Montauban, 1468-mars 1478.
58 André, cardinal d'Espinay, 10 avril 1478-10 novembre 1500.
59 Jean Ier de Foix, 1501-25 juin 1529.
60 Gabriel de Gramont, 14 juillet 1529-1530.
61 Charles de Gramont, 1530-1544.
62 Jean II, cardinal du Bellay, 1544-1553.

63 François III de Mauny, 4 novembre 1553-1558.
— Le cardinal Jean du Bellay, *de nouveau*, 1558-1560.
64 Antoine Prévost de Sansac, 1560-17 octobre 1591.
65 François IV, cardinal d'Escoubleau de Sourdis, 21 décembre 1599-8 février 1628.
66 Henri II d'Escoubleau de Sourdis, 16 juillet 1629-18 juin 1645.
67 Henri III de Bethune, 20 novembre 1646-11 mai 1680.
68 Louis d'Anglure de Bourlemont, 6 septembre 1680-9 novembre 1697.
69 Armand Bazin de Bezons, 29 mars 1698-avril 1719.
70 François-Elie de Voyer de Paulmy d'Argenson, 1719-25 octobre 1728.
71 François-Honoré Casaubon de Maniban, 1729-29 juin 1743.
72 Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, 22 avril 1744-15 novembre 1769.
73 Ferdinand-Maximilien-Mériadec, prince de Rohan-Guémené, 8 avril 1770-1781.
74 Jérôme-Marie Champion de Cice, 1781-1790.
Pacarot, archevêque constitutionnel, 3 avril 1791-1793.
75 Charles-François Daviau du Bois de Sanzai, 9 avril 1802-1826.
76 Jean Lefébure, cardinal de Cheverus, 1826-1836.
77 François-Auguste-Ferdinand Donnet, 30 novembre 1836.

42. AGEN (*Aginnum*).

Bien que la tradition fasse remonter l'origine du siége épiscopal d'Agen au commencement du IIIe siècle, on ne connaît pas d'évêque qui l'ait occupé d'une manière certaine avant le milieu du siècle suivant. L'évêché d'Agen, uni en 1802 à la province ecclésiastique de Toulouse, a été rendu en 1823 à son ancienne métropole.

ÉVÊQUES D'AGEN.

1 S. Phébade, 347-392.
2 S. Dulcide, vers 395.
3 Bebien, 549.
4 Polémius, 573.
5 Antidius ou Antistius, 585.
6 Salluste, vers 629.
7 Siboald, 643.
8 Gombaud, vers 980.
9 Hugues de Gascogne, vers 1020.
10 Arnaud Ier de Bonneville ou Belleville, vers 1040.
11 Bernard Ier, vers 1050.
12 Guillaume Ier, 1061-vers 1068.
13 Elie Ier, vers 1075.
14 Donald, 1080.
15 Simon Ier, 1083-vers 1101.
16 Géraud Ier, 1103.
17 Isard, vers 1104.
18 Gausbert, 1105-vers 1116.
19 Adalbert, vers 1118-vers 1127.
20 Raimond-Bernard du Fossat, vers 1127-7 mars 1149.
21 Elie II de Castillon, 31 août 1149-vers 1181.
22 Pierre Ier, vers 1182.
23 Bertrand Ier de Bessières, vers 1183-1208.
24 Arnaud II de Rovinhan, 1209-18 août 1228.
25 Arnaud III, 1228-1231.
26 Géraud II, 1231-1232.
27 Raoul *de Pinis ou Peyrinis* 1233-1235.
28 Arnaud IV de Galard, 1235-12 septembre 1245.
29 Pierre II de Reims, 30 novembre 1245-29 janvier 1247.
30 Guillaume II, 1247-1263.
31 Guillaume III, 1263-1264.
32 Pierre III Jerlandi, 1264-28 juillet 1271.
33 Arnaud V de Got, 1271-10 février 1282.
34 Jean Ier Jerlandi, 1282-26 septembre 1291.
35 Bertrand II de Got, 1292-1306.
36 Bernard II de Fargis, 1306.
— Bertrand de Got, *de nouveau*, 1307-5 mai 1313.
37 Amanieu de Fargis, 1313-26 mai 1357.
38 Dieudonné Rodhalli, 1357-1364.
39 Raimond de Salg, 1364-1374.
40 Jean II Belveti, 1374-1382.
41 Simon II, cardinal de Cramaud, 1382-1383.
42 Jean III, 14 octobre 1383-1396.
43 Bernard III, 27 mars 1397-1398.
44 Imbert, 1398-1438.
45 Jean IV Borgia, 28 décembre 1438-1461.
46 Pierre IV Bérard, 1461-21 juillet 1477.
47 Galéas de la Rovère, 3 juillet 1478-1487.
48 Léonard-Grossus, cardinal de la Rovère, 9 décembre 1487-23 mars 1518.
49 Antoine de la Rovère, 23 mars 1518-1538.
50 Jean V, cardinal de Lorraine, 1538-10 mai 1550.
51 Matthieu Bandelli, 1er septembre 1550-1554.
52 Janus Frégose, 1555-16 octobre 1586.
53 Pierre V de Donauld, 1587.
54 Nicolas de Villars, 1588-12 décembre 1608.
55 Claude de Gélas, 25 octobre 1509-26 décembre 1630.
56 Gaspard de Daillon, 5 janvier 1631-1635.
57 Barthélemy d'Elbène, 2 nov. 1636-4 mars 1663.
58 Claude Joly, 15 mars 1665-21 oct. 1678.
59 Jules Mascaron, 25 fév. 1679-20 nov. 1703.
60 François Hébert, 24 déc. 1703-20 août 1728.
61 Jean VI d'Yse de Saléon, 1er novembre 1728-1735.
62 Joseph-Gaspard-Gilbert de Chabannes, 29 janvier 1736-26 juillet 1767.
63 Jean-Louis d'Usson de Bonnac, 14 fév. 1768-1790.
Constant, évêque constitutionnel, 1791-1793.
64 Jean Jacoupy, 18 juillet 1802-1840.
65 Jean de Levezou de Vésins, 8 août 1841.

43. CONDOM (*Condomium*).

L'abbaye de Saint-Pierre de Condom, dont on ignore les commencements, fut érigée en évêché par une bulle du pape Jean XXII, datée du 13 août 1317. Le nouveau diocèse

fut entièrement démembré de celui d'Agen. Le siége épiscopal de Condom a été supprimé en 1790.

ABBÉS DE SAINT-PIERRE DE CONDOM.

1 Gombaud.
2 Hugues, vers 1010.
3 Pierre.
4 Virecunde *de Lana*.
5 Guillaume de Puylejean ou Povlouvant.
6 Seguin de la Caussade, vers 1050.
7 Raimond d'Albuhon ou d'Olbion, vers 1070.
8 Durand de Saint-Hilaire ou de Saint-Alier.
9 Eude de Casenove.
10 Bergonne *de Lana*.
11 Aimeri de Calmont, vers 1130-vers 1143.
12 Garcias, vers 1163-vers 1167.
13 Pélerin de Forsez, vers 1187.
14 Montasin de Galard, vers 1200-20 sept. 1247.
15 Auger d'Audiran, 1247-1285.
16 Arnaud-Eude de Lomagne, 1285-8 déc. 1305.
17 Raimond de Galard, 1305-1317.

ÉVÊQUES DE CONDOM.

1 Raimond de Galard, 13 octobre 1317-23 mars 1340.
2 Pierre Ier de Galard, 13 nov. 1340-1370.
3 Bernard Alamanni, 1371-1401.
4 Hugues Raimbaud, 1401-11 octobre 1405.
5 Aimeri Noël, vers 1406-vers 1418.
6 Pierre II, 1418.
7 Jean Ier Corsier, 1418-1454.
8 Guillaume d'Etampes, 1454-1458.
9 Gui de Montbrun, 1458-vers 1485.
10 Antoine Ier de Pompadour, 15 mai 1486-11 octobre 1496.
11 Jean II de la Marre, 1496-13 octobre 1521.
12 Erard de Grossolles de Flamarens, 19 octobre 1521-1543.
13 Charles de Pisseleu 1543-1564.
14 Robert de Gontaut, 1564-25 août 1569.
15 Jean III de Montluc 1571-1581.
16 Jean IV du Chemin, 1581-1616.
17 Antoine II de Cous, 1616-1647.
18 Jean V d'Estrades, septembre 1647-1660.
19 Charles-Louis de Lorraine, 1660-1er juin 1668.
20 Jacques-Bénigne Bossuet, 13 septembre 1668-1671.
21 Jacques de Goyon de Matignon, 31 oct. 1671-septembre 1693.
22 Matthieu-Ysore d'Hervault, 8 septembre 1693-1693.
23 Louis Milon, 1er novembre 1693-1734.
24 Emmanuel-Henri-Timoléon de Cossé-Brissac, 1735-27 août 1757.
25 Louis-Joseph de Montmorency-Laval, 1758-1760.
26 Etienne-Charles de Loménie de Brienne, 11 janvier 1761-1763.
27 Alexandre César d'Anteroche, 5 juin 1668-1790.

44. ANGOULÊME (*Engolisma*).

ÉVÊQUES D'ANGOULÊME.

1 S. Ausone, vers 260.
2 Dynamius, 451.
3 Aptonius Ier, 508-510.
4 Lupicin, 510-541 ou 542.
5 Aptonius II, 542-549.
6 Mérérius ou Maracharius vers 566-vers 573.
7 Frontonius, vers 573-577.
8 Héraclius, vers 577-vers 580.
9 Nicaise, 580.
10 Giboald, 616.
11 Namatius, 625.
12 Frédebert, 750.
13 Laune Ier, 769.
14 Landebert, 788.
15 S. Saulve, vers 800.
16 Sidrane, 801.
17 Autbert, 844.
18 Laune II, 853.
19 Elie Ier, vers 860-875.
20 Oliba, 879-3 septembre 892.
21 Anatole, 895.
22 Godalbert, 896.
23 Gombaud, 897-941.
24 Foucaud, vers 950.
25 Ebbon, vers 960.
26 Ramnulphe, vers 965.
27 Hugues Ier, 21 mars 973-993.
28 Grimoald, vers 995-vers 1018.
29 Guillaume Ier, 1019.
30 Rohon, vers 1020-vers 1032.
31 E....., 1033.
32 Gérard Ier Malard, vers 1038-vers 1042.
33 Guillaume II, 1043-20 septembre 1076.
34 Aimar d'Angoulême, 1076-1101.
35 Gérard II, 1101-1136.
36 Lambert, 1136-13 juin 1148.
37 Hugues II de la Rochefoucauld, 1148-12 août 1159.
38 Pierre Ier de Laumont de Saineville ou Soneville, 1159 1182.
39 Jean Ier de Saint-Val, 1182-vers 1205.
40 Guillaume III, 1206, 2 novembre 1227.
41 Jean II Guillot, vers 1230-vers 1237.
42 Raoul Ier, vers 1242-1247.
43 Pierre II, vers 1247-vers 1249.
44 Gérard III, 1252.
45 Robert Ier de Montberon, vers 1252-1265.
46 Guillaume IV, 1266-1268.
47 Robert II, 1268-vers 1272.
48 Pierre III, 22 novembre 1272-vers 1274.
49 Guillaume V de Blaye, 1275-1309.
50 Foulque de la Rochefoucauld, vers 1310-1313.
51 Olivier, 1313-1315.
52 Jean III, 1315-1316.
53 Gaillard Ier de Fougères, vers 1317-juin 1328.
54 Aiglin de Blaye, 1328-1368.
55 Elie II de Pons, 1368-vers 1378.
56 Jean IV, vers 1380.
57 Gaillard II, vers 1386-1390.
58 Guillaume VI, 1391-1415.
59 Jean V, vers 1420.
60 Robert III de Montberon, vers 1440-vers 1460.
61 Geoffroi de Pompadour, vers 1465-vers 1470.
62 Raoul II du Fou, 1470-1479.
63 Robert IV de Luxembourg, 1479-vers 1492.
64 Octavien de Saint-Gelais, 1494-1502.

65 Hugues III de Bause, 29 avril 1502-1505.
66 Antoine Ier d'Estaing, 1506-1523 ou 1524.
67 Antoine II de la Barre, 1524-vers 1530.
68 Jacques Ier Babou de la Bourdaisière, 1530-21 ou 26 novembre 1532.
69 Philibert Babou, cardinal de la Bourdaisière, vers 1538-1562 ou 1563.
70 Charles Bom, 1574-1603.
71 Antoine III de la Rochefoucauld, 5 juin 1608-24 décembre 1634.
72 Jacques II du Perron, 14 juin 1637-1646.
73 François de Péricard, août 1646-septembre 1689.
74 Cyprien-Gabriel-Bernard de Rezay, 1er novembre 1689-12 janvier 1737.
75 François du Verdier, 1737-21 sept. 1753.
76 Joseph-Amédée de Broglie, 3 mars 1754-1784.
77 Philippe-François d'Albignac de Castelnau, 18 juillet 1784-1790.
Pierre-Mathieu Joubert, évêque constitutionnel, 27 mars 1791-1793.
78 Dominique Lacombe, 9 avril 1802-1824.
79 Jean-Joseph-Pierre Guigou, 29 juin 1824-1842.
80 René Regnier, 25 septembre 1842.
81 Antoine-Charles Cousseau, 1850.

45. SAINTES (*Santones*, *Mediolanum Santonum*).

ÉVÊQUES DE SAINTES.

1 S. Eutrope, vers 250.
2 S. Vivien.
3 S. Ambroise.
4 Grégoire, vers 500.
5 Pierre Ier, 511.
6 S. Trojan ou Trophien, vers 530.
7 Eusèbe, 533-vers 550.
8 Emérius.
9 Héraclius, vers 565.
10 S. Concordius.
11 Didyme.
12 S. Pallade, 573-vers 600.
13 S. Léonce, 625.
14 Berthaire, vers 658.
15 Benjamin, vers 785.
16 Aton, vers 799.
17 Frotmond, 850
18 Fréculphe, vers 862-vers 864.
19 Abbon, 980.
20 Islon, vers 999-vers 1030.
21 Arnoul, 1037-vers 1060.
22 Goderan ou Godemar, vers 1068-vers 1080.
23 Boson (1), vers 1066-vers 1082.
24 Ramnulphe ou Arnoul Falcaudi, 1083-1106.
25 Pierre II de Soubise, 1107-1111.
26 Renaud Carsalius, 1111-vers 1116.
27 Pierre III de Confolens, 1117-vers 1125.
28 Guillaume Ier Guadradi, 1127-1140
29 Bernard Ier, 1141-1166.
30 Adhémar de Carbonel, 1167-1188.
31 Elie Ier, 1188.
32 Henri, 1189-vers 1215.
33 Ponce Ier, 1216-vers 1220
34 Michel Ier, 1221-1222.

(1) Compétiteur du précédent.

35 Elie II, 1223-vers 1234.
36 Pierre IV, vers 1235-1237.
37 Boamond, 1237-vers 1239.
38 Pierre V, vers 1239-vers 1249.
39 Hugues de Fehet, vers 1250-vers 1257.
40 Ponce II de Ponts, vers 1257-1265.
41 Elie III de Fors ou de Foix, 1265-1266.
42 Pierre VI Laudis, 1267-1273.
43 Ponce III de Ponts, vers 1274-vers 1280.
44 Geoffroi Ier de Saint-Bricon, 1281-vers 1283.
45 Pierre VII, 1284-vers 1286.
46 Geoffroi II d'Archiac, vers 1287-vers 1292.
47 Renoul Carel ou de Carolles, vers 1295.
48 Gui Ier de Neufville, vers 1298-7 avril 1312.
49 Guillaume II de la Mothe, 1313-1316.
50 Thibaud de Castillon, 1316-1341.
51 Etienne de Gard, 1342-vers 1350.
52 Gaillard du Puy, février 1351-1361.
53 Bernard II du Sault, 1362-1380.
54 Raimond Ier (1), vers 1370-1380.
55 Elie IV de Lestrange, 1381-1397.
56 Bernard III, 1398-vers 1410.
57 Geoffroi III de Péruse ou Peyrusse, vers 1411-vers 1420.
58 Jean Boursier, vers 1420-1426.
59 Gui II de Rochechouart, 1er mai 1426-1460.
60 Louis Ier de Rochechouart, 1460-10 août 1492.
61 Pierre VIII de Rochechouart, 10 août 1492-1503.
62 Raimond II, cardinal Péraud, 1503-5 septembre 1505.
63 François, cardinal Soderini, 1506-1516.
64 Julien Soderini, 1516-30 juillet 1544.
65 Odet de Bretagne, 1544.
66 Charles de Bourbon, 1544-1550.
67 Tristan de Bizet, 1550-1576.
68 Nicolas le Cornu de la Courbe, 1576-13 juillet ou 10 octobre 1617.
69 Michel II Raoul, 18 mars 1618-14 septembre 1630.
70 Jacques Raoul, janvier 1631-1646.
71 Louis II de Bassompierre, 1648-1er juillet 1676.
72 Guillaume III de la Brunetière, 30 novembre 1677-2 mai 1702.
73 Bernard IV de Senaux, 1702.
74 Alexandre de Chevrière de Saint-Mauris, 15 août 1702-25 décembre 1710.
75 Henri-Augustin le Pileur, 4 avril 1711-1715.
76 Léon de Beaumont, février 1716-10 octobre 1744.
77 Simon-Pierre de la Corée, 7 décembre 1744-12 septembre 1763.
78 Germain Chasteigner de la Chasteigneraie, 25 mars 1764-1781.
79 Pierre-Louis de la Rochefoucauld-Bayers, 6 janvier 1782-1790.
Jean-Etienne Robinet, évêque constitutionnel, 20 *mars* 1791-1793.
(*Évêché non rétabli.*)

(1) Compétiteur du précédent.

46. POITIERS (*Pictavum, Augustoritum Pictonum*).

Les traditions de l'Eglise de Poitiers en font remonter le commencement au IIIe siècle : toutefois, les temps qui précèdent l'épiscopat de saint Hilaire sont fort obscurs. Le siége de Poitiers, uni en 1790 à la province de Bourges, est revenu dès 1802 à son ancienne métropole.

ÉVÊQUES DE POITIERS.

1 S. Nectaire.
2 S. Libère.
3 S. Agon.
4 S. Maixent.
5 S. Hilaire, 350 ou 353-13 janvier 368.
6 Pascentius Ier.
7 S. Gelais.
8 S. Anthème.
9 Pérennis.
10 Migétius.
11 Lupicin Ier.
12 Pélage.
13 Lupicin II.
14 Lupicin III.
15 Esichus Ier.
16 Esichus II.
17 Antoine Ier.
18 Adelphius, 507-533.
19 Elaphius.
20 Daniel, 541.
21 S. Pien, vers 560.
22 Pascentius II, 564.
23 Mérovée, 584.
24 Platon, 592-599.
25 S. Fortunat, 599.
26 Carégisile.
27 Ennoald ou Chaimoald, 615.
28 Jean Ier, 625.
29 S. Emmeran, vers 650.
30 Didon, vers 670.
31 Asnoald, 682.
32 Eparchius ou Cybar, vers 700.
33 S. Mesmin.
34 Gausbert.
35 Godon, 757.
36 Magnibert.
37 Bertaud.
38 Benoît.
39 Jean II.
40 Bertrand Ier.
41 Sigebrand ou Syran, vers 818-vers 830.
42 Fridebert, vers 834.
43 Ebroin, vers 840.
44 Engenold, vers 860-vers 872.
45 Frotaire Ier.
46 Egfroi, vers 895.
47 Frotaire II, vers 904-936.
48 Alboin, 937-962.
49 Pierre Ier de Chatel-Aillon, 963-975.
50 Gilbert Ier, 975-vers 1020.
51 Isembert Ier, 1021-1047.
52 Isembert II, 1047-1086.
53 S. Pierre II, 1087-1115.
54 Guillaume Ier Gilbert de Ragioles. 1117-1123.
55 Guillaume II Adelelme, 1er juin 1124-6 octobre 1140
56 Pierre III de Châtelleraut (1), 1130-1135.
57. Grimoard, 1140.
58 Gilbert II de la Porée, 1142-4 septembre 1154.
59 Calon, janvier 1155-4 novembre 1157.
60 Laurent, 1159-mars 1161.
61 Jean III *aux blanches mains*, 1162-1181.
62 Guillaume III Tempier, 1184-1197.
63 Adhémar de Peirat, 1198.
64 Maurice de Blason, 1198-vers 1214.
65 Guillaume IV Prévost, 1217-3 août 1224.
66 Philippe, 1224-1234.
67 Jean IV de Melun, 1235-11 décembre 1257.
68 Hugues 1er, 1259-1271.
69 Gauthier de Bruges, 1278-21 janvier 1306.
70 Arnaud d'Aux, 1306-1312.
71 Fort d'Aux, 1312-8 août 1357.
72 Jean V, 1357-août 1362.
73 Aimeric de Mons, 1363-17 mars 1370.
74 Gui de Malsec, cardinal de Poitiers, 1371.
75 Bertrand II de Maumont, 17 janvier 1375-12 août 1385.
76 Simon, cardinal de Cramaud, 1385-1391.
77 Louis Ier d'Orléans, 1393-1394.
78 Louis II, cardinal de Bar, 1394-1395.
79 Ithier de Mareuil ou de Martreuil, 1395-1405.
80 Gérard de Montaigu, 1405-1409.
81 Pierre IV Trousseau, 1409-1413.
— Le cardinal de Cramaud, *de nouveau*, 1413-1424.
82 Hugues II de Combarel, 1424-1440.
83 Guillaume V Gouge de Charpaignes, 1441-vers 1450.
84 Jacques Jouvenel des Ursins, vers 1450-12 mars 1457.
85 Léon Guérinet, 1457-1461.
86 Jean VI du Bellay, 1461-13 septembre 1479.
87 Guillaume VI de Cluny, 1479-1480.
88 Pierre V d'Amboise, 21 novembre 1481-1er septembre 1505.
89 Jean VII de la Trémoille, 1505-1507.
90 Claude Ier de Husson, 1507-1521.
91 Louis III de Husson, 1521-1532.
92 Gabriel de Gramont, cardinal de Sainte-Cécile, 1532-1534.
93 Claude II de Longwy, cardinal de Givry, vers 1538-vers 1552.
94 Jean VIII d'Amoncourt, vers 1554-1563.
95 Charles de Pérusse d'Escars, 1564-1568.
96 Jean IX de Fay, 1568-1578.
— Charles de Pérusse d'Escars, *de nouveau*, 1578-1579.
97 Geoffroi de Saint-Belin, 1579-21 novembre 1611.
98 Henri-Louis Chasteigner de la Rochepozay, 1612-30 juillet 1651.
99 Antoine, cardinal Barberini, 16 août 1652-1657.
100 Gilbert III de Clerembault de Palluau, 1657-3 août 1680.
101 Hardouin Fortin de la Hoguette, 1680-1685.

(1) Il usurpa le siége de Poitiers pendant l'exil de Guillaume II.

102 Armand de Quinçay, 13 novembre 1685-avril 1686.
103 François-Ignace de Baglion de Saillant, 1686-26 janvier 1698.
104 Mathurin de Leny de Koetlez, 1698.
105 Antoine Girard de la Bournat, août 1698-8 mars 1702.
106 Jean-Claude de la Poype de Vertrieu, 15 avril 1702-2 ou 3 février 1732.
107 Jérôme-Louis de Foudras de Courcenay, 3 février 1732-14 août 1748.
108 Jean-Louis de la Marthonie de Caussade, 20 octobre 1748-11 février 1759.
109 Martial-Louis Beaupoil de Saint-Aulaire, 13 mai 1759-1790.
René Lecesve, évêque constitutionnel, 27 mars 1791-1793.
Métadier, évêque constitutionnel de Saint-Maixent, 1791-1793.
110 Jean-Baptiste-Luc Bailly, 1802-1804.
111 Dominique de Pradt, 2 février 1805-12 mai 1808.
112 J.-B. Allemand-Lagrange, 1808-1809.
113 Louis Bragousse de Saint-Sauveur, 31 mars 1809-1819.
114 Jean-Baptiste de Bouillé, 28 octobre 1819-1842.
115 Joseph-André Guitton, 29 juin 1842.
116 Louis-François-Désiré-Edouard Pie, 23 mai 1849.

MAILLEZAIS, PUIS LA ROCHELLE.

L'abbaye de Saint-Pierre de Maillezais (*Malleacum*) fut fondée vers 990, par Guillaume IV Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, et par Emma, son épouse, qui appelèrent, pour l'habiter, des moines de l'abbaye de Saint-Julien de Tours. Elle fut érigée en évêché par une bulle du pape Jean XXII, datée du 13 août 1317, et son diocèse fut formé au moyen d'un démembrement de celui de Poitiers. Louis XIII, qui avait eu d'abord l'intention de transférer le siége épiscopal de Maillezais à la Rochelle, se décida plus tard à le transporter à Fontenay-le-Comte, et obtint, à cet effet, du pape Urbain VIII, des bulles datées de janvier 1631. Mais divers obstacles empêchèrent l'établissement du siége épiscopal à Fontenay. Louis XIV reprit le projet primitif de son père, et la translation à la Rochelle (*Rupella*) fut définitivement opérée par des bulles d'Innocent X, en date du 4 mai 1648. On assigna, comme circonscription au nouvel évêché, outre l'ancien diocèse de Maillezais, tout le pays d'Aunis et l'île de Rhé, détachés du diocèse de Saintes. Le siége de la Rochelle, supprimé en 1790, a été rétabli lors du concordat de 1802.

ABBÉS DE MAILLEZAIS.

1 Gausbert, vers 990.
2 Théodelin, vers 1000-vers 1045.
3 Humbert, vers 1045-1060.
4 Goderan, 1060-1074.
5 Drogon, vers 1075-1082.
6 Geoffroi Ier, 1082-vers 1100.
7 Pierre, 1100-vers 1117.
8 Thibaut-François, 1130.
9 Gaudin, 1151.
10 Guillaume Ier, 1171.
11 Guillaume II *de Reyssie*, 1174.
12 Clément, vers 1195.
13 Etienne, 1207-1215.
— Clément, *de nouveau*, 1216.
14 Guillaume III le Fort, 1225.
15 Renaud, vers 1232-vers 1240.
16 Guillaume IV, 1270.
17 Raoul, 1275.
18 Geoffroi II Povereau, vers 1280-1317.

ÉVÊQUES DE MAILLEZAIS, PUIS DE LA ROCHELLE.

1 Geoffroi Ier Povereau (1), 13 août 1317-1333.
2 Guillaume Ier, 1336.
3 Jean Ier, 1343.
4 Eustache.
5 Janvier.
6 Gui, 1360.
7 Jean II, 1380.
8 Pierre Ier, cardinal de Thury, vers 1382-vers 1403.
9 Jean III de Mesle, 1404-1421.
10 Guillaume II de Lucé, 1425.
11 Thibaut de Lucé, vers 1438-vers 1453.
12 Louis Rouault, 1455-vers 1475.
13 Jean IV d'Amboise, 1478-1481.
14 Frédéric, cardinal de San-Severino, 1481-1508.
15 Pierre II Accolti, cardinal d'Ancône, 1511-vers 1517.
16 Philippe, cardinal de Luxembourg, 10-24 mars 1518.
17 Geoffroi II d'Estissac, 24 mars 1518-1543.
18 Jacques Ier d'Escoubleau de Sourdis, 1545-vers 1560.
19 Pierre III de Pont-Levoy, vers 1563 vers 1568.
20 Henri Ier d'Escoubleau de Sourdis, vers 1570-avril 1615.
21 Henri II d'Escoubleau de Sourdis, 19 mars 1623-1629.
22 Henri III de Béthune, 6 janvier 1630-1646.
23 Jacques II Raoul, 1646-15 mai 1661.
24 Henri IV Marie de Laval de Boisdauphin, 1er juillet 1661-22 novembre 1693.
25 Charles-Madeleine Frezeau de la Frezelière, 24 décembre 1693-24 novembre 1702.
26 Etienne de Champflour, 31 décembre 1702-26 novembre 1724.
27 Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, 21 octobre 1725-1729.
28 Augustin-Roch de Menou de Charnizay, 10 septembre 1730-26 novembre 1767.

(1) Suivant les auteurs du *Gallia christiana*, Hugues du Tems et les différents auteurs qui ont écrit sur Mallezais, cet évêque, qu'ils appellent à tort Geoffroi de Pommereuil, de Pomerelle ou de Pouverelle, serait mort avant le 29 septembre 1318, et le siége épiscopal aurait été occupé depuis lors par trois prélats différents : Guillaume Sambot, Robert et Geoffroi de Pons. Sur la rectification faite dans le catalogue des évêques de Maillezais, consultez un article intitulé : *Fragments inédits d'une chronique de Maillezais*, publié par M. Paul Marchegay, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1re série, t. II, p. 148.

29 François-Joseph-Emmanuel de Crussol d'Uzès, 17 juillet 1768-1790.
30 Jean-François Demandolx, 1802-1804.
31 Gabriel-Laurent Paillou, 2 février 1805-1827.
32 Joseph Bernet, 12 août 1827-6 octobre 1835.
33 Clément Villecourt, 13 mars 1836.

48. LUÇON (*Lucio*).

L'abbaye de Notre-Dame de Luçon, dont la fondation remonte au VIIe siècle, fut érigée en évêché par une bulle du pape Jean XXII, en date du 13 août 1317. Le nouveau diocèse fut entièrement démembré de celui de Poitiers. Uni en 1802 au diocèse de la Rochelle, le siége épiscopal de Luçon a été rétabli en 1821.

ABBÉS DE LUÇON.

1 Saint Philibert, vers 675-vers 684.
2 Jean, vers 1040-vers 1047.
3 Geoffroi, vers 1090.
4 Renaud, vers 1101.
5 Daniel.
6 Giraud.
7 Gerbert.
8 Audebert, vers 1130.
9 Gui, vers 1140.
10 Guillaume, vers 1182.
11 Evrard, vers 1200.
12 Hugues, 1220.
13 Maurice, 1286.
14 Pierre de la Veyrie, vers 1300.

ÉVÊQUES DE LUÇON.

1 Pierre Ier de la Veyrie, 13 août 1317-12 novembre 1333.
2 Renaud de Thouars, 16 mai 1334-12 ou 18 mars 1353.
3 Jean Ier, 5 mai-21 novembre 1354.
4 Gauthier, 1354-1356.
5 Gui Ier, 19 juin 1357-vers 1370.
6 Elie Ier, 1373.
7 Gui II de la Rochefoucault, vers 1380-27 janvier 1387.
8 Etienne Loypelli, 4 mars 1388-14 décembre 1408.
9 Germain Paillard, 1409-octobre 1418.
10 Elie II Martinelli, 1421-22 ou 27 févr. 1427.
11 Guillaume de Goyon, vers 1427-vers 1432.
12 Jean II Fleury, vers 1433-17 oct. 1441.
13 Nicolas Ier Cœur, 1441-1er oct. 1451.
14 André de la Roche, 1451-16 févr. 1462.
15 Nicolas II Boutault, vers 1463-27 déc. 1490.
16 Mathurin de Dercé, 1491-1495.
17 Pierre II de Sacierges, 1496-9 sept. 1514.
18 Ladislas du Fau, 1514-avril 1523.
19 Jean III, cardinal de Lorraine, 1523.
20 Louis de Bourbon, 11 janv. 1524-6 juillet 1525.
21 Millon d'Illiers, 1526-vers 1542.
22 René Ier de Daillon du Lude, vers 1543-vers 1552.
23 Jean-Baptiste Tiercelin, vers 1552-vers 1575.
24 René II de Salla, 1578-vers 1585.
25 Jacques du Plessis de Richelieu, vers 1590.
26 François Yver, 1595-1600.
27 Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, 1600-vers 1605.
28 Armand-Jean du Plessis de Richelieu, 17 avril 1607-1624.
29 Aimeric de Bragelonne, 24 juin 1624-1635.
30 Pierre III Nivelle, 25 janv. 1637-10 ou 11 févr. 1661.
31 Nicolas III Colbert, 24 juillet 1661-1671.
32 Henri de Barillon, 1672-7 mai 1699.
33 Jean-François de Valderie de Lescure, 8 nov. 1699-23 mai 1723.
34 Michel-Celse-Roger de Bussy-Rabutin, 20 févr. 1724-3 nov. 1736.
35 Samuel-Guillaume de Verthamont de Chavagnac, 2 févr. 1738-1er nov. 1758.
36 Claude-Antoine-François Jacquemet Gaultier d'Ancyse, 29 avril 1759-1775.
37 Marie-Charles-Isidore de Mercy, 18 févr 1776-1790.
François-Ambroise Rodrigues, évêque constitutionnel, 29 mai 1791-1793.
38 René-François Soyer, 21 oct. 1821-mai 1845.
39 Jacques-Marie-Joseph Baillès, 4 janv. 1846.

49. PÉRIGUEUX (*Petrocoricum*, *Vesunna Petrocoricorum*).

La tradition reporte l'origine de l'Eglise de Périgueux au IIe siècle; quelques auteurs vont même jusqu'à faire de saint Front, son premier évêque, l'un des disciples de saint Pierre. Uni en 1802 au diocèse d'Angoulême, l'évêché de Périgueux a été rétabli en 1821.

ÉVÊQUES DE PÉRIGUEUX.

1 S. Front.
2 Agnan.
3 Chronopius Ier.
4 Paterne, 356.
5 Gavidius, vers 380.
6 Pégasius, vers 410.
7 Chronophius II, vers 506-vers 533.
8 Sabaudus, 540.
9 Chartérius, vers 582.
10 Saffarius, 590.
11 Austérius, 629.
12 Bertrand, vers 767-vers 778.
13 Raimond Ier, vers 805-vers-811.
14 Ainard, 844.
15 Sébaudus, 900.
16 Frotaire, 977-8 déc. 991.
17 Martin, vers 992-1000.
18 Rodolphe de Couhé, 1000-1009.
19 Arnaud de Vitabre, 1010-1036 ou 1037.
20 Géraud de Gourdon, vers 1037-21 mars 1059.
21 Guillaume Ier de Montberon, 1060-9 févr. 1081.
22 Renaud de Tivier, 1081-6 ou 8 sept. 1099.
23 Raimond II, 1100-1101.
24 Guillaume II d'Auberoche, 1102-1129.
25 Guillaume III de Nanclars, 1130-29 déc. 1138.
26 Geoffroi Ier de Cauze, 1138-1142.
27 Pierre Ier, 1142-1147.
28 Raimond III de Mareuil, 1148-1158.
29 Jean Ier d'Assida, 1160-3 mai 1169.
30 Pierre II Minet, Monet ou Mimes, 1169-11 avril 1182.

31 Adhémar Ier de la Torre, vers 1185-1197.
32 Raimond IV de Châteauneuf, 1197-1210.
33 Raoul Ier de Lastours de Laron, 1210-vers 1220.
34 Raimond V, cardinal de Pons, 1220-1233.
35 Pierre III de Saint-Astier, 1234-1266.
36 Elie Ier Pilet, 1267-vers 1280.
37 Raimond VI d'Auberoche, vers 1282-vers 1295.
38 Audoin, 1297-vers 1312.
39 Raimond VII, 1314-1331.
40 Giraud, 1332-1333.
41 Pierre IV, 1333-1335.
42 Raimond VIII, 1336-1340.
43 Guillaume IV d'Aste, 1340-vers 1346.
44 Adhémar II, 1347-1348.
45 Pierre V Pin, 1349-vers 1382.
46 Elie II Servient, 1384-1385.
47 Pierre VI des Fontaines, 1387-vers 1400.
48 Guillaume V Fabri, vers 1402.
49 Gabriel Ier, vers 1405.
50 Raimond IX de Castelnau, 1407-1408.
51 Jean II, 1408-vers 1430.
52 Bérenger, 1431-vers 1436.
53 Elie III, 1437-1438.
54 Pierre VII de Durfort, 1438-1439.
55 Raimond X, 1440-1441.
56 Geoffroi II Bérenger d'Arpajon, 1441-vers 1446.
57 Elie IV de Bourdeilles, 1447-1463.
58 Raoul II du Fou, 1463-1470.
59 Geoffroi III de Pompadour, 1470-1485.
60 Gabriel II du Mas, 1486-1500.
— Geoffroi de Pompadour, *de nouveau*, 1500-1504.
61 Jean III Auriens, 1504-vers 1510.
62 Gui Ier de Castelnau, 1510-vers 1520.
63 Jacques de Castelnau, 1522-10 août 1524.
64 Jean IV de Plas, 10 nov. 1524-1532.
65 Foulque de Bonneval, 1532-1540.
66 Claude de Longwy, cardinal de Givry, 1540-1547.
67 Jean V de Lustrac, 25 juin 1548-18 juillet 1550.
68 Geoffroi IV de Pompadour, 1551-1552.
69 Gui II Bouchard d'Aubeterre, 1554-vers 1560.
70 Pierre VIII Fournier, 1561-14 juillet 1575.
71 François Ier de Bourdeilles, vers 1578-6 oct. 1600.
72 Jean VI Martin, 1600-5 janv. 1612.
73 François II de la Béraudière, 1614-14 mai 1646.
74 Jean VII d'Estrades, 1646-1647.
75 Philibert de Brandon, 1647-1652.
76 Cyr de Villers-la-Faye, 1654-4 oct. 1665.
77 Guillaume VI le Roux, 1666-4 ou 16 août 1693.
78 Daniel de Francheville, 17 janv. 1694-26 mai 1702.
79 Pierre IX Clément, 29 oct. 1703-8 janv. 1719
80 Michel-Pierre d'Argouges, 8 janv. 1721-13 nov. 1731.
81 Jean VIII Chrétien de Macheco de Premeaux, 25 mai 1732-28 nov. 1771
82 Gabriel III Louis de Rougé, déc. 1771-1773.
83 Emmanuel-Louis de Grossoles de Flamarens, avril 1773-1790.
Pontard, évêque constitutionnel, 1791-1793.
84 Alexandre-Louis-Charles-Rose de Lostanges, 21 oct. 1821-1835.
85 Thomas Gousset, 6 mars 1836-1840.
86 Jean-Baptiste-Amédée-Georges Massonnais, 21 févr. 1841.

50. SARLAT (*Sarlatum*).

L'abbaye de Saint-Sacerdos ou Sadroc de Sarlat, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Plusieurs bulles pontificales nomment Pépin et Charlemagne comme ses fondateurs. Jean XXII, par une bulle du 9 janvier 1318 (1317 v. st.), l'érigea en évêché, et lui assigna pour diocèse une partie de celui de Périgueux. Le siége épiscopal de Sarlat a été supprimé en 1790.

ABBÉS DE SARLAT.

1 S. Odon.
2 Adace.
3 Assenaire, 955.
4 Bassène, 960.
5 Hubert, 970.
6 Bernard Ier, 975.
7 Géraud Ier, 994.
8 Aimeric, 1031.
9 Etienne Ier, 1060-1076.
10 Géraud II, vers 1085.
11 Arnaud Ier, vers 1100-vers 1130.
12 Gilbert, 1134-1140.
13 Raimond de Fénelon, 1153.
14 Guérin de Comarc, vers 1170.
15 Raoul de Comarc ou Cormiac, vers 1195.
16 R. de Sivrac, 1201.
17 Arnaud II, 1202-1204.
18 Bernard II de Limegeouls, 1208.
19 Gui de Cornil, 1212.
20 Elie Ier de Vinion, 1214-1225.
21 Etienne II de Rignac, 1229.
22 Elie II Pierre, 1232.
23 Bernard III del Conderc, 1236.
24 Géraud III de Vaux, 1238-vers 1248.
25 Elie III de Magnac, 1249.
26 Bernard IV, 1250.
27 Géraud IV d'Aubusson, 1254.
28 Arnaud III de Stapon, 1260-1273.
29 Robert de Saint-Michel, 1274-1280.
30 Arnaud IV de Villemur, 1282.
31 Bernard V de Vaux, 1282-1312.
32 Armand de Saint-Léonard, 1312-1317.

EVÊQUES DE SARLAT.

1 Raimond Ier de Roquecorne, 1318-24 déc. 1324.
2 Bertrand Ier Bérenger, 1325-1329.
3 Arnaud Royard, 1330-1334.
4 Guillaume de Sandreux de Pédevèges, 1334-1338.
5 Pierre Ier Bérenger le Bourguignon, 1338-1340.
6 Itier de Sandreux, 1341-5 avril 1346.
7 Pierre II Porquery de Mayrolles, 1350-1358.
8 Elie de Salignac, 1359-1361.
9 Austère de Sainte-Colombe, 1361-1368.
10 Bertrand II, 1369-1370.
11 Jean Ier de Reveillon, 1370-1er avril 1396.

12 Galard ou Géraud de Palayrac, 1396-1397.
13 Raimond II de Castelnau de Bretenoux, 1398-1407.
14 Jean II l'Ami, 1407-15 oct. 1410.
15 Jean III Arnaud, 1410-6 mai 1416.
16 Bertrand III de la Cropte de Lenquais, 1416-26 oct. 1446.
17 Pierre III de Bonald, 1447-1461.
18 Bertrand IV de Roffiniac, 1461-1485.
19 Ponce de Salignac, 1485-14 oct. 1492.
20 Armand de Gontaut, 1498-1519.
21 Charles de Bonneval, 1519-1527.
22 Gui d'Aydie, 1527-1er avril 1529.
23 Jean IV de Rillac, 1529-1530.
24 Jacques de Larmandie, 1531-oct. 1533.
25 Nicolas Ier de Gaddi, cardinal de Saint-Théodore, 1533-1546.
26 François Ier de Saint-Nectaire, 1546-1567.
27 François II de Salignac de la Mothe-Fénelon, 28 août 1567-1578.
28 Louis Ier de Salignac de la Mothe-Fénelon, 1579-6 févr. 1598.
29 Louis II de Salignac de la Mothe-Fénelon, vers 1602-22 mai 1639.
30 Jean V de Lingendes, 14 déc. 1642-1650.
31 Nicolas II Sevin, 1650-1658.
32 François III de Salignac de la Mothe-Fénelon, 25 mai 1659-1er mai 1688.
33 Pierre-François de Beauvau du Rivau, 15 août 1688-23 oct. 1701.
34 Paul de Chaulnes, 26 mars 1702-8 janv. 1721.
35 Denis-Alexandre Leblanc, 25 sept. 1721-3 mai 1747.
36 Henri-Jacques de Montesquiou-Poylebon, 17 sept. 1747-1777.
37 Joseph-Anne-Luc de Ponte d'Albaret, 4 janv. 1778-1790.
(*Evêché supprimé.*)

VIII.

PROVINCE DE BOURGES.

Bourges (*Bituricæ*, *Avaricum Bituricum*) était, sous la domination romaine, métropole de la première Aquitaine. Le siége épiscopal, dont l'origine remonte au milieu du IIIe siècle, avait pour suffragants les siéges de Clermont, Limoges, le Puy, Albi, Mende, Cahors et Rodez (1). A ceux-ci vinrent s'ajouter, au XIVe siècle, les évêchés de Saint-Flour, Tulle, Castres et Vabres, créés tous quatre en 1317 par le pape Jean XXII. L'érection du siége d'Albi en métropole, en 1678, détacha de la province de Bourges les évêchés d'Albi, Castres, Mende, Cahors, Rodez et Vabres.

En 1790, Bourges, devenue métropole de l'arrondissement du centre, reçut pour suffragants les évêchés de Blois, Tours, Poitiers, Nevers, et, de plus, trois évêchés de nouvelle création, savoir : Moulins, détaché de Nevers ; Châteauroux, détaché du siége métropolitain, et Guéret, détaché de Limoges. En 1802, la province de Bourges se composa des trois évêchés de Clermont, Saint-Flour et Limoges. Quant aux siéges de Moulins (1), Châteauroux et Guéret, ils furent supprimés et rendus aux diocèses dont ils avaient été un moment séparés. Enfin, en 1823, la province de Bourges recouvra la forme qu'elle avait en 1789 : elle comprend, depuis lors, les évêchés de Clermont, le Puy, Saint-Flour, Tulle et Limoges.

Les archevêques de Bourges prennent le titre de patriarches et primats d'Aquitaine.

51. ARCHEVÊQUES DE BOURGES.

1 S. Ursin, vers 250.
2 S. Sévitien, vers 280-vers 296.
3 S. Ethérius, 296-307.
4 S. Thécret, 307-330.
5 S. Marcel, 330-337.
6 S. Viator, 337-354.
7 Léothérius, 354-363.
8 Pauper, 363-377.
9 Villicus.
10 Avit.
11 S. Palais, vers 450.
12 Léon Ier, vers 452-vers 465.
13 Eulodius.
14 S. Simplice, 472-vers 481.
15 S. Tétrade, 506-511.
16 Roricus, 512-518.
17 Syagrius, 518-523.
18 Humat, 523-527.
19 Honorat, vers 533.
20 Arcade, 538.
21 S. Désiré, vers 545-8 mai 550.
22 S. Probien, 552-568.
23 S. Félix, 568-vers 580.
24 S. Remède, 581-584.
25 S. Sulpice Ier *le Sévère*, 584-591.
26 Eustase, 602.
27 S. Apollinaire, 603-611.
28 S. Austregisile ou Outrille, 612-20 mai 624.
29 S. Sulpice II *le Débonnaire*, vers 625-17 janvier 644.
30 Wulfolède, 644-29 décembre 664.
31 Adon, 664-8 octobre 682.
32 Agolène, 682-696.
33 Roch, 697-737.
34 Sigin, 737-vers 755.
35 Bertelane, vers 758-763.
36 Landoare, 763-vers 769.
37 Herminard, 769-774.
38 Dieudonné, 774-783.
39 Erembert, 783-786.
40 Ségolène, 788-793.
41 S. David, vers 795-802.
42 S. Etienne Ier (2).
43 Ebroin, 810.
44 S. Ayoul, vers 820-vers 840.
45 Etienne II, vers 841.
46 S. Rodolphe ou Raoul, vers 844-21 juin 866.
47 Wulfade, 866-876.
48 Frotaire, 876-890.
49 Adace, 891-896.
50 Maulbert, vers 910.

(1) On peut y joindre aussi l'évêché d'*Arisitum*, détaché du diocèse de Rodez, depuis le commencement du VIe siècle jusqu'en 670. *Voy.* ci-dessus, n° 6.

(1) Le siége de Moulins a été créé de nouveau en 1822 et attribué à la province de Sens.

(2) Ce prelat est, suivant quelques auteurs le même qu'Etienne II.

51 Géronce, vers 920-948
52 Louis le Magnanime, 948-955.
53 Richard Ier de Troyes, l'Ancien, 955-959.
54 Hugues de Chartres, 955-987.
55 Dagobert, 981-1013.
56 Gauzelin, 1015-1029.
57 Aimon de Bourbon, 1030-1071.
58 Richard II, mai 1071-1090.
59 Audebert ou Hildebert, 1092-1096.
60 Léger, 1097-31 mars 1120.
61 Wigrin, 1121-1130.
62 Albéric, 1137-1141.
63 Pierre Ier de la Chatre, 1141-1er mai 1171.
64 Etienne III de la Chapelle, 1171-12 janvier 1173.
65 Guérin Gérard, 1174-29 mars 1180.
66 Pierre II, 1180-vers 1194.
67 Henri Ier de Sully, 1194-septembre 1200.
68 S. Guillaume Ier de Donjon, 23 novembre 1200-11 janvier 1209.
69 Gérard ou Girard de Gros, 1209-1218.
70 Simon Ier de Sully, 1218-8 août 1232.
71 Pierre III de Châteauroux, 1233-1254.
72 Philippe Berruyer, 1256-9 janv. 1260 ou 1261.
73 Jean Ier de Sully, 1261-1271.
74 Gui de Sully, 18 mai 1276-5 mars 1281.
75 Simon II de Beaulieu, 1281-1294.
76 Gilles de Rome, 1294-22 décembre 1316.
77 Renaud Ier de la Porte, 1316-1318.
78 Guillaume II de la Brosse, 1321-1330.
79 Foucaud de Rochechouart, 1331-août 1343.
80 Roger le Fort des Termes, 1343-1367.
81 Pierre IV, cardinal d'Estaing, 1367-1370.
82 Pierre V de Gros, 1370-1374.
83 Bertrand, cardinal de Chanac, 1374-1386.
84 Jean II de Rochechouart, 1386-1391.
85 Pierre VI Aimeri, 1392-1409.
86 Guillaume III de Boisratier, 1409-19 juill. 1421.
87 Henri II d'Avaugour, 1423-août 1446.
88 Jean III Cœur, 1447-25 juin 1483.
89 Pierre VII Cadouet, 1484-31 août 1492.
90 Guillaume IV de Cambrai, 1492-31 août 1505.
91 Michel Ier de Bucy, 25 septembre 1505-1511.
92 André Ier Forman, 1512-1513.
93 Antoine Ier, cardinal Boyer, 1513-27 nov. 1519.
94 François Ier de Bueil, 11 janvier 1520-25 mars 1525.
95 François II, cardinal de Tournon, 1525-1537.
96 Jacques Leroy, 1537-1572.
97 Antoine II Vialart, 1572-11 déc. 1576.
98 Renaud II de Beaune de Sainblançay, 1580-1602.
99 André II Fremyot, 1602-1622.
100 Roland Hébert, 16 mai 1622-21 juin 1638.
101 Pierre VIII de Hardivilliers, 1639-9 oct. 1649.
102 Anne de Lévis de Ventadour, 11 nov. 1649-17 mars 1662.
103 Jean IV de Montpezat de Carbon, 28 oct. 1664-1674.
104 Michel II Poncet, 1674-21 février 1677.
105 Michel III Phélypeaux, 1677-28 ou 29 avril 1694.
106 Léon II Potier, cardinal de Gesvres, 29 mai 1694-1729.
107 Frédéric Jérôme, cardinal de Larochefoucauld de Roye, 7 août 1729-29 avril 1757.
108 Georges-Louis Phélipeaux d'Herbault, 29 nov. 1757-1787.
109 François de Fontanges, 1787.
110 Jean-Auguste de Chastenet-Puységur, 1787-1790.
Pierre-Anastase Thorné, archevêque constitutionnel, 26 avril 1791-1793.
René Héraudin, évêque constitutionnel de Châteauroux, 6 mars 1791-1793.
111 Marie-Charles-Isidore de Mercy, 1802-16 février 1811.
112 Etienne-Jean-Baptiste Desgallois de Latour, 11, 25 septembre 1819-29 mars 1820.
113 Jean-Marie Cliquet de Fontenay, 24 septembre 1820-13 octobre 1824.
114 Guillaume-Aubin de Villèle, 1825-1841.
115 Jacques-Marie-Antoine-Célestin Dupont, 15 décembre 1841.

52. CLERMONT-FERRAND (*Augustonemetum Arvernorum, Clarus Mons*).

L'évêché des Arvernes, fondé vers le milieu du IIIe siècle, ne fut établi à Clermont qu'au VIIIe. Jusque-là, les évêques qui l'occupaient ne paraissent pas avoir eu de lieu de résidence fixe. Compris en 1790 dans l'arrondissement du sud-est, dont la métropole était Lyon, l'évêché de Clermont fut rendu, dès 1802, à son ancienne métropole.

ÉVÊQUES DE CLERMONT

1 S. Austremoine, vers 250.
2 S. Urbique, vers 310.
3 S. Légon.
4 S. Allyre, vers 370.
5 S. Népotien, vers 385.
6 S. Artémius, vers 390.
7 S. Vénérand, vers 420.
8 S. Rustique Ier, vers 424.
9 S. Namatius, vers 446-vers 462.
10 S. Eparchius ou Bar, vers 470.
11 S. Sidoine Apollinaire, 472-21 août 486 ou environ.
12 S. Apruncule, vers 486-491.
13 S. Euphrase, vers 500-514 ou 515.
14 Apollinaire, 515.
15 S. Quintien, 515-532.
16 S. Gal Ier, 532-533.
17 Cautin, vers 555-vers 572.
18 S. Avit Ier.
19 S. Désiré, vers 594.
20 S. Avole.
21 S. Just.
22 S. Césaire, 625.
23 S. Gal II, 650.

(1) Le siége de Bourges resta vacant pendant huit ans et demi. M. Fallot de Beaumont, évêque de Plaisance, administra le diocèse en qualité de vicaire général capitulaire, du 14 avril 1811 au 30 avril 1814, qu'il donna sa démission.

24 Procule Ier.
25 S. Genest, 656-662.
26 Girondius, 663.
27 Félix.
28 Gérivald.
29 S. Prix, vers 670.
30 Rustique II, vers 675.
31 S. Avit II.
32 S. Bonet ou Bon, vers 690-15 janv. 707.
33 Norbert.
34 Bubon.
35 Procule II
36 Thaidon.
37 Deubain.
38 Etienne Ier.
39 Adalbert.
40 Bernoin, vers 811.
41 S. Stable, 823-860.
42 S. Sigon, 866.
43 Agilmar, vers 876-vers 891.
44 Jean Ier (1).
45 Adalard, 910.
46 Arnaud Ier, 912.
47 Bernard Ier.
48 Etienne II d'Auvergne, vers 940-vers 970.
49 Begon, vers 980-vers 1010.
50 Etienne III d'Auvergne, vers 1012,
51 Etienne IV, vers 1020-vers 1027.
52 Rancon, vers 1028-16 ou 17 sept. 1052.
53 Etienne V de Polignac, 1053-1073.
54 Guillaume Ier de Chamalières, 1073-1076.
55 Durand, 1076-1095.
56 Guillaume II de Baffie ou Baif, 1096-vers 1104.
57 Pierre Ier Roux, vers 1105-19 oct. 1111.
58 Aimeric, 1111-18 avril 1150.
59 Etienne VI de Mercœur, 1151-26 janv. 1169.
60 Ponce, 1170-3 mai 1188.
61 Gilbert Ier, 1190-25 août 1195.
62 Robert d'Auvergne, 1195-1227.
63 Hugues de la Tour, 1227-28 déc. 1249.
64 Gui de la Tour, 1250-28 février 1286.
65 Adhémar de Cros, 1286-17 octobre 1297.
66 Jean II Aycelin, 1298-1300.
67 Pierre II de Cros, 3 févr. 1301-25 sept. 1304.
68 Aubert Aycelin de Montaigu, 1307-1328.
69 Arnaud II Roger de Comminges, 1328-1336.
70 Raimond des Prés ou d'Espeleu, 1337-1er avril 1340.
71 Etienne VII Aubert (2), 1340-1342.
72 Pierre III André, 1342-1347.
73 Pierre IV d'Aigrefeuille, 1347-1354.
74 Jean III de Mellot, 8 février 1357-1375.
75 Henri de la Tour, 1376-1415.
76 Martin Gouge de Charpaigne, 1415-25 ou 26 nov. 1444
77 Jacques Ier de Comborn, 23 décembre 1444-15 février 1474.
78 Antoine Ier Alemand, 1474-1476.
79 Charles Ier, cardinal de Bourbon, 10 mars 1476-17 septembre 1488.
80 Charles I de Bourbon, 1489-22 février 1504.
81 Jacques II, cardinal d'Amboise, 15 mars 1505-1516.
82 Thomas du Prat, 25 mars 1517-19 nov. 1528.
83 Guillaume III du Prat, 1528-22 octobre 1560.
84 Bernard II, cardinal Salviati, 1561-1568.
85 Antoine II de Senneterre, 21 novembre 1570-1584.
86 François Ier de Larochefoucauld, 7 octobre 1585-1609.
87 Antoine III Rose, 1609-1614.
88 Joachim d'Estaing, 1614-11 septembre 1650.
89 Louis d'Estaing, août 1651-15 mars 1664.
90 Gilbert II de Veny d'Arbouze, 9 avril 1664-19 avril 1682.
91 Claude de Saint-Georges, 1684-1685.
92 François II Bochard de Saron de Champigny, 1687-11 août 1715.
93 Jean-Baptiste Massillon, 6 novemb. 1717-28 septembre 1742.
94 François III Marie Lemaistre de la Garlaye, 24 février 1743-1776.
95 François IV de Bonal, 6 octobre 1776-1790. *Jean-François Perrier, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793.
96 Charles-Antoine Duvalk de Dampierre, 2 mai 1802-1833.
97 Louis-Charles Féron, 24 mars 1834.

(1) L'existence de ce prélat est douteuse.
(2) Pape en 1352, sous le nom d'Innocent VI.

53. SAINT-FLOUR.

L'église collégiale de Saint-Flour (*Floropolis, sancti Flori burgus*) fut fondée à la fin du xe siècle, ou au commencement du siècle suivant. Le chapitre, composé de chanoines réguliers, suivant la règle de saint Benoît, était sous la direction d'un prieur. La collégiale fut érigée en évêché par une bulle de Jean XXII, en date du 20 février 1318. Toutefois, le chapitre continua à vivre avec son organisation primitive jusqu'en 1476, qu'il fut sécularisé par le pape Sixte IV et rattaché à l'église cathédrale. Le nouveau diocèse fut entièrement démembré de celui de Clermont. Compris, en 1790, dans l'arrondissement du sud-est, dont la métropole était Lyon, l'évêché de Saint-Flour revint, en 1802, sous la métropole de Bourges.

PRIEURS DE SAINT-FLOUR.

1 Etienne, vers 1092
2 Anselme, vers 1195.
3 Adelelme, vers 1200.
4 Gui Ier, 1207-1212.
5 Hugues Ier, 1213-vers 1250.
6 Eude Ier, 1252-1255.
7 Dalmace, 1256-1259.
8 Pierre Ier de Saint-Abond, 1259-vers 1262.
9 Geoffroi Ier, vers 1263.
10 Hugues II, vers 1265.
11 Raimond, vers 1268.
12 Gui II, vers 1272.
13 Geoffroi II, 1276-1277.
14 Eude II, 1277.
15 Geoffroi III, 1277-vers 1280.
16 Robert, vers 1283.
17 Garnier ou Guérin, 1284-1316.

18 Jean, 1316-vers 1350.
19 Eude III, 1352-vers 1380.
20 Antoine Roux, 1386-vers 1400.
21 Pierre II de Lautoin, vers 1440.
22 Guillaume, cardinal de Sainte-Sabine, 1452-vers 1460.
23 Pierre III Roux, vers 1460-1476.

ÉVÊQUES DE SAINT-FLOUR.

1 Raimond Ier de Vehens de Monstuejouls, 12 juillet 1318-1319.
2 Henri de Faltredi, 1319-29 janvier 1320.
3 Archambaud, 11 mars 1320-1346.
4 Dieudonné de Camillac, 1346-vers 1360.
5 Pierre Ier d'Estaing, 1361-1367.
6 Pierre II de Rensin, 1367-vers 1372.
7 Ponce de Rochefort, 7 août 1373-vers 1382.
8 Pierre III de Vissac, vers 1384-1394.
9 Hugues de Mainhac, 1395-vers 1403.
10 Gérard ou Géraud du Puy, 1405-vers 1414.
11 Bertrand de Cadoent, vers 1415-vers 1425.
12 Jacques Ier le Loup, 20 mai 1427-1451.
13 Pierre IV de Lautoin, 1452-1462.
14 Antoine Ier de Lautoin, 1463-vers 1482.
15 Claude Ier de Doyac, 1483.
16 Charles Ier de Joyeuse, 1483-1500.
17 Louis de Joyeuse, 1501-vers 1533.
18 Jean Burle, vers 1535-vers 1542.
19 Balthazar de Jarente, 1544-1551.
20 Antoine II de Lévis, 1551-vers 1560.
21 Jean-Paul de Selve, vers 1560-vers 1570.
22 Pierre V Prosper de la Baume, vers 1575-vers 1595.
23 Antoine III d'Urfé, vers 1596.
24 Raimond II de Rouchon, 1597-1602.
25 Charles II de Noailles, 1610-1646.
26 Claude II Auvri, 1646-1647.
27 Jacques II de Montrouge, 1647-1661.
28 Armand de Béthune, 1661-1662.
— Jacques de Montrouge, *de nouveau*, 1662-20 avril 1664.
29 Jérôme de la Mothe-Houdancourt, 17 août 1664-29 mai 1693.
30 Joachim-Joseph d'Estaing de Saillant, 1693-13 avril 1742.
31 Paul de Ribeyre, 12 août 1742-1776.
32 Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, 6 octobre 1776-1779.
33 Claude-Marie Ruffo de Laric, 23 janvier 1780-1790.
Anne-Alexandre-Marie Thibault, évêque constitutionnel, 3 avril 1791-1793.
34 Jean-Eléonore Montanier de Belmont, 18 juillet 1802-1808.
35 François Devoisin, 1808-1809.
36 Guillaume-Auguste de Jaubert, 1809-1819.
37 Paul-Thérèse-David d'Astros, 1819-1820.
38 Louis-Siffren-Joseph de Salamon, 1820-1829.
39 François-Marie-Edouard de Gualy, 8 juill. 1829-1833.
40 Jean-Pierre-Marie de Cadalen, 1833-1837.
41 Frédéric-Gabriel-Marie-François de Marguerye, 26 novembre 1837.

54. LIMOGES.

L'origine du siége épiscopal de Limoges (*Lemovices*, *Augustoritum Lemovicum*) remonte au milieu du IIIe siècle. Réuni en 1790 à la province de Bordeaux, métropole de l'arrondissement du sud-ouest, il a été rendu, dès 1802, à la province de Bourges.

ÉVÊQUES DE LIMOGES.

1 S. Martial, vers 250.
2 S. Aurélien.
3 Ebulus.
4 Atticus, vers 310
5 Emérinus.
6 Hermogénien.
7 Adelphius Ier.
8 Darivus.
9 Adelphius II.
10 Exupère.
11 Astidius.
12 Pierre Ier, 506.
13 Roricius Ier, 507.
14 Roricius II, vers 535-553.
15 Exochius.
16 S. Ferréol, vers 575-vers 595
17 Asclépiodore, vers 600-613.
18 S. Loup, 10 mai 614-vers 640
19 Simplice.
20 Félix, vers 650.
21 Adelphius III.
22 Rustique.
23 Hergenobert.
24 Césaire.
25 Ermenon ou Erménarius.
26 Salutaris.
27 Aggéricus.
28 S. Sacerdos ou Sadroc ou Serdot, vers 720
29 Ausuinde.
30 S. Cessadre, vers 732.
31 Ebbon, vers 750-vers 786.
32 Asclépius, vers 793.
33 Regimpert, 817.
34 Odoacre, 821-10 mai 843.
35 Stolidus, vers 844-861.
36 Aldon, 866.
37 Gerlon, 867-12 juillet 869.
38 Anselme, 869-9 février 893.
39 Turpin d'Aubusson, vers 905-25 juillet 944.
40 Eble de Poitiers, vers 950-vers 964.
41 Hildegaire de Limoges vers 965-992.
42 Audoin de Limoges, 992-1012.
43 Géraud Ier de Limoges, 1012-11 novembre 1020 ou 1022.
44 Jourdain de Loron, vers 1024-29 octobre 1051 ou 1052.
45 Itier de Chabot, 1052-9 juillet 1073.
46 Gui Ier de Loron, vers 1075-vers 1086.
47 Humbaud de Sainte-Sévère, 1087-1095.
48 Guillaume Ier d'Uriel, 1098-1100.
49 Pierre II Viroald, 1100-vers 1104.
50 Eustorge, 1106-1137.
51 Géraud II de Cher, vers 1140-8 octobre 1177.
52 Sebrand de Chabot, 1179-1197 ou 1198.
53 Jean Ier de Veirac, vers 1200-1218.
54 Bernard Ier de Savenne, 1219-22 juillet 1226.
55 Gui II de Cluzel, novembre 1226-1235.
56 Guillaume II du Puy, 1235.
57 Durand, 1240-1245.

58 Aimeric Ier de la Serre de Malemort, 1245-2 juillet 1272.
59 Gilbert de Malemort, 16 décembre 1275-294.
60 Renaud de la Porte, novembre 1294-1316.
61 Gérard Roger, 13 février 1317-1324.
62 Elie de Talleyrand, 10 octobre 1324-1328.
63 Roger le Fort, 1328-1343.
64 Nicolas, cardinal de Besse, 1343-1344.
65 Gui III de Comborn, 1345 ou 1346-1348.
66 Jean II de Cros, 26 octobre 1348-1371.
67 Aimeric II Chatti de la Joussaye, 1372-10 novembre 1390.
68 Bernard II de Bonneval, 27 janvier 1390-1403.
69 Hugues Ier de Mainhac, 1404-3 novembre 1412.
70 Ramnulphe de Pérusse d'Escars (1), 1413-1426.
71 Hugues II de Roffignac, 1426-1427.
72 Pierre III de Montbrun, 1427-19 février 1456.
73 Jean III de Barthon, 11 avril 1457-1486.
74 Jean IV de Barthon, 7 mai 1486-10 septembre 1510.
75 René de Prie, 1510-1517.
76 Philippe de Montmorency, 18 octobre 1517-6 octobre 1519.
77 Charles de Villiers de l'Ile-Adam, 1521-1530.
78 Antoine Ier de Lascaris de Tende 1530-1532.
79 Jean V de Langeac, 1533-22 mai 1541.
80 Jean VI, cardinal du Bellay, 22 août 1541 1546.
81 Antoine II Sanguin, cardinal de Meudon, 1546-1547.
82 César *de Bourguognonibus*, 1548-1559.
83 Sébastien de l'Aubespine, 1559-2 juillet 1582.
84 Jean VII de l'Aubespine, 1582-1587.
85 Henri de la Marthonie, 1587-7 octobre 1618.
86 Raimond de la Marthonie, 1618-11 janvier 1627.
87 François Ier de la Fayette, 19 mars 1628-3 mai 1676.
88 Louis de Lascaris d'Urfé, 1676-30 juin 1695.
89 François II de Carbonel de Canisy, 25 mars 1696-28 octobre 1723.
90 Antoine III Charpin de Gennetines, 4 avril 1706-1729.
91 Benjamin de l'Isle Dugast, janvier 1730-6 septembre 1739.
92 Jean-Gilles de Coetlosquet, septembre 1739-1758.
93 Louis-Charles du Plessis d'Argentré, 14 janvier 1759-1790.
Léonard Gay de Vernon, évêque constitutionnel, 13 mars 1791-1793.
Huguet, évêque constitutionnel de Guéret, 1791-1793.
94 Marie-Jean-Philippe Dubourg, 7 juin 1802-1822.

(1) Il eut pour compétiteur Nicolas Viaud et Hugues de Roffignac qui le suit.

95 Jean-Paul-Gaston de Pins, 10 novembre 1822-1824.
96 Prosper de Tournefort, 15 mai 1824-1844.
97 Bernard Buissas, 1845.

55. TULLE (*Tutela*).

L'abbaye de Saint-Martin de Tulle, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée à la fin du VIIe siècle ou au commencement du VIIIe. Suivant la tradition, elle doit son origine à Saint-Calmin, fondateur des abbayes de Mauzac et de Saint-Chafire. Détruite de fond en comble par les Normands, au IXe siècle, elle fut rétablie vers 925, par le vicomte Adhémar de Limoges et par le roi Raoul. Le pape Jean XXII l'érigea en siége épiscopal, par une bulle datée du 13 août 1317. Toutefois, le chapitre resta encore deux cents ans soumis à la règle monastique, et ne fut sécularisé que par une bulle de Léon X, du 26 septembre 1514.

Compris en 1790 dans l'arrondissement du sud-ouest, dont la métropole était Bordeaux, incorporé en 1802 au diocèse de Limoges, l'évêché de Tulle a été rétabli en 1823 comme suffragant de Bourges.

ABBÉS DE SAINT-MARTIN DE TULLE.

1 Odolric, vers 894.
2 Jean.
3 Aimon.
4 S. Eude, 925.
5 Adace, vers 940.
6 Bernard Ier, vers 960.
7 Géraud Ier, 970.
8 Bernard II, vers 974.
9 Adhémar.
10 Pierre Ier, vers 1000-vers 1020.
11 Bernard III de Comborn, vers 1028.
12 Bernard IV.
13 Frodin, vers 1073-1085.
14 Gausbert, 1085-vers 1091.
15 Robert de Montberon, 1091.
16 Adalbert, 1091.
17 Guillaume Ier de Charbonnières, 1092-vers 1105.
18 Eble de Turenne, 1113-1150.
19 Géraud II d'Escorailles, 1151-1188.
20 Bernard V, vers 1195.
21 Guillaume II, vers 1200
22 Bertrand, vers 1206-1210.
23 Bernard VI de Ventadour.
24 Elie, 1239.
25 Pierre II de Malemort, 1241-1276.
26 Pierre III d'Escorailles, 1276-vers 1290.
27 Raimond de Terrasse, 1291-1307.
28 Arnaud de Saint-Astier, 1309-1317.

ÉVÊQUES DE TULLE.

1 Arnaud Ier de Saint-Astier, 1317-1333.
2 Arnaud II de Clermont, sept. 1333-1337.
3 Hugues Ier Roger, 18 juill. 1342-1343.
4 Gui, 1343.
5 Bernard de la Tour, 1343-vers 1345.
6 Pierre Ier, vers 1346.
7 Archambaud, vers 1348-1361.
8 Laurent d'Albiac, 1361-1370.
9 Jean Ier, cardinal Lefevre, 1370-6 mars 1371.
10 Bertrand Ier, de Cosnac, 1371-1376.

11 Pierre II de Cosnac, 1376-1402.
12 Bertrand II de Botinaud, 1408-1416.
13 Hugues II de Combarel (1), 1416-1421.
14 Martin de Saint-Sauveur, 1421-1422.
15 Bertrand III de Maumont, 1422-1425.
16 Jean II de Cluys, 1425-1444.
17 Hugues III d'Aubusson (2), vers 1450-sept. 1454.
18 Louis Ier d'Aubusson (3), 1454-1471.
19 Denis de Bar (4), 1472-1495.
20 Clément de Brillac, 1495-1515.
21 François Ier de Lévis (5), 1515-décemb 1535.
22 Jacques Amelin, 1536-1539.
23 Pierre III du Chastel, 1539-1544.
24 François II de Faucon, 1544-1550.
25 Jean III de Fonsec, 1553-1559.
26 Louis II Ricard de Gourdon de Genouillac de Vaillac, 1560-1583.
27 Flotard Ricard de Gourdon, 1583-mars 1586.
28 Antoine de la Tour, 4 sept. 1588-1594.
29 Jean IV de Visandon, 18 oct. 1594-vers 1597.
30 Jean V Ricard de Gourdon de Genouillac de Vaillac, 9 oct. 1599-13 janv. 1652.
31 Louis III de Rechignevoisin de Guron, 1er nov. 1653-1671.
32 Jules Mascaron, 8 mai 1671-1679
33 Humbert Ancelin, 4 oct. 1680-1702.
34 André-Daniel Beaupoil de Saint-Aulaire, 18 avril 1702-1720.
35 Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, 29 déc. 1720-1723.
36 Charles du Plessis d'Argentré, 26 octob. 1723-27 octob. 1740.
37 François III de Beaumont d'Autichamp, 11 juin 1741-20 nov. 1761.
38 Nicolas-Bonaventure Thierry, déc. 1761-1762.
39 Henri-Joseph-Claude de Bourdeilles, 12 déc. 1762-août 1764.
40 Charles-Joseph-Marius de Rafaélis de Saint-Sauveur, 27 janv. 1765-1790.
Jean-Joseph Brival, évêque contitutionnel, 13 mars 1791-1793.
41 Claude-Joseph-Judith-François-Xavier de Sagey, 1er mai 1823-1825.
42 Augustin de Mailhet de Vachères, 24 avril 1825-1842.
43 Jean-Baptiste-Pierre-Léonard Bertheaud, 21 sept. 1842.

56. LE PUY.

Le siége épiscopal du Velay, fondé vers le milieu du IIIe siècle, fut d'abord placé à *Ruessio*, aujourd'hui le village de Saint-Paulien, dans lequel tous les érudits s'accordent à retrouver la *civitas Vellavorum* de la notice des Gaules et de la carte de Peutinger. Au commencement du Ve siècle, et pendant les désordres dont les invasions des barbares furent la cause, l'évêque Evodius abandonna la cité romaine, et transporta son siége sur le Mont-Anis (*Podium Aniciense*), lieu plus favorable à la défense que *Ruessio*, situé dans le fond d'une large vallée. La nouvelle cité, appelée d'abord *Anicium*, est devenue la ville du Puy.

Bien que compris dans la circonscription de la province ecclésiastique de Bourges, l'évêché du Puy a joui, jusqu'à la révolution française, du privilége de relever du saint-siége comme suffragant immédiat (1), en même temps que ses évêques avaient la prérogative de porter le pallium, que les seuls archevêques ont ordinairement le droit de revêtir. Réuni en 1790 à l'arrondissement du sud-est, dont la métropole était Lyon, incorporé en 1802 au diocèse de Saint-Flour, le siége épiscopal du Puy a été rétabli en 1823, comme suffragant de Bourges.

ÉVÊQUES DU PUY.

1 S. Georges, vers 250.
2 Macaire Ier.
3 S. Marcellin.
4 Roricius Ier.
5 Eusèbe.
6 S. Paulien.
7 S. Evodius ou Vosy, vers 420.
8 S. Scrutaire.
9 Aurèle Ier.
10 Epipodius.
11 S. Syagrius.
12 S. Armentaire, vers 451.
13 Faustin.
14 Forbius ou Fortius.
15 S. Flavien.
16 S. Aurèle II, 595.
17 S. Bénigne.
18 S. Agrève ou Agripan, vers 650.
19 Dulcidius.
20 Higelric, 705-vers 735.
21 Torpion, 752.
22 Bazile, 778.
23 Roricius II, vers 800.
24 Dructan ou Macaire II, vers 840.
25 Hardouin, 860.
26 Gui Ier, 875.
27 Norbert de Poitiers, 880-vers 910.
28 Adalard, vers 919-vers 925.
29 Hector, vers 928.
30 Arnaud.
31 Gotescalc, vers 935-1er décembre 962.
32 Bégon.
33 Gui II d'Anjou, 976-vers 995.
34 Dreux d'Anjou, vers 996.
35 Etienne Ier de Gévaudan, 998.
36 Théotard, 999.
37 Frédole Ier.
38 Etienne II de Mercœur, vers 1030-vers 1052.
39 Pierre Ier de Mercœur, 1053-13 juillet 1073.
40 Etienne III de Polignac, 1073-1075.
41 Adhémar de Monteil, 1087-vers 1100.
42 Ponce Ier de Tournon, 1102-1128.
43 Humbert, 1128-17 octobre 1144.

(1) Il eut pour compétiteur Martin de Saint-Sauveur qui suit.
(2) Il eut pour compétiteur Pierre de Comborn.
(3) Il eut pour compétiteur Guichard de Comborn.
(4) Il eut pour compétiteur Géraud de Maumont.
(5) Il eut pour compétiteur Gilles de la Tour.

(1) Ce privilége avait été accordé aux évêques du Puy, en 1105, par le pape Pascal II.

44 Pierre II, 1145-vers 1155.
45 Ponce II, 1158.
46 Pierre III, 1159-1189.
47 Ainard, 1189-vers 1195.
48 Bertrand Ier de Chalançon, 1198-1213.
49 Robert de Mehun (1), 1214-21 décembre 1219.
50 Etienne IV de Chalançon, août 1220-8 février 1231.
51 Bernard Ier de Rochefort, vers 1235.
52 Bernard II de Montaigu, vers 1238-23 février 1248
53 Guillaume Ier de Murat, 1248-1250.
54 Bernard III de Ventadour, 1251-1255.
55 Armand Ier de Polignac, 1255-1257.
56 Gui III le Gros (2), 1257-1260.
57 Guillaume II de la Roue, 22 février 1263-9 avril 1282.
58 Gui IV, 1283.
59 Frédole II de Saint-Bonnet, 1283-4 août 1289.
60 Gui V de Neufville, 1290-1295.
61 Jean Ier de Comines, 1296-25 juin 1308.
62 Bernard IV de Castanet, 1308-1316.
63 Guillaume III de Brosse, 1317-1318.
64 Durand de Saint-Pourçain, décembre 1318-1326.
65 Pierre IV Gougeuil, 6 juin 1326-6 février 1327.
66 Bernard V le Brun, 1327-1341.
67 Jean II de Champdorat, 1342-1356.
68 Jean III de Jaussens, Jaurens ou Josseury, 1367-1361.
69 Jean IV de Cardaillac, 1361.
70 Bertrand II de la Tour, 1361-1383.
71 Bertrand III, cardinal de Chanac (3), 1383-1384.
72 Pierre V Gérard, 1384-1386.
73 Gilles de Bellemère, 1396-août 1390.
74 Ithier de Martreuil, 1392-1395.
75 Pierre VI d'Ailly, 1395-1397
76 Elie de Lestrange, 1397 ou 1398-17 juillet 1418.
77 Guillaume IV de Chalançon, 23 septembre 1418-25 novembre 1443.
78 Jean V de Bourbon, 2 décembre 1443-2 décembre 1485.
79 Geoffroi de Pompadour, 28 septembre 1486-8 mai 1514.
80 Antoine Ier de Chabannes, 12 juillet 1514-septembre 1535.
81 François de Sarcus, 1536-23 mars 1557.
82 Martin de Beaune, 1557-vers 1560.
83 Antoine II de Saint-Nectaire, 1561-novembre 1592.
84 Jacques Ier de Serres, vers 1595-1621.
85 Just de Serres, 1621-28 août 1641.
86 Henri Cauchon de Maupas du Tour, 1641-1661.
87 Jacques II de Montrouge, 1661-1662.
88 Armand II de Béthune, 12 juillet 1665-10 décembre 1703.

(1) Il eut pour compétiteur Brocard de Rochebaron.

(2) Pape en 1261, sous le nom de Clément IV.

(3) Ce prélat, qui était en même temps archevêque de Bourges et patriarche de Jérusalem, gouverna l'église du Puy en qualité de simple administrateur.

89 Claude de la Roche-Aymon, 22 juin 1704-juillet 1720.
90 Godefroi-Maurice de Conflans, 20 juillet 1721-14 mars 1725.
91 François-Charles de Béringhen, 24 mars 1726-17 octobre 1742.
92 Jean-Georges le Franc de Pompignan, 11 août 1743-1774.
93 Marie-Joseph de Galard de Terraube, 24 juillet 1774-1790.
Etienne Delcher, évêque constitutionnel, 3 avril 1791-1793.
94 Louis-Jacques-Maurice de Bonald, 27 avril 1823-1840.
95 Pierre-Marie-Joseph Darcimoles, 23 août 1840.
96 Joseph-Auguste-Victorin de Morlhon, 1847.

IX.

PROVINCE DE CAMBRAI.

L'église de Cambrai (*Cameracum*) doit son origine à saint Remi, évêque de Reims, qui envoya, vers l'an 500, saint Vaast, évangéliser les pays des Nerviens et des Atrebates, d'où furent formés plus tard les diocèses de Cambrai et d'Arras. Quelques historiens prétendent que les peuples de ces contrées avaient reçu la foi chrétienne, dès la fin du IIIe siècle, et qu'ils l'avaient perdue, lorsque les conquérants germains étaient venus s'établir au milieu d'eux. Mais cette tradition ne repose sur rien de certain, et il est plus que probable que Diogène et Supérius, prétendus évêques des Nerviens au IVe siècle, n'ont jamais existé. Le siége épiscopal de Cambrai resta suffragant de Reims jusqu'au milieu du XVIe siècle. En 1559, Philippe II, roi d'Espagne, qui désirait soustraire les évêchés de ses Etats des Pays-Bas à la suprématie d'une métropole française, obtint du pape Paul IV, malgré les vives réclamations de l'archevêque de Reims, l'érection du siége de Cambrai en métropole, avec les évêchés d'Arras, de Saint-Omer, de Tournai et de Namur pour suffragants. La bulle d'érection est datée du 12 mai 1559. Pie IV confirma, le 6 janvier 1560, la bulle de son prédécesseur, ce qui n'empêcha pas les archevêques de Reims de protester, pendant plus d'un siècle, contre le démembrement de leur province ecclésiastique.

A la suite des changements introduits par la constitution de 1790, le siége de Cambrai perdit sa qualité de métropolitain, et rentra, comme simple suffragant, dans la province de Reims, d'où il passa, en 1802, dans la province de Paris. Il a été érigé de nouveau en métropole en 1841, avec le seul évêché d'Arras pour suffragant.

57. ÉVÊQUES DE CAMBRAI.

1 S. Vaast, 499-540.
2 S. Dominique, vers 540-vers 551.
3 S. Védulphe, vers 575.
4 S. Géry, vers 580-11 août 619.
5 S. Berthold, 625.
6 Adalbert ou Emenbert, vers 630
7 S. Aubert, vers 660.
8 S. Vindicien, 24 juin ou juillet 663-11 mars 705.

9 Hildebert, vers 705-1er juin 715.
10 Hunauld, 715-9 janvier 717.
11 S. Adolphe, 718-19 mai 728.
12 Trauvard, 728-7 octobre 750.
13 Godefroi Ier, vers 752-763.
14 Albéric, 764-vers 792.
15 Hildoward, vers 795-817.
16 Halitgaire, 817-25 juin 831.
17 Thierri Ier, 831-5 août 863.
18 Hilduin, 863.
19 S. Jean Ier, 866-août 879.
20 S. Rothade Ier, 879-13 ou 14 octobre 886.
21 Dodilon, 17 mars 887-vers 904.
22 Étienne, vers 905-11 février 934.
23 Fulbert, 934-1er juillet 956.
24 Bérenger, 956-957.
25 Enguerran Ier, 957-12 octobre 960.
26 Autbert ou Ansbert, 961-septembre 965.
27 Wibold, 965-966.
28 Tédon, Théodose ou Théodore, 967-28 août 976.
29 Rothade II, 977-20 septembre 995.
30 Herluin, 996-3 février 1012.
31 Gérard Ier de Florennes, 1012-14 mai 1048.
32 S. Lietbert, 1049-1076.
33 Gérard II, 1076-11 août 1092.
34 Gaucher ou Gautier, 1093-1095.
35 Manassé, 1095-1105.
36 Eude, dit le Bienheureux, 1105-19 juin 1113.
37 Burchard, 1115-1131.
38 Liétard, 1131-1137.
39 Nicolas Ier de Chièvres, 1137-1167.
40 Pierre Ier d'Alsace, 1167-vers 1170.
41 Robert Ier, vers 1170-4 octobre 1174.
42 Alard, 1175-1178.
43 Roger de Waurin, 1180-1191.
44 Jean II d'Antoing, 13 sep. 1192-1196.
45 Nicolas II de Rœux, dit le Vieux, 1197-1198.
46 Hugues d'Oisy, 1198.
47 Pierre II de Corbeil, 1199-1200.
48 Jean III de Béthune, 1200-20 juillet 1219.
49 Godefroi II de Condé, 1219-1236.
50 Guillaume Ier, 1236-1238.
51 Gui Ier de Laon, 1238-1248.
52 Nicolas III de Fontaines, vers 1250-1274.
53 Enguerran II de Créqui, 1274-vers 1290.
54 Guillaume II de Hainaut, 1292-1296.
55 Gui II de Colmieu (1), 1300-1306.
56 Philippe de Marigny, 1306-1309.
57 Pierre III de Lévis de Mirepoix, 1310-vers 1327.
58 Gui III d'Auvergne de Boulogne, 1330-1336.
59 Guillaume III d'Auxonne, 1336-1342.
60 Gui IV de Ventadour, octobre 1342-1347.
61 Pierre IV d'André, 1347-13 sep. 1368.
62 Robert II de Genève, 1368-6 juin 1372.
63 Gérard III de Dainville, 1372-18 juin 1378.
64 Jean IV de Serclaes, 1378-12 janv. 1388.
65 André de Luxembourg, 31 janvier 1389-1396.
66 Thierri II de Nihem, 1397.
67 Pierre V d'Ailly, cardinal de Cambrai, 1398-1412.
68 Jean V de Gavre, 1413-1438.
69 Jean VI de Bourgogne, 1440-1479.
70 Henri de Berghes, 1480-1502.
71 Jacques de Croi, 22 oct. 1502-15 août 1516.
72 Guillaume IV, cardinal de Croi, 1517-1519.
73 Robert III de Croi, 1519-31 août 1556.

(1) Il eut pour compétiteur Gérard de Rotenghe.

ARCHEVÊQUES DE CAMBRAI.

1 Maximilien de Berghes, 1559-29 août 1570.
2 Louis de Berlaymont, 5 ou 15 sept. 1570-15 fév. 1596.
3 Jean VII Sarrazin, 6 mars 1596-3 mars 1598.
4 Guillaume V de Berghes, 1601-25 avril 1603.
5 Jean VIII Richardot, 1609-28 fév. 1614.
6 François Ier Buisserat, 1614-2 mai 1615.
7 François II Van-der-Burch, 14 juin 1615-23 mai 1644.
8 Joseph de Bergaigne, 24 février 1645-24 octobre 1647.
9 Gaspard Dubois, 24 août 1649-22 nov. 1667.
10 Lancelot Jonnart, 1668-22 sep. 1674.
11 Jacques-Théodore de Brias, 1675-16 nov. 1694.
12 François III de Salignac de la Mothe-Fénelon, 10 juil. 1695-7 janv. 1715.
13 Jean IX d'Estrées, janv. 1716-3 ou 4 mars 1718.
14 Joseph-Emmanuel, cardinal de la Trémoille, mai 1718-9 janvier 1720.
15 Guillaume VI, cardinal Dubois, 9 juin 1720-10 août 1723.
16 Charles de Saint-Albin, 17 octobre 1723-9 mai 1764.
17 Léopold-Charles de Choiseul-Stainville, 1764-4 septembre 1774.
18 Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Ceilhes de Fleury, 1774-1781.
19 Ferdinand-Maximilien-Mériadec de Rohan-Guémené, 1781-1790.
Claude-François-Marie Primas, évêque constitutionnel, 10 avril 1791-1793
20 Louis Belmas, 1802-1841.
21 Pierre Giraud, 2 décembre 1841.
22 René-François Régnier, 1850.

58. ARRAS (*Atrebates*).

L'église d'Arras, comme celle de Cambrai, doit son origine à l'apostolat de saint Vaast, qui fut évêque de l'un et de l'autre siége. Cette réunion continua sous ses successeurs, et, jusqu'à la fin du XIe siècle, l'église d'Arras, bien qu'ayant une administration entièrement distincte, n'eut cependant pas d'autres évêques que les évêques de Cambrai. En 1094, Urbain II, pressé par les Artésiens, qu'appuyaient le roi de France et le comte de Flandre, prononça la séparation des deux églises, et donna à Arras un évêque particulier, malgré l'opposition et les protestations du chapitre de Cambrai, qui avait su mettre l'archevêque de Reims dans ses intérêts.

L'évêché d'Arras demeura suffragant de Reims, jusqu'à l'érection de la métropole de Cambrai, dont il devint le premier suffragant. Supprimé en 1790, rétabli en 1802 et

réuni alors à la province de Paris, ce siége est revenu sous la métropole de Cambrai, lors de la seconde érection de celle-ci, en 1841.

ÉVÊQUES D'ARRAS.

1 Lambert, 19 mars 1095 (1), 17 mai 1115.
2 Robert Ier, 1115-février 1131.
3 Alwise, 1131-1148.
4 Godescalc, 1150-1161.
5 André de Paris, 1161-1173.
6 Robert II (2), 1173-4 octobre 1174.
7 Fremold, 1174-1183.
8 Pierre Ier, 1184-1203.
9 Raoul de Neuville, octobre 1203-26 mars 1221.
10 Ponce, 1221-1231.
11 Asson, 1231-27 mars 1245.
12 Fursy, 1245-1er avril 1247.
13 Jacques Ier de Dinant, 1248-1259.
14 Pierre II de Noyon, 1259-1280.
15 Guillaume d'Isy, 1282 ou 1283-23 septembre 1293.
16 Jean Ier, cardinal Lemoine (3), vers 1295.
17 Gérard Ier Pigalotti, 1296-1316.
18 Bernard, 1317-1320.
19 Pierre III de Chappes, 1320-1326.
20 Jean II du Plessis-Pasté, 24 décembre 1326-1328.
21 Thierri de Hérisson, 28 février 1328-1328.
22 Pierre IV Roger (4), 1328-1329.
23 André Chini de Malpighi, 1331-1334.
24 Jean III Mandevilain, 1334-1339.
25 Pierre V Bertrand, 1339-1344.
26 Aimeric de Beaufort, 1344-6 oct. 1361.
27 Gérard II de Dainville, 1362-1369.
28 Adhémar Robert, 1369-1370.
29 Etienne Ier, 1370-1371.
30 Hugues Ier Faydit, 13 juillet 1371-1372.
31 Pierre VI Masuyer, 1372-1391.
32 Jean IV Canard, 1391 ou 1392-7 octobre 1407.
33 Martin Poré, 1408-6 septembre 1426.
34 Hugues II de Cayeu, 1426-13 janv. 1438.
35 Fortigaire de Plaisance, 26 janvier 1438-21 février 1452.
36 Jacques II de Portugal, mars 1453-1453.
37 Denis de Montmorency, 1453.
38 Jean V, cardinal Geoffroi, 1453-10 décembre 1462.
39 Pierre VII de Ranchicourt, 1463-26 août 1499.
40 Jean VI Gavet, 7 octobre 1499-1501.
41 Nicolas Ier le Ruistre, 1501-1509.
42 François Ier de Melun, déc. 1509-1512.
43 Philippe, cardinal de Luxembourg, 1512-1515.
44 Pierre VIII Accolti, 1515-10 avril 1523.
45 Eustache de Croï, 17 avril 1524-oct. 1538.
46 Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, décembre 1538-1559.
47 François II Richardot, 1561-26 juill. 1574.
48 Matthieu Moulart, 1575-11 juillet 1600.
49 Jean VII du Ploich, 1600-1er juillet 1602.
50 Jean VIII Richardot, 1603-1609.
51 Hermann Ottemberg, 1611-23 mai 1626.
52 Paul Boudot, 1626-1635.
53 Nicolas II Duliff, 1635-21 octobre 1651.
54 Jean-Pierre le Camus, 1651-1652.
55 Etienne II Moreau, 28 avril 1656-8 janv. 1670.
56 Gui de Séve de Rochechouart, 30 nov. 1670-1721 (4).
57 François III Baglion de la Salle, 29 octobre 1725-14 mars 1752.
58 Jean IX de Bonneguise, 22 octobre 1752-28 février 1769.
59 Louis-François-Marc-Hilaire de Conzié, 1769-1790.
60 Hugues-Robert-Jean-Charles, cardinal de la Tour-d'Auvergne-Lauragais, 19 mai 1802. (Mort le 20 juill. 1851.)

(1) Pour les temps qui précèdent, voyez la liste des évêques de Cambrai, ci-dessus col. 214.

(2) Il était évêque de Cambrai, et gouverna comme simple administrateur les églises d'Arras et de Tournay.

(3) Ce prélat est fort douteux.

(4) Pape, en 1342, sous le nom de Clément VI.

59. SAINT-OMER.

Après que la ville de Térouane eut été détruite de fond en comble par Charles-Quint, en l'an 1553, l'ancien et vaste diocèse de Morins, dont Térouane avait été le siége, fut démembré, et, sur ses débris, le pape Paul IV, à l'instigation des rois de France et d'Espagne, établit, en 1559, l'évêché de Boulogne, pour la partie de la domination française, et les évêchés de Saint-Omer et d'Ypres, pour la partie de la domination d'Espagne. En même temps, il attribua Boulogne à la province de Reims, dont Térouane dépendait auparavant, Saint-Omer à la province de Cambrai, Ypres, enfin, à la province de Malines. La nouvelle organisation fut confirmée par une bulle de Pie IV, en date du 11 mars 1561.

La création de l'évêché de Saint-Omer (*Audomaropolis*, *Fanum Sancti Audomari*) amena l'érection en cathédrale de l'ancienne collégiale de Notre-Dame, fondée vers 660, par saint Omer lui-même. Suivant les auteurs du *Gallia christiana* (t. III, p. 471), l'église de Notre-Dame aurait dû son origine aux moines de Saint-Bertin, qui l'auraient tenue dans leur dépendance jusqu'à sa sécularisation, attribuée à l'abbé Frédégise et rapportée au règne de Louis le Débonnaire. L'abbé Hugues du Tems (*Clergé de France*, t. IV, p. 199 et suiv.) combat cette assertion, et prouve que la collégiale, toujours indépendante de l'abbaye de Saint-Bertin, fut, dès l'origine, possédée et gouvernée par des chanoines réguliers dont le chef prit par la suite le titre de prévôt. Toutefois, la liste de ces prévôts ne remonte pas au delà du commencement du XIe siècle.

Réuni par la constitution de 1790 à la province ecclésiastique de Rouen, l'évêché de Saint-Omer a été définitivement supprimé en 1802.

(1) Gui de Séve, nommé coadjuteur de son oncle, le 11 décembre 1719, n'ayant pu, à la mort de celui-ci, obtenir ses bulles d'institution, se démit en 1725.

PRÉVÔTS DE NOTRE-DAME DE SAINT-OMER.

1 Baudoin, 1013.
2 Hélarin, 1016.
3 Arnoul Ier, 1033.
4 Arnoul II, 1093.
5 Ogier, vers 1123-vers 1138.
6 Gérard Ier, 1151.
7 Pierre Ier de Flandre, vers 1160.
8 Robert Ier, vers 1170.
9 Gérard II de Flandre, vers 1180-vers 1187.
10 Pierre II de Colmieu.
11 Pierre III, cardinal de Sainte-Suzanne, 1245-1256.
12 Jean Ier de Blois, 1256-vers 1263.
13 Arnoul III d'Auxgonne, 1265-1289.
14 Matthieu de Colonne, vers 1324.
15 Nicolas Capoti, 1350.
16 Etienne de Colonne, 1350-1378.
17 Charles de Poitiers, 1387.
18 Jean II de Poitiers, 1388.
19 Ithier de Marcuil ou Martreuil, 1389-1392.
20 Pierre IV Trousseau, 1396-1469.
21 Hugues de Cayeu, 1400-1426.
22 Quentin Menart, 1426-1438.
23 Simon de Luxembourg, 1430-vers 1475.
24 Jean III de Bourgogne, 1480-25 juin 1499.
25 François de Melun, 5 fév. 1500-22 novembre 1521.
26 Eustache de Croi, 1522-octobre 1538.
27 Robert II de Croi, 30 décembre 1538-11 juin 1539.
28 Edouard de Bersacques, 18 juin 1539-15 février 1557.

ÉVÊQUES DE SAINT-OMER.

1 Guillaume de Poitiers, 1559-1560.
2 Gérard de Haméricourt, 1562-17 mars 1577.
3 Jean Ier Six, 23 juillet 1581-1586.
4 Jacques Ier de Pamèle, 1587.
5 Jean II du Vernois, octobre 1591-6 janvier 1599.
6 Jacques II Blaze, 1600-21 mars 1618.
7 Paul Boudot, 1618-1627.
8 Pierre Saunet, 18 juin 1628-31 mars 1631.
9 Christophe Ier de Morlet, 18 août 1632-25 décembre 1633.
10 Christophe II de France, 15 juillet 1635-10 oct. 1656.
11 Ladislas ou Lancelot Jonnart, 1656-1671.
12 Jacques-Théodore de Brias, 1672-1675.
13 Charles de Longueval, 1675-10 novembre 1676.
14 Armand-Anne-Tristan de la Baume, 1677-1684.
15 Louis-Alphonse de Valbelle, 1684-29 octobre 1708.
16 François de Valbelle de Tourves, 1er novembre 1708-17 novembre 1727.
17 Joseph-Alphonse de Valbelle, 1727-13 juin 1754.
18 François-Joseph de Brunes de Montlouet, 12 janvier 1755-23 août 1765.
19 Louis-François-Marc-Hilaire de Conzié, 11 mai 1766-1769.
20 Joachim-François-Mamert de Conzié, 17 septembre 1769-1774.
21 Jean-Auguste de Chastenet de Puységur, 29 juin 1775-1778.
22 Joseph-Alexandre-Marie-Alexis de Bruyère de Chalabre, 9 août 1778-1790.
Pierre-Joseph Poirier, évêque constitutionnel, 10 avril 1791-1793.

60. TOURNAY.

Tournay (*Tornacum*) occupe dans la *Notice des provinces de la Gaule*, le septième rang parmi les cités de la seconde Belgique. Evangélisée par saint Piat, à la fin du IIIe siècle, cette ville eut, dès la fin du Ve, le siége d'un évêché suffragant de Reims. Saint Médard, évêque de Noyon, ayant été élu évêque de Tournay en 532, les deux siéges restèrent unis pendant plus de six cents ans, malgré les réclamations presque continuelles des Tournaisiens. Ce fut en 1146 seulement que le pape Eugène III ordonna la séparation des deux Eglises, et rendit à Tournay son évêque particulier.

Lors de l'érection de la métropole de Cambrai, le siége de Tournay fut compris dans le ressort de la nouvelle province. Depuis la suppression de la métropole de Cambrai, en 1790, l'évêché de Tournay appartient à la province de Malines.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

1 Théodore, 487.
2 Saint Eleuthère, 488-30 juin 532.
3 Saint Médard (1), 532-8 juin 545.
4 Anselme, 1146-1149.
5 Géraud, 1149-1166.
6 Gauthier Ier, 1166-19 août 1171.
7 Evrard d'Avesnes, 1173-décembre 1190.
8 Etienne d'Orléans, 1191-9 septembre 1203.
9 Goswin, 1204-29 octobre 1218.
10 Gauthier II de Marvis, 1219-1251.
11 Gauthier III de Croix, 1251-1261.
12 Jean Ier Buchiau, 1261-26 février 1266.
13 Jean II d'Enghien, 1266-1274.
14 Philippe Ier Mousk, 1275-24 février 1282.
15 Michel Ier de Warenghien, 1284-novembre 1291.
16 Jean III de Vassoigne, 1292-1300.
17 Gui de Boulogne, 1301-novembre 1326.
18 Elie de Ventadour, 1327.
19 Guillaume Ier de Ventadour, 1327-1333.
20 Thibaud de Saussoire, 1334.
21 André Ghini, 17 octobre 1334-2 juin 1342.
22 Jean IV Desprez, 1342-13 juin 1349.
23 Pierre Ier de la Forest, 1350.
24 Philippe II d'Arbois, 1351-23 ou 25 juillet 1377 ou 1378.
25 Pierre II d'Auxy, 1378-1388.
26 Louis Ier de la Trémoille, 1389-octobre 1410.
27 Jean V de Thoisy, 1411-2 juin 1433.
28 Jean VI d'Harcourt, 1433-1436.
29 Jean VII Chevrot, 1437-22 septembre 1460.
30 Guillaume II Fillatre, 1460-22 août 1473.
31 Frédéric de Clugny, 22 mars 1474-7 octobre 1483.

(1) De 532 à 1146, le siége de Tournay est uni à celui de Noyon

32 Jean VIII Monissart, 18 octobre 1483-1484.
33 Antoine, cardinal Pallavicini, août 1484-1496.
34 Louis II Pot, 1484-1505.
35 Pierre III Quicke, 1497-1505 (1).
36 Charles Ier de Hautbois, 6 déc. 1505-1513.
37 Louis III Guillart, 1513-1524.
38 Charles II de Croi, 1524-11 décembre 1564.
39 Gilbert Ier d'Oignies, 21 octobre 1565-25 août 1574.
40 Pierre IV de Pintaflour, 31 juillet 1575-10 avril 1580,
41 Maximilien Ier Morillon, 1583-27 mars 1586.
42 Jean IX de Venduille, 1587-15 octobre 1592.
43 Louis IV de Berlaimont (2), 1593-15 février 1596.
44 Michel II d'Esne, 1596-1er octobre 1614.
45 Maximilien II Vilain, 17 décembre 1614-29 novembre 1644.
46 François Ier Vilain, 1646-28 décembre 1666.
47 Gilbert II de Choiseul, 1671-31 décembre 1689.
48 François II de Caillebot de la Salle, mai 1690-mars 1705.
49 Louis-Marcel de Coëtlogon, 11 avril 1705-18 avril 1707.
50 René-François de Beauvau, 23 avril 1707-juillet 1713.
51 Jean-Ernest de Lowenstein-Werthein, 5 septembre 1713-28 juin 1731.
52 François-Ernest de Salm-Reiffenscheid, 29 mars 1732-16 juin 1770.
53 Guillaume-Florent de Salm-Salm, 14 juillet 1776-1793.
54 François-Joseph Hirn, 18 juillet 1802-1822.
55 Jean-Joseph Delplanque, 1829 (3) 1834.
56 Gaspard-Joseph Labis, 10 mai 1835.

61. NAMUR (*Namurcum*).

L'évêché de Namur a été érigé par bulle du pape Paul IV, datée du 12 mai 1559, et rattaché en même temps à la métropole de Cambrai. Le nouveau diocèse fut entièrement démembré de celui de Liége. Depuis la suppression de la métropole de Cambrai, en 1790, l'évêché de Namur fait partie de la province de Malines.

ÉVÊQUES DE NAMUR.

1 Antoine Havet, 7 mars 1562-30 novembre 1578.
2 François Ier de Wellon-Capelle, 5 mai 1579-17 février 1592.
3 Jean Ier Dave, avril 1593-3 mars 1595.
4 Jacques Blaze, 11 mai 1596-1600.
5 François II Buisseret, 1601-1614.
6 Jean II Dauvin, 1614-15 septembre 1629.
7 Engilbert des Bois, 31 octobre 1629-15 juillet 1651.
8 Jean III de Wachtendonch, 5 octobre 1654-mai 1668.
9 Ignace-Augustin de Grobbendonk, 24 avril 1669-mars 1679.
10 Pierre de Vandenpierre, avril 1680-7 septembre 1695.
11 Albert de Trazenglies de Bilstein, 1696.
12 Ferdinand-Maximilien de Berlo de Brus, 11 déc. 1697-1727.
13 Thomas-Jean-François de Strickland de Sezergue, 28 sept. 1727-14 janv. 1740.
14 Paul-Godefroi de Berlo de Brus, 9 avril 1741-19 janv. 1771.
15 Ferdinand-Marie de Lobkowitz, 30 juin 1772-22 nov. 1779.
16 Albert-Louis de Lichteroelde, 1779-1801.
17 Claude-Léopold de Bexon, 30 mai 1802-15 oct. 1803.
18 Charles-François-Joseph Pisani de la Gaude, 3 fév. 1804-1826.
19 Nicolas-Alexis Godernard, 28 oct. 1828-1832.
20 Jean-Arnold Barrett, 16 juin 1832-31 juil. 1835.
21 Nicolas-Joseph de Hesselle, 13 mars 1836.

X.

PROVINCE DE COLOGNE.

Cologne (*Colonia Agrippina*) était, sous la domination romaine, métropole de la seconde Germanie. L'évêché de cette ville date du commencement du IVe siècle : il était à cette époque suffragant de Trèves. Quant à son érection en archevêché, l'époque en est fort incertaine. Au VIIIe siècle, le pape Zacharie, qui créa plusieurs siéges épiscopaux en Allemagne, songea à élever Cologne au rang de métropole; mais il se décida pour Mayence, à laquelle il donna saint Boniface pour premier archevêque, en 747. Il est donc vraisemblable que l'archevêché de Cologne ne remonte pas au delà du IXe siècle. Ses suffragants furent les évêchés de Liége, de Munster, d'Osnabruck, d'Utrecht et de Minden (1). Les deux derniers, ayant embrassé le protestantisme au milieu du XVIe siècle, furent sécularisés, Utrecht, en 1580, Minden, quelques années plus tard. Quant à Utrecht, il avait été érigé en archevêché en 1559, et détaché dès lors de la province ecclésiastique de Cologne.

L'archevêque de Cologne était le troisième des électeurs ecclésiastiques de l'empire d'Allemagne, et votait, dans les diètes, immédiatement après l'électeur de Trèves. Il avait le titre de légat-né du saint-siége et

(1) Les démêlés entre le saint-siége et la cour de France, à propos de la pragmatique-sanction, que le premier ne voulait pas reconnaître, amenèrent dans l'évêché de Tournay de longues luttes entre les prétendants au siége épiscopal nommés simultanément par les deux partis. Jean Monissart, le cardinal Pallavicini, Pierre Quicke, nommés successivement par le pape, eurent pour concurrents Louis Pot et Charles de Hautbois, élus sous l'influence du roi de France et énergiquement soutenus par le parlement de Paris. Ces querelles se terminèrent en 1505 par la démission de Pierre Quicke, qui céda tous ses droits à son concurrent Charles de Hautbois.

(2) Il était archevêque de Cambrai et simple administrateur du diocèse de Tournay.

(3) Le siége vaqua de 1822 à 1829.

(1) Les quatre derniers étant situés sur la rive droite du Rhin et hors des limites de l'ancienne Gaule, nous les laisserons de coté et ne nous occuperons que de l'évêché de Liége.

d'archichancelier du saint-empire pour l'Italie. Il avait été, de plus, créé duc de Westphalie et d'Angrie par l'empereur Frédéric Barberousse, en 1180.

La révolution française et l'occupation des provinces rhénanes par la France, qui en fut la suite, amenèrent un remaniement complet, tant politique qu'ecclésiastique, de l'Allemagne. La nouvelle constitution, proposée par le premier consul, adoptée par la députation extraordinaire des États allemands, le 23 novembre 1802, reçut la sanction définitive de la diète le 25 février suivant. Dans cette constitution, l'archevêché-électorat de Cologne fut supprimé, et, pour le remplacer, sous le rapport ecclésiastique, on établit à Aix-la-Chapelle un évêché qui fut suffragant de Malines. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1821. A cette époque, et à la suite d'une convention passée entre le pape et le roi de Prusse, la métropole de Cologne a été rétablie, et les trois évêchés de Trèves, de Munster et de Paderborn lui ont été assignés pour suffragants. Quant à l'évêché d'Aix la-Chapelle, il a été supprimé et la cathédrale convertie en simple collégiale. La bulle de Pie VII, qui consacre le nouvel état de choses, est datée du 16 juillet 1821.

62. ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES DE COLOGNE.

1 S. Materne, 314.
2 Euphrate, 347.
3 S. Séverin, 397.
4 S. Evergisle, 439.
5 S. Aquilin, 455.
6 Simonée, vers 500.
7 Domitien, 535.
8 Charentinus, vers 570.
9 Ebregisile, vers 590.
10 Remède, vers 612-vers 623.
11 S Cunibert, 26 septembre 623-12 novembre 663 ou 664.
12 Bocald, 664-vers 675.
13 Etienne, vers 680.
14 Adelwin, vers 690.
15 Gison, vers 695-710.
16 Annon Ier, vers 720.
17 Pharamond, vers 725.
18 Raginfroi, vers 735-vers 746.
19 Agilulphe, 746-750.
20 Hildegaire, 750-753.
21 Hildebert, 753-760.
22 Berthelin, 761-771.
23 Riculphe, 771-793.
24 Hildebald, 794-3 septembre 818.
25 Hadebald, 818-vers 846.
26 Gonthier, 847-863.
27 Hugues Ier, 864-866.
28 Hilduin, 866-870.
29 Willibert, 870-11 septembre 890.
30 Hermann Ier, 890-11 avril 925.
31 Wicfrid, 925-7 juillet 953.
32 Brunon Ier, 30 août 953-11 octobre 965.
33 Volmar, 965-18 juillet 968 ou 969.
34 Géron, 969-28 juin 976.
35 Warin, 976-21 septembre 985
36 Everger, 985-2 juillet 997 ou 999.
37 S. Héribert, vers 1000-16 mars 1021.
38 Pilerin, 1021-25 août 1036.
39 Hermann II, 1037-11 février 1055
40 S. Annon II, 4 mars 1056-1073.
41 Hildulphe, 1076-1079.
42 S. Sigwin, 1080-1089.
43 S. Hermann III, 1089-22 août 1099.
44 Frédéric Ier de Carinthie, 1099-25 octobre 1131.
45 Brunon II d'Altena, 1132-29 mai 1137
46 Hugues II de Spanheim, 1137.
47 Arnoul Ier de Guéldre ou de Zutphen, 1138-30 avril 1151.
48 Arnoul II de Weda, 1151-14 mai 1156.
49 Frédéric II d'Altena, 1157-25 septembre 1159.
50 Renaud de Dasselle, 1159-14 août 1167.
51 Philippe Ier de Heinsberg, 1167-13 août 1191.
52 Brunon III d'Altena du Mont, 1191-1192.
53 Adolphe Ier d'Altena, 1193-15 avril 1205.
54 Brunon IV de Sena, 1205-2 novembre 1208.
55 Thierri Ier de Heinsberg, décembre 1208-1212.
56 Engelbert Ier d'Altena, 22 février 1216 novembre 1225.
57 Henri Ier de Molenarck, 1225-26 mars 1237.
58 Conrad Ier de Hochstadt, 1238-28 septembre 1261.
59 Engelbert II de Walkenberg, 1262-1274 ou 1275.
60 Sigefroi de Westerburg, 1276-1297 ou 1298.
61 Wicbold de Hote, 1298-3 avril 1304.
62 Henri II de Wirnenburg, 1306-1331 ou 1333.
63 Valram de Juliers, 1333-14 août 1349.
64 Guillaume de Genep, 1349-15 septembre 1362.
65 Jean Ier de Wirnenburg, 1362.
66 Adolphe II de la Marck, 1362-15 avril 1364.
67 Engelbert III de la Marck, 1364-25 août 1368.
68 Conon de Falkenstein, 1368-1370.
69 Frédéric III de Sarwerden, 13 novembre 1370-7 avril 1414.
70 Thierri II de Meurs (1), 1414-18 février 1462.
71 Rupert de Bavière, 30 mars 1463-1480.
72 Hermann IV de Hesse, 11 août 1480-27 septembre 1508.
73 Philippe II d'Orbestein de Dune, 13 novembre 1508-1515.
74 Hermann V de Weda, 1515-16 avril 1546.
75 Adolphe II de Schawenbourg, 24 janvier 1547-20 septembre 1556.
76 Antoine de Schawenbourg, 1556-18 juin 1558.
77 Jean II Gébhard de Mansfeld, 30 novembre 1558-2 novembre 1562.
78 Frédéric IV de Weda, 1562-1567.
79 Salentin d'Isenbourg, 23 décembre 1567-1577.
80 Gébhard Truchses, 5 décembre 1577-1er avril 1583.

(1) Il eut pour compétiteur Guillaume du Mont, évêque de Paderborn.

81 Ernest de Bavière, 23 mai 1583-17 février 1612.
82 Ferdinand de Bavière, 1612-13 septembre 1650.
83 Maximilien-Henri de Bavière, 26 novembre 1650-3 juin 1688.
84 Joseph-Clément de Bavière, 20 septembre 1688-12 novembre 1723.
85 Clément-Auguste-Marie-Hyacinthe de Bavière, décembre 1723-6 février 1761.
86 Maximilien-Frédéric de Kœnigsegg-Rottenfels, 6 avril 1761-15 avril 1784.
87 Maximilien-François-Xavier d'Autriche, mai 1784-1800.
88 N. de Spiegel, 1821-1835.
89 Clément-Auguste de Droste-Vischering, 1er décembre 1835-19 octobre 1845.
90 Jean de Geissel, 1845.

63. ÉVÊQUES D'AIX-LA-CHAPELLE.

1 Marc-Antoine Berdolet, 1803-1809.
2 Jean-Dominique-François Camus, 22 octobre 1810-1820.

64. LIÉGE.

Tongres (*Tungri*) figure, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, comme la seule cité de la seconde Germanie. Suivant l'opinion la plus plausible, la fondation de son église remonte au commencement du IVe siècle, et doit être attribuée à saint Materne, qui en fut l'apôtre et le premier évêque. A la fin du même siècle, vers 380, l'évêque saint Servais, fuyant l'approche des Barbares, transporta son siége à Maëstricht; toutefois, lui et ses successeurs conservèrent le titre d'évêques de Tongres, jusqu'à l'établissement du siége épiscopal à Liége, au Xe siècle.

Liége (*Leodium*) avait été fondée à la fin du VIe siècle, par Monulphe, vingt-unième évêque de Tongres. Mais ce ne fut qu'une bourgade sans importance, jusqu'à ce que l'évêque Etienne y eût définitivement fixé son siége, vers 910. Suffragants de Cologne, jusqu'à la suppression de cette métropole, en 1803, les évêques-princes de Liége relèvent, depuis lors, de l'archevêché de Malines.

ÉVEQUES DE TONGRES, PUIS DE LIÉGE.

1 S. Materne, 314-328.
2 S. Navite.
3 S. Marcel.
4 S. Métropole.
5 S. Séverin.
6 S. Florent.
7 S. Martin.
8 S. Maximin.
9 S. Valentin.
10 S. Servais, 384.
11 Agricole, 503.
12 S. Ursicin.
13 S. Désignat.
14 S. Résignat.
15 S. Sulpice.
16 S. Quirille.
17 S. Euchère Ier.
18 S. Falcon.
19 S. Euchère II.
20 S. Domitien.
21 Monulphe, 558-597.
22 S. Gondulphe, 597-604.
23 S. Perpétue, 604-618.
24 S. Ebrégise, 619-631.
25 S. Jean l'Agneau, 631-632.
26 S. Amand, 632-646.
27 S. Remacle, 646 ou 650-653.
28 S. Théodard, 653-656.
29 S. Lambert, 656-697.
30 S. Hubert, 697-30 mars 727.
31 Floribert, 727-26 avril 746.
32 Fulchaire, 746-769.
33 Agilfride, 769-785
34 Gerbaud, 785-808.
35 Walcaud, 809-8 avril 832.
36 Pirard, 832-840.
37 Hircaire, 840-29 septembre 855.
38 Francon, 855-9 janvier 903.
39 Etienne, 903-16 mai 920.
40 Richaire, 921-23 juillet 945.
41 Hugues Ier, 945-11 avril 947.
42 Farabert, 948-28 octobre 953.
43 Rathier, 954-955.
44 Baudry Ier, 956-18 novembre 959.
45 Héraclius, 960-27 octobre 971.
46 Notger, 972-10 avril 1007 ou 1008.
47 Baudry II de Looz, 1008-29 août 1017.
48 Walbodon de Flandre, 1017-21 avril 1021.
49 Durand, 1021-23 janvier 1025.
50 Réginard, 1025-5 décembre 1030.
51 Nithard, 1031-1er août ou septembre 1042.
52 Wason, 1042-8 juillet 1048.
53 Théoduin, 1049-23 juin 1075.
54 Henri Ier de Verdun, 1076-2 novembre 1091.
55 Otbert, 1092-31 janvier 1119.
56 Frédéric (1), 1119-1123.
57 Albéron Ier, 1123-1er janvier 1128.
58 Alexandre Ier, 1128-1134.
59 Albéron II de Namur, 1135-22 ou 27 mars 1145.
60 Henri II de Leyen, 11 mai 1145-1164 ou 1165.
61 Alexandre II, 1166-9 août 1167.
62 Raoul de Zæhringen, 1168-5 août 1191.
63 Albert Ier de Louvain (2), 1191-21 novembre 1194.
64 Albert II de Cuick (3), 1195-1er février 1200.
65 Hugues II de Pierrepont, 1200-12 avril 1229.
66 Jean Ier d'Aps, 24 mai 1229-avril ou mai 1238.
67 Guillaume de Savoie, 1238-octobre 1239.
68 Robert Ier de Langres, 1240-16 octobre 1246.
69 Henri III de Gueldre, 10 octobre 1247-1274.
70 Jean II d'Enghien, 1274-24 août 1281.
71 Jean III de Flandre, 1282-14 octobre 1292.
72 Hugues III de Chalon, 1296-1301.

(1) Il eut pour compétiteur Alexandre, archidiacre de Liége, qui devint lui-même évêque, après Albéron qui suit.

(2) Il eut pour compétiteurs Albert de Rhetel et Lothaire de Hestadt.

(3) Il eut pour compétiteur Simon de Limbourg.

73 Adolphe Ier de Waldeck, 1301-13 décembre 1302.
74 Thiébaut de Bar, 1303-13 mai 1312.
75 Adolphe II de la Marck, 4 avril 1313-3 novembre 1344.
76 Engelbert de la Marck, 23 février 1345-1363.
77 Jean IV d'Arckel, 1364-juin 1378
78 Arnoul de Hornes (1), 1379-8 mars 1389.
79 Jean V de Bavière, 10 mai 1390-1418.
80 Jean VI Valenrode, 1418-28 mars 1419.
81 Jean VII de Heinsberg, juin 1419-1455.
82 Louis de Bourbon, 1456-30 août 1484.
83 Jean VIII de Hornes, novembre 1484-19 décembre 1506.
84 Erard de la Marck, 30 décembre 1506-16 février 1538.
85 Corneille de Berg, mars 1538-1544.
86 Georges d'Autriche, 1544-4 mai 1557.
87 Robert II de Berg, 6 mai 1557-1563.
88 Gerard de Groesbeck, 11 avril 1563-28 décembre 1580.
89 Ernest de Bavière, 31 janvier 1581-1612.
90 Ferdinand de Bavière, 16 mars 1612-13 septembre 1650.
91 Maximilien-Henri de Bavière, septembre 1650-3 juin 1688.
92 Jean-Louis d'Elderen, 1688-1er fév. 1694.
93 Joseph-Clément de Bavière, 20 avril 1694-12 novembre 1723.
94 Georges-Louis de Berg, 7 février 1724-4 décembre 1743.
95 Jean-Théodore, cardinal de Bavière, 23 janvier 1744-27 janvier 1763.
96 Charles-Nicolas-Alexandre d'Outremont, 20 avril 1763-22 octobre 1771.
97 François-Charles de Welbruck, 16 janvier 1772-30 avril 1784.
98 César-Constantin-François de Hœnsbroeck, 21 juillet 1784-1793.
99 Jean IX Zæpfficil, 7 juin 1802-1808.
100 François-Antoine Léjéas (2), 19 février 1809.
101 Corneille-Richard-Antoine Van Bommel, 15 octobre 1829.

XI.

PROVINCE D'EMBRUN

Embrun (*Ebrodunum*, *Ebredunum*) était, au temps de la domination romaine, métropole de la province des Alpes maritimes, et possédait, dès le milieu du IVe siècle, un siége épiscopal, duquel relevaient, en qualité de suffragants, les évêchés de Digne, de Vence, de Glandève, de Senez et de Nice. A ces cinq suffragans primitifs se joignit, en 1244, l'évêché de Grasse, dont le siége avait été jusque-là fixé à Antibes, sous la métropole d'Aix.

Telle fut la forme de la province ecclésiastique d'Embrun, jusqu'à sa dissolution, en 1790. Réduit par la nouvelle constitution de l'Eglise de France à n'être plus que simple suffragant d'Aix, le siége archiépiscopal fut définitivement supprimé en 1802; et l'ancienne métropole, dont le titre est aujourd'hui porté par les archevêques d'Aix, fait, depuis cette époque, partie du diocèse de Gap.

(1) Il eut pour compétiteur Eustache Persan, de Rochefort.

(2) Ce prélat, n'ayant pu obtenir ses bulles d'institution, ne prit jamais possession du siége de Liége, qui demeura vacant jusqu'en 1829.

65. ARCHEVÊQUES D'EMBRUN.

1 S. Marcellin, vers 360.
2 Artémius, 374.
3 S. Jacques Ier, 400.
4 Armentaire, 439.
5 Ingénuus, 440, vers 475.
6 Catulin, 517.
7 S. Gallican Ier.
8 S. Pallade.
9 S. Gallican II, vers 541-vers 549.
10 Saloine, vers 560.
11 Eustérie, vers 585-vers 588.
12 S. Alpionse, vers 600.
13 S. Allen, vers 630.
14 Æthérius, vers 644-vers 660.
15 Ageric, 829.
16 Aribert Ier, vers 853-vers 859.
17 Bermond, 876.
18 Aribert II, 878.
19 Ermold, 886.
20 Arnaud, 899.
21 Théodulphe, 899.
22 S. Benoît Ier, 900-916.
23 S. Libéral, 920.
24 Boson, 938-960.
25 Ponce, 992.
26 S. Ismidias, 993-1017.
27 Radon, vers 1017-vers 1027.
28 Hismidon, 1044.
29 Vivemne, vers 1048.
30 Guinervinaire, 1050.
31 Hugues, 1054.
32 Viminien, 1056-vers 1060.
33 Guinamand, 1065.
34 Guillaume Ier, 1066-1077.
35 Pierre Ier, 1077.
36 Lantelme, vers 1080.
37 Benoît II, 1105-1118.
38 Guillaume II, 1120-1134.
39 Guillaume III de Benévent, 1135-vers 1163.
40 Raimond Ier, 1169.
41 Pierre II Romain, vers 1175-1189.
42 Guillaume IV de Bénévent, 1189-1208.
43 Raimond II Sédu, 1208-vers 1212.
44 Bernard Ier Chabert, 1215-vers 1235.
45 Aimar, 1236-1245.
46 Humbert, 1245-1250.
47 Henri de Suze, 1250-6 novembre 1271.
48 Melchior, 1272-1275.
49 Jacques II Sérène, 1275-1286.
50 Guillaume V, 1286-1289.
51 Raimond III de Médullion, 1289-28 juin 1294.
52 Guillaume VI de Mandagot, 28 mars 1295-mai 1311.
53 Jean Ier du Puy, 22 mai 1311-1317.
54 Raimond IV Robaud, 1319-vers 1323.
55 Bertrand Ier de Deaulx, 5 sept. 1323-1338.
56 Pasteur de Sarrats, 27 janv. 1338-17 déc. 1350.
57 Guillaume VII des Bardes, 16 fév. 1351-1361.

58 Raimond V de Salg, 1361-1364.
59 Bertrand II de Castelnau, 1364-5 sept. 1365.
60 Bernard II, 1365-1366.
61 Pierre III Ameil, 1367-18 déc. 1378.
62 Michel Etienne, 1379-1er mai 1427.
63 Jacques III Gelu, 1427-7 sept. 1432.
64 Jean II Girard, 1432-1444.
65 Jean III de Montmagny, 20 avril 1444-vers 1470.
66 Jean IV Baile (1), vers 1470-sept. 1494.
67 Rostaing d'Ancezune, 1495-1510.
68 Jules de Médicis (2), 1510-1511.
69 Nicolas de Fiesque, cardinal de Gênes (3), 1511-1516.
70 François de Tournon, 1517-1525.
71 Antoine de Lévis de Château-Morand, 1526-1551.
72 Balthasar de Jarente, 1551-1554.
73 Louis de Laval de Bois-Dauphin, 1554.
74 Robert, cardinal de Lenoncourt, 1554-1561.
75 Guillaume VIII d'Avançon de Saint-Marcel, 1561-juillet 1600.
76 Honoré du Laurens, 1600-24 janv. 1612.
77 Guillaume IX d'Hugues, 16 nov. 1612-24 oct. 1648.
78 Georges d'Aubusson de la Feuillade, 12 sept. 1649-1668.
79 Charles Brulart de Genlis, 1668-2 nov. 1714.
80 François-Elie Voyer de Paulmy d'Argenson, 12 janvier 1715-1719.
81 Jean-François-Gabriel de Hennin-Liétard, nov. 1719-26 avril 1724.
82 Pierre IV Guérin, cardinal de Tencin, 2 juillet 1724-1740.
83 Bernardin-François Fouquet, 8 janv. 1741-1767.
84 Pierre-Louis de Leyssin, 5 juill. 1767-1790.

Ignace Caseneuve, évêque constitutionnel, 3 avril 1791-1793.

66. DIGNE (*Dinia*).

La fondation du siége épiscopal de Digne remonte au milieu du IVe siècle. Suffragant d'Embrun, depuis son origine jusqu'en 1790, l'évêché de Digne appartient depuis lors à la province ecclésiastique d'Aix.

ÉVÊQUES DE DIGNE.

1 S. Domnin, 365.
2 S. Vincent, 374.
3 Nectaire, vers 439-vers 455.
4 Mémorialis.
5 Pentadius, 506.
6 Portien, 524-527.
7 Hilaire, vers 535-vers 555.
8 Héraclius, 573-585.
9 Agape ou Bobon, 650.
10 Raimbaud, 790.

(1) Il eut pour compétiteur Jacques de Caulers, nommé par le pape.
(2) Pape en 1523, sous le nom de Clément VII.
(3) Il eut pour compétiteur Claudes d'Arces, élu par le chapitre.
(4) Il mourut avant d'avoir été sacré.

11 Blederic, 899.
12 Emin, 1025.
13 Bernard Ier, vers 1028-1038.
14 Hugues Ier, 1038-vers 1068.
15 Laugier.
16 Gui, 1146.
17 Pierre I Hermido, vers 1150.
18 Hugues II de Vars
19 Hugues III.
20 Pierre II de Droilla.
21 Guillaume Ier de Bénévent, 1179.
22 Guigue de Revel, 1183.
23 Bertrand Ier de Turrias.
24 Ismidon, 1206.
25 Walon de Dompierre, 1209.
26 Lantelme, 1211-5 oct. 1232.
27 Hugues IV de Laon, 1238.
28 Amblard, 1247-1248.
29 Boniface, 1248-25 mai 1278.
30 Guillaume II de Porcelet, 1289-vers 1295.
31 Hugues V, 1297.
32 Renaud de Porcelet, vers 1302-vers 1316.
33 Armand, 1318.
34 Guillaume III de Sabran, 1324.
35 Guillaume IV Ebrard, 1326.
36 Elzéar de Villeneuve, 1334-7 oct. 1341.
37 Jean Ier Peisoni, 1341-1360.
38 Bertrand II de Séguret, 1362-vers 1388.
39 Nicolas de Cerbaire, 1390-5 mars 1407.
40 Bertrand III Raoul, 1408-1432.
41 Pierre III de Verceil, vers 1433-1439.
42 Guillaume V d'Estouteville, 1439-1445.
43 Pierre IV Turlure, 1445-22 juill. 1466.
44 Conrad de la Croix, 24 juill. 1466-août 1479.
45 Antoine Ier Guiramand, vers 1480-vers 1512.
46 François Ier Guiramand, 1513-1er juin 1536.
47 Chérubin d'Orsière, 1536-1545.
48 Antoine II Olivier, 1546-vers 1550.
49 Antoine III Hérouet, 1551-1568.
50 Henri Ier le Mignon, 1568-1587.
51 Claude Coquelet, 1587-1602.
52 Antoine IV de Boulogne, 1602-24 sept. 1615.
53 Louis Ier de Boulogne (1), 1616-1628.
54 Raphael de Boulogne, 1628-1663 ou 1664.
55 Toussaint de Forbin-Janson, 1664-1668.
56 Jean-Armand de Rotondis de Biscaras, avril 1668-1669.
57 Jean II de Vintimille du Luc, 1669-1675.
58 Henri II Félix de Tassy, 6 décembre 1676-18 juin 1677.
59 François II le Tellier, 9 oct. 1677-fév. 1708.
60 Henri III de Pujet, 7 avril 1708-22 janv. 1728.
61 Antoine V Amable Feydeau, 1728-1742.
62 Jean-Louis du Lau, 21 oct. 1742-15 sept. 1746.
63 Louis II Sextius de Jarente de la Bruyère, 1747-1758.
64 Pierre Paul du Caylar, 16 avril 1758-1784
65 François III de Mouchet de Villedieu, 18 juil. 1784-1790.

(1) Il mourut avant d'avoir été sacré.

Villeneuve, évêque constitutionnel, 1791-1793.
66 Irénée-Yves Dessolès, 10 juil. 1802-1804.
67 Charles-François-Melchior-Bienvenu Miollis, 13 avril 1806-1839.
68 Augustin-Dominique Sibour, 26 février 1840.
69 Marie-Julien Meirieu, 1849.

67 ANTIBES, PUIS GRASSE.

L'évêché d'Antibes (*Antipolis*), fondé à la fin du IVe siècle, était suffragant de la métropole d'Aix. L'air insalubre de la ville et les incursions de pirates, auxquelles elle était continuellement exposée, engagèrent le pape Innocent IV à en transférer le siége à Grasse (*Grassa*). La bulle de translation est datée du 19 juillet 1244.

L'évêché de Grasse, suffragant d'Embrun, a été supprimé en 1790 : il est réuni, depuis cette époque, au diocèse de Fréjus.

ÉVÊQUES D'ANTIBES.

1 S. Armantaire, vers 400.
2 Valère, vers 473.
3 Agrecius, vers 506-vers 530.
4 Eucher, vers 540.
5 Eusèbe, 549-554.
6 Optat, 573-585.
7 Deocarus, 650.
8 Aribert ou Aubert, 791.
9 Hildebon, 828.
10 Aimar, 930.
11 N., 966.
12 Bernard Ier, 987-1022.
13 Aldebert Ier d'Antibes, 1026-vers 1050.
14 Geoffroi Ier, 1056-vers 1088.
15 Aldebert II, 1089-1093.
16 Mainfroi-Grimaldi, vers 1100-vers 1135.
17 Geoffroi II, vers 1140-vers 1145.
18 Pierre, 1146-1156.
19 Raimond Ier, 1158-vers 1165.
20 Bertrand Ier, 1166-1177.
21 Foulque, 1178-1185.
22 Guillaume Ier, 1186-1187.
23 Raymond II Grimaldi, 1188-vers 1195.
24 Olivier 1199.
25 Bertrand ou Bernard II, vers 1208-vers 1211.
26 Guillaume II Gausselin de Saint-Marcel, 1212-vers 1215.
27 Bertrand III d'Aix, 1218-1244.

68 ÉVÊQUES DE GRASSE.

1 Raimond de Videneuve, 1245-vers 1254.
2 Ponce Ier, 1255-vers 1258.
3 Guillaume Ier de Barras, 1258-vers 1280.
4 Ponce II d'Arcussia ou de Sablières, 1281-vers 1285.
5 Lantelme ou Pierre Ier Gantelmi, 1287-1297.
6 Guillaume II Agarni, 1298-1299.
7 Geoffroi, 1300-1344.
8 Pierre II de Barette, 1344-1348.
9 Jean Ier Peyroleri, 6 avril 1349-1350.
10 Amédée de Digne, 1350-vers 1372.
11 Adhémar de la Voulte, 1374-1379.
12 Artaud de Méhelle, 1380-1382.
13 Thomas de Jarente, 20 juill. 1382-vers 1390.
14 Jacques Graillier, 8 juin 1390-1391.
15 Pierre III Bonnet, 11 fév. 1392-1405.
16 Bernard de Paulo, 1406-1427.
17 Antoine Ier de Rémonillis, sept. 1427-1448.
18 Guillaume III Gueri ou Grasspui, 1448-24 nov. 1451.
19 Pierre IV Gorbini (1), 1451.
20 Dominique de Grassa (2), 1451.
21 Isnard de Grasse, 7 mars 1452-26 juin 1483.
22 Jean II André Grimaldi, 27 juin 1483-1er juillet 1505.
23 Augustin Ier Grimaldi, 1505-12 avril 1532.
24 René du Bellay, 8 juin 1532-1533.
25 Benoît Tagliacarne, 1534-18 octobre 1536.
26 Augustin II, cardinal Trivulce, 1537-1548.
27 Jean III Vallier, 30 juin 1550-1565.
28 Jean IV Grenon, 1566-19 novembre 1568.
29 Etienne Ier Déodet, 30 novembre 1573-août 1588.
30 Georges de Poissieux (3), 27 mai 1589-13 février 1598.
31 Guillaume IV Le Blanc (4), 1592-28 novembre 1601.
32 Etienne II Le Maingre de Boucicault (5), 30 mai 1604-17 avril 1624.
33 Jean V de Grasse de Cabres (6), 1625-1628.
34 Jean VI Guérin, 1628-7 avril 1632.
35 Scipion de Villeneuve, 8 mai 1633-3 mai 1636.
36 Antoine II Godeau, 24 décembre 1636-25 novembre 1653.
37 Antoine III de Bernage, 25 janvier 1654-6 mai 1675.
38 Louis Aube de Roquemartine, 26 février 1677-2 novembre 1680.
39 Antoine IV le Conte, 16 ou 19 août 1682-6 septembre 1683.
40 François Ier Verjus, 31 mai 1684-novembre 1685.
41 Jean VII Balthazar de Cabanes de Viens (7), 1685.
— François Verjus, *de nouveau*, avril 1686-17 décembre 1710.
42 Joseph-Ignace-Jean-Baptiste de Mégrigny, 5 avril 1711-2 mars 1726.
43 Charles-Léonce-Octavien d'Anthelmi, 1726-21 octobre 1752.
44 François II d'Estienne de Saint-Jean de Prunières, 20 mai 1753-1790.

69. VENCE (*Vencia*).

ÉVÊQUES DE VENCE.

1 Eusèbe, 374.
2 S. Juvinius, 410.
3 Arcadius, 430.
4 S. Véran, 475.

(1) Il mourut avant d'avoir été sacré.
(2) Ce prélat se démit peu de jours après sa nomination.
(3) Ce prélat, n'ayant pu obtenir ses bulles d'institution, donna sa démission.
(4) Nommé par le pape, malgré le roi de France, il fut compétiteur du précédent.
(5) Ce prélat, en faveur de qui Georges de Poissieux s'était démis, en 1598, ne put obtenir ses bulles d'institution qu'après la mort de Guillaume Le Blanc.
(6) Il se démit avant d'avoir été sacré.
(7) Il se démit avant d'avoir été sacré.

5 Prosper, 525.
6 Firmin.
7 Déotherius, vers 540-588.
8 Fronime, 590.
9 Aurélien, vers 600.
10 Lieutaud, 835-868.
11 Waldène, 872.
12 Wifrède, 878.
13 Elie, 879.
14 Arnoul, 1020.
15 Durand, 1033 ou 1034-vers 1080.
16 Pierre Ier, vers 1093-vers 1113.
17 S. Lambert Péloguin, 1114-26 mai 1154.
18 Renaud, 1155.
19 Raimond Ier, 1159-1164.
20 Guillaume Ier Giraud, 1179.
21 Pierre II Grimaldi, 1193-1202.
22 L., 1214.
23 Guillaume II Ribot, 1229-vers 1245.
24 Pierre III, 1263.
25 Guillaume III de Sisteron, vers 1270-vers 1290.
26 Pierre IV Malirati, 1295-1304.
27 Foulque Ier, 1308-1309.
28 Pierre V, 1312-vers 1316.
29 Raimond II, vers 1316-16 sept. 1319.
30 Pierre VI Malirati, 1319-1325.
31 Foulque II, 1326-1328.
32 Raimond III, 6 nov. 1328-1333.
33 Arnaud Barcillon, 13 fév. 1333-1346.
34 Jean Ier, 1348.
35 Guillaume IV Digna, vers 1350-vers 1360.
36 Etienne Digna, 1361-vers 1370.
37 Boniface du Puy, vers 1374-1378.
38 Jean II Abrahardi, vers 1380-vers 1395.
39 Raphael Ier, 1404.
40 Jean III, 1412.
41 Paul de Cario, 1415-1420.
42 Louis Ier, de Glandevès, 1420-vers 1440.
43 Antoine Ier Salvanti, 1441-1463.
44 Raphael II Monso, 1463-2 oct. 1491.
45 Jean IV de Vesc, 1491-vers 1495.
46 Aimar de Vesc, 1497.
47 Alexandre, cardinal Farnèse (1), vers 1505-1511.
48 Jean-Baptiste Ier Bonjean ou Beaujean, 1511-1523.
49 Robert Cenalis, 1523-7 mai 1530.
50 Balthazar de Jarente, 1531-1541.
51 Nicolas de Jarente, 1541-2 oct. 1555.
52 Jean-Baptiste II Raimbaud de Simiane, 1555-1560.
53 Louis II Grimaldi, 1560-1576.
54 Audin Garidelli, 8 déc. 1576-23 avril 1588.
55 Guillaume V Le Blanc (2), 1591-28 nov. 1601.
56 Pierre VII du Vair, 1601-28 juin 1638.
57 Antoine II Godeau, 1638-avril 1672.
58 Louis III Thomassin, avril 1672-2 fév. 1680.
59 Théodore Allart, 25 sept. 1682-13 déc. 1685.
60 Jean-Balthazar de Cabanes de Viens, avril 1686-9 mai 1697.
61 François de Bertons de Crillon, 26 mai 1697-1714.
62 Flodoard Moret de Bourgchenu, 6 janv. 1715-1727.
63 Jean-Baptiste III Surian, 1727-3 août 1754.
64 Jacques de Grasse, 23 mars 1755-nov. 1758.
65 Gabriel-François Moreau, 29 avril 1759-1764.
66 Michel-François Couet du Vivier de Lorry, 1er mai 1764-1769.
67 Jean V de Cayrol de Médaillan, 1769-1771.
68 Antoine René de Bardonnenche, 15 mars 1772-1783.
69 Charles-François-Joseph Pisani de La Gaude, 8 fév. 1784-1790.

(*Evêché supprimé.*)

(1) Pape en 1534, sous le nom de Paul III. Durant son épiscopat, le diocèse fut administré par Lambert d'Arbaud, que quelques auteurs comptent parmi les évêques de Vence.

(2) Il avait obtenu du pape la réunion, en sa faveur, des évêchés de Vence. Cette réunion fut annulée par le parlement d'Aix, le 21 novembre 1601.

70. GLANDÈVE (*Glanateva, Glandeva*).

ÉVÊQUES DE GLANDÈVE.

1 Fraterne, 451.
2 Claude, 541.
3 Bazile, 549-554.
4 Promotus, 573.
5 Agretius, 585-588.
6 Guigue ou Hugues, 975-1012.
7 Ponce Ier, vers 1020-vers 1056.
8 Ponce II, 1095.
9 Pierre Ier, vers 1103.
10 Humbert, 1108-1146.
11 Isnard Ier, 1164.
12 Raimond, 1179.
13 Isnard II Grimaldi, 1190.
14 P., 1213-1225.
15 P., 1238-1245.
16 B., 1290.
17 Anselme de Glandevès, 1316-1327.
18 Jacques Ier, 23 fév. 1328-vers 1340.
19 Hugues, 1345.
20 Bernard, vers 1353-1365.
21 Elzéar, 1365-1367.
22 Bertrand Lagier, 25 janv. 1368-1372.
23 Jean Ier, 1372-1391.
24 Hermincus de Vicarustède, 1391-vers 1404.
25 Jean II, 1405-vers 1415.
26 Louis de Glandevès, 1415-1420.
27 Paul de Cario, 1420-1424.
28 Jean III Boniface, 1425-vers 1445.
29 Pierre II Marini, vers 1445-1457.
30 Marin, 1457-vers 1467.
31 Jean IV de Montanhim, 13 avril 1468-1469
32 Marien de Latuo, 1470-1494.
33 Christophe de Latuo, 1494-vers 1509.
34 Symphorien de Bullioud, 1509-1520.
35 Philippe du Terrail, 1520-1532.
36 Jacques II du Terrail, 1532-15 mai 1535.
37 Imbert Iserand, vers 1535-1548.
38 Martin Bachet, 1550-vers 1555.
39 Aimar de Maugiron, 1557-28 avril 1564.
40 Hugolin Martelli, 18 juill. 1572-vers 1592.
41 Clément Isnard, 1593-mai 1612.
42 Octave Isnard, 1612-vers 1625.
43 René Le Clerc, 1627-1651
44 François Ier Faure, 6 mars 1651-1652.
45 Jean Dominique Ithier, 21 juin 1654-sept. 1672.

46 Léon Bacoué, 1673-1685.
47 François II Verjus, nov. 1685-avril 1686.
48 Charles de Villeneuve de Vence, avril 1686-1702.
49 César de Sabran, 3 juin 1702-1720.
50 Dominique-Laurent de Bertons de Crillon, 8 janv. 1721-28 oct. 1747.
51 André-Jean-Baptiste de Castellane, 31 mai 1748-sept. 1751.
52 Jean-Baptiste de Belloy, 30 janv. 1752-22 juin 1755.
53 Gaspard de Tressemane de Brunet, 19 oct. 1755-1771.
54 Henri Hachette-Desportes, 1771-1790.

(Évêché supprimé.)

71. SENEZ (*Sanitium*).

ÉVÊQUES DE SENEZ.

1 Ursus, 451.
2 Marcel, 506.
3 Simplice, 541-554.
4 Vigile, 588.
5 Pierre Ier, 903-1027.
6 Amelius, 1028-1040.
7 Hugues, 1043-1057.
8 Etienne, 1060.
9 Pierre II, 1089-1108.
10 Aldebert.
11 Enard, 1155-1159.
12 Ponce, 1170-1174.
13 Maurel, 1189.
14 Guillaume Ier, 1213.
15 Jean Ier Isn. 1217-1238.
16 Pierre III, 1238.
17 Guillaume II, 1242-1243.
18 Sigismond, 1245.
19 Guillaume III, 1246.
20 Raimond, 1255-1260.
21 Bertrand Ier de Seguret, 1290-1312.
22 Albert, 1319.
23 Bertrand II, 1326-1358.
24 Pierre IV, 1365.
25 Robert Gervais (1), 1369-1390.
26 Aimon Nicolai, 1395.
27 Isnard de Julian, 1297-1409.
28 Jean II de Seillons, 1409-1442.
29 Erigius de Clariani, 1442-1459.
30 Elzéar de Villeneuve, 1459-1490.
31 Nicolas Ier de Villeneuve, 1492-1507.
32 Nicolas II de Fiesque, cardinal de Gênes, 1507-1512.
33 Jean-Baptiste de Laigue d'Oraison, 1512-1456.
34 Pierre V de Quiqueran de Beaujeu (2), 1546-17 août 1550.
35 Nicolas III de Jarente, 1550-1551.
36 Théodore-Jean de Clermont de Talard, 1551-1560.
37 Jean III de Clausse de Mouchy, 1561-6 nov. 1587.
38 Jacques Martin, 14 avril 1601 (3) -21 fév. 1623.
39 Louis Duchaîne, 21 fév. 1623-11 mars 1671.
40 Louis-Anne Aubert de Villeserin, avril 1671-7 fév. 1695.
41 Jean IV Soanen, 1er juill. 1696-sept. 1727.
42 Louis-Jacques-François de Vocance, 8 oct. 1741 (1)-1756.
43 Antoine-Joseph d'Amat de Voix, 18 sept. 1757-mars 1771.
44 Etienne-François-Xavier Desmichels de Champorcin, 17 juin 1771-1773.
45 Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, 13 mars 1774-1783.
46 Xiste-Louis-Constance de Roux de Bonneval, 1783-1784.
47 Jean-Joseph-Victor de Castellane-Adhémar, 18 juill. 1784-1788.
48 Jean-Baptiste-Marie-Scipion de Roux de Bonneval, 8 fév. 1789-1790.

(Évêché supprimé.)

(1) Il eut pour compétiteur Jean Bireti.
(2) Il mourut avant d'avoir été sacré.
(3) Le siége vaqua de 1587 à 1601. Pendant ce temps, l'administration du diocèse fut confiée à Louis de Bertons de Crillon.

72. NICE (*Nicæa, Nicia*).

La fondation du siége épiscopal de Nice ne paraît pas devoir être reportée au delà de la fin du IVe siècle : au moins le premier de ses évêques, dont le nom offre quelque certitude, ne siégeait-il pas avant cette époque. Il est vraisemblable que jusque-là l'Église de Nice avait été soumise à la juridiction des évêques de Cimié (*Cemeneleon, Cemelium*), ville très-anciennement épiscopale, aujourd'hui ruinée et située au sommet de la montagne qui domine Nice. Un instant séparées et ayant chacune un évêque distinct, les deux églises ne tardèrent pas à être réunies définitivement, et la fusion était déjà opérée en 549. Les prélats qui occupèrent le double siége prirent d'abord indifféremment tantôt le titre d'évêques de Cimié, tantôt celui d'évêques de Nice : mais, par la suite, vers le IXe ou Xe siècle, le dernier prévalut uniquement.

Suffragant d'Embrun tant que subsista cette métropole, l'évêché de Nice passa, en 1802, dans la province ecclésiastique d'Aix, dont il fit partie jusqu'à la chute de l'empire. Depuis que Nice est revenue sous la domination des rois de Sardaigne, l'évêché relève de la métropole de Gênes.

ÉVÊQUE DE NICE ET DE CIMIÉ

1 Amantius (2), 381.
2 Valérien, vers 439-461.
3 Duthérius, 493.
4 Magnus, 549-554.
5 Austadius, 581.
6 Catulin, 585.
7 Syagrius, 777.
8 Jean Ier, 787-791.
9 Frodonius, 999.
10 Bernard Ier, 1004.
11 Ponce Ier, vers 1018-1027.
12 Geoffroi, 1027.

(1) De 1727, date de la déposition de Jean Soanen, jusqu'en 1740, date sa mort, le diocèse de Senez fut administré par des vicaires-généraux capitulaires.
(2) Quelques auteurs nomment, avant Amantius, saint Bassus, comme évêque de Nice, et saint Pons, comme évêque de Cimié, qu'ils font vivre tous deux du temps de l'empereur Decius (249-251). Cette assertion ne repose sur aucun fondement.

13 Ponce II, 1030.
14 André Ier, 1032.
15 Nithard Ier, vers 1037-1041.
16 André II, 1050.
17 Raimond Ier, 1064-1073.
18 Bernus, 1075.
19 Archambaud Ier, vers 1078.
20 Isnard, 1108.
21 Pierre, vers 1115-1151.
22 Arnaud, 1151-vers 1165.
23 Raimond II Laugier, 1166.
24 Pierre II, 1184.
25 Jean II, 1197.
26 Henri Ier, 1210.
27 Sanche, 1212.
28 Antepellicanus, vers 1228 (1).
29 Mainfroi, 1238.
30 Pierre III *le Bon*, 1256.
31 Jean III, 1270.
32 Hugues, 1291.
33 Bernard II de Chiabaudis, 1300.
34 Nithard II, 1301.
35 Raimond III, 1316.
36 Guillaume Ier, 1317.
37 Rostaing, 1322-1326.
38 Jean IV, 1333.
39 Raimond IV, 1333 ou 1334.
40 Guillaume II, 1336.
41 Philippe, 1342.
42 Guillaume III, vers 1345-6 sept. 1348.
43 Pierre IV Sardine, 6 nov. 1348-vers 1358.
44 Laurent le Peintre, vers 1360-vers 1365.
45 Roccasalva, 1374-vers 1388.
46 Jean V de Tournefort, 1392-1401.
47 François Ier, 1405.
48 Louis Ier, vers 1408.
49 Jean VI du Bourg, 1409-1418.
50 Antoine Clément de Riez, 1418.
51 Aimon Ier, 1422.
52 Louis II Badati, 1428-1445.
53 Aimon II Provana, 1446-vers 1460.
54 Henri II, 1460-1461.
55 Barthélemi Cueti, 1462-2 ou 12 juin 1501.
56 Jean VII Uriol, 1503.
57 Boniface Ferrier, vers 1505.
58 Augustin Ferrier, 29 nov. 1506-27 sept. 1511.
59 Jérôme Ier Arsagi, 18 nov. 1511-1542.
60 Jérôme II *de Capite Ferreo*, 6 fév. 1543-1544.
61 Jean-Baptiste Ier Provana, 1544-21 sept. 1548.
62 François II Lambert, 18 janv. 1548-août 1583.
63 Jean-Louis Pallavicini, 7 nov. 1583-5 nov. 1598.
64 François III Rosini, 19 janv. 1601-22 août 1620.
65 Pierre-François Mallet, 1622-4 nov. 1631.
66 Jacques Marengi, 18 déc. 1635-2 janv. 1644.
67 Didier de Palletis, 6 janv. 1644-15 sept. 1655.
68 N. de Moret, 1661.
69 Henri III Provana, 1672-29 nov. 1706.

(1) Ces deux évêques sont douteux.

70 Raimond V Recrosio, 29 juill. 1727 (1)-23 mai 1732.
71 Charles-François Canton, 19 juin 1741-23 août 1763.
72 Jacques-Thomas Astesan, 8 oct. 1764-13 sept. 1778.
73 Charles-Eugène Valperga de Maglione, 27 mars 1780-1801.
74 Jean-Baptiste II Colonna d'Istria, 11 juill. 1802-1833.
75 Dominique Galvano, 24 nov. 1833.

XII.

PROVINCE DE LYON.

L'Eglise de Lyon, la plus ancienne et la plus illustre des Eglises de la Gaule, doit sa naissance à deux apôtres d'origine grecque, saint Pothin et saint Irénée, disciples de saint Polycarpe, qui apportèrent, vers le milieu du IIe siècle, les lumières de l'Evangile aux peuples de la Gaule celtique. Le siége épiscopal de Lyon, qu'ils fondèrent, le plus élevé dans la hiérarchie ecclésiastique de tous les siéges de France, eut d'abord pour suffragants les évêchés d'Autun, de Langres, de Châlon-sur-Saône et de Mâcon, tous quatre compris, pendant la domination romaine, dans les limites de la Première Lyonnaise, dont Lyon (*Lugdunum*) était la métropole. L'évêché de Dijon, érigé en 1731, et celui de Saint-Claude, érigé en 1742, complétèrent la province de Lyon, telle qu'elle était composée en 1789.

En 1790, Lyon, devenue, dans la nouvelle constitution de l'église de France, métropole de l'arrondissement du sud-est, reçut pour suffragants les évêchés de Clermont, Saint-Flour, le Puy, Viviers, Grenoble, Autun et Belley, auxquels le concordat de 1802, en rétablissant la province de Lyon, substitua les évêchés de Mende, Valence, Grenoble et Chambéry. Ce dernier siége a été détaché de sa nouvelle métropole en 1815, lorsque la Savoie cessa d'appartenir à la France, et érigé en même temps en archevêché. Enfin, réorganisée une dernière fois en 1822, la province ecclésiastique de Lyon comprend, depuis cette époque, dans sa circonscription, les évêchés d'Autun, Langres, Dijon, Saint-Claude et Grenoble.

Les archevêques de Lyon portent le titre de primats des Gaules, auquel ils ajoutent, depuis 1822, celui d'archevêques de Vienne.

73. ARCHEVÊQUES DE LYON.

1 S. Pothin, vers 150-177.
2 S. Irénée, vers 177-28 juin 202 ou 203.
3 Zacharie.
4 Hélius.
5 S. Faustin.
6 Verus.
7 Jules.
8 Ptolomée.
9 Vocius, 314.
10 Maxime.
11 Tétrade.
12 Vérissime, 347.

(1) Le siége resta vacant, de 1706 à 1727, par suite de différends entre le saint-siége et la cour de Savoie.

13 S. Just, vers 374-vers 381.
14 S. Albin.
15 S. Martin.
16 S. Antiochus.
17 S. Elpidius.
18 S. Sicaire.
19 S. Eucher, 435-450.
20 S. Patient, 451-491.
21 S. Lupicin, 492-493.
22 S. Rustique, 494.
23 S. Etienne.
24 S. Viventiole Ier, 517.
25 S. Loup, 538.
26 Léonce, 542-544.
27 S. Serdot, vers 545-551.
28 S. Nizier, 552-2 avr. 573.
29 S. Prisque, 573-vers 585.
30 S. Ætherius, vers 586-vers 602.
31 Secundinus, 602-603.
32 Aridius, 603-611.
33 Théodoric ou Tétric, 625.
34 Gauderic, 643.
35 S. Viventiole II, 645.
36 S. Annemond ou Chamond, 650.
37 S. Genès, 678.
38 S. Lambert, mars 681-vers 690.
39 Godwin, 693-vers 715.
40 Foucaud, vers 717-744.
41 Madalbert, 754-vers 767.
42 Adon, vers 768-798.
43 Leidrad, 779-814.
44 Agobard, 814-840.
45 Amulon, 15 janvier 840-852.
46 S. Remy Ier, 852-28 oct. 875.
47 Aurélien, 875-895.
48 Alwala, 895-vers 904.
49 Bernard, vers 905.
50 Austérius, 906-vers 915.
51 Remy II, vers 920.
52 Anscherie, 926.
53 Guy Ier, 926-948.
54 Burchard I, 949-956.
55 Amblard, 956 ou 957-978.
56 Burchard II de Bourgogne, 979-1031.
57 Odalric, vers 1040.
58 Halinard, 1046-vers 1050.
59 Philippe Ier.
60 Geoffroi Ier de Vergy, vers 1063-1065.
61 Humbert Ier, 1065-1076.
62 S. Gébuin de Dijon, 1077-1085.
63 Hugues Ier de Bourgogne, vers 1085-7 oct. 1106.
64 Josseran, vers 1110-1118.
65 Humbauld, 1118-nov. 1128.
66 Renaud Ier de Semur, 1128-7 août 1129.
67 Pierre Ier, 1131-mai 1139.
68 Foulque, 1139-1141.
69 Amédée Ier, 1142-1147.
70 Humbert II de Bugey, 1148-1152.
71 Héraclius de Montboissier, 1153-1163.
72 Drogon (1), 1163-1165.
73 Guichard, 1165 ou 1166-20 juill. 1180.
74 Jean Ier *aux mains blanches*, 1181-1193.
75 Renaud II de Forez, 1193-22 oct. 1226.
76 Robert d'Auvergne, 1227-1232 ou 1233.
77 Raoul Ier *de Pinis* ou *Peyrinis*, 1235-mars 1236.

(1) Il eut pour competiteur Guichard qui suit.

78 Aimeric ou Guerric, 1236-vers 1246.
79 Philippe II de Savoie (1), 1246-1267.
80 Pierre II de Tarentaise (2), 1272-1273.
81 Adhémar de Roussillon, 1274-7 oct. 1282.
82 Raoul II de la Torrette, décembre 1284-7 avril 1287.
83 Bertrand de Got, 1288-1294.
84 Henri Ier de Villars, 1296-18 juill. 1301.
85 Louis de Villars, sept. 1301-4 juill. 1308.
86 Pierre III de Savoie, décembre 1308-nov. 1332.
87 Guillaume Ier de Sure, janv. 1333-20 sept. 1340.
88 Guy II de Boulogne, cardinal d'Auvergne, 1340-1342.
89 Henri II de Villars, 1342-25 nov. 1354.
90 Raimond Saquet, 1356-1358.
91 Guillaume II de Thurey, 1358-12 mai 1365.
92 Charles Ier d'Alençon, 13 juill. 1365-5 juill. 1375.
93 Jean II, cardinal de Talaru, 1375-1389.
94 Philippe III, cardinal de Thurey, 1389-28 novembre 1415.
95 Amédée II de Talaru 9 déc. 1415 11 fév. 1444.
96 Geoffroi II de Vassali, 20 avril 1444-18 oct. 1446.
97 Charles II, cardinal de Bourbon 1447 (3)-14 septembre 1488.
98 Hugues II de Talaru (4), 1488-23 déc. 1499.
99 André, cardinal d'Esoinay, 1488-10 nov. 1500.
100 François Ier de Rohan, 13 fév. 1501-1536.
101 Jean III, cardinal de Lorraine, 13 août 1537-1539.
102 Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 1539-1551.
103 François II, cardinal de Tournon, 1551-22 avril 1562.
104 Antoine Ier d'Albon, 1562-1573.
105 Pierre IV d'Espinasse, 1573-9 janv. 1599.
106 Albert de Bellièvre, juill. 1600-1604.
107 Claude Ier de Bellièvre, 12 déc. 1604-1612.
108 Denis-Simon, cardinal de Marquemont, 1612-16 sept. 1626.
109 Charles III Miron 12 fév. 1627-6 août 1628.
110 Alphonse-Louis du Plessis, cardinal de Richelieu, 1628-23 mars 1653.
111 Camille de Neuville de Villeroi, 28 mai 1653-3 juin 1693.
112 Claude II de Saint-Georges, 5 nov. 1693-1714.
113 François-Paul de Neuville de Villeroi, 30 nov. 1715-6 fév. 1731.

(1) Ce prélat, qui ne fut jamais sacré, confia l'exercice des fonctions épiscopales à Guillaume Pérault, dominicain, après que Philippe de Savoie eut donné sa démission, le siège de Lyon vaqua pendant cinq ans.

(2) Pape en 1276, sous le nom d'Innocent V.

(3) Charles de Bourbon était âgé de dix ans seulement, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de Lyon. Le diocèse fut administré en son nom par Jean de Bourbon, son oncle, jusqu'en 1466.

(4) Il eut pour compétiteur le cardinal d'Espinay qui suit.

114 Charles-François de Chateauneuf de Rochebonne, 1731-28 fév. 1740.
115 Pierre V Guérin, cardinal de Tencin, sept. 1740-2 mars 1758.
116 Antoine II de Malvin de Montazet, août 1758-1788.
117 Yves-Alexandre de Marbeuf, 1788-1790.
— *Adrien Lamourette, archevêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793.
118 Joseph, cardinal Fesch, 15 août 1822 (1)-1839 (2).
119. Louis-Jacques-Maurice, cardinal de Bonald, 2 juill. 1840.

74. AUTUN (*Augustodunum*).

Le siége épiscopal d'Autun a été fondé, suivant les traditions les plus probables, vers le milieu du IIIe siècle. Attribué par le Concordat de 1802 à la province ecclésiastique de Besançon, il a été rendu, en 1822, à sa métropole primitive.

L'évêque d'Autun, doyen de la province de Lyon, était, avant 1789, président né des Etats de Bourgogne ; il avait de plus le droit d'administrer le diocèse métropolitain et de percevoir les revenus de l'archevêché pendant la vacance du siége. Il jouit encore aujourd'hui du privilége de porter le *pallium*, comme les archevêques.

ÉVÊQUES D'AUTUN.

1 S. Amateur Ier, vers 270.
2 S. Révérien, vers 273.
3 S. Rhétice, vers 310-334.
4 S. Cassien, 335-355.
5 S. Egemoine, 355-8 janv. 374.
6 S. Simplice, vers 375-vers 420.
7 S. Evance.
8 S. Léonce.
9 S. Euphrone, vers 450-490.
10 Flavichon, vers 495.
11 Pragmace, 517.
12 S. Procule Ier.
13 Valole. } (3)
14 Procule II. }
15 Agrippin, vers 533-vers 538.
16 Nectaire, 540-vers 549.
17 Eupard.
18 Remi ou Bénigne, 560.
19 S. Sagrius, 560-600.
20 Leféste, 600.
21 S. Flavien.
22 Auspice, 625-630.
23 S. Roch.
24 Ferréol, 657.
25 S. Léger, 659-2 oct. 678.
26 Hermenarius, vers 678-vers 690.
27 Ansbert, 692.
28 Vascon, vers 732.
29 Amateur II.
30 Modéramne, 744.
31 Gayron, 755.
32 Hiddon, 765.
33 Renaud Ier.
34 Martin.
35 Alderic.
36 Modoin, 815-840.
37 Bernon ou Bernard, 840-842.
38 Altée, 843.
39 Jonas, 859-866.
40 Lindon, 866-874.
41 Adalgaire, 875-893.
42 Walon de Vergy, vers 895-919.
43 Hervée de Vergy, vers 920-929.
44 Rotmond, 935-968.
45 Gérard, vers 970-15 avril 976.
46 Gauthier Ier, 977-8 ou 9 mai 1024.
47 Hildouin, 1025-1055.
48 Agapon, 1055-25 juin 1098.
49 Norgaud, 1098-4 mai 1112.
50 Etienne Ier de Baugey, 1112-1140.
51 Robert de Bourgogne, 1140-18 juill. 1140.
52 Humbert de Baugey, 1140-1148.
53 Henri de Bourgogne, 1148 1170 ou 1171.
54 Etienne II, 1171-1189.
55 Gauthier II, 1189-1223.
56 Guy Ier de Vergy, 1224-oct. ou nov. 1245.
57 Anselin de Pomard, 1245-1er avril 1253.
58 Girard de la Roche ou de Beauvoir, 1253-1276.
59 Jacques Ier de Beauvoir, 1277-1er oct. 1286.
60 Hugues d'Arcy, 1286-29 sept. 1298.
61 Barthélemy, 1298-juill. 1308.
62 Elie Guidonis, 1309-1323.
63 Pierre Ier Bertrand, 1323-1331.
64 Jean Ier d'Arcy, 1331-1343.
65 Guillaume Ier d'Auxonne, 1343-1345.
66 Guy II de la Chaume, 1345-22 juin 1351.
67 Guillaume II de Thurey, 1351-1358.
68 Renaud II de Maubernard, 25 août 1358-21 juill. 1361.
69 Geoffroi David ou Pauteix, 1361-1377.
70 Pierre II de Barrière de Mirepoix, 1377-1379.
71 Guillaume III de Vienne, 25 juin 1379-1385.
72 Nicolas Ier de Coulon, 1386-20 déc. 1400.
73 Milon de Grancey, 14 fév. 1401-27 sept. 1414.
74 Frédéric de Grancey, 14 janv. 1415-2 août 1436.
75 Jean II, cardinal Rolin, oct. 1436 22 juin 1483.
76 Antoine Ier de Chalon (1), 10 juill. 1483-8 mai 1500.
77 Jean III, cardinal Rolin, 8 juin 1500-4 avril 1501.
78 Louis Ier d'Amboise, 1501-1503.
79 Philippe de Clèves, 1503-5 mars 1505.
80 Jacques II Hurault de Cheverny, 8 avril 1505 26 juin 1546.
81 Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 1546-1550.
82 Philibert Dugny de Courgengoux, 3 sept. 1550-28 sept. 1557.

(1) Nommé à l'archevêché de Paris, le 31 janvier 1809, le cardinal Fesch refusa.

(2) Le diocèse de Lyon fut administré, de 1824 à 1839, par Jean-Paul-Gaston de Pins, ancien évêque de Limoges et archevêque *in partibus* d'Amasie.

(3) L'episcopat de ces deux derniers est fort douteux.

(1) Il eut successivement pour compétiteurs Philibert Hugonet, évêque de Macon, et Jean, cardinal d'Angers.

83 Pierre III de Marcilly, 28 juin 1538-16 août 1572.
84 Charles d'Ailleboust, 1572-29 avril 1585.
85 Pierre IV Saumier, 17 juill. 1588-24 déc. 1612.
86 Claude de la Magdelaine, 1621-21 avril 1652.
87 Louis II Dony d'Attichy, 18 janv. 1653-30 juin 1654.
88 Gabriel de Roquette, avril 1667-1702.
89 Bernard de Senaux, 6 avril 1704-30 avril 1709.
90 Charles-François d'Hallencourt de Dromesnil, 22 mars 1711-8 janv. 1721.
91 Antoine-François de Blitterswick de Montcloy, 5 mars 1724-1732.
92 Gaspard de Thomas de La Valette, 1732-1748.
93 Antoine II de Malvin de Montazet, 25 août 1748-16 mars 1758.
94 Nicolas II de Bouillé, 13 avril 1758-22 fév. 1767.
95 Yves-Alexandre de Marbeuf, 12 juill. 1767-1788.
96 Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, 4 janv. 1789-1790.

Evêques constitutionnels :

1° *Le précédent*, 1790-1791.
2° *Jean-Louis Gouttes*, 3 avril 1791-1793.

97 François de Fontanges, 1802-1806.
98 Fabien-Sébastien Imberties, 8 déc. 1806-1819.
99 Roch-Etienne de Vichy, 28 oct. 1819-1829.
100 Bénigne-Urbain-Jean-Marie du Trousset d'Héricourt, 6 sept. 1829. (Décédé au moment où nous écrivons, 11 juillet 1851.)

75. MACON (*Matisco*).

ÉVÊQUES DE MACON.

1 Placide, 536-553.
2 S. Salvin, 560.
3 S. Nizier, 566.
4 Chélidoine, 567.
5 S. Just, 574.
6 S. Eusèbe, 581-585.
7 Florent.
8 Decius Ier, 599-612.
9 S. Mummole, 617-630.
10 Dieudonné, 631-648.
11 Decius II.
12 Domnole, 732-743.
13 Luitgard, 769-802.
14 Guichard Ier, 802.
15 Gondulphe, 810-813.
16 Adelran Ier, 814.
17 Hildebaud, 815-850.
18 Brendwic, 855.
19 Bernard, 864-873.
20 Lambert Ier, 875-877.
21 Evicin, 877-878.
22 Lambert II, 878-879.
23 Gontard, 879-887.
24 S. Géraud, 887-926.
25 Adelran II, 927.
26 Liébaud Ier, 928.
27 Bernon, 924-937.
28 Maimbod, 937-17 sept. 962.
29 Théotelme, 962-967.
30 Aldon, 968-973.
31 Jean Ier, 973-977.
32 Milon, 980-996.
33 Liébaud II, 996-1018.
34 Gauselin de Vienne, vers 1020-1030 ou 1031.
35 Gauthier de Beaujeu, 1031-vers 1060.
36 Dragon, vers 1062-1072.
37 Landri de Brizé, 1074-1096.
38 Bérard ou Bernard, 1097-vers 1125.
39 Josseran, vers 1127-vers 1143.
40 Ponce Ier de Rochebaron, 1144-1166.
41 Etienne Ier de Baugy, 1167-vers 1185.
42 Renaud de Vergy, 1185-7 sept. 1198 ou 1199.
43 Ponce II de Villars, 1199-1219.
44 Aimon, 1219-19 oct. 1242.
45 Seguin de Lugny, 1242-1262.
46 Jean II de Damas, 1262-16 déc. 1264.
47 Guichard II de Germolles, 1264-1276.
48 Pierre Ier de La Jaisse, vers 1276-14 avril 1284.
49 Hugues de Fontaine, 1284-1299.
50 Nicolas de Bar-sur-Seine, 1299-1330.
51 Jean III de Salagny, 1331-1359.
52 Eude.
53 Philippe de Sainte-Croix, 1366-10 oct. 1380.
54 Jean IV de Boissy, 24 oct. 1380-1389.
55 Thibaud de Rougemont, 28 mars 1389-1397.
56 Pierre II de Juys, 1397-1412.
57 Jean V Christini, 1413-1419.
58 Geoffroi de Saint-Amour, 1419-1er oct. 1430.
59 Jean VI Macet de Trevernay, 1431-30 août 1448.
60 Guy de Rochefort, 1448-1450.
61 Etienne II Hugonet, vers 1450-1473.
62 Philibert, cardinal Hugonet, 1473-août 1484.
63 Etienne III de Longwy de Givry, 1485-vers 1511.
64 Claude de Longwy, 18 mars 1516-1529.
65 Louis Ier Chantereau, 1529-24 sept. 1531
66 Charles, cardinal Hémart-Denonville, 20 nov. 1531-1538.
67 Antoine de Narbonne, 12 janvier 1541-oct. 1542.
68 Pierre III du Chastel, 7 déc. 1544-1552.
69 François de Faucon, 1552-1556.
70 Amanieu de Foix, 1556-1558.
71 Jean-Baptiste Alamanni, 1558-1582.
72 Luc Alamanni, 1583-1598.
73 Gaspard Dinet, 6 janv. 1600-1619.
74 Louis II Dinet, 25 avril 1621-3 oct. 1650.
75 Jean VII de Lingendes, 11 nov. 1650-2 mai 1665.
76 Michel Ier Colbert de Saint-Pouange, 12 mai 1666-28 nov. 1676.
77 Michel II de Cassagnet, 18 déc. 1676-6 sept. 1731.
78 Henri-Constance de Lort de Sérignan de Valras, 27 juillet 1732-8 nov. 1763.
79 Gabriel-François Moreau, 29 nov. 1763-1790.

(*Evêché supprimé.*)

76 CHALON-SUR-SAONE (*Cabilonum*).

ÉVÊQUES DE CHALON-SUR-SAONE.

1 Paul Ier *l'Ancien*.
2 Paul II *le Jeune*, vers 470.
3 Jean Ier.
4 Tranquille, vers 484.
5 S. Sylvestre, vers 517-20 nov. 526.
6 Didier, 531.
7 S. Agricole, vers 532-17 mars 580.
8 Flavius, 580-vers 595.
9 S. Loup, 601 602.
10 Wandelin, 603.
11 Gélion, 641.
12 S. Grat.
13 Désiré ou Didon, 666.
14 Antistius.
15 Amblacus.
16 Hubert, 779.
17 Fova, Faof ou Eaof, vers 813-vers 838.
18 Milon.
19 Godescalc, vers 853-vers 860
20 Gerbaud, vers 864-vers 885.
21 Warnulf (1), 885.
22 Etienne, 886-889.
23 Ardrad, 839-vers 925.
24 Axoran.
25 Stactée.
26 Durand Ier.
27 Hildebold, 944.
28 Frotgaire, 961.
29 Raoul, 977-986.
30 Lambert, 1017.
31 Geoffroi Ier, 1017-1040.
32 Hugues Ier, 1040.
33 Gui Ier, 1044-vers 1058.
34 Aicard, vers 1058-1071 ou 1072.
35 Roclène ou Roderic, 1072-vers 1078.
36 Gauthier Ier, 1080-1120 ou 1121.
37 Gothaud, 1121-1126.
38 Gauthier II de Sercy, vers 1128-vers 1156.
39 Pierre Ier, vers 1158-vers 1173.
40 Engilbert, vers 1175-1183.
41 Robert Ier, 1185-1215.
42 Durand II, 1215 ou 1216-1231.
43 Guillaume Ier de La Tour, 1231-1245.
44 Alexandre de Bourgogne-Montaigu, 1245-1261.
45 Thibaud, 1261-1264.
46 Guy II de Sennecey, 1264-12 oct. 1269.
47 Ponce de Sissey, 1269-1273.
48 Guillaume II Dublé, mai 1273-1294.
49 Guillaume III de Bellevesvre, 1294-1301.
50 Robert II de Decize, avril 1302-nov. 1315.
51 Bertaud de La Chapelle de Villiers, 1315-1333.
52 Hugues II de Corrabeuf, 18 mai 1333-30 avril 1342.
53 Pierre II de Châlon, 13 juillet 1342-6 nov. 1345.
54 Jean II Aubryot, janv. 1346-1351.
55 Renaud, 25 févr. 1351-vers 1353
56 Jean III de Mello, 1354-1357.
57 Jean IV Germain, 1357-1361.
58 Jean V de Saint-Just, 1361-1369 ou 1370.
59 Jean VI de Salornay, 1371-1372.

(1) Cet évêque est fort douteux

60 Geoffroi II de Saligny, 1373-1374.
61 Nicolas de Vères, 17 déc. 1374-8 nov. 1386.
62 Guillaume IV de Saligny (1), 1386-1387.
63 Olivier de Martreuil, 9 sept. 1387-1405.
64 Jean VII de La Coste, 1405-1408.
65 Philibert de Saulx, 10 mars 1409-1413.
66 Jean VIII d'Arsonval, 1413-27 août 1416
67 Hugues III d'Orges, 3 sept. 1416-1431
68 Jean IX Rolin, 7 sept. 1431-1436.
69 Jean X Germain, 1436-2 févr. 1461.
70 Jean XI de Poupet, 1461-1480.
71 André de Poupet, 14 juillet 1480-1503.
72 Jean XII de Poupet de La Chaux, 1503-1531.
73 Antoine Ier de Vienne, 1531-févr. 1552.
74 Louis Guillart, 20 déc. 1553-1560 ou 1561.
75 Antoine II Erlaut, 1561-28 sept. 1573.
76 Jacques Ier Fouré, 1573-20 janv. 1578.
77 Pontus de Thiard de Bissy, 1578-1593.
78 Cyrus de Thiard de Bissy, 24 févr. 1594-3 janv. 1624.
79 Jacques II de Neuchèze, 1624-1er mai 1658.
80 Jean XIII de Maupeou, 31 juillet 1658-2 mai 1677.
81 Henri-Félix de Tassy, 1er juillet 1677-11 nov. 1711
82 François Madot, 1711-7 oct. 1753.
83 Louis-Henri de Rochefort d'Ailly, 1753-13 juin 1772.
84 Joseph-François d'Andigné de La Chasse, 1772-1781.
85 Jean-Baptiste du Chilleau, 30 déc. 1781-1790.
(*Évêché supprimé.*)

77. LANGRES (*Lingones*, *Automadunum Lingonum*).

Les traditions de l'Eglise de Langres font remonter la fondation du siége épiscopal de cette ville au commencement du IIIe siècle, ou même à la fin du IIe. Il fut décoré, dès le XIIe siècle, du titre de duché-pairie, et l'évêque duc de Langres, en sa qualité de troisième pair ecclésiastique, avait le privilége de précéder son métropolitain dans la cérémonie du sacre des rois de France.

Attribué par la Constitution de 1790 à la province ecclésiastique de Besançon, supprimé en 1802 et réuni alors au diocèse de Dijon, l'évêché de Langres a été rétabli en 1822, comme suffragant de la métropole de Lyon.

ÉVÊQUES DE LANGRES.

1 Sénateur.
2 S. Just, 220-240 ou 250.
3 S. Dizier, vers 264.
4 Martin.
5 Honoré.
6 S. Urbain, vers 374.
7 Paulin I.
8 Fraterne I.
9 Fraterne II.
10 Apruncul, vers 470.
11 Armentaire.
12 Venance.
13 Paulin II.

(1) Cet évêque est douteux.

14 Patient.
15 Albison.
16 S. Grégoire, vers 506-539.
17 S. Tétric, 539-572.
18 Pappol, 572-578.
19 Monumol, vers-580-vers 600.
20 Magetius, vers-609-vers 617.
21 Modoald ou Béroald, 625.
22 Bertoald ou Béroald (1), vers 628-vers 648.
23 Sigoald
24 Vultran.
25 Godin.
26 Adon.
27 Garibald.
28 Héron, 686-713.
29 Astorge, 713.
30 Vandier.
31 Chéroald.
32 Hérulf, 769.
33 Arnulf ou Arnoul, 780.
34 Waldric.
35 Betton, vers 792.
36 Albéric, vers 820-21 déc. 838.
37 Teutbaud Ier, vers 840-vers 858.
38 Isaac, vers 858-880.
39 Egilon, vers 880-888.
40 Teutbaud II, vers 895.
41 Argrin (2) vers 899-910 ou 911.
42 Garnier I, 912-vers 925.
43 Gosselin, vers 925-931.
44 Leteric, 933.
45 Eric, 934-vers 945.
46 Aigard, vers 948-vers 970.
47 Wideric, vers 970-20 août 980.
48 Bruno de Roucy, 981-1015 ou 1016.
49 Lambert, 1016-1031.
50 Richard, 1031.
51 Hugues Ier de Breteuil, vers 1032-1049.
52 Hardouin, 1050-29 sept. 1065
53 Renard Hugues de Bar-sur-Seine, 1065-3 ou 5 avril 1085.
54 Robert Ier de Bourgogne, 1085-19 oct. 1110.
55 Josseran, vers 1113-1125.
56 Willeme de Grancey, 1125-Ier ou 3 août 1136.
57 Guillaume Ier de Sabran, 1136-1138.
58 Geoffroi, vers 1140-1163.
59 Gauthier de Bourgogne, 1163-1179.
60 Manassès de Bar-sur-Seine, 1180-avril 1193.
61 Garnier II de Rochefort, 1193-vers 1199.
62 Hilduin de Vandœuvre, vers 1200-vers 1203.
63 Robert II de Chatillon, 1204-vers 1208.
64 Guillaume II de Joinville, 1209-1219.
65 Hugues II de Montréal, 1219-1231.
66 Robert III de Thorote, 1232-1240.
67 Hugues III de Rochecorbon, 1240-13 avril 1250.
68 Guy Ier de Rochefort, vers 1252-18 juin 1266.
69 Guy II de Genève, vers 1267-1291 ou 1292.

(1) Peut-être le même que le précédent.
(2) Compétiteur du précédent, il avait usurpé les fonctions épiscopales dès l'an 889.

70 Jean Ier de Rochefort, 1296-1304.
71 Bertrand de Got, 1306-1307.
72 Guillaume III de Durfort de Duras, 1307-1317 ou 1318.
73 Louis Ier de Poitiers, 1318-1325.
74 Pierre Ier de Rochefort, 1325-1327.
75 Jean II de Chalon, 1328-1336.
76 Guy III Baudet, 1336-1338
77 Jean III des Prés, 12 mai 1338-1342.
78 Jean IV d'Arcy, 1342-13 août 1344.
79 Hugues IV de Pomard, 1344-1346.
80 Guillaume IV de Poitiers, 1346-6 sept. 1374.
81 Bernard de La Tour d'Auvergne, 1374-16 janvier 1395
82 Louis II, cardinal de Bar, 1395-1413.
83 Charles Ier de Poitiers, 1413-7 déc. 1433.
84 Jean V Gobillon, 1434-1436.
85 Philippe de Vienne (1), 1436-1452.
86 Jean IV d'Auxy, 1452-1453.
87 Guy IV Bernard, 1453-28 avril 1481.
88 Jean VII, cardinal d'Amboise, 1481-1497.
89 Jean VIII d'Amboise, 3 déc. 1497-26 sept. 1512.
90 Michel de Boudet, 1512-22 juill. 1529.
91 Claude de Longwy, cardinal de Givry, 1530-9 août 1561.
92 Jacques de Bourbon, 1562-1565.
93 Pierre II de Gondi, 1565-1570.
94 Charles II de Pérusse d'Escars, 1571-1614.
95 Sébastien Zamet, 30 oct. 1615 2 fév. 1655.
96 Louis III Barbier de la Rivière, 2 janv. 1656-30 janv. 1670.
97 Louis Marie-Armand de Simiane de Gordes, 1674-21 nov. 1695.
98 François-Louis de Clermont-Tonnerre, 24 déc. 1695-12 mars 1724.
99 Pierre III de Pardaillan de Gondrin, 27 déc. 1724-2 nov. 1733.
100 Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, juill. 1734-1770.
101 César-Guillaume de La Luzerne, 26 août 1770-1790.
— *Antoine-Hubert Wandelaincourt, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793.
102 Gilbert-Paul Arragonès d'Orcet, 25 janv. 1824-1832.
103 Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu, 10 février 1833-22 juin 1834.
104 Pierre-Louis Parisis, 8 fév. 1835.

78 DIJON (*Divio.*)

L'abbaye de Saint-Etienne de Dijon fut fondée au milieu du VIe siècle et confiée, dans l'origine, à un chapitre de clercs réguliers que dirigeaient les évêques de Langres. Garnier de Blaisy, treizième abbé, y introduisit la règle de saint Augustin, au commencement du XIIe siècle. Mise en commende en 1510, elle fut sécularisée par une bulle du pape Paul V, en date du 16 août 1611. Clément XII ayant créé l'évêché de Dijon en 1731, l'église de Saint-Etienne fut érigée en cathédrale, par une bulle en date du 9 août de la même année. Le nouveau diocèse, entièrement démembré de celui de

(1) Il fut d'abord compétiteur du précédent.

Langres, se composa de ce qui formait auparavant l'archidiaconé du Dijonnais. Lors du rétablissement du culte en 1802, le siége épiscopal a été transféré dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Bénigne.

Attribué par la constitution de 1790 et par le concordat de 1802 à la province ecclésiastique de Besançon, l'évêché de Dijon a été rendu en 1822 à la métropole de Lyon.

ABBÉS DE SAINT-ÉTIENNE DE DIJON.

1 Betton Ier (1), 801.
2 Agenus, 815.
3 Baldon, 820.
4 Helgaud, 881-882.
5 Betton II, 882.
6 Elie, 895.
7 Garnier Ier, 901.
8 Rathier, 902-vers 954.
9 Theudon, vers 959-vers 1005.
10 Béraud, 1019.
11 Garnier II de Mailly, 1032-11 janv. 1050 ou 1051.
12 Garnier III le Riche, vers 1059-vers 1080.
13 Garnier IV de Blaisy, vers 1081-vers 1113
14 Arnoul, vers 1113-1117.
15 Walon, 1120-vers 1124.
16 Herbert ou Humbert (2), 1125-30 mars 1157
17 Gilbert Ier de Grancey, 1158-8 fév. 1162,
18 Hervée de Fauverney, 1165-vers 1177.
19 Milon de Grancey, 1178-4 août 1198.
20 Etienne Ier de Vergy, 1200.
21 Pierre Barbotte, vers 1203-3 déc. 1240.
22 Etienne II Michotte, 1241-23 juin 1243.
23 Gilbert II, 1243- 1246.
24 Amédée, 1247-15 décembre 1275.
25 Gérard Ier, 1276-27 nov. 1288.
26 Hugues d'Acy, 1289-8 janv. 1317.
27 Ponce de Courbeton, 1317-24 oct. 1341.
28 Renaud de Vauxbusin, 1342-2 janv. 1353.
29 Gérard II de Tivez, 13 janv. 1353-2 mai 1353.
30 Jean Ier de Vaux, 11 mai 1353-14 mars 1354.
31 Gérard III, vers 1360.
32 Jean II de Champrobert, 1361-5 août 1361.
33 Thibaud Ier de Nant, 21 août 1361-nov. 1363.
34 Jean III de Marigny, nov. 1363-8 déc. 1387.
35 Robert de Baubigny, 20 mars 1388-sept. 1409.
36 Jean IV Suard, sept. 1409-mars 1430.
37 Alexandre de Pontailler, 26 avril 1430-7 nov. 1453.
38 Thibaud II Viard, 24 juin 1454-4 juin 1477.
39 Richard Chambellan, 6 juill. 1477-19 août 1495.
40 Jacques Ier Langley, 29 août 1495-1496.
41 Antoine Chambellan, 27 sept. 1497-17 déc. 1509.
42 Claude Ier de Husson (1), 4 mai 1510-1511.
43 François Sforza, 25 août-déc. 1511.
44 Jacques II Hurault de Cheverny, 7 juill. 1512-janv. 1513.
45 Etienne III Faulquier, janv.-fév. 1513.
46 René de Bresche, 1513 19 nov. 1529.
47 Claude II de Longwy, cardinal de Givry, 13 fev. 1540-9 août 1561.
48 Charles, cardinal de Bourbon, 1561 1571.
49 Jacques III du Tillet, 9 mai 1572-1592.
50 André Fremyot (2), 10 janv. 1601-13 mai 1641.
51 Jacques IV de Neuchèze, 13 mai 1641-1er mai 1658.
52 Guillaume de Malartic (3), 7 mai 1659-1662.
53 Claude III Fyot, 13 sept. 1662-27 avril 1721.
54 François-Louis de Clermont-Tonnerre, 1721-12 mai 1724.
55 Jean V Bouhier, 1725-1731.

(1) On ignore les noms des premiers abbés ou prieurs de Saint-Etienne.

(2) Herbert fut le premier abbé régulier de Saint-Etienne. Ses prédécesseurs n'avaient que le titre de prieurs.

ÉVÊQUES DE DIJON.

1 Jean Bouhier, 16 sept. 1731-1744.
2 Claude Bouhier, 26 mars 1744-21 juin 1755.
3 Claude-Marc-Antoine d'Apchon, 19 oct. 1755-1776.
4 Jacques-Joseph-François de Vogué, 9 juin 1776-1787.
5 René Desmontiers de Mérinville, 13 mai 1787-1790.
— *Jean-Baptiste Volfius, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793.
6 Henri Raymond, 9 avril 1802-1810.
7 Jean-Baptiste Dubois, 9 juill. 1820-1822.
8 Jean-François Martin de Boisville, 11 août 1822-1828.
9 Jacques Raillon, 15 nov. 1829-14 déc. 1830.
18 Claude Rey, 23 sept. 1832-1838.
11 François-Victor Rivet, 21 oct. 1838.

79. SAINT-CLAUDE (*Claudiopolis*, *Burgus Sancti Claudii*).

L'abbaye de Saint-Claude, fondée au milieu du ve siècle, par deux frères, saint Romain et saint Lupicin, porta d'abord le nom de Condat (*Condatum*, *monasterium Condatense*), tiré de celui du lieu où elle était située, au confluent de la Bienne et de l'Alière. On la trouve aussi désignée dans l'origine par le nom de monastère du Jura (*monasterium Jurense*), à cause de sa position au centre des montagnes du Jura. Saint Oyan (*sanctus Eugendus*), quatrième abbé, ayant donné, au vie siècle, une nouvelle vie au monastère, en y introduisant la règle de Saint-Benoît et en rassemblant ses frères, qui jusque-là avaient vécu dans des cellules séparées, l'abbaye prit, peu de temps après sa mort, le nom de son second fon-

(1) Premier abbé commendataire.

(2) Il eut pour compétiteurs, de 1592 à 1600, Pâris Berard, Antoine Richard et Humbert Quocy. C'est sous son gouvernement que l'abbaye de Saint-Etienne fut sécularisée, en 1611.

(3) Il ne put obtenir ses bulles d'institution.

dateur, qu'elle changea encore une fois, au XIIe siècle, pour celui de saint Claude, d'abord évêque de Besançon, puis abbé du monastère de Saint-Oyan, vers l'an 690.

L'abbaye de Saint-Claude, mise en commende en 1510, resta soumise à la règle de Saint-Benoît jusqu'à l'année 1742, qu'elle fut érigée en évêché par le pape Benoît XIV. La bulle d'érection, datée du 22 janvier de cette année, forma le nouveau diocèse au moyen de démembrements pris dans les diocèses de Lyon et de Besançon. Attribué, par la constitution de 1790 à la province ecclésiastique de Besançon, supprimé en 1802 et réuni en même temps au diocèse de cette dernière métropole, l'évêché de Saint-Claude a été rétabli en 1822, comme suffragant de la province de Lyon.

ABBÉS DE SAINT-CLAUDE.

1 S. Romain, vers 440-vers 460.
2 S. Lupicin, vers 460-21 mars 480.
3 S. Minause.
4 S. Oyan, vers 490-510.
5 S. Antidiose.
6 S. Olympe.
7 S. Sapient.
8 S. Thalaise.
9 S. Dagamond, 593-628.
10 S. Anderic.
11 S. Injuriosus, 640.
12 S. Claude Ier, 640-6 juin 693 ou 696.
13 S. Rustique.
14 S. Autfred, 750-776.
15 S. Hippolyte.
16 S. Vulfred Ier.
17 Richert, 793
18 Bertaud Ier, 803.
19 Antelme, 804-vers 815.
20 Achive ou Achin, 815-832.
21 Agilmar, vers 840-4 juill. 852.
22 S. Remi, 852-vers 868.
23 Hildebert, 870.
24 Bertramne, 880.
25 Aurélien.
26 Vulfred II.
27 Bernard Ier, 897-899.
28 Bertaud II, 900-911.
29 Gippier, 921-948.
30 Guy Ier
31 Boson, 952-953.
32 Achinard, 956-966.
33 Norbaud.
34 Gauceran, 1020.
35 Oderic, 1026-1036.
36 Jossaud, 1052.
37 Leutaud, 1054-1063.
38 Eude Ier, vers 1073-8 mai 1084.
39 Hunaud Ier, 1084-vers 1095.
40 Humbert Ier, 1100-1105.
41 Hunaud II, 1106-1112.
42 Adon Ier, 1112-1147.
43 Humbert II, 1147-1149.
44 Gérard Ier, 1149.
45 Adon II, 1149-vers 1175.
46 Aimon, 1182.
47 Guillaume Ier, 1183-1185.
48 Bernard II, 1187.
49 Bernard III de Thoire-Villars, vers 1210-vers 1230.
50 Hugues Ier de Napreuse, 1230-1234.
51 Humbert III de Bueno, 1234-1255.
52 Guy II, 1255.
53 Humbert IV, 1255-1260
54 Guy III, 1260-1262
55 Humbert V, 1262
56 Guy IV, 1263-10 décembre 1282.
57 Guillaume II, 1283-1284.
58 Guy V, 1284
59 Humbert VI, 1285.
60 Guillaume III de La Baume, 1293-1295.
61 Etienne I de Villars, 1295-30 sept. 1303.
62 Guiffred, 1303-1304.
63 Eude II de Vaudrey, 1304-1314.
64 Etienne II, 1317.
65 Eude III de Vaudrey (1), 1317-1320.
66 François I, 1320.
67 Jean Ier, 1321.
68 Hugues II, 1321-1324.
69 Jean II de Roussillon, 1328-18 août 1348.
70 Guillaume IV de Beauregard, 1348-1380,
71 Guy VI, 1380.
72 Guillaume V de la Baume, 1384-vers 1411.
73 François II, 1412-1424.
74 Etienne III, 1425.
75 Jean III (2), 1426.
76 Jean III de Vincelles, 1429-1436.
77 Guy VII d'Uzy, 1439-1441.
78 Pierre Ier Morel, 1442-11 fév. 1443.
79 Etienne IV Fauquier, 1444-1465.
80 Gérard II de Chauvirey (3), 1441-1447.
81 Augustin d'Este de Lugnana, 1468-1479.
82 Jean-Louis de Savoie, 1479-1482.
83 Pierre II de Virx, 1494.
84 Pierre III Morel, vers 1500-2 fév. 1509.
85 Pierre IV, cardinal de La Baume (4), 1510-1544.
86 Claude II de La Baume, 1544-1546.
87 Louis Ier de Rye, 1546-1559.
88 Philibert de Rye, 1559-1556.
89 Marc de Rye, 1561-1577.
90 Joachim de Rye, 1582-1589.
91 Ferdinand de Rye, 1589-1636.
92 Don Juan IV d'Autriche, 1636-17 sept. 1679.
93 César, cardinal d'Estrées, 1679-1701
94 Jean V d'Estrées, 26 mars 1701-3 mars 1718.
95 Louis II de Bourbon-Condé, comte de Clermont, mai 1718-1742.

ÉVÊQUES DE SAINT-CLAUDE.

1 Joseph de Madet de Fargues, 5 août 1742-1785.
2 Jean-Baptiste de Chabot, 2 août 1785-1790.
—*François-Xavier Moïse, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793.
3 Antoine-Jacques de Chamon, 13 juill. 1823.

XIII
PROVINCE DE MALINES.

L'Eglise de Malines (*Mechlinia*), et vraisemblablement la ville elle-même, doivent leur

(1) Peut-être le même que Eude II.
(2) Peut-être le même que François II.
(3) Il fut compétiteur des trois précédents.
(4) Premier abbé commendataire.

origine à saint Rombaud, disciple de saint Lambert, évêque de Tongres, qui apporta, vers le milieu du VIIe siècle, l'Evangile aux peuplades sauvages du Brabant. Le saint apôtre soumit les nouveaux chrétiens à l'autorité spirituelle des évêques de Tongres, qui, devenus plus tard évêques de Liége, conservèrent Malines dans leur diocèse, jusqu'au commencement du XIe siècle. A cette époque, Malines passa dans le diocèse de Cambrai, dont elle fit partie jusqu'à son érection en métropole. En 1559, le roi d'Espagne, Philippe II, jaloux de donner à ses provinces des Pays-Bas une existence spirituelle indépendante, sollicita et obtint du pape Paul IV la création d'un archevêché et de six évêchés. En conséquence, Malines fut érigée en siége métropolitain et primatial, et les évêchés d'Anvers, de Gand, de Bruges, d'Ypres, de Ruremonde et de Bois-le-Duc lui furent assignés pour suffragants. Pie IV confirma toutes ces créations par une bulle en date du 11 mars 1561.

La réunion de la Belgique à la France, conséquence de la révolution française, entraîna de graves modifications dans la constitution de la métropole de Malines. Des bulles de Pie VII, en date du 29 novembre 1801, consacrèrent le nouvel état de choses. En vertu de ces bulles, la province de Malines, considérablement agrandie, comprit dans sa circonscription les évêchés de Tournai, Gand, Namur, Liége, Aix-la-Chapelle, Trèves et Mayence. Mais les événements de 1814 et les nombreux changements ecclésiastiques qui en furent la conséquence rendirent nécessaire une nouvelle organisation de la métropole belge, que les conventions de 1821, relatives aux évêchés des provinces rhénanes, privèrent des suffragants à elle accordés dans ces provinces par la bulle de 1801. Pour satisfaire à cette exigence, une convention fut passée, le 18 juin 1827, entre le pape Léon XII et Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, et confirmée par bulles pontificales en date du 17 août de la même année. En vertu de cette convention, aujourd'hui en vigueur, la province ecclésiastique de Malines se compose des évêchés de Tournai, Gand, Namur, Liége et Bruges.

80. ARCHEVÊQUES DE MALINES.

1 Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, 1561-1582.
2 Jean Ier Hauchin, 24 janv. 1582-5 janv. 1589.
3 Guillaume, cardinal Alain (1), 1589-16 oct. 1594.
4 Levin Torrentius (2), 1595.
5 Matthias Van den Hove, 18 févr. 1596-30 mai 1620.
6 Jacques Boonen, 1620-30 juin 1655.
7 André Cruesen, 26 juill. 1657-8 nov. 1666.
8 Jean II de Wachtendonck, 1667-25 juin 1678.
9 Alphonse de Berghes, sept. 1669-7 juin 1683.
10 Humbert-Guillaume de Précipiants de Sayve, 1690-9 juin 1711.
11 Thomas-Philippe d'Alsace, cardinal de Boussu (1), 19 janv. 1716-5 janv. 1759.
12 Jean Henri, cardinal de Frankenberg-Schellendorf, 15 juill. 1759-20 nov. 1801.
13 Jean-Armand de Roquelaure, 4 juill. 1802-4 mars 1808
14 Dominique de Pradt (2), 12 mai 1808-2 août 1815.
15 François-Antoine de Méan, 28 juill. 1817-15 janvier 1831
16 Engilbert, cardinal Sterckx, 8 avril 1832.

(1) La nomination de ce prélat ne fut jamais confirmée par le pape.

(2) Il mourut avant d'avoir été canoniquement institué.

81. ANVERS (*Antuerpia*).

Fondée dans la première moitié du VIIe siècle par saint Amand, l'Eglise d'Anvers fit, dès l'origine, partie du diocèse de Cambrai, auquel elle resta unie jusqu'à son érection en siége épiscopal, en 1559. Supprimé par la bulle du 29 novembre 1801, l'évêché d'Anvers n'a pas été rétabli, et, depuis cette époque, il fait partie du diocèse de Malines (3).

EVÊQUES D'ANVERS

1 Philippe Nigri (4), 1559-4 janv. 1563.
2 François Sonnius Van den Velde, 26 avril 1570-30 juin 1576.
3 Levin Torrentius, 10 sept. 1587-1595.
4 Guillaume, cardinal de Berghes, 29 mars 1598-1601.
5 Jean Ier Le Mire, 1602-12 janv. 1611.
6 Jean II Maldère, 7 août 1611-21 oct. 1633.
7 Gaspard Nemius, 23 mai 1634-1652.
8 Marius-Ambroise Capello, 13 sept. 1654-4 oct. 1676.
9 Albert Van den Eede, 31 oct. 1677-6 nov. 1678.
10 Jean-Ferdinand de Beughem, 12 nov. 1679-19 mai 1699.
11 Renaud Cools, 9 juin 1700-2 déc. 1706
12 Pierre-Joseph Francken Sierstorpff, 25 oct. 1711-20 oct. 1727.
13 Charles d'Espinossa, 1728-31 juillet 1742.
14 Guillaume-Philippe de Herzelles, 1742-2 septembre 1744.
15 Joseph-Anselme François Werbroeck, 1746-24 décembre 1747.
16 Dominique de Gentis, 11 mai 1749-5 juillet 1758.
17 Henri-Gabriel Van Gameren, 9 septembre 1759-26 janvier 1775.

(1) Il eut pour coadjuteur de 1751 à 1757, Cristophe Migazzi, archevêque *in partibus* de Carthage.

(2) Ce prélat n'ayant pu obtenir ses bulles d'institution, ne prit jamais possession du siége de Malines.

(3) En 1802, une partie de l'ancien diocèse d'Anvers se trouva comprise dans le territoire hollandais. Cette partie est depuis lors administrée par des vicaires apostoliques.

(4) Ce prélat ne put pas prendre possession de son siége, à cause des troubles dont les provinces des Pays-Bas étaient alors le théâtre.

18 Jacques-Thomas-Joseph Wellens, 8 septembre 1776-30 janvier 1784.
19 Cornille-François de Nelis, 5 juin 1784-21 août 1798.

82. GAND (*Gandavum*).

L'Église de Gand, fondée au VIIe siècle par saint Amand, fut unie, pendant tout le moyen âge, au diocèse de Tournai. Depuis son érection en évêché, en 1559, elle n'a pas cessé de faire partie de la province ecclésiastique de Malines.

ÉVÊQUES DE GAND.

1 Cornelius Jansenius, 1568-11 avril 1576.
2 Jean Funcius, 1576. } (1)
3 Matthieu Ruckebusch, 1686. }
4 Guillaume Damasi Lindanus, 1588-2 novembre 1588.
5 Pierre Damant, 1589-14 septembre 1609.
6 Charles Ier Maez, 5 novembre 1610-21 mai 1612.
7 François Ier Van der Burch, 8 février 1613-4 juin 1615.
8 Jacques Boonen, 5 février 1617-1620.
9 Antoine Triest, 15 mars 1622-28 mai 1657.
10 Charles II Van den Bosch, avril 1658-5 avril 1665.
11 Eugène-Albert d'Allamont, 1er février 1666-28 août 1673.
12 François II Van Hoorenbecke, 1677-4 janvier 1678.
13 Ignace-Augustin de Grobbendonck, 1679-31 mai 1679.
14 Albert de Hornes, 22 juillet 1681-4 juin 1694.
15 Philippe-Evard Van der Noot, 27 décembre 1694-3 février 1730.
16 Jean-Baptiste de Smet, 2 mars 1732-27 septembre 1741.
17 Maximilien-Antoine Van der Noot, 20 janvier 1743-27 septembre 1770.
18 Govard-Girard Van Eersel, 5 août 1772-24 mai 1778.
19 Ferdinand-Marie de Lobkowitz, 22 novembre 1779-20 janvier 1795.
20 Etienne-André-François de Paule Fallot de Beaumont, 3 juillet 1802-1807.
21 Maurice-Jean-Madeleine de Broglie, 1807-20 juillet 1821.
22 Jean-François Van der Velde, 8 novembre 1829-7 août 1838.
23 Louis-Joseph Delebecque, 4 novembre 1838.

83. BRUGES (*Brugæ*).

Lors de l'érection de l'évêché de Bruges, en 1559, le siége épiscopal fut établi dans l'église collégiale de Saint-Donatien, qu'avait fondée, en 961, Arnoul le Grand, comte de Flandre. Le nouveau diocèse fut détaché de celui de Tournay, auquel Bruges avait appartenu pendant tout le moyen âge. Supprimé par la bulle du 29 novembre 1801, le siége épiscopal de Bruges a été érigé de nouveau par le pape Léon XII, en 1827 (1).

(1) Ces deux prélats moururent avant d'avoir obtenu leurs bulles d'institution.

PRÉVOTS DE SAINT-DONATIEN DE BRUGES.

1 Wibert, 1046.
2 Baudoin Ier, vers 1065.
3 Erchembert, 1067.
4 Renier ou Renard, 1080-1089.
5 Liethert, 1090.
6 Bernulphe, vers 1100-1127.
7 Roger, 25 avril 1127-1157.
8 Pierre Ier, 1158-1163.
9 Dinier, 1164-1165.
10 Robert Ier de Douvres, 1169-5 oct. 1174.
11 Gérard d'Alsace, vers 1177-vers 1207.
12 Guillaume Ier, 1208-1231.
13 François de Maldeghem, 1232-1239.
14 Robert II, 1239-1240.
15 Philippe de Savoie, 1240-1267.
16 Arnoul (2).
17 Jean Ier de Dampierre, vers 1280-14 oct. 1292.
18 Léonard, vers 1295.
19 Otto-bon de Caretto, vers 1317.
20 Henri de Culent, 1333-1335.
21 Pierre II de Chambly, 1335.
22 Guy Ier d'Auvergne, cardinal de Boulogne, vers 1340-27 nov. 1373.
23 Pierre III Mazuyer (3), 1374.
24 Martin de Nieppe (4), 1374-1378.
25 Siger de Becke, 1378-7 déc. 1393.
26 Guillaume II Vernachten, 19 déc. 1393-21 sept. 1397.
27 Jean II Canard, sept-oct. 1397.
28 Baudoin II de Nieppe, 19 oct. 1397-12 mars 1410.
29 Raoul Mayer, 26 mars 1410-22 déc. 1437.
30 Jean III de Bourgogne, 7 janv. 1438-26 oct. 1439.
31 David de Bourgogne, 26 oct. 1439-1451.
32 Louis de Bourbon, 29 nov. 1451-1456.
33 Gilbert de Brederode, 1456-1457 ou 1467.
34 Antoine Henneron, 24 déc. 1457 ou 1467-10 déc. 1490.
35 François de Busleyden, 23 déc. 1490-3 oct. 1502.
36 Georges de Bavière, 10 nov. 1502-1513.
37 Jean IV de Heusden, 1513-1520.
38 Jean V de Carondelet, 8 nov. 1520-1er fév. 1543.
39 Claude de Carondelet, 18 fév. 1543-1559.

ÉVÊQUES DE BRUGES.

1 Pierre Curtius, 8 fév. 1561-17 oct. 1567
2 Remi Driutius, 13 nov. 1569-12 mai 1594.

(1) Bien que rétabli par la convention de 1827, l'évêché de Bruges n'a été effectivement reconstitué que le 6 juin 1834.

(2) Il est vraisemblable que celui-ci ne fut que le vicaire du précédent; car le seul titre où il soit mentionné comme prévôt porte la date de 1250, et, à cette époque, il est certain que Philippe de Savoie occupait la prévôté de Saint-Donatien.

(3) Il ne put jamais prendre possession, par suite de l'opposition du chapitre de Saint-Donatien et du comte de Flandre, qui le forcèrent à renoncer à la prévôté.

(4) Il avait été élu par le chapitre, en opposition à l'évêque précédent, qui tenait sa nomination du pape.

3 Matthias Lambrecht, 28 ou 29 juill. 1596-1er juin 1602.
4 Charles-Philippe de Rodoan, 1603-7 juill. 1616.
5 Antoine Triest, 9 juin 1617-1622.
6 Denis Christophe, 28 mai 1623-6 août 1629.
7 Serval Quincker, 16 juin 1630-3 ou 15 mars 1639.
8. Nicolas de Houdion de Gierberchies, 31 oct. 1641-24 sept. 1649.
9 Charles Van den Bosch, 5 juin 1651-1660.
10 Robert de Haynin de Vambrechies, 8 mai 1662-10 déc. 1668.
11 François de Baillencourt, 24 avril 1671-3 nov. 1681.
12 Humbert-Guillaume de Precipiants de Soye, 15 mars 1683-1690.
13 Guillaume Bassery, 30 déc. 1690-18 juin 1706.
14 Henri Joseph Van Susteren, 22 mars 1716-24 fév. 1742.
15 Jean-Baptiste-Louis de Castillon, 14 juill. 1743-26 juin 1753.
16 Jean-Robert-Gislin Caïmo, 16 juin 1754-22 déc. 1775.
17 Jean-Antoine Brenart, 29 juin 1777-26 oct. 1794.
18 François-René Boussen, 25 juin 1834.

84. YPRES (*Ipra*).

L'évêché d'Ypres, formé d'un démembrement de l'ancien diocèse de Térouane, que Philippe II avait détruit en 1553 (1), fut érigé en même temps que tous les autres siéges de la province de Malines, et l'abbaye de Saint-Martin devint la cathédrale du nouvel évêché. Fondée à la fin du VIIe siècle par saint Omer, évêque des Morins, détruite au Xe par les Normands qui ravageaient la Flandre, cette abbaye avait été rétablie au commencement du siècle suivant, et donnée alors à un chapitre de chanoines séculiers. Mais, un siècle après, les désordres de ceux-ci ayant rendu une réforme nécessaire, Jean, évêque des Morins ou de Térouane, cassa le chapitre séculier et le remplaça, en 1101, par des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, à la tête desquels il mit un abbé. Les choses subsistèrent en cet état jusqu'en 1559.

Le siége épiscopal d'Ypres, supprimé par la bulle du 29 novembre 1801, n'a pas été rétabli depuis.

ABBÉS DE SAINT-MARTIN D'YPRES.

1 Gérard, 1101-1118.
2 Guillaume Ier, 1121.
3 Hilfrid, 1138.
4 Helmar, 1158.
5 Baudoin Ier, 1166-6 sept. 1167.
6 Charles, 1168.
7 Roger, 1168-1174.
8 Jean Ier, 1174-1189.
9 Elisée, vers 1200.
10 Hugues, vers 1220-1232.
11 Lambert Ier, 1245.
12 Pierre Ier, 1249.
13 Baudoin II, 1266.
14 Gauthier Ier, 1277.
15 Jean II de Dixmude, 1279.
16 Nicolas Ier, 1280
17 Guillaume II, 1289.
18 Robert le Moite, 1299.
19 Jean III, 1311.
20 Daniel d'Aulnay, 1322.
21 Pierre II Boom, 1340.
22 Alard de Denterghem, 1361.
23 Denis Paeldink, 1383.
24 Christophe de Dixmude.
25 Guillaume III Peel.
26 Nicolas II de Maelbecke.
27 Lambert II Van der Woestine.
28 Nicolas III de Dixmude.
29 Gautier II de Thomin.
30 Clément Buedins.
31 Nicolas IV de Dixmude
32 Jean IV Bane.
33 Olivier Buedins, 1520.
34 Jean V Snick, 1527-9 novembre 1557.
35 Jean VI Snick, 1557-1559.

ÉVÊQUES D'YPRES.

1 Martin Ier Baudoin Rithovius, 2 novembre 1562-9 octobre 1583.
2 Pierre Simons, 20 juin 1584-5 octobre 1605.
3 Charles Maez, 24 juin 1607-1610.
4 Jean de Visscher, 28 décembre 1610-26 mai 1613.
5 Antoine de Hennin, 17 mars 1614-1er décembre 1626.
6 Georges Chamberlain, 4 octobre 1628-19 décembre 1634.
7 Cornélius Jansénius, 28 octobre 1635-6 mai 1638.
8 Josse Bouckaert, 2 novembre 1641-1er novembre 1646.
9 Louis de Croï (1), 1647.
10 François-Jean de Robles d'Annapes, 20 août 1654-18 mai 1659
11 Martin II Prats, 17 janvier 1665-7 octobre 1671.
12 Henri Van Halmaele, 28 octobre 1672-19 avril 1676.
13 Guillaume Herinkx, 16 octobre 1677-16 août 1678.
14 Jacques Van Liere (2), 1679-1693.
15 Martin III de Rotabon, 15 décembre 1693-1713.
16 Charles-François-Gui de Montmorency-Laval, 6 mai 1713-26 août 1713.
17 Jean-Baptiste de Smet, 20 avril 1721-2 mars 1732.
18 Guillaume Delvaux, 25 mai 1732-12 octobre 1761.
19 Félix-Joseph-Hubert de Wavrans, 21 novembre 1762-27 octobre 1784.
20 Charles-Alexandre d'Arberg de Valencin, 9 avril 1786-8 décembre 1801.

(1) Pour les démembrements de l'évêché de Térouane, consultez la notice sur l'évêché de Saint-Omer, dans l'Annuaire de 1847, p. 185.

(1) Il mourut avant d'avoir été sacré.
(2) Ce prélat ne put jamais obtenir ses bulles d'institution, à cause des différends qui existaient alors entre Louis XIV et le saint-siége.

85. RUREMONDE (*Ruremunda*).

L'Église de Ruremonde, depuis son fondation au VIIe siècle jusqu'à son érection en évêché au XVIe, demeura soumise aux évêques de Tongres, devenus plus tard évêques de Liége. Tout le duché de Gueldre, dont Ruremonde était la ville principale, appartenait de même au diocèse de Liége.

Depuis 1801, le siége épiscopal de Ruremonde a cessé d'exister.

ÉVÊQUES DE RUREMONDE.

1 Guillaume Ier Lindanus, 4 avril 1562-juillet 1588.
2 Henri Ier Cuick, 30 juillet 1596-9 octobre 1609.
3 Jacques Petersen Van den Bergh, 10 avril 1611-24 février 1639.
4 Henri II Calenus (1), 1644-1648.
5 Guillaume II des Anges (2), 1648-3 février 1649.
6 Pélerin Vogel (3), mars-oct. 1649.
7 André Cruesen, 23 juill. 1651-26 juill. 1657.
8 Eugène-Albert d'Allamont, 1659-juill. 1666.
9 Ignace-Augustin de Grobbendonck (4), 1667.
10 Lancelot de Gottignies, 3 oct. 1672-25 août 1673.
11 Renaud Cools, 7 janv. 1677-9 juin 1700.
12 Ange d'Ongnies d'Estrées, 1er janv. 1702-9 avril 1722.
13 Louis-François de Sanguessa, 9 avril 1722-11 août 1741.
14 Jean-Baptiste Hans, janv. 1742. } (3)
15 Gilbert-Joseph Haghen, mars 1742. } (3)
16 Jean-Baptiste-Louis de Castillon, sept. 1742. } (3)
17 Joseph-Anselme-François Werbrœck, 29 sept. 1743-1746.
18 Jean-Antoine de Robien, 12 juill. 1746-28 juin 1769.
19 Henri-Jean Kerens, 21 janv. 1770-1773.
20 Philippe-Damien de Hensbrœck, 2 juill. 1775-17 avril 1793.
21 Jean-Baptiste Robert Van der Velde, 17 août 1794-29 nov. 1801.

86 BOIS-LE-DUC (*Silva Ducis, Boscum Ducis, Buscoducum.*)

Bois-le-Duc, de même que Ruremonde, appartint au diocèse de Liége jusqu'à son érection en évêché. La bulle de Pie IV, qui consacra en 1561 la création de Paul IV, forma le nouveau diocèse au moyen de démembrements des diocèses de Liége, d'Utrecht et de Cambrai. Prise par l'armée hollandaise sur les Espagnols, le 14 septembre 1629, la ville de Bois-le-Duc passa, par le traité de Westphalie, en 1648, sous la domination des Provinces-Unies. Cet événement amena la suppression immédiate de l'évêché, et, depuis cette époque, le diocèse ne fut plus administré que par des vicaires-généraux apostoliques, tels que ceux qui sont établis par le pape dans les pays protestants.

En 1810, le gouvernement impérial voulut rétablir le siége épiscopal de Bois-le-Duc, et lui donna même un titulaire; mais cette création ne fut pas reconnue par la cour de Rome et ne reçut jamais son exécution.

ÉVÊQUES DE BOIS-LE-DUC.

1 François Sonnius, 16 nov. 1562-6 avril 1570.
2 Laurent Metsius, 28 avril 1570-18 sept. 1580.
3 Clément Crabbeels, 28 déc. 1584-22 oct. 1592.
4 Gilbert Masius, 7 mars 1595-11 juill. 1614.
5 Nicolas Zoes, 19 mai 1615-22 août 1625.
6 Michel Ophovius, 17 sept. 1626-4 nov. 1637.
7 Joseph de Bergaigne, 27 oct. 1641-24 oct. 1647.
8 Matthias-François Van Camp (1), 22 oct. 1610.

VICAIRES APOSTOLIQUES DE BOIS-LE-DUC.

1 Gilbert Van der Asdonck, 1731-28 mai 1742.
2 Martin Van Litsenburg, janv. 1745-6 janv. 1756.
3 André Aerts, 5 juin 1763-13 août 1790.
4 Antoine Van Alphen, 13 août 1790-1er mai 1831.

XIV.

PROVINCE DE MAYENCE.

Mayence (*Moguntia*), métropole de la première Germanie sous la domination romaine, reçut de très-bonne heure les lumières du christianisme. S'il fallait en croire les traditions de son Église, l'établissement d'un siége épiscopal dans cette ville remonterait au Ier siècle; et la série des évêques qui l'ont occupé, telle que la donnent tous les auteurs, commence à l'an 80. Le siége de Mayence fut d'abord suffragant de Trèves, dont la juridiction métropolitaine s'étendait alors, non-seulement sur la Première Belgique, mais encore sur l'une et l'autre Germanie. Au VIIIe siècle, le pape Zacharie, qui créa plusieurs siéges épiscopaux en Allemagne, éleva Mayence au rang de métropole, et lui donna pour premier archevêque saint Boniface, en 747. En même temps il lui soumit comme suffragants les siéges de Cologne, de Tongres, de Worms, de Spire, d'Utrecht, et généralement tous les évêchés qui viendraient à être créés par la suite de l'autre côté du Rhin. Cependant la création de l'archevêché de Cologne, vers la fin du

(1) Ce prélat se démit avant d'avoir été sacré.
(2) Il mourut avant d'avoir reçu ses bulles d'institution.
(3) Il mourut, comme son prédécesseur, avant d'être canoniquement institué.
(4) Ce prélat passa au siége de Namur avant d'avoir pris possession de celui de Ruremonde.
(5) Ces trois prélats donnèrent leur démission avant d'avoir été intitués.

(1) Il ne reçut jamais ses bulles d'institution.

IXe siècle, non-seulement détacha de la province de Mayence les diocèses, nommément cités dans la bulle, de Cologne, de Tongres et d'Utrecht, mais encore lui enleva une grande partie des églises trans-rhénanes que Zacharie lui avait attribuées. Ainsi réduite et définitivement constituée, la province de Mayence comprit, dans sa circonscription, les évêchés de Worms, Spire, Strasbourg, Constance, Würtzbourg, Aichstedt, Coire, Hildesheim, Paderborn et Augsbourg (1). Enfin, au XVIIIe siècle, l'abbaye de Fulde ayant été sécularisée et érigée en siége épiscopal par le pape Benoît XIV, le nouvel évêché, dont le diocèse fut entièrement démembré du diocèse métropolitain, fut ajouté comme onzième suffragant à la province de Mayence, qui subsista sous cette dernière forme jusqu'à la réunion des provinces rhénanes à la France, en 1793.

L'archevêque de Mayence était le premier métropolitain d'Allemagne et le premier des électeurs ecclésiastiques de l'empire, ce qui lui donnait rang immédiatement après l'empereur et le roi des Romains. Il avait de plus le titre d'archichancelier de Germanie et nommait de plein droit le vice-chancelier de l'empire.

Dans le remaniement politique et ecclésiastique qu'amena à sa suite la révolution française, la métropole de Mayence perdit toutes ses anciennes prérogatives. Réduite à l'état de simple évêché, elle passa, par bulles pontificales en date du 29 novembre 1801, dans la province ecclésiastique de Malines, dont elle fit partie jusqu'en 1821. Quant à l'électorat (le seul des trois électorats ecclésiastiques qui fût conservé par la nouvelle constitution germanique du 25 février 1802), le siége en fut transporté d'abord à Ratisbonne, en 1802; puis, par le traité de la confédération du Rhin du 12 juillet 1806, à Francfort-sur-le-Mein, où il subsista jusqu'à sa suppression définitive en 1815.

Les événements de 1814 ayant rendu nécessaires de nouveaux changements dans l'état ecclésiastique des provinces rhénanes et ruiné sous ce rapport l'œuvre du Concordat de 1802, Pie VII organisa, en 1821, sur un pied tout différent, l'ancienne province de Mayence, qui dans la nouvelle circonscription, fut intitulée : *Province ecclésiastique du Rhin supérieur*. En conséquence, le siége de Constance, autrefois suffragant de Mayence, fut définitivement supprimé et transporté à Fribourg en Brisgaw, que le pape érigea du même coup en archevêché. Le siége de Mayence fut assigné comme suffragant à la nouvelle métropole, dont la province fut complétée par l'adjonction des évêchés de Fulde, Rottembourg, Limbourg, Lausanne et Bâle. La bulle de Pie VII, datée du 16 août 1821, a été confirmée par Léon XII, le 11 avril 1827 : l'état de choses qu'elle consacre est celui qui subsiste aujourd'hui.

(1) Les six derniers évêchés étant situés sur la rive droite du Rhin, nous les laisserons de côté et ne nous occuperons que des quatre premiers.

87. ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES DE MAYENCE.

1 S. Crescent Ier, vers 80-103.
2 S. Marin, vers 106.
3 S. Crescent II, vers 120.
4 S. Cyriaque.
5 S. Hilaire.
6 S. Martin Ier.
7 S. Celse.
8 S. Luce Ier.
9 S. Gothard.
10 Sophronius.
11 S. Hériger Ier.
12 S. Ruther.
13 S. Avit.
14 S. Ignace.
15 Denis.
16 Ruthbert.
17 S. Adelhard.
18 S. Luce II, 343.
19 Martin II, 346-18 nov. 378.
20 Sidoine Ier, 397.
21 Sigismond, 404.
22 Léopold Ier, 421.
23 Nizier, 429.
24 Marien, 439.
25 S. Aure, vers 451.
26 Eutrope, vers 477.
27 Adalbert Ier.
28 Rathier.
29 Aethelbald.
30 Sigebert, 503.
31 Laudfrid.
32 Rutard Ier.
33 Sidoine II, vers 546.
34 Wilbert.
35 Leonisius ou Leudegart, vers 612.
36 Ruthelme ou Ruthelin.
37 Rathwald ou Landwald.
38 Lupoald ou Leowald.
39 Rigebert, 712.
40 Gérold, 743.
41 Gervilius, 744-745.
42 S. Boniface, 747-5 juin 754 ou 755.
43 S. Lulle, 754-16 oct. 786.
44 Riculphe, 4 mars 787-9 août 814.
45 Astulphe, 814-28 janv. 826.
46 Otgaire, 826-21 avril 847.
47 Raban-Maur, 847-4 fév. 855 ou 856.
48 Charles, 8 mars 856-4 juin 863.
49 Luitbert, 29 nov. 863-6 sept. 889.
50 Sunderold, 890-26 juin 891.
51 Hatton Ier, 891-1er février 912, 913 ou 914.
52 Hériger II, vers 915-1er décembre 924.
53 Hildebert, 924-31 mai 937.
54 Frédéric, 937-25 octobre 954.
55 Guillaume de Saxe, 24 décembre 954-2 mars 968.
56 Hatton II, 968-969 ou 970.
57 Rupert ou Robert, 970-975.
58 Willigise, 975-1010 ou 1011.
59 Erchembald, 1er avril 1011-1021.
60 Aribon ou Erphon, 1021-6 avril 1031.
61 S. Bardon d'Oppershofen, 29 juin 1031-1051.
62 Léopold II, 1051-7 décembre 1059.
63 Sigefrid Ier d'Epestein, 1060-16 fév. 1084.
64 Wezelin, 1084-1088
65 Rutard II, 25 juillet 1089-2 mai 1109

66 Adalbert II de Sarbrück, 1109-1137.
67 Adalbert III de Sarbrück, 1138-23 juin 1141.
68 Marcolphe, 1141-15 juillet 1142.
69 Henri Ier, 1142-1153.
70 Arnoul de Selehofen, 1153-24 juin 1160.
71 Raoul de Zachringen (1), 1160-1163.
72 Conrad Ier de Wittelsbach, 1165-1177.
73 Christian Ier de Buche, 1177-25 août 1183.
— Conrad Ier de Wittelsbach, *de nouveau*, 1183-27 octobre 1200.
74 Siegfried II d'Epestein, 1200-1 sept. 1230.
75 Siegfried III d'Epestein, 1231-9 mars 1249.
76 Christian II, 29 juin 1249-1251.
77 Gérard Ier Wildgraven, 1251-sept. 1259.
78 Werner d'Epenstein, 1259-2 avril 1284.
79 Henri II, 1286-17 mars 1288.
80 Gérard II, d'Epestein, 1288-25 fév. 1305.
81 Pierre Aichspalter, 1306-4 juin 1320.
82 Matthias de Buchéck, 1821-10 sept. 1328.
83 Henri III de Virnenbourg, 15 mars 1329 (2)-7 avril 1346.
84 Gerlach de Nassau, 1346-12 fév. 1371.
85 Jean Ier de Luxembourg, mai 1371-4 avril 1373.
86 Louis de Misnie, 1374-17 ou 18 fév. 1381.
87 Adolphe Ier de Nassau (3), 1381-6 fév. 1390.
88 Conrad II de Winsperg, 7 sept. 1391-19 oct. 1396.
89 Jean II de Nassau, 24 janv. 1397-28 sept. 1419.
90 Conrad III de Dune, 10 oct. 1419-10 juin 1434.
91 Thierri Schence d'Erbach, 23 nov. 1424-6 mai 1459.
92 Diether d'Isenbourg, 18 juin 1459-sept. 1461.
93 Adolphe II de Nassau, sept. 1461-6 sept. 1475.
— Diether d'Isenbourg, *de nouveau*, 9 nov. 1475-6 mai 1482.
94 Albert Ier de Saxe (4), mai 1482-1er mai 1484.
95 Berthold de Henneberg, 20 mai 1484-21 déc. 1504.
96 Jacques de Lewenstein, 20 juill. 1505-15 sept. 1508.
97 Uriel de Gemmingen, 24 fév. 1509-11 fév. 1514.
98 Albert II de Brandebourg, 8 nov. 1514-24 sept. 1545.
99 Sébastien de Heusenstam, mars 1546-18 mars 1555.
100 Daniel Brendel de Hombourg, 18 avril 1555-22 mars 1582.
101 Wolfgang de Dalberg, 20 avril 1582-5 avril 1601.
102 Jean III Adam de Bicken, 15 mai 1601-10 janv. 1604.

(1) Ce prélat, n'ayant pas été confirmé par l'empereur, ne put jamais prendre possession de son siège. Il passa à l'evêché de Liége en 1168.

(2) De 1329 à 1337, le diocèse de Mayence fut administré par Baudoin de Luxembourg, archevêque de Trèves, à cause du refus que faisait le chapitre de reconnaître la nomination de Henri de Virnenburg, institué par le pape.

(3) Il administrait le diocèse de Mayence, étant alors évêque de Spire, dès l'an 1379.

(4) Il mourut avant d'avoir été sacré.

103 Jean IV Schweikard de Gremberg de Sickingen, 17 fév. 1604-17 sept. 1626.
104 Georges-Frédéric Greifenklau de Volrats de Reifenberg, 29 oct. 1626-6 juill. 1629.
105 Anselme-Casimir Wambold d'Umbstatt de Reifenberg, 6 août 1629-9 oct. 1647.
106 Jean V Philippe de Schonborn, 19 nov. 1647-12 fév. 1673.
107 Lothaire-François de Metternich, 13 mars 1673-3 juin 1675.
108 Damien-Hartard de la Leyen, 3 juill. 1675-6 déc. 1678.
109 Charles-Henri de Metternich-Winneburg-Beilstein, 9 janv. 1679-26 sept. 1679.
110 Anselme-François d'Ingelheim, 7 nov. 1679-30 mars 1695.
111 Lothaire-François de Schônborn, 2 mai 1695-30 janv. 1729.
112 François-Louis de Neubourg, 12 oct. 1729-18 avr. 1732.
113 Philippe-Charles d'Eltz-Kempenich, 18 nov. 1732-21 mars 1743.
114 Jean-Frédéric-Charles d'Ostein, 22 avr. 1743-4 juin 1763.
115 Emmerich-Joseph de Breidbach de Burrisheim, 5 juill. 1763-11 juin 1774.
116 Frédéric-Charles-Joseph d'Erthal (1), 18 juill. 1774-1802.

ÉVÊQUES DE MAYENCE.

117 Joseph-Louis Colmar, 22 août 1802-15 déc. 1818.
118 Joseph-Guy Burg, 28 sept. 1829 (2)-22 mai 1833.
119 Jean-Jacques Humann, 11 juin-19 août 1834.
120 Pierre-Léopold Kaiser, 30 juin 1835.

88. WORMS (*Vormatia*).

Worms occupe, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, le troisième rang parmi les cités de la Première Germanie. Elle y figure sous le titre de Vangions (*civitas Vangionum*). Le siége épiscopal de cette ville, fondé vers le commencement du IVe siècle, releva d'abord, comme toutes les églises du même pays, de la métropole de Trèves, à laquelle il resta soumis jusqu'à l'érection de l'archevêché de Mayence, au VIIIe siècle.

Supprimé en 1801, en même temps que la province ecclésiastique de Mayence, et réuni alors à l'archidiocèse métropolitain, l'évêché de Worms n'a pas été rétabli depuis.

ÉVÊQUES DE WORMS.

1 Victor, 346.
2 Amand Ier.
3 Charles.
4 S. Grotald, vers 503.

(1) Ce prélat est le dernier archevêque de Mayence. Il eut pour coadjuteur Charles-Théodore de Dalberg, élu le 3 juin 1787. Celui-ci devint archevêque-électeur de Ratisbonne en 1802, puis à la suite du traité de la Confédération du Rhin (12 juin 1806), il fut transféré à Francfort-sur-le-Mein avec le titre nouveau de prince-primat. Il est mort le 18 février 1817, et n'a point eu de successeurs, sa dignité demeurant supprimée.

(2) Le siége vaqua 11 ans.

5 S. Amand II, 627.
6 S. Rupert, vers 697.
7 Gérold, 743 } (1).
8 Gervilius, 745 }
9 Werner, 766.
10 Folcuin Ier, 772-787.
11 Erembert, 798.
12 Bernard ou Bernhaire, 799-vers 834.
13 Folcuin II, 834-838.
14 Samuel ou Siméon, 838-10 ou 11 fév. 855.
15 Gazon ou Gonton, 856-18 nov. 869.
16 Adalelme, vers 874-vers 888.
17 Dierlach ou Theodelaus, vers 890-1er sept. 914.
18 Richon ou Rigon, 914-10 oct. 950.
19 Annon, 950-24 déc. 964.
20 Erphon Ier, 968.
21 Hildebold, 5 janv. 975-vers 998.
22 Francon, 998-4 sept. 999.
23 Erphon II, 999-1000.
24 Razon, 1000.
25 S. Burchard, 8 mars 1002-20 août 1024.
26 Hazegon de Nassau, 2 déc. 1025-7 janv. 1044.
27 Adalger, 1044.
28 Arnold, 1044 1er juin 1065.
29 Adalbert Ier ou Adalbéron, 23 oct. 1065-6 août 1070.
30 Adalbert II, 1070-6 juill. 1108.
31 Ditmar, 1109.
32 Ebbon, 1109-1115.
33 Buggon (2), 1120-5 déc. 1151.
34 Conrad Ier de Steinach, 11 juin 1153-19 mars 1163.
35 Conrad II, 1163-18 janv. 1187.
36 Henri Ier, vers 1188-23 déc. 1196.
37 Léopold de Scheinfeld, 1197-17 janv. 1217.
38 Henri II de Sarrebruck, vers 1219-12 sept. 1234.
39 Landolphe de Hoheneck, 1234-8 juin 1247.
40 Conrad III de Turckheim, 1247-6 oct. 1247.
41 Richard de Thaun, 1247-7 ou 8 nov. 1257.
42 Eberhard Ier de Badenberg (3), 1247-22 fév. 1277.
43 Frédéric Ier de Badenberg, 1277-20 mai 1283.
44 Simon de Schoneck, 1283-21 nov. 1293.
45 Gérard de Badenberg (4), 1293-1294.
46 Eberhard II de Stralenberg, 1294.
47 Emichon de Badenberg, 1294-1299.
48 Eberwin de Cronenberg, 21 décembre 1299-29 avril 1304.
49 Emmerich de Schoneck, 1308 (5)-1318.
50 Henri III de Thaun, 30 avril 1318-8 juin 1319.
51 Conon de Schoneck, 12 août 1319-25 juin 1329.
52 Gerlach Schenck d'Erbach, 1330 (6)-1332.
53 Salmann Waldboto (1), 1332-1349.
54 Théodoric Ier Beyer de Bolpardia, 1349-1366.
55 Jean Ier Schaldenland, 1367-1373.
56 Eckard de Dersch, 1376-14 mai 1405.
57 Matthieu, cardinal de Cracovie, 1405-5 mars 1410.
58 Jean II de Fleckenstein, 1410-18 mai 1426.
59 Frédéric II de Domneck, 4 fév. 1427-1er mai 1445.
60 Louis d'Asti (2), 1445.
61 Reinhard Ier de Sickingen, 27 juill. 1446-21 juill. 1482.
62 Jean III de Dalberg, 1482-27 juill. 1503.
63 Reinhard II de Riepur, 19 août 1503-19 avril 1533.
64 Henri IV de Bavière, 1533-3 juin 1552.
65 Théodoric II de Bettendorf, 1552-31 janvier 1580.
66 Georges de Schonenburg, 22 mars 1580-11 août 1595.
67 Philippe Ier de Rodenstein, 16 sept. 1595-21 mars 1604.
68 Philippe II Cratz de Scharpfenstein (3), 4 mai 1604-13 juillet 1604.
69 Guillaume d'Efferen, 17 août 1604-7 août 1616.
70 Georges-Frédéric Greiffenclaw de Volrats, 15 sep. 1616-6 juill. 1629.
71 Georges-Antoine de Rodenstein, 20 août 1629-29 ou 30 oct. 1652.
72 Hugues-Eberhard Cratz de Scharpfenstein, 18 juin 1654-13 mars 1663.
73 Jean-Philippe de Schœnborn (4), mai 1663-12 février 1673.
74 Lothaire-Frédéric de Metternich, 1673-3 ou 13 juin 1675.
75 Damien-Hartard de la Leyen, 12 juill. 1675-6 déc. 1678.
76 Charles-Henri de Metternich (5), 30 janv. 1679-26 sept. 1679.
77 François-Emmerich-Gaspard Waltbott de Bassenheim, 12 nov. 1679-9 ou 11 juin 1683.
78 Jean-Charles de Franckenstein, 17 août 1683-29 sept. 1691.
79 Louis-Antoine de Neubourg, 12 novembre 1691-4 mai 1694.
80 François-Louis de Neubourg (6), 1694-18 avril 1732.
81 François-Georges de Schœnborn (7), 17 juin 1732-18 janvier 1756.

(1) Ces deux prélats étaient en même temps évêques de Mayence.
(2) Il eut pour compétiteur un certain Arnold, jusqu'en 1131.
(3) Il fut compétiteur du précédent.
(4) Il mourut avant d'avoir été sacré.
(5) De 1304 à 1308, le diocèse fut administré par Baudoin de Luxembourg, archevêque de Trèves.
(6) Après la mort de Conon de Schoneck, l'administration du diocèse fut de nouveau confiée à l'archevêque de Trèves, Baudoin de Luxembourg. En 1330, Gerlach d'Erbach, qui n'avait été ni élu ni même désigné, s'empara violemment du siége episcopal, qu'il garda jusqu'à sa mort.
(1) Il eut pour compétiteur, jusqu en 1342, Etienne, que les chanoines avaient élu, malgré l'opposition du pape.
(2) Il se démit six semaines après son élection.
(3) Il mourut avant d'avoir été sacré.
(4) Il possédait en même temps l'évêché de Wurtzbourg et l'archevêché de Mayence.
(5) Ces trois derniers prélats étaient en même temps archevêques de Mayence.
(6) Il posséda en même temps les archevêchés de Mayence, de Trèves et de Breslau.
(7) En même temps archevêque de Trèves.

82 Jean-Frédéric-Charles d'Ostein (1), 18 janvier 1756-4 juin 1763.
83 Jean-Philippe de Walderdorf (2), 20 juillet 1763-12 janvier 1768.
84 Emmerich-Joseph de Breidenbach de Burisheim (3), 1er mars 1768-11 juin 1774.
85 Frédéric-Charles-Joseph d'Erthal (4), 25 juillet 1774-25 juillet 1802.

89. SPIRE (*Spira*).

Spire, appelée *Civitas Nemetum*, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, y figure au second rang, parmi les villes de la Première Germanie. L'évêché de cette ville, fondé à la même époque que celui de Worms, releva de la métropole de Trèves jusqu'à la création de l'archevêché de Mayence, en 747.

Supprimé en 1801, le siége épiscopal de Spire a été rétabli, comme suffragant de Bamberg, en vertu de la convention passée le 5 juin 1817, entre le pape Pie VII et Maximilien-Joseph, roi de Bavière. La bulle de circonscription de la nouvelle province ecclésiastique de Bamberg est datée du 1er avril 1818.

ÉVÊQUES DE SPIRE.

1 Jessé, 346.
2 Athanase, 610-650.
3 Principius, 654-673.
4 Tragébodon, 673-685 ou 686.
5 Liudon ou Laton, 738.
6 David, 748.
7 Basin ou Basile, 755-775
8 Sigewin, 775-802.
9 Othon Ier, 802-810.
10 Freydon, 810-814.
11 Benoît, 814-822.
12 Bertin, 822-841.
13 Gebhard Ier, vers 842-4 déc. 880.
14 Godelanc, 881-vers 888.
15 Einhard Ier, vers 888-vers 890.
16 Amauri Ier, 891-893.
17 Bernard, 895 ou 896-912 ou 913.
18 Everard, 913.
19 Amauri II, 940.
20 Raimbaud ou Renaud, 943-13 oct. 958.
21 Godefroi, vers 959.
22 Otger, 962 ou 963-vers 970.
23 Parzon, vers 970.
24 Baudri, vers 972-987.
25 Rupert, vers 989-4 nov. 1010.
26 Wauthier, vers 1011-vers 1031.
27 Sigefroi Ier, 1031-1032.
28 Reginger, 1032.
29 S. Reginbaud, 1032-13 oct. 1039.
30 Sigebold Ier ou Sivichon, vers 1040-vers 1051 ou 1054.
31 Arnold Ier, 1054-17 mars 1056.
32 Conrad Ier, 1056-1057 ou 1060.
33 Einhard II Catzenelenbogen, 1060-25 avril 1067.
34 Henri Ier, vers 1067-1075 ou 1076.

(1) En même temps archevêque de Mayence.
(2) En même temps archevêque de Trèves.
(3) En même temps archevêque de Mayence.
(4) En même temps archevêque de Mayence. Voy. ce siége.

35 Rudger Hutzmann, vers 1077-1090.
36 Jean Ier de Creyllgaw, 1090-28 oct. 1104.
37 Gebhard II d'Aurach, 1105-1er mars 1110.
38 Brunon, 1110-1124.
39 Arnold II, 1124-1127.
40 Sigefroi II de Leyningen, 1127-13 sept. ou 23 oct. 1146.
41 Gonthier de Leyningen, 1146-1158.
42 Udalric Ier de Durmuntz, 1158 vers 1176.
43 Udalric II de Rechberg, vers 1180-vers 1188 (1).
44 Othon II de Henneberg, vers 1188-1199.
45 Conrad II de Scharpeneck, 1199-1224.
46 Berenger d'Eurungen, 27 mars 1224-30 nov. 1233.
47 Conrad III de Thain, 1233-24 déc. 1237.
48 Conrad IV d'Eberstein, 21 janv. 1238-27 mai 1245.
49 Henri II de Leyningen, 1245-18 déc. 1272.
50 Frédéric de Bolanden, 1273-28 janv. 1302.
51 Sigebold II de Liechtemberg, 1302-12 janv. 1314.
52 Emichon de Leyningen, 1314-19 avril 1328.
53 Berthold de Bucheck, 1328.
54 Waldram de Feldenz, 1329-28 août 1336.
55 Gérard de Heremberg, 25 nov. 1336-28 déc. 1363.
56 Lambert de Buren, 1364-1371.
57 Adolphe de Nassau (2), 1371-1390.
58 Nicolas de Nassau, 1390-7 juin 1396.
59 Raban de Helmstadt (3), 20 juin 1396-8 janv. 1438.
60 Reinhard de Helmstadt, 1438-19 mars 1456.
61 Sigefroi III de Veningen, 29 mars 1456-2 sept. 1459.
62 Jean II Nix de Hoheneck, 17 sept. 1459-1463.
63 Matthias de Rammingen, 1464-1er août 1478.
64 Louis de Helmstadt, 5 août 1478-24 août 1504.
65 Philippe Ier de Rosenberg, 1505-3 fév. 1513.
66 Georges de Bavière, 22 juill. 1513-28 sept. 1529.
67 Philippe II de Flersheim, 25 mars 1530-14 août 1552.
68 Rodolphe de Franckenstein, 1553-21 juin 1560.
69 Marquard de Hattenstein, 1560-7 déc. 1581.
70 Eberhard de Dienheim, 20 déc. 1581-10 oct. 1610.
71 Philippe-Christophe de Soetern (4), 20 oct. 1610-7 fév. 1652.

(1) Quelques auteurs placent, entre Udalric I et Udalric II, les trois évêques suivants : Godefroi, en 1178; Conrad, en 1184; Radbod, en 1188. Mais rien ne justifie cette intercalation.
(2) Ce prélat fut en même temps archevêque de Mayence.
(3) Il fut en même temps archevêque de Trèves, depuis 1430.
(4) Archevêque de Trèves depuis le 25 septembre 1623.

72 Lothaire-Frédéric de Metternich (1), 11 avril 1652-3 ou 13 juin 1675.
73 Jean-Hugues d'Orsbeeck (2), 1675-11 janv. 1711.
74 Henri-Hartard de Rollingen, 6 fév. 1771-30 nov. 1719.
75 Damien-Hugues, cardinal de Schoenborn, 30 nov. 1719-19 août 1743.
76 François-Christophe, cardinal de Hutten, 14 nov. 1743-20 avril 1770.
77 Auguste-Philippe de Limbourg-Styrum, 29 mai 1770-26 fév. 1797.
78 Philippe-François-Childéric de Walderdorf, 21 avril 1797-15 avril 1809 (3).
79 Matthieu de Chandelle, 20 janv. 1322-30 janv. 1826.
80 Jean-Martin Manl, 29 mai 1827-28 mai 1835.
81 Pierre Richartz, 17 nov. 1835-18 fév. 1837.
82 Jean-Baptiste de Geissel, 30 août 1837-23 mai 1842.
83 Nicolas Weiss, 20 juil. 1842.

90. STRASBOURG (*Argentoratum*).

Strasbourg était, sous la domination romaine, la première des cités de la Première Germanie. Ville libre et impériale pendant le moyen âge, elle appartient à la France depuis le 30 septembre 1681, que Louis XIV en fit la conquête. Son église, fondée par saint Materne, évêque de Trèves et de Cologne, eut pour premier évêque saint Amand, dans la première moitié du IVe siècle. Elle releva d'abord de la métropole de Trèves, d'où elle passa sous la métropole de Mayence, lors de l'érection de celle-ci. Depuis 1790, elle appartient à la province ecclésiastique de Besançon.

La Constitution de 1790, qui s'était proposé de donner un évêché à chacun des nouveaux départements, détacha du diocèse de Strasbourg la partie qui forme aujourd'hui le département du Haut-Rhin, et l'attribua à l'évêché de Colmar, créé par le même acte. Mais cet évêché ne dura pas plus que la constitution, et rentra, lors du rétablissement du culte, en 1802, sous la juridiction spirituelle des évêques de Strasbourg.

ÉVÊQUES DE STRASBOURG.

1 S. Amand, 346.
2 Justin.
3 S. Maximin.
4 Valentin.
5 Solarius.
6 Gyulphe.
7 Magnus.
8 Garoin.
9 Lambert Ier.
10 Ratbold.
11 Magnobert.
12 Labiole.
13 Gondoald.
14 Aldus.
15 Gandon.
16 Othon Ier.
17 Ansoald.
18 Rothaire.
19 S. Arbogaste, vers 673-679.
20 S. Florent, 679-26 oct. 687.
21 Wigger, vers 728.
22 Ethon, 734-8 mars 779.
23 Remi, vers 779-20 avril 803.
24 Rathon, 810.
25 Othon II, 815.
26 Herlewald, 816.
27 Adeloch, vers 817-825.
28 Bernold, 825-vers 840.
29 Rataud ou Rodolphe Ier, vers 840-21 nov 875.
30 Reginhard, vers 876-10 mars 888.
31 Waldram, vers 890-12 ou 13 avril 906.
32 Otbert, 906-913.
33 Godefroi, 913-10 nov. 913.
34 Richuin, 913-30 août 933.
35 Rothard, vers 935-950.
36 Othon III, 950-27 août 965.
37 Erkembald, 965-10 oct. 991.
38 Baldus.
39 Widerald, vers 995-999.
40 Altwic, 1000-1001.
41 Werner Ier d'Altembourg, 1001-1029
42 Guillaume Ier de Bavière, 1030-8 nov. 1047.
43 Hézelin, 1047-15 janv. 1065.
44 Werner II, 1065-1079.
45 Thibaud, 1080-1082 ou 1084.
46 Othon IV d'Hohenstaufen, 1085-3 août 1100.
47 Baudoin, 1101.
48 Conon ou Conrad Ier, 1102-1123.
49 Brunon, 1123-1126.
50 Eberhard, 1126-1127.
— Brunon, *de nouveau*, 1127-1131.
51 Gebhard, vers 1133-1142.
52 Burchard Ier, 1142-1162.
53 Rodolphe II, 1162-1179.
54 Conrad II, 20 déc. 1179-1180.
55 Henri Ier d'Hasenberg, 1180-25 mars 1190.
56 Conrad III d'Hunnenberg, 1190-1202
57 Henri II de Veringen, 1202-11 mars 1223.
58 Berthold Ier de Teck, 1223-1244.
59 Henri III de Staheleck, 1245-3 ou 4 mars 1260.
60 Gauthier de Géroldseck, 1260-1263.
61 Henri IV de Géroldseck, 1263-1273.
62 Conrad IV de Liechtenberg, 1273-1er août 1299.
63 Frédéric Ier de Liechtenberg, 13 sept. 1299-20 déc. 1306.
64 Jean Ier, vers 1308-6 nov. 1328.
65 Berthold II de Bucheck, 1328-24 nov. 1353.
66 Jean II de Liechtenberg, 2 déc. 1353-14 ou 15 sept. 1365.
67 Jean III de Luxembourg, 1366-1371.
68 Lambert II de Buren, 1371-1375.

(1) En même temps archevêque de Mayence et évêque de Worms.
(2) Archevêque de Trèves en 1676.
(3) Le siége épiscopal de Spire ayant été supprimé par le concordat de 1801, l'évêque conserva seulement l'administration de la portion de son ancien diocèse, située au delà du Rhin, jusqu'en 1809, année de sa mort.

69 Frédéric II de Blankenheim, 2 sept. 1375-1393.
70 Louis de Thierstein (1), 1393.
71 Burchard II de Lutzelstein (2), 1393.
72 Guillaume II de Dietsch, 14 déc. 1394-6 oct. 1439.
73 Conrad V de Bussnang, 1429-1440.
74 Robert de Bavière, 17 août 1440-17 oct. 1478.
75 Albert de Bavière, nov. 1478-20 août 1506.
76 Guillaume III de Hohenstein, 9 oct. 1506-29 juin 1541.
77 Erasme de Lambourg, 8 déc. 1541-27 nov. 1568.
78 Jean IV de Mandersbeut-Blankenheim, 24 ou 26 janv. 1569-2 mai 1592.
79 Charles, cardinal de Lorraine (3), 9 juin 1592-1604.
80 Léopold d'Autriche, 1604-1625.
81 Léopold-Guillaume d'Autriche (4), 1625-10 nov. 1662.
82 François Egon de Furstemberg, 19 janv. 1663-1er avril 1682.
83 Guillaume-Egon, cardinal de Furstemberg, 8 juin 1682-10 avril 1704.
84 Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, cardinal de Soubise, 5 juin 1704-1749.
85 Armand de Rohan, cardinal de Soubise, 1749-1756.
86 Louis-Constantin de Rohan-Montbazon, 6 mars 1757-1779.
87 Louis-René-Edouard de Rohan-Guéméné, 1779-1790.
— *François-Antoine Brendel, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793.
— *Arbogaste Martin, évêque constitutionnel* de Colmar, 10 avril 1791-1793.
88 Jean-Baptiste-Pierre Saurine, 9 avril 1802-1819.
89 Gustave-Maximilien-Just, prince de Croi, 9 janv. 1820-1823.
90 Claude-Marie-Paul Tharin, 18 janv. 1824-1827.
91 Jean-François-Marie Lepape de Trévern, 1827-27 août 1842.
92 André Reess, 27 août 1842.

91. CONSTANCE (*Constantia*).

Le siége de cet évêché fut d'abord établi à Vindonissa, aujourd'hui Windisch, dans le canton de Berne. Sa fondation ne remonte pas au delà de la fin du ve siècle; car, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, rédigée sous l'empereur Honorius, de 395 à 423, Vindonissa ne porte pas encore le titre de cité : elle est simplement désignée par les mots de *castrum Vindonissense*. Après la destruction de cette ville par les Huns, vers 570, le siége épiscopal fut transféré à Constance. Suffragant de Besançon depuis son origine, il passa au VIIIe siècle dans la province ecclésiastique de Mayence, dont il fit partie jusqu'à la suppression de cette métropole.

L'évêché de Constance a été supprimé par bulles de Pie VII, en date du 16 août 1821, et son siége transporté à Fribourg en Brisgaw, qui, depuis lors, jouit du titre de métropole.

ÉVÊQUES DE VINDONISSA, *puis* DE CONSTANCE.

1 S. Béat.
2 S. Paterne.
3 Bubulcus, 517.
4 Grammatius, 535-549.
5 Maxime, 570.
6 Rodolphe Ier.
7 Ursin.
8 Martin.
9 Gaudentius, 611.
10 S. Jean Ier, 614.
11 Boson, vers 649.
12 Pictavius.
13 Sévère, 668.
14 Astropius.
15 Jean II ou Hannon.
16 Audoin, 736
17 Rodolphe II, 738.
18 Ermenfrid, 748.
19 Sidoine, 757.
20 Jean III, 758-781.
21 Eginon, 781-813.
22 Wolfler ou Wolfol, vers 815-vers 831.
23 Salomon Ier, 831 ou 832-871.
24 Bathegon, 874.
25 S. Gebhard Ier, vers 876-881.
26 Salomon II, 882-890.
27 Salomon III, 890-5 janv. 920.
28 Notingus, 920-12 août 934
29 Conrad Ier d'Altorf, 934-26 nov. 974, 975 ou 976.
30 Gaminulphe, 976-979 ou 980.
31 Gebhard II, 980-27 août 995.
32 Lambert, 995-16 mai 1018.
33 Ruthard, 1018-1022.
34 Aimon, 1023-19 mars 1026.
35 Warmann, 1026-1034.
36 Eberhard Ier, 1034-24 déc. 1046.
37 Thierri, 1047-22 juin 1051.
38 Rumold, 1051-2 nov. 1069.
39 Charles, 1070-27 déc. 1071.
40 Othon Ier, 1072-1084.
41 Gébhard III de Zæhringen, 14 déc. 1084-12 nov. 1110.
42 Arnold de Heilgenberg (1), 1091-1105.
43 Udalric Ier de Dilingen et Kyburg, 1110-1127.
44 Udalric II de Castel, 1127-1138.
45 Hermann Ier d'Arbona, 1139-1166.
46 Othon II de Habsbourg, 1166-1169.
47 Berthold de Busnang ou de Kussnach, 1169-22 mai 1179.
48 Hermann II de Fridingen, 1179-1191.
49 Diethelme de Wissembourg et Crenkingen, 1191-12 janv. 1206.
50 Werner de Stauffen, 1206-1210.
51 Conrad II d'Andegs, vers 1210-6 sept. 1232.

(1) Il mourut avant d'avoir pris possession de son siége.
(2) Il se démit aussitôt après son élection.
(3) Il eut pour compétiteur Jean-Georges de Brandebourg, appuyé par les protestants.
(4) Il fut aussi évêque de Passau.

(1) Il fut compétiteur du précédent.

52 Henri Ier de Waldbourg, vers 1234-25 août 1248.
53 Eberhard II de Waldbourg, 1249-19 fév. 1274.
54 Rodolphe III de Habsbourg, 1274-3 avril 1294.
55 Frédéric Ier de Zœlern, 1294-1298.
56 Henri II de Klingenberg (1), 1298-12 sept. 1306.
57 Gérard de Benar ou Senar, 1307-18 sept. 1318.
58 Rodolphe IV de Montfort, 1318-vers 1334.
59 Nicolas Ier de Kenningen-Frauenfeld, 15 avril 1336-25 juill. 1344.
60 Udalric III Pfefferhart, vers 1345-26 nov. 1351 ou 1352.
61 Jean IV de Windeck, 23 déc. 1352-21 janv. 1355.
62 Udalric IV de Fridingen (2), 1355.
63 Henri III de Brandis, 15 mai 1356-22 nov. 1383.
64 Maingold de Brandis, 27 janv. 1384-20 fév. 1385.
65 Nicolas II de Rissenbourg (3), 1385-4 mai 1387 ou 1388.
66 Burchard Ier de Howen, 19 août 1388-30 sept. 1398.
67 Frédéric II de Nellenbourg, 16 oct. 1398-26 oct. 1398.
68 Marquard de Randeck, 1398-déc. 1407.
69 Albert Blarer de Gisperg (4), 1407-1411.
70 Othon III de Hochberg et Rottel, 2 févr. 1411-15 nov. 1433 ou 1434.
71 Frédéric III de Hohenzollern, 1434-1436.
72 Henri IV de Howen, 4 août 1436-1er oct. 1462.
73 Burchard II de Randeck, 1462-13 avril 1466.
74 Hermann III de Landenberg, 1469-1477.
75 Louis de Freiberg, 1477-1480.
76 Othon IV de Sonnenberg (5), 1482-1490 ou 1491.
77 Thomas Ferlower de Cilia, 22 mars 1491-25 avril 1495.
78 Hugues de Hohen-Landenberg, 1495-1530.
79 Balthasar Merckle, 1530-1531.
— Hugues de Hohen-Landenberg, *de nouveau*, 1531-7 janv. 1532.
80 Jean V de Luffen, 3 févr. 1532-1537.
81 Jean VI de Wesa, 1538-13 juin 1548.
82 Christophe Metzeler, 2 juill. 1548-11 sept. 1562.
83 Marc Sitticus, cardinal de Hohenemps, 1562-1589.
84 André, cardinal d'Autriche, 1589-12 nov. 1600.
85 Jean-Georges de Halwell, 1601-déc. 1603.
86 Jacques Fugger, 1604-1626.
87 Sixte-Werner de Prasberg de Summeraw, 26 nov. 1626-1627 ou 1628.
88 Jean VII Truchsess de Waldburg de Wolseck, 1628-14 ou 15 déc. 1644.
89 François-Jean de Prasberg de Summeraw, 7 fév. 1645-1689.
90 Marquard-Rodolphe de Rodt, 14 avril 1689-1704.
91 Jean-François Schenck de Stauffenberg, 21 juill. 1704-12 juill 1740.
92 Damien-Hugues, cardinal de Schoenborn (1), 12 juin 1740-19 août 1743.
93 Casimir-Antoine de Sickingen, 4 nov. 1743-29 août 1750.
94 François-Conrad-Casimir-Ignace, cardinal de Rodt, 23 mai 1751-16 oct. 1775.
95 Maximilien-Christophe de Rodt, 14 déc. 1775-17 janv. 1800.
96 Charles-Théodore de Dalberg (2), 17 janv. 1800-10 fév. 1817.

(1) Il avait été compétiteur du précédent.
(2) Il se démit peu après son élection.
(3) Il avait été compétiteur du précédent.
(4) Il se démit avant d'avoir été sacré.
(5) Il avait été compétiteur du précédent.

92. FULDE.

La célèbre abbaye de Fulde (*Fulda*), de l'ordre de Saint-Benoît, doit son origine à saint Boniface, premier archevêque de Mayence, qui en jeta les fondements en 744. Sur la demande même du fondateur, le pape Zacharie accorda à la nouvelle abbaye le privilége de relever immédiatement du saint-siége. Outre les droits temporels et spirituels du prince souverain et d'évêque dont il était revêtu, l'abbé de Fulde portait encore les titres de primat des abbayes d'Allemagne, de prince du Saint-Empire et d'archichancelier de l'impératrice ; tous droits et titres qui lui furent solennellement reconnus et confirmés par l'empereur Charles IV, en 1358.

L'abbaye de Fulde fut érigée en évêché par le pape Benoît XIV, en 1753. Le nouveau siége, dont le diocèse fut entièrement démembré du diocèse métropolitain, fut attribué comme suffragant à la province ecclésiastique de Mayence, à laquelle il demeura soumis tant qu'elle subsista. La dissolution de l'empire germanique amena la suppression momentanée de l'évêché de Fulde, au moins de fait, sinon de droit. Mais lorsque fut organisée, par bulles du 16 août 1821, la province ecclésiastique du Rhin supérieur, l'évêché de Fulde rétabli fut désigné pour en faire partie. Il relève en conséquence, depuis cette époque, de la métropole de Fribourg en Brisgaw.

ABBÉS DE FULDE.

1 S. Sturmius, 744-17 déc. 779.
2 Bangolphe, 779-802.
3 Ratgaire, 802-817.
4 S. Eigile, 817-822.
5 Raban-Maur, 822-842.
6 Hatton Ier, 843-12 avril 856.
7 Théoton, 856-869.
8 Sigehard Ier, 870-891.
9 Huogger ou Hugues, 891-912.
10 Helinfrid, 915-917.

(1) Elu coadjuteur du précédent, le 18 mai 1722. Il était en même temps évêque de Spire.
(2) Elu coadjuteur du précédent, le 18 juillet 1788, étant déjà coadjuteur de Mayence et de Worms. Ce prélat fut le dernier évêque de Constance.

11 Hatton, 917-923.
12 Hildebert, 11 oct. 923-924.
13 Hadmar, 924-956.
14 Hatton II, 956-968.
15 Werner, 968-vers 990.
16 Archembald, 990-1012.
17 Branthon, 1012-1013.
18 Poppon, 1015-1017.
19 Wolckmar, 1017-1018.
20 Richard, vers 1020-20 juill. 1039.
21 Sigebard II *le Jeune*, 1039-28 mars 1043.
22 Rohing, 1043-1047.
23 Egbert, 1047-17 nov. 1058.
24 Sigefrid Ier d'Eppenstein, 1059-6 janv. 1060.
25 Widerad, 1060-16 juill. 1075.
26 Ruthard, 1er déc. 1075-1096.
27 Godefroi, 1096-1109.
28 Wolfelm ou Guillaume, 1111-1114.
29 Erlolf, 1114-1122.
30 Udalric, 1122-1126.
31 Henri Ier Keminata, 1126-1133.
32 Berthold Ier de Slitèze, 1133-vers 1136.
33 Conrad Ier, 1137-1138.
34 Alolphe, 1138-1148.
35 Rugger Ier, 1148.
36 Henri II, 1148-1150.
37 Marquard Ier, 1150-1165.
38 Hermann Ier, 1165-25 ou 26 avril 1168.
— Marquard Ier, *de nouveau*, 1168.
39 Burchard, 1168-1176.
40 Rugger II, 3 sept. 1176-7 juin 1177.
41 Conrad II, 4 juill. 1177, 16 oct. 1192.
42 Henri III de Cronenberg, 1192-3 sept. 1216.
43 Hermann II, 1216.
44 Conon, 1217-1221.
45 Conrad III de Malkos, 1221-1245.
46 Sigefrid II, 1245-1248.
47 Henri IV d'Erthall, 1249-1261.
48 Berthold II de Leipoltz, 1263-18 mars 1271.
49 Berthold III de Mackeell, 1271-25 déc. 1272.
50 Berthold IV de Bimbach, 8 août 1273-1286.
51 Marquard II de Bickenbach, 1286-1288.
52 Henri V de Wilnaw, 1288-18 fév. 1313.
53 Eberhard de Rotenstein, 1313-1314.
54 Henri VI de Hohenberg, 1314-7 septembre 1353.
55 Henri VII de Kralucke, sept. 1353-18 mai 1372.
56 Conrad IV de Hanau, 1373-1383.
57 Frédéric de Romrodt, 1383-1395.
58 Jean Ier de Merlaw, 1395-8 janv. 1440.
59 Hermann III de Buchenaw, 1440-1449.
60 Reinhard de Vilinawe, 23 avril 1449-17 mars 1476.
61 Jean II de Henneberg, 1477-20 mai 1513.
62 Hermann IV de Kirchberg, 1513-1521.
63 Jean III de Henneberg, 1521-10 mai 1541.
64 Philippe Schenck de Schweinsberg, 12 mai 1541-15 janv. 1550.
65 Wolfgang-Théodoric d'Eusigkeim, 28 janv. 1550-29 avril 1558.
66 Wolfgang Schutzpar de Milchling, 1558-30 nov. 1567.
67 Georges Schenck de Schweinsberg, 1567-25 fév. 1568.
68 Guillaume Claver de Wahra, 1568-1570.
69 Balthazar de Dornbach, 25 janv. 1571-15 mars 1606.
70 Jean-Frédéric de Schwalbach, 22 mars 1606-8 déc. 1622.
71 Jean-Bernard Schenck de Schweinsberg, 1622-6 nov. 1632.
72 Jean-Adolphe de Hohenecck, 30 mars 1633-15 fév. 1635.
73 Hermann-Georges de Neuhof, 1635-25 janv. 1644.
74 Joachim de Graveneck, 1644-1671.
75 Jean-Bernard-Gustave, cardinal de Bade, 1672-26 déc. 1677.
76 Placide de Droste, 4 janv. 1678-1698.
77 Adalbert Ier de Schleiffras, 1699-4 oct. 1714.
78 Constantin de Butlar, 19 oct. 1714-13 mars 1726.
79 Adolphe de Dalberg, 3 juin 1726-3 nov. 1737.
80 Amand de Buseck, 1er déc. 1737-1753.

ÉVÊQUES DE FULDE.

1 Amand de Buseck (1), 1753-4 déc. 1756.
2 Adalbert II de Walderdorf, 17 janv. 1757-16 sept. 1759.
3 Henri VIII de Bibra, 22 oct. 1759-24 sept. 1788.
4 Adalbert III de Harstall, 18 nov. 1788-8 oct. 1814.
5 Jean-Adam Rieger, 21 sept. 1829 (2) 30 juill. 1831.
6 Jean-Léonard Pfaff, 29 août 1832.

XV.

PROVINCE DE NARBONNE

Narbonne (*Narbo Martius*, *Narbona*) doit son origine à la première colonie romaine qui vint s'établir dans la Gaule, sous le commandement de Licinius Crassus, l'an de Rome 636. Lorsque la partie méridionale de la Celtique eut été conquise et réduite en province, cette partie prit le nom de province romaine et plus tard de province narbonnaise, du nom de Narbonne, sa capitale, qui, après la conquête entière de la Gaule et sa division en dix-sept provinces, reçut le titre de métropole de la Première Narbonnaise.

L'Eglise de Narbonne, dont la fondation remonte au milieu du IIIe siècle, et qui jouit dès l'origine de la dignité métropolitaine, eut d'abord pour suffragants les évêchés de Toulouse, Béziers, Nîmes, Lodève et Uzès (3). A cette première époque, sa juridiction s'étendait, non-seulement sur la Première Narbonnaise et sur la Septimanie, mais encore sur la Marche d'Espagne, où elle se maintint jusqu'à la fin du XIe siècle. L'évêché d'Agde, fondé vers le commencement du Ve

(1) Le même que le dernier abbé.
(2) Ce prélat était évêque désigné depuis 1825.
(3) Uzès figure dans la *Notice des provinces de la Gaule*, mais avec la simple désignation de *Castrum*.

siècle ; ceux de Maguelonne, de Carcassonne et d'Elne, érigés pendant le cours du siècle suivant, vinrent successivement augmenter le nombre des suffragants de la métropole narbonnaise. En 1318, l'Église de Toulouse en fut détachée, pour être érigée elle-même en siége archiépiscopal ; mais ce vide fut comblé, la même année, par la création des évêchés de Saint-Pons-de-Tomières et d'Alet, tous deux rattachés à la province de Narbonne, qui reçut enfin pour dernière augmentation le siége épiscopal d'Alais, créé en 1694. Cette province comprenait donc dans son dernier état, en 1789, les évêchés de Saint-Pons-de-Tomières, Alet, Béziers, Agde, Nîmes, Alais, Montpellier (1), Carcassonne, Lodève, Uzès et Perpignan (2).

Les archevêques de Narbonne portaient le titre de primats de Narbonnaise et étaient présidents-nés des États de Languedoc.

Privé, en 1790, de la dignité métropolitaine et attribué en même temps comme suffragant à la province ecclésiastique de Toulouse, le siége de Narbonne a été définitivement supprimé en 1802. Aujourd'hui, l'ancienne primatiale, dont le titre est porté, depuis 1822, par les archevêques de Toulouse, fait partie du diocèse de Carcassonne.

93. ARCHEVÊQUES DE NARBONNE.

1 S. Paul, 251.
2 S. Etienne.
3 Gavidius, 359.
4 Hilaire, 417-422.
5 S. Rustique, 427 ou 430-26 oct. 461
6 Hermès, 462.
7 Caprarius, 506.
8 Aquilin, 560.
9 Migetius, 589-597.
10 Serge, 610.
11 Selva, 633-638.
12 Argebaud, vers 672.
13 Sunifred, 683-688.
14 Aribert, vers 768.
15 Daniel, 769-vers 798.
16 Nefridius, vers 799-vers 825.
17 Barthélemi, vers 827-vers 840.
18 Berarius, vers 842-vers 850.
19 Frédold, vers 855-872.
20 Sigebold, 873-885.
21 Théodard, 15 août 885-1er mai 893.
22 Arnustus, vers 895-912.
23 Agius, 913-926 ou 927.
24 Aimeric, 927-977.
25 Ermengaud de Narbonne, 977-vers 1017.
26 Guiffroi de Cerdagne, vers 1018-1079.
27 Pierre Ier Bérenger de Narbonne, 1079-1085.
28 Dalmace (3), 1086-17 janv. 1096.
29 Bertrand de Montredon, 1096-1106.
30 Richard de Milhau, 5 nov. 1106-fév. 1121.
31 Arnaud Ier de Levezon, 16 avril 1121-30 sept. 1149.
32 Pierre II de Situlvero, 1150-1156.
33 Bérenger Ier de Narbonne, avril 1156-7 avril 1162.
34 Pons d'Arce, avril 1162-1181.
35 Bernard Ier Gaucelin, 1181-2 oct. 1191.
36 Bérenger II, 1192-11 août 1211.
37 Arnaud II Amauri, 12 mars 1212-25 sept. 1225.
38 Pierre III Amelii, 1225-20 mai 1245.
39 Guillaume Ier de Broue, 28 mai 1245-25 juill. 1257.
40 Jacques, 1257-4 ou 5 oct. 1259.
41 Gui Foulquoys (1), 10 oct. 1259-déc. 1261.
42 Maurin, 1262-24 juill. 1272.
43 Pierre IV de Montbrun, oct. 1272-29 mai 1286.
44 Gilles Aycelin, 1290-5 mai 1311
45 Bernard II de Fargis, 5 mai 1311-juill. 1341.
46 Gausbert du Val, 1er oct. 1341-1346.
47 Pierre V de la Jugie, 10 janv. 1347-27 août 1375.
48 Jean Ier Roger, 27 août 1375-sept. 1391.
49 François Ier de Conzié, 19 sept. 1391-31 déc. 1432.
50 François II, cardinal Condulmerio, 1433 1436.
51 Jean II d'Harcourt, 2 nov. 1436-10 déc. 1451.
52 Louis Ier d'Harcourt, 10 déc. 1451-18 janv. 1460.
53 Antoine du Bec-Crespin, 18 janv. 1460-15 oct. 1472.
54 Renaud de Bourbon, 1473-7 juin 1482.
55 Georges d'Amboise, 18 juin 1482-1484.
56 François III Hallé (2), 1484-23 fév. 1491.
— Georges d'Amboise, *de nouveau*, 6 mai 1492-20 juin 1494.
57 Pierre VI d'Abzac, 20 juin 1494-23 mai 1502.
58 François-Guillaume de Castelnau, cardinal de Clermont-Lodève, 22 juin 1502-1507.
59 Guillaume II, cardinal Briçonnet, 15 juill. 1507-13 déc. 1514.
60 Jules, cardinal de Médicis (3), 18 fév. 1515-19 déc. 1523.
61 Jean III, cardinal de Lorraine, 11 janv. 1524-10 mai 1550.
62 Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 27 juin 1550-1551.
63 François IV, cardinal Pisani, 3 mai 1551-8 oct. 1563.
— Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, *de nouveau*, 8 oct. 1563-2 déc. 1572.
64 Simon Vigor, 13 déc. 1572-1er nov. 1575.
65 François V, cardinal de Joyeuse, 14 mars 1582-1600.
66 Louis II de Vervins, 8 déc. 1620-7 ou 8 fév. 1628.
67 Claude de Rebé, 8 fév. 1628-17 mars 1659.

(1) Ancien évêché de Maguelonne.
(2) Ancien évêché d'Elne.
(3) Il portait le titre d'archevêque de Narbonne depuis l'année 1081, que Pierre Bérenger avait été déposé ; mais celui-ci conserva de force son siége, jusqu'à sa mort arrivée en 1085.

(1) Cardinal en 1261, et pape, sous le nom de Clément IV, en 1265.
(2) Il fut compétiteur du précédent.
(3) Pape en 1523, sous le nom de Clément VII.

68 François VI Fouquet, 17 mars 1659-19 oct. 1673.
69 Pierre VII, cardinal de Bonzi, oct. 1673-11 juill. 1703.
70 Charles Legoux de la Berchère, 12 nov. 1703-2 juin 1719.
71 René-François de Beauvau du Rivau, 28 mai 1721-1739.
72 Jean-Louis de Bertons de Crillon, 1739-1752.
73 Charles-Antoine de la Roche-Aymon, 1752-1762.
74 Arthur-Richard de Dillon, 1762-1790.
— *Besancelle, évêque constitutionnel*, 1791-1793.
(Réuni aujourd'hui à l'archevêché de Toulouse.)

94. SAINT-PONS-DE-TOMIÈRES.

L'abbaye de Saint-Pons-de-Tomières (*Sanctus Pontius Tomeriarum, Pontiopolis*) fut fondée, en 936, par Raimond-Ponce III, comte de Toulouse, qui appela pour l'habiter des moines de l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac, et y établit la règle de saint Benoît. Le pape Jean XXII érigea l'abbaye en évêché, par bulles datées du 18 février 1318, et fixa, par une bulle donnée le 1er mars suivant, les limites du nouveau diocèse, qui fut entièrement démembré de celui de Narbonne.

L'évêché de Saint-Pons-de-Tomières a été supprimé en 1790 et n'a pas été rétabli depuis.

ABBÉS DE SAINT-PONS.

1 Otgaire, 937-vers 947.
2 Aimeric Ier, vers 949-vers 958.
3 Geoffroi, 969.
4 Arnoul, 972.
5 Hugues, vers 975.
6 Raimond Ier, 987.
7 Adhémar, vers 1002.
8 Jurand, vers 1025-17 janv. 1043.
9 Garnier, janv. 1043-13 mars 1059.
10 Frotard, 1060-20 août 1099.
11 Pierre Ier, 1100-27 mars 1130.
12 Aimeric II, vers 1135-vers 1143.
13 Pierre II, vers 1145.
14 Bérenger Ier, 1146-1158.
15 Raimond II de Dourgne, 1158-15 fév. 1181.
16 Ermengaud, 1181-1205.
17 Guillaume Ier, 1205-23 sept. 1208.
18 Bérenger II, 1212.
19 Robert de Serran, vers 1215-25 fév. 1221.
20 Guillaume II de l'Isle, 1221-vers 1228.
21 Pierre III, vers 1230-19 mai 1243.
22 Pons Ier de Pezenas, 1243-24 sept. 1252.
23 Guillaume III de Paulin, 1252-1256.
24 Pons II, 1256-28 nov. 1276.
25 Raimond III de Castres, 1276-18 sept. 1310.
26 Pierre IV Roger, 1311-1318.

ÉVÊQUES DE SAINT-PONS-DE-TOMIÈRES.

1 Pierre Ier Roger, 1er juill. 1318-1324.
2 Raimond de Roquecorne, 21 nov. 1324-1345.
3 Etienne Aldobrandi, 13 fév. 1345-1349.
4 Gilbert, 1349-1350.
5 Pierre II de Canillac, 1353-29 janv. 1361.
6 Jean de Rochechouart, 29 janv. 1361-1381.
7 Dominique de Florence, 1381-1392.
8 Aimon Ier, 18 mars 1393-1397.
9 Pierre III de Rabat, 3 déc. 1397-20 oct. 1408.
10 Geoffroi de Pompadour, 16 fév. 1409-21 oct. 1420.
11 Aimon II Nicolai, 14 mars 1421-12 juin 1422.
12 Guillaume, cardinal d'Allastre, 1423-1428.
13 Vital de Mauléon, 3 déc. 1428-1435.
14 Gérard de La Bécomme, 16 avril 1435-1463.
15 Pierre IV de Comborn, 1463-1466.
16 Antoine Balue, 30 oct. 1467-1501.
17 François-Guillaume de Castelnau-Clermont-Lodève (1), 17 nov. 1501-22 juin 1502.
18 François de Luxembourg, 5 oct. 1502-9 sept. 1509.
19 Philippe, cardinal de Luxembourg, 26 oct. 1509-1511.
— François-Guillaume de Castelnau, cardinal de Clermont-Lodève, *de nouveau*, 9 juill. 1511-1514.
20 Alexandre, cardinal Farnèse (2), 27 août 1514-13 oct. 1534.
21 Marin, cardinal Grimaldi, oct.-nov. 1534.
— François-Guillaume de Castelnau, cardinal de Clermont-Lodève, *une troisième fois*, 20 nov. 1534-24 mars 1539.
22 Jacques de Castelnau-Clermont-Lodève, 24 mars 1539-11 sept. 1587.
23 Pierre V de Fleyres, 13 août 1588-25 juin 1633.
24 Jean-Jacques de Fleyres, 25 juin 1633-1652.
25 Michel Tubeuf, 12 avril 1654-avril 1664.
26 Pierre-Jean-François de Percin de Montgaillard, 12 juill. 1665-13 mars 1713.
27 Jean-Louis de Bertons de Crillon, 15 oct. 1713-27 sept. 1727.
28 Jean-Baptiste-Paul-Alexandre de Guenet, 7 ou 14 mars 1728-1769.
29 Louis-Henri de Bruyère de Chalabre, 22 avril 1770-1790.

95. ALET (*Electum seu Electa*).

L'abbaye de Notre-Dame et Saint-Pierre d'Alet, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée vers l'an 813 par Bera, comte de Razès, et Romella, son épouse. Le pape Jean XXII l'érigea en évêché par bulles données le 1er mars 1318, et forma le nouveau diocèse au moyen d'un démembrement de celui de Narbonne (3).

L'évêché d'Alet a été définitivement supprimé en 1790.

ABBÉS D'ALET.

1 Benoît (4), 970.
2 Grégoire, 1050.
3 Raimond Ier, 1101.
4 Bernard Ier, 1162.

(1) Ce prélat passa à l'archevêché de Narbonne, avant d'avoir pris possession du siége de Saint-Pons.

(2) Pape le 13 octobre 1534, sous le nom de Paul III.

(3) Dès l'année 1317, Jean XXII avait eu l'intention de créer un siége épiscopal à Limoux, et il en avait désigné Durand premier évêque. Mais, sur la demande de l'archevêque de Narbonne, le pape se décida à fixer le nouveau siége à Alet.

(4) Les noms de ses prédécesseurs sont inconnus.

5 Pons Amelius, vers 1167-1197.
6 Bernard II de Saint-Ferréol, 1197.
7 Boson (1), vers 1200-vers 1230.
8 Udalger d'Ajort (2), 1234-vers 1260.
9 Raimond II, vers 1265-vers 1279.
10 Bertrand, 1284.
11 Pierre, 1303.
12 Barthélemy, vers 1310-1318.

ÉVÊQUES D'ALET.

1 Barthélemy, 1er juill. 1318-1333.
2 Guillaume Ier de Marcillac, 26 août 1333-vers 1347.
3 Guillaume II, 26 mai 1348-vers 1360.
4 Arnaud de Villiers, 1362-1376.
5 Pierre Ier de Rabat, 1376-1377.
6 Robert du Bosc, vers 1380-1390.
7 Henri Ier, 10 juin 1390-1398.
8 Pierre II, 1399-1400.
9 Nicolas Ier, 1er déc. 1400-vers 1408.
10 Henri II, vers 1409-1419.
11 Pierre III Assalbitus, 8 janv. 1421-1440.
12 Antoine Ier de Saint-Etienne, 1441-1442.
13 Pierre IV, 1443-1448.
14 Elie de Pompadour, 18 ou 19 fév. 1448-1454.
15 Louis d'Aubusson, 2 déc. 1454-1455.
16 Ambroise de Cambrai, 23 ou 24 sept. 1455-1460.
17 Antoine II Gobert, 5 sept. 1461-vers 1467.
18 Guillaume III Olivier, 14 nov. 1467-1486.
19 Pierre V d'Hallwin, 21 nov. 1487-1488.
20 Guillaume IV de Rochefort, 4 fév. 1489-1508.
21 Pierre VI Raimond de Guiert, 7 juin 1508-1524.
22 Gilles, 12 janv. 1525-vers 1530.
23 Guillaume V de Joyeuse, vers 1530-1560.
24 François de Lestrange, 26 janv. 1560-1564.
25 Antoine III de Dax, 26 sept. 1564-1602.
26 Christophe de l'Estang, 1602-1603.
27 Pierre VII de Polverel (3), 1603.
28 Etienne de Polverel, 24 août 1607-25 avril 1637.
29 Nicolas II Pavillon, juin 1637-8 déc. 1677.
30 Louis-Alphonse de Valbelle, 1er sept. 1680-1684.
31 Victor-Augustin Méliand (4), juin 1684-oct. 1698.
32 Charles-Nicolas Taffoureau de Fontaine, 29 mars 1699-oct. 1708.
33 Jacques Maboul, 13 juill. 1710-juin 1723.
34 François-Joseph de Boucaud, 11 juin 1724-1762.
35 Charles de la Cropte de Chanterac, 19 juin 1763-1790.

96. BÉZIERS (*Biterris*, *Biterra*).

L'évêché de Béziers, fondé vers le commencement du IVe siècle, et suffragant de Narbonne depuis son origine, fut compris, par la constitution de 1790, dans l'arrondissement des Côtes de la Méditerranée, dont la métropole était Aix. Il a été supprimé en 1802 et n'a pas été rétabli depuis.

(1) Il fut compétiteur du précédent.
(2) Il ne put jamais obtenir sa confirmation de l'archevêque de Narbonne.
(3) Il mourut avant d'avoir été canoniquement institué.
(4) Il ne prit possession de son siége qu'en 1692.

ÉVÊQUES DE BÉZIERS.

1 Saint-Aphrodise.
2 Paulin, 418.
3 Dynamius, 451.
4 Hermès, 452-461.
5 Sedatius, 589.
6 Pierre Ier, 633.
7 Crescitarus, 683.
8 Pacotasis, 688.
9 Ervigius, 693.
10 Wulfegaire, 791,
11 Etienne Ier, 833.
12 Alaric, 875-878.
13 Agilbert, 885-897.
14 Fructaire, 897-898.
15 Matfroi Ier, 898.
16 Renaud Ier de Béziers, vers 905-vers 933.
17 Rodoald, vers 936-vers 955.
18 Bernard Ier Géraud, vers 958-vers 980.
19 Matfroi II, vers 987-vers 1011.
20 Urbain, 1016.
21 Etienne II, 1016-vers 1037.
22 Bernard II, vers 1040-vers 1046.
23 Bérenger Ier, vers 1050-vers 1052.
24 Bernard III Arnaud, 1053-vers 1060.
25 Bérenger II, vers 1061-vers 1066.
26 Matfroi III, vers 1070-1093.
27 Arnaud de Levezon, vers 1095-16 avril 1121.
28 Saint-Géraud, 1121-5 nov. 1123.
29 Guillaume Ier de Cerviez, 1127.
30 Bermond de Levezon, 1127-1152.
31 Guillaume II, 1152-vers 1157.
32 Raimond Ier, 1159.
33 Guillaume III, 1159-1167.
34 Bernard IV Gaucelin, 1167-1184.
35 Geoffroi de Marseille, nov. 1184-1199.
36 Guillaume IV de Roquesel, 1199-22 avril 1205.
37 Ermengaud, avril 1205-26 août 1208.
38 Renaud II de Montpeyroux, 1209-1211.
39 Pierre II d'Aigrefeuille, 1212-6 juill. 1212.
40 Bertrand Ier de Saint-Gervais, 1212-13 janv. 1215.
41 Raimond II le Noir, janv.-20 avril 1215.
42 Bernard V de Cussy, juill. 1215-23 janv. 1242.
43 R..., 1243.
44 P..., 1244.
45 Raimond III de Sale, 1245-25 juill. 1247.
46 Raimond IV de Valhauques, 19 sept. 1247-6 juin 1261.
47 Pons de Saint-Just, juin 1261-19 avril 1293.
48 Raimond V de Colombiers, 1293-28 juin 1294.
49 Bérenger III de Frédol, 1294-16 déc. 1305.
50 Richard Neveu, 1305-8 mai 1309.
51 Bérenger IV de Frédol, 1309-23 déc. 1312.
52 Guillaume V de Frédol. 1314-1349.
53 Guillaume VI de Landorre, 1349.
54 Hugues Ier de la Jugie, 1349-13 juill. 1371.
55 Sicard de Lautrec, août 1371-22 juill. 1383.
56 Gui de Malsec, 1383.
57 Simon de Cramaud, 1383-1384.
58 Barthélemy de Moncalve, 1384-22 juin 1402.

59 Bertrand II de Maumont, 1408 janv. 1422.
60 Hugues II de Combarel, janv. 1422-1424.
61 Guillaume VII de Montjoie, 1424-3 avril 1451.
62 Louis d'Harcourt, 13 oct.-10 déc. 1451.
63 Pierre III Bureau, 10 déc. 1451-1456 ou 1457.
64 Jean Ier Bureau, 1457-2 mai 1490.
65 Pierre IV Javailhac, 5 juill. 1490-2 fév. 1503.
66 Antoine Dubois (1), 2 fév. 1503-17 avril 1537.
67 Jean II de Lettes, 13 juill. 1537-1543.
68 Jean III de Narbonne, 31 août 1543-17 nov. 1545.
69 François Gouffier, 12 fév.-5 déc. 1547.
70 Laurent, cardinal Strozzi, 5 déc. 1547-1561.
71 Julien de Médicis, 1561-1571.
72 Thomas Ier de Bonzi, 1576-1596.
73 Jean IV, cardinal de Bonzi (2), 1596-4 juill. 1621.
74 Thomas II de Bonzi, 1621-27 août 1628.
75 Clément de Bonzi, 1628-6 oct. 1659.
76 Pierre V, cardinal de Bonzi, 1659-8 déc. 1669.
77 Jean-Armand de Rotundis de Biscaras, 5 janv. 1671-15 fév. 1702.
78 Louis-Charles des Alris de Rousset, 3 déc. 1702-1743.
79 Léon-Ange de Ghistelle, 1744-1745.
80 Joseph-Bruno de Bausset de Roquefort, 5 juill. 1746-1771.
81 Aimar-Claude de Nicolaï, 23 sept. 1771-1790.
— *Dominique Pouderoux, évêque constitutionnel, 3 avril* 1791-1793.

97. NIMES (*Nemausus*).

Le siége épiscopal de Nîmes, dont la tradition fait remonter l'origine au commencement du IVe siècle, demeura suffragant de Narbonne jusqu'à la suppression de cette métropole, en 1790. Il passa alors dans l'arrondissement des Côtes de la Méditerranée, dont la métropole était Aix. Supprimé par le concordat de 1802, et en même temps incorporé dans le diocèse d'Avignon, le siége de Nîmes a été rétabli en 1821, comme suffragant de cette dernière métropole.

ÉVÊQUES DE NÎMES.

1 Saint Félix (3), vers 400.
2 Sedatus (4), 506.
3 Jean Ier, 511.
4 Pélage, 589.
5 Nemessarius, 633-640.
6 Aregius, 673.
7 Reginus.
8 Pallade, vers 737.
9 Casatus.
10 Grégoire.
11 Winferic, 791.
12 Jean II, 813.
13 Chrétien, 814-vers 835.
14 Isnard, vers 860.
15 Anglard Ier, vers 870.
16 Gilbert, vers 875-vers 895.
17 Anglard II, vers 897-vers 907.
18 Wichert, vers 908-vers 930.
19 Reinard, vers 930-vers 940.
20 Bernard Ier, 943.
21 Bégon, 945.
22 Bernard II d'Anduze, vers 949-986.
23 Frotaire Ier, 987-1014.
24 Gérand d'Anduze, 1015-1025 ou 1026.
25 Frotaire II, 1026-vers 1077.
26 Pierre Ier Ermengaud, vers 1080-vers 1092.
27 Bertrand Ier de Montrond, 1095-1096.
28 Raimond Ier Guillaume, 1097-1112.
29 Jean III, 1113-1134.
30 Guillaume Ier, 1134-1141.
31 Adalbert d'Uzès, 1141-1182.
32 Guillaume II d'Uzès, 1183-vers 1208.
33 R..., 1210.
34 Arnaud, vers 1211-1242.
35 Raimond II Amauri, 1243-1272.
36 Pierre II Gaucelin, 1273-10 mai 1280.
37 Bertrand II de Languisel, 1280-8 janvier 1324.
38 Armand de Vernaud, 1324.
39 Bernard III, 1324-1325.
40 Bernard IV, 1325-vers 1330.
41 Gérard de Languisel, vers 1330-24 avril 1337.
42 Guillaume III Curti, 30 avril-décembre 1337.
43 Aimeric Guiraud, décembre 1337-1341.
44 Bertrand III de Deux, 1342-juillet 1348.
45 Jean IV de Blanzac, 17 septembre 1348-17 septembre 1361.
46 Jacques Ier, 1362.
47 Gaucelin de Deux, 1362-1367.
48 Jean V de Gascq, 1367-septembre 1372.
49 Jean VI d'Uzès, 1372-1379.
50 Seguin d'Authon, 1380-vers 1383.
51 Bernard V de Bonnavar, 1383-9 janvier 1391.
52 Gilles de Lescours, 1491-vers 1418.
53 Nicolas Habert, 1420.
54 Léonard Flotte, vers 1429-5 août 1438.
55 Guillaume IV de Champeaux, 17 octobre 1438-17 mai 1441.
56 Guillaume V, cardinal d'Estouteville, 17 mai 1441-7 janvier 1450.
57 Geoffroi Floreau (1), 7 janvier 1450-28 octobre 1453.
58 Jean VII du Chastel, 21 novembre 1453-7 juillet 1456.
59 Alain de Goëtivy, cardinal d'Avignon, 1456-1461.
60 Robert de Villequier, 1461-1481.
61 Etienne de Blosset, 10 septembre 1481-12 juillet 1482.

(1) Il fut compétiteur du précédent dès l'année 1490, qu'il avait été nommé par le pape, contre le gré du chapitre qui avait élu à l'unanimité Pierre Javailhac. Celui-ci donna sa démission en 1503.

(2) Il eut pour coadjuteur, de 1615 à 1621, son neveu, Dominique de Bonzi.

(3) Les prédécesseurs de Félix, si toutefois il en a eu, sont inconnus.

(4) Quelques auteurs placent sur le siége de Nîmes, en 451 et 474, deux évêques du nom d'Eugène et de Crocus. Mais aucun document certain ne justifie cette double attribution.

(1) Il eut pour compétiteur Alain de Coëtivy, cardinal d'Avignon.

62 Jacques II de Caulers, 12 juillet 1482-1496.
63 Guillaume V, cardinal Briçonnet, 1496-13 décembre 1514.
64 Michel Briçonnet, 7 janvier 1515-1560.
65 Bernard VI d'Elbène, 1560-28 mars 1569.
66 Raimond III Cavalesi, vers 1575-vers 1590.
67 Pierre III de Valernod, 24 février 1598-12 septembre 1625.
68 Claude de Saint-Bonnet de Toiras, 12 septembre 1625-31 décembre 1632.
69 Anthime-Denis Cohon, 29 octobre 1634-19 février 1644.
70 Hector Douvrier, 19 février 1644-20 janvier 1655.
— Anthime-Denis Cohon, *de nouveau*, 1655-7 novembre 1670.
71 Jean-Jacques Séguier de la Verrière, janvier 1671-1687.
72 Esprit Fléchier, 24 août 1692-16 février 1710.
73 Jean-César Rousseau de la Parisière, 8 février 1711-15 novembre 1736.
74 Charles-Prudent de Bec-de-Lièvre, 10 janvier 1738-1784.
75 Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore, 1784-1790.
— *Jean-Baptiste Dumouchel, évêque constitutionnel, 3 avril* 1791-1793.
76 Benoît Petit de Chaffoy, 21 octobre 1821-1837.
77 Jean-François Cart, 22 avril 1833.

98. ALAIS (*Alesia*, *Alestum*).

L'évêché d'Alais fut créé par le pape Innocent XII, sur la demande de Louis XIV, en 1694. La bulle d'érection est datée du XVI des kalendes de juin (17 mai). Le nouveau diocèse fut formé au moyen d'un démembrement de celui de Nîmes.

Le siége épiscopal d'Alais a été supprimé en 1790.

ÉVÊQUES D'ALAIS.

1 François Chevalier de Saulx, 29 août 1694-octobre 1712.
2 Louis-François-Gabriel de Hennin-Liétard, 9 juillet 1713-novembre 1719.
3 Charles de Bannes d'Avejan, 27 juillet 1721-1744.
4 Louis-François de Vivet de Montclus, 1744-1755.
5 Jean-Louis de Buisson de Beauteville, 1756-1776.
6 Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore, 30 juin 1776-1784.
7 Louis-François de Bausset, 18 juillet 1784-1790.

99. LODÈVE (*Luteva*, *Leuteva*).

ÉVÊQUES DE LODÈVE.

1 S. Flour (1).
2 Materne, 506.
3 Deuterius, 535.
4 Agrippin, 589.
5 Léontien, 610.
6 Anatole, 633-638.
7 Firmin, 652.
8 Ansemond, 683.
9 Sisemond, 817.
10 Tatila, 844.
11 S. Georges, 875.
12 Macaire, 885.
13 Autgaire, 907.
14 Thierri, 910-3 janvier 949.
15 S. Fulcran, 4 février 949-13 février 1006.
16 Matfroi (1), 1006-1015.
17 Olimbel, 1015-vers 1035.
18 Bernard Ier, vers 1040-1049.
19 Bernard II, 1050.
20 Rostaing, vers 1054-vers 1070.
21 Bernard III de Provenchères, vers 1072-1099.
22 Dieudonné Ier de Chalus, 1100-1102.
23 Pierre Ier Raimond, 1102-1154
24 Pierre II de Posquières, 1155-26 juin 1161.
25 Gaucelin-Raimond de Montpeyroux, 1162-7 juin ou 9 juill. 1187.
26 Raimond-Guillaume de Montpellier, 1187-1201.
27 Pierre III Frotier, 1201-1207.
28 Pierre IV de Lodève, 1207-1237.
29 Bertrand Ier de Mornay (2), 1237-24 juin 1241.
30 Guillaume Ier de Casouls, 1241-23 oct. 1259.
31 Raimond Ier Bellin, 26 oct. 1259-1262.
32 Raimond II Astolphe, 1263-1279.
33 Bérenger Ier de Boussagues, 1279-1284.
34 Bérenger II Guitard, janv. 1285-1290.
35 Bernard IV de Poitiers, 1290.
36 Gaucelin de la Garde, 1290-10 août 1296.
37 Itier de Bordeaux, 17 déc. 1296-29 juin 1302.
38 Dieudonné II de Boussagues, 1302-1312.
39 Bernard V, 1313-1314.
40 Guillaume II du Puy, 1314-1316
41 Guillaume III de Mandagot, 1316-1317.
42 Gui Ier, 1317.
43 Jacques Ier de Concos, 1317-1321.
44 Jean Ier de la Tisseranderie, 1322-1323.
45 Bernard VI de la Guyonnie, juillet 1324-30 déc. 1331.
46 Bertrand II du Mas, 17 fév. 1332-1348.
47 Robert, 1348-vers 1356.
48 Gilbert, 1358-vers 1360.
49 Aimeric d'Hugues, 1361-24 avril 1370.
50 Gui II de Malsec, 27 mai 1370-1371.
51 Jean II, 1372-1374.
52 Ferri Cassinel, 1374-1382.
53 Pierre V Giraud, 1382-15 juillet 1385.
54 Clément, 1385-1391.
55 Guillaume IV Grimoard, 1392-1398.
56 Jean III de la Vergne, sept. 1398-1413.
57 Michel Ier Lebœuf, 25 août ou 22 septem-1413-1430.
58 Pierre VI de la Trilline, 13 fév. 1430-1441.

(1) Il est fort douteux que saint Flour ait été évêque de Lodève, quoiqu'il figure en tête de tous les catalogues. Quant aux quatre successeurs que la plupart des auteurs lui donnent, savoir : Sylvain, saint Amand, saint Basilien et Helladius, ils ne reposent sur aucun fondement. (Voyez *Gall. christ.* tom. VII, col. 526.)

(1) Il était en même temps évêque de Béziers.
(2) Il mourut sans avoir été sacré.

59 Jacques II de Goujac, 20 nov. 1441-1450.
60 Guillaume V cardinal d'Estouteville, 7 janv. 1450-26 janvier 1453.
61 Bernard VII de Cassillac, 26 janv. 1453-vers 1460.
62 Jean IV de Corguilleray, 1461-1488.
63 Guillaume VI cardinal Briçonnet, 24 avril 1489-1516.
64 Denis Briçonnet, 1516-1520.
65 René Ier du Puy, 1520-août 1524.
66 Jean V Matthieu, vers 1526.
67 Laurent Toscan, 1528-vers 1530.
68 Lælius-Ursin Cerchi, vers 1530-1546.
69 Gui-Ascagne, cardinal Sforza, 7 juin 1546-nov. 1547.
70 Dominique de Gabre, nov. 1547-1er février 1557.
71 Bernard VIII d'Elbène, 18 janv. 1558-1560.
72 Michel II Briçonnet, 1560-1561.
73 Claude Briçonnet, 1561-1564.
74 Pierre VII de Barraud, 8 fév. 1566-17 janv. 1569.
75 Alphonse Vercelli, 10 fév. 1570-1573.
76 René II cardinal de Birague, 1574-1580.
77 Christophe de l'Estang, 1580-1603.
78 Charles de Levis Ventadour (1), 1604-1607.
79 Gérard de Robin, 1607-15 janv. 1611.
80 François Ier de Levis-Ventadour (2), 1612-1622.
81 Jean VI de Plantevit de la Pause, 18 oct. 1625-1648.
82 François II Bosquet, 20 déc. 1648-24 juin 1657.
83 Roger de Harlay de Césy, 2 juin 1658-14 mars 1669.
84 Jean-Armand de Rotundis de Biscaras, 1669-5 janv. 1671.
85 Charles-Antoine de la Garde de Chambonas, 15 nov. 1671-sept. 1690.
86 Jacques-Antoine Phélypeaux du Verger, 24 août 1692- avril 1732.
87 Jean-Georges de Souillac, janv. 1733-1749.
88 Jean-Félix-Henri de Fumel, 25 mai 1750-1790.
(*Evêché supprimé.*)

100. UZÈS (*Ucetia*).

ÉVÊQUES D'UZÈS.

1 Constance, vers 419-vers 455.
2 Probatius, 506.
3 Roricius, 537.
4 S. Firmin, 538-11 oct. 553.
5 S. Ferréol, 553-4 janv. 581.
6 Albin, vers 585.
7 Marcel (3), vers 600.
8 Aurélien, 660.
9 Mummole, vers 750.
10 Arimond, 791.
11 Eléphant, vers 800-vers 845.
12 Wadafrid, vers 857-vers 880.
13 Asael, 885.
14 Amélius Ier, 887-vers 915.
15 Amélius, II, vers 966.
16 Aribaud, vers 993-vers 1030.
17 Hugues, vers 1032-vers 1085.
18 Raimond Ier, vers 1095-1138.
19 Eberard Ier, 1139-15 juillet 1150.
20 Raimond II d'Uzès, vers 1152-13 déc. 1188.
21 Bertrand Ier, 1188-1189.
22 Guillaume Ier de Venejan, 1190-1203.
23 Eberard II, 1203-1208.
24 Raimond III, 1208-1212.
25 Raimond IV du Mas d'André, 1212-1227.
26 Berlion, 1228-1238.
27 Pons de Bocan ls, 1239-16 avril 1249.
28 Bertrand II Armand, 31 mai 1249-1285.
29 Guillaume II de Gardies, 1285-1308.
30 André de Frédol (1), 1315-1318.
31 Guillaume III de Mandagot, 1818-1344.
32 Elie de Saint-Yrieix, 1344-23 déc. 1356.
33 Pierre Ier d'Aigrefeuille, 1357-vers 1365.
34 Pierre II Gérard de La Rovère, 1365-1366.
35 Bonpar Virgile, 1366-1371.
36 Bernard de Saint-Etienne, 1371-1374.
37 Martial, 1375-1398.
38 Pierre III de Beaublé, 1399-1405.
39 Guillaume IV, vers 1409.
40 Géraud du Breuil, vers 1411-1425.
41 Pierre IV Soibert, 28 janv. 1426-avril 1426.
42 Bertrand III de Coadoène, 4 mai 1426-vers 1438.
43 Guillaume V de Champeaux, 20 mai 1441-1442.
44 Alain de Coëtivy, cardinal d'Avignon, 1442-12 juill. 1445.
45 Guillaume VI Soibert, 12 juill. 1445-30 mai 1446.
46 Olivier du Chastel, 30 mai 1446-1448.
47 Gabriel du Chastel, 3 déc. 1448-sept. 1463.
48 Jean Ier de Mareuil, 28 sept. 1463-juill. ou août 1483.
49 Nicolas Ier Maugras, 8 août 1483-3 octobre 1503.
50 Jacques Ier de Saint-Gelais, 1503-1531.
51 Jean II de Saint-Gelais (2), 1531-vers 1560.
52 Robert de Girard, 1570-1595.
53 François Ier Rousset, 1595-vers 1600.
54 Louis de Vigne, 1601-1624.
55 Paul-Antoine de Fay-Perrault, 1624-1633.
56 Nicolas II de Grillé, avril 1633-12 février 1660.

(1) Il se démit avant d'avoir été sacré. Antoine de Mainard, nommé à l'évêché de Lodève, aussitôt après la mort de Christophe de l'Estang, était mort lui-même peu de temps après sa nomination.

(2) Il se démit avant d'avoir pris possession de son siége.

(3) Il eut Jovin pour competiteur.

(1) De 1308 à 1315, le siége d'Uzès fut disputé entre Guillaume de Mandagot et André de Frédol, qui finit par l'emporter, au moins momentanément; car, deux ans plus tard, son compétiteur lui succéda.

(2) Après la déposition de Jean de Saint-Gelais, qui avait embrassé le protestantisme et s'était marié à une abbesse, le pape nomma successivement à l'évêché d'Uzès : Antoine Garcie (22 mars 1564); Marc-Antoine Oradin (6 octobre 1565); Jean-Baptiste Cheremonti (17 mars 1567); mais aucun d'eux ne fut mis en possession du siége, qui resta vacant de 1560 environ à 1570.

57 Jacques II Adhémar de Monteil de Grignan, 18 février 1660-septembre 1674.
58 Michel Ier Phélypeaux de La Vrillière, 22 novembre 1674-18 juin 1677.
59 Michel II Poncet de La Rivière, 8 mai 1678-novembre 1728.
60 François II de Lastic de Saint-Jal, 3 avril 1729-8 septembre 1736.
61 Bonaventure Bauyn, 24 mars 1737-1779.
62 Henri-Benoît-Jules de Béthisy, 16 janvier 1780-1790.
(*Evêché supprimé.*)

101. AGDE (*Agatha*).

ÉVÊQUES D'AGDE.

1 S. Venuste, vers 405.
2 Beticus, vers 450.
3 Sophronius, 506.
4 Léon, 541.
5 Fronime, 569-585.
6 Tigridius, 589.
7 Georges, 653.
8 Wilesinde, 673.
9 Primus, 683.
10 Just, 791.
11 Dagobert Ier, vers 848-vers 880.
12 Boson, vers 880-vers 898.
13 Gérard Ier, 899-922.
14 Etienne Ier, 922.
15 Dagobert II, 943-947.
16 Bernard Ier, 949.
17 Salomon Ier, 954-957.
18 Bernard II, 958.
19 Amelius, 971.
20 Salomon II, 975.
21 Armand, 982.
22 Etienne II, 990-vers 1040.
23 Guillaume Ier, vers 1043.
24 Gonthier, vers 1050-vers 1065.
25 Bérenger Ier, vers 1068-1098.
26 Bernard III Dieudonné, 1098-1122.
27 Adalbert, 1122-1129.
28 Raimond Ier de Montredon, 1130-1142.
29 Ermengaud, 1142-1149.
30 Bérenger II, 6 février 1149-15 septembre 1152.
31 Pons, 1152-1153.
32 Adhémar, 1153-1164.
33 Guillaume II, 1165-1173.
34 Pierre Ier Raimond, 1173-1192.
35 Raimond II de Montpellier, 1192-1213.
36 Pierre II Pulverel, 1213-1214.
37 Tédise, 1215-1233.
38 Bertrand de Saint-Just, 1233-14 novembre 1241.
39 Chrétien, 1241-1242.
40 Pierre III Raimond Fabri, 1242-15 mars 1271.
41 Pierre IV Bérenger, 1271-1296.
42 Raimond III du Puy, 1296-1331.
43 Gérard II, 1332-1337.
44 Guillaume III de Lantar, 4 décembre 1337-1342.
45 Pierre V de Bérail, 26 juin 1342-18 mars 1354.
46 Arnaud Aubert, 1354.
47 Sicard de Lautrec, 16 août 1354-1371.
48 Hugues de Montruc, 24 juillet 1371-27 juillet 1408.
49 Gui, cardinal de Malsec, 8 juillet 1409-8 juin 1411.
50 Philippe de Lévis, 8 juin 1411-14 février 1425.
51 Bérenger III Guillot, 19 mars 1425-1426.
52 Jean Ier Teste, 22 mai 1426-1436.
53 Renaud de Chartres, 4 avril 1436-1439.
54 Guillaume IV Charrier, 9 janvier 1439-1440.
55 Jean II de Montmorin, 12 décembre 1440-1448.
56 Etienne III de Roupy de Cambrai, 26 juillet 1448-1462.
57 Charles de Beaumont, 26 avril 1462-vers 1475.
58 Jacques de Minutolis, 18 août 1476-vers 1482.
59 Merri, vers 1485.
60 Nicolas de Fiesque, vers 1490-25 février 1494.
61 Jean III de Vesc, 25 février 1494-1525.
62 Antoine de Vesc, 6 octobre 1525-1530.
63 François-Guillaume de Castelnau, cardinal de Clermont-Lodève, 1530-1540
64 Claude de la Guiche, 1540-1546.
65 Gilles Bohier de Saint-Cirq, 17 décembre 1546-1561.
66 Aimeric de Saint-Séverin, 31 janvier 1561-21 juin 1578.
67 Bernard IV du Puy, 1578-1611.
68 Louis Ier de Valois-Auvergne (1), 1612-1622.
69 Balthazar de Budos, 1622-24 juin 1629.
70 Fulcran de Barrez, 4 juin 1630-mars 1643.
71 Jean IV Dolce (2), 13-26 juin 1643.
72 François Fouquet, 26 juin 1643-18 décembre 1656.
73 Louis II Fouquet, 20 septembre 1658-4 février 1702.
74 Philibert-Charles de Pas de Feuquières, 10 septembre 1702-juillet ou août 1726.
75 Claude-Louis de La Chastre, 26 octobre 1727-1740.
76 Joseph-François de Charleval, 27 novembre 1740-1758.
77 Charles-François-Siméon de Saint-Simon de Sandricourt, 6 mai 1759-1790
(*Evêché supprimé.*)

102. MAGUELONNE, PUIS MONTPELLIER.

La fondation de la ville de Maguelonne (*Magalona*) ne remonte pas au delà du temps de la domination wisigothique dans le sud de la Gaule, et c'est au milieu du VIe siècle seulement qu'un siége épiscopal, suffragant de Narbonne, y fut établi. Après que Charles-Martel eut enlevé Maguelonne aux Sarrazins, qui en avaient fait leur place de refuge, et l'eut ruinée de fond en comble, en 737, les évêques se retirèrent à Substantion (*Sustantio*), petite ville voisine, aujourd'hui détruite, où ils résidèrent pendant trois siècles. Mais, au milieu du XIe siècle, l'évê-

(1) Il se démit avant d'avoir été sacré.
(2) Il se démit treize jours après sa nomination.

que Arnaud Ier releva Maguelonne de ses ruines, l'entoura de fortifications et y rétablit le siége épiscopal. Toutefois, l'insalubrité de l'air et les guerres fréquentes, dont cette partie du Languedoc fut le théâtre, empêchèrent la ville de reprendre son ancienne importance ; elle alla toujours en déclinant pendant tout le moyen âge, et, au XVIe siècle, ce n'était plus qu'un bourg misérable et presque désert. Ces circonstances amenèrent la translation du siége épiscopal à Montpellier (*Monspelium*, *Mons Pessulus*), en 1536. La bulle de Clément VII, qui consacre ce déplacement, est datée du VI des kalendes d'avril (27 mars) de la même année.

Supprimé par la constitution de 1790 et réuni en même temps au diocèse de Béziers, l'évêché de Montpellier a été rétabli par le concordat de 1802, comme suffragant de Toulouse. Il a passé, en 1822, dans la province ecclésiastique d'Avignon, à laquelle il appartient aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE MAGUELONNE, *puis* DE MONTPELLIER.

1 Boetius, 589.
2 Genès, vers 597-vers 633.
3 Gumildus, 672.
4 Vincent, 683.
5 Jean Ier, 791.
6 Ricuin Ier, 812-817.
7 Argemir, 818.
8 Stabilis, 821.
9 Maldomaris.
10 Abbon, vers 875-vers 898.
11 Gonthier, vers 906-vers 909.
12 Pons, vers 937-vers 947.
13 Ricuin II, vers 975.
14 Pierre Ier, vers 988-vers 1030.
15 Arnaud Ier, vers 1030-vers 1060.
16 Bertrand Ier, 1060-1080.
17 Godefroi, 1080-1104.
18 Gauthier, 1104-1129.
19 Raimond, 1129-1158.
20 Jean II de Montlaur, 1158-1190.
21 Guillaume Ier Raimond, 1190-27 janvier 1195.
22 Guillaume II de Fleix, 7 mars 1195-13 décembre 1202.
23 Guillaume III d'Autignac, 1204-21 juin 1216.
24 Bernard de Mère, 2 juillet 1216-25 décembre 1230.
25 Jean III de Montlaur, 1232-juin ou juillet 1247.
26 Renier, juillet 1247-13 janvier 1249.
27 Pierre II de Conques, février 1249-8 février 1256.
28 Guillaume IV Christophle, mai 1256-14 janvier 1263.
29 Bérenger de Frédol, 1263-1296.
30 Gaucelin Ier de la Garde, 10 août 1296-11 mars 1304.
31 Pierre III de Mirepoix, 22 janvier 1305-1309.
32 Jean-Raimond de Comminges, 23 juin 1309-1317.
33 Gaillard Saumate, 1317-8 février 1318.
34 André de Fredol, 8 février 1318-28 février 1328.
35 Jean IV de Vissec, 8 avril 1328-28 août 1334.
36 Poitevin de Montespinou, 4 septembre 1334-27 janvier 1339.
37 Arnaud II de Verdale, 20 avril 1339-23 décembre 1352.
38 Audoin Aubert, 25 décembre 1352-15 février 1353.
39 Durand de Chapelles, février 1353-janvier 1361.
40 Pierre IV de Canillac, 29 janvier 1361-juillet 1361.
41 Dieudonné de Canillac, 10 août 1361-janvier 1367.
42 Gaucelin II de Deux, mars 1367-31 mars 1373.
43 Pierre V de Vernoes, 13 août 1373-12 octobre 1389.
44 Antoine Ier de Lovier, 19 octobre 1389-23 octobre 1405.
45 Pierre VI Adhémar, 1408-1418.
46 Louis Aleman, 22 juin 1418-3 décembre 1423
47 Guillaume V Forestier, 3 décembre 1423-18 mai 1429.
48 Lézer Saporis, 25 mai 1429-1439.
49 Bertrand II Robert, 27 juin 1431-1433
50 Robert de Rouvres, 4 mars 1433-décembre 1453.
51 Maur de Valleville, 19 décembre 1453-1471.
52 Jean V de Bonald, 14 février 1472-15 août 1487.
53 Guillaume VI Leroy de Chavigny, 11 octobre 1487-1488
54 Isarn Barrière (1), 3 avril 1488-19 avril 1498.
55 Guillaume VII Pellissier, 1498-1529.
56 Guillaume VIII Pellissier, 1529-25 janvier 1568.
57 Antoine II de Subiet de Cardot, 1573-8 nov. 1596.
58 Guitard de Ratte, 1597-7 juill. 1602.
59 Jean VI Granier, 1603-15 sept. 1607.
60 Pierre VII Fenouillet, 8 août 1608-24 nov. 1652.
61 Renaud, cardinal d'Este (2), 1653-1655.
62 François Bosquet, 10 juil. 1655-24 juin 1676.
63 Charles de Pradel, 30 juin 1676-22 sept. 1696.
64 Charles-Joachim Colbert de Croissy, 10 mars 1697-1738.
65 Georges-Lazare Berger de Charency, 1738-1748.
66 François-Joseph Morel de Villeneuve de Mons, 1748-1766.
67 Raimond de Durfort, 1766-1774.
68 Joseph-François de Malide, 1774-1790.
69 Jean-Louis-Simon Rollet, 1802-1806.
70 Marie-Nicolas Fournier de La Contamine, 8 déc. 1806-1835.

(1) Il fut compétiteur du précédent.

(2) Pendant les deux années d'épiscopat du cardinal d'Este, qui ne put obtenir ses bulles d'institution, le diocèse de Montpellier fut administré par Hercule de Maizières.

71 Charles-Thomas-Thibault, 23 août 1835.

103. CARCASSONNE (*Carcasso*, *Carcassum*, *Carcassona*).

Le siége épiscopal de Carcassone a été fondé en même temps que celui de Maguelonne, c'est-à-dire vers le milieu du VIe siècle. Suffragant de Narbonne dès l'origine, il fut incorporé, en 1790, dans l'ancien diocèse métropolitain. Il a été rétabli, en 1802, comme suffragant de la province ecclésiastique de Toulouse à laquelle il appartient aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE CARCASSONNE.

1 S. Hilaire.
2 Serge, 589.
3 Solemnius, 633.
4 Sylvestre, 653.
5 Etienne Ier, 683.
6 Hispicion, vers 791-798.
7 Roger, vers 800.
8 Senior, 813.
9 Liviula, 851.
10 Eurus, 860.
11 Arnoul, vers 880.
12 Gisleran, vers 883-vers 899.
13 S. Gimier, 903-931.
14 Abbon, 931-vers 934.
15 Guisand, vers 935-vers 952.
16 Francon, vers 960-vers 980.
17 Emmeric, vers 984.
18 Adalbert, vers 1000-vers 1025.
19 Foulque, 1028.
20 Guifred, vers 1030-vers 1054.
21 Pierre Ier, vers 1055.
22 Arnaud Ier, 1056.
23 Bernard Ier de Rochefort, 1072.
24 Pierre II Artaud, vers 1075-vers 1084.
25 Pierre III, 1085-vers 1105.
26 Guillaume Ier Bernard, 1106-1107.
27 Raimond Ier, 1107-vers 1111.
28 Arnaud II de Girone, vers 1112-1131.
29 Raimond II, 1131-1er juin 1141.
30 Pons Ier de Tresmals, 1142-11 fév. 1159.
31 Pons II de Brugal, vers 1160-vers 1170.
32 Othon, vers 1170-vers 1200.
33 Bérenger Ier, vers 1202-23 oct. 1208
34 Bernard-Raimond de Rochefort, 1209-1212.
35 Gui, 1212-vers 1222.
36 Clarin, vers 1224-26 avril 1248.
37 Guillaume II Arnaud, 1248-4 sept. 1255.
38 Guillaume III Raoul, 1255-1er oct. 1265.
39 Bernard II de Capendu, 19 oct. 1265-18 janv. 1278.
40 Gauthier, 26 janv. 1278-1280.
41 Bérenger II (1), 1280.
42 Isarn, vers 1282.
43 Pierre IV de La Chapelle, vers 1291-oct. 1298.
44 Jean Ier de Chevry, 1298-13 juin 1300.
45 Pierre V de Rochefort, 23 nov. 1300-31 mars 1321.
46 Guillaume IV de Flavacourt, 1322-1323.
47 Etienne II, 1323-1324.
48 Pierre VI Rodier, 1324-13 sept. 1329.

(1) Cet évêque est douteux.

49 Pierre VII Dejean, 1330-1337.
50 Gaucelin Dejean, 25 mai 1337-1346.
51 Gilbert Dejean, 18 oct. 1346-1354.
52 Arnaud III Alberti, 1354-16 janv. 1356.
53 Geoffroi Ier de Vairols, 1356-10 mars 1361.
54 Etienne III Alberti (1), 10 mars 1361-17 sept. 1361.
55 Jean II Fabri, 10 janv. 1362-1370.
56 Hugues de La Jugie, 28 juin 1371-13 juill. 1371.
57 Pierre VIII Gardesi, 17 déc. 1371-1372.
58 Pierre IX de Saint-Martial, 1372-1391.
59 Simon de Cramaud, 1391-1409.
60 Pierre X de Lordat, 25 juill. 1409-20 fév. 1413.
61 Géraud du Puy, 19 avril 1413-4 sept. 1420.
62 Geoffroi II de Pompadour, 21 nov. 1420-1er janv. 1446.
63 Jean III d'Etampes, 29 oct. 1446-25 janv. 1456.
64 Geoffroi III de Basillac, 13 fév. 1456-1462.
65 Jean IV du Chastel (2), 1459-15 sept. 1475.
66 Guiscard d'Aubusson, 15 juill. 1476-24 nov. 1497.
67 Pierre XI d'Auxilion, 6 déc. 1497-24 sept. 1512.
68 Martin de Saint-André (3), 22 juin 1522-2 mars 1546.
69 Charles, cardinal de Bourbon, 1546-1554.
70 François Ier de Faucon, 6 juill. 1556-22 sept. 1565.
— Charles, cardinal de Bourbon, *de nouveau*, 4 oct. 1565-1567.
71 Vitellozzo, cardinal Vitelli, 1567-19 nov. 1568.
72 Annibal Oricellari de Ruccellaj, 23 mars 1569-1601.
73 Christophe de l'Estang, 24 sept. 1603-11 août 1621.
74 Vital de l'Estang, 11 août 1621-28 sept. 1652.
75 François II Servien (4), 27 mai 1653-15 juill. 1654.
76 Louis Ier de Nogaret de La Vallette d'Epernon, 1655-10 sept. 1679.
77 Louis II d'Anglure de Bourlemont (5), janv.-sept. 1680.
78 Louis-Joseph Ier Adhémar de Monteil de Grignan, 21 déc. 1681-1er mars 1722.
79 Louis-Joseph II de Châteauneuf de Ro-

(1) Il fut nommé cardinal, avant d'avoir été sacré évêque de Carcassonne.

(2) Il fut compétiteur du précédent, et eut lui-même pour compétiteur Matthieu de Graves.

(3) De 1512 à 1522, le siége de Carcassonne fut disputé par Hugues de Voisins, Jean de Basillac et Martin de Saint-André, qui finit par l'emporter.

(4) Il fut nommé doyen de Saint-Martin de Tours, avant d'avoir reçu ses bulles d'institution pour le siége de Carcassonne. Toutefois, il ne donna sa démission de ce siége, dont il ne prit jamais possession, que le 25 mai 1664.

(5) Il passa à l'archevêché de Bordeaux, avant d'avoir pris possession du siége de Carcassonne.

chelonné, 12 avril 1722-déc. 1729 ou janv. 1730.
80 Armand Bazin de Besons, 14 janv. 1731-1778.
81 Jean-Auguste de Chastenet de Puysegur, 1778-1788.
82 François-Marie Fortuné de Vintimille, 12 oct. 1788-1790.
83 Arnaud-Ferdinand de La Porte, 5 sept. 1802-1824.
84 Joseph-Julien de Saint-Rome-Gualy, 24 avril 1825.
85 Henri de Bonnechose, 1848.

104. ELNE, PUIS PERPIGNAN.

Le siége épiscopal d'Elne (*Helena*), fondé au milieu du VIe siècle, releva, dès l'origine, de la métropole de Narbonne, à laquelle il appartint sans conteste jusqu'au XVIe siècle. En 1511, il en fut distrait par un décret du pape Jules II, qui le déclara soumis immédiatement au saint-siége. Rendu par Léon X à la province de Narbonne, en 1517, l'évêché fut adjugé, par un décret du concile de Trente que sanctionna Grégoire XIII, à la province espagnole de Tarragone. Ce décret, attaqué en 1573, fut confirmé plus tard par le pape Clément VIII. Mais, après que le Roussillon eut été réuni à la France par le traité des Pyrénées (1661), l'évêché, dont le siége avait été transporté d'Elne à Perpignan (*Perpinianum*) en 1602, revint, par la force des choses et par la difficulté des relations avec Tarragone, sous la métropole primitive de Narbonne, à laquelle il resta soumis jusqu'en 1790. Il passa alors dans la province ecclésiastique de Toulouse, métropole de l'arrondissement du Sud.

Supprimé par le concordat de 1802, qui l'incorpora au diocèse de Carcassonne, l'évêché de Perpignan a été rétabli, en 1822, comme suffragant de la métropole d'Albi.

ÉVÊQUES D'ELNE, *puis* DE PERPIGNAN.

1 Domnus (1), 571-580.
2 Benenatus, 589.
3 Acatulus, 633-653.
4 Ilitarius, 656.
5 Hyacinthe, 676.
6 Clair, 683.
7 Wenedurius, 791.
8 Ramnus, 821.
9 Salomon, 832.
10 Audesinde, vers 856-886.
11 Riculphe Ier, 887-916.
12 Almerade, 1er sept. 916-vers 920.
13 Wadalde, vers 920-vers 938.
14 Riculphe II, vers 938-vers 960.
15 Suniaire Ier, vers vers 960-978.
16 Ildesinde, 979-vers 990.
17 Bérenger Ier, vers 992-vers 1002.
18 Frédolon, vers 1004-vers 1008.
19 Oliba, vers 1009-1012.
20 Bérenger II, 1012-1020.
21 Bérenger III, 1025.
22 Suniaire II, 1031.
23 Bérenger IV, 1032-vers 1053.
24 Arnaud Ier, vers 1054-vers 1063.
25 Raimond Ier, 1064-1087.
26 Artaud Ier, 8 mai 1087-1096.
27 Ermengaud, 1097-vers 1110.
28 Pierre Ier Bernard, vers 1112-1129.
29 Udalger, 1130-1148.
30 Artaud II, 1148-vers 1170.
31 Guillaume Ier Jordanis, vers 1172-17 août 1186.
32 Artaud III, 1188.
33 Guillaume II, 1188-vers 1199.
34 Artaud IV, vers 1200-5 sept. 1201.
35 Bérenger V (1), 1205.
36 Guillaume III d'Ortafano, 1206-13 avril 1209.
37 Raimond II de Villa Longa, vers 1212-1216.
38 Gauthier, 1217-vers 1222.
39 Arnaud II de Serra Longa, 1223-1224.
40 Raimond III, 1225-1229.
41 Bernard Ier Berga, 1230-1245.
42 Bérenger VI, 1246-vers 1250.
43 Bernard II *de Argilaqueriis*, 1250-1258.
44 Bérenger VII *de Cantalupis*, 1258-vers 1275.
45 Bertrand, 1279.
46 Bernard III Sala, 1280-vers 1288.
47 Raimond IV Costa, 1290-1310.
48 Raimond V, 1311-1312.
49 Gui Ier, 1312.
50 Eude (2), 1315
51 Guillaume IV, 1315-1317.
52 Bérenger VIII Bajuli, 1317-1332.
53 Gui II Terreni, 1332-1342.
54 Pierre II, 1342-1346.
55 Thomas, 1347.
56 Bernard IV Hugon, 1347-1348.
57 Bernard V Fournier, 14 août 1348-15 janv. 1350.
58 Etienne Maleti, 1350-1351.
59 François Ier, 1351-1354.
60 Jean Ier Jofrevi, 21 nov. 1354-26 fév. 1357.
61 Raimond VI de Salg, vers 1358-1361.
62 Pierre III de Cima, 23 juill. 1361-1377.
63 Raimond VII, 1378-1380.
64 Bérenger IX de Sainte-Foy, 1380.
65 Barthélemi Ier Peyro, vers 1385-vers 1395.
66 Barthélemi II, vers 1396-vers 1406.
67 François II Ximénès, vers 1407-23 janv. 1410.
68 Jérôme Ier d'Ochon, vers 1417-16 nov. 1425.
69 Jean II de Casanova, 28 nov. 1425-4 juill. 1431.
70 Gauceran Alberti, 8 août 1431-vers 1452.
71 Jean III Moles de Margarit, 23 avril 1453-1461.
72 Antoine Ier de Cardone, 23 sept. 1461-1470.
73 Charles Ier de Saint-Gelais, 1471-1475.
74 Charles II de Martigny, 1475-20 janv. 1494.
75 Ascagne-Marie, cardinal Sforza, 20 janv. 1494-1495.

(1) Les premiers éditeurs du *Gallia christiana* ont inscrit en tête de la liste des évêques d'Elne Appellius et Ildesinde; mais rien ne justifie cette inscription.

(1) Cet évêque est douteux.
(2) Cet évêque est douteux.

76 César, cardinal Borgia, 1er juin 1495-1498.
77 François III, cardinal de Loris, 5 nov. 1499-22 juill. 1506.
78 Jacques Ier, cardinal de Serra, 5 sept. 1506-1512.
79 Jean IV de Villalba, 1513-1516.
80 Bernard VI de Mesa, 12 janv. 1517-1524.
81 Guillaume V Vaudes, 22 avril 1525-1529.
82 Ferdinand Ier de Valdes, 1er sept. 1529-1530.
83 Jérôme II, cardinal Doria, 12 avril 1530-1533.
84 Jacques II Richi, 1534-1537.
85 Jérôme III de Crescens, 9 nov. 1537-1542.
86 Ferdinand II de Loazès, 14 juill. 1542-1543.
87 Pierre IV Augustin, 22 janv. 1544-1545.
88 Michel Puig, 8 juin 1445-1554.
89 Raphaël Ier Ubach, 14 sept. 1555-1558.
90 Loup-Martin de La Govilla, 20 juill. 1558-1568.
91 Pierre-Martyr Coma, 1569-5 mars 1578.
92 Jean V Térès, 27 juill. 1579-vers 1586.
93 Benoît de Sainte-Marie, 1587-vers 1590.
94 François IV Robuster de Sala, 1591-1598.
95 Onophre Réart, 3 mai 1599-1608.
96 Antoine II Gallart, 29 mars 1609-1610.
97 François V de Villavicenzio, 1613-1616.
98 Frédéric Cornet, 13 fév. 1617-1617.
99 Raimond VIII d'Ivorra, 20 nov. 1617-1618.
100 Raphaël II de Riphos, 12 nov. 1618-18 déc. 1620.
101 François VI de Saint-Just, 9 août 1621-nov. 1622.
102 Pierre V Magarola, 1622-1627.
103 François VII Lopez de Mendoça, 30 août 1627-1630.
104 Grégoire Parcero, 12 août 1630-1635.
105 Gaspard Prieto, 18 fév. 1636-31 oct. 1637.
106 François VIII Perez de Roig, 1638-1641.
107 Vincent de Margarit (1), 30 juin 1669-21 déc. 1672.
108 Jean-Baptiste d'Etampes (2), 1675 ou 1676-sept. 1680.
109 Louis Habert de Montmort, 12 avril 1682-23 janv. 1695.
110 Jean-Hervée Basan de Flamenville, 12 fév. 1696-janv. 1721.
111 Antoine-Jérôme Boivin de Vaurouy (3), 1721.
112 Jean-Matthias de Barthélemi de Gramont de Lenta, 26 mai 1726-1743.
113 Charles-François-Alexandre de Cardevac Gouy d'Avrincourt, 17 fév. 1744-1783.
114 Jean-Gabriel Dagay, 1783-1788.
115 Antoine-Félix de Leyris-Desponchez, 1789-1790.

(1) Le roi Louis XIII avait nommé au siége de Perpignan Joseph du Vivier de Saint Martin, le 13 avril 1645. Mais, ce prélat n'ayant jamais pu obtenir du pape ses bulles d'institution, le siége resta vacant jusqu'en 1669.

(2) Il ne prit jamais possession du siége de Perpignan.

(3) Il donna sa démission avant d'avoir été sacré.

— *Gabriel Deville, évêque constitutionnel*, 26 avril 1791-1793.
116 Jean-François de Saunhac-Belcastel, 18 janv. 1824.

XVI.

PROVINCE DE PARIS.

Paris (*Lutetia Parisiorum*, *Parisii*) était, au temps de la domination romaine dans la Gaule, l'une des cités de la quatrième Lyonnaise, dont la métropole était Sens. La *Notice des provinces*, rédigée sous l'empereur Honorius, de 395 à 423, la place au sixième rang seulement, et à la suite des cités de Chartres, Auxerre, Troyes et Orléans; mais dans les rédactions postérieures, faites pendant le moyen âge, l'importance politique de la capitale du royaume lui fit assigner d'abord la troisième place, puis la seconde, immédiatement après la métropole.

Les origines de l'Eglise de Paris sont environnées de ténèbres. On est unanimement d'accord pour en attribuer la fondation à saint Denis, qui fut à la fois l'apôtre et le premier évêque de la capitale de la France, et qui y souffrit le martyre. Mais quel était ce saint Denis? d'où venait-il? à quelle époque remonte son apostolat? c'est ce qu'on ne sait pas d'une manière certaine. Les auteurs les plus anciens confondent l'évêque de Paris avec saint Denis l'Aréopagite, disciple de saint Paul et évêque d'Athènes; mais cette opinion, qui ne repose que sur des fables, est depuis longtemps abandonnée. Cependant, si les auteurs les plus dignes de foi s'accordent pour rejeter cette confusion inadmissible, ils cessent de s'entendre lorsqu'il s'agit de déterminer l'époque de la mission de saint Denis. Les uns la font remonter au temps du pape saint Clément, c'est-à-dire à la fin du Ier siècle, les autres la reculent jusqu'au milieu du IIIe siècle. Sans entrer dans l'examen approfondi des raisons apportées de part et d'autre à l'appui de chaque hypothèse, il nous suffira de dire que la seconde est de beaucoup la plus probable.

L'évêché de Paris, suffragant de Sens depuis son origine, fut érigé en siége archiépiscopal, sur la demande de Louis XIII, par le pape Grégoire XV. La bulle pontificale, datée du 13 des calendes de novembre (20 octobre) 1622, fut confirmée par le roi le 8 août de l'année suivante. Les évêchés de Chartres, d'Orléans et de Meaux furent assignés pour suffragants à la nouvelle métropole, qui s'augmenta, en 1697, de l'évêché de Blois, démembré de celui de Chartres. En 1674, Louis XIV érigea la seigneurie de Saint-Cloud en duché-pairie au profit des archevêques de Paris.

En 1790, la nouvelle constitution de l'Eglise de France composa l'arrondissement ecclésiastique de Paris des évêchés de Chartres, Orléans, Sens, Troyes, Meaux, auxquels elle ajouta l'évêché de Versailles, détaché de la métropole et créé pour le département de Seine-et-Oise. Considérablement augmentée par le concordat de 1802, la province de Paris comprit, au rétablissement du culte, les sié-

ges de Troyes, Amiens, Soissons, Arras, Cambrai, Versailles, Meaux et Orléans. Le concordat de 1821 resserra de nouveau ses limites, et la réduisit aux évêchés de Chartres, Blois, Orléans, Meaux, Versailles, Cambrai et Arras. Enfin, le rétablissement de la métropole de Cambrai, en 1841, en détachant les deux sièges de Cambrai et d'Arras de la province ecclésiastique de Paris, a ramené celle-ci à sa circonscription primitive; elle se compose aujourd'hui des cinq évêchés de Chartres, Blois, Orléans, Meaux et Versailles.

103. EVÊQUES ET ARCHEVÊQUES DE PARIS.

1 S. Denis Ier.
2 Mallon.
3 Massus.
4 Marc.
5 Adventus.
6 Victorin, 346.
7 Paul, vers 360.
8 Prudent, 400.
9 S. Marcel, vers 410-1er nov. 436.
10 Vivien.
11 Félix.
12 Flavien
13 Ursicin.
14 Apodemius ou Apodianus.
15 Héraclius, 511-523.
16 Probatus.
17 Amelius, 533-542.
18 Saffaracus, 549.
19 Eusèbe Ier, 551.
20 S. Germain, 555-28 mai 576.
21 Ragnemodus, 576-591.
22 Eusèbe II.
23 Pharamond.
24 Simplice, 601.
25 S. Céran, 614.
26 Leudebert, 625
27 Audebert, vers 635-vers 650.
28 S. Landri, vers 652-vers 656.
29 Chrodebert, vers 658-663.
30 Sigobaud, vers 665.
31 Importun, 666.
32 S. Agilbert, vers 667-vers 675.
33 Sigefroi, 691.
34 Turnoaldus, 693-vers 700.
35 Adolphe.
36 Bernechaire.
37 S. Hugues Ier, vers 725-8 avril 730.
38 Merseidus.
39 Fedolus.
40 Ragnecaptus.
41 Madalbert.
42 Deodefridus, 757-767.
43 Erchenrad Ier, 775-794.
44 Ermenfredus, 809.
45 Inchadus, 811-vers 832.
46 Erchenrad II, 832-9 mai 856.
47 Enée, 856 ou 857-27 déc. 870.
48 Ingelwin, 871-883.
49 Gaucelin, 883-mai 886.
50 Anschericus, 886-911.
51 Théodulf, 911-24 avril 921 ou 922.
52 Fulrad, 922-926 ou 927.
53 Adelelmus, 927.
54 Gauthier Ier, vers 930-vers 941.
55 Albérious.
56 Constant, 954.
57 Garin.
58 Renaud Ier, vers 979.
59 Eléonard, vers 982-vers 989.
60 Gilbert, 991.
61 Renaud II de Vendôme, 992-1016
62 Asselin (1) de Trouçain, 1016-vers 1019.
63 Francon, vers 1020-25 juill. 1030.
64 Imbert de Vergi, 1030-22 nov. 1060.
65 Geoffroi de Boulogne, 1061-1er mai 1095.
66 Guillaume Ier de Montfort, 1095-27 août 1102.
67 Foulque Ier, 1103-8 avril 1104.
68 Galon, 1104-23 fév. 1116.
69 Girbert, 1116-25 janv. 1124.
70 Etienne Ier de Senlis, 1124-vers 1142.
71 Thibaud, 1143-1157.
72 Pierre Ier Lombard (2), 1159-20 juill. 1160.
73 Maurice de Sully, 1160-11 sept. 1196.
74 Eude de Sully, 1197-13 juill. 1208.
75 Pierre II de Nemours, 1208-1219.
76 Guillaume II de Seignelai, 26 fév. 1220-23 nov. 1223.
77 Barthélemy, 1224-20 oct. 1227.
78 Guillaume III d'Auvergne, 1228-31 mars 1248.
79 Gauthier II de Château-Thierri, juin 1249-sept. 1249.
80 Renaud III de Corbeil, 1250-6 juin 1268.
81 Etienne II Tempier, 1268-3 sept. 1279.
82 Ranulf d'Homblonière, 1280-12 nov. 1288.
83 Simon Matifas de Bussi (3), 1289-22 juin 1304.
84 Guillaume IV de Baufet d'Aurillac, 17 janv. 1305-30 déc. 1320.
85 Etienne III de Bourret, 1321-24 nov. 1325.
86 Hugues II de Besançon, 19 janv. 1326-29 juill. 1332.
87 Guillaume V de Chanac, 18 août 1332-27 nov. 1342.
88 Foulque II de Chanac, 27 nov. 1342-25 juill. 1349.
89 Audouin Aubert, 1349-déc. 1350.
90 Pierre III de la Forêt, déc. 1350-fév. 1352.
91 Jean Ier de Meulan, fév. 1352-22 nov. 1363.
92 Etienne IV de Paris, 11 déc. 1363-22 sept. 1368.
93 Aimeri de Maignac, 24 sept. 1368-23 déc. 1383.
94 Pierre IV d'Orgemont, janv. 1384-16 juill. 1409.
95 Gérard de Montaigu, 25 juill. 1409-25 sept. 1420.
96 Jean II Courtecuisse (4), 16 juin 1421-12 juin 1422.
97 Jean III de la Rochetaillée, 12 juin 1422-25 juin 1423.
98 Jean IV de Nant, 27 juin 1423-7 oct. 1426.

(1) Quelques auteurs lui donnent le nom d'Albert.

(2) A la mort de Thibaud, le chapitre de Paris avait élu pour évêque Philippe, fils de Louis le Gros et frère de Louis VII. Mais celui-ci se désista en faveur de son ancien précepteur, Pierre Lombard.

(3) Adenulphe d'Anagni, élu évêque à la mort de Ranulphe, refusa d'accepter.

(4) Il passa au siége de Genève avant d'avoir été sacré.

99 Jacques du Châtellier, 17 ou 22 fév. 1427-2 nov. 1438.
100 Denis II du Moulin (1), 19 janv. 1439-15 sept. 1447.
101 Guillaume VI Chartier (2), 4 déc. 1447-1er mars 1472.
102 Louis de Beaumont de la Forêt, 1er juin 1472-5 juill. 1492.
103 Jean V Simon (3), 29 oct. 1492-23 déc. 1502.
104 Etienne V de Poncher, 1er ou 3 fév. 1503-janv. 1519.
105 François Ier de Poncher, 14 mars 1519-1er sept. 1532.
106 Jean VI, cardinal du Bellai, 20 sept. 1532-15 mars 1550.
107 Eustache du Bellai, 15 mars 1550-1563.
108 Guillaume VII Viole, 21 juin 1564-4 mai 1568.
109 Pierre V, cardinal de Gondi, 14 déc. 1569-1598.
110 Henri, cardinal de Gondi, 1er avril 1598-22 août 1622.
111 Jean-François de Gondi (4), 19 fév. 1623-21 mars 1654.
112 Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz (5), 21 mars 1654-15 fév. 1662.
113 Pierre VI de Marca (6), 26 fév.-29 juin 1662.
114 Hardoin de Péréfixe de Beaumont, 24 mars 1664-1er janv. 1671.
115 François II de Harlai de Champvallon, 12 mars 1671-6 août 1695.
116 Louis-Antoine, cardinal de Noailles, 13 sept. 1695-4 mai 1729.
117 Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, 6 sept. 1729-13 mars 1746.
118 Christophe de Beaumont, 1746-12 déc. 1781.
119 Antoine-Eléonore-Léon Le Clerc de Juiguié de Neuchelles, 23 déc. 1781-1790.
— *Jean-Baptiste-Joseph Gobel, archevêque constitutionnel*, 27 mars 1781-1793.
120 Jean-Baptiste, cardinal de Belloi, 1802-1808.
121 Jean-Siffrein, cardinal Maury (7), 14 oct. 1810-1815.
122 Alexandre-Angélique, cardinal de Talleyrand-Périgord, 1817-20 oct. 1821.
123 Hyacinthe-Louis de Quelen (8), 20 oct. 1821-31 déc. 1839.

(1) Il portait en même temps le titre de patriarche d'Antioche.

(2) Antoine du Bec Crespin, élu évêque de Paris, le 28 octobre 1447, passa au siége de Laon avant d'avoir été institué.

(3) Gérard Gobaille, élu évêque de Paris, le 8 août 1492, mourut le 11 septembre suivant, avant d'avoir été institué.

(4) Premier archevêque de Paris. Il avait été coadjuteur du précédent.

(5) Il avait été nommé coadjuteur de son oncle en 1643, et sacré archevêque de Corinthe le 22 janvier 1644.

(6) Il mourut avant d'avoir pris possession de son siége.

(7) Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, nommé au siége de Paris, le 31 janvier 1809, refusa d'accepter.

(8) Il avait été nommé coadjuteur de Paris, avec le titre d'évêque de Samosate, le 18 octobre 1817.

124 Denis-Auguste Affre, 6 août 1840-27 juin 1848.
125 Marie-Dominique-Auguste Sibour, 15 juillet 1848.

106. VERSAILLES (*Versaliæ*).

ÉVÊQUES DE VERSAILLES.

— *Jean-Julien Avoine, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793.
1 Louis Charrier de la Roche, 9 avril 1802-1827.
2 Etienne-Jean-François Borderies, 29 juill. 1827-1832.
3 Louis-Marie-Edmond Blanquart de Bailleul, 27 janv. 1833-3 mars 1844.
4 Jean-Nicaise Gros, 3 mars 1844.

107. CHARTRES (*Carnotum, Carnuti*).

Les origines de l'Eglise de Chartres sont environnées de ténèbres impénétrables. Suivant la tradition la plus accréditée, saint Potentien et ses deux compagnons, saint Savinien et saint Altin, apportèrent dans le pays des Carnutes les premières semences du christianisme, que féconda plus tard l'apostolat de saint Chéron. Mais à quelle époque vivaient ces différents personnages? on ne le sait pas même d'une manière approximative.

Chartres occupait, sous la domination romaine, le premier rang, après la métropole, parmi les cités de la quatrième Lyonnaise. Soumis, en conséquence, à la juridiction métropolitaine de Sens dès son origine, le siége épiscopal de Chartres passa, en 1622, dans la province ecclésiastique de Paris, avec le titre et les honneurs de premier suffragant.

L'évêché de Chartres, supprimé par le concordat de 1802, et incorporé alors au diocèse de Versailles, a été rétabli en 1821, avec le rang qu'il occupait, avant la révolution, dans la province de Paris.

ÉVÊQUES DE CHARTRES.

1 Adventus.
2 Optatus.
3 Valentin.
4 S. Martin Candide.
5 S. Agnan.
6 Sévère.
7 Castor.
8 Africain.
9 Possessor.
10 Polychronius.
11 Pallade.
12 Arboaste, vers 480.
13 Flavius.
14 S. Solenne, 490.
15 S. Aventin, 511.
16 Ætherius, 533-541.
17 S. Lubin, vers 547-vers 551.
18 S. Caltri, vers 556-7 oct. 567.
19 Pappol (1), vers 570-vers 590.

(1) Il eut Promotus pour compétiteur. — Le roi Sigebert avait conçu le projet de détacher du diocèse de Chartres le pays de Châteaudun, pour en former un nouvel évêché. Promotus, nommé évêque de Châ-

20 S. Béthaire, vers 594-vers 600.
21 Magnobodus.
22 Sigoaldus.
23 Manulf.
24 Thibaud Ier.
25 Bertegisil, 625.
26 S. Malard, vers 644-vers 655.
27 Gausbert, vers 658-vers 666.
28 Déodat.
29 Domon.
30 Promon (1).
31 Berthegran, 679.
32 Haymus, 686.
33 Agirard ou Aicard, vers 690.
34 Agatheus, 698-705.
35 Leobert, 706-vers 737.
36 Adon.
37 Flavin.
38 Godalsad.
39 Bernoin, vers 829-vers 838.
40 Elie, vers 840-vers 850.
41 Burchard, vers 851-854.
42 Frotbold, 854-855.
43 Gilbert, vers 856-vers 880.
44 Aimon, 885.
45 Gérard, vers 887.
46 Aimeri Ier, 889-vers 895.
47 Waltelme ou Gantelme, vers 898-vers 920.
48 Aganon, vers 925-24 déc. 941.
49 Ragenfredus, vers 942-vers 960.
50 Hardoin, vers 961.
51 Vulfald ou Vulfard, 962-30 sept. 967.
52 Eude, 968-25 août 1004.
53 Rodolphe, 1004-1007.
54 Fulbert, sept. 1007-10 avril 1029.
55 Thierri, juin 1029-16 avril 1048.
56 Agobert ou Adevert, vers 1049-vers 1060.
57 Hildegaire, vers 1062.
58 Robert Ier, vers 1063-1068 ou 1069.
59 Arraud ou Adralde, 1069-10 fév. 1075.
60 Robert II, 1075-1077.
61 Geoffroi Ier, 30 juill. 1077-1089.
62 Ives, 23 nov. 1090-23 déc. 1115.
63 Geoffroi II de Lèves, 1116-24 janv. 1149.
64 Gosselin de Lèves, 1149-3 fév. 1155.
65 Robert III, 1155-23 sept. 1164.
66 Guillaume Ier de Champagne (2), 1165-1176.
67 Jean Ier Petit de Salisburi, 22 juill. 1176-25 oct. 1180.
68 Pierre Ier, 1181-1182.
69 Renaud de Bar de Monçon (3), 1182-8 déc. 1217.
70 Gauthier, janv. 1219-13 déc. 1234.
71 Hugues de La Ferté, déc. 1234-déc. 1236.
72 Aubry Cornut, déc. 1236-18 oct. 1243.
73 Henri de Gres, 1243-4 déc. 1246.
74 Matthieu des Champs, déc. 1246-31 déc. 1259.
75 Pierre II de Mincy, 11 avril 1260-22 avril 1276.
76 Simon Ier de Perruche, 20 juin 1280-janv. 1298.
77 Jean II de Garlande, janv. 1298-1er oct. 1315.
78 Robert IV de Joigni, 9 oct. 1315-20 ou 25 avril 1326.
79 Pierre III de Chappes, 21 mai 1326-18 déc. 1327.
80 Jean III du Plessis-Pasté, 22 déc. 1327-30 mars 1332.
81 Aimeri II de Chalus, 8 mai 1332-20 sept. 1342.
82 Guillaume II Lami, 11 oct. 1342-1349.
83 Louis Ier de Vaucemain, 18 mars 1349-19 janv. 1357.
84 Simon II Lemaire, 23 déc. 1357-19 juin 1360.
85 Jean IV d'Anguérant, 1360-1368.
86 Guillaume III de Chanac, 7 déc. 1368-déc. 1369.
87 Garin d'Arcei, janv. 1370-10 août 1376.
88 Eble du Puy, oct. 1376-26 fév. 1380.
89 Jean V Le Fèvre, 15 mars 1380-11 janv. 1390.
90 Jean VI de Montaigu, janv. 1390-1406.
91 Martin Gouge de Charpaignes, 1406-13 mai 1415.
92 Philippe Ier de Bois-Giloud, 4 sept. 1415-21 sept. 1418.
93 Jourdain, cardinal des Ursins, 1418.
94 Jean VII de Fitigni (1), 20 déc. 1418-25 mars 1432.
95 Robert V, dauphin d'Auvergne, juin 1432-22 avril 1434.
96 Thibaud II Lemoine, 1er sept. 1434-28 juin 1441.
97 Pierre IV de Comborn, 5 janv. 1442-28 janv. 1443.
98 Pierre V Bèchebien, 28 janv. 1443-mars 1459.
99 Milon d'Illiers, 8 sept. 1459-1492.
100 René d'Illiers, 3 déc. 1492-8 avril 1507.
101 Erard, cardinal de La Marck (2), 5 nov. 1507-1523.
102 Louis II Guillard d'Espichellière, 29 mars 1525-16 oct. 1553.
103 Charles Guillard d'Espichellière, 16 oct. 1553-1573.
104 Nicolas de Thou, 29 juin 1573-5 ou 6 nov. 1598.
105 Philippe II Hurault de Cheverny, nov. 1598-27 mars 1620.
106 Léonor, cardinal d'Etampes, 1621-18 nov. 1641.
107 Jacques Lescot, 15 nov. 1643-22 août 1656.
108 Ferdinand de Neuville de Villeroi, 20 oct. 1657-8 janv. 1690.
109 Paul Godet des Marais, 31 août 1692-26 sept. 1709.

teaudun, avait même déjà été sacré en cette qualité par l'evêque de Reims. Mais, après la mort du roi, Pappol obtint la suppression du nouveau siége et la déposition de son compétiteur.

(1) Vraisemblablement le même que le précédent.

(2) Guillaume reçut la consécration épiscopale, le 22 décembre 1168, après avoir été élu archevêque de Sens. Il conserva néanmoins l'administration de l'Eglise de Chartres jusqu'en 1176, qu'il passa au siége de Reims.

(3) Renaud eut pour compétiteur un certain Philippe, de 1182 à 1187, et pendant tout ce temps il ne porta pas d'autre titre que celui d'evêque élu.

(1) Il eut pour compétiteur Robert Dauphin, qui suit.

(2) Ce prélat était en même temps évêque de Liége.

110 Charles-François des Monstiers de Mérinville, 18 mai 1710-1746.
111 Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Rocozel de Fleury, 16 oct. 1746-1780.
112 Jean-Baptiste Joseph de Lubersac, 1780-1790.
— *Nicolas Bonnet, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793.
113 Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine de Latil, 1821-1824.
114 Claude-Hippolyte Clausel de Montals, 22 août 1824.

108. BLOIS (*Blesi*).

L'énorme étendue du diocèse de Chartres avait plus d'une fois, pendant le moyen âge, donné l'idée de le démembrer et de créer de nouveaux évêchés dans sa circonscription. Toujours repoussé par les évêques de Chartres, ce projet fut enfin mis à exécution par Louis XIV, qui obtint du pape Innocent XII la création de l'évêché de Blois. Les bulles d'érection du nouveau siége sont datées des kalendes de juillet (1er juillet) 1697. Le Blaisois, le Vendômois et une partie du Dunois furent détachés de l'évêché de Chartres pour former le nouveau diocèse, qui demeura dans la circonscription de la province ecclésiastique de Paris.

L'évêché de Blois devint, en 1790, suffragant de la métropole de Bourges. Supprimé en 1802, et réuni alors au diocèse d'Orléans, il a été rétabli en 1822 et rendu en même temps à sa métropole primitive.

ÉVÊQUES DE BLOIS.

1 David-Nicolas de Berthier, 15 sept. 1697-20 août 1719.
2 Jean-François-Paul Lefèvre de Caumartin, 27 août 1719-30 août 1733.
3 François de Crussol d'Uzès, 9 janv. 1735-1753.
4 Charles-Gilbert de May de Termont, 30 déc. 1753-1776.
5 Alexandre-François-Amédée-Adonis-Anne-Louis-Joseph de Lauzières de Thémines, 6 oct. 1776-1790.
— *Henri Grégoire, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793.
6 Philippe-François de Sauzin, 20 juill. 1823-1844.
7 Marie-Auguste Fabre des Essarts, 25 juill. 1844-1851.
8 Louis-Théophile Pallu du Parc, 1851.

109. ORLÉANS (*Aurelianum*).

Orléans occupe, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, le quatrième rang, après la métropole, parmi les cités de la quatrième Lyonnaise. La fondation du siége épiscopal de cette ville, malgré l'assertion hypothétique de quelques auteurs, qui la reportent plus haut, ne paraît pas remonter au delà de la première moitié du IVe siècle.

L'évêché d'Orléans, suffragant de Sens depuis son origine, passa en 1622 dans la province ecclésiastique de Paris, à laquelle il n'a pas cessé d'appartenir depuis cette époque.

ÉVÊQUES D'ORLÉANS.

1 Diopetus (1), 346.
2 Desinianus.
3 S. Euverte, vers 374-vers 391.
4 S. Aignan ou Agnan, vers 400-17 nov. 453.
5 S. Prosper, vers 460.
6 Magnus.
7 Febatus.
8 Gratien.
9 S. Moniteur.
10 S. Fiou.
11 Dagon.
12 Eusèbe, vers 500-vers 525.
13 Léonce, 533.
14 Antonin, 538.
15 Marc, 541-549.
16 Treclatus.
17 Baudatus.
18 Ricomer, 573.
19 Namatius, 583-587.
20 Austrinus, 604.
21 Leudegisil, vers 635.
22 Léger Ier, 641.
23 Audon, 646-666.
24 Gaudon (2).
25 Sigobert, vers 670.
26 Savaricus Ier, vers 695.
27 Baldagus.
28 Adamarius.
29 Léger II.
30 Léodebert.
31 Savaricus II.
32 S. Eucher, 717 ou 718-20 fév. 738.
33 Bertin.
34 Adalinus.
35 Nadatimus.
36 Deotimus.
37 Théodulf, vers 787-821.
38 Jonas, vers 822-843.
39 Agius, 843-868.
40 Gauthier, 869-vers 892.
41 Throan, vers 893.
42 Bernon, 900.
43 Anselme, vers 910-vers 940.
44 Thierri Ier, vers 940-vers 944.
45 Ermenthée, vers 945-972.
46 Arnoul Ier, 972-vers 979.
47 Manassé Ier, vers 980.
48 Arnoul II, vers 985-déc. 1003.
49 Foulque Ier, 1004-vers 1012.
50 S. Thierri II, vers 1016-1021.
51 Odolric de Broyes, 1021-vers 1035.
52 Isembard de Broyes (3), 1033-1063.
53 Haderic de Broyes, 1063-vers 1067.
54 Renier de Flandre, vers 1070 (4)-vers 1082.
55 Arnoul III, 1083.
56 Jean Ier, vers 1088-1096.

(1) D'anciens catalogues placent sur le siége d'Orléans, avant Diopetus, trois évêques qu'ils nomment Altinus, Alitus ou Alipitus et Auspicius. Cette addition, aveuglément adoptée par quelques auteurs, est dénuée de tout fondement historique.

(2) Vraisemblablement le même que le précédent.

(3) Isembard de Broyes, neveu du précédent, avait été associé par lui à l'episcopat, dès l'année 1033.

(4) Il avait usurpé le siége d'Orléans, dès l'an 1066.

57 Sanchon (1), 1096.
58 Jean II, 28 déc. 1096-vers 1135.
59 Elie, 15 avril 1137-1146.
60 Manassé II du Garlande, 1146-1186.
61 Henri de Dreux, 1186-25 avril 1198.
62 Hugues Ier de Gorlande, 1198-1206.
63 Manassé III de Seignelai, 1207-1221.
64 Philippe Ier de Jouy, janv. 1222-déc. 1233.
65 Philippe II Berruyer, 1234-1236.
66 Guillaume Ier de Bussi, 1237-23 août 1258.
67 Robert de Courtenai, 1258-6 août 1279.
68 Gilles Pastai, 1282-1er sept. 1288.
69 Pierre Ier de Mornai, déc. 1288-1296.
70 Frédéric de Lorraine, 1296-4 juin 1299.
71 Berthold de Saint-Denis, 6 ou 13 mars 1300-1307.
72 Raoul Grosparmi, janv. 1308-18 sept. 1311.
73 Milon de Chailli, 22 janv. 1312-15 ou 19 mars 1321.
74 Roger le Fort, 13 juin 1321-1328.
75 Jean III de Conflans, 1329-13 ou 15 avril 1349.
76 Philippe III de Conflans, 3-7 août 1349.
77 Jean IV de Montmorenci, 20 nov. 1349-4 nov. 1363.
78 Hugues II Faidit, 30 janv. 1364-16 juin 1371.
79 Jean V Nicot, 13 juill. 1371-1383.
80 Foulque II de Chanac, 1383-1er mars 1394.
81 Gui de Prunelé, juin 1394-1426.
82 Jean VI de Saint-Michel, 8 avril 1426-1438.
83 Guillaume II Charrier (2), août 1438-9 janv. 1439.
84 Renaud de Chartres (3), mars 1439-20 avril 1444.
85 Jean VII du Gué, 20 avril 1444-7 oct. 1447.
86 Pierre II Bureau (4), 20 nov. 1447-10 déc. 1451.
87 Jean VIII (5), 10 déc. 1451-1452.
88 Thibaud d'Aussigni, 3 mai 1452-24 sept. 1473.
89 François Ier de Brillac, 3 nov. 1473-19 janv. 1504.
90 Christophe de Brillac, 19 janv. 1504-3 juill. 1444.
91 Germain Ier de Gannai, 10 août 1514-8 mars 1521.
92 Jean IX d'Orléans, cardinal de Longueville (6), 13 juin 1521-24 sept. 1533.
93 Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, 1533-20 oct. 1550.
94 François II de Faucon, 20 oct. 1550-1551.
95 Pierre III Chastelain ou du Chastel, 1551-2 fév. 1552.

(1) Il eut pour compétiteur Jean II, qui suit, et fut déposé quelques mois après son élection.
(2) Il eut pour compétiteur Jean de Vailli.
(3) Ce prélat, qui était archevêque de Reims, administra le diocèse d'Orléans en qualité d'évêque commendataire.
(4) Il eut pour compétiteur Thibaud d'Aussigni.
(5) Ce prélat, qui était patriarche d'Alexandrie, fut simple commendataire de l'évêché d'Orléans.
(6) Il était en même temps archevêque Toulouse.

96 Jean X de Morvilliers, 27 avril 1552-6 sept. 1564.
97 Mathurin de la Saussaie, 4 mars 1565-9 fév. 1584.
98 Denis Hurault de Cheverni (1), 9 fév. 1584-1585.
99 Germain II Vaillant de Guélis, 21 déc. 1585-15 sept. 1587.
100 Jean XI de l'Aubépine, 30 mai 1588-23 fév. 1596.
101 Gabriel de l'Aubépine, 28 mars 1604-15 août 1630.
102 Nicolas de Netz, 27 avril 1631-20 janv. 1646.
103 Alphonse d'Elbène, 27 mai 1647-20 mai 1665.
104 Pierre IV du Cambout, cardinal de Coislin, 20 juin 1666-5 fév. 1706.
105 Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville, 5 janv. 1707-9 juin 1733.
106 Nicolas-Joseph de Paris (2), 9 juin 1733-1753.
107 Louis-Joseph de Montmorenci-Laval, 10 fév. 1754-1757.
108 Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère, 1758-1788.
109 Louis-François-Alexandre de Jarente de Senas d'Orgeval (3), 1788-1793.
110 Etienne-Alexandre-Jean-Baptiste-Marie Bernier, 11 avril 1802-1806.
111 Claude-Louis Rousseau, mars 1807-1810.
112 Jacques Raillon, 22 oct. 1810-1817.
113 Pierre Marin Rouph de Varicourt, 12 déc. 1819-1822.
114 Jean XII Brumauld de Beauregard, 1er mai 1823-mars 1839.
115 François-Nicolas-Madeleine Morlot, 18 août 1839-1842.
116 Jean-Jacques Fayet, 26 fév. 1843-1849.
117 Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, 1849.

110. MEAUX (*Meldi*).

Meaux était, sous la domination romaine, la septième et dernière des cités de la quatrième Lyonnaise. Les traditions de son église en attribuent la fondation à saint Denis, premier évêque de Paris. Toutefois il est à peu près certain qu'elle ne devint le siége d'un évêché que vers le milieu du IVe siècle.

Suffragant de Sens depuis son origine jusqu'en 1622, l'évêché de Meaux appartient depuis cette époque à la province ecclésiastique de Paris.

ÉVÊQUES DE MEAUX.

1 S. Saintin, vers 350.
2 S. Antonin.
3 Mansuetus.
4 Modeste.
5 Acherus.
6 Riolus.

(1) Il avait été coadjuteur du précédent, dès 1582, et mourut avant d'avoir été sacré.
(2) Il était coadjuteur du précédent, depuis le 27 février 1724.
(3) Ce prélat, ayant prêté serment à la Constitution de 1790, conserva son siége jusqu'à la suppression du culte.

7 Promerus.
8 Primitus.
9 Principius.
10 S. Rigomer.
11 Crescentius
12 Anius.
13 Præsidius.
14 Promissus.
15 Médovée, 549-552.
16 Edenus.
17 Baudowald.
18 Gondoald, 614-625.
19 S. Faron, 626-28 oct. 672.
20 S. Hildevert, 672-vers 680.
21 Herlingus, vers 685.
22 S. Patusius.
23 S. Ebrégisil.
24 Edold ou Heldoald.
25 Adolphe.
26 Ragaminatus ou Ragemarius.
27 Sigenoldus.
28 Erlaureus.
29 Aidener ou Aichidener.
30 Romain, 748.
31 Wulfran, 757-769.
32 Brumer.
33 Hildric, vers 800-823.
34 Hubert Ier, 823-854.
35 Hildegaire, 854-vers 875.
36 Ragenfridus, vers 875-vers 880.
37 Segemond, 887.
38 Ingelran, 900.
39 Hubert II, 909.
40 Agon.
41 Rothard, 936.
42 Gildricus, 947.
43 Agerac, 962.
44 Erchenrad, 986.
45 S. Gilbert, vers 990-1009.
46 Macaire, vers 1020.
47 Bernier, 1028.
48 Dagobert.
49 Gauthier Ier Sarsit, vers 1045-19 oct. 1082.
50 Robert Ier, nov. 1082-1083.
51 Gauthier II de Chambli, 2 nov. 1085-26 juill. 1102.
52 Manassé Ier, 1103-13 janv. 1120.
53 Burchard, 1120-4 janv. 1134.
54 Manassé II, 1134-23 avril 1158.
55 Renaud, 1158-1161.
56 Hugues, 1161-7 sept. 1161 ou 1162.
57 Etienne de la Chapelle, 1162-1171.
58 Pierre Ier, cardinal de Saint-Chrysogone, 1172-1174.
59 Pierre II, vers 1175.
60 Simon Ier, vers 1177-vers 1195.
61 Anseau, vers 1196-1207.
62 Geoffroy de Tressi, 1208-1213.
63 Guillaume Ier de Nemours, 1214-19 août 1221.
64 Amauri, 1221-janv. 1223.
65 Pierre III de Cuisi, 1223-1255.
66 Alerme de Cuisi, 1255-12 oct. 1267.
67 Jean Ier de Poinci, 1267-27 oct. 1269.
68 Jean II de Garlande, 1269-1272.
69 Eude, 1274.
70 Jean III, 1274-vers 1288.
71 Adam de Vaudoi, vers 1289-12 fév. 1297.
72 Jean IV de La Grange, 8 janv. 1298-1300.
73 Jean V de Montrolles, 1301-12 fév. 1304.
94 Nicolas Volé, 1304-18 avril 1308.
75 Simon II Festu, 18 oct. 1308-30 déc. 1317.
76 Guillaume II de Brosse, 1er mars 1318-mars 1321.
77 Pierre IV Jean de Moussi, 11 mars 1321-16 oct. 1325.
78 Durand de Saint-Pourçain, 29 mars 1326-10 sep. 1334.
79 Jean IV de Meulan, 26 nov. 1334-1350.
80 Philippe de Vitri, 1350-9 juin 1361.
81 Jean VII Royer, 2 fév. 1363-juillet 1377.
82 Guillaume III de Dormans, déc. 1377-31 oct. 1390.
83 Pierre V Fresnel, 10 nov. 1391-20 août 1409.
84 Jean VIII de Saints, 20 août 1409-20 sept. 1418.
85 Robert II de Girème (1), 10 juill. 1419-19 janv. 1426.
86 Jean IX de Briou, 8 avril 1426-17 août 1435.
87 Pasquier de Vaux (2), 7 déc. 1435-9 oct. 1439.
88 Pierre VI de Versailles, 9 oct. 1439-11 nov. 1446.
89 Jean X Le Meunier, déc. 1447-22 juin 1458.
90 Jean XI du Drac, mars 1459-17 mai 1473.
91 Tristan de Salazar, 26 oct. 1473-sept. 1474.
92 Louis Ier de Melun, 5 avril 1475-13 mai 1483.
93 Jean XII Lhuillier, 7 août 1483-21 sept. 1500.
94 Jean XIII de Pierrepont, 3 janv. 1501-2 sept. 1510.
95 Louis II Pinelle, 19 mars 1511-janv. 1512.
96 Guillaume IV Briçonnet, 19 mars 1516-24 janv. 1534.
97 Antoine, cardinal Duprat, 5 mai 1534-9 juill. 1535.
98 Jean XIV de Buz, 13 août 1535-9 oct. 1552.
99 Louis III de Brézé (3), 1er avril 1554-5 août 1564.
100 Jean XV du Tillet, 5 août 1564-déc. 1570.
— Louis de Brézé, *de nouveau* (4), 3 avril 1571-15 sept. 1589.
101 Jean XVI de Vieupont (5), 2 fév. 1603-16 août 1623

(1) Il mourut avant d'avoir été sacré.
(2) Il eut pour compétiteur Philippe de Rulli.
(3) A la mort de Jean de Buz, l'evêché de Meaux fut donné à Jean de Lévis, déjà nommé au siége de Chalon-sur-Saône. Mais il mourut en 1555, avant d'avoir pris possession de l'une ni de l'autre église.
(4) Jacques du Tillet, nommé pour succéder à son frère, et déjà muni de ses bulles, se démit immediatement en faveur de Louis de Brézé.
(5) De 1589 à 1602, furent successivement nommés évêques de Meaux : 1° Alexandre de La Marche, qui ne put pas obtenir ses bulles et qui se démit (oct. 1589); 2° Jean Touchard, qui mourut avant d'avoir été institué (14 nov. 1594-1597); 3° Louis de l'Hospital, qui se démit avant d'avoir été sacré (15 juill. 1597-1602). Ces trois prélats n'ont jamais été compris dans la liste des évêques de Meaux

102 Jean XVII de Belleau 1624-16 août 1637.
103 Dominique Ier Seguier, 26 août 1637-16 mai 1659.
104 Dominique II de Ligni (1), 16 mai 1659-27 avril 1681.
105 Jacques-Bénigne Bossuet 2 mai 1681-12 avril 1704.
106 Henri de Thiard, cardinal de Bissy, 23 mars 1705-26 juill. 1737.
107 Antoine-René de La Roche de Fontenille, 12 janv. 1738-1758.
108 Jean-Louis de la Marthonie de Caussade, 1759-1779.
109 Camille-Louis Apollinaire de Polignac, 8 août 1779-1790.
— *Pierre Tlieun, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793.
110 Claude-Matthias-Joseph de Barral, 1802-1805.
111 Pierre-Paul de Faudoas, 21 avril 1805-1818.
112 Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, 7 nov. 1819-19 avril 1830.
113 Romain-Frédéric Gallard, avril 1831-14 janv. 1839.
114. Auguste Allou, 28 avril 1839.

XVII.

PROVINCE DE REIMS.

La Belgique, pendant les trois premiers siècles de la domination romaine dans les Gaules, eut pour métropole unique la cité de Trèves. Sous le règne de Dioclétien ou, au plus tard, sous celui de Constantin, elle fut partagée en trois provinces, la première Belgique, la deuxième Belgique et la Séquanaise ; et Reims (*Durocortorum*, *Remi*), qui possédait déjà un siége épiscopal dès le milieu du IIIe siècle, fut assignée pour métropole à la deuxième Belgique. A l'époque où fut rédigée la *Notice des provinces de la Gaule* (de 395 à 423), les onze cités qui suivent dépendaient de la métropole de Reims : Soissons, Châlons, Vermand (2), Arras, Cambrai, Tournay, Senlis, Beauvais, Amiens, Térouane et Boulogne ; et il est vraisemblable que chacune de ces villes avait alors son évêque particulier. A la fin du Ve siècle, saint Remi ajouta une douzième cité aux onze précédentes, en érigeant un siége épiscopal à Laon, dont il forma le diocèse au moyen d'un démembrement de son diocèse métropolitain. Mais, dans le cours des deux siècles qui suivirent, le nombre des suffragants de la métropole de Reims diminua par la réunion successive de l'évêché d'Arras à celui de Cambrai, de l'évêché de Tournay à celui de Noyon, enfin de l'évêché de Boulogne à celui de Térouane.

(1) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, le 11 janvier 1658, et sacré, sous le titre d'évêque de Philadelphie, le 9 mars 1659.

(2) Au milieu du Ve siècle, la cité de Vermand fut détruite de fond en comble par les Barbares, et le siége épiscopal qui y était fixé fut transféré à Noyon. Vermand est aujourd'hui un petit village, situé à une lieue nord-ouest de Saint-Quentin.

Les deux siéges d'Arras et de Tournay ayant été rétablis, le premier en 1094, le second en 1146, la province ecclésiastique de Reims se composa, pendant toute la seconde moitié du moyen âge, des évêchés de Soissons, Laon, Châlons-sur-Marne, Beauvais, Noyon, Amiens, Senlis, Cambrai, Arras, Térouane et Tournay.

En 1559, l'érection de l'évêché de Cambrai en siége archiepiscopal détacha de la métropole de Reims les évêchés de Cambrai, d'Arras et de Tournay. En même temps, l'ancien siége épiscopal de Térouane fut supprimé, et de ses débris furent formés trois nouveaux diocèses, dont l'un, celui de Boulogne, demeura soumis à la métropole primitive, tandis que les deux autres, ceux de Saint-Omer et d'Ypres, furent soumis, le premier à la métropole de Cambrai, le second à la métropole de Malines. A partir de 1559, la province ecclésiastique de Reims se composa donc des évêchés de Soissons, Laon, Beauvais, Châlons-sur-Marne, Noyon, Amiens, Senlis et Boulogne.

La constitution de 1790 donna à l'Eglise de Reims le titre de métropole de l'arrondissement du nord-est, et lui assigna pour suffragants les siéges de Soissons, Verdun, Metz, Nancy et Cambrai, auxquels on ajouta l'évêché de Sedan, créé pour le nouveau département des Ardennes et détaché du diocèse métropolitain. Au rétablissement du culte, en 1802, le siége de Sedan fut supprimé, et le département des Ardennes, qui formait sa circonscription, fut réuni au diocèse de Metz, auquel il appartint jusqu'en 1822, qu'il fut restitué au diocèse de Reims. Quant au siége archiépiscopal de Reims, le concordat de 1802 le supprima entièrement, et comme métropole, et même comme simple évêché, et l'incorpora au diocèse de Meaux. Il a été rétabli dans son ancienne dignité par le concordat de 1821, et, depuis cette époque, il comprend, dans sa juridiction métropolitaine, les quatre évêchés de Soissons, Châlons, Beauvais et Amiens.

Les archevêques de Reims furent revêtus, dès les temps les plus reculés, du double titre de légats-nés du saint-siége et de primats de la Gaule Belgique, qu'ils portent encore aujourd'hui. Gratifiés, en 940, du comté de Reims par le roi Louis d'Outre-Mer, ils échangèrent, vers le milieu du XIIe siècle, leur titre de comtes pour celui de ducs et de premiers pairs de France, qu'ils conservèrent jusqu'à la Révolution française. C'est en leur qualité de premiers pairs ecclésiastiques qu'ils jouissaient du privilége exclusif de sacrer les rois de France dans leur église métropolitaine.

III. ARCHEVÊQUES DE REIMS.

1 S. Sixte (1), vers 290.
2 S. Sinice, vers 295.

(1) Saint Sixte est le premier évêque de Reims connu. Mais tous les auteurs sont d'accord pour penser que l'Eglise de Reims avait déjà eu plusieurs évêques avant lui.

3 Amantius.
4 Betausius, 314.
5 Aper, vers 320-vers 340.
6 Dyscolius, vers 340-vers 348.
7 S. Maternien, vers 350-vers 370.
8 S. Donatien.
9 S. Vivant.
10 Sévère.
11 S. Nicaise, 407.
12 Baruc ou Barucius.
13 Barnabé.
14 Bennagius ou Bennadius.
15 S. Remi, 459-13 janv. 533.
16 Romain, 533-535.
17 Flavius, 535.
18 Mapinius, 549-550.
19 Ægidius, vers 560-590.
20 Romulf, 590-vers 593.
21 Sonnatius, vers 594-20 oct. 631.
22 Leudegisil, 631-641.
23 Angelbert, 642-645.
24 Landon, 645-14 mars 649.
25 S. Nivard, vers 650-vers 665.
26 S. Rieul, vers 670-vers 693.
27 S. Rigobert, vers 693-732 ou 733.
28 Abel (1), 745-vers 752.
29 Tilpin ou Turpin, 753-794.
30 Vulfaire, 804 ou 808-18 août 816.
31 Ebbon (2), 816-841.
32 Hincmar, 3 mai 845-23 déc. 882.
33 Foulque, mars 883-900.
34 Hervée, 900-2 juill. 922.
35 Seulfus, 922-925 ou 926.
36 Hugues Ier de Vermandois, 926-931 ou 932.
37 Artaud, 931 ou 932-940.
— Hugues de Vermandois, *de nouveau*, 940-946.
— Artaud, *de nouveau* (2), 946-30 sept. 961.
38 Odolricus, 962-6 nov. 969.
39 Adalberon d'Ardenne, 969-janv. 988.
40 Arnoul, janv. 988-17 juin 991.
41 Gerbert, juin 991-995.
— Arnoul, *de nouveau*, 996-5 mars 1021.
42 Eble de Rouci, 1021-11 mai 1033.
43 Gui Ier de Chatillon, juill. 1033-1er sept. 1055.
44 Gervais de Château-du-Loir, 15 oct. 1055-4 juill. 1067.
45 Manassé Ier de Gournai, 1069-déc. 1081.
46 Renaud Ier du Bellai (3), 1083-21 janv. 1096.

(1) Il eut pour compétiteur Milon, qui avait également usurpé le siége de Trèves.

(2) Ebbon ayant été chassé de son siége en 841 par Charles le Chauve, parce qu'il avait embrassé le parti de Lothaire, l'Eglise de Reims fut administrée, de 841 à 845, par Foulque, abbé de Saint-Remi, qui avait été élu chorévêque de Reims en 834, et qui avait déjà gouverné le diocèse de 835 à 840, pendant la détention d'Ebbon, déposé au concile de Thionville. Après la mort de Foulque, arrivée en 843, l'administration du diocèse fut confiée à Nothou, qui la conserva jusqu'à l'élection d'Hincmar, en 845.

(3) Il eut, pendant tout le temps de son épiscopat, Hugues de Vermandois, qui précède, pour compétiteur. Celui-ci, qui avait été excommunié dans un concile tenu à Mouzon, en 948, chercha même à remonter sur le siége de Reims, après la mort d'Artaud. Mais, excommunié de nouveau en 962, il ne put y réussir.

(4) Le diocèse de Reims fut administré, de 1081 à 1083, par Elinand, évêque de Laon, malgré les réclamations de Manassé, qui avait été déposé par le pape Grégoire VII.

47 Manassé II de Châtillon, 1096-sept. 1106.
48 Raoul Le Verd (1), 2 août 1108-23 juill. 1124.
49 Renaud II de Martigni ou des Prés, 1124-13 janv. 1139.
50 Samson de Mauvoisin, 1140-22 sept. 1161.
51 Henri Ier de France, 14 janv. 1162-13 nov. 1175.
52 Guillaume Ier, cardinal de Champagne, surnommé *aux blanches mains*, janv. 1176-7 sept. 1202.
53 Gui II, cardinal Paré, 1204-30 juill. 1206.
54 Albéric Humbert de Hautvillier, 1er juill. 1207-24 déc. 1218.
55 Guillaume II de Joinville, 10 juin 1219-6 nov. 1226.
56 Henri II de Dreux ou de Brenne, 18 mars 1227-6 juill. 1240.
57 Juhel de Mathefelon, 1244-18 déc. 1250.
58 Thomas de Beaumetz, 19 mars 1251-15 ou 17 fév. 1263.
59 Jean Ier de Courtenai (2), 14 oct. 1266-août 1270.
60 Pierre Ier Barbet, 1274-11 oct. 1298.
61 Robert Ier de Courtenai, 8 sept. 1299-3 mars 1324.
62 Guillaume III de Trie, juin 1324-26 sept. 1334.
63 Jean II de Vienne, oct. 1334-14 juin 1351.
64 Hugues II d'Arci, 1er janv.-18 fév. 1352.
65 Humbert de Viennois (3), 1352-22 mai 1355.
66 Jean III de Craon, déc. 1355-26 mars 1373.
67 Louis Ier Tézart, mars-12 oct. 1374.
68 Richard Picque, 5 fév. 1375-6 déc. 1389.
69 Frédéric Cassinel, janv.-26 mai 1390.
70 Gui III de Roye, 22 juin 1390-8 juin 1409.
71 Simon, cardinal de Cramaud, 15 déc. 1409-2 mai 1413.
72 Pierre II Trousseau, 2 mai-16 déc. 1413.
73 Renaud III de Chartres, 2 janv. 1414-avril 1444.
74 Jacques Jouvenel des Ursins (4), 25 sept. 1444-1449.
75 Jean IV Jouvenel des Ursins, 13 mai 1449-14 juill. 1473.
76 Pierre III de Laval, 1473-14 août 1493.
77 Robert II Briçonnet, 27 nov. 1493-26 juin 1497.
78 Guillaume IV, cardinal Briçonnet, 6 nov. 1497-1507.
79 Charles-Dominique, cardinal de Carreto, 29 sept. 1507-déc. 1508.
80 Robert III de Lenoncourt, 1er juin 1509-25 sept. 1532.
81 Jean V, cardinal de Lorraine, 10 fév. 1533-fév. 1538.

(1) Il eut pour compétiteur Gervais de Reitest, qui lui disputa le siége de Reims pendant deux ans.

(2) Il eut pour compétiteur Guillaume, cardinal de Brai.

(3) Il avait le titre de patriarche d'Alexandrie, et gouverna l'Eglise de Reims en qualité d'administrateur perpétuel.

(4) Il avait le titre de patriarche d'Antioche.

82 Charles, cardinal de Lorraine (1), 26 avr. 1538-26 déc. 1574.
83 Louis II, cardinal de Guise (2), 1575-24 déc. 1588.
84 Nicolas, cardinal de Pellevé (3), 4 oct. 1592-26 mars 1594.
85 Philippe du Bec (4), août 1598-10 janv. 1605.
86 Louis III de Lorraine, cardinal de Guise (5), 10 janv. 1605-21 juin 1621.
87 Guillaume V Gifford (6), 25 janv. 1623-11 avril 1629.
88 Henri III de Lorraine-Guise (7), 17 sept. 1629-6 janv. 1641.
89 Léonor d'Étampes de Valençay, 17 fév. 1643-6 avril 1651.
90 Henri IV de Savoie-Nemours (8), 1651-1657.
91 Antoine, cardinal Barberini (9), 4 oct. 1667-3 août 1671.
92 Charles-Maurice Le Tellier (10), 3 août 1671-23 fév. 1710.

(1) Charles de Lorraine, qui n'avait que quatorze ans lorsque son oncle abdiqua en sa faveur, fut sacré au mois de février 1545. Jean de Lorraine conserva l'administration du diocèse jusqu'à l'époque du sacre de son neveu.

(2) Il fut sacré le 17 février 1585.

(3) Après la mort du cardinal de Guise, le chapitre désigna successivement, comme archevêques, François Brûlart, archidiacre, et Pierre Frizon, doyen, qui refusèrent d'accepter. En 1590, il confia l'administration du diocèse à Gabriel de Blaigny, évêque de Noyon. Le 28 décembre de l'année suivante, Henri IV nomma archevêque Charles de Bourbon, évêque de Lectoure. Mais celui-ci passa au siége de Rouen, avant d'avoir reçu ses bulles d'institution pour le siége de Reims. D'après quelques auteurs, le pape aurait nommé au siége de Reims, immédiatement après l'assassinat du cardinal de Guise, Philippe, cardinal de Lenoncourt, mort à Rome, en 1592. Mais Marlot (*Hist. metrop. Rhemens.*) et les auteurs du *Gallia christiana* établissent que cette nomination, si elle fut effectivement faite, ne reçut jamais son effet, et que, jusqu'à la nomination du cardinal de Pellevé, le diocèse fut constamment administré par le chapitre, et en son propre nom.

(4) Ce prélat, nommé par le roi, le 25 juillet 1594, ne put obtenir ses bulles qu'en 1597. Il prit possession l'année suivante.

(5) Ce prélat, qui ne fut jamais ordonné prêtre, avait été nommé, en 1601, coadjuteur du précédent. Il avait épousé secrètement Charlotte des Essarts, maîtresse de Henri IV, dont il eut plusieurs enfants, qui furent déclarés bâtards.

(6) Il fut coadjuteur du précédent, et sacré sous le titre d'évêque d'Archidalie, le 23 septembre 1618.

(7) Ce prélat ne reçut jamais l'ordre de la prêtrise. Pendant son épiscopat, l'église de Reims eut pour administrateurs, sous le titre d'évêques suffragants : 1° Henri Clausse, évêque de Châlons-sur-Marne; 2° Henri Boivin, évêque de Tarse; 3° Etienne Puget, évêque de Dardanie.

(8) Henri de Nemours, qui ne fut jamais ordonné prêtre, abdiqua en 1657, après la mort du duc de Nemours, son frère, et épousa Marie d'Orléans-Longueville.

(9) Nommé en 1657 à l'archevêché de Reims, le cardinal Barberini ne put obtenir ses bulles d'intitution qu'après la mort du pape Alexandre VII, auquel il avait déplu, en refusant de résigner sa charge de camerlingue au neveu d'Alexandre.

(10) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, en 1668, et sacré, le 11 novembre de la même année, sous le titre d'archevêque de Nazianze.

93 François, cardinal de Mailly, 7 fév. 1711-13 sept. 1721.
94 Armand-Jules de Rohan, 23 août 1722-1761.
95 Charles-Antoine de La Roche-Aimon, 1762-1776.
96 Alexandre-Angélique, cardinal de Talleyrand-Périgord, 1777-1790.
— *Nicolas Diot, archevêque constitutionnel*, 1er mai 1791-1793.
— *Nicolas Philbert, évêque constitutionnel de Sedan*, 13 mars 1791-1793.
97 Jean-Charles de Coucy, 1821-1823.
98 Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine, cardinal de Latil (1), 1824-1839.
99 Thomas Gousset, 26 mai 1840, cardinal en 1850.

(1) Il eut pour coadjuteur, du 14 janvier au mois d'octobre 1839, Romain-Frédéric Gallard, ancien évêque de Meaux, archevêque *in partibus* d'Anazarbe.

(2) Ces deux évêques gouvernaient à la fois les deux églises de Reims et de Soissons.

(3) Vraisemblablement le même que le précédent.

112. SOISSONS (*Sucssiones*).

Soissons, la seconde des cités de la Gaule Belgique, était à la fin du IIIe siècle, le siége d'un évêché, qui obtint, dès l'origine, et conserva toujours le rang de premier suffragant de la métropole de Reims. L'évêque de Soissons, en qualité de doyen de la province ecclésiastique, avait le privilége, le siége métropolitain vacant, de remplacer l'archevêque de Reims dans la cérémonie du sacre royal.

Attribué, par le Concordat de 1802, à la province ecclésiastique de Paris, l'évêché de Soissons a été rendu, en 1821, à sa métropole primitive.

ÉVÊQUES DE SOISSONS.

1 S. Sixte, vers 290.
2 S. Simice, vers 295 (2).
3 S. Divitien.
4 Rufin.
5 Filien.
6 Mercure.
7 S. Onésime Ier.
8 Vinculus ou Vincent.
9 Lubin ou Lubéran.
10 Onésime II.
11 S. Edibius, 451.
12 S. Principius, vers 475.
13 S. Loup, vers 511-vers 533.
14 S. Bandarid, vers 545.
15 Droctégisil, 589.
16 Arectaire.
17 Thibaud Ier.
18 Tondulf.
19 Landulf (3).
20 S. Ansérieus, vers 625-vers 652.
21 Bettolenus, vers 655.
22 S. Drause, vers 658-vers 674.
23 Warimbert, vers 677.
24 S. Adolbert, vers 680.
25 S. Gaudin, 693.

26 Macaire.
27 Galcon.
28 Gobald ou Cérobald.
29 Hubert ou Gerbert.
30 Madalbert.
31 Dieudonné Ier.
32 Hildegaud, vers 765.
33 Rothade Ier, vers 800-vers 830.
34 Rothade II, 832 ou 833-862.
35 Engelmodus, 862-864 (1).
— Rothade II, *de nouveau*, 21 janv. 866-870.
36 Hildeboldus, 871-vers 890.
37 Riculf, vers 890-902.
38 Rodoin, 902-907.
39 Abbon, vers 909-937.
40 Gui Ier d'Anjou, 937-vers 970.
41 Gui II d'Amiens, 971-995.
42 Foulque, vers 996-vers 1017.
43 Dieudonné II, vers 1017-vers 1020.
44 Béraud ou Géraud, vers 1021-27 oct. 1052.
45 Heddon, 1053-1063 (2).
46 Adelard, 1064-1072.
47 Thibaut II de Pierrefont, 1072-26 janv. 1080.
48 Ursion, 1080-1081.
49 S. Arnoul de Pamèle, 19 déc. 1081 (3)-1084.
50 Ingelram, 1084-1085.
51 Hilgot, 1085-1087.
52 Henri, vers 1087-vers 1092.
53 Hugues Ier de Pierrefont, vers 1092-1103.
54 Manassé de Soissons, 1103-1108
55 Lisiard de Crespi, 1108-1126.
56 Josselin ou Gosselin de Vierzi, 1126-24 oct. 1152.
57 Ansculf de Pierrefont, 1152-19 sept. 1158.
58 Hugues II de Champfleuri, 1159-4 sept. 1175.
59 Nivelon Ier de Cherisi, 9 août 1176-14 sept. 1207.
60 Aimard de Provins, 1207-20 mai 1219.
61 Jacques de Basoches, 1219-8 juill. 1241.
62 Raoul de Coudun, 1241-6 déc. 1244.
63 Gui III de Château-Porcien, 1245-5 ou 7 avril 1250.
64 Nivelon II de Basoches, 18 janv. 1252-1262.
65 Milon de Basoches, 1263-24 sept. 1290.
66 Gérard Ier de Montcornet, 1292-1296.
67 Gui IV de la Charité, 25 déc. 1296-8 juill. 1313.
68 Gérard II de Courtonne, nov. 1313-27 oct. 1331.
69 Pierre de Chappes, 4 déc. 1331-1349.
70 Guillaume Bertrand, 1349-15 mai 1362.
71 Simon Ier de Bussi, 3 nov. 1362-14 oct. 1404.
72 Victor de Camerin, 1405-13 janv. 1414.
73 Nicolas Graibert, 11 fév. 1414-1422.
74 Renaud de Fontaines, 8 janv. 1423-5 sept. 1442.
75 Jean Millet, 22 fév. 1443-1er avril 1503.
76 Claude de Louvain (1), 24 avril 1503-18 août 1513.
77 Foucaud de Bonneval, 1514-1528.
78 Symphorien Builioud, 6 sept. 1528-5 janv. 1533.
79 Matthieu de Longuejoue, 6 fév. 1534-6 sept. 1557.
80 Charles Ier de Rouci, janv. 1559-6 oct. 1585.
81 Jérôme Hennequin, 1585-10 mars 1619.
82 Charles II d'Hacqueville, 1619-27 fév. 1623.
83 Simon II le Gras, 17 nov. 1624-28 oct. 1656.
84 Charles III Bourlon (2), 31 oct. 1656-26 oct. 1685.
85 Fabius Brulart de Silleri (3), 23 mars 1693-19 nov. 1714.
86 Jean-Joseph Languet de Gergi, 23 juin 1715-déc. 1730.
87 Charles-François Le Fèvre de Laubrière (4), 13 janv. 1732-25 déc. 1738
88 François de Fitz-James, 31 mai 1739-1763.
89 Henri-Joseph-Claude de Bourdeilles, 1764-1790.
— *Claude-Eustache-François Marolles, évêque constitutionnel*, 24 fév. 1791-1793.
90 Jean-Claude Le Blanc de Beaulieu, 9 avril 1802-1820.
91 Guillaume-Aubin de Villèle, 24 sept. 1820-1824.
92 Jules-François de Simony, 24 avril 1825-2 fév. 1848.
93 Paul-Ignace-Armand-Anaclet Cardon de Garsignies, 25 fév. 1848.

(1) Cet évêque, qui avait été élu au synode de Soissons, après la déposition de Rothade, ne fut ni reconnu par le pape, ni consacré. Après sa mort, Nicolas Ier rétablit solennellement Rothade sur le siége de Soissons.

(2) A la mort de Heddon, Joscelin, archidiacre de Paris, acquit à prix d'argent l'évêché de Soissons. Mais l'archevêque de Reims, sur l'ordre du pape, refusa de le sacrer.

(3) Ursion, déposé en 1081, se maintint de force dans la possession de son évêché jusqu'en 1085. Pendant ce temps, saint Arnoul était retiré en Flandre.

113. LAON (*Lugdunum Clavatum*, *Laudunum*).

Le siége épiscopal de Laon a été fondé, dans les dernières années du Ve siècle, par saint Remi, évêque de Reims, qui forma le nouveau diocèse au moyen d'un démembrement de son diocèse métropolitain. A la fin du XIIe siècle, il fut érigé en duché-pairie. L'évêque duc de Laon, le second des pairs ecclésiastiques, avait, dans la cérémonie du sacre royal, la fonction de porter la sainte

(1) Il eut pour compétiteur Guillaume Cornet, archidiacre de Soissons.

(2) Nommé coadjuteur du précédent le 13 décembre 1652, il avait été sacré, sous le titre d'évêque de Césarée, le 2 février 1655.

(3) Pierre-Daniel Huet, nommé évêque de Soissons, le 17 novembre 1685, permuta, avant d'avoir été institué, pour le siége d'Avranches, au mois d'octobre 1689.

(4) René de Sesmaisons, nommé évêque de Soissons le 3 janvier 1731, se démit au mois de mai suivant, avant d'avoir été institué.

ampoule. A son titre de duc et pair il joignait celui de comte d'Anisy.

L'évêché de Laon a été supprimé en 1790 et incorporé au diocèse de Soissons.

ÉVÊQUES DE LAON.

1 S. Génebaud Ier, vers 497-vers 550.
2 Larton.
3 Gondulf.
4 Elinand Ier ou Ebrelinde.
5 Robert Ier.
6 S. Cagnou, vers 620-vers 640.
7 Attola ou Attilon, 648.
8 Vulfad ou Winfrid.
9 Pérégrin.
10 Gérard.
11 Sérulf.
12 Omotaire.
13 Madalgaire, vers 700.
14 Sigoald.
15 Bertefridus.
16 Magdelanne.
17 Genebaud II, vers 745-vers 765.
18 Wanilon Ier.
19 Cilon ou Cyolon.
20 Reinfridus.
21 Sigebaud.
22 Gerfridus, 798.
23 Wanilon II, vers 810.
24 Austroald, 814.
25 Bernicon ou Bernoin, 829.
26 Siméon ou Simon, 835-847.
27 Pardul, 848-vers 856.
28 Hincmar, 858-août 871.
29 Hedenulf., janv. 876-vers 880.
30 Didon, vers 882-893.
31 Rodohard, 894-897.
32 Rodolphe Ier (1), 897-921.
33 Adelelme, 921-vers 929.
34 Gozbert, 930-932.
35 Ingelram Ier, 932-936.
36 Rodolphe II, 936-948.
37 Roricon, 949-20 déc. 976.
38 Adalbéron, 1er avril 977-27 janv. 1031.
39 Gébuin, vers 1031-1049.
40 Léothericus, 1049 ou 1050-1052.
41 Elinand II, 1052-1098.
42 Ingelram II de Couci, 1098 ou 1099-1104.
43 Gaudri, 1106-25 avril 1112.
44 Hugues Ier, 4 août 1112-1113.
45 Barthélemy de Vir, 1113-1150.
46 Gautier Ier de Saint-Maurice, 1151-1155.
47 Gauthier II de Mortagne, 1155-1174.
48 Roger Ier de Rosoi, 9 août 1175-22 mai 1201.
49 Renaud Ier de Surdelle, 1201-mars 1210.
50 Robert Ier de Châtillon, juin 1210-1215.
51 Anselme de Mauni, 1215-3 sept. 1238.
52 Garnier, 1238-1249.
53 Itier de Mauni, 24 août 1250-22 mai 1261.
54 Guillaume Ier de Moustiers ou de Troyes, 1261-5 mars 1271.
55 Geoffroi Ier de Beaumont, 1271-fév. 1273.
56 Guillaume II de Châtillon-Jaligni, 1279-3 août 1285.
57 Robert II de Torote, 1285-1297.
58 Gazon Ier de Savigni, 1297-1307.
59 Gazon II de Champagne, vers 1310-juill. 1315.
60 Guillaume III, 1315-1316.
61 Rodolphe III Roussolet 1317-16 oct. 1323.
62 Albert de Roye, janv. 1324-25 avril 1338.
63 Roger II d'Armagnac, 1338-1339.
64 Hugues II d'Arci, 1339-1351.
65 Robert III Le Coq, 1352-1358.
66 Geoffroi II Le Meingre, 1363-nov. 1370.
67 Pierre Aycelin, cardinal de Montaigu, janv. 1371-1385.
68 Jean Ier de Rouci, 1385-1419.
69 Guillaume IV de Champeaux, 16 oct. 1419-1444.
70 Jean II Jouvenel des Ursins (1), 1444-31 janv. 1449.
71 Antoine Crépin, 3 mars 1449-1460.
72 Jean III de Gaucourt, 29 nov. 1460-1468.
73 Renaud II de Bourbon, 4 juill. 1468-16 déc. 1472.
74 Charles Ier de Luxembourg, 26 juin 1473-24 nov. 1509.
75 Louis Ier de Bourbon, cardinal de Vendôme, 3 mai 1517 (2)-mars 1552.
76 Jean IV Doc, mars 1552-1560.
77 Jean V de Bours, 2 nov. 1564-22 juin 1580.
78 Valentin Douglas, 1581-5 août 1598.
79 Godefroi de Billi, 6 mai 1601-28 mars 1612.
80 Benjamin de Brichanteau (3), 28 mars 1612-13 juill. 1619.
81 Philibert de Brichanteau (4), 1620-21 déc. 1652.
82 César, cardinal d'Estrées, sept. 1655-avril 1681.
83 Jean VI d'Estrées, avril 1681-1er déc. 1694.
84 Louis-Anne de Clermont-Chatte de Roussillon, 6 nov. 1695-5 oct. 1721.
85 Charles de Saint-Albin (5), 26 avril 1722-17 oct. 1723.
86 Etienne-Joseph de la Fare (6), 25 juill. 1724-23 avril 1741.
87 Jean-François-Joseph de Rochechouart, 15 oct. 1741-1776.
88 Louis-Hector-Honoré-Maxime de Sabran, 1777-1790.
(*Evêché supprimé.*)

(1) Peut-être le même que le précédent.

114. BEAUVAIS (*Bellovaci*, *Bellovacum*).

Les traditions de l'Eglise de Beauvais en attribuent la fondation à saint Lucien, qui fut à la fois l'apôtre et le premier évêque du

(1) Il eut pour compétiteur Pierre Godemant, doyen de Laon, qui renonça à ses prétentions en 1445.

(2) Il avait été nommé par le roi, dès le mois d'avril 1510.

(3) Il avait été coadjuteur du précédent, sous le titre d'évêque de Philadelphie.

(4) Après la mort de Benjamin de Brichanteau, Louis Séguier et Pierre de Bérulle furent successivement nommés évêques de Laon; mais tous deux refusèrent d'accepter.

(5) Il avait été nommé coadjuteur du précédent en 1721.

(6) Le 17 octobre 1723, Henri-François-Xavier de Belzunce, évêque de Marseille, avait été nommé à l'evêché de Laon; mais il refusa d'accepter.

Beauvaisis. On rapporte le temps de son épiscopat à la deuxième moitié du IIIe siècle. En 1010 environ, la seigneurie temporelle du comté de Beauvais fut unie à l'évêché par Roger de Blois, trente-neuvième évêque, et, à la fin du XIIe siècle, le comté fut érigé en pairie. Par suite de cet honneur, Beauvais, qui, au temps de la domination romaine, ne tenait que le huitième rang parmi les cités de la Gaule Belgique, devint le troisième suffragant de la province ecclésiastique de Reims. A la cérémonie du sacre des rois de France, l'évêque-comte de Beauvais, quatrième pair ecclésiastique (1), mais le premier des évêques-comtes, avait pour fonction de porter le manteau royal.

L'évêché de Beauvais, attribué, en 1790, à la province ecclésiastique de Rouen, fut supprimé par le concordat de 1802 et incorporé au diocèse d'Amiens. Il a été rétabli en 1822, et en même temps restitué à sa métropole primitive.

ÉVÊQUES DE BEAUVAIS.

1 S. Lucien, vers 290.
2 Thalaise.
3 Victor.
4 Chanaon ou Chanarus.
5 Numidius.
6 Licerius.
7 Themerus.
8 Bertegisil.
9 Rodomar.
10 Ansold.
11 Rigobert.
12 Gogerin.
13 Anselin ou Anselme Ier.
14 Dodon, vers 620.
15 Maurin ou Marin, 640.
16 Himbert.
17 Clément, vers 660
18 Constantin (2), vers 692.
19 Radingus.
20 Erchembert.
21 Rocoaldus.
22 Mérold.
23 Austringus.
24 Dieudonné, vers 745.
25 André.
26 Audingus ou Hodingus.
27 Adalman, vers 799.
28 Ragimbert, 814.
29 Hildeman, 821-845 ou 846.
30 Hermenfredus, 846-860.
31 Eude Ier, 860-28 janvier 881.
32 Honoré (3), vers 884-vers 905.
33 Herluin, vers 907-15 juillet 921.
34 Bovon, 922.
35 Hildegaire ou Hildricus, 933-vers 972.
36 Waleran.
37 Hervée, vers 985-998.
38 Hugues, 998.
39 Roger Ier de Blois, 998-24 juin 1022.
40 Garin, 1022-8 novembre 1030.
41 Drogon, vers 1034-1058.
42 Guilbert ou Goisbert, vers 1060-12 septembre 1063.
43 Gui, décembre 1063-1085.
44 Ursion, 1085-14 ou 16 avril 1089.
45 Foulque de Dammartin, 1089-1095.
46 Roger II, 1095-1096.
47 Anselme II ou Anseau (1), juillet 1096-21 novembre 1099.
48 Geoffroi Ier (2), 1104-2 décembre 1113.
49 Pierre Ier de Dammartin, 1114-8 novembre 1133.
50 Eude II, 1133-1144.
51 Eude III, 1144-1148.
52 Henri de France, 1149-1162.
53 Barthélemy de Montcornet, 1162-17 mai 1175.
54 Philippe Ier de Dreux, 1175 (3)-4 nov. 1217.
55 Milon Ier de Châtillon-Nanteuil, 19 décembre 1217-1234.
56 Geoffroi II de Clermont-Nesle, 25 décembre 1234-1236.
57 Robert de Cressonsart, 1237-1248.
58 Guillaume Ier de Grez, 1249-21 février 1267.
59 Renaud de Nanteuil, 1268-27 septembre 1283.
60 Thibaud de Nanteuil, 1283-janvier 1300.
61 Simon de Clermont-Nesle, 1300-22 décembre 1312.
62 Jean Ier de Marigni, janvier 1313-1347.
63 Guillaume II Bertrand, 1347-19 mai 1356.
64 Philippe II d'Alençon (4), 24 avril 1357-1359.
65 Jean II de Dormans, 1360-24 septembre 1368.
66 Jean III d'Augerant, 24 septembre 1368-24 janvier 1375.
67 Milon II de Dormans, 6 août 1376-17 août 1387.
68 Guillaume III de Vienne, septembre 1387-26 février 1389.
69 Thomas d'Estouteville, avril 1389-22 mars 1395.
70 Louis Ier d'Orléans, 22 avril 1395-27 mars 1397.
71 Pierre II de Savoisi, 26 janvier 1398-13 septembre 1412.
72 Bernard de Chevenon (5), 13 mai 1413-11 février 1420.

3) Le troisième pair ecclésiastique était l'évêque-duc de Langres, suffragant de Lyon.

(1) Quelques auteurs placent, entre Clément et Constantin, deux évêques, Chardéricus et Etienne, dont aucun catalogue ne fait mention.

(1) Il eut pour compétiteur Odoacre, qui s'était emparé de l'évêché avec le secours du roi et de l'archevêque de Reims, Hincmar.

(1) Ce prélat, que le pape ne voulait pas reconnaître, ne put être sacré qu'au mois de juin 1099, trois ans après son élection.

(2) Après la mort d'Anseau, Etienne de Garlande, doyen d'Orléans, et Galon, abbé de Saint-Quentin de Beauvais, furent successivement élus par le chapitre; mais ni l'un ni l'autre ne put prendre possession du siége.

(3) Il ne fut sacré qu'en 1180.

(4) Ce prélat ne fut jamais sacré, et, pendant son épiscopat, le diocèse fut administré par Jean de Dormans, qui lui succéda.

(5) Marlot place à tort Renaud de Chartres après Pierre de Savoisi. S'il fut élu, son élection fut immédiatement annulée.

73 Pierre III Cauchon (1), 4 septembre 1420-1431.
74 Jean IV Jouvenel des Ursins, 24 avril 1432-1444.
75 Guillaume IV de Hellande, 3 avril 1444-3 avril 1461.
76 Jean V de Bar, 20 juin 1472-15 mars 1487.
77 Louis II de Villiers de l'Isle-Adam (2), 1497-24 août 1521.
78 Antoine Lascaris de Tende (3), 13 janvier 1523 janvier 1530.
79 Charles Ier de Villiers de l'Isle-Adam, janvier 1530-septembre 1535.
80 Eude IV, cardinal de Châtillon-Coligni, 20 octobre 1535-31 mars 1563.
81 Charles II, cardinal de Bourbon, 24 juin 1572-1575.
82 Nicolas Ier Fumée, 29 septembre 1575-3 mars 1592.
83 René Potier de Blancménil (4), 21 mars 1595-4 octobre 1616.
84 Augustin Potier de Blancménil, 17 septembre 1617-19 juin 1650.
85 Nicolas II, Choart de Buzenval, 8 janvier 1651-21 juillet 1679.
86 Toussaint, cardinal de Forbin-Janson, 14 août 1679-24 mars 1713.
87 François-Honoré de Beauvillier de Saint-Aignan, 1er octobre 1713-1728.
88 Etienne-René Potier, cardinal de Gèvres, 6 juin 1728-1771.
89 François-Joseph de La Rochefoucauld-Bayers, 22 juin 1772-1790.
— *Jean-Baptiste Massieu, évêque constitutionnel*, 6 mars 1791-1793.
90 Claude-Louis de Lesquen, 13 juillet 1823-1824.
91 François-Jean-Hyacinthe Feutrier, 24 avril 1825-1830.
92 Jean-Louis-Simon Le Mercier (5), 10 rév. 1833-1837.
93 Pierre-Marie Cottret, 27 décembre 1837-1841.
94 Joseph-Armand Gignoux, 29 mars 1842.

115. CHALONS-SUR-MARNE (*Catalaunum*).

Châlons-sur-Marne figure, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, au troisième rang, parmi les cités de la seconde Belgique. Cette ville était le siége d'un évêché, dès le milieu du IIIe siècle. Seigneurs du comté de Châlons au commencement du XIe siècle, les évêques obtinrent la dignité de pairs de France à la fin du siècle suivant. A la cérémonie du sacre des rois, l'évêque de Châlons, le onzième des pairs ecclésiastiques et le deuxième des évêques-comtes, portait l'anneau royal.

L'évêché de Châlons, supprimé en 1790 et réuni au diocèse de Reims, fut, comme ce dernier, incorporé en 1802 dans le diocèse de Meaux. Il a été rétabli, en 1822, en même temps que la métropole de Reims, à laquelle il a été rendu.

(1) Eustache de Laître, élu au mois d'avril 1420, mourut le 15 juin de la même année, avant d'avoir pris possession.

(2) Elu en 1487, ce prélat eut pour compétiteurs Antoine Dubois et Guillaume de Cambrai, qui firent suspendre sa confirmation jusqu'en 1497.

(3) A la mort de Louis de Villiers, Michel de Savoie fut nommé évêque de Beauvais ; mais il se démit immédiatement.

(4) Il eut pour compétiteur Jean Boucher, nommé par le duc de Mayenne.

(5) Marie-Nicolas-Sylvestre Guillon, nommé évêque de Beauvais, le 25 novembre 1830, ne put obtenir ses bulles d'institution.

ÉVÊQUES DE CHALONS-SUR-MARNE.

1 S. Memmie, vers 260-vers 280
2 S. Donatien.
3 S. Domitien.
4 Amable.
5 Didier.
6 Sanctissime.
7 Provinctus.
8 Alpin, vers 404-vers 431.
9 Amand ou Amandin, 431-vers 461.
10 Florentius.
11 Providerius.
12 Proditor ou Productor.
13 Loup Ier, 535.
14 Papion.
15 Euchaire.
16 Tattinodus.
17 S. Elasius ou Elaphius, vers 570
18 S. Leudemer, vers 580.
19 Félix Ier, vers 589-vers 625
20 Ragnobaud.
21 Landebert, vers 670.
22 Arnoul Ier, vers 685.
23 Bertond, 693.
24 Chamingus.
25 Félix II.
26 Bladald.
27 Scaricus.
28 Ricaire ou Racaire, vers 770.
29 Willeboldus, vers 770-vers 784.
30 Bovon Ier ou Bonon, vers 784-vers 804.
31 Hildegrin, 804-vers 810.
32 Adelelmus, vers 810-vers 835.
33 Loup II, vers 835-vers 857.
34 Erchenrad, vers 857-867 ou 868.
35 Willibert, 5 décembre 868-10 janvier 878.
36 Bernon, 878-vers 882.
37 Rodoald ou Rodoward, vers 885-893.
38 Mancion, vers 893-vers 908.
39 Letold, 909.
40 Bovon II, vers 916-947.
41 Gibuin Ier, 948-998.
42 Gibuin II, vers 998-1004.
43 Gui Ier, 1004-1008.
44 Roger Ier, 1009-1042.
45 Roger II de Thuringe, 1042-vers 1065.
46 Roger III, 1066-décembre 1093.
47 Philippe Ier de Champagne, 1094-1100.
48 Hugues, 1100-20 mai 1113.
49 Guillaume Ier de Champeaux, 1113-février 1122.
50 Eble de Rouci, 1122-20 juin 1126.
51 Erlebert (1), 1127-8 octobre 1130.
52 Geoffroi Ier, 1131-27 ou 28 mai 1142.
53 Gui II de Montaigu, 1143-20 janvier 1147.

(1) Après la mort d'Elbe de Rouci, Albéric de Reims fut élu évêque de Châlons ; mais le pape refusa de l'intituer.

54 Barthélemy de Senlis, 1147-26 ou 27 décembre 1151.
55 Aimon de Bazoches, 1152-1153.
56 Boson, 1153-26 mars 1162.
57 Gui III de Joinville (1), 1164-31 janvier 1190.
58 Rotrou du Perche, 1190-1201 ou 1202
59 Gérard de Douai, 1203-1215.
60 Guillaume II du Perche (2), 1215-12 ou 18 février 1226.
61 Philippe II de Nemours (3), 1228-1237.
62 Geoffroi II de Grandpré, 1237-22 avril 1247.
63 Pierre Ier de Hans, 1247-16 novembre 1261.
64 Conon de Vitri, 1262-1269.
65 Arnoul II de Los, 1272-30 juillet 1273.
66 Remi, 1275-19 octobre 1284.
67 Jean Ier de Châteauvillain, 1284-2 avril 1313.
68 Pierre II de Latilli, 2 décembre 1313-15 mars 1328.
69 Simon de Châteauvillain, 1328-8 janvier 1335.
70 Philippe III de Melun, 4 juin 1335-1339.
71 Jean II de Mandevillain, 6 février-décembre 1339.
72 Jean III Happe, 1340-1351.
73 Renaud Chauveau, 25 février 1352-19 octobre 1356.
74 Archambaud de Lautrec, 1357-10 novembre 1389.
75 Charles de Poitiers, 31 janvier 1390-1413.
76 Louis, cardinal de Bar, 1413-janv. 1420.
77 Jean IV de Sarrebruck, janv. 1420-30 nov. 1438.
78 Guillaume III Le Tur (4), 4 mars 1440-3 juin 1453.
79 Geoffroi III Floreau, 1453-30 août 1503.
80 Gilles de Luxembourg, 1503-10 fév. 1535.
81 Robert, cardinal de Lenoncourt, 1535-1549.
82 Philippe IV de Lenoncourt, oct. 1550-1556.
83 Jérôme Bourgeois, 1556-1572
84 Nicolas Ier Clausse de Marchaumont 1572-12 sept. 1573.
85 Côme Clausse de Marchaumont, 2 fév. 1575-1er avril 1624.
86 Henri Clausse de Fleuri (5), 18 sept. 1624-13 déc. 1640.
87 Félix III Vialard de Herse, juill. 1642-11 juin 1680.
88 Louis-Antoine de Noailles, juin 1680-août 1695.
89 Jean-Baptiste-Louis-Gaston de Noailles, 20 mai 1696-15 sept. 1720.

(1) Gui de Dampierre, élu évêque en 1162, mourut l'année suivante, avant d'avoir été confirmé.

(2) Frédéric, élu après la mort de Gerard, se démit le lendemain de son élection.

(3) Après la mort de Guillaume, le chapitre élut successivement pour évêques Henri, archidiacre de Reims, Pierre de Colmieu, Robert de Torote et Hugues, chantre de Châlons; mais aucune de ces nominations ne reçut d'effet.

(4) Jean Tudert, élu le 22 avril 1439, mourut le 9 décembre suivant, avant d'avoir été sacré.

(5) Il avait été coadjuteur du précédent.

90 Nicolas II de Saulx-Tavannes, 11 nov 1721-sept. 1733.
91 Claude-Antoine de Choiseul Beaupré, 15 mars 1734-1763.
92 Antoine-Eléonore-Léon Le Clerc de Juignié de Neuchelles, 29 avril 1764-1781.
93 Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, 14 avril 1782-1790.
94 Marie-Joseph-François-Victor Monyer de Prilli, 18 janv. 1824.

116. VERMAND, PUIS NOYON.

Vermand (*Veromanduorum civitas*) occupe, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, le troisième rang, après la métropole, parmi les cités de la deuxième Belgique. On pense qu'elle était le siége d'un évêché dès le commencement du IVe siècle. Cette cité ayant été ruinée de fond en comble par les Barbares, vers le milieu du Ve siècle, les évêques de Vermand restèrent pendant quelque temps sans lieu de résidence fixe. En 531, saint Médard, quatorzième évêque, établit définitivement son siége épiscopal à Noyon (*Noviomagum, Noviomum*). L'année suivante, il fut élu évêque de Tournay, et les deux siéges restèrent unis depuis ce moment jusqu'en 1146, que le pape Eugène III sépara de nouveau les deux églises et rendit à Tournay son évêque particulier. Peu de temps après, vers 1160 environ, l'évêché de Noyon, en compensation sans doute de la perte du diocèse de Tournay, fut érigé en comté-pairie. A la cérémonie du sacre des rois de France, l'évêque-comte de Noyon portait le baudrier royal.

L'évêché de Noyon a été supprimé en 1790, et n'a pas été rétabli depuis.

ÉVÊQUES DE VERMAND, *puis* DE NOYON.

1 Hilaire Ier.
2 Martin.
3 Germain.
4 Maxime ou Maximin.
5 Fossonius ou Cosonius.
6 Æternus, Alternus, ou Fraternus.
7 Hilaire II.
8 Domitien ou Divitien.
9 Remedius.
10 Mercurinus, Mercorius, Mercantius ou Méréon.
11 Promotus.
12 Sophronius, 511.
13 Alomerus.
14 S. Médard (1), 530-8 juin 545.
15 Faustin.
16 Gondulf.
17 Chrasmarus, vers 575.
18 Evroul.
19 Bertond ou Bertimond.
20 S. Achaire, vers 621, vers 640.
21 S. Eloi, 640 ou 646-30 nov. 659 ou 665.
22 S. Mummolin, 659 ou 665-685 ou 691
23 Autgaire.
24 Gondoin.
25 Garulf, 721.
26 Framenger, 723.

(1) Premier évêque de Noyon et de Tournay réunis.

27 Hunuan, 730.
28 Gui Ier, vers 741.
29 S. Eunuce, vers 742.
30 Flisée, vers 745.
31 Alfred, 757-765.
32 Didon ou Dodon.
33 Gilbert, 769-782.
34 Pléreon ou Philéon, 798.
35 Wandelmar, 814-817.
36 Rantgaire ou Rageraire, 825-829.
37 Alchaire ou Achard, 830-vers 839.
38 Emmon, vers 840-859.
39 Ranulfus, 860-880.
40 Hedillon, 880-vers 903.
41 Raubert ou Rambert, 909.
42 Arrard ou Arrald, vers 915-932.
43 Walbert, 932-26 déc. 936.
44 Transmar, 937-22 mars 950.
45 Rodolphe, 950-9 janv. 952.
46 Fulchaire (1), 954-955.
47 Adolphe, 955-25 juin 977.
48 Liudulf ou Lindulf, 977-988.
49 Ratbod Ier, 989-vers 997.
50 Hardouin de Croï, 1000-vers 1030.
51 Hugues, vers 1030-1044.
52 Baudoin Ier, 1044-1068.
53 Ratbod II, 1068-janv. 1098.
54 Baudry, 1098-1113.
55 Lambert (2), 1114-1121 ou 1123.
56 Simon Ier de Vermandois, 1123-1148.
57 Baudoin II de Boulogne, 1148-2 mai 1167.
58 Baudoin III, 1167-1174 ou 1175.
59 Renaud, 1175-1188.
60 Etienne Ier de Nemours, 1188-1221.
61 Gérard de Bazoches, 1222-1228.
62 Nicolas de Roye, 1228-1240.
63 Pierre Ier Charlot, 1240-7 oct. 1249.
64 Vermond de La Boissière, 1250-janv. 1272.
65 Gui II des Prés (3), 1272-11 janv. 1297.
66 Simon II de Clermont-Nesle, 23 juin 1297-1301.
67 Pierre II de Ferrières, 1301-23 août 1303.
68 André le Moine, 8 août 1304-avril 1315.
69 Florent de La Boissière, 27 juin 1315-1317.
70 Foucaud de Rochechouart, 1317-1330.
71 Guillaume Ier Bertrand, 6 avril 1331-fév. 1338.
72 Etienne II Aubert, 1338-1339.
73 Pierre III d'André, 26 oct. 1339-1342.
74 Bernard Le Brun, 1342-1347.
75 Gui III de Comborn, 1347-1349.
76 Firmin Coquerel, 1349-janv. 1350.
77 Philippe Ier d'Arbois, 23 janv. 1350-janv. 1351.
78 Jean Ier de Meulan, janv. 1351-fév. 1352.
79 Gilles de Lorris, fév. 1352-28 nov. 1388.
80 Philippe II de Moulins, 24 déc. 1388-31 juill. 1409.
81 Pierre IV Fresnel, 21 août 1409-1415.
82 Raoul de Coucy, 1415-17 mars 1425.
83 Jean II de Mailli, 2 sept. 1425-14 fév. 1473.
84 Guillaume II Maralin, 5 juill. 1473-7 avr. 1501.
85 Charles Ier de Hangest, janv. 1502-1525.
86 Jean III de Hangest, 1er août 1525-4 fév. 1577.
87 Claude Ier d'Angennes (1), 24 nov. 1578-1588.
88 Gabriel de Blaigni, 1588-1590.
89 Jean IV Mulnier, 1590-9 juill. 1594.
90 Charles II de Balzac (2), 10 janv. 1596-1625.
91 Henri de Baradat (3), 2 août 1626-25 août 1660.
92 François de Clermont-Tonnerre, 2 oct. 1661-15 fév. 1701.
93 Claude-Maur d'Aubigné, 24 juill. 1701-24 déc. 1707.
94 Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, 29 juill. 1708-1731.
95 Claude II de Rouvroy de Saint-Simon, 15 juin 1732-1733.
96 Jean-François de la Cropte de Bourzac, 9 nov. 1734-1765.
97 Charles III de Broglie, 22 juin 1766-1777.
98 Louis-André de Grimaldi, 1777-1790. (*Evêché supprimé.*)

(1) Il eut pour compétiteur Flodoard, que Mabillon pense être le même que l'historien de l'Eglise de Reims.

(2) Il eut pour compétiteur Herbert, archidiacre de Térouane, qu'avait élu le chapitre de Tournay.

(3) Il eut pour compétiteur Foulque de Houdun.

(1) Le chapitre élut Antoine Bouchelé, le 6 février 1577. Cette élection fut annulée.

(2) François-Annibal d'Estrées, nommé évêque de Noyon en 1594, se démit en 1596, avant d'avoir pris possession de son siége.

(3) Gilles de Souvré, nommé au siége de Noyon, en décembre 1625, n'accepta pas.

117. AMIENS (*Ambiani, Ambianum*).

Amiens occupe le neuvième rang, après la métropole, parmi les cités de la deuxième Belgique, dans la *Notice des provinces de la Gaule*. Saint Firmin en fut l'apôtre et le premier évêque. Les auteurs ecclésiastiques ne sont pas d'accord sur le temps de son épiscopat. Toutefois, suivant les calculs les plus vraisemblables, on doit le rapporter aux dernières années du IIIe siècle et aux premières du siècle suivant. D'après l'hypothèse la plus accréditée, il souffrit le martyre pendant les persécutions des règnes de Dioclétien et de Maximien, qui commencèrent en 303.

Suffragant de Reims depuis son origine, l'évêché d'Amiens fut attribué, par la constitution de 1790, à la province ecclésiastique de Rouen, d'où il passa, en 1802, dans le ressort de la province de Paris. Il a été rendu, en 1822, à la métropole de Reims, à laquelle il appartient aujourd'hui.

ÉVÊQUES D'AMIENS.

1 S. Firmin Ier, vers 300.
2 Euloge, 346.
3 S. Firmin II, vers 380.
4 Léodard, vers 416.
5 Ouen.
6 Edibius, 511.
7 S. Béat, vers 549-vers 565.
8 S. Honoré, vers 588.

9 S. Sauve, vers 600.
10 S. Berchonde, vers 620.
11 Bertefrid, vers 644-vers 668.
12 Theodefrid, 670-vers 690.
13 Dieudonné.
14 Dadon (1).
15 Ursmien, vers 695.
16 Dominique, 721.
17 Chrétien.
18 Raimbert, vers 748-vers 766.
19 Vitulf ou Aitulf.
20 Georges, 798.
21 Jessé (2), 799-834.
22 Ragenaire ou Raynard (3), 834-848.
23 Hilmerad, juin 849-vers 872.
24 Gérold, vers 875-vers 881.
25 Otgaire, vers 885-juil. 928.
26 Dérold, 929-946 ou 947.
27 Thibaud Ier, 947-948.
28 Ragembaud, 949-vers 950.
29 Thibaud II (4), vers 972-975.
30 Alleman ou Alvien.
31 Godesman, vers 985-vers 992.
32 Foulque Ier d'Amiens, vers 993-vers 1031.
33 Foulque II d'Amiens, vers 1031-1058.
34 Gui de Ponthieu, 1058-1076.
35 Raoul (5), 1078-1079.
36 Roricon, 1080-vers 1088.
37 Gervin, 1091-1102.
38 S. Godefroi, avril 1104-8 nov. 1115.
39 Ingelram d'Amiens, 1115-9 nov. 1127.
40 Garin de Chatillon-Saint-Paul, 1127-1144.
41 Thierri, 1144-nov. 1164.
42 Robert Ier, 1165-avril 1169.
43 Thibaud III d'Heilli, 1169-30 avril 1204.
44 Richard de Gerberoi, 1205-1210.
45 Evrard, 1211-nov. 1222.
46 Geoffroi Ier d'Eu, février 1223-25 nov. 1236.
47 Arnoul, 1236-1247.
48 Gérard de Conchi, 1247-1258.
49 Alelme de Neuilli, 1258-1259.
50 Bernard Ier d'Abbeville, 1259-1278.
51 Guillaume de Macon, 1278-19 mai 1308.
52 Robert II de Fouilloy, 12 sept. 1308-20 mars 1321.
53 Simon de Goucans, 22 juill. 1321-3 déc. 1325.

(1) L'ordre chronologique dans lequel doivent être rangés les évêques qui ont occupé le siége d'Amiens, depuis saint Béat jusqu'à Dadon, est fort douteux, et les auteurs ne s'accordent nullement entre eux à cet égard. Nous avons suivi la classification adoptée par les auteurs du *Gallia christiana*.

(2) Jessé avait été déposé en 830, au concile de Noyon, comme complice de la révolte des fils de Louis le Débonnaire contre leur père. Mais il avait été rétabli sur son siége, en 832, par Ebbon, archevêque de Reims.

(3) Le catalogue de l'abbaye de Corbie place Sigebard entre Jessé et Ragenaire.

(4) Probablement le même que Thibaud Ier.

(5) Une charte de Philippe Ier, donnée en 1076, mentionne un évêque d'Amiens du nom de Foulque, qui ne figure sur aucun catalogue. Il est donc probable que cet évêque mourut ou se désista avant d'avoir pris possession de son siége. Quant à Raoul, son élection fut cassée par le pape.

54 Jean Ier de Cherchemont, 1325-26 janv. 1373.
55 Jean II de La Grange, 12 avril 1373-20 déc. 1375.
56 Jean III Rolland, 2 fév. 1376-17 déc. 1388.
57 Jean IV de Boissi, 27 fév. 1389-4 sept 1410.
58 Bernard II de Chevenon, 20 mars 1411-30 mars 1413.
59 Philibert de Saulx, 16 déc. 1413-1418.
60 Jean V d'Harcourt (1), 1419-1430.
61 Jean VI le Jeune, 1433-24 oct. 1436.
62 François Ier, cardinal Condolmerio, nov. 1436-27 mars 1437.
63 Jean VII Avantage, 27 mars 1437-26 nov. 1456.
64 Frédéric de Beauvoir, 14 janv. 1457-28 fév. 1472.
65 Jean VIII de Gaucourt, 1473-4 mai 1476.
66 Louis de Gaucourt (2), 9 sept. 1476-1482.
67 Pierre Ier Versé, 16 août 1482-10 fév. 1500.
68 Philippe de Clèves, 19 oct. 1501-9 août 1503.
69 François II d'Halwin, 29 sept. 1503-18 juin 1538.
70 Charles Hémard de Denonville, cardinal de Macon, 9 déc. 1538-23 août 1540.
71 Claude de Longwy, cardinal de Givry, 13 oct. 1540-1545.
72 François III de Pisseleu, 12 fév. 1546-1552.
73 Nicolas de Pellevé, 1552-16 déc. 1562.
74 Antoine de Créqui-Canaples, 29 sept. 1564-20 juin 1574.
75 Geoffroi II de La Marthonie, 25 mars 1577-17 déc. 1617.
76 François IV Lefèvre de Caumartin, 1er juill. 1618-27 nov. 1652.
77 François V Faure, 3 juin 1654-11 mai 1687.
78 Henri Feydeau de Brou, 31 août 1692-14 juin 1706.
79 Pierre II de Sabathier, 15 mai 1707-20 janv. 1733.
80 Louis-François-Gabriel d'Orléans de La Motte, 4 juill. 1734-1774.
81 Louis-Charles de Machault, 1774-1790.
— *Eléonore-Marie Desbois, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793.
82 Jean-Chrysostome de Villaret, 22 mai 1802-1804.
83 Claude-Jean-François de Mandolx, 17 déc. 1804-1816.
84 Marc-Marie de Bombelles, 3 oct. 1819-1822.

(1) Elu par le chapitre en 1419, Jean d'Harcourt ne fut confirmé par le pape que le 10 mai 1424. Pendant tout cet intervalle, il eut pour compétiteur Philibert de Montjeu, archidiacre de Ponthieu, qui devint évêque de Coutances en 1424. Jean d'Harcourt, obligé, par la faction anglo-bourguignonne, de quitter son siége en 1430, conserva le titre d'évêque d'Amiens jusqu'en 1433, qu'il devint évêque de Tournay.

(2) Ces deux évêques n'eurent que le titre d'administrateurs de l'évêché d'Amiens.

85 Jean-Pierre de Gallien de Chabons, 17 nov. 1822-1837.
86 Jean-Marie Mioland, 22 avril 1838-1849.
87 Antonio de Salinis, 29 juill. 1849

118. SENLIS (*Silvanecti*).

ÉVÊQUES DE SENLIS.

1 S. Rieul, vers 300.
2 Nicenus.
3 Mansuetus.
4 Venustus.
5 Tamitus.
6 Jocundus.
7 Protatus.
8 Modeste.
9 S. Levange, 511
10 Passivus, 513-519
11 Nonnulus, 519-547
12 Hodierne, 549-557.
13 S. Léthard, vers 566-vers 576.
14 S. Saintin.
15 Manulf, 584.
16 S. Agmar, vers 625-649.
17 S. Autbert, vers 650-685.
18 Erambert (1), 767.
19 Vulfrid.
20 Amalsinde ou Antalfrid
21 Béthelme.
22 Idoine.
23 Adalbert.
24 Renaud.
25 Ermin, 814.
26 Godefroi, vers 829-vers 838.
27 Herpuin, vers 840-871.
28 Hildebert ou Audebert, 871-vers 897.
29 Otfrid, vers 899-vers 909.
30 Adelelmus, vers 923-936.
31 Bernuin, 937.
32 Gonbert.
33 Ives Ier, vers 948.
34 Constance, vers 972.
35 Eude Ier, vers 989-vers 994.
36 Robert Ier, vers 998-vers 1008.
37 Rodolphe Ier, vers 1015-vers 1020.
38 Gui Ier, vers 1021-vers 1027.
39 Rodolphe II, 1029.
40 Gui II, vers 1030-vers 1042.
41 Frolland Ier, 1043-vers 1053.
42 Gui III, 1058.
43 Frolland II, 1059-1067.
44 Eude II, 1068-vers 1070.
45 Roland, 1072-1075.
46 Ingelard, 1075-1076.
47 Ives II, 1077-vers 1079.
48 Ursion, vers 1082-1093.
49 Hugues, 1094-1095.
50 Létald, 1095-1099.
51 Hubert, 1099-1115.
52 Clarembaud, 1115-1133 ou 1134.
53 Pierre Ier, 1134-8 avril 1151.
54 Thibaud, 1151-vers 1155.
55 Amauri, vers 1156-1167.
56 Henri, 1168-vers 1185.
57 Geoffroi, 1185-1213.

(1) Le Cointe (*Spicileg.* t. X) place, après saint Autbert, Alon, mort en 692, et Amand, mort en 729, auquel aurait immédiatement succédé Erambert. Mais il paraît à peu près certain que ces deux personnages n'occupèrent jamais le siége de Senlis.

58 Garin, 1214-1227.
59 Adam Ier de Chambli, 1227-1258.
60 Robert II de La Houssaye, 1259-1260.
61 Robert III de Cressonsart, 1260-1283.
62 Gaulthier de Chambli de Neuilli, vers 1285-vers 1289.
63 Pierre II Cailleu ou Chaillou, vers 1291-1293 ou 1294.
64 Gui IV de Plailli, 1294-9 mai 1308
65 Guillaume Ier de Berrone, 1309-1313.
66 Pierre III Barrière, 1313 ou 1314-oct. 1334.
67 Waast de Villiers, 1er avril 1335-mai 1337.
68 Etienne de Villiers, 1337-1339.
69 Robert IV de Plailli, 1339-27 août 1344.
70 Pierre IV de Cros, 1345-déc. 1349.
71 Denis Ier Legrand, janv. 1350-mars 1351.
72 Pierre V de Trégni, 1351-1356.
73 Adam II de Nemours, juill. 1356-vers 1378.
74 Martin, vers 1378.
75 Pierre VI de Prouverville, 1379-1380.
76 Jean Ier Dodieu, 1380-8 sept. 1409.
77 Pierre VII Plaoul, 2 oct. 1409-11 avril 1415.
78 Jean II d'Acheri, 30 juin 1415-12 juin 1418.
79 Pierre VIII de Chissel, 23 juin 1418-23 nov. 1422.
80 Jean III Fouquerel, 14 mai 1423-12 oct. 1429.
81 Guillaume II de Hottot (1), 4 sept. 1433-6 mai 1434.
82 Jean IV Raphanel, 7 août 1435-janvier 1447.
83 Simon Bonnet, juin 1448-26 mai 1496.
84 Jean V Neveu (2), sept. 1496-3 mars 1499.
85 Charles de Blanchefort (3), 11 avril 1499-29 août 1515.
86 Jean VI Caluau, 16 mars 1516-juin 1522.
87 Arthur Fillon, 9 juill. 1522-27 août 1526.
88 Oudard Hennequin, 19 nov. 1526-1527.
89 Guillaume III Petit, 1527-8 déc. 1536.
90 René le Roullié, 8 janv. 1537-14 sept 1559.
91 Crépin de Brichanteau (4), 27 mars-13 juin 1560.
92 Louis Guillart, 17 juill. 1560-1561.
93 Pierre IX Chevalier, 19 sept, 1561-30 oct. 1583.
94 Guillaume IV Rose, 6 mai 1584-10 mars 1602.
95 Antoine Rose, 1602-15 mars 1610.
96 François, cardinal de La Rochefoucauld, 15 mars 1610-1622.
97 Nicolas Sanguin, 12 fév. 1623-déc. 1651.
98 Denis II Sanguin, 14 janv, 1652-13 mars 1702.
99 Jean-François de Chamillart, 3 juill. 1702-16 avril 1714.

(1) Jourdain Morin, chanoine de Saint-Martin de Tours, refusa l'évêché de Senlis, auquel le pape l'avait nommé
(2) Il eut pour compétiteur Jean Cantin.
(3) Il eut pour compétiteur Imbert de la Platière.
(4) Il mourut avant d'avoir pris possession de son siége.

100 François-Firmin Trudaine, 25 nov. 1714-1754.
101 Jean-Armand de Roquelaure, 16 juin 1754-1790.
(*Evêché supprimé.*)

119. TÉROUANE ET BOULOGNE.

Le pays des Morins (*pagus Morinensis*), mentionné plusieurs fois par Jules César, renfermait, à la fin du IVe siècle, deux cités distinctes, Térouane (*civitas Morinorum, Taruanna*) et Boulogne (*Gessoriacus, Bolonia*), qui, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, occupent le onzième et le douzième rang parmi les cités de la deuxième Belgique. Le pays des Morins, évangélisé par saint Fuscien et saint Victorique, embrassa le christianisme vers la fin du IVe siècle ; mais on n'y connaît point d'évêque avant le commencement du VIe. Il est vraisemblable que, dans l'origine, Térouane et Boulogne, décorées toutes deux du titre de *cité*, eurent chacune un évêque distinct. Toutefois, cet état de choses ne fut pas de longue durée ; car Boulogne appartenait déjà à l'Eglise de Térouane dès le commencement du VIIe siècle, et les noms de ces premiers évêques de Boulogne, si tant est qu'ils aient jamais existé, ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'évêché de Térouane obtint par la suite le sixième rang parmi les suffragants de la province ecclésiastique de Reims.

La ville de Térouane, prise par les Espagnols, le 23 juin 1553, fut détruite par eux de fond en comble ; pas un seul édifice ne resta debout. Ce désastre amena la suppression de l'antique évêché de Térouane, dont le territoire, démembré sur la demande de Philippe II, forma les trois nouveaux diocèses de Boulogne, d'Ypres et de Saint-Omer (1). Une bulle de Paul IV, datée du 4 des ides de mai (12 mai) 1559, sanctionna cette nouvelle division de l'ancien territoire des Morins.

L'évêché de Boulogne qui était resté soumis à la métropole de Reims, a été supprimé en 1790, et, depuis cette époque, il fait partie du diocèse d'Arras.

ÉVÊQUES DE TÉROUANE

1 S. Antimond, vers 500.
2 Athalbert, vers 550.
3 S. Omer, vers 638-9 sept. 667 ou 668
4 Draucius.
5 S. Baine, vers 685-vers 697.
6 Ravenger, vers 708.
7 S. Erkembod. 723-737.
8 Adalger.
9 Gombert.
10 Æpherius, 748.
11 Radwald.
12 Athalfus.
13 Wicbert.
14 Théodoin, 798.
15 Erembaud, 814.
16 S. Folcoin, 816 ou 817-14 déc. 855.
17 S. Hunfrid, 856-8 mars 870.
18 Adalbert Ier, 871-vers 885.
19 Hériland, vers 885-vers 909.
20 Étienne, vers 909-vers 935.
21 Witfrid, 22 juin 935-20 août 959.
22 David Ier, vers 960-964.
23 Lindulf, 972.
24 Frameric, vers 974-15 mars 1004.
25 Baudoin, vers 1008-vers 1030.
26 Drogon, 1030-21 août 1078.
27 Hubert, vers 1078-vers 1081.
28 Lambert Ier de Belleuil, 1081-1083.
29 Gérard Ier, 1083 ou 1084-1097.
30 Jean Ier de Comines (2), avril 1099-27 janv 1130.
31 Milon Ier (3), 15 fév. 1131-16 juill. 1158.
32 Milon II, 1160-14 sept. 1169.
33 Didier, 1169-1191.
34 Lambert II, 1191-21 mai 1207.
35 Jean II, 1208-22 janv. 1213.
36 Adam, 1213-avril 1229.
37 Pierre Ier de Doy (4), avril 1230-23 mars 1251.
38 Raoul de Chelle, 1252-1262.
39 Henri Ier de Murs, vers 1270-1286.
40 Jacques de Boulogne, 1286-13 sept. 1301.
41 Ingelram de Créqui, 22 nov. 1301-29 nov. 1330.
42 Jean III de Vienne, 4 fév. 1331-1334.
43 Raimond Saquet, nov. 1334-1357.
44 Gilles Aycelin de Montaigu, 1357-17 sept. 1361.
45 Robert de Genève, 1361-1368.
46 Gérard II de Dainville, 1368-mai 1371.
47 Adhémar Robert, 1371-1375.
48 Pierre II d'Orgemont, 1375-1384.
49 Jean IV Tabari, 21 fév. 1384-1403.
50 Matthieu Renaud, 1504-20 mars 1414.
51 Louis de Luxembourg (5), 1415-19 août 1436.
52 Jean V, cardinal Lejeune, 24 oct. 1436-9 sept. 1451.
53 David II de Bourgogne, 13 sept. 1451-1455.
54 Henri II de Lorraine (6), 1456-16 mai 1485.
55 Antoine de Croï, 16 mai 1485-21 sept. 1495.
56 Frédéric, cardinal de Saint-Séverin, 1496-1497.

(1) Voyez les notices sur l'évêché de Saint-Omer, et sur l'évêché d'Ypres.

(1) L'évêché de Térouane fut administré, pendant la vacance du siége, par Actard, évêque de Nantes, qui avait été chassé de sa ville épiscopale.

(2) Après la mort de Gérard, le chapitre élut successivement évêques Erkembold, chanoine de Saint-Omer, et Aubert, chanoine d'Amiens, qui refusèrent d'accepter.

(3) Le peuple avait élu, aussitôt après la mort de Jean, Baudouin, frère de Thierry, comte de Flandre, Mais l'archevêque de Reims refusa son approbation, et Baudouin, après un an de lutte, fut contraint de céder.

(4) Pierre de Colmieu, élu par le chapitre aussitôt après la mort d'Adam, refusa d'accepter.

(5) Il eut pour compétiteurs Guillaume, ancien évêque de Lausanne, et Gilles Deschamps, aumônier de Charles VI.

(6) Il eut pour coadjuteur Guillaume de Cluni, à qui l'administration perpétuelle du diocèse de Térouane fut confiée en 1470.

57 Philippe, cardinal de Luxembourg (1), 1497-1516.
58 François Ier de Melun, 1516-22 nov. 1521.
59 Jean VI, cardinal de Lorraine, 7 janv. 1522-1535.
60 François II de Créqui-Canaples, 3 nov. 1535-28 fév. 1553 (2).
(*Evêché supprimé.*)

ÉVÊQUES DE BOULOGNE.

1 Claude-André Dormy, 1567-15 fév. 1589.
2 Claude Dormy, 13 août 1600-30 nov. 1626.
3 Victor Le Boutullier, 9 avril 1628-12 déc. 1630.
4 Jean Dolce, 1er mars 1633-13 juin 1643.
5 François Perrochel, 11 juin 1645-1675.
6 Nicolas L'Advocat-Billiad, 30 mai 1677-11 avril 1681.
7 Claude Le Tonnelier de Breteuil, 2 fév. 1682-8 janv. 1698.
8 Pierre de Langle (3), 14 déc. 1698-avril 1724.
9 Jean-Marie Henriau, 28 oct. 1724-25 janv. 1758.
10 Augustin-César d'Hervilly de Devise, 14 sept. 1738-11 oct. 1742.
11 François-Joseph-Gaston, de Partz de Pressy, 15 sept. 1743-1788.
12 Jean-René Asseline, 1789-1790.
(*Evêché supprimé.*)

XVIII.

PROVINCE DE ROUEN.

La partie de la Gaule à laquelle César donne le nom de Celtique, et qui porta ensuite celui de Lyonnaise, fut, sous les premiers empereurs, partagée en deux provinces, la première Lyonnaise et la deuxième Lyonnaise. Plus tard, on subdivisa celle-ci en deuxième Lyonnaise et troisième Lyonnaise, tandis que de la première Lyonnaise, également partagée en deux, on forma la première Lyonnaise et la quatrième Lyonnaise ou Sénonie. Ces changements étaient accomplis au IVe siècle. La deuxième Lyonnaise avait Rouen (*Rotomagum*) pour métropole, et renfermait six cités, dont les noms suivent : Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux et Coutances.

L'établissement du christianisme dans la deuxième Lyonnaise remonte au milieu du IIIe siècle, et saint Nicaise, qu'on suppose avoir été ordonné évêque par saint Denis de Paris, est regardé comme l'apôtre et le premier évêque des Rouennais. On place l'époque de son martyre vers l'an 300. La division ecclésiastique de la province de Rouen fut fidèlement calquée sur la division civile de la province romaine, et les six cités de la deuxième Lyonnaise devinrent le siége d'autant d'évêchés suffragants de la métropole de Rouen.

L'église métropolitaine de Rouen était, dans l'origine, soumise à la primatiale de Lyon. Mais cette sujétion, bien qu'elle eût été confirmée par Grégoire VII, en 1079, fut de très-bonne heure repoussée par les archevêques de Rouen, qui prétendaient relever directement du saint-siége, et qui, pour mieux témoigner de leur indépendance, prirent au moyen âge le titre de primats de Normandie, qu'ils portent encore aujourd'hui. La question fut solennellement tranchée par le légat du pape en faveur de l'Eglise de Rouen, en 1455. Toutefois, le débat n'en continua pas moins entre les deux Eglises, et ce fut en 1702 seulement qu'un arrêt du conseil, en date du 12 mai, le termina, en déboutant définitivement les archevêques de Lyon de leurs opiniâtres prétentions.

Au XVIIe siècle, la juridiction spirituelle de la métropole de Rouen fut étendue à toutes les possessions françaises dans l'Amérique du Nord, et l'exercice de ce privilége ne cessa que plusieurs années après l'érection de l'évêché de Québec, qui fut directement rattaché au saint-siége. L'origine de ce droit extraordinaire venait de ce que les missionnaires, qui allaient évangéliser les peuples du Canada, partant, pour la plupart, des ports de la haute Normandie, avaient l'habitude de recevoir leurs pouvoirs apostoliques des mains des archevêques de Rouen.

En 1790, Rouen reçut le titre de métropole de l'arrondissement des côtes de la Manche, et la nouvelle constitution lui assigna pour suffragants les évêchés de Bayeux, Coutances, Séez, Evreux, Beauvais, Amiens et Saint-Omer. Ramenée en 1802 à ses limites primitives, la province ecclésiastique de Rouen comprend, depuis cette époque, les évêchés de Bayeux, Evreux, Séez et Coutances.

120. ARCHEVÊQUES DE ROUEN.

1 S. Nicaise, vers 280.
2 S. Mellon, vers 310.
3 Avitien, 314.
4 Sévère.
5 Eusèbe, 346.
6 Marcellin.
7 Pierre Ier.
8 S. Victrice, vers 382-vers 406.
9 Innocent.
10 S. Yved.
11 Sylvestre.
12 Malson.
13 Germain, 461.
14 Crescent.
15 S. Godard, 511.
16 Flavius, 533-541.
17 S. Prétextat, vers 550-vers 588.
18 Melantius (1), vers 589-vers 601
19 Hidulphe, vers 610.
20 S. Romain, vers 630.

(1) Il eut pour coadjuteurs Jean Levasseur et Louis Widebien.

(2) Antoine de Créqui, frère du précédent, fut nommé pour lui succéder; mais la destruction de Térouane, arrivée avant qu'il eût été confirmé par le pape, empêcha cette nomination d'avoir son effet.

(3) Antoine Girard, nommé évêque de Boulogne, le 8 février 1698, passa deux mois après au siége de Poitiers.

(1) Melantius avait déjà occupé le siége de Rouen, de 572 à 584, pendant la déposition et l'exil de saint Prétextat.

21 S. Ouen, 640-24 août 683.
22 S. Ansbert, 684-9 février 693 ou 695
23 Griffon, 696.
24 Roland, vers 713.
25 S. Hugues Ier, vers 722-8 avril 730.
26 Ratbert.
27 Grimon, 743-744 ou 745
28 Ragenfred, 745-754.
29 S. Remi, 755-16 janvier 772.
30 Mainard, 772-vers 800.
31 Willebert ou Gilbert, 823.
32 Ragnoard, 828-vers 836.
33 Gonbaud, 838-5 janvier 848.
34 Paul, 6 janvier 849-855.
35 Wenilon, 855-871.
36 Adelard, 871-vers 873.
37 Riculf, vers 874.
38 Jean Ier, vers 875-vers 890.
39 Witon, vers 892-vers 910.
40 Francon, vers 910-919.
41 Gonthard, 919-942.
42 Hugues II, 942-989.
43 Robert Ier de Normandie, 989-1037.
44 Mauger de Normandie, 1037-1055.
45 S. Maurille, septembre 1055-9 août 1067.
46 Jean II de Bayeux (1), 1069-1078.
47 Guillaume Ier Bonne-Ame, juillet 1079-9 février 1111.
48 Geoffroi, 1111-décembre 1128.
49 Hugues III d'Amiens, 1129-11 novembre 1164.
50 Rotrou de Beaumont-le-Roger ou de Warwich, 1164-25 novembre 1183.
51 Gauthier de Coutances, 17 novembre 1184-16 novembre 1207.
52 Robert II Poulain ou Le Bobe, 23 août 1208-4 mars 1221.
53 Thibaud d'Amiens, 1222-25 septembre 1229.
54 Maurice (2), mai 1231-janvier 1235.
55 Pierre II de Colmieu, 4 avril 1236-1244.
56 Eude Ier Clément, 30 mars 1245-5 mai 1247.
57 Eude II Rigaud, mars 1248-2 juill. 1275.
58 Guillaume II de Flavacourt (3), mars 1278-5 avril 1306.
59 Bernard de Farges, 4 juin 1306-5 mai 1311.
60 Gilles Aycelin de Montaigu, 12 juin 1311-23 juin 1318.
61 Guillaume III de Durfort, mars 1319-24 novembre 1330.
62 Pierre III Roger, 12 décembre 1330-19 décembre 1338.
63 Aimeri Guenaud, 15 février 1339-17 janvier 1343.
64 Nicolas Ier Roger, 6 février 1343-3 avril 1347.
65 Jean III de Marigni, 18 novembre 1347-26 décembre 1351.
66 Pierre IV de la Forêt, février 1352-23 décembre 1356.

(1) Lanfranc, abbé de Saint-Etienne de Caen, élu archevêque par le chapitre, refusa d'accepter.
(2) Thomas de Freauville, élu par une partie du chapitre, dut se désister, après un an de lutte.
(3) Guillaume de Seine, élu archevêque le 9 septembre 1275, fut obligé par le pape à se désister.

67 Guillaume IV de Flavacourt, décembre 1356-mai 1359.
68 Philippe d'Alençon, 1359-1374.
69 Pierre V de La Jugie de la Montre, 27 août-20 décembre 1375.
70 Guillaume V de Lestrange, 1376-11 mars 1389.
71 Guillaume VI de Vienne, 29 mars 1389-février 1407.
72 Louis d'Harcourt (1), 16 janvier 1409-décembre 1422.
73 Jean IV, cardinal de La Rochetaillée (2), 27 septembre 1423-octobre 1429.
74 Hugues IV d'Orges, 12 avril 1431-19 août 1436.
75 Louis II, cardinal de Luxembourg, 24 octobre 1436-1442.
76 Raoul Roussel, 30 juin 1444-octobre ou décembre 1452.
77 Guillaume VII, cardinal d'Estouteville, 9 juillet 1453-23 janvier 1483.
78 Robert III de Croismare, 13 mai 1483-18 juillet 1493.
79 Georges Ier, cardinal d'Amboise (3), 20 juin 1494-25 mai 1510.
80 Georges II, cardinal d'Amboise. 23 décembre 1511-25 août 1550.
81 Charles Ier, cardinal de Bourbon-Vendôme, 9 octobre 1550-9 mai 1590.
82 Charles II, cardinal de Bourbon-Vendôme (4), 9 mai 1590-30 juillet 1594.
83 Charles III de Bourbon, 24 décembre 1594-1604.
84 François Ier, cardinal de Joyeuse, 14 mars 1605-23 août 1615.
85 François II de Harlay, 8 octobre 1615-1651
86 François III de Harlay, 28 décembre 1651-1671.
87 François IV Rouxel de Médavy, décembre 1671-29 janvier 1691.
88 Jacques-Nicolas-Colbert (5), 29 janvier 1691-10 décembre 1707.
89 Claude-Maur d'Aubigné, 28 avril 1708-avril 1719.
90 Armand Bazin de Besons, 15 décembre 1719-8 octobre 1721.
91 Louis III de La Vergne de Tressan, mai 1724-18 avril 1733.
92 Nicolas II de Saulx-Tavannes, septembre 1733-1759.
93 Dominique, cardinal de La Rochefoucauld, 1759-1790.

(1) Jean d'Armagnac, archevêque d'Auch, avait été nommé au siége de Rouen par l'anti-pape Benoît XIII. Cette nomination fut cassée, en 1408, par le concile de Paris.
(2) Il eut pour compétiteur Nicolas de Vendères, archidiacre d'Eeu.
(3) Frédéric, cardinal de Saint-Séverin, nommé par le pape au siége de Rouen, se démit aussitôt en faveur de Georges d'Amboise.
(4) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, le 1er août 1582. Mais, après la mort de son oncle, les troubles civils l'empêchèrent de prendre possession de son siége.
(5) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, avec le titre d'archevêque de Carthage, le 13 avril 1680.

Archevêques constitutionnels :

— 1° *Louis Charrier de La Roche*, 10 avril 1791-1792.
— 2° *N. Gratien*, 1792-1793.
94 Étienne-Hubert, cardinal Cambacérès, 25 avril 1802-1818.
95 Pierre-François de Bernis, 1819-1823.
96 Gustave-Maximilien-Juste, cardinal prince de Croï, 1824-1er janvier 1844.
97 Louis-Marie-Edmond Blanquart de Bailleul, 3 mars 1844.

121. BAYEUX (*Bajocæ*).

ÉVÊQUES DE BAYEUX.

1 S. Exupère, vers 390.
2 S. Rufinien.
3 S. Loup, vers 460.
4 S. Patrice, vers 469.
5 S. Marge, vers 480.
6 S. Contest.
7 S. Vigor.
8 Leucade, 538-549.
9 Lascif, 557-565.
10 Leudoald, vers 585.
11 S. Gertrand.
12 S. Renobert, vers 625-vers 666.
13 S. Gerbold.
14 S. Frambourd.
15 S. Hugues Ier (1), 726-8 avril 730.
16 Leodening, 765.
17 Thior, 809.
18 Careviltus, 833.
19 Harimbert, 837.
20 S. Sulpice, 844.
21 Baufrid, vers 846-858.
22 Tortold, 858-859.
23 Erchembert, 859-vers 880.
24 Henri Ier, vers 933.
25 Richard Ier, vers 950.
26 Hugues II, 965.
27 Raoul, vers 967-vers 1007.
28 Hugues III de Bayeux, vers 1010-1049.
29 Eude Ier, 1049-février 1097.
30 Turold d'Ebremou, 1097-1104.
31 Richard II, 1107-avril 1133.
32 Richard III, 1134-3 avril 1142.
33 Philippe d'Harcourt, 1142-février 1164.
34 Henri II, 1164-1205.
35 Robert des Ablèges (2), 26 février 1206-29 janvier 1231.
36 Thomas de Freauville, 1231-mai 1238.
37 Gui, 1241-27 février 1260.
38 Eude II de Lori (3), juillet 1263-8 août 1274.
39 Grégoire de Naples, 1274-11 juillet 1276.
40 Pierre Ier de Beneis, 1276-janvier 1306.
41 Guillaume Ier Bonnet, décembre 1306-1312.
42 Guillaume de Trie, décembre 1312-1323.
43 Pierre II de Lévis, 4 novembre 1324-1330.

(1) Ce prélat était en même temps archevêque de Rouen.

(2) Guillaume de Pézerolles et Richard, doyen de Bayeux, successivement élus par le chapitre, furent rejetés par le pape.

(3) Il eut pour compétiteur Arnoul, doyen et chapelain du pape.

44 Guillaume III de Beaujeu, 1331-26 octobre 1337.
45 Guillaume IV Bertrand, 27 février 1338-juin 1347.
46 Pierre III de Villaines, juin 1347-3 sept. 1360.
47 Louis Ier Tézart, 24 décembre 1360-1373.
48 Milon de Dormans (1), 7 août 1373-1374.
49 Nicolas Ier du Bosc, 10 avril 1375-19 sept. 1408.
50 Jean Ier de Boisset, 26 nov. 1408-3 avril 1412.
51 Jean II Langret, 18 juill. 1412-14 juill. 1419.
52 Nicolas II Habart, 23 mai 1421-29 sept. 1431.
53 Zénon de Castiglione (2), 26 mai 1432-11 sept. 1459.
54 Louis II d'Harcourt (3), 18 mars 1460-14 déc. 1479.
55 Charles Ier de Neufchatel (4), 8 juin 1480-20 juill. 1498.
56 René Ier cardinal de Prie, 31 oct. 1498-9 août 1516.
57 Louis III Canossa, 25 déc. 1517-1531.
58 Pierre IV de Martigny, 27 mai 1531-13 sept. 1531.
59 Augustin, cardinal Trivulce (5), 17 sept. 1531-18 mars 1548.
60 Charles II d'Humières, 30 juin 1548-5 déc. 1571.
61 Bernardin de Saint-François (6), 25 sept. 1573-14 juill. 1582.
62 Mathurin de Savonnières, 25 juill. 1583-mai ou juin 1586.
63 Charles III, cardinal de Bourbon (7), 1586-9 mai 1590.
64 René II de Daillon du Lude, 1591-8 mars 1600.
65 Arnaut, cardinal d'Ossat, 4 août 1600-14 mars 1604.
66 Jacques d'Angennes (8), 27 juill. 1606-16 mai 1647.
67 Edouard Molé, 14 fév. 1649-6 avril 1652.
68 François Ier Servien (9), 10 janv. 1255-2 fév. 1659.
69 François II de Nesmond, 19 mars 1662-16 mai 1715.

(1) Geoffroi de Salagnac, évêque de Châlon-sur-Saône, fut nommé par le pape au siége de Bayeux, en 1373. Refusa-t-il ou siegea-t-il quelques mois? on l'ignore absolument.

(2) Il eut pour compétiteurs Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, Jean d'Esquay, chanoine de Bayeux, et Richard de Courcy.

(3) Il portait le titre de patriarche de Jérusalem.

(4) Il était archevêque de Besançon, et n'avait que le titre d'administrateur du diocese de Bayeux.

(5) Il avait le titre d'administrateur perpétuel du diocèse de Bayeux.

(6) Renaud de Baune, évêque de Mende, nommé par le roi au siége de Bayeux, se démit sur la demande du pape.

(7) Charles de Bourbon, coadjuteur de Rouen, était simple administrateur de l'evêché de Bayeux.

(8) Jean d'Angennes, frère de Jacques, nommé à l'évêché de Bayeux, mourut avant d'avoir reçu ses bulles d'institution.

(9) François Molé, nommé successeur de son frère, se démit immédiatement.

70 François-Armand de Lorraine d'Armagnac (1), 5 nov. 1719-9 juin 1728.
71 Paul d'Albert de Luynes, 25 sept. 1729-18 août 1753.
72 Pierre-Jules-César de Rochechouart-Montigny, 26 sept. 1753-1775.
73 Joseph-Dominique de Cheylus, 1776-1790. *Claude Fauchet, évêque constitutionnel*, 1er mai 1791-1793.
74 Charles IV Brault, 16 mai 1802-1822.
75 Charles-François Duperrier, 4 mai 1823-1827.
76 Jean-Charles-Richard Dancel, 28 oct. 1827-1836.
77 Louis-François Robin, 14 août 1836.

122. AVRANCHES (*Abrincates*, *Abrincæ*).

ÉVÊQUES D'AVRANCHES.

1 Nepos (2), 511.
2 S. Sévère, vers 520.
3 Perpétue, 533-541.
4 Ægidius, 549.
5 S. Paterne, 557.
6 S. Sénier, 563.
7 S. Leudevald, vers 580.
8 Childoald, 625.
9 Ragertran (3), vers 682.
10 S. Aubert.
11 Jean Ier, vers 840.
12 Ansegaud, vers 847-vers 853.
13 Remedius, 855.
14 Walbert, vers 859-vers 862.
15 Norgaud, vers 990-vers 1018.
16 Maingise, vers 1020-vers 1027.
17 Hugues Ier, vers 1028-vers 1058.
18 Jean II de Bayeux, sept. 1060 ou 1061-1069.
19 Michel Ier, vers 1070-1094.
20 Turgise, 1094-7 janv. 1133.
21 Richard Ier, 1134-vers 1138.
22 Herbert Ier, vers 1139.
23 Richard II de Subligni, 1142-1153.
24 Herbert II, 1154-6 sept. 1161.
25 Achard, 27 mars 1162-29 mars 1171.
26 Richard III, 1171-29 juill. 1182.
27 Guillaume Ier Bureau, 1182-vers 1195.
28 Guillaume II de Chemillé (4), 1196-1198.
29 Guillaume III Tollerment, 1199-31 août 1210.
30 Guillaume IV Bureau, 1210-28 oct. 1236.
31 Guillaume V de Sainte-Mère-Eglise, déc. 1236-17 fév. 1253.
32 Richard IV Laneus, 1253-1257.
33 Guillaume VI, 1257-1258.
34 Richard V Langlois, 1259-1269 (5).
35 Raoul de Thiéville, 3 nov. 1269-1292.
36 Geoffroi Boucher, 1293-31 janv. 1306
37 Nicolas de Luzarches, janv. 1307-avril 1311.
38 Michel II de Pontorson, déc. 1311-13 déc. 1312.
39 Jean III de La Mouche (1), mars 1312-13 mars 1327.
40 Jean IV de Vienne (2), 1328-1331.
41 Jean V Hautfune, 1331-4 juin 1358
42 Foulque Bardoul, 1358-1359.
43 Robert Ier de La Porte, 5 nov. 1359-juill. ou sept. 1379.
44 Laurent de Faye, 3 oct. 1379-1391.
45 Jean VI de Saint-Avit, oct. 1391-22 juill. 1442
46 Martin Pinard, 3 sept. 1442-10 janv. 1453.
47 Jean VII Bouchard, 28 avril 1453-28 nov 1484.
48 Louis Ier de Bourbon-Vendôme, 17 déc. 1484-21 oct. 1510.
49 Louis II Herbert, 25 fév. 1511-4 avril 1526.
50 Jean VIII de Langeac (3), 22 oct. 1526-1532.
51 Robert II Cenalis, 1532-avril 1560.
52 Antoine Le Cirier, 28 nov. 1561-17 janv. 1575.
53 Augustin Le Cirier, 13 août 1575-23 mars 1580.
54 Georges de Péricard, 1er juin 1583-22 juill. 1587.
55 François de Péricard (4), 1588-25 nov. 1639.
56 Charles Vialart, 6 juill. 1642-15 septemb. 1644.
57 Roger d'Aumont, mai 1645-1651.
58 Gabriel Boislève, 28 avril 1652-3 déc. 1667.
59 Gabriel-Philippe de Froulay de Tessé (5), 20 janv. 1669-avril ou mai 1689.
60 Pierre-Daniel Huet, 24 août 1692-1699.
61 Roland-François de Kerhoen de Coettenfau, 29 nov. 1699-oct. 1719.
62 César Le Blanc, 1er mai 1720-13 mars 1746.
63 Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy, 9 oct. 1746-1764.
64 Raimond de Durfort, 8 sept. 1764-1766.
65 Joseph-François de Malide, 31 août 1766-1774.
66 Pierre-Augustin Godard de Belbeuf, 15 mai 1774-1790.
(*Evêché supprimé.*)

(1) Joseph-Emmanuel, cardinal de la Trémoille, nommé évêque de Bayeux au mois de février 1716, passa au siége de Cambrai, le 7 mai 1718, avant d'avoir été sacré.

(2) Les anciens catalogues placent Léonce en tête des évêques d'Avranches; mais c'est une attribution erronée, qui a pris sa source dans une confusion de nom avec celui de Léonce ou Léoncien, évêque de Coutances.

(3) Les Bollandistes placent à la suite de Ragertran un évêque du nom de Jean; mais leur conjecture ne s'appuie sur rien de positif.

(4) Il passa au siége d'Angers avant d'avoir été sacré comme évêque d'Avranches.

(5) Quelques manuscrits mentionnent à l'année 1264 un certain Hugues, évêque d'Avranches. Aurait-il été compétiteur de Richard, ou celui-ci aurait-il quitté momentanément son siége, pour le reprendre ensuite? Les documents manquent pour trancher cette question.

(1) Il eut pour compétiteur Jean Tesson, et ne fut confirmé par le pape qu'au mois de novembre 1316.

(2) Il passa au siége de Térouane avant d'avoir été sacré.

(3) Le cardinal Trivulce, nommé évêque d'Avranches, le 2 mai 1526, n'accepta pas.

(4) Il eut pour coadjuteur, de 1616 à 1638, Henri Boivin, évêque *in partibus* de Tarse.

(5) François d'Aligre, nommé au siége d'Avranches, au mois de février 1668, n'accepta pas.

123. EVREUX (*Ebroicæ*, *Ebroicum*).

ÉVÊQUES D'EVREUX.

1 S. Taurin, vers 380.
2 S. Gaud, vers 460.
3 Maurusius, vers 480-vers 512.
4 Licinius, 538-549.
5 Ferrocinctus (1), 557.
6 Viator.
7 S. Landulf.
8 Déodat.
9 Ragnericus, vers 648.
10 Concessus, vers 658-vers 666.
11 S. Æternus ou Æternus.
12 S. Aquilin, vers 675-vers 700.
13 Didier.
14 Etienne.
15 Maurin, 765.
16 Gerbold, vers 780.
17 Ouen.
18 Joseph (2), vers 840.
19 Gonbert, vers 847-vers 862.
20 Hilduin (3), vers 864-vers 869.
21 Sébar, vers 870-vers 895.
22 Cerdegaire, vers 909.
23 Hugues Ier.
24 Guichard, vers 950-vers 970.
25 Gérard, vers 970-vers 1006.
26 Gilbert Ier, 1012.
27 Hugues II, vers 1015-vers 1040.
28 Guillaume Ier, vers 1045-11 fév. 1066.
29 Baudouin (4), 1066-23 déc. 1070.
30 Gilbert II, 1071-29 août 1112.
31 Audin ou Ouen, 1113-2 juill. 1139.
32 Rotrou de Beaumont-le-Roger, ou de Warwich, 1139-1165.
33 Gilles Ier du Perche (5), 1170-8 ou 9 sept. 1179.
34 Jean Ier, 1181-1er juin 1192.
35 Garin de Cierrey, 1193-1201.
36 Robert Ier de Roye, 1201-1203.
37 Luc, 1203-30 janv. 1220.
38 Raoul Ier de Cierrey, 1220-18 mars 1223.
39 Richard de Bellevue ou de Saint-Léger, 27 août 1223-1236.
40 Raoul II de Cierrey, sept. 1236-18 janv. 1243.
41 Jean II de La Cour d'Aubergenville, 1244-1er juin 1256.
42 Raoul III Grosparmi (6), 20 oct. 1259-déc. 1262.
43 Raoul IV de Chevry, 9 juill. 1263-29 nov. 1269.
44 Philippe Ier de Chaumeru (1), 1270-21 août 1281.
45 Nicolas d'Auteuil, oct. 1281-17 mai 1298.
46 Geoffroi Ier de Bar, 1298-18 avril 1299.
47 Matthieu des Essarts, août 1299-1er oct. 1310.
48 Geoffroi II du Plessis, 1311-1327.
49 Jean III du Prat (2), 19 fév. 1329-1333.
50 Guillaume II des Essarts, 1333-17 oct. 1334.
51 Vincent des Essarts, 4 nov. 1334-mars 1335.
52 Geoffroi III Faé, 1335-15 avril 1340.
53 Robert II de Beucourt, 20 oct. 1340-24 janv. 1374.
54 Guillaume III d'Estouville, fév. 1374-1375.
55 Bernard Cariti, 1376-août 1383.
56 Philippe II de Moulins, oct. 1383-1388.
57 Guillaume IV de Vallan (3), 1388-23 avril 1400.
58 Guillaume V de Cantiers, 1400-12 juin 1418.
59 Paul Capranica, 23 juin 1420-16 juin 1427.
60 Martial Formier, 28 sept. 1427 (4) - 13 août 1439.
61 Pasquier de Vaux, 9 oct. 1439-28 janv. 1443.
62 Pierre Ier de Comborn (5), 28 janv. 1443-1463.
63 Guillaume VI de Flocques, 16 mars-24 nov. 1464.
64 Jean IV Balue, 4 août 1465-7 juill. 1467.
65 Pierre II Turpin (6) 11 mars 1470-1473.
66 Jean V Héberge (7), 1474-28 août 1479.
67 Raoul V (8) du Fou, 12 nov. 1479-2 fév. 1510.

(1) Les anciens catalogues de l'église d'Evreux placent par erreur, à la suite de Licinius, deux évêques des noms de Valère et de Laban.

(2) Cet evêque est douteux.

(3) Wénilon, que quelques catologues placent parmi les évêques d'Evreux, ne paraît pas être autre que l'archevêque de Rouen de ce nom. Peut-être siégea-t-il quelque temps à Evreux.

(4) Deux chartes, relatives au monastère de Saint-Amand de Rouen, mentionnent, du temps de l'archevêque Maurille (1055-1067), un évêque d'Evreux nommé Michel. On ne trouve cet évêque mentionné nulle part ailleurs. Peut-être y a-t-il erreur sur la désignation du siége.

(5) Richard et Gauthier, donnés par quelques auteurs comme successeurs à Rotrou, n'ont jamais existé, et, de 1165 à 1170, le siége d'Evreux demeura vacant.

(6) Il eut pour compétiteur Raoul d'Aubusson, qui se désista après trois ans de lutte.

(1) Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, élu évêque d'Evreux, refusa d'accepter.

(2) Adam de l'Isle-Adam, élu évêque d'Evreux après la mort de Geoffroi, mourut le 18 février 1328, avant d'avoir été sacré.

(3) Suivant quelques auteurs, Pierre de Moulins, neveu du précédent, succéda à son oncle, nommé au siége de Noyon en 1388, et mourut le 10 juillet de la même année. Il est en tout cas vraisemblable qu'il n'eut pas le temps de prendre possession de son siége.

(4) Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand de Rouen mentionne, à la date de 1433, un évêque d'Evreux, nommé Guillaume, dont l'admission est inconciliable avec les documents les plus authentiques, qui prolongent l'épiscopat de Martial Formier jusqu'en 1439. Il faut donc que le copiste du cartulaire ait dénaturé la désignation du siége.

(5) Il eut pour compétiteur Guillaume de Flocques, qui lui succéda en 1464, après avoir déjà possédé lui-même l'évêché d'Evreux, de 1445 à 1456.

(6) Antoine Balue, frère de Jean, et Itier, élu successivement évêques d'Evreux, se démirent avant d'avoir pris possession du siége.

(7) Une charte de l'abbaye de Cadoin mentionne, à la date du 11 janvier 1472, la mort de Guillaume du Riglet, évêque d'Evreux. Quel est ce Guillaume? on l'ignore absolument.

(8) Guillaume de Cluny, élu évêque d'Evreux, aussitôt après la mort de Jean Héberge, fut transféré, le 27 octobre 1479, au siége de Poitiers.

68 Ambroise Le Veneur de Tillières, 1511-1531.
69 Gabriel Le Veneur de Tillières, 1532 (1)-16 mai 1574.
70 Claude de Saintes, 27 nov. 1575-1591.
71 Jacques Ier Davy, cardinal du Perron, 27 déc.-1595-oct. 1606.
72 Guillaume VII de Péricard, 5 sept. 1608-26 nov. 1613.
73 François Ier de Péricard (2), 2 déc. 1613-21 juill. 1646.
74 Jacques II Le Noël du Perron, 26 oct. 1648-17 fév. 1649.
75 Gilles II Boutaut, 18 fév. 1650-11 mars 1661.
76 Henri Cauchon de Maupas du Tour (3), 1er juill. 1661-fév. 1680.
77 Jacques III Potier de Novion (4), 16 mai 1682-14 oct. 1709.
78 Jean VI Le Normand (5), 21 déc. 1710-7 mars 1733.
79 Pierre-Jules-César de Rochechouart-Montigny, 21 mars 1734-18 août 1753.
80 Arthur-Richard de Dillon, 28 oct. 1753-1759.
81 Louis-Albert de Lézé de Marnézia, 6 nov. 1759-1773.
82 François II de Narbonne-Lara, 1773-1790.
— *Robert-Thomas Lindet, évêque constitutionnel*, 6 mars 1791-1793.
83 Jean-Baptiste Bourlier, 25 avril 1802-1821.
84 Charles-Louis Salmon du Chatellier, 2 juin 1822-1841.
85 Nicolas-Théodore Olivier, 6 août 1841.

134. SÉEZ (*Sagii*).

ÉVÊQUES DE SÉEZ.

1 S. Lain.
2 S. Sigebold.
3 S. Landri.
4 Hillus.
5 Hubert, vers 500.
6 Litarède, 511.
7 Passif, 533-549.
8 Leudebaud, 566-573.
9 Hildebrand Ier, 575.
10 Rodobert, 596.
11 Amalchaire, 644-660.
12 Milechaire, vers 669.
13 Robert Ier, vers 675.
14 S. Raverène, vers 680.

(1) Ce prélat, âgé de quatorze ans lors de sa nomination, ne fut sacré que le 2 mars 1549. Jusque-là le diocèse d'Evreux fut administré par Ambroise et Jean Le Veneur, ses oncles.

(2) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, et sacré sous le titre d'évêque de Tarse, au mois de décembre 1612.

(3) Le roi nomma, au mois de mars 1661, Joseph-Zongo Ondedei, évêque de Fréjus, au siége d'Evreux. Cette nomination resta sans effet.

(4) Louis-Joseph-Adhémar de Monteil de Grignan, nommé évêque d'Evreux le 23 février 1680, fut transféré à Carcassonne, au mois de mai 1681, avant d'avoir été canoniquement institué.

(5) Gaston-Armand Sublet d'Heudicourt, nommé évêque d'Evreux le 1er novembre 1709, mourut le 19 février 1710, avant d'avoir été institué.

15 S. Annobert, 689.
16 S. Lothaire, vers 720-15 juin 756.
17 S. Chrodegand (1).
18 Hugues Ier.
19 Benoît.
20 Rageofroi.
21 Renaud, 811.
22 Ingelnon, 833 835.
23 Saxobod, 840-849.
24 Hildebrand II, vers 850-vers 880.
25 Adelelme, vers 890.
26 Azon, vers 986-vers 1006.
27 Richard Ier (2).
28 Sigefroi, vers 1017.
29 Radbod, vers 1025 et 1032.
30 Ives de Bellesme, vers 1035-1070.
31 Robert II de Rie, 1070-1081.
32 Gérard Ier, 1082-23 janv. 1092.
33 Serlon d'Orgères, 22 juin 1092-26 oct. 1124.
34 Jean Ier, 1124-1143.
35 Gérard II, 1144-29 mars 1158.
36 Froger, déc. 1158-1184.
37 Lisiard, 1188-24 sept. 1201.
38 Sylvestre, 1202-26 juin 1220
39 Gervais Ier, 18 juill. 1220-10 fév. 1228.
40 Hugues II, 1228-1240.
41 Geoffroi de Mayet, 1241-30 janv. 1258.
42 Thomas d'Aulnou, 20 déc. 1259-15 juin 1278
43 Jean II de Bernières, 1278-15 avril 1294.
44 Philippe Le Boulanger, 1295-1er avril 1315.
45 Richard II de Lentilly, vers 1316-23 oct. 1319.
46 Guillaume Ier Mauger, 1320-22 janv. 1356.
47 Gervais II Belleau, 1356-vers 1362.
48 Guillaume II de Rances, 1363-vers 1378.
49 Grégoire l'Anglois, 1379-13 mai 1404.
50 Pierre Ier Beaublé, 1404-1408.
51 Jean III, 1408-vers 1420.
52 Robert III de Rouvres, vers 1422-4 mars 1433.
53 Jean IV Chevalier (3), 1434-1438.
54 Jean V de Pérusse des Cars, vers 1440-vers 1454.
55 Robert IV Cornegrue, 1454-4 mai 1478.
56 Etienne Goupillon (4), 8 mai 1478-1493.
57 Gilles de Laval, 1478-1502.
58 Claude Ier de Husson, 1502-30 déc. 1510.
59 Jacques Ier de Silly, 26 fév. 1511-24 avril 1539.
60 Nicolas Dangu, 9 juin 1539-1545.
61 Pierre II Duval, 9 août 1545-1563.
62 Louis Ier du Moulinet, 1564-1601.
63 Claude II de Morennes, 29 juill. 1601-2 mars 1606.
64 Jean VI Bertaut, 1606-8 juin 1611.
65 Jacques II Suarez, 1611-1614.
66 Jacques III Camus (5), 31 août 1614-4 nov. 1650.

(1) Il eut Chrodobert pour compétiteur.

(2) Cet évêque est très-douteux.

(3) Thibaut Lemoine, nommé évêque de Séez, 14 octobre 1433, passa au siége de Chartres, le 24 mai 1434, avant d'avoir pris possession.

(4) Il eut pour compétiteur, pendant tout le temps de son épiscopat, Gilles de Laval, qui suit.

(5) Il avait été coadjuteur du précédent.

67 François Rouxel de Médavy, 21 mai 1652-1670.
68 Jean VII Forcoal, 1671-27 fév. 1682.
69 Mathurin Savary (1), 24 août 1692-16 août 1698.
70 Louis II d'Aquin, 6 juin 1699-17 ou 22 mai 1710.
71 Dominique-Barnabé Turgot de Saint-Clair, 14 déc. 1710-18 déc. 1727.
72 Jacques-Charles-Alexandre Lallemand, 23 janv. 1729-6 avril 1740.
73 Louis-François Nicol de Crissot, 11 déc. 1740-1775.
74 Jean-Baptiste du Plessis d'Argentré, 1775-1790.
— *Jacques-André-Simon Le Fessier, évêque constitutionnel*, 3 avril 1791-1793.
75 Hilarion-François de Chevigné de Boischollot, 16 mai 1802-1811.
76 Alexis Saussol (2), 3 oct. 1819-1836.
77 Mellon Jolly, 21 août 1836-19 nov. 1843.
78 Charles-Frédéric Rousselet, 25 fév. 1844.

125. LISIEUX (*Lexovii*).

ÉVÊQUES DE LISIEUX.

1 Theudebaud, vers 538-vers 549.
2 Ætherius, vers 560.
3 Launebaud, 644.
4 Hinchon, vers 658.
5 Leudebold, vers 662.
6 Fréculf, vers 825-vers 850.
7 Airard, vers 853-vers 889.
8 Roger, vers 980-vers 1018.
9 Robert, vers 1020.
10 Herbert, 1022-1050.
11 Hugues d'Eu, 1050-17 juill. 1077.
12 Gilbert Maminot, 1077-août 1101.
13 Foucher, juin 1102-janv. 1103 (3).
14 Jean Ier, 1107-21 mai 1141.
15 Arnoul, 1141-1181.
16 Raoul de Varneville, 1182-1191 ou 1192.
17 Guillaume Ier de Rullière, 1192 ou 1193-1201.
18 Jourdain du Houmet, 1202-1218.
19 Guillaume II du Pont de l'Arche, 1218-16 mars 1250.
20 Foulque d'Astin, 26 juin 1250-1267.
21 Gui Ier du Merle, 21 août 1267-1285.
22 Guillaume III d'Asnières, 1285-août 1298.
23 Jean II de Samois (4), 1299-déc. 1302.
24 Gui II d'Harcourt, fév. 1303-24 avril 1336.
25 Guillaume IV de Chermont, 8 déc. 1336-oct. 1349.
26 Guillaume V Guitard, 1350-1358.
27 Jean III de Dormans, 1359-1361.
28 Adhémar Robert, 1361-11 oct. 1368.
29 Alphonse Clevrier, 1369-26 juill. 1377.
30 Nicolas Oresme (1), 26 janv. 1378-11 juill. 1382.
31 Guillaume VI d'Estouteville, 1382-21 déc. 1414.
32 Pierre Ier Fresnel, 28 janv. 1415-12 juin 1418.
33 Matthieu du Bosc, 1418-1419.
34 Branda, cardinal de Castiglione, 7 sept. 1420-12 juin 1424.
35 Zénon de Castiglione, 1424-1430 ou 1432.
36 Pierre II Cauchon, 8 août 1432-18 déc. 1442.
37 Pasquier de Vaux, 28 janv. 1443-11 juill. 1447.
38 Thomas Basin, 11 oct. 1447-1474.
39 Antoine Raguier (2), 10 janv. 1475-10 juin 1482.
40 Etienne Blosset de Carouges, 12 août 1482-13 juin 1505.
41 Jean IV Le Veneur, cardinal de Tillières, 24 août 1505-août 1539.
42 Jacques, cardinal d'Annebaut, 10 août 1539-7 juin 1558.
43 Jean V Hennuyer, 11 janv. 1561-12 mars 1578.
44 Jean VI de Vassé (3), 3 mai 1580-16 mars 1583.
45 Anne de Pérusse, cardinal Des Cars, 28 janv. 1585-1598.
46 François Rouxel de Médavy (4), 25 mars 1600-8 août 1617.
47 Guillaume VII du Vair, 14 mars 1618-3 août 1621.
48 Guillaume VIII Alleaume (5), mars 1622-27 ou 29 août 1634.
49 Philippe Cospean, 25 juill. 1636-8 mai 1646.
50 Léonor Ier Goyon de Matignon, 25 sept. 1648-1677.
51 Léonor II Goyon de Matignon, 14 mars 1677-14 juill. 1714.
52 Henri-Ignace de Brancas, 13 janv. 1715-1760.
53 Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, 1761-1783.
54 Jules-Bazile Ferron de La Ferronnaye, 1783-1790.

(*Evêché supprimé.*)

(1) Il avait été nommé par le roi au mois d'octobre 1682; mais les différends avec le saint-siége empêcherent pendant dix ans sa confirmation.

(2) Le siége demeura vacant de 1811 à 1819.

(3) A la mort de Foucher, Ramnulf, son frère, évêque de Durham, s'empara par force de l'évêché de Lisieux, et s'y maintint avec ses deux fils, dont il avait fait ses coadjuteurs. Cette usurpation dura pendant trois ans. Dans cet intervalle, Guillaume, archidiacre d'Evreux, élu par le chapitre, et Guillaume de Pacy voulurent prendre possession du siége de Lisieux; mais tous deux furent rejetés par le pape, comme indignes.

(4) Henri de Tilly, élu évêque par le chapitre, fut rejeté par le pape, qui nomma directement Jean de Samois.

126. COUTANCES (*Constantia*).

ÉVÊQUES DE COUTANCES.

1 S. Ereptiole, vers 470.
2 S. Exupère.
3 S. Léoncien, 511.
4 S. Possesseur.

(1) Il eut pour compétiteur Benaud de Dormans.

(2) Louis Raguier de La Mothe-Tilly, nommé évêque de Lisieux, le 6 juin 1474, mourut trois mois après, avant d'avoir été sacré.

(3) Denis Rouxel, nommé évêque de Lisieux, le 18 juin 1578, ne prit pas possession du siége.

(4) Le cardinal de Givry, nommé au siége de Lisieux, refusa d'accepter.

(5) Il avait été coadjuteur du précédent.

5 S. Lô, vers 530-vers 575.
6 S. Romachaire, vers 586.
7 Vulfobert
8 Lupicin.
9 Chairibon, 648.
10 Waldemar ou Baldomer, 653.
11 Hughier ou Hilderic, vers 658.
12 Frodomond, 677.
13 Willebert, 693.
14 Agathius.
15 Livin.
16 Wilfrid.
17 Josué.
18 Léon.
19 Anglon.
20 Hubert, vers 798.
21 Willard, vers 829-vers 837.
22 Herloin, vers 843-vers 862.
23 Sigenand, vers 866-vers 877.
24 Liste, vers 890.
25 Ragenard.
26 Herlebaud, 905.
27 Agebert.
28 Thierry, 911.
29 Herbert Ier.
30 Algeronde.
31 Gilbert.
32 Hugues Ier, vers 980-1020.
33 Herbert II, 1021-1022.
34 Robert Ier, vers 1024-vers 1045.
35 Geoffroi Ier de Montbray, 10 avril 1049-2 fév. 1094.
36 Raoul, 3 avril 1094-1110.
37 Roger, vers 1112-oct. 1123.
38 Richard Ier de Bruix, 1124-1131.
39 Algar, 1132-1151.
40 Richard II de Bohon, 1151-18 nov. 1178 ou 1179.
41 Guillaume Ier de Tournebu, 1179-1199 ou 1202.
42 Vivien, 1202-15 fév. 1208.
43 Hugues II de Morville, 1208-27 oct. 1238.
44 Gillien de Caen, 1243-1250.
45 Jean Ier d'Essey, 26 fév. 1251-31 oct. 1274.
46 Eustache Ier de Rouen (1), nov. 1282-8 août 1291.
47 Robert II d'Harcourt, nov. 1291-7 mars 1315.
48 Guillaume II de Thiéville, 1315-1345 ou 1347.
49 Louis d'Erquery, 1345 ou 1347-1371.
50 Sylvestre de La Cervelle, 1371-sept. 1386.
51 Nicolas Ier de Toulon, 1386-sept. 1387.
52 Guillaume III de Crèvecœur, sept. 1387-1408.
53 Gilles Ier des Champs, 27 sept. 1408-5 ou 15 mars 1414.
54 Jean II de Marle (2), 2 avril 1414-29 mai 1418.
55 Pandolphe Malatesta (3), 7 oct. 1418-10 mai 1424.
56 Philibert de Montjeu, 10 mai 1424-20 juin 1439.

(1) Robert Goubert, élu par le chapitre, fut forcé par le pape à se démettre avant d'avoir pris possession.
(2) Il eut pour compétiteur Ursin de Taillevande.
(3) Il eut pour compétiteur Nicolas Habard, soutenu par le roi d'Angleterre.

57 Gilles II de Duremort, 9 oct. 1439-29 juill. 1444.
58 Jean III de Castiglione, 2 sept. 1444-1453.
59 Richard III Olivier, cardinal de Longueil, 28 sept. 1453-18 août 1470.
60 Benoît de Montferrand (1), 1470-1476.
61 Julien, cardinal, de La Rovère, 15 juill. 1476-6 avril 1478.
62 Geoffroi II Herbert (2), juill. 1478-1er fév. 1510.
63 Adrien, cardinal Gouffier, 2 mai 1510-13 avril 1519.
64 Bernard Divitius, cardinal Bibiena, sept. 1519-9 nov. 1520.
65 René de Brèche (3), 1525-19 nov. 1529.
66 Philippe de Cossé-Brissac (4), 15 mai 1530-24 nov. 1548.
67 Payen Le Sueur d'Esquetot, 16 mars 1549-24 déc. 1551.
68 Etienne Martel, 9 déc. 1552-26 mai 1560.
69 Arthur de Cossé-Brissac, 4 mars 1561-7 oct. 1587.
70 Nicolas II de Briroi (5), 21 avril 1589-23 mars 1620.
71 Nicolas III Bourgoing (6), 9 juill. 1623-19 avril 1625.
72 Léonor Ier Goyon de Matignon (7), 9 oct. 1633-1646.
73 Claude Auvry, 15 fév. 1647-28 sept. 1658.
74 Eustache II Leclerc de Lesseville, 28 sept. 1658-3 déc. 1665.
75 Charles-François de Loménie de Brienne (8), 19 fév. 1668-7 avril 1720.
76 Léonor II Goyon de Matignon, 11 janv. 1722-1757.
77 Jacques Lefebvre du Quesnois, 21 août 1757-1764.
78 Ange-François de Talaru de Chalmazel, 10 mars 1765-1790.
– *François Bécherel, évêque constitutionnel*, 20 mars 1791-1793.
79 Claude-Louis Rousseau, 25 avril 1802-1807.
80 Pierre Dupont de Poursat, 6 janv. 1808-1835.
81 Louis-Jean Robiou, 6 mars 1836.

(1) Ce prélat, nommé par le pape, ne put jamais prendre possession de son siége, à cause de l'opposition du chapitre qui refusa de le reconnaître.
(2) Galéas de la Rovère, nommé évêque de Coutances, passa au siége d'Agen, le 3 juillet 1478, avant d'avoir pris possession.
(3) Louis d'Estouteville, élu par une partie du chapitre, ne put obtenir sa confirmation.
(4) Ce prélat avait le titre d'administrateur perpétuel.
(5) Lancelot de Matignon, nommé évêque de Coutances, le 21 décembre 1587, mourut avant d'avoir été institué, le 1er janvier 1588.
(6) Guillaume Leblanc, nommé au siége de Coutances, au mois de janvier 1621, mourut au mois d'octobre suivant, avant d'avoir été sacré. Jacques Carbonel de Canizy, designé pour lui succéder, se démit immédiatement.
(7) Il avait été nommé par le roi au mois de juillet 1625.
(8) Claude Auvry, nommé de nouveau à l'évêché de Coutances au mois de mai 1666, refusa d'accepter.

XIX.

PROVINCE DE SENS.

Nous avons dit, dans la notice précédente sur la province de Rouen, que la Celtique ou Lyonnaise avait été, sous les premiers empereurs romains, partagée en quatre provinces distinctes, et que la quatrième Lyonnaise ou Senonie avait été détachée de la première Lyonnaise. Sens (*Agendicum, Senones*) devint la métropole de la quatrième Lyonnaise, qui comprit dans sa circonscription les six cités de Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris et Meaux. Tel est l'ordre dans lequel elles sont rangées dans la *Notice des provinces de la Gaule*.

L'Eglise de Sens doit son origine à deux apôtres venus de Rome, saint Savinien et saint Potentien, qui furent à la fois les fondateurs et les premiers évêques de la nouvelle Eglise. Quant au temps de leur apostolat et de leur martyre, on ne saurait le déterminer d'une manière précise : toutefois, les conjectures les plus vraisemblables en fixent l'époque vers le milieu du IIIe siècle. Sens jouit, dès le principe, du titre de métropole, et les six cités énumérées plus haut, devenues le siége d'autant d'évêchés, formèrent ses suffragants. Un septième suffragant, l'évêché de Nevers, érigé à la fin du Ve siècle, compléta la province ecclésiastique de Sens, telle qu'elle subsista pendant tout le moyen âge.

En 875, Ansegise, archevêque de Sens, reçut du pape Jean VIII le titre de primat des Gaules et de Germanie et de vicaire apostolique du saint-siége. Ce double titre, bien qu'il n'eût été qu'une distinction toute personnelle à Ansegise, n'en passa pas moins à ses successeurs, qui le portèrent sans contestation aucune pendant deux cents ans; mais à la fin du XIe siècle, Gébuin, archevêque de Lyon, réclama contre les prétentions des métropolitains de Sens, et obtint du pape Grégoire VII deux bulles, qui reconnaissaient au siége de Lyon le droit exclusif de primatie sur toutes les métropoles comprises dans l'ancienne Lyonnaise. De là naquirent de longs débats et de nombreuses sentences, qui toutes s'accordèrent pour confirmer à la seule Eglise de Lyon son ancien droit primatial. Malgré ces décisions, les archevêques de Sens n'ont pas moins continué à prendre jusqu'à nos jours le titre suranné de primats des Gaules et de Germanie.

L'érection de l'évêché de Paris en métropole, en 1622, amena un démembrement considérable de la province ecclésiastique de Sens : les évêchés de Paris, Chartres, Orléans et Meaux furent détachés de l'ancienne métropole, qui ne conserva que trois suffragants : Auxerre, Troyes et Nevers. En 1790, le siége de Sens perdit sa dignité métropolitaine, et passa, comme simple suffragant, dans la province ecclésiastique de Paris. Le concordat de 1802 le supprima entièrement et l'incorpora dans le diocèse de Troyes. Enfin, en 1821, la métropole de Sens fut rétablie, et elle comprend, depuis cette époque, dans sa circonscription, les évêchés de Troyes, de Nevers et de Moulins.

127. ARCHEVÊQUES DE SENS.

1 S. Savinien.
2 S. Potentien.
3 Léonce.
4 S. Séverin, 346.
5 Andractus.
6 Héraclien.
7 Lunaire.
8 Simplice.
9 S. Ursicin, vers 360-vers 390.
10 S. Théodore, vers 395.
11 S. Siclin.
12 S. Ambroise.
13 S. Agrice, vers 455-vers 487.
14 S. Héraclius, vers 496-vers 512.
15 S. Paul, vers 520 et 525.
16 S. Léon, vers 533 et 538.
17 Constitutus, vers 549-vers 573.
18 S. Artemius, 579-vers 610.
19 S. Loup Ier, vers 612-1er sept. 623.
20 Mederius, 625.
21 Hildegaire, vers 631 et 639.
22 Annobert, 640.
23 Armentaire, vers 650 et 653.
24 Arnoul.
25 S. Emmon, vers 658-675.
26 Landebert, 678.
27 S. Wulfran, vers 692-vers 695.
28 Goeric, vers 696.
29 S. Ebbon, vers 720-vers 740.
30 Mérulf.
31 Artobert, vers 744.
32 Loup II, 765.
33 Wilhaire, vers 767-vers 780.
34 Godescalc.
35 S. Gonbert.
36 Pierre Ier, vers 785.
37 Willebaud, vers 790.
38 Béraud, 792-797.
39 Ragembert, 798-800.
40 Magne, 801-818.
41 Jérémie, 818-7 déc. 827.
42 S. Audri, 6 juin 829-10 oct. 836.
43 Wénilon, 837-3 mai 865.
44 S. Egilon, 865-28 juin 870.
45 Ansegise, 871-26 nov. 883.
46 Evrard, 28 avril 884-1er fév. 887.
47 Gauthier Ier, 2 avril 887-19 nov. 923
48 Gauthier II, 923-6 juill. 927.
49 Adaud, 927-25 sept. 932.
50 Guillaume Ier, 932-14 août 938.
51 Gerland, 938-5 août 954.
52 Hildeman, 12 sept. 954-5 août 959.
53 Archambaud, 959-29 août 968.
54 Anastase, 16 déc. 968-8 janv. 977.
55 Sevin, 10 juin 977-17 oct. 999.
56 Léothericus, 1000-26 juin 1032.
57 Gilduin (1), 18 oct. 1032-1049.
58 Mainard, nov. 1049-12 mars 1062.
59 Richer, avril 1062-27 déc. 1096.
60 Daimbert, mars 1098-29 déc. 1122.
61 Henri Ier Sanglier, 1123-10 janv. 1142.

(1) Il eut pour compétiteur, pendant tout le temps de son épiscopat, Mainard qui suit.

62 Hugues de Toucy, 1142-3 fév. 1168.
63 Guillaume II de Champagne, 22 déc. 1168-1176.
64 Gui Ier de Noyers, 1176-21 déc. 1193.
65 Michel de Corbeil, 23 avril 1194-28 nov. 1199.
66 Pierre II de Corbeil (1), 1200-13 juin 1222.
67 Gauthier III Cornut, 1223-29 avril 1241.
68 Gilles Ier Cornut, déc. 1244-1254.
69 Henri II Cornut, 1255-21 oct. 1257.
70 Guillaume III de Brosse, 1258-1267.
71 Pierre III de Charny, 1267-août 1274.
72 Pierre IV d'Anisy (2), sept.-6 déc. 1274.
73 Gilles II Cornut, 1275-21 mai 1292.
74 Etienne Ier Bécard, juill. 1292-29 mars 1309.
75 Philippe Ier de Marigny, mai 1309-déc. 1316.
76 Guillaume IV de Melun, 1317-27 oct. 1329.
77 Pierre V Roger, déc. 1329-12 déc. 1330.
78 Guillaume V de Brosse, déc. 1330-13 déc. 1338.
79 Philippe II de Melun, 1339-1344.
80 Guillaume VI de Melun, 1344-3 mai 1376.
81 Adhémar Robert, 1376-25 janv. 1385.
82 Gonthier de Bagnaux (3), 14 mai-juill. 1385.
83 Gui II de Roye, août 1385-1390.
84 Guillaume VII de Dormans, 1390-2 oct. 1405.
85 Jean Ier de Mantagu (4), 1406-25 oct. 1415.
86 Henri III de Savoisy (5), 26 janv. 1418-13 mars 1422.
87 Jean II de Nanton, 25 juin 1423-30 juin 1432.
88 Louis Ier de Melun, 16 janv. 1433-19 sept. 1474.
89 Tristan de Salazar, 17 fév. 1475-11 fév. 1519.
90 Etienne II de Poncher, 31 juill. 1519-24 1525.
91 Antoine, cardinal du Prat (6), 26 mars 1525-9 juill. 1535.
92 Louis II de Bourbon, 13 août 1535-12 mars 1557.
93 Jean III, cardinal Bertrandi, 8 sept. 1557-4 déc. 1560.
94 Louis III de Lorraine, cardinal de Guise (7), 9 mai 1561-1562.
95 Nicolas, cardinal de Pellevé, 16 déc. 1562-1592.
96 Renaud, cardinal de Beaune, 26 mai 1594 (8)-27 sept. 1606.
97 Jacques Davy, cardinal du Perron, oct. 1606-5 sept. 1618.
98 Jean IV Davy du Perron (1), 5 sept. 1618-24 oct. 1621.
99 Octave de Bellegarde, 22 fév. 1623-26 juill. 1646.
100 Louis-Henri de Gondrin (2), 16 août 1646-19 sept. 1674.
101 Jean V de Montpezat de Carbon, 1674-5 nov. 1685.
102 Hardouin Fortin de la Hoguette (3), 23 mars 1692-28 nov. 1715.
103 Denis-François Bouthillier de Chavigny, 24 juin 1718-9 nov. 1730.
104 Jean-Joseph Languet de Gergy, 9 mai 1730-11 mai 1753.
105 Paul d'Albert, cardinal de Luynes, 26 sept. 1753-1788.
106 Etienne Charles de Loménie de Brienne (4), 1788-1793 (5).
107 Anne-Louis-Henri, cardinal de la Fare, 1821-1829.
108 Charles-André-Toussaint-Bruno Ramond de La Lande, 1829-1830.
109 Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, 19 avril 1830-1843.
110 Mellon Jolly, 19 nov. 1843.

(1) Le chapitre avait élu Hugues, évêque d'Auxerre, qui fut rejeté par le pape.
(2) Il mourut avant d'avoir pris possession de son siége.
(3) Nicolas de Vères, élu par les chanoines, fut repoussé par le pape.
(4) Hugues Blanchet, élu archevêque de Sens, mourut le 24 avril 1406, avant d'avoir pris possession.
(5) Il eut Jean de Norris pour compétiteur.
(6) Il eut Jean de Salazar pour compétiteur.
(7) Il se démit avant d'avoir pris possession.
(8) Il ne put prendre possession de son siége qu'en 1603.

(1) Il était coadjuteur du précédent avec le titre d'évêque d'Héraclée, depuis 1617.
(2) Il avait été sacré coadjuteur du précédent, le 14 mai 1645.
(3) Il avait été nommé par le roi le 13 novembre 1685; mais les différends de Louis XIV avec le saint-siége firent ajourner sa confirmation.
(4) Il eut pour coadjuteur Pierre-François-Marcel de Loménie.
(5) Ce prélat, ayant prêté serment à la constitution civile du clergé de 1790, demeura évêque de Sens, de 1790 à 1795.
(6) Ce prélat fut martyrisé le jour même de son inauguration.

128. AUXERRE (*Autissiodorum*).

ÉVÊQUES D'AUXERRE.

1 S. Pélerin.
2 S. Marcellien.
3 S. Valérien, vers 347-4 mai 366.
4 S. Elade.
5 S. Amateur, 388-28 avril 418.
6 S. Germain, 418-31 juill. 448.
7 S. Alode, 448-478.
8 S. Fraterne (6), 478.
9 S. Censeur, 488.
10 S. Ours.
11 S. Théodose, 511.
12 S. Grégoire.
13 S. Optat.
14 S. Doctroald.
15 S. Eleuthère, vers 532-vers 561.
16 S. Romain.
17 S. Ætherius.
18 S. Aunachaire, vers 573 et 589.
19 S. Didier, vers 604-vers 622.
20 S. Pallade, vers 624-vers 654.
21 S. Vigile, vers 665-vers 690.
22 Scopilion, vers 694.
23 S. Tetricus, 695-vers 709.
24 Flocoald.
25 Savari.

26 Hainmar.
27 Théodrau.
28 Quintilien, vers 736.
29 Gérdien.
30 Clément.
31 S. Aoul.
32 S. Maurin.
33 S. Aaron, 800.
34 S. Angelelme, 822.
35 S. Héribaud, 5 avril 829-25 avril 857.
36 S. Ablon, vers 858-vers 860.
37 S. Chrétien, 860-vers 873.
38 Wala, vers 875-vers 879.
39 Wibaud, 5 avril 879-12 mai 887.
40 Herefrid, 29 août 887-23 oct. 909.
41 Géran, 14 janv. 910-28 juill. 914.
42 S. Betton, 12 mars 915-24 fév. 918.
43 Gaulin, 29 mars 918-21 avril 933.
44 Gui Ier, 20 mai 933-6 janv. 961.
45 Richard, 14 avril 961-16 mai 970.
46 Herbert Ier, 8 janv. 971-23 août 996.
47 Jean Ier, 8 avril 997-21 janv. 999.
48 Hugues Ier de Châlon, 5 mars 999-4 nov. 1039.
49 Herbert II, 1039 ou 1048-1052.
50 Geoffroi de Champ-Allemand, 1er déc. 1052-16 sept. 1076.
51 Robert Ier de Noyers, oct. 1076-12 fév. 1095.
52 Humbaud, 4 mai 1095-20 oct. 1115.
53 Hugues II de Semur, 5 mars 1116-11 août 1136
54 Hugues III de Mâcon, janv. 1137-12 oct. 1151.
55 Alain, 30 nov. 1152-1167.
56 Guillaume Ier de Touci, 2 juill. 1167-27 fév. 1182
57 Hugues IV de Noyers (1), 12 mars 1183-29 sept. 1206.
58 Guillaume II de Seignelay, avril 1207-1220.
59 Henri de Villeneuve, 20 sept. 1220-18 janv. 1234.
60 Bernard Ier de Sulli, 1234-1243.
61 Gauthier, 1243-16 sept. 1244.
62 Renaud de Séligni, déc. 1244-22 nov. 1246.
63 Gui II de Mello, mars 1247-19 sept. 1270.
64 Erard de Lesines, déc. 1270-18 mars 1278.
65 Guillaume III de Grez, juin 1280-1293.
66 Pierre Ier de Mornai (2), 4 fév. 1296-29 mai 1306.
67 Pierre II de Belleperche, 1306-17 janv. 1308.
68 Pierre III de Grez, 5 janv. 1309-21 sept. 1325.
69 Pierre IV de Mortemart, 2 nov. 1325-18 déc. 1327.
70 Talleyrand de Périgord, 1328-1331.
71 Aimeri Guenault, 1332-mars 1339.
72 Jean II de Blangi, 1339-1344.
73 Pierre V de Villaines, 25 déc. 1344-1348.
74 Bernard II Lebrun, 1348-1349.
75 Pierre VI de Cros, 1349-17 déc. 1350.
76 Audran Albert, déc. 1350-25 déc. 1352.
77 Jean III d'Auxois, 2 fév. 1353-10 janv. 1359.
78 Ithier de la Jarousse, 8 mars 1359-8 juin 1361.
79 Jean IV Germain, 13 déc. 1361-15 oct. 1362.
80 Pierre VII Aymé, 13 mars 1363-2 sept. 1372.
81 Nicolas Ier d'Arcis, 22 déc. 1372-25 sept. 1376.
82 Guillaume IV d'Estouteville, 1377-1382.
83 Frédéric Cassinel, 1382-1389.
84 Michel de Creney, 1390-13 oct. 1409.
85 Jean V de Thoisi (1), 13 nov. 1409-17 sept. 1410.
86 Philippe Ier des Essarts, 23 fév. 1411-14 oct. 1425.
87 Jean VI de Corbie (2), déc. 1426-1432.
88 Laurent Pinon (3), 31 mai 1432-1449.
89 Pierre VIII de Longueil, 27 juin 1449-16 fév. 1474.
90 Enguerrand Signart, 15 mars 1476-4 mars 1478.
91 Jean VII Baillet (4), 3 sept. 1478-10 nov. 1513.
92 François Ier de Dinteville, 3 déc. 1514-29 avril 1530.
93 François II de Dinteville, 4 mai 1530-27 sept. 1554.
94 Robert II, cardinal de Lenoncourt (5), 15 mars 1557-7 fév. 1560.
95 Philippe II de Lenoncourt, 8 déc. 1560-sept. 1562.
96 Philibert Babou, cardinal de la Bourdaisière, 18 juin 1563-26 janv. 1570.
97 Jacques Amyot, 3 mars 1571-6 fév. 1593.
98 François III de Donnadieu (6), 14 juin 1600-13 mai 1623.
99 Gilles de Souvré, 25 sept. 1626-19 sept. 1631.
100 Dominique Séguier, 18 janv. 1632-27 sept. 1637.
101 Pierre IX de Broc, 4 mars 1640-7 juill. 1671.
102 Nicolas II Colbert, 29 janv. 1672-5 sept. 1676.
103 André Colbert, 14 juill. 1678-19 juill. 1704.
104 Charles-Daniel-Gabriel de Pestel de Lévi de Thubières de Kailus, 1er mars 1705-3 avril 1754.
105 Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, juin 1754-8 janv. 1761.

(1) Garmond Clément, élu par le chapitre, mourut le 15 novembre 1182, avant d'avoir été institué.

(2) Frédéric de Lorraine et Pierre de Grez, élus chacun par une portion du chapitre, furent obligés de renoncer à leurs prétentions

(1) Il eut pour compétiteurs Jean de Norris et Pierre de Fleix.

(2) Il eut pour compétiteur Jean Vivien.

(3) Hugues des Noues, élu par le chapitre, ne fut pas confirmé par le pape.

(4) Il eut Jacques Juin pour compétiteur.

(5) Jean de Polignac, nommé évêque d'Auxerre, au mois d'octobre 1554, se démit en 1556, avant d'avoir été confirmé.

(6) Nicolas Pelletier, François de Donnadieu, frère de François III, et Jean Lordereaux, furent successivement nommés évêques d'Auxerre par le roi ; mais aucun d'eux ne put obtenir ses bulles d'institution

106 Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, 8 janv. 1761-1790.
(*Evêché supprimé.*)

129. TROYES (*Tricasses*, *Trecæ*).

Troyes figure, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, au troisième rang, après la métropole, parmi les cités de la quatrième Lyonnaise. La fondation du siége épiscopal de cette ville remonte à la première moitié du IVe siècle.

Suffragant de Sens depuis son origine, l'évêché de Troyes fut attribué, par la constitution de 1790, ainsi que par le concordat de 1802, à la province ecclésiastique de Paris. Il a été rendu à la métropole de Sens lors du rétablissement de cette dernière, en 1821.

ÉVÊQUES DE TROYES.

1 S. Amateur, vers 340
2 Optatien, 346 et 347.
3 Léon.
4 Héraclius.
5 S. Melaine.
6 Aurélien.
7 S. Ours, 426.
8 S. Loup Ier, 426-29 juill. 479.
9 S. Camélien, 511 et 525.
0 S. Vincent, 533 et 541.
11 Ambroise, 549.
12 Gallomagne, 573 et 582.
13 Agrecius, 585 et 586.
14 Loup II.
15 Evode, vers 631.
16 Modégisil.
17 Ragnégisil.
18 S. Leucoin.
19 Bertoald.
20 Abbon, 666 et 673.
21 Waimer, 675-678.
22 Vulfred.
23 Ragembert.
24 Aldebert.
25 Gaucher.
26 Ardoin.
27 Censard, vers 722.
28 S. Bebin, 766.
29 Amingus.
30 Adelgaire, vers 787.
31 Bertulf.
32 Elie, vers 829-836.
33 Adalbert, 837-845.
34 S. Prudence, 846-861
35 Foucher, 826-869.
36 Ottulf, 870-vers 880.
37 Bodon, vers 882 vers 890.
38 Rieveus, vers 895.
39 Otbert, vers 910.
40 Ansegise, 912 ou 914-vers 965.
41 Walon, 971.
42 Ayric ou Adric.
43 Milon Ier, 980 et 982.
44 Manassé Ier d'Arcis, 991.
45 Renaud Ier.
46 Fromond Ier, vers 998-vers 1034.
47 Mainard, 1034-1049
48 Fromond II, 1050.
49 Hugues Ier de Paris, vers 1059-vers 1075.
50 Gauthier, vers 1075.
51 Hugues II de Dampierre, 1075-1082.
52 Philippe ou Milon II de Pons, 1083-1121.
53 Renaud II de Montlhéri, 1121-1122.
54 Atton, 1122-1145.
55 Henri Ier de Carinthie, 1145-vers 1169.
56 Matthieu, 1169-1180.
57 Manassé II de Pougi, 1181-11 juin 1190.
58 Barthélemi ou Haicius de Planci, 1190-20 fév. 1193.
59 Garnier de Trainel, 1193-14 avril 1205.
60 Hervée, 21 fév. 1207-2 juill. 1223.
61 Robert, 1223-3 juin 1233.
62 Nicolas, 1233-24 avril 1269.
63 Jean Ier de Nanteuil, 1269-3 août 1298.
64 Guichard, 1299-1314.
65 Jean II d'Auxois, 1314-janv. 1317.
66 Guillaume Ier Méchin, 1317-1324.
67 Jean III de Cherchemont, 1324-1326.
68 Jean IV d'Aubigni, 1326-6 nov. 1341.
69 Jean V d'Auxois, 1342-1353.
70 Henri II de Poitiers, 1354-25 août 1370.
71 Jean VI Braque, 1370-10 août 1374 ou 1375.
72 Pierre Ier de Villiers, 1374 ou 1375-11 juin 1377.
73 Pierre II d'Arcis, 1377-18 avril 1395.
74 Etienne de Givri, 1395-26 avril 1426.
75 Jean VII l'Aiguisé, 5 juin 1426-3 août 1450.
76 Louis Ier Raguier, 1450-1483.
77 Jacques Raguier, 3 déc. 1483-14 nov. 1518.
78 Guillaume II Petit, 10 mars 1519-1527.
79 Oudard Hennequin, 29 mars 1528-13 nov 1544.
80 Louis II de Lorraine-Guise (1), 13 juill 1545-27 juin 1550.
81 Antoine d'Amalfi, 15 nov. 1551-1561.
82 Claude de Bauffremont, 1562-24 sept. 1593.
83 René de Breslai (2), oct. 1604-2 nov. 1641 (3).
84 François Malier du Houssai (4), 1641-11 oct. 1678.
85 Denis-François Ier Bouthillier de Chavigni, avril 1679-1697.
86 Denis-François II Bouthillier de Chavigni, 20 avril 1698-fév. 1716.
87 Jacques-Bénigne Bossuet (5), 31 juill. 1718-1742.
88 Matthias Poncet de la Rivière, 2 sept. 1742-1758.

(1) Durant l'épiscopat de ce prélat, le diocèse fut administré par André Richer, archevêque de Chalcédoine.

(2) René Benoît, nommé évêque de Troyes, le 29 septembre 1595, prit possession du siége le 5 mai suivant. Mais, n'ayant jamais pu obtenir l'institution pontificale, il fut forcé de se démettre, et résigna entre les mains de René de Breslai, en 1604.

(3) René de Breslai se démit, en 1621, en faveur de Jacques Vignier, qui mourut, non confirmé, l'année suivante. Nicolas de Mesgrigni, nommé pour lui succéder, se démit immédiatement, et René de Breslai reprit son siége la même année.

(4) Coadjuteur du précédent depuis 1636.

(5) N. de Castries refusa l'évêché de Troyes, auquel le roi l'avait nommé.

90 Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, 3 sept. 1788-8 janv. 1761.
95 Charles-Maillard Joseph de Barral, 29 mars 1781-1791.
— Augustin Sibille, évêque constitutionnel, 3 avril 1791-1791.
91 Louis-Apollinaire de La Tour du Pin-Montauban, 1802-1808.
92 Étienne-Antoine de Boulogne, 2 déc. 1809-11-1823.
93 Jacques-Louis-David de Serres des Haies, 26 déc. 1829-31 août 1843.
94 Jean-Marie-Mathieu Debelay, 10 mars 1844-1858.
95 Pierre-Louis Gent, 25 déc. 1859

120. NEVERS (Nivernum).

La fondation du siège épiscopal de Nevers date ou de la fin du Ve siècle ou du commencement du siècle suivant, et il fut alors attribué à la métropole de Sens, à laquelle il appartint jusqu'à la Révolution française. La constitution de 1790 le fit passer comme suffragant dans le ressort de la province ecclésiastique de Bourges. Supprimé par le Concordat de 1802 et incorporé en même temps dans le diocèse d'Autun, l'évêché de Nevers a été rétabli en 1822 et restitué à la métropole de Sens, de laquelle il relève aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE NEVERS.

1 S. Eulale, 506.
2 Tauriens, 517.
3 Rustique, 538 et 541.
4 S. Aidan, 549 et 552.
5 Euphrone.
6 S. Elaudi, 577.
7 S. Aunaire, vers 580-25 fév. 594
8 Fidelius.
9 Hauracus, 624 et 653.
10 Léodebaud, 658.
11 Hucherius, 661.
12 S. Dié, vers 665.
13 Gilbert, vers 666.
14 Rogus, 672.
15 S. Illet, 691.
16 Eliarius, 696 et 697.
17 Opportun, 702.
18 Sonaire, 726.
19 Chebroald, 747.
20 Ragnifroi.
21 Waldon.
22 S. Jérôme, vers 800-816.
23 Louis, 817 et 823.
24 Geffroi, 831.
25 Hugues Ier.
26 Hériman, vers 840-22 juill. 860.
27 Raginus.
28 Abbon Ier, 862.
29 Loudon, 864.
30 Abbon II, 868-vers 884.
31 Emmenus, vers 886-vers 892.
32 Adalgaire (1), 893.
33 Frumon, 894-vers 905.
34 Aimon, vers 906-vers 914.
35 Lamon, 916.
36 Teodoric, 925 et 947.
37 Gauboin, 948-vers 955.
38 Gérard, vers 958.
39 Nadon, 959-979 ou 980.
40 Rorbon, 980 vers 1011.
41 Hugues II de Champ-Vilemand, 1013-mai 1065.
42 Malgerio, vers 1065-1er juin 1074.
43 Hugues III de Champ-Allemand, 1er nov. 1074-vers 1090.
44 Gui, 1079-vers 1099.
45 Hervée, 18 déc. 1099-8 août 1102.
46 Hugues IV, 1110-vers 1120.
47 Ermfroi, 1121-23 nov.-vers 1145.
48 Geoffroi (2), 1146-1159.
49 Bernard de Saint-Sadigo, 1160-14 janv. 1177.
50 Thibaud, 1177-25 avril 1188.
51 Jean Ier, 1188-15 juin 1196.
52 Gauthier, 1196-11 janv. 1202.
53 Guillaume Ier de Saint-Lazare, vers 1204-19 mai 1221.
54 Gervais de Chateaumeuf, 1222-4 déc. 1222.
55 Renaud Ier de Nevers, 1223-28 juill. 1236.
56 Raoul de Beauvais, 1232-vers 1240.
57 Robert Ier Cornut, 1240-janv. 1252 ou 1253
58 Henri Cornut, 1252 ou 1253-1254.
59 Guillaume II de Grandpuy, 1254-31 mai 1260.
60 Renaud II de Marzi, vers 1262-1272.
61 Gilles Ier de Chateauneuf, 1273-1276.
62 Gilles II du Chastelet, vers 1277-5 sept. 1283.
63 Gilles III de Mauglas, 1284-1294.
64 Jean II de Savigni, 1296-1314.
65 Guillaume III Beaulieu, 1315-1319.
66 Pierre Ier Bertrand, 1320-1322.
67 Bertrand Ier Gascon, vers 1322-1333.
68 Jean III Mandevillain, 1333-1335.
69 Pierre II Bertrand de Colombiers, 1335-1339.
70 Albert Acciajoli, 1340-1341.
71 Bertrand II de Fumel, 1341-vers 1357.
72 Renaud II des Moulins, vers 1360.
73 Pierre III Aycelin de Montaigu, 1361-1371.
74 Jean IV de Neufchatel, 1371-1372.
75 Pierre IV de Vilhiers, 1372-1374.
76 Pierre V de Dinteville, 1374-1380.
77 Maurice de Coulange-la-Vineuse, 1381-16 janv. 1395.
78 Philippe Ier Fromont, mars 1395-1400.
79 Robert III de Dangeuil, 1401-22 juillet 1430.
80 Jean V Germain, 1430-1436.
81 Jean VI Vivien, 30 août 1436-1444.
82 Jean VII d'Etampes (3), 20 nov. 1445-1461.
83 Pierre VI de Fontenai, 4 avril 1462-3 juin 1499.

(1) Ce prélat fut nommé à l'archevêché de Bourges en 1811; mais la nomination demeura sans effet, et M. de Boulogne resta évêque de Troyes.

(1) Cet évêque est douteux.
(2) Il eut pour competiteurs Raimond et Hugues.
(3) Il eut pour competiteur Jean Tronçon, archidiacre de Bruxelles.

84 Philippe II de Clèves (1), 24 janv. 1500-1505.
85 Antoine de Feurs, 31 mai 1505-12 sept. 1507.
86 Jean VII Bohier, 29 oct. 1508-30 juill. 1512.
87 Imbert de la Platière de Bourdillon, 9 janv. 1513-11 fév. 1519.
88 Jacques Ier d'Albret, 13 mars 1519-22 avril 1539 ou 22 fév. 1540.
89 Charles Ier de Bourbon, 5 juill. 1540-23 janv. 1545.
90 Jacques II Spifame, 5 mai 1546-1558.
91 Gilles IV Spifame, 27 janv. 1559-7 avril 1578.
92 Arnaud Sorbin de Sainte-Foi, 22 juill. 1578-1er mars 1606.
93 Eustache Ier du Lys, 19 nov. 1606-17 juin 1643.
94 Eustache II de Chéri (2), 1643-1666.
95 Edouard Ier Valot, 28 août 1667-3 sept. 1705.
96 Edouard II Bargede (3), 2 mai 1706-20 juill. 1719.
97 Charles II Fontaine des Montées, 12 nov. 1719-20 fév. 1740.
98 Guillaume IV d'Hugues, 5 mars 1741-4 avril 1751.
99 Jean-Antoine Tinseau, 4 avril 1751-1782.
100 Pierre VII de Seguiran, 5 janv. 1783-1788.
101 Louis-Jérôme de Suffren de Saint-Tropez, 1789-1790.
— *Guillaume Tollet, évêque constitutionnel*, 27 mars 1791-1793.
102 Jean-Baptiste-François-Nicolas Millaux, 6 juill. 1823-1829.
103 Charles III de Houdet d'Auzers, 6 sept. 1829-1834.
104 Paul Naudo, 9 nov. 1834-1842.
105 Dominique-Augustin Dufètre, 12 mars 1843.

131. BETHLÉEM (*Bethleem*).

L'Eglise de Bethléem en Palestine, soumise, dans l'origine, au siége de Jérusalem, fut érigée en évêché en 1110, par le pape Pascal II, sur les instances du roi Baudoin. En 1168, Guillaume IV, comte de Nevers, à son lit de mort, en terre sainte, légua par testament, à l'évêque de Bethléem, l'hôpital fondé en 1147 par Guillaume III, son père, dans le faubourg de Panténor, à Clameci, petite ville du diocèse d'Auxerre (4). Le comte stipulait de plus formellement que, si l'évêque de Bethléem était plus tard chassé de son siége par les infidèles, il viendrait fixer sa résidence dans son hôpital de Clameci, appelé dès lors du titre de Notre-Dame de Bethléem. La donation et le testament du comte, approuvés par Gui, son frère, furent signés par tous les barons de l'armée, alors réunis à Saint-Jean-d'Acre.

Le cas prévu par Guillaume IV ne tarda pas à se réaliser. A la fin du XIIIe siècle, les Latins ayant été obligés d'abandonner la Palestine, l'évêque de Bethléem les suivit et vint s'établir dans sa maison de Clameci, où il a constamment résidé depuis, avec le titre de son siége, mais sans exercer aucune juridiction, temporelle ni spirituelle. Charles VI, il est vrai, accorda, en 1413, aux évêques français de Bethléem, les mêmes priviléges qu'aux autres évêques du royaume. Mais le clergé de France, considérant l'évêque de Bethléem comme un évêque *in partibus infidelium*, s'opposa toujours à l'exécution de cette concession royale; et même, pour engager ces prélats à renoncer à toute prétention juridictionnelle, l'assemblée du clergé leur assigna, en 1635, une pension annuelle sur ses fonds. En vertu de la donation de Guillaume IV, les comtes, puis les ducs de Nevers s'attribuèrent la nomination de l'évêque de Bethléem, qui leur appartint jusqu'à l'époque de la Révolution.

La dignité d'évêque de Bethléem a été supprimée en 1790.

ÉVÊQUES DE BETHLÉEM.

1 Aschetime, 1110-vers 1130.
2 Anselme, vers 1130-vers 1145.
3 Gérard Ier, vers 1147-vers 1155
4 Raoul, vers 1156-1173.
5 Albert, 1175-vers 1200.
6 Pierre Ier, vers 1200-vers 1210.
7 Renier, vers 1212-vers 1240.
8 Godefroi *de Præfectis*, 1244 vers 1250.
9 Thomas de Lentino, 1255-18 avril 1267.
10 Gaillard d'Oursault, 1267-vers 1276.
11 Hugues *de Curcis* ou *Curtis*, 9 octobre 1279-vers 1300.
12 Wulfran d'Abbeville, vers 1301-vers 1320.
13 Jean Ier de Heglescliff, 1323.
14 Pierre II, 1347-vers 1355.
15 Durand, vers 1361.
16 Adhémar de La Roche, 13 novembre 1363-vers 1370.
17 Guillaume Ier de Valan, vers 1370-décembre 1388.
18 Jean II de Genence, vers 1391.
19 Guillaume II Martelet, vers 1400-vers 1402.
20 Jean III Lamy, vers 1403-1407.
21 Lanfranc, 1407-1409.
22 Gérard II, vers 1409?
23 Michel, 1410-1411.
24 Jean IV Marchand, 1411-11 déc. 1422.
25 Laurent Pignon, 5 mars 1423-vers 1428.
26 Jean V de La Roche, 10 décembre 1428-1433-ou 1434.
27 Dominique, 1433 ou 1434-1436.
28 Arnoul-Guillaume de Limonne, 26 novembre 1436-vers 1455.
29 Etienne Pillerand, 7 octobre 1457-vers 1461.
30 Jean VI Bertin, 29 août 1462-vers 1464.
31 Antoine Ier Buisson, 1er juin 1464-1468.
32 François Ier, 1468-vers 1471.

(1) Ferrand Dalmeida, élu évêque de Nevers, mourut au mois de janvier 1500, avant d'avoir été confirmé.

(2) Il était coadjuteur du précédent depuis 1654. Il prit lui-même pour coadjuteur, en 1657, son neveu Laurent de Cheri, évêque *in partibus* de Tripoli, qui mourut avant son oncle.

(3) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, le 15 août 1705.

(4) Clameci fait aujourd'hui partie du diocèse de Nevers.

33 Christophe Ier Lamy, vers 1472.
34 Jean VII Pilory, 17 septembre 1477-vers 1480.
35 Bertrand Aldegeri, vers 1481 et 1484.
36 Hubert (1).
37 Jacques Hemeré, 3 décembre 1492-vers 1497.
38 Jean VIII l'Apostre, 9 mars 1498-vers 1500.
39 Antoine II Comel ou de Crenel, vers 1501-1512.
40 Martin Boilleux, 22 juin 1513-vers 1522.
41 Philibert de Beaujeu, 16 septembre 1524-vers 1555.
42 Louis de Cleves (2), 12 mars 1606 (3)-22 mars 1609.
43 Jean IX de Cleves, 1615 (4)-9 octobre 1619.
44 André de Sauzai, 18 février 1624-13 avril 1644.
45 Jean-François de Bontemps, 1644-1650.
46 Christophe II d'Authier de Sisgau, 26 mars 1651-octobre 1663.
47 François II de Batailler, 25 juin 1664-22 juin 1701.
48 Chérubin-Louis Le Bel (5), 4 février 1714-8 octobre 1738.
49 Louis-Bernard La Taste, 5 avril 1739-22 avril 1754.
50 Charles-Marie de Quélen, 19 janvier 1755-1777.
51 François-Camille Duranti-Lironcourt, 1778-1790.

(*Evêché supprimé.*)

132. MOULINS (*Molinæ*).

L'évêché de Moulins a été créé par la constitution de 1790, pour le département de l'Allier, et compris dans le ressort de la métropole de Bourges. Le nouveau diocèse fut formé au moyen de démembrements des anciens diocèses d'Autun, de Nevers et de Clermont.

Supprimé par le concordat de 1802, qui réunit le département de l'Allier tout entier au diocèse de Clermont, l'évêché de Moulins a été érigé de nouveau, en 1822, en qualité de suffragant de la métropole de Sens.

ÉVÊQUES DE MOULINS.

— *François-Xavier Laurent, évêque constitutionnel*, 6 mars 1791-1793.
1 Antoine de Pons, 13 juillet 1823.
2 Pierre-Simon-Louis-Marie de Dreux-Brézé, 28 octobre 1849.

(1) D'après le livre des Provisions d'Innocent VIII, Pierre de Saint-Mesmin était évêque de Bethleem, le 7 janvier 1489.

(2) Les six prélats qui suivent, nommés évêques de Bethléem, ne furent pas consacrés, et ne prirent pas possession : 1° Dominique Flelin, 10 février 1555; 2° Urbain Reversy, 28 avril 1558; 3° Antoine Trusson, 5 décembre 1560; 4° Charles Bourbonnat, 1568; 5° Louis Hébert, 1579; 6° Simon Jourdain, 31 mai 1584.

(3) Il était administrateur de l'hôpital de Notre-Dame de Bethléem, depuis 1591.

(4) Erard de Rochefort, nommé en 1609 évêque de Bethleem, ne fut ni institué ni consacré.

(5) Louis de Senlecque, désigné le 24 juin 1701 pour le siége de Bethléem, ne fut pas confirmé.

XX.

PROVINCE DE TARENTAISE.

Lors de la division de l'empire romain en dix-sept provinces, la partie du duché actuel de Savoie qui s'étend au pied du mont Cenis, dans la direction du nord, et qu'habitaient alors les Centrons (*Centrones*), forma la province des Alpes grecques et pennines. La métropole, appelée d'abord *Forum Claudii*, prit plus tard le nom de Tarentaise (*Darentasia*). Ce nom, particulier dans l'origine à la ville seule, a été, par la suite, appliqué à la province entière, qui le conserve encore de nos jours. Quand à la ville même, elle a perdu dans les siècles modernes son ancien nom de Tarentaise, pour prendre celui de Moutier (*Monasterium*), qu'elle porte aujourd'hui. D'après la *Notice des provinces de la Gaule*, la province des Alpes grecques et pennines ne comprenait, outre la métropole, qu'une seule cité, appelée *civitas Vallensium* ou *Octodurum* : c'est aujourd'hui Martigny en Valais.

L'Eglise de Tarentaise, dont la première origine n'est pas bien connue, n'eut pas d'évêque qui lui fût propre avant le commencement du ve siècle, et c'est à saint Honorat, évêque d'Arles, qu'elle dut, vers l'an 420, l'érection de son siége épiscopal. Malgré cette origine, le siége de Tarentaise fut tout d'abord soumis à la métropole de Vienne, ainsi que cela résulte clairement de deux décrets, l'un rendu par Léon Ier, en 450, l'autre, confirmatif du premier, rendu par le pape Symmaque, en 513. L'érection de l'évêché en métropole ne remonte pas plus haut que la fin du VIIIe siècle, et c'est au concile de Francfort, tenu en 794, que le siége de Tarentaise figure pour la première fois avec son nouveau titre. Les suffragants qui lui furent assignés sont les siéges de Sion en Valais, d'Aoste et de Saint-Jean-de-Maurienne. Les deux premiers sont restés unis à la province ecclésiastique de Tarentaise jusqu'à sa suppression définitive; quant à l'évêché de Maurienne, distrait de la province de Vienne pour être attaché à celle de Tarentaise, il demeura peu de temps suffragant de celle-ci, et revint de bonne heure sous sa métropole primitive. Au XIIe siècle les archevêques de Tarentaise reçurent de l'empereur Frédéric Barberousse le titre de princes du Saint Empire Romain, qu'ils portèrent, jusqu'à l'époque de la révolution française, joint à celui de comtes de leur ville épiscopale.

La réunion de la Savoie à la France amena, en 1793, la suppression de tous les siéges épiscopaux de ce pays. Réuni par le concordat de 1802 au diocèse de Chambéry, le siége de Tarentaise a été rétabli par bulles du pape Léon XII, en date du 5 août 1825; mais, dépouillé de son ancienne dignité archiépiscopale, il est aujourd'hui simple suffragant de l'archevêché de Chambéry, auquel le titre métropolitain a été transporté en 1817.

133. ÉVÊQUES, *puis* ARCHEVÊQUES DE TARENTAISE

1 S. Jacques Ier, vers 420-16 janvier 429.
2 S. Marcellin.
3 Paschase.
4 Sanctius, 517.
5 Magnus.
6 Nizier ou Migier.
7 Marcien, 583 et 585.
8 S. Héraclius.
9 S. Firmin.
10 Probin.
11 Buldemar, vers 648 et 653.
12 Emiterius.
13 Widenard.
14 Jean Ier.
15 Leodrand ou Leudegang.
16 Humbert Ier.
17 Benimond ou Bonemond.
18 Emmon.
19 Possesseur (1), vers 775-vers 800.
20 Radebert ou Dagobert.
21 André, vers 828-vers 840.
22 Téotrand, vers 842-9 mars 885.
23 Alucon ou Aleson.
24 Daniel.
25 Annuzon Ier (2), 900
26 Adalbert.
27 Lizon.
28 Amizon, 990 et 996.
29 Baldolphe, 1006 et 1007.
30 Luzon (3), 1020.
31 Emmon, vers 1025-vers 1057.
32 Annuzon II, 1077.
33 Boson, 1096 et 1099.
34 Pierre Ier, vers 1132-vers 1140.
35 Isdrahel, vers 1140.
36 S. Pierre II, sept. 1141-14 sept. 1174.
37 Aimon Ier de Briançon, vers 1178-1210.
38 Bernard, vers 1212-12 octobre 1222.
39 Jean II (4).
40 Herluin de Chignin, 1224-vers 1248
41 Rodolphe Ier Grossi du Chastelar, 1248-1271.
42 Pierre III Grossi du Chastelar, juin 1271--22 juillet 1283.
43 Aimon II de Bruissons, 1283-1297.
44 Bertrand Ier de Bertrandis, avril 1297-9 mai 1334.
45 Jacques II de Salino, mai 1334-mars 1341.
46 Bertrand II *de Novo Domno*, 7 octobre 1341-1342.
47 Jean III de Bertrandis, 3 décembre 1342-mars 1365.
48 Jean IV de Betton, 1er mai 1365-30 novembre 1378.
49 Humbert II de Villette, 1378-1379.
50 Rodolphe II de Chissey, 1380-1385.
51 Edouard de Savoie, 1386-1395.
52 Pierre IV de Colomb, 30 avril 1395-1396.
53 Aimon III Séchal, 1397-1404.
54 Antoine Ier de Chalant, cardinal de Sainte-Cécile (1), 23 sept. 1405-13 sept. 1418.
55 Jean V de Bertrandis (2), sept. 1418-1432 ou 1433.
56 Marc Condolmerio, 23 nov. 1433-28 fév. 1438.
57 Jean VI, cardinal d'Arsi, 6 mars 1438-12 déc. 1454.
58 Jean-Louis de Savoie (3), 22 avril 1456-1459.
59 Thomas de Sur, 6 fév. 1460-1472.
60 Christophe, cardinal de La Rovère, 15 sept. 1472-1er fév. 1479.
61 Dominique, cardinal de La Rovère, 17 fév. 1479-28 mai 1483.
62 Urbain de Chivron, 1483-1484.
63 Jean VII de Compeys, 16 mai 1484-28 juin 1492.
64 Corin Plosaschi de Feys, 1492-mars 1497.
65 Claude de Châteauvieux, 14 avril 1497-avril 1516.
66 Jean-Philippe de Grolée (4), 28 avril 1516-21 déc. 1559.
67 Jérôme de Valperga, 17 juill. 1560-16 juill. 1573.
68 Joseph Parpaglia, 21 oct. 1573-20 juill. 1598.
69 Jean-François Berliet, 5 janv. 1600-2 janv. 1607.
70 Anastase Germonio, 2 ou 7 oct. 1608-4 août 1627.
71 Benoît-Théophile de Chivron, 8 fév. 1633-16 juin 1658.
72 François-Amédée I Milliet, 12 oct. 1660-25 mai 1703.
73 François-Amédée II Milliet d'Arvillars, 19 oct., 1727 (5) 28 août 1744.
74 Claude-Humbert de Rolland de Berri, 1er mars 1750-27 nov. 1770.
75 Gaspard-Augustin-Laurent de Sainte-Agnès, 9 fév. 1772-23 juill. 1783.
76 Joseph de Montfalcon du Cengle, 14 août 1785-20 sept. 1793.
77 Antoine II Martinet, 19 mars 1826-28 janv. 1828.
78 Antoine III Rochaix, 17 avril 1828-19 nov. 1836.
79 Jean-François-Marcellin Turinaz, 6 mai 1838.

(1) Premier archevêque de Tarentaise.
(2) Vraisemblablement le même qu'Alucon, qui précède.
(3) Peut-être le même que Lizon, nommé plus haut.
(4) On ne sait si cet évêque doit être placé avant ou après Bernard.

(1) Ce prélat tenait l'archevêché de Tarentaise en commende.
(2) Il fut créé patriarche de Constantinople, le 25 octobre 1419.
(3) Quelques catalogues placent Pierre de Savoie, évêque de Genève, comme administrateur du diocèse de Tarentaise, en 1454; mais les registres du Vatican n'en font nulle mention. Jean-Louis de Savoie n'eut lui-même que le titre d'administrateur, et, durant son épiscopat, le diocèse fut gouverné par André, évêque *in partibus* de Corone.
(4) Elu archevêque de Tarentaise à l'âge de douze ans, il ne fut sacré que le 2 février 1528.
(5) Le siége de Tarentaise fut vacant, de 1705 à 1727, par suite des différends alors existants entre le saint-siége et le roi de Sardaigne, Victor-Amédée II.

134. SION (*Sedunum*).

La province des Alpes grecques et pennines renfermait, au temps de la domina-

tion romaine, une seule cité outre la métropole : la *Notice des provinces* l'appelle *Octodurum*, et lui donne de plus le surnom de cité des Valaisans (*civitas Vallensium seu Valesianorum*). C'est aujourd'hui Martigny, capitale du Bas-Valais.

Bien que le Valais eût reçu de très-bonne heure les lumières du christianisme, peut-être dès le commencement du IIe siècle, s'il faut en croire les historiens locaux, il ne paraît cependant pas probable que ce pays ait été en possession d'un évêché qui lui fût propre avant la fin du IVe siècle : au moins n'y connaît-on pas d'évêque certain avant saint Théodule, qui siégeait en 381. La résidence épiscopale, fixée d'abord à Octodurum, fut d'assez bonne heure transportée à Sion, où elle est constamment restée jusqu'aujourd'hui. Toutefois, on ignore l'époque précise de cette translation, que quelques auteurs reportent, mais sans preuves bien convaincantes, à la fin du VIe siècle. Suffragant de la métropole de Milan pendant tout le cours du Ve siècle et jusqu'en 516, le siége épiscopal du Valais passa, à cette époque, sous la juridiction des métropolitains de Vienne, qu'il quitta à la fin du VIIIe siècle, pour entrer dans la nouvelle province ecclésiastique de Tarentaise, à laquelle il resta dès lors soumis

En 802 ou 804, Charlemagne concéda aux évêques de Sion la souveraineté temporelle absolue sur tout leur diocèse. Qualifiés de comtes du Valais et de princes du Saint Empire Romain, ces prélats ont conservé leur pouvoir souverain avec l'exercice de tous les droits régaliens, jusqu'au moment où l'invasion des Français en Suisse amena la reconstitution de la république helvétique, en 1798. La Suisse fut divisée en dix-huit cantons, et le Valais fut, pour la première fois, admis dans ce nombre. Cet état de choses dura quatre ans seulement. Par un décret du premier consul de France, en date du 4 avril 1802, le Valais fut détaché de la Suisse et constitué en république indépendante. Plus tard (12 novembre 1810), la république du Valais fut réunie à l'empire français sous le nom de département du Simplon. Les événements de 1814 rendirent l'indépendance au Valais, qui, par une décision de la diète fédérale du 12 septembre 1814, fut admis de nouveau à faire partie de la confédération suisse. Cette décision fut confirmée par l'acte du congrès de Vienne (20 mars 1815), qui incorpora définitivement le Valais à la confédération, comme vingt et unième canton.

A la suite de tant de bouleversements politiques, arrivèrent nécessairement des changements dans l'ordre religieux. Détaché de la province ecclésiastique de Tarentaise par la suppression de celle-ci, en 1801, l'évêché de Sion fut uni à la province de Lyon en 1807. Enfin, en 1817, il a été soumis comme suffragant à la métropole de Chambéry, de laquelle il relève aujourd'hui.

ÉVÊQUES D'OCTODURUM, PUIS DE SION.

1 S. Théodule, vers 380-vers 391.
2 S. Elie, vers 400.
3 S. Florentin, 407.
4 S. Maurice, 419.
5 S. Salve, 448.
6 S. Protais Ier, vers 460.
7 Dominique.
8 S. Théodore, 516.
9 Constant, 517.
10 Rufus, 541 et 549.
11 Agricola, 565.
12 Héliodore, 585.
13 Honorius.
14 Leudemond.
15 Protais II, vers 648.
16 S. Aimé, vers 680 et 690.
17 Aluborge.
18 Wilicaire, vers 760-vers 780.
19 Althée, vers 780-vers 815.
20 Adelonge, 824.
21 Heimin, vers 830-vers 840.
22 Conrad (1).
23 Aimoin, 856.
24 Gauthier Ier, 877 et 888.
25 Manfred, 921.
26 Willenc Ier, 929.
27 Amédée Ier, 936 et 940.
28 Aimon Ier, 940.
29 Wilfin, 942.
30 Hugues Ier, 958.
31 Eberhard, vers 960.
32 Amizon, 983.
33 Guillien, 990.
34 Guillaume Ier (2), 996.
35 Hugues II, 998 et 999.
36 Aimon II, 1037 et 1053.
37 Ermenfred, vers 1055-vers 1080.
38 Girard, vers 1085.
39 Gausbert, vers 1090.
40 Othon, 1092.
41 Willenc II, vers 1100-vers 1123.
42 Edmond, 1125.
43 Gauthier II, 1132.
44 Guérin, vers 1136-vers 1146.
45 Louis, vers 1148-vers 1157.
46 Amédée II, 1163 et 1168.
47 Conon, 1179 et 1181.
48 Guillaume II, 1189 et 1192.
49 Udon, 1194 et 1196.
50 Nantelme ou Nantelin, 1198.
51 Guillaume III de Saillone, 1203 et 1205.
52 Vérin de Saillone, 1205.
53 Landry, 1206-vers 1237.
54 Boson des Granges, 1238-31 janv. 1243.
55 Henri Ier de Raronia, 1243-1271.
56 Rodolphe de Valle-Pellina, 1272-1274.
57 Pierre Ier d'Orens ou de Herens, 1274-12 8.
58 Boniface de Challand, 1290-1308.
59 Aimon III de Châtillon, 1308-16 juillet 1323.
60 Pierre II, 1323-1324.
61 Aimon IV de La Tour, 1324-1338.
62 Philippe Ier de Gastons, 8 juin 1338-1342

(1) Cet évêque est douteux.
(2) Peut-être le même que le précédent.

63 Guiscard Tavel des Granges, 1342-8 août 1374.
64 Edouard de Savoie, 1374-1386.
65 Guillaume IV de La Baume, 1386-1387.
66 Humbert de Billiens, 1388.
67 Henri II de Blanghes de Vellate (1), 1391.
68 Guillaume V de Raronia, 1391-1402.
69 Guillaume VI de Raronia, 12 juill. 1402-1431.
70 André de Gualdo (2), 1431-17 avril 1437.
71 Guillaume VII de Raronia, 11 sept. 1439-janv. 1451.
72 Guillaume VIII Huyn, cardinal d'Estaing (3), 13 mars 1451-1454.
73 Henri III Esperlin, 11 sept. 1454-15 déc. 1457.
74 Gauthier III Auf der Flue, 28 fév. 1458-7 juill. 1482.
75 Josse ou Just de Silenen, août 1482-15 avril 1496.
76 Nicolas Schinner, 1496-1499.
77 Matthieu, cardinal Schinner, 1499-30 sept. 1522.
78 Philippe II de Platea (4), 1522-1528.
79 Adrien Ier de Riedmatten, 1531-17 mars 1548.
80 Jean Ier Jobdan, juin 1548-12 juin 1565.
81 Hildebrand Ier de Riedmatten, 22 juin 1565-24 nov. 1604.
82 Adrien II de Riedmatten, 1605-1613.
83 Hildebrand II Jost, 15 oct. 1613-16 mai 1638.
84 Barthélemi Auf der Flue (5), 6 juin 1638-16 juill. 1640.
85 Adrien III de Riedmatten. 30 août 1640-19 sept. 1646.
86 Adrien IV de Riedmatten, 1er oct. 1646-13 août 1672.
87 Adrien V de Riedmatten, 25 août 1672-20 mai 1701.
88 François-Joseph Auf der Flue, 1er oct. 1701-1er mai 1734.
89 Jean-Jacques Blatter, 18 mai 1734-19 janv. 1752.
90 Jean Hildebrand Roten, 24 fév. 1753-18 sept. 1760.
91 François-Frédéric Ambuel, 30 nov. 1761-11 août 1780.
92 François-Melchior Zen-Pruffinen, 12 nov. 1780-14 juin 1790.
93 Joseph-Antoine Blatter, 2 août 1790-19 mars 1807.
94 Joseph-François-Xavier de Preux, 8 nov. 1807-1er mai 1817.

(1) Gérard, élu évêque de Sion, fut privé de sa dignité par le pape Urbain VI, parce qu'il était un des adhérents de l'antipape Robert.

(2) Il administrait le diocèse de Sion, en qualité de vicaire général, depuis le 11 août 1418.

(3) Ce prélat avait le titre d'administrateur perpétuel. Il eut d'abord pour compétiteur Henri Esperlin qui suit, élu par le chapitre le 22 janvier 1451; mais, sur l'ordre du pape, Henri se désista peu de mois après.

(4) Ce prélat, élu par le chapitre, ne put jamais obtenir sa confirmation du pape, qui avait nommé évêque de Sion le cardinal Jean Piccolomini, le 29 octobre 1252. Philippe de Platea, après une administration de six ans, donna sa démission.

(5) Il mourut avant d'avoir été sacré.

95 Augustin-Sulpice Zen Pruffinen, 12 oct. 1817-22 déc. 1829.
96 Maurice-Fabien Roten, 24 août 1830-11 août 1843.
97 Pierre-Joseph de Preux, 30 juin 1844.

135. AOSTE (*Augusta Prætoria*).

L'Eglise d'Aoste, dont l'origine est incertaine, fut d'abord soumise aux évêques de Verceil. Elle fut érigée en évêché, à la fin du IVe siècle, par saint Ambroise, évêque de Milan, d'après quelques auteurs ; au commencement du siècle suivant, par saint Jacques, évêque de Tarentaise, d'après la tradition vulgaire du pays. La première opinion, adoptée et développée par les auteurs du *Gallia christiana*, est de beaucoup la plus probable, puisqu'il est certain que saint Eustache, premier évêque d'Aoste, vivait en 388 et 390, tandis qu'on reconnaît d'autre part que saint Jacques, évêque de Tarentaise, ne commença guère à siéger avant l'an 400. Quoi qu'il en soit, l'évêché d'Aoste, de même que celui de Verceil, auquel il appartenait précédemment, fut d'abord soumis à la métropole de Milan ; il devint, à la fin du VIIIe siècle, suffragant de l'Eglise de Tarentaise, à laquelle il demeura dès lors attaché.

Le siége épiscopal d'Aoste fut supprimé en 1805 et incorporé dans le diocèse d'Ivrée. Il a été rétabli en 1818, comme suffragant de la nouvelle métropole de Chambéry.

ÉVÊQUES D'AOSTE.

1 S. Eustache vers 388-vers 454.
2 S. Grat, vers 470.
3 S. Joconde, vers 501 et 503.
4 Gallus, 15 oct. 528-5 oct. 546.
5 Loup (6), 755 et 757.
6 Ploceanus.
7 Othon.
8 Hugues.
9 Griffon.
10 Ratborne, 876 et 877.
11 Anseric, 920.
12 Anselme Ier, 923.
13 Gizon Ier, vers 960.
14 Luittifred, 966.
15 Bozon Ier, vers 980.
16 Anselme II, vers 990-vers 1025.
17 Brocard, 1026-vers 1032.
18 Gizon II, 1033 ou 1034-1039.
19 Augustin, 1040-1058.
20 Arrumptius.
21 Bozon II, vers 1086-vers 1099.
22 Herbert, vers 1100-20 oct. 1125.
23 Humbert Ier, 1138.
24 Guigue, 1143.
25 Arnoul d'Avise, vers 1143-vers 1160.
26 Guillaume de Sala de Chevrier de la Palu, 1165.
27 Aimon Ier de Quart, 1176.
28 Walbert, vers 1186-vers 1196.
29 Germain, 1198.

(1) Pendant tout le temps que dura la domination lombarde, le siége d'Aoste resta inoccupé : au moins, ne connaît-on le nom d'aucun évêque durant cette époque.

30 Jacques Ier de Porcia, 1216 et 1219.
31 Boniface Ier de Valperga, 1220-1223 ou 1224.
32 Siffroi, 1224.
33 Rodolphe de Valdegna, 1245.
34 Pierre Ier, 1249-1263.
35 Pierre II de Soales ou du Palais, 1263-1266.
36 Humbert II de Villette, 1267 et 1271.
37 Aimon II de Challand, 1271-1272.
38 Simon, 1272-1282.
39 Nicolas Ier *de Bersatoribus*, 1282-1301.
40 Aimery Ier de Quart, 1302-vers 1310.
41 Ardut, vers 1312-1326.
42 Nicolas II *de Bersatoribus*, 22 sept 1327-1361.
43 Aimery II de Quart, 1362-24 juill. 1372.
44 Boniface II de Challand, 1372-1373.
45 Boniface III, vers 1374-1377.
46 Jacques II Ferrandini, 31 mai 1377-1399.
47 Pierre III de Sonnaz, 25 janv. 1400-1410.
48 Oger Morisetti de Conflletto, 11 janv. 1411-30 juill. 1433.
49 Georges de Saluces, 1433-vers 1439.
50 Jean Ier de Prangin, 1439-1444.
51 Antoine Desprez, 1444-1463.
52 François Desprez, 1463-1511.
53 Hercule d'Azeglio, 1511-1515.
54 Amédée Berrutis, 1515-vers 1519.
55 Pierre IV de Gazin, 1520-1556.
56 Marc-Antoine Robbaz, cardinal de Rosignan, 7 juin 1557-1568.
57 Jérôme Ferragata, 30 avril 1568-1572.
58 César Gromis, 19 nov. 1572-1585.
59 Jean II Geoffroy de Gignod, 22 déc. 1586-27 févr. 1592.
60 Honoré Lascaris de Vintimille, 8 juin 1594-11 juill. 1595.
61 Barthélemi Ferreri, 1595-1607.
62 Louis Martini, 31 janv. 1611-19 déc. 1621.
63 Jean-Baptiste Vercellini, 1623-18 mars 1651.
64 Philibert Millet, 1657-1658.
65 Philibert-Albert Bally, 1659-1691.
66 Alexandre-Lambert de Soirier, 1691-1698.
67 François-Amédée Millet, 1er fév. 1699-1727.
68 Jacques III Rambert, 8 fév. 1728-16 sept. 1728.
69 Jean III Grillet, 11 oct. 1728-14 sept. 1729.
70 Pierre-François de Sales de Thorens, 23 avril 1471 (1) 23 nov. 1783.
71 Paul-Joseph Solar de Villeneuve, 26 sept. 1784-1805.
72 André-Marie de Maistre (2), 1818-18 juill. 1818.
73 Jean-Baptiste-Marie Aubriot de La Palme, 11 juill. 1819-24 août 1823.
74 Agodino Evase-Second, 18 juill. 1824-21 avril 1831.
75 André Jourdain, 23 sept. 1832.

(1) Le siége d'Aoste vaqua pendant douze ans, à cause des querelles qui divisaient alors le saint siége et la cour de Turin.
(2) Il mourut avant d'avoir été sacré.

136. CHAMBÉRY (*Camberiacum*).

Le siége épiscopal de Chambéry a été créé par Pie VI, et la bulle d'érection, qui assigne le nouvel évêché à la province ecclésiastique de Vienne, est datée du 18 août 1770. Le diocèse de Savoie, qui comprenait soixante-quatre paroisses, et qui, de temps immémorial, avait appartenu au diocèse de Grenoble, forma le nouveau diocèse. Supprimé en 1793, par suite de la réunion de la Savoie à la France, le siége de Chambéry fut rétabli par le concordat de 1802, comme suffragant de Lyon, et son diocèse comprit depuis lors et jusqu'en 1815, toute la Savoie et le pays de Gex.

L'évêché de Chambéry a été érigé en archevêché par bulles de Pie VII, en date du 17 juillet 1817, et ses évêchés, qui composaient autrefois la province ecclésiastique de Tarentaise, rétablis successivement de 1818 à 1825, formèrent la circonscription de la nouvelle province. Elle comprend, en conséquence, aujourd'hui les évêchés de Moutier-en-Tarentaise, Saint-Jean de Maurienne, Annecy (1), Aoste et Sion.

ÉVÊQUES, *puis* ARCHEVÊQUES DE CHAMBÉRY.

1 Michel Conseil, 30 avril 1780-29 sept. 1793.
2 René de Monstiers de Mérinville, 4 mai 1802-1804.
3 Irénée-Yves Dessoles (2), 28 janv. 1805-1823.
4 François-Marie Bigex, 24 mai 1824-19 fév. 1827.
5 Antoine Martinet, 28 janv. 1828-6 mai 1839.
6 Alexis Billiet, 27 avril 1840.

XXI

PROVINCE DE TOULOUSE.

Toulouse (*Tolosa*) occupe, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, le premier rang, après la métropole, parmi les cités de la première Narbonnaise. L'origine de son Église remonte au temps même de l'introduction du christianisme dans les Gaules, et saint Saturnin, qui en fut le premier évêque, vivait dans la deuxième moitié du IIIe siècle : il souffrit le martyre vers l'an 280 environ.

A la suite de l'envahissement de l'empire romain par les Barbares, au Ve siècle, les hasards de la conquête ayant fait échoir Narbonne aux Visigoths et Toulouse aux Francs, le siége épiscopal de Toulouse se trouva naturellement détaché de la métropole narbonnaise, occupée d'ailleurs par des hérétiques, et passa sous la juridiction métropolitaine des évêques de Bourges. Mais cet état de choses dura peu, et, aussitôt après que Clovis eut achevé la conquête du royaume des Visigoths (508), le siége de Toulouse fut rendu à sa métropole primitive, à laquelle il demeura soumis jusqu'au XIVe siècle.

(1) Les évêchés de Saint-Jean-de-Maurienne et d'Annecy trouveront place dans l'article de la province de Vienne, à laquelle ils appartenaient autrefois.
(2) Premier archevêque.

En 1317, le pape Jean XXII, prenant en considération l'importance de la capitale du Languedoc, érigea le siége épiscopal de Toulouse en archevêché, et lui assigna pour suffragants les évêchés de Pamiers, Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombès et Saint-Papoul, presque tous créés en même temps et détachés de l'ancien et immense diocèse de Toulouse. La bulle d'érection est datée du VII des kalendes de juin (26 mai 1317).

En 1790, et d'après la nouvelle constitution de l'Église de France, Toulouse prit le titre de métropole de l'arrondissement du Sud, et les évêchés suivants lui furent alors assignés pour suffragants : Auch, Oloron, Tarbes, Pamiers, Perpignan, Narbonne, Rodez, Cahors et Albi. Lors du rétablissement du culte, en 1802, la province ecclésiastique de Toulouse fut composée des diocèses de Cahors, Montpellier, Carcassonne, Agen et Bayonne. Enfin, remaniée une dernière fois, lors du concordat de 1821, et considérablement diminuée par suite du rétablissement des archevêchés d'Auch et d'Albi, elle ne comprend plus dans sa circonscription, depuis cette époque, que les trois évêchés de Pamiers, Carcassonne et Montauban.

Les archevêques de Toulouse portent, depuis 1822, le titre d'archevêques de Toulouse et de Narbonne.

137. ÉVÊQUES DE TOULOUSE.

1 S. Saturnin, vers 260.
2 S. Honorat, vers 285.
3 S. Hilaire, vers 300.
4 Rhodanius, vers 356.
5 S. Silvius.
6 S. Exupère, vers 400-vers 412.
7 Héraclien, 506.
8 S. Germer, 511-vers 561.
9 Magnulfe, vers 580 et 585.
10 Willegisil, 625.
11 S. Erembert, vers 656-vers 668.
12 Aricius, 785 et 791.
13 Mantion, vers 800.
14 Samuel, vers 843 et 850.
15 Salomon, vers 857.
16 Élisachar, 861 et 863.
17 Bernard Ier, 883 et 890.
18 Armand, vers 905-vers 925.
19 Hugues Ier, vers 926-vers 972.
20 Hatton, 973-974.
21 Isolus, 974-vers 987.
22 Atus, vers 990.
23 Raimond Ier, 1004 et 1010.
24 Pierre Ier Roger, vers 1020.
25 Arnaud Ier, 1032.
26 Bernard II, 1035.
27 Hugues II, 1043.
28 Arnaud II, 1045-1056.
29 Durand d'Henri de Bredon (1), vers 1057-13 mai 1072.
30 Isarn, 1072-1105.
31 Amelius-Raimond du Puy, 1106-1139.
32 Raimond II de Lautrec, 1140-17 avril 1163.
33 Bernard III Bonhomme (1), 1163-15 mars 1164.
34 Géraud de la Barthe, 1164-1170.
35 Hugues III, 1170-23 ou 16 avril 1175.
36 Bertrand Ier de Villemur, 1175-1178.
37 Gosselin (2), 1178-1179.
38 Fulcrand, 1179-26 sept. 1200.
39 Raimond III de Rabastens (3), 1202-1205.
40 Foulque de Marseille, déc. 1205-25 déc. 1231.
41 Raimond IV de Felgar, 21 mars 1232-19 oct. 1270.
42 Bertrand II de l'Isle-Jourdain, 21 déc. 1270-3 fév. 1286.
43 Hugues IV Mascaron, 1286-déc. 1296.
44 S. Louis d'Anjou de Sicile, 29 déc. 1296-19 août 1297.
45 Arnaud-Roger de Comminges (4), 17 mars 1298-oct. 1298.
46 Pierre II de la Chapelle-Taillefer, 1298-15 déc. 1305.
47 Gaillard de Preyssac, déc. 1305-mai 1317.

ARCHEVÊQUES DE TOULOUSE.

48 Jean-Raimond de Comminges, 25 juin 1317-18 déc. 1327.
49 Guillaume de Loudun, 18 déc. 1327-1345.
50 Raimond V de Canillac, 1345-17 déc. 1350.
51 Etienne Aldobrandi, 22 déc. 1350-15 mars 1361.
52 Gaffroi de Vairlox ou de Vayroles, avril 1361-10 mars 1376.
53 Jean Ier de Cardaillac (5), 1379-7 oct. 1390.
54 François Ier de Conzié, oct. 1390-19 sept. 1391.
55 Pierre III de Saint-Martial, 23 oct. 1391-déc. 1401.
56 Vital de Castel-Moron (6), 5 mai 1402-1er août 1410.
57 Dominique de Florence, sept. 1410-17 mars 1422.
58 Denis du Moulin, 10 juin 1422-11 fév. 1439.
59 Pierre IV du Moulin, 10 juin 1439-3 oct. 1451.
60 Bernard IV du Rosier, déc. 1451-janv. 1475.
61 Pierre V de Lion, 5 fév. 1475-janv. 1491.
62 Hector de Bourbon (7), déc. 1494-1502.

(1) Les auteurs du *Gallia christiana*, induits en erreur par D. Vaissète (*Hist. du Languedoc*), appellent cet évêque Durand *de Dôme*.

(1) Il eut pour compétiteur Géraud qui suit.

(2) Cet évêque est très-douteux.

(3) Il eut pour compétiteur Raimond-Arnaud, évêque de Comminges, élu par une partie des chanoines, et même confirmé d'abord par le pape. Mais, dans une seconde élection, Raimond de Rabastens parvint à se faire élire à l'unanimité.

(4) Il mourut avant d'avoir pris possession de son siége.

(5) Il était en même temps patriarche d'Alexandrie.

(6) Il eut pour compétiteur Pierre Ravot, évêque de Saint-Pons-de-Tomières, nommé par l'antipape Benoit XIII.

(7) Il eut pour compétiteur Pierre du Rosier, prévôt du chapitre métropolitain, lequel prit possession, le 22 septembre 1495. Hector de Bourbon, appuyé par le pape et par le roi, ne put néanmoins prendre possession personnelle qu'au mois d'avril 1500

63 Jean II d'Orléans, cardinal de Longueville (1), 17 mars 1503-24 sept. 1533.
64 Gabriel, cardinal de Grammont, 27 oct. 1533-26 mars ou 7 juin 1534.
65 Odet de Chatillon, cardinal de Coligny (2), 1533-23 oct. 1553.
66 Antoine Sanguin, cardinal de Meudon, 23 oct. 1553-25 nov. 1559.
— Odet de Chatillon-Coligny, *de nouveau*, janv. 1560-1562.
67 Georges, cardinal d'Armagnac, 21 déc. 1562-1577.
68 Paul de Foix-Carmaing (3), 1577-29 mai 1584.
69 François II, cardinal de Joyeuse, 1584-1605.
70 Louis de Nogaret d'Espernon, cardinal de La Vallette, 1614-1627.
71 Charles de Montchal, 9 janv. 1628-22 août 1651.
72 Pierre VI de Marca, 27 mai 1652-1662.
73 Charles-François d'Anglure de Bourlemont, 1er juill. 1662-25 nov. 1669.
74 Pierre VII, cardinal de Bonzy, 17 janv. 1672-oct. 1673.
75 Joseph de Montpezat de Corbon, 17 août 1675-17 ou 27 juin 1687.
76 Jean-Baptiste-Michel Colbert de Villacerf, 12 oct. 1693-11 juill. 1710.
77 René-François de Beauvau, 29 juill. 1713-5 nov. 1719.
78 Henri de Nesmond, 14 janv. 1722-27 mai 1727.
79 Jean-Louis Balbis de Bertons de Crillon, 27 sept. 1727-31 août 1739.
80 Charles-Antoine de la Roche-Aimon, 4 sept. 1740-oct. 1752.
81 François III de Crussol, 26 sept. 1753-30 avril 1758.
82 Arthur-Richard de Dillon, 4 sept. 1758-12 nov. 1762.
83 Etienne-Charles de Loménie de Brienne, 2 fév. 1763-1788.
84 François IV de Fontanges, 1788-1790.
— *Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet, archevêque constitutionnel*, 26 avril 1791-1793.
85 Claude-François-Marie Primat, 1802-1815.
86 François V de Bovet, 1817-1819.
87 Anne-Antoine-Jules, cardinal-duc de Clermont-Tonnerre, 1820-1829.
88 Paul-Thérèse-David d'Astros, 16 mars 1830, cardinal en 1851.
— *Jean-Marie Mioland, archevêque de Sardes, coadjuteur*, mai 1849.

138. PAMIERS.

Au commencement du XIIe siècle, Pamiers n'était encore qu'un village appelé *Fredelacum* (*Fredelas* ou *Fredeleiz* en langue vulgaire du Midi), avec une abbaye de peu d'importance dédiée à saint Antonin, martyr. Roger II, comte de Foix, de retour de la croisade où il était allé en 1095, construisit, dit-on, sur le territoire de Fredeleiz ou Fredelas un château-fort, auquel il donna le nom d'*Apamia*, peut-être en souvenir de la ville d'Apamée, en Syrie. Du château, le nom d'*Apamia*, *Apamur*, et plus tard *Pamiers*, ne tarda pas à passer à la ville elle-même, dont la protection du comte avait hâté le développement. Le premier acte où l'on rencontre la dénomination nouvelle est une charte de Roger II, du mois de juin 1111.

Fondée vers l'an 960 environ, et gouvernée d'abord par de simples prieurs immédiatement soumis aux comtes de Foix, l'abbaye de Saint-Antonin passa, en 1034, sous la juridiction des évêques de Girone, auxquels le comte Roger Ier l'avait cédée. En 1060, elle fut annexée à l'ordre de Cluny, et saint Hugues de Semur, appelé par le comte Roger, en prit possession au nom de l'abbaye-mère. Mais cette annexion dura fort peu de temps; car, dès 1090 ou 1095, l'abbaye appartenait à un chapitre de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin.

A la fin du XIIIe siècle, l'abbaye de Saint-Antonin fut érigée, par le pape Boniface VIII, en évêché suffragant de Narbonne, et le diocèse qui lui fut attribué fut entièrement détaché de celui de Toulouse. La bulle d'érection, donnée à Anagni, est datée du XVI des kalendes d'octobre (16 septembre) 1295. Mais l'évêque de Toulouse, qui n'avait point été consulté, ne manqua pas, lorsque la bulle fut promulguée par l'archevêque de Narbonne, de protester contre cette mutilation de son diocèse; et, à force d'instances auprès du pape, il obtint, sinon que la bulle d'érection fût révoquée, au moins qu'il fût sursis pour un temps à son exécution. Effectivement, ce fut à la fin de 1297 seulement, et après la mort de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, que le siége épiscopal de Pamiers fut pourvu de son premier titulaire. Lorsque l'évêché de Toulouse eut été érigé en archevêché, en 1317, l'évêché de Pamiers, détaché de la métropole de Narbonne, passa dans la circonscription de la nouvelle province, avec le titre et les priviléges de premier suffragant.

Supprimé par le concordat de 1802 et incorporé alors au diocèse de Toulouse, l'évêché de Pamiers a été rétabli par le concordat de 1822 et maintenu dans la province ecclésiastique de Toulouse.

ABBÉS DE SAINT-ANTONIN.

1 Pierre Ier (1), vers 1090-vers 1130.
2 Guillaume Ier, 1138.
3 Bernard Ier, 1145.
4 Raimond Ier (2), 1149.

(1) Jean d'Orléans était âgé de dix ans seulement, lorsqu'il fut nommé au siége de Toulouse, et le diocèse fut administré, pendant sa minorité, par Antoine de La Haye Passavant, vicaire général. Jean d'Orléans fut sacré le 26 avril 1517, et prit possession le 15 mars 1522. Il était en même temps évêque d'Orléans et abbé du Bec.

(2) Guillaume Piat, évêque de Tarse, administrait le diocèse.

(3) Il ne fut confirmé par le pape qu'en 1582.

(1) Les noms des premiers prieurs sont inconnus. On trouve mentionné dans les chartes, pendant que Pierre Ier était abbé, un prieur du nom d'Isarn.

(2) On pense que cet abbé est le même que Raimond de Lautrec, qui était, à la même époque, évêque de Toulouse.

5 Pons de Brugale (1), 1156 et 1165.
6 Maurin Ier, 1170 et 1172.
7 Guillaume II, 1174 et 1180.
8 Isarn, 1181 et 1185.
9 Raimond II, 1188.
10 Guillaume III, 1203.
11 Vital, 1206 et 1211.
12 Pierre II, 1215 et 1218.
13 Maurin II, vers 1228-vers 1260.
14 Guillaume IV, 1261 et 1264.
15 Bernard II Saisset de Saint-Agne, vers 1266-1297.

ÉVÊQUES DE PAMIERS.

1 Bernard Saisset de Saint-Agne (2), nov. 1297-vers 1314.
2 Poilfort de Rabastens, 1315-1316.
3 Jacques Ier Fournier, 1317-26 janv. 1326.
4 Dominique Grenier, 13 mars 1326-1347.
5 Arnaud de Villemur, 1348-17 déc. 1350.
6 Guillaume de Montespan, 7 fév. 1351-1371.
7 Raimond d'Accono, 4 juill. 1371-1379.
8 Bertrand Ier d'Ornezan, 17 mars 1380-1424.
9 Jean Ier, 23 déc. 1425-vers 1433.
10 Gérard Ier de Bricoigne, vers 1433-16 avril 1435.
11 Jean II Mellini, vers 1436-1460.
12 Barthélemy Ier d'Artigueloube, 1461-1468.
13 Pascal Dufour, 1469-29 janv. 1483.
14 Pierre de Castelbajac, 1483-1497.
15 Gérard II Dejean, 1498-fév. 1502.
16 Amanieu, cardinal d'Albret, 31 mars 1502-1506.
17 Matthieu d'Artigueloube (3), 1506-vers 1514.
— Amanieu d'Albret, *de nouveau*, vers 1514-1518.
18 Bertrand II de Lordat (4), 1520-vers 1540.
19 Jean III de Luxembourg, vers 1540-1548.
20 Jean IV de Barbançon, 1550-vers 1555.
21 Robert de Pellevé, 1556-1579.
22 Bertrand III de Barrau, 1579-5 juin 1605.
23 Joseph d'Esparbès de Lussan, fév. 1608-5 déc. 1625.
24 Henri de Sponde, 16 août 1626-1642.
25 Jean V de Sponde (5), 1642-31 mars 1643.
— Henri de Sponde, *de nouveau*, avril-5 mai 1643.
26 François-Etienne de Caulet (6), 1644-7 août 1680.

(1) Il était en même temps évêque de Carcassonne.
(2) Le même que le dernier abbé de Saint-Antonin.
(3) Ce prélat, élu par le chapitre, après la mort de Barthélemi d'Artigueloube, son oncle, plus tard confirmé par l'archevêque de Toulouse et appuyé par le Parlement, disputa inutilement le siége de Pamiers aux quatre évêques qui le précèdent, nommés par le pape et appuyés par le comte de Foix.
(4) Il eut pour compétiteur Jean de Pins.
(5) Il était coadjuteur du précédent, et avait été sacré, en cette qualité, le 2 juillet 1634, avec le titre d'évêque de Mégare.
(6) François Bosquet et Jacques de Montrouge, nommés successivement évêques de Pamiers, en 1643, passèrent, l'un au siége de Lodève, l'autre au siége de Saint-Flour, avant même d'avoir reçu leurs bulles d'institution pour le siége de Pamiers.

27 François Ier d'Anglure de Bourlemont (1), 1681-1685.
28 François II de Camps (2), 1685-1693.
29 Jean-Baptiste de Vertamont, 3 janv. 1694-1735.
30 Barthélemy II de Salignac de La Mothe-Fénelon, 22 janv. 1736-17 juin 1741.
31 Henri-Gaston de Lévis-Léran, 11 fév. 1742-1786.
32 Charles-Constant-César d'Agoult de Bonneval, 13 mai 1787-1790.
— *N. Font, évêque constitutionnel*, 1791-1793.
33 Louis-Charles-François de La Tour-Landorthe, 27 juill. 1823-1835.
34 Gervais-Joseph Ortric, 17 sept. 1835-1845.
35 Gui-Jean-Marie-Louis Alouvry, 8 fév. 1846.

139. RIEUX

Le siége épiscopal de Rieux (*Rivi*) a été créé par le pape Jean XXII : les bulles d'érection sont datées du 11 juillet 1317. Le pape forma le nouveau diocèse au moyen d'un démembrement de celui de Toulouse, dont l'église venait d'être érigée en métropole. L'évêché de Rieux a été supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE RIEUX.

1 Guillaume Ier de Brutia, 11 juill. 1317-sept. 1317.
2 Poilfort de Rabastens, 11 nov. 1317-18 nov. 1320.
3 Bertrand Ier de Piletort, mai 1321-oct. 1321.
4 Bertrand II de Cardaillac, 1322-1324.
5 Jean Ier de La Tissenderie, 20 juill. 1324-1348.
6 Antoine de Lobens, 1348-1349.
7 Durand des Chapelles, 1349-1352.
8 Jean II, 1353-1359.
9 Pierre Ier de Saint-Martial, 1359-1372.
10 Jean III de Lanta, 1372-1392.
11 Jérôme de Foix, 1392-1393.
12 Thomas, 1393-1400.
13 Guillaume II du Puy, 1401-1405.
14 Pierre II de Lévis, 1406-déc. 1414.
15 Vital du Lyon du Campet (3), 14 sept. 1416-1416.
16 Gosselin du Bousquet (4), 1416-1426.
17 Hugues Ier de Roufignac, 11 déc. 1426-1460.
18 Pierre III Bonaldi, 1460-1462.
19 Geoffroi de Basilhac, 30 avril 1462-1er mars 1480.
20 Pierre IV d'Abzac de Ladouze, 6 avril 1480-1489.
21 Hugues II d'Espagne, 1489-déc. 1500.

(1) Côme Royer, évêque de Lombès, nommé au siége de Pamiers, après la mort de François de Caulet, refusa d'accepter.
(2) Ces deux prélats, n'ayant pu obtenir leurs bulles d'institution, se démirent avant d'avoir pris possession de leur siége.
(3) Il eut pour compétiteur Gosselin Du Bousquet, qui finit par l'évincer.
(4) Il fut sacré seulement au mois de novembre 1417.

22 Pierre-Louis de Voltan (1), 1501-1518.
23 Gaspard de Montpezat (2), 1519-1521
24 Louis Ier d'Auvelle, 1521-1522.
25 Jean IV de Pins, 1523-1er nov. 1537.
26 François du Bourg, 2 sept. 1542-1564
27 Louis II de Genouillac (3), 1564-1566.
28 Jean Baptiste du Bourg, 19 fév. 1566-31 août 1602.
29 Jean V de Berthier, 6 avril 1603-juillet 1620.
30 Jean-Louis de Berthier (4), juill. 1620-1657.
31 Antoine-François de Berthier (5), 1657-29 oct. 1705.
32 Pierre V de Charité de Ruthie, 31 oct. 1706-29 déc. 1719.
33 Alexandre de Jouanne de Saumery, fév. 1720-1747.
34 Jean-Marie de Catellan, 28 avril 1748-27 mars 1771.
35 Pierre-Joseph de Lastic, 29 juill. 1771-1790.
(*Evêché supprimé.*)

140. MONTAUBAN.

La ville de Montauban (*Mons Aureolus*, et plus tard *Mons Albanus* et *Montalbanum*) doit son origine à une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée vers 890 par saint Théodard, archevêque de Narbonne (6). L'abbaye, consacrée d'abord sous le vocable de saint Martin, le quitta plus tard pour prendre le nom de son fondateur.

L'abbaye de Saint-Théodard, qui faisait partie du diocèse de Cahors, fut érigée en évêché par bulles de Jean XXII, en date du VII des kalendes de juillet (25 juin) 1317, et le diocèse, formé au moyen de démembrements des diocèses de Toulouse et de Cahors, fut compris dans la circonscription de la nouvelle province ecclésiastique de Toulouse.

L'évêché de Montauban, supprimé en 1790, fut réuni alors au diocèse de Cahors, auquel il avait appartenu avant son érection. En 1809, lors de la formation du département de Tarn-et-Garonne, l'empereur Napoléon décréta le rétablissement de l'évêché de Montauban comme suffragant de Toulouse, et en nomma même le titulaire. Mais le pape avant refusé sa sanction au décret impérial, la mesure n'eut pas de suites.

Le siége épiscopal de Montauban a été rétabli en 1822 et conservé comme suffragant, à sa métropole primitive.

ABBÉS DE SAINT-THÉODARD.

1 Willard (1), 934.
2 Hugues Ier, vers 950
3 Bazile, 961.
4 Hugues II, 963.
5 Théodegaire, 969.
6 Gausbert, vers 990.
7 Géraud, 997.
8 Arnaud Ier, 1003.
9 Arnaud II, 1061 et 1083.
10 Albert Ier, 1096 et 1119.
11 Hugues III, 1121 et 1134.
12 Albert II, 1144 et 1145.
13 Amelius, 1149 et 1174.
14 Guillaume Ier de Severac, 1176.
15 Gaillard, 1188.
16 Guillaume II, 1191.
17 Raimond d'Azémar, 1203 et 121
18 Robert, 1215.
19 Arnaud III, 1219 et 1224.
20 Albert III Aureille, 1231 et 1236.
21 Ildefonse ou Alphonse (2), 1238 et 1246.
22 Pierre Bermond, 1255 et 1267.
23 Bernard de Malemort (3), 1270 et 1288.
24 Eustorge, 1290-1307.
25 Bertrand du Puy, 1308-1317.

ÉVÊQUES DE MONTAUBAN.

1 Bertrand Ier du Puy (4), 10 juill. 1317-sept. 1317.
2 Guillaume Ier de Cardaillac, 12 nov. 1317-1355.
3 Jacques Ier de Deaux, 1356-1357.
4 Bernard Ier (5), 1358-1359.
5 Bertrand II de Cardaillac, 1360-1361.
6 Arnaud de Peyrarède (6), 1361-1368.
7 Pierre Ier de Chalais, 1368-22 novembre 1379.
8 Bertrand III Robert, 1380-5 ou 8 sept. 1403.
9 Géraud Ier du Puy, 13 octobre 1403-1405.
10 Raimond de Bar, 1406-26 mars 1424.
11 Gérard ou Géraud II Faydit, mai-sept. 1425.
12 Pierre II Coutine, 28 septembre 1425-24 octobre 1427.
13 Bernard II de la Roche-Fontenille, 24 octobre 1427-septembre 1445.
14 Aimery de Roquemaurel, 6 janvier 1446-16 octobre 1449.
15 Bernard III du Rosier, 2 avril 1450-3 janvier 1452.

(1) Après la mort d'Hugues d'Espagne, le chapitre ne put s'accorder pour l'élection de son successeur. Une partie des chanoines élut Bertrand d'Espagne; l'autre partie élut Pierre de Porte, et les deux concurrents firent chacun valoir leurs droits. Bertrand d'Espagne étant mort sur ces entrefaites, ses partisans, plutôt que de céder, le remplacèrent aussitôt par Gaspard de Montpezat, qui continua la querelle avec Pierre de Porte. Pour terminer cette guerre intestine, le pape donna l'évêché à Pierre de Voltan, auquel le chapitre finit par se soumettre.

(2) Le même qui avait précédemment disputé l'évêché à Pierre de Porte.

(3) Ce prélat, nommé par le pape, prit possession, malgré le roi et le chapitre, qui le forcèrent à abdiquer, après de longues discussions.

(4) Il était coadjuteur du précédent, avec le titre d'évêque d'Héliopolis, depuis le 21 juin 1617.

(5) Il fut sacré seulement le 25 juin 1662.

(6) Saint Théodard occupa le siége de Narbonne, du 15 août 885 au 1er mai 893.

(1) Les noms des premiers abbés ne sont pas connus.

(2) On rencontre, en 1242 et 1247, un abbé appelé *Namphos*, qui est sans doute le même que celui-ci.

(3) Il eut pour compétiteur Pierre Arnaud.

(4) Le même que le dernier abbé.

(5) Cet évêque est douteux.

(6) Ce prélat, qui était en même temps patriarche d'Alexandrie, n'avait que le titre d'administrateur perpétuel de l'église de Montauban.

16 Guillaume II d'Etampes, 3 avril 1452-18 mars 1454.
17 Jean Ier de Batut de Montrosier (1), 18 nov. 1455-1470.
18 Jean II de Montlambert, 1er juillet 1471-29 décembre 1483.
19 Georges d'Amboise (2), 17 décembre 1484-6 mars 1491.
20 Jean III d'Auriole (3), 2 décembre 1491-21 octobre 1518 (4).
21 Jean des Prés (5), 21 octobre 1518-30 octobre 1539.
22 Jean V de Lettes des Prés, 1539-1556.
23 Jacques des Prés, 19 novembre 1556-25 janvier 1589.
24 Anne de Murviel (6), 15 août 1601-8 septembre 1652.
25 Pierre III de Berthier (7), 8 septembre 1652-28 juin 1674.
26 Jean-Baptiste-Michel Colbert de Villacerf, 28 octobre 1674-15 avril 1687.
27 Henri de Nesmond, 22 août 1687-14 août 1703.
28 François de Vaubecourt, 30 mars 1704-1729.
29 Michel de Vertamon de Chavagnac, 8 janvier 1730-25 septembre 1762.
30 Anne-François-Victor le Tonnelier de Breteuil, 24 février 1763-1790.
31 Jean VI Lefébure de Chévérus (8), 1823-1826.
32 Louis-Guillaume-Valentin Dubourg, 1826-15 février 1833.
33 Jean VII Chaudruc de Trélissac, 24 nov. 1833-1843.
34 Jean VIII Doney, 10 mars 1844.

141. MIREPOIX.

Le siége épiscopal de Mirepoix (*Mirapicum, Mirapicium*) a été créé par bulles de Jean XXII, en date du v des kalendes d'octobre (27 septembre) 1317. Le pape érigea en cathédrale le prieuré de Saint-Maurice, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, et forma le nouveau diocèse au moyen d'un démembrement de celui de Toulouse, auquel le premier demeura attaché comme suffragant de la métropole.

L'évêché de Mirepoix a été supprimé en 1790.

(1) Il eut pour compétiteur Jean de Saint-Etienne, abbé de Belle-Perche, qui continua même de disputer l'évêché à Jean de Montlambert, successeur de Jean de Batut.

(2) Il eut successivement pour compétiteurs : 1° Georges de Viguerie; 2° Jean de Brugères; 3° Jean de Saint-Etienne, et ne prit possession qu'en 1489.

(3) Il eut pour compétiteur Pierre de Sacierges.

(4) Il s'était démis, en 1516, en faveur de son neveu, Antoine d'Auriole; mais cette démission ne fut pas suivie d'effet.

(5) Coadjuteur du précédent depuis 1517.

(6) Le 13 juin 1590, François de Prévost fut élu par le chapitre administrateur du diocèse. — Henri des Prés et N. de Matignon-Thorigny, nommés évêques de Montauban, le premier en 1591, le second en 1595, n'ayant pu obtenir leurs bulles d'institution, durent se démettre.

(7) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, le 9 janvier 1634, et sacré, sous le titre d'évêque d'Utique, le 6 avril 1636.

(8) Lorsque l'empereur voulut, en 1809, rétablir l'évêché de Montauban, il nomma évêque M. Toppia. Cette nomination resta sans effet, comme le décret de rétablissement.

ÉVÊQUES DE MIREPOIX.

1 Raimond Athon, mars 1318-1325.
2 Jacques Fournier (1), 26 janvier 1326-18 décembre 1327.
3 Pierre Ier de Piret, 1328-1348.
4 Jean Ier de Cojordan, 1348-1361.
5 Arnaud Ier de Villars, 1362-juillet 1362.
6 Pierre II de Barrière, 1363-1368.
7 Jean II, 1368-vers 1375.
8 Guillaume Ier, 1376.
9 Jean III de Proins, 1376-1377.
10 Arnaud II de la Trémoille, vers 1380-24 octobre 1394.
11 Bertrand de Maumont, novembre 1394-18 septembre 1405.
12 Guillaume II du Puy, 1405-1431.
13 Guillaume III d'Estouteville (2), 1431-1433.
14 Jourdain d'Aura, 26 juillet 1433-16 mai 1441.
15 Eustache de Lévis-Leran, 16 mai 1441-1463.
16 Jean IV de Lévis-Léran (3), 1463-1467.
17 Elie, 1468-1474.
18 Gabriel du Mas, 9 avril 1475-15 juin 1486.
19 Jean V d'Espinay, 15 juin 1486-1497.
20 Philippe de Lévis-Léran, 22 mai 1497-1537.
21 David Bethon, cardinal de Balfour, 5 décembre 1537-30 mai 1546.
22 Claude de la Guiche, 1546-9 avril 1553.
23 Innocent, cardinal de Monti, 17 septembre 1553-1555.
24 Jean VI Suavius, cardinal de Mirepoix, 24 avril 1555-1560.
25 Pierre III de Villars, 1560-vers 1580.
26 Pierre IV de Villars, 1580-1587.
27 Pierre V Bonsom de Donnaud, 27 sept. 1587-3 juillet 1630 (4).
28 Louis de Nogaret d'Espernon (5), 3 juillet 1630-1655.
29 Louis-Hercule de Lévis de Ventadour, 19 déc. 1655-janv. 1679.
30 Pierre VI de La Broue, 8 sept. 1680-sept. 1720.
31 François-Honoré Lancelot de Maniban de Casaubon, nov. 1721-oct. 1729.
32 Jean-François Boyer, 6 janvier 1731-1736.
33 Jean-Baptiste de Champflour (6), 23 fév. 1738-6 fév. 1768.

(1) Cardinal de Sainte-Prisque, le 18 décembre 1327, et pape, sous le nom de Benoît XII, le 21 décembre 1334.

(2) Ce prélat était simplement administrateur du diocèse de Mirepoix.

(3) Il avait été coadjuteur du précédent.

(4) Pierre de Donnaud, évêque *in partibus* de Tripoli, fut coadjuteur de son oncle, du 8 novembre 1610 au 14 juillet 1621.

(5) Il avait été sacré coadjuteur du précédent, le 22 décembre 1629, sous le titre d'évêque de Sébaste.

(6) N. Quiqueran de Beaujeu, nommé évêque de Mirepoix, au mois de septembre 1736, mourut le

34 François-Tristan de Cambon, 10 juillet 1768-1790.

142. SAINT-PAPOUL.

L'abbaye de Saint-Papoul (*sancti Papuli abbatia*), de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée, vers l'an 760, par le roi Pépin, et considérablement augmentée par Charlemagne. Le pape Jean XXII l'érigea en évêché suffragant de Toulouse, par bulles données à Avignon, le VIII des kalendes de mars (22 février) 1317. Par une exception singulière, la règle monastique n'en continua pas moins d'être observée, et ce fut en 1670 seulement, que les moines furent remplacés par un chapitre de chanoines séculiers.

L'évêché de Saint-Papoul a été supprimé en 1790.

ABBÉS DE SAINT-PAPOUL.

1 Guillaume Ier.
2 Raimond Ier, vers 1068-26 mai 1093.
3 Géraud Ier.
4 Olric.
5 Guillaume II, 1205 et 1206.
6 Pierre de Saint-Germain, 1209 et 1229.
7 Bernard Ier d'Amilian, 1230-vers 1240.
8 Raimond II d'Authignac, 1244 et 1249.
9 Géraud II, 1250 et 1254-10 avril 1255.
10 Bertrand, 1259 et 1273.
11 Bernard II de La Tour, vers 1275-1317.

ÉVÊQUES DE SAINT-PAPOUL.

1 Bernard Ier de la Tour (1), 11 juill.-27 déc. 1317.
2 Raimond Ier de Monstuejols, janv. 1319-18 déc. 1327.
3 Guillaume Ier de Cardaillac, 23 fév. 1329-15 fév. 1347.
4 Bernard II de Saint-Martial, 5 janv. 1348-9 août 1361.
5 Pierre Ier de Cros, 1361-8 juin 1370.
6 Bernard III de Castelnau, 1370-7 mars 1375.
7 Pierre II de Cros, 1375-1412.
8 Jean Ier de La Rochetaillée (2), janv. 1413-1418.
9 Jean II de Bourg, 1418-1419.
10 Guillaume II de Montjoye, vers 1420.
11 Raimond II Mayrosi (2), vers 1425.
12 Pierre III Soybert, 27 juillet 1427-1450.
13 Raimond III *de Lupo Alto*, 26 avril 1451-1465.
14 Jean III de La Porte, 1465-1468.
15 Denis de Bar, 1468-1471.
16 Clément de Brillac, 1472-10 mars 1495.
— Denis de Bar, *de nouveau*, 10 mars 1495-31 mai 1517.
17 Charles de Bar, 1518-août 1538.
18 Jean IV, cardinal Salviati, 1540-7 juin 1549.
19 Bernard IV, cardinal Salviati, 7 juin 1549-1561.
20 Antoine-Marie Salviati, 1561-vers 1564.
21 Alexandre de Bardis, vers 1564-septembre 1591.
22 Jean V Raimond, 13 nov. 1602 (1)-15 nov. 1604.
23 François Ier de Donnadieu, 30 juin 1608-3 avril 1626.
24 Louis de Claret, 1627-2 mars 1636.
25 Bernard V Despruets, 9 nov. 1636-20 juill. 1655.
26 Jean VI de Montpezat de Carbon, 8 sept 1657-20 oct. 1664.
27 Joseph de Montpezat de Carbon, 27 déc. 1665-1674.
28 François II de Barthélemy de Grammont de Lanta, nov. 1677-janv. 1716.
29 Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, 17 juill. 1718-17 oct. 1723.
30 Jean-Charles de Ségur, 24 août 1724-26 fév. 1735.
31 Georges-Lazare Berger de Charency, 25 sept. 1735-1738.
32 Daniel-Bertrand de Langle, 5 avril 1739-juin 1774.
33 Guillaume-Joseph d'Abzac de Mayac, 17 juill. 1774-1784.
34 Jean-Baptiste-Marie de Maillé de La Tour-Landry, 1784-1790.
(*Evêché supprimé.*)

24 juillet 1757, avant d'avoir pris possession de son siége.
(1) Le même que le dernier abbé.
(2) Il eut pour compétiteur Guillaume Rigaud, abbé de Lézat. Jean de la Rochetaillée était en même temps patriarche de Constantinople.
(3) Ces deux évêques sont douteux.

143. LOMBÈS.

L'abbaye de Notre-Dame de Lombès (*Lombarium*) fut fondée, en 793, par les moines de Saint-Tibéry, riche monastère de l'ordre de Saint-Benoît, situé dans le diocèse d'Agde. Dans le courant du XIIe siècle, l'abbaye changea de régime, et les moines bénédictins furent remplacés par un chapitre de chanoines réguliers, soumis au chapitre cathédral de Saint-Etienne de Toulouse. L'abbaye de Notre-Dame de Lombès fut érigée en siége épiscopal, suffragant de Toulouse, par bulles du pape Jean XXII, données à Avignon, le V des ides de juillet (11 juillet) 1317.

L'évêché de Lombès a été supprimé en 1790 et n'a pas été rétabli depuis.

ABBÉS DE NOTRE-DAME DE LOMBÈS.

1 Aton, vers 1000.
2 Arnaud, 1125.
3 Guillaume, 1150 et 1163.
4 Martin, 1244 et 1249.
5 Bertrand de Miramont, 1261 et 1262.
6 Hugues Mascaron, 1264 et 1265.
7 Sicard des Barthes, vers 1280-2 avril 1287.
8 Poilfort de Rabastens, 1295 et 1310.
9 Arnaud-Roger de Comminges vers 1312-1317.

ÉVÊQUES DE LOMBÈS.

1 Arnaud-Roger de Comminges (2), 11 juill. 1317-1328.
2 Jacques Ier Colonna, 1328-1340.
3 Antoine Ier, 1341-1348.
4 Bertrand, 17 sept. 1348-1352.

(1) Le siége resta vacant pendant onze ans.
(2) Le même que le dernier abbé.

5 Roger, 1353-1360.
6 Guillaume Ier, 1360.
7 Jean Ier, 1361-1363.
8 Guillaume II de Durfort, 1363-avril 1375.
9 Arnaud Ier, 1379 et 1383
10 Pierre Ier Paris, 1386.
11 Jean II, vers 1389-vers 1410.
12 Raimond de Bretennes, 1416.
13 Arnaud II de Mirepoix, 1417.
14 Pierre II, cardinal de Foix (1), 1425-1429.
15 Gérard Ier Garsias de Charno, 1430-vers 1455.
16 Gérard II d'Aure, vers 1456-vers 1465.
17 Sanche Garsias, 1466-1472.
18 Jean III de Villiers de La Groslaye, 1473-6 août 1499.
19 Denis de Villiers de La Groslaye, 27 oct. 1499-1511.
20 Savary d'Ornezan, 1513-1528.
21 Bernard Ier d'Ornezan, 1528-vers 1553.
22 Antoine II Olivier de Leuville, 1556.
23 Pierre III de Lancrau, vers 1560-18 oct. 1598.
24 Jean IV Daffis (2), 18 oct. 1598-1er fév. 1614.
25 Bernard II Daffis, 1614-janv. 1628.
26 Jean V Daffis, 1628-16 nov. 1655.
27 Jean-Jacques Seguier de La Verrière (3), 6 août 1662-janv. 1671.
28 Côme Roger, 30 janv. 1672-20 déc. 1710.
29 Antoine III Fagon, 22 mai 1714-nov. 1719.
30 Charles-Guillaume de Maupeou, 13 juill. 1721-17 fév. 1751.
31 Jacques II Richier de Cérisy, 22 août 1751-14 juill. 1771.
32 Léon-François-Ferdinand de Salignac de La Mothe-Fénelon, 29 déc. 1771-1787.
33 Alexandre-Henri de Chauvigny de Blot, 30 mars 1788-1790.
(*Evêché supprimé.*)

144. LAVAUR.

Le siége épiscopal de Lavaur (*Vaurum*) a été créé en même temps que celui de Mirepoix : la bulle d'érection de l'un et de l'autre est datée du VI des kalendes d'octobre (26 septembre) 1317. En même temps, le pape Jean XXII érigea en cathédrale l'ancien prieuré de Saint-Elan, dépendant auparavant de l'abbaye de Saint-Pons-de Tomières, et forma le nouveau diocèse au moyen d'un démembrement de celui de Toulouse. Le prieuré de Saint-Elan, de l'ordre de Saint-Benoît, avait été fondé vers l'an 660.

L'évêché de Lavaur a été supprimé en 1790.

ÉVÊQUES DE LAVAUR.

1 Roger d'Armagnac, 25 nov. 1317-1338.
2 Robert Ier de Foix, 1er juill. 1338-1348.
3 Archambaud de Lautrec, 1348-1357.

(1) Il était administrateur perpétuel du diocèse, mais sans le titre d'évêque.

(2) Il était coadjuteur du précédent, avec le titre d'évêque d'Aure.

(3) Nicolas Lemaistre, nommé évêque de Lombès, au mois de mars 1665, mourut le 14 octobre de la même année, avant d'avoir pris possession de son siége.

4 Robert II de Villemur, 1358-1383.
5 Gilles de Bellemère, 13 nov. 1383-17 oct. 1390.
6 Gui de La Roche, 13 janv. 1391-1394.
7 Bernard de Chévenon, 1395-1396.
8 Pierre Ier de Vissac, 1396 ou 1398-1405.
9 Bertrand de Maumont, 19 sept. 1405-1408.
10 Pierre II Nepveu, 1408 ou 1409-5 sept. 1410.
11 Pierre III Giraud, cardinal du Puy (1), 1410-1415.
12 Jean Ier Bely ou Belin, 1415-21 sept. 1433.
13 Jean II Boucher, 1433-6 sept. 1458.
14 Jean III de Beausoleil (2), 22 nov. 1458-3 déc. 1458.
15 Jean IV Gentien, 10 fév. 1461-26 avril 1469.
16 Jean V Vigier, 1469-16 mars ou mai 1497.
17 Hector de Bourbon (3), vers 1497-vers 1500.
18 Pierre IV du Rosier, 1500-31 mai 1514.
19 Simon de Beausoleil (4), 1514 ou 1515-1523 ou 1525.
20 Pierre V de Buxy, 1523 ou 1525-30 oct. 1526.
21 Georges de Selve, 1526 (5)-12 avril 1542.
22 Pierre VI de Mareuil, 1542-1556.
23 Pierre VII Danès, 1557-23 avril 1577.
24 Pierre VIII du Faur, 1581-vers 1583.
25 Horace de Birague, 21 nov. 1583-26 fév. 1601.
26 Claude du Vergier, 6 juill. 1606-25 mars 1636.
27 Charles-François d'Abra de Raconis, 22 mai 1639-16 juill. 1646.
28 Jean-Vincent de Tulles, 30 oct. 1646-3 ou 4 déc. 1668.
29 Michel Amelot de Gournay (6), 23 juin 1671-16 janv. 1673.
30 René Le Sauvage, 28 avril 1673 (7)-17 mai 1677.
31 Charles-Legoux de La Berchère, 12 avril 1678-12 nov. 1685.
32 Victor-Augustin de Mailly (8), 16 nov. 1692-23 déc. 1712.
33 Nicolas de Malezieu, 22 oct. 1713-14 mars 1748.

(1) Il n'avait que le titre d'administrateur perpétuel du diocèse de Lavaur.

(2) Il est très-vraisemblable que l'élection de ce prélat ne reçut pas son effet.

(3) Il eut pour compétiteur Pierre du Rosier qui suit.

(4) Il eut pour compétiteur le cardinal Jules de Médicis, neveu de Léon X.

(5) Ce prélat, âgé de dix-huit ans seulement, lors de son élection, ne fut sacré qu'en 1554.

(6) Louis d'Anglure de Bourlemont, nommé evêque de Lavaur, le 16 avril 1669, refusa d'accepter.

(7) Le roi nomma successivement évêques de Lavaur, Bernard de Ruzé, Jean-Baptiste-Michel Colbert et Sébastien de Guémadeuc. Tous trois refusèrent d'accepter.

(8) Esprit Fléchier, nommé évêque de Lavaur, le 12 novembre 1685, passa au siége de Nîmes, au mois d'août 1687, avant d'avoir été canoniquement institué.

34 Jean-Baptiste-Joseph de Fontanges, 12 déc. 1748-8 nov. 1764.
35 Jean-de-Dieu-Raimond de Boisgelin de Cucé, 28 avril 1765-1770.
36 Jean-Antoine de Castellane, 7 juill. 1771-790.
(*Evêché supprimé.*)

XXII.

PROVINCE DE TOURS.

La partie de la Gaule appelée Celtique au temps de César, et plus tard Lyonnaise, fut, ainsi que nous l'avons déjà dit à propos de la province de Rouen, divisée d'abord en deux, puis ensuite en quatre provinces séparées. Dans le second démembrement, la troisième Lyonnaise fut détachée de l'ancienne deuxième Lyonnaise, et la cité de Tours (*Turones, Augusta Turonum*) lui fut assignée pour métropole. D'après la *Notice des provinces de la Gaule* rédigée sous l'empereur Honorius, la troisième Lyonnaise comprenait, outre la métropole, les huit cités qui suivent : Le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Cornouailles, Vannes, enfin la cité des *Ossismi* et celle des Diablintes (*civitas Ossismorum et civitas Diablintum*). La première de ces deux cités paraît devoir être placée à Ossimor, bourg de l'ancien diocèse de Saint-Pol-de-Léon, situé entre Brest et Morlaix ; la seconde est aujourd'hui Jublains, village à dix kilomètres de Mayenne, appartenant depuis les temps les plus anciens au diocèse du Mans.

L'origine de l'église de Tours remonte au milieu du IIIe siècle. Suivant la tradition historique conservée par Grégoire de Tours, saint Gatien, qui en fut l'apôtre et le premier évêque, en jeta les fondements vers l'an 250. Du IIIe au VIe siècle, les cités du Mans, de Rennes, d'Angers, de Nantes, de Cornouailles et de Vannes, successivement converties au christianisme, devinrent le siége d'autant d'évêchés, suffragants de leur ancienne métropole. Dans la deuxième moitié du VIe siècle, ou peu après, furent créés l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, dont le diocèse correspondit au territoire de l'ancienne cité gallo-romaine des *Ossismi*, et l'évêché d'Aleth, dont le siége fut transféré à Saint-Malo, après que la ville d'Aleth eut été détruite. Quant à la dernière des cités indiquées dans la *Notice des provinces*, la cité des Diablintes ou Jublains, posséda-t-elle, à une époque quelconque, un siége épiscopal? On l'ignore absolument.

Au milieu du IXe siècle, vers l'an 844, Noménoé, duc des Bretons, créa dans son duché trois nouveaux siéges épiscopaux, qu'il fixa à Tréguier, à Saint-Brieuc et à Dol (1). En même temps, il les détacha tous trois de la province ecclésiastique de Tours, et, y joignant les évêchés plus anciens de Saint-Pol-de-Léon, d'Aleth ou de Saint-Malo, et peut-être aussi de Quimper, il voulut faire de ces cinq ou six diocèses une province séparée, à laquelle il assigna Dol pour métropole. Énergiquement défendue par les ducs de Bretagne, pendant près de quatre siècles, contre les réclamations incessantes des archevêques de Tours, cette longue usurpation fut enfin anéantie par le pape Innocent III, qui décréta, en 1209, que les évêchés récalcitrants appartenaient à la juridiction de la métropole de Tours et devaient lui rester soumis. Seulement, par condescendance pour l'orgueil blessé des Bretons, le pape permit aux évêques de Dol de continuer à porter le titre d'archevêques, mais sans que cette concession tirât d'ailleurs à conséquence pour eux. Par la suite, cette appellation honorifique finit par tomber en désuétude. Depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1790, la province ecclésiastique de Tours comprit dans sa circonscription les évêchés du Mans, d'Angers, Rennes, Nantes, Vannes, Cornouailles ou Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol.

Privé par la constitution de 1790 du titre de métropolitain, et attribué comme suffragant à la province ecclésiastique de Bourges, métropole de l'arrondissement du Centre, le siége de Tours a repris, lors du rétablissement du culte, en 1802, sa dignité première. Il a depuis cette époque pour suffragants les évêchés du Mans, d'Angers, de Rennes, de Nantes, de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc.

145. ARCHEVÊQUES DE TOURS.

1 S. Gatien, 251-18 déc. 301 ou 304.
2 S. Lidoire, 341-374.
3 S. Martin, 374 ou 375-397 ou 400.
4 S. Brice (1), 400-447.
5 S. Eustoche, 447-461 ou 464.
6 S. Perpétue, vers 464-8 avril 494.
7 S. Volusien, 494-498 ou 499.
8 Verus, vers 500-vers 507.
9 Licinius, 507-519.
10 Procule et Théodore (2), 519-521.
11 Denis (3), 521-522.
12 Ommatius, 522-526.
13 Léon, 526-527.
14 Francilion, 527-529.
15 Injuriosus, 529-546
16 S. Baulé, 546-552.
17 Gontran Ier ou Gonthaire, 552-555.
18 S. Euphrône, 556-573.
19 S. Grégoire de Tours, 573-595.
20 Pélage Ier, vers 596-602.

(1) Le diocèse de Dol comprenait une portion du territoire de l'ancienne cité des Diablintes. Quelques auteurs prétendent que le siége épiscopal existait dès le milieu du VIe siècle, et qu'au IXe, il fut non pas créé, mais simplement transféré et fixé à Dol. Cette opinion ne s'appuie pas sur des raisons suffisantes pour qu'on doive l'accepter.

(1) Saint Brice ayant été expulsé de son siége, de 430 à 437, l'évêché fut occupé successivement, pendant cet intervalle, par Justinien et Armentius.

(2) Ces deux évêques, chassés de la Bourgogne et recueillis par la reine Clotilde, reçurent d'elle l'évêché de Tours, qu'ils gouvernèrent conjointement pendant deux ans.

(3) Quelques auteurs placent avant Denis, et pendant quelques mois seulement, un saint Arnoul, qui n'a jamais été évêque de Tours. — Denis est aussi appelé Dinifius.

21 Léopacharius, 602-614.
22 Agiricus, 614-617.
23 Ginaud, 617-618.
24 Valatus ou Valarius, 618-619.
25 Sigilaicus, 619-622.
26 Liébaud, 622-625.
27 Modégisile, 625-638.
28 Latinus, 638-650.
29 Charégisile, 650-652.
30 Rigobert, 652-654.
31 Papolein, 654-660.
32 Robert Ier, 660-695.
33 Pélage II (1), 695-700.
34 Evartius ou Evaricus, 700-709.
35 Ibbon, 709-724.
36 Gontran II, 724-732.
37 Didon, 732-733.
38 Raimbert, 733-752.
39 Aubert, 752-754.
40 Ostaldus, 754-760.
41 Gavienus, 760-765.
42 Eusèbe, 765-771.
43 Herlingus, 771-792.
44 Joseph Ier, 792-815.
45 Landran Ier, 815-836.
46 Ursmarus, 836-846.
47 Landran II, 846-852.
48 Amaury, 852-856.
49 Hérard, avril 856-871.
50 Actard, août 871-oct. 873.
51 Adalard (2), 874-890.
52 Herbert ou Hebernus, 891-916.
53 Robert II, 917-931.
54 Théotolon, 932-945.
55 Joseph II, 945-18 juin 957.
56 Frotaire, 957-960.
57 Hardouin, 960-980.
58 Archambaud de Sully, 981-1005.
59 Hugues Ier de Châteaudun, 1005-12 mars ou 10 juin 1023.
60 Arnoul, 1023-1052
61 Barthélemi Ier, 1053-12 avril 1068.
62 Raoul Ier de Langeais, 1072-1085.
63 Raoul II d'Orléans, 1086-26 août 1117.
64 Gilbert (3), 1118-1125.
65 Hildebert, 1125-18 déc. 1134.
66 Hugues II d'Etampes ou de Chartres, 1134-1148.
67 Engebaud de Preuilly, 1150-1157.
68 Josse ou Jossion, 1157-13 févr. 1174,
69 Barthélemi II de Vendôme, 1174-1206
70 Geoffroi Ier de La Lande, 1207-19 avril 1208.
71 Jean Ier de Faye (4), 1208-23 avril 1228.
72 François Ier Cassard, 1228-1229.
73 Juhel de Mayenne, 1229-août 1244.
74 Geoffroi II Marceau, 1245-12 juillet 1251.
75 Pierre Ier de Lamballe, 1251-1256.
76 Philippe Ier, 1256-1257.
77 Vincent de Pirmil, 1257-19 sept. 1270.

(1) Quelques auteurs placent, avant Pélage, un certain Bertus, qui est évidemment le même que Robert Ier.

(2) Entre Actard et Adalard, quelques auteurs placent, par erreur, Ragenelmus, qui siégeait à Tournay, et non à Tours.

(3) Il eut pour compétiteur Gauthier, grand chantre de Saint-Martin.

(4) Il eut pour compétiteur Robert de Vitré.

78 Jean II de Monsoreau, 16 janv. 1271-26 janv. 1284.
79 Bouchard Daen (1), 20 déc. 1285-oct. 1290.
80 Philippe II de Candé (2), 3 janv.-15 fév. 1291.
81 Renaud de Montbazon, déc. 1291-23 août 1212.
82 Geoffroi III de la Haye, 1312-13 avril 1323.
83 Etienne Ier de Bourgueil, mai 1323-6 mars 1335.
84 Pierre II de Frétaud, 1335-21 mai 1557.
85 Philippe III Blanche, 1357-1363.
86 Simon Ier de Renoul, 1364-1379.
87 Séguin d'Anton, 1379-1380.
88 Alleaume Boistel, 1380-1383.
89 Gui de Roye, 1383-1384.
— Séguin d'Anton (1), *de nouveau*, 1385-25 mai 1395.
90 Ameil Dubreuil, 26 juill. 1395-1er sept. 1414.
91 Jacques Gélu, 1415-juill. 1426.
92 Philippe IV, cardinal de Coetquis, 1427-12 juill. 1441.
93 Jean III Bernard, 1441-28 avril 1466.
94 Giraud Bastet de Crussol, 13 oct. 1466-1468.
95 Elie, cardinal de Bourdeilles, 1468-5 juill. 1484.
96 Robert III de Lenoncourt, 1484-7 avril 1509.
97 Charles-Dominique, cardinal de Caretto, 1509-1514.
98 Christophe de Brillac, 1514-1520.
99 Martin de Beaune de Semblançay, 1520-2 juill. 1527.
100 Antoine de la Barre, 1527-12 janv. 1547.
101 Georges, cardinal d'Armagnac, 1547-1551.
102 Etienne II de Poncher, 6 avril 1551-15 mars 1553.
103 Alexandre, cardinal Farnèse, 1553-1554.
104 Simon II de Maillé de Brézé, 1554-11 janv. 1597.
105 François II de la Guesle, 1597-1614.
106 Sébastien Dori-Galigaï (4), 1616-1617.
107 Bertrand d'Eschaux, 25 juin 1617-21 mai 1641.
108 Victor le Bouthillier (5), 21 mai 1641-12 sept. 1670.
109 Charles de Rosmadec, 1671-12 juill. 1672.
110 Michel Amelot de Gournay, 16 nov. 1673-17 fév. 1687
111 Claude de Saint-Georges (6), 1687-1693.

(1) Olivier de Craon, élu le 24 mai 1285, mourut quelques mois plus tard, avant d'avoir été sacré.

(2) Il mourut avant d'avoir pris possession de son siége.

(3) Il était alors patriarche d'Antioche et administrateur perpétuel de l'archevêché de Tours.

(4) Ce prélat ne prit pas possession de son siége.

(5) Il était coadjuteur du précédent.

(6) Il passa au siége de Lyon, avant d'avoir pu obtenir ses bulles d'institution pour le siége de Tours.

112 Matthieu Isoré d'Hervaut, 17 nov. 1693-1719.
113 Armand-Pierre de la Croix de Castries (1), oct.-nov. 1719.
114 Henri-Oswald de la Tour d'Auvergne (2), 1719-4 janv. 1721.
115 François III Blouet de Camilly, 1721-17 oct. 1723.
116 Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, 1723-1750.
117 Henri-Marie-Bernardin, de Rosset de Ceilhes de Fleury, 20 juin 1751-1774.
118 Joachim-François-Mamert de Conzié (3), 1775-1790.
— *Pierre Suzor, évêque constitutionnel, avril* 1791-1793.
119 Jean-de-Dieu-Raimond, cardinal de Boisgelin de Cicé, 1802-22 août 1805.
120 Louis-Matthias-Joseph de Barral, 1805-1816.
121 Jean-Baptiste du Chilleau, 1816-26 nov. 1824.
122 Augustin-Louis de Montblanc (4), 26 nov. 1824-mars 1842.
123 François-Nicolas-Madeleine Morlot, 28 juin 1842.

146. LE MANS.

Les traditions les plus anciennes de l'Eglise du Mans (*Cenomanni, Cenomannum*) en reportent l'origine au temps même de la fondation de l'Eglise de Tours, c'est-à-dire au milieu du IIIe siècle. Mais il est démontré aujourd'hui que cette opinion est erronée, et que la fondation de l'évêché du Mans n'est pas antérieure à la première moitié du siècle suivant. La mission de saint Julien, apôtre et premier évêque du Mans, est contemporaine de l'épiscopat de saint Lidoire, à Tours; c'est donc vers l'an 340 qu'il convient d'en fixer l'époque.

La ville du Mans, qui, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, figure au premier rang, après la métropole, parmi les cités de la troisième Lyonnaise, occupe la même place dans l'ordre ecclésiastique. L'évêque avait le titre de doyen et premier suffragant de la province de Tours; en cette qualité, il prenait séance immédiatement après l'archevêque et administrait le diocèse métropolitain, pendant la vacance du siége. Il faut noter qu'entre le VIe et le Xe siècle, on rencontre des chorévêques du Mans; l'histoire nous a conservé les noms de plusieurs d'entre eux.

La constitution de 1790 ayant décrété que chaque département serait pourvu d'un évêché, on détacha du diocèse du Mans le nouveau département de la Mayenne, et on créa par suite un siége épiscopal à Laval. En même temps, les deux évêchés du Mans et de Laval furent attribués, comme suffragants, à la nouvelle métropole de Rennes, que la constitution venait de créer. Au rétablissement du culte, en 1802, les choses revinrent à leur ancien état. L'évêché de Laval fut supprimé et réintégré dans l'évêché du Mans, qui fut rendu lui-même à la métropole de Tours.

(1) Il passa au siége d'Albi, avant sa prise de possession.

(2) Il passa au siége de Vienne, avant d'avoir pris possession de celui de Tours.

(3) Louis-François-Marc-Hilaire de Conzié, évêque d'Arras, nommé à l'archevêché de Tours, en 1774, refusa d'accepter.

(4) Il était coadjuteur du précédent, et avait été sacré, sous le titre d'archevêque de Carthage, le 12 août 1821.

ÉVÊQUES DU MANS.

1 S. Julien, vers 340.
2 S. Turibe Ier.
3 S. Pavace.
4 S. Liboire.
5 S. Victeur Ier, vers 440.
6 S. Victur (1), vers 444-490.
7 Turibe II, 490-497.
8 S. Principe, 497-511.
9 Victeur II, 511-530.
10 Sévérien, 530-532.
11 S. Innocent, 532-543.
12 Scienfrède, 543-560.
13 S. Domnole, 560-581.
14 Baudegisile, 581-586.
15 S. Bertrand, 587-623.
16 S. Hadoin, 623-654 ou 655.
17 S. Béraire Ier, 655-670.
18 Aglibert, 670-705.
19 Béraire II, 705-710.
20 Herlemond Ier, 710-724.
21 Gauziolène, 725-753.
22 Herlemond II, 753-762.
— Gauziolène, *de nouveau*, 763-770.
23 Odingue, 770-772.
24 Merrole, 772-785.
25 Joseph, 785-793 ou 794
26 Francon Ier, 793 ou 794-816.
27 Francon II, 816-832.
28 S. Audry, 832-856.
29 Robert Ier, 856-885.
30 Lambert, 885-892.
31 Gonthier Ier, 892-908.
32 Hubert, 908-939 ou 940.
33 Mainard, 940-960.
34 Sigefroi de Bellesme, 960-995.
35 Avesgaud de Bellesme, 995-27 oct. 1035.
36 Gervais de Château-du-Loir, 1036-1055.
37 Wilgrin, 1055-1064.
38 Arnaud, 1067-29 nov. 1081.
39 Hoël, 30 avril 1085-29 juill. 1097.
40 Hildebert de Lavardin, 1097-1125.
41 Gui Ier d'Etampes, 1126-1135.
42 Hugues de Saint-Calais, 1135-6 fév. 1142.
43 Guillaume Ier de Passavant, 1142-27 janv. 1186.
44 Renaud, 1186-2 août 1189
45 Hamelin, 1190-1214.
46 Nicolas, 1214-1216.
47 Maurice, 1216-1231.
48 Geoffroi Ier de Laval, 1231-1234.
49 Geoffroi II de Loudon, nov. 1234-3 août 1255.
50 Guillaume II Roland, 1256-4 août 1260.
51 Geoffroi III Freslon, 1260-14 nov. 1274.
52 Geoffroi IV d'Assé, 1274-3 juin 1277.

(1) Peut-être le même que le précédent.

53 Jean Ier de Tanlay, 1277-1294.
54 Pierre Ier le Royer, 1294-1295.
55 Denis Benoît ou Benaiston, 1296-3 mars 1298.
56 Robert II de Clinchamp, 1298-9 sept. 1309.
57 Pierre II de Gougeul ou de Longueil, 1309-3 avril 1326.
58 Gui II de Laval, 4 avril 1326-7 avril 1339.
59 Geoffroi V de la Chapelle, 7 mai 1339-1350.
60 Jean II de Craon, 1350-1355.
61 Michel de Brèche, 1355-3 juin 1368.
62 Gonthier II de Baignaux, 1368-1385.
63 Pierre III de Savoisy, 1385-1398.
64 Adam Chatelain, 1398-1439.
65 Jean III d'Hierray ou d'Ansières, 1439-1451.
66 Martin Berruyer, 1452-24 avril 1467.
67 Thibaud cardinal de Luxembourg, 1468-1474.
68 Philippe cardinal de Luxembourg, 1477-1507.
69 François de Luxembourg, 1507-1509.
— Philippe cardinal de Luxembourg, *de nouveau*, 1509-1519.
70 Louis Ier cardinal de Bourbon, 8 août 1519-1535.
71 René du Bellay de Langey, 1535-août 1546.
72 Jean du Bellay, cardinal de Langey, 1546-1556.
73 Charles Ier d'Angennes, cardinal de Rambouillet, 22 oct. 1559-23 mars 1587.
74 Claude d'Angennes de Rambouillet, 3 avril 1588-15 mai 1601.
75 Charles II de Beaumanoir de Lavardin, 1601 (1)-17 nov. 1637.
76 Emmeric-Marc de la Ferté, 1er mai 1639-20 avril 1648.
77 Philibert-Emmanuel de Beaumanoir de Lavardin, 25 avril 1649-1671.
78 Louis II de la Vergne de Monthénard de Tressan, 1671-1712.
79 Pierre-Roger du Crévy, 1712-1723.
80 Charles-Louis de Froulay de Tessé, 25 fév. 1724-1767.
81 Louis-André de Grimaldi, 5 juill. 1767-1777.
82 François-Gaspard de Jouffroy de Gonssans, 1777-1790.
— *Jacques-Guillaume-René-François Prud'homme de la Boussinière, évêque constitutionnel* (2), 13 mars 1791-1793.
— *Noël-Gabriel-Luce de Villars, premier évêque constitutionnel de* Laval (3), 22 mai 1791-vers 1798.
— *Charles-François d'Orlodot, deuxième évêque constitutionnel de* Laval, janv. 1799-1801.
83 Michel Joseph de Pidoll, 9 avril 1802-1819.
84 Claude-Madeleine de la Myre-Mory, 19 mars 1820-1829.
85 Philippe-Marie-Thérèse-Gui Carron, 1829-1833.
86 Jean-Baptiste Bouvier, 16 mars 1834.

(1) Ce prélat, nommé évêque du Mans, à l'âge de quinze ans, ne prit possession de son siége que le 27 novembre 1610.

(2) Henri Grégoire, élu évêque constitutionnel du Mans, n'accepta pas, et fut nommé au siége de Blois.

(3) Michel Thoumin des Vaupons, élu évêque constitutionnel de Laval, refusa d'accepter.

CHORÉVÊQUES DU MANS.

Chamoalde.	
Licinius.	VIe siècle.
Americus.	
Félix.	
Giboalde.	
Dracoalde.	VIIe siècle.
Pierre.	
Scienfrède.	
Désiré.	
Bertholde.	VIIIe siècle.
Mérole.	
David, vers 855.	

147. ANGERS.

Les auteurs ecclésiastiques s'accordent généralement à fixer au milieu du IVe siècle la fondation de l'église épiscopale d'Angers (*Andegavum*, *Andegavi*). Il paraît en effet très-probable que Defensor, qui en fut le premier évêque, était contemporain de S. Lidoire, évêque de Tours, et de S. Julien, évêque du Mans, c'est-à-dire qu'il vivait vers l'an 340 ou 350. On pense de plus, et non sans raison, qu'il est le même que l'évêque du même nom, qui, d'après Sulpice Sévère, assista à l'élection de S. Martin comme évêque de Tours, vers 374.

Suffragant de Tours, dès l'origine, l'évêché d'Angers fut attribué, par la constitution de 1790, à l'arrondissement du Nord-Ouest, dont Rennes était la métropole. Il a été rendu, en 1802, à sa métropole primitive, de laquelle il relève encore aujourd'hui.

ÉVÊQUES D'ANGERS.

1 Defensor, vers 340-vers 375.
2 S. Apothème, vers 380.
3 Prosper, vers 395.
4 S. Maurille, vers 410-vers 427 ou 431.
5 S. René, vers 431-vers 450.
6 Talaise, 4 oct. 453-vers 470.
7 Fumerius, vers 477.
8 Eustoche, 511.
9 Adelphe, vers 520.
10 S. Aubin, vers 529-vers 550.
11 Eutrope, vers 551-vers 559.
12 Domitien, vers 566.
13 Baudegisile.
14 Audoin, vers 585 et 593.
15 S. Lézin, vers 600-vers 607.
16 Cardulphe, vers 608.
17 S. Magnobode ou Maimbœuf, 609 ou 610 16 oct. vers 654.
18 Niulphe ou Ayoul.
19 S. Loup.
20 Aglibert.
21 Gobert ou Godebert.
22 Gariacus
23 Boson.
24 Collatobus.
25 Bénigne.

26 Botus ou Beatus.
27 Sacrius, vers 752 et 756.
28 Mauriole, vers 760 et 770.
29 Gentien, vers 788.
30 S. Benoît, vers 797-vers 820.
31 Flodegaire, 829.
32 Argléaire, vers 830 et 835.
33 Dodon, 836-9 nov. 880.
34 Reynon, 881-vers 908.
35 Rothard.
36 Raimand Ier.
37 Hervé, vers 929.
38 Aimon.
39 Nélingue, 966.
40 Raimand II, 973-1010.
41 Hubert de Vendôme, 1010-2 mars 1047 ou 1048.
42 Eusebe Brunon, 6 déc. 1047 ou 1048-28 août 1081.
43 Geoffroi Ier de Tours, 6 août 1082-10 oct. 1093 ou 1094.
44 Geoffroi II de Mayenne, 23 nov. 1094 ou 1095-1101.
45 Rainaud III de Martigné-Brient, 12 janv. 1102-1124.
46 Ulger, 1124-17 oct. 1149.
47 Normand de Doué, 6 mars 1150-27 avril 1153.
48 Matthieu de Loudun, 1155-12 mars 1162.
49 Geoffroi III La Mouche, 1162-18 janv. 1177.
50 Raoul Ier de Beaumont, 1178-3 mars 1197.
51 Guillaume Ier de Chemillé, 1198-25 mai 1202.
52 Guillaume II de Beaumont, 1202-2 sept. 1240.
53 Michel Ier de Villoiseau, 1240-1260.
54 Nicolas Gellent, 1260-29 janv. 1290.
55 Guillaume III Le Maire, mai 1291-13 mai 1314.
56 Hugues Odard, 2 oct. 1316-9 déc. 1323.
57 Foulque de Mathefelon, 17 juin 1324-23 déc. 1355.
58 Raoul II de Machecoul, 3 avril 1356-avril 1358.
59 Guillaume IV Turpin, 1358-30 janv. 1370.
60 Milon des Dormans, 1370-1371.
61 Hardoin de Bueil, 1371-18 janv. 1438.
62 Jean Ier Michel, 20 fév. 1438-12 sept. 1447.
63 Jean II de Beauvau, 1447-5 juin 1467.
64 Jean III cardinal Balue, 11 fév. 1468-1469.
— Jean de Beauvau, *de nouveau*, 29 mars 1476-23 avril 1479.
— Jean cardinal Balue, *de nouveau*, 1484-oct. 1491.
65 Jean IV de Rely (1), 4 janv. 1492-27 mars 1498.
66 François de Rohan (2), 1499-10 sept. 1532.
67 Jean V Olivier, 10 nov. 1532-12 avril 1540.
68 Gabriel Bouvery, 15 juin 1540-10 fév. 1572.
69 Guillaume V Ruzé, 29 août 1572-28 sept. 1587.
70 Charles Ier Miron, 1588-1616.
71 Guillaume VI Fouquet de La Varenne, 1616-10 janv. 1621
— Charles Miron, *de nouveau*, 1621-fév. 1627.
72 Claude de Rueil, 6 juill. 1628-20 janvier 1649.
73 Henri Arnauld, 29 juin 1650-8 juin 1692.
74 Michel II Le Pelletier, 16 nov. 1692-1706.
75 Michel III Poncet, 1707-1730.
76 Jean VI de Vaugiraud, 28 janv. 1731-21 juin 1758.
77 Jacques de Grasse, nov. 1758-1782.
78 Michel-François Couet du Vivier de Lorry, 1782-1790.
— *Hugues Pelletier, évêque constitutionnel*, 1791-1793.
79 Charles II Montault-Desilles, 9 avril 1802-1839.
80 Louis-Robert Paisant, 25 fév. 1840-1842.
81 Guillaume-Laurent-Louis Angebault, 10 août 1842.

(1) Il eut pour compétiteur Charles du Carret, nommé par le pape.

(2) Ce prélat, qui était en même temps archevêque de Lyon, depuis 1501, fut sacré le 15 juin 1504 seulement. Il eut pour coadjuteur, à Angers, Jean Presteur, evêque *in partibus* de Sidon.

148. RENNES.

Les anciens historiens de la Bretagne font remonter la fondation de l'Eglise de Rennes (*Redones*) au commencement du IVe siècle, et ils appuient leur assertion sur une liste de prétendus évêques, qu'aucune preuve ne justifie. Il est très-vraisemblable que ces historiens se sont trompés de plus d'un siècle, et que la création de l'évêché de Rennes n'est pas antérieure à la première moitié du Ve siècle, à 430 ou 440 environ. Au moins ne trouve-t-on point, avant cette époque, d'évêque dont le nom soit certain.

Suffragant de la province de Tours, depuis son origine, l'évêché de Rennes fut érigé, par la constitution du clergé de 1790, en archevêché, avec le titre de métropole de l'arrondissement du Nord-Ouest. Les évêchés du Mans, de Laval, d'Angers, de Nantes, de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc lui furent assignés pour suffragants. Lors du rétablissement du culte, en 1802, le siége de Rennes rentra, en qualité de simple évêché, dans la circonscription de sa métropole primitive, à laquelle il appartient aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE RENNES.

1 Febediolus Ier, vers 440.
2 Arthemius, 461 et 465.
3 S. Amand.
4 S. Melaine, 511 et 530.
5 Febediolus II, 549
6 Victurius, 567.
7 Durioterus, 650.
8 Didier, 682.
9 S. Modéran ou Moran, vers 700-22 oct. 730.
10 Gernobrius, 849.
11 Warnaire, 852.

12 Electrame, 29 sept. 866-vers 880.
13 Nodoard, 956.
14 Thibaud, vers 980.
15 Garin, vers 990-1037 ou 1038.
16 Mainon, 1037 ou 1038-1076.
17 Sylvestre de la Guerche, 1076-18 janv. 1096.
18 Marbode, 1096-1123.
19 Rothalde, 1123-21 nov. 1126.
20 Hamelin, 15 mai 1127-2 fév. 1141.
21 Alain Ier, 1141-1er mai 1156.
22 Etienne Ier de la Rochefoucauld, 1156-4 sept. 1166.
23 Robert Ier, 1166-9 déc. 1167.
24 Etienne II de Fougères, 1168-23 déc. 1178.
25 Philippe, 1179-8 avril 1182.
26 Jacques Ier, 1182-1183.
27 Herbert, 1184-11 déc. 1198.
28 Pierre Ier de Dinan, 1199-24 janv. 1210.
29 Pierre II de Fougères, mars 1210-10 juill. 1222.
30 Josselin de Montauban, 1223-31 oct. 1234.
31 Jean Ier Gicquel, vers 1235-15 janv. 1258.
32 Gilles Ier, 1258-26 sept. 1259.
33 Maurice de Trésiguidy, 1260-18 sept. 1282.
34 Guillaume Ier de la Rochetanguy, déc. 1282-28 sept. 1297.
35 Jean II de Sernois, 1298-30 oct. 1302.
36 Ives Ier, 1303-1304.
37 Gilles II, 1305-1306.
38 Alain II de Châteaugiron (1), 1306-12 avril 1327.
39 Alain III de Châteaugiron, 1327-21 nov. 1328.
40 Guillaume II Ouvroing, 1328-vers 1341.
41 Ives II de Rosmadec, vers 1342-14 oct 1347.
42 Artaud, 1348-1354.
43 Pierre III de Laval, 1354-11 janv, 1357.
44 Guillaume III, 1357-1358.
45 Pierre IV de Guéméné, 1359-1363.
46 Raoul de Tréal, 1364-1383.
47 Guillaume IV de Bris, 1384-1386.
48 Antoine de Lovier, 1386-1389.
49 Anselme de Chantemerle, 1389-août 1427.
50 Guillaume V Brillet, 1427-1447.
51 Robert II de la Rivière, 7 juin 1447-18 mars 1450.
52 Jean III de Coetquis (2) 1450.
53 Jacques II d'Espinay, 4 mai 1450-oct. 1481.
54 Michel Guibé, 1482-1502.
55 Robert III, cardinal Guibé (3), 1502-1507.
56 Ives III Mayeuc, 29 janv. 1507-sept. 1541.
57 Claude Dodieu (4), 1541-1558.

(1) Il eut un certain Guillaume pour compétiteur pendant plusieurs années.

(2) Ce prélat passa au siége de Saint-Malo, quelques jours après son élection à l'évêché de Rennes, et avant d'avoir pris possession.

(3) Le chapitre élut évêque Guy le Lyonnais, le 3 mars 1502. Mais la duchesse Anne refusa de ratifier l'élection, et donna l'evêché à Robert Guibé.

(4) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, en 1540.

58 Bernardin Rochetel (1), 1558-1565.
59 Bertrand de Marillac, 27 déc. 1565-29 mai 1573.
60 Aimar Hennequin, déc. 1573-13 janv. 1596.
61 Arnaud, cardinal d'Ossat, 27 oct. 1596-1599.
62 Séraphin Olivier (2), 1599-1602.
63 François Ier Larchiver, 24 juin 1602-22 fév. 1619.
64 Pierre V Cornullier, 17 mars 1619-22 juillet 1639.
65 Henri de la Motte-Houdancourt, 4 août 1641, 1er juill. 1662.
66 Charles-François de la Vieuville, 1664-20 janv. 1676.
67 Jean-Baptiste de Beaumanoir de Lavardin, 20 févr. 1678-1711.
68 Christophe-Louis Turpin de Crissé de Sanzay, 1712-1723.
69 Charles-Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil, 15 juill. 1725-24 avril 1732.
70 Louis Gui de Guérapin de Vauréal, 24 août 1732-1758.
71 Jean-Antoine de Beaumont des Junies, 13 mai 1759-1760.
72 Henri-Louis-René Desnos, 16 août 1761-1769.
73 François II Barreau de Girac, 1769-1790.
— *Claude Lecoz archevêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793.
74 Jean-Baptiste-Marie de Maillé, 1802-1804.
75 Etienne-Célestin Enoch, 21 avril 1805-1815.
76 Charles Mannay, 1817-1825.
77 Claude-Louis de Lesquen, 1825-1841.
78 Godefroi de Brossays-Saint-Marc, 25 août 1841.

149. NANTES.

L'église épiscopale de Nantes (*Namnetes*) est, après la métropole, la plus ancienne des églises de la province de Tours. Sa fondation remonte à la deuxième moitié du IIIe siècle, vers l'an 260 ou 280 environ.

Attribué par la constitution de 1790 à l'arrondissement du Nord-Ouest, dont Rennes était la métropole, l'évêché de Nantes a été rendu en 1802 à la métropole de Tours, à laquelle il appartient aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE NANTES.

1 S. Clair, vers 260 et 280.
2 Ermius, 290.
3 S. Similien ou Sembin vers 300.
4 Evémère, 374.
5 Marc.
6 Arisius ou Aristius.
7 Didier, vers 451.
8 Léon, vers 455.
9 Eusèbe, 461.
10 Nonnechius, vers 463.
11 Carmond.
12 Cérimius.

(1) Ce prélat se démit avant d'avoir été sacré.

(2) Ce prélat, qui était en même temps patriarche d'Alexandrie et qui devint cardinal, se démit du siége de Rennes avant d'en avoir pris possession.

13 Clément Ier.
14 Epiphane, 511.
15 Eumerius, 533 et 541.
16 Felix, 550-8 janv. 583.
17 Nonnechius, vers 590.
18 Sophronius, 599 et 610.
19 Léopard, 625 et 630.
20 Sérapius ou Salapius, 631-vers 660.
21 Hircon.
22 Pasquaire, ou Paschase.
23 Taurin, 682.
24 Agatheus.
25 Amelon.
26 S. Saulve, 731.
27 Deomarus, 757.
28 Odilard, 797.
29 Alain ou Aleman.
30 Hatton, 829 et 833.
31 Drutéarius, 834 et 835.
32 Gontard, 836-24 juin 843.
33 Actard, 843-846.
34 Gislard (1), 846-851.
— Actard, *de nouveau*, 841-vers 860.
35 Armengaire, 871.
36 Landran, vers 880-5 févr. 896.
37 Foucher, vers 900.
38 Isaïe, 914.
39 Adalard, 919.
40 Hoctron, 939.
41 Hesdren, vers 950.
42 Gauthier Ier.
43 Guérech Ier, vers 985.
44 Judicaël, 990.
45 Hugues, 992.
46 Hervé, vers 1000 et 1005
47 Gauthier II, 1005-1042.
48 Budic, 1042-1049.
49 Erard, 1049-1052.
50 Guérech II ou Quiriace, 1052 (2) -1076 ou 1078.
51 Benoît de Cornouaille (3), 1079-1113 ou 1114.
52 Brice ou Francon, 1113 ou 1114-29 oct. 1139 ou 1140.
53 Itier, 1142-28 déc. 1147.
54 Bernard Ier, 1148-1169.
55 Robert Ier, 25 déc. 1170-1184.
56 Maurice de Blazon, 1184-1198.
57 Geoffroi, 1198-10 févr. 1213.
58 Etienne de la Bruyère, 1213-8 févr. 1227.
59 Clément II de Châteaubriand, 1227-9 sept. 1227.
60 Henri Ier, 1228-15 oct. 1234.
61 Robert II (4), 1235-1240.
62 Galerand, 1240-21 sept. 1263.
63 Jacques Ier, de Guérande, 1264-11 fév. 1268.
64 Guillaume Ier de Vern, mars 1268-14 oct. 1277.

(1) Gislard, nommé évêque de Nantes, par Noménoé, duc de Bretagne, fut excommunié par le pape et les évêques de la province de Tours : mais il n'en tint aucun compte, et, après le retour d'Actard à son siége, s'étant retiré à Guérande, il y continua les fonctions épiscopales jusqu'à sa mort.

(2) Ce prélat ne fut sacré qu'en 1063.

(3) Il ne fut sacré qu'en 1081.

(4) Il eut pour coadjuteurs Gui, en 1236, et Daniel, en 1238.

65 Durand, 12 8 6 mai 1292.
66 Henri II de Calestrie, 1293-15 mai 1294.
67 Henri III, 1294-vers 1304
68 Daniel Vigier de Guémené, 1304-14 fév. 1337.
69 Bonabès Ier de Rochefort, 1338.
70 Olivier Saladin, 1339-23 août 1354.
71 Robert III Painel (1), 1354-26 fév. 1366,
72 Simon, juill. 1366-1381.
73 Jean Ier de Monstrelet, 1381-sept. 1391.
74 Bonabès II de Rochefort, 1392-1396.
75 Bernard II ou Bertrand du Peyron (2), 1396-1404.
76 Henri IV le Barbu, 2 mai 1404-17 avril 1419.
77 Jean II de Malestroit, 22 août 1419-1443.
78 Guillaume II de Malestroit, 14 juin 1443-1462.
79 Amaury d'Acigné, 29 mars 1462-janv. 1476.
80 Jacques II d'Elbiest (3), 1477.
81 Pierre Ier du Chaffault, 10 mars 1477-6 nov. 1487.
82 Robert IV d'Espinay, 1488-1493.
83 Jean III d'Espinay, 4 nov. 1493- 25 sept. 1500.
84 Guillaume III Guéguen, 1500-29 nov. 1506.
85 Robert V, cardinal Guibé, 24 janv. 1507-1511.
86 François Hamon, 14 fév. 1512-7 janv. 1532.
87 Louis Ier d'Acigné, 10 avril 1532-13 fév. 1542.
88 Jean IV, cardinal de Lorraine, 18 août 1542-vers 1550.
89 Charles Ier de Bourbon, cardinal de Vendôme (4), vers 1550.
90 Antoine Ier de Créquy-Canaples, 1554-1562.
91 Antoine II de Créquy, 29 juin 1562-4 déc. 1564.
92 Philippe Ier du Bec, 6 sept. 1566-1594.
93 Charles II de Bourgneuf de Cucé, 31 août 1598-17 juill. 1617.
94 Henri V de Bourgneuf, 1617-17 janv. 1621.
95 Philippe II de Cospéan, 1621-1635.
96 Gabriel de Beauvau de Rivarennes, 23 mai 1636-1667.
97 Gilles Ier de la Baume-le-Blanc, 12 juin 1668-1677.
98 Gilles II de Beauvau du Rivau, 2 sept. 1679-7 sept. 1717.
99 Louis II de la Vergne de Tressan, 10 juill. 1718-17 oct. 1723.
100 Christophe-Louis Turpin de Crissé de Sanzay, 17 oct. 1723-29 mars 1746.
101 Pierre II Charles Mauclerc de la Muzangère, 9 oct. 1746-1775.

(1) Le chapitre avait élu Hugues de Monstrelet, que le pape transféra à Treguier, en remplacement de Robert Painel.

(2) Ce prelat, nommé par Benoît XIII, eut pour compétiteur Pierre, nommé par Boniface IX.

(3) Ce prélat mourut peu de jours après son élection.

(4) Il tenait l'évêché en simple commende.

102 Jean-Augustin de Frétat de Sarrat, 1775-1783.
103 Charles-Eutrope de la Laurencie, 20 déc. 1783-1790.
— *Julien Minée, évêque constitutionnel*, 10 avril 1791-1793.
104 Jean-Baptiste Duvoisin, 1er août 1802-1817.
105 Louis-Jules-Joseph d'Andigné de Mayneuf, 18 oct. 1819-1822.
106 Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin Micolon de Guérines, 17 nov. 1822-1837.
107 Jean-François de Hercé, 12 mai 1838-mai 1849.
108 Antoine-Mathias-Alexandre Jacquemet, 29 juill. 1849.

150. QUIMPER.

Les origines de l'Église de Quimper ou de Cornouaille (*Corisopitum*, *Cornugallia*) (1), comme celles de la plupart des Églises de Bretagne, sont enveloppées de ténèbres et de légendes fabuleuses, et les historiens bretons ne s'accordent ni sur le nombre des premiers évêques qui la gouvernèrent, ni surtout sur l'époque où il convient de placer chacun d'eux. On pense généralement que l'évêché de Quimper existait dès la fin du IVe siècle; mais on n'en a pas de preuve suffisante, et les catalogues ne commencent à présenter quelque certitude et quelque suite qu'à partir du milieu du IXe siècle.

L'évêché de Quimper paraît être au nombre de ceux que le duc de Bretagne, Noménoé, voulut détacher, en 844, de la province de Tours, et qu'il assigna comme suffragants à la métropole de Dol, qu'il venait de fonder. Quoi qu'il en soit de cette annexion contestée, le décret du pape Innocent III, qui fit rentrer toutes les Églises de Bretagne sous la juridiction métropolitaine des archevêques de Tours, rendit au siége de Quimper, en 1209, son état régulier.

L'évêché de Quimper fut compris, par la constitution de 1790, dans la circonscription de l'arrondissement du Nord-Ouest, dont la métropole était Rennes. Il a été restitué, en 1802, à la métropole de Tours, de laquelle il relève aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE QUIMPER.

1 S. Corentin (2), vers 400?
2 Huarwetherius?
3 Litharedus?
4 Félix, vers 847.
5 Anauveten, 860.
6 Salvator, vers 900.
7 Bénédic Ier.
8 Blenlivet, vers 945.
9 Joseph.
10 Oratius, 990.
11 Bénédic II, vers 1020.
12 Orscand, vers 1022-13 oct. 1064.
13 Bénédic III, 1064-2 janv. 1113.
14 Robert, 1113-4 nov. 1130.
15 Raoul Ier, vers 1131-1158.
16 Bernard Ier de Moelan, 1159-2 août 1167.
17 Geoffroi Ier, vers 1168-13 août 1185.
18 Thibaud Ier, 1187-18 mai 1192.
19 Guillaume Ier, 1193-5 déc. 1218.
20 Rainaud, fév. 1220-3 mai 1245.
21 Hervé de Landelau, 1245-9 août 1261.
22 Gui Ier de Ploënevez, 1262-12 juill. 1266.
23 Ives Ier Cabellic, 1267-11 mars 1276.
24 Jean Ier de la Forest, nov. 1283-14 mars 1290.
25 Alain Ier Morel, 1290-vers 1320.
26 Thomas d'Anast, 1321-19 juin 1322.
27 Bernard II, 1322-22 juin 1324.
28 Gui II de Laval, 1324-1326.
29 Jacques, 13 6-31 août 1330.
30 Ives II de Boisbressel, 1330-1333.
31 Alain II Gonthier, 1333-1335.
32 Alain III Le Gal, 1336-1358.
33 Geoffroi II de Coëtmoisan, 1358-1373 ou 1374.
34 Geoffroi III Le Marhec, 1374-1383.
35 Thibaud II de Malestroit, 1383-1408.
36 Gatien de Monceaux, 1408-15 oct. 1416.
37 Bertrand de Rosmadec, 1416-1443.
38 Alain IV de Lespervez (1), 22 août 1444-16 janv. 1451.
39 Jean II de Lespervez, 16 janv. 1451-1472.
40 Thibaud III de Rieux, 16 juill. 1472-janv. 1479.
41 Gui III du Bouchet (2), 1479-10 janv. 1484.
42 Alain V Le Moult, 7 mars 1484-2 nov. 1493.
43 Raoul II le Moël, dit *le Chauve*, 22 nov. 1493-31 mai 1501.
44 Claude Ier de Rohan, 25 juin 1501 (3)-juill. 1540.
45 Guillaume II Eder (4), 25 déc. 1541-22 mai 1546.
46 Philippe de la Chambre, cardinal de Boulogne, 19 juill. 1546-21 fév. 1550.
47 Nicolas Cajetan, cardinal Simonetti, 14 juill. 1550-1560.
48 Étienne Boucher, 5 avril 1560-20 août 1571.
49 François Ier de la Tour, 20 déc. 1573-1583.
50 Charles du Liscoët, 1583-14 mars 1614.
51 Guillaume III le Prestre, 1614-8 nov. 1640.
52 René du Louet (5), 1er fév. 1642-18 fév. 1668.
53 François II de Coëtlogon, 18 fév. 1668-6 nov. 1706.
54 François-Hyacinthe de Ploeuc, 19 juin 1707-janv. 1739.

(1) Quimper est le nom de la ville; Cornouaille celui du diocèse.

(2) A la suite de saint Corentin, les anciens catalogues placent diverses séries d'évêques, dont aucune ne paraît admissible.

(1) Il eut pour compétiteur Jacques, abbé de Landevenec, nommé par le pape.

(2) Il eut pour compétiteur Jean Le Bailly, élu par le chapitre.

(3) Le sacre de ce prélat n'eut lieu que le 6 avril 1510.

(4) Il avait été nommé, en 1539, coadjuteur du précédent, en remplacement de Jean de La Motte, que le pape avait refusé d'instituer.

(5) Il eut pour coadjuteurs : 1° François de Visdelou, évêque de Madaure, sacré le 7 mai 1651 et transféré à Dol, en 1665; 2° François de Coëtlogon, évêque de Madaure, qui lui succéda, sacré le 18 avril 1666.

55 Auguste-François-Annibal de Farcy de Cuillo, 8 mai 1739-1771.
56 Emmanuel-Louis de Grossolles de Flamarens, 1772-1773.
57 Toussaint-François-Joseph Couen de Saint-Luc, 29 août 1773-1799.
— *Louis-Alexandre Expilly, évêque constitutionnel*, 24 fév. 1791-1793.
58 Claude II Andre, 9 mai 1802-1804.
59 Pierre-Vincent Dombidau de Crouzeilhes, 21 avril 1805-1824.
60 Jean-Marie-Dominique Lacques de Poulpiquet, 13 juin 1824-1840.
61 Joseph-Marie Graveraud, 23 août 1840.

151. VANNES.

Vannes (*Venetes*), la septième des cités de la troisième Lyonnaise, possédait un siége épiscopal dès le milieu du ve siècle, et peut-être même avant. Saint Paterne, le premier évêque connu, fut consacré en 465, pendant la tenue du concile de Vannes, par saint Perpétue, évêque de Tours.

L'évêché de Vannes fit constamment partie de la province ecclésiastique de Tours jusqu'en 1790, qu'il fut attribué, par la nouvelle constitution, à la métropole de Rennes. Il a été rendu en 1802 à sa métropole primitive, à laquelle il appartient aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE VANNES.

1 S. Paterne, 465.
2 Modeste, 511.
3 S. Guennin.
4 Macliau, vers 550.
5 Ennius, vers 580.
6 Regalis, vers 590.
7 S. Judoc ou Budoc.
8 S. Mériadec, vers 650.
9 S. Gobrien, vers 720.
10 S. Catuodus.
11 S. Bilius Ier.
12 Agus, vers 780.
13 Isaac, 797 et 814.
14 Winahelhoc, 820.
15 Ragenaire, 820 et 834.
16 Susanne, 838 et 845.
17 Corantyenuus, 854 et 869.
18 Diles.
19 Kenmonoc, 878 et 888.
20 Bilius II, 891 et 908.
21 Blenlivet.
22 Auriscandus, 970.
23 Judicaël, vers 1008-13 juin 1037.
24 Budic, 1037-1065.
25 Maingui, 1066 et 1082.
26 Morven, vers 1088-1128.
27 Jacques Ier, 1128-1132.
28 Ives Ier, 1132-1137.
29 Even, 1137-1143.
30 Rouaud, 1143-26 juin 1177.
31 Guéhénoc, 1181-vers 1220.
32 Robert Ier, vers 1220-vers 1231.
33 Guillaume Ier, vers 1232.
34 Cadiocus, 1232-15 mai 1254.
35 Guillaume II de Quélen, juin 1254-26 août 1254.
36 Alain Ier, 1255-18 fév. 1262.
37 Gui de Cadan, vers 1263-21 oct. 1270.
38 Pierre Ier, 1276-vers 1280.
39 Henri Ier Bloc, vers 1282-22 mars 1287.
40 Henri II Tore, juin 1287-vers 1308.
41 Ives II, 1310.
42 Jean Ier Le Parcey, vers 1312-20 janv. 1334.
43 Geoffroi Ier de Saint-Guen, 1334-vers 1350.
44 Alain II, 1355.
45 Gauthier de Saint-Pere, 1357-1358 ou 1359.
46 Jean II de Lœmine, 1359-1360.
47 Geoffroi II de Rohan, 1361-1371.
48 Jean III de Monstrelet, 1371-1382.
49 Simon de Langres, 1382-1384.
50 Henri III Le Barbu, 1384-mai 1404.
51 Hognes Lestoquer, 1404-10 oct. 1408.
52 Amaury de La Motte, 1409-1432.
53 Jean IV Validire, 28 nov. 1433-1444.
54 Ives III de Pontsal, 1444-7 janv. 1476 (1).
55 Pierre II, cardinal de Foix, dit *le Jeune*, 1476-10 août 1490.
56 Laurent Ier, cardinal Cibo (2), 15 oct. 1490-22 déc. 1503.
57 Jacques II de Beaune de Semblançay (3), 1504-janv. 1511.
58 Robert II, cardinal Guibé (4), 26 fév. 1511-1513.
59 Laurent II, cardinal Pucci (5), 30 juill. 1514-26 sept. 1531.
60 Antoine Ier, cardinal Pucci (6), 1531-1544.
61 Laurent III Pucci (7), 1544-1548.
62 Charles Ier de Marillac (8), 20 oct. 1550-24 mars 1557.
63 Sébastien Ier de l'Aubespine, 21 juin 1557-1er oct. 1558.
64 Philippe du Bec, 17 avril 1559-13 mars 1566.
65 Jean V Le Feuvre, 14 août 1566-1570.
66 Pierre III de Saint-Martin (9), 1572-1573.
67 Jean VI de La Haye, 31 mai-août 1574.
68 Louis Ier de La Haye, 1574-1588.
69 Georges d'Aradon, 1592-1er juin 1596.
70 Jacques III Martin, 8 déc. 1599-1622.
71 Sébastien II de Rosmadec, 1622-29 juill. 1646.
72 Charles II de Rosmadec, 11 oct. 1648-1670.
73 Louis II Casset de Vautorte, 5 janv. 1671-1687.
74 François d'Argouges, 1687 (10)-mars 1716.

(1) On trouve mentionné, en 1476, un évêque de Sinope, suffragant ou chorévêque de Vannes.

(2) Le chapitre avait élu Robert le Borgne; mais le pape cassa l'élection, et nomma le cardinal Cibo administrateur de l'évêché.

(3) Il eut un instant pour compétiteur le cardinal d'Albret, qui se désista le 11 septembre 1504.

(4) Il n'était qu'administrateur de l'evêché, et eut un certain Jean pour suffragant.

(5) Il eut pour suffragants : 1° André Hamon, de 1514 à 1518; 2° à partir du 8 décembre 1518, Geoffroy le Borgne, evêque de Tiberiade, qui continua ses fonctions sous le successeur du cardinal Laurent Pucci.

(6) On trouve, en 1533, un évêque suffragant, du nom de Portatif.

(7) Il était coadjuteur du précédent, depuis le 10 juin 1541.

(8) Il eut pour coadjuteur son frère, Bertrand de Marillac.

(9) Il se démit avant d'avoir été institué par le pape.

(10) Il ne fut sacré que le 30 mars 1692.

73 Louis III de La Vergne de Tressan (1), 1716-sept. 1717.
76 Jean-François-Paul Lefèvre de Caumartin, 17 juill. 1718-oct. 1719.
77 Amédée II Frézon, 1720-1741.
78 Jean-Joseph de Jumilhac, 1742-17 avril 1746.
79 Charles-Jean de Beccie, 27 sept. 1746-1774.
80 Sébastien-Michel Amelot, 23 avril 1775-1790.
— *Charles Le Mesle, évêque constitutionnel*, 8 mai 1791-1793.
81 Antoine-François-Xavier Maynaud de Pancemont, 11 avril 1802-1808.
82 Pierre-François-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand de Bussel de Roquefeuil, 29 mai 1808-1819.
83 Henri-Marie-Claude de Broc, 17 oct. 1819-1826.
84 Simon Garnier, nov. 1826-1827.
85 Charles-Jean de La Motte-Vauvert, 28 oct. 1827.

132. DOL.

Les historiens bretons sont unanimes pour fixer la fondation de l'Église épiscopale de Dol (*Dolo Britannum*) au milieu du VI siècle, et pour affirmer qu'elle fut, dès l'origine, en possession de la suprématie métropolitaine. Suivant eux, c'est là qu'aurait été fixé le siège épiscopal de l'ancienne cité gallo-romaine des Dialoutes, au territoire de laquelle la plus grande partie du diocèse de Dol avait effectivement appartenu. Cette opinion, appuyée sur une liste fort incomplète de prétendus évêques, a été victorieusement combattue par les historiens modernes. Il est aujourd'hui reconnu que l'évêché de Dol fut créé par Nominoë, duc des Bretons, qui l'érigea en même temps en métropole, et lui assigna pour suffragants les sièges de Saint-Pol-de-Léon, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier, et peut-être même aussi celui de Quimper. Cette création, qui date de l'an 844, environ, ne fut jamais reconnue par les archevêques de Tours. Le pape Innocent III donna droit de cause à ceux-ci, en supprimant définitivement, en 1199, la province ecclésiastique de Dol, dont tous les évêchés sont restés soumis, depuis cette époque, à la juridiction métropolitaine de l'Église de Tours.

L'évêché de Dol a été supprimé par la constitution de 1790; il fait, depuis cette époque, partie du diocèse de Rennes.

ÉVÊQUES DE DOL.

1 Salacon (2), vers 847.
2 Fulchard ou Fulques, vers 850.
3 Manoon ou Mahon Ier, 878.
4 Aramus, vers 930.
5 Wordhon ou Juthohen, 950 et 952.
6 Main ou Mainon II, 990.
7 Gipodoetus ou Jonodonus, 1030 et 1032.
8 Jubel, 1069-vers 1076.
9 Gudaud (1), vers 1076.
10 Jean I, 1076-17 nov. 1081.
11 Jean II de Dol, 1081-vers 1092.
12 Roland Ier, vers 1093-vers 1100.
13 Jean II de Dol (3), vers 1106.
14 Olivier, 4, 1107.
15 Baudry, 24 nov. 1107-6 janv. 1120.
16 Geoffroi Ier le Roux, 1130-vers 1146.
17 Olivier, vers 1147-vers 1154.
18 Hugues le Roux (5), vers 1154-1160.
19 Rainer du Hommet, 1162-1163.
20 Jean III, 1163-vers 1177.
21 Roland II, 1177-vers 1185.
22 Henri Ier, vers 1186-1188.
23 Jean IV de Vaudoise, 1189-1190.
24 Jean V de La Motte, 1190-1199.
25 Jean VI de Lizaumé, vers 1200-13 nov. 1231.
26 Clément de Coëtquen, 1231-vers 1242.
27 Etienne Ier, vers 1242-16 nov. 1265.
28 Jean VII Mahé, janv. 1266-13 mai 1279.
29 Thibaud Ier de Pommeroc, juill. 1280-30 mars 1301.
30 Thibaud II de Morcac, 1301-janv. 1312.
31 Jean VIII du Bosc, 1312-25 janv. 1324.
32 Guillaume Ier Meschin, 1324-15 mars 1328.
33 Jean IX d'Avaugour, 1328-8 mai 1340.
34 Henri II Dubois, 1340-vers 1350.
35 Simon Le Maire, vers 1350-vers 1357.
36 Nicolas, vers 1358-16 mars 1266.
37 Jean X des Pas, 1366 ou 1267-1373.
38 Geoffroi II de Coëtmoisan, 1373 ou 1374-vers 1377.
39 Pierre, vers 1378-1381.
40 Gui de Roye, 1381-1382.
41 Evecard de Trémigon, 1382-1386.
42 Guillaume II de Brie, 27 août 1386-2 fév. 1390.
43 Richard de Lesmenez, 1390-20 mai 1405.
44 Etienne II Cenvret, 1405-6 déc. 1429.
45 Jean XI de Brie, 8 janvier 1431-1437.
46 Alain Ier l'Espervier, 11 déc. 1437-24 août 1444.
47 Raoul de La Moussaye, 1444-16 avril 1456.
48 Alain II, cardinal de Coëtivy (6), 17 juin 1456-22 juill. 1474.

1 Salacon (1), vers 847.

(1) Il fut transféré à Nantes, avant d'avoir été sacré évêque de Vannes.

(2) Les historiens bretons comptent dix évêques de Dol avant Salacon. Voici leurs noms :

1 S. Samson, vers 557.
2 S. Magloire, —
3 S. Budoc, —
4 S. Leucher, —
5 Tigernomalus, —
6 S. Thériaf, —
7 S. Genève, —
8 Restovaldus, vers 710.
9 Armoelus, vers 740.
10 Junaelus, vers 790.

(1) Il résigna son siège, avant d'avoir été institué par le pape. Les anciens catalogues placent avant Gudaud un *Jenoeus*, qui n'est autre que Jubel, huitième évêque.

(2) Il eut pour compétiteur Jubel, qui précède, excommunié et déposé en 1076, environ.

(3) Il mourut avant d'avoir été sacré.

(4) Il se démit avant d'avoir été confirmé par le pape.

(5) Le chapitre avait élu d'abord Guillaume, moine de Cîteaux, dont l'élection fut cassée.

(6) Ce prélat était en même temps archevêque d'Avignon. Il unit l'évêché de Dol en commende, et

49 Christophe de Penmarch (1), 1474-14 janv. 1478.
50 Michel Guibé, 1478-29 mars 1482.
51 Thomas Ier James, 29 mars 1482-5 avril 1504.
52 Mathurin de Plédran, 12 juin 1504-10 déc. 1521.
53 Thomas II Le Roy, 1522-1524.
54 François Ier de Laval (2), 30 juin 1524-2 juill. 1556.
55 Jean XII du Maz de Mathefelon (3), 25 sept. 1556-12 sept. 1557.
56 Charles d'Espinay, 1558 4-12 sept. 1591.
57 Edmond Revol (5), 1591-1603.
58 Antoine Revol, 6 janvier 1604-6 août 1629.
59 Hector Douvrier, 2 août 1630-19 février 1644.
60 Antoine-Denis Cohon, 19 fév. 1644-24 nov. 1648.
61 Robert Cupif, 16 fév. 1653-1660.
62 Matthieu Thoreau, 1660-31 janv. 1692.
63 Jean-François Chamillart, 30 nov. 1692-15 avril 1702.
64 François II Elie de Voyer de Paulmy d'Argenson, 1702 (6)-12 janv. 1715.
65 Jean-Louis du Bouchet de Sourches, 12 juillet 1716-30 juin 1748.
66 Jean-François-Louis Dondel, 16 février 1749-1766.
67 Urbain-René de Hercé, 5 juill. 1767-1790.

(*Evêché supprimé.*)

153. SAINT-POL-DE-LÉON.

L'évêché de Saint-Pol-de-Léon (*Burgus Sancti Pauli Leonensis*) doit son origine à saint Paul Aurélien, missionnaire anglo-saxon, qui vint en Armorique, dans le courant du VIe siècle, et fut le premier évêque de l'église qu'il fonda. Le diocèse de Léon comprit le territoire de l'ancienne cité gallo-romaine des *Ossismi*, la huitième des cités de la troisième Lyonnaise, au temps de la domination romaine.

Attribué par le duc de Noménoé, en 844, à la nouvelle province ecclésiastique de Dol, l'évêché de Léon fut restitué, en 1209, à la métropole de Tours, dont il ne fut plus détaché. Il a été supprimé en 1790, et fait partie, depuis cette époque, du diocèse de Quimper.

y eut pour suffragants : 1° Ambroise de Cambrai, évêque d'Aleth, nommé le 18 juin 1456 ; 2° Gabriel, pourvu par le pape, le 6 juin 1460.

(1) Le duc de Bretagne ne voulut jamais le reconnaître évêque de Dol.

(2) Jean de Staphileo, nommé évêque de Dol par le pape, le 25 octobre 1524, ne put se faire reconnaître en France, et sa nomination fut retirée. — François de Laval, qui n'était pas encore sacré en 1530, eut pour suffragant Charles Pineau, abbé de Montfort.

(3) Il mourut avant d'avoir été sacré.

(4) Ce prélat fut sacré le 16 septembre 1565, seulement.

(5) Ce prélat ne put jamais obtenir ses bulles d'institution, et se démit.

(6) Le sacre de ce prélat n'eut lieu que le 18 mars 1708.

ÉVÊQUES DE SAINT-POL-DE-LÉON.

1 S. Paul Aurelien, vers 550.
2 S. Budoc.
3 Liberalis.
4 S. Golven.
5 Conan.
6 Jacob, vers 940.
7 Mabbon, vers 950.
8 Hoetronus.
9 Paulin ou Paulinien.
10 Salomon Ier, 1032.
11 Omnesius.
12 Galon, vers 1100-vers 1130.
13 Gui Ier, 1145.
14 Salomon II, 1149.
15 Hamon de Léon, vers 1155-25 janvier 1171.
16 Eude, 1179.
17 Ives Ier, vers 1190.
18 Jean Ier, 1204 et 1216.
19 Derrien, 1234.
20 Gui II, 1238-vers 1250.
21 Ives II, 1265 et 1272.
22 Guillaume Ier de Léon, 1306.
23 Guillaume II de Kersauson, 1324 et 1327.
24 Pierre Ier de Guéméné, 1328-vers 1342.
25 Gui III de Léon, vers 1343.
26 Ives III de Trésiguidy.
27 Guillaume III Ouvroin (1).
28 Guillaume IV de Rochefort, 1349-vers 1375.
29 Jean II du Juch.
30 Pierre II Ouvroin (2).
31 Gui IV Le Barbu, 1385-5 déc. 1410.
32 Alain Ier de La Rue, 2 janv. 1411-18 sept. 1419.
33 Philippe de Coetquis, 1419-1427.
34 Jean III Validire, 30 juill. 1427-28 nov. 1433.
35 Olivier du Tillay, 1433-4 juill. 1436.
36 Jean IV Prégent, 4 juill. 1436-27 fév 1439.
37 Guillaume V Le Ferron, 20 mars 1439-1472.
38 Vincent de Kerleau, 1er juin 1472-1476
39 Michel Guibé, 24 janv. 1477-1478.
40 Thomas James, 1478-1482.
41 Alain II Le Moult, 28 mars 1482-1484.
42 Antoine de Longueil, 12 mai 1484-25 août 1500.
43 Jean V d'Espinay, 25 sept. 1500-1503.
44 Jean VI de Kermaouan, 1504-1514.
45 Gui V Le Clerc, 1514-1521.
46 Christophe de Chauvigné (3), 3 juin 1521-1554.
47 Roland Ier de Chauvigné, 6 avril 1554-1562.
48 Roland II de Neufville, 1562-5 février 1613.
49 René de Rieux, 1613-31 mai 1635.
50 Robert Cupif (4), 1639-24 nov. 1648.

(1) Ces trois derniers évêques sont très-douteux.

(2) Ces deux évêques sont très-douteux.

(3) Il eut pour suffragant Antoine de Grignaux.

(4) Charles Talon, nommé à l'evêché de Léon en 1635, se démit en 1637, n'ayant pu obtenir ses bulles d'institution.

— René de Rieux, *de nouveau*, 24 déc. 1648-8 mars 1651.
51 Henri-Marie de Laval de Boisdauphin, 17 août 1651-1661.
52 François de Visdelou, 1665-vers 1669.
53 N. de Montigny, vers 1670-1671.
54 Pierre III Le Neboux de La Brosse, 1672-18 sept. 1701.
55 Jean-Louis Ier de La Bourdonnaye, 23 avril 1702-22 fév. 1745.
56 Jean-Louis II de Goyon de Vaudurand, 12 oct. 1745-1763.
57 Joseph-François d'Andigné de La Chasse, 21 août 1763-1772.
58 Jean-François de La Marche, 7 septembre 1772-1790.
(*Evêché supprimé.*)

154. ALETH, PUIS SAINT-MALO.

La ville d'Aleth (*Alecta*), bâtie sur le bord de la mer, à une lieue environ de la ville actuelle de Saint-Malo, possédait un siége épiscopal, dès le milieu du VIe siècle. Saint Malo, à qui l'on doit la création de ce siége, et qui l'occupa le premier, vivait vers l'an 550 environ. Aleth ayant été détruite de fond en comble par les Normands, les évêques se réfugièrent à peu de distance des ruines de leur ville épiscopale, dans la petite île d'Aaron, où existait depuis le VIIe siècle un monastère dédié à saint Vincent, et où s'élève aujourd'hui la ville de Saint-Malo (*Burgus Sancti Maclovii*). Ils y fixèrent définitivement leur résidence dans le cours du XIe siècle, à la suite d'un schisme qui déchira l'Eglise d'Aleth pendant soixante ans : mais la translation canonique du siége épiscopal d'Aleth dans la ville nouvelle de Saint-Malo ne fut opérée par le saint-siége qu'en 1157, sur les instances de l'évêque Pierre de La Grille.

L'évêché d'Aleth ou de Saint-Malo est au nombre de ceux qui formèrent, de 844 à 1209, la province ecclésiastique de Dol, constituée par le duc de Noménoé, et que le pape Innocent III restitua à la province de Tours. Il a été supprimé en 1790, et appartient depuis cette époque au diocèse de Rennes.

ÉVÊQUES D'ALETH, *puis* DE SAINT-MALO.

1 S. Malo ou Maclou, vers 550.
2 S. Gurvalus.
3 S. Colaphinus.
4 S. Armagilus.
5 S. Enogatus.
6 S. Malmon.
7 S. Godefroi.
8 Edomalus.
9 Hamon Ier.
10 Noedius.
11 Ritualis.
12 Tutamenus.
13 Ravilius.
14 Bilius.
15 Moenus.
16 Ebonus.
17 Guibondus.
18 Cadocanamus.
19 Rivalonus.
20 Judicael Ier.
21 Regimundus.
22 Menfenicus.
23 Benoît Ier.
24 Idomellus.
25 Jean Ier.
26 Gauthier (1).
27 Haelocar, vers 800.
28 Ermor, 833 et 834.
29 Jarnuvaltus, 835-840.
30 Main ou Mahen, 840 et 846.
31 Retuvalard, 863.
32 Ratuilius, 868 et 872.
33 Sauveur.
34 Raoul Ier, 1008.
35 Hamon II, 1032.
36 Martin, 1054 et 1056.
37 Rainaud, vers 1062-1081.
38 Daniel Ier, 1085.
39 Benoît II, vers 1090-1111.
40 Judicael II (2), 1111-1112.
41 Rivallon, 1112 vers 1118.
42 Daniel II (3), 1112-23 juin 1120.
43 Donoal, 1120-1144.
44 Jean II de La Grille, 1144-1163.
45 Albert, 1163-5 juill. 1184.
46 Pierre Ier Giraud, 1185-11 sept. 1218.
47 Raoul II, 1218-8 oct. 1230.
48 Geoffroi, 1231-1255.
49 Nicolas (4), 1255-11 oct. 1262.
50 Simon de Clisson (5), 1263-3 fév. 1285.
51 Robert Ier du Pont, vers 1286-1309.
52 Raoul III Rousselet, vers 1310-1317.
53 Alain Gonthier, 17 juin 1317-1333.
54 Ives de Boisbressel, 1333-1348.
55 Guillaume Ier Mahé, 19 nov. 1348-20 mars 1349.
56 Pierre II Benoît, 14 juill. 1349-1360.
57 Guillaume II Poulard, 1360-vers 1375.
58 Josselin de Rohan, 7 juill. 1375-21 mars 1388.
59 Robert II de La Motte, 8 janv. 1380-5 août 1423.
60 Guillaume III, cardinal de Montfort, 13 oct. 1423-27 sept. 1432.
61 Amaury de La Motte (6), 1433-1434.
62 Pierre III Piédru (7), 27 août 1435-24 nov. 1449.
63 Jacques d'Espinay, 7 janv.-25 avril 1450.
64 Jean III l'Espervier (8), 15 juill. 1450-1486.

(1) Tous ces évêques sont fort douteux.

(2) Cet évêque était, dès l'an 1100, suffragant ou coadjuteur du précédent.

(3) Rivallon prenait le titre d'évêque de Saint-Malo, et Daniel celui d'évêque d'Aleth. Les deux siéges séparés en fait pendant tout le temps que dura le schisme, furent réunis par Donoal, qui suit.

(4) Il paraît avoir été coadjuteur du précédent, dès 1251 ou 1252.

(5) Le chapitre avait élu d'abord pour évêque Philippe de Boulachamp, abbé de Clairvaux, qui donna sa démission.

(6) Guillaume Boutier, élu par le chapitre, ne fut pas reconnu par le pape.

(7) Guillaume Boutier, élu pour la seconde fois, fut encore repoussé par le pape.

(8) Il eut pour suffragant Ives Glen, évêque de Dromore.

65 Pierre IV de Laval (1), 1486-14 août 1493.
66 Guillaume IV Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, 10 oct. 1493-18 août 1513.
67 Denis Briçonnet, 18 août 1513-1535.
68 François Ier Bohier (2), 1535-sept. 1569.
69 Guillaume V Ruzé (3), 1570-1572.
70 François II Thomé, 16 nov. 1573-1586.
71 Charles de Bourgneuf, 6 déc. 1586-déc. 1596.
72 Jean IV du Bec, 1599-janv. 1610.
73 Guillaume VI Le Gouverneur, 20 fév. 1611-25 juin 1630.
74 Achille de Harlay (4), 27 fév. 1632-20 nov. 1646.
75 Ferdinand de Neufville de Villeroi (5), 1646-1657.
76 François III de Villemontée, 1657-16 oct. 1670.
77 Sébastien de Guémadeuc, 6 juin 1671-4 mars 1702.
78 Vincent-François des Marets, 17 sept. 1702-1739.
79 Jean-Joseph de Fougasse d'Entrechaulx de la Bastie, 27 nov. 1740-1767.
80 Antoine-Joseph des Laurents, 2 août 1767-1785.
81 Gabriel Cortois de Pressigny, 15 janv. 1786-1790.

(*Evêché supprimé.*)

154. TRÉGUIER.

Tréguier ou Trécor (*Trecorium*) doit son origine à un monastère, fondé dans le VIe siècle par saint Tugdual, frère de Hoel II, roi ou chef des Bretons. Vers 844 ou 848, Noménoé, duc des Bretons, érigea ce monastère en évêché, et l'attribua comme suffragant à la métropole de Dol, qu'il venait de fonder. Mais, après qu'Innocent III eut prononcé, en 1209, la réunion définitive de tous les évêchés bretons à la province ecclésiastique de Tours, l'évêché de Tréguier passa, comme les autres, dans la dépendance de cette dernière métropole, à laquelle il demeura dès lors soumis.

L'évêché de Tréguier a été supprimé en 1790 et incorporé au diocèse de Saint-Brieuc, dont il fait partie aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE TRÉGUIER.

1 Guillaume Ier (6), 1032.
2 Martin, vers 1045.
3 Hugues Ier de Saint-Pabutual, 1086.
4 Raoul Ier, 1110 et 1128.
5 Guillaume II, vers 1150-1175.
6 Ives Ier Hougnon, 1175-1179.
7 Geoffroi Ier Loiz, 1179-vers 1220.
8 Etienne, 1224 et 1237.
9 Pierre Ier, 1238.
10 Hamon, 1255-vers 1265.
11 Alain Ier de Leshardrieu, 1266 et 1271.
12 Alain II de Brue, 1284.
13 Geoffroi II de Tournemine, avril 1296-vers 1310.
14 Jean Ier Rigaud, 1317.
15 Pierre II de l'Isle, 1324.
16 Ives II de Boisbrossel, 1327-1330.
17 Alain III de Hadori, 1330-1338.
18 Richard du Poirier, mars 1339-vers 1345.
19 Robert Ier de Painel, 1354.
20 Hugues II de Moustrelet, 1355-1358.
21 Alain IV, 1358-1362.
22 Even Bézaignon, 28 nov. 1362-1371.
23 Jean II Brun, 12 juin 1372-1378.
24 Thibaud de Malestroit, 1378-1383.
25 Hugues III de Keroulay, 1383-1384.
26 Pierre III Morel, 1385-3 mai 1401.
27 Ives III Hirgouet, 1401-1403.
28 Hugues IV Lestoquer, 1403-1404.
29 Bernard du Peyron (1), 1404-1408.
30 Christophe Ier d'Hauterive, 1408-1416 ou 1417.
31 Matthieu Roedère, 15 déc. 1417-1422.
32 Jean III de Bruc, 29 avril 1422-1430.
33 Pierre IV Piédru, 1430-27 août 1435.
34 Raoul II Rolland, 1435-avril 1441.
35 Jean IV de Plouec, 4 mai 1442-1453.
36 Jean V de Coetquis, 16 mars 1454-23 sept. 1464.
37 Christophe II du Chatel (2), 8 janv. 1466-déc. 1479.
38 Raphael, cardinal de Saint-Georges (3), 1480-1483.
39 Robert II, Guibé, 1483-1501.
40 Jean VI Calloet, 1501-7 mars 1505.
41 Antoine du Grignaux (4), 22 nov. 1505-16 nov 1537.
42 Louis de Bourbon-Vendôme, 14 juin 1538-1540 ou 1541.
43 Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare (5), 1541-1544.
44 Jean VII de Rieux, 1544-1545.
45 François Ier de Manuz, 8 juin 1545-1547.
46 Jean VIII Jouvenel des Ursins, 1548-27 oct. 1566.
47 Claude de Kernenvenoy (6), 1566-1572.

(1) Il était en même temps archevêque de Reims, et tenait l'évêché de Saint-Malo en commende.

(2) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, le 31 décembre 1534.

(3) Il se démit avant d'avoir été sacré.

(4) Octavien de Marillac, dit en religion le P. Michel, nommé évêque de Saint-Malo, en 1630, refusa d'accepter.

(5) Il avait été coadjuteur du précédent, et sacré sous le titre d'évêque de Sebaste, le 28 août 1644.

(6) Les évêques antérieurs sont inconnus.

(1) Cet évêque, nommé par Benoît XIII, ne fut pas reconnu par le duc de Bretagne, qui toucha pendant quatre ans les revenus de l'evêche.

(2) Il avait été coadjuteur du précédent, mais sans être consacré évêque.

(3) Après la mort de Christophe du Châtel, le duc de Bretagne nomma à l'évêché de Tréguier Pierre Chauvin. Le pape refusa d'instituer ce prélat, et nomma son neveu, le cardinal Raphaël, administrateur du diocèse, par lettres du 24 avril 1480. Le 29 octobre suivant, Bargius des Barges fut nommé évêque; il prêta serment de fidelité au duc de Bretagne, le 11 septembre 1481 : mais il ne prit pas possession, et le cardinal conserva son titre d'administrateur jusqu'en 1483, qu'il se démit. Pendant ces dissensions, le diocèse fut gouverné par Jean Mahé.

(4) Jean du Grignaux, élu par le chapitre le 21 novembre 1505, se démit le lendemain en faveur de son frère.

(5) Il n'avait que le titre d'administrateur du diocèse.

(6) Il ne fut jamais sacré.

48 Jean-Baptiste Le Gras, 1572-fév. 1583.
49 François II de La Tour, 1583-1593.
50 Guillaume III du Halgoet, 1593-29 oct. 1602.
51 Adrien d'Amboise (1), 1604-29 juill. 1616.
52 Pierre V Cornullier, 1616-1620.
53 Gui Champion, 1620-14 sept. 1635.
54 Noël des Landes, 1636-1645.
55 Balthasar Grangier, 18 nov. 1646-1679.
56 François-Ignace de Baglion, 23 juill. 1679-avril 1686.
57 Eustache le Sénéchal, 1692-15 mars 1694.
58 Olivier Jégou de Kervilio, 3 oct. 1694-1731.
59 François-Hyacinthe de la Fruglaie de Kervert, 4 mai 1732-déc. 1745.
60 Charles Gui le Borgne de Kermorvan, 11 juill. 1746-1761.
61 Joseph-Dominique de Cheylus, 25 avril 1762-1766.
62 Jean-Marc de Royère, 26 avril 1767-1773.
63 Jean-Augustin de Frétat de Sarra, 23 janv. 1774-1775.
64 Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, 6 août 1775-1779.
65 Augustin-René-Louis le Mintier, 30 avril 1780-1790.

(*Evêché supprimé*)

156. SAINT-BRIEUC.

La ville de Saint-Brieuc (*Burgus Sancti Brioci*) tire son origine d'un monastère fondé vers la fin du ve siècle, en l'honneur de saint Etienne, par saint Brieuc, moine anglo-saxon. Le duc Noménoé érigea le monastère en siége épiscopal, vers l'an 844 ou 848, et l'attribua comme suffragant à sa nouvelle métropole de Dol; mais cet évêché rentra, en 1209, comme tous les autres évêchés de la province de Dol, sous la juridiction métropolitaine des archevêques de Tours, auxquels il demeura dès lors soumis.

Compris par la constitution de 1790 dans la circonscription de l'arrondissement du Nord-Ouest, dont la métropole était Rennes, l'évêché de Saint-Brieuc a été restitué, par le concordat de 1802, à la province ecclésiastique de Tours, à laquelle il appartient aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE SAINT-BRIEUC.

1 Adam (2), 1032.
2 Hamon, vers 1077-1088.
3 Guillaume Ier, 1092.
4 Robert, vers 1100.
5 Jean Ier, 1109 et 1138.
6 Rolland, vers 1140-5 oct. 1147.
7 Josthon, 1147-1155.
8 Judicael, vers 1155-1161.
9 Olivier Ier du Tillay, 1162.
10 Geoffroi Ier, 1164 et 1169.
11 Josselin, vers 1199-1206.
12 Guillaume II, 1206.
13 Pierre Ier, 1208-24 août 1212.
14 Sylvestre, 1213-1220.

(1) Georges Louet, nommé évêque de Tréguier, mourut avant d'avoir été sacré et d'avoir pris possession.

(2) Les prédécesseurs d'Adam sont inconnus.

15 Guillaume III, Pinchon, 1220-29 juillet 1234.
16 Philippe (1), 1234-vers 1249.
17 André Ier, vers 1250-vers 1256.
18 Raoul Ier, vers 1257-1259.
19 Simon, vers 1260-1271.
20 Pierre II de Vannes, (2), 1271.
21 Guillaume IV Guégen.
22 Geoffroi II, 1301 et 1308.
23 Alain Ier de Lamballe, 1316.
24 Jean II d'Avaugour, 1320-1328.
25 Matthieu, 1328.
26 Raoul II de la Flèche, 1329-1335.
27 Gui de Montfort, 1355-vers 1357.
28 Hugues de Monstrelet, 1358-1371.
29 Geoffroi III de Rohan, 1371-1374.
30 Laurent de la Faye, 1375-1379.
31 Guillaume V, 1379-1385.
32 Guillaume VI Anger, 1385-vers 1404.
33 Etienne Ier Cœuvret, 1404-vers 1405 ou 1406.
34 Jean III de Malestroit, 1406-24 août 1419.
35 Alain II de la Rue, 18 sept. 1419-4 juin 1424.
36 Guillaume VII Brillet, 24 juin 1424-26 sept. 1427.
37 Guillaume VIII Eder, 15 mars 1428-déc. 1430.
38 Hervé Huguet (3), 29 janv. 1431-mars 1436.
39 Olivier II du Tillay, 4 juill. 1436-1438 ou 1439.
40 Jean IV l'Espervier, 27 fév. 1439-15 juill. 1450.
41 Jean V Prégent (4), 29 avril 1450-1472.
42 Pierre III de Laval, 28 fév. 1472-1477.
43 Christophe de Penmarch, 14 janv. 1477-20 déc. 1505.
44 Olivier III du Châtel (5), 9 mars 1506-16 mai 1525.
45 Jean VI de Rieux (6), 6 sept. 1525-1544
46 François Ier de Mauny (7), 20 sept. 1544-1553.
47 Jean VII du Tillay, 13 sept. 1553-1564.
48 Nicolas Langelier, 5 août 1564-24 sept. 1595.
49 Melchior de Marconnay, 1601-7 mars 1618.
50 André II le Porc de la Porte, juin 1618-22 juin 1631.

(1) Deux élections successives, celles de Nicolas et d'Alain, furent annulées par l'archevêque de Tours.

(2) Pierre, archidiacre d'Angers, élu par le chapitre, refusa d'accepter.

(3) Guillaume de Malestroit, nommé par le chapitre, fut refusé par le duc de Bretagne.

(4) Il eut Jean Pévrel pour compétiteur, jusqu'en 1462.

(5) Il eut pour suffragant Guillaume de la Chapelle.

(6) Ce prélat ne fut jamais ordonné prêtre.

(7) Le pape nomma successivement évêque de Saint-Brieuc, le cardinal André de Saint-Corneille, en 1544; le cardinal Durand de Durantis, le 18 février 1551, et le cardinal du Bellay en 1552. Mais on n'eut pas égard, en France, à ces nominations. Le cardinal du Bellay résigna ses droits, en 1553, en faveur de Jean du Tillay.

51 Etienne II de Vilazel, 1er fév. 1632-1er juin 1641.
52 Denis de la Barde, 6 juill. 1642-22 mai 1675.
53 Hardouin Fortin de la Hoguette, 3 mai-juill. 1676.
54 Louis-Marcel de Coetlogon, 1684-11 avril 1705.
55 Louis de Frétat de Boissieux, 1705-31 oct. 1720.
56 Pierre-Guillaume de la Vieuxville, 8 janv. 1721-4 sept. 1727.
57 Louis-François de Vivet de Montclus, 9 mars 1728-13 sept. 1754.
58 Henri-Nicolas Trépault de Breignou, 7 mars 1745-1766.
59 François II Barreau de Girac, 31 août 1766-1769.
60 Jules-Bazile Féron de la Féronnays, 1770-1774.
61 Hugues-François Regnault de Bellescize, 25 juin 1775-1790.
— *Jean-Marie Jacob, évêque constitutionnel, 1er mai* 1791-1793.
62 Jean-Baptiste-Marie Caffarelli, 1er mai 1802-1817.
63 Matthias Legroing de la Romagère, 17 oct. 1819-1841.
64 Jacques Jean-Pierre Le Mée, 8 août 1841.

XXIII.

PROVINCE DE TRÈVES.

Lorsque les Romains s'établirent définitivement dans les Gaules, Trèves (*Treviris*, *Augusta Trevirorum*) devint la métropole de la Belgique, l'une des quatre provinces entre lesquelles fut partagée la Gaule transalpine. Sous le règne de Tibère, les deux Germanies furent démembrées de la Belgique ; et plus tard, vers la fin du IIIe siècle, celle-ci, quoique déjà considérablement réduite, fut encore partagée en trois provinces, qui sont la première Belgique, la deuxième Belgique et la Séquanaise. La première Belgique conserva Trèves pour métropole, et comprit en outre les trois cités de Metz, de Toul et de Verdun. Tel est l'état des choses consacré par la *Notice des provinces de la Gaule*, rédigée sous l'empereur Honorius.

Les traditions les plus dignes de foi font remonter la fondation de l'Église de Trèves au milieu du IIIe siècle, vers 250 ou 260 environ. Elle était, à cette époque, la métropole unique des Eglises de la Belgique et des deux Germanies. Mais, bientôt après, l'ancienne Belgique ayant été subdivisée en trois provinces distinctes, les évêchés compris dans la nouvelle deuxième Belgique et dans la Séquanaise se trouvèrent naturellement détachés de la métropole de Trèves, et formèrent les provinces ecclésiastiques de Reims et de Besançon. Quant aux Eglises des deux Germanies, elles restèrent soumises à la juridiction métropolitaine du siége de Trèves jusqu'à l'érection des deux archevêchés de Mayence et de Cologne, c'est-à-dire pendant plus de cinq siècles encore. L'archevêché de Mayence fut érigé par le pape Zacharie, en 747, et l'archevêché de Cologne, dans le cours du siècle suivant. Ainsi renfermée dans les limites de l'ancienne première Belgique, la province ecclésiastique de Trèves ne comprit plus, à partir du IXe siècle, que les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun. A ces trois suffragants primitifs furent adjoints, au XVIIIe siècle, les évêchés de Nancy et de Saint-Dié, érigés tous deux par le pape Pie VI en 1777, et détachés du vaste diocèse de Toul (1).

Dans l'ancienne constitution de l'empire d'Allemagne, l'archevêque de Trèves était le deuxième des électeurs ecclésiastiques, ayant le privilége de voter le premier, quand il s'agissait de l'élection de l'empereur. Il portait les titres de prince du Saint-Empire Romain et d'archichancelier des Gaules et du royaume d'Arles.

La révolution française et la réunion des provinces rhénanes à la France dépouillèrent Trèves de toutes ses prérogatives. L'électorat fut supprimé, et la suppression définitivement sanctionnée par la constitution germanique du 25 février 1802. Quant à la métropole, le Concordat la réduisit à l'état de simple évêché, et la fit passer, comme suffragant, dans la province ecclésiastique de Malines. La bulle pontificale qui consacre ce changement est datée du 29 novembre 1801.

Les événements de 1814 et de 1815 nécessitèrent un nouveau remaniement dans l'état des évêchés rhénans. A la suite de longues négociations entre le saint-siége et le roi de Prusse, intervint, , en 1821, une convention, qui rétablit entre autres le siége archiépiscopal de Cologne, et comprit l'évêché de Trèves au nombre de ses suffragants. Il fut décidé en outre que les nouveaux évêques rhénans, vu l'étendue de leurs diocèses, auraient chacun et perpétuellement, pour les seconder, un coadjuteur, évêque *in partibus infidelium*. La bulle de circonscription des diocèses du royaume de Prusse, encore aujourd'hui en vigueur, est datée du 16 juillet 1821.

157. ARCHEVÊQUES DE TRÈVES

1 S. Euchaire, vers 254 ou 280.
2 S. Valère vers 290.
3 S. Materne (2), vers 300 et 310.
4 S. Agrice, 313-13 janv. 332.
5 S. Maximin, 13 août 332-12 sept. 349.
6 S. Paulin, 349-31 août 358.
7 S. Bonose, 358-17 fév. vers 373.
8 S. Breton, vers 373-5 mai 386.
9 S. Félix, 386-398
10 S. Maurice, 398.

(1) On trouvera les notices relatives aux évêchés de Nancy et de Saint-Dié dans l'article de la province de Besançon, à laquelle ils appartiennent aujourd'hui.

(2) On pense que cet évêque est le même que saint Materne, évêque de Cologne et de Tongres, vers la même époque. — Les anciens catalogues des évêques de Trèves placent l'épiscopat de saint Materne à une époque bien antérieure et intercalent, entre lui et saint Agrice qui le suit, une liste évidemment fausse de vingt-trois évêques.

11 S. Léonce, vers 446.
12 S. Auteur, vers 450.
13 S. Sévère, vers 455.
14 S. Cyrille, vers 458.
15 S. Jamblique, vers 475.
16 Evémère.
17 S. Mare.
18 Volusien.
19 S. Milet.
20 S. Modeste, vers 486.
21 Maximien, vers 498.
22 S. Fibice, 511.
23 S. Rustique.
24 S. Apruncule, vers 525 et 527.
25 S. Nizier, 527-5 déc. 566.
26 S. Magnéric, 566-25 juill. 596.
27 Gondéric.
28 S. Sebaud.
29 S. Séverin.
30 S. Modoalde, 622-vers 640.
31 S. Numérien, 640-vers 666.
32 S. Hydulphe, 666-671.
33 S. Basin, 671-695.
34 S. Liéwin, 695-29 sept. 713.
35 Milon, 713-753.
36 S. Véomade, 753-791.
37 Richbode, vers 791-1er oct. 804.
38 Vason, 804-809.
39 Amalhaire, 809-814.
40 Hetti ou Hetton, 814-847.
41 Teutgaud, 847-868.
42 Bertulfe, 869-10 fév. 883.
43 Ratbode, 8 avril 883-30 mars 915.
44 Roger, 915-27 janv. 930.
45 Robert, 931-956.
46 Henri Ier, 956-964.
47 Thierri Ier, 965-3 juill. 975.
48 Egbert, 975-9 déc. 993.
49 Ludolphe, 994-6 déc. 1008.
50 Maingaud (1), 1009-24 déc. 1016.
51 Poppon, 1er janv. 1017-16 juin 1047.
52 Ebérard, 1047-18 avril 1066.
53 S. Conon Ier (2), mai-1er juin 1066.
54 Udon, 1068-11 nov. 1077.
55 Engilbert (3), 1078-5 sept. 1101.
56 Bruno de Britheim, 13 janv. 1102-25 avril 1124.
57 Geoffroi de Luttich, août 1124-1127.
58 Mainier, juin 1127-1er oct. 1130.
59 Albéron de Montreuil (4), 1131-15 janv. 1152.
60 Hillin de Fallemagne, 1152-23 oct. 1169.
61 Arnoul Ier, 1169-25 mai 1183.
62 Jean Ier (5), 1190-19 juill. 1212.
63 Thierri II de Weda, 1212-28 mars 1242.
64 Arnoul II d'Isembourg (1), 1242-5 nov. 1259.
65 Henri II de Fisting (2), 19 nov. 1260-26 avril 1286.
66 Boémond Ier de Warnesberg (3), mars 1289-9 déc. 1299.
67 Dyther de Nassau (4), janv. 1300-23 nov. 1307.
68 Baudouin de Luxembourg, 11 mars 1308-18 fév. 1354.
69 Boémond II de Sarbrick (5), 23 fév. 1354-10 fév. 1367.
70 Conon II de Falkeinstein (6), 1367-1388.
71 Werner de Coenigstein, janv. 1388-4 oct. 1418.
72 Othon de Zingenheim, 13 oct. 1418-13 fév. 1430.
73 Raban de Helbinstadt (7), déc. 1430-1439.
74 Jacques Ier de Sirk, 11 sept. 1439-avril 1456.
75 Jean II de Bade, 21 juin 1456-9 fév. 1503.
76 Jacques II de Bade (8), 1503-27 avril 1511.
77 Richard de Greiffenclaw de Wolratz, 14 mai 1511-13 mars 1531.
78 Jean III de Metzenhausen, 29 mars 1531-22 juill. 1540.
79 Jean-Louis de Hagen (9), 9 août 1540-23 mars 1547.
80 Jean IV d'Isembourg (10), 20 avril 1547-18 fév. 1556.
81 Jean V de Leyen, 25 avril 1556-9 fév. 1567.
82 Jacques III d'Eltz, 7 avril 1567-4 juin 1581.
83 Jean VI de Schœnenbourg, 31 juill. 1581-1er mai 1599.
84 Lothaire de Metternich, 7 juin 1599-7 sept. 1623.

(1) Il eut pour compétiteur, pendant tout le temps de son épiscopat, Adalbéron, frere de la reine d'Allemagne, Cunégonde. Adalbéron ayant en sa possession la ville de Trèves, Maingaud fixa sa résidence à Coblentz, d'où Adalbéron chercha même plusieurs fois à l'expulser.

(2) Il fut assassiné le jour même de son entrée solennelle à Trèves.

(3) Il ne fut sacré qu'en 1084, à cause de l'opposition faite jusque-là à son élection par ses suffragants.

(4) Il eut pour compétiteur Bruno, que le chapitre avait élu.

(5) De 1183 à 1190, l'Eglise de Trèves fut tourmentée par les querelles de deux prétendants, élus chacun par une partie du chapitre, Rodolphe de Weda et l'archidiacre Folmar. Ni l'un ni l'autre ne furent agréés par le pape.

(1) Il eut pour compétiteur Rodolphe de Pont, soutenu par l'empereur.

(2) De 1259 à 1260, Arnoul de Sleide et Henri de Holbanie, tous deux archidiacres et élus chacun par une portion du chapitre, se disputèrent le siége à main armée. Pendant ce temps, le pape avait commis le gouvernement de l'Eglise de Treves à Laurent, proto-notaire apostolique.

(3) Il eut pour compétiteurs Hébert, grand-chantre, Jean de Sirk, et après ceux-ci Gérard d'Eppenstein.

(4) Il eut pour compétiteur Henri de Virnebourg, élu par le clergé de Trèves.

(5) Il eut pour coadjuteur Nicolas, évêque *in partibus* d'Achone.

(6) Il était coadjuteur du précédent, depuis 1362.

(7) Il eut pour compétiteurs Jacques de Sirk, qui suit, et Udalric de Manderscheit. Il eut de plus pour coadjuteur Jean de Hinsberg, évêque de Liége.

(8) Il était coadjuteur du précédent, depuis 1439. Il eut pour compétiteur, à son avénement, en 1503, Georges de Bavière.

(9) Ce prélat ne fut jamais consacré, ni même ordonné prêtre.

(10) Jean d'Isembourg, pas plus que son prédécesseur, ne fut ordonné prêtre ni consacré évêque.

85 Philippe-Christophe de Sottern, 25 sept. 1623-7 fév. 1652.
86 Charles Gaspard de Leyen (1), 12 mars 1652-1er juin 1676.
87 Jean Hugues d'Orsbeck (2), 1er juin 1676-6 janv. 1711.
88 Charles-Joseph-Ignace-Antoine-Jean-Hélioi de Lorraine (3), 6 janv. 1711-4 déc. 1715.
89 François-Louis de Neubourg (4), 20 fév. 1716-janv. 1729.
90 François-Georges de Schœnborn, 30 oct. 1729-18 janv. 1756.
91 Jean-Philippe de Walderdorff de Moelbourg (5), 1756-11 janv. 1768.
92 Clément Venceslas de Saxe, duc de Pologne, 14 mars 1768-5 avril 1802.

ÉVÊQUES DE TRÈVES.

93 Charles Mannay, 26 sept. 1802-11 nov. 1816.
94 Joseph de Hommer, 12 sept. 1824 (6)-11 nov. 1836.
95 Guillaume Arnoldi, 18 sept. 1842.

158. METZ.

Metz (*Divodurum Mediomatricorum*, *Mediomatricum*, *Mettæ*, *Metæ*), la première des cités de la première Belgique, après la métropole, possédait un siége épiscopal dès la seconde moitié du IIIe siecle. La tradition la plus accréditée parmi les historiens ecclésiastiques fixe à l'an 260 environ la mission de saint Clément, qui en fut l'apôtre et le premier évêque.

Suffragant de Trèves depuis son origine, l'évêché de Metz fut attribué, par la constitution de 1790, à la métropole de Reims et à l'arrondissement du Nord-Est. Il est devenu, par le concordat de 1802, suffragant de la métropole de Besançon, à laquelle il appartient aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE METZ.

1 S. Clément, vers 260-vers 284
2 S. Céleste.
3 S. Félix.
4 S. Patient.
5 S. Victor Ier.
6 S. Victor II.
7 S. Siméon.
8 Sambatius
9 Rufus.
10 Adelphe.
11 Firmin.
12 Legontius, vers 446.
13 Auteur, vers 450.
14 Expletius.
15 Urbicius.
16 Bonolus.
17 Terenon.
18 Consolinus.
19 S. Romulf, 486 et 489.
20 S. Phronime, 497.
21 S. Grammatius, 512.
22 Agatimber, 525.
23 Hesperius, 525-23 août 542.
24 S. Villicus, fév. 543-17 avril 568.
25 S. Pierre Ier, 568-578.
26 S. Avoul, 578-22 nov. 598.
27 S. Arnold, mars 599-17 avril 607.
28 S. Pappole, 607-21 nov. 610.
29 S. Arnoul, 611-626.
30 S. Gorric, 626-17 sept. 642.
31 S. Godon, 643-vers 650.
32 S. Clodulphe, vers 650-8 juin 690.
33 S. Abbon (1), 690-15 avril 700.
34 Aptatus, 700-21 janv. 707.
35 Félix, 707-22 déc. 707.
36 S. Sigebaud, 708-26 oct. 741.
37 S. Chrodegang (2), 1er oct. 742-6 mars 766.
38 Angelramne, 25 sept. 768-7 [illegible]1.
39 Gondulphe, janv. 819-7 sept. 825.
40 Drogon, 826-9 nov. 855.
41 Adventius, 855-31 août 875.
42 Wala, 21 mars 876-12 avril 882.
43 Robert Ier, 22 avril 883-2 janv. 916.
44 Wigeric, 917-19 fév. 927.
45 Bennon, 927-929.
46 Adalbéron Ier, 929-23 fév. 964.
47 Thierri Ier, déc. 964-7 sept. 984.
48 Adalbéron II, 28 déc. 984-14 déc. 1005.
49 Thierri II de Luxembourg (3), 1005-29 avril 1047.
50 Adalbéron III de Luxembourg, 1047-12 nov. 1072.
51 Hermann, 1073-4 mai 1090.
52 Burchard Ier (4), 1091-1092.
53 Poppon (5), 1093-1103.
54 Adalbéron IV, 1103-1117.
55 Theutger (6), 1118-1120.
56 Etienne de Bar, cardinal de Montbéliard, 1120-29 déc. 1163.
57 Thierri III de Bar (7), 1164-8 août 1171.
58 Frédéric de Pluyose (8), 1171-27 sept. 1179.
59 Thierri IV de Lorraine, 1173-1179.
60 Bertrand, 1180-6 avril 1212.
61 Conrad Ier de Scharpfenneck, 1212-1224.

(1) Il était coadjuteur du précédent, depuis 1650.
(2) Il était coadjuteur du précédent, depuis le 7 janvier 1672.
(3) Il était coadjuteur du précédent, depuis le 24 septembre 1710, et en même temps évêque d'Osnabruck.
(4) Il était en même temps évêque de Worms et coadjuteur de Mayence.
(5) Il était en même temps évêque de Worms.
(6) Les négociations relatives aux nouvelles circonscriptions des évêchés rhénans causerent une vacance de huit ans.

(1) Quelques catalogues placent après saint Clodulphe, mais sans raison, un évêque du nom de Landry.
(2) Saint Chrodegang et Angelramne, son successeur, reçurent du pape le titre d'archevêques.
(3) Il avait été coadjuteur du precédent.
(4) Il ne prit pas possession de son siége.
(5) Il eut Adalbéron pour compétiteur, pendant tout le temps de son épiscopat, et pour successeur en 1005.
(6) Il ne put pas prendre possession de son siége.
(7) Il ne fut jamais sacré évêque, et ne prit que le titre d'*élu*.
(8) Ce prélat, qui ne fut jamais sacré, eut pour compétiteur, à partir de 1173, Thierri de Lorraine, que l'empereur d'Allemagne installa de force à Metz. Mais l'année même de la mort de Frédéric, Thierri fut déposé par le pape, et mourut lui-même peu après.

62 Jean Ier d'Apremont, 1224-10 déc. 1238.
63 Jacques de Lorraine, janv. 1239-24 oct. 1260.
64 Philippe de Florange (1), mars 1261-1264.
65 Guillaume de Trainel, 1264-1269.
66 Laurent, 1270-1279.
67 Jean II de Flandre, 2 janv. 1280-1282.
68 Burchard II d'Avesnes, 1282-29 nov. 1296.
69 Gérard de Relange (2), 24 avril 1297-30 juin 1302.
70 Renaud de Bar, 1302-1316.
71 Henri Ier, dauphin de Viennois (3), 1319-1324.
72 Louis de Poitiers, 1er fév. 1325-1327.
73 Adhémar de Monteil, 1327-12 mai 1361.
74 Jean III de Vienne, sept. 1361-1365.
75 Thierri V de Boppard, 2 nov. 1365-18 janv. 1383.
76 S. Pierre II, cardinal de Luxembourg, mars 1383-2 juill. 1387.
77 Raoul de Coucy, 6 janv. 1388-janv. 1415.
78 Conrad II de Bayer de Boppard (4), juin 1416-20 avril 1459.
79 Georges Ier de Bade (5), août 1459-11 oct. 1484.
80 Henri II de Lorraine-Vaudemont (6), 1484-20 oct. 1505.
81 Jean IV, cardinal de Lorraine (7), 1505-10 mai 1550.
82 Nicolas de Lorraine (8), 1544-1548.
83 Charles Ier de Lorraine, cardinal de Guise (9), 21 juin 1550-1551.
84 Robert II, cardinal de Lenoncourt, 1551-1553.
85 François de Beaucaire de Péguillon, 1555-1568.
86 Louis de Lorraine, cardinal de Guise (10), 5 oct. 1568-29 mars 1578.

(1) Il eut pour compétiteur Thibaud de Porcellets.
(2) Thibaud de Bar et Frédéric de Lorraine, élus chacun par une partie des chanoines, furent tous deux rejetés par le pape.
(3) Une moitié du chapitre ayant élu Philippe de Bayonne, et l'autre moitié Pierre de Sierk, le pape Jean XXII nomma Henri Dauphin, qui ne fut jamais ordonné prêtre.
(4) Il eut pour suffragant Jean Franqueloy, évêque *in partibus* de Caure.
(5) Il était coadjuteur du précédent depuis 1457, mais il ne fut jamais sacré.
(6) Il eut pour compétiteur Ulric de Blamont. Ses coadjuteurs furent d'abord le cardinal Perraud, évêque de Saintes, puis Jean de Lorraine, son neveu, qui lui succéda.
(7) Jean n'étant âgé que de dix-sept ans, à la mort de son oncle, le diocèse de Metz fut administré pendant trois ans, par l'évêque de Nicopolis, suffragant de Metz. Jean de Lorraine posseda en même temps les archevêchés et évêchés de Metz, Narbonne, Die et Valence, Verdun, Luçon, Reims, Alby, Lyon, Agen et Nantes, sans compter beaucoup d'abbayes. Il eut pour coadjuteurs, d'abord le prince Nicolas de Lorraine, de 1529 à 1548; puis, en 1548, Charles de Lorraine-Guise, qui lui succéda.
(8) Le cardinal Jean ayant abandonné toute l'administration du diocèse à son neveu, sans pourtant se démettre formellement, le prince Nicolas prit en 1544 le titre d'évêque de Metz.
(9) Il était déjà archevêque de Reims.
(10) Il eut pour suffragant Antoine Fournier, évêque de Basilée.

87 Charles II de Lorraine, cardinal de Bar (1), 18 juill. 1578-24 nov. 1607.
88 Anne d'Escars, cardinal de Givry, oct. 1608-19 avril 1612.
89 Henri III de Bourbon-Verneuil (2), 1612-1652.
90 Jules, cardinal Mazarin, 29 nov. 1653-1658.
91 François-Egon de Furstemberg, 11 déc. 1658-17 sept. 1663.
92 Guillaume-Egon de Furstemberg (3), 23 sept. 1663-1668.
93 Georges II d'Aubusson de la Feuillade, 4 sept. 1668-12 mai 1697.
94 Henri-Charles du Cambout, cardinal de Coislin, 22 déc. 1697-28 nov. 1732.
95 Claude de Rouvroy de Saint-Simon, 1733-1761.
96 Louis-Joseph de Montmorency-Laval, 1761-1790.
— *Nicolas Francin, évêque constitutionnel, 2 avril* 1791-1793.
97 Pierre-François Bienaimé, 9 mai 1802-1805.
98 Gaspard-Jean-André-Joseph de Jauffret (4), 8 déc. 1806-1823.
99 Jacques-François Besson, 13 fév. 1824-1842.
100 Paul-Georges-Marie Dupont des Loges, 5 mars 1843.

(1) Charles de Lorraine n'étant âgé que de onze ans à son avénement, l'administration du diocèse fut confiée à Nicolas Bousmard, évêque de Verdun, qui la garda jusqu'en 1589. Charles obtint l'évêché de Strasbourg en 1592.
(2) Il était évêque désigné de Metz, depuis la mort du cardinal de Bar, en 1607, et il en avait obtenu les bulles. Il ne fut jamais ordonné prêtre, et eut pour suffragant Nicolas Coiffeteau, évêque de Dardanie.
(3) Les trois prélats qui précèdent ne purent jamais obtenir du pape leurs bulles d'institution, et se démirent.
(4) M. de Jauffret ayant été promu à l'archevêché d'Aix, en 1810, M. Claude Ignace Laurent fut nommé évêque de Metz, le 5 janvier 1811. Mais cette double nomination resta sans effet, par suite du refus du pape, et M. de Jauffret ne quitta pas son premier siège.

159. TOUL.

Toul (*Tullum Leucorum*) occupe, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, le troisième rang parmi les cités de la première Belgique. La fondation de son Eglise remonte au milieu du IVe siècle, et saint Mansuit (*Mansuetus*), qui en fut le premier évêque, mourut vers 375.

L'évêque de Toul était doyen de la province de Trèves; et, comme insignes de cette dignité, il portait, lorsqu'il officiait pontificalement, un ornement appelé *huméral* (*superhumeralis*), sorte de pallium couvert de pierres précieuses, dont lui seul, parmi tous les évêques de l'Eglise latine, était décoré.

L'évêché de Toul a été supprimé, en 1790, et incorporé au diocèse de Nancy, dont il dépend depuis cette époque. Les évêques

portent aujourd'hui le titre d'évêques de Nancy et de Toul.

ÉVÊQUES DE TOUL.

1 S. Mansuit, vers 335-vers 375.
2 S. Amon, vers 400.
3 S. Alchas, vers 420.
4 S. Celsin, vers 445.
5 S. Auspice, vers 478.
6 S. Ours, vers 490.
7 S. Apre, vers 500-vers 507
8 S. Albaud, vers 508.
Trisoricus, vers 525-vers 535.
10 Dulcitius.
11 Alodius, 549 et 550.
12 Prémon.
13 Autmond.
14 Endulus ou Endulanus, vers 602.
15 Theudefroi, vers 638 et 653.
16 Eborin, vers 664.
17 S. Leudin ou Bodon, vers 667 et 669.
18 Adéodat, 679.
19 Ermenthée.
20 Magnaud.
21 Dodon, vers 705.
22 Garibaud, vers 706-vers 735.
23 Godon, vers 735-755.
24 S. Jacques Ier, vers 756-vers 767.
25 Bornon, vers 770-vers 794.
26 Wannicus, vers 795-vers 814.
27 Frothaire (1), 22 mars 814-1er mai 846.
28 Arnoul, 847-17 nov. 871.
29 Arnaud, 872-5 déc. 894.
30 Ludelme, 895-11 sept. 907.
31 Drogon, vers 907-28 janv. 922.
32 S. Gauslin, 17 mars 922-sept. 962.
33 S. Gérard Ier, 29 mars 963-22 avril 994.
34 Etienne, 24 juin 994-12 mars 995.
35 Robert, 995.
36 Berthold, 3 oct. 995-25 août 1019.
37 Hermann, 20 déc. 1019-1er avril 1026.
38 Bruno d'Asbourg (2), mai 1026-1051.
39 Udon, 17 avril 1052-14 juill. 1069.
40 Pibon ou Poppon, 1070-nov. 1107.
41 Riquin de Commercy (3), vers 1108-14 fév. 1126.
42 Henri Ier de Lorraine, 20 mars 1126-6 juin 1165.
43 Pierre Ier de Brixey, 1165-1192.
44 Eude Ier de Vaudemont, 1192-26 nov. 1197.
45 Matthieu de Lorraine, 1200-1207.
46 Renaud de Senlis (4), 1210-10 avril 1217.
47 Gérard II de Vaudemont (5), 1218-1219.
48 Eude II de Sorcy, 1220-1228.
49 Garin, 1228-1230.
50 Roger de Marcey, 1231-1er janv. 1252.
51 Gilles de Sorcy, 1255-sept. 1271.

(1) Bérard était chorévêque de Toul, en 840.

(2) Pape en 1049, sous le nom de Léon IX. Il conserva, pendant deux ans encore après son exaltation, le titre d'évêque de Toul.

(3) Il eut pour compétiteur Conrad de Schwartzemberg.

(4) Matthieu de Lorraine, qui avait été déposé par le pape, inquiéta Renaud de ses prétentions pendant tout le temps de son épiscopat, et finit par l'assassiner en 1217.

(5) Il eut pour compétiteur Jean de Bourlemont, et mourut avant d'avoir été sacré.

52 Conrad de Tubingen (1), 1280-1296.
53 Jean Ier de Sierck, 1296-1305.
54 Guy de Pomes, 1305-1316.
55 Othon de Grandson, 1307-1307.
56 Eude III Colonna, 1307-1308.
57 Jean II d'Arzillières (2), 1312-1320.
58 Amédée de Genève, oct. 1321-avril 1330.
59 Thomas de Bourlemont, 22 juill. 1330-avril 1353.
60 Bertrand de la Tour, 1353-8 déc. 1361.
61 Pierre II de Barrière, 1361-1363.
62 Jean III de Heu, 14 sept. 1363-19 août 1372.
63 Jean IV, cardinal de Neufchâtel, 4 mai 1373-1384.
64 Savin de Florano, 21 sept. 1384-1385.
— Jean, cardinal de Neufchâtel, *de nouveau*, 29 mai 1385 (3)-1392.
65 Frédéric de Mulhouse (4), 1392.
66 Philippe de Vi le-sur-Illon, 1399-1409.
67 Henri II de Ville-sur-Illon, 1409-12 mars 1436.
68 Louis d'Haraucourt (5) 15 sept. 1437-1449.
69 Guillaume Fillastre, 1449-1460.
70 Jean V Chevrot, 1460-22 sept. 1460.
71 Antoine Ier de Neufchâtel (6) 15 janv. 1461-28 fév. 1495.
72 Ulric de Blamont, 1495-4 mai 1506.
73 Hugues des Hazards (7), 8 août 1506-14 oct. 1517.
74 Jean VI, cardinal de Lorraine, 19 oct. 1517-1524.
75 Hector de Rochefort d'Ailly (8), 12 août 1524-1er mars 1532.
— Jean, cardinal de Lorraine, *de nouveau*, 1533-1537.
76 Antoine II Pellegrin, 1537-déc. 1542 (9).
77 Toussaint de Hocedey, 3 juin 1543-30 juill. 1565.
78 Pierre III du Châtelet, nov. 1565-25 janv. 1580.
79 Charles de Lorraine, cardinal de Vaudemont, 28 mars 1580-29 oct. 1587.
80 Christophe de la Vallée (10), 19 fév. 1589-27 avril 1607.

(1) De 1271 à 1280, Jean de Fontenay, Gauthier de Bauffremont, Jean de Paroye et Roger de Marcey, soutenus, soit par le chapitre de Toul, soit par le duc de Lorraine, se disputèrent l'évêché que le pape, qui avait évoqué l'affaire, adjugea à Conrad de Tubingen.

(2) Il eut pour compétiteur Jean des Molliens.

(3) Il nomma son suffragant François, évêque de Sidon.

(4) Ce prélat, nommé par Boniface IX, ne prit pas possession du siége de Toul.

(5) Frédéric de Clisentaine, élu par le chapitre, fut repoussé par le pape.

(6) Il eut pour suffragant Jean d'Ivcy, évêque de Christopolis.

(7) Il avait été coadjuteur du précédent, et eut pour compétiteur le cardinal Raimond de Baraille, qu'Ulric de Blamont avait d'abord nommé son coadjuteur, et qu'il avait ensuite remplacé par Hugues des Hazards.

(8) Il était coadjuteur du précédent.

(9) A la mort d'Antoine Pellegrin, le cardinal de Lorraine reprit pour la troisième fois l'administration de l'evêché de Toul, qu'il céda bientôt à Toussaint de Hocedey, son secrétaire.

(10) Il eut pour compétiteur Thierri Thiriet.

81 Jean VII des Porcelets de Maillane (1), 27 déc. 1608-14 sept. 1624.
82 Nicolas-François de Lorraine, cardinal de Vaudemont (2), 11 sept. 1625-1634.
83 Charles-Chrétien de Gournay, 14 fév. 1637-14 sept. 1637.
84 Paul de Fiesque (3), 1645.
85 Jacques II Lebret, mai-15 juin 1645.
86 André de Saussay (4), 16 juill. 1656-9 sept. 1675.
87 Jacques III de Fieux, 17 janv. 1677-15 janv. 1687.
88 Henri III de Thiard de Bissy (5), 24 août 1692-1704.
89 François Blouet de Camilly (6), 22 nov. 1705-10 janv. 1721.
90 Scipion-Jérôme Bégon, 25 avril 1723-28 déc. 1753.
91 Claude de Drouas de Boussey, 12 mai 1754-1773.
92 Etienne-François-Xavier des Michels de Champorcin, 1773-1790.

(*Evêché supprimé.*)

160. VERDUN.

La fondation de l'église épiscopale de Verdun (*Virodunum*, *Virdunum*) remonte à la première moitié du IVe siècle. C'est vers l'an 330 environ que les historiens s'accordent à placer l'arrivée dans le pays de saint Saintin, disciple de saint Denis, et apôtre de Verdun.

Suffragant de Trèves dès l'origine, l'évêché de Verdun fut attribué, par la constitution de 1790, à la métropole de Reims. Le concordat de 1802 le supprima et l'incorpora au diocèse de Nancy. Il a été rétabli en 1821, comme suffragant de la métropole de Besançon, de laquelle il relève aujourd'hui.

Avant 1790, les évêques portaient le titre de comtes de Verdun et de princes du Saint-Empire, que l'empereur Othon III leur avait conféré en 997.

ÉVÊQUES DE VERDUN.

1 S. Saintin, vers 332-vers 353.
2 S. Maur, vers 355-vers 383.
3 S. Salvin, vers 389-vers 420.
4 S. Arateur, vers 420 vers 453.
5 S. Pulchrone, vers 453-vers 470.
6 S. Possesseur, 470-1er déc. 486
7 S. Firmin, 502.
8 S. Vanne, 502-529.
9 S. Désiré, 529-554.
10 S. Agéric, 554-1er déc. 591.
11 Charimère, 592-611 ou 612.
12 Hermenfred, 612-621.
13 Godon, 625.
14 S. Paul, vers 630-8 fév. 648.
15 Gisloald, 648-665.
16 Gerbert, 665-689.
17 Armonius, 701.
18 Agrebert, 709 et 710.
19 Bertelame, 711-715.
20 Abbon, 715-716.
21 Peppon, 716-vers 722.
22 Wolchise, vers 730.
23 Agronius, vers 732.
24 S. Maulve (*Madalveus*), 753-11 oct. 776
25 Amalbert (1), 776-788.
26 Pierre (2), 788-813.
27 Austran, 813-818.
28 Hériland, 818-822.
29 Hildin d'Allemagne, 822-846.
30 Hatton, 846-1er janv. 870.
31 Bérard, 870-31 déc. 880.
32 Dadon, 881-923.
33 Hugues Ier, 923-925
34 Bernoin, 925-939.
35 Bérenger, 940-août 959.
36 Wicfrid, 959-31-août 983
37 Hugues II, 984.
38 Adalbéron Ier (3), 984.
39 Adalbéron II, 984-18 avril 988.
40 Aimon, 988-21 avril 1024.
41 Raimbert, 1024-29 avril 1038.
42 Richard Ier, 1039-7 nov. 1046.
43 Thierri *le Grand*, 1047-28 avril 1088.
44 Richer, 1088-1107.
45 Richard II de Grandpré, 1107-1114.
46 Henri Ier, 1117-1129.
47 Ursion (4), 1130-1131.
48 Adalbéron III de Chiny, 1131-1156.
49 Albert Ier de Marcey, 1156-14 avril 1162.
50 Richard III de Crissey (5), 1163-1171.
51 Arnoul de Chiny, 1172-14 août 1181.
52 Henri II de Castres, 1181-1186.
53 Albert II de Hurgis (6), 1186-25 ou 26 juill 1208.
54 Robert Ier de Grandpré, août 1208-1216.
55 Jean Ier d'Apremont, 1217-1224.
56 Raoul de Torote (7), 1224-21 avril 1245.
57 Gui Ier de Tarinel, 1245.
58 Gui II de Mello, 1245-fév. 1247.
59 Jean II d'Aix, 1247-10 août 1252.
60 Jacques Ier Pantaléon de Troyes, (8), 1254-7 déc. 1255.

(1) Le chapitre avait élu Philippe-Emmanuel de Ligneville, que le pape rejeta.
(2) Il avait été coadjuteur du précédent.
(3) Henri Arnauld, nommé évêque de Toul, le 10 octobre 1637, fut repoussé par le pape. Le roi nomma alors, en avril 1641, Paul de Fiesque, que le pape ne voulut pas davantage reconnaître, et, au lieu duquel, il proposa inutilement au roi Denis de Loyac. Urbain VIII étant mort, Paul de Fiesque obtint ses bulles d'institution d'Innocent X, et mourut peu de mois après sa consécration.
(4) Les discussions du roi et du saint-siége, à propos du droit de nomination aux trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, amenèrent une vacance de onze ans.
(5) En 1697, le roi nomma Henri de Thiard de Bissy, archevêque de Bordeaux, et Antoine Girard, évêque de Toul. Mais le premier ayant refusé d'accepter, la nomination de second demeura sans effet.
(6) Charles de Kailus, nommé évêque de Toul, refusa d'accepter.

(1) Il n'était que chorévêque, administrant le diocèse pendant la vacance du siége, qui dura douze ans.
(2) Il avait été élu évêque dès 776 ; mais il ne put prendre possession de son siége qu'en 788.
(3) Ces deux prélats ne prirent pas possession de leur siége.
(4) Il se démit avant d'avoir été sacré.
(5) Il mourut avant d'avoir été sacré.
(6) Il eut pour compétiteur Robert de Grandpré, qui lui succéda.
(7) Il eut pour compétiteur Henri de Malapète.
(8) Pape en 1261, sous le nom d'Urbain IV.

61 Robert II de Milan, 1255-7 sept. 1271.
62 Ulric de Sarnay, 28 oct. 1271-21 sept. 1273.
63 Gérard de Grandson, 1275-1278.
64 Henri III de Grandson, 1278-1286.
65 Jacques II de Ruvigny ou de Ravenne, 1290-1296.
66 Jean III de Richericourt, 1297-31 mars 1302.
67 Thomas de Blamont, 1303-22 juin 1305.
68 Nicolas Ier de Neuville, 1305-1312.
69 Henri IV d'Apremont, 1312-5 janv. 1349.
70 Othon de Poitiers (1), 1350-1351.
71 Hugues III de Bar, 1352-1361.
72 Jean IV de Bourbon, 1362-1371.
73 Jean V de Dampierre ou de la Roche, 1371-1375.
74 Gui III de Roye, 1375-1379.
75 Leubaud de Couzance (2), 1379-10 mai 1403.
76 Jean VI de Sarrebruck, 21 sept. 1404-janv. 1420.
77 Louis Ier, cardinal de Bar (3), janv. 1420-23 juin 1430.
78 Louis II de Haraucourt, 27 mai 1431-1437.
79 Guillaume Ier Fillastre, 1er nov. 1437-1449.
— Louis II de Haraucourt, *de nouveau*, 1449-4 oct. 1456.
80 Guillaume II de Haraucourt (4), 14 oct. 1456-20 fév. 1500.
81 Warric de Dommartin (5), 22 fév. 1500-7 juill. 1508.
82 Louis III de Lorraine (6), 1508-1522.
83 Jean VII, cardinal de Lorraine, 1523-1544.
84 Nicolas II de Lorraine (7), 1544-1548.
— Jean, cardinal de Lorraine, *de nouveau*, 1548.
85 Nicolas III Pseaume, 1548-10 août 1575.
86 Nicolas IV, Bousmard (6), janv. 1576-10 av. 1584.
87 Charles Ier de Lorraine, cardinal de Vaudémont, 4 mars 1585-29 oct. 1587.
88 Nicolas V Boucher, 4 mai 1588-19 avril 1593.

(1) Henri de Germiny, élu par le chapitre, fut rejeté par le pape.

(2) Il eut pour compétiteur Rollin de Romache.

(3) Il était en même temps évêque de Châlons-sur-Marne, de Poitiers, de Langres et de Porto.

(4) Le roi le força, en 1482, de se démettre en faveur de Jean Niccolini, évêque de Vintimille, qui prit possession le 25 janvier 1483. Mais, à la fin de la même année, Guillaume rentra dans son évêché.

(5) Jean Niccolini l'avait désigné pour son coadjuteur.

(6) Il eut pour compétiteur Gabriel de Phano, cardinal d'Urbin, nommé par le pape. A cause de l'âge de Louis de Lorraine, qui n'avait que douze ans lors de sa nomination, l'administration du diocèse fut confiée à Nicolas Gobert, qui en resta investi sous le successeur de Louis de Lorraine, jusqu'au 5 septembre 1575.

(7) Il ne fut jamais ordonné prêtre.

(8) Il eut pour compétiteurs Simon Cumin et Jean de Rambervilliers

89 Eric de Lorraine-Vaudémont (1), 24 avril 1593-1610.
90 Charles II de Lorraine-Chaligny (2), 1610-22 avril 1622.
91 François de Lorraine (3), 18 sept. 1623-11 juill. 1661.
92 Armand de Mouchy d'Hocquincourt, 6 mai 1668-29 oct. 1679.
93 Hippolyte de Béthune, 3 août 1681-24 août 1720.
94 Charles-François d'Hallencourt de Drosmenil, 7 janv. 1723-16 mars 1754.
95 Amar-Christian-François-Michel de Nicolai, 16 juin 1754-9 déc. 1769.
96 Henri-Louis-René Desnos, 25 déc. 1769-1790.
— *Jean-Baptiste Aubry, évêque constitutionnel*, 13 mars 1791-1793.
97 Etienne-Marie-Bruno d'Arbou, 13 juillet 1823-1827.
98 N. de Villeneuve d'Esclapon, 1827-1832.
99 Placide-Bruno Valayer, 10 février 1833-1836.
100 Augustin-Jean Le Tourneur, 25 juin 1837-janv. 1844.
101 Louis Rossat, 21 avril 1844.

XXIV.

PROVINCE DE VIENNE.

L'ancienne province Narbonnaise, réunie à la république romaine soixante ans avant la conquête de la Gaule par César, fut, dans le cours du IIe siècle, partagée en trois provinces distinctes : la première Narbonnaise, la deuxième Narbonnaise et la Viennoise. La Viennoise comprit, outre Vienne (*Vienna Allobrogum*), sa métropole, douze cités, que la *Notice des provinces de la Gaule* énumère dans l'ordre suivant : Genève, Grenoble, Viviers, Die, Valence, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison, Orange, Cavaillon, Avignon, Arles et Marseille.

L'Eglise de Vienne, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Gaule, est contemporaine de l'établissement même du christianisme dans l'empire romain. On place au milieu du IIe siècle, vers le temps de saint Pothin et de saint Irénée, le pontificat de saint Crescent, qui passe pour en avoir été le premier évêque. La province ecclésiastique de Vienne comprit d'abord, outre sa métropole, les douze cités énumérées dans la *Notice des provinces*, et devenues le siége d'autant d'évêchés. Mais, dès la fin du IVe siècle, elle se trouva considérablement réduite par suite de l'érection de la cité d'Arles en métropole. Les évêchés de Marseille, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Toulon, Orange, Avi-

(1) Jean de Rambervilliers, compétiteur de Nicolas Bousmard, et réélu par le chapitre à chaque vacance, conserva ses prétentions et les fit valoir jusqu'à sa mort, arrivée le 16 juillet 1599. — Eric de Lorraine ne fut sacré qu'en 1602 : jusque-là, le diocèse fut administré par Christophe de la Vallée, évêque de Toul, nommé suffragant de Verdun, le 9 juin 1595.

(2) Il eut pour suffragant ou coadjuteur Jean de Pourcelets, évêque de Toul.

(3) Ce prélat ne fut jamais sacré.

gnon, Cavaillon, Carpentras et Vaison furent alors enlevés à l'église de Vienne et assignés comme suffragants à la nouvelle province d'Arles, et la métropole de Vienne ne conserva plus sous sa juridiction que les évêchés de Genève, Grenoble, Viviers, Die et Valence, auxquels fut ajouté, au VIe siècle, l'évêché de Saint-Jean-de-Maurienne, détaché du diocèse de Turin. Vers le même temps ou un peu avant, Moutier-en-Tarentaise, ancienne métropole de la province des Alpes Grecques et Pennines, fut réduite au rang de simple cité épiscopale et placée sous la juridiction des archevêques de Vienne, auxquels elle demeura soumise jusqu'en 779 environ, qu'elle recouvra son ancienne dignité. A cette époque, l'évêché de Saint-Jean-de-Maurienne quitta le ressort de la province de Vienne pour passer dans celui de la province de Tarentaise, nouvellement rétablie; mais il y resta peu de temps et fut bientôt rendu à sa métropole primitive. L'archevêché de Vienne comprit dès lors dans sa circonscription les siéges épiscopaux de Genève, Grenoble, Viviers, Die, Valence et Saint-Jean-de-Maurienne, qui lui restèrent soumis jusqu'en 1790.

L'église de Vienne jouit du titre de primatiale des Gaules dès les temps les plus reculés, avant même, pense-t-on, que l'église de Lyon en eût été revêtue : dans les conciles des premiers siècles, en effet, on voit les évêques de Vienne avoir la prééminence sur les évêques de Lyon, et l'église de Vienne s'intituler dès cette époque : *Sancta metropolis Vienna, maxima Galliarum.* Par la suite, les deux églises portèrent le titre primatial simultanément et sans contestation réciproque.

L'archevêché de Vienne a été supprimé en 1790, et appartient, depuis cette époque, au diocèse de Grenoble. Le titre archiépiscopal seul a été conservé, et ce sont les archevêques de Lyon qui le portent.

161. ARCHEVÊQUES DE VIENNE.

1 S. Crescent, vers 160.
2 S. Zacharie.
3 S. Martin.
4 S. Verus Ier.
5 S. Just.
6 S. Denis.
7 Paracodas.
8 Lupicin.
9 Simplidius.
10 Paschase.
11 Claude.
12 Verus II, 314.
13 Nicetas.
14 Nectaire.
15 Florent, 374.
16 Simplice, 417.
17 S. Mamert, 462 et 474.
18 Hesychius Ier.
19 Alcimus Avitus ou S. Avit, 51
20 Julien, 533.
21 Domnin.
22 Pantagathus, 538.
23 Hesychius II, 549 et 555.
24 Namatius.
25 Philippe, 567 et 573.
26 S. Evance, vers 580-586.
27 Verus III, 586.
28 S. Didier, 596 et 603.
29 S. Domnole.
30 Ætherius.
31 Clarence.
32 Syndulphe, 630.
33 Hecdicus.
34 Caldeoldus ou Clodoaldus.
35 Landalenus, 650.
36 Bobolin Ier.
37 Georges, 699
38 Dieudonné.
39 Blidramne.
40 Eoldus, 718.
41 Bobolin II, 719.
42 Austrebert, 719 et 742.
43 Willichaire.
44 Beteric.
45 Procule.
46 Ursion, 794.
47 Wulfaire.
48 S. Bernard Ier, 828 et 836.
49 Agilmare, vers 850-6 juill. 859.
50 S. Adon, 859-874.
51 Ottramne, 876 et 881.
52 Bernoin, 887.
53 Rigefroi.
54 Rostaing.
55 Alexandre Ier, 918.
56 Sebon, 946.
57 Theutbaud.
58 S. Burchard, vers 1020-19 août 1026.
59 Léger, 1037 et 1044.
60 Garmond, 1077-1083.
61 Gui Ier de Bourgogne (1), 1083-1er février 1119.
62 Humbert Ier, 1146.
63 Hugues Ier, 1153.
64 Etienne, 1157.
65 Guillaume Ier, 1176 et 1177
66 Robert Ier, 1178-17 juin 1195.
67 Aynard, 1196.
68 Humbert II, 1208 et 1214.
69 Bruno, 1216 et 1223.
70 Jean Ier de Burnino, vers 1230-17 avril 1266.
71 Gui II d'Auvergne de Clermont, 1276-vers 1279.
72 Guillaume II de Valence, 23 sept. 1285-vers 1300.
73 Briand de l'Agnieu, vers 1300-vers 1318.
74 Simon, cardinal d'Archiac, 12 sept. 1319-1320.
75 Guillaume III de Loudun, 11 avril 1321-1327.
76 Bertrand de la Chapelle, 1er avril 1328-vers 1354.
77 Pierre Ier de Gratia, 1355.
78 Bernard II.
79 Humbert III de Montchenu, 1376.
80 Thibaud de Rougemont, 1394.
81 Jean II de Nant, vers 1400.
82 Jean III de Norry, 1409 et 1417-1437.

(1) Pape, le 1er février 1119, sous le nom de Calixte II.

83 Geoffroi Vassal (1), vers 1440-20 avril 1444.
84 Jean IV Gérard, 1444-1452.
85 Jean V de Castro, 28 janv. 1452-30 nov. 1453.
86 Antoine Ier de Poisieux, 31 janv. 1454-1474.
87 Gui III de Poisieux, 1475-27 oct. 1480.
88 Eustorge Aymarie, 2 déc. 1480-1482.
89 Angelo Cattho de Sopino, 3 oct. 1482-1507.
90 Antoine II de Clermont, 1507-vers 1512.
91 Frédéric de San-Severino, cardinal de Saint-Théodore, vers 1513-1517.
92 Alexandre II de San Severino, vers 1517-1522.
93 Pierre II Paulmier, 1527-vers 1540.
94 Charles de Marillac, vers 1540-2 déc. 1560.
95 Jean VI de la Brosse, 1561-1567.
96 Vespasien Gribaldi, 1567-vers 1575.
97 Pierre III de Villars, vers 1575-14 nov. 1592.
98 Pierre IV de Villars, 1592-1601.
99 Jérôme de Villars, 30 sept. 1601-18 janv. 1626.
100 Pierre V de Villars (2), 1626-1662.
101 Henri Ier de Villars (3), 1662-1692.
102 Armand de Montmorin, 1693-1714.
103 François de Bertons de Crillon, 1714-1721.
104 Henri II Oswald, cardinal de la Tour-d'Auvergne, 10 mai 1722-avril 1745.
105 Christophe de Beaumont du Repaire, 1745-1746.
106 Jean VII d'Yse de Saléon, 1746-1750.
107 Guillaume IV d'Hugues, 1751-1774.
108 Jean-Georges Lefranc de Pompignan, 1774-1789.
109 Charles-François d'Aviau du Bois de Sanzay, 1790.

(*Archevêché supprimé.*)

162. GRENOBLE.

La fondation de l'église épiscopale de Grenoble (*Gratianopolis*) remonte à la deuxième moitié du IVe siècle. Domninus, qui en fut le premier évêque, siégeait en 380. Au moyen âge, les évêques acquirent la principauté de leur ville épiscopale et prirent le titre de princes de Grenoble, qu'ils ont conservé jusqu'à la révolution française.

Suffragant de Vienne depuis son origine, l'évêché de Grenoble a passé, en 1790, dans le ressort de la province ecclésiastique de Lyon, à laquelle il appartient depuis cette époque.

ÉVÊQUES DE GRENOBLE.

1 Domninus, 381.
2 Diogène.
3 Enoch.
4 Sébastien.
5 Vitalien.
6 Cyprien.
7 Valentinus.
8 Victure, 515 et 517.
9 Ursule, 538.
10 Syagrius, 555 et 567.
11 Hesychius Ier, 573 et 585.
12 Clair, 650.
13 S. Tetjeux.
14 Boson.
15 Hesychius II.
16 Austrebenoldrt.
17 Rey.
18 Ragnomare.
19 Austroricus.
20 Corbus.
21 Léonard.
22 Ardentius.
23 Odelard.
24 Radolde.
25 Suspectus
26 Ebrolde.
27 Adalulphe.
28 Ebbon, 855 et 860.
29 Bernaire, 869 et 882.
30 Isaac.
31 Aucher, 944.
32 Isaire.
33 Humbert d'Albon, 991 et 1025.
34 Malon.
35 Artaud, 1044.
36 Pons Ier.
37 Pons II, 1076.
38 S. Hugues Ier de Châteauneuf, 1081-1132.
39 Hugues II, 1132-vers 1150.
40 Othmare, vers 1158
41 Godefroi, 1161.
42 Jean Ier, vers 1172-vers 1219.
43 Guillaume Ier, 1221.
44 Suffroi, 1223 et 1228.
45 Pierre Ier, vers 1237-vers 1250.
46 Faucon, vers 1251-1266.
47 Guillaume II de Sassenage, 1266-1336.
48 Jean II de Chissey, 1337-1350.
49 Rodolphe, 16 oct. 1350-vers 1380.
50 François Ier, cardinal de Conzié (1), vers 1380-1388.
51 Aymon de Chissey, 31 janv. 1388-vers 1445.
52 Sybond Allemand, vers 1450-20 janvier 1477.
53 Josse de Sillinon, 1478-1484.
54 Laurent Ier Allemand, 1485-vers 1530.
55 Laurent II Allemand, vers 1530-5 sept. 1561.
56 François II d'Avançon, 1562-1574.
57 François III Fléhard, 1575-1606.
58 Jean III de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier, 1607-mai 1619.
59 Alphonse de la Croix d'Ornacieu (2), 1619-1620.
60 Pierre II Scarron, 27 mars 1621-1670.

(1) Le diocèse était administré, en 1442, par Guillaume de Loudun, qui prenait le titre d'archevêque. Geoffroi Vassal aurait-il résigné un instant ses fonctions pour les reprendre ensuite? On l'ignore. Mais la conjecture est vraisemblable; car Geoffroi était certainement archevêque de Vienne dès 1440.

(2) Il avait été coadjuteur du précédent, et sacré, sous le titre d'évêque d'Ephèse, le 29 juin 1615.

(3) Il était, depuis 1652, coadjuteur de Pierre V, avec le titre d'archevêque de Philippopolis.

(1) Il était en même temps archevêque de Narbonne.

(2) Coadjuteur du précédent, sacré, sous le titre d'évêque de Chalcédoine, le 9 novembre 1615.

61 Etienne, cardinal Le Camus, 24 août 1671-12 sept. 1707.
62 Ennemond Allemand de Montmartin, 707-1719.
63 Paul de Chaulnes, 1721-1724.
64 Jean IV de Caulet, 14 avril 1726-1771.
65 Jean V de Cayrol de Madaillan, 1771-1779.
66 Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, 1779-1788.
67 Henri-Charles du Lau d'Almans, 19 avril 1789-1790.
— *Joseph Pouchot, évêque constitutionnel*, 3 avril 17 1-1793.
68 Claude Simon, 8 août 1802-1826
69 Philibert Bruillard, 6 août 1826.

163. GENÈVE.

Genève (*Geneva*) occupe, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, le premier rang, après la métropole, parmi les cités de la Viennoise. On ignore à quelle époque précise elle devint le siége d'un évêché; mais l'opinion la plus accréditée fixe cette époque à la fin du IIIe siècle, ou plutôt à la première moitié du siècle suivant. Les évêques de Genève, princes de leur ville épiscopale, ne cessèrent jamais d'être suffragants de la métropole de Vienne.

On sait la naissance et les progrès rapides du protestantisme à Genève au XVIe siècle. En 1535, les calvinistes, aidés par les Bernois, leurs coreligionnaires, s'emparèrent du gouvernement de la ville, en chassèrent l'évêque et y interdirent l'exercice du culte catholique. L'évêque expulsé, Pierre de la Baume, se retira dans la petite ville d'Annecy, en Savoie, où ses successeurs continuèrent à résider jusqu'à la révolution française et à la réunion de la Savoie à la France.

Le siége épiscopal de Genève a été uni à celui de Lausanne par un bref de Pie VII, daté du 10 septembre 1819 et confirmé par un traité du 5 avril 1820 : les deux siéges réunis ont été en même temps attribués comme suffragants à la métropole de Fribourg en Brisgaw, dans le grand-duché de Bade. Les évêques de Lausanne et de Genève résident à Fribourg en Suisse.

ÉVÊQUES DE GENÈVE.

1 Diogène.
2 Dominius.
3 Salvien.
4 Cassien.
5 Eleuthère.
6 Théolaste.
7 Frater.
8 Pallascus.
9 Donatien (1).
10 Isaac, vers 440.
11 Maxime, 515 et 517.
12 Pappole Ier, 549.
13 Grégoire.
14 Nizier.
15 Rustique.
16 Patrice.
17 Hugues Ier.
18 André.
19 Græcus.
20 Saloine, 567 et 573.
21 Cariathon, 584 et 585.
22 Appellinus, vers 613 et 627.
23 Pappole II, 650.
24 Robert Ier.
25 Aridanus.
26 Epoaldus.
27 Albon.
28 Opportun.
29 Eucher.
30 Gobert.
31 Rennebert.
32 Lothaire.
33 Postbert.
34 Walterne.
35 Aprade ou Artaud, 816.
36 Domitien.
37 Boson.
38 Anseguin.
39 Optandus, vers 881.
40 Bernard Ier.
41 Rieulphe.
42 Fraudon.
43 Aldegand Ier
44 Aimon Ier
45 Girard.
46 Hugues II, 930.
47 Conrad.
48 Aldegand II.
49 Bernard II.
50 Frédéric, 1050.
51 Boursaud.
52 Gui de Genève, vers 1070-vers 1120.
53 Humbert Ier de Gramont, vers 1124-vers 1131.
54 Ardoux de Faucigny, vers 1134-1er août 1185
55 Nantelme ou Nantelin, 1185-13 fév. 1205.
56 Bernard III Chabert, 1212.
57 Humbert II, 1214.
58 Pierre Ier de Sessons, 1217.
59 Aimon II de Granson, vers 1218-vers 1259.
60 Henri, vers 1260-vers 1272.
61 Aimon III de Menthonay, vers 1278.
62 Robert II de Genève, 1282.
63 Guillaume Ier de Conflans, 1288-vers 1295.
64 Martin, 1299 et 1300.
65 Aimon IV du Quart, 1304-1311.
66 Pierre II de Faucigny, 1311-1342.
67 Allemand de Saint-Joire, 1343-1366.
68 Guillaume II de Marcossey, 1366-1er janv. 1377.
69 Jean Ier de Murol, 1378-1385.
70 Adhémar Fabri, 1385-1387.
71 Guillaume III de Lornay, 1388-1408.
72 Jean II de Bertrandis, 1417.
73 Jean III de la Rochetaillée (1), vers 1420.
74 Jean IV Courtecuisse, 12 juin 1422-1423.

(1) Tous ces évêques, fournis par les anciens catalogues, sont fort douteux.

(1) Il était en même temps patriarche de Constantinople.

75 Jean V, cardinal de Brogniler (1), 1423-16 fév. 1426.
76 François Ier de Mies, 1426-mars 1444.
77 Amédée de Savoie (2), 1445-[illegible] janv. 1451.
78 Pierre III de Savoie (3), 1452-21 octobre 1458.
79 Jean-Louis de Savoie (4), 1459-11 juill. 1482.
80 Urbain de Chivron (5), 19 juill. 1482-1484.
81 Dominique, cardinal de la Rovère, 1482-1483.
82 Jean VI de Compois, 1483-1484.
83 François II de Savoie, 1484-3 oct. 1490.
84 Antoine de Champion (6), 1491-19 juill. 1495.
85 Philippe de Savoie (7), 1495-1509.
86 Charles de Seyssel, 22 fév. 1510-12 avril 1513.
87 Jean-François Ier de Savoie (8), 1513-1522.
88 Pierre IV, cardinal de la Baume (9), 1522 (10)-1542.
89 Aubert, 1544-1548.
90 Louis de Rie, 1548-25 août 1550.
91 Philibert de Rie, 1550-1555.
92 François III de Bachod, 1556-1er juin 1568.
93 Angelo Giustiniani, 1568-vers 1580.
94 Claude de Granier, vers 1580-1602.
95 S. François IV de Sales (11), 8 déc. 1602-28 déc. 1622.
96 Jean-François II de Sales, 1623-1637.
97 Just Guérin, 1638-19 juin 1645.
98 Charles-Auguste de Sales (12), 19 juin 1645-8 févr. 1660.

(1) Il était aussi évêque d'Ostie.

(2) Il avait été élu pape par les Pères du concile de Bâle, le 5 novembre 1439, et couronné, sous le nom de Felix V, le 24 juillet 1440. Il abdiqua la papauté, en faveur de Nicolas V, le 9 avril 1449. Après la mort de François de Mies, il s'était réservé l'administration du diocèse de Genève.

(3) Pierre de Savoie, âgé de huit ans seulement, lors son élection, eut pour suffragant Thomas de Sur, archevêque de Tarentaise.

(4) Il possédait en même temps les évêchés de Maurienne et de Tarentaise. Pendant son épiscopat, le diocèse de Genève fut administré par Philippe de Compois, et ensuite par Antoine de Malvenda.

(5) Ce prélat, élu par le chapitre, ne fut pas confirmé par le pape, qui donna l'évêché au cardinal de la Rovère, puis à Jean de Compois, malgré l'opposition d'Urbain de Chivron.

(6) Il eut pour compétiteur Charles de Seyssel, qui succéda, en 1510, à Philippe de Savoie.

(7) Pendant son épiscopat, le diocèse fut administré par Aimon de Montfaucon, évêque de Lausanne.

(8) Le chapitre avait élu Aimé de Gingin, dont l'élection ne fut pas reconnue par le pape.

(9) Il avait été nommé coadjuteur du précédent, en 1521.

(10) Retiré une première fois à l'abbaye de Saint-Claude, puis rentré à Genève en 1535, Pierre de la Baume fut définitivement chassé par les protestants, le 27 août 1535. L'évêque et le chapitre se retirèrent alors à Annecy, où le siége de l'évêché de Genève resta fixé.

(11) Il était coadjuteur du précédent, avec le titre d'évêque de Nicopolis, depuis l'an 1601.

(12) Il avait été sacré coadjuteur du précédent, le 14 mai 1645.

99 Jean VII d'Arenthon d'Alex, 1660-4 juill. 1695.
100 Michel-Gabriel de Rossillon de Bernex, 1696-16 avril 1734.
101 Joseph-Nicolas de Deschamps de Chaumont, 23 mai 1741-2 nov. 1763.
102 Jean-Pierre Biord, 12 août 1764-7 mars 1785.
103 Joseph-Marie Paget, 3 juin 1787-1801.
104 Pierre-Louis Yenni (1), 20 sept. 1819-déc. 1845.
105 Étienne Marilley, 15 mars 1846.

164. ANNECY

Nous avons dit, dans la notice qui précède, que l'évêque de Genève, Pierre de la Baume, chassé par les protestants de sa ville épiscopale, le 27 août 1535, s'était retiré avec son chapitre à Annecy, en Savoie, petite ville du diocèse de Genève, où les évêques continuèrent de résider jusqu'en 1793, époque de la réunion de la Savoie à la France.

Par le concordat de 1801, Annecy (*Anesiacum*) fut incorporé au diocèse de Chambery, et le siége épiscopal de Genève supprimé. Mais, après que ce dernier siége eut été rétabli et réuni à celui de Lausanne, en 1819, Annecy fut érigé en évêché distinct et séparé, attribué comme suffragant à la nouvelle métropole de Chambéry. La bulle d'érection de l'évêché d'Annecy est datée du 15 mars 1822.

ÉVÊQUES D'ANNECY.

1 Claude-François de Thiollaz 27 avril 1823-14 mars 1832.
2 Pierre-Joseph Rey, 19 juin 1832-31 janv. 1842.
3 Louis Rendu, 9 avril 1843.

165. VALENCE.

Valence (*Valentia, civitas Valentinorum*) occupe, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, le cinquième rang, après la métropole, parmi les cités de la Viennoise. Elle devint le siége d'un évêché, vers l'an 360 environ.

Suffragant de la métropole de Vienne depuis sa fondation, l'évêché de Valence fut compris, par la constitution de 1790, dans l'arrondissement des Côtes de la Méditerranée, dont la métropole était Aix. Le concordat de 1801 le fit passer dans le ressort de la province ecclésiastique de Lyon. Enfin, en 1821, il a été attribué comme suffragant à la métropole d'Avignon, de laquelle il relève aujourd'hui

ÉVÊQUES DE VALENCE

1 Emilien, vers 360.
2 Maxime Ier, 400.
3 S. Apollinaire, 517.
4 Gallus, 549.
5 Maxime II, 567.
6 Ragnoalde, 581 et 585.

(1) Premier évêque de Genève et de Lausanne réunis.

7 Eléphant Ier.
8 Ayoul, 648.
9 Ingilde, 650
10 Lupicin.
11 Salvius Ier.
12 Antoine Ier.
13 Eléphant II.
14 Valdus.
15 Salvius II.
16 Lambert.
17 Ratbert, 859 et 879.
18 Duntran.
19 Eliard.
20 Isaac Ier.
21 Aimery.
22 Adon.
23 Brocard.
24 Archimbert.
25 Agilde ou Aine.
26 Robert.
27 Isaac II.
28 Remegaire Ier.
29 Humbert Ier d'Albon, 991.
30 Remegaire II, 1011.
31 Guigue, 1015 et 1032.
32 Pons de Valentinois, 1037 et 1047.
33 Gontard, 1082.
34 Eustache, 1134.
35 S. Jean Ier, 1146.
36 Orilbert, 1148.
37 Bernard, 1154.
38 Eude, vers 1156-vers 1188.
39 Faucon, 1189-2 janv. 1199.
40 S. Humbert II de Mirbel, 1199-29 avril 1220.
41 Gérond ou Giraud, 1220-vers 1224.
42 Guillaume Ier de Savoie, vers 1225-1236.
43 Boniface de Savoie (1), 1240-1244.
44 Philippe de Savoie (2), 1245-vers 1266.
45 Bertrand (3), 1267-1274.
46 Gui de Montlaur, 1274-1275.
47 Amédée Ier de Roussillon (4), 1275-17 sept. 1281.
48 Jean II de Genève, 1283-1297.
49 Guillaume II de Roussillon, 1297-1331.
50 Adhémar de la Voulte, 4 mai 1331-1336.
51 Henri Ier de Villars, 1336-1342.
52 Pierre de Chastellux, 1343-vers 1351.
53 Jean III Jouffroy ou Joussent, 1352-1354.
54 Louis Ier de Villars, 1354-vers 1376.
55 Guillaume III de la Voulte, vers 1378-vers 1384.
56 Amédée II, cardinal de Saluges, vers 1385-1388.
57 Henri II, 1388-1389.
58 Jean IV de Poitiers, 7 sept. 1390-1448.
59 Louis II de Poitiers, 1448-1468.
60 Gérard de Crussol, 19 mai 1468-28 août 1472.

(1) Il passa au siége de Cantorbéry, avant d'avoir été consacré évêque de Valence.
(2) Il ne fut jamais ordonné prêtre.
(3) Il eut pour compétiteur Gui de Montlaur, élu par une partie du chapitre, et qui lui succéda.
(4) En 1276, le siége épiscopal de Die fut réuni à celui de Valence, et Amédée prit le titre d'évêque de Valence et de Die, que ses successeurs conservèrent jusqu'en 1687, époque de la séparation des deux évêchés.

61 Jacques Ier de Bastarnay, 11 déc. 1472-12 avril 1473.
62 Antoine II de Balzac, 1473-3 nov. 1491.
63 Jean V d'Espinay, 14 nov. 1491-3 janv. 1503.
64 Gaspard de Tournon (1), 17 mars 1503-1520.
65 Jean VI cardinal de Lorraine (2), 1521-1524.
66 François, cardinal de Clermont, 1524-1531.
67 Antoine III de Vesc, 1531-1537.
68 Jacques II de Tournon, 1537-1553.
69 Jean VII de Monluc, 1553-12 avril 1579.
70 Charles de Gelas de Léberon, 1580-1600.
71 Pierre-André de Gelas de Léberon, 1600-1621.
72 Charles-Jacques de Gelas de Léberon, 1624-5 juin 1654.
73 Daniel de Cosnac, 24 oct. 1655-5 juin 1687.
74 Guillaume IV Bochard de Champigny, 4 nov. 1687-4 juill. 1705.
75 Jean VIII de Catelan, 15 août 1705-1725.
76 Alexandre Milon, 31 mars 1726-1771.
77 Fiacre-François de Grave, 26 avril 1772-1787.
78 Gabriel-Melchior de Messey, 5 oct. 1788-1970.
— *François-Marbos, évêque constitutionnel, 3 avril* 1791-1793.
79 François Bécherel, 5 juill. 1802-1816.
80 Marie-Joseph-Antoine-Laurent de la Rivoire de la Tourette, 7 nov. 1819-1840.
81 Pierre Chatrousse, 21 sept. 1840.

166. DIE.

Die (*Dia, Dea Vocontiorum, civitas Deensium*) figure, dans la *Notice des provinces de la Gaule*, au quatrième rang, après la métropole, parmi les cités de la Viennoise. S'il faut s'en rapporter aux traditions de son Eglise, elle était le siége d'un évêché dès le premier quart du IIIe siècle, et tous les catalogues font vivre saint Mars, qui en fut le premier évêque, vers l'an 220.

L'évêché de Die fut réuni à celui de Valence par bulles de Grégoire X, données le VII des kalendes d'octobre (25 septembre) 1276. L'union des deux églises dura jusqu'en 1687, qu'elles furent de nouveau séparées par le pape Innocent XI.

L'évêché de Die a été définitivement supprimé en 1790, et, depuis cette époque, il fait partie du diocèse de Valence.

ÉVÊQUES DE DIE.

1 S. Mars, vers 220.
2 Higerius.
3 Léon.
4 Servilius.
5 Nicaise, vers 325.
6 Pallade, vers 347.
7 Celsus, 356.

(1) Il eut pour compétiteur Urbain de Miolans.
(2) Il avait le titre d'administrateur perpétuel des deux diocèses.

8 Constantin, 419.
9 Projectus, 440.
10 S. Pétrone, vers 450-463.
11 S. Marcel, vers 480.
12 Saculatius, 517.
13 Lucretius, 541 et 573.
14 Paul, 585.
15 Præstantius, 739.
16 Aramand, 776.
17 Désiré, 788.
18 Remi, vers 795.
19 S. Wulfin, 850.
20 Hemicon, 876 et 879.
21 S. Exupère.
22 S. Saturnin.
23 Gisenode, 943.
24 Isard ou Isarn, 981.
25 Humbert, 1025.
26 Conon, 1037.
27 Pierre Ier, 1037 et 1059.
28 Hugues Ier, 1073-1092.
29 S. Ismidon, vers 1095-vers 1115.
30 Etienne Ier, 1121 et 1127.
31 S. Oldric, vers 1130.
32 Hugues II, 1145 et 1158.
33 Pierre II, 1163-vers 1175.
34 Robert, 1178 et 1188.
35 Jarente, 1193.
36 Humbert Ier, vers 1196-1202.
37 S. Etienne II le Châtillon, 1208-1209.
38 Humbert II, 1209 et 1212.
39 S. Didier de Forcalquier, 1213-1221.
40 N..., 1222.
41 Bertrand, 1223 et 1235.
42 Humbert III, 1237 et 1247.
43 Amédée Ier de Genève, vers 1250-22 janv. 1275.
(En 1276, l'évêché de Die est réuni à celui de Valence. Il en est séparé de nouveau en 1687.)
44 Armand de Montmorin, 17 janv. 1687-10 avril 1694.
45 Séraphin de Pajot du Plouy, 1694-1701.
46 Gabriel de Cosnac, 23 juill. 1702-15 avril 1734.
47 Daniel-Joseph de Cosnac, 24 oct. 1734-1741.
48 Georges-Gaspard-Alexis de Plan des Augiers, 20 fév. 1742-1790.
(*Evêché supprimé.*)

167. VIVIERS.

La *Notice des provinces de la Gaule* place au troisième rang, après la métropole, parmi les cités de la Viennoise, la ville d'Albe (*civitas Albensium, Alba*). Albe ayant été détruite de fond en comble par les Vandales, à la fin du IVe siècle, le titre et les prérogatives de *cité* passèrent à la ville moins ancienne de Viviers (*Vivarium*), qui donna par la suite son nom à la province du Vivarais, dont elle était la capitale.

On ignore l'époque de la fondation de l'Eglise d'Albe. Le siége épiscopal qui y était fixé fut, après la destruction de la ville, transféré à Viviers, vers l'an 430, environ. Suffragant de Vienne depuis son origine, l'évêché de Viviers fut attribué, par la Constitution de 1790, à la métropole de Lyon; puis, lors du rétablissement du culte, en 1802, supprimé et incorporé au diocèse de Mende. Il a été rétabli en 1821, comme suffragant de la métropole d'Avignon, de laquelle il relève aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE VIVIERS.

1 S. Janvier.
2 S. Septime.
3 S. Maspinien.
4 S. Melain Ier.
5 S. Auxone, vers 430.
6 Jean Ier.
7 Melain II.
8 Lucien Ier.
9 S. Valère, 507.
10 S. Venance Ier, 517 et 535.
11 Firmin Ier.
12 Eumachius Ier.
13 Agrippius.
14 Melain III, 549.
15 Ar ulphe.
16 Venance II.
17 Longin Ier.
18 S. Lucien II.
19 S. Venance III.
20 S. Rustique.
21 S. Melain IV.
22 S. Firmin II.
23 S. Eucher Ier.
24 S. Aulus.
25 Eumachius II.
26 S. Longin II.
27 Eribaud.
28 S. Arconce.
29 Thomas Ier, 816.
30 Tengrin, 833.
31 Armand, 840.
32 Celsus, 850.
33 Bernoin Ier, 858 et 865.
34 Eucher II, 873.
35 Ætherius, 876 et 879.
36 Rostaing, 884.
37 Pierre Ier, 993.
38 Hermann, 1015 et 1032.
39 Géraud Ier, 1037.
40 Gébuard, vers 1065.
41 Géraud II, 1070.
42 Le cardinal Jean II (1), vers 1072-vers 1106.
43 Léger, vers 1106-1119.
44 Haton, 1119.
45 Pierre II, vers 1125-1131.
46 Josserand 1134 et 1146.
47 Guillaume Ier, 1147.
48 Thomas II, 1153.
49 Guillaume II, 1154.
50 Raimond Ier, 1158.
51 Robert Alba, 1171.
52 Nicolas, 1177 et 1198.
53 Bernon, 1206 et 1214.
54 Guillaume III, 1220.
55 Bernard Ier d'Anduze, 1222 et 1232.
56 Bernoin II, 1235 et 1238.
57 Sébastien, 1241.
58 Arnaud, 1248 et 1252.
59 Aimar Ier, 1252 et 1256.

(1) Il eut pour suffragant Olivier, doyen du chapitre d'Embrun.

60 Aimon, 1260.
61 Hugues de la Tour, 1263 et 1289.
62 Raimond II de Falguier, 1296.
63 Adalbert de Peyre, 1300 et 1305.
64 Louis de Poitiers, 1306 et 1317.
65 Guillaume IV de Flavacourt, 1319.
66 Pierre III cardinal de Mortemart, 1320-1325.
67 Aimar II, 3 déc. 1326-1330.
68 Henri de Villars, 1331-1336
69 Aimar III de la Voulte, 1336-1365.
70 Pierre IV de Sarcenas, cardinal de Saint-Laurent, 1366.
71 Bertrand de Châteauneuf, 1366-1373.
72 Béraud 1373.
73 Pierre V, 1373-1374.
74 Bernard II d'Arfeuille, 26 fév. 1375-1379.
75 Guillaume V, 1379-1380
76 Jean III cardinal d'Embrogny, 1380-385.
77 Olivier Ier de Martreuil, 21 oct. 1385-1387.
78 Pileo de Prata, cardinal de Sainte-Praxède (1), 1387-1388
79 Jean IV, 1388.
80 Pierre VI cardinal d'Ailly, vers 1391.
81 Guillaume VI de Poitiers, 1392-1407.
82 Jean V de Liniers, 12 nov. 1407-1443.
83 Olivier II de Poitiers, 1443.
84 Guillaume VII de Poitiers, vers 1447-1er août 1454.
85 Elie de Pompadour, 29 nov. 1454-1478.
86 Jean VI de Montchenu, 1479-1497.
87 Claude de Tournon, 1498-1542.
88 Charles Ier de Tournon (2), 1542-1552.
89 Simon de Maillé, 1552-1556.
90 Jacques-Marie Sala, 1556-1562.
91 Alexandre cardinal Farnèse (3), 1562-1563.
92 Eucher III de Saint-Vital, 29 juin 1563-5 janv. 1571.
93 Pierre VII d'Urre, 1571-1572.
94 Jean VII de l'Hostel, 1573-6 avril 1621.
95 Louis-François de la Baume de Suze (4), 6 avril 1621-5 septembre 1690.
96 Antoine de la Garde de Chambonas, 1690-1714.
97 Martin de Ratabon, 1714-1724.
98 François-Renaud de Villeneuve, 13 août 1724-1748.
99 Joseph Rolin de Mons, 6 octobre 1748-1778.
100 Charles II de la Font de Savines (5), 26 juill. 1778-1793.
101 André Molins, 6 juill. 1823-1835.
102 Alban-Pierre-François de Bonnel, 19 fév. 1836-1841.
103 Joseph-Hippolyte Guibert, 11 mars 1842.

(1) Il était simplement administrateur de l'église de Viviers.
(2) Il était coadjuteur du précédent depuis 1536.
(3) Il se démit avant d'avoir pris possession.
(4) Élu coadjuteur de Viviers, le 14 mai 1618, et sacré, sous le titre d'évêque de Pompéiopolis.
(5) Ce prélat prêta serment à la constitution civile du clergé, en 1790, et conserva son siège.

168. SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

L'évêché de Saint-Jean-de-Maurienne (*Mauriana*, *Muriana*, *Maurienna*, *Burgus Sancti Johannis de Mauriana*), distrait du diocèse de Turin, fut institué, non pas au IVe siècle, comme le prétendent MM. de Sainte-Marthe (1), mais au commencement du VIe siècle seulement, et compris dès lors dans la circonscription de la province ecclésiastique de Vienne. Il passa dans le ressort de la métropole de Moutier-en-Tarentaise, lors du rétablissement de celle-ci, vers l'an 779; mais il n'y resta que peu de temps, et fut bientôt rendu à sa métropole primitive, à laquelle il ne cessa plus d'appartenir, jusqu'en 1790, que la métropole de Vienne fut supprimée.

Supprimé lui-même par le concordat de 1801 et incorporé alors au diocèse de Chambéry, l'évêché de Saint-Jean-de-Maurienne a été rétabli par bulles, datées du 5 avril 1825, et attribué comme suffragant à la nouvelle métropole de Chambéry, de laquelle il relève aujourd'hui.

ÉVÊQUES DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

1 Lucien.
2 Voconius (2).
3 S. Æconius, 581 et 585
4 Leborius, 650.
5 Felinasius, 813.
6 Albon, 859 et 860.
7 Adalbert, 876 et 879
8 Odillard, 881 et 926.
9 Evrard, 1023 et 1025.
10 Arnold, vers 1080.
11 Conon ou Conrad, 1093.
12 Bérard, 1106.
13 Jean Ier, 1107.
14 Aycaud, 1125.
15 Ayrard, 1145.
16 Bernard Ier, vers 1150.
17 Pierre Ier, 1160.
18 Guillaume Ier, 1167 et 1176.
19 Lambert, 1179-1198.
20 Aymar, vers 1225.
21 Amédée Ier de Savoie, 1240-1268.
22 Anthelme Ier de Clermont, 1272.
23 Pierre II, 1280.
24 Aimon Ier, 1289.
25 Amblard, 1300.
26 Aimonet 1303.
27 Aimon II de Miolans, 1329.
28 Anthelme II de Clermont, 1338.
29 Amédée II de Savoie, 1349.
30 François, 1354.
31 Amédée III de Montmajour, 1365.
32 Jean II Malabaila, 1373.
33 Henri, 1381 et 1384.
34 Sabin de Florano, 1385 et 1390.
35 Amédée IV de Montmajour, 1410.
36 Aimon III Gervasi, 1424.
37 Oger de Confletto, vers 1433-2 janvier 1440.
38 Louis Ier de la Palud, cardinal de Varambon, vers 1442-vers 1450.

(1) *Gall. Christ.*, prima edit., III, 691.
(2) Ces deux premiers évêques, fournis par les catalogues, sont extrêmement douteux.

39 Jean III de Segobia, 13 oct. 1451-vers 1472.
40 Guillaume II cardinal d'Estouteville, 26 janv. 1473-vers 1480.
41 Jean-Louis de Savoie, vers 1480-vers 1483.
42 Etienne Morel, vers 1484-1499.
43 Louis II cardinal de Gorrevod, 5 août 1499-vers 1550.
44 Philibert Ier de Challes, 1555.
45 Louis III de Trottis, 1558.
46 Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, 1560.
47 Brandalisio de Trottis, vers 1565.
48 Pierre III Lambert, vers 1567-1590.

(1) Coadjuteur du précédent, sous le titre d'évêque d'Hieropolis.

49 Philibert II Millet Ier, 5 mai 1599-1619.
50 Charles Bobba, 1620-vers 1640.
51 Paul Millet de Chales, 1641-31 octobre 1656.
52 Hercule Berzetti, 6 mai 1658-4 mars 1686.
53 François-Hyacinthe Valperga de Masin, 29 déc. 1686-7 sept. 1736.
54 Ignace-Dominique Grisella de Rosignan, 1741-22 sept. 1756.
55 Charles-Joseph Ier Philippa, cardinal de Martiniana, 7 août 1757-12 juill. 1779.
56 Charles-Joseph II Compans de Brichanteau, 23 avril 1780-1793.
57 Alexis Billiet, 19 mars 1826-27 avril 1840.
58 François-Marie Vibert, 25 mars 1841 (1).

II.

ÉVÊCHÉS DE LA CHRÉTIENTÉ ANCIENS ET MODERNES.

La table géographique des évêchés du monde chrétien, publiée par Le Mire en 1620, et celle de Fabricius, qui ne l'a pas remplacée entièrement, bien qu'elle ait paru en appendice au *Salutaris lux Evangelii* en 1720, forment la base de la nomenclature suivante.

Nous avons cherché à améliorer ces listes en consultant différents ouvrages postérieurs, et notamment l'*Oriens Christianus*, de Le Quien, et l'*Africa Christiana*, de Morcelli. Nous avons ajouté, autant qu'il a été possible, à la suite des dénominations latines, les noms modernes des localités.

Au milieu de l'extrême variation de la prononciation et de l'orthographe des mots, on n'a pu donner toutes les formes plus ou moins modifiées sous lesquelles le nom d'une même ville est exprimé dans les documents latins anciens ou modernes; mais on a cherché à donner toutes celles qui offrent quelques différences essentielles. Toutefois, si l'on ne trouvait pas d'abord un nom dans la liste suivante tel qu'on le verrait dans un document latin, il serait bon de le rechercher sous la forme qui, par la prononciation, s'en rapprocherait le plus. Voici quelques indications qui pourront servir à cet effet :

Pour les mots composés, au commencement ou au milieu des doubles lettres Aa, Bb, cherchez le mot avec la lettre simple.

Pour	Ae,	cherchez	E.
—	Adj,	—	Aj.
—	Ag,	—	Ang.
—	Agro,	—	Acro.
—	Ai,	—	Ae, Æ.
—	Am, Em,	—	An, En.
—	An,	—	En.
—	Ana,	—	Ona.
—	Ante,	—	Anti.
—	Aram,	—	Arm, Ram.
Pour	Au,	cherchez	O, Av.
—	Av,	—	Adv.
—	B,	—	V, P, Ph.
—	Bo,	—	Bou, Bu.
—	Boa,	—	Bao.
—	Boi,	—	Bi,
—	C,	—	Ch, K, S.
—	Ch,	—	G, Gh.
—	Chs,	—	Gs, Ks.
—	D,	—	T, Th, Z.
—	E,	—	Æ, I, He, Ai, ou la première voyelle qui suit l'E.
—	F,	—	V, Ph.
—	G,	—	K, Ch, Gu.
—	Gn,	—	Cn
—	H,	—	Ch, ou la première voyelle qui suit l'H.
—	Hi,	—	Hy, Hu.
—	I,	—	J, Y, Hi.
—	Im,	—	Em, In, Djim.
—	L,	—	Voir la première voyelle qui suit.
—	Lo,	—	Lu.
—	Neo,	—	Neu, Nea, Nau, Nov, Nuem.
—	O,	—	A, OE, Æ, U, Eu, E, ou la première consonne après l'O.
—	P,	—	B.
—	Pe,	—	Pi.
—	Pla,	—	Pra.
—	R,	—	Rh, Hr, Gr, Ar, Or.
—	Ru,	—	Ro.
—	S,	—	Sch.
—	To,	—	Tu.
—	Tu	—	Ty, Ti.
—	Ve,	—	He.
—	W,	—	Gu.
—	Z,		S, Ds, C, Zch, Tz.

Nous avons reproduit dans la liste l'astérisque (*) placé par Fabricius devant les noms des évêchés de la chrétienté en 1731; on a mis une croix (†) à ceux qui existent encore aujourd'hui, ou qui ont été érigés depuis 1731.

Les dates placées à la fin des articles indiquent, soit l'époque de l'érection de l'évêché, soit la date des plus anciens documents où il en est question.

Les principales abréviations dont on a fait usage sont les suivantes :

Afr. proc.	*Afrique proconsulaire*, aujourd'hui régence de Tunis.
ar., arch.	*archevêché*.
Asie proc.	*Asie proconsulaire* ou *Asie Mineure*.
auj.	*aujourd'hui*.
C.	*concile*.
C. P.	*Constantinople*.
dioc.	*diocèse*.
ep., év.	*episcopus* ou *évêque*.
ex.	*exarchat*.
patr.	*patriarche* ou *patriarcat*.
prov.	*province*.
suff.	*suffragant*.
tr.	*transféré*.

A.

Aalburgensis, *Benglavensis*, *Burgalensis*, *Burglaviensis*, d'Aalborg, dans le Jutland.

*Aarhusiensis, *Arusensis*, *Arusvensis*, d'Aarhuus, suff. de Luden, en Jutland, 946.

Aatafrensis, en Syrie.

Abaradirensis, *Abaradiræ*, dans la Bysacène.

Abaritanus, *Abberitanus*, *Abbiritanus*, *Avarisionensis?* dans l'Afrique proconsulaire, différent d'Abdiritanus.

Abasgorum, ou *Sebastopolitanus*, des Abazes, de Sevastopol, ou Syrmène, près du Pont-Euxin.

Abbenensis, *Abbenzæ*, *Habensæ*, *Abensis*, *Abbenzensis*, *Abbezensis*, dans l'Afrique procons.

Abbernethanus, voy. Aberdoniensis.

Abbirgermanicianæ, voy. Abbir minoris.

Abbiritanus, voy. Abaritanus

Abbir majoris, dans l'Afrique proconsulaire.

Abbir minoris, ou *Abbir Germanicianæ*, dans l'Afrique procons.

Abdasæ, év. chaldéen, en Mésopotamie.

Abderitanus, d'Abdère, prov. du Rhodope, Thrace.

Abderitanus, *Abdiritanus*, dans l'Afrique proconsul., voy. Abziritensis.

Abderitanus, voy. Almeriensis.

Abelensis, voy. Abulensis.

Abellinensis, voy. Avellinensis.

† Aberdoniensis, *Abredonensis*, *Abbernethanus*, d'Aberden, suff. de S. Andrews en Ecosse; trans. de Mourthlly, voy. Murthlaci.

Abiarenus, en Egypte.

Abiddensis, *Abidennus*, d'Abidda, Abitta, Avidda, dans la Bysacène.

Abidæ, d'*Abida*, près et suff. de Damas, différent du suivant. (*Lequien.*)

Abiensis, év. latin au moyen âge, suff. de C. P.

Abiensis, autre év. du même nom, suff. d'Antioche.

Abile ad libanum *Abilensis*, dans la Phénicie du Liban, ou Palestine IIe, près de Damas, auj. Belinas?

Abile batanæ, dans la Palestine IIe, à 60 stades du Jourdain.

Abilensis, voy. Abulensis.

Abiritanus, voy. Abaritanus.

Abisenensis, prov. de Lazique, dans le Pont.

Abissensis, ou *Avissensis*, dans la Bysacène.

Abitensis, *Abitinensis*, le même qu'Abidensis, dans l'Afrique procons.

Abitinensis, d'*Abitinæ*, dans l'Afrique procons., différent d'Abitensis, mais peut-être le même que Bithynæ, Bithinensis.

* Abogensis, *Aboensis*, d'Abo, suff. d'Upsal, en Finlande, 1300.

* Abogassiensis ou *Avogasiensis*, en Circassie.

Aboræ, *Aborensis*, dans l'Afrique procons.

S. Abrahami, voy. Ebronensis.

Abredonensis, voy. Aberdoniensis.

Abredunensis, quelquefois pour Ebredunensis.

† Abrincarum, *Abrincatensis*, *Abrincatinus*, *Abrincensis*, *Ingenæ Abrincatorum*, d'Avranches, en Normandie, suff. de Rouen, IVe siècle.

Abrostola, *Abrostolorum*, dans la Phrygie Salutaire, suff. de Laodicée.

Abrytensis, d'*Abrytum*, dans la Mœsie-Inférieure, diocèse de Thrace

Absalensis, en Dalmatie (Fabr.), le même qu'Absorensis.

Absarensis, ou *Absartianensis*, voy. Auxerensis.

Absasallensis, dans l'Afrique procons.

Absorensis, voy. auxerensis.

Abtugensis, *Autumnitanus*, *Aptugnensis*, *Aptucensis*, *Aptugnitanus*, noms diff. du même év. dans l'Afrique procons.

† * Abulensis, d'*Avila*, Vieille-Castille, suff. de S. Jacques de Compostelle.

* Abydensis, *Abydenus* et *Avenetensis*, d'Abydos, suff. de Cyzique, dans la prov. de l'Hellespont.

Abydenus, d'*Abutig?* en Egypte.

Abylenus, dans la Palestine IIe

Absuritanus, voy. Assuritanus, dans l'Afrique procons., différent du suivant, d'après Morcelli.

Abziritensis, *Abziritanus*, le même qu'Abderitanus, Abdiritanus et Anziritanus, mais différent d'Abaritanus, dans l'Afrique procons.

Acadensis, dans la Phrygie Pacatiane, voy. Achadensis.

Acamasenus, pour *Tamasenus*, en Chypre.

Acamanthis, en Chypre ?

Acamisenus, voy. Acalisandenus.

Acandenus, en Lycie.

Acarassenus, en Lycie.

Acarassenus, ou *Liparenus*, en Lydie (Fabric.).

Accaritanus, voy. Aggaritanus.

† * Acciensis, *Adjacensis*, l'ancien *Urcinium*, d'Ajaccio, en Corse, suff. de Gênes, auj. d'Aix, XVIIIe siècle.

Acilianus, voy. Guadixensis.
Acilianus, dans la prov. de Carthage, ou Afr. prov.
Acilensis, dans la Bysacène.
Accos, *Acconensis*, voy. Ptolemaïdis.
Accura, *Accurrensis*, *Amaccurrensis*, dans l'Afrique septentrionale.
Accurensis, d'*Accura*, év. maronite, au midi du mont Liban.
Acelensis, suff. d'Aquilée.
Acelinæ, voy. Aquilinus.
Acemerinianus, dans l'Afrique occidentale.
Acerantiæ, *Acerantinus*, voy. Gerunti.
† * Acernensis, *Acerranus? Acerranensis?* (Fabric.), d'Acerno, Terre-de-Lanour, voy. Salernitanus.
† Acerarum (*Acerranus*, *Acerranensis*) — et — *Sanctæ Agathæ Gothorum*, év. unis d'Acerra et Santa-Agata-dei-Goti, roy. de Naples.
Acestratensis, ou *Acesuatensis*. Un évêque de ce nom assista au c. de Florence, en 1439.
† * Achadensis, *Achonritanus*, *Ægadensis*, d'Achonry, Luigny, sous l'arch. de Tuam, en Irlande, voy. Killalæ.
Achaia. L'Achaïe formait une métropole suff. de C. P.
Achæorum, en Lydie, d'après Hardouin.
Acharitanus, voy. Aggaritanus.
* Achelonus, d'Achelous, dit aussi Cozyles ou Mozyles, dans l'Epire-Vieille, suff. de Nicopolis.
† * Acherontinus, *Achirontinus*, *Archirontinus*, *Acheruntinus*, archev. d'Acerenza, dans la Pouille, uni à l'évêché de Matera.
Achillæ, *Achillanus*, peut-être d'*Anchiali*, en Thrace.
Achillarum, *Acholarum*, voy. Acolitanus.
Achirontinus, voy. Acherontinus.
Achlat, ou *Chlat*, év. chaldéen, en Mésopotamie, suff. d'Adorbigana.
Achminensis, dans la Haute-Egypte (Fabric.), le même qu'Ischmuneinsis ou Hermopoleos majoris.
Achiranus ou *Venationum Hadriani* episc., dans l'Hellespont.
Achonensis, voy. Acconensis.
Achonritanus, voy. Achadensis.
* Achrida, ou *Justiniana prima* et *Tauresium*, d'abord év. puis métrop. de la Dacie riveraine, Ochrida, dans la Turquie d'Europe. Peut-être Achrida est-elle la même ville que Prævalis, d'où *episcopus prævalitanus*, dans quelq. documents. Salmon, *Etude des Conciles*, p. 540; voy. Scopensis, Lignidensis et Lychnidii.
Aciliensis, voy. Acelensis.
Acmoniæ, *Acmonensis* ou *Acmoneorum*, suff. de Laodicée, Phrygie Pacatiane.
Acolitanus, *Acyllarum*, *Achyllarum*, *Acholarum*, *Aquillarum*, dans la Bysacène.
Aconensis, voy. Acconensis.
Acorabensis, en Asie Mineure.
Acragatos, voy. Agrigentinus.
Acrasiota, *Acrassi*, *Acrassenus* ou *Acarassenus*, d'*Acrassus*, en Lycie.
Acridensis, voy. Achridensis.
Acroni, dans la Phrygie Salutaire.
Acropolitanus, *Agropolitanus*, sur le littoral de l'ancienne Lucanie, d'Agropoli, dans la Princip. Citér. du roy. de Naples.
Actamaritanus, voy. Achtamarensis.
Actonensis, suff. de Nadpacte.
Acuidensis, et mal *Acusidensis*, dans la Mauritanie Sitifine.
Acyllarum, voy. Acolitanus.
Acuregensiotes, voy. Aquisregensis.
Adadensis, *Adadorum*, d'Adada, ou Adadate, en Pisidie.
Adalapensis, voy. Alepensis.
Adamantiæ, voy. Amantheanus.
* Adanensis, d'Adana, suff. de Tarse, en Cilicie Ire ou Caramanie.
Adarenensis, en Sardaigne.
Adfu, dans la Haute-Egypte.
Adjacensis, *Ajacensis*, voy. Acciensis.
Adiciliana ura, dans la Pamphylie IIe.
Adorbiganæ, métrop. chaldéen de l'Adorbigane, ancienne Médie.
Adquesirensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Adramiæ, en Asie Mineure. Peut-être le même que le suivant.
Adramytum, -ti; *Adramytium*, *-tii*; *Adramytenus*, d'Adramit, dans l'Asie Mineure, suff. d'Ephèse.
Adrani, en Bithynie.
Adranensis, en Arabie Pétrée.
Adrania, *Adraniæ*, *Adraneensis*, *Hadrianes*, *Adrianæ*, dans la prov. d'Hellespont, suff. de Cyzique. Voy. Adrianopolitanus, Hadrianensis.
Adransi, en Dalmatie.
Adraorum, *Adriæ*, d'Adraa, en Arabie, suff. de Bostra.
Adraonis, en Arabie (Fabric.). Le même sans doute que le précédent.
Adrasi, en Isaurie, suff. du métr. de Séleucie, patr. d'Antioche.
Adriæ, voy. Adraorum.
Adrianæ, *Hadrianæ*, *Adrianopoleos* ou *Hadrianopoleos*, dans la Pamphylie IIe.
Adrianæ, dans la Libye Pentapole.
* Adrianopolitanus, d'Andrinople, métropole de l'Hœmi-Mons, en Thrace.
Andrinopolitanus, en Bithynie, suff. de Chalcédoine.
Andrinopolitanus, en Pisidie, suff. d'Antioche.
Andrinopolis, appelée plus tard Justinianopolis et Drynopolis (*voyez ces noms*), en Epire-Vieille, suff. de Nicopolis.
Adrianopolitanus ou *Adrianæ*, dans la prov. d'Hellespont, différent du suivant, le même que Adraniæ.
Adrianotheritanus, *Hadrianothærarum*, dans la prov. d'Hellespont, suff. de Cyzique.
† * Adriensis ou *Ariensis*, d'Adria ou Hadria, roy. Lombardo-Vénitien.
Adriensis, sous l'archevêché de Ravenne, en 1286, transf. à Rovigo, voy. Rhodiginus.
† * Adriensis, *Atriensis* ou *Hadrianensis-et-Pennensis* ou *Pinnensis*, évêché uni d'Atri et Penne, dans l'Abruzze Ultérieure Ire, voy. Aterni.

ADRIMITANUS, en Crète.

ADRUMETINUS, *Hadrumetinus*, *Sissæ-Nigræ*, d'Hamameth, dans la Bysacène.

ADSINUADENSIS, *Adsinnaritanus? Adsinnadensis?* (mauvaises leçons d'après Morcelli.) d'Adsinvada, dans la Mauritanie Césarienne

ADULES, *Adulenus*, en Ethiopie, près de la mer; d'Adowa?

ADVERSANUS, voy. AVERSANUS.

ADVOCATENSIS, dans l'Afrique procons. (Morcelli).

† * ADURI. *Aturi*, *Aturensis*, *Aturitum*, *Aturitanus* ou *Vico-Juliensis*, d'Aire en Gascogne, suff. d'Auch. Vers 500.

ÆCÆ, *Æcannensis*, *Ecanensis*, au pied de l'Apennin, auj. Troja, dans la Capitanate.

ÆCLANENSIS, *Æculanensis*, ou *Quintodecimanus*, d'Eclano, dans la Terre de Labour; le siége fut quelque temps à Aquæ-Putridæ.

ÆDUA, *Æduensis*, *Eduensis*, voy. AUGUSTODUNENSIS.

ÆGADENSIS, voy. ACHADENSIS.

ÆGÆÆ, *Ægæarum*, en Asie Mineure, suff. d'Ephèse (Lequien), est sans doute l'év. d'Egeæ, Egearum, dans l'Asie procons. de Fabric.

ÆGEÆ, *Ægearum*, *Ægeon*, *Ægeitanus* et *Ajassi*, d'Ayas ou Lajasso, l'ancien Issus, dans la Cilicie IIe ou Petite-Arménie, suff. d'Anazarbe.

ÆGIALI, dans les Cyclades, auj. Hiali, dans l'île d'Amorgo.

ÆGIDÆ, voy. JUSTINOPOLEOS.

ÆGIDENSIS, voy. CLUGIENSIS.

ÆGII, en Achaïe, auj. Vostizza ou Vistidscha.

*ÆGINÆ, d'Egine, dans les Cyclades, suff. de C. P.

ÆGITANIENSIS, voy RAYNALDI, *Annal. ecclés.*, 1329, n° 92.

*AEL ou *Agel*, en Arménie.

ÆLADIS ou *Æliæ*, dans la Palestine IIIe, auj. Aïlah, en Arabie Pétrée.

ÆLIÆ, voy. HIEROSOLYMÆ.

ÆMI-MONTIS, voy. ADRIANOPOLITANUS.

ÆMONIENSIS, voy. CIVITATIS NOVÆ.

*ÆNARIENSIS, de l'île d'Ischia, voy. ISCLANENSIS.

ÆNONÆ, voy. NONENSIS.

*ÆNUS, *Æni*, métrop.? dans la prov. du Rhodope, en Thrace, suff. de C. P., peut-être seulement évêché suff. de Trajanopolis; auj. Enos, à l'O. de C. P.

ÆNI-CIVITAS, év. inconnu, suff. de Bostra, en Arabie.

ÆPOLIENSIS, dans la Cappadoce Ire.

*ÆQUENSIS-VICI, de Vico-Aquensis, ou Vico di Sorrento, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.

ÆRINDELES, dans le pays des Moabites, au S.-E. de la Palestine, suff. du Crac.

ÆSERNIATENSIS, *Æserniensis*, voy. ESERNIATENSIS, ISCLANENSIS et ISERNIENSIS.

*ÆSII, *Æsidis* ou *Æsinus*, d'Iesi ou Giesi, dans la Marche d'Ancône, voy. ESSINUS et EXINUS.

ÆSONENSIS, voy. AUSONENSIS.

AETI, d'Aetus, dans l'Epire-Vieille, suff. de Nicopolis

AFUFENIENSIS, dans la Bysacène.

AGAÆ, *Agæ*, voy. AGENSIS.

AGABRENSIS, *Agarensis*, *Egabrensis*, de Cabra, en Catalogne.

AGADONENSIS, *Aghadonensis*, voy. ARDFERTENSIS.

AGADBOENSIS, en Irlande.

AGANENSIS. Un évêque de ce titre (ev. d'Agana ou de Guam dans les îles des Larrons?) assista au conc. de Florence en 1439.

S. AGAPETI, dans la Galatie IIe.

AGARENSIS, voy. AGABRENSIS.

*AGATHÆ, *Agathensis*, d'Agde, suff. de Narbonne, vers 450.

*S. AGATHÆ, ou *Agathopolis*, de S. Agata de' Goti, suff. de Bénévent, Abruzze Ultérieure, uni auj. à l'év. d'Acerra.

*AGATHOPOLIS, suff. d'Andrinople, en Roumélie.

AGATHES COMES, dans la Phrygie Pacatiane.

AGATHONICES, en Thrace.

AGATHYRSI, *Agathyrnæ?* en Sicile.

AGBIENSIUM MUNICIPIUM, auj. Baysan, ou Bayja, au S.-E. de La Calle, en Algérie, fut peut-être évêché.

† *AGENNENSIS, *Aginnensis*, *Nitiobrigensis*, d'Agen, suff. de Bordeaux, IVe siècle.

AGENSIS, *Agæ*, d'Aga ou Aggya, dans l'Afrique procons.

AGGARITANUS, *Accaritanus*, *Acharitanus*, *Aggeritanus*, *Aggeritensis*, dans la Bysacène.

AGGERITANUS, diff. du précéd., dans la Bysacène.

AGGIVÆ, ou *Augivæ*, dans l'Afrique occidentale (Fabric.), est probablement le même qu'Agensis ou Aggiæ.

AGHTAMARENSIS, *Actamarensis*, * *Actamaritanus*, arch. de l'île d'Aghtamar, dans la grande Arménie.

AGIENSIS, ou *Agrensis*. Un évêque de ce nom assista au conc. de Florence en 1439.

AGITAMÆ, en Portugal. voy. IGEDITANUS.

AGNENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

AGNINUS EPISCOPUS, souscrivit au conc. de Latran en 1139.

* AGRAMENSIS, *Sagabriæ*, ou *Zagabriæ*, d'Agram, en Croatie.

AGRAPHÆ, *Agraphorum*, en Thessalie, voy. LETZARUM.

AGRENSIS, d'Agra, en Afrique, peut-être dans la Mauritanie Tingitane.

† * AGRIÆ, *Agriensis*, *Erlensis*, d'Erlau; en hongrois Eger, Agria, ou Jager, suff. de Gran, Hongrie infer.

† * AGRIGENTINUS, *Acragantos*, d'Agrigente ou Girgenti, en Sicile, suff. de Palerme.

AGRIÆ, *Agriensis*, *Agrii* ou *Agensis*, en Crète; uni peut-être à la Canée.

AGRIPPIAS, év. sous la métrop. de Sergiopolis, dans le patriarcat d'Antioche.

AGRIPPIAS, *-ados*, Anthédon ou Maiuma, ville maritime de l'Idumée, suff. de Jérusalem.

AGRIPPINENSIS, voy. COLONIENSIS.

AGROIRÆ, voy. ATTALEÆ.

AGROPOLITANUS, voy. ACROPOLITANUS.

* Agulitanus, en Arménie.
Ahwaz, d'Ahwaz ; en syriaq. Huz, év. chaldéen, dans la Suziane ; peut-être Suze.
Aile, d'Ala, Ailath ou Elath, dans la Palestine, 3 suff. de Petra.
Ajacencis, voy. Adjacensis.
Ajacensis, *Ajussi*, év. arménien sur les front. de la Cilicie ; d'Ayas, voy. Ægæ.
† * Aichstadiensis, *Eischtadensis*, *Eidstetensis*, *Eystadiensis*, *Eystatensis*, *Eychtetensis*, *Eystetensis*, *Aureatensis* ou *Ad Quercetum*, d'Eischstadt, en Bavière, suff. de Mayence, 741.
Ailas, *Ailanus*, dans la Palestine 1re.
Ain-Tanur, év. chaldéen, près d'Amida, en Mésopotamie.
Airthirconachti, en Irlande, 1152.
Ajurensis ou Azurensis, en Normandie.
Alabendæ, *Alabandi*, de *Alabandensis*, en Carie.
Aladensis, en Irlande.
Alea, voy. Elea.
Alesanus, en Sicile, d'Alæsa, à l'ouest de Cefalu ?
Alalcomenius, en Béotie.
Alalius, *Alalorum*, d'Alalis, dans la Palmyrène, près de l'Euphrate, suff. de Damas. Phénicie IIe.
Alamiliarensis, dans la Mauritanie Césarienne
Alaniæ. métrop. du pays des Alains, sous le patriarcat de C. P.
Alandi, *Alindorum*, *Alindensis*, en Carie, d'*Alindus*, auj. Mogla ou Mulla, en Natolie Bischoff et Moller).
Alas, voy. Alesiæ.
Alassius, *Alassi*, en Phénicie.
Alathenensis, en Italie.
† * Alatrii, *Alatriensis*, *Aletrinensis*, *Alatrinus*, *Aletrinus*, d'Alatri, dans la Campagne de Rome.
Alavæ, *Alavensis*, voy. Albæ.
Albæ-Augustæ, Helviorum et Albensium ? d'Aps ou Alps en Vivarais (Ardèche), capit. des Helviens, évêché transféré à Viviers en 411.
Albæ-Bulgaricæ, voy. Belgradæ.
Albæ-Carolinæ, *Albæ Juliæ*, *Apuli*, d'Albe-Julie, Albe inférieure, Carlsbourg, Fairvwar, Karolis-Fejervar, Belgrad, Unter (noms de la même ville), év. catholl. de la Transylvanie, suff. de Colocza.
Albæ-Græcæ, voy. Belgradæ.
Albæ-Helviorum, voy. Albæ-Augustæ.
Albæ-Ingaunorum, voy. Albingaunum.
Albæ-Juliæ, voy. Albæ-Carolinæ.
Albæ-Longæ, voy. Alcanensis.
Albæ maritimæ, voy. Belgradæ, en Dalmatie.
† * Alba-Pompeia, Alba, en Piémont, autr. suff. de Milan, auj. de Turin ?
† Albæ-Regalenses, *Albæ-Regiæ-Juliæ*, d'Albe royale, Sekekes-Fejervar ou Stublweissembourg, en Hongrie, qu'il ne faut pas confondre avec Alba-Carolina ou Julia.
Albæ, *Alavæ*, *Alavensis*, d'Alava, en Biscaye.
Albæ, voy. Elvanus.
† * Albanensis, *Albanus*, *Albæ Longæ*, d'Albano, Etats de l'Eglise.
Albanus, *Alba*, voy. Elvanus.
Albariæ ou Albaræ, év. latin. suff. d'Apamée en Syrie.
† * Albaracinensis, *Albaracensis*, ou *Lobetanus*, d'Albarazin, en Arragon, suff. de Saragosse.
Albensis, en Ligurie, voy. Albingaunum.
Albersatensis, voy. Halbersladiensis.
† * Albia, *Albiga*, *Albiensis*, *Albigensis*, *Albensium*, Albi, év. vers 250, arch. en 1676 (France).
† * Albingaunensis, *Albenganensis*, *Albensis*, d'Albenga, en Piémont, suff. de Gênes.
* Albintimiliensis, *Vintimiliensis*, *Intemelii*, de Vintimille, Etats Sardes, autr. suff. de Milan, auj. de Gênes ?
Alboracensis, voy. Albaracensis.
Albulensis, *Albularum*, dans la Mauritanie Césarienne.
Alburgensis, voy. Aalburgensis et Bingavensis.
Alcadus, voy. Altabensis.
Alcedoniæ, voy. Laqedoniæ.
Alcevenensis, pour *Arcensis*.
Aldeburgensis, Aldenborgensis, voy. Oldenburgensis.
Aldili. Un évêque de ce titre assista au synode de Photius.
* Alecta, -æ ; Alectum, -i ; *Alectensis*, *Aletensis*, *Eletensis*, d'Aleth, suff. de Narbonne, 1319.
Alectryopoleos, dans la Macédoine IIe, suff. de Philippi.
Aleensis, *Alinorum*, *Alionorum*, *Aliorum* (d'Alii), dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée.
* Alepensis, *Alappensis*, *Adalapensis*, *Halapensis* ou *Beræa*, d'Alep, en Syrie.
* Aleriensis, *Alerinus*, d'Aleria, en Corse, autref. suff. de Pise.
Alesæ, voy. Alesinus.
Alesiæ, *Alas Alensis*, d'Ales, suff. d'Arborée en Sardaigne, appelée anciennement *Alesia* ou *Usellis* (Bischoff), voy. Usellensis.
* Alesiæ, *Alesii*, d'Alais, suff. de Narbonne, 1694.
Alesinus, *Alesæ*, *Alesinæ*, ancien év. réuni à celui de Trapani (*Drepanensis*), en Sicile.
* Alessanensis, d'Alessano, uni à l'év. de Capo di Leuca, sous l'arch. d'Otrante, Calabre, voy. Leucadiæ.
* Aletiensis, *Aletii*, *Aletinus*, *Liciensis*, *Lipiensis*, *Lupiensis*, *Lypiensis*, *Lechtiensis*, *Lyciensis*, de Lecce, suff. d'Otrante, Calabre.
Aletensis, *Aletharum*, d'Alet, transf. à Saint-Malo, voy. Macloviensis.
Aletensis, suff. de Narbonne, voy. Alectensis.
Aletrinus, voy. Alatrium.
† * Alexandriæ, Alexandrinus, d'Alexandrie, patriarc. d'Egypte.
Alexandriæ minoris, *Alexandrettæ ou Scandaretæ*, près d'Issus, en Cilicie IIe, suff. d'Amazarbe, auj. encore Alexandrette.
† * Alexandrinus, *Alexandrinus Stadiello-*

rum, d'Alessandria della Paglia, Etats Sardes ; créé en 1175.

ALEXANENSIS, voy. ALESSANENSIS.

† ALEXIENSIS, d'Alessio ou Alise, en Albanie.

† *ALGARENSIS, *Algeriensis*, d'Alghero, en Sardaigne, suff. de Sassari.

† ALGERIENSIS, d'Alger, év. érigé au mois d'octobre 1838, voy. ICOSIENSIS.

ALGIZENSIS, *Algiza,-orum*, *Argiza*, *-zorum*, en Asie Mineure, suff. d'Ephèse.

ALGUSGUANCENSIS, Arménie.

ALICARNASSENSIS, voy. HALICARNASSENSIS.

ALIENSIS ou ALICIENSIS, en Géorgie.

ALIENORUM, *Aliorum*, voy. ALEENSIS.

ALIFANENSIS, voy. ALLIPHANUS.

ALINDA, -DORUM, *Alindensis*, *Alindenus*, *Halindi*, en Carie.

ALINORUM, *Alionorum*, voy. ALEENSIS.

ALLADENSIS, de Cell-Alaid ou Kill-Alla, suff. de Tuam, en Irlande, voy. KILLALÆ.

† *ALLIPHANUS, *Alifanensis*, d'Alifa, suff. de Bénévent, roy. de Naples, réuni auj. à l'év. de Télèse.

ALLOIRÆ, voy. ATTALEÆ.

† *ALMERIENSIS, *Abderitanus*, *Adræ*, d'Almeria, en Andalousie, suff. de Grenade.

ALMISSÆ, *Alminii* ou *Alminiensis*, *Dalmitæ ou Dalminii*, d'Almissa, en Dalmatie, dont le diocèse a été réuni à celui de Spalatro.

ALOPECENSIS, dans la Phrygie Salutaire.

ALTABENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

ALTABENSIS, en Numidie.

ALTIBURITENSIS, *Altaburitanus*, *Altoburitanus*, *Altuburitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.

ALTINÆ ou ALTINENSIS, d'Altino, entre le Pô et la Sezia, ruiné par les Huns, et transf. dans l'île de Torsello, près de Venise.

ALTISSIODORENSIS, voy. AUTISSIODORENSIS.

ALVERSTEDIENSIS, voy. Halberstadiensis.

AMABURENSIS, voy. AMBURENSIS.

* AMACAENSIS, de Macao, en Chine.

AMACHOSTI, voy. CONSTANTIÆ.

AMACURRÆ, *Amaccurrensis*, et par erreur AMACRURÆ, voy. ACCURA.

AMADERENSIS, *Ammederensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

AMADASSENUS, *Amadessenus*, dans la Phrygie Salutaire, suff. de Synnada.

† AMALPHITANUS, AMALFITANENSIS, arch. d'Amalfi, dans la Principauté Citérieure, roy. de Naples, différent de *Melphiensis*.

AMANCULENSIS, Nubie.

AMANTHEANUS, *Adamantiæ*, *Adamanthinus*, dell' Almantea, uni à l'évêché de Tropæa, roy. de Naples, suff. de Reggio.

AMANTIÆ, dans la Nouvelle-Epire.

AMARMITANUS, en Mésopotamie.

* AMASEÆ, *Amasenus*, d'Amasia ou Amasieh, dans l'Anatolie, avait le titre de métrop. du Pont-Euxin ou de l'Hellénopont.

AMASENUS, dans l'Arménie IIIe.

AMASTRIS, *Amastridis*, *Amastrianus*, en Paphlagonie, auj. Samastro, d'abord év. suff. de Gangres, puis métrop. relev. de C. P.

* AMATHUNTIS, *Amathusiæ*, *-siensis*, d'Amathonte, ou vieux Limisso, en Chypre.

AMATHUNTIS, dans la Palestine IIe.

AMAURENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

† * AMELANI, *Ambianensis*, d'Amiens, suffrag. de Reims, IIIe siècle.

AMBIENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

AMBLADENSIS, *Ambladorum*, d'Amblada, en Paphlagonie, Carie ou Pisidie, suff. du métrop. d'Iconium, en Lycaonie.

AMBORITANUS, dans la Mauritanie Césarienne.

AMBRACIENSIS, en Portugal.

AMBRENSIS, dans l'Arménie IVe, exarchat du Pont.

AMBRUNENSIS, voy. EBREDUNENSIS.

AMBURENSIS, *Amaburensis*, *Amburcensis*, *Amphorensis*, *Amporensis*, *Anburensis*, d'Ambura ou Amphora ? en Numidie.

AMEDERA, dans l'Afrique proconsulaire.

AMELINUS, dans la Romagne ; souscrit au conc. de Latran en 1179.

* AMENAPERCICENSE MONASTERIUM, siége d'un archevêque arménien.

AMENDIS, en Carie, peut-être le même que *Mendi*, suff. de Stauropolis.

† * AMERINUS, *Ameriensis*, *Amerinensis*, d'Amelia, en Ombrie, Etats de l'Eglise.

AMERSFURDENSIS, d'Amersfort, en Belgique.

AMIDÆ, *Amidenus*, de Caramit, ou Kara-Amid, métrop. de la Mésopotamie, sous le patr. d'Antioche.

AMISSUS, -ssi ; *Amisus*, *-si* ; *Amisenus*, *-si* ; ou *Aminsenus*, dans l'Hellénopont, suff. d'Amasia.

AMITERNINUS, *Amiternensis*, d'Amiterno, ou S. Vittorino in Valeria, roy. de Naples, transf. à Aquila, ainsi que l'év. de Forcono.

AMMENIARUM TURRIUM, voy. SAMMERIARUM et TURRIUM.

AMMONIACENSIS, sous le patriarc. d'Alexandrie, dans la Libye Cyrénaïque.

AMORIUM, *Æmorium*, *Amorianus*, en Galatie IIe.

AMORIUM, -RII ; *Amorianus*, dans la Phrygie Salutaire ; métrop. sous le patriarc. de C. P.

AMPHIPOLEOS, *Amphipolitanus*, dans la Petite-Arménie, suff. de Sébaste.

AMPHIPOLITANUS, ou *Chrysopoleos* et *Christopolitanus*, d'Amphipolis, sur le Strymon, dans la Macédoine Ire, év. suff. de Thessalonique, puis métropole, auj. Emboli.

AMPHIPOLITANUS, dans la Syrie Euphrat., voy. EUROPI.

AMPHISSENSIS, dans l'exarchat de Macédoine, aujourd. Salona, en Livadie.

AMPHORENSIS, voy. AMBURENSIS.

AMPLULOCHIÆ, voy. AURIENSIS.

AMPORENSIS, voy. AMBURENSIS.

AMPORIENSIS, *Empuriensis*, voy. CIVITATENSIS.

AMUCII, voy. MUCI.

AMUCINUS, en Arménie.

AMURDASENSIS, et mieux AMUDARSENSIS, dans la Bysacène.

AMYCLARUM, d'Amyclæ, aujourd. Vordonia, suff. de Sparte, en Morée.

AMYNDY, voy. MENDI.

AMYSONIS, *Amysonius*, et par erreur Amazonius, en Morée.

ANACOMIA, ancien évêché de Chypre.

ANABAGATHA, -THORUM, -THENSIS, dans la Syrie Ire, suff. du patr. d'Antioche.

ANEA, -NEÆ, *Anea*, *-neorum*, en Asie Mineure, suffr. d'Ephèse.

ANAGARI, sur les limites de la Navarre et de la Vieille-Castille?

† *ANAGNIE, *Anagninus*, *Anagniensis*, d'Anagni, Etats de l'Eglise.

ANAPOLITANUS, en Pisidie.

ANARGYIENSIS, en Mingrélie ou Colchide.

ANASARTHÆ, voy. ONOSARTHÆ.

ANASES, voy. VILLÆ.

ANASTASIÆ, en Osrhoene, sous le patr. d'Antioche.

S. ANASTASIÆ, dans la Basilicate romaine.

ANASTASIOPOLITANUS, en Carie.

* ANASTASIOPOLITANUS, dans la Galatie Ire, suffr. d'Ancyre.

ANASTASIOPOLITANUS, dans la Phrygie Pacatiane, suffr. de Laodicée.

ANASTASIOPOLITANUS, diocèse de Thrace, province du Rhodope.

ANATETARTÆ, en Carie

ANATOLES et DUSMON, sous le patr. de Jérusalem.

ANAZARBENSIS, ou *Justinianopoleos*, *Justinianæ novæ*, dans la Petite-Arménie, métrop. de la Cilicie IIe, suffr. du patr. d'Antioche, aujourd. *Acsarai*, ou *Axara*.

ANAZARTHENSIS, arch. grec suffr. d'Antioche.

ANAZETÆ, d'Anazit ou Henazit, év. jacobite, au pied du mont Taurus, en Arménie, le même peut-être que le précédent.

ANBARÆ, d'Anbar, Embar ou Pheroz-Sapor, év. chaldéen en Mésopotamie.

AMBURENSIS, voy. AMPHORENSIS.

*ANCHIALI, *Anchialensis*, d'Anchialus, évêché du diocèse de Thrace, province de l'Hæmi-Mons, et non archevêché de la province du Rhodope (Lequien); aujourd. Akelo.

ANCHIASMI, dans l'Epire-Vieille, suffr. de Nicopolis.

† *ANCONITANUS, -TANENSIS, d'Ancône, Etats de l'Eglise, uni aujourd'hui à l'évêché d'Umana, suffr. de Fermo.

ANCUSENSIS, dans la Bysacène.

ANCUSENSIS, *Anguiensis*, dans la Numidie.

*ANCYRANUS, ou ANGURÆ, d'Ancyre, métrop. de la Galatie Ire (Asie Mineure), aujourd. Angoury.

ANCYRÆ-PHRYGIÆ, et par erreur sans doute *Ferreæ*; *Ancyræ-Abasitidis*, *Abasidensis*, *Agirassidensis*, d'Ancyre, dans la Phrygie Pacatiane, suffr. de Laodicée.

ANCYRÆ-SINAÏ, ou *Ancyro-Sinaï*, dans la Phrygie Pacatiane, voy. SYNAÏ.

ANDACTORUM, dans la Lazique, Pont polémoniaque, suffr. de Trébizonde.

† ANDEGAVI, *Andegavensis*, *Andecavensis*, *Andicavorum*, *Andium*, *Juliomagi*, d'Angers, suffr. de Tours, IVe siècle.

ANDERENSIS, *Anderorum*, dans la Mysie éolienne, suff. d'Ephèse.

ANDICANORUM, voy. ANDEGAVI.

ANDIDENSIS, voy. DIDENSIS.

ANDIUM, le même qu'*Andicanorum*.

ANDRAPA, -PORUM; *Andrapenus*, *Andrapensis*, ou *Neoclaudiopolitanus*, dans l'Hellenopont, év. suffr. d'Amasia.

ANDRASIE, dans la Phrygie Pacatiane.

* S. ANDREÆ, *Santandreanus* ou *Andreopolitanus*, de Saint-Andrews, en Ecosse, arch. en 1141.

S. ANDREÆ, ou *Lavanti* (voy. ce nom), dans la Carinthie inférieure.

*ANDREASICENUS, en Arménie.

ANDREVILLÆ, ANDREVILLENSIS, suffr. de Patras, en Morée.

*ANDRO, *Andrus* et *Andra*, Andros, dans les Cyclades, suffr. de Rhodes.

ANDRIANOPOLITANUS, pour *Adrianopolitanus*.

† *ANDRIENSIS, d'Andria, roy. de Naples, suffr. de Trani.

ANDRONICENSIS, *Andromenensis* et *Andropolitanus*, dans la Basse-Egypte.

ANDRUSÆ, *Andrusensis*, dans le Péloponèse.

ANEÆ, ou *Annæa*, *Aneorum*, *Aneatarum*, dans l'Asie proconsulaire.

ANEÆ, pour *Aneæ*.

ANELII MAGNESIÆ, dans l'Asie proconsulaire.

ANEMOE, *Anemorios*, év. suffr. de Séleucie (Lemire), est le même que le suivant.

ANEMURII, en Isaurie, sous le patr. d'Antioche (Fabr.), aujourd. Scalemura (Bischoff).

ANENYSIÆ, peut-être dans l'Asie proconsulaire, d'Anineta?

*ANGAMALENSIS, d'Angamala, sur la côte du Malabar, érigé en archev. en 1600, du titre de Cranganor et Serra.

ANGARIÆ, d'Engers, en Prusse, dans le gouvern. de Coblentz.

† S. ANGELI DE LOMBARDIS, de *S. Angelo de' Lombardi*, dans la Principauté Ultérieure du roy. de Naples, réuni à l'év. de Bisaccia, suffr. de Conza.

† * S. ANGELI VADENSIS FANI, ou *S. Angeli in Vado et Urbaniensis*, de Santo Angelo in Vado (l'ancien *Tifernum Metaurum*), et Urbania, ev. réuni des Etats Pontificaux.

ANGELI PAPALIS FANUM (*Callium*), dans le duché d'Urbin, Etats de l'Eglise.

† * ANGELOPOLEOS, -LITANENSIS, -TANUS, ou *Tlascalensis*, de Los Angeles, ou Tlascala, suff. de Mexico.

ANGELOPOLITANUS, le même que *S. Angeli*.

ANGIONENSIS, dans la Pouille, voy. TURSUM.

† ANGLONÆ, -NENSIS, d'Angloma, et Tursi, év. réunis, suff. de Matera, roy. de Naples, voy. TURSIENSIS.

† ANGOLENSIS, du roy. d'Angola, en Nigritie, dépendant du Portugal.

† ANGRENSIS, d'Angra, dans l'île de Terceire (Açores), suff. de Lisbonne.

ANGRENSIS, voy. S. SALVATORIS

ANGURÆ, voy. ANCYRÆ.

ANGVIENSIS, voy. ANCUSENSIS.

ANI, *Ani-Kagri*, autrefois siège des patriarches arméniens.

ANIANENSIS, d'Agiano, dans les États de l'Eglise, différent d'Anagniensis.

ANICIENSIS, voy. PODIENSIS.

ANINETA, -TORUM; *Aninetum*, *-ti*, en Asie Mineure, suff. d'Ephèse.

ANITHENSIS, *Canothes*, sous le patr. de Jérusalem, dans l'Arabie Pétrée.

ANIUSENSIS, *Anguiensis*, et par erreur *Avinsensis*, dans la Bysacène.

† Annesiensis, ou *Annexitensis*, d'Annecy, en Savoie.

Annensis primas, d'Ana, ou Anna, sur l'Euphrate (Lemire).

Ansanensis, voy. Lancianensis.

Ansarensis, voy. Ausarensis.

Ansianensis, voy. Lancianensis.

* Ansloanus, *Ansloensis*, *Hasloensis*, d'Ansloo, ancienne ville formant aujourd'hui un quartier de Christiania, voy. Christianiensis.

Antandri, *Antandrius*, *Attandrius*, en Mysie, suffragant d'Ephèse, aujourd. *S. Dimitri*.

Antaradensis, *Anteradi*, d'Antaradus, petite île de la Syrie, devant la ville d'Aradus (voy. ce nom), suff. de Tyr.

Antæi, ou *Anteorum*, dans la Thébaïde, voy. Antheonis.

Antequerensis, voy. Antiquerensis.

Anthedonis, ou *Aggrippiados*, dans la Palestine Ire, suffr. de Jérusalem, voy. Maiumæ.

Antheonis, en Thébaïde.

S. Anthimi, ou *Antonini*, dans les Etats de l'Eglise.

Antiatinus, dans les Etats de l'Eglise.

† * Antibarensis, *Antibaritanus*, arch. d'Antivari, en Albanie, transf. de Diocléa.

Anticyræ, en Grèce.

Antigoniæ Albaniæ, voy. Croiensis.

Antinoes ou Insines, dans la Thébaïde Ire, sur le Nil, aujourd. Ensène, ou Ensineh, voy. Vanrenus.

† * Antiochiæ, ou *Theospoleos in Syria*, d'Antioche-la-Grande, en Syrie, patriarcat; aujourd'hui Antakia.

Antiochiæ-Parvæ, ou *Antiochiæ super Cragum*, d'Antioche, dans l'Isaurie Trachéotide, suff. de Séleucie; aujourd'hui Antiocheta.

* Antiochiæ, métrop. de la Pisidie, suff. de C. P.; aujourd'hui Tachia.

Antiochenus Lamotidis, ou *Meandri*, d'Antioche du Méandre, en Carie, suff. de Stauropolis.

† Antiochenus, ou *Antiochensis in Indiis*, d'Antiochia, dans les Indes occidentales (Amérique) d'Espagne.

Antipatris, -tridis; *Antipatrida*, *-dæ*; dans la Palestine Ire, suffr. de Césarée; aujourd. Arsuf.

Antiphellensis, *Antiphelli*, d'Antiphellus, en Lycie.

Antii, d'Anzio, dans la Campagne de Rome.

Antiphrensis, *Antiphrorum*, en Libye.

Antipolitanus, d'Antibes, en Provence, IIe siècle, transf. à Grasse en 1244.

Antipyrgi, en Libye.

* Antiquerensis, *Antequerensis*, ou *Guaxacensis*, év. d'Entequera, dans la prov. de Guanaxato, suffr. de Mexico, créé en 1547.

Antissiodorensis, pour *Autisiodorensis*.

Antithoensis, suffr. d'Alexandrie, dans l'*Augustitamnique*, partie orientale de la Basse-Egypte.

* S. Anthonii Monasterium, *Mar-Anton.*, au mont Liban, siége de l'archev. des Maronites.

Antuerpiæ, -arum; *Antwerpiensis*, d'Anvers, en Belgique, suffr. de Malines, 1562.

Antzitenensis, dans l'Arménie majeure.

Apameæ, -arum, *ad Meandrum*, dite aussi *Myrlea*, *Apamiæ*, *Apamenus*, d'Apamée du Méandre, dans la Bithynie IIe, suffr. de Nicée.

Apameæ-Cibotos, en Galatie IIe, voy. Clanei.

Apameæ, en Phrygie ou Pisidie, voy. aussi Clanei.

* Apameæ, d'Apamée, aujourd'hui Famieh, en Syrie, métrop. de la Syrie IIe, sous le patr. d'Antioche.

† Apamiæ, -iarum; *Apamiensis*, de Pamiers, suffr. de Toulouse, en 1295.

Apathuntis, de Regeon-Apathus, dans la Palestine Ire.

Aphnaites, dans l'Augustitamnique, Basse-Egypte.

Aphra, ou *Apharæ*, dans la Palestine IIIe, suff. de Jérusalem; son nom est remplacé, dans quelques mss. de G. de Tyr, par celui de Gab.

Aphrodisias, ou *Aphrodisia*, en Carie, se nomma Stauropolis, sous les empereurs chrétiens.

Aphrodisias, dioc. de Thrace, prov. d'Europe.

Aphrodites, ou *Aphroditopoleos*, *Aphrodipolitanus*, *Aphroditonensis*, dans l'Arcadie d'Egypte, ou Heptanomide.

Aphthæi, ou *Aphnæi*, dans l'Augustitamnique, Basse-Egypte, suff. d'Alexandrie.

Aphuborum Castri, en Mésopotamie.

Apiæ, ou *Apiræ*, *Appiæ*, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée.

Apiarensis, voy. Appiariæ.

Apicrensis, en Italie.

Apissanensis, *Apisiensis*, en Numidie.

Apnos, mal pour *Apros*.

Apolloniadis, *Apolloniatis*, ou *Lopadii*, en Bithynie, sur le lac Apolloniates, suff. de Chalcédoine, IVe siècle.

Apolloniadis, en Carie, suff. de Stauropolis.

Apolloniadis, en Lydie, différent d'Apollonos Hieri, suff. de Sardes.

Apolloniadis, ou *Theotocianorum*, en Asie Mineure.

Apolloniæ, ou *Apollonis*, *Apollonos*, d'Apollonie, auj. Marza-Souza, dans la Cyrénaïque, ou Pentapole Libyque.

Apolloniæ, ou *Eleutherensis*, en Crète

Apolloniæ, dans la Nouvelle-Epire.

Apolloniæ, dans la Thébaïde Ire.

Apolloniæ, *Apollonos*, *Apolloniadis*, ou Koskam, év. copte, dans la Thébaïde IIe.

Apollonos Hieri, *Apollonos Hierites*, *Fani Apollinis*, en Lydie, voy. Apolloniadis, Aquilensis.

Appiæ, voy. Apiæ.

Appiariæ, *Apiarensis*, et mal *Scariæ* ou *Sarcares*, d'Appiaria, dans la Mœsie inf., dioc. de Thrace.

Apratiensis, voy. Aprutinus.

Apros, -ou; *Aprus*, *-i*, ou *Theodosiopolitanus*, métropole dans le diocèse de Thrace, province d'Europe.

Aprillæ, ou *Arpela*, en Lycie.

† * Aprumiati, -ensis, *Bruniati*, *Brugnaten.*

sis, *Bruniatensis*, de Brugnato, uni aujourd'hui à l'év. de Luni et Sarzana, suff. de Gênes, Etats Sardes.

APRUTINUS, voy. INTERAMNENSIS PRÆTIORUM.

APSORENSIS, voy. AUXERENSIS.

APTÆ JULIÆ, *Aptensis*, d'Apt, suff. d'Aix, dép. de Vaucluse, cap. des Vulgientes avant 900, voy. CIVITATIS ALBENSIUM.

APTUCENSIS, voy. ABTUGENSIS.

APTUCHI FANI, dans la Cyrénaïque.

APTUGNENSIS, *Aptugnitanus*, et peut-être par erreur *Aptungensis*, le même qu'Abtugensis.

APULUM, voy. ALBÆ CAROLINÆ.

APURIENSIS, voy. CIVITATENSIS.

AQUÆ-ALBENSIS, *Aquæ Albanensis*, *Aquialbensis*, *Aquisalbensium* ou *Aquensis*, dans la Byzacène.

AQUÆ-ALBENSIS, dans la Mauritanie Sitifine.

AQUÆ-ALBENSIS, ou *Novarum Aquilianarum*, dans la Numidie.

*AQUÆ-AUGUSTÆ, ou *Tarbellicæ*, *-arum*, ou *Asiæ*, Dax ou Acqs, suff. d'Auch, dép. des Landes; av. 500.

AQUÆ-GRADATÆ, *-arum*, voy. AQUILEIENSIS et GRADENSIS.

AQUÆ-GRANI, *-norum*, au moyen âge *Aquisgranum*, *-ni*, voy. AQUISGRANENSIS.

AQUÆ-NOBENSIS, *Aquenensis*, *Aquensis*, Numidie, voy. MEGARMITANUS.

† *AQUÆ-PENDENTIS, *Aquæ Faurinæ*, *Acquepedenensis*, d'Acquapendente, Etats de l'Eglise, voy. CASTRI.

AQUÆ-PUTRIDÆ, dans la Terre de Labour, voy. ÆCLANENSIS et QUINTODECIMANUS.

AQUÆ-REGIÆ, *Aquensium-Regiorum*, *Aquisregiensis*, dans la Byzacène.

† *AQUÆ-SEXTIÆ, *-iensis*, archev. d'Aix, Bouches-du-Rhône, IIIe siècle.

† *AQUÆ-STATELLIÆ, *-statelliorum*, *Aquensis*, d'Acqui ou Aqui, duché de Montferrat, Etats Sardes.

AQUÆ-TARBELLICÆ, voy. AQUÆ-AUGUSTÆ.

AQUÆ-TAURINÆ, voy. AQUÆ-PENDENTIS.

AQUÆ-TIBILITANÆ, en Numidie, voy. TIBILIANUS.

AQUÆ-VIVÆ, *-vensis*, d'Acquaviva, roy. de Naples.

AQUÆ-VIVÆ, en Toscane.

AQUENSIS, voy. ci-dess. les noms formés du mot AQUÆ.

† AQUENSIS, *Provinciæ Pedemontanæ*, d'Acqui en Piémont, voy. AQUÆ-STATELLIÆ.

AQUENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

AQUENSIS, Mauritanie Sitifine, le même? qu'Aquæ Albensis.

AQUENSIS, sur les côtes de la Dacie.

AQUENSIS, en Etrurie, sans doute AQUÆ-VIVÆ de Toscane.

AQUENSIS, en Sardaigne.

AQUENSIS, voy. AQUÆ-AUGUSTÆ.

AQUEINSIS IN ARZUGIBUS, dans la Byzacène.

AQUENENSIS, voy. AQUÆ-NOBENSIS.

AQUENSIUM-REGIORUM, voy. AQUÆ-REGIÆ

AQUIABENSIS, dans la Byzacène.

AQUILARUM, voy. ACOLITANUS, dans la Byzacène.

† *AQUILÆ, *Aquilonicanus*, *Aquilanus*, *Aquilanensis*, d'Aquila, dans l'Abruzze, roy. de Naples, voy. AMITERNUM et AVIA.

AQUILIANARUM, -NOVARUM, voy. AQUÆ-ALBENSIS.

AQUILIÆ, suff. de Nauporte, en Ptolie.

* AQUILENSIS, d'Aitou? dans l'Epire-Vieille (Fabric.).

AQUILENSIS, ou *Fani Apollinis*, *Apollonos Hierites*, en Lydie.

AQUILEIENSIS, *Aquilegiensis*, d'Aquilée, en Frioul; d'abord siége du patriarch. transféré à Grado, et plus tard, en 1451, à Venise.

AQUILINUS, d'Azzolo, dans la Marche de Trevise, roy. Lombardo-Vénitien.

† AQUILONIÆ, *Lachedonensis*, *Laquedoniensis*, de Laquedonia (voyez ce mot), auj. Lacedogna, roy. des Deux-Siciles.

† AQUINAS, ou *Aquinatensis*, d'Aquino, roy. de Naples, dans le Samnium et non dans la Campanie, suivant Lemire, voy. BELLICASTRI. Aujourd'hui le diocèse d'Aquino est réuni à celui de Ponte-Corvo et Sora.

[*] AQUISGRANENSIS, *Aquæ-Granorum* ou *Aquisgrani*, d'Aix-la-Chapelle, suff. de Liége.

AQUISIRENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

AQUIS-REGIENSIS, voy. AQUÆ-REGIÆ

AQUITANENSIS, dans l'Afrique occidentale.

AQUITANUS, par erreur pour AXITANUS dans quelques mss.

ARABII, ou *Arabenus*, dans l'Augustitamnique IIe, Basse-Egypte.

ARABISSENSIS, *Arabissi*, dans l'Arménie IIe, suff. de Mélitène.

ARABRACHENUS, en Arménie

ARACHENUS, voy. ARCÆ, ARCENUS.

ARACLEÆ, *Araclia*, ou *Arachles*, dans la Palestine Ire, suff. de Tyr.

ARACUENUS ou *Marachlenus*, dans la Palestine maritime.

ARAD, dans la Palestine IIIe, suff. de Petra.

ARADILENUS, et mieux *Araditanus*, dans l'Afrique procons.

ARADI, *Aradæ*, *Aradensis*, d'Aradus, en Syrie, auj. Tortose; voy. ANTARADENSIS, dont l'évêque était souvent le même que celui d'Aradus, suff. de Tyr.

ARÆ, ARARUM, dans la Mauritanie Sitifine.

ARANENSIS, dans la Lycaonie.

ARATHIÆ, *Arathienus*, dans la Cappadoce Ire, suff. de Césarée.

*ARAUSICUS, -CENSIS; *Arausicanum*, *-canensis*, d'Orange, suff. d'Arles, avant 381.

ARAXENUS, *Araxi*, *Araxonensis*, *Araxorum*, d'Araxa, en Lycie.

ARAZI, pour *Araxi*.

ARBE, voy. EBRONENSIS.

ARBELA, voy. HAZZA.

*ARBANENSIS, *Arbensis*, *Arbinensis*, ou *Sorbiensis*, d'Arba, dans l'île de ce nom, en Dalmatie, suff. de Zara.

† *ARBORENSIS, *Auristagnensis*, ou *Temonis*, archev. d'Arborée, aujourd'hui Oristano ou Oristagni, en Sardaigne.

ARCABRICÆ, *Arcabricensis*, *Arcobrigensis*, d'Arcos, en Espagne, suff. de Tolède, uni à l'év. de Cuença, par Lucius III (1181-1185), voy. ARCAVICENSIS.

ARCADIÆ, d'Arcadia, en Crète.

* ARCADIÆ, *Christianopoleos*, ou *Mégalopoleos*, métrop. d'Arcadie, dans l'exarchat de Macédoine.

ARCADIOPOLITANUS, suff. d'Ephèse, en Asie Mineure.
ARCADIOPOLIS, voy. BERGULA.
ARCÆ, *Arcenus*, *Arcensis*, *Arachensis*, dans la Phénicie maritime, est sans doute l'év. (*Archarum episc.*) uni quelque temps à celui de Tripoli. Paoli, *Codice dipl. del sacro ord. Geros.*, tom. I, p. 465.
ARCÆ, *Arcenus*, dans la Petite-Arménie (Fabric.).
ARCÆ. *Arces*, dans l'Arménie IIe, suff. de Mélitène. (Lequien.)
ARCÆ, *Arces*, en Phénicie, suff. de Tyr.
ARCAVICENSIS, en Espagne, probablement le même que Arcabricensis.
ARCHANGELI, dans l'exarchat de l'Asie Mineure.
* ARCHANGELOPOLITANUS, d'Arkhangel, dans la Russie d'Europe.
ARCHELAIDENSIS, d'Archelaïs, dans la Palestine Ire, au couchant du Jourdain.
ARCHENSIS, dans l'Abruzze Citérieure.
* ARCHNI, en Arménie.
* ARCISVANCH, *Argensanus*, *Argeus*, *Arcis*, *Arciscurvani*, de Wan ? en Arménie, près du lac de Van.
ARCOBRIGENSIS, voy. ARCABRICENSIS.
† ARDAGHENSIS, *Ardachadensis*, *Conmachæ*, (Connaciæ ? dans le Connaught, aujourd'hui dans le Leinster), *Ardcarnensis-et-Kilmorensis*, d'Ardagh-et-Kilmore, sous l'arch. d'Armagh, en Irlande, uni en 1741 à l'arch. de Tuam.
* ARDAMERII, suff. de Thessalonique, en Macédoine, voy. HERACLEÆ, THRACIÆ.
ARDCARNENSIS, voy. ARDAGHENSIS.
† * ARDFERTENSIS, *Ardfertæ*, *Ardartanus* et *Agadonensis* (ou *Kerniæ*, *Kierensis*), évêchés réunis d'Ardfert et Aghadœ, dans le comté de Kerry, en Irlande.
ARDIMACHIENSIS, voy. ARMACHENSIS.
ARDMORENSIS, en Irlande, avant 1152.
ARDONITANUS, en Arménie.
ARDSRATHENSIS, ou *Ardratenus*, d'Ardstraw, dans le comté de Tyrone, en Ulster, Irlande, év. avant 1152, compris aujourd'hui dans le dioc. de Derry.
AREAPOLITANUS, dans la Palestine IIIe, suff. de Pétra ; voy. HIERAPOLITANUS.
ARECANUS, sous l'arch. de Tarragone en Espagne.
* ARELATÆ, -ARUM ; *Arelatensis*, arch. d'Arles, vers 250.
ARENENSIS, dans l'Afrique septentrionale, peut-être dans la Mauritanie Sitifine.
ARENSIS, dans la Byzacène.
ARENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.
AREOPOLITANUS, en Lydie.
AREOPOLITANUS, dans la Palestine IIIe.
† * AREQUIPATANUS, d'Arequipa, au S.-S.-O. de Cuzco, dans le Pérou, suff. de Lima, créé par Paul V (1605-1621).
ARESETUM, *-etensis ; Arisidium*, *-diensis ; Arisitum*, *-tanus*, du Larsac, dans le Rouergue, év. dès le Ve siècle, réuni au dioc. de Nîmes à la fin du VIIIe.
* ARETHUSÆ, *Arethusius* et *ab Aretiis*, dans la Syrie IIIe, suff. d'Apamia.
ARGIZA, voy. ALGIZA.
† * ARETINUS, ou *Aretinensis*, d'Arezzo, en Toscane.
ARGATHELICÆ, ou *Argadiæ*, voy. LISMORÆ.
ARGENSANUS, voy. ARCISVANCH.
ARGENSIS, *Argivus*, *Argolicensis*, d'Argos, d'abord év. suff. de Corinthe, puis métrop.
ARGENTANUM, en Calabre, voy. MARCUM.
† * ARGENTEÆ, de la Plata, Chuquisaca ou Charcas, capitale du Bolivia, détaché du Pérou.
ARGENTEÆ, ce nom a pu être donné aussi à l'évêque de Buenos-Ayres, capitale de la confédération du Rio de la Plata ou république Argentine.
† * ARGENTINUS, -TINENSIS ; *Argentorati*, *-ratensis ; Argentariensis*, *Argentinus*, *Strasburgensis*, *Transburgensis*, *Astratzburgensis*, de Strasbourg, suff. de Mayence, aujourd'hui de Besançon. Ve siècle.
ARGEUS, voy. ARCISVANCH.
ARGIZÆ, dans la province d'Hellespont.
ARGOLICENSIS, voy. ARGENSIS.
ARHUSIENSIS, voy. AARHUSIENSIS.
ARIACHON, sous le patriarcat de Jérusalem.
ARIACHES, ancien év. en Chypre, peut-être le même que le précéd.
† * ARIANENSIS, d'Ariano, dans la Principauté-Ultérieure, roy. de Naples, suffr. de Bénévent.
ARIARATHIÆ, *Ariaratheiræ*, *Ariaratheiæ*, dans l'Arménie IIe, suff. de Mélitène.
ARIASSI, *Ariassenus*, *Ariassensis*, d'Ariassus, dans la Pamphylie IIe, suff. de Perga.
ARIATHÆ SAXOSÆ, sous le patriarch. de Jérusalem.
ARICIENSIS, *Aricinus*, d'Ariccia, dit aussi Rizza, dans la Campagne de Rome.
ARIENSIS, voy. ADRIENSIS.
ARIMACHORUM, dans la Mésopotamie.
† * ARIMINI, -NENSIS, de Rimini, Etats de l'Eglise, suff. de Ravenne.
ARINDELENSIS, dans la Palestine IIIe.
* ARINGINATUS, en Arménie.
ARISIDIENSIS, *Aristianus*, voy. ARESETUM.
ARIODIADIS, en Nubie.
ARISONENSIS, sous l'arch. de Tarragone.
ARISTÆ, *Aristii*, *Aristanus*, dans la Bythinie Ire.
ARISTIUM, -TII ; *Aristia*, *-tiæ*, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée.
ARITIENSIS. Un évêque de ce titre souscrivit au concile d'Augsbourg, en 952, entre les évêques de Freisingen et de Ratisbonne.
ARJUNÆ, év. chaldéen, dans la Mésopotamie.
† * ARMACA, ou *Armacha*, *-ensis ; Armaconum*, *Ardimacha*, *-ensis*, Armagh, en Irlande, év. en..., archev. en 1152.
ARMALECH, ville du Cathay (Chine et Tartarie), où Benoît XII envoya un évêque, 1338.
ARMENORUM, voy. CILICIÆ.
ARMENTANUS, dans le Saïd, ou Haute-Egypte.
ARMOSATA, voy. ARSASOMATHA.
ARNIENSIS, en Lycie.
AROGANUS, d'Aroga, sous l'arch. de Braga, en Portugal, existait en 1426.
* AROSIÆ, -ENSIS, d'Arosen, suff. d'Upsal, en Suède, créé en 1278.

Arpellæ, voy. Aprilæ.
Arpensis, *Arpiensis*, d'Arpino, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.
Arquipa, voy. Arequipa.
* Arrabonis, ou *Jacarini*, *Jaurinensis*, de Raab, en Hongrie.
Arsamosata, év. jacobite, en Arménie, entre le Tigre et l'Euphrate, le même peut-être que le suivant.
Arsasomatha, -thæ (peut-être de Sirmath, l'ancienne Armosata, en Arménie, év. grec, suff. d'Amida, dans le patriar. d'Antioche.
Arsenariæ (*Arsevariæ?*), d'Arzew, dans la Mauritanie Césarienne, auj. province de Tlemcen.
Arsicaritanus, en Numidie.
Arsinnaritanus ou -tanus (nom peut-être altéré d'Arzew), dans la Mauritanie Césarienne.
Arsinoe, en Chypre, dont le diocèse fut supprimé au XIIe siècle par Célestin III, et réuni au diocèse de Paphos, paraît répondre au lieu de Poli-Crisophon, sur la côte occidentale de l'île. Famagouste ou Constantia se nomma aussi quelque temps Arsinoé.
Arsinoites, ou *Cleopatridis*, d'Arsinoé, dans l'Arcadie d'Egypte, auj. Suez?
Arsuritanus, *Arzugitanus*, et par corruption *Sasuritanus*, dans la Byzacène.
Artasiæ, *Arthesiæ*, *Arethusæ*, et plus tard *Fornacusæ*, év. latin, suff. d'Apamée, en Syrie.
* Artæ, d'Arta, l'ancienne Ambracie, dans la Basse-Albanie.
Artemiræ, voy. Vanensis.
Articlavorum, voy. Virdunensis.
Artzetii, ou *S. Nicolai*, en Arménie, suff. de Celtzène.
Arusensis, *Arusvensis*, voy. Aarhusiensis.
Arvastinensis, en Dalmatie.
Arvernensis, *Arvernus*, voy. Claromontanus.
Arycandensis, voy. Orycandensis.
Arzanganæ, d'Arzangana, en Arménie.
* Arzevitanus [d'Erzéroum? que les Turcs appellent Arze-Roum], en Asie Mineure.
Arzun, d'Arzen-Roum, différent d'Erzéroum de l'Asie Mineure, dans la Mésopotamie, près de Nésib, év. chaldéen.
Arzugitanus, voy. Arsuritanus.
Asanensis, dans la Phrygie Pacatiane.
* Asaphensis, *Assavensis*, *Asaphopoleos*, *Elviæ*, *Elviensis*, et par erreur *Clucensis*, de S.-Asaph, dans le pays de Galles, Angleterre.
Asbat-Kah-Kau, évêché copte, en Egypte.
Ascalonitanus, *Ascalonensis*, d'Ascalon ou Scalona, en Syrie, suff. de Jérusalem ou de Césarée; transf. à Bethléem par les croisés; voy. Majumæ-Ascalonis.
Aschod, voy. Azotius.
Asceimuniensis, titre de l'évêque Paul Albuseius, auteur d'un commentaire arabe sur l'*Apocalypse*, voy. Ischmuniensis.
† * Asculi, *Asculanus*, *Asculanensis*, *Æsculanus*, d'Ascoli, dans la Marche d'Ancône, Etats de l'Eglise.
† * Asculanensis et Carinolensis (voy. ce mot), d'Ascoli et-Cerignola, évêchés unis de la Capitanate, roy. de Naples, suff. de Bénévent? ou Capoue.
Asculanensis, voy. Tusculanus.
Asenemsalensis, en Afrique, voy. Senemsalensis.
Asenus, voy. Assius.
Asephitanus, chez les Coptes d'Egypte.
Asia, voy. Aquæ tarbellicæ.
Asidoniensis, voy. Asindi.
Asindi, Assindi, *Assindonæ*, *Assidoniensis*, *Assidonensis*, ou *Medinæ Sidoniæ* et *Methymnæ Asidoniæ*, de Médina-Sidonia, en Andalousie, suff. de Séville.
Asisinati, Assisinatium, voy. Assisii.
Asloensis, *Asloiensis*, voy. Hasloensis.
Asnocha, év. chaldéen, suff. d'Adorbigana, en Médie.
Aspahamensis, *Aspanensis*, *Aspadanensis*, d'Hispahan, en Perse.
Aspendius, *Aspendi*, d'Aspendus ou Priamopolis, dans la Pamphylie Ire, paraît être aujourd'hui Minugat.
Aspharin, év. jacobite, près d'Amida, en Mésopotamie.
Asponæ, *Aspunensis*, dans la Galatie Ire, suff. d'Ancyre.
Aspri, voy. Aprou.
* Aspteritanus, en Arménie.
* Asptiruvanchitanus, en Arménie
Assabensis ou Assavensis, en Numidie.
Assafensis, dans la Mauritanie Sitifine.
Assassini, voy. Hassassini.
Assavensis, en Angleterre, voy. Asaphensis.
Assenemsalensis, dans l'Afrique procons., voy. Senemsalis.
Assi, d'Assus, en Mœsie, suff. d'Ephèse; voy. Assius.
Assidonensis, voy. Asindi.
† * Assisii, *Assisiensis*, *Assinetensis*, *Asisinati*, *Assisinatium*, d'Assise Etats Romains.
Assius, *Assi*, dans l'Asie procons., le même sans doute qu'Assus, suff. d'Ephèse.
Assumtionis, de l'Assomption, Asuncion, ou Assumpçao, capitale du Paraguay, érigé en 1577; voy. Paraguajæ.
Assur, voy. Musal.
Assuritanus, *Absuritanus*, dans l'Afrique procons.
† * Astæ, Hastæ Pompeiæ, *Astensis*, *Astæ Coloniæ*, d'Asti, en Piémont, suff. de Turin.
* Astapatensis, en Arménie.
Astensis, voy. Astæ.
Astachar, év. chaldéen, dans la Perse propre.
Astagitanensis, *Astigitanus*, *Astygis*, d'Ecija, en Andalousie, suff. de Séville.
Asthianensis Castri, voy. Citharizorum.
Astoricensis, voy. Asturicensis.
* Astracanensis, d'Astrakhan, en Russie.
Astranicæ, en Arménie.
Astratzburgensis, voy. Argentinensis.
Astunensis, voy. Ostunensis.
† * Asturicensis, *Augustæ Asturicæ*, d'Astorga, suff. de Santiago, au roy. de Léon, autref. suff. de Séville.

Astygis, voy. Astagitanus.
Astypalæensis, dans les Cyclades, sous l'archev. de Rhodes, aujourd. Stampalia ou Istanpolia.
Asunensis, dans la Cappadoce IIe.
Asuoremiytensis? *Asuoremitanus*, *Asvoremixtensis*, dans la Mauritanie Sitifine.
* Atalantæ, d'Atalanti ou Talanti, métropolitaine de la Locride.
Atellensis, *Atellanus*, d'Atella, dans la Campagne de Rome, réuni à l'év. d'Aversa
Atenoe, ou *Atmeniæ*, en Pisidie.
Aterni, d'Aternum, dans le Picenum, aujourd'hui Pescara, dans l'Abruzze Ultérieure, roy. de Naples. L'év. a été transf. à Atri; voy. Adriensis-et-Pennensis.
* Atfich, évêché copte en Egypte, sans doute Atfyh, à 75 kilom. S.-S.-E. du Caire.
Athacliath, voy. Dublanensis.
Athanassum, *Athanassi*, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée.
* Atheniensis, métr. d'Athènes, ou Sétines, en Grèce, suff. de C. P.
Athenriensis, d'Athenry, dans le Connaught, en Irlande.
Athribi, *Athribites*, *Athribeos*, dans l'Augustitamnique, d'Atrib, à 50 kilom. N. du Caire.
Athyrorum, d'Athyra, dans le diocèse de Thrace, province d'Europe, probablement sur l'Athyras, aujourd. Carasu.
Atini, -nensis, d'Atino, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.
Atraclensis, en Chypre (Æn. Sylvii, *Cosmog.*).
† * Atrebatæ, -tensis, Arras, fin du Ve siècle.
Atrei, ou *Atribitanus*, sous le patriarcat d'Alexandrie, dans l'Augustitamnique, Basse-Egypte.
Atriæ, *Atriensis*, voy. Adriensis.
Atribitanus, voy. Atrei.
Attabiæ, dans la Galatie Ire.
Attachæ, en Mésopotamie.
Attadi, pour *Attudi*, voy. Attudensis.
Attaleæ, *Attaliæ*, *Attaliensis*, *Agroiræ*, *Alloiræ*, en Lydie.
Attaleæ, *Sattaliæ*, *Sataliensis*, dans la Pamphylie IIe, auj. Satalieh, dite aussi Adalia, en Caramanie.
Attandrius, voy. Antandri.
Attensis, sous l'arch. de Narbonne (Fabricius), sans doute pour *Aletensis*, d'Aleth.
Attudensis, *Attudi*, *Attudeorum*, *Attydorum*, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée.
Atuaticum, -tici, voy. Tungri.
Aturensis, *Aturitanus*, voy. Adurensis.
* Atyrensis, dans l'exarchat de Thrace.
Aucæ, voy. Burgensis.
Aucandensis, *Aucandenus*, *Aucandorum*, d'Aucanda, en Lycie.
Auccitanus et Accitanus, voy. Guadixensis et Auxitanus.
Auca, -cæ, *Aucensis*, ou *Oca*, *Ocensis*, d'Oca, ville ruinée en Espagne, suff. de Tarragone; l'év. fut transf. à Gamonal en 1074, et à Burgos en 1075 (Lemire). Cette ville est peut-être la même qu'*Osca*, aujourd. *Huesca*; voy. Oscensis.
Audactæ, dans l'exarchat du Pont.
Audazorum, dans la Mésopotamie.
* Audomari, -ensis, *Audomari Fani*, de Saint-Omer, suff. de Cambrai, 1559. Voy. Teruanensis.
Aufumanus, *Aufini*, *Aufinatis*, d'Ofena, dans les Abruzzes.
Augasensis, dans la haute Asie.
Augivæ, voy. Aggivæ.
Augurensis, ou *Auguritanus*, en Numidie.
Auguriensis, pour *Anguriensis*, d'Ancyre.
Augustadorum, dans la Phrygie Salutaire.
Augustæ, *Augustanus*, *Augustopolitanus*, dans la Cilicie Ire.
Augustæ, en Allemagne, voy. Augustæ Vindelicorum.
Augustæ, en Piémont, voy. Augustæ Salassiorum.
Augustæ Asturicæ, voy. Astoricensis.
Augustæ *Auscorum*, ou *Ausciorum*, voy. Auscensis.
Augustæ Diæ Vocontiorum, voy. Diæ.
Augustæ Emeritæ, voy. Emeritensis.
Augustæ Gemellæ, voy. Tuccitanus.
Augustæ Helenæ, voy. *Subaugustanus*.
Augustæ Nemetum, voy. Nivernensis, Spirensis.
Augustæ prætoriæ, voy. Aug. Salassiorum.
Augustæ Rauracorum, d'Augst, en Suisse, canton de Bâle.
† Augustæ Salassiorum, ou *Augustæ prætoriæ*, d'Aoste, en Piémont, sous l'arch. de Saint-Jean-de-Tarentaise, Ve siècle.
Augustæ Suessionum, voy. Suessionensis.
Augustæ Taurinorum, voy. Taurinorum.
Augustæ Tiberii, voy. Ratisponensis.
Augustæ Trevirorum, voy. Trevirensis.
† Augustæ Vindelicorum, ou *ad Lycum*, d'Augsbourg, sous l'arch. de Mayence.
Augustæ Viromanduorum, voy. Veromandensis.
† * Augustodunum, -ensis; *Ædua*, *-ensis*, *Eduensis*, *Heduensis*, Autun, suff. de Lyon, IIIe siècle.
Augustomagensis, voy. Silvanectensis.
Augustonemeti, voy. Nivernensis.
Augustopoleos, dans la Palestine IIIe, suff. de Pétra.
Augustopoleos, dans la Cilicie Ire, suff. de Tarse.
Augustopoleos, dans la Phrygie Salutaire, suff. de Synnada.
† Augustoviensis, ou *de Seyna*, d'Augustow, ou de Seyna, en Pologne.
* Auharensis, en Arménie.
Aulæ-Novæ, d'Ebersdorf, voy. Novæ-Aulæ.
Aulicæ, *Aulicensis*, ou *Aulæ Regiæ ad Linum*, d'Elze, en Hanovre, transféré à Hildesheim en 814.
Aulii, *Auliocomæ*, dans l'Asie proconsulaire,
Aulocrorum, dans la Phrygie Salutaire.
Auloneæ, dans l'Epire-Nouvelle.
Aulonis, dans l'exarchat de Macédoine.
Aulopotami, voy. Milopotamensis.
Aurani, voy. Orani.
Aurasiensis, voy. Arausicus.
Aureatensis, voy. Aichstetensis.
† * Aureliæ, -arum; *Aurelianensis*, *Aurelianorum*, d'Orléans, suff. de Paris.

Aureliopolitanus, *Areopolitanus*, ou *Pericomanitas*, en Lydie.
Aureliopolitanus, dans la haute Asie.
*Aurensis, dans les Indes orientales.
Aurensis, *Oriensis*, *Orensis*, dans l'Afrique occidentale ou Mauritanie Césarienne.
Aurensis, *Orensis*, en Espagne, voy. Aurium.
Aurineandæ, *Arienadæ*, voy. Orineandæ.
Auristagnensis, voy. Arborensis.
† *Aurium, -iensis; *Aura*, *-æ*; *Aurisinus*, *Aurensis*, *Orensis*, *Aurisinensis*, *Amphilochiæ*, de Caldas-d'Orense, suff. de Santiago, Espagne.
Auroclanensis, dans la Phrygie Salutaire.
Ausuccianensis, *Aurisilauriensis* et *Aurujulianensis*, en Afrique, peut-être de Sulianas, dans la Byzacène.
Ausa, voy. Ausonæ vicus.
Ausafensis, ou *ab Ausafa*, et *ab Avasafa*, d'Ausafa, dans l'Afrique proconsulaire, voy. Avasafa, Vascanus.
Ausanæ, *Ausanensis*, dans l'Afrique proconsulaire, différent de Ausafensis.
Ausarensis, voy. Auxerensis.
† *Auscensis, *Auxitanus*, *Augustæ Auscorum*, archev. d'Auch, départ. du Gers, transf. d'Eause. Voy. Elusanus.
Auscurensis, *Ausucurrensis*, en Numidie.
Ausegarensis, dans la Byzacène.
[*] Ausæ, *Ausonæ vici*, *Ausensis*, *Ausonensis*, de Vic d'Osona, en Catalogne.
Ausonensis *in Hispania Tarraconensi*, de Fabricius, est le même évêché que le précédent; car Vic d'Osona était la capit. des Ausetani, peuple de la Tarragonaise.
Ausimensis, voy. Auximensis.
Aussimensis, chez les Coptes d'Egypte
Auscurrensis, *Auscurensis*, en Numidie.
Ausugabrensis, dans l'Afrique occidentale, le même que Zugabbaritanus, dans la Mauritanie Césarienne, d'après Morcelli.
Ausvinga, voy. Auzvagensis.
Autenti, *Autentensis*, *Auteniensis*, dans la Byzacène.
Autumnitanus, le même qu'Abtugensis.
*Autissiodorum, -ensis, Auxerre, suff. de Sens, avant 304.
Autudensis, voy. Attudensis.
Auvasadensis, voy. Vasadensis.
*Auxerensis, *Ausarensis*, *Ausserensis*, *Absorensis*, *Apsorensis*, d'Osero, île des Etats autrichiens, en Dalmatie.
† *Auximi, *Auximanensis*, *Ausimensis*, d'Osimo, dans la Marche d'Ancône, réuni à l'év. de Cingoli.
Auxitanus, *Auxitanensis*, voy. Ausciensis.
Auxoli, *Auxolanus*, ou *Auxolensis*, voy. Equiliensis.
Auxumis, Auximitanus, voy. Axumitanus
Auzagerensis, ou Auzegirensis, dans la Byzacène.
Auziritanus, dans l'Afrique proconsulaire, le même qu'Abziritanus.
Auzvagensis, Auzaggensis, deux évêchés de ce nom dans l'Afrique proconsulaire.
Avalonensis, voy. Avlonæ.
Avana, voy. Havana.
Avanticensis, voy. Avennicus.
Avarensis, ou Arabia Pétrée, sous le patriarc. de Jérusalem
Avaricum Biturigum, voy. Biturice.
Avarithonensis, voy. Arabitanus.
Avasafa (mot formé sans doute de *ab Ausafa*), dans l'Afrique proconsulaire, voy. Ausafensis, Vascanus.
Avatri, en Asie Mineure.
† Aveirensis, d'Aveiro, en Portugal.
Avela, voy. Abulensis.
Avelbergensis, voy. Havelbergensis.
Avelensis, voy. Avlonæ.
Avellanensis, dans la Campanie Heureuse (Fabricius).
† *Avellinensis et Abellinensis, d'Avellino, réuni à l'évêché de Fricento (Frequentanus), suffr. de Bénévent, roy. de Naples, Principauté Ultérieure.
† *Avenionensis, *Avinionensis*, d'Avignon, évêché au IIIe siècle, arch. en 1475.
Avenetensis, voy. Abydensis.
Avennicus, *Aventicus*, *Aventicensis*, d'Avenches, en Suisse, transf. à Lausanne en 598, suff. de Besançon.
† *Aversanus, *Adversanus*, d'Aversa, roy. de Naples, Terre de Labour.
Avia, ville épisc. de l'Abruzze, détruite par les Lombards, remplacée par Aquila?
Aviciensis, mal, pour Aniciensis.
Aviddensis, le même qu'Abiddensis.
Avilæ, voy. Abulensis.
Avissensis, voy. Abissensis.
Avle, suffr. de Damas, en Syrie.
Avlon, Avlonæ, *Avalonensis*, *Avelensis*, aujourd. Valona ou Avlone, en Albanie, suffr. de Durazzo.
Avimociensis, en Etrurie ou en Ombrie (Fabric.).
Avinsensis, pour Aniusensis, dans la Byzacène.
† Axellensis, d'Alez, en Sardaigne.
Axiopolis, dans la Mœsie Inférieure, diocèse de Thrace; aujourd. Galatsch ou Galaz, en Moldavie.
Axumitanus, métrop. d'Axoum, en Abyssinie, roy. du Tigré.
Azani, *Azanensis*, *Azanitarum*, *Azanorum*, dans la Phrygie Pacatiane, suffr. de Laodicée.
Azote Ippini, suffr. de Césarée, dans le patriarcat d'Antioche.
Azote Paraliæ, suffr. de Césarée, dans le patr. d'Antioche.
Azotius, *Azotensis*, *Azoti*, d'Aschod ou Esdud, entre Lod et Jebna, dans la Palestine Ire.
Azugensis, voy. Auzvagensis.
Azurensis, voy. Ajurensis

B

Baalbec, voy. Heliopolis.
Baæ, peut-être en Macédoine.
Babenbergensis, voy. Bambergensis.
Babgas, voy. Beth-Bagas.
Babiensis, mal, pour *Babrensis*.
Babrensis, en Numidie.
† Babylonis, patriarcat chaldéen de Babylone, en Mésopotamie.

Babylonis Ægypti, *Babillonæ* et *Bambilloniæ*, de Babylone d'Egypte, le vieux Caire.
Bacanariensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Bacatthorum, dans la Palestine Ire, voy. Metrocomias.
Baccariciensis, voy. Vaccariciensis.
Bacchia, -æ, dans la Mauritanie Césarienne.
† *Bacoviæ, *Bacovensis*, de Bakowa ou Bakou, en Moldavie, sur la Bisztritz, créé par Clément VIII.
†Bachiæ, de Bacs ou Bachia, en Hongrie, siége d'un archev. cathol. réuni à l'arch. de Kolocza, et d'un év. grec transf. à Neusatz.
Bactrorum, près du mont Caucase, d'après Fabricius, ce qui semble le distinguer de l'ancienne Bactra ou Zariaspa, auj. Balkh, dans le Boukhara.
Badajoz, voy. Pacensis.
Badensis, *Badiensis*, en Numidie, voy. Vadensis.
Badia, év. chaldéen suff. de Mossul, de Badial? Beth-Dial?
Badoniensis, voy. Bathoniensis.
Badraiæ, de Badaraia, en syrien Dair-Cuni, en arabe Dor-Kena, év. chaldéen en Mésopotamie.
Bætiræ, dans a province de Narbonne, sans doute pour Biteræ.
Baeza, voy. Batiæ.
Baffensis, voy. Paphensis.
Bagaiensis, *Bagaitanus*, *Bagniensis*, *Vajanensis*, *Bigni* ou plutôt *Bigai*, en Numidie, est peut-être Béja, l'ancienne Vacca, au S.-E. de Tabarque, ou Bagaï, autrefois Bagasis, au S. de Constantine.
Bagastrensis, voy. Bigastrensis.
Bages, en Lydie.
Bagniensis, voy. Bagaiensis.
*Bagdadensis, *Bagdacensis*, *Bagdati*, ou *Irenopoleos*, de Bagdad, sur le Tigre, ancien archev. nestorien, et év. latin en 1632.
Bagensis, *Bagn*, ou *Bann*, en Lydie.
Baghedscia, *Begadscia*, év. jacobite, dans le pays de Marda, en Mésopotamie?
Bagonitiæ. Un évêque de ce titre assista au synode de Photius.
Bahannensis, *Banæ*, *Boane*, dans la Byzacène.
Bahasnensis, en Hongrie.
Bahia, voy. S. Salvador.
Baiæ, -arum, de Baja ou Baïes, au roy. de Naples.
† *Baionnensis, *Lampurdensis* et *Lapurdensis*, de Bayonne (dans le Lampourdan), suff. d'Auch, IXe siècle.
Baianensis, *Bajanensis*, en Numidie, diff. de *Bagaiensis*, d'après Morcelli.
Bajesitanus, *Vadesitanus*, *Undesitanus*, en Numidie (Morcelli), est peut-être le même que *Bagaiensis*.
Bajoariæ, voy. Salisburgensis.
† *Bajocensis, *Bajocassi*, de Bayeux, suff. de Rouen, IVe siècle.
Bajulutanus, *Castri Bajuluos*, en Arménie.
Bakerdæ, voy. Geziræ.
Baladæ, de Balad, év. chaldéen, en Mésopotamie, à l'O. du Tigre, près de Nésib.
Balandi, en Lydie.
Balanæus, de Balanæas, dans la Syrie IIe, suff. d'Apamée.
Balbastrensis, *Barbastrensis*, en Aragon, voy. Rotensis.
Balbissæ, ou *Barbalissi*, suff. de Christopolis, Cappadoce IIe.
Balburenus, *Balburensis*, *Balburorum*, de Balbura, en Lycie.
Balceæ, *Balcenus*, dans l'Asie Mineure, suff. d'Éphèse.
*Balech, ou *Biltis*, sur le Tigre, év. arménien.
Balianensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Ballitanus ou *Vallitanus*, en Numidie.
† *Balnensis ou *Balneo-Regiensis*, de Bagnarea ou Bagnorea, Etats de l'Eglise.
*Balsorensis, *Bassorensis*, de Bassora, sur le golfe Persique, évêché chaldéen, nestorien, et mandaïte, ou des chrét. de S. Jean.
† Baltimorensis, de Baltimore, archev. dans les Etats-Unis de l'Amérique Sept.
Balu, en Arménie.
Balvetanus, *Castri Balves*, en Mésopotamie.
Bamaccorensis, ou *Vamaccorensis*, en Numidie.
† *Bambergensis, *Babenbergensis*, *Papinbergensis* (et mal *Panpegensis*), *Bavenbergensis*, *Bergiensis*, de Bamberg, en Bavière, créé en 1007.
Bamacurræ, *Bamaccorrensis*, *Vamaccorensis*, en Numidie, voy. Damatcorensis.
Banabæ, en Isaurie.
Banabetorum, en Mésopotamie.
Banæ, et Bagæ, en Lydie.
Banensis, *Banæ*, *Bahannensis*, *Bounensis*, dans la Byzacène.
Banensis, en Egypte, év. copte.
Banasi, en Nubie, év. copte.
Banavsæ, mal, pour *Manavæ* ou *Manææ*, dans la Pamphylie.
*Banchorensis, *Bangorensis*, *Pangorensis*, de Bangor, en Angleterre, prov. de Galles, suff. de Cantorbéry.
Banzarensis, peut-être de Banasa, dit aussi *Valentia*, dans la Mauritanie Tingitane.
Baparensis, *Vabarensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Baramiæ, voy. Bermæ.
Baræ, dans la province d'Hellespont, voy. Odyssi.
*Baracensis, de Barranca ou de Santa-Cruz de Barança, au Pérou, suff. de La Plata.
Barattorum, *Barattensis*, *Baratæus*, *Barates*, de Baratta, en Lycaonie.
Barbalissi, voy. Balbissæ.
Barbalitanus, dans la Syrie euphratésienne, suff. d'Hiérapolis, sous le patr. d'Antioche.
† Barbastrensis ou *Balbastrensis*, de Barbastro, en Aragon, voy. Rotensis.
Barbensis et *Berbiensis*, en Pamphylie IIe.
Barbulorum, ou *Barburæ*, en Lycie.
Barbylionis, *Bargylionis*, *Bargyli*, en Carie.
Barcæ, ou *Barces*, de Barca, dans la Libye Pentapole.

† *Barcinonensis, *Barchinonensis*, de Barcelonne, suff. de Tarragone.
Barcusenus ou *Barcusorum*, dans la Phrygie Pacatiane.
Bardæ, métrop. chaldéenne, dans la Médie ancienne.
Bardariotarum, suff. de Thessalonique, est sans doute le même que Barnoritæ.
† Bardensis, de Bards-Town, dans le Kentuky, États-Unis d'Amérique.
*Bardioritæ, *Bardioritarum*, Vardaro ou Poliannina, en Roumélie.
Bardovici, *Bardenuvici*, *Bardenwici*, *Bardevici*, de Bardowich, dans le duché de Lunéville.
*Barduimeos, de S. Barthélemy, en Arménie.
† *Barensis, *Barianus*, *Baritnus*, ou *Barii*, archev. de Bari, en Pouille, voy. Canusii.
Barensis, *Bares* et *Bareos*, de Bares en Pisidie.
Bareos ou *Barensis*, dans la prov. d'Hellespont, suff. de Cyzique.
Bare, en Egypte.
Barei, voy. Varenus.
Baretta -orum, ou *Bargusæ*, dans l'Asie Mineure, suff. d'Ephèse.
Bargalensis, *Bargalorum*, de Bargala, dans la Macédoine IIe, suff. de Thessalonique.
Bargazensis, en Carie.
Bargyla, -orum, *Bargylii*, en Carie.
Barianes, dans la Thessalie IIe.
Barianus, *Bariensis*, voy. Barensis.
Barlettæ, voy. Baruli.
Barolinopolitanus, dans la Bithynie Ire.
Barranca (de), voy. Barancensis.
Barsanissæ, dans l'Arménie IIIe.
Barsalii, voy. Sergiopoleos.
Bartanensis ou *Vartanensis*, en Afrique, dans la Byzacène?
Bartensis, pour *Barensis*, en Pisidie.
S. Bartholomæi, en Sicile, voy. Pactensis.
S. Bartholomæi, en Arménie, dit aussi *Bardulimeos*.
Bartimiæ, -iensis, dans l'Afrique occident., voy. Bartinifiensis.
Bartimissensis, *Vardimissensis*, *Bartimisiensis*, dans la Mauritanie Césarienne, le même sans doute que Bartimiæ.
*Baruli ou Barlettæ, archev. de Barlette, au roy. de Naples. Le prélat porte aussi le titre d'archevêque de Nazareth.
Baruthi, *Beryti*, de Beyrouth ou Baruth, en Syrie.
Basadæ, ou Onosadæ, en Lycaonie.
Basaridiceæ, dans l'Afrique occidentale.
Basatium, voy. Vasatum.
Basileos, *Basilei*, métrop. sous le patriarch. de C. P.
† *Basileensis, de Bâle, en Suisse, VIe siècle, suffr. de Besançon.
Basileensis, dans les Indes orientales.
Basilei, voy. Basileos.
Basilicarum-thermarum, voy. Thermarum.
Basilinopolitanus, en Bithynie, la même, sans doute, que Basinopolitanus, et peut-être que Barolinopolitanus, en Bithynie, et Basiliopolitanus en Asie Mineure, suffr. de Chalcédoine, IVe siècle.
Basiludii, en Sicile.
Basilæ et Marcellinæ, dans l'Afrique proc.
Basorensis, voy. Bostrenus.
Bassorensis, voy. Balsorensis.
Bastæ et Bubasti, de Bubaste, dans l'Augustitamnique, Basse-Egypte.
Bassianensis, en Afrique.
Basti, Bastorum ; *Bastitanus*, et par erreur *Bassitanus*, dans le royaume de Grenade, de Basa, suffr. de Tolède.
Basti, en Arménie.
Bataneon, métrop., en Arabie.
Bataneon, ou Bataneæ, -arum, ancien év. de Chypre?
Batavensis, voy. Passaviensis.
Bathanathiæ, sur le Danube, en Hongrie.
* Bathoniensis, *Badoniensis-et-Wellensis*, de Bath et Wells, en Angleterre, comté de Sommerset, suff. de Cantorbéry.
Bathnensis, voy. Botnanensis.
Bathiæ, -ensis ; *Beatiensis*, *Becetiæ*, *-ensis* ; *Biatiensis*, de Baëza, en Espagne, év. transf. à Jaën en 1248, suff. de Tolède.
Batnæ, dans l'Osrhoène, voy. Botnanensis.
Batoniensis, voy. Bathoniensis.
Batuæ, dit aussi *Butuæ*, voy. ce nom.
Bausaræ, dans l'Afrique occident.
Bavenbergensis, voy. Bambergensis.
Bazaridiidacensis, en Afrique, dans la Proconsulaire ou la Numidie.
Bazaritanus, ou *Vazaritanus*, en Numidie.
Bazatensis, *Bazansis*, voy. Vasatensis.
Bazitensis et Marcellianensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Bazsoensis, voy. Passaviensis.
Beanæ, en Lydie.
Bearniensis, voy. Benearnensis.
Beatiensis, voy. Batiensis.
Bebdami, en Arabie IIe ou Arabie Pétrée, sous le patr. de Jérusalem.
Becerræ, -ensis, voy. Bostræ.
Becetiensis, voy. Batiensis.
Bediadis, en Mingrélie.
Beheirensis, en Egypte, entre Alexandrie et le Caire.
Behnesensis, en Arcadie, voy. Oxirinchitanus.
† Bejensis, de Béja, en Portugal.
Belacensis, de Pilaos (Fabr.), év. copte, en Egypte.
Belalitensis, probablement dans l'Afrique proconsulaire.
* Belas, sous la métrop. de Janina, Grèce.
Belesasensis, *Velesitanus* et *Belasitensis*, en Numidie, voy. Belalitensis.
Belbeitanus, voy. Bilbeitanus.
† Belemensis de Para, de Belem-de-Para, dans les Indes portugaises.
Belesbugd, *Belesbudium*, dans la Mœsie inférieure.
Belgrad, voy. Albæ-Carolinæ.
Belgradæ, *Blandonæ*, *Albæ Maritimæ*, de Zara Vecchia, ou Biograd, en Dalmatie, au S.-E. de la Nouvelle-Zara.
† *Belgradæ, -ensis, *Albæ Græcæ*, *Albæ-Bulgaricæ*, *Singidunensis*, *Bellogradiensis*, de Belgrade, en Servie, sur le Danube, uni à l'év. de Semendria.
Belianensis, et quelquefois *Belmensis*, *Beli-*

nensis, *Velimensis*, dans la Mauritanie Césarienne, différent de Balianensis.

Belicensis, voy. Bellicensis.

Bericææ, en Thrace.

Belicææ, dans la IIe Macédoine.

Belinensis, voy. Belianensis.

Belka, *Barbait* (Fabric.), év. copte en Egypte.

Bellalitensis, voy. Bellulitensis.

Bellæ, ou *Photicæ*, dans la Vieille-Epire.

Belle, év. suff. de Scythopolis, patriarcat de Jérusalem.

Belletrensis, voy. Velitrensis.

* Bellicastri, *Bellicastrensis*, de Belcastro, suff. de S. Severina, dans la Calabre Ultérieure IIe; nommé aussi Aquinas; différent d'Aquino, dans le Samnium.

† *Bellicium, -ciensis, *Bellica*, *-censis*, Belley, en Bresse, suff. de Besançon, vers 400.

Belliensis, le même? que Bellicensis.

Bellocassi, mal, pour Bajocassi.

Bellogardiæ, voy. Belgradæ.

Bellulitensis, *Bellulitanus*, dans l'Afrique occid.

† * Bellovacci, *Bellovacensis*, *Belvacensis*, de Beauvais, suff. de Reims, IIIe siècle, voy. Bratuspantium et Cæsaromagus.

Bellunensis, de Belluno, voy. Lombardo-Vénit., év. aujourd'hui uni à celui de Feltre.

Belmensis, voy. Belianensis.

Belnensis. On voit dans quelques documents un *archevêque* de la Gaule, désigné sous ce titre, probablement mal lu, car les villes du nom de Beaune, en latin *Belna* (Côte-d'Or et Loiret), n'ont jamais été le siége d'évêchés. Si on ne donnait au prélat la qualité d'archevêque, on pourrait croire qu'il faut lire *Bellicensis* ou *Bellovacensis*.

Belvacensis, voy. Bellovacensis.

Belz, voy. Chelm.

Benarnensis, *Benearnensis*, voy. Lascurrensis et Biarnensis.

Bencennæ, *Bencennensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

* Bendensis, *Bendæ*, de Benda, en Albanie, suff. de Durazzo.

Benearnensis, voy. Lascurrensis.

Benefensis, *Bennefensis*, dans la Byzacène.

Benepotensis, dans la Mauritanie Césarienne ou Tingitane.

† Benezuelensis, ou *Sancti Jacobi*, de Benezuela, Sant-Iago, ou Caraccas, archev. dans les Indes occidentales d'Espagne.

Benevanensis, év. des Coptes, en Egypte.

† * Beneventi, *Beneventanus*, arch. de Bénévent, roy. de Naples, 969.

Beneventensis, dans l'Afrique proconsulaire.

Berbera, *Barbela*, *Berberia*, év. chaldéen, en Mésopotamie.

Berbiensis, voy. Barbiensis.

Berbinensis, dans les Cyclades.

Berceritanus, *Besceritanus*, *Vesceritanus*, en Numidie.

Berea, *Beria*, év. chaldéen, en Mésopotamie.

Berenices, ou *Beronices*, de Bérénice, dans la Cyrénaïque, ou Pentapole Libyque, aujourd'hui Bernik, Bengazy ou Vinick.

† * Bergamensis, *Bergomensis*, de Bergame, suff. de Milan.

* Bergæ, *Bergensis*, de Bergen, en Norwége, suff. de Drontheim.

Bergiensis, voy. Bambergensis.

Bergulæ, *Berguli*, ou *Arcadiapoleos*, diocèse de Thrace, province d'Europe, aujourd'hui Burgaz ou Borghaz.

Berhæa, voy. Beroea.

* Berhæa, -æ, -ensis, dite aussi *Carapheria* et *Irenopolis*, Bérée, en Macédoine, diocèse de Thrace, prov. de Thrace, aujourd. Veria, en Roumélie.

Berhæa, -æ, -ensis, une autre ville du même nom en Macédoine, év. suff. de Thessalonique, et plus tard métrop. (Lequien); diocèse de l'Illyrie orient.

Beri, év. en Arménie, le même probablement que Berissæ.

Berinopoleos, *Verinopoleos*, ou Stavri, en Galatie Ire, suff. d'Ancyre.

Berinopoleos, en Lycaonie, suff. d'Iconium.

Berissæ, dont le nom est écrit aussi dans les Ms. Cerissæ, Merissæ et Verissæ, év. suff. de Sébaste, dans la Grande-Arménie, voy. Beri.

Bermæ, ou *Baramiæ*, év. copte, en Egypte.

Beroea, voy. Berhæa.

Beroea, *Beroœæ*, voy. Alepum, -ensis. Suivant Scaliger, le nom de Beroea aurait été donné aussi à Beyrouth. Voy. Berytensis.

Berolensis, ou *Verulanus*, de Veroli, Etats de l'Eglise.

Beronices, voy. Berenices.

Bertinorii, voy. Bretinori, Foropopiliensis.

S. Bertrandi, voy. Convenæ.

Berumitanus, en Arménie.

* Berytensis, *Berytius*, *Barythi*, de Beyrouth, en Syrie, voy. Beroea.

Beschrebitanus, év. copte, en Egypte, voy. Beschrut.

Besceglia, voy. Vigiliarum.

Beschrut, év. copte, en Egypte, le même sans doute que Beschrebitanus.

Bescentanus, en Numidie.

† * Besidiani, *Besidiæ*, *Bisuniani*, *Bisignanensis*, *Bisinaniensis*, de Bisignano, dans la Principauté Citérieure, roy. de Naples, uni auj. à l'év. de San-Marco.

Bestadara, ou *Jestadara*, év. chaldéen, en Mésopotamie?

* Bestianensis, de Viesti, suff. de Siponto, dans la Capitanate, roy. de Naples.

Betagbarensis, en Afrique, peut-être dans la province proconsulaire, près d'Abara (Morcelli).

* Betechnu, en Arménie.

Beth-Bagas, ou *Babgas*, év. chaldéen, dans les montagnes d'Arbèles, suffr. de Mossoul.

Beth-Daron, ou *Badroun*, év. chaldéen, en Mésopotamie.

Beth-Dial, ou *Badial*, év. chaldéen, dans la prov. de Mossoul.

Beth-Garmæ, *Carme*, *Garmæorum*, ou Carcha, métrop. chaldéen, dans la Mésopotamie?

Beth-Manaem, év. jacobite, près du Tigre.

Beth-Nicatoris, év. chaldéen, en Perse.

Beth-Sori, év. chaldéen, dans le pays de Beth-Garmæ.

Bethelia, *Betylu*, *Betilion*, près de Gaza, en Palestine.

Bethelenensis, en Italie.

Bethlehemitanus, de Bethléem, suff. de Jérusalem ; voy. Ascalonitanus.

Bethsan, voy. Scythopolis.

Betilion, voy. Bethelia.

Betunii. Un évêque de ce nom assista au synode de Photius.

Bettonii, de Bettona, entre Assisi et Pérouse, qui paraît avoir eu anciennement un évêque.

Betylii, voy. Bethelia.

Bezenæ, de Bezeua, en Thessalie, suff de Larisse.

Biaciensis, ou *Biatiensis*, voy. Batiensis.

Biarnensis in Gallia, *Thesaur. Anecdot.*, t. I, p. 1327, pour Bearnensis? Benearnensis?

Biarniensis, en Pologne, auj. en Prusse, voy. Varmiensis.

Bibasitorum castri, en Mésopotamie.

Bibliensis, voy. Bybli.

Bibonensis, mal, pour *Bubonensis*, en Lycie; ou pour *Vibonensis*, Vibo, aujourd. Bivona, dans la Calabre.

Bicinæ, voy. Vratislaviæ et Smogorinensis.

Bidensis, *Bidæ*, dans la Mauritanie Césarienne.

* **Biduines**, *Vidynæ*, *Bodenæ Bindanæ*, *Bidinæ*, *Bodyniæ*, et auparavant *Moglænæ*, *Edessæ*, *Edessenus*, d'Édesse, en Macédoine 1re, aujourd'hui Widin en Bulgarie, év. suff. de Thessalonique, puis métrop.

Bielo-Gorodiensis, et **Oboianskensis**, de Bielgorod et Oboianski, autrefois év. suff. de Moscou, aujourd'hui métropole.

Bigai, voy. Bagaiensis.

Bigastrensis, *Bagastrensis*, suff. de Tolède, de Bilvestre? près des frontières de Portugal.

Bigastrum, *ante Murcia* (Oriola sur la Segura), où fut transféré le siége de Carthagène; ne peut être le même que le précédent.

Bigerricus, *Bigerrensis*, *Bigorritanus*, *Bigerronum*, du Bigorre.

† * **Bigiliensis**, *Biseglienses*, *Vigiliarum*, *Vigilensis*, *Vigiliensis*, de Biseglia, au roy. de Naples, sous l'administration perpétuelle de l'archevêque de Trani.

Bigni, voy. Bagaiensis.

Bigorritanus, voy. Tarbensis.

Biguerrensis, en Espagne, dans quelques Ms. du concile d'Elvire.

Bilabitenes castri, dans la Grande Arménie.

Bilbanensis, dans l'Arabie IIe, ou Arabie Pétrée.

Bilbanensis, en Chypre.

Bilbeitanus, *Belbeitanus*, de Belbeys, dans la basse Egypte.

Biletum, -ti; *Bileto*, en Pouille.

Biltensis, *Viltensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

Bindæi, **Bindæorum**, de Bindæum, en Pisidie.

Bindanæ, ou *Bidinæ*, voy. Bidunes.

Binensis, *Vinensis*, dans l'Afrique proconsul.

Binglayensis, voy. Valburgensis.

Birgacensis, *Bircæ*, *Birensis*, de l'île de Biorkoo, près de Stockholm, en Suède, 858.

Birgensis, en L. Canine.

Birgermandiana, voy. Abirgermandiana.

Biriullæ, *Proullæ*, et *Brullenæ*, dans la haute Asie.

Birolensis, *Herolanensis*, voy. Virulensis.

Biros-bonensis, dans la Palestine IIIe, suff. de Petra.

Birthæ, dans l'Osrhoène, près de l'Euphrate, de Birtha en Mésopotamie, aujourd'hui Bir ou Birah, dans le Diarbékir.

Birthæ Cabrates, en Mésopotamie, différent du précéd., aujourd'hui Tecrit.

† * **Bisaciensis**, chef-lieu des év. unis de San-Angelo-de'-Lombardi-e-Bisaccia, principauté ultér., roy. de Naples.

Bisanthe, en Thrace, auj. Rodosto, voy. Rédestanensis.

Bisantinus, *Bisantinnensis*, voy. Visontinus.

Bisatiensis, voy. Bysacenæ.

† **Bisarchii** ou *Gisaræ*, de Bisarchio, en Sardaigne.

Bisegliensis, voy. Bigiliensis.

Bisignanensis, *Bisinanensis*, voy. Besidiani.

† * **Bisontinus**, -tinensis, -ticensis ; *Bisantinus*, *Bisuntinus*, *Vesontionensis*, *Vesuntinus*, *Vesoncensis*, *Vesuntiensis*, *Vosontii*, *Vesontionis*, *Burgundicus*, *Chysopoleos* et *Chrispolinorum*, Besançon, év. vers 199, archev. au IVe siècle.

Bistagniæ, voy. Glandelacensis.

Bisrai, év. maronite au mont Liban.

* **Bitectensis**, de Bitetto, prov. de Bari, roy. de Naples.

Bitensis, *Bitæ*, en Afrique, voy. Vitensis.

* **Biterræ**, -arum, *Biterrensis*, *Bliterrensis*, de Béziers, suff. de Narbonne, voy. Boetiræ.

Bithynæ, *Abitinæ? Bithinensis*, dans l'Afrique procons., voy. Abitinensis.

Bithyniensium, dans l'Asie Mineure.

Bitoanæ ou *Itoanæ*, dans la Phrygie Pacatiane.

† * **Bitontinus**, *Bituntinus*, *Butontinus*, *Budrontinus*, de Bitonto, suff. de Bari, roy. de Naples, uni à l'év. de Ruvo.

Bitoricæ, voy. Canisius, *Antiq. lect.*, t. I, p. 644, nov.ed. pour Bituricæ, sans doute.

Bittonæ, voy. Vettonii.

Bitzanorum, voy. Bizanorum.

Bitzines, sous la métr. des Alains.

† * **Bituricæ**, -arum, *Avaricum*, *-ci*; *Bituricum*, *-ci*; *Bituricus*, *Bituricensis*, de Bourges, IIIe siècle.

Biturgia, ancien nom de Borgo-San-Sepolcro, voy. Burgi.

Bitylii, en Palestine.

Bivinensis, voy. Bovinensis.

Bivonæ, voy. Bibonensis, Hipponii.

Bizacii, voy. Bisaciensis.

Bizanorum, *Bitzanorum*, dans la Lazique, Pont Polémoniaque, suff. de Trébizonde.

* **Bizyæ**, *Byzæ*, *Bysiæ*, *Bizienus*, diocèse de Thrace, province d'Europe, de Bizya, aujourd'hui Vizya, à l'O. d'Andrinople.

Bladiensis, probablement dans la Byzacène.

Blandæ, *Blandanus*, dans la Lucanie, auj. Belvedere, dans la Calabre Citér.
Blandi, Blandorum, *Blandanus*, en Lydie.
Blaseonis, pour *Blasconensis*.
Blasconensis, voy. Orcadiæ.
Bleandri, dans la Phrygie Pacatiane.
Bleptensis, en Thrace.
Bleranus, ou *Blerensis*, de Bieda, en Etrurie.
† * Blesæ, -arum, *Blesensis*, Blois, suff. de Paris, 1697.
Bliterræ, voy. Biterræ
Blizimenskianus, ou *Blysimenskianus*, suff. de Prague en Hongrie.
Boanensis, dans la Byzacène.
† Bobianensis, *Boianensis*, *Bovianensis*, de Boiano, dans la Princip. Ultérieure, roy. de Naples.
† * Bobiensis, de Bobbio, en Piémont, auj. suff. de Gênes.
Bocconiensis, *Bucconiensis*, *Bucconitanus*, en Numidie.
Bodinitzæ, voy. Mendinitzæ, et Dodones, en Grèce.
Bænes, en Espagne, dès 877.
Bofetanus, probablement en Numidie; le même que Bosetensis et Buffadensis, suivant Hardouin, mais différent d'après Morcelli.
* Bogotæ, arch. de Santa-Fé-de-Bogota, capit. de la Nouvelle-Grenade.
Boianensis, voy. Bobianensis.
Boiensis, voy. Sarsinensis.
Bojoariæ metropolitanus, voy. Salisburgensis.
Bolagasi, voy. Vologesocertæ.
Bolducensis, voy. Boscoducensis.
Bolitanus, *Bollitanus*, ou *Volitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.
Boloniæ, voy. Bononiæ.
Bonadæ, voy. Onosadæ.
Boncariensis, *Voncariensis*, *Voncarianæ*, *Bucariensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Bonditza, voy. Dodones.
Bonensis, voy. Hipponis regii.
Bonensis, en Calabre, mal, pour *Bovensis*.
† * Boni Aeris, ou *S. Trinitatis*, arch. de Buénos-Ayres, rép. Argentine, voy. Argentea.
* Bononiæ, -ensis, *Boloniæ oceanensis*, de Boulogne-sur-Mer, suff. de Reims, 1559; voy. Teruanensis.
† * Bononiensis, de Bologne, dans les Etats de l'Eglise, autrefois év. suff. de Ravenne, arch. depuis 1582.
Bonustensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Borhetomagensis, voy. Wormatiensis.
Borentinus, mal, pour *Botrontinus*.
* Borgensis, de Burg ou Borg, en Suède.
Borræ, en Egypte, non loin de l'île de Méroë.
† * Bosæ, *Bosanensis*, ou *Bossanensis*, *Bosiensis*, de Bosa, suff. de Sassari, Sardaigne.
* Boscoducensis, *Bolducensis*, *Buscodunensis*, *Silva Ducis*, de Bois-le-Duc ou Bolduc, en Brabant, 1559, suff. de Malines.
Bosetensis, différent de Bofetanus, dans l'Afrique proconsul.
Bosiensis, voy. Bosæ.
* Bosnensis, *Bosniæ*, *Bossinensis*, et *Sirmiensis*, év. uni de Bosna-Serai et de Sirmio, en Dalmatie, suff. de Colocza.
Bosoniensis, en Dalmatie, le même sans doute que le précédent.
Bosorensis, voy. Bostrenus.
Bospori, auj. Vesporo, métrop. dans la Chersonèse Taurique.
Bossæ, *in provincia proconsulari* (Fabric.), dans l'Afrique procons., ou l'Asie Mineure.
Bossanensis, voy. Bosæ.
Bossati, év. copte, en Egypte.
Bossetensis, voy. Bosetensis.
† Bostoniensis, de Boston, dans les Etats-Unis d'Amérique.
Bostrenus, *Bostræ*, *Bostrorum*, *Bostrensis*, *Bosorensis*, de Bostro, métrop. dans l'Arabie Pétrée, aujourd. Bosra, Bosseret ou Bussereth; voy. Botrensis.
Bosutensis, voy. Bosetensis.
Botnanensis (et mal *Pitnanensis*), ou *Sarugiensis*, en Syrie, le même que Batnæ, en Osrhoène.
Botrensis, et quelquefois *Bostrensis*, de Botrys, év. maronite, près de Tripoli de Syrie; aujour. Batron. Voy. Botryensis,
Botrianensis, en Afrique.
* Botronti, *Buthroti*, *Botrontinus*, *Botrontinensis*, *Butrontinus*, de Butrinto, suff. de Nicopolis dans la Vieille-Epire, puis de Janina, en Albanie.
Botryensis, *Botryos*, dans la Phénicie Maritime (Fabric.), est sans doute le même que Botrensis.
† * Bovæ, *Bovensis*, *Bovinus*, de Bova, dans la Calabre Ultérieure, suff. de Reggio.
* Bovianensis, de Boiano, dans la Principauté Ultérieure (Fabric.), est peut-être le même que le suivant, suff. de Bénévent.
† * Bovinensis, *Bivinensis*, de Bovino, dans la Principauté Ultérieure, ou la Capitanate, suff. de Bénévent, roy. de Naples.
† * Bracarensis, *Bracharensis*, arch. de Braga, en Portugal; voy. Dumii.
Brandenaburgensis, *Brandenburgensis* et *Brennopolitanus*, de Brandebourg, suff. de Magdebourg, 949.
Brandizuberum, -ensis, *Brandiburziensis*, *Brandeberensis*, dans le diocèse de Thrace, province de la Mœsie Inférieure.
Brasiliensis episcopus. Ce nom fut longtemps donné à l'évêque de Bahia-de-Todos-os-Santos.
Bratuspantium, ancien nom de *Bellovacum*.
Bravum-Burgi, voy. Burgensis.
* Brechiniensis, *Brechinensis*, de Brechin, en Ecosse, suff. de S. Andrews.
Bremensis, de Brême, en Saxe, transf. de Hambourg.
Brennopolitanus, voy. Brandenaburgensis.
Brestenensis, ou *Chrysophon*, dans le Péloponèse, suff. de Lacédémone.
† Brestensis, de Bresta, du rit grec, dans la Lithuanie.
† * Bretinorii, *Bertinorii*, *Brictinoriensis*, ou *Petra Honorii* et *Sarsinatensis*, de Bertinoro-et-Sarsina, Etats de l'Eglise.

Bretonomensis, *Britonoriensis* et mieux *Britonoviensis*, de Bertinoro, dans la Romandiole, suff. de Ravenne, voy. Forum Popilii.

† Bragantiensis, de Bragance-et-Miranda, en Portugal.

Brianus, dans la Phrygie Pacatiane.

Briassensis, év. dont on ignore la position.

Briaticum, ou *Brysacia*, év. en Calabre, transféré de Santerne (Lemire), sans doute *Brystcaia*, dite aussi *Umbristicum*, aujourd'hui Umbratico, dans la Calabre Citérieure.

Bricsiensis, voy. Brixiensis

Brictinoriensis, voy. Bretinorii.

Brihssinensis, voy. Brixinensis.

Briniatum, -ti, év. suff. de Milan.

Brintanus, dans l'Emilie.

† * Brioci Fani, S. Brioci Fani, *Briocopoleos*, *Briocensis*, Saint-Brieuc, suff. de Tours, 244.

Brioverensis, voy. Constantia Normannorum.

Brisensis, *Brisi*, *Brizi*, voy. Brysis.

* Bristoliensis, de Bristol, en Angleterre, suff. de Cantorbery.

Brisuensis, voy. Brixiensis.

Britaniensis, *Britonii*, *Britoniæ*, *Britoniensis*, en Galice, suff. de Braga; Mondoguedo? Camignan? ou plutôt Oviedo.

Britonoviensis, voy. Bretonomensis.

Britto episcopus (Fabr.). Ce titre a pu être donné à tous les év. de la Grande et de la Petite-Bretagne.

Briulensis, *Briullensis*, *Briullorum*, *Briulitarum*, de Briula, en Asie Mineure, suff. d'Ephèse.

Brixelli et Brixelii, de Brescello, duché de Modène.

† * Brixiensis, *Bricsiensis*, *Brihssinensis*, *Brixianus*, de Brescia, suff. de Milan.

† * Brixinensis, de Brixen, dans le Tyrol, suff. de Saltzbourg, tranféré de Sben. Voy. Sabionensis.

Brizi, voy. Brisensis.

† * Brugensis, de Bruges, suff. de Malines, 1558.

Brugnatensis, voy. Aprumiati.

Brullenæ, voy. Biriullæ.

† * Brundusinus, *Brundisiensis*, archev. de Brindes, suff. d'Otrante, roy. de Naples.

Brumacensis, de Brignale, suff. de Gênes (Lemire); n'est autre peut-être que Brugnato, voy. Aprumiati.

† Brunensis, de Brune, en Moravie.

Bruniatensis, voy. Aprumiati.

Brunsbergensis, siége de l'év. transf. à Ermeland, voy. Varmiensis.

Brysis, -eos, *Brysus*, *-zi*, *Brysenorum*, *Brisi*, *Brisensis*, dans la Phrygie Salutaire, suff. de Synnada.

Brysis, -eos, dans le diocèse de Thrace, province du mont Hémus, suff. d'Andrinople.

Bsciarrai, év. maronite de la Syrie, région du Liban.

Buazichæ, de Buazige, év. chaldéen, en Mésopotamie.

Buazichæ, de Beth-Vasich, ou Conisapor, év. chaldéen, dans la Babylonie, suff. de Beth-Garmæ, et différent du précédent.

Bubasii, de Bubaste, dans la basse Egypte.

Bubelianensis, voy. Bulelianensis.

Bubonis, *Bubonensis*, et par erreur *Bunensis*, de Bubon, en Lycie.

Bubuteensis, en Lycie.

Bucanensis, de Termoli, roy. des Deux-Siciles, voy. Termolensis.

Bucarensis, voy. Boncarensis.

Bucconiensis, *Bucconitanus*, voy. Bocconiensis.

Bucelli, de Bucellum ou Bucellus, dans le diocèse de Thrace, province du mont Hémus.

Buconitanus, voy. Buronitanus.

Bucoradis, év. copte, en Nubie.

Bucube, en Thrace.

Budensis, *Buduensis*, de Buda, en Esclavonie, suff. de Bari, roy. de Naples (Fabric.), auj. Budoa ou Budua, en Dalmatie, voy. Batuæ et Butuæ.

Brudontinus, *Bruduntinus*, voy. Biturtinus.

Buduensis, en Albanie, dans les possessions Vénitiennes (Fabric.), est peut-être le même que Budensis.

† Budwicensis, de Budweiss, en Bohême.

Buffadensis, en Numidie, différent de Bofetanus.

† Bugellensis, de Biella, en Piémont.

Bulcentinæ, de Volcia, dans le vicariat de Rome.

Bulelianensis et *Bubelianensis*, dans la Byzacène.

Bulgarophygi, ou *Bulgarophygorum*, de Bulgarophygum, dans le diocèse de Thrace, province de l'Hæmi-Mons.

Bullamensis, dans l'Afrique proconsulaire.

Bullensis, *Phullensis*, *Vullensis*, dans l'Afrique proconsulaire (Fabric.).

Bullensium regiorum, *Bullæ regiæ*, en Numidie ou dans l'Afrique procons., peut-être le même que le précédent et le suivant; év. de Bulla Regia, auj. Bul ou Bal, sur la frontière occid. de la rég. de Tunis.

Bulleriensis, dans l'Afrique proc. (Fabric.).

Bullidi, dans la Nouvelle-Epire.

Bulnensis, dans l'Afrique proconsulaire, différent de Bullensis, d'après Morcelli.

Bulturiensis, *Vulturiensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

† Bunditzæ, ou *Voditzæ*, de Ventza, dans l'Albanie.

Buraburgi, en Hesse (Büren, en Prusse?).

Burcalenopolitanus, voy. Hyrcanopolitanus.

Burcæ, *Burcensis*, *Bursensis*, en Numidie.

† * Burdigala, -æ, *Burdegalensis*, arch. de Bordeaux.

Burensis, en Etrurie?

Burgalensis, voy. Aalburgensis.

† * Burgensis, *Bravi-Burgi*, *Castellinensis*, *Castellæ-Veteris*, arch. de Burgos, dans la Vieille-Castille, voy. Auca.

† * Burgi S. Domnini, *Juliensis*, ou *Juliæ Fidentiæ*, l'ancienne *Julia Fidentia*, de Borgo san Donnino, suff. de Bologne, dans le duché de Parme, créé par Clément VIII.

* Burgi S. Sepulchri, ou *Biturgiæ*, de Borgo San Sepolcro, suff. de Florence.

* Burgi S. Petri, *Petroburgensis*, de Peterborough, suff. de Cantorbéry, en Angleterre.
Burgundicus, voy. Bisontinus.
Burglanensis, *Burglaviensis*, voy. Aalburgensis.
Buritanus, en Numidie.
Buronitanus, *Burtinitanus*, et par erreur sans doute *Buconitanus*, dans la Mauritanie Césarienne, et non loin de Tabarca.
Burtinitanus, voy. Buronitanus.
Burucia, -æ, dans la Mauritanie Césarienne, le même peut-être que le suivant.
Buruch, *Buruchiatensis*, *Burugiatensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Buscodunensis, voy. Boscoducensis.
Busiridis, voy. Cyni.
Busitanus, dans l'Afrique procons.
Buslacenæ, et par erreur Bustacenæ, de la colonie Bisica-Lucana, dans l'Afrique proconsulaire.
Bussacenis (a), dans l'Afrique proconsulaire (Fabric.), peut-être pour Buslacenis, ou Bussacensis; voy. Byzacenæ.
Buthroti, voy. Botronti.
Buti, *Butitarum*, en Egypte.
Butrontinus, voy. Botronti.
* Butua, de Budoa, en Dalmatie, dans les possessions Vénitiennes (Fabric.); le même que Budensis.
Butuntinus, voy. Bitontinus.
Buxentinus, de Policastro, dans la principauté Citérieure. roy. de Naples.
Buzensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Bybli, *Biblii*, *Byblensis*, *Vyblensis*, de Gibelet ou Djébel, en Syrie, l'ancienne Byblos, suff. de Tyr.
Byrges en Lycaonie.
Bysacenæ, *Bysacenus*, *Bysacensis*, *Bisatiensis*, *Bizaciæ*, *Bussacensis?* de la ville de Bysacia, dans la Byzacène.
Byzantii, voy. Constantinopolitanus.
Byziæ, *Bysiæ*, et sans doute par erreur *Bistæ*, voy. Bisyæ.

C

Cabalionensis, voy. Cabellionis et Cabillionensis.
Cabarsussitanus, *Cebarsussitanus*, dans la Byzacène.
Cabassorum, *Cabasites*, de Cabassa ou Tabassa (Fabric.), en Egypte.
* Cabellionis, *Cœbillionis-Cavarum*, *Cabellicensis*, *Cabellicus*, *Cavellicus*, de Cavaillon, suff. d'Avignon, vi^e siècle.
* Cabillonensis, *Caballinensis*, *Caballionis-Eduorum*, de Châlons-sur-Saône, suff. de de Lyon, avant 340.
Caeissi, voy. Cambysopoleos.
Caborcii, dans la Phrygie Salutaire; le même probablement que Caburcii.
Caborum episc., assiste au synode de Photius.
Cabula, -æ, ou *Cabile*, *-es*, en Thrace, au N.-O. d'Anchiali, auj. Cabylan.
Caburcii episc., assista au synode de Photius; voy. Caborcii.
Caceres in Indiis (de), voy. Caserensis.
Cadamusæ, *Cadamusensis*, dans la Mauritanie Sitifine.
Cademnensis, *Cademnorum*, dans la Phrygie Salutaire.
Cadenus, *Cadi*, *Cadorum*, *Cadosiæ*, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée, aujourd'hui Kedous.
† Cadicensis, *Gaditanus*, de Cadix, en Andalousie.
Cadnes, év. chaldéen, en Mésopotamie?
Cadosia, -siæ, dans la Bithynie i^re, suff. de Chalcédoine.
Cadosiæ, *Cadorum*, voy. Cadenus.
† * Cadurcum, -ci, *Cadurca*, *-cæ*, *Cadurcensis*, *Caorcensis*, *Caturcensis*, de Cahors, suff. d'Alby, iiie siecle.
Cæ, voy. Ce ou Coe.
Cæciritanus, dans l'Afrique procons.
Cæfalensis, voy. Cephalensis.
Cælianensis, en Numidie.
Cælinensis, *Celinensis*, *Cilinensis*, de Cælina, anc. ville de la Gaule Transpadane, dans les dépend. de la répub. de Venise.
Cænoviæ, voy. Canoviæ.
Cænorum, en Thrace.
Cæpareæ, *Cyparæ*, *Cypæræ*, *Ciparæ*, dans la Thessalie i^re, exarchat de Macédoine, au S.-O. de Larisse.
Cærensis, *Cæretanus*, voy. Cerensis.
Cæretaporum, *Chæretapensis*, dans la Phrygie Pacatiane.
Caerlegionensis, voy. Carleonensis.
Cæsareæ, *Cæsareensis*, *Cesariensis*, *Cæsarianensis*, *Iol-Cæsareæ*, *Cæsareæ Juliæ*, sous la métropole de Mauritanie, ou dans l'Afrique occidentale, est l'év. de *Julia Cæsarea*, auj. Cherchell, à l'ouest d Alger.
Cæsareæ, en Numidie.
* Cæsareæ, dans la Palestine i^re, voy. Cæsareæ Paneadensis.
Cæsareæ, dans la Palestine iie ou maritime, de Césarée de Straton ou de Drusus, auj. Kaisarieh.
Cæsareæ, en Thessalie, suff. de Larisse.
† * Cæsareæ Augustæ, *Cæsaraugustanus*, de Saragosse, suff. de Tarragone.
Cæsareæ Augustæ, dans l'Euphratésienne, prov. de la Syrie.
Cæsareæ Bithyniæ, de Césarée de Bithynie, suff. de Chalcédoine, voy. aussi Neocæsareæ.
* Cæsareæ Cappadociæ, Césarée de Cappadoce i^re, d'abord Mazaca, puis Eusebia, aujourd'hui Kaisarieh.
Cæsareæ-Juliæ, voy. plus haut Cæsareæ, dans la Mauritanie.
Cæsareæ-novæ, voy. Neocæsareæ.
* Cæsareæ Paneadensis, *Cæsareæ Philippi*, Césarée dans la Palestine i^re, d'abord Paneas, auj. Banias, au nord du lac de Tibériade, et dans les terres. (Fabricius semble avoir confondu cette ville, qu'il met dans la Phénicie Maritime, avec Kaisarieh.)
Cæsareæ Palestinæ, le même que Cæsareæ Paneadensis.
* Cæsaris castelli, de Sarskoï, en Russie.
Cæsaroduni Turonum, voy. Turonensis.
Cæsaromagus, ancien nom de Bellovacum.

Caesaropolitanus, dans la Macédoine IIe, suff. de Philippi.

† * Caesenæ, *Cæsenatensis*, *Cesitanus*, de Césène, suff. de Ravenne, États de l'Église; voy. Cesitanus.

Caeva, mal pour Capoa, *Capua*.

Cafa, *Caphensis*, ou *Theodosiæ*, de Caffa, auj. Feodosich, en Crimée, 1318. (Sauli, *Galata*, I, 229.)

Caffarum, de Caffoum, év. chaldéen, de la prov. de Mosoul.

Caietæ, voy. Cajetanus.

Cainicensis, voy. Ossoriensis.

Caiocumis, *Caiocomes*, év. de la Phrygie Salutaire, suff. de Cotyaeum.

Cairi ou *Memphis*, du Caire, en Égypte.

Cais, voy. Cusæ.

* Cajacensis, *Calatinus*, de Cajazzo, suff. de Capoue, roy. de Naples.

† * Cajetanus, *Caietæ*, de Gaëte, royaume de Naples.

* Caketi, en Géorgie.

Calabriensis, *Calabrensis*, dans l'Espagne Tarraconaise (Fabric.); voy. Caliabriensis.

* Calabriton, dans le Péloponèse.

† * Calaguritanus et Calceatensis, év. réuni de Calahorra et la Calzada, d'abord suff. de Tarragone, puis de Burgos.

Calamæ, *Calamensis*, en Numidie, de Calama, aujourd. Guelma, en Algérie, province de Constantine.

* Calami, ou *Stratoniciæ*, en Lydie.

Calamonensis episc. (*in partibus?*), dans les actes du concile de Trente. Au S.-O. de Saint-Jean d'Acre se trouve une ville de Calamon.

Calanensis, probablement pour *Calamensis*.

Calanis castri, en Mésopotamie.

Calanteorum, dans l'Asie procons.

Calaritanus, ou mieux *Caralitanus*, voy. ce mot.

Calatinus, voy. Cajacensis.

Calceatæ, de la Calzada (S. Dominique de), dans la Navarre espagnole; voy. Calaguritanus.

Caldellinæ, en Sardaigne.

Calenensis, *Calinensis*, *Calenotanus*, voy. Carinolensis.

† * Calensis, *Calvensis*, *Calviensis*, *Foriclaudiensis*, de Calvi, auquel est uni l'év. de Teano, Terre de Labour.

Caliabria, -briæ, briensis, Montanges, en Espagne, autrefois év. suff. de Mérida (Lemire); le même peut-être que le suiv.

Caliabriensis, en Portugal (Fabr.); voy. Calabriensis.

Calibiensis, dans l'Afrique procons.

Califorra, suff. de Tarragone.

Calidoniensis, suff. de Larisse, en Thessalie, peut-être le même que Colydrensis.

Calindensis, de Calinda, ou Calindæ, en Lycie, aujourd. Lagula.

Calinensis, voy. Calenensis.

Callabi, *Cossi*, *Costi*, dans l'Égypte Ire.

† * Calliensis, de Cagli, réuni auj. à l'év. de Pergola, duché d'Urbin, suff. d'Urbin, États de l'Église.

Callensis in provincia romana, *Spicil.*, t. I, p. 636, le même que le précédent.

Calliana, -e, aujourd. Calicut. Cosmas Indicopleustes, écrivain du VIe siècle, rapporte qu'un évêque chaldéen résidait ordinairement en cette ville.

Callinicus, -um, *Callinice*, -ces, dans l'Osrhoène de Syrie, év. grec, suff. d'Édesse, sous le patr. d'Antioche.

Callipeopolitos, dans la prov. d'Hellespont (Fabr.); voy. Callipolitos.

Calliopis, ou *Kelrab*, en Égypte.

Calliopolitos, *Callipolitanus*, *Madyti*, *Madytensis*, de Gallipoli, diocèse de Thrace, province d'Europe.

† Callipolitos, *Callipolitanus*, de Gallipoli, dans la Calabre, suff. d'Otrante.

Callisura, év. jacobite, en Cilicie.

† Callisiensis, de Kalisch, en Pologne.

* Calmariensis, de Calmar, en Suède.

Caloe, -les, dans l'Asie Mineure, suff. d'Éphèse.

Caltadriensis, dans la Mauritanie Césarienne.

† Caltagironensis, *Caltayeronensis*, de Caltagirone, en Sicile.

Calvensis, *Calviensis*, dans le roy. des Deux-Siciles, voy. Calensis.

Calvium, Calvi, en Corse. L'évêque de Savone résidait souvent en cette ville, qui pourtant n'avait pas le titre d'évêché.

Callumenæ, *Calumenes*, dans la Galatie Ire, suff. d'Ancyre.

Camacetensis, voy. Camicetensis.

Camaches, *Camachi*, dans la Petite-Arménie, suff. de Sébaste, puis métropole; aujourd. Chemach.

Camalodini, voy. Coloniæ Londinensium.

Camarinæ, de Camarana, en Sicile.

Cambaiæ, métrop. de Cambaye, dans l'Inde.

Cambaliensis, *Cimbaliensis*, *Sambaliensis*, archev. cathol. de Kambalou ou Cambalick, en Tartarie, créé par Clément V. Cambalick était aussi le siége d'un métropol. chaldéen.

† Camberiensis, archev. de Chambéry, en Savoie.

Cambysopoleos, *Cabissi*, dans la Cilicie IIe, suff. d'Anazarbe, patriarcat d'Antioche.

Camelesia. On ignore la situation de cet évêché, cité dans un document de 1321 (Fabr.)

† * Camenecensis, *Camenecii*, de Caminieck, en Pologne.

Camirus; voy. Hierapetrensis.

Russie d'Europe, év. cathol. et arm.

† * Cameracum, -ci, -censis, Cambray, év. avant 390, archev. en 1559.

† * Camerinus, *Camerinensis*, archev. de Camerino, États ecclés.

Camicetensis, *Camacetensis*, en Afrique.

Camincensis, *Camini*, voy. Vollinensis.

Camoriensis, voy. Zamorensis.

* Campaniæ, *Panii*, ou *Castrii*, dans la Macédoine Ire, suff. de Thessalonique.

† * Campaniensis, de Campagna, suff. de Salerne, roy. de Naples, plus tard siége de l'év. uni de Campagna et Satriano, suff. de Conza.

Campli, de Campoli, dans l'Abruzze Ultérieure, roy. de Naples.

Camulæ, év. chaldéen de Camula, pays soumis au Grand-Khan, d'après Marco-Polo.
Camulianæ, *Camulianorum*, *Camulianensis*, ou *Justinianæ novæ*, suff. de Césarée de Cappadoce.
Canæ, ou *Chanæ*, dans la Phrygie Pacatiane.
† * Canadiensis, *Cenadiensis*, *Csanadiensis*, *Chonadiensis*, *Genadiensis*, de Chonad ou Csanad, suff. de Colocza, en Hongrie.
Canapensis episc., dans les actes du concile de Florence, 1439.
Canapii, *Canapitanus*, dans l'Afrique pro cons.
† * Canariensis, de Canarie, dans les îles Canaries, suff. de Séville, en Espagne, 1404.
Canathæ, de Canath, en Arabie (Pétrée), suff. de Bostra, auj. Kannath; voy. Canothæ.
Cancopitanus, *Cancopitæ*, dans l'Afrique occid.
Candanensis, en Syrie.
Candaviæ, voy. Canoviæ.
* Candiensis, ou *Cretensis*, de Candie, métr. de l'île de ce nom.
Candibensis, *Candyborum*, de Candiba, en Lycie.
Candidæ massæ, ou *Candidæ casæ*, de Withorne, en Ecosse, suff. de Glascow.
Caneæ, voy. Cydoniæ.
Cangiani, au roy. de Naples.
Cangranorensis, en Syrie.
Canianenis, de Canianum, dans la Byzacène.
* Canici Fani, *Cellæ S. Canici*, ou *Ossoritanus*, de Kilkenni, en Irlande, suff. de Dublin.
Caniopoleos, en Thrace; peut-être pour Calliopoleos.
* Cannæ, -arum, *Cannensis*, de Cannes, suff. de Bari, roy. de Naples.
* Cannæ, -arum, *Cannorum*, de Canna, en Lycaonie.
* Cannæ, -arum, *Cannæ*, *Cani*, *Cauni*, *Cunni*, en Lycie.
Canonensis, voy. Tacanensis.
* Canoviæ, *Candaviæ*, *Cœnobiæ*, de Canovia, en Albanie, suff. de Durazzo.
Canopi, voy. Menelaitanus.
Canopitanorum, dans l'Afrique procons.
Canorici, *Chanorici*, *Chanreæ*, de Chanonry, ou Channery, dans l'Ecosse septentr., voy. Rossensis.
Canothæ, en Arabie, probablement le même que Canathæ.
Cantani, *Cantanensis*, *Cantiæ*, *Canticensis*, dans l'île de Crète.
Cantazari, ou *Catacli*, en Calabre, voy. Catacii.
Canteriopoleos, en Chypre?
Cantiæ, *Canticensis*, voy. Cantani.
* Cantuariensis, ou *Dorobernensis*, de Cantorbéry, 595.
Canusinus, arch. de Canosa, roy. de Naples.
Caorsensis, voy. Cadurcensis.
Capæcotiæ, ou *Capharcotiæ*, dans la Palestine IIe.
Capetoliadis, voy. Capitoliadis.
Caphæ, *Caphensis*, voy. Cafæ.
Caphartuta, év. jacobite, en Mésopotamie.
* Capisuvanchi, *Caputusvanch*, en Arménie; voy. Carienusvanch, Carminvanch, Cutuswanch.
† * Capitis Aquei, *Caputaquensis*, de Capaccio, roy. de Naples, suff. de Salerne.
Capitis Istriæ, voy. Justinopolitanus.
Capitis Leucæ, de Capo di Leuca, uni à l'év. d'Alessano, en Calabre
† * Capitis viridis, ou *Hesperidum*, Sant-Iago, des îles du Cap Vert, suff. de Lisbonne, 1533.
Capitoliadis, ou *Capetoliadis*.
Capitoliensis, dans la Palestine IIe, relevant direct. du patriarch. de Jérusal. (Guill. de Tyr), aujourd. Belt-el-Ras. (Burckhardt.)
Caprarum, dans la Byzacène (Fabric.), est probablement le même que *Capsensis*, en Byzacène.
Caprensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Caprensis, dans les dépend. de la rép. de Venise, voy. Caprulanus.
* Capreæ, *Caprensis*, *Capretanensis*, de l'île de Capri, suff. d'Almalfi, roy. de Naples.
Capron, ou *Comes Capron*, dans l'Arabie Pétrée.
* Caprulanus, *Caprulensis*, de Caorla, dépend. de la rép. de Venise.
Capsensis, *Capsitanus*, dans la Byzacène, voy. Caprarum.
Capsensis, en Numidie.
† * Capuanus, *Capuensis*, archev. de Capoue, 968.
Caputaquensis, voy. Capitis aquei.
Caput cillensis, *Capitis Cillani*, dans la Mauritanie Césarienne.
Caputusvanch, voy. Capisuvanchi.
Car, voy. Char.
Carabi, au mont Hémus, en Thrace (Fabric.), est probabl. le suivant.
Carabysæ, ou *Carabiziæ*, év. du diocèse de Thrace, dans la province de Rhodope, et non du mont Hémus, plus tard métropole.
Caraccas, voy. Benezuelensis.
Caradeæ, ou *Charadæ*, en Phénicie.
Caradræ, *Castradæ*, en Isaurie.
* Caralitanus, *Calaritanus*, *Karalitanus*, *Kagliarensis*, arch. de Cagliari, Sardaigne.
Caralli, *Caralliæ*, *Caralliensis*, *Caralliorum*, de Caralia, Pamphylie Ire.
Carameria, voy. Berhæa.
Caramit, voy. Amidæ.
Carbethi et Pharbeti, dans l'Augustitamnique, basse Egypte.
Carcabianensis, *Carcabinensis*, *Carcabensis*, dans la Byzacène.
† * Carcasso, -nis, *Carcassensi*, *Carcassonensis*, de Carcassonne, suff. de Toulouse, IVe siècle.
Carch, év. chaldéen, en Perse.
Carcha, évêché chaldéen, entre Bagdad et Haditham, différent du précédent.
Carcha, voy. Beth-Garmæ.
Carda, *Carduchia*, voy. Gozarta.
Cardabimdensis, en Lydie ou en Phrygie.
Cardachi, *Candami*, en Lycie.
Cardicensis, suff. de Larisse, en Thessalie.
Cardou insulæ, voy. Gordyæorum.
* Careliensis, dépendant de l'empire de Russie. (Fabric.)

CAREOTENSIS, dans l'Arabie IIe, ou Arabie Pétrée, suff. de Jérusalem.
CARESSIE, dans la prov. de Corinthe.
CARIANENSIS, dans la Byzacène.
CARIANENSIS, dans la Mauritanie, voy. CARTINNÆ.
† * CARIATIDIS, *Chariati*, *Chariatensis*, *Caritiensis*, de Cariati, uni à l'év. de Cerenzano, dans la Calabr. Citér.
CARIATH-CARBE, voy. EBRONENSIS.
* CARIENUSVANCH, *Karent*, en Arménie, voy. CAPISUVANCHI.
CARINULENSIS, voy. CARINOLENSIS.
CARINÆ, en Phrygie.
CARINÆ, en Sicile, suff. de Syracuse.
CARINENSIS, roy. de Naples, voy. CARINOLENSIS.
CARINENSIS, en Chypre, voy. CERAUNIÆ.
† * CARINOLENSIS, *Carinialensis*, *Ceriniolensis*, *Carilunensis*, *Calenensis*, *Calinensis*, *Calenotanus*, *Carinensis*, de Carignola, uni à Ascoli, roy. des Deux-Siciles, voy. ASCULANENSIS.
CARISTI, *Carystenus*, dans l'Achaie Ire.
CARITIENSIS, voy. CARIATIDIS.
* CARLEOLENSIS, *Caerlegionensis*, *Carlioiensis-et-Luguvalli*, de Carlisle, suff. d'York.
CARMÆ, voy. BETH-GARMÆ.
CARMAN, év. chaldéen, dans la Perse propre.
* CARMINVANCH, en Arménie; voy. CAPISUVANCHI.
CARNENSIS episc. (*in partibus?*), dans les actes du conc. de Pise, 1409; peut-être de *Carnon*, ou *Carna*, dans l'Arabie heureuse.
CARNÆ, et, par corruption, *Canæ*, *Caunæ*, en Lycaonie.
† CARNOTES, -UM, *Carnotensis*, *Carnotenus*, Chartres, suff. de Paris, IVe siècle.
† CAROLINOPOLITANENSIS, de Charles-Town, dans l'île du prince Edouard, ou de Saint-Jean, Nouvelle-Bretagne.
† CAROLINOPOLITANENSIS, de Charles-Town, Etats-Unis d'Amérique.
CARPÆ, -ARUM, voy. CARPITANUS.
CARPASIÆ, *Carpasii*, de Carpasso, en Chypre.
* CARPATHI, *Carphiensis*, ou *Scarpatensis*, *Scarphiensis*, d'abord év., puis archev. de Scarpanto, dans les Cyclades; voy. CARBIENSIS.
* CARPENTORACTI, *Carpentoratensis*, de Carpentras, suff. d'Avignon, VIe siècle.
† CARPENSIS, de Carpi, dans le duché de Modène.
CARPIENSIS, ou *Scarphiensis*, dans la prov. du Péloponèse (Fabric.), est probablement le même que CARPATHI.
CARPIENSIS, dans la Pannonie Inférieure.
CARPITANUS, *Carparum*, dans l'Afrique proconsulaire, de Gurbos, au S.-O. de Carthage (Bischoff); voy. CURBITANUS.
CARRHARUM, *Carrhensis*, d'Osra, en Osrhoène, Syrie ou Mésopotamie.
CARRODUNI, voy. CRACOVIÆ.
CARRON, *Carram*, sous la métrop. d'Edesse, et le patr. d'Antioche, le même sans doute que Carrharum.
CARSABACHÆ, év. jacobite, dans la Petite Arménie?
CARSENA, év. jacobite, dans la Petite Arménie?
CARSULANUS, *Carsulæ*, en Ombrie, aujourd. Casigliano.
CARTAMANE, de Cartamana, près de Marden, en Arménie.
CARTENNÆ, *Cartennitanus*, ou *Carianensis*, dans la Mauritanie Césarienne, de Tenez, prov. d'Oran.
CARTHAGINIENSIS, de Carthage, métropole de l'Afrique proconsulaire.
† * CARTHAGINIS NOVÆ, ou *Carthaginis Spartariæ*, de Carthagène, prov. de Murcie, uni auj. à l'évêché de cette ville.
† * CARTHAGINIS NOVÆ, ou *Carthagenæ*, de Carthagène, dans la Nouvelle-Grenade, Amérique du Sud; voy. CASTELLÆ-AURIFERÆ.
CARTHESÆ, dans l'Espagne Tarraconaise.
CARYSTENUS, dans l'île d'Eubée, suff. de Corinthe, auj. de Caristo.
† * CASALENSIS, ou *Casalis S. Evasii*, de Casal di San Vaso, ou Casale di Monferrato, sur le Pô, suff. de Milan.
† * CASANI, *Casanensis*, *Cassanensis*, de Cassano, roy. de Naples.
* CASANENSIS, archev. de Kazan, en Russie.
CASATARUM, voy. CASSARUM.
CASÆ CANDIDÆ, voy. CANDIDÆ MASSÆ.
CASAUGURITANUS, dans l'Afrique Septentrionale.
CASCARÆ, ou *Cascharensis*, év. chaldéen, en Mésopotamie.
CASELLENSIS, voy. CASSILIENSIS.
CASENSIS, voy. CASARUM.
CASARUM BASTALENSIUM, ou *Casensis Bastalensis*, en Numidie.
CASARUM CALANENSIUM, ou *Casensis Calanensis*, en Numidie.
CASARUM CALVENSIUM, dans la Mauritanie Césarienne, auj. Coléah, en Algérie.
CASARUM FAVENSIUM, ou *Casensis Favensis*, en Afrique, peut-être le même que Casarum Calvensium.
CASASMEDIANENSIS, ou *Casarum Medianensium*, en Numidie; voy. MEDIANI.
CASARUM NIGRARUM, ou *Casennigrensis*, en Numidie, auj. Cazarin?
CASARUM SILVANARUM, ou *Casæ Silvanæ*, en Numidie.
CASELIENSIS, voy. CASSILIÆ.
† CASERENSIS, ou *de Caceres in Indiis*, de Cacerès de Camérinha, dans l'île de Luçon ou Manille, aux Philippines.
† * CASERTA, -Æ, *Casertanus*, *-tanensis*, de Caserta, suffrag. de Capoue, royaume de Naples.
* CASANDRENSIS, *Cassandriæ*, de Cassandria, dans la Macédoine Ire, suff. de Thessalonique.
CASORUM, *Cassonensis*, voy. CASSARUM.
CASROUN, év. chaldéen, en Perse.
* CASSANDRIÆ, de l'île de Schiatos, dépend. du roy. de Grèce, Archipel.
CASSANI, voy. CASANI.
CASSARUM, *Casorum*, *Casonensis*, *Cassatorum*, *Cassata-anorum*, de Cassa, dans la Pamphylie Ire.
CASSI, en Pamphylie.

Cassi, *Cassii*, dans l'Augustitamnique, basse Egypte, auj. Ratich.

Cassinensis, *Casinensis*, du Mont-Cassin, év. réduit en abbaye en 1334.

† * Cassiliæ, -ensis, *Casselia*, *-æ*, *ensis*, *Chaseliensis*, *Cassolensis*, *Momoniensium*, arch. de Cashel, réuni à l'év. d'Emmely, en Irlande, prov. de Monmouth.

Cassiopeæ, voy. Joanninæ.

Cassitanus, en Italie, dans l'ancien pays des Sabins.

† Cassoviensis, de Cassovie ou Caschau, en Hongrie.

Castabala, -æ, *Castabalensis*, *Castabalorum*, suff. d'Anazarbe, dans la Cilicie IIe.

† * Castaniæ, *Castellenatensis*, de Castellaneta, roy. de Naples.

Castellæ Auriferæ, episc. *Castilla de Oro*, créé en 1547; est probablement le même que l'év. de Carthagène, dans la Nouvelle-Grenade.

Castellanæ Civitatis, en Ombrie, voy. Tifernas.

Castellani, ou *Castallanæ*, dans la Mauritanie Césarienne.

Castellani, ou *Castallanæ*, dans la Mauritanie Sitifine.

Castellani, ou *Castallanæ*, en Numidie.

Castellanus, ou *Olivolensis*, dans une des îles qui forment aujourd'hui la ville de Venise. Raynaldi, not. Pagi, ann. 1050, § 5.

Castellensis, *Castellæ Veteris*, voy. Burgensis.

Castellanetensis, *Castellanensis*, voy. Castaniæ.

Castellanensis, *Castellanus*, *Castellensis*, *Castri* ou *Castelli Maris a Bruca*, de Castello a Mare della Bruca, suff. de Reggio.

Castellanensis, *Castri Maris Stabiensis*, de Castello a Mare di Stabia; voy. Castri Maris.

Castellanus, *Castelli*, *Castelloripensis*, *Castulensis*, dans la Mauritanie Sitifine.

Castellanus, en Numidie, voy. ci-dessus Castellani.

Castelli-Aragonensis, voy. Civitatensis, en Sardaigne.

Castelli, voy. Equizetensis.

Castelli-Felicitatis, Etats de l'Eglise.

Castello-Jabaritanus, dans la Mauritanie Césarienne.

Castelli-Mediani, dans la Mauritanie Césarienne, auj. Médéah, en Algérie. (Acad. des Inscript. *Recherch. sur la rég. d'Alger*, p. 64.)

Castelli-Minoritani, dans la Mauritanie Césarienne.

Castelli-Ripensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Castelli-Sinitensis, en Numidie.

Castelli-Stabiensis, voy. Castri Maris.

Castelli-Tetraportensis, ou *Tatroportensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

Castelli-Titulitani, en Numidie, voy. Titulitanus, dans l'Afrique proconsulaire.

Castellonensis, en Espagne, voy. Castulonensis.

Casteratiensis, suff. de Mayence.

Casteraseberianensis, voy. Castraseverianensis.

Castoriæ, en Macédoine.

Castoriæ, en Dacie.

Castoriæ, suff. de Thèbes, en Béotie.

Castranensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Castranensis, *Castrensis*, de Castro, suff. d'Otrante, roy. de Naples.

Castranobensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Castraseverianensis, *Castri-Severiani*, *Casteraseberianensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

Castrensis, voy. Castranensis et Castri.

Castri, dans le duché de Parme.

Castri, en Sardaigne, probablement le même que Castri-Aragonensis.

Castri, de Castro, dans les Etats de l'Eglise, appart. aux Farnèse.

Castri, dans la Byzacène.

† Castri-Albi, de Castelbianco, en Portugal.

* Castri-Albiensium, ou *Castræ*, de Castres, suff. d'Albi, 1317.

Castri-Aragonensis, voy. Civitatensis, en Sardaigne.

Castri-Danabeni, dans la Phénicie IIe.

Castri Lornes, voy. Lornesitanus.

† * Castri-Maris, *Castelli Maris*, *Castelli-Stabiensis*, *Castellanensis*, de Castellamare, ou Castel a Mare di Stabia, suff. de Sorrente, roy. des Deux-Siciles.

Castri-Martis, dans la Dacie *littorale*, sur le Pont-Euxin ou le Danube

* Castri-Minervæ, au roy. de Naples.

Castri-Novi, dans la Mauritanie Césarienne, le même que Castrorum-Nobensium.

Castri-Saracenorum, voy. Paremboles.

Castri-Severiani, voy. Castraseverianensis.

Castri-Uceciensis, voy. Ucetia.

Castrii, voy. Campaniæ.

Castrodunensis, de Châteaudun (Fabric.), ne fut évêché que temporairement, à la fin du VIe siècle.

Castrorum Galbæ, en Numidie.

Castrorum Nobensium, ou *Castri Novi*, *Castronovani*, *Castronovensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

Castrorum Seberianensium, voy. Castraseverianensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Castruvasentinus, dans la Campagne de Rome.

Castulensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Castulo, -onis, Castulonensis, et par erreur *Catralevcensis*, de Cazlona, suff. de Tolède.

Casulæ Carianensis, dans l'Afrique proconsulaire.

Casulæ Carianensis, dans la Byzacène

Catabitanus, dans la Mauritanie Césarienne.

† * Catacium, -cii, *Catacum*, *-ci*, *Cattacensis*, *Cattaconensis*, *Cantazari*, *Cantazaritanus*, de Catanzaro et Taverna, dans la Calabre Ultérieure.

Catagnensis, voy. Cataquensis.

† * Catalauni, -ensis, *Catuellaunorum*, de Châlons-sur-Marne, suff. de Reims, Ve siècle.

† * Catana, *Catoniæ*, *Catanensis*, *Catenensis*, arch. de Catane, Sicile.
Cataquensis, et par erreur, sans doute, *Catagnensis*, *Cathaquensuscæ*, *Celaqueususcitanus*, en Numidie.
Cathanesiæ, *Cathanesiensis*, de Cathnes, en Ecosse, voy. Dunrodunl.
Catara, év. chaldéen, en Perse.
† * Catari, *Cathari*, *Catharensis*, *Cattarensis*, de Cataro, en Dalmatie.
Catatenus, en Lycie.
Catanguritanus, dans l'Afrique occident.
Cathari, voy. Catari.
Cathauguritensis, en Numidie, peut-être le même que Catanguritanus.
Catinensis, voy. Catanæ.
Catraleucensis, mal, pour *Castulanensis*.
Catrensis, de *Catria*, dans la Mauritanie Césarienne.
Cattarensis, voy. Catari.
Cattenensis, pour *Catanensis*.
Catuellaunorum, voy. Catalaunensis.
Catulensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Caturcensis, voy. Cadurcensis.
Caucasi, métrop. du Caucase.
Caucoliberitanus, *Caucoliberis*, *Caucoliberi*, et *Illiberitanus* (Lemire) de Collioure (Pyrénées-Orient.), suff. de Narbonne, voy. Eliberitanus.
Caudinensis, dans la principauté Citérieure, royaume de Naples.
Caunensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Cauni, *Cavini*, *Cauniorum*, *Caunensis*, *Caunenus*, en Lycie, de Caunus (Caunos, aujourd'hui Quingi, ou La Rossa, est en Carie.
Caurensis, voy. Cebusitanus.
† Cauriensis, *Cauriacensis*, *Gauriensis*, *Caurionis*, de Coria, en Estramadoure.
Cavalicensis, voy. Cabellionis.
† * Cavæ, *Cavensis*, év. réuni de Sarno et de la Cava, principauté Citérieure, roy. de Naples.
Cavini, voy. Cauni.
Caytonis, ou Cataiæ, du Cathay (Chine et Tartarie), évêques missionnaires envoyés au xive siècle par les souverains pontifes.
Caviopitavoræ, dans l'Afrique occidentale.
Cazerensis, voy. Caserensis.
Ceæ, Zeæ, dans l'Achaie 1re.
Ceanla, Eogain, voy. Derensis.
Cebaradefensis, dans la Byzacène.
Cebarsussitanus, voy. Cabarsussitanus.
† * Cebusitanus, ou *Caurensis*, de Nueva-Caures, dite aussi Cebu, ou Nom-de-Jésus, dans les îles Philippines, suff. de l'arch. de Manille.
Cedamusensis, dans la Mauritanie Sitifine.
Cediensis, *Cediadis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Cedisi episc., présent au synode de Photius.
Cedoniæ, royaume de Naples; voy. Alcedoniæ et Laquedoniæ.
Cefalensis, voy. Cephalensis.
[*] Cei ou Zias-et-Thermiorum, de Ceos (aujourd. Zia) et Thermia (autref. Cydnos), dans les Cyclades, suff. d'Athènes.
Celaqueususcitanus, voy. Cataquensis.
Celenderitanus, en Isaurie.
Celenderis, ou *Celenderitanus*, en Carie, voy. Latmi.
Celenæ, voy. Cianei.
Celerinensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Celle, dans la Pannonie infér.
Celinensis, en Vénétie, voy. Cellensis.
Cell-Alaid, voy. Alladensis.
Celle Auxilii, de Ceal Ussoli ou Kilassi, en Irlande.
Celle S. Canici, voy. Canici.
* Celle Dariæ, *Childarensis*, *Kildare*, *Kildariensis*, *Darensis*, de Kildare, dans le Leynster, en Irlande, suff. de Dublin.
Celle Molvani, de Cen-Molvan, dans le Montmouth, Irlande.
Cellensis, en Ligurie, pour Vercellensis.
Cellensis, dans l'Afrique proconsulaire, voy. Casa.
Cellensis, dans la Byzacène.
Cellensis, dans la Mauritanie Sitifine.
Celle Filii Ducai, voy. Cellumabrach.
† * Cellumabrach-et-Kilfenorensis, évêché uni de Kilmakough ou Kilmacduagh et Kilfenor en Irlande, désigné aussi sous les noms de *Celvinabrach*, *Corcumroh*, *Celmunduaci*, *Cellæ filii Duaci*, et *Duacensis*, *Fenaberensis*, *Finnivor*, *Kilfenoragh*, *Fenorensis*, etc.
Celmanis episc., au concile d'Attigny, en 765.
Celmunduaci, voy. Cellumabrach.
* Celsonæ, Solsonæ, de Solzona, en Catalogne, suffr. de Tarragone.
Celtsenæ, ou *Kestzene*, en Arménie.
Celvinabracensis, voy. Cellumabrach.
Cemelevensis, *Cemelenensis*, *Cimelanensis*, *Cemelioniciensis*, et *Nicæensis*, *Niciensis*, *Nicææ*, *Niciæ*, év. autref. réuni de Cimiès et Nice, suffr. d'Embrun.
Cemerinianensis, près de Constantine, en Numidie.
Cemescazacuz, suffr. de Sis, en Arménie.
Cenadiensis, voy. Canadium.
Cenanæ, *Cenanajæ*, en Irlande.
Cenchrearum, de Cenchreæ, aujourd. Kenkrie, ou Cenchreo, suffr. de Corinthe.
Centinatus, dans l'Afrique septentr.
Cenculianensis, dans la Byzacène.
Cendalvanensis, en Irlande, suffr. de Cashell, voy. Laonensis.
Cenei, en Phrygie.
Cenensis, dans la Byzacène.
Cenestensis, ou *Tevestensis*, en Afrique (Fabric.); voy. Tevestinus.
† * Ceneta, -æ, -ensis, *Cenedæ*, et par erreur *Cetensis*, de Zeneda, en Vénétie, suffr. d'Aquilée; transf. d'Oderzo, ou Uderzo, *Opitergium*.
† * Cenomannum, -ensis, -icus, *Cænomanicus*, du Mans, suffr. de Tours, iiie siècle.
Centenariensis, en Numidie, voy. Centuriensis.
* Centumcellensis, *Centumcellarum*, *Centumcellicus*, ou *Civitatis Veteris*, l'ancien Cincellæ, aujourd. Civita-Vecchia, suff. de Viterbe, États de l'Eglise.
Centuriensis, en Numidie, diff. de *Centenariensis*.
Centurianensis, et mieux Centurionensis,

de la ville dite *Centuriones*, dans la Numidie, diff. du précéd. (Morcelli).

CENTUSIENSIS, en Numidie (probabl. pour *Centuriensis*).

CEPHÆ CASTELLI, en Syrie (Fabric.) ou plutôt en Mésopotamie, de *Cepha Castellum*, ou *Ciphas*, au S.-O. d'Amida, aujourd. Hhasn-Keifa.

CEPHALENSIS, ou *Cefalensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

† * CEPHALENSIS, *Cephalediensis*, *Cephaleditanus*, *Cephaludiensis*, *Cephalucensis*, de Cephalù, suffr. de Messine, Sicile.

* CEPHALENIÆ, de l'île de Céphalonie, uni à l'év. de Zante ; voy. ZACINTHI.

CERAMUS, -MI, en Carie.

CERAMEORUM, *Ceramii*, dans la Lazique du Pont., suffr. de Trébizonde.

CEBAMUSSENSIS, *Cernamusitanus*, *Ceraminensis*, *Cernamusensis*, en Numidie.

CERASÆ, *Ceraze*, *Cerasus*, *Cerasensis*, *Cerasianus*, *Cerasenorum*, en Lydie.

CERASUS, -UNTIS, de Cérasonte, suffr. de Néocésarée, puis de C. P. dans le Pont-Polémoniaque, aujourd. Cérasonde ou Keresoun.

CERAUNIÆ, *Cireniæ*, *Cyriniæ*, *Cheriniæ*, *Chermiæ*, *Cherniæ*, de Cerines, ou Cirigna, en Chypre.

CERBALITANUS, dans l'Afrique procons.

CERCESINÆ, *Circesii*, dans l'Osrhoène.

CERSINÆ, ou *Circinæ Insulæ*, *Circinitanus*, de l'île de Cercina, auj. Kerkeni, au N.-E de la Byzacène, régence de Tunis.

CERCYRI, voy. CORCYRENSIS.

CERELLITANUS, de Cerillo, royaume de Naples, 649.

CERENSIS, CÆRENSIS, de Cervetere, Etats de l'Église.

CERENTHIÆ, voy. GERENTII.

CERENZANUS, voy. CARIATIDIS.

CERETAPORUM, voy. CHOERETAPENSIS.

CERETENSIS, en Moldavie, 1370.

CERINIOSENSIS, voy. CARINOLENSIS.

CERISSE, voy. BERISSE.

CERNAMUSENSIS, *Cerramusensis*, dans la Mauritanie Césarienne ; voy. *Ternamusensis*.

CERNICÆ, dans le Péloponnèse.

CERRA (*Della*), suffr. de Naples.

† * CERVIA, -Æ, *Cerviensis*, de Cervia, suffr. de Ravenne, dans la Romandiole ; voy. PHYCOCLE et FICODE.

CESENÆ, voy. CÆSENÆ, suffr. de Ravenne.

CESITANUS, *Cæsenas*, suffr. de Ravenne, peut-être le même que le précéd.

CESSITANUS, *Cissitanus*, dans la Mauritanie Césarienne.

CESSUNIUM ou CHISUMA, ville de Syrie, entre Alep et Edesse ; év. jacobite.

CESTERONIS, voy. CISTERONIS.

* CESTRIA, -Æ, -ENSIS, CESTRENSIS, de Chester, suffr. d'York, en Angleterre.

CESTRIÆ, *Cestrôn*, en Isaurie.

CETENSIS, voy. CENETENSIS.

CETHAQUENSUSCÆ, voy. CATAQUENSIS.

CHABORA, *Chaboras*, év. jacobite en Mésopotamie, près de Marda, ou Marden.

CHACHÆI, dans la Lazique, Pont-Polémoniaque ; suffr. de Trébizonde.

CHADRIA, ou CHODIRA, év. chaldéen, suffr. de Babylone, en Mésopotamie.

CHADDENATUM, -I, siége d'un évêque syrien, dans le Malabar.

CHÆRETAPENSIS, *Chæretaporum*, *Ceretaporum*, *Charatapôn*, dans la Phrygie Pacatiane, suffr. de Laodicée.

CHALASTREÆ, voy. CAVALLÆ.

* CHALCEDONENSIS, de Chalcédoine, métrop. de la Bithynie Ire, aujourd. Calcédona ; voy. JUSTINIANÆ NOVÆ.

CHALCIDENSIS, ou *Chalcidis in Æubœa*, de Chalcis, dans l'île de Négrepont ; voy. EUBŒÆ.

CHALSIDENSIS, *Chalcidis*, dans l'Achaïe Ire, vis-à-vis la première Chalcis, de l'autre côté de l'Euripe.

CHALSIDENSIS, *Chalcidis*, diocèse de Thrace, province d'Europe, de Chalcis, chef-lieu de la Chalcidique, en Macédoine.

CHALCIDENSIS, *Chalcidis*, dans la Syrie Ire, arch. suffr. du patr. d'Antioche ; aujourd. Chinserin, Kennesrin, ou Cansarim, donna son nom à la Chalcidique

CHAMACI, *Camaci*, en Arménie.

CHAMUZUR, *Chamusuritanus*, dans la Lazique ou Pont-Polémoniaque, suffr. de Trébizonde.

CHANÆ, dans la Phrygie Pacatiane

CHANDAK, év. copte, près du Caire.

CHANIGIARA, év. chaldéen, suffr. de Beth-Garmæ.

CHANORICI, voy. CANORICI.

CHANOTENSIS, dans l'Arabie IIe, sous le patr. de Jérusalem.

CHANREÆ, voy. CARONICI.

CHARCAS, voy. ARGENTEÆ.

CHARACMUCHI, *Pharacmuchi*, dans la Palestine IIIe (Fabric.), est probablement l'év. de Characmoba, dans la Palestine IIIe, suffr. de Petra (Lequien).

CHARADEÆ, au mont Liban.

CHARATAPÔN, voy. CHÆRETAPENSIS.

CHARCAS, voy. ARGENTEA.

CHARIATENSIS, voy. CARIATIDIS.

CHARITOPOLEOS, et mieux *Chariopoleos*, de *Chariopolis*, diocèse de Thrace, province d'Europe.

CHARRARUM, de *Charræ*, en Osrhoène, suffr. d'Édesse.

CHARROBUM, *Conacharorum*, *Come-Charran*, de Hauran, Haurin ou Huran, en Palestine, suffr. de Damas.

CHARSIÆ, dans l'Achaïe Ire, exarchat de Macédoine.

CHARTIANUS, en Palestine

CHARTZETUNÆ, *Cortenæ*, en Arménie.

CHARYOPOLEOS, *Charyupoleos*, en Thrace.

* CHARYOPOLITANUS, de Cheropoli, en Morée.

CHASELIENSIS, voy. CASSILIENSIS.

CHATIMERA (EPISC. A.), qu'il faut lire AB HIMMERIA, en Osrhoène, Syrie, d'après Hardouin ; dans les actes du synode arien de Sardique, 347.

CHEBRONENSIS, voy. EBRONENSIS.

† * CHELMENSIS, de Chelm-et-Beltz, en Pologne, évêché catholique dont le siége a été transféré à Krasnystaw, puis à Lublin ; évêché gréco-russe, suffr. de Kiev.

CHERAUNIORUM, dans la Lazique, suffr. de Trebizonde.
CHERETAPENSIS, voy. CHERETAPENSIS.
CHERINIÆ, voy. CERAUNIÆ.
CHERMIÆ, voy. CERAUNIÆ.
CHERSONNESI, *Cheronesi*, *Chironensis*, de Spinalonga, en Crete.
CHERSONNESI, *Chersonitanus*, *Chersonis*, de la Chersonèse de Thrace, diocèse de Thrace, province d'Europe.
CHERSONNESI, de la Chersonèse Taurique.
CHERUNTIS, dans l'Arabie IIe ou Arabie Petrée.
CEDIAS, *Chezas*, *Cediensis*, en Afrique.
† * CHIAPÆ, de Chiapa, suffr. de Mexico.
† * CHIENSIS, *Chio*, de l'île de Chio, d'abord év. suffr. de Rhodes, puis métrop.
* CHIEMIUM, II. *Chiemiensis*, *Chiemensis*, *Kilmensis*, de Chiemse en Carniole, suffr. de Salzbourg, 1218.
CHILDARENSIS, voy. CELLÆ DARIÆ.
CHIMÆRA, dans la Vieille Epire, auj. Chimera ou Kimaria, en Albanie.
CHIRONENSIS, voy. CHERSONNESI et QUIRONENSIS.
CHISAMI, *Chisamensis*, voy. CISAMI.
CHISUMA, voy. CESSUNIUM.
CHITRI, *Chytri*, voy. CHYTRIÆ.
CHIUSINUS, voy. CLUSINUS.
CHLAT, voy. ACHLAT.
CHLIARENUS, dans la haute Asie.
CHOLMOGORENSIS, voy. COLMOGORENSIS.
CHOMATENUS, *Chomatensis*, *Chomatis*, *Comatis*, de Choma, en Lycie, voy. COMANUS.
CHOMOARENUS, *Chomocarenus*, dans la Phénicie IIe.
* CHONADI et SEGEDINI, en Hongrie, suff. de Colocza (Fabric.), le même sans doute que Chonad ; voy. CANADIENSIS.
CHONÆ, -ARUM, *Chonensis*, auparavant *Colossæ*, dans la Phrygie Pacatiane, d'abord év. suff. de Laodicée, puis métrop. relevant de C. P.
CHORIANI, dans la Lazique, exarchat du Pont.
CHOSANORUM, *Castri Chosanorum*, dans la Grande-Arménie.
CHOSOMACHORUM, *Castri Chosomachorum*, dans la Grande-Arménie.
CHOSSI, *Callabi*, en Egypte (Fabric.).
CHRISTIANOPOLEOS, en Thrace.
CHRISTIANOPOLEOS, voy. ARCADIÆ.
* CHRISTIANSANDENSIS, de Christiansand, en Norwége (Sonderfields).
* CHRISTIANIENSIS, de Christiania ou d'Anslo, métrop. de la Norwége, voy. ANSLOANUS.
S. CHRISTOPHORI DE HAVANA. voy. HAVANA.
† S. CHRISTOPHORI DE LAGUNA, de *Santo Cristoforo de Laguna*, dans les îles Canaries.
CHRISTOPOLEOS, ou *Tyanæ*, métrop. dans la Cappadoce IIe.
CHRISTOPOLEOS, ou *Neapoleos*, en Macédoine.
CHRISTOPOLEOS, ou *Amphipoleos*, voy. ce nom.
CHRISTOPOLITANUS, voy. AMPHIPOLITANUS et DIOSHERITANUS.
CHRYSI, voy. COMANENSIS.
CHRYSOPOLEOS, ou *Chrysopolitanus*, en France, voy. BISONTINUS.
CHRYSOPOLEOS, ou *Chrysopolitanus*, en Macédoine, sur le Strymon, voy. AMPHIPOLITANUS.
CHRYSOPOLEOS, ou *Chysopolitanus*, dans l'Arabie IIe, suff. de Bostra.
CHRYSOPHON, voy. BRESTENENSIS.
CHULDORUM, *Castri Chuldorum*, en Arménie.
CHULLABI, *Chillabi*, en Afrique, peut-être de Collo, en Algérie, voy. CULLITANUS.
CHUQUISACA, voy. ARGENTEA.
CHURTENSIS, dans la IVe Arménie.
CHUSII, de Chusium ou Chotza, sur le Borysthène, suff. de Sotzowa.
CHUZITANUS, voy. CUICULI.
CHYEMENSIS, voy. CHIEMENSIS.
CHYTRIÆ, *Chytreæ*, *Chytrensis*, *Chytrenus*, *Chytreus*, *Chithri*, *Cythriæ*, *Cithri*, *Chithri*, de Chitri, Chytria, ou Citrea, en Chypre.
* CIAISITANUS, en Mingrélie.
CIANTIUM, -II, voy. VENECIÆ IN GALLIA.
CIBALIANENSIS, de *Cibaliana*, dans l'Afrique procons.
CIBALITANUS, *Civalitanus*, de Bereczlo, dans la Pannonie inférieure.
CIBINII, en Transylvanie, voy. HERMANNOPOLEOS.
CIBISTRENSIS, voy. CYBISTÆ.
CIBOTOS, voy. APAMEÆ et CLANEI.
CIBYRENSIS, *Cibyritanus*, *Cybirensis*, *Cibyræ*. en Carie, auj. Buruz.
CICENENSIS, dans les actes du C. de Pise, 1409.
* CICESTRÆ, *Cicestrensis*, de Chichester, suff. de Cantorbéry.
CICHIRENSIS, dans la prov. de Nicopolis.
CICISSÆ, dans la Cappadoce Ire.
CICSITANUS, dans l'Afrique proconsul.
CIDANENSIS, dans la Mauritanie Sitifine.
CIDISSUM, -SSI, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée.
CII, *a Cio*, de *Cius*. dans la Bithynie Ire, suff. de Chalcédoine, aujourd. Ghio ou Ghemlik.
CILIBIENSIS, dans l'Afrique procons.
† CILICIÆ ARMENORUM, patriarcat des Arméniens.
CILINENSIS, voy. CELINENSIS.
CILITANUS, *Cillitanus*, dans la Byzacène.
CILLABI, voy. CHULLAB..
CIMBALIENSIS, au Cathay, voy. CAMBALIENSIS.
CIMELANENSIS, *Cemelensis*, voy. CEMELEVENSIS.
CIMENOPOLITANUS, en Pisidie.
CIMOLENSIS, de Cimolis, en Paphlagonie, auj. Kinoli ou Ginopoli.
CINABARENSIS, *Cinaborii*, dans la Phrygie Salutaire.
CINANI, pour Chianensis, en Irlande.
CINCARITANUS, dans l'Afr. procons.
† CINCINNATENSIS, de Cincinnati, Etats-Unis d'Amérique.
CINDRAMENUS, en Carie.
CINEPOLEOS, en Phrygie.
CINGULANUS, de Cingoli, réuni à l'év. d'Osimo, voy. AUXIMANENSIS.
CINNENSIS, *Cinnæ*, *Cinnes*, et par erreur *Ciænæ*, dans la Galatie Ire.
CIOS, voy. PRUSÆ.
CIPARÆ, suff. d'Ancyre, voy. CÆPAREÆ.
CIPHAS, voy. CEPHÆ CASTELLI.

Circæensis, *Circæorum*, dans la Campagne de Rome.
Circensis in Numidia, voy. Cirtensis.
Circesii, voy. Cercesinæ.
Circinæ, *Circinitanus*, voy. Cercinæ.
Cireniæ, voy. Ceraunlæ.
Cirindonensis, voy. Cyrensis.
Cirtæ Juliæ, *Cirtensis*, de Constantine, en Algérie.
* Cirtonii, *Cortonæ*, *Corythi*, de Cortona, en Toscane.
Cisami, *Cissamiæ*, *Cisamensis*, *Cysami*, *Chisamensis*, *Kisami*, de Castel Chisamo, en Crète.
Ciscissi, et par contr. *Cissi*, dans la Cappadoce Ire, suff. de Césarée.
Cissitanus, voy. Segestericus.
Cistaricensis, voy. Sistaricensis.
Cistrenus, en Isaurie.
* Citæi, *Cytæi*, *Sittiæ*, de Setia, en Crète.
Citaridensis, *episc.*, au concile de Florence, 1439.
Citharizorum, *Citharizi*, *Castri Citharisarum*, ou *Asthianensis*, dans l'Arménie IIe, suff. de Mélitène.
Cithera, *Citery*, év. titulaire, 1495 (Fabric.), voy. S. Severinæ.
* Cithri, *Citri*, *Cythri*, ou *Gydriæ*, aupar. *Pydna*, de Chitro, dans la Macédoine Ire, suff. de Thessalonique.
Cithri, en Chypre, voy. Chytriæ.
Citicensis, *Cizensis*, *Citizensis*, ou *Mamillensis*, de Zeitz, dans la haute Saxe, créé en 968, transf. en 1026 à Neubourg.
Citiensis, de Chieti, suff. de Naples, voy. Civitatis Chieti.
Cithoniæ, voy. Cithni.
Citiensis, de l'ancien *Citium*, auj. l'Arnaca, et non de Chiti, sur le cap Chiti, en Chypre.
Citidiopoleos, dans la Cilicie IIe, suff. d'Anazarbe.
Citri, *Citriensis*, voy. Cittiri.
Citri, en Chypre, voy. Chytriæ.
Ciumtuturbii, *Ciumtuturbonis*, en Afrique, voy. Tuturbii.
Cius, voy. Cii.
Civitatensis, voy. plus bas Civitatis.
Civitatensis, suff. de Bénévent., roy. de Naples, transf. à Saint-Sévère (Fabric.).
† * Civitatensis-et-Ampuriensis, ou *Civitatis Novæ*, ou *Terræ Novæ*, ou *Phausaniensis*, évêché de Civita-Nuova, ou Terra-Nuova, et de Ampurias (auj. Castel-Aragonese ou Castel-Sardo, suff. de Sassari en Sardaigne.
Civitatis Albensium, voy. Albæ Helviorum.
Civitatis Caldellinæ, en Sardaigne.
* Civitatis Caliensis, ou *Civitatis Ducalis*, de Civita di Cali, au roy. de Naples.
† * Civitatis Castellanæ, *Faleriorum*, ou *Faliscæ*, et *Æqui Falisci*, de Faléries, auj. Santa-Maria di Falari, ou Civita Castellana, ville d'Etrurie, près du Tibre, év. réuni à celui d'Orta (*Hortanensis*), et Gallese *Gallesinensis*).
† * Civitatis Castelli, de Città di Caltello, l'ancien *Tifernum Tiberinum*, sur le Tibre, au N.-O. de Pérouse, Etats de l'Eglise.
Civitatis Chieti, et *Citiensis?* arch. de Civita de Chieti, l'ancien *Teate Marucinorum*, dans l'Abruzze Citérieure.
Civitatis de Coro, de Coro, suff. de Saint-Domingue (Lemere).
Civitatis Ducalis, voy. Civit. Caliensis.
Civitatis Gabalorum, voy. Gabali.
Civitatis Legionum, de Caerléon, dans le pays de Galles, Angleterre.
Civitatis Novæ, de Neustadt, en Autriche, 1468.
† * Civitatis Novæ, *Civitatensis*, de Città Nuova, en Istrie, l'anc. Æmonia, suff. d'Aquilée.
Civitatis Novæ, voy. Civitatensis.
* Civitatis Palmarum, de Santa Cruz de la Palma, dans l'île de Palma, Canaries.
Civitatis Pennensis et Adriensis, év. uni d'Atri et Penne, voy. Adriensis.
† * Civitatis Plebis, de Civita di Plebe, ou Città delle Pieve, Etats de l'Eglise.
Civitatis Papalis, voy. Prænestinus.
* Civitatis Regum, archev., au Pérou, créé en 1547; voy. Limanus.
† Civitatis Roderici, ou *Civitatis provinciæ Compostellanæ*, suff. de Santiago de Compostella, voy. Rodericopoleos.
Civitatis Solis, de Civitella, suff. de Pise, Toscane.
† Civitatis Veteris, voy. Centum Cellensis.
Cizensis, voy. Citicensis.
Clanci (Fabric.), *Clanei*, peut-être dans la Phrygie Salutaire.
Clanei, *Calæni*, *Celenæ*, de Célènes, dans la Galatie IIe, en Phrygie ou en Pisidie, suivant quelques auteurs, suff. de Pessinonte, ville renouvelée par Antiochus Soter, qui lui donna, en l'honneur d'*Apamée*, sa mère, le nom d'*Apamea Cibatos*, aujourd. *Afioum-Kara-Hissar*, au confluent du Marsyas et du Méandre.
† * Claromontium, -ii, *Clarimontis*, *-tensis*, *-tanus*, *Arvernensis*, *Arvernus*, de Clermont en Auvergne, suff. de Bourges, IIIe siècle.
Clastoniensis, voy. Iliturgidis.
* Clathensis, *Chelatensis*, en Arménie.
Claudiensis, voy. Clodiensis.
† S. Claudii, de Saint-Claude, suff. de Lyon, XVIIIe siècle.
Claudiopoleos Novæ, ou *Neoclaudiopoleos*, voy. Andrapa, dans la province d'Hellespont.
Claudiopolitanus, de Claudiopolis, métr. de l'Honoriade du Pont, aujourd'hui *Castomena*, remplacée par la métr. d'Héraclée du Pont.
Claudiopolitanus, en Isaurie, suff. de Séleucie.
Clazomenæ, -narum, *Clazomenius*, dans l'Asie Mineure, suff. d'Ephèse, aujourd'hui Kélisman ou Vourla.
Clendelachi, *Glendelacensis*, en Irlande, suff. de Dublin, voy. Insularum.
Cleopatris, -dis, *Sersennensis*, ou Arsinoé, en Egypte.
Cleporum, en Bithynie (Hardouin).
Clerorum, dans la Phrygie Salutaire.

Clesmatis, *Clismatis*, *Clysmatis*, dans l'Arcadie d'Egypte, auj. Kolsum.

Clensis, ou plutôt *Kliensis*, en Afrique.

Climatis Anatolici et Dysmonis, dans la Phénicie du Liban, suff. de Bussorrah, voy. Climatis Magludorum.

Climatis Gaulanes, dans la Palestine IIe.

Climatis Magludorum, dans la Phénicie du Liban, voy. Clim. Anat.

Clipiensis, dans l'Afrique proconsulaire.

Clismatis, voy. Clesmetis.

† * Clogherie, *Clocherie*, *Clogherie*, *Clogherensis*, de Clogher, en Irlande, voy. Lugunensis.

† * Clodiensis, *Clogiensis*, *Clugiensis*, *Glosinensis*, *Glogenensis*, *Fossæ Clodiensis*, de Chioggia ou Chiozza, dans les lagunes de Venise, voy. Clugiensis.

Clodiensis, ou *Forovlodiensis*, in octava Italiæ regione (Fabric.), dans le Samnium?

Clogherensis, voy. Clocheriæ.

Clonardæ, *Clonardensis*, *Clonmirdensis*, *Cluainiard*, év. de Clonard, en Irlande, suff. d'Armagh; réuni, au XIIe siècle, à l'év. de Meath, voy. Midiensis et Connanus.

Clonæ, le même que *Cluanensis*.

Clonensis, le même que *Cluanensis*.

† * Clonfertensis, *Clonfertæ*, de Clonfort, en Irlande, VIe siècle.

Clonmacnoisensis, de Clonmacnois, Cluainmacnois, ou Seven-Churches, év. fondé en 558, et réuni dans la suite à celui de Meath, Irlande, le même probabl. que Clonardæ, voy. Midiensis.

Clonmeliæ, en Irlande.

Cloynensis, voy. Cluanensis.

† Cluanensis, *Clonæ*, *Clonensis*, *Cloynensis* et *Rossensis*, évêché catholique de Cloyne et Ross, en Irlande, VIe siècle.

† * Cluanensis-Corcagiensis-et-Rossensis, évêché anglican de Cloyne-Cork et Ross.

Clucensis, mal, pour *Elriensis*.

Clugiensis [*Ægidensis*, *Justinopolitanus*], de Capo d'Istria, suffr. de Venise. (Salmon, *Et. des Conciles*, pag. 543.)

Clupiensis, ou *Clypiensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

* Clusiensis, *Clusinensis*, *Clusinus*, de Chiusi et Pienza réunis, suffr. de Sienne, en Toscane, 450.

Clypiensis, voy. Clupiensis.

Clysmatis, voy. Clesmatis.

Cnidi, ou *Gnidi*, de Cnide, en Carie, voy. Stadiæ.

Cnossi, *Gnossi*, en Crète, aujourd. Ginosa ou Enadieh.

Coaræ, mal, pour *Doaræ*, en Cappadoce.

Cobistuliæ, dans la Cappadoce IIe.

Cocci, dans le Pont-Polémoniaque.

† * Coccinensis, *Cochini*, de Cochin, suffr. de Goa, dans le Madras, créé en 1557.

Coctanensis, en Arménie.

Cocusie, dans la Petite-Arménie, aujourd. Coscan.

Codadiæ, voy. Cotradensis.

Codrinus, ou *Codrinæ Civitatis*, en Dalmatie, voy Scodrensis.

Codryensis, *Codryorum*, voy. Cordyel.

Coelenes, en Espagne, 877.

Coeles, *Calensis*, *Cyclensis*, et mieux *Cytensis*, *Cytorum*, *Cotorum*, de Codos, diocèse de Tarazona, province d'Europe.

Coensis, a *Coa*, *Coi*, *Cous*, de l'île de Cos, dans les Cyclades, suff. de Rhodes; aujourd'hui Stanchio, Cos, Stingo, Itankoi, Lango, ou Isola Longa.

Coenis, dans la Pamphylie IIe.

Coenobie, voy. Canobie.

* Coenobii, de Cavoblin, monast. du Liban, siège du patriarche des Maronites.

Coenomingus, voy. Cenomanensis.

Coi, voy. Coensis.

Coimbrensis, voy. Colimbriensis.

Colbasæ [*Colbusa?*] *Colbasensis* et *Colbarensis*, de Colbasa ou Colbara, dans la Pamphylie IIe.

Colbergensis, de Colberg, dans la Poméranie.

Colditius episc., dans les lettres de B. Luther, t. II, pag. 388, de Colditz, près de Leipsick?

Colibrassi, voy. Colimbriensis.

† * Colimbriensis, *Conimbriensis*, *Conimbricensis*, *Coimbrensis*, *Colibrassi*, *Colibriensis*, *Columbriensis*, de Coimbre, en Portugal, 411.

Colithenus, suffr. d'Alexandrie; dans l'Arcadie d'Egypte.

† * Collensis, de Colle, suffr. de Sienne ou de Florence.

* Colmogorensis, *Cholmogorensis*, de Colmogrod, en Russie, gouvernement de Wologda.

† * Colocensis, *Colossensis*, *Calasiensis*, archev. de Kolocza, en Hongrie, uni à l'év. de Bachia.

* Colomnensis, *Columbnensis*, de Coloma ou Colomna, en Russie; d'abord év. suffr. de Moscou, puis métrop.; voy. Kochicensis.

Colonet, *Coloniensis*, métrop. en Arménie.

Coloniæ, suffr. de Justianopolis, dans la Cappadoce IIIe.

Coloniæ, de Sinis-Colonia, dans la Petite-Arménie, suffr. de Sébaste, auj. Taxata.

† * Coloniensis, *Agrippinensis*, arch. de Cologne, IIIe siècle.

Coloniæ Juliæ Pariane, voy. Parii.

Coloniæ Lindi, voy. Lincolnensis.

Coloniæ Londinensium in Britannia, qui souscrit au conc. d'Arles, en 315; le même que *Camaloduni*, d'après Selden.

Coloniæ Septimiæ Resursinorum, voy. Theodosiopoleos.

Colophonis, *Colophonius*, de Colophon, en Asie Mineure, suffr. d'Ephèse; paraît être aujourd. Belvédère ou Alto-Bosco.

Colossensis, voy. Colocensis.

Colossensis. On désignait souvent sous ce nom les métropolitains de Rhodes.

Colossensis, dans la Phrygie Pacat.; voy. Chonæ.

Columbensis, de Columbo, dans l'île de Céylan, 1321.

Columbrensis, voy. Colomnensis.

Columpnatensis, et par erreur *Columpuatensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Colybrassi, *Colybrassensis*, de Colybrassus, dans la Pamphylie Ire.
Colydrensis, de Colydrus, dans la Thessalie Ire; voy. Calidoniensis.
† * Comacliensis, de Comachio, dans la Romandiole, suffr. de Ravenne.
Comar, év. chaldéen, dans le Turquestan.
† Comayaguæ, de Comayagua, dans les Indes occidentales d'Espagne (*Alman. du Clergé*); de la ville de Camayagua ou Valadolid, capitale de l'Etat de Honduras, dans l'Amérique centrale, qu'il ne faut pas confondre avec Valladolid au Mexique; voy. *Vallissoletanus*. Comayagua portait autrefois le nom de *Nostra-Senora de la Concepcion*.
Comana Pontica, -norum, -corum, ou *Manteum*, *-ei*, dans le Pont-Polémoniaque, suff. de Néocésarée.
Comanus, ou *Chomanus*, *Comatensis*, en Lydie, peut-être le même que *Chomatenus*.
Comanæ, *Comanorum*, de Comana ou Conana, dans la Pamphylie Ire.
Comanensis, dans le Pont-Polémoniaque, voy. Comana.
Comanensis, *Comanorum*, ou *Chrysi*, dans l'Arménie IIe, suff. de Mélitène.
Comanensis, en Pamphylie, voy. Commaci.
Comanensis, en Pisidie, le même peut-être que Conanæ.
Comanorum, voy. Cumanorum.
Comatensis, voy. Comanus.
Comborum, *Combæ*, de Combi, en Lycie
† * Comi, *Comensis*, de Como, roy. Lombardo-Vénitien.
Comeæ, *Comeensis*, de Comea, dans la Mésie IIe, diocèse de Thrace.
Come-Charran, voy. Charrorum.
Comensis, en Mésie, voy. Comæ.
Comitiensis, dans la Phrygie Salutaire.
Commaci, -censis, *Comacenus*, de *Commacum*, différent de Comana, suff. de Perga, métrop. de la Pamphylie IIe.
Comoarensis, dans la Phénicie du Liban.
Compoleos, voy. Meri.
Complutensis, d'Alcala de Henarez, suff. de Tolède.
† * Compostellanus, de Santiago de Compostelle, en Galice, év. au IXe siècle, archev. en 1096.
Compostellanus, aux Indes-Occidentales, voy. Guadalaxaræ.
† * Compsanus, *Compsalensis*, *Consanensis*, *Consensis*, arch. de Conza, dans la Principauté Ultér., roy. de Naples.
Conacharrorum, voy. Charrorum.
Conanæ, ou *Cononæ*, de Conana, en Pisidie.
Conanæ, voy. Comanus, Comanensis.
* Conceptionis S. Virginis, ou *Vegæ*, *Velgæ*, évêché de la Vega, ou de la Conception, dans l'île d'Haïti ou Saint-Domingue.
Conceptionis, dans l'Amérique centrale, voy. Camayaguæ.
† * Conceptionis S. Virginis, de Nouvelle-Conception ou La Mocha, dans le Chili.
† * Conchensis, *Qonquensis*, de Cuença, dans la Nouvelle-Castille, suff. de Tolède.
† Conchensis in Indiis, de Cuença, dans le Pérou.
† * Concordiensis, de Concordia, év. sur la Sésia, suff. d'Aquilée, roy. Lombardo-Vénitien.
Condate-Redonum, voy. Redoniensis.
* Condomium, -ii, -iensis, de Condom, suff. de Bordeaux, 1317.
Conmacnæ, voy. Ardachadensis.
Connagthensium archiep., voy. Tuamensis.
Coneos, ou *Cones*, voy. Demetriopoleos.
* Congi, ou *Soteropoleos*, de Congo, au roy. de Congo (Afrique), suff. de Lisbonne.
Conimbriensis, *Conimbricensis*, voy. Colimbriensis.
Connanus, ou *Kenanensis*, *Kellensis*, réuni avec l'évêché de Clonard, suff. d'Armagh, Irlande (Fabric.), voy. Midiensis.
Connoriensis, de Connor, en Irlande, réuni à l'év. de Down. Voy. Dunensis.
Conneriæ, ou *Conorensis*, de Cogner ou Dailaraid, en Irlande, suff. d'Armagh.
Connerthensis, dans le Martyr. romain.
Conobdeledei, en Afrique.
Cononæ, voy. Conanæ.
Cononensis, en Chine.
Consensis, voy. Compsanus.
† * Consentiæ, *Consentinus*, *Cusentinus*, *Cusentinensis*, archev. de Cosenza, dans la Calabre Citérieure.
* Conseranensis, *S. Licerii*, *Conseranus*, *Cosseranensis*, *Consorannorum*, de S.-Lizier de Couserans, suff. d'Auch, vers 506.
Conservanensis, voy. Conversanensis.
Constantianicensis, dans la Palestine Ire.
Constantiæ, *Constanciensis*, *Salamis*, *Famagustanus*, *Amachosti*, ou *Hamachosti*, métrop., puis év. de Famagouste, en Chypre. Voy. Arsinoé.
† * Constantiæ Helviorum, ou *Constantiensis*, *Costansiensis ad Rhenum*, de Constance ou Costantz, en Suisse, suff. de Mayence, VIe siècle, transf. de Windisch, 570; voy. Merse-Burgensis.
† * Constantiæ Normannorum, *Constantinæ* et *Brioverensis* (Fabric.), de Coutances, suff. de Rouen, Ve siècle.
Constantiensis, en Calabre, soumis au patriarc. de C. P. (Fabric.).
Constantiensis, dans la Mésie IIe, voy. Odessitarum.
Constantiensis, en Thrace.
Constantiniensis, en Numidie, voy. Cirtensis.
Constantiniensis, en Arabie (Pétrée?), suff. de Bostra.
Constantiniensis, en Osrhoène, suff. d'Edesse.
Constantiniensis Phoenices, en Phénicie.
† * Constantinopolitanus, patr. de C. P.
* Convenæ, -arum, *Convenensis*, *Convenicus*, *Lugduni-Convenarum*, de S.-Bertrand de Cominges, suff. d'Auch, av. 500.
† * Conversanensis, *Cupersanensis*, de Conversano, suff. de Bari, roy. de Naples.
Copissenæ civit. episc., en Mingrélie.
Coprithis, dans l'Egypte Ire.
Copti, *Copticus* ou *Justinianopoleos*, dans la

Thébaïde, de Coptos, aujourd. Coft ou Keft, voy. Nequadensis.

Coracesii, *Coraciensis*, de Coracesium, dans la Pamphylie Ire.

Coradorum, *Coradensis*, dans la Phénicie IIe, suff. de Damas.

Corbasenus, dans la Pamphylie IIe.

* Corbaviæ et Modruscæ, de Corbau et Modruscha, en Croatie (Fabric.), voy. Segnæ.

Corbinensis, dans la Campagne de Rome.

† Corcagiensis, *Corcagensis*, *Corcaiæ*, de Cork, ou Korcach, év. catholique et év. anglican; ce dernier réuni à l'év. de Ross et Cloyne. Voy. Cluanensis.

Corcumroh, voy. Cillumabrach.

† * Corcyrensis, *Corcyreus*, *Corcyræ*, *Cercyri*, métrop. de l'île de Corfou, auparav. év. suff. de Nicopolis.

* Corcyræ Melanes, ou *Corsulæ*, *Cursolanus*, *Cursiolensis*, *Curzolensis*, arch. de l'île de Cursola, en Dalmatie.

Cordilusensis, au concile de Rome de 503.

† * Cordubensis, de Cordoue ou Cordova, en Andalousie.

† Cordubensis in Indiis, de Cordoue, dans la prov. de Tucuman, Etats-Unis du Rio de la Plata.

Cordyli, *Codryli*, *Codrylensis*, *Codri*, *Codrylorum*, de Codrylus ou Codryla, dans la Pamphylie IIe.

Coreathidis, dans l'Arabie IIe, ou Arabie Pétrée.

Coreathum, ancien évêché en Chypre.

Corentinopoleos, voy. Corisopiti.

Corfinianum, mal, pour *Corsinianum*.

Corfinii, ou *Valvæ*, capitale des Peligni, dans l'Abruzze Citér., aujourd'hui Pélino.

Corges, voy. Corycus.

Coriæ, *Coriensis*, en Suisse, voy. Curiensis.

Corici, dans la Cilicie Ire.

Corineum, ou *Corinea*, résidence de l'évêque grec de Limisso, en Chypre, sous les Lusignans.

* Corinthi, *Corinthius*, métrop. de Corinthe, Morée.

† * Corisopitum et Curosopitum, -ti, -tensis; *Corentinopoleos*, *Cornugalliæ*, *Cornubiensis* (Cornouailles), de Quimper, suff. de Tours, IVe? ou IXe siècle.

Cormaricensis, mal, pour *Wormaciensis* dans divers auteurs.

Corneliensis, ou *Foro-Corneliensis*, voy. Imolensis.

S. Cornelii, dans l'Hellénopont.

Cornensis, voy. Cornorum.

Cornetanus, *Cornuetanus*, *Cornuetensis*, ou *Tarquiniensis*, de Corneto, uni à l'év. de Montefiascone, voy. Montis Flasconis.

Corniculanensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Cornorum, *Cornensis*, et par erreur *Cotnensis*, de Corna, en Lycaonie.

Cornubiensis, dans la Petite-Bretagne, voy. Corisopitum.

Cornubiensis, dans le Wessex, en Angleterre.

Coroneæ, -ensis, de Coron, en Morée, sur le golfe de Messène, Ire Achaïe.

Coroneæ, en Béotie, près de l'Hélicon.

Coroneæ, dans la IVe Achaïe, exarchat de Macédoine.

Coroneæ, de Landskron, en Scandie, Suède mérid.

Corsicanus, ou peut-être *Urcitanus*, dans le roy. de Grenade.

† Corsiniani, de Corsignao, aujourd. Pienza, patrie de Pie II, qui lui donna son nom et l'érigea en évêché.

Corsulæ, ou *Cursolæ*, voy. Corcyræ Melanes.

Cortagiensis, pour *Corcagiensis*.

Cortiza, -æ, suff. de Moscou.

† * Cortonensis, de Cortona, en Toscane, créé par Jean XXII.

Cortynæ, de Cortina, en Crète.

Cortzenensis, *Kuortzeni*, métrop. dans l'Arménie IVe.

Coryciensis, *Coryci* et *Corges*, de Gorhigos, dans la Cilicie Ire, ou Petite-Arménie, év. grec, suff. de Tarse, év. chaldéen et d'autres rites.

Corydalensis, *Corydalorum*, *Corydali*, *Corydallæ*, *Corydallanus*, de Corydalla, dans la Lycie.

Cosentiæ, voy. Consentiæ.

Cosiliani, *Cassiliani*, voy. Marcellianensis

Cospori, sous le patriarcat de C. P.

Cossi, *Costi*, voy. Callari.

Cossio, -onis, d'Auson, plus tard Bazas, voy. Vasatæ.

Cosseranensis, voy. Conseranensis.

Costodiensis, mal, pour *Constantiensis*.

* Cotatensis? *Cotacensis*, sous le patr. de Mingrélie, sans doute de Cotace ou Candace, aujour. Thak.

Cotenæ, dans la Phrygie Salutaire.

Cotenopoleos, en Egypte.

Cotenorum, *Cotenensis*, et par erreur *Cantinensis*, de Cotana ou Cotena, dans la Pamphylie Ire.

Cotiæi, *Cotianorum*, voy. Cotyæi.

Cotnensis (Fabric.), ou plutôt *Cornensis*, en Lycaonie.

Cotradensis, *Cotradorum*, en Isaurie.

Cotradis, arch. sous le patr. de C. P. (Lemire), probablement le même que le précédent ou le suivant.

Cotro, suff. de C. P. (Fabric.).

Cotroniensis, voy. Crotoniensis.

Cotyaium, -i; *Cotyæi*, *Cotiæi*, *Cotianorum*, métrop. dans la Phrygie Salut., suff. de C. P., aujour. Kutaich, en Natolie.

Coucharinensis, év. copte, dans la prov. Niexamitide.

Coumensis, dans la Pamphylie IIe.

Cous, voy. Coensis.

Coveensis, *Covii*, dans la Mauritanie Sitifine, entre Bougie et Djidjeli.

* Coventrensis et Lichfeldensis, de Coventry et Lichfield, suff. de Cantorbéry.

Coviensis, voy. Coveensis.

Cozyles, voy. Acheloinus.

* Cpar? ou *Cacaporum*, en Arménie (Fabric.).

* Crac, *Cyriacopoleos*, ou *Petræ Deserti*, arch. du Crac, suff. de Jérusalem.

† * Cracoviæ, -ensis, Carroduni, -ensis, arch. de Cracovie, en Pologne.

CRAGONARENSIS, dans le roy. de Naples, suff. de Bénévent.
† * CRANGANORENSIS, arch. de Cranganor et Serra, dans l'Inde, voy. ANGAMALA.
CRAPITANENSIS, *Capitranensis*, dans la Principauté Ultérieure du roy. de Naples.
CRASNOSTAVENSIS et CRASNOSLOVIENSIS, de Krasnystaw, en Pologne, transféré à Lublin.
CRATIANUS, *Cratianorum*, *Cratiæ*, *Flavianopoleos*, év. de l'Honoriade du Pont.
CREDAMI *episc.*, assista au synode de Photius.
† * CREMÆ, *Cremensis*, de Crème, suff. de Bologne.
CREMNARUM, *Cremnensis*, de Cremna ou Cremnæ, dans la Pamphylie IIe, aujourd. Kebrinaz?
† * CREMONENSIS, de Crémone, suff. de Milan.
CREPEDULENSIS, dans la Byzacène.
CREPERULENSIS, en Afrique (Fabric.), le même, sans doute, que le précédent.
CRESIMENSIS *episc.*, en Afrique. Morcelli soupçonne qu'il y a erreur dans l'unique manuscrit où se trouve nommé cet évêque.
CRETENSIS, métrop. de Crète, voy. CANDIENSIS.
CRIDIÆ, *Cridiensis*, voy. DOMNOCENSIS.
* CRISIENSIS, de Crisio, du rite grec uni, en Hongrie.
CRISPOLINORUM, voy. BISONTINUS.
S. CRISTOFORI, voy. S. CHRISTOPHORI.
CROIENSIS, ou *Eriboœensis*, de Croia, en Albanie, l'ancienne *Antigonia Albaniæ*, suff. de Durazzo.
CRONENSIS, suff. de Naupacte.
CRONIÆ -NIENSIS, en Sicile.
† * CROTONÆ, -NIENSIS, ou *Cotroniensis*, de Cotrone, dans la Calabre Citér.
* CRUCIS FANI, de Baranza, dans le Pérou.
† S. CRUCIS, de la Sierra-Nueva, dite aussi Santa Cruz della Sierra-Nueva, ou San Lorenzo de la Frontera, en Bolivie (Amérique du Sud).
* S. CRUCIS, dans le roy. d'Angola (Afrique), 1596.
† CRUSVICIENSIS, *Crusenicii*, *Cujaviensis* ou *Vladislaviensis*, de Vladislaw, en Pologne, suff. de Gnesen.
CSANADIENSIS, voy. CANADIENSIS.
CTESIPHONTIS, de Ctésiphon, sur le Tigre. Ses ruines se nomment aussi Al-Madaïn.
CTUSUWANCH, ou *Ctus*, en Arménie; voy. CAPISUVANCHI.
† CUBENSIS, de Santiago de Cuba, aux Antilles, suff. de S. Domingue.
CUBDENSIS, de Cubda, dans l'Afrique procons.
CUBDORUM (*Castri*), en Mésopot.
CUCHENSIS, siége du patriarch. chaldéen de Séleucie et de Ctésiphon.
CUCUSI, ou *Regecucusi*, dans l'Arménie IIe, suff. de Mélitène.
CUDRÆ, -ARUM, archev. sous le patr. de C. P.
CUFRUTENSIS, dans la Byzacène.
† CUJABAENSIS, de Cujabao, dans le Brésil.
* CUJAVIENSIS, voy. CRUSVICIENSIS.
CUICULI, -ITANUS; *Chuzitanus*, *Cuizitanus*, *Cuicialitanus*, de Djimilah, prov. de Constantine, l'anc. *Cuiculum*, en Numidie.
CULANIS CASTRI, en Mésopotamie, sous le patriarche d'Antioche.
CULCITANENSIS, *Culcitanus*, *Culcitæ*, *Culsitanus*, *Culusitanus*, dans l'Afrique procons.
CULLITANUS, *Cullicitanus*, en Numidie, de Collo, en Algérie, prov. de Constantine, voy. CHULLABI.
† * CULMA, -Æ, -ENSIS, *Culmensehensis*, Culm sur la Vistule, suff. de Riga.
CULSITANUS, voy. CULCITANENSIS.
CULULITANUS, dans la Byzacène (Morcelli).
CULUSITANUS, voy. CULCITANENSIS.
CUMANORUM et COMANORUM, des Comans, peuples voisins du Pont-Euxin, vers le Caucase, 1393.
CUMANUS, *Cymæ* ou *Cymes*, dans l'Asie procons.
CUMANUS, ou *Cumanensis*, de Cumes, dans la Terre-de-Labour, uni à l'arch. de Naples.
† CUNEENSIS, de Cuneo, en Piémont.
CUPERSANENSIS, voy. CONVERSANENSIS.
CUPRÆ MONTANÆ, dans la marche d'Ancône, voy. RIPÆ TRASSONIÆ.
CURBITANUS, *Curubitanus*, de *Curubis*, dans l'Afr. procons. *Gourb* signifie construction en pisé ou torchis, en dialecte algérien, d'où peut être le nom de Curubis.
CURSIOLENSIS, *Curzolensis* ou *Corsolanus*, voy. CORCYRÆ MELANES.
† * CURIENSIS, CORIENSIS IN RHÆTIA, et *San Gallensis*, év. réuni de Coire et Saint-Gal, en Suisse.
CURIÆ, ou *Gerlandæ*, de Gerlande, suff. de Riga.
CURIÆ, dans la Nouvelle-Epire.
CURIUM, -II, ou *Curias*, *-iæ*, de Curium, aujourd'hui Piscopia, sur la côte mérid. de l'île de Chypre.
CURIUM, ou *Curensium Sabinorum*, en Italie.
CURLANDIÆ *episc.* Ce titre désigne auj. l'év. de Venden, en Courlande ou Livonie, suff. de Riga, prov. qui avait, avant le XVIe siècle, un arch. à Riga et plusieurs év.
CURRUBITANUS, dans l'Afrique procons., voy. CURBITANUS.
CURTANUS, dans la Pannonie infér.
CUSÆ, de Keis, ou Cais, évêché copte, dans la haute Egypte.
† * CUSCUM, -CI, -CENSIS; *Cuzquensis*, de Cuzco, suff. de Lima, Pérou.
CUSENTIÆ, *Cusentinus*, voy. CONSENTIÆ.
* CUSII, en Moldavie.
CUSTRENSIS, dans la Byzacène.
CUTZIAGRI, dans la Thessalie IIe.
CUZQUENSIS, voy. CUSCUM
CYANEÆ, en Lycie.
CYBIRENSIS, voy. CIBYRENSIS.
CYBISTÆ, ou *Cybistræ*, *Cybistrensis*, *Cybistrorum Cibyrensis*, *Cibystrensis*, Cappadoce IIe, suff. de Christopolis, auj. Bustereh.
CYCLENSIS, *Cylensis*, voy. COELENSIS.
* CYDONIÆ, *Cydoniæ*, *Caneæ*, de la Canée, en Crète.
CYGNEÆ *episc.*, dans Luther, *Epist.*, t. II, p. 395.
CYLENSIS, voy. CYCLENSIS.

Cymes, de Chimi, dans l'Égypte II, Fabr.
Cyme, *Cymes*, *Cumanus*, dans l'Asie Mineure, suff. d'Éphèse.
Cynaborium, -rii, dans la Phrygie Salutaire, suff. de Synnada.
Cynopoleos, dans la Thébaïde, auj. Samallut.
Cyni et Bussiridis, dans la haute Égypte.
Cynorum, *Cynopolites*, en Égypte, la même, sans doute, que Cyni.
Cyparæ, *Cypræ*, voy. Cheparæ.
Cypri, *archiep.* de Famagouste d'abord, de Nicosie dès le XIIIe siècle, voy. Justinianæ Novæ.
Cypsellæ, *Cypselorum*, *Cypselitanus*, de Capsilar, dans la prov. du Rhodope, exarchat de Thrace.
Cyrenes, de Caioran, dans la Libye Pentapole, rés. de Tunis.
Cyrrhi, *Cyrensis*, *Cyrianus*, *Cyri*, *Cyreston*, et *Hagiopoleos*, de Cyrus ou Cyrrhus, dans la province de l'Euphrate, auj. Kars ou Cars, dans la Turquie d'Asie, sur la front. de Perse.
Cyriacopoleos, voy. Crac.
Cyriacensis, voy. Hieracensis.
Cyriadonensis, voy. *Mém. de l'Académie de Lisbonne*, an. 1725, p. 268.
Cyrinlæ, voy. Ceraunlæ.
Cysami, *Cysamensis*, voy. Cisami.
* Cysici, *Cyzici*, *Cyzicenus*, de Cyzique, dans la Phrygie Hellespontique, métr. de l'Hellespont.
Cytæi, voy. Citæi.
Cythni, *Cithoniæ*, ou *Sithoniæ*, dans l'île de Cydnus, auj. Gaura, dans les Cyclades.
Cythriæ, *Cythrensis*, *Cythrenus*, voy. Chytriæ.
Cytrensis, *Cytri*, voy. Citri.
Cyzicenus, voy. Cysici.
* Czernichoviensis, ou *Tchernigoviensis*, archev. de Czernikow et Novogorod Seversky, en Russie.

D

Dablis,-lidos, dans la Bithynie Ire.
Dablidis, ou *Dablidos*, en Achaïe, voy. Daulis.
Dabori, voy. Debori.
Daciæ Ripensis, *Daciæ de Blacena*, en Servie.
Daciana Ecclesia, pour *Danica*, dans quelques mss. de Conciles.
Dadaliæ *episc.* au synode de Photius.
Dademonitanus, dans la Grande-Arménie.
Dadybrensis, *Dadybrorum*, en Paphlagonie, suff. de Gangres.
Dadymorum, peut-être *Larymorum*, en Carie.
Dailaraid, voy. Connorensis.
Dair-Cuni, voy. Badraiæ.
Dair-Heraclii, év. chaldéen, en Mésopotamie.
Dakuka, év. chaldéen, suff. de Beth-Garmæ.
Dalbojensis, *Dalboigensis*, en Scandie, voy. Sconiæ.
Daldiæ, en Gothie.
Dalos, *Dalda*, *Dalda*, *Mosline*, de Messen, en Lydie (Lepidum).
Dalisandus, -ii, en Isaurie, suff. de Séleucie.
Dalizandensis, *Dalisandi*, *Dalidosi*, en Paphylie.
Dalminii, *Dalmitæ*, voy. Almissæ.
* Dalmelarum et Polyrhenus, dans l'Achaïe IIIe, exarchat de Macédoine.
* Damasienus, *Damasci*, de Damas, en Syrie, métr. de la Phénicie IIe.
Damaccorensis, en Numidie, peut-être le même que *Bomaccorensis*.
Damiatensis, év. latin, suff. de Corinthe.
* Damiate,-tinus, de Damiette, en Égypte, voy. Tamiathæ.
Damliacensis, *Dublicensis*, *Clonardensis-et-Kevanensis*, évêch. de Dambeach, Clonard, et..., suff. d'Armagh, Irlande, voy. Midiensis.
Dammacæ, *Damoceæ*, *Domnocensis*, *Dunmochensis*, de Dunwick, dans le Suffolk, Angleterre orient; voy. Domus.
Danaborum, dans la Phénicie du Liban, suff. de Damas.
Danaliensis, suff. d'Athènes.
Dancalæ, *Dancalensis*, de Dongola, sur la rive droite du Nil, auj. ruiné, capitale de la Nubie, év. latin, 1330. Le nouveau Dongola, dit aussi *Marakach*, est sur la rive gauche au sud.
* Dandarsitanus, en Mingrélie.
Daniensis, ou *Danensis*, voy. Dianiensis.
Daonii, ou *Daoniæ*, de *Daonium*, diocèse de Thrace, province d'Europe.
Daphnudii, dans la Phrygie Salutaire.
Daphnudinensis, en Mésopotamie.
Daphnusiæ, dans la Bithynie Ire; suff. de Chalcédoine.
Daphnusii, dans l'Hellénopont.
Daphnutii, au Synode de Photius, sans doute l'un des précédents.
Dara, ou *Daras*, év. jacobite, près de Nézib, sur la limite de l'empire romain et du roy. de Perse.
Darabadæ, év. chaldéen, suff. de Beth-Garmæ.
Darantasiensis, voy. Tarantasiensis.
Darafitanus, *Darræ*, *Dariæ*, en Mésopotamie. Darasi, en Isaurie.
Dardanæ, *Dardani*, dans la province de l'Hellespont, suff. de Cyzique.
Darien, ou *Dariene*, Darien, en Amérique, évêché érigé par Léon X.
Darensis, voy. Cellæ Dariæ.
Darnensis, ou *Draniensis*, en Libye, auj. Terne, dans le Barka.
Darrich, voy. Derensis.
Daronensis, *Regcon-Daron*, du Daron, dans la Palestine Ire, voy. Dausanorum.
Daron, ou *Taron*, év. dans la Grande-Arménie.
Darpatensis, voy. Dorpatensis.
Dascylii, ou *Dyscolii*, dans la Bithynie Ire, suff. de Chalcédoine, auj. Diaskillo.
Dasenæ, ou *Dasen*, év. chaldéen, dans l'Assyrie, suff. de Mossoul.
Dasimorum, métrop. de la Justinienne IIe, en Mésie.

Daventriæ, de Deventer, suff. d'Utrecht.
* **S. Davidis Fani**, ou *Mineviæ*, *Menevensis*, *Menaviensis*, *Meneviæ*, *Monabiensis*, de Saint-Davids, ou de l'île de Man, en Angleterre.
Daulidis, *Dablidis? Daulii*, *Dauliæ*, *Diauliensis*, dans l'Achaie Ire.
Dausanorum, ou *Dauron*, peut-être *Daronensis*.
Dauzarensis, ou *Daysarensis*, en Osrhoène, à l'O. de l'Euphrate, auj. Dausar.
Deabolis, auj. Diavoli, en Bulgarie (Lequien), suff. de Thessalonique de Macédoine.
† * **Deæ**, *Diæ*, *Diensis*, *Augustæ Diæ Vocontiorum*, de Die, suff. de Vienne en Dauphiné, IIIe siècle ?
Debelti, voy. **Develti**.
Deblasensis, voy. *Rer. Moguut.* t. II, p. 421.
Debori, *Doberi*, *Dabori*, *Deboritanus*, de *Deborum*, dans la Madédoine Ire, suffr. de Thessalonique.
Debori, au N.-O de Pella, aujourd. Debra, Dibra, ou Devret Hissar, probablement le même que le précédent.
Decaterorum, de *Decatera*, aujourd. Cataro, en Dalmatie.
Decorianensis, et par erreur, sans doute, *Detorianensis*, dans la Byzacène.
Deduanami, voy. **Cluani**.
Defreensis, év. copte en Egypte.
Degensis, voy. **Villæ**.
Deguensis, ou *Tekebi*, év. copte (Fabr.).
Deiparæ, voy. **Cedraci**.
Deirorum, voy. **Eboracensis**.
Delasitanus, év. copte, en Egypte.
* **Delbinos et cheimarras**, sous la métrop. de Janina.
Delcensis, voy. **Dercensis**.
Deli, de l'île de Délos, dans les Cyclades.
Demenhorensis, ou Hermonensis, év. copte, en Egypte.
* **Demetriadis**, *Demetriensium*, de Demetrias de Thessalie, en Phtiotide, suffr. de Larisse, aujourd. Dimitriada.
Demetriopoleos, ou *Coneos*, dans la Phrygie Salutaire, suffr. de Cotyaium.
Demirensis, de Damairi, év. copte, en Egypte (Fabr.).
Demi, ou *Lycaonis*, dans la Phrygie Salutaire.
Demonici, *Elassomis*, ou *Leucæ*, d'Elasson, en Thessalie, suffr. de Larisse.
Democratensis, év. copte, en Egypte.
† **S. Deodati**, de S.-Dié, suffr. de Besançon, XVIIIe siècle.
* **Derbaranchitanus**, en Arménie.
Derbensis, *Derbæ*, de Derbes, en Lycaonie, aujourd. Dervase (Fabr.).
* **Dercensis**, *Dercû*, *Delcûs*, *Delcorum*, *Decensis*, de Dercon, ou Delcos, près du lac Delcos, diocèse de Thrace, province de Thrace.
† * **Derganavanch**, en Arménie.
† * **Deriæ**, *Derensis*, *Darrich*, *Ceanla*, *Eogain*, *Londino-Derensis*, de Derry ou Londonderry, suffr. d'Armagh, en Irlande, voy. **Ardsrathensis**.
Dermocholchorum, *episc.*, au synode de Photius ; peut-être en Colchide.
Derpatensis, voy. **Dorpatensis**.
Derris, voy. **Serræ**.
† * **Dertonensis**, *Terdonensis*, *Tordonensis*, et peut-être *Dordonensis*, de Tortone, suffr. de Milan.
† * **Dertusensis**, *Dertosanus*, *Dorthunensis*, *Dortonensis*, de Tortose, en Catalogne.
Destesanæ, *Desemsanæ*, év. chaldéen, dans la Suziane, suffr. de Bassora, peut-être de Dihestan, dit aussi Dasit et Desta.
Detorianensis, voy. **Decorianensis**.
Deucaledonius, d'Ecosse.
Develti, *Debelti*, ou *Zagoriæ*, dans le diocèse de Thrace, province du mont Hémus.
Devoniensis, du Devonshire, en Angleterre.
Diabensis, en Afrique, voy. **Zabensis**.
Diablentum, voy. **Dolæ Britonum**.
Diæ, dans l'Arabie IIe, suffr. de Jérusalem.
Diæ, voy. **Deæ**.
Dianiensis, *Danensis*, *Deniæ*, de Denia, suffr. de Tolède.
Diagorganensis, év. latin, en Perse, 1329.
Dianensis, en Numidie, de *Diana Veteranorum*, aujourd. Tagou-Zainah, province de Constantine.
Diarbechirensis, de Diarbekir, arch. arménien.
Diatargerensis, ou *Diataragensis*, archev. latin en Perse, existait en 1322.
Diauliensis, voy. **Dauliæ**.
Diceæ, *Dicensis*, dans la Byzacène.
Diciozanabri, en Pamphylie.
Dictidis, dans la Libye Pentapole.
Didensis, *Didorum*, ou *Andidensis*, dans les actes du VIIe concile, 787.
Didymi, en Sicile, de Didyme, auj. Salina ou Salini.
Didymensis, *Sidymensis*, *Didymorum*, de Didyme, ou Sidyma en Lycie, non loin de Tlos.
* **Didymotichi**, de Didymothicos, év. du diocèse de Thrace, prov. du Rhodope, devint plus tard métropole ; auj. Dimotuc, ou Dimothi, Demotica ou Dimotika.
Diensis, voy. **Dii**.
Diensis, voy. **Deæ**.
Digesines, en Mésopotamie.
Dignensis, *Digniensis*, voy. **Diniæ**.
Dii, *Diensis*, de Dius ou Dium, dans la Macédoine Ire, suff. de Thessalonique.
Dijubaithæ, en Mésopotamie.
Dilemitarum, métr. chaldéen, du Dilema, ou Dailam, pays de l'Hyrcanie, près de la mer Caspienne.
Dimicensis, *Domocensis*, *Domonicensis*, en Thessalie, suff. de Larisse.
Dimitacensis, év. latin, suff. de C. P., 1366.
Dimitriensis, de Saint-Dimitri, l'ancienne Antandras, suff. d'Ephèse.
Dinar, *Dinovar*, év. chaldéen, en Perse.
Diniæ, *Diniensis*, *Dignensis*, *Diniæsentiorum*, ou *Ebroduntiorum*, de Digne, suff. d'Embrun, auj. d'Aix, av. 315.
Dinnastriensis, en Dalmatie.
Dioberitanus, voy. **Doberitanus**.
Diocæsareæ, ou *Pracanensis*, en Isaurie.
Diocæsareæ, dans la Cilicie Trachéotide.
Diocæsareæ, en Cappadoce, voy. **Nazianzi**.
Diocæsareæ, dans la Palestine IIe, d'abord

Séphoris, auj. Sesouri, au S.-E. de Saint-Jean-d'Acre.

Diocletianensis, ou *Diocletianopoleos*, en Dardanie.

Diocletianensis, dans le diocèse de Thrace, province de Thrace.

Diocletianensis, dans la Palestine Ire.

Diocletianensis, dans la Phrygie Pacatiane.

Diocletianensis, dans la Thébaïde IIe.

Diocliæ, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée.

Diocliæ, *Dioclea*, *Diocleensis*, *Diocletanus*, *Dioclensis*, de Dioclea, auj. Médon, en Albanie, transféré à Bar ou Antibari; voy. Antibarensis.

Dionysiadis, *Dionysiensis*, *Dionysianensis*, *Dionysiæ*, dans la Byzacène.

Dionysiadis, dans l'Arabie Pétrée, suff. de Bostra.

Dionysiopolitanus, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée

Dionysiopoleos, dans la Mésie Inférieure, paraît être auj. Varna, en Bulgarie; voy. Odessitarum.

Dioscuriadis, voy. Sebastopoleos

Dioshierum, -ri, *Dioshieritanus*, ou *Christopolitanus*, dans l'Asie Mineure, suff. d'Ephèse.

Diospoleos, ou *Diospolitanus*, de Diospolis, dans le diocèse de Thrace, province de Thrace.

Diospoleos, ou *Lyddæ*, de Saint-Georges de Lydda, auj. Ludel ou Loddo, en Syrie.

Diospoleos Magnæ, de Thèbes, dans la haute Egypte.

Diospoleos Paryæ, auj. de Hou, ou How, au N.-O. de Tentyrah, dans la haute Egypte.

Diospolitanus, voy. Diospoleos.

Diospontanus, dans la Petite-Arménie.

Dirin, év. chaldéen, en Perse.

Disthidis, dans la Libye Pentapole.

Distrensis, *Distrorum*, voy. Dristrensis.

† Districti, de Détroit, dans le Michigan, Etats-Unis d'Amérique, év. récemment créé.

† Divionensis, de Dijon, suff. de Lyon, distrait de l'év. de Langres en 1731.

Divioduni Mediomatricorum, voy. Metensis.

Doaræ, *Doarenus*, *Doarorum*, ou *Regedoariæ*, suff. de Justinianopolis, en Cappadoce IIIe.

Doberi, *Doberitanus*, voy. Debori.

Docimensis, *Docimenus*, *Docimii*, *Docimæi*, dans la Phrygie Salutaire, suff. de Laodicée.

Docliæ, pour Diocliæ.

Dodonæ, ou *Dodones*, de Dodone, appelée plus tard Bonditza, dans la Vieille-Epire, suff. de Nicopolis. L'ancienne Dodone est auj. le bourg d'Héloni-Mon.

Dolboinensis, voy. Dalboinensis.

* Dolæ Britonum, *Dolensis*, *Neodunensis*, ou *Diablintum*, de Dol, en Bretagne, suff. de Tours, vers 559.

Doliæ, en Sardaigne.

Dolichenus, *Doliches*, *Dulichii*, dans la Syrie Euphratésienne, suff. de Hieropolis.

† * S. Dominici, *Dominicopoleos*, ou *Hispaniolæ insulæ*, de Saint-Domingue, ou Haïti, nommé d'abord Hispaniola, év. créé par Léon X, archiev. en 1547.

Domitiopoleos, en Isaurie, suff. de Séleucie.

Domnocensis, *Donnuhensis*, *Dommucensis*, *Dommacæ*, *Dunmochensis*, *Dumnonii* et *Cridiu*, du Devonshire (Fabric.); voy. Dammacæ, dans le Suffolk.

Domnorum, *episc.*, au synode de Photius.

Domocensis, *Domenicensis*, en Thessalie; voy. Dimicensis.

Domus, évêché dans l'Angleterre orientale (Lemire), est probablement le même que Dammacæ dans le Suffolk.

Donatianæ, *Euriæ*, *Euromes*, dans la Vieille-Epire.

Donmunensis, voy. Domnocensis.

* Donn et Conner, *Donsaglini*, en Irlande (Fabr.), c'est l'évêché réuni de Down et Connor; voy. Dunensis.

Dora, ancien évêché de Chypre. (Voy. Cyprianos, *Hist. de Chyp.*)

Dora, -ræ, ou *Dorus*, -*ri*, et *Dororum*, dans la Palestine Ire, entre Césarée et le Carmel.

Dorcacistrensis, *Dorcacensis*, *Dorcincensis*, *Dorcestriencis*, de Dorchester, en Angleterre, 661.

Dordonensis, paraît être l'évêché de Tortone, en Italie; voy. Dertonensis.

Dorobernensis, *Duroverneusis*, voy. Cantuariensis.

Doroensis, *Dorensis*, *Dororum*, voy. Dora.

Dorostoli, et mieux *Dorostori*, ou *Durostori*, voy. Dristrensis.

Doroverni, *Doroverneusis*, voy. Dorobernensis.

Dorpatensis, *Dorpati*, *Tarpatensis*, de Dorpat, en allem. *Derpt*, en Livonie, Russie d'Europe.

Dorthunensis, *Dortonensis*, voy. Dertonensis et Dertusensis.

Dorylæi, dans la Phrygie Salutaire, suff. de Synnada, aujourd. Eski-Sher (Bischoff).

Dotanus, voy. Elicitanus.

Draconariæ, *Traconaræ*, *Dragonensis*, de Draconara, royaume de Naples.

Dramæ, *Dramensis*, en Macédoine, suff. de Philippi, puis de Thessalonique.

Dratmmitzensis, en Thrace.

Drangerdæ, de Darahgerd, év. chaldéen, en Perse.

Draniensis, voy. Darnensis.

Drepani, *Drepanensis*, de Trapani, en Sicile, voy. Alesinæ.

Drinopoleos, en Mésie, aujourd. Drinovar, en Servie, voy. Drynopolitanus.

Drisiparorum, voy. Drysiparensis.

Dristrensis, *Drystæ*, *Distrensis*, *Dystrorum*, *Dorostoli*, et mieux *Dorostori*, ou *Dustori*, *Durostorensis*, de Durostorum, plus tard Distra, dans la Mésie Inférieure, auj. Distri ou Silistri, en Bulgarie.

* Drivasti, ou *Trivasti* (ou *Triasti*, Bischoff), dans la Nouvelle-Epire (Fabric.), paraît être l'évêque de Trieste en Illyrie; voy. Tergestinus.

Drivastensis, en Dalmatie, le même peut-être que le précédent.

Drusiparorum, voy. Drysiparensis.

† * Dromorensis, de Dromore, suff. d'Armagh, en Irlande.
Druensis, dans la Byzacène.
Drugolitæ, dans la Macédoine Ire.
Drumelii, en Irlande.
Druntheimensis, voy. Nidrosiensis.
Drusilianensis, en Numidie.
Drygobitiæ, *Dragobintiæ*, *Dragobitiæ*, dans la Macédoine, suff. de Thessalonique.
* Drynopolitanus, suff. de Janina, en Albanie, l'ancien Hadrianopolis de l'Epire-Vieille; voy. Drinopoleos.
Drysiparensis, *Drysiparæ*, *Drysiparorum*, *Drusiparorum*, *Drisiparensis*, ou *Mæsenes*, de l'ancien Dryzipara, diocèse de Thrace, province d'Europe, voy. Mæsenes.
* Drystras, *Terræ ultra Danubium* (Fabric.), est probablement l'év. de Silistri, voy. Dristrensis.
Duacensis, voy. Cellumabrach.
Duassenemsalitanus, *Duassemsalitanus*, *Duessedemsaitanus*, nom formé de *Duarum Senemsalium*, *Senempsalitanarum*, *Senemsalensis*, dans l'Afrique proconsul.
† * Dublanensis, *Dublinensis*, *Lageniæ* et *Athacliath*, arch. de Dublin, 1125.
Ducalliæ, *Ducalhensis*, en Portugal?
S. Dulæ episc., au synode de Photius.
Dulcinensis, ou *Olciniensis*, de Dolcigno, en Illyrie, suff. d'Antibari.
Dulekensis, voy. Damliagensis.
Dulichii, voy. Dolichenus.
* Dumblaniensis, de Dumblain, suff. de S. Andrews, Ecosse mérid.
Dumii, *Dumiensis*, de Dume, en Portugal, uni dans la suite à l'arch. de Braga.
Dummocensis, voy. Domnocensis.
* Dunelmensis, *Durhamensis*, de Durham, suff. d'York, Anglet.
† Dunensis, *Dunensis S. Patricii*, de Down-Patrick, suff. d'Armagh, Irlande. Il semble, d'après Fabric., que cette ville ne diffère pas de celle qu'il nomme Ullagh ou Dondalegas, Dundaleghlas; l'év. de Down est auj. réuni à celui de Connor; voy. Donn.
Dungalensis, en Nubie, voy. Dancalæ.
* Dunkaldensis, *Dunkeltem*, *Dunkeldinensis*, de Dunkeld, en Ecosse, suff. de S. Andrews.
Dunkerani, ou *Collis S. Kerani*, de Kiloom, en Irlande, voy. Clona (Fabric.).
* Dunroduni, de Dornok, siége de l'évêque de Cathnes (Catthanesiæ), Ecosse sept.
† Durangi, de Durango, dans le Mexique.
Durensis, dans la Byzacène.
Durhamensis, voy. Dunelmensis.
Durocortori Remorum, voy. Remensis.
Durostorensis, voy. Dristensis.
Dusensis, *Dusitanus*, dans l'Afrique occident.
Dusmon, voy. Anatoles.
Dydritanus, dans l'Afrique septentr., voy. Tudritanus.
† * Dyrrachii, *Dyrrachinus*, *Dyrrachiensis*, métrop. de Durazzo, en Illyrie.
Dyscolii, mieux *Dascylii*, voy. ce nom.
Dysthensis, *Dystheos*, dans la Pentapole Libyque.

E

Ebaæ, en Phrygie?
Ebagenæ, en Lycaonie.
Eberodunensis, voy. Ebredunensis.
Eborensis, en Portugal, voy. Elborensis.
* Eboracensis, *Deiorum*, arch. d'York, en Angleterre.
†,* Ebredunensis, *Ebrodunensis*, *Eberodunensis*, *Eberoduni Alpium Maritimarum*, archev. d'Embrun, Ve siècle.
† * Ebroicarum, *Ebroïcensis*, *Eburovicensis* d'Evreux, suff. de Rouen, IIIe siècle.
Ebronensis, *Chebronensis*, *Hebronensis*, *Eleutheriopoleos* ou *Sancti Abraham*, d'Hébron, suff. de Jérusalem, autref. *Arbé* ou *Cariath-Carbé*, auj. *Cabre-Ibrahim*, au S. de Jérusalem.
Eburovicensis, voy. Ebroicarum.
Ebusi, *Ebusiensis*, voy. Evusi.
Ecanæ, *Ecanensis*, dans la Pouille, le même qu'Ecæ.
Ecelisenæ, en Lydie.
Ecabrensis, voy. Egabrensis.
Ecatarensis, en Dalmatie.
Ecbatanorum, d'Ecbatane, métrop. de la Médie, aujourd. Hamadan?
Ecdaumavæ, *Ecdaumavorum* ou *Ecdamua*, d'Ecdaumava, en Lycaonie.
Echinæi, *Echinensis*, *Echinœorum*, *Echinœatarum*, en Epire.
Echini, *Echinœi*, *Echiniensis*, *Echinœorum*, d'Echinus, dans la Thessalie Ire, suff. de Larisse, aujourd. Achina ou Echino.
† Ecclesiensis, ou Villæ-Ecclesiæ, d'Iglesias, en Sardaigne.
Ecolismensis, *Eculismensis*, voy. Engolismensis.
Ecoli, Ecolensis, ou *Ecolanus*, voy. Equiliensis.
* Ecsmiasin, monast., siége d'un patr. arménien.
* Edessæ, *Edessenus*, d'Edesse ou Roba, métrop. de la Mésopotamie ou de l'Osrhoène, en Syrie, auj. Orfa.
Edessæ, *Edessenus*, dans la Macédoine Ire, voy. Bidunes.
Edierensis, voy. Idicrensis.
* Edinburgensis, *Edenburgi*, d'Edimbourg, Ecosse.
Edistianensis, en Numidie.
Edoniæ, suff. d'Alexandrie, dans la Libye Marmarique.
Eduensis, voy. Augustodunensis.
Egabrensis, *Ecabrensis*, *Egabriensis*, de Cabra, suff. de Séville, en Espagne.
Egarensis, ou *Exartensis*, de Terrassa, en Catalogne, et suff. de Tarragone.
Egaræ, *Egææ*, dans la Cilicie IIe.
Egaræ, dans la Phrygie Pacatiane.
† Egedensis, *Egeditanus*, *Egiditanus*, *Egedistanus*, *Egitanus*, *Egitaniensis*, *Idgitanus*, *Igeditanus*, de Idanha, suff. de Braga, en Portugal, 572, transf. à Guardia.
Eglinensis, voy. Engolismensis.
Egnatinus, d'Agnazzo, suff. de Bari, roy. de Naples.
Egnatiæ, *Egnatiensis*, dans la Byzacène.

Eiugensis, *Egdgensis*, *Igulgensis*, *Equilquiltanus*, dans l'Afrique procons.

Eguizeiensis, dans la Mauritanie, voy. Equizetensis.

Eichstadiensis, voy. Aichstadiensis.

Einischensis, ou *Heliopoleos*, dans l'Augustamnique, basse Egypte.

Eistadii, *Eistadiensis*, *Eistetensis*, *Eidstatensis*, voy. Aichstadiensis.

Elea, -eæ; *Elaites*, *Eleatarum*, d'Alea? en Asie Mineure, suff. d'Ephèse.

Elanensis, dans l'Arabie Pétrée, suff. de Jérusalem.

Elassonis, voy. Demonici.

Elateæ, dans le Péloponèse.

Elborensis, *Elboræ Carpetanorum*, de Talavera, suff. de Tolède.

† **Elborensis**, *Eborensis*, *Evorensis*, d'Ebora ou Evora, en Portugal.

Elearchiæ, dans l'Egypte IIe.

Electensis, voy. Alectensis.

Elefantariæ, voy. Elfantariensis.

Elemogensis, peut-être pour *Lemoricensis*.

* **Elenensis**, *Elnensis*, *Helenensis*, *Elnarum*, et *Roscellensis*, d'Eaune ou d'Elne, en Roussillon, suff. de Narbonne, VIe siècle, transf. à Perpignan, en 1602; voy. Eliberitanus.

Elenopoleos, *Helenopoleos*, dans la Palestine IIe.

Eleplæ, *Iliplæ*, *Elipensis*, *Ilipensis*, *Eliplensis*, *Ilipulæ*, suff. de Séville, en Espagne, paraît être l'év. de Niebla sur le Tinto; Bischoff écrit *Elepta*, *-tæ*.

Elesmæ, en Egypte.

Elevardensis, en Arménie.

Eleus, suff. de Patras? voy. Elidis.

Eleusinus, *Elusæ*, dans la Palestine IIIe.

Eleuthera, **-therensis**, voy. Apollonia.

Eleutheriopoleos, *Eleutheropolites*, voy. Ebronensis.

Eleuthernæ, dans l'île de Crète.

Elfantariensis, *Elefantariæ*, dans la Mauritanie Césarienne.

† * **Elfinii**, d'Elphin, suff. de Tuam, en Irlande, voy. Roscianensis.

Elginii, *Elgidis*, d'Elgin, dans l'Ecosse septent.

Eliæ, mal, pour *Æliæ*, voy. Hierosolimæ.

Eli, voy. Eliensis.

Eliberitanus, *Illiberitanus*, *Eliberinus*, *Liberitanus*, d'Elvire, transféré dans la suite à Grenade, suff. de Séville.

Eliberitanus, de Collioure, voy. Caucoliberitanus (Lemire).

Eliberitanus, etc. D'après les Bénédictins, les mêmes noms ont encore été donnés à la ville d'Elne en Roussillon, *Art de vérif.*, Conciles, ann. 305, édit. in-fol., t. III, errata.

Elibrensis, dans l'Afrique procons.

Elices, voy. Eliensis.

Elicitanus, *Illicitanus*, *Dotanus*, dans le roy. de Valence, Espagne.

* **Eliensis**, *Heliensis*, d'Hély, en Cambridge, Angleterre; voy. *Nouv. Traité de Dipl.* IV, 203; VI, 274.

Eliensis, *Heliensis*, *Elices* ou *Eliæ*, dans la Byzacène.

Elidis, *Elea*, dans l'Achaie IVe, d'Elis.

* **Elidis**, en Morée.

Eliocrota, -æ, et mieux *Eliocroca*, *-cæ*, *Eliocrala*? *Eliocrocensis*, *Eliotana*, *-næ*; de Lorca, suff. de Tolède, aujourd. uni à Carthagène, *Mem. de l'Acad. de Madrid*, II, 502.

Eliplensis, *Eliplensis*, voy. Eleplæ.

* **S. Eliseii**, monastère du mont Liban, siége d'un évêque maronite.

Elissi, d'Alessio, en Albanie.

Elmhamensis, *Elmaham*, *Elmhanus*, voy. Helmanensis.

Elnensis, voy. Elenensis.

* **Eloriensis**, *Iluriensis*, *Iluronis*, *Eluriensis*, *Elonnensis*, *Elonoriensis*, *Eluriensis*, *Oluriensis*, *Oleronnensis*, d'Oloron (Basses-Pyrénées), suff. d'Auch, vers 506.

Elosanus, *Elosiensis*, voy. Elusanus.

Elotanus, dans la Vieille-Castille.

Elsia, d'Els, dans la Saxe inférieure.

Elsinus, en Italie, voy. Essinus.

Elusanus, *Elusæ*, *Elosanus*, *Elosas*, *Elosensis*, *Elusiensis*, *Helosensis*, d'Eause (Gers), sur la Gélise; archev. de la Novempopulanie, au IVe siècle, transf. à Auch, au IXe.

Elusæ, *Eleusinus*, dans la Palestine IIIe, ou Arabie Pétrée, suff. de Pétra.

Elusorum, dans la Phrygie Pacatiane.

† * **Elvanus**, *Albæ*, *Albanus*, d'Elvas, en Portugal, suff. de Lisbonne, 1570.

Elvie, *Elveiensis*, et par erreur *Clucensis*, voy. Asaphensis.

Emilia, voy. Imliacæ.

Emerita Augusta, *Emeritensis*, *Emeritanus*, *Meridensis*, dans l'Estramadure d'Espagne, archev. de Mérida.

† * **Emerita nova**, ou *Iucatanensis*, de Mérida, chef-lieu du Yucatan, dans le Mexique.

Emeritæ novæ, de Mérida, chef-lieu de la province de son nom, dans le Venezuela, Amérique du Sud.

* **Emesenus**, *Emisenus*, d'Emèse, dans la Phénicie du Liban, aujourd. Hems ou Homs, au N.-E. de Sidon, suff. de Damas.

Eminentianensis, dans la Mauritanie Sitifine.

Eminiensis, d'Agueda, en Portugal, 411.

Emisenus, voy. Emesenus.

Emlia, **-æ**, d'Emmeley, en Irlande, suff. de Cashell.

Emonensis, *Æmoniensis*, voy. Civitatis novæ, en Istrie.

Emporiæ, **-riensis**, *Amporiensis*, voy. Civitatensis, en Sardaigne.

Emporiensis, *Impuritanus*, *Empuriensis*, d'Ampurias, en Catalogne.

Enaghdunensis, *Huambrian* (Fabric.), réuni dans la suite à l'archev. de Tuam, Irlande.

Enasitanus, év. copte en Egypte.

Enerensis ou *Enorensis*, en Numidie.

† * **Engolismensis**, *Ecolismensis*, *Eculismensis*, *Eglinensis*, *Equalismorum*, d'Angoulême, suff. de Bordeaux, IIIe siècle.

Enneacommensis, dans l'Arabie Pétrée, suff. de Jérusalem.

Enorensis, voy. Enerensis.

Ensis, *Eensis*, voy. Oensis.

Epagrensis, voy. Agabrensis.

† **Epierjessensis**, d'Eperiess, en Hongrie.

* Ephesi, *Ephesius*, *Ephesinus*, d'Ephèse, métrop. de la prov. d'Asie.
Epidauri, de Ragusi-Vecchio, en Dalmatie, voy. Ragusinus.
Epidauri Limeræ, dite plus tard *Monembasia* et *Malvasia*, de l'île de Malvoisie, à l'entrée du golfe d'Argos.
Epiphaniæ, *Epiphaniensis*, dans la Cilicie IIe, suff. d'Anazarbe.
Epiphaniæ, dans la Syrie IIe, suff. d'Apamée.
† * Eporediæ, *Eporediensis*, *Iporigiensis*, *Iporiensis*, *Hyporiensis*, d'Ivrea, en Piémont, suff. de Turin.
Eptiminensis, dans la Byzacène.
Equalismorum, voy. Engolismensis.
Equiliensis, *Æquiliensis*, *Equilinus*, d'Equilium, dit aussi *Ecolum*, *Esolum*, *Jesolum* et *Auxolum*, aujourd. Jesolo, dans la Marche de Trévise.
Equizetensis, *Equizotensis*, *Equizotanus*, dans la Mauritanie Sitifine, paraît être auj. Medianah, *Tableau de l'Algérie*, 1840, .407.
Erdoniæ, d'Ordona, en Pouille, roy. de Naples.
Erezi, voy. Erizi.
Erfurtensis, *Erphordensis*, d'Erfurth, en Thuringe, suff. de Mayence.
Ergavicensis, *Erguricensis*, d'Igualada, en Catalogne.
Eriboli, voy. Herculeæ Ponticæ.
S. Erini, voy. Santerini.
Eristæ ou *Eristes*, en Bithynie.
Erissi ou *Hierissi*, dans les Cyclades; probablement d'Erissi, ou Eresso, dite aussi *Hiersi*, ville de la côte S.-O. de l'île de Lesbos.
* Erivani, *Eroanensis*, *Tarvensis*, d'Erivan, en Arménie, aujourd'hui dans la Russie d'Asie.
Erizi, -zorum, *Erissus*, *-ssi*, *Eresi*, en Carie.
Erlensis, voy. Agriæ.
Ermelandiæ, voy. Brunsbergæ et Warmiensis.
Ermianensis ou *Hermianensis*, dans la Byzacène.
Eroanensis, voy. Erivani.
Eroinæ, *Eroinensis*, archev. suff. de Constantinople (Lemire), probablement le même que le précédent.
Erræ ou Herri episc., dans l'Arabie Pétrée, suff. de Bostra.
Erumminensis, en Afrique.
Erymnorum ou *Erymnarum*, en Thessalie.
Erythræ, ou *Erythrarum*, *Erythræorum*, en Asie Mineure, suff. d'Ephèse; aujourd'hui Erétri.
Erythrarum, dans la Libye Pentapole.
Esbuntis, *Esbonitarum*, *Esbutæ*, *-isbi*, en Arabie, suff. de Bostra.
Escolum, -lensis, ou *Escolanus*, voy. Equiliensis.
Esculanus, voy. Asculanus.
Esdud, voy. Azotius.
* Eserniatensis, *Æserniatensis*, *Eserniensis*, d'Isernia, dans la Terre-de-Labour, suff. de Capoue.
Essinus, *Elsinus*, *Exinus*, dans la Marche d'Ancône, sans doute pour Æsinus.
Estonum, en Livonie.
Estomason, *Estilion*, mauvaise leçon, pour Betilion.
Esztergom, voy. Strigoniensis.
Etennorum, *Etennensis*, *Etæni*, *Ethænæ*, *Tænæ*, *Etennus*, *Eutinnorum*, dans la Pamphylie Ire.
Evæ Deiparæ, dans l'Arménie Ve.
Evabonensis, voy. Nic. Staphorst, *Hist. de l'Eglise de Hambourg*, II, 633.
Evaissi, dans la Cappadoce Ire.
Evariæ, ou *Justinianopoleos*, dans la Phénicie du Liban, suff. de Damas.
Evagensis, *Evazorum*, en Asie Mineure.
* Euboeæ, *Euripi*, *Chalcidis*; ces noms désignent le métropolitain de l'île d'Eubée, aujourd. Négrepont ou Egribo, dont la ville principale est Chalcis, aujourd. Egribo, sur le détroit d'Euripe; voy. Chalcidis.
Eucarpiensis, *Eucarpiæ*, *Eucarpenus*, dans la Phrygie Salutaire, suff. de Synnada.
Euchaniæ, *Euchaitarum*, *Euchaitorum*, ou *Euchætorum*, *Theodoropolitanus*, év. du diocèse de Thrace, province d'Europe, suff. d'Héraclée, puis métrop. relevant de C. P. Lemire le place dans l'Hellespont, sous la métrop. d'Amasia.
Eucomazontis, *Evcomazontis*, voy. Sicomazontis.
Eucritanus, voy. Ucritanus.
Eudalensis, ou *Evdalensis*, mal, pour *Theudalensis*.
Eudatianus, ou *Eudoxianus*, dans l'Eglise d'Orient, et probablement l'un des suivants:
Eudociadis, *Eudocianus*, *Eudociatorum*, et par erreur *Eudocialis*, d'Eudocias ou Eudoxias, dans la Pamphylie IIe.
Eudociadis, *Eudociatarum*, en Lycie.
Eudociadis, ou *Galbanensis*, en Lycaonie.
Eudoxiadis, *Eudoxianus*, dans la Galatie IIe, suff. de Pessinonte.
Eudoxiopoleos, en Thrace.
Eudoxiopoleos, en Pisidie.
Euphemia, ou *Euphedia*, év. jacobite dans la Mésopotamie.
Evaza, -orum, en Asie Mineure, suff. d'Ephèse.
Everensis, voy. Verensis.
† * Eugubinus, *Eugubiensis*, *Eugubinensis*, d'Eugubio ou Gubbio, Etats de l'Eglise, suff. d'Urbin.
Euladrensis *episc.*, dans les Actes du concile de Chalcédoine, en 451.
Eumeniensis, *Eumeniæ*, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de Laodicée, aujourd. Eixalhisar (Leunclav.).
Eunici, dans le Pont-Polémoniaque.
Euphratesiæ, en Syrie (Fabric.); en Osrhoène, sans doute.
Eupiriensis, suff. de Tarragone.
Euriæ, *Eurææ*, ou *Donatianæ*, dans l'Epire-Vieille.
Euripi, voy. Euboeæ.
Eurææ, *Evrææ*, et par erreur *Euromæ*, dans l'Epire-Vieille, suff. de Nicopolis.
Europi, ou *Thapsaci*, d'Europum, ou Thapsacum, dit aussi Amphipolis, dans la Syrie Euphratésienne, suff. d'Hiéropolis; aujourd. Nesim?

S. Eusebii *episc.*, au concile de Rome, en 595.
* Eutini, *Otini*, d'Eutin, ville du grand-duché d'Oldenbourg, resid. de l'év. de Lubeck.
Euthimiæ civitas, év. inconnu, suff. de Bostra, en Arabie.
Evcaniæ, voy. Euchaniæ.
Evcomazontis, voy. Sicamazontis.
Evusi, ou *Ebusi*, *Evusiensis*, *Iviziensis*, d'Yviça, dans l'île de Majorque, suff. de Carthagène.
Eystetensis, *Eystadiensis*, *Eystatensis*, voy. Aichstadiensis.
Exalanus, *Exalensis*, d'Exalus, dans la Palestine IIe.
* Excestrensis, *Exoniensis*, *Exuniensis*, *-iscæ*, *-iscensis*, d'Exceter, en Angleterre, suff. de Cantorbéry. On ne doit pas, avec Fabricius, distinguer cette ville de celle dont le nom est écrit Exester.
Exinus, dans la Marche d'Ancône, probablement pour Æsinus, voy. ce nom.
Exonobensis, probablement pour *Ossonobensis*, de Stombar, en latin *Exonoba*, ou *Ossonoba*, dans les Algarves, voy. Ossonobensis.
Exoniensis, *Exuniensis*, voy. Excestrensis.
Eychstetensis, voy. Aichstadiensis.
Ezeri, d'Ezerus, en Thessalie, suff. de Larisse, sans doute près du lac de Jenisa, l'ancien *Ezerus lacus*.

F

Fa, voy. Pha.
Fabianensis, voy. Viennensis, en Autriche.
† Fabrianensis et Mathillicensis, ou *Matellicarum*, de Fabriano et Matellica, évêchés réunis des Etats pontificaux.
Facensis, pour Fatensis.
Fæsulanus, voy. Fesulanus.
* Fahrabatensis, ou *Febrabatenus*, év. arménien, sur les côtes méridion. de la mer Caspienne.
Fairwar, voy. Albæ-Carolinæ.
Falaritanus, ou *Phalaritanus*, de Faleria, ville des Falisci, aujourd. Falare, en Toscane.
Falerionensis, de Falerioni, dans le Picenum.
Fallabensis, dans la Mauritanie Césarienne.
† Famagustanus, *Famaugustensis*, de Famagouste, en Chypre; voy. Arsinoe.
† * Fanensis, *Fani-Fortunæ*, *Fanestrensis?* de Fano, dans le duché d'Urbin.
Fanestris *episc.*, qui souscrit au C. de Rome de 509, peut-être le même que le précédent.
Fani, en Carie.
Fani Apollinis, Lydie.
Fani Fortunæ, voy. Fanensis.
Fani Poemensis, dans la Phrygie Pacatiane.
Faralitanus, mis souvent pour Falaritanus.
Faranensis, év. copte dans la Libye Pentapole.
Fardunensis, voy. Verdensis.
Faremonensis, ou *Fermanus*, év. copte en Egypte.
Farensis, *Faraonensis*, voy. Pharensis, Pharaonensis.
Farentinensis, *Ferentinensis* et *Florentinus*, en Pouille, voy. Florentinus.
Faronensis, en Angleterre.
Farriensis, voy. Fionensis.
Fatensis, en Numidie.
Faultianensis, en Portugal.
Fausinæ, voy. Phausaniæ.
Fausinensis, en Sardaigne, voy. Phausaniensis.
Faustinopolitanus, *Fostinopoleos*, dans la Cappadoce IIe, auj. Halala, était suff. de Christopolis.
Favensis, de Fau ou Embo, évêché copte en Egypte (Lemire).
† * Faventinus, *Faventinatis*, de Faenza, dans la Romandiole, suff. de Ravenne.
Favianensis, voy. Viennensis.
Favoriensis, dans l'Ulster (Irlande).
Febianensis, dans la Byzacène.
Felicianensis, *Felicianiatensis*, dans l'Afrique occidentale.
Felixstovanus, de Dumvick, en Angleterre, comté de Suffolk.
† * Feltrensis, *Feltriensis*, siége de l'év. uni de Feltre-et-Belluno, suff. d'Aquilée, en Vénétie.
Fenaborensis, *Fenorensis*, voy. Cellumabrach.
Fenucletensis, ou *Fœnucletensis*, voy. Flenuctensis.
Feradimaiensis, *Feradi majoris*, *Feraditanus*, *Feradiensis*, dans la Byzacène.
Feradi minoris, dans la Byzacène, voy. Peradmiensis.
Ferentii, en Toscane (Fabric.).
† * Ferentinus, *Ferentini novæ*, *Ferentinatis*, *Ferentinensis*, *Ferentanensis*, de Ferentino, dans la Campagne de Rome.
Ferentispolimartiæ, de Bomarzo, dans le patrimoine de S. Pierre (Fabric.), le même que Polimartiensis.
† * Feretranus, *Feretrani-Montis*, *Feretrii*, *Montis-Feltri*, ou *Leopolitanus*, de Monte-Feltro, suff. d'Urbin.
Fermanensis, voy. Firma.
Fermenteræ, suff. de Tarragone, en Espagne (de l'île de Formentera?).
† * Fernensis, *Fernæ*, *Fern*, de Ferns et Leighlin, en Irlande.
Ferontonianensis, dans la Byzacène.
Ferranonensis, év. copte en Egypte.
† * Ferrariensis, ou *Fori-Alieni*, archev. de Ferrare, dans la Romandiole, év. tr. de Vogentia, en 656.
Fesei, de Viseo, suff. de Braga, en Portugal; voy. Visensis.
† * Fesulanus, *Fæsulanus*, *Fesulensis*, *Fæsularum*, de Fiesole, en Toscane, suff. de Florence.
Fessæ, *Fesseitanus*, *Fessertanus* (Fabric.), de Fez, en Afrique; voy. Volubilis.
Ficensis, *Fici*, du lieu dit *Ad Ficum*, dans la Mauritanie Sitifine.
Ficoclensis, *Phicoclensis*, et par erreur (Fabric.) *Ficodensis*, ou *Ficullensis*, de Cervia, suff. de Ravenne.
† * S. Fidei in Indiis, *Fani S. Fidei*, archev. de Santa-Fé-de-Bogota, dans la Nouvelle-Grenade, 1613.

* Fidei novæ Fani, au Mexique.
Fidenas, ou *Fidentinensis*, de Castro-Giubileo, dans la Campagne de Rome.
Fidentia, ou *Julia-Fidentia*, le même que *Burgum-S.-Donnini*.
Fidolomensis, *Fidolomæ*, dans la Mauritanie Césarienne.
Filacensis, dans la Byzacène.
* Finnaborensis, *Fenaborensis*, de Finnibor, ou Kilfenor; voy. Cellumabrach.
* Fionensis, *Fioniæ* et *Farriensis*, ou *Farriæ*, év. unis des îles de Fionie ou Fyen, en Danemark, 1537.
Firdensis, voy. Verdensis.
† * Firmanus, *Firmensis*, *Firmiensis*, *Firmanensis*, arch. de Fermo, 1589.
Fissanensis, en Numidie, différent de Fussalensis.
Flaviæ-Solvæ, voy. Solvanus.
Flaviopoleos, *Flaviadis*, *Flavianopoleos*, dans la Cilicie IIe, suff. d'Anazarbe.
— dans l'Honoriade du Pont; voy. Cratianus.
Flenucletensis, ou *Fenucletensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
† * Florentinus, *Florentinensis*, de Florence, ou Firenze, d'abord év., arch. en 1421.
Florentinus et Farentinensis, Ferentinensis (Fabric.), de Fiorenzuola, suff. de San-Severino, au royaume de Naples.
† * S. Flori, *Floropolitanus*, de Saint-Flour, en Auvergne, suff. de Bourges, 1317.
Florianensis, *Floriæ*, dans la Mauritanie Césarienne.
Florianorum-Castri, dans la Mésopotamie, suff. d'Antioche.
Floxiani, dans la Mauritanie Sitifine (Fabricius).
Flumenpiscensis, dans la Mauritanie Sitifine.
Flumenzeritanus, dans la Mauritanie Césarienne.
Fluminis-Januarii, voy. Januarii.
Fluminum, en Sardaigne.
Flusa, mal, pour Elusa.
† Fogaraoensis, *Fogarasensis*, *Fogaraciensis*, de Fogarasch, près Cronstadt, en Transylvanie, év. grec-catholique, 1721.
Foillade, en Portugal ?
Folha-Velha, *Foya-Velha*, voy. Phocæa
Fonchalensis, voy. Funchalensis.
Fondi, voy. Fundi.
Fontanensis, ou *Fontis-Clari*, de Schisburne, en Angleterre.
Fontium, ou *Velsiæ*, de Wels, en Angleterre.
Foratianensis, voy. Fortianensis.
Forlippopiliensis, voy. Foropopiliensis.
Formensis, ou *Formæ ad Idicram*, en Numidie; voy. Idicræ.
Formensis-Missoris, en Numidie.
Formianus, *Formiensis*, *Hormiensis*, de Formiæ, aujourd. Mola, au roy. de Naples, transféré à Gaëte.
Fori, voy. Foro.
Fori-Alieni, voy. Ferrariensis.
Fori-Cornelii, voy. Forocorneliensis.
Fori-Trajani, de Fordongiano, en Sardaigne.
Fornitanus, voy. Furnitanus.
Foroclauniensis, *Foriclodiensis*, *Foro-Clodii*, d'Oriolo, en Toscane.
† * Forocorneliensis, *Forocornelianus*, ou *Imolensis*, de Forum-Cornelii, auj. Imola, suff. de Ravenne.
Foroflaminiensis, en Ombrie, auj. Ponte-Centesimo.
† * Forojuliensis, *Forojulii*, *Fori-Julii*, *Julioforensis*, de Fréjus, suffragant d'Aix, IVe siècle.
Forojuliensis, *Friuli Juliensis*, de Frioul ou Cividade-de-Friuli, en Istrie. L'archev. d'Aquilée prenait, aux VIIIe et IXe siècles, le titre d'archev. d'Aquilée et de Frioul.
† * Foroliviensis, *Fori-Livii*, *Liviensis*, *Forolivianus*, de Forli, dans les Etats pontificaux, suff. de Ravenne.
Foronovanus, *Fori-Novi*, de Fornovo, dans le duché de Parme.
Forontonianensis, *Ferontonianensis*, dans la Byzacène.
* Foropopiliensis, *Forlippopiliensis*, *Foropompilianus*, *Foropupiliensis*, de Forlimpopoli, uni à l'év. de Bertinoro, dans les Etats pontificaux.
† * Forosemproniensis, *Fori-Sempronii*, *Forosempronias*, *-sinforiensis*, *Forosemphroniensis*, de Fossombrone, dans les Etats pontificaux.
Forsensis, puis Stregnensis, en Suède.
Fortianensis, *Forotianensis*, *Foratianensis*, *Forianensis*, dans la Byzacène (Morcelli); le même peut-être que Frontonianensis.
Fossæ-Clodiensis, *Clogenensis*, *Clugiensis*, de Chiozza, ou Chioggia, près de Venise.
Fossanensis, voy. Fussalensis.
† * Fossanensis, *Fontissani*, de Fossano, en Piémont, XIXe siècle.
Fostatensis, év. copte en Egypte.
Fouchalensis, *Fonchalensis*, voy. Funchalensis.
Frascati, *Frescati*, voy. Tusculanus.
Frequentinus, *Fricentinus*, de Fricento; voy. Avellinensis.
Fresceaninus, voy. Gallesii.
† Friburgensis, archv. de Freybourg, dans le grand-duché de Bade.
Fricentinus, voy. Frequentinus.
† * Frisingensis, *Frisingæ*, *Fruxinensis*, de Freisinghen, suffr. de Saltzbourg, en Bavière, 710.
Frontensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Frontonianensis, ou *Frotonianensis*, dans la Byzacène (Morcelli); peut-être le même que Fortianensis.
Frusinensis, de Frosolone, dans la Terre de Labour, roy. de Naples, ou Frosinone, Etats de l'Eglise.
Fruxinensis, voy. Frisingensis.
† Fuldensis, de Fulde, dans l'électorat de Hesse-Cassel.
† Fulginii, *Fullinii*, *Fulginatensis*, *Fulginensis*, *Fulginiensis*, de Foligno, Etats de l'Eglise.
* Fumitanus, év. copte en Egypte.
† * Funchalensis, *Fonchalæ*, *Fonchalensis*,

ov. de Funchal, dans l'île de Madère, suff. de Lisbonne, créée en 1514.

† Fundanus, *Fondensis*, de Fondi, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.

Funensis, dans les États de l'Église, en 1179.

Furconiensis, *Furconiæ*, de Forcono, dans l'Abruzze, transf. à All'Aquila.

Furnitanus, *Furnitensis*, *Formitanus*, *a Furnis*, et, par erreur, *Furritensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

Fürstenwaldensis, dans la Marche de Brandebourg, transf. de Lebuss.

Fussalensis, *Fossalensis*, en Numidie ; voy. Fissanensis.

G

Gab, voy. Aphræ et Gabopolitanus.

Gabalensis, *Gabalitanus*, de Javoux, avant 267, transf. à Mende, dép. de la Lozère, vers 500.

Gabalorum, *Gabalensis*, *Gabbusitanus*, *Gabalenus*, *Christopolis*, dans la Syrie 1re, sous le patr. d'Antioche, auj. Dsibile ou Gebileh.

Gabalorum, en Lydie.

Gabbensis, *Gabenus*, *Gabbi*, *Gabulenus*, *Gabulæ*, *Gaborum*, *Gabenorum*, et par erreur Tabanorum, dans la Syrie 1re, sous le patr. d'Antioche, différent de Gabalorum.

Gabenus, dans la Palestine IIe, de Gabula.

— en Asie Mineure.

Gabiensis, *Gabiorum*, dans la Terre de Labour.

Gabinensis, *Gabinas*, *Gavensis*, *Gavinensis*, dans la Gaule Cisalpine.

Gabusitanus, en Arménie.

Gabossolitanus, le même peut-être que Gab.

Gabulensis, *Thes. Aned*, t. II, col. 505, édit. 1717.

Gabulenus, *Gabulanus*, voy. Gabbensis.

Gadamusæ, dans la Mauritanie Sitifine.

Gadaræ, en Lycaonie.

Gadareus, *Gadarensis*, *Gadarenus*, *Gadaræ*, *Gadarorum*, dans la Palestine IIe, auj. Mkes, Umkeis, ou Kédar.

* Gadensis, *Gaditanus*, de Cadix, suffr. de Séville, 1269.

Gagvaritanus, *Gauvaritanus*, de Gagna ou Gauva, dans la Byzacène.

Gaii Comes, dans la Phrygie Salutaire.

Gajetanus, voy. Cajetanus.

Galbanensis, voy. Eudociades.

Galitzæ, métrop. de Galitz ou Galitch, dans la Russie d'Europe., gouv. de Kostroma.

* Gallæciæ novæ, de la Nueva-Galicia, anc. prov. du Mexique, auj. intendance de Guadalaxara. Voy. ce nom.

Gallensis, ou *Lophensis*, dans la Bithynie 1re.

† Gallesii, *Gallacensis*, *Gallesianus*, *Gallesiensis*, *Gallisanus* (ou *Fresceaninus*, Fabric.), de Galèse, uni en 1255 à l'év. de Civita-Castellana.

† S. Galli, voy. Coirensis.

† * Galliensis, *Gallensis*, *Gallipolensis*, *Gallipolitanus*, ou *Callipolitanus*, de Gallipoli, suff. d'Otrante, roy. de Naples.

Gallipolitanus, voy. Callipolitanus.

Gallorum, voy. Lophorum.

Gallovidensis, en Ecosse (Fabr.).

† Gallellitanus, *Callellitanus*, ou *Gallellinensis Nortensis*, de Gallelli Nori, en Sardaigne.

† Galviensis, de Galloway, en Irlande, érigé le 26 avril 1831.

† * Gandavensis, de Gand, suff. de Malines, 1559.

* Ganensis, *Gannensis*, ou *Montis-Gani*, dans le diocèse de Thrace, prov. d'Europe, auj. Kanos, ou Ganos, sur la mer de Marmara.

Ganeorum, en Egypte.

Gangræ et Gangrorum, *Gangrensis*, de Gangres, métrop. de la Paphlagonie.

Gapincensis, voy. Vapincensis.

Garbensis, *Garbidis*, en Numidie.

Gardensis, mal, pour Garbensis.

Gardensis, ou *Groneiandæ*, 1389 ; voy. *Mém. de Trévoux*, 1717, déc., p. 1992 (Fabric.).

Gardianus, dans la Principauté Ultér. du roy. de Naples ; voy. Guardiensis.

* Gardici, *Gardicensis*, de Gardiki, dans la Thessalie 1re, suff. de Larisse.

Gardiensis, voy. Guardiensis.

Garellæ, *Garihelæ*, *Gariclensis*, év. et, au XIVe siècle, métrop. suff. de Constantinople, en Thrace.

Garenusitani Castri, dans la Grande Arménie.

Gargani-Montis, voy. Sipontinus.

Gargaræ, év. jacobite de Gargar ou Carcar, à l'O. de l'Euphrate, en Syrie.

Gargarensis, *Gargarorum*, *Gargarensium*, dans l'Asie proconsulaire.

Garihelæ, voy. Garelhæ.

Garmes, ou *Beth-Garme*, év. jacobite, en Mésopotamie ?

Garrensis, ou *Garriensis*, dans la Byzacène. Ptolémée mentionne une autre ville de *Garra*, dans la Mauritanie Césarienne, admise par Fabricius, mais rejetée par Morcelli, comme siége d'évêché.

Gasabethanus, *Gosabetanus*, en Afrique.

Gasæ, voy. Gazæ.

Gasalensis, ou *Gussalici*, dans la Thessalie IIe.

Gasaliensis, *Gazauphaliensis*, *Cosuphalensis*, en Numidie (Fabric.), le même sans doute que Gazaufulensis.

Gasauphalitanus, voy. Gazaufulensis.

Gasgitanus, *Gasgi*, en Arménie.

Gasulensis, *Gazulenus*, en Egypte.

Gatianensis, *Gratianensis*, *Gattianensis*, (Morcelli), et quelquefois Gartianensis (Fabric.), dans la Byzacène, différ. de Garriensis.

Gaudensis, mal, dans divers auteurs pour Laudensis.

Gaudi, dans une île voisine de la Sicile, suff. de Syracuse (Fabric.), de Gozzo ?

Gaudiabensis, *Gaudiabenus*, *Gaudiabes*, en Numidie.

Gaulames, dans la Palestine IIe.

Gaurianensis, en Numidie.

Gauriensis, voy. Cauriensis.

Gauvaritanus, voy. Gagvaritanus.

Gavensis, *Gavinensis*, *Gabinensis*, dans la Gaule Cisalpine ; voy. Gabinensis.

Gavensis, en Egypte.

Gazabianensis, en Afrique (Fabric.).
Gaze, *Gaza*, *Gazensis*, *Gazeanus*, de Gaza, en Palestine
Gazanensis, voy. Gratianensis.
Gazarta, voy. Gozarta.
Gazaufulens'is, ou *Gazaufalensis*, *Gazaufalitanus*, en Numidie, de l'ancienne Gazaufyla, entre Ammouna et Constantine, qui paraît répondre aujourd'hui à Dahaman; voy. Gasaliensis
Gazulenus, voy. Gasulensis.
Gebennensis, voy. Genevensis.
Gegitanus, *Gegiæ*, dans la Mauritanie Sitifine.
Gehon, év. jacobite en Cilicie, peut-être de Mopsueste, auj. Messis, sur le Gihon?
Gelas, l'ancienne Elos, en Grèce, suff. de Lacédémone, puis de Monembasie. (Note comm. par M. Buchon.)
† Gelsonensis, de Solsona, en Catalogne.
Gemellarum, *Gemellensis*, en Numidie, de Gemellæ, qui paraît être le village de Gijil, sur le penchant du Djebel-Yousef, dans la plaine de Sétif.
Gemensis, voy. Germensis, dans l'Hellespont
Genevensis, *Gebennensis*, de Genève, suff. de Vienne, en France, ive siècle, auj. réuni à Lausanne.
Gentianæ ecclesiæ; un év. de ce titre assista au C. de Rome en 964 : c'était peut-être l'év. de Genzano, entre Rome et Veletri.
† *Genuensis, *Januensis*, *Jenuensis*, de Gênes, d'abord év., et arch. en 1130.
Geofanensis, ou *Jovis Fani*, de Gifani, ou Gifoni, dans la principauté Citérieure, roy. de Naples.
Geonensis, en Pamphylie; voy. Gehon.
S. Georgii, dans l'Arménie ive, ex. du Pont.
S. Georgii Liddensis, en Palestine; voy. Lyddensis.
Geraci, voy. Hieracensis.
Gerarorum, de Gerara, en Palestine, différent de Gerasa (Lequien).
Gerasenus, *Gerasorum*, de Gerasa, en Palestine, vers l'Arabie Pétrée, suivant quelques auteurs.
Gerbitanus, *Gervitanus*, voy. Girbensis.
Gerdicensis, métrop. suff. de Constantinople.
Germæ, *Germensis*, *Gemensis*, *Hieræ-Germæ*, de Germa, év. grec, dans la prov. d'Hellespont, suff. de Cyzique, probablement auj. Germhasti, l'ancienne Germa de l'Eolide.
Germaniciæ, *Germanicopoleos*, dans l'Isaurie.
Germanicianensis, dans la Byzacène (Morcelli), serait le même que Abbirgermanicianensis, d'après Fabricius.
Germaniciensis, *Germaniciæ*, *Germanicianensis*, *Germanicopoleos*, dans la Syrie Euphratésienne, ou Comagène, de Germanicopolis, auj. Marah.
Germanicopoleos, de Germanicopolis, en Paphlagonie, auj. Kastemouni. *Correspond.* de M. Eug. Boré, t. I, p. 273.
Germaniensis, en Numidie, diff. de Germanicianensis (Morcelli).
Germiarum, -miorum, ou *Myriangeli*, dans la Galatie iie, suff. de Pessinonte, fut aussi métropole.
Germiorum, en Bythinie, le même que Theodoriatarum.
*Germucitanus, en Arménie.
Gernisiis et Municipiis (*episc. de*), en Numidie.
Gerri, *Gerontis*, *Gerroæ*, dans l'Augustitamnique i^re.
Gerrumitanus, dans l'Augustitamnique iie, basse Egypte.
† Gerundensis, de Girone, en Catalogne, d'abord suff. de Narbonne, et depuis 1043? de Tarragone.
† Geruntinus, *Geruntiæ*, *Acerentinus*, de Cerenzano, ou Gerenza; voy. Cariatidis.
Gervitanus, voy. Gerbitanus.
Geslunæ, év. chaldéen, de la prov. de Nésib, dans la Mésopotamie
Gestopolitanus, *Rer. Mogunt.*, t. II, p. 433.
Geuriensis, en Hongrie.
Gezyræ ou *Bakerdæ*, év. chaldéen, de Gezyra, île du Tigre, au-dessus de Mossoul.
Ghabni, dans la Petite Arménie, suff. de Sis.
Ghamki, en Arménie, suff. de Sis.
Ghamsitanus, en Arménie, le même peut-être que le précéd.
Gharuz, en Arménie, suff. de Sis.
Ghiegumitanus, en Arménie.
Ghognoniensis, en Arménie, suff. de Sis.
Ghubitarri, en Arménie, suff. de Sis.
Giaaphar, év. chaldéen, près de l'Euphrate.
Gibbensis, *Gibbæ*, en Numidie.
Gieghi, en Arménie, suff. de Sis.
† * Giennensis, *Giennii*, de Jaën, en Andalousie, suff. de Tolède.
Gieracensis, voy. Hieracensis.
Giggensis, dans l'Afr. procons.; voy. Zigensis.
Gigitanus, ou *Gegitanus*, et peut-être *Vigitanus*. *Vict. Vit.* lib. i, Ruinart. c. 9, not. p. 155.
Gilbensis, le même que Gibbensis ou Girbensis.
Gilsatenus, en Pamphylie.
Gindarensis, dans la Cœlé-Syrie, patriarcat d'Antioche.
Ginesitensis Salariæ, en Afrique (Fabric.), le même peut-être que Giutsitensis.
* Ginisuvanch, en Arménie.
Gipsariæ, voy. Gypsariensis.
Giracensis, voy. Hieracensis.
Girbensis, *Gerbensis*, *Girpensis*, *Girbitanus*, *Gerbitanis*, etc., dans l'Afr. proconsulaire.
— Autre, du même nom, dans la Tripolitaine et dans l'île de Girba, ou Djerbah.
Girensis, *Giræ*, en Numidie; voy. Guirensis.
Girgensis, dans la haute Egypte.
Girgenti, voy. Agrigentinus.
Giri-Marcelli, voy. Girumarcelli.
Giri-Tarasi, voy. Girutarasi.
Girpitanus, voy. Gerbensis.
Girumarcelli, ou *Giri-Marcelli*, en Numidie.
Girumontensis, dans la Mauritanie Césarienne.

GIRUTARASI, ou *Giri-Tarasi*, en Numidie.
GISARÆ, *Gisarensis*, voy. BISARCH.
GISENSIS, év. copte en Egypte.
GISIPENSIS, *Gisipensium Majorum*, dans l'Afr. procons.
GISSITENSIS, voy. CISSITANUS.
GITTENSIS, dans la prov. Tripolitaine, en Afrique.
GIU-TRAMBACARIENSIS, dans l'Afr. proconsulaire.
GIUTSITENSIS, *Salarius*, dans l'Afr. procons. ; voy. GINESITENSIS.
GIVIRTENSIS, en Afrique, le même peut-être que Gerbitensis.
GLAMBULCOCENSIS, dans la Cœlé-Syrie
GLAMORGATENSIS, voy. LANDAVIENSIS.
* GLANDATA, -TÆ, *Glanatera,-æ ; Glandava, -æ ; Glandatensis, Glanatinus, Glandensis, Glanatensis, Glannatinus, Glandevensis*, de Glandeves (Basses-Alpes), suff. d'Embrun, avant 417.
GLANDELACENSIS, *Glendelacensis*, ou *Bistagnæ*, en Irlande ; voy. CLENDELACHI.
GLANDEVENSIS, voy. GLANDATA.
* GLASCUENSIS, *Glascoviensis*, ch. de Glascow, en Ecosse.
GLENDELACENSIS, voy. CLENDELACHI.
* GLOCESTRIÆ, *Glocestriensis*, de Glocester, dans la province de Cantorbéry.
GLOSINENSIS, *Glozenensis*, voy. CLOGIENSIS.
† * GNESNÆ, *Gnesnensis*, archev. de Gnesen, en Pologne, réuni au diocèse de Posnanie.
GNIDI, voy. CNIDI.
GNOSSI, ou *Crète*, voy. CNOSSI.
† * GOÆ, *Goanus*, de Goa, dans les Indes ; év. en 1532, archev. en 1557.
GOANITICI-SALTUS, dans la Phénicie du Liban.
GOMPHIENSIS, *Gomphorum*, en Thessalie.
GONASITIDIS, dans la Phénicie Maritime.
GONDISAPORIS, *Gondisaborensis*, év. chaldéen de Gondisapour, en Mésopotamie.
GONIENSIS, dans l'Arabie IIe.
GORDI, *Gordiæ, Gordenorum, Gordo-Servorum, Gorducomenis* et *Juliopoleos*, dans la Bithynie IIe.
GORDORINIÆ, dans la Phrygie Salutaire.
GORDOSERVÆ, ou *Gordoservorum*, voy. GORDI.
GORDYÆORUM, de l'île Cardou. Renaudot, *Liturg.*, t. II, p. 508. Cf. Gozarta.
GORENSIS, dans l'Afr. procons.
† *GORICENSIS, *Gorisiensis* et *Gurcensis* (Fabric.), ou *Gradiscanensis*, archev. de Goritz, ou *Gradisca*, dans les Etats Autrichiens.
GORIS, *Guriæ, Gariensis, Gurielensis*, de Gouri, Guriel, Ghuria, ou Quriel, en Mingrélie, prov. de Géorgie.
GORTENUS, *Gortynæ*, en Pisidie.
GORTYNÆ, de Gortyne, métrop. de l'île de Crète, remplacée auj. par le village d'Ajousdeka.
GOSCAVANCH, en Arménie.
* GOTHIÆ, év. grec des Goths ou des Gètes, suff. de Marcianopolis, dans la Mœsie Inférieure et sous le patriarc. de CP.
* GOTHOBURGENSIS, de Gothembourg, en Suède.
GOZARTA, *Gazarta, Cardu, Carduchia*, év. jacobite, de l'île de Gazzat Ebn-Omar, sur le Tigre, près de Mossoul.
GRADELIENSIS REGINÆ, voy. KONIGSGRATH.
GRADI, *Gradensis*, voy. AQUÆ GRADATÆ.
GRADICH, dans l'Epire Nouvelle, ex. de Macédoine.
GRAN, voy. VARADIENSIS.
† * GRANATENSIS, arch. de Grenade, en Espagne.
* GRANITIENSIS, de GRANITZA, en Grèce.
* GRASSENSIS, *Grassæ*, de Grasse, év. transf. d'Antibes, en 1244, suff. d'Embrun (Var).
GRATIANENSIS, *Gratianæ*, dans la Byzacène ; voy. GRATIANENSIS.
GRATIANOPOLITANORUM, dans la Chalcidique de Thrace.
GRATIANOPOLITANUS, *Gratinopolitanus*, dans la Mauritanie Césarienne.
† *GRATIANOPOLITENSIS, *Granopolitanensis*, de Grenoble, suff. de Vienne, auj. de Lyon, IVe siècle.
† *GRAVINÆ, *Gravinensis* et *Monti-Pelusii*, de Gravina et Monte-Peloso, év. réunis dans la Pouille, suff. de Matera.
GRAVISCANUS, en Toscane, de Gravisca, auj. Eremo-di-S.-Agostino.
GREBENI, en Bulgarie.
GREGORIOPOLIS, voy. Ostia
GRONELANDÆ, voy. GARDENSIS.
GRONINGENSIS, *Groningæ*, de Groninghen, suff. d'Utrecht, XVIe siècle.
† *Grossetanus : *Grossetanensis*, ou *Roseti, Rossetanus*, de Grosseto, tr. de Rosette, en Toscane, suff. de Sienne.
GRUMENTINUS, d'Agrimonte, en Lucanie (Italie mérid.).
† *GUADALAXARENSIS, ou *Novæ-Galeciæ*, de Guadalaxara, anciennement Xalisco, dans la Nouvelle Galice, ancienne province du Mexique.
† * GUADIXENSIS, ou *Accitanus, Auccitanus*, de Guadix, dans la province et l'archev. de Grenade, en Espagne, différ. de Cadix, voy. GADITANUS.
† * GUAJANENSIS IN INDIIS, de la Guyane espagnole.
† * GUAMANGÆ, -GENSIS IN INDII, de Guamanga, au Pérou, suff. de Lima.
* GUARDIENSIS, ou *Gardiensis-Alferiæ*, de Guardia-Alfiera, dans la Princip. Ultér. du roy. de Naples.
* GUARDIENSIS, ou *Gardiensis*, de Guardia, en Portugal, suff. de Lisbonne ; voy. EGEDENSIS.
† GUASTALLENSIS, de Guastalla, Italie centrale.
† * GUATIMALÆ, de Guatimala, suff. de Mexico.
* GUAXACENSIS, au Mexique ; voy. ANTIQUERA.
GUBA, év. jacobite, dans la prov. d'Antioche.
GUERTZBURGENSIS, voy. HERBIPOLITANUS.
GUGARENSIS, év. copte en Nubie.
GUIRENSIS, *Gurrensis*, en Numidie, le même peut-être que Girensis.
GULMARGA, év. jacobite de la Mésopotamie
GUMA, év. jacobite, dans la prov. d'Antioche.
GUMAL, év. jacobite, dans la prov. de Mossoul.
GUMMENARTARUM, dans l'Afrique procons.

(Fabric.), est peut-être le même que le suivant

GUMMITANUS, *Gummasensis*, *Gummenartensis* (Morcelli), *Gummensis*, *Gummulensis* (Fabric.), dans la Byzacène.

GUNANITANUS, *Gunagitanus*, *Gunugitanus*, *Gunuitanus*, dans la Mauritanie Césarienne.

GUNELENSIS, *Gunelmensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

GUNUGITANUS, voy. GUNANITANUS.

† GURCENSIS, de Gurck, en Carinthie.

GURGAITENSIS, *Gurgensis* et *a Gurgitibus*, dans la Byzacène.

GURIENSIS, *Gurielensis*, en Mingrélie; voy. GORIS.

GUZABETANUS, en Afrique, et probablement en Numidie

GYDRIENSIS, ou *Pidnensis*, dans la Macédoine Ire.

GYPSARIENSIS, *Gipsariensis*, dans la Mauritanie Césarienne, et non dans la Byzacène. (Morcelli. Salmon, *Et. des Conciles*, p. 543.)

GYRACENSIS, *Gyracii*, voy. HIERACENSIS.

H

HAA, év. jacobite dans la prov. d'Antioche.

HABALRESTENSIS, voy. HALBERSTADIENSIS.

HABENENSIS, *Habæ*, voy. ABBENENSIS.

HABERTENSIS, voy. HAPERTENSIS.

HACARTINVANCH, en Arménie.

HADATHÆ et HADETHÆ, sur l'Euphrate, év. jacobite.

HADETHÆ, sur le Tigre, év. jacobite et év. nestorien.

HADITHÆ, év. jacobite, dans le Khoraçan.

HADITHÆ, év. chaldéen, de la prov. de Mossoul.

HADRÆ, *Hadrogæ*, dans la Palestine IIIe.

HADRIANENSIS, *Hadriani*, dans l'Hellespont, le même peut-être qu'Adraniæ.

HADRIANENSIS, *Hadrianopoleos*, voy. ADRIANÆ, ADRIANOPOLEOS.

HÆBUDARUM, *Hæbudensis*, voy. Torf., *Hist. insul. Orcad.*, lib. II

HÆSDADUOS CASTRI, en Mésopotamie, sous le patr. d'Antioche.

HAFNIÆ, *Hafniensis* ou *Coppenhagensis*, de Copenhague, voy. SÆLANDIÆ.

HAGIOPOLEOS, voy. CYRRHENSIS, dans la Syrie Euphratésienne.

—, autre év. de ce nom, dans les Actes du synode de Photius.

HAGULSTADENSIS, *Hagustaldensis*, *Haugustaldiensis*, *Haugustaldemiensis*, d'Haugstown, en Angleterre.

HAINMEBURGENSIS, voy. HAMBURGENSIS.

* HAIR-JOAN, *Joannavanch* ou *Hairuvanch*, en Arménie.

HALBERSTADIENSIS, *Halverstadensis*, *Habalrestensis*, *Albestatensis*, *Helvestensis*, *Halvarastadensis*, d'Halberstadt, en Saxe, suff. de Mayence, transf. de Selingstadt, en 819.

HALICARNASSI, -SSENSIS, d'Halicarnasse, en Carie, aujourd. Boudroun.

† * HALICIENSIS, *Haliviensis*, d'Halitz, dans la Gallicie (Autriche), réuni à Kaminiech et Luwow; voy. LEOPOLII.

HALINDI, voy. HALINDENSIS.

HALSINODENSIS, *Helsingiæ*, voy. Lecointe, *Annal. franc.*, t. VIII, p. 320.

HALVARASTATENSIS, *Halverstadensis*, voy. HALBERSTADENSIS.

HALYENSIS, dans le Pont Polémoniaque.

HAMADANÆ, d'Hamadan, peut-être l'ancienne Ecbatane, év. chaldéen, suff. d'Holwan.

HAMARENSIS, *Hammariensis*, d'Hammar, en Norwége, suff. de Drontheim.

HAMBURGENSIS, *Hammaburgensis*, *Hainmeburgensis*, arch. de Hambourg, transf. à Brême en 850.

HAMMARIÆ, voy. HAMARENSIS.

* HAPERTENSIS, *Hobertensis*, en Arménie.

HAPSELI, *Hapseliensis*, d'Hapsel, en Livonie, suff. de Riga, voy. OSILIENSIS.

HARA, ou *Hari*, d'Hérat, mét. chaldéenne, dans le Khoraçan.

HARAN, voy. HARRAN.

HARCANENSIS, dans la Petite Arménie, suff. de Sis.

HARDASCIR, év. chaldéen, en Assyrie?

HARET-BARET, ou *Zaid*, év. jacobite de la Petite Arménie.

HARLEMI, -MENSIS, d'Harlem, suff. d'Utrecht, 1559.

HARNUA, év. jacobite dans le Koraçan.

HARPASORUM et HARPASI, en Carie, aujour. Arabhissar.

HARRAM CELTENUS, ou *Ab Horreis Celiis*, en Afrique.

HARRAN, *Haran*, év. chaldéen et jacobite, en Mésopotamie.

HASLOENSIS, voy. ANSLOENSIS.

HASSASSINITARUM, ou *Hassassinitidis*, *Hassassini*, *Assassini*, du pays d'Hassassan, dans la Mésopotamie ou le Diarbékir, év. jacobite.

HASTÆ-POMPEIÆ, voy. ASTENSIS.

HATACHA, év. jacobite, dans le Diarbékir.

HAUGULSTADIENSIS, *Haugustaldemiensis*, voy. HAGULSTADENSIS.

HAURÆ, év. jacobite, suff. de Sarug, prov. d'Antioche.

† HAVANENSIS, de la Havane, ou de San-Cristoforo de Havana, île de Cuba. (S. Christophe est le patron de la Havane.)

HAVELBERGENSIS, *Havelburgensis*, d'Havelburg, en Saxe, suff. de Magdebourg, érigé en 946.

HAZZÆ et ARBELÆ, métrop. chald. d'Irbil, l'anc. Arbèles.

HEBRON, voy. ELEUTHEROPOLIS.

HEDEMENSIS, év. maronite au Mont-Liban.

HEDUENSIS, voy. AUGUSTODUNENSIS.

HEGILONENSIS, en Angleterre.

HEICSTEDENSIS, voy. EISTETENSIS.

HEILSBERGENSIS, en Allemagne? Heidelberg? Heilbronn, en Wurtemberg?

HELASÆ, *Helusæ*, *Ilusæ*, *Ilusi*, *Ilusorum*, *Eluzorum*, dans la Phrygie Pacatiane.

HELENENSIS, voy. ELENENSIS.

HELENOPOLEOS, ou *Hellenopoleos*, en Bithynie.

HELENOPOLEOS, en Isaurie.

—, en Lydie.

—, dans la Palestine IIe.

HELI, voy. ELI.

HELLE, dans la Byzacène.

Helle, *Helenus*, dans le roy. de Naples; voy. Velinus.

Helices, dans l'Achaie IIIe, ex. de Macédoine, suff. de Corinthe, d'Helice, auj. Trypia, suivant d'autres Nioza.

Heliodoridos, en Lycie?

Heliopoleos, dans l'Augustitamnique IIe, près du village actuel de Matarieh, basse Egypte.

Heliopoleos Libani, dans la Phénicie IIe, en Cœlé-Syrie, auj. Balbec.

Heliopoleos, ou *Juliopoleos*, et *Iliupoleos*, en Galatie.

Heliosebastes, ou *Juliosebastes*, en Isaurie.

Hellenopoleos, voy. Helenopoleos.

Hellenorum, ou *Hellenes*, en Lydie.

Helleshelimensis, voy. Hildesheimensis.

Helmahmensis, *Helmanensis*, *Helmanensis*, *Elmanensis*, *Elmanus*, év. dans l'Angleterre orientale, probablement dans le comté de Suffolk.

Helmati, en Angleterre.

Helnensis, voy. Elenensis.

Helosensis, voy. Elusanus.

Helviæ Ricinæ, voy. Ricineti.

Hennensis, dans les actes du C. de Cologne, en 1322, peut-être d'Henna, en Sicile?

Hephæstiadis, en Macédoine.

Hephæstiensis, *Hephæsti*, dont l'évêque souscrit au premier C. de Nicée, d'Ephæstia, dans l'île de Lemnos, suff. de Thessalonique, ou d'Ephestus, dans l'Augustitamnique Ire, basse Egypte (Salmon, p. 542).

Heracleæ Armeniæ, ou *Pedachtoensis*, *Philactensis*, *Pidachtholes*, dans l'Arménie IIe, suff. de Sébaste.

Heracleæ Europæ, voy. Heracleæ Thraciæ.

Heracleæ Latmi, ou *ad Latmum Montem*, en Carie.

Heracleæ Magnæ ou **Superioris**, *Heracleensis*, *Heracleanus*, *Heracleonopoleos*, d'Héraclée, dans l'Heptanomide, ou Arcadie d'Egypte.

— **Parvæ**, d'Héraclée, également dans la basse Egypte, et ville principale du nome Sethroïtes, d'où *Heraclea Sesthroiensis*, dont les ruines sont près de Delbom.

Heracleæ Perinthi, voy. Heracleæ Thraciæ.

Heracleæ Ponticæ, *Honoriadis*, *Pontoheracleæ*, *Heracleanus*, d'Héraclée, l'ancien *Eribolum*, en Bithynie, sur le Pont-Euxin, auj. Penderachi.

Heracleæ Salbaces, en Carie.

* **Heracleæ Thraciæ**, *Heracleæ Occidentalis*, *Europæ*, ou *Perinthi*, dit aussi *Herculiæ* ou *Ardamerii*, l'ancien Perinthus, auj. Ereki, métrop.

Heracleensis, *Heracleopoleos*, d'Heracleum, en Crète, auj. Candia, ville principale de Candie.

—, en Istrie (Fabric.). Il y avait en Italie une ville d'Héraclée, *Heraclea Lucaniæ*, mais elle était sur les bords de la mer Ionienne, près de Metaponte; c'est auj. Policoro.

—, dans la Macédoine Ire (Fabric.), peut-être Héraclée, auj. Perlipe, de l'ancienne Pélagonie, prov. de la Macédoine.

Heraclensis Sintica, d'Héraclée, en Lydie (Fabric.), ou plutôt dans la Sintique, auj. Isear ou Zaurva.

Herat, voy. Hara.

† * **Herbipolitanus**, ou *Wirzburgensis*, *Wirziburgensis*, *Guertziburgensis*, de Wirtzbourg, en Franconie, suff. de Mayence, cité en 751.

Herbitensis, voy. Nicosiensis.

Hercuiæ, voy. Heracleæ.

Herdonitanus, d'Ordona, en Pouille.

* **Herefordensis**, *Herfordiæ*, d'Heresford, suff. de Cantorbéry.

Hermanopoleos, d'Hermanstadt, en Transylvanie, l'ancien Cibinium.

Hermianensis, dans la Bizacène.

Hermocapeliæ, *Hermocapeli*, *Hermocapelitarum*, en Lydie.

* **Hermonis Superioris** (Fabric.), *Hermonthis* (Lequien), *Hermethes*, dans la Thébaïde IIe, en Egypte, auj. Hermont.

* **Hermonisuvanch**, en Arménie.

Hermopoleos Majoris, dans la Thébaïde Ire, près du village actuel d'Achmounein, voy. Ischmuneinensis et Achminensis.

— **Minoris**, dans la Thébaïde, auj. Damanhour.

— ou *Irenopoleos*, en Isaurie.

Herolanensis, *Verulanus*, de Véroli, Etats de l'Eglise.

Herpitanus, dans la Mauritanie Césarienne.

Hesnæ, d'Hesen-Cepha, év. Chaldéen, en Mésopotamie.

Hesron, év. maronite au Mont-Liban.

Hexacomiæ, dans l'Arabie IIe, sous le patr. de Jérusalem.

Hexamilii, d'Hexamilium, dans la Chersonèse de Thrace, auj. Hexamila.

Hhadet, év. maronite au Mont-Liban.

Hiccaritanus, *Hyccaritanus*, *Carinensis*, de Biccari, en Sicile, au N.-O. de Palerme.

Hictosanus, ou *Octosanus*, dans l'Espagne Tarraconaise.

Hidrensis, dans la Libye Pentapole.

† * **Hieracensis**, *Gyraccensis*, *Gieracensis*, *Geracii*, *Gieracii*, ou *Locrorum*, *Locrensis*, de Gieraci, dans la Calabre Ultér.

Hierach, dans la Mésie IIe.

Hieræ, en Crète; peut-être le même que Hierapetræ.

Hieræ-Germæ, en Hellespont, voy. Germæ.

Hierapetrensis, *Hierapytnæ*, *Hierapoleos*, en Crète, d'Hierapetra ou Camirus, auj. Gera-Petra.

Hierapolitanus, *Hieropoleos*, en Isaurie, voy. Hieronopoleos.

—, ou *Menbugensis*, *Mabugensis*, métrop. grecque dans la Syrie Euphratésienne.

—, dans la Phrygie Salutaire.

—, dans la Phrygie Pacatiane, auj. Pambouk-Kalessi.

—, en Crète, voy. Hierapetrensis.

Hierapytnæ, voy. Hierapetrensis.

Hierichuntinus, *Hierichuntis*, *Jerichuntinus*, *Ierichuntinus*, de Jéricho, en Palestine.

* **Hierissi** et **Sancti Montis**, en Macédoine, suff. de Thessalonique.

Hiero Cæsareæ, en Lydie, auj Semeh.
Hierocepiæ, d'Yeroschipos, près de la nouvelle Paphos, en Chypre.
Hieronopoleos, ou *Irenopoleos*, en Isaurie, différent d'Hieropoléos.
† * Hierosolymitanus, *Jerosolymitanus*, patr. de Jérusalem
Hierpinianensis, *Hirpinianensis*, *Irpinianensis*, dans la Byzacène.
† * Hildenesheimensis, *Hiltinesheimensis*, *Hildesheimensis*, *Hellesheimensis*, *Hildesemensis*, *Hyldensemensis*, *Hildesiensis*, *Hyldesensis*, d'Hildesheim, en Saxe suffr. de Mayence, IXe siècle. Voy Isedemensis.
Hiltensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Himeriæ, *Himerorum*, *Imeriensis*, dans l'Osrhoëne, Syrie, suffr. d'Edesse.
Hippæ, dans la Mauritanie Sitifine.
Hippi, *Hipponius*, *Iptenorum*, pour *Ippenorum*, ou *Hippenorum*, dans la Palestine IIe.
† S. Hippolyti, de S.-Pœlten, en Autriche.
Hipponeregiensis, *Hipponis Regii*, *Hipponensium Regiorum*, *Hipporegius*, *Hipponensis*, d'Hippone Royale, en Numidie, auj. Bône, en Algérie.
Hipponis, *Hipponii*, *Hipponiensis*, ou *Vibonis*, *Vibonensis*, *Bivonensis*, *Bibonensis*, de l'ancienne ville d'Hipponium, ou Hippo, dite aussi Vibo ou Vibona Vallentia, sur la côte du Brutium, auj. Bivona, dans la Calabre Ultér. L'évêché fut transf., en 1195, à Mileto, et réuni plus tard à celui de Monteleone.
Hipponis Diavrhyti, *Hipponensium Zaritorum*, *Hipzaritensis*, *Hippozaritenzis*, *Hipponizaritensis*, *Hipponensis*, d'Hippone Zaryte, dans l'Afrique proc., auj. Bizerte, roy. de Tunis.
Hipponius, *Hippenorum*, voy. Hippi.
Hipsaritensis, voy Hipponis Diarrhyti.
Hipseles, dans la Thébaïde Ire.
Hipsi, *Hipsuntinus*, dans la Phrygie Salutaire, auj. Upsu (Fabr.).
Hiræ, voy. Hirtæ.
Hircanis, *Hyrcanorum*, *Horcanis* et *Myronis* (Fabric.), en Lydie. Voy. Hyrcaniæ.
Hirènensis, *Hirinensis*, dans la Byzacène.
Hirpinianæ, dans la Byzacène.
Hirtæ, ou *Hiræ*, év. chaldéen, près de Bagdad.
Hirtæ Comiæ, ou *Mustinæ*, *Mostenes*, en Lydie; le même peut-être que Hircanis.
Hirtæ Naamanis, év. jacobite, d'Hirta Naaman, en Assyrie.
*Hisiæ, en Arménie.
Hisirzadensis, voy. Hizirzadensis.
Hispahanensis, voy. Ispahanensis.
† *Hispalensis, ou *Spalensis*, archev. de Séville, en Andalousie. Voy. Italicensis.
Hispaniolæ Insulæ, voy. S. Dominici.
Hispelli, -ensis, de Spello, dans les Etats du saint-siége; év. transf. à Spolète.
Histoniensis, voy. Istoniensis, Italie.
Hitonæ, *Hitonensis*, le même qu'Ictisonæ, Espagne.
Hizirzadensis, *Hisirzadensis*, *Iziriensis*, en Numidie.
Hochsiburgensis, voy. Osnabrugensis.
*Hoi, ou *Coi*, en Arménie.
*Holensis, *Holanus*, *Holæ*, *Holumensis*, d'Hola, en Islande, suff. de Lunden, en Danemark, auj. év. luthér
Holwanæ, d'Holwan, métrop. chaldéenne, dans l'Irak, non loin de Bagdad.
Homanadensis, *Homonadorum*, *Homonadumensis*, *Homonadoruen*, en Lycaonie.
Hondurensis, *Hondurasensis*, voy. Truxillanus.
Honitæ, év. chaldéen, suff. d'Arbèles.
Honoriopolitanus, dans l'Afrique proconsulaire.
Hormensis, *Hormiæ*, voy. Formiensis.
Hormuz, *Ormuz*, év. chaldéen, sur le golfe Persique.
Horreæ, *Horreensis*, *Horrensis*, dans l'Afr. proc., au pied du mont Mégrisse.
—, dans la Mauritanie Sitifine.
Horreæ Aninicensis, ou *Avicinensis* (Fabric.), dans la Byzacène.
Horreæ Coeliensis, *Horreocelensis*, *ab Horreis Cœliæ*, dans la Byzacène.
Hortensis, dans l'Afrique proc. (Fabric.), peut-être pour Horrensis.
† Hortensis, *Hortanus*, *Ortensis*, *Hortonensis*, d'Orta, en Toscane, soumis à l'év. de Civita-Castellana, quoique les deux diocèses soient distincts
Hospitensis, *Ab Hospitiis*, *Ospitensis*, en Afrique, voy. Ospitensis.
Hostiensis, *Hostensis*, voy. Ostiensis.
*Hostunensis, d'Hostuni, suff. de Brindes, roy. de Naples.
Hrofrensis, voy. Roffensis.
Hu, voy. Diospoleos Magnæ.
Huambruin, voy. Enachdunensis.
Huicciorum, en Angleterre.
Humanas, *Humanensis* ou *Humanatensis*, d'Humana, dans les Etats de l'Eglise, réuni à l'év. d'Ancône, en 1422
*Hungoblachiæ, *Hungarowalachiæ*, deux métropolitains, l'un ex. de la Hongrie, suppléant l'archev. de Nicomédie, l'autre suppléant l'arch. d'Amasieh, métrop. d'une partie de l'Hongrovalachie (Fabric.).
*Husanensis, en Arménie.
Hyccaritanus, voy. Hiccaritanus.
Hydensis, *Hydes*, en Lycaonie.
Hydracis, *Hydracenus* et *Palæbiscæ*, év. réunis dans la Libye Pentapole.
† * Hydruntinus, *Hydruntis*, *Hidrunti*, arch. d'Otrante, en Calabre.
Hylarimorum, en Carie.
Hyldesensis, voy. Hildenesheimensis.
Hyniandi, voy. Oenandi.
Hyonensis, ou *Oeæ*, dans la Tripolitaine Libyque.
Hypæpæ, *Hypæpensis* ou *Hypæporum*, dans l'Asie procons., en Lydie, aujourd. Birghe, Berki, Topoi ou Ipepa.
Hypatæ, ou *Hypatorum*, en Thessalie, auj. Patratsiki, ou, suivant d'autres, Spates
Hyperensis, Sleidan., *Contin.*, t. I, p. 889 (Fabric.).
Hyporiensis, voy. Iporensis.
Hypselensis, *Hyseles*, dans la Thébaïde Ire, auj. Scioth?
Hypsi, ou *Ipsi*, dans la Phrygie Salutaire.

Hyrcanie, *Hyrcanorum*, *Hyrcanidos*, *Hircanus*, *Horcanus*, ou *Myronis*, en Lydie.

I

Iberorum, *Ibororum*, *Iborensis*, *Iboræ*, dans l'Hélénopont, diocèse du Pont, suff. d'Amasia.

Ibidinges, en Isaurie, Asie Mineure.

Ibidis Superioris, év. copte, dans la Thébaide 1re.

Ibinensis, *Rer. Mogunt.*, t. II, p. 427.

Ibiretta, voy. Imirettæ.

Ibisensis, voy. Ivizensis.

Iboreæ, *Ibororum*, voy. Iberorum.

Ibrimitanus, év. copte, en Nubie.

Ibunensis, voy. D'Achery, *Spicil.*, t. I, p. 204.

Ibyræ, voy. Pimolissæ.

Icariæ, de Nicaria ou Nicour, dans les Cyclades, suff. de Rhodes.

* Iconiensis, *Iconii*, en Lycaonie, d'Iconium, auj. Konieh, en Karamanie.

Icositanus, *Icosii*, dans la Mauritanie Césarienne. Il est reconnu que la position de l'ancien Icosium répond à celle d'Alger. Voy. Algerium.

Icrion, dans la Phrygie Pacatiane.

Ictisonæ, *Ictisonensis*, *Hitonæ*, *Hitonensis*, d'Aitona, sur la Sègre, dans l'Espagne Tarraconaise.

Ictrorum, en Asie Mineure.

Idacensis, *Idacæ*, *Idassensis*, dans la Byzacène.

Idæ, *Idensis*, deux év. de ce nom dans la Mauritanie Césarienne.

Idai, ou *Isci*, dans la Dacie littorale.

Idanha, voy. Egitanus.

Idassæ, voy. Idacensis.

Idensis, voy. Idæ.

Idicræ, *Idicrensis*, dans la Numidie, entre Milah et Djimilah; est peut-être le même que *Formæ ad Idicram*.

Idigitanus, voy. Egitanus.

Idurensis, *Iduræ*, dans l'ouest de l'Afrique septentrionale.

Ierichuntinus, voy. Hierichuntinus.

Ieroslaviæ, voy. Rostovii.

Ierosolymitanus, voy. Hierosol.

Igeditanus, en Espagne, voy. Egedensis.

Igeditanus, en Portugal, voy. Agianiæ.

Igilgitanus, *Igilgilitanus*, *Igillitanus*, dans la Mauritanie Sitifine, vers la Numidie, de Djidjelli, en Algérie.

Iguilguilitensis, en Numidie (Fabric.), probablement le même que le précédent.

Ilei, *Iliensis*, dans l'Hellespont.

Ilciniensis, voy. Montis-Alcinoi, en Toscane.

† * Ilerdensis, *Leridensis*, *Leritensis*, de Lérida, en Catalogne, suff. de Tarragone; voy. Leritensis.

Iliensis, *Ilii*, *ab Ilio*, *Iliados*, *Ilæi*, d'Ilium, ou Troie, dans l'Hellespont, suff. de Cyzique.

Ilipensis, *Iliplensis*, voy. Elipensis.

Ilistrensis, *Ilistriensis*, en Lycaonie.

Iliturgidis, *Iliturgitanus*, ou *Clastoniensis*, d'Anduxar, en Andalousie.

Ilicpoleos, voy. Heliopoleos, en Galatie.

Illiberitanus, *Illeberitanus*, voy. Eliberitanus.

Illicitanus, *Illicudis*, *Coloniæ immunis illicitanæ Augustæ*, d'Elche, autr. suff. de Tolède, auj. d'Alicante, suivant les uns; Orgueda, auj. suff. de Valence, d'après Loaisa; mais plus probablement Elche, près de Carthagène (Bischoff).

Illiturgensis, en Espagne.

Illorcensis, de Lorca, suff. de Tolède.

Iluronis, *Iluronensis*, voy. Elorensis.

Iluzi, *Eluzorum*, voy. Hellasæ.

Ilvæ; un év. de ce titre assista au C. de Chalcédoine en 451. L'île d'Elbe se nommait Ilba, ou Ilva.

Imbripolitanus, voy. Ratisbonensis.

Imbri, *Imbrositanus*, d'Embro, dans l'île de ce nom, Archipel.

Imelacæ, *Emeliæ*, *Imilicencis*, d'Emmelly, dans le comté de Monmouth, en Irlande, réuni à l'arch. de Cashell.

Imeriensis, voy. Himeriæ.

Imilisensis, voy. Imelacæ.

Imirettæ, ou *Ibirettæ*, en Géorgie.

Immitensis, en Afrique.

Imolensis, voy. Forocorneliensis.

* Imperialis, d'Impériale, au Chili, suff. de Lima.

* Impri, métrop. (Fabric.), le même peut-être que Imbri.

Impuritanus, voy. Empuritanus.

Infines, voy. Antinoes.

Infitensis, dans l'Afrique septentrionale.

Ingelon, *Ingilorum*, à l'E. de la Mésopotamie.

Ingenæ-Abrincatorum, voy. Abrincensis.

Ingilorum, voy. Ingelon.

Iniscathai, *Iniscattiensis* (par erreur sans doute *Juiscatensis*), *Insulæ Catay*, et *Laudinii*, de l'île de Gathay, dans le comté de Monmouth, en Irlande, réuni à l'év. de Limerick, suff. de Cashell.

Insularum, réuni à l'év. de Glendelac, en Irlande, suff. de Dublin.

† * Insulensis, *Isulensis*, *Insulanus*, d'Isola, dans la Calabre Ultér.

Intemelii, *Intemeliensis*, voy. Albintemeliensis.

† Interamna, -æ, *Interamnensis*, *Interamnus*, *Interamnanus*, *Teramensis*, *Terani*, de Terni, en Ombrie, dans une île de la Néra, Etats de l'Eglise.

† * Interamnæ Prætutiorum, *Interamnia*, *-iæ; Interamnensis*, ou *Apurtinus*, de Teramo, dans l'Abruzze Ultérieure 1re, roy. de Naples.

Intziertorum, *Castri Intziertorum*, en Mésopotamie.

Iol-Cæsareæ, voy. Cæsareæ.

Iomnittensis, voy. Jomnitensis.

Iporensis, *Hyporiensis*, *Iporigiensis*, voy. Eporediensis

Ippusensis, *Rer. Mogunt.*, t. II, p. 428, 905.

* Iprensis, ou *Yprensis*, d'Ypres, suff. de Malines, démembré en 1559 de l'év. de Térouane.

Ipsi, voy. Hypsi.

Iptenorum, ou *Ippenorum*, voy. Hippi.

Irenopoleos, voy. Hierunopoleos, en Isaurie.

Irenopoleos, voy. Bagdadensis.

IRENOPOLEOS, ou *Neroniæ*, *Neroniadis*, *Neronopoleos*, dans la Cilicie IIe, suff. d'Anazarbe
IRENSIS, dans la Byzacène.
IRIENSIS, *Iriæ Flaviæ*, d'Iria, auj. El-Padron, en Gallicie, év. suff. de Braga, puis transf. à Santiago de Compostelle.
IRKOUFFTKI, év. grec, d'Irkouftk, en Sibérie.
IRPINIANENSIS, voy. HIERPINIANENSIS.
ISAURORUM, *Isaurensis*, *Isauropolitanus*, en Lycaonie (Fabric.).
—, en Isaurie, auj. Serki, Serail, ou Sauro.
ISBÆ, ou *Isynæ*, dans la Pamphylie Ire.
ISBI, voy. ESBUNTIS.
ISCÆ, *Iscensis*, voy. EXONIENSIS.
ISCHMUNEINENSIS, voy. HERMOPOLEOS-MAJORIS.
ISCHMUN IRROMENENSIS, év. copte en Egypte.
ISCHANII, év. grec, du diocèse de C. P.
ISCI, voy. IDAI
† * ISCLANENSIS, *Isclaunensis*, *Ischiensis*, ou *Ænariensis*, de l'île d'Ischia, roy. de Naples, sur la côte de la Terre de Labour.
ISCOLANENSIS, voy. IXSCOLANENSIS.
ISEDEMENSIS, EPISC., suff. de Mayence, est probablement le même que Hildesheimensis
† ISERNIÆ, *Iserniensis*, *Eserniensis*, d'Isernia, dans la Terre de Labour, au roy. de Naples.
ISINDENSIS, *Isindi*, *Isidensis*, *Isindorum* (et, par corruption, *Syndorum*, *Sindæ*, *Pisindæ*; Fabric.), dans la Pamphylie IIe.
ISNENSIS, ou *Latopolitanus*, év. copte en Egypte (Thébaïde), auj. Asna, ou Esneh.
† * ISPAHANENSIS, *Hispahanensis*, *Aspadanensis*, d'Hispahan, en Perse.
ISPHIOS, *Castri Isphios*, ou *Siphios*, en Mésopotamie.
ISTONIENSIS, *Histoniensis*, d'Histonium, sur les côtes de la mer Adriatique, auj. Vasto d'Amore, dans l'Abruzze Citér.
ISTRIÆ, le même sans doute que Capitis-Istriæ.
ISUAN, év. copte, en Nubie
ITAGE ITANUS, dans l'Augustitamnique IIe, basse Egypte.
ITAITANUS, *Itensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
ITALICENSIS, d'Italica, ou Séville-la-Vieille, suff. de Braga, voy. HISPALENSIS.
ITEÆ; un év. de ce nom assista au synode de Photius.
ITENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.
ITOANÆ, dans la Phrygie Pacatiane.
IUCATANENSIS, voy. YUCATANENSIS et EMERITENSIS.
† IVIZIENSIS, *Ibisiensis*, *Ebusiensis*, de l'île d'Iviça, dans les Baléares.
IXSCOLANENSIS, *Iscolanensis*, en Allemagne.
IZIRIANENSIS, voy. HISIRZADENSIS.

J

JABNE, voy. JAMNIÆ.
JABRUDORUM, *Jambrudorum* (et, par erreur, *Tabrudorum*), en Arabie, ou dans la Phénicie du Liban, auj. Hebad.
JACABASENUS, dans l'Afrique occidentale.
† * JACENSIS, de Jaca, en Aragon, suffr. de Saragosse.
S. JACOBI, voy. BENEZUELA.
† S. JACOBI, de Santiago de Capoverde, dans l'île de ce nom, au cap Vert, suffr. de Lisbonne.
† * S. JACOBI CHILIENSIS, ou de *Chile*, de Santiago, du Chili.
S. JACOBI CUBENSIS, voy. CUBENSIS.
† S. JACOBI DEL ESTERO, de Santiago de l'Estero, dans l'ancienne prov. de Tucuman, auj. capitale de l'Etat de Santiago de l'Estero, dans la confédération du Rio de la Plata.
S. JACOBI EQUESTRIS, de Santiago de los Caballeros, dans le Guatemela, suffr. de Mexico.
JACTERENSIS, en Numidie ; voy. ZATTARENSIS.
JACUBAZENSIS et, par erreur, LACOBRICENSIS, en Afrique.
† * JADERENSIS, *Jadertinus*, *Jadrensis*, arch. de Zara, sur la côte de Dalmatie.
JAEN, voy. GIENNIUM.
JAMNIÆ, *Jamnites*, *Jamnitensis*, *Jamnianus*, *Jamniensis*, *Jabne*, dans la Palestine Ire, de Jabne, ou Zania, auj. Ibne, ou Gebne.
JANOW, voy. PODLACHIENSIS.
† * JANUARII FLUMINIS, *Rivi-Januarii*, ou *S. Sebastiani*, de Rio-de-Janeiro, suffr. de San-Salvador, au Brésil, 1676.
JANUENSIS, voy. GENUENSIS.
JAPONENSIS ; l'év. catholique du Japon, créé par Sixte IV, résidait à Nangasaki.
JASSUS, *Jassensis*, *Jassi*, en Carie, auj. Asem-Kalesi.
† * JAVARIENSIS, *Jaurinensis*, *Arrhabonis*, de Raab, ou Javarin, en Hongrie, suffr. de Gran.
JERAFITANUS, dans la Mauritanie Césarienne (Morcelli).
JERICHUNTINUS, voy. HIERICHUNTINUS.
JESENCHI, *Jesenchuntis*, dans la Petite Arménie, suffr. de Sis.
† JESINENSIS, de Jési, dans les Etats pontificaux ; voy. ÆSII.
JESOLUM, voy. EQUILINENSIS.
JOANNAVANCH, voy. HAIR-JOAN.
* JOANNINÆ, *Joanninorum*, ou *Cassiopeæ*, dans la Vieille-Epire, auj. Janina.
S. JOANNIS DE PORTU DIVITI, voy. PORTUS DIVITIS.
† * S. JOANNIS FANI, ou *Maurianensis*, de S. Jean de Maurienne, en Savoie, suffr. de Vienne, IIIe siècle, puis supprimé et rétabli au VIe.
JOANNITZÆ, en Thrace.
JOMNITENSIS, *Iomnii*, dans la Mauritanie Césarienne, auj. Temen (Bischoff).
JONOPOLEOS, *Junopoleos*, év. grec, en Paphlagonie.
JOPPENSIS, *Joppenus*, *Joppes*, de Jaffa, en Palestine.
JORDANENSIS, en Italie, suffr. de Ravenne.
* JORMI, ou *Roumi*, en Arménie.
JORORUM EPISC., dans les actes du C. de Chalcédoine, en 451.
JOTABA, *Jotabe*, *Jotapata*, év. maronite, en Palestine.

Jotapa, *Jotapensis*, de Jotapa, en Isaurie, suff. de Séleucie, auj. Casal-Lombardo?
Jovis Fani, voy. Geoianensis.
Jubl, voy. Saltzburgensis.
Jubaltianensis, *Jubaltiensis*, dans la Byzacène.
Jubecitiensis, dans la Byzacène, le même peut-être que le précédent.
Jucundianensis, en Numidie.
Juiscatensis, mal, probablement pour Iniscathensis; voy. ce nom.
Julii Cesarea, voy. Cesarea.
Julii Scarabanthiæ, voy. Scarabanthiæ.
Juliensis, dans le duché de Parme, voy. Bursi S. Domini.
Juliensis, *Forojuliensis*, voy. Forojuliensis.
Juliensis, dans la Rhétie II, auj. le pays des Grisons.
Julii Carnici, voy. Juliocarnicensis.
Julini, ou *Vollinæ Insulæ*, de l'île de Wollin, anciennement Julin, sur l'Oder, en Poméranie, transf. à Camin en 1175.
Juliobonæ, de Lillebonne, en Normandie.
Juliocarnicensis, de Julium-Carnicum, en Italie, dans les États de la république de Venise, que l'on croit être auj. Zuglio, à 53 milles au N.-O. d'Aquilée.
Julioforensis, voy. Fori Julii.
Juliomagi, voy. Andegavi.
Juliopoleos, dans la basse Egypte; voy. Nicopoleos.
Juliopoleos, év. grec, dans la Galatie Ire, diocèse du Pont.
Juliopoleos, dans la Bithynie IIe; voy. Gordi.
Juliosebastes, voy. Heliosebastes.
Jultaniæ, dans la Petite Arménie, suff. de Sis
Juncensis, dans la Mauritanie Césarienne.
—, dans la Byzacène.
Junopoleos, voy. Jonopoleos.
Juricitanus, voy. Urcitanus.
S. Justæ Fani, en Sardaigne.
Justinianæ Novæ, ou Secundæ, titre de l'ancienne métrop. de l'île de Chypre.
Justinianæ Novæ, ou *Justinianopoleos*, *Justinianopolitanus*, ou *Melæ*, en Bithynie; voy. Camulianorum.
Justinianæ Primæ, voy. Achridensis.
Justinianæ Secundæ, ou *Ulpiani*, d'Ulpianum, ville de la Mœsie Ire, ex. de Dacie, suff. d'Antivari.
Justinianopoleos, en Isaurie; voy. Anazarbæ.
Justinianopoleos, dans la Thébaïde; voy. Copti et Justinopoleos
Justinianopoleos, év. grec, dans la Grande Arménie
Justinianopoleos, ou *Œconomi*, dans la Phrygie Pacatiane.
Justinianopoleos (Justinopoleos, d'après Ch. de S.-Paul), ou *Mocessi*, *Mucissi*, métrop., dans la Cappadoce IIIe.
Justinianopoleos dans la Phénicie, du Liban.
—, en Pisidie.
—, ou *Spaleæ*, dans la Galatie IIe.
Justinianopoleos Novæ, ou *Præconesi*, dans l'Hellespont
*Justinopoleos *Justianopolitanus*, *Capitis Istriæ*, ou *Egidæ*, de Capo d'Istria, suff. d'Aquilée, en Vénétie, près de *Justiniana Secunda*, réuni auj. à Trieste; voy. ci-dessus Cerinensis, où il semble que l'auteur ait confondu Capo d'Istria avec Cittozza.
—, dans la Cilicie IIe.
—, ou *Cophidis*, dans la Thébaïde IIe (Fabric.), le même peut-être que Justinianopoleos, ou Copti
Justinopoleos, ou *Palliotæ*, en Lycie.
Jutaleorum, mal, pour Sataleorum.
Juvavi, *Juvavensis*, *Juvaviæ*, *Jubæ*, voy. Saltzburgensis.
† *Juvenach, *Juvenacensis* et *Terlitiensis*, de Giovenazzo et Terlizzi, év. uni, suff. de Bari, roy. de Naples.

K

Kachinæ, voy. Tweriæ.
Kalheddis, év. copte, en Egypte.
Kambalicensis, voy. Cambalensis.
† *Kaminiecensis, de Caminieck, év. latin, dans la Gallicie autrichienne.
—, év. gréco-russe, voy. Leopoliensis.
Kannensis, dans quelques éditions pour Tranensis.
Karaman, voy. Larandensis.
Katrabæ, de Katrabam, ou Ketaroam, év. chaldéen, dans une île de la mer d'Oman, ou d'Ethiopie.
*Kebecensis, de Québec, au Canada
Keis, voy. Cusæ.
Kelinb, voy. Calliopes.
Keltzenæ, voy. Celtzenæ.
Kenanensis, voy. Connanus.
Kennes, év. copte, dans la haute Egypte.
Kennesrin, ou *Cansarin*, év. jacobite, près d'Alep.
Kernæ, *Kerriæ*, voy. Ardfertensis.
Kernicensis, év. latin, suff. de Durazzo, et probablement en Achaïe
Kesker, év. nestorien, en Perse, sur la mer Caspienne.
Kfartabensis, év. maronite. Pagi, *Ann.*, 1107, § xvii.
Khanbaliensis, voy. Cambaliensis.
Kiekart, *Kietcarvusvanch*, monastère et siége d'un év. arménien
† Kielcensis, de Kielce, dans la Gallicie occidentale.
Kierensis, voy. Ardfertensis.
† Kildaliensis, de Kildala, en Irlande, diff. des suivants.
† Kildariensis, *Kildaræ* ou *Celle Dariæ* (voy. ce nom), et *Lagliniensis* (voy. ce nom), év. uni de Kildare et Leighlin, dans le Leynster, Irlande.
† Kilfenorensis, voy. Cellumabrach.
Kilkenniæ, voy. S. Canici Fani.
† *Killaloe, *Alladensis*, *Cell-Alaid*, *Kill-Allæ*, de Kilalla et Achonry, en Irlande, suff. de Tuam.
† *Kilmorensis, *Kilmaræ*, *Triburnensis?* (Fabric.), de Kilmore et d'Ardagh, dans l'Ulster, suff. d'Armagh, en Irlande.
† Kingstoniensis, ou *Regipolitanensis*, de Kingstown, dans le haut Canada.

*Kioviensis, *Kiœviensis*, de Kiow, en Pologne, év. catholique, suff. de Luwow, et archev. russe.
Kisami, voy. Cisami.
† Knin, voy. Tininiensis.
Kochiræ et Colomnæ, év. uni, suff. de Moscou.
Kolmogoræ et Vagæ, év. uni de Colmogrod et Vaga, suff. de Moscou; le même? que le précédent.
Kolocsæ, voy. Bachiæ
Kolydri, dans la Thessalie 1re; voy. Colydrensis.
† Konigsgratii, ou *Reginæ Gradeciensis*, de Konigsgratz, en Bohême, suff. de Prague.
Kopti, voy. Copti.
Korelæ, voy. Ladogæ.
Koskam, voy. Apollonos.
Kosræ, de Kosr, ou Kasr, év. chaldéen, près de Bagdad.
Kousvarvir, év. copte, dans la haute Egypte.
*Krutizzanensis, archev., en Russie.
Kuortzeni, voy. Cortzenensis.
Kymensis, voy. Chiemensis.

L

† Labacensis, *Lubianæ*, *Laybacensis*, de Laybach, en Carniole, 1461.
Labdensis, *Laptensis*, *Labdiensis*, dans l'Afrique procons.
Labdensis, dans la Mauritanie Césarienne (Fabric.)
Labellinus, voy. Lavellanus.
Labici, *Labicanensis*, voy. Lavicanensis.
Labinensis, en Espagne.
Lacabenæ, év. jacobite, non loin de Melitène, en Cappadoce.
Lacedemonis, *Lacedemoniæ*, *Spartæ*, de Sparte, en Morée, év. détaché de la métropole de Patras, auj. Paleo-Chori, ou Paleo-Castro, près de Misitra.
Lachedonensis, *Laquedonensis*, voy. Aquilonæ.
Lacobrigensis, de Lagos, en Portugal.
*Lactorensis, *Lactoracii*, *Lecturensis*, *Lectorattii*, *Lactoratensis*, de Lectoure, suff. d'Auch (Gers) avant 510.
Lacubazensis, *Lacubacensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Lacus Dulcis, en Afrique; peut-être de Lacus Regius, près de Cirta.
Ladileæ, voy. Malinopoleos.
Ladogæ, de Ladoga, en Russie, uni à l'église de Korela.
Lædoricensis, ou *Lidoricensis*, de Lidoriki, év. latin, suff. de Larisse, en Thessalie.
Laganiæ, *Lagniæ*, *Lagenorum*, *Laginæ*, *Laganei*, *Lagnensis*, *Laganiensis*, *Laganeæ*, *Reganagaliæ*, dans la Galatie 1re, suff. d'Ancyre.
Laganiæ, en Pamphylie (Charles de S.-Paul).
Lageniæ episc., paraît désigner dans quelques anciens documents l'évêché de Dublin, capitale de la prov. du Leinster (*Lagenia*) et de toute l'Irlande.
Laginiensis, *Laghliniensis*, *Laglinensis*, *Lechlinensis*, de Lennigh, en Irlande, fut réuni à celui de Kildare; voy. Kildariensis.
Lamacensis, voy. Lamecensis.
Lamasba, *Lamasbensis*, *Lamasbensis*, en Numidie, entre Diana Veteranorum et Zarat.
Lambesanus, *a Lambese*, *Lambiensis*, *Lambesensis*, en Numidie, auj. Tezzoute (Académie des Inscriptions, *Rech. sur l'Algérie*, p. 1 9).
Lambiritinus, *Lambirorum*, de Lambirias, ou Lamvirias, en Numidie.
Lambron, voy. Lampron.
Lamcellensis, *Lamzellensis*, en Numidie.
† *Lamecensis, *Lamacensis*, *Lamicensis*, *Lamocensis*, de Lamego, autrefois Laconia, en Portugal, suff. de Braga.
Lamfoctensis, *Lamfortensis*, pour Lemfoctensis.
Lamfortis, voy. Lamfortensis
Lamerræ, en Numidie.
Lamfuensis, ou *Lempuensis*, en Numidie; voy. Jampuensis.
Lami, en Isaurie, uni à l'église de Charadri.
Lamia, *Lamiensis*, *Laminensis*, en Thessalie, auj. Zeutuni, ou Zeitoun (Kruse); voy. Zeutuni. Quelques auteurs placent à tort Thèbes de Phtiotie sur l'emplacement de Lamia.
Lamiggigæ, *Lamiggiensis*, *Lamiggizæ*, en Numidie.
Lamiggigensis, ou *Lamigensis*, dans l'Afrique procons., diff. du précédent.
Lamocensis, voy. Lamecensis.
Lampæ, *Lampes*, *Lappæ*, en Crète.
Lampæ, en Arcadie.
Lampron, *Lambronensis*, év. de Lampron, suff. de Sis, dans la Petite Arménie.
Lampsacenus, *Lampsaci*, de Lampsaque, dans l'Hellespont, auj. Chardak, suivant Kruse; Lepsek ou Lamsaki, suivant d'autres auteurs.
Lampuensis, voy. Lamfuensis.
Lampurdensis, voy. Baionnensis.
Lamrivitanus, le même que Lambiritanus.
Lamsortensis, pour *Lamfortensis*, en Numidie.
Lamzellensis, *Lamcellensis*, en Numidie.
† *Lancianensis, *Ansanensis*, archev. de Lanzano, ou Lanciano dans l'Abruzze, roy. de Naples.
* Landavensis, *Lantavensis*, *Tavensis*, ou *Glamorgatensis*, de Landaff, au pays de Galles, Angleterre.
Landemeriensis, de Landenmare, en Angleterre.
Laniobrensis, en Espagne.
Lantavensis, voy. Landavensis.
Laodiceæ ad Lycum, *Laodicenus*, *Laodicensis*, *Laodiceæ Trimitariæ*, de Laodicée, d'abord Diospolis, puis Rhoas, auj. Eski-Hissar, métr. de la Phrygie Pacatiane.
Laodiceæ ad Mare, auj. Latakie, en Syrie.
Laodiceæ Combustæ, en Lycaonie, auj. Ladik, en Karamanie.
Laodiceæ Magnæ, *Laodiceæ Scabiosæ*, ou *Ad Libanum*, auj. Jouschia, dans la Syrie méridionale.
† *Laonæ, *Laonensis*, ou *Cendalvanensis*, de Killalow, en Irlande, suff. de Cashell.

LAPDENSIS, voy. LABELE.

LAPETHENSIS, *Lapithi*, de Lapithos, dans l'île de Chypre.

LAPIDIENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

LAPPÆ, voy. LAMPÆ.

LAPURDENSIS, voy. BAIONNENSIS.

LAQUEDONIENSIS, *Alcedoniæ*, *Cedoniæ*, au roy. des Deux-Siciles; voy. AQUILONIÆ.

LARANDENSIS, *Larandi*, *Larandorum*, *Larandæorum*, en Lycaonie, auj. Larendah, ou Karaman.

LARBENSIS, *Larymensis*, en Carie.

LARENSIS, *Larium*, *Laritensis*, dans la Zeugitane (Afrique procons.), de Larbuss.

LARENSIS, en Numidie, dans la prov. de Cyrtha, différent du précédent (Bischoff).

LARIMACENSIS, dans la Lazique, exarchat du Pont.

† *LARINENSIS, de Larino, dans la Princip. Citér., roy. de Naples.

* LARISSENUS, *Larissæ*, de Larissa ou Ieni Cheher, en Thessalie, métrop. de la Macédoine Ire.

LARISSENUS, dans la Syrie IIe, auj. Scheizar.

LARITANUS, *Laritensis*, en Afrique; voy. LARENSIS.

LARYMORUM, en Carie.

* LASCURRENSIS, *Lascarensis*, *Benearni*, *Benearnensium*, de Lescar, en Béarn, suff. d'Auch (Basses-Pyrénées), vers l'an 1000.

LATERINENSIS, voy. LETTERANENSIS.

LATMI et CELENDERIS, par corrupt. *Calendri*, en Carie.

LATOPOLEOS, *Letopoleos*, *Letopolites*, dans la Thébaïde IIe, auj. Esneh, au S. d'Hermonthis, en Egypte.

† *LAUDENSIS, *Laudicensis*, *Laudæ*, et par corruption *Gaudensis*, de Lodi, suff. de Milan.

*—, *Laudis-Pompeiæ*, de Lodi, en Ligurie (Fabric.), est le même que le précédent.

LAUDINII, de l'île de Gatai, en Irlande; voy. INISCATHAI.

LAUDIS-POMPEIÆ, voy. LAUDENSIS.

* LAUDUNENSIS, *Laudensis*, *Lauduni*, ou *Lugduni-Clavati*, de Laon, suff. de Reims, Ve siècle.

LAUNENSIS EPISC., du roy. de Naples; dans les actes du C. de Latran de 1512, peut-être pour Lavellensis.

LAUREACENSIS, *Lauriacensis*, *Lorchensis*, de Lorck, en Autriche, uni à l'év. de Passaw.

LAURENSIS, *Laurenti*, dans le Latium, auj. Torre di Paterno, Campagne de Rome.

† *LAURETANUS, de Lorette, dans la Marche d'Ancône, 1586, uni à l'év. de Recanati.

LAURIACENSIS, voy. LAUREACENSIS.

LAURIENSIS, *Laurii*, voy. LORIENSIS.

† *LAUSANENSIS, *Lausonnensis*, *Lausannensis*, de Lausanne, en Suisse, auquel est uni l'év. de Genève, suff. de Besançon, VIe siècle.

LAVACENSIS, voy. *Rer. Mogunt.*, t. II, p. 425, 429, peut-être pour Lavatensis.

† *LAVANTI, ou *S. Andreæ*, *Laventinus*, *Lavendinus*, *Lavensis*, *Lubianus*, de Lavant-Mund, en Carniole, suff. de Saltzbourg.

LAVATENSIS, év. latin, suff. de Néo-Patras, au XIIIe siècle.

† *LAVELLANUS, *Lavellinensis*, *Labellinus*, de Lavello, dans la Basilicate, roy. de Naples.

LAVERRICENSIS, dans l'Espagne Citérieure.

* LAVICANENSIS, *Lavici*, *Labicensis*, *Labicanensis*, dans la Campagne de Rome, auj. la Colonna, ou, suivant d'autres, Monte-Compatro.

LAYBACENSIS, voy. LABACENSIS.

LAZICÆ, *Lazorum*, év. de la Lazique, ou des Lazes, auj. Lesghiz, dans la Colchide; le prélat portait aussi le titre d'év. du Phase.

LEALÆ, voy. HAPSELI.

S. LEAON, voy. LEGIONIS.

* LEBADIÆ, de Livadia, en Grèce.

LEBEDÆ, dans la Libye Tripolitaine; voy. LEPTIMAGNENSIS.

LEBEDUS, de Lebedée, ville d'Ionie, sur la mer Egée, au N. de Colophon, auj. Lebedigli.

LEBISSI, en Lycie.

LEBUSIÆ, *Lebussinus*, *Libussinus*, *Luoucensis*, de Lebus, dans le marquisat de Brandebourg, 965, tranféré à Furstenwald.

† LECCE, voy. ALETII.

LECHLINENSIS, *Leghlinensis*, voy. LAGLINIENSIS.

LECHTIENSIS EPISC., dans les Actes du C. de Latran, 1515, peut-être év. de Lecce; voy. ALETII.

LECTORENSIS, *Lectoriensis*, *Lectorensis*, voy. LACTORENSIS.

LEDRENSIS, en Chypre; voy. NICOSIENSIS.

LEGECESTRIENSIS, du Leicester, en Angleterre.

LEGENSIS, *Legarum*, en Numidie.

LEGERECENSIS, en Angleterre; le même peut-être que Legoriensis.

LEGHLINENSIS, voy. LECHLINENSIS.

LEGIENSIS, en Numidie, diff. de Legensis.

LEGIENSIS, quelquefois pour Leodiensis.

† * LEGIONIS, *Legionensis*, de Léon, en Espagne, relevant directement du pape.

LEGIONIS, ou *Leonensis in Britannia Minore*; voy. S. PAULI.

† * LEGIONIS DE NICARAGUA, ou *Legionis Novæ*, de la Nouvelle-Léon, dite aussi *Linares*, chef-lieu du Nicaragua, dans la confédération du Guatemala.

LEGIONUM CIVITATIS, de Caerleon, dans le pays de Galles, en Angleterre.

LEGISVOLUMINIENSIS, en Numidie.

LEGORENSIS, en Angleterre, dans le comté de Leicester.

LEIBNITIUM, *Leibnitz*, en Styrie, siége de l'év. de Seckaw; voy. SECCAVIENSIS.

LEIGHLINENSIS, voy. LAGLINIENSIS.

† * LEIRIENSIS, de Leiria, en Portugal, 1572.

LELALITANUS, dans l'Afrique septentrionale.

LEMANDI, voy. LEMNANDI.

LEMELEFENSIS, *Lemellensis*, dans la Mauritanie Sitifine.

LEMFOCTENSIS, *Lamfoctensis*, *Lamphactensis*, dans la Mauritanie Sitifine, entre Auzia, et Icosium.

LEMISSI NOVÆ, ou *Neapoleos*, de Limisso, en Chypre.

Lemissi Veteris, le même qu'Amathonte, en Chypre.
Lemnandi, *Lemandi*, *Lemnadi*, dans la Pentapole Libyque, d'après Charles de S.-Paul et Fabricius; serait plutôt en Egypte, suivant Lequien.
* Lemnius, *Lemni*, métrop. de l'île de Lemnos, auj. Stalimène.
Lemoniæ episc., assista au synode de Photius.
† * Lemovicæ, -arum, *Lemovicinus*, *Lemovicensis*, de Limoges, suff. de Bourges, iiie siècle.
† Leobiensis, de Leoben, en Styrie.
† * Leodicensis, *Leodiensis*, *Legiensis*, de Liége, suff. de Cologne, transféré de Tongres au viiie siècle.
Leonensis, voy. Legionensis.
Leoniæ, de S.-Léon, dans la Calabre Ultérieure, uni à l'arch. de Santa Severina, en 1571; voy. Monteleonis.
Leonis (Fani), voy. Monte-Feltrensis.
Leontini, ou *Leontinæ*, *Leontinensis*, de Lentini, en Sicile.
Leontopoleos, dans la Thébaïde, de Leontopolis, auj. Tel-Essabé, à l'E. de Busiris.
—, en Isaurie.
—, en Hellénopont; voy. Zalichi.
Leontorum, *Leontopoleos*, dans l'Augustitamnique iie, basse Egypte.
Leopoleos, voy. Monte-Feltrensis.
† * Leopolii, ou *Leopoleos*, *Leopoliensis*, de Luwow, en Pologne, archev. en 1361, archev. latin, arménien et gréco-russe; ce dernier réuni aux év. d'Hallicia et de Kaminieck.
Leositanus, dans la Mauritanie Césarienne.
Leovardiæ, de Leuvarden, suff. d'Utrecht xvie siècle.
Leptimagnensis, *Leptimaginensis*, *Leptis majoris*, *Lebedæ*, de Lebda, ou Lebedah, ville ruinée, de l'Etat de Tripoli, dite aussi le Vieux-Tripoli.
Leptiminensis, *Leptis Minoris*, *Leptis Parvæ*, *Leptitanus*, *Leptimini*, dans la Byzacène, auj. Lepta ou Lemta, entre Adrumète et Thapse.
Leri, de l'île de Leros, dans les Cyclades.
† Leridensis, *Leritensis*, voy. Ilerdensis.
Lerii, dans la Lazique, Pont Polémoniaque, suff. de Trébizonde.
Lernæ, suff. de Rhodes (Fabric.), ne peut être Lerna, en Argolide, auj. Petrina.
* Lesanus, *Lesæ*, en Sardaigne (Fabric.), de Lesa, auj. Gabina (Bischoff.); voy. Usellensis.
Lesbi et Tenedi, des îles de Lesbos (auj. Mételin) et Ténédos (auj. Tinedo), dans la la mer Egée
* Lesinæ, ou *Phari*, de Lesina, l'ancienne Pharos, dans l'île de ce nom, mer Adriatique.
Lesinensis, de Lesina, dans la Capitanate, uni à l'arch. de Bénévent.
Leslaviensis, suff. de Gnessen.
Lesmoriensis, voy. Lismoriensis.
Lestronis, *Listronis*, *Listræ*, év. dans l'Epire nouvelle.
Lesvitanus, dans la Mauritanie Sitifine, entre Sitifis et Saldæ, près de Tubusuptum.
Letæ, *Litæ*, dans la Macédoine i^re.
Lethglennensis, en Irlande; Innocent III, *Epist.*, l. i, ep. 366; peut-être pour Lechlinensis.
Letopoleos, voy. Latopoleos.
† * Letterani, *Litterani*, *Laterinensis*, *Literanensis*, *Litternensis*, *Literensis*, *Litteriensis*, *Luteranensis*, de Lettere, dans la Princip. Citérieure, roy. de Naples.
* Letzarum et Agraphorum, ou *Agraphæ*, suffr. de Larisse, dans la Thessalie i^re.
Leuca, -cæ, ou *Leuci*, *-corum*; voy. Tullensis.
Leucadiæ, *Leucæ*, de Leuca, ou Capo-di-Leuca, détruite au xie siècle et remplacée par Alessano, roy. de Naples, Terre d'Otrante.
* Leucadis, de l'île Leucade, auj. Sainte-Maure, mer Ionienne.
Leucæ episc., présent au synode de Photius; peut-être pour Leucosiæ.
Leucæ, en Thrace.
Leucosiæ, *Leuctræ*, voy. Nicosiensis.
Leuctræ, voy. Mainensis.
Leutmerii, voy. Litomeriensis.
Lexobiæ, dans la Petite-Bretagne, et suff. de Tours. Lecointe, *Annal. franc.*, t. I. p. 215.
* Lexoviensis, *Lexovii*, *Lisoiensis*, *Luxoviensis*, de Lisieux, suff. de Rouen, avant 511.
Lezitanus, voy. Usellensis.
Libarensis, suffr. de Messine; voy. Liparitanus.
Liberaliensis, en Numidie.
Lirerensis episc., dans les actes du C. de Chalcédoine en 451; peut-être pour Iberensis, dans l'Hellespont.
Liberitanus, pour Illiberitanus.
Libertinensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Libisianus, *Liviadis*, *Liviensium*, dans la Palestine i^re.
† Liburnensis, de Livourne, en Toscane.
Libussinus, voy. Lebusiæ.
Libyadis, *Libiadis*, *Lybiadis*, dans la Palestine i^re.
Libyadis, ou *Bolbosi*, en Isaurie
S. Licerii Conseranensis, de S. Lizier de Conserans, suffr. d'Auch (Ariége), vers 506.
Liciensis, voy. Aletiensis.
* Lickefeldensis, *Lichefeldensis*, *Lichifeldensis*, *Lyceefeldensis*, *Lychefeldensis*, *Lichtenfelsæ*, de Lichfield, en Angleterre.
Licoviensis, *Rer. Morgunt*, t. II, p. 422.
Liddensis, voy. Lyddensis.
Lidoricensis, voy. Lædoricensis.
Ligionis, voy. Legionis.
Lignidensis, et sans doute par erreur, Ligvidiensis, le même que Achridensis.
Lylibetanus, *Lylibæi*, *Lilybitanus*, de Lilybée, auj. Marsala, en Sicile.
* Lim, *Limkiliasi*, év. arménien, dans une île du lac de Van, Grande-Arménie.
† * Limanus, *Limæ*, *Limatus*, *Limiensis*, ou *Civitatis Regum*, arch. de Lima, ou Ciudad de los Reyes, au Pérou, créé en 1547.
Limatæ, *Limatensis*, en Numidie.

LIMBI EPISC., au 7e C. gén., en 787.
† LIMBURGENSIS, de Limbourg, dans le duché de Nassau.
LIMENENSIS, *Liménepoleos*, en Pisidie.
† * LIMERICI, *Lumnurici*, *Limericenses*, de Limerick, en Irlande, suffr. de Cashell.
LIMERORUM, *Lymarensis*, en Lycie.
LIMMIGENSIS, dans la Byzacène.
LIMYRENSIS, voy. LIMERORUM.
LINARES, voy. LEGIONIS DE NEARAGUA.
† LINCIENSIS, de Linz, en Autriche.
* LINCOLNENSIS, *Lincolniensis*, *Lindocolniensis*, *Lindicolonienses*, de Lincoln, suffr. de Cantorbéry, voy. COLONIÆ LINDI.
* LINCOPIENSIS, *Lingacopiensis*, de Linköping, en Suède, suff. d'Upsal, 813.
LINDI, *Lindicolonienses*, *Lindecolniensis*, voy. LINCOLNENSIS.
LINDISFARNENSIS, *Lindissi*, *Lyndissi*, ou *Nordanhymbrorum*, de l'île de Lindisfarn, dans le Northumberland.
LINDISSI, voy. LINDISFARNENSIS.
LINGACOPENSIS, voy. LINCOPIENSIS.
† LINGONÆ, -NARUM, -NENSIS; *Lingonius*, *Lingonicus*, ou *S. Mametis*, de Langres, suff. de Lyon, IIIe siècle.
LINOCENSIS, *Thesaur. Anecd.*, t. II, p. 281.
LINOE, *Linoes*, dans la Bithynie IIe.
LIPARENUS, voy. ACARASSENUS, en Lydie.
† * LIPARITANUS, *Liparensis*, *Liparorum*, des îles de Lipari, suff. de Messine, créé par Boniface VIII; voy. PARENZA.
LIPPIENSIS, voy. ALETIENSIS.
LIRBENSIS, *Lirbæ*, *Lyrbensis*, en Pamphylie.
LISINIENSIS, *Lysinensis*, en Pisidie, auj. Ag-Jalon.
* LISMORENSIS, *Lesmorensis*, ou *Argathelicæ*, de l'île de Lismore, en Ecosse, suff. de Glascow.
† —, de Lismore, en Irlande, réuni auj. à l'év. de Waterford; voy. ce nom.
LISOIENSIS, voy. LEXOVIENSIS.
LISSA, év., dans la Mauritanie Tingitane; le même peut-être que Lixa.
LISTÆ, en Italie, dans l'ancien pays des Sabins.
LISTRÆ, *Listronis*, voy. LESTRONIS.
LITBADIENSIS, *Litborum*, en Scythie, sous le patr. de C. P.
LITERANENSIS, *Litterensis*, *Literensis*, *Liternensis*, voy. LETTERANI.
LITHOPROSOPENSIS, en Syrie.
* LITITZÆ, arch. en Thrace (Fabric.), le même peut-être que Lizæ.
† * LITOMERIENSIS, *Litomerii*, *Leutmeritii*, *Litomissæ*, *Litomissensis*, de Leutmeritz, ou Leitmeritz, chef-lieu de cercle, en Bohême; voy. LITTOMICELLENSIS et LUTHOMISCHLENSIS.
LITTERENSIS, *Litteriensis*, voy. LETTERANI.
LITTOMISCELLENSIS, *Littomesci*, *Litomislensis*, en Bohême, de Leutomischl, dans le cercle de Chrudim, différent de Litomeriensis.
* LITZÆ, dans la Thessalie Ire, suff. de Larisse.
LIVIADIS, *Liviensium*, voy. LIBISIANUS.
LIVIENSIS, voy. FOROLIVIENSIS.
LIVONENSIS, voy. RIGENSIS.
LIXA, ou *Lixos*, dans la Mauritanie Tingitane, auj. Larache, dans le pays de Fez (Maroc); voy. LIXSA.
LIZÆ, *Lizii*, en Thrace.
* LOANDENSIS, de S. Paul de Loanda, dans l'Ethiopie Inférieure, dépendant du Portugal (Fabric.).
LOBEII, *Lobitæus*, voy. ALBARACINENSIS.
* LOBRENSIS, *Massæ Lobrensis*, *Lobrensis*, de Massa Lobrense, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.
LOCADIUM, *Locrensis*, voy. HIERACENSIS.
LODIEVENSIS, *Lodovensis*, voy. LUTEVENSIS.
* LOIDORICH, de Litari, suff. de Larisse, dans la Thessalie Ire.
* LOMBARIENSIS, *Lomberiensis*, *Lumberiensis*, *Lombasiensis*, de Lombez, suff. de Toulouse, 1317.
* LONDINENSIS, *Londoniensis*, de Londres, suff. de Cantorbéry.
LOPADII, voy. APOLLONIADIS.
* LOPHITZANUS, de Lovitz, en Bulgarie.
LOPHORUM, ou *Gallorum*, en Bithynie.
LORCHENSIS, voy. LAUREACENSIS.
LORIENSIS, *Lorii*, ou *Laurii*, en Etrurie, dans le vicariat du saint-siége, auj. Castel Guido.
LORIMORUM, voy. LORYMENSIS.
LORNESITANUS, *Castri Lornes*, en Mésopotamie.
LORYMENSIS, *Lorimorum*, en Carie.
LORÆ, *Lorensis*, en Andalousie.
LOROENSIS, par corruption d'*Eloronensis*, ou *Oloronensis*.
LOSANNENSIS, voy. LAUSANNENSIS.
LOTEVENSIS, *Lotoebensis*, voy. LUTEVENSIS.
LOTINENSIS, dans la Galatie IIe.
LOUTHENSIS, *Louthiæ*, voy. LUDUNENSIS.
* LUBECENSIS, de Lubeck, en Saxe, suff. de Brême vers 790; voy. OLDEMBURGENSIS.
LUBIANUS, voy. LAVANTI.
† LUBLINENSIS, de Lublin, en Pologne.
LUBRENSIS, voy. LOBRENSIS.
LUBUCENSIS, *Lubecensis*, *Lubussensis*, en Pologne.
LUBUCENSIS, en Brandebourg; voy. LEBUSIÆ.
† * LUCANUS, *Lucensis*, *Lucanensis*, *Lucarum*, de Lucques, en Italie, IXe siècle.
LUCENSIS, en Gallice; voy. LUCI AUGUSTI.
† * LUCEORIENSIS, *Luckoviensis*, *Lucensis*, de Lusuck, ou Lucko, dans la Volhynie, en Pologne, év. latin, uni à celui de Zytomeritz; év. gréco-russe uni à celui d'Ostrog.
† * LUCERIÆ, *Lucerinus*, *Luceriæ*, de Lucera, dans la Capitanate, roy. de Naples, qu'il ne faut pas confondre avec Nocera de' Pagani; voy. NUCERINUS.
LUCIMAGNENSIS, en Numidie, entre Tacatua et Hippone.
† * LUCI AUGUSTI, *Lucensis*, de Lugo, en Gallice, Espagne; d'abord évêché suffragant de Saint-Jacques de Compostelle, et archevêché en 572.
LUCINIANENSIS, en Toscane.
† * LUCIONIÆ, *Lucioniensis*, *Lucionensis*, de Luçon, suff. de Bordeaux, 1317.
LUCRIOTENSIS, voy. LUCEORIENSIS.
† S. LUDOVICI, au Brésil; voy. MARANAMENSIS.

† S. Ludovici, de S.-Louis du Missouri, Etats-Unis d'Amérique.
Ludunensis, *Louthensis*, de Lugud, en Irlande, suff. d'Armagh, réuni quelque temps à l'év. de Clogher.
† * Lugdunensis, *Lugduni Segusianorum*, archev. de Lyon, IIe siècle, réuni aujourd. à celui de Vienne.
Lugduni Clavati, voy. Laudunensis.
Lugduni Convenarum, voy. Convenarum.
Lugurensis, en Numidie.
Luguvallis, voy. Carleolensis.
Luli episc.; au synode de Photius. Il y avait un château de Lulum, en Cilicie, près de Tarse.
Lumbariensis, voy. Lombariensis.
Lumbreensis, en Irlande; peut-être pour Limeriensis.
Lumniaci, voy. Limerici.
Lundæ, dans la Phrygie Pacatiane.
* Lundanus, *Lundensis*, arch. de Lunden, en Suède.
† Lunensis, *Lunæ*, de Luni, anc. ville épisc. de l'Etrurie, ruinée par les Goths. L'évêché fut transféré à Sarzane par Nicolas V; aujourdhui Luni est le siége des évêchés réunis de Luni, Sarzane et Brugneto, suff. de Gênes.
Lupercianæ, en Afrique, probablement dans la province proconsulaire.
Lupiensis, voy. Aletiensis.
Lurnæorum episc., au synode de Photius.
Luscalis episc. (nom peut-être corrompu), dans les actes du C. de Rome de 998.
Luscensis, en Irlande, avant 1152.
Lusitanensis, en Calabre.
* Lutevensis, *Lodovensis*, *Lodevensis*, *Lutovensis*; *Luterensis? Lotoebensis*, *Lotevæ*, de Lodève, suff. de Narbonne, IVe siècle.
Luthomischlensis, *Lutomuslensis*, de Littomissel, ou Leutomissel, en Bohême (Fabricius), le même probablement que Leutomischl, mais différent de Leutmeritz; voy. Litomeriensis.
Luxoriensis, ou *Polycastri*, év. copte du Saïd, ou haute Egypte, auj. Louqsor.
Lybiadis, voy. Libyadis.
Lyceefeldensis, *Lychefeldensis*, voy. Lickefeldensis.
Lychnidii, sur les limites de l'Albanie et de la Macédoine, le même peut-être qu'Achridensis.
—, en Epire.
Lyciæ, voy. Myrensis.
† Lyciensis, voy. Aletiensis.
Lycopolites, *Lycopoleos*, dans la Thébaïde Ire, Egypte, aujourd. Siut ou Osiut (Vansleb, *Statto dell' Egitto*).
Lycopotami, dans l'Arménie IVe, exarchat du Pont.
Lycostomii, de Lycostomium, où Thessala Tempe, suff. de Thessalonique, en Macédoine.
* Lyddensis, *S. Georgii Liddensis*, de S.-Georges de Lidda, l'ancienne Diospolis, dans la Palestine Ire, suff. de Jérusalem, aujourd'hui Ludd, ou Loddo; au moyen âge év. latin, uni à celui de Rama, ou Ramla.
Lydi Metropolitanus, de Sardes, métr. de la Lydie.
Lylibei, voy. Lilybei.
Lyndissi, voy. Lindisfarnensis.
Lypiensis, voy. Aletiensis.
Lyrbensis, voy. Lirbensis.
Lyriensis. *Act. Eruditor.*, t. IX, *Suppl.*, p. 189.
Lysiadis, en Carie.
Lysiadis, dans la Phrygie Salutaire.
Lysimachii, *Hexamilorum*, en Thrace.
Lysinensis, en Pisidie, voy. Lisiniensis.
Lystrensis, *Lystrorum*, en Lycaonie.
Lyubicensis, pour Lubecensis, ou Lubucensis; voy. ce nom.

M

Maadan, év. jacobite, en Mésopotamie.
Maalta, év. chaldéen et jacobite, suff. de Mossoul.
Mabugensis, voy. Hieropolitanus, en Syrie.
† * Macai, *Macaonensis*, de Macao, en Chine, créé en 1575.
Macaniæ, dans la Mauritanie Césarienne, probablement pour Macarræ.
Macaravanch, en Arménie.
Macarræ, dans la Mauritanie Césarienne; voy. Maceniæ.
† Macarska, ou *Mucari*, de Macarska, sur les côtes de Dalmatie, suffragant de Spalatro.
Macartensis, dans l'Osrhoëne de Syrie.
Macedoniæ, *Macedoniopolitanus*, *Macedonopoleos*, en Osrhoëne, ou Mésopotamie.
† * Maceratensis, de Macerata et Tolentino, év. uni dans la Marche d'Ancône.
Machaberositanus, *Machaberos*, dans l'Arabie IIe, suff. du patr. de Jérusalem.
† Machienusvanch, en Arménie.
Machliniensis, voy. Mechliniensis.
* Macloviensis, *Fani S. Maclovii*, *Sammacloviensis*, *Aletensis*; *Macloviopolitanus*, de Saint-Malo, suff. de Tours, VIe siècle.
Macomadiensis, *Macomaziensis*, *à Macomadibus*, en Numidie, non loin de Cirtha.
Macomadiensis Rusticianæ; dans la Byzacène.
Macræ, de Makry, en Lycie.
—, dans la prov. du Rhodope, exarchat de Thrace.
Macrensis, *Macrorum*, en Numidie.
Macrensis, ou *Stagyræ*, *Stagarum*, de Macri, l'ancienne Stagyre, dans la Thessalie Ire, suff. de Larisse.
Macrianæ, peut-être en Macédoine.
Macrianensis, dans la Mauritanie Sitifine.
Macrianensis Majoris, dans la Byzacène.
— Minoris, dans la même province.
Macrocomes episc., du synode de Photius; probablement de Macra Comes, en Macédoine.
Mactaritanus, *Mactari*, dans la Byzacène.
* Macu, archev., dans le lac de Van en Arménie, prov. d'Artaz. Le corps de S. Thadée repose dans la cathédrale de l'église de Macu, dont le prélat porte aussi le titre d'archevêque de S.-Thadée.
Madalonensis, pour Magalonensis.

MADASSUMÆ, *Madassumensis*, dans la Byzacène d'Afrique.

MADAURENSIS, *Madaræ*, en Numidie. Ses ruines paraissent être situées près de Tajilt, non loin de la Calle.

MADENSIS, *Madæ*, en Numidie.

MADIRÆ, *Mataræ*, *Magaræ*, dans la Byzacène; le même peut-être que Madaræ.

MADRUSIENSIS, voy. SUGNENSIS.

MADYSSUMÆ, voy. MANDASUMITANUS.

MADYTENSIS, *Madyti*, voy. CALLIOPOLEOS.

MÆONIÆ, en Lydie.

MÆSIANUS, voy. MISSENSIS.

MAGALONENSIS, *Magolonensis* et *Madalonensis*, de Maguelonne, VIe siècle, transf. à Montpellier en 1536.

MAGARMELITANUS, *Magarmelensis*, *Megarmelitensis*, *Vagarmelitanus*, en Numidie.

MAGDEBURGENSIS, arch. de Magdebourg, en Saxe, 940.

MAGIDORUM, *Magydensis*, *Magydi*, *Mandi*, dans la Pamphylie IIe.

MAGIENSIS, *Magii*, *Mageonensis*, *Magionensis*, suff. et uni plus tard à l'arch. de Tuam, en Irlande.

MAGNEDI, de Mañedo, en Galice, Espagne.

MAGNENSIS, voy. VILLÆ.

MAGNESIÆ AD MEANDRUM, de Magnésie du Méandre, en Lydie, auj. Ghuzel-Hissar? ou Ienibazar, à l'O. de Trailles.

MAGNESIÆ AD SIPYLUM, de Magnésie, au pied du Sipyle, aussi en Lydie, auj. Manika ou Mansa.

MAGNETENSIS, suff. de Braga, en Portugal.

MAGNO-VARADINÆ, voy. VARADINÆ.

MAGONTINUS, voy. MOGUNTINUS.

MAGRICI, archev., dans le gouvernement de Novogorod, en Russie.

MAGYDENSIS, voy. MAGIDORUM.

MAHARGANCANDUK, év. chaldéen, suff. de Gondisapour.

MAHUSA, év. chaldéen, en Perse.

* MAINENSIS, *Maynæ*, *Mainæ*, de Maina, sur les côtes méridion. du Péloponèse, l'ancienne Leuctres.

MAIPHERAKIN, ou *Martyropoleos*, en Arménie; voy. MARTYROPOLITANUS.

† * MAJORICENSIS, de *Majorica* ou *Palmensis*, de Palma, île de Majorque, suff. de Valence ou de Tarragone, vers 1230.

MAJUCENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

MAJUMENSIS, *Majumæ-Gazæ*, *Anthedonis*, dans la Palestine Ire, de Majuma, dite aussi Constantia, près de Gaza.

—, *Majumæ-Ascalonis*, en Palestine.

† * MALACIENSIS, *Malacensis*, de Malaca, dans la presqu'île de ce nom, Inde au delà du Gange, suff. de Goa; créé en 1557.

† * MALACITANUS, *Malacitanensis*, de Malaga, en Espagne, suffragant de Séville, puis de Grenade.

MALENORUM, voy. MALINOPOLEOS.

MALEVITANUS, voy. MELITENSIS.

MALIANENSIS. MILIANENSIS (*Maurianensis*, Fabric.), *Mallianensis*, dérivé de Manlianensis (Morcelli), dans la Mauritanie Césarienne, auj. Miliana, en Algérie.

MALIANENSIS, dans l'Afrique proconsulaire (Fabric.).

MALIARPHENSIS, voy. METIAPORÆ.

MALINOPOLEOS, *Malenopolitanus*, *Malenorum*, *Mali*, ou *Ladiliæ*, en Pisidie.

MALLEACI, *Malleacensis*, de Maillezais, créé en 1317, transf. à la Rochelle en 1652.

MALLENSIS; *Rer. Moguntiac.*, t. II, p. 453.

MALLI, dans la Cilicie Ire; voy. MALPSI.

—, en Pisidie.

MALMISTRÆ, voy. MOPSUESTIÆ.

MALPSI, ou *Malli*, de Malpsus, ou Mallus, auj. Maso, suff. de Tarse, dans la Petite Arménie; voy. MOPSUESTIÆ.

MALVASIÆ, voy. MONEMBASIENSIS.

MAMAPSORITANUS, dans l'Arabie IIe.

MAMERTINENSIS, voy. MARTURANENSIS.

S. MAMETIS, voy. LINGONÆ.

MAMILLENSIS, en Numidie (Acad. Inscr., *Rég. d'Alger*, p. 121-123).

MAMISSENSIS, en Saxe; voy. CITICENSIS.

MAMISTRENUS, *Mamistanus*, voy. MOPSUESTIÆ.

MAMOPSORA, dans l'Arabie Pétrée, ou Palestine IIIe.

MAMPSITANUS, dans l'Arabie Ire.

MAMPSYSTANUS, voy. MOPSUESTIÆ.

* MAMRUANUVANCH, dans la Grande Arménie.

MAMUIESTI (mauvaise leçon sans doute), voy. MOPSUESTIÆ

MAMUZUZARI, *Castri Mamuzuzari*, dans la Grande Arménie.

MAMYSTANUS, voy. MOPSUESTIÆ.

MANACCENSERITANUS, dans la Mauritanie Césarienne.

MANADÆ, *Onomadæ*, en Lycaonie.

MANAPIENSIS, le même que Waterfordiensis, en Irlande.

MANAZENENSIUM et MANAZENSIUM REGIORUM, en Numidie.

MANBEG, *Amœnit. litt.*, t. III, p. 212.

MANDANAUCENSIS, voy. METAMAUCENSIS.

MANDASUMITANUS, *Mandassumitanus*, *Madyssumæ*, dans la Byzacène.

MANDI, voy. MAGYDORUM.

MANDONINUS, *Mandorninus*, suff. de Bari, au roy. de Naples, auj. Casal-Nuovo.

MANESGNERDUS, le même que Miesgherti (Lequien).

† * MANFREDONIÆ, archev. de Manfredonia, transf. de Siponto, dans la Capitanate, roy. de Naples; voy. SIPONTINUS.

† * MANILLÆ, *Maniliæ*, arch. de Manille ou de Luçon, dans l'île de ce nom, aux Philippines, créé par Grégoire XIII.

MANLIANENSIS, en Italie, dans l'ancien pays des Sabins, auj. Magliana.

MANNIÆ, voy. MONÆ.

MANOPOLEOS, en Pisidie.

MANSUR, ou *Castri-Mansur*, év. jacobite d'Hesn-Mansur, à la source de l'Azrach, au midi de l'Euphrate.

* MANSURITANUS, de Mansourah, dans l'Egypte Inférieure.

MANTEI, voy. COMANORUM PONTICORUM.

† * MANTUANUS, *Mantuanensis*, de Mantoue, roy. Lombardo-Vénitien.

MANTURANENSIS, *Manturianensis*, *Marturanensis*, de Martorano, dans la Calabre Citérieure.

* MANUSCATÆ, év. arménien, sur le Tigre.

MAPSES, en Arabie Pétrée.

MARACANDIÆ, voy. SAMARCANDIÆ.
MARAGENSIS, *Marathenus*, dans la Grande Arménie.
MARAGGARÆ, *Maraggaritanus*, mal, pour Naraggaræ.
MARAGVIENSIS, *Maraquiensis*, dans la Byzacène.
† * MARANANIENSIS, *S. Ludovici de Maranhan*, de San Luis de Maranhan, ou Maranhao, île du Brésil, suff. de San Salvador.
MARANENSIS, en Corse; voy. MARIANENSIS.
MARANENSIS, dans le roy. de Naples; voy. MONTIS MARANI.
MARANENSIS, *Maranæ*, *Mariani*, de Marano, sur la côte du Frioul, prov. d'Udine, Etats vénitiens.
MARANTUNIÆ, de Mar-Anton, év. suff. de Sis, en Arménie.
MARATHONIS, de Marathon, auj. Marathona, en Achaïe.
MARAZANÆ, *Marazanensis*, *Marazianensis*, dans la Byzacène.
MARBURGENSIS, voy. MARPURGENSIS.
† MARCANENSIS, *Mercanensis* et *Tribunensis*, év. uni de Marcano et Trebigno, en Dalmatie, suff. de Raguse.
MARCELLIANENSIS et BAZITENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.
MARCELLIANENSIS, ou *Cosilinas*, en Lucanie, Italie méridionale, au S.-O. de Pestum.
MARCI, *Marcopoleos*, *Marcopolitanus*, en Sicile.
—, dans l'Osrhoëne, Syrie.
† * S. MARCI FANI, *Marcensis*, *Marcipolitanus*, de San Marco, l'ancien Argentanum, dans la Calabre Citérieure, transf. de Temesa, et réuni auj. à l'év. de Bisignano.
MARCIANÆ, en Lycie.
MARCIANÆ NOVÆ, en Egypte.
* MARCIANOPOLEOS, dans la Mésie IIe ou Inférieure.
MARCICENSIS, voy. MARSICANUS.
MARCOPOLITANUS, voy. MARCI.
MARCULITANUS, en Numidie.
* MARDENUS, *Merdinus*, *Castri Mardes*, de Marden, en Mésopotamie, ou Diarbékir.
MAREOTICUS, *a Mareota*, dans l'Egypte Inférieure, auj. Mariut.
MARGÆ, d'El-Marg, év. chaldéen et jacobite, dans l'Adorbigane.
MARGARITENSIS, *Margi*, de la ville de *Margus*, sur le fleuve *Margum*, affluent de l'Ister, dans la Dacie riveraine, auj. Pasarofdscha ou Passarowitz, en Servie.
MARIAMNÆ, *Mariamnes*, dans la Syrie IIe.
† MARIANENSIS, de Marianna, au Brésil.
* MARIANENSIS, *Maranensis*, de Mariana et Accia, év. réunis, en Corse.
MARIANI, dans les Etats d'Italie de la rép. de Venise; voy. MARANENSIS.
MARIANOPOLEOS, dans la Syrie Euphratésienne.
MARMARICÆ, dans la Libye Marmarique, auj. pays de Barcah, Afrique septentr.
MARMARITZII, ou *Marmaritzæ*, de l'île de Lesbos, év. placé tantôt sous la suff. de Larisse, en Thessalie, tantôt sous Mitylène.
MARMENTITZURI, dans l'Arménie IVe.
MARMORÆ, voy. PROECONNESI.
MARONANENSIS, ou *Maroranensis* et *Maronensis*, dans la Mauritanie Sitifine.
* MARONÆ, *Maroniæ*, ou *Trajanopoleos*, dans la prov. du Rhodope, en Thrace, auj. Marogna ou Marogno.
MARONOPOLEOS, en Mésopotamie.
MAROSANÆ, *Miricianæ*, *Marrazanæ*, dans la Byzacène.
MAROVANÆ, voy. MARONANENSIS.
MARPURGENSIS, *Marburgensis*, de Marpurg, en Hesse.
MARRENSIS, *Maurensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
MARROCHINUS, év. cathol. du Maroc au moyen âge. Voy. *Mém. de l'Acad. de Lisbonne*, ann. 1725, p. 308, not. topog.
MARSCIÆ, *Masciarti*, *Marschiati*, en Arménie, suff. de Sis.
† * MARSENSIS, *Marsus*, *Marsicanus*, *Marsorum*, de Marsi, roy. de Naples.
† * MARSICANUS, *Marcicensis*, *Marsicensis* et *Potentinensis*, év. uni de Marsico-Nuovo et Potenza, dans la Princip. Ultér. du roy. de Naples.
MARSILIANI, voy. MASSILIANI.
* MARSUANAVANCH, en Arménie.
MARTANUS, en Ombrie, auj. Marta.
MARTARITANUS, voy. MATARITANUS.
† * S. MARTHÆ FANI, de Santa-Martha, dans la Nouvelle-Grenade, Amérique mérid.
MARTICERTORUM, *Castri-Marticertorum*, dans la Grande Arménie.
MARTIRANENSIS, voy. MARTURANENSIS.
MARTISBURGENSIS, *Merseburgensis*, *Mersiburgensis*, de Mersebourg, suff. de Magdebourg, créé en 968.
MARTULANUS, *Martulæ*, en Ombrie; le même peut-être que Martanus.
† * MARTURANENSIS, *Martyranensis*, *Maturanensis*, et, par corruption, *Manturianensis*, de Martorano, l'ancien Mamertum, dans la Calabre Citérieure.
MARTYRANENSIS, MARTYRITANUS, voy. MATARITANUS.
MARTYROPOLITANUS, *Martyropoleos*, *Tagritensis*, *S. Marutas*, en Osrhoëne, ou Mésopotamie, auj. Margakin (Fabric.), év. uni à l'Eglise de Tacrit, ou Tagrit.
—, dans la Grande Arménie, auj. Miepherkin, ou Maipherakin.
MARU, métrop. chaldéenne dans le Khoraçan.
MARUCHINORUM, voy. CIVITATIS CHIETI.
MARULLIANUS, de Mareuil, sur la limite du Luxembourg et de la Lorraine.
S. MARUTAS, voy. MARTYROPOLITANUS.
MARZA-SOUZA, voy. APOLLONIÆ.
MASAMIG, év. chaldéen, dans une île dépend. de la Perse; peut-être de l'île de Mozambique?
MASCHÆ COMES, dans l'Asie Ire.
MASCHIEVORI, *Mascievorensis*, en Arménie, suff. de Sis.
MASCIARTI, *Marschiarti*, voy. MARSCIÆ.
MASCLIANENSIS, dans la Byzacène.
MASCULITANUS, *Masculæ*, en Numidie.
MASELIANENSIS, dans la Byzacène
MASPHRONIÆ, en Mésopotamie.
† * MASSÆ, ou *Massæ Veternensis*, de Massa

di Carrara, réuni à l'év. de Populonia, Italie centrale.

† * Massalubrensis, *Massæ, Massæ Lubrensis, Massanensis, Massensis*, de Massa di Sorrento, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.

* Massanensis, de Massa Maritima, en Toscane.

Massarensis, de Chimi, év. copte (Fabric.), en Egypte?

Massiliani, *Marsiliani*, en Lucanie.

† * Massiliensis, de Marseille, autrefois suff. d'Arles, auj. d'Aix, IIIe siècle.

Massilitanus, *Massulæ, Massylitanensis*, en Numidie.

Massimanensis, dans la Byzacène.

Mastaurensis, *Mastauroram, Mastraborum*, en Lydie, suffr. d'Éphèse.

Mastrabatzi, dans l'Arménie IVe.

Mastraborum, voy. Mastaurensis.

Masuccabensis, *Mazuccabensis*, dans la Mauritanie Césarienne; paraît être auj. Mazuna.

Matarensis, *Mataræ*, en Numidie (Fabric.).

Mataritanus, *Mattaritanus*, et mal *Martytanus, Marritaritanus, Martyranensis*, dans la Byzacène.

Matellicarum, dans la Marche d'Ancône, le même que Mathillicensis.

* Mateolitanus-et-Archeruntinus, *Materanus*, arch. de Matera-et-L'Acerenza, en Pouille.

Materianensis, dans la Byzacène.

Matharensis, en Numidie.

Mathillicensis, dans les Etats pontificaux; voy. Fabrianensis.

Mathonensis, dans la Thébaïde IIe.

* Matisconensis, *Matiscensis*, de Macon, suffr. de Lyon, Ve siècle.

* Matnavanch, en Arménie.

Matrachorum, voy Metrachorum.

Matrigensis, archev. latin, sous la métrop. de Zichia, au XIVe siècle, répond probablement à l'ancien Matrica, ville de Pannonie, auj. Theten, en Hongrie.

Matrorum et Athyrorum, suffr. d'Héraclée, diocèse de Thrace; voy. Athyrorum.

Mattaritanus, voy. Mataritanus.

Mattianensis, dans l'Afrique proconsulaire.

Maturanensis, voy. Marturanensis.

Maturbensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Matziertanus, dans l'Arménie IVe.

Matziertorum, *Castri Matziertorum*, en Mésopotamie.

Maurensis, *Mauranensis, Maurianensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

Maurensis, en Lucanie.

† * Maurianensis, *Maurigenensis*, de S.-Jean de Maurienne, suffr. de Vienne, IIIe siècle, rétabli au VIe.

Maurianensis, voy. Maurensis.

Mauroblachiæ, *Moldaviæ*, ou *Walachiæ Nigræ*; voy. Moldoblachiæ.

Maurogensis, dans les actes du C. de Toul en 859.

Mausilii, *Maussiliensis*, voy. Musulensis.

Maxensis, voy. Mazensis.

Maximianæ, dans la Bithynie IIe.

Maximianensis, *Maximinensis, Maximiensis*, en Numidie.

—, dans la Byzacène.

Maximianopoleos, *Maximianopolitanus*, dans la Palestine IIe, auj. Addad-Remmon.

—, dans l'Arabie Pétrée, suffr. de Bostra.

—, dans la Pamphylie IIe.

—, ou *Myræ*, en Thrace, dans la province de Rhodope.

—, dans la Thébaïde IIe.

Maximiensis, voy Maximianensis.

Maximinopoleos, dans la Palestine IIe, diff. de Maximianopoleos.

Maxitensis, *Maxitanus*, dans la Mauritanie Césarienne (Morcelli).

Maxoritanus, *Moxoritanus*, en Numidie.

Maxulæ, *Maxulitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.

Maynensis, en Grèce; voy. Mainensis.

† Maynensis, de Maynas, Amérique du Sud, Indes occidentales d'Espagne, créé au XIXe siècle. *Almanach de Rome.*

Magacensis, en Numidie.

† * Mazariensis, *Mazgarensis*, de Mazzara, en Sicile.

Mazensis, *Maxensis, Mazuensis*, dans l'Afrique procons.

Mazuccabensis, voy. Masuccabensis.

Mcislaviæ, en Lithuanie; voy. Misseslaviæ.

Mebiensis, par corruption, pour Nebiensis, en Corse.

Meccanus, *Mechanus*, de la Mecque, dans l'Arabie Heureuse.

† * Mechliniæ, *Machliniensis, Mechliensis*, arch. de Malines, créé en 1559.

† * Mechuachanus, *Mechocani, Mecoacanensis, Vallisoleti Mechoacani*, de Mechoacan, ou Valladolid, au Mexique, suffr. de Mexico.

Meckelburgi, *Mechlenburgi*, ou *Megalopoleos*, de Mecklembourg, en Saxe, suff. de Brême, créé en 1062 (Fabric. 1162?), transf. en 1170 à Schwerin; voy. Oldenburgensis.

Medabensis, *Medavæ, Medabæ*, dans l'Arabie Pétrée.

Medai, *Medæi, Midai*, dans la Phrygie Salutaire; voy. Midei.

Medfessitanus, voy. Menephessæ.

* Mediæ, métrop. de Midia, dans l'ex. de Thrace.

† * Medianensis, *Mediæ*, de Meath, en Irlande.

Medianensis, dans la Byzacène.

Medianensium Zabuniorum, dans la Mauritanie Sitifine.

Mediani Castelli, voy. Castelli.

Mediditanus, voy. Mididi.

Mediensis, dans la Mauritanie Césarienne; peut-être le même que Mediani Castelli.

Medinæ Sidoniæ, voy. Asidoniæ.

† * Mediolanensis, arch. de Milan.

Mediolani Sanctonum, voy. Santonum.

Mediomatricæ, *Mediomatricorum*, voy. Metensis.

Medizabuniæ, *Medizabuniorum*, voy. Zabuniæ Medianæ.

Medoaci Vici, voy. Matamaucensis.

MEDRACIENSIS, voy. SEGNÆ.

MEGALOPOLEOS, *Megalopolitanus*, de Mégalopolis, auj. Leontari, dans le Péloponnèse; — voy. MECKELBURGI.

MEGALOPOLITANUS, *Meglapolitanus*, *Meglepolitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.

MEGARENSIS, *Megarorum*, de Mégare, en Attique.

MEGARMELITENSIS, voy. MAGARMELITANUS.

MEGARMELITANUS, en Numidie; le même peut-être que Megarmelitensis.

MEGLAPOLEOS, *Meglepolitanus*, voy. MEGALOPOLITANUS.

MEKLEMBURGI, voy. MECKELBURGI.

MELÆ, voy. MODRENÆ.

MELÆTENSIS, en Lycie.

MELANGIORUM, év. dans le Péloponnèse?

* MELAVENSIS, év. copte, dans l'Egypte moyenne.

† *MELDENSIS, *Meldonensis*, *Meldarum*, de Meaux, suff. de Paris, IIIe siècle.

*MELENICI, en Macédoine; auj. Melenik.

MELENSIS, *Milensis*, voy. MELOS.

MELESOBÆ, en Bulgarie.

MELFICTI, *Melfiensis*, *Melfitanus*, *Molfeti*, voy. MELPHITANUS.

MELI, voy. MELOS.

MELI; deux évêchés de ce nom dans l'Arménie IIIe, ex. du Pont.

MELIANÆ, dans la Cappadoce IIIe.

† *MELIAPORÆ, *Meliarphensis*, ou *S. Thomæ*, de Meliapour, dans l'Inde en deçà du Gange, côte de Coromandel, 1606.

MELICBURENSIS, *Melicbuzensis*, dans la Mauritanie Sitifine.

MELIGITANUS, év. copte (en Egypte?), auj. Talikia (Fabric.).

MELINÆ, voy. MODRENÆ.

† *MELITENSIS, *Malevitanus*, év. de Malte, réuni à l'arch. de Rhodes, et suff. de Palerme.

MELITENSIS et MONTELEONENSIS, voy. MILETI.

MELITENUS, *Melitenes*, *Melitenensis*, métrop. de Mélitène, dans l'Arménie IIe, auj. Malatia, sur l'Euphrate, près de son confluent avec le Mélas.

MELITOPOLEOS, voy. MILETOPOLEOS, dans l'Hellespont.

MELOES, *Moloes*, en Isaurie.

*MELOS, *Melensis*, *Meli*, *a Melo*, *Milensis*, *Milonis*, de l'île de Melos, auj. Milo, dans l'Archipel, év. grec et év. latin.

† *MELPHIENSIS, *Melpiensis*, *Melfiensis*, *Melphitensis*, et non *Amalfitanus*, de Melfi (1), au N. de l'Apennin et dans l'intérieur de la Basilicate, au roy. de Naples, év. uni à Rapolla.

† *MELPHITANUS, *Melpitanus*, *Melfictensis*, *Melphictanus*, *Molfeti*, *Molfettæ*, *Melphiensis*, *Melficensis*, év. de Molfetta, sur les côtes de la Terre de Bari, roy. de Naples, au S.-E. de Barlette, à l'E. de Melfi.

*MELTIS (IN CASTELLO). Un évêché dont le siége était dans ce château inconnu, qui ne paraît désigner ni la ville de Meaux, ni celle de Metz, est mentionné dans quelques documents. Voy. Lecointe. *Annal. franç.*, IV, p. 664.

MELZITANUS, *Melsitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.

MEMBLOSÆ, *Memblositanus*, dans l'Afrique proconsulaire.

MEMBRESITANUS, *Membressitanus*, *Membrositanus*, *a Membressa*, dans l'Afrique procons., le même peut-être que le précédent.

MEMIGERNAFURDENSIS, *Mimizernafurdensis*, voy. MONASTERIENSIS, en Westphalie.

MEMPHITES, *Memphiticus*, de Memphis, ou Menuf-il-Elie, dans la prov. d'Arcadie d'Egypte.

MENBUGENSIS, voy. HIERAPOLITANUS.

MENDI, *Amyndi*, *Myndi*, probablement en Carie.

*MENDINITZÆ, *Moundonitzæ*, ou *Bodonitzæ*, *Bodinitzæ*, de Bodinitza, en Grèce, près des Thermopyles.

MENELAITENUS, *Menelaitarum Nomi*, ou *Canopi*, de Canope, auj. Aboukir, en Egypte.

MENEPHESSÆ, *Menefessitanus*, et par corruption *Medefessitanus* et *Menegessitanus*, dans la Byzacène.

MENEVENSIS, *Manaviensis*, *Menevice*, en Angleterre; voy. S. DAVIDIS FANI.

MENKESANUS, év. copte en Nubie.

MENNITHENUS, de Mennith, ou Minnith, dans la Palestine IIe; voy. MENYTANUS.

MENOIDIS, voy. MINOIDIS.

MENTESANUS, de Montejar, ville ruinée, sur les confins de la Vieille-Castille et de l'Andalousie, suff. de Tolède.

MENUF-IL-ELIE, voy. MEMPHITES.

*MENUF-IL-SEFLI, de Memphis inférieur, év. copte.

MENYTANUS, en Palestine, le même peut-être que Mennithenus.

MERCANUS, *Mercæ*, *Mercanæ*, dans les îles de la Dalmatie.

MERCIORUM, du roy. de Mercy, en Angleterre.

MERDINUS, voy. MARDENUS.

MERFEREBITANUS, *Merferabitanus*, en Afrique, probablement dans la province de Carthage.

MERI, *Merenorum*, et par corruption *Myri*, *Myrenorum*, ou *Comopoleos*, dans la Phrygie Salutaire.

MERIDENSIS, voy. EMERITÆ.

MERSBURGENSIS *ad Lacum Podamicum*, le même que CONSTANTIENSIS (Fabric.).

MERSEBURGENSIS, *Mersiburgensis*, en Saxe; voy. MARTISBURGENSIS.

MERUNENSIS, dans différ. textes pour Meldensis.

MESARFLETENSIS, en Numidie.

*MESEMBRIÆ, métrop., dans la prov. du Mont Hémus, en Thrace, auj. Abuschaher.

MESONENSIS, ou *Amysonensis*, en Carie.

MESOTYMOLI, en Lydie, sur le mont Tmole.

† *MESSANENSIS, *Messinensis*, arch. de Messine, en Sicile.

(1) Fabricius semble confondre cette ville avec celle d'Amalfi, sur la côte de la Principauté Citérieure, roy. de Naples, dont il faut la distinguer cependant. Voy. *Chronic. Amalfit.* Muratori, *Antiq. ital.*, t. I, p. 207, et les cartes géographiques.

*Messenes, ou *Drusiparæ*, *Drysiparensis*, *Drysiparorum*, auj. Misini, dans l'ex. de Thrace (Fabric.).

*Messenius, *Messenæ*, de Messène, auj. Mavro Matia, dans le Péloponnèse.

Messilensis, *Metelitanus*, év. copte.

Messinas, pour Æsinas, dans les actes du C. de Latran de 649.

Mestaurensis, en Asie.

—, en Lycie; le même peut-être que le précédent.

Metagonii, dans la Mauritanie Césarienne, ou Tingitane; le cap Metagonium est aujourd'hui nommé Capo de Tres Forcas, ou de Tres Arcas.

Metamaucensis, *Methamaucensis*, *Metaumaucensis*, *Metaucensis*, *Metemautensis*, *Mandanaucensis*, et *Medoaci Vici*, de Malamocco, dans les lagunes de Venise.

Metaurensis, en Ombrie.

Metelitarum, *Metelis*, *Metelitanus*, év. copte dans l'Égypte Ire.

Metelloburgi, voy. Middelburgi.

Metellopoleos, dans la Phrygie Pacatiane.

Metenensis, *Metensis*, *Metarum*, de Meta, en Numidie.

*Metenici, ou *Melenici*, sur le Strymon, en Thrace.

† *Metensis, *Metarum*, *Mediomatricorum*, *Mediomotricæ*, *-censis*, de Metz, suff. de Trèves, auj. de Besançon, IIIe siècle.

Metensis, en Numidie; voy. Metenensis.

Methamaucensis, voy. Metamaucensis.

Methodiopoleos, dans la Cappadoce Ire.

*Methonensis, *Mothonis*, *Modonensis*, de Modon, dans le Péloponnèse, suff. de Patras.

Methracensis, dans la Chersonèse Taurique.

*Methymnæ, de Méthymne, auj. Moliwa, dans l'île de Lesbos.

Methymnæ Asidoniæ, voy. Asindi, Asidoniæ.

Metrachorum, *Matrachorum*, ou *Zecchiæ*, *Zicchiensis*, *Zygopoleos*, métropole de la prov. du Bosphore, ou de la Chersonèse Taurique, presqu'île de Crimée, appelée par les anciens et les Grecs du moyen âge Zichia. Cf. Lequien et M. Quatremère, *Notices et Extraits*, t. XIII, p. 361. La métr. de Zichia dépendait du patriarcat de C. P.

Metrocomiæ et Metracomiæ, dans l'Arabie Pétrée.

Metropoleos, en Dacie.

—, dans la Libye, auj. Tiria.

—, dans la Pisidie et l'Isaurie.

—, dans la Thessalie Ire.

Metrorum, en Thrace.

Mevaniæ, *Mevanatensis*, de Bevagna, dans les Etats de l'Église.

† * Mexicanensis, *Mezicanensis*, *Mexici*, arch. de Mexico, créé en 1547.

Mibiarcensis, *Mibiarcessitanus*, *Mibianensis*, dans la Byzacène.

S. Michaelis, dans le Rio de la Plata; voy. Tucumanensis.

* S. Michaelis de Matta Fani, de San Miguel de Matta, dans le Pérou.

Michinensis, *Michanensis*, *Mictensis*, voy. Missinensis.

Micislaviæ, voy. Missislaviæ.

Miconensis, voy. Myconensis.

Midai, *Midani*, *Midnai*, et par corruption *Medai* et *Mindaii*, dans la Phrygie Salutaire, de Midæum, auj. Seid-Gazi, sur le Sangarius, auj. le Sakaria.

Middelburgi, *Metellobargensis*, de Middelbourg, suff. d'Utrecht, 1560.

Midiæ, en Thrace.

Midicensis, dans la Byzacène.

Mididi, *Mediditanus*, *Meditensis*, *Miditanus*, dans la Byzacène, différent de Midicensis.

† * Midiensis, *Midensis*, *Cluanardensis*, *Clonmacnoisensis*, *Kenanensis*, *Connanus*, *Damliagensis*, év. réunis de Meath, Clonard et Damleach, en Irlande, suff. d'Armagh; voy. ces différents noms

Midilensis, en Numidie.

Miesghiertenus, *Miesghierti*, ou *Manesguerdus*, suff. de Sis, en Arménie.

Migirpæ, *Migirpensis*, *Misgirpæ*, dans l'Afr. proconsulaire.

Migneniæ, mal, pour Magnesiæ, dans quelques éditions.

Milanus, *Milensis*, *Mylarum*, en Calabre : le même peut-être que Mileti.

Milassenus, en Carie.

Milensis, voy. Melos.

Mileti, *Miletensis*, *Milesius*, métrop. de Milet, en Carie, au S. de Palatscha.

† * Mileti, *Miletensis*, *Militensis*, év. uni de Mileto et Monte-Leone, en Calabre, transféré, en 1195, d'Hipponium; voy. Milanus.

Miletopoleos, *Melitopoleos*, dans l'Hellespont.

Milevitanus, *Milevorum*, *Milevi*, *Millei*, *Milei*, *a Mileo*, en Numidie, de Milevis, auj. Milah, en Algérie. prov. de Constantine.

Milevitanus, en Sicile, suff. de Palerme. Wadding. *Ann. minor.*, t. VII, p. 353, 459, 500.

Milevitanus, en Géorgie. Wadding, *Ann.* 1370, § 13, t. VIII, pag. 230.

Milianensis, dans la Mauritanie César., auj. Algérie ; voy. Malianensis.

Milidiensis, en Afrique, différent de Midicensis et de Mididi, probablement dans l'Afrique proconsulaire (Morcelli).

Militavæ, dans la Cilicie IIe.

Militensis, voy. Mileti

Milonis, voy. Melos.

Milopotamensis, *Aulopotami*, *Milopotamiensis*, dans l'île de Crète, entre Rettymo et le cap Sassoso.

† Mimatensis, *Minacensis?*, *Minatensis*, *Mimati*, *Gabalorum*, de Mende, transf. de Javoux, suff. d'Albi, vers 500.

Mimianensis, *Miminensis*, dans la Byzacène.

Mimendonensis, *Mimidonensis*, *Mindanensis*, *Mindensis*, *Mindonensis*, et mal, *Mimidonensis* et *Minnidonensis*, de Menden, en Westphalie, suff. de Cologne, VIIIe siècle; voy. Numedensis.

Mimengerodensis, *Mimigardevordensis*, *Mi-*

migarduordensis, etc. ; voy. Monasteriensis, en Westphalie.

Minacensis, *Minatensis*, voy. Mimatensis.

Mindensis, voy. Mimindonensis.

† * Mindoniensis, *Mindoniæ*, *Mondonedi*, de Mondoñedo, en Galice, suff. de S.-Jacques de Compostelle.

Minensis, *Minnensis*, *Minuensis?* dans la Mauritanie César.

† * Minerbinensis, *Minerviensis*, *Minerniensis?* de Minervino, dans la prov. de Bari, roy. de Naples; voy. Monorbiensis.

† * S. Miniati Teutonis, de San-Miniato-al-Tedesco, en Toscane.

Miniet Bufis, év. copte, dans l'Egypte moyenne.

Miniet Sored, év. copte, en Egypte.

Miniet Tane, ou *Themoniæ*, év. copte, en Egypte.

Minitanensis, dans la Byzacène.

Minoidis, ou *Menoidis*, dans la Palestine Ire.

† Minorcensis, *Minoricensis*, de l'île de Minorque, suff. de Tarragone.

† * Minoris, *Minorensis*, de Minori, dans la Principauté Citérieure, roy. de Naples.

† Minscensis, de Minski, en Lithuanie.

Minturnensis, *Minturnarum*, de Minturnes, auj. Trajetta, dont l'év. a été transf., avec celui de Formi, à Gaëte.

Minuensis, *Minuæ*, dans la Mauritanie Césarienne; le même probablement que Minensis.

Minugardevordensis, voy. Monasteriensis.

Minzi, *Minzuæ*, *Mnizi*, *Minizi*, *Mnizensis*, *Miraginis*, dans la Galatie Ire, suff. d'Ancyre.

* Mirandensis, *Mirandæ*, de Miranda, suff. de Braga, en Portugal, 1545.

* Mirapincensis, *Mirapiscensis*, de Mirepoix (Ariége), suff. de Toulouse, créé en 1318.

Miricianensis, dans la Byzacène.

Mirobrigæ, voy. Rodericopoleos.

Misaritanus, év. copte, en Egypte.

Misenensis, en Saxe; voy. Missensis.

Miseni, ou *Misenatis*, de Miseno, en Campanie, sur le cap Misène.

Misgirpensis, *a Misgirpa*, voy. Migirpæ.

Misi, ou *Muesi*, dans la Galatie Ire.

Misini, *Misinopoleos*, dans la prov. du Rhodope, ex. de Thrace.

Missensis, *Misnensis*, *Misenensis*, *Michnensis*, *Michumensis*, *Mictensis*, *Mœsianus*, de Meissen, en Saxe, suff. de Magdebourg.

* Misseslaviæ, *Micislaviæ*, év. grec de Meislaw, ou Micislaw, en Lithuanie, réuni auj. à l'év. de Polotsk.

Missuæ, *Missuensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

Mistheorum, *Misthii*, *Misthiensis*, *Misthianorum*, arch. en Lycaonie, sous le patriarcat de C. P.

Mistiensis, *Mistiæ*, *Mistiarum*, dans l'Italie méridionale.

Misuensis, voy. Missuæ.

* Mitylenensis, *Mytilenæus*, *Mytilenæ*, de Mitylène, ou Metelino, métrop. de l'île de Lesbos.

Mizentinæ, *Mizentanæ*, *Mizeitanæ*, en Afrique.

Mizigitanus, dans l'Afrique proconsulaire.

Mnizi, voy. Minzi.

Moallak, monastère jacobite de S.-Serge, près du Tigre, siége d'un évêché.

† Mobiliensis, de Mobile, en Alabama, Etats-Unis d'Amér.

Mocessi, *Mocissi*, voy. Justinianopoleos, en Cappadoce.

Mochilowiensis, voy. Mogiloviensis.

Moctensis, *Moptensis* et *Mozotensis*, dans la Mauritanie Sitifine.

Modiad, év. jacobite, en Mésopotamie.

Modrasiensis, voy. Segniæ.

Modrenæ, *Melæ*, ou *Melinæ*, dans la Bithynie IIe.

* Modrusiensis, de Modruscha, en Corbavie, prov. de la Croatie; voy. Segniæ.

Moducensis, voy. Muzucensis.

Moeoniæ, voy. Opricii.

Moesianus, voy. Missensis.

† * Mogiloviensis, *Mogilaviæ*, *Mogilæ*, *Mochiloviensis*, *Mohelæ*, arch. de Mohilaw, en Lithuanie.

Moglænorum, en Macédoine; voy. Cantacuz., I, 46. Ducange, *Alexiad.*, p. 297.

Mognai, *Mireni*, monastère et siége d'évêché, en Arménie.

† * Moguntinus, *Maguntinus*, *Mogontiacensus*, *Moguntiacensis*, *Moguntiensis*, de Mayence, év. au IIIe siècle, archev. en 745.

Mohadræ, dite aussi *Seered*, ou *Secred* (Lequien, t. II.), év. chaldéen, en Mésopotamie.

Mohelæ, voy. Mogiloviensis.

Mohellanus, év. copte, en Egypte.

Mohiloviensis, voy. Mogiloviensis.

Moinæ, voy. Monæ.

Mokicensis, voy. Nic. Staphorst. *Hist. de l'Eglise d'Hamb.* (allem.), t. II, p. 78. Fabricius.

* Moldoblachiæ, *Muldoblachiensis*, *Mutloblachiæ*, *Mauroblachiæ*, *Moldaviæ*, métrop. de la Moldavie, ou Valachie Noire.

Molfeti, *Molfettæ*, voy. Melphitanus.

Molicunzensis, *Molicuntensis*, dans la Mauritanie Sitifine.

Molievoni, *Molievorensis*, en Arménie, suff. de Sis.

† Molinarum, *Molinensis*, de Moulins, suff. de Sens, XIXe siècle.

Momoniensium, voy. Casseliensis

† Monacensis et Frisigensis, archev. de Munich et Freisingen, en Bavière, XIXe siècle.

* Monæ, *Moinæ*, *Manniæ Insulæ*, de l'île de Man, en Irlande.

† * Monasteriensis, *Mimingerodensis*, *Mimigardevordensis*, *Mimigarduordensis*, *Memingardensis*, *Mimingardefurdensis*, *Mimigerodensis*, de Munster, en Westphalie, suff. de Cologne, VIIIe siècle.

Monasteriensis, en Savoie, voy. Tarantasiæ.

Mondonedi, voy. Mindoniensis.

Monembasiensis, *Monemvasiæ*, ou *Tenarusiæ*, archev. grec de Monemvasia, côte orientale de Morée, dit aussi Malvoisie et Nau-

phe ou Napoli de Malvoisie, au S. de Napoli de Romanie.

* Montalotensis, de Montalouth, év. copte en Égypte.

Montanæ, en Osrhoëne, Syrie.

Monthillæ, en Osrhoëne.

† * Monopolitanus, de Monopoli, prov. de Bari, au roy. de Naples.

Monorbiensis, en Italie (*Thesaur. ital.*, t. IX, p. 509), probablement pour Minurbiensis.

Monspeliensis, voy. Montis-Pessulani.

Montensis, *Montenus*, ou *Montium*, en Numidie.

† * Montis Albani, *Montisalbanensis*, de Montauban, suff. de Toulouse, érec en 1317.

† * Montis Alcinoi, *Ilcinensis*, de Montalcino, en Toscane, suff. de Sienne.

† * Montis Alti, de Montalto, suffragant de Fermo, États pontificaux, créé par Sixte V.

Montis Angeli, archiev. de Monte Sant' Angelo, sur le Monte Gargano, royaume de Naples, uni à l'archiev. de Siponto; voy. Sipontinus.

Montis Cassini, voy. Cassinensis.

† Montis Corvini, de Monte Corvino, dans la Capitanate, uni à l'év. de Volturara, roy. de Naples.

† * Montis Falisci, ou *Flasconis*, *Montis Fisconis*, ou *Physconis*, et *Montis Lasconensis*, év. uni de Monte Fiascone et Corneto, États de l'Église.

† Montis Feretrani, *Monte-Feretris*, *Monte-Feletranus*, *S. Leonis*, ou *Leopolcos*, de Monte Feltro, auché d'Urbin, États de l'Église.

Montis Gargani, voy. Sipontinus.

Montis Ilcinensis, voy. Montis Alcinoi.

Montis Juliani, en Sicile. Mongitore, t. II, p. 297.

Montis Lasconensis, voy. Montis Falisci.

Montis Leonis, de Monte Leone, royaume de Naples, le même peut-être que Leoniæ.

† * Montis Marani, ou *Maranensis*, de Monte Marano, dans la Principauté Ultérieure, roy. de Naples, suff. de Bénévent.

† * Montis Pessulani, *Monspeliensis*, de Montpellier, suffrag. de Narbonne, aujourd. d'Avignon; transf. de Maguelone, en 1536.

Montis Physconis, ou *Fisconis*, voy. Montis Falisci.

† * Montis Pilosi, *Montis Pelusii* et *Gravinensis*, év. uni de Monte Peloso et Gravina, dans la Basilicate, roy. de Naples.

† * Montis Politiani, de Montepulciano, en Toscane, év. exempt.

† * Montis Regalis, de Montréal, près Palerme, en Sicile, 1183.

† * Montis Regalis, ou *Montis Vici*, de Mondovi, en Piémont.

Montis Sancti, dans la Macédoine Ire; voy. Hierissi.

Montis Sinai, voy. Pharan.

Montis Thabor, dans la Palestine IIe.

Montis Vici, voy. Montis Regalis.

† * Montis Viridis, de Monte Verde, dans la Principauté Ultérieure, roy. de Naples, d'abord suff. de Compsa, réuni aujourd. à l'archiev. de Nazareth, du royaume de Naples.

Montium, voy. Montensis.

Monumentum, *Monumentiensis*, *Monapsistæ*, *Monopsyta*, *Monopsyte*, *Monystæ*, *Monistenus*, *Monistrenus*, *Monumentum*? *Mamistrenus*, de Mopsueste, dans la Cilicie IIe, anj. Mossis; est, suivant quelques auteurs, le même que *Mallus*, ou Malo.

Moptensis, le même que Moctensis.

Moquisitanus, en Mingrélie.

Moravia, *Moravensis*, *Moravorum*, en Hongrie; voy. Olmucensis.

* Moravienses, *Moravensis*, *Moraviæ*, de Murray, en Ecosse.

Morcæ, au synode de Photius.

Mordanensis, au C. de Latran, en 1512.

Morevensis, voy. Moravienses.

Morganensis, en Angleterre, en 597. Spelman. *Concil. angl.*, t. I, p. 27.

Morinensis, *Morinorum*, voy. Teruanensis.

Morotheoritanus, dans la Byzacène.

Mortlacensis, voy. Murthlaci.

† * Moscuæ, *Moscorum*, métrop. de Moscow.

Mostenus, *Mosthenæ*, *Mostenæ*, voy. Hierapolis.

Mosul, *Mossolensis*, voy. Musulensis.

Mouliensis, dans la Byzacène; voy. Muzucensis.

Mosynopolitos, *Mossynorum*, *Mosyni*, *Mosynensis*, *Mossynes*, dans la Phrygie Pacatiane.

Motenæ, voy. Mutinensis.

Mothonæ, voy. Methonensis.

† * Motulanus, *Mutilensis*, *Mutulensis*, *Mutylanus*, de Motula, dans la prov. d'Otrante, roy. de Naples.

Moxaritanus, *Moxoritanus*, en Numidie.

Mozalensis, voy. Musulensis.

Mozambicæ, de l'île de Mozambique, le même peut-être que Masamig.

Mozotcoritanus, dans la Byzacène.

Mozotensis, le même que Moptensis.

Muci, peut-être *Amucii*, dans le Pont.

Mucuzensis, voy. Muzucensis.

Muethos, en Égypte; voy. Thmueos.

Mugiensis, en Afrique, probablement de Mugue, près de Cirta (Acad. des Inscript., *Rech. sur la régence d'Alger*, p. 86).

Muldoblachiensis, *Mutlablachæ*, voy. Moldoblachiæ.

Muliensis, en Numidie.

Mullitanus, dans l'Afrique proconsulaire.

Munatianensis, en Afrique, et probablement dans la Byzacène (Morcelli).

Munavitensis, dans l'Afrique occidentale (Fabric.).

Municipensis, *de Municipiis et Gernisiis*, en Numidie.

Municipii Canapii, dans l'Afrique proconsulaire.

Municipii Tullicensis, en Numidie.

Municipitogiensis, dans l'Afrique proconsulaire.

† Munkaciensis, de Munkatz, en Hongrie.

Muranensis, *Murani*, de Murano, dans la Calabre Citérieure, roy. des Deux-Siciles; voy. Muri.

Murciæ, de Murcie, suff. de Tolède, év. uni à Carthagène.
Murconensis, *Murconii*, dans la Mauritanie Césarienne; voy. Nurconensis.
Mureviæ, voy. Moraviæ.
† * Muri, *Muranus*, de Muro, dans la Basilicate, royaume de Naples, diff. de Muranensis.
Muromeæ, voy. Resani.
Murrensis, *Maurensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Mursæ, *a Mursa*, *Mursanus*, de Mursa, auj. Essek, en Illyrie, ou Esclavonie.
Murthlaci, *Murtlacensis*, *Mortlacensis*, de Mourthley, en Ecosse, transf. à Aberdeen par S. David.
Murustagensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Musanensis, dans le roy. de Naples, suff. de Bénévent.
Musbadensis, *Musbadæ*, *Musbadorum*, en Isaurie, entre Lamus et Celenderis.
Musertitanus, dans l'Afrique septentrionale, peut-être de *Musse*, dans la Zeugitane Méditerranéenne.
Mussitanus, mal, pour Mustitanus.
Mustensis, voy. Muzuæ.
Mustitanus, en Numidie, auj. Musti.
Mustitanus, dans l'Afrique proconsul., près du fleuve Bagrada et de Theshure.
Musuæ, voy. Muzuæ.
Musucensis, voy. Muzucensis.
Musulensis, *Musalensis*, *Mossolensis*, *Mozalensis*, *Mausiliensis*, de Mossoul, sur le Tigre.
Musurfeltanus, dans l'Afrique occidentale.
Mutecitanus, *Muticitanus*, *Mutacitanus*, *Muteritanus*, dans la Mauritanie Césarienne.
Mutilensis, *Mutulensis*, voy. Motulanus.
† * Mutinensis, *Motenensis*, de Modène, suff. de Ravenne.
Mutloblachiæ, voy. Moldoblachiæ.
Mutucensis, voy. Muzucensis.
Mutugenensis, *Mutiganensis*, en Numidie.
Mutulensis, voy. Mutilensis.
Muzuæ, *Musuæ*, *Muzuensis*, *Muzutensis*, *Muzubensis*, *Mustensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Muzucensis, *Musucensis*, *Musuchensis*, *Muzulensis*, *Mucuzensis* et *Mutucensis*, *Mosulensis*, *Modulensis*, dans la Byzacène.
Muzulensis, voy. Muzucensis.
Myconensis, *Myconi*, ou *Michimarum*, de Mycone, évêché uni à celui de Teno; voy. Tiniæ.
Mylanus, *Mylæ*, de Milazzo, en Sicile.
Mylasi, *Mylassæ*, en Carie, auj. Melasso, Milazzo ou Myllesch.
* Myli et Kimyli, archev. (Fabric.). *Bibl. græc.*, t. XIII, p. 489.
Mylomnorum, en Pamphylie.
Myndi, voy. Mendi.
Myragii, dans la Galatie IIe; voy. Myricii.
* Myrensis, *Myrorum*, *Myræ*, de Myra, métropole de la Lycie.
Myrensis, en Phrygie; voy Myri.
Myri, ou *Myræ*, mal, dans Charles de S.-Paul pour *Smyrnæ*.
Myri, *Myrensis*, *Myrenorum*, en Phrygie, corruption de Méri.
Myri, *Myrensis*, dans la Palestine IIe, suff. de Scythopolis.
Myriangeli, dans la Galatie IIe, paraît être le même que Germiorum.
Myricii, *Myracii*, le même que *Thermarum* et *Regemauricii*, dans la Galatie IIe, suff. de Pessinonte.
Myrinæ, *Myrrhynæ*, *Myrines*, dans l'Eolide, province d'Asie Mineure, auj. Sandarlick (Choiseul-Gouffier).
* Myriophyti et Peristasis, suff. d'Héraclée, auj. Meriofito, près de Gallipoli.
Myrlea, voy. Apamea ad Meandrum.
Myronis, voy. Hyrcaniæ.
Mysiensis, voy. *Rer. Mogunt.* t. II, p. 445, 446, 449, 451.
Mytilenensis, voy. Mitylenensis.
Myxæ, voy. Maximianopoleos, prov. du Rhodope.
Myzentinus, en Afrique.

N

Naamaniæ, ou *Hirtæ-Naamaniæ*, év. chaldéen et jacobite, en Mésopotamie.
Naardæ, voy. Nuhadræ.
Nabalensis, *Nabalitanus*, dans la Mauritanie Césarienne.
Nacoleus, *Nacoleiæ*, *Nacoliæ*, métropole dans la Phrygie Salutaire, sur le Thymbris, qui est peut-être auj. le Kodscha Schehr; voy. Naucleorum.
Nagarensis, *Najarensis*, dans la Vieille-Castille.
Nagargaritanus, dans l'Afrique proconsulaire.
Nagazaci, voy. Nangasaki.
Nagram, évêché chaldéen, dans l'Arabie Heureuse.
Nahar-el-Marah, évêché chaldéen, suff. de Bassora.
Naharowiæ, de Naharowan, dans la Babylonie.
Nahavandus, év. chaldéen, suff. d'Holwa.
Nahervanensis, voy. Navarzanensis.
Nahz et Dir, év. chaldéens dont la position est inconnue
Naïm, voy. Vico.
* Naissi, *Naissitanus*, *Naisitanus*, de Naisso, en Servie.
Najarensis, voy. Nagarensis.
Namnetensis, *Namneticus*, voyez Nannetensis.
Namnusitanus, en Afrique.
Namumitanus, év. copte, en Egypte.
† * Namurcensis, de Namur, suff. de Cambrai, créé en 1562.
Nanatensis, en Angleterre.
† Nancæi, *Nanceiensis*, de Nancy, suff. de Besançon, créé en 1777, et réuni aujourd. à l'év. de Toul.
Nangasaki, *Nagazaci*, de Nangasaki, au Japon, suff. de Goa.
Nankinensis, de Nankin, en Chine; voy. *Lettres édif.*, t. VIII, p. 102.
† * Nannetensis, *Namnetensis*, *Namneticus*, de Nantes, suff. de Tours, IIIe siècle.
Naoburgensis, voy. Naumburgensis.

NAPHARÆ, de Nophar ou Nifor, év. chaldéen, en Mésopotamie, uni à l'év. de Nil.
NARACCATENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.
NARAGGARITANUS, *Narangitanus*, *Narangaritanus*, et mal, *Naraggaritanus*, dans l'Afrique proconsulaire; paraît être Kassir-Jobbir, près de l'emplacement de l'ancienne Zama.
NARATCATENSIS, et mal, *Narateatensis*, en Numidie.
NARBIACENSIS, *Nasbincensis*, probablement pour *Narbincensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
* NARBONNENSIS, *Narbonnis Nartii*, archev. de Narbonne, réuni aujourd. à l'archev. de Toulouse.
NARDENSIS, voy. NERITENUS.
NARECHÆ et NARECHI, *Narechensis*, en Arménie.
NARENSIS, dans la Byzacène, entre Sufetula et Madassuma.
NARENSIS, en Lycie; peut-être pour Arniensis.
* NARENSIS, *Narantanus*, *Stephaniaci*, *Stephaniæ*, *Stephanorum*, de Narenta, l'ancien Stephaniacum, en Dalmatie.
† * NARNIENSIS, de Narni, États pontificaux.
NARVÆ, voy. PLESCOVIENSIS.
NASAITENSIS, ou *Nasaltensis*, en Afrique, et probablement en Numidie (Morcelli).
NASBINCENSIS, voy. NARBIACENSIS.
NASCIAVANENSIS, voy. NAXIVANI.
NATAPH, voy. ZAPHARAN.
NATIONENSIS, dans la Byzacène.
NATURENSIS, év. latin, suff. de C. P., au XIVe siècle.
NAUBURGENSIS, voy. NAUMBURGENSIS.
NAUCLEORUM, dans la Phrygie Salutaire; peut-être pour Nacoleorum, de Nacolia.
NAUCRATITES, dans la province Ire d'Egypte, auj. dans le Salhadschar.
* NAULENSIS, *Nolensis*, de Noli, suffr. de Gênes, réuni auj. à Savone.
NAULOCHI, dans l'Asie Mineure.
NAUMBURGENSIS, *Nauburgensis*, *Naoburgensis*, *Neamburgensis*, *Neunburgensis*, *Nuenburgensis*, *Neapolitanus*, de Naumbourg, en Saxe, dans les Etats prussiens, autrefois siége de l'év. souverain de Nambourg-Zeitz (voy. CITICENSIS), relevant spirituellement de l'arch. de Magdebourg.
* NAUPACTI et ARTÆ, de Naupacte (auj. Lépante), et Arta, arch. de l'Acarnanie, en Epire.
NAUPLIÆ, de Napoli de Malvoisie; voy. MONEMBASIENSIS.
* NAUPLII, *Naupliæ*, ou *Neopolitanus*, de Napoli de Romanie, métrop. du Péloponnèse, réunie à l'église d'Argos.
NAUSADEÆ, ou *Musbadæ*, en Isaurie.
NAVARIENSIS, pour JAVARIENSIS.
NAVARZANENSIS, ou *Nahervanensis*, év., dans la Grande Arménie.
NAXARENSIS GOMESANUS, en Espagne. Aguirre, *Conc. Hisp.*, p. 215, transf. en 1052 de Val-Puesta, dans les Asturies.
† * NAXIENSIS et PARIENSIS, arch. de Naxos et Paros, dans les Cyclades.
† * NAXIVANI, ou *Nachiovani*, *Nasciavanensis*, de Nakhivan, ou Naschivan, archev. en Arménie.
† * NAZARENUS, métrop. de Nazareth, en Palestine.
† * NAZARENUS, archev. uni de Nazareth, Cannes et Monteverde, dans le roy. de Naples.
* NAZIANZI, ou *Diocæsareæ*, de Nazianze, év. arménien, dans la Cappadoce IIIe.
NAZORESCA, év. latin, suffr. de Larisse, XIIIe siècle.
* NEÆ, ou *Nio*, de l'île de Nea, ou Nio, entre Lemnos et l'Hellespont, év. latin au XVe siècle.
† * NEAPOLITANUS, *Neapoleos*, ou *Parthenopolitanus*, arch. de Naples, en Italie.
—, ou *Christopoleos*, dans la Macédoine.
* — ou *Sebastæ*, de Naplouse, l'ancienne Sichem, dans la Palestine Ire.
—, en Achaie.
—, en Romanie; voy. NAUPLII.
—, dans l'Afrique procons., entre Clypæa et Curubis.
—, dans la province tripolitaine; voy. TRIPOLITANUS.
—, dans l'Arabie Pétrée.
—, en Carie.
—, en Isaurie.
NAPOLITANUS, en Pisidie.
—, en Chypre; voy. NIMOCIENSIS.
—, en Saxe; voy. NAUMBURGENSIS.
—, en Autriche, de Neustadt, érigé en 1468.
NEAPOLITANUS, voy. CIVITATIS NOVÆ.
NEBBITANUS, dans l'Afrique septentrionale.
* NEBIENSIS, *Nebbiensis*, de Nebio, en Corse.
NEELORUM, év. suffr. de Bostra, en Arabie.
* NEGGADENSIS, év. copte, en Egypte.
NELIENSIS, *Neliæ*, év. latin, suffr. de C. P. au XVIe siècle, probablement de Nelia, sur les côtes de Thessalie.
† * NEMAUSENSIS, de Nîmes, d'abord suffr. de Narbonne, auj. d'Avignon, IIIe siècle.
NEMETENSIS, voy. SPIRENSIS.
NENTINÆ, *Nessinæ?* (Charles de S.-Paul), en Dardanie.
NEOBURGENSIS, voy. NEOVICENSIS, CIVITATIS NOVÆ, NEUBURGENSIS, NAUMBURGENSIS.
NEOCÆSARIENSIS, *Neocæsareæ*, en Bythinie.
* —, sur l'Iris, métrop. du Pont Polémoniaque, auj. Niksar.
—, dans la Syrie Euphratésienne, auj. Kalat-el-Nedsjur.
† NEOCASTRENSIS, *Nicastrensis*, *Novocastrensis*, de Nicastro, dans la Calabre Ultérieure.
NEOCHORII et PHANARII, en Grèce, suffr. d'Héraclée.
NEODUNI, *Neodunensis*, voy. DOLÆ.
† NEO-EBORACENSIS, de New-York, Etats-Unis.
NEOPACENSIS, archev. latin en Grèce, ou dans les îles de l'Archipel, au XIIIe siècle, diff. de Neopatrensis.
* NEOPATRENSIS, *ou Patrarum Novarum*, *Patrarum Thessalicarum*, de Néopatras, ou Patradjik, en Thessalie, roy. de Grèce.
† NEOSOLIENSIS, de Neosolio, en Hongrie (*Almanach de Rome*), semble être le même que le suivant.

† * Neostadiensis, *Neostatensis*, *Neustatensis*, de Neustadt, en Hongrie, suffr. de Vienne.
Neotes, dans l'Arabie IIe.
Neovicensis, *Neoburgensis*, de Newburg, en Bavière.
Nepergherti, *Nepergertensis*, en Arménie, suffr. de Sis.
† * Nepesinus, *Nepitanus* et *Sutriensis*, év. réuni de Nepi et Sutri, dans les Etats pontificaux.
Nephelidis, en Isaurie, suffr. de Selinunte Trachée.
Neptitanus, *Neptensis*, dans la Byzacène.
* Nequadeensis, *Copti et Quous*, en Egypte. *Nouv. Mém. des Missions*, t. II, p. 175.
† * Neritenus, *Neritonensis*, *Nardensis*, de Nardo, év. exempt, dans la Terre d'Otrante, roy. de Naples.
Neroniæ, *Neronopoleos*, voy. Irenopoleos, en Cilicie.
Nerviorum, le même que Tornacensis
Nesibenus, voy. Nisibenus.
Nesorum, *Nessæ*, *Nysæ*, ou *Nyssæ*, en Lycie.
Nesseranensis, *Nesetensis*, év. copte, en Egypte.
Nessynensis, *Nessynæ*, *Nessi*, *Nissanæ*, en Dardanie.
Nesuranus, dans les Cyclades.
Neuburgensis, voy. Neoburgensis, Naumburgensis.
Neurocopi, suff. de CP.
Neusatz, voy. Bachiæ.
Neustatensis, voy. Neostadiensis.
Neutinæ, en Bulgarie.
Nevasinensis, ou *Novasinensis*, en Afrique.
Nevernensis, voy. Nivernensis.
Neves, *Nibes*, *Nibenus*, dans l'Arabie IIe; Neve, auj. Neva, est en Palestine, sur le mont Hermon.
Nibensis, en Numidie.
Nibenus, voy. Neves.
Nicæ, voy. Nissæ.
* Nicææ, *Nicœænus*, *Nicœensis* et *Nysenus*, de Nicée, auj. Isnik, métrop. de la Bithynie IIe.
† * Nicæensis, *Niciensis*, *Nicaensis*, *Nizzanus*, ou *Cemenelioniciensis*, de Nice, suff. d'Embrun, Ve siècle, rétabli au VIIe, uni à l'év. de Cimiés.
† * Nicaraguæ, de Nicaragua, dans l'Etat de ce nom, Amérique centrale; voy. Legionis.
Nicastrensis, voy. Neocastrensis.
Nicephorii, dans l'Osrhoëne de Syrie.
Niceriæ, voy. Nizeriæ.
Nices, en Thrace, auj. Nyssa ou Nich, en Servie.
Nicibensis, en Numidie.
Niciensis, voy. Nicæensis.
Niciensis, dans l'Egypte Ire.
Niciotarum, dans l'Egypte Ire.
S. Nicolai, dans l'Arménie IVe.
* Nicomediæ, *Nicomediensis*, de Nicomédie, auj. Isnikmid, métrop. de la Bithynie.
Nicopoleos, *Nicopolitanus*, ou *Nilopolitanus*, dans l'Arcadie d'Egypte ou basse Egypte, de Nicopolis, dite aussi Juliopolis, auj. Kars, Kassiera ou Kiassera.
† * Nicopoleos, *Nicopolitanus*, dans la Mœsie Inférieure, au confluent du Danube et de l'Aluta, auj. Nikopoli, en Bulgarie.
Nicopoleos, dans l'Arménie Ire, sur le mont *Argæum*, et suff. de Sébaste, auj. Gianich (Lequien).
—, dans l'Epire Vieille, auj. Prevesa-Vecchia, à l'entrée du golfe d'Ambracie.
—, dans la Syrie Euphratésienne, peut-être de Lajazzo, ou Aias, en Cilicie, l'ancienne *Egeæ*.
—, dans la Palestine Ire, construite par Vespasien sur l'emplacement d'Emmaüs.
—, dans la Phrygie Salutaire.
—, en Pisidie.
—, en Thrace, auj. Nikub, au pied du mont Hémus.
Nicopseos, *Nicopsitanus*, en Scythie, suff. de Zichia.
† * Nicosiensis, *Leucosiæ*, *Ledrorum*, év., puis archev. de Nicosie, en Chypre; au moyen âge, du rite latin et du rite grec; auj. du rite grec.
† Nicosiensis, ou *Herbitensis*, de Nicosie, en Sicile.
† * Nicoterensis, de Nicotera, dans la Calabre Ultérieure, roy. de Naples, suff. de Reggio, év. uni à celui de Tropea.
* Nidrosiensis, *Nidarosiæ*, de Drontheim, en Norwége.
Nigisabitanus, voy. Niguzubitanus.
Nigranensis, en Numidie, voy. Vico.
Nigrensium Majorum, dans l'Afrique proconsulaire.
Niguzubitanus et Nigisabitanus, év. dans l'Afrique septentrionale, et probablement en Numidie.
Nil, en Mésopotamie; voy. Napharæ.
Nilopoleos, ou *Nilipoleos*, dans la Thébaïde d'Egypte.
Nimociensis, *Nimociensis*, *Nemissi*, *Neapoleos*, *Lemissi*, de Limisso, en Chypre.
Ninive, év. chaldéen de la prov. de Mossoul.
Niochensis, év. dépendant de l'Espagne, dans les Actes du C. de Trente.
Nisæ, voy. Nysenus.
* Nisibenus, *Nesibenus*, *Nisibi*, ou *Antiochiæ ad Mygdonium*, en Osrhoëne, ou Mésopotamie, auj. Nézib, ou Nisibin, dans le pachalik de Bagdad.
* Nissæ, en Dacie; voy. Naissi, Nicææ.
Nisyri, suff. de l'arch. de Rhodes; le même que Nizeriæ.
† * Nitrensis, *Nitriensis*, de Nitria, en Hongrie, suff. de Strigonie.
Nitriensis, dans l'Egypte Ire, sous le patriarc. d'Alexandrie.
† * Nivernensis, *Nevernensis*, *Nivernii*, *Nivernarum*, *Neverni*, *Vadicassii*, *Novioduni*, *Augustonemeti*, de Nevers, suff. de Sens.
* Nizegorodensis, de Nizegorod, en Russie.
Nizeriæ, *Nisyri*, *Niceriæ*, de l'île d'Icaria, dans la mer Egée, auj. Nicaria, ou Nicouri; au XIVe siècle, év. latin, suff. de Rhodes.
Nizzanus, voy. Nicæensis.
Nobabarbarensis, *Nobabarensis*, *Novabarbarensis*, etc., ou *Novæ Barbarorum* (*Coloniæ*), en Numidie.
Nobæ Cæsaris, en Numidie.
Nobæ Germaniensis, en Numidie.

NOBALICIÆ, *Nobalicianensis*, dans la Mauritanie Sitifine.
NOBASINENSIS, *Novasummensis*, *Novasinensis*, en Numidie.
NOBASPARSENSIS, *Nobaspartensis ? Novæ Sparsæ*, en Numidie.
NOBENSIS, *Novæ*, deux év. de ce nom, dans la Mauritanie Césarienne ; voy. VILLA.
NOBICENSIS, dans la Mauritanie Césarienne, diff. de Nobensis.
NOBRENSIS, *Novensis*, dans la Mœsie IIe.
NOCENSIANUS, dans la Mœsie IIe, par erreur pour Novensis.
† *NOLANUS, *Nolæ*, de Nola, dans la Terre de Labour, suff. de Naples ; voy. NAULENSIS.
NOMENTANUS, *Numentanus*, de Nomentum, auj. Lomeniano, sur l'Allia, Italie.
† * NOMINIS JESU, *Novæ Caures*, ou *Cébu*, de Cébu, ou Nueva Caures, dans l'île de Cébu, aux Philippines.
† * NONENSIS, *Nonæ*, *Ænonæ*, de Nona, en Dalmatie.
NORÆ, *Noranus*, de Capo di Pula, en Sardaigne, suff. d'Arborée.
NORBANUS, ou *Normanus*, en Italie.
NORBONENSIS, pour *Narbonensis*.
NORDANHYMBRORUM, voy. LINDISFARNENSIS.
* NORDOVICI, *Norwicensis*, de Norwich, en Angleterre.
NORENSIS, voy. GALTELLITANUS.
NOSALENENSIS *episc.* ; assista au C. de C. P. en 448.
NOVABARBARIENSIS, voy. NOBABARBARENSIS.
NOVÆ, en Vénétie ; probablement pour Nonæ.
NOVÆ, *Novensis*, voy. NOBÆ, NOBENSIS.
NOVÆ AULÆ, dans l'Asie Mineure.
† NOVÆ AURELIÆ, de la Nouvelle-Orléans, dans la Louisiane.
NOVÆ CIVITATIS, voy. NEOSTADIENSIS et CIVITATIS NOVÆ.
† NOVÆ-EBORACENSIS, de New-Yorck, États-Unis.
NOVÆ PETRÆ, *Novapetrensis*, en Numidie.
*NOVÆ SEGOVIÆ dans l'île de Luçon, aux Philippines.
NOVÆ URBIS, dans la Phrygie Pacatiane.
NOVÆ VALENTIÆ, dans l'Osrhoëne de Syrie.
† * NOVARIENSIS, de Novarre, suff. de Milan.
NOVASINÆ, *Novasinensis* et *Nevasinensis*, en Numidie.
NOVEMPOPULANIÆ, voy. ELUSANUS.
NOVENSIS, voy. NOBENSIS et NOBRENSIS.
NOVIENSIS, év. titulaire en Hongrie.
* NOVIODUNENSIS, *Noviomensis*, *Novomagiensis*, *Noviomacensis*, *Noviomagensis*, de Noyon, suff. de Reims, transf. de Verman (d'où *Viromandensis*, et *Viromanduorum episc.*), en 351.
NOVIODUNI, voy. NIVERNENSIS.
NOVOCASTRI, voy. NEOCASTRENSIS.
* NOVOCOMENSIS, voy. COMENSIS.
* NOVOGORODIÆ, *Novogardiæ Magnæ*, archev. de Novogorod en Russie, uni à celui de Veliki-Louki, *Velicolucus*.
NOVOGORODIÆ, ou *Nigeni-Novogorodiæ*, de Novogorod Inférieur.
NOVOGORODIÆ SEVERSKY, arch. en Russie ; voy. CZERNICHOWIÆ.
† * NUCERINUS, *Nuceriensis*, *Nuceriæ Paganiæ*, de Nocera de Pagani, dans la Princip. Citér. du roy. de Naples, suff. de Salerne, ancienne colonie de Sarrasins.
† *—, *Nuceriensis in Umbria*, de Nocera di Paglia, dans les États de l'Église.
NUENBURGENSIS, voy. NAUMBURGENSIS.
NUENEURGENSIS ; col. ev., qui semble être le même que le précédent, fut, pour la plus grande partie, compris dans celui d'Augsbourg.
NUHADRÆ, ou *Naardæ*, év. chaldéen et jacobite, de la prov. de Mossoul.
NUMANENSIS, *Numanus*, dans la Marche d'Ancône.
* NUMANTIÆ, *Numantinus*, de Numance, dont les ruines sont près de Garray, en Espagne (Bischoff), suff. de S.-Jacques de Compostelle.
NUMBURGENSIS, voy. NAUMBURGENSIS.
NUMEDENSIS, mauvaise leçon, pour MINDENSIS.
NUMERICORUM, dans la Bithynie IIe.
NUMIDENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.
NUMNULITANUS, ou *Nummulitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.
† NURCINENSIS, *Narsiensis*, *Nursinus*, de Norcia, dans le duché de Spolète, États de l'Église.
NURCONENSIS, dans la Mauritanie Césarienne, le même que Murconensis.
† * NUSCIENSIS, *Nuscanus*, *Noscanensis*, de Nusco, dans la Principauté Ultérieure du roy. de Naples, suff. de Salerne.
NYSENUS, *Nysæ*, voy. NICÆÆ.
NYSSÆ, *Nisæ*, *Nyæsenus*, de Nyssa dans la Cappadoce Ire, auj. Nisi.

O

OASEOS MAGNÆ, de la Grande Oasis, dans la Thébaïde Ire, auj. El-Vah.
OBBENSIS, *Obbitanus*, *Obbæ*, dans la Mauritanie Césarienne.
OBOIANSKENSIS, archev. d'Oboianski, uni à Bielo-Gorod.
OBORITANUS, dans la Mauritanie Césarienne.
OBSCOW, voy. PLESCOVIÆ.
OBUGGIENSIS, en Mingrélie ou Colchide.
OCÆ, *Ocensis*, *Occensis*, en Espagne ; voy. AUCENSIS.
OCÆ, ou *Occæ*, dans la prov. d'Hellespont.
OCELLODURENSIS, voy. ZAMORENSIS.
OCHIÆ, d'Ochia, dans l'île de Niphon, au Japon.
OCHRIDA, voy. ACHRIDA.
OCRICULANUS, voy. OTRICULANUS.
OCTABENSIS, dans la Byzacène.
OCTABIENSIS, *Octaviensis*, dans la Byzacène, diff. du précédent.
OCTABII, *Octabiensis*, *Octavensis*, en Numidie.
OCTOCIENSIS, dans les actes du C. de Latran, de 1517.
OCTODORENSIS, *Octoduri*, voy. SEDUNENSIS.
OCTOGESANUS, *Octogesæ*, *Hictosæ*, dans l'Espagne Tarraconaise, est auj., suivant quelques géogr., Mequinenza ; suivant d'autres, la Granja.
ODYSSI, *Odessitarum*, *Odessi*, *Baræ ? Tiberiopolitanus*, *Dyonisiopoleos*, *Constantiæ*, d'O-

dessus ou Constantia, dans la Mœsie IIe, ou Inférieure, auj. Varna, près du Danube, en Bulgarie.

Oeæ, voy. Oensis.

Oeconomi, ou *Justinopoleos*, dans la Phrygie Pacatiane.

Oeniandi, *Gyniandi*, en Cilicie.

Oenoandensis, *Oeneandæ*, *Oenoandenus*, *Oneoandæ*, en Lycie.

Oensis, *ab Oea*, et par erreur, *Ensis*, et *Eensis*, dans la prov. Tripolitaine.

Oeseliensis, voy. Osiliensis.

Ofitanus, dans l'Afrique proconsulaire.

Ohseburgensis, voy. Osnabrugensis.

Olbæ, *Olbiæ*, *Olbiensis*, *Olbiorum*, *Olbasæ*, *Olbi*, en Isaurie.

—, dans la Pentapole Libyque.

Olbii, Olbasi, dans la Pamphylie IIe.

Oldenburgensis in Vagria, *Aldenborgensis*, *Aldenburgi*, d'Oldenbourg, en Saxe (qu'il ne faut pas confondre avec un autre Oldembourg de Holstein, en Danemark), forma au XIIe siècle les trois évêchés de Lubeck, de Rothenbourg et de Mecklembourg, ou Schwerin.

Oldensaliæ, en Belgique, uni ou transf. à Ruremonde.

† Olbastrensis, d'Ogliastro, en Sardaigne.

Ole-Imlech, voy. Imelacæ.

* Olenæ, *Oleni*, *Olenius*, d'Olena, en Achaïe, au N.-E. de Pyrgos. L'év. fut transféré ensuite à Andravida, puis à Pyrgos, en conservant son titre d'év. d'Olène (V. Buchon, *Voyage en Grèce*, p. 503); voy. Solonis, Aulonis.

Oleronensis, *Oleronis*, *Olerenensis*, *Oloronensis*, *Olorensis*, *Osernuensis*, et *Lerunensis* (Ms. du C. de Perpignan de 1408, Bibl. d'Avignon), d'Oléron; voy. Elorensis et Oriolensis.

† * Olindæ-et-Pernambucensis, év. uni d'Olinda et Fernambouc, au Brésil.

† * Olisiponensis, *Olysipponensis*, *Ulissiponensis*, *Ulyxbonensis*, patriarc. de Lisbonne, archev. créé en 1390, auparavant év. suff. de S.-Jacques de Compostelle.

Olivacensis, en Bohème.

Olivensis, dans la Mauritanie Sitifine, entre Saldæ et Municipium ad Sava.

Olivolensis, dans les lagunes de Venise; voy. Castellanus.

† * Olmucensis, *Olomucensis*, d'Olmutz, en Moravie, suff. de Prague; voy. Ormucensis.

Olomandæ, voy. Umandæ.

Olorensis, *Oloronensis*, voy. Oleronensis.

Olympiensis, *Olympenus*, *Olympi*, en Lycie.

Omboenus, *Omborum*, dans la Thébaïde IIe (Egypte), auj. Adfa, suivant Vansleb.

Onasandensis, voy. Vasandensis.

Onasarthæ, ou *Anasarthæ-et-Theodoropoleos*, dans la Syrie Ire.

Oniorum, dans l'Augustitamnique IIe, à 80 stades de Memphis.

Onomadæ, voy. Manadæ, en Lycaonie.

Onosadæ, ou *Banadæ*, en Lycaonie.

Onuntis, d'Onus, dans la Palestine Ire.

Onupheos, *Onuphitarum*, en Egypte.

Onurdæ, *Onomydæ*, en Lycie.

Opeensis, *Opuensis Locrensium*, en Béotie, suff. d'Athènes.

Opimiensis, voy. Oppenensis.

Opitanus episc.; au C. de C. P. en 448. Il y avait une ville d'Opis, en Perse, sur le Tigre. Strab., XVI. Xenoph., *Exp. Cyr.*, II, 4.

Opitergiensis, d'Oderzo, dans la Marche de Trévise, transf. à Zeneda, ou Ceneta, suff. d'Aquilée.

Opiusæ, *Opiuntis*, voy. Pityusæ.

Oppenensis, *Oppennensis*, *Opemiensis?* (Fabric.), dans la Byzacène.

† * Oppidensis, *Oppidi Mamerti*, *Opedi*, d'Oppedo, dans la Calabre Ultér., roy. des Deux-Siciles.

Oppido Nobensis, *Oppidi Novi*, dans la Mauritanie César. (Fabric.), probablement le même que le suivant.

Oppinensis, *Oppini Ospini*, dit aussi *Oppidi Novi*, sur le Lyxus, dans la Mauritanie Tingitane (Ptolém.), auj. Narandscha (Mannert).

Opricii, ou *Moeniæ*, en Lycie.

* Opsloensis, en Norwége.

Opuntius, *Opuntis*, *Opuntiorum*, dans la Locride, suff. de Corinthe.

Orani, *Aurani*, suff. de Tolède (Fabric.); voy. Oriensis.

Orbevetanus, voy. Urbevetanus.

Orbinensis, *Orbinatensis*, voy. Urbini.

Obbitensis, voy. Urbevetanus.

Orbiveteris, *Orbivetis*, voy. Urbevetanus.

* Orcadiæ, *Orcadum Insularum*, ou *Blasconensis*, de Blascon, dans les Orcades.

† * Orcellitanus, *Orcilitensis*, *Oriolanus*, *Oriolensis*, d'Orihuela, suff. de Valence, Espagne.

Orcistensis, *Orchisti*, dans la Galatie IIe, suff. de Pessinonte.

Ordeonii, d'Ordogno, en Pouille, roy. de Naples.

Orei, *Oreanitarum*, en Grèce, suff. de Corinthe (Fabric.). Si cet év. d'Oreus n'eût été suff. de Corinthe, on pourrait croire qu'il s'agit de l'ancien *Oreus*, dit aussi Hestiæa, auj. Oreo, au N. de l'île d'Eubée, dont l'év. relevait de la métropole de Chalcis.

Orensis, voy. Auriensis et Oriensis.

Orestensis, *Orestidis*, dans la Calabre Ultérieure.

Oreti, *Oretanus*, d'Oretum, ancienne ville épisc., suff. de Tolède, au lieu où est auj., suivant Fabric., l'église de Nuestra Señora de Oreto, près de Calatrava.

Orgellitanus, voy. Urgellitanus.

Oriensis, ou *Auriensis*, dans l'Afrique septentrionale, et probablement en Numidie, suivant Morcelli.

Oriensis, ou *Auriensis*, en Espagne, voy. Aurium.

Oriensis, *Oritanus*, en Calabre; voy. Uriensis.

Origiturensis, voy. Sorigiturensis.

Orimæ, voy. Surimæ.

Orineandæ, *Aurineandæ*, *Arienadæ*, en Lycie.

Oriolanus, *Oriolensis*, en Espagne; voy. Orcellitanus.

Oriolensis, le même peut-être que Oleronensis.
Oristagni, voy. Arborensis.
Ormiæ, Urmiæ, év. chaldéen et jacobite, en Perse.
Ormucensis, d'Ormuz, sur le golfe Persique; voy. Olmucensis.
Oropes, en Isaurie.
Oropiti, voy. Urbevetanus.
Orreensis, voy. Horreensis.
Orsa, voy. Polotsck.
Ortensis, voy. Hortensis.
Orthosiæ, Orthosiadis, en Carie, auj. Ortosa.
—, dans la Phénicie maritime, auj. Tortose.
† * Ortonæ, *Ortonensis*, év. uni d'Ortona à Mare et de Campli, suffr. de Civita di Chieti, Abruzze Citerieure.
Orulanus, en Sardaigne.
Orvietanus, voy. Urbevetanus.
Orycandensis, *Orycandi*, *Arycandensis*, en Lycie.
Orymnensis, dans la Pamphylie 1re.
Orzianices Castri, dans la Grande Arménie.
† * Oscensis, *Oscitanus*, *Osciensis*, *Aucensis*, *Aucitanus*, d'Huesca, en Aragon, d'abord suffr. de Tarragone, puis de Saragosse; voy. Aucensis.
Osero, voy. Auxerensis.
Osiliensis, *Oeseliensis*, *Hapseliensis*, de l'île d'Hapsel ou Osel, en Livonie, transf. de Leala, suffr. de Riga.
Osimensis, *Osmensis*, voy. Oxomensis.
Osissimorum, pour Ossismorum.
† * Osnabrugensis, *Osnebrugensis*, *Osnaburgensis*, *Ohseburgensis*, *Hochsiburgensis*, *Oseneburgensis*, d'Osnabruck, en Westphalie, suff. de Cologne.
Ospinensis, voy. Oppinensis.
Ospitensis, voy. Hospitensis, en Numidie.
Ossismorum, *Ossismiorum*, voy. S. Pauli Leonis.
Ossonobensis, *Essonobensis*, *Oxonobensis*, ancienne ville maritime et épiscopale, suff. de Mérida, qui paraît répondre à Stombar, dans les Algarves; voy. Exonobensis.
† Ossoritanus, *Ossonensis*, d'Ossory, en Irlande; voy. Kilkennie.
Ostanis, dans l'Arménie iv e.
† * Ostiensis, et Veliternensis, év. réuni d'Ostie (dite aussi *Gregoriopolis*, de Grégoire IV, qui la répara), et Velletri, Etats de l'Eglise.
Ostraboo, en Suède; voy. Vexionensis.
Ostracines, dans l'Augustitamnique 1re, en Egypte, auj. Stragiani?
Ostri, voy. Otri.
Ostroginensis, d'Ostrog, uni à Lucko; voy. Luceoriensis.
† * Ostunensis, *Astunensis*, d'Ostuni, dans la prov. d'Otrante, roy. de Naples.
Othanæ, dans l'île de Sardaigne.
Othonæ, ou Othonis ad Mare, d'Ottona-a-Mare, au roy. de Naples.
* Othoniensis, ou *Ottoniensis*, d'Odensée, dans la mer Baltique, suff. de Lunden, Danemark.
Otlæ, *Otloitanus*, pour Tlæ, Tloitanus.
Otri, *Othri*, ou *Ostri*, dans la Phrygie Salutaire.
Otriculanus, *Ocriculanus*, *Utriculanus*, en Ombrie, d'Otricoli, Etats de l'Eglise.
Ottoniensis, voy. Othoniensis.
Ottoniswigensis, suff. de Hambourg, en 968; voy. Lunig. *Spicil. eccles.* t. I, p. 81.
Otwer, voy. Iverensis.
Ovasandensis, *Ousandensis*, voy. Vasandensis.
† * Ovetensis, d'Oviédo, dans les Asturies, év. exempt.
Ovnensis, év. copte, en Carie.
Oxamensis, voy. Oxomensis.
Oximbriensis, mal, pour Sambiensis.
Oximi, *Oximensis*, *Oromensis*, d'Hiesmes, dans la prov. de Rouen, transf. à Séez. Fonnemagne pense qu'Oxomum n'a jamais été évêché. *Extr. mss. de la* 1re *race*, Bibl. roy., t. I, p. 393.
Oxirinci, voy. Oxyrinchites.
† * Oxomensis, *Oxemensis*, *Oxamensis*, *Osimensis*, *Uxamensis*, d'Osma, dans la Vieille-Castille, suff. de Tolède.
Oxomensis, en France; voy. Oximi.
* Oxoniensis, d'Oxford, suff. de Cantorbéry, Angleterre.
Oxonobensis, voy. Ossonobensis.
Oxubensis, *Oxubi*, en Arménie; voy. Ozubi.
Oxyrinchites, *Oxyrinchi*, *Oxirinci*, d'Oxyrinchum, dans l'Arcadie d'Egypte, ou Heptanomide, auj. Benheseh.
Ozieri, voy. Bisarchii.
Ozubi, év. suff. de Sis, en Arménie, le même peut-être que Oxubensis.

P

Pacandi, en Lycie.
Pacatensis, voy. Pacensis, en Numidie.
† Pacen in Indiis, de Pace, dans les Indes occidentales d'Espagne (*Alman. de Rome*), paraît être le même que Pacis, au Pérou.
† Pacensis, *Pacis Augustæ*, *Pacis Juliæ*, de Badajoz, en Estramadure.
Pacensis, ou *Vico Pacensis*, *Vico Pacatensis*, en Numidie.
Pachnamunis, ou *Pachnemunis-et-Elearchiæ*, dans l'Egypte ii e.
* Pacis, de Ciudad de la Paz, au Pérou, prov. de Chuquiago; voy. Pacen in Indiis.
Pacis Augustæ, en Espagne; voy. Pacensis.
Pacis Juliæ, en Espagne; voy. Pacensis.
Pacis Veræ, de Vera Paz, suff. de Mexico.
† * Pactensis, *Pattensis*, *Pactarum*, *S. Bartholomæi*, de Patti, en Sicile, suff. de Messine, uni quelque temps à Lipari. V. Bolland. 29 *januar.* p. 99, § 13, 14.
† * Paderbornensis, *Paterbrunnensis*, *Padebrunnensis*, *Padelbrunnensis*, *Padeburnensis*, de Paderborn, suff. de Mayence.
Paduanus, voy. Patavinus.
Pæstanensis, *Pæstanus*, *Pæsti*, *Pestanus*, *Poestanus*, de Pæstum, près de Capaccio, Princip. cit., roy. de Naples.
Paiperitanus, dans la Lazique, exarch. du Pont.
Palæbiscinatus, dans la Libye Pentapole, év. uni à celui d'Hydracis.

† * Palæocastri, *Policastriensis*, de Policastro, suff. de Salerne, roy. de Naples.
Palæopoleos, dans l'Asie procons.
—, dans la Pamphylie IIe.
Palæorum, *Palæensium*, *Paleæ*, ou *Palæ-Chytrorum*, de Chytria, en Chypre.
Palæscoviensis, en Moravie.
Palatii Patriarchalis; un év. de ce titre figure dans les Actes des C. de Sis et d'Adana, en Arménie.
Palatinensis, *Palatii Diocletiani*, en Dalmatie, le même que Spalatensis; voy. Palechiensis.
Palechiensis, en Dalmatie; le même peut-être que Palatinensis.
Palentia, voy. Talla.
† * Palentinus, *Palentinensis*, *Pallentiæ*, de Palencia, suff. de Tolède, puis de Burgos, Espagne.
Palestrinus, voy. Prænestinus.
Paliæ, dans la Galatie IIe.
Palladiani, *a Palladiano;* un évêque de ce titre assista au C. de Sardique, en 347.
Pallariensis, en Catalogne, dioc. d'Urgel.
Pallentiæ, voy. Palentinus.
Palliotæ, voy. Justinopoleos, en Lycie.
Palmæ, *Palmensis*, de Palma, en Sardaigne.
† —, de Palma, dans l'île de Majorque; voy. Majoricensis.
—, et Palmarum Civitatis, de Ciudad-Real-de-las-Palmas, capitale de la Grande-Canarie.
Palmyrensis, *Palmyræ*, *Palmyron*, ou *Hadrianæ*, et *Thadmor*, de Palmyre, dans la Phénicie du Liban.
Paltensis, *Palti*, dans la Syrie Ire, aujourd. Baldo.
Pamariensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Pamiensis, voy. Apamiensis.
† * Pampelonæ, *Pampilionensis*, *Pompeiopoleos*, de Pampelune, suff. de Tarragone.
Pamphyli, *Pamphili*, ou *Pamphyliæ*, dans a prov. d'Europe, dioc. de Thrace, suff. d'Héraclée.
Pampilonensis, voy. Pampelonæ.
Panadensis. *Rer. Mogunt.* t. II, p. 425, 437.
Panæphysi, voy. Panephysi.
† * Panamæ in Indiis, de Panama, dans l'Amérique centrale, suff. de Lima.
Panatoriensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Paneadensis, *Paneadis*, *Paneates*, ou *Cæsareæ Paneæ*, dans la Phénicie Maritime, de Paneas, ou Césarée de Palestine, auj. Banias.
Panemutichensis, *Panemuthensis*, *Panemotichi*, *Panemutichorum*, *Panemotichitarum*, dans la Pamphylie IIe.
Panephysi, *Panæphysensis*, dans l'Augustamnique Ire, en Egypte, auj. Bana.
Pangorensis, voy. Bangorensis.
Panidensis, év. latin en Thrace, prov. d'Europe, suff. d'Héraclée, XIIIe siècle.
Panii, ou *Phanarii*, dans la prov. d'Europe, diocèse de Thrace.
Panis, ou *Panopolitanus*, *Panopoleos*, dans la Thébaïde Ire, Haute-Egypte, de Panopolis, auj. Akmin, Echmin ou Ackhemyn.
Pannoniæ, *Pannoniensis*, év. de la Pannonie; peut-être de *Sirmium?*
Panopolitanus, voy. Panis.
Panormi, en Lycie.
† * Panormitanus, *Panermitanus*, *Panhormi*, archev. de Palerme, en Sicile.
Panpegensis, mal, pour Bambergensis.
Pantaliæ, voy. Pautaliæ.
Papertensis, *Paperti*, en Arménie, suff. de Sis.
† * Paphensis, *Paphi Novæ*, de Paphos Nouvelle, auj. Bafo, év. grec, en Chypre.
Paphensis, dans l'Egypte Ire.
Papiæ, dans l'Afrique procons.
† * Papiensis, ou *Ticinensis*, de Pavie, év. exempt et uni à l'arch. d'Amasia, roy. Lombardo-Vénitien.
Papinburgensis, voy. Bambergensis.
Pappensis, *Papporum*, de Pappa, en Pisidie.
Pappianensis, *Pappinianensis*, *Puppianensis*, dans l'Afrique procons.
* S. Papuli, de S. Papoul (départ. de l'Aude), suff. de Toulouse, créé en 1317.
Para, voy. Belemensis.
Paradamiensis, voy. Peradamiensis.
Parækopoleos, dans la Macédoine Ire.
Parætoniensis, *Paretonii*, dans la Libye Marmarique.
—, en Egypte.
† * Paraguajæ, ou *Assumptionis*, de l'Assomption, capitale du Paraguay.
Paralaidis, *Paralai*, en Lycaonie, peut-être le même que *Parlaensis*, en Pisidie, ou *Pari*, en Lycaonie (Fabric.).
Parali, *Paralii*, dans l'Egypte IIe, à l'embouchure de la 4e branche du Nil.
Parali, en Palestine.
Paranensis, voy. Belemensis.
Parasii, en Ligurie.
Parasthabæ, *Parasthabensis*, voy. Preslavensis.
Parembolanus, *Parembolorum*, en Palestine, ou dans l'Arabie Pétrée.
Paremboles, ou *Castri Saracenorum*, dans l'Arabie Pétrée.
Paremphyteos, en Egypte.
† * Parentinus, *Parentii-et-Polensis*, év. réuni de Parenzo et Pola, en Istrie, suff. d'Aquilée.
Parenza, év. réuni à celui de Lipari (Fabric.), est peut-être le même que *Liparitanus*, *Paritanus*.
Paretonii, voy. Parætoniensis
Pari, voy. Paronaxiæ.
Pari Lycaoniæ, voy. Paralai.
Parianes, dans l'Egypte IIe.
Pariensis, dans l'Afrique procons.
Parii, dans la prov. d'Hellespont, probablement de *Parium*, en Mysie, dit aussi *Colonia Julia Pariana*, auj. Kamariss, Camanas, ou Pario.
Parinaxiæ, voy. Paronaxiæ.
† * Parisiensis, *Parisiorum*, *Parisiacus*, *Parisiacensis*, de Paris, év. vers 250, archev. en 1622.
Parisii, dans l'Afrique procons.
Parlaensis, *Parlai*, en Pisidie; voy. Paralaidis.
† * Parmensis, de Parme, suff. de Ravenne.

Parnassenus, *Parnassi*, de Parnassus, dans la Cappadoce IIIe, auj. Bergenlu, ou Bazards Janlu, était suff. de Justinianopolis.

Paro (*episcopus a*), en Pisidie.

Parochmuchi, en Arabie Pétrée.

* **Paronaxiæ**, *Parinaxiæ*, ou seulement *Pari*, de Paros et Naxos, métr. de l'Archipel, détachée de la métr. de Rhodes.

Parrhensis *episcopus*, au C. d'Antioche de 445.

Parsacutæ *episc.*; au synode de Photius.

Partheniensis, dans la Mauritanie Sitifine, probablement de Parthos, entre Tunis et Narazzara, ou de Pertusa, entre Carthage et Unica. (Acad. des Insc., *Rech. sur la rég. d'Alger*, p. 81.)

Parthenopolitanus, voy. **Magdeburgensis**.

—, voy. **Neapolitanus**.

Parthicopoleos, en Illyrie.

Parzipertenus, de Pardsertpert, dans la Petite Arménie, suff. de Sis.

Pasenum, **-ni**, suff. de Sis, en Arménie.

Paspanensis, et peut-être *Passalensis*, en Lycaonie.

Passaviensis, voy. **Pataviensis**.

Patarensis, *Patarœ*, *Patarenus*, *Patarorum*, en Lycie.

† * **Pataviensis**, *Bazsoensis*, *Possanensis*, *Passaviensis*, *Bataviensis*, *Petavii*, *Petovii*, *Petavionensis*, de Passau, uni à l'év. de Lorck (*Laureacensis*), suff. de Saltzbourg.

† * **Pataviensis**, *Patavinus*, *Patavionensis*, *Patavensis*, *Paduanus*, et quelquefois, mais par erreur, *Pitaviensis*, de Padoue, en Vénétie.

Patavii, en Bithynie.

Paternensis, *Paterni*, en Angleterre, suff. de Cantorbéry; voy. **Venetensis**.

Paterni, de Paterno, dans la Calabre citérieure, au roy. de Naples.

Patrarum Novarum, ou *Patrarum Thessalicarum*, voy. **Neopatrensis**.

* **Patrensis**, *Patracensis*, *de Patris*, *Patrarum Veterum*, de Patras, métrop. d'Achaïe.

Pattensis, voy. **Pactensis**.

† S. **Pauli**, de San-Paolo de Assumpcao de Loanda, ville de la Guinée méridionale, sur la côte du roy. d'Angola, chef-lieu des établissements portugais.

S. **Pauli** *episc.*, au C. de Rome de 1059. On ne sait quel est cet évêché.

† S. **Pauli in Indiis**, de S. Paul, aux Indes occidentales du Portugal (*Alm. de Rome*), probablement de San-Paolo, ou Cidade dos Polos, ville du Brésil, à l'ouest de Rio-Janeiro.

* S. **Pauli Leonis**, *Leonensis*, *Leoniæ*, ou *Civitatis Ossismorum*, de S. Pol de Léon (Finistère), suff. de Tours, VIe siècle.

* S. **Pauli Tricastinensis**, ou *Tricastini*, de S. Paul Trois-Châteaux (Drôme), suff. d'Arles, avant 425.

Pautaliæ, év. dans la Dacie méditerr.

Pauzerensis, *Pauserensis*, dans l'Afrique septentrionale, et probablement en Numidie (Morcelli).

Pauzulensis, *Pauzulæ*, *Pausolanus*, dans le roy. de Naples (Ughelli, t. X). D'après Mannert, auj. Monte Elpare; d'après Reichard, Grotta Azolino. Pouzzoles, sur le golfe de Naples, est auj. év.; voy. **Puteolanus**.

Pavendensis. Echard. *Script. Dominic.*, t. I, p. 202. B.

Pavensis, peut-être pour *Papiensis*, de Pavie.

Pavisianensis, suffr. de Brême.

Pazeni, *Pazeni*, en Arménie.

Peccenensis, év. suff. de Sis, en Arménie.

* **Pech**, *etvii*, *Pekii*, de Pech, métrop. en Servie.

Pedachtoensis, *Pidachtoensis*, *Pidachtholes*, *Philactensis*, ou *Heracleopoleos*, dans l'Arménie Ire.

* **Pedenæ**, *Petinensis*, *Petenæ*, de Pedena ou Biben, en Illyrie, suffr. d'Aquilée.

Pederodiadensis, dans la Byzacène.

Pegarum *metrop.*, ap. Andron. Palæol. (Fabric.), peut-être de *Pegæ*, ou *Pagæ*, dans le pays de Mégare, en Grèce, auj. Paato.

Pekii, voy. **Pecii**.

Pekinensis, év. métrop. de Pékin, créé par Clément XI.

Pallensis, *Paltenissensis*, dans la Pamphylie IIe; voy. **Peltinessensis**.

Pellensis, *Pellæus*, *Pelladis*, dans la Palestine IIe, au delà du Jourdain.

—, dans la Décapole, auj. Bellue.

Pelopes, exarchat de Macédoine, Achaïe IIe.

Peltensis, *Peltarum*, dans la Phrygie Pacatiane, de *Peltæ*, auj. Peletis, ou Pelteni.

Peltinessensis, *Peltinesi*, *Peltenesi*, *Pentenesi*, *Pentenessensis*, dans la Pamphylie IIe, le même sans doute que Pellensis.

Pelusii, de Péluse, dans le nome Pharbétite ou l'Augustitamnique Ire, auj. Belbeis.

Penestrinensis, voy. **Prænestinensis**.

Pennensis, voy. **Pinnensis**.

Pensariensis, voy. **Pesaurensis**.

Pentacomiæ, dans l'Arabie Pétrée, ou Palestine IIIe.

Pentapoleos, en Etrurie.

Pentaschænonis, dans l'Augustitamnique, en Egypte.

Pentenensis, *Pentenissensis*, voy. **Peltinessensis**.

Peparethi, île dans la mer Egée, dont l'év. était suffr. de Larisse, en Thessalie; même évêché que Scopeli.

Peperensis, *Perperenensis*, en Lydie.

Peradamiensis, *Paradamiensis*, dans la Byzacène; est peut-être le même que Feradimaiensis.

Perbænæ, dans la Phamphylie IIe.

Perbereos, *Piperensium*, dans la Lazique du Pont, ou dans la Pamphylie IIe.

Percinæ, dans l'Arménie IVe.

Perdicensis, *Perdiæ*, *Perdirensis?*, dans la Mauritanie Sitifine, à l'O. de Sétif et de Sidi Embarak, probablement au lieu où Desfontaines signale les ruines d'*Azel*.

* **Perejaslaviensis**, *Pereaslaviæ*, de Pereschlaw, en Russie, suffr. de Kief.

Pergami, *Pergamenus*, de Pergame, auj. Pergamo, en Asie Mineure.

Pergensis, *Pergæ*, *Pergarum*, *a Perge*, dans la Pamphylie IIe, auj. Karahissar; voy. **Syllii**.

Pergetenensis, en Lycaonie, suff. d'Iconium, év. latin, au xve siècle. Wadding. t. V, § 2, p. 78, est peut-être le même que le précédent.
Pergulanensis, de Pergola, uni à Cagli, Etats pontificaux.
Periæcidos, en Egypte.
Pericommatos, voy. Aureliopolitanus.
Perinthi, voy. Heracleensis.
Peristacii, *Peristasi*, *Peristasii*, en Thrace.
* Peritheorii, en Macédoine.
Permæ, suffr. de C. P., peut-être de Perne, en Thrace, Steph. Bysan. 543.
Permiæ, de Perma-Veliki, dans le Permski, en Russie ; voy. Vologdensis.
Permiensis, en Pologne ; voy. Varmiensis.
Pernambucensis, de Fernambouc, au Brésil, 1676, uni à l'év. d'Olinde.
Perperenensis, voy. Peperensis.
† Perpinianensis, de Perpignan, suffr. de Narbonne, auj. d'Alby, transf. d'Elne en 1602.
Perrhæ, *Perrensium*, *Perrhenorum*, *Perres*, *Pertæ?* dans la Syrie Euphratésienne.
Persarmeniæ, de la partie de l'Arménie qui devint une province de la Perse.
Persidis *episc.*, au C. de Nicée en 325.
Pertes, *Pertensis*, *Pertarum*, et par corruption *Phriæ*, en Lycaonie.— Un lieu de Perta est indiqué en Galatie, par Ptolémée.
Pertusanus, *Pertusensis*, dans l'Afrique procons.
Perufunensis *episc.*, au C. de Ravenne, en 967, peut-être pour *Perusinensis*, de Pérouse ?
† * Perusinus, *Perusinensis*, de Pérouse, Etats de l'Eglise.
† Pesauriensis, *Pensariensis*, et mieux *Pisaurensis*, de Pesaro, Etats de l'Eglise.
Pescii, voy. Pecii.
Pessinuntis, *Pesinuntis*, *Pisinuntis*, de Pessinonte, métrop. de la Galatie iie, auj. Bosan.
Pestanus, *Thesaur. ital.* t. ix. p. 508 ; voy. Pæstanus.
Petavii, *Petovii*, voy. Petaviensis.
Petavii, dans la Bithynie i^re.
Petcii, voy. Pecii.
* Peteliæ, ou *Strongyli*, de Strongoli, l'ancien Petelia, dans la Calabre citér.
Petenisi, dans la Galatie iie, suff. de Pessinonte.
Petertensis, pour *Petrensis*, en Palestine.
Petinensis, *Petenæ*, voy. Pedenæ.
Petræ, en Crète.
Petræ, *Petrensis*, en Colchide.
* Petræ Deserti, *Rabbæ*, ou *Cyriacopoleos*, de Petra, ou Krac, chef-lieu de l'Arabie Pétrée ou Palestine iiie.
* Petræ Honorii, ou Bretinorii, de Bertinoro, en Romagne, Etats de l'Eglise.
Petragoricensis, voy. Petrocoriensis.
Petrensis, *Petrarum*, dans la Palestine i^re.
* Petrensis, suff. de Thessalonique, dans la Macédoine i^re.
Petrensis dans l'Asie iie (Fabric.). Asie Mineure.
* Petroburgi, de Péterborough, en Angleterre.
† * Petrocoriensis, *Petrocoricus*, *Petragoricensis*, de Périgueux, suff. de Bordeaux, avant 380.
Phabiranensis, voy. Bremensis.
Phacusæ et Phacusorum, de Phacuza, dans l'Augustitamnique i^re, en Egypte.
Phæni, *Phænorum*, *Pæoniorum*, *Pioniorum*, dans la province ecclés. de l'Hellespont.
Phænuntis, *Phaneensis*, *Phaini*, en Idumée, Palestine iiie ; voy. Phenonis.
Phalaritanus, ou *Falaritanus*, de Faleroni, en Toscane.
Phalek et Cham-Balek, métrop. chaldéenne et év. cathol. en Tartarie ; voy. Cambaliensis.
Phamaugustanus, voy. Famagustanus.
Phanagoriæ, près du Pont Galatique, suff. de Zichiæ.
Phanarii, ou *Panii*, de Fanari, en Thrace (Fabric.), uni à Neochorii.
Phaneensis, *Phaini*, voy. Phænuntis.
Phanensis, voy. Fanensis.
Pharan, *Pharanitanus*, ou *Montis Sinaï*, du Mont Sinaï, dans l'Arabie Pétrée.
† Pharaonensis, *Pharensis*, *Phari*, de Faro, dans les Algarves, Portugal.
Pharbæthi, de Pharbeith, dans le nome Pharbétite, Basse-Egypte.
† * Pharensis, *Phari*, *Pharinensis*, *Farensis*, de l'île de Lésina, l'ancienne Pharos, sur les côtes de Dalmatie.
Phariensis, en Arménie.
Pharnaciensis, *Pharnaceæ*, dans le Pont.
* Pharsalorum, de Pharsale, dans la Thessalie i^re, d'abord év. suff. de Larisse, puis métrop.
Phaselitanus, en Lycie, auj. Tekrova.
Phasianæ, dans la Lazique ; voy. Phasidis.
Phasianæ, voy. Phausianæ.
Phasidis ou Phasianæ, dans la Lazique ou Colchide, Pont-Polémoniaque, suff. de Trébizonde.
Phausaniensis, *Phausianæ*, *Phausaniæ*, *Fausinensis*, *Fausianensis*, *Phasianæ*, de Phausina ou Terra-Nuova, en Sardaigne, dont le siége fut réuni à l'év. d'Empurias.
Phelli, en Lycie.
Phenonis, *Phænonis*, *Phænontensis*, dans l'Arabie Pétrée, ou Palestine iiie, le même que Phænuntis.
Pherarum, suff. de Larisse, en Thessalie.
Pheroz-Saporis, voy. Saporis.
Philadelphiæ, de Philadelphie, Etats-Unis d'Amérique.
† * Philadelphiæ, *Philadelphiensis*, *Philadelphius*, en Lydie, auj. Allah-Scher, remplaça la métropole de Sardes.
—, dans l'Arabie Pétrée.
—, en Isaurie, auj. Malatzkert.
Philarum, dans l'Arabie iie.
Philarum, *Phyles*, de Philé, dans la Thébaïde iie, auj. Dschesira el Birbe.
Philippopoleos, de Felibe, ou Philippopoli, en Thrace.
—, dans la Phrygie Pacatiane.
—, dans l'Arabie iie.
* Philipporum, *Philippensis*, *Philippi*, *Phi*

lippensium, de Philippi, en Macédoine, est probablement le même que l'ev. de Philippopoli.

Philitensis, *episc.*, au synode de Photius.

Philomelii, *Philomeliensis*, dans la Phrygie Salutaire.

—, en Pisidie.

Philorum, dans la Thébaïde

Philuntis, de Phlius, dans le Péloponnèse.

Phlogensis, *Phoglensis*, *Puglorum*, dans la Pamphylie IIe.

Phobi, *Phoborum*, dans la Phrygie Pacatiane.

Phocæ, *Phocææ*, *Phociæ*, *Phociensis*, *Phocensium*, *Phocæorum*, en Asie Mineure (Lydie), auj. Fochia, ou Folha Velha, Foya Velha, Follivella.

Phoenicis, ou *Phœnici Portus*, en Crète.

* Phoenices, *Phenicii*, dans l'Epire-Vieille, au N.-O. de Buthrotum.

Phoglensis, voy. Philogensis.

Photiæ, *Phytiæ*, *Phytœæ*, *Ptiæ*, dans la Phrygie Salutaire.

Photices, dans l'Epire Vieille, auj. Bella, suff. de Janina, ou Sopoto, d'après Bischoff.

Phragonis, *Phragoneos*, *Phragoneæ*, dans l'Egypte IIe.

Phtenegou, dans le Saïd, ou Haute Egypte.

Phtiæ, voy. Phytiæ.

Phullæ, ou *Bullæ*, en Bulgarie; voy. Sugdæensis.

Phycocle et Ficode, désigne la ville qui auj. se nomme Cervia, dans la Romandiole (Lemire); voy. Cerviensis.

Phyles, voy. Philarum.

Phytiæ, *Phytœæ*, voy. Photiæ.

Piæ, *Piensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

Picinensis, mal, pour Ticinensis, dans plusieurs textes.

† * Pictaviensis, *Pictavensis*, de Poitiers, suff. de Bordeaux, avant 260.

Pictus *episc.*, ou *Pictorum*, du pays des Pictes, dans l'Ecosse méridionale.

Pidachtholes, *Pidachtoensis*, voy. Pedachtoensis.

Pidnæ, voy. Gydriæ.

Piensis, voy. Piæ.

* Pientinus, ou *Corsiniani*, de Pienza, auparavant Corsignano, en Toscane, patrie de Pie II, qui lui donna son nom. Auj. réuni à Chiusi; voy. Clusinensis.

Piltatis Juliæ, voy. Polensis.

Pilten, de Pilten, év, en Courlande (Russie), fondé en 1220, sécularisé en 1552, et réuni peut être à Riga, métropole de la Livonie.

* Pilten et Livoniæ, en Pologne, le même probablement que le précédent.

Pimolissæ, ou *Ibyræ*, dans la province d'Hellespont.

Pinarensis, *Pinaræ*, *Pinarorum* (sur le Cragus), et *Didymorum*, en Lycie.

† Pineroliensis, *Pinenoriensis*, de Pignerol, en Piémont.

† Pinhelensis, de Pinhel, en Portugal.

† * Pinnensis, *Pinnanatium*, *Pinnensis*, *Pennensis-et-Atriensis*, ou *Adrianensis*, év. uni de Penne et Atri, roy. de Naples.

† Pinscii, *Pinscensis-et-Turoviensis*, de Pinsko et Turovia, év. gréco-russe en Lithuanie.

Pintiæ, voy. Vallisoletanus.

Pionæ Civitatis, dans l'Hellespont.

Piperensis, dans l'Asie Ire.

† * Piperniensis, *Priverniensis* et *Pripernensis?* de Piperno, uni à Terracine, Etats de l'Eglise.

Pirgoaretarum, dans l'Arabie IIe.

Piri, voy. Rusii.

† * Pisanus, *Pisensis*, *Pisæ*, arch. de Pise.

Pisaurensis, voy. Pesaurensis.

Piscariensis, de Peschiera, roy. Lombardo-Vénitien.

† Pisciensis, de Pescia, en Toscane.

Pisiæ, peut-être en Galatie.

* Pisidiensis, de la Pisidie, en Asie Mineure.

Pisindæ, dans la Pamphylie IIe.

Pisinuntis, voy. Pesinuntis.

Pisitensis, *Pisitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.

Pisitensis, dans la Byzacène, voy. Puteæ.

Pissiæ, dans la Phrygie Salutaire.

Pissinæ, suff. de Rhodes.

Pissinuntis, voy. Pessinuntis.

Pistensis, en Afrique (Fabric.), le même sans doute que Pisitensis.

† * Pistoriensis, *Pistorii-et-Pratensis*, év. uni de Pistoia et Prato, en Toscane, suff. de Florence.

Pitæ *episc.*, au synode de Photius. *Pitaium*, *Pitaum*, était en Carie.

Pitanensis, *Pitanæ*, *Pitanes*, dans l'Asie proc. (Fabric.), probablement de Pitane, auj. Sandarlik, dans l'Eolide.

Pitanissi, dans la Galatie IIe.

Pitaviensis, pour Pataviensis.

Pitini, de la Torre di Pitino, dans l'Abruzze Citérieure, roy. de Naples.

Pitnanensis, pour Botnanensis, dans l'Osrhoëne.

Pittanensis? *Bittanensis?* dans l'Afrique septentrionale.

Pittanines, dans l'Asie Ire

Pityusæ, *Pytiuntis* et *Opiuntis*, de Pityus, ou Opius, dans le Pont Polémoniaque, ou Colchide, auj. Drandar, dans la Russie d'Europe.

† * Placentinus, de Plaisance, dans le duché de Parme, suff. de Bologne.

† * Placentinus, *Placentinensis*, de Plazencia, en Estramadure, suff. de S. Jacques de Compostelle.

Placianensis, dans l'Hellespont.

Plagenarum, voy. Moldaviæ.

Plagensis, pour Pragensis.

Planaci, *Planati*, ou *Plubii*, de Ploague, en Sardaigne (Fabric.).

Platæ, voy. Argenteæ.

Platæarum, dans le Péloponnèse, suff. de Corinthe (Fabric.). Platæa, dont les ruines se nomment auj. Paleo Castro, sur le Kokla, était en Béotie.

* Platamonis, dans la Macédoine Ire, suff. de Thessalonique.

Platanensis, en Galatie.

* Platensis, voy. Argenteæ.

† Platiensis, de Piazza, en Sicile.

* Platzkoviensis, en Pologne.

* Plescoviæ, ou *Pskoviæ*, arch. de Plescow, ou Obscow, uni à l'église de Narva, en Livonie.

† *Plocensis, *Ploscensis*, de Ploczko, dans la Pologne méridionale, diff. de Polosko.
Plotinopoleos, *Plutinopoleos*, dans la prov. du mont Hémus, en Thrace.
Plubii, voy. Planaci.
Plusiadis (peut-être *Prusiadis*, dans la prov. d'Hellespont); au synode de Photius.
Plutinopoleos, voy. Plotinopoleos.
Pocofeltensis, dans l'Afrique procons.
Podalenus, *Podaliensis*, *Podaliæ*, *Podalææ*, en Lycie.
Podandi, dans la Cilicie Ire.
† *Podii, *Podiensis*, *Aniciensis*, ou *Vallavensis*, *Vellavensis*, du Puy en Vélay, transf. de Ruessio ou Rovesio au Ve siècle, suff. de Bourges.
Podlachiensis, év. de Podlaquie, résidant à Janow, en Pologne.
*Podonskyensis et Sarskanensis, ou *Sarskiensis*, métr. des églises unies de Podonski et Sarka, ou Sarski, en Russie.
Poemanenus, *Pœmanini*, *Pœmanii*, dans l'Hellespont.
Poeper, dans la Lazique, Pont Polémoniaque, suff. de Trébizonde.
Poestanus, *Pœsti*, roy. de Naples ; voy. Pæstanensis.
Pogojanæ, arch. suff. de la métr. de Thessalonique, en Macédoine.
*Polatensis, *Polatinensis*, de Pulati, en Albanie.
Polemonii, de *Polemonium*, dans le Pont Polémoniaque, suff. de Néocésarée, auj. Vatija.
† *Polensis, *Polæ*, *Polanensis*, *Poloniensis*, ou *Pietatis Juliæ*, de Pola, en Istrie, réuni auj. à celui de Parenzo.
Polianæ, *Poleanninæ*, *Polinianæ*, et *Polmianæ?* voy. Bardioritæ, en Macédoine.
Policastri, voy. Palæocastri.
† *Polignianensis, *Poligniacensis*, *Poliniani*, *Polymnianensis*, de Polignano, dans la prov. de Bari, au roy. de Naples.
Polimartiensis, *Polymartii*, *Ferentispolimartiæ*, de Bomarzo, Etats de l'Eglise.
Poliniani, voy. Polignianensis.
Polios, *Castri Polios*, en Arménie.
Politianæ Villæ, dans la Phénicie Maritime.
Polmianæ? dans la Macédoine Ire, sans doute pour Polinianæ ; voy. Polianæ.
*Poloczæ, *Polocensis*, de Polotsk, ou Polosko, dans la Russie Blanche, archev. du rite gréco-russe, auquel sont réunies auj. les églises d'Orsa, Micislaw et Vitepsk.
Poloniensis, *Polonensis*, en Istrie; voy. Polensis.
Polyanæ, suff. de Thessalonique (Fabric.), le même sans doute que Polianæ, en Macédoine.
Polyboti, *Polybotorum*, dans la Phrygie Salutaire.
Polycastrensis, voy. Palæocastri.
Polychærepoleos, dans l'Epire Nouvelle.
Polychalandi, en Lydie.
Polychnes, dans la Grande Arménie.
Polymartii, voy. Polimartiensis.
Polymnianensis, *Polymniacensis*, voy. Polignianensis.
Polystili, dans la Macédoine IIe.
Pomeraniæ episc., le même que Camincensis et Cujaviæ.
Pomezaniensis, *Psomesaniensis*, ou *Risenburgensis*, de Pomesan, en Pologne.
Pompeiopoleos, *Pompeiopolitanus*, en Espagne; voy. Pampelonæ.
—, dans la Cilicie Ire, entre Séleucie Trachée et Tarse, non loin de la côte.
—, en Paphlagonie, n'est plus auj. qu'un bourg nommé Tasch-Kuprisi, entre Kastamouni et Samsoun, synonymie constatée par une inscription; voy. *Correspond.* de M. E. Boré, t. I, p. 283.
Pompiliensis, *Popiliensis*, voy. Foro-Popiliensis.
Ponensis, voy. Ratisponensis.
Pontiopoleos, ou *S. Pontii*, voy. Thomeriarum.
† Pontis Curvi, de Ponte-Corvo, Etats Pontificaux, réuni à l'év. d'Aquino, roy. de Naples, dans le territoire duquel Ponte-Corvo est enclavé.
† Pontis Tremuli, ou *Apuanus* (Alm. de Rome), de Pontremoli, en Toscane.
Popanensis, dans l'Asie Mineure, peut-être le même que Hypæpanensis.
† * Popayensis, *Popajani*, de Popayan, dans l'Amérique méridionale, suffr. de Santa Fé de Bogota.
Popiliensis, voy. Foro-Popiliensis.
Populoniensis, *Populoniæ*, *Populonis*, de Populonia, en Tascane, transf. à Massa.
Porensis episc., au synode de Photius.
* Porphyrii, *Porphyreonis*, *Porphyrionis*, dans la Phénicie Maritime.
Portensis, voy. Portus.
Porthmi, ou *Proponti*, dans le Péloponèse, suffr. de Corinthe, auj. Porto Bufalo.
Portolagrensis, *Portalegrensis*, voy. Portus Alacris.
† * Portuensis, *Portucalensis*, *Portogallensis*, de Porto, en Portugal.
† * Portuensis, *Portus Romanus*, *Portus Augusti*, *S. Rufinæ* (*Silvæ Candidæ*, Fabric.), év. uni de Porto-Ercole et Santa Rufina, Toscane et Etats de l'Eglise.
† * Portus Alacris, *Portalegrensis*, *Portolagrensis*, de Portolègre, en Portugal, 1550.
† * Portus Divitis, *Portoricensis*, *S. Johannis Portus Divitis*, de San Juan de Porto Rico, aux Antilles.
Portus Magni, dans la Mauritanie Césarienne, peut-être de Mers-el-Kébir, en Algérie, prov. d'Oran.
† * Posnaniensis, *Poznaniensis*, de Posen, en Posnanie, Pologne, et Prusse depuis 1772, arch. réuni à celui de Gnesne.
Possanensis, voy. Pataviensis.
† * Potentinus, de Potenza, en Pouille, suffr. de Matera, uni auj. à Marsico-Nuovo.
Poznaniensis, voy. Posnaniensis.
Pracanensis, voy. Diocæsareæ, en Isaurie.
Præcausensis, dans la Byzacène.
Præconnensis, voy. Proeconnesi.
Præmisliensis, voy. Primislaitanus.
† * Prænestinus, *Prænestiensis*, *Penestrinensis*, *Palestrinensis*, *Civitatis Papalis*, de Palestrina, Etats de l'Eglise.
Præneti, en Bithynie.

Praenessi, *Prapenissi*, dans la Phrygie Salutaire.

Praesidiensis, dans la Byzacène.

Prevallitana metrop., prov. dont Scutari (*Scodra*) est la métropole (Lequien); voy. Achrida.

† * Pragensis, *Pragæ*, de Prague, métrop. de la Bohême, érigé en 1344, auparavant évêché suffr. de Mayence.

* Pratensis, de Prato, en Toscane, uni auj. à Pistoia; voy. Pistoriensis.

Premislaviensis, voy. Primislaitanus.

* Preslavensis, *Parasthabensis*, et *Proilavi*, de Preslaw ou Bradilov, suffr. de Tornob, en Bulgarie.

Presmiliensis, voy. Primislaitanus.

Pribilensis, voy. Berinopoleos, en Lycaonie.

Prienes, en Carie.

† * Primislaitanus, *Primislaviensis*, *Primisliensis*, *Presmiliensis*, *Premislaviensis*, *Premisliensis*, *Przemyslensis*, de Premislav, en Pologne, év. latin et év. gréco-russe; ce dernier réuni aux év. de Sanok et Samboria.

Primopolitanus, *Primopoleos*, dans la Pamphylie IIe.

Primulanus, dans la Macédoine Ire.

Prinatenus, de Prisna, dans l'Epire Nouvelle.

Prinmessi, ou *Promessi*, dans la Phrygie Salutaire.

Pripernensis, voy. Pipernensis.

Prisca paraît être le même que Achrida, ou Justiniana Prima.

Priscianensis, dans la Tingitane, Afrique sept.

Prisdianorum; Labbe, *Bibl. mss.*, pag. 125.

* Pristinæ, *Pristinensis*, en Servie.

Priullæ, voy. Briullæ.

Priusæ, voy. Prusaensis.

Privatensis, dans la Mauritanie Sitifine.

Privernensis, voy. Pipernensis.

Probandensis, au synode de Photius.

Probatensis, dans la prov. du Mont Hémus, exarchat de Thrace.

Procia (*episc. a*), ou de *Candos*, *Caindo*, au conc. de Sardique, en 347. Hardouin pense qu'il faut lire : *episcopus a Dacia*, évêque de la Dacie.

* Proeconnesi, *Præconnesi*, mieux que *Proconnesi*, de l'île de Marmora, dans la Propontide.

Proilavi, le même probablement que Preslavensis.

Promesi, voy. Prinmessi.

Promisi, en Carie.

Proni, dans l'Epire Nouvelle.

Proponti, voy. Porthmi.

Proselenes, dans l'île de Lesbos.

Prostamensis, en Pisidie.

Prusæ, *Prusiadis*, dans l'Honoriade du Pont, de Prusa on Prusias, sur le bord du Pont Euxin, dit aussi Cios, et auj. Ghio ou Ghemlik, en Natolie.

* Prusaensis, *Prusensis*, *Prusæ*, *Priusæ*, *Prusiadis*, *Prusaensium*, de Prusa, métrop. de la Bithynie, auj. Rursa, ou Broussa.

Prusensis, sur l'Hypius, en Bithynie, le même que Prusias, dans l'Honoriade.

Prymnesse, *Prymnessi*, *Prymnesiensis*, dans la Phrygie Salutaire, auj. Sud-Gazi, suivant Mannert; Amphion (ou Alhoum) Kalahssar, suiv. Reichard.

Przemyslensis, voy. Primislaitanus.

Psanis Vici, dans l'Egypte Ire.

Psibeborum, mal, pour Sibeborum.

Psicus, év. exempt sous le patriarcat de C. P.

Psimorum, en Cappadoce.

Pskovie, voy. Pleskovie.

Psynchus, *Psynchi*, *Psyncheorum*, en Egypte, dans la Thébaïde IIe.

* Ptolemaidis, *Aconis*, *Acconensis*, *Achonensis*, de Ptolémaïs, ou S.-Jean d'Acre, dans la Phénicie Maritime.

Ptolemaidis, dans la Libye Pentapole, auj. Tolometa.

Ptolemaidis Hermii, dans la Thébaïde IIe, auj. Mensieh.

Ptynsæ, dans le Pont Polémoniaque.

Pudentianensis, en Numidie.

Puglorum, voy. Phoglensis.

† Pulatensis, de Pulati, en Albanie, réuni en divers temps à Scutari, *Scodranensis*.

Punentianensis, en Numidie, le même probablement que Pudentianensis.

Pupianensis, *Puppianensis*, dans l'Afrique procons.

Pupiliensis, voy. Foropopiliensis.

Pupitanus, *Papputensis*, *Puputanus*, *Puppitanus*, *Putpitanus*, dans l'Afrique procons., auj. Hamamet, suivant Mannert.

Puppianensis, *Puppianæ*, dans l'Afrique procons., différent de Pupputensis (Fabric.). Morcelli ne cite pas cet év.

† * Puteolanus, *Puteolanensis*, de Pouzzoles, ou Pozzuolo, dans la Terre de Labour, Suffr. de Naples.

Putiensis, en Numidie.

Putiensis, dans la Byzacène.

Putiziensis, *Putæ*, *Putæensis*, en Numidie, diff. de Putiensis.

Pylarum, ou *Cœliorum*, dans la prov. d'Europe, diocèse de Thrace.

Pyrgi, *Pyrgii*, métrop. de Pyrgos, en Achaïe; voy. Olenæ.

Q

Quæstorianensis, dans la Byzacène.

† * Quebici, de Québec, au Canada, créé en 1674.

Quercetum (ad), en Franconie; voy. Aichstadiensis.

† Quictensis, ou *S. Francisci de Quito*, de Quito, dont S. François est le patron, au Pérou, suffr. de Lima.

Quidiæ, *Quidæ*, *Quidiensis*, *Quisitanus*, *Quizæ Xenitanæ*, *Quisitanæ*, dans la Mauritanie Césarienne.

—, en Numidie.

Quinæ, dans l'Afrique procons.

† * Quinqueecclesiensis, de Fünfkirchen, ou Cinq-églises, en Hongrie, suffr. de Gran.

Quintodecimanus, voy. Æclanensis.

Quironensis, le même que Chersonnesi, en Crète.

Quizæ, *Quizitanæ*, *Quizæ Xenitanæ*, voy. Quidiæ.
Quizizensis, dans la Mauritanie Césarienne, le même que Quidiæ.
Quonquæ, *Quonquensis*, voy. Conchensis.

R

Rabbæ, voy. Petræ Deserti.
Raccæ, év. chaldéen en Mésopotamie.
Raceburgensis, *Ratzeburgensis*, de Ratzenburg, ancien év. en Danemark, chef-lieu de la prov. de Lauenbourg.
Raceburgensis, en Saxe; voy. Rothenburgensis.
Rachlenus, *Rachlenorum*, dans la Phénicie Maritime.
Racumensis, voy. Rucumensis.
Radanus, év. chaldéen, en Mésopotamie.
Radasponensis, *Radesponensis*, voy. Ratisponensis.
Rædesti, voy. Redestanensis.
Ræni, *Rhœorum*, voy. Rhoeni.
Ræsenæ, *Rœsinæ*, voy. Theodosiopoleos.
Ragenisburgensis, voy. Ratisponensis.
† * Ragusinus, *Ragusanus*, *Rhausiensis*, *Rhegi*, dans l'Epire Vieille, auj. la Dalmatie, de Raguse, métrop. de Dalmatie. Non loin de cette ville est le village de *Ragusa-Vecchia*, élevé sur les ruines d'Epidaurum.
Raiæ, ou *Tabrestaniæ*, de Ray ou de Tabrestan, métropole chaldéenne, sur les bords de la mer Caspienne.
Ramusæ, voy. Lyddensis.
Raphanensis, *Raphanæ*, *Raphaneensis*, *Raphanæorum*, dans la Syrie IIe.
Raphiæ, dans la Palestine Ire, auj. Retha.
† * Raphoæ, *Rapotensis*, *Rathboth*, de Rapho, en Irlande, suff. d'Armagh.
Rapollanus, *Rapollensis*, de Rappolla, dans la Basilicate du roy. de Naples, uni à Melphi. Voy. ce nom.
Raschitanus, év. copte, en Egypte.
* Rascianorum, métrop. grecq., en Hongrie.
Rathbothensis, *Rathobothensis*, voy. Raphoe.
Rathburgi, *Rathburiensis*, sans doute de Ratbridge, en Irlande, év. réuni à celui de Derry (*Derryæ*), suff. d'Armagh.
Ratiatensis, de Retz, en Bretagne (Fabricius).
† Ratisponensis, *Radisbonensis*, *Radasbonensis*, *Regini*, *Reginisbruc*, *Radesponensis*, *Ratasponensis*, *Ponensis*, *Imbripolitanus*, *Ragenisburgensis*, *Reganesburg*, *Reginoburgensis*, de Regensburg ou Ratisbonne, suff. de Salzbourg; voy. Rubilanensis.
Ratosbidi, voy. Satosiobidos.
Ratzeburgensis, voy. Raceburgensis.
Ratzobidzii, voy. Rhatzobidzii.
Rauracorum, *Rauricorum*, voy. Augustæ.
Ravardsirus, de Rivadscir, év. chaldéen, en Perse.
† * Ravellensis et Scalensis, év. uni de Ravello et Scala, dans la Principauté Citérieure du roy. de Naples, suff. d'Amalfi.
† * Ravennatis, *Ravennacensis*, *Ravennensis*, *Ravennatensis*, arch. de Ravenne, Etats de l'Eglise.
† * Reatensis, *Reatinensis*, *Reatinus*, de Rieti, Etats pontificaux.
Rebianensis, dans la Byzacène.
† * Recanatensis, *Recinetensis*, *Ricineti*, *Ricinetensis*, de Recanati l'ancien Helvia-Ricina; et Lorette, év. réunis par Sixte V, dans la Marche d'Ancône.
* Redestanensis, *Rodostolensis*, *Redæsti*, *Rhædesti*, *Rædesti*, *Rhesisti*, de Rodosto, dit aussi Rodosdsching, et Tegur-Daghi, en Roumélie; l'ancien Bisanthe, en Thrace.
Redicianorum, voy. Retoiensis.
† * Redonensis, *Redonius*, *Redonicus*, de Rennes, suff. de Tours avant 461.
Refalensis, mal, pour Cefalensis.
Refi, voy. Rocestriensis.
Reganagaliæ, voy. Laganiæ.
Regecucusi, voy. Cucusi.
Regedoaræ, voy. Doaræ.
Regemaurichi, *Regemyricii*, dans la Galatie IIe; voy. Myricii.
Regenensis, voy. Reginensis.
Regensis, voy. Regii.
Regeon Apathuntis, dans la Palestine Ire.
Regianensis, en Numidie.
Regiaticinensis, voy. Ticinensis.
Regiensis Villæ, en Numidie.
* Regii, ou *Rhegii*, *Regiensis*, *Regensis*, *Reiensis*, de Riez (Basses-Alpes), suff. d'Aix, IVe siècle.
† * Regii, *Regiensis*, *Rheginus*, *Regii Lepidii*, de Reggio, dans le duché de Modène, suff. de Bologne.
† * Regii, *Regiensis*, *Reginensis*, *Rheginensis*, *Rhegii*, *Rheginus*, *Rhegitanus*, arch. de Reggio, dans la Calabre Ultérieure.
Regii, *Regiensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
—, en Numidie, le même, sans doute, que Regiensis Villæ.
—, *Castri Regii*, en Mésopotamie.
Reginensis, *Reginus*, voy. Regii.
Regini, *Reginisbruc*, *Reginoburgensis*, voy. Ratisponensis.
† * Reginogradecii, *Reginæ Gradeciensis*, de Königsgräts, en Bohême.
Regum *archiepisc.*, voy. Limanus.
† Rehonry, en Irlande (Alm. de Rome).
Reiensis, voy. Regii.
† Remensis, *Remorum*; arch. de Reims, IIIe siècle.
Remessianensis, ou *Romatianæ* et *Romecianæ*, dans la Dacie Méditerranéenne et la province de Sardique, auj. Mustapha-Palanka.
Rendamikensis, *Rendamechensis*, en Finlande, transféré à Abo en 1300.
* Rendinensis, en Grèce, près de Thessalonique.
Reni, voy. Rheni.
Reonensis, év. latin, suff. d'Athènes, au XIVe siècle.
Reperitanus, dans la Mauritanie Césarienne.
* Resaniensis, *Rossionensis* (Fabric.), *Rezanensis*, métrop. de Rezan, en Russie, uni à l'Eglise de *Muromea*.
Reschiphæ, év. jacobite, en Mésopotamie.
Resenæ, voy. Theodosiopoleos.
Respectensis, en Numidie.
Ressianensis, *Ressanensis*, en Numidie.
Restituta, basilique de Carthage, siége d'un évêque.

Resurrensis, voy. Resurrianensis.
Retoiensis, ou *Reduignorum*, en Cappadoce.
Revalticensis, *Rivaliensis*, *Revaliensis* et *Osiliensis*, év. uni de Revel et de l'île d'Osel, en Livonie, suff. de Riga; voy. Osiliensis.
Rezaniensis, voy. Resaniensis.
Rhadautzii, en Moldavie.
Rhedesti, voy. Redestanensis.
Rheni, voy. Rhoeni.
* Rhatzobidzii, ou *Ratzobidii*, en Thessalie, suff. de Larisse.
Rhausiensis, voy. Ragusinus.
Rhaviensis, dans la Palestine Ire.
Rhegii, *Rheginus*, *Rheginensis*, voy. Regii, Reginus.
Rhenianæ, en Servie, sous la métropole de Thessalonique.
Rheontis, en Achaie, suff. de l'archev. de Monembasie.
Rhesenas, *Rhesinus*, en Mésopotamie; voy. Theodosiopolis.
Rhesisti, voy. Redestanensis.
Rhethymnensis, *Rithymnensis*, en Crète; auj. Retimo.
Rhicomerii, dans l'Egypte IIe.
Rhinocorurae, ou *Rhinocorurorum*, de Rhinocorura, dans l'Augustitannique Ire d'Egypte; auj. Farma.
Rhitymnensis, voy. Rhethymnensis.
Rhizæi, *Rhyzæi*, dans le Pont, auj. Rizeh, ou Irrisch; voy. Rossie.
* Rhodiensis, *Rhodius*, *Rhodi*, et *Colossensis*, de l'île de Rhodes, métrop. des Cyclades, réuni auj. à Malte; voy. Melitensis.
* Rhodiginus, *Rhodigii*, de Rovigo, suff. de Ravenne, év. transféré d'Adria.
Rhodii, voy. Rusii.
Rhodiopolitanus, *Rhodiæ*, *Rhodiorum*, en Lycie.
Rhodopensis, voy. Rodopensis.
Rhodopolitanus, dans la Lazique du Pont.
Rhodosti, voy. Rhædesti.
Rhodostolensis, arch. dans la prov. du Mont Hémus, le même que Redestanensis.
Rhoeni, *Rhæni*, *Rhænorum*, *Renorum*, dans l'Arménie Ire.
Rhoerum *episc.*, qui assista au synode de Photius, est peut-être le même que le précédent.
Rhofi, voy. Rocestriensis.
Rhosi, *Rhossi*, *Rhosopoleos*, dans la Cilicie IIe.
Rhusii, voy. Rusii.
Rhymnæ, *Orymine*, dans la Pamphylie Ire.
Rhyndaces, dans la Bithynie Ire.
Ribuensis, *Ribunensis*, *Ripuensis*, peut-être pour Ripensis, dans le Jutland.
† Richmondiensis, de Richmond, Etats-Unis d'Amérique, uni quelquefois à l'év. de Baltimore.
Ricineti, *Ricinetensis*, voy. Recanatensis.
Rigæ, *Rigensis*, de Riga, métrop. de la Livonie, créé en 1186.
Riminensis, voy. Ariminensis.
Riona, voy. *Mém. de l'Acad. de Lisbonne*. A. 1725. Not. topogr., p. 324.
Rioppolanus, peut-être pour *Rapollanus*, dans la Basilicate du roy. de Naples.
† Ripæ Magnæ, de Ribamagna, dans l'île de Santiago, îles du Cap-Vert.
† * Ripæ Trassoniæ, *Ripanensis*, ou *Capræ Montanæ*, de Ripatransone, dans la Marche d'Ancône, suff. de Fermo, Etats pontificaux.
Ripacurtiæ, *Ripacorsæ*, *Ripacurtiensis*, de Ribagorça, en Espagne.
Ripanensis, voy. Ripæ Trassoniæ.
* Ripensis, *Ripuensis*, de Ripe, dans le Jutland, suff. de Lunden.
Rithontensis, *Castri Riphton*, en Mésopotamie.
Risami, mal, pour Kisami.
Risclphanensis, *Castri Riscephas*, en Mésopotamie.
Risenburgensis, voy. Pomezaniensis.
Rit dios Castri, en Mésopotamie.
Revaliensis, voy. Revalticensis.
* Rivensis, *Rivorum*, *Rivenensis*, *Rivenarum*, de Rieux (Haute-Garonne), suff. de Toulouse, créé en 1317.
Rivi Januarii, voy. Januarii.
Roaban, év. jacobite sur l'Euphrate.
Robautensis, dans l'Afrique septentr., peut-être dans la Mauritanie Césarienne.
* Rocestriensis, *Rotestriæ*, *Roffensis*, *Hroffensis*, *Rhofi*, *Rofi*, de Rochester, en Angleterre.
† * Rodericopoleos, *Civitatis Roderici*, *Civitatis Provinciæ Compostellanæ*, ou *Civitatensis*, de Ciudad Rodrigo, autrefois Mirobriga, dans la prov. de Léon (Espagne), suff. de Santiago, ou S. Jacques de Compostelle.
Rodomensis, dans Sigebert de Gembl., en 751, probablement pour Rothomagensis.
Roeni, voy. Rhoeni.
Roffensis, voy. Rocestriensis.
Romanensis, *Romani*, de Romani Waivar, en Moldavie.
Romanopoleos, dans l'Arménie IIIe.
Romatianæ, *Romecianæ*, voy. Remessianensis.
Roranensis, *Rorani*, en Arménie, suff. de Sis.
Rosailthir, *Rossæ*, *Rossensis*, de Ross, en Irlande, dans le Mountmouth, uni à l'év. de Cloyne.
Rosaliensis, vicariat apostolique de la prov. de Sutov, en Chine.
Rosanus, voy. Rossanensis.
Roscellensis, du Roussillon, le même qu'Elnensis.
* Roschildensis, *Roschildiensis*, *Roskyldensis*, de Roschilt, dans la Zélande (Danemark), suff. de Lunden.
Roscianensis, voy. Rossanensis.
Roscianensis, transféré à Elphin, en Irlande; voy. Elfinii.
Roscreensis, *Roscræensis*, voy. Laonæ.
Rosellanus, *Rosiliensis*, *Rosellensis*, *Rossellensis*, *Rusellanus*, *Ruxellensis*, *Rosati*, *Rossetanus*, de Roselle, en Toscane, transféré à Grosseto; voy. Grossetanus.
† Rosnaviensis, de Rosnau, en Hongrie.
* Rosonii, *Rhisanæ*, *Rosonensis*, de Rosano, ou Castel-Nuovo, en Dalmatie, suff. de Raguse.
Rossæ, voy. Rosailthir.
† * Rossanensis, *Russanensis*, *Rosanus*, *Ros-*

cianensis, arch. de Rossano, dans la Calabre Citérieure.
Rossellensis, voy Rosellanus.
Rossensis, en Irlande; voy. Rosailthir.
* Rossensis, *Rossiæ*, de Ross, en Ecosse, transf.? de Chanonry.
Rossi, dans la Cilicie IIe.
Rossiæ, en Ecosse.
Rossiæ, de Rossia, métr. suff. de C. P., le même peut-être que Rhyzei.
Rossionensis, voy. Resaniensis.
Rostacæ, de Rostac, év. chaldéen, suff. d'Adiabenes, dans la région de Marga.
Rostochiensis, de Rostock, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin.
* Rostovii, archev. de Rostow, en Russie, uni à celui de Jeroslaw.
Rotæ, *Rotensis*, de Rota, év. uni à celui de Barbastro, en Aragon.
Rotarii, *Rotariensis*, en Numidie.
Rotcestriæ, voy. Rocestriensis.
Rotenburgensis, voy. Rothenburgensis.
Rotenensis, voy. Rutenensis.
† Rothenburgensis, *Rotenburgensis*, *Rothebugensis*, de Rothembourg, dans le Wurtemberg.
Rothenburgensis, suff. de Brême, de Rothembourg ou Rotenburg, en Hanovre.
Rothenburgensis et Raceburgensis, dans la Saxe Intérieure (Fabric.), de Rothembourg, auj. dans la Hesse électorale.
† * Rotomagi, *Rothomagensis*, de Rouen, archev., IIIe siècle.
† * Rubi, *Rubeti*, *Rubensis*, *Rubbesanus* et *Bituntinensis*, év. uni de Ruvo ou Ruo et Bitonto, dans la Calabre, suff. de Bari.
Rubicariensis, dans la Mauritanie César.
Rubiconensis, dans les îles Canaries, créé par Benoît XIII, dit Pierre de Lune. Voy. P. Bergeron, *Traité de la navigation*, ch. 32, p. 131.
Rubilanensis, *Rubilocensis*, en Allemagne, le même? que Ratisponensis.
Rucumensis, *Rucummensis*, *a Rucuma*, dans l'Afrique proconsulaire.
Ruessio, transf. au Puy (Haute-Loire).
Rufensis, voy. Rusfensis.
S. Rufinæ, ou *Rufiniæ*, voy. Portuensis.
Rufinianensis, dans la Byzacène.
† * Rupellensis, *Rupellæ*, de La Rochelle, transféré de Maillezais en 1652, suffr. de Bordeaux.
* Ruremundensis, *Ruremundæ*, de Ruremonde, créé en 1559, suffr. de Malines.
Rusaditanus, *Rusadir*, *Ryssadir*, dans la Mauritanie Césarienne, auj. Melilla, ou Melylah, dans le Maroc.
Rusconiensis, voy. Rusgoniensis.
Ruscuriensis, voy. Rusuccurensis.
Rusellensis, voy. Rosellanus.
Rusfensis, *Rufensis*, dans la Byzacène, le même peut-être que Ruspensis.
Rusgoniensis, *Rusconiensis*, *Rusguniensis*, *Rustoniensis*, dans la Mauritanie César.
Rusiccadiensis, *Rusiccadensis*, de Rusiccada, en Numidie, auj. Stora, ou Philippeville, en Algérie.
Rusii, *Russii*, *Rhusii*, ou *Rhodii*, auparavant *Topiritanus*, *Toperitanus*, et par corruption Piri, dans l'ex. de Thrace, province du Rhodope.
Ruspensis, de Ruspæ, dans la Byzacène, le même peut-être que Rusfensis, dont Morcelli ne fait pas mention.
Ruspitensis, de la ville de Ruspina (ou Ruspita), dans la Byzacène, diff. de celle de Ruspæ (Voy. Morcelli).
Russanensis, voy. Rossanensis.
Russii, voy. Rusii.
Rusticianensis, en Numidie.
Rustonii, en Numidie.
Rusubiccariensis, dans la Mauritanie Césarienne, près d'Iomnium, entre Rusgonium et Cisi Municipium, paraît être auj. Tefessad.
Rusubiritanus, de Rusicibar, Rusubir, ou Rusadir, Maurit. Césarienne, diff. de Rusubiccariensis (Morcelli), paraît être auj. Portogavedo.
Rusucensis, dans l'Afrique septentr., et probablement dans l'Afrique proconsulaire.
Rusucurrensis, *Ruscuriensis*, *Rusucurritanus*, dans la Mauritanie Césarienne, auj. Coléah, en Algérie, d'après Bischoff, mais plutôt Dellys.
Rusurrianensis, et *Resurrensis*, dans l'Afrique septent.
† * Rutenæ, *Ruthenensis*, *Rutinensis* et *Rotenensis*, de Rodez, suffr. d'Albi avant 450.
Ruxellensis, voy. Rosellanus.
Rhyzei, év. exempt, sous le patriarcat de C. P.; voy. Rossiæ.
Ryssadir, voy. Rusaditanus.

S

Sababarech, voy. Sibabarcha.
Sabadiæ, dans la prov. d'Europe, exarch. de Thrace.
† Sabariensis, *Sabariæ*, dans la Pannonie Supérieure, de Sabaria, en Hongrie.
Sbathiæ, *Sabathiensis*, *Sabatensis* et *Sinathræ*, en Lycaonie; voy. Stabathiæ.
Sabatrorum, *Sasbatrorum*, en Lycaonie, sans doute le même que le précédent.
† * Sabinas, *Sabinensis*, de Sabine, Etats de l'Eglise; voy. Vico Sabinas.
Sabionensis, de Siben, dans le Tyrol, transf. à Brixen.
Sabratenus, *Sabratensis*, *Sabratæ*, dans la Tripolitaine.
Sacabensis, dans la Lazique du Pont-Polémoniaque, suffr. de Trébizonde.
Sacillanensis, dans la Marche de Trévise.
Sadagenensis, en Lycaonie.
* Sælandiæ, *Seelandiæ*, *Seelandici*, *Synlandiæ*, le même que *Hafniæ*, de Copenhague, située dans l'île de Seeland.
Saeos, *Saënsis*, *Saites*, *Saidis*, de Sais, dans l'Egypte Ire.
Sæpinas, *Sepinas*, dans le Samnium, auj. Sepino, roy. de Naples.
Sætabitanus, voy. Setabitanus.
Sagabriæ, voy. Agramensis.
Sagalassensis, *Sagalassi*, en Pisidie, auj. Aglason Bey.
† * Sagiensis, *Sagensis*, *Sajensis*, *Sagiorum*, *Sagii*, *Saii*, de Séez (Orne), suffr. de Rouen, IVe siècle.

Sagonensis, de Sagona, en Corse. (Fabric.).
Sagrabiæ, voy. Agrauriensis.
Saguntinus, *Sequintinus*, *Sequantiensis*, *Sequantinensis*, de Sagunza, dans la nouvelle Castille, en Espagne.
Saharzur, év. chaldéen, en Mésopotamie, entre Mossoul et Hamadan.
Sahragtensis, év. copte en Egypte.
Saidis, voy. Saeos.
Saiensis, en Normandie; voy. Sagiensis.
—, év. copte, en Nubie.
—, ou *Sagensis*, dans l'Afrique proconsulaire?
Saigerensis, en Irlande, avant 1152.
Sajettæ, en Syrie; voy. Sidonis.
Salachitanus, év. chaldéen et jacobite, en Mésopotamie, entre Mardin et Nésib.
Salæ, en Lydie.
Salæ, *Salensis*, dans la Mauritanie Tingitane, auj. Salé.
Salamantinensis, voy. Salmanticensis.
Salamas, voy. Salmas.
Salamiadis, de Selmie (Fabric.), dans la Phénicie du Liban.
Salaminensis, *Salaminis*, de Salamis, ou Constancia, près de la ville actuelle de Famagouste, en Chypre, longtemps siége d'arch. grec.
Salapiensis, *Salapiæ*, voy. Salpensis.
Salariensis, *Salariæ*, de Salaria, auj. Sabiote, dans la Bétique, en Espagne.
Saldarum, *Salditanus*, dans la Mauritanie Sitifine, de Saldæ, auj. Bougie, en Algérie.
† * Salernitanus, *Salerninacensis*, archev. de Salerne, principauté citérieure du roy. de Naples, 974.
Salicinensis, *Salicinæ*, dans la Mauritanie Césarienne, Algérie occidentale.
Salingstadiensis, *Salingestadiensis*, *Salegunstadiensis*, transf. ou réuni à Halberstadt.
† * Salisburgensis, *Saltzburgensis*, arch. de Saltzbourg, autrefois Juvavia, en Bavière, av. 800.
† Salisburiensis, *Sarisburiensis*, *Saresburiensis*, *Sarisbiriensis*, *Sarisberiensis*, de Salisbury, ou New-Sarum, en Angleterre, év. transféré de Old-Sarum, au XIIIe siècle.
† * Salmanticensis, *Salamantinensis*, *Salmantinensis*, de Salamanque, dans la Vieille Castille, suff. de S. Jacques de Compostelle.
Salmas, *Salamas*, ou *Salmastum*, év. chaldéen de l'Adorbigane, près du lac salé de Kanudhan, à huit journées de Ninive.
* Salmasavanch, en Arménie.
Salmasitanus, en Arménie, le même peut-être que Salmastræ.
Salmastræ, ou *Salmasti* et *Salmastri*, év. de l'Arménie Supérieure, près de Maraga, nommé au moyen âge Salmastro.
* Salonensis, l'ancienne Amphissa, dans l'Achaïe Ire, auj. Salone, roy. de Grèce, Hellade occident.
Salonitanus, arch. de Salone, en Dalmatie, fondé en 650, et dont le titulaire est primat de Dalmatie et de Croatie; Salone est aujourd'hui ruiné, et Salpatro, où réside l'archev., n'occupe qu'une partie de son emplacement).
Salpensis, *Scalpensis*, *Salapinensis*, *Salpinus*, *Salpitanus*, ev. de Salpi, dans la Capitanate, roy. de Naples, uni à l'arch. de Trani.
† Saltensis, de Salta, lieu de la résidence de l'evêque du Tucuman, confédération du Rio de la Plata.
Saltus Batanis, dans l'Arabie IIe.
Saltus Constantianices, dans la Palestine Ire.
Saltus Geraitici, dans la Phénicie du Liban.
Saltus Hieratici, ou *Salton Hieraticon*, en Arabie, ou Palestine IIIe.
Saltum, en Thessalie.
Saltzburgensis, voy. Salisburgensis.
Saluntianensis, peut-être pour Salentinensis, des Salentins, dans l'Italie méridionale, d'Otrante? de Brindes?
† * Salutiensis, *Salutiarum*, de Saluces, en Piémont, détaché du diocèse de Turin en 1511.
† * S. Salvatoris, ou *Soteropoleos*, archev. de San-Salvador, ou de Bahia de Todos os Santos, Brésil, créé en 1555.
Samandriensis, de Semendria, év. titulaire de Hongrie.
Samarcandiæ, ou *Maracandiæ*, de Samarkhand, métropole chaldéenne, dans la Sogdiane.
Samaritanæ, voy. Sebastenus, en Palestine.
Sambaliensis, voy. Cambaliensis.
Sambiensis, *Samlandiæ*, de Szamland, en Prusse.
Samboriensis, voy. Primislaitanus.
* Sami et Icariæ, de Samos et Nicaria, dans les Cyclades, suff. de Rhodes.
Samlandiæ, voy. Sambiensis.
Sammeriarum, ou *Ammeniarum Turrium*, en Numidie.
Samninus, du Samnium, Italie centrale.
† * Samogitiensis, de Samogitie, dans la Pologne septentr.
Samosatenus, *Samosatæ*, dans la Syrie Euphratésienne, auj. Scempsat.
Samurdatensis, dans l'Afr. septentr.
San, *Sciani*, év. copte, en Egypte.
Sanadriensis, év. en Dalmatie, suff. de Spalatro (Lemire); voy. Sarcaniæ.
Sanafer (de), en Sardaigne.
Sanai, mal, pour Sinaï.
* Sananchimitanus, en Arménie.
Sanctianus, voy. Santonensis.
Sandenafensis, év. copte, en Egypte.
Sandidensis, dans la Pamphylie IIe.
† Sandomiriensis, de Sandomir, en Pologne.
Sanitensis, *Sanidis*, dans la Phrygie Pacatiane.
* Sanitiensis, *Sanicensis*, *Senecensis*, *Senaciensis*, *Senencarum*, *Senencensis*, *Sanitii*, *de Senecio*, *de Sanecio*, *Senetensis*, de Senez (Basses-Alpes), suff. d'Embrun, Ve siècle.
Sanminiati, voy. Miniati.
Sanocensis, voy. Primislaitanus.
† Santandoriensis, de Santader, dans la Vieille-Castille.
Santandreanus, voy. Sancti Andreæ.
* Santonensis, *Santonum*, *Sanctonicensis*, *Xan-*

tonensis, *Santonius*, de Saintes, suff. de Bordeaux, IVe siècle.

SANTONIS, dans la Syrie Euphratésienne.

SANTORENENSIS, év. suffrag. de Prague, en Bohême (Fabric.).

† * SANTORINENSIS, *Sanctorinus*, év. grec et év. latin de l'île de Santorin, l'ancienne Thera, dans les Cyclades; voy. *Nouv. mém. des missions*, t. I, part. 2, p. 115.

SAN-TYRASONÆ, suff. de Tarragone, le même que Tirasonnensis.

SAONENSIS, voy. SAVONENSIS.

SAPORIS, ou *Pheroz-Saporis*, de Sapor, Sabur, ou Pheroz-Sapor, év. chaldéen et jacobite, en Perse.

† SAPPATENSIS, de Sappa, en Albanie.

SAPPIRII, suff. de Sis, en Arménie.

SARACENORUM EPISC., dans l'Arabie IIe.

SARACENORUM CASTRI, ou *Paremboles*, dans l'Arabie-Pétrée. (Lequien, t. III, col. 763.)

SARACENORUM FOEDERATORUM, dans la Phénicie du Liban.

SARAENSIS, *Saraiæ*, év. latin, en Tartarie, suff. de Zichia au XIVe siècle.

SARATHENSIS; v. *Bibl. anglaise*, t. XV, p. 368 (Fabric.).

SARCANIÆ, *Sardaniæ*, en Dalmatie (Fabric.), le même probablement que Sanadriensis.

SARCARES, *Scariæ*, dans la Mésie IIe, mal, pour Apiariæ (Fabric.).

SARCHASA, *Sarchas*, *Sarhas*, év. chaldéen, en Khoraçan.

SARCINENSIS, dans la Flaminie, le même que Sarcinas, suff. de Ravenne.

* SARDICENSIS, *Sardicæ*, *Sophiæ*, *Serdicæ*, *Ulpiæ Sardicæ*, de Sardique, dans la Dacie Méditerranéenne, auj. Triaditza.

SARDII, *Sardensis*, *Sardanæ Civitatis*, de Sardes, auj. Sart, métrop. de la Lydie, transférée à Philadelphie.

SAREANENSIS, voy. SCARDONENSIS.

SAREPTANUS, de Sarepte, dans la Phénicie Maritime, auj. Serphant ou Scarfand.

SARESBURIENSIS, voy. SALISBURIENSIS.

SARI, en Russie.

SARIPHÆÆ, *Sariphæus*, en Palestine, près de Gaza et d'Ascalon.

SARISBURIENSIS, *Sarisbiriensis*, ou *Sarumensis*, voy. SALISBURIENSIS.

SARKIENSIS, *Sarskanensis*, voy. PODONSKYENSIS.

* SARLATI, *Sarlatensis*, de Sarlat (Dordogne), suff. de Bordeaux, 1317.

† * SARNENSIS, *Zarnensis*, de Sarno, dans la Principauté citérieure du roy. de Naples, uni auj. à La Cava.

† * SARSINAS, *Sassenas*, *Sassinas*, *Saxenatensis*, *Sarcinensis*, *Sarsinatensis*, de Sarsina, suff. de Ravenne, Etats Pontificaux, uni auj. à Bertinoro.

* SARSKIENSIS, métrop. de Sarsky; voy. PODONSKYENSIS.

SARUG, *Sarugiensis*, *Serugiensis*, et *Batnæ*, *Batnanensis*, *Botnanensis*, *Batnanus*, év. de l'Osrhoène, en Mésopotamie, près d'Edesse.

SARUMENSIS, le même que SARISBURIENSIS.

SARZANENSIS, prov. de Gênes; voy. SERIZANE.

SASANENSIS, en Arménie.

SASIMORUM, *Sasimæ*, *Zazimorum*, de Sazima, dans la Cappadoce IIe, suff. de Christopolis.

SASNI, suff. de Sis, en Arménie.

† * SASSARITANUS, *Saceritanus*, *Sasseritanus*, archev. de Sassari, en Sardaigne, transféré de Torre; voy. TURRITANUS.

SASSINAS, voy. SARSINAS.

SASURITANUS, dans la Byzacène.

SATAFENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

—, dans la Mauritanie Sitifine, non loin, mais différent de Sétif.

SATALENSIS, *Satalæ*, *Satalenus*, *Satalorum*, et par corruption *Salenus*, *Settalenus*, *Septalenus* et *Jutaleorum*, dans la Pamphylie; de Satalieh, près de l'ancienne Attalea, Asie Mineure.

SATALENSIS, en Lydie.

SATERNA, voy. BRIATICUM

SATMAR, voy. SZATHMARIENSIS.

* SATOSIOBIDOS, *Satofiobii*, ou *Ratosbidi*, suff. de Larisse, dans la Thessalie Ire.

† SATRIANENSIS, de Satriano, év. uni à celui de Campagna, dans la Principauté citér. du roy. de Naples.

SATURNICÆ, *Saturnicensis*, dans l'Afrique occidentale.

SAURA, en Mésopotamie, près d'Amid.

SAURBANDENSIS (Fabric.).

† * SAVONENSIS, *Saonensis*, *Saunensis*, de Savone, autrefois suff. de Milan, auj. de Gênes, avec l'év. de Noli, qui lui est uni.

SAXENATENSIS, voy. SARSINAS.

SAXOMONE, en Espagne.

SAXONUM OCCIDENTALIUM, voy. SRESBURIENSIS.

— ORIENTALIUM, voy. SCHIREBURNENSIS.

SAYNENSIS, dans la Mauritanie Sitifine.

SAZIMENSIS, *Zasimæ*, dans la Cappadoce Ire.

SBENNYTI, voy. SEBENNYTI.

SBIDÆ, ou *Zudæ*, en Isaurie.

SCALENSIS, voy. RAVELLENSIS.

* SCALHOLTANUS, *Scalcholtensis*, *Schalholtensis*, de Skalholt, en Islande, suff. de Drontheim, en Norwége.

SCALINGICASITANUS, en Mingrélie.

SCALPENSIS, voy. SALPENSIS.

SCALTERNOLDENSIS. *Mém. Hamb.*, t. II, p. 763 (Fabric.).

* SCALVACHUVANCH, *Schalvachuvanch*, en Arménie.

SCAMACHIÆ, sur la mer Caspienne, en Perse, ou plutôt en Arménie.

SCAMPENUS, *Scampes*, ou *Scappæ* dans l'Epire Nouvelle; auj. Scampi, en Albanie, suff. de Durazzo.

SCANDIDI, en Mingrélie.

SCAPPÆ, voy. SCAMPENUS.

SCARABANTIÆ, ou *Juliæ Scarabanthiæ*, dans la Pannonie Supérieure, auj. Scapring, en Autriche.

† * SCARDONENSIS, *Scardonæ*, et par corruption *Sarcanensis*, de Scardona, en Dalmatie, suff. de Spalatro.

* SCARENSIS, *Scaræ*, dans la Gothie occidentale, Suède, vers 1320.

SCARIE, dans la Mésie, mauvaise leçon pour Apiariæ.

Scarpatensis, *Scarpathensis*, auj. Scarpanto, dans la mer Egée.

Scarphiensis, *Carphiensis*, *Carpiensis*, dans le Péloponnèse, n'est autre peut-être que l'év. de Scarpanto ; voy. Carpathi.

Scebatianensis, et mal, *Serbatianensis*, *Sebastianensis*, dans la Byzacène.

Scenarchiæ, dans la Syrie Euphratésienne.

Scenarum Mandrarum, *Scenæ Mandrarum*, *Scenarum Veteranorum*, *Scinorum-Mandrorum*, dans l'Augustamnique IIe, Basse-Egypte.

Scepleos, dans la Prov. d'Hellespont, le même peut-être que Cyzicum.

† Scepusiensis, de Scepusio, ou Zips, en Hongrie.

Schalholtensis, voy. Scalholtanus.

Schalvachuvanch, voy. Scalvachuvanch.

Schediensis, *Schediæ*, dans la Thébaïde d'Egypte, auj. Dsjedie.

Schernie, en Chypre, voy. Ceraunie.

Schewerin, voy. Sverinensis.

Schireburnensis, *Siraburnensis*, *Scirabur-nensis*, *Sireburnensis*, *Shirebornensis*, de Schersburn, en Angleterre, dans le pays des Saxons orientaux, suff. de Cantorbéry.

Schurbuniæ, *Schurbuniensis*, voy. Sresbu-riensis.

Sciaarchadata, év. chaldéen, suff. de Beth-Garma.

Sciadrensis, év. maronite, près du Mont Liban.

* Sciathi et Insulæ Scopeli, suff. de Larisse, év. de l'île de Skiathos, dite anciennement Cassandria, uni à celui de Scopulo ; voy. Scopeli.

Sciebatensis, év. copte en Egypte.

Sciencurensis, év. copte en Egypte.

Scillitanus, *Scilitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.

Scinorum Mandrorum, voy. Scenarum-Mandrarum.

Sciothensis, év. copte en Egypte.

Scisciensis, *Sciscianensis* de Sissek, en Pannonie.

Sclesvicensis, voy. Slesvicensis.

Scodra, -rorum, *in provincia Prævalitana*, le même que le suivant.

† Scodrensis, *Scodriensis*, *Scodrorum*, *Scodrinæ*, et *Codrinæ Civitatis*, *Scutarensis*, et mal *Scuarensis*, de Scutari ou Scodra, en Albanie, autrefois en Dalmatie.

Scolesegiensis, en Angleterre.

Sconiæ, ou *Scandiæ*, de Scandie, le même que Dalboiensis.

Sconiginensis, en Angleterre.

Scopeli, *Scopelorum*, ou *Peparethi*, de l'île de Scopelos, dit aussi Peparethus, sur les côtes de la Thessalie, auj. Scopulo, dont l'év. est réuni à celui de Skiathos.

Scopeli, en Thrace, dans la prov. du Mont Hémus.

† Scopensis, *Scopiensis*, *Scuporum*, *Scoporum*, archev. d'Ouskoub, dite aussi Uscup, Scopi et Scopia, en Servie.

Scordapiæ, *Scirdapiæ*, dans la Phrygie Salutaire.

Scuariensis, voy. Scodrensis.

Scuporum, voy. Scopensis.

Scutariensis, en Albanie ; voy. Scodrensis.

Scutariensis, en Thrace, év. titulaire.

† *Scyllach, *Scyllaceanus*, *Scylitcii*, *Scylletiensis*, *Squilacenus*, *Squillacinus*, de Squillaci, dans la Calabre ultérieure IIe, suff. de Reggio.

Scyri, *Scyrensis*, voy. Sirensis.

Scytale Metropolitanus, voy. Tomitanus.

Scythopolitanus, dans la Palestine IIIe, auj. Bethsan, ou El Baisan.

Sebargensis, dans l'Af. proconsu.

* Sebastenus, *Sebastiæ*, de Sébaste, auj. Sivas, métrop. de l'Arménie Ire.

Sebastenus, *Sebastensis*, *Sebastæ*, ou *Samariæ*, dans la Palestine Ire, de Samarie.

—, dans la Cilicie Ire.

—, ou *Heliosebastæ*, en Isaurie.

—, dans la Phrygie Pacatiane.

Sebastianensis, dans la Byzacène.

† *Sebastiani Fani, *S.-Sebastiani*, de S.-Sébastien, au Brésil.

Sebastopoleos, ou *Dioscuriadis*, dans l'Arménie Ire, suff. de Sébaste.

—, dans le pays des Abazes ; voy. Abasgorum.

—, dans le Pont Polémoniaque.

† Sebenici, *Sibinicensis*, de Sébénico, ou Sabenico, en Dalmatie, suff. de Spalatro, créé par Boniface VIII.

Sebennyti, ou *Semennutensis*, dans l'Egypte IIe, auj. Sammanoud ou Semmenout. *Nouv. mém. des miss.* II., p. 112.

Seberianensis, *Severianensis*, dans la Byzacène.

Sebiadi, dans la Phrygie Salutaire.

Sebonensis, *Sæbonensis*, en Allemagne, suff. de Salzbourg (Fabric.).

Sebonis, dans la Libye Tripolitaine.

Sebtensis, *Sebtanus*, voy. Septæ.

Seccaviensis, voy. Secowensis.

Seccensis, pour Setiensis.

Secobiensis, voy. Segobiensis.

Secorensis, dans l'Achaïe Ire.

† *Secowensis, *Seccoviensis*, *Segoviensis*, *Segobiensis*, et, par erreur, *Secorensis*, de Seccaw, en Styrie, suff. de Salzbourg.

Secred, ou *Seered*, voy. Mohadræ.

Secrepedulensis, dans la Byzacène.

Sectoriorum, voy. Stectoriensis.

† Secusiensis, de Suse, en Piémont.

Sedelensis, dans l'Afrique proconsulaire.

Sedraci, ou *Deiparæ*, dans l'Arménie IVe.

† *Sedunensis, *Seduni*, ou *Octodurensis*, *Octodoranus*, de Sion en Valais, suff. de Moustier en Tarentaise, Savoie, VIe siècle.

Seelandiæ, *Seelandici*, voy. Sælandiæ.

Seered, voy. Mohadræ.

Segermitanus, *Segermis*, en Byzacène.

Segestaniæ, métrop. chaldéenne du Segestan, en Perse.

* Segestericus, *Segustericus*, *Sistaricensis*, *Sesterensis*, *Sigestaricus*, *Cistaricensis*, *Sigesteriorum*, *Sigestericensis*, de Sisteron, suff. d'Aix (Basses-Alpes), vers 500.

† Segnæ, *Segnensis*, *Segniæ*, de Segna, Sign, ou Zegn, en Dalmatie, suff. de Spalatro, uni à l'év. de Madrusca, ou Modruscha et Corbau ; voy. Segniæ, Signii, en Croatie.

Segniæ, *Medraciensis* (ou *Madrusiensis*) et *Corbaviensis*, év. en Hongrie (Fabric.),

le même probablement que le précédent.

† *Segobiæ Novæ, de Nueva Segovia, dans l'île de Luçon, aux Philippines, suff. de Manille.

Segobiensis, *Segoviensis*, en Styrie ; voy. Secowensis.

† *Segobiensis, de Ségovie, dans la Vieille Castille, suff. de Tolède.

† *Segobriensis, *Segorbiensis*, *Segobricensis*, *Segobrigensis*, de Segorbe, dans la prov. de Valence, d'abord suff. de Tolède, puis de Valence.

† *Segontiæ, *Segontiensis*, *Saguntinus*, *Seguntinus*, *Segutinensis*, *Segontinensis*, de Siguenza, suff. de Tolède, en Espagne.

Segorensis, voy. Zoarensis.

Segoviensis, voy. Segobiensis.

Seguntinus, *Segutinensis*, voy. Segontiæ.

Seigeræ, *Seir Keran*, en Irlande.

Selæ, dans l'Augustitamnique ire, Basse-Egypte.

Selæ, *Selenuntis*, *Selinuntis*, en Isaurie, auj. Selenti, sur la côte mérid. de la Karamanie.

Selemsilensis, *Selemselitanus*, *Silemsilensis*, *Selemsalensis*, *Selemsalis*, dans l'Afrique procons., diff. de Senemsalensis.

Selendetensis, en Afrique.

Selenuntis, voy. Selæ.

Selesegæ, *Selesiensis*, *Seolesegiæ*, en Angleterre.

Seleuciæ, *Seleuciensis*, métrop. de la Pamphylie iie, de Séleucie de Pamphylie, entre Attalea et Side.

Seleuciæ, en Mésopotamie (Fabric.), le même que Seleuciæ et Ctesiphontis.

Seleuciæ ad Belum, voy. Seleucobelitanus.

Seleuciæ Asperæ, ou *Tracheæ*, en Isaurie ou Cilicie Tracheotide, de Séleucie Trachée, auj. Selefkeh, près de l'embouchure du Calicadnus, au N.-O. de Gorhigos.

Seleuciæ et Ctesiphontis, arch. de Séleucie et Ctésiphon, sur le Tigre. Il n'existe auj. de ces deux villes que des ruines, nommées *Al-Madaïn*, près de Bagdad.

Seleuciæ Ferreæ, *Seleuciæ Pisidiæ*, *Seleuciæ ad Taurum*, en Pisidie, de Séleucie de Pisidie, au nord d'Attalea et au delà du Taurus.

Seleuciæ Pieriæ, de Séleucie de Syrie, près de l'embouchure de l'Oronte.

Seleucianensis, *Seleucianæ*, *Solentiæ*, en Numidie.

Seleucobelitanus, *Seleucobeli*, *Seleuciæ ad Belum*, dans la Syrie iie, de Séleucie, près du mont Bélus, entre Laodicée et Beyrouth, non loin de la côte.

Selgæ, *Selgensis*, év. exempt en Pamphylie ou en Lycaonie.

Selinuntis, voy. Selæ.

* Selymbrinus, *Selymbriæ*, *Selybriæ*, métrop. de Selimbria, auj. Silivri, en Thrace, ou Roumélie.

Semchæ, ou *Semahæ*, év. jacobite, près de Mélytène.

† Semendriensis, de Semendria, cap. de la Servie, sur le Danube, év. réuni auj. à Belgrade.

Semennutensis, voy. Sebennyti.

Seminariæ, de Seminara, év. transféré de Tauriano, et transféré en 1195 à Mileto, en Calabre.

Seminensis, *Semitensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

Semiscatensis, de Semiscat ou Gemiscat, év. latin, suff. de Sultanieh, créé vers l'an 1329.

Semmenches, en Pamphylie.

Semneon, *Semnorum*, en Pamphylie.

Senæ, de Sena ou Cardaliabed, év. chaldéen en Mésopotamie.

Senarum, dans l'Augustitamnique iie, Egypte.

Senascopolensis, sur les bords du Pont-Euxin, év. latin au xve siècle.

Seneæ, en Pamphylie.

Senecensis, *Senencensis*, voy. Sanitiensis.

Senegalliensis, voy. Senogalliensis.

Senemsalensis, *Senempsalitanus*, *Senemsilensis*, *Duorum-Senemsalensium*, de la ville nommée Duæ Senemsalæ, dans l'Afrique proconsulaire; différent de Selemsilensis.

† * Senensis, de Sienne, en Toscane, év. en 1108, arch. en 1409.

Senetensis, voy. Sanitiensis.

Sengiarensis, év. copte en Egypte.

Senhuritanus, év. copte dans l'Egypte du milieu.

* Seniæ, *Siniæ*, *Signii*, *Signiæ*, *Signiensis*, de Segna, ou Signi, en Croatie (Fabric.), le même probablement que Segna, en Dalmatie; voy. Segnæ.

† * Senogalliensis, *Senegalliensis*, *Senogalliæ*, de Sinigaglia, suff. d'Urbin.

† * Senones, -num, -nensis, Sens, archev. iiie siècle.

Senticensis, en Espagne, prov. de Léon; le même que Zamoritanus (Fabric.).

Seolsiæ, *Seolsciæ*, en Angleterre, comté de Sussex.

Sepiæ, mal, pour Apiæ, dans la Phrygie Pacatiane.

Sepinas, voy. Sæpinas.

† * Septæ, *Sebtanus*, *Sebtensis*, de Ceuta, ville dans le roy. de Maroc, mais occupée par l'Espagne, qui a un évêque auj. suff. de Séville, autrefois de Lisbonne.

† * Septempedanus, ou *Severini Fani*, de Septempeda, ou San-Severino, suff. de Fermo, Etats de l'Eglise.

Septes, en Lydie.

Septimuniciæ, *Septiminicensis*, dans la Byzacène.

Serbatianensis, voy. Scebatianensis.

Serbensis, év. titulaire en Hongrie.

* Serbiæ, *Serbitiæ*, *Serbiensis*, *Serbitiensis*, *Serviorum*, de Serbia, en Macédoine, suff. de Thessalonique.

Sercinæ, dans l'Arménie iiie.

Sereddelitanus, dans la Mauritanie Césarienne.

Sergentzii, dans la prov. d'Europe, exarch. de Thrace.

* S. Sergii, monastère au mont Liban, siége d'un archev. maronite.

*Sergiopoleos, ou *Barsalii*, dans la Syrie Euphratésienne.

Seriadis, dans la Cappadoce ire.

Seriphi, dans l'Achaïe ire (Fabric.). Il y a une île de Seriphos, auj. Serphanto, mais

loin de l'Achaïe, dans la mer Egée, au sud de Cros.

*Serizanæ, *Serizanensis*, *Sarzanæ*, de Sarzane, prov. de Gênes, transf. en 1204 de Luni, ville près de Sarzane; voy. Lunensis.

Sernensis, dans la Principauté Citérieure du roy. de Naples; voy. Sarnensis.

Serræ, de Serra, dans la prov. de Cranganor, aux Indes, év. ou archev. des chrétiens de S.-Thomas.

Serræ, ou *Derris*, en Macédoine (Fabric.), le même sans doute que Serren.

Serrensis, dans l'Afrique septentrionale, et probablement dans l'Afrique proconsulaire (Morcelli).

*Serron, *Serræ*, *Serrarum*, d'abord métrop. sous le patr. de C. P., puis archev. primat de la Macédoine, auj. Seres.

Sersennensis, ou *Cleopatridis*, év. copte en Egypte.

Sertcitanus, *Sertzitanus* (Fabric.), paraissent être de mauvaises leçons du nom de Serteitanus.

Serteitanus, dans la Mauritanie Sitifine (Morcelli).

Sertensis, *Serterensis*, *Serterfertensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

Sertzitanus, voy. Sertcitanus.

Serugiensis, en Osrhoène; voy. Sarug.

*Serviorum, suffr. de Thessalonique (Fabric.), le même que Serbiæ, en Macédoine.

Sessanus, *Sessæ*, dans la Terre de Labour; voy. Suessanus.

Sessulanus, voy. Suessulanus.

Sestensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Setabitanus, *Sætabitensis*, de Xativa, dans la prov. de Valence, en Espagne, suff. de Tolède.

Setensis, *Settarum*, *Settenorum*, en Lydie, au nord-ouest de Termere.

Sethiensis, en Crète.

Sethroiti, *Sethroites*, dans l'Augustitamnique Ire, près de Péluse, en Egypte, auj. Nesterowan?

† Setiæ, *Setinus*, *Setinensis*, de Sezze, Etats de l'Eglise, uni auj. à l'év. de Terracine.

Setinus in Latio (Fabric.), le même que Setiæ.

Setnes Comes, dans l'Arabie IIe, suff. du patriarcat de Jérusalem.

Sevanensis, en Arménie.

† *S. Severi Fani, de San Severino, dans la Capitanate, roy. de Naples.

† Severiæ, de Severia, uni à Smolensk.

S. Severianæ, métropole (Andron. Paleol.).

† S. Severinæ, de Santa-Severina, archev. en Calabre, roy. de Naples; voy. Civitatensis.

S. Severini, Etats de l'Eglise; voy. Septempedanus.

Sexoviensis (Muratori, *Script. ital.*, t. III, p. 423), mal pour Lexoviensis.

Seynensis, voy. Augustoviensis.

Sfasferiensis, *Sfasteriensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

Sibabarcha, ou *Sababarech*, év. jacobite en Mésopotamie.

Sibariensis, mal, pour Salariensis.

*Sibelia, voy. Tobolsk.

Sibiti, *Sibiri*, év. dans la Thessalie IIe.

Sibidæ, *Sibidensis* et *Sicilibensis* (Ruinart, *Not. in Victor. Vitensem*, l. v, c. 1), dans l'Afrique occidentale; voy. Sicilibensis.

Sibilenium, en Lycaonie.

Sibindi, dans la Phrygie Salutaire.

Sibiniensis, voy. Sibendi.

Sibli, dans la Phrygie Pacatiane.

Sibyrii, en Crète.

Siccanus, voy. Siccensis.

Siccensis, à Siccenni, dans l'Afrique proconsulaire.

Siccensis, *Sicensis*, *Siccanus*, *Zicæ*, ou *Siccæ Coloniæ*, *Siccæ Veneriæ*, dans l'Afrique proconsulaire, auj. Quif ou Keff.

Siccesitanus, ou *Zigensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

Sicensis, dans l'Afrique procons. (Fabric.), le même que Siccensis.

Sicilibensis, *Sicilibbensis*, *Sicilippensis*, *Sicilibrensis*, dans l'Afrique procons., le même que Sibidensis (Morcelli). Sicilibra est auj. Bazilbah, d'après Bischoff.

Siclensis, en Pamphylie.

Sictonensis, *Sictunensis*, en Suède.

Sidæ, *Sidensis*, de Sidé, en Pamphylie, métropole suff. de C. P. Scandelor, ou Candelore, que Fabricius croit être l'ancienne Sidé, ne paraît pas répondre à l'emplacement de cette ville, mais à celle de Coracesium, auj. Alaia (voy. *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, 2e série, t. I, p. 315). M. de Corancez a reconnu des ruines considérables près de Sataliadan, qu'il croit répondre à Sidé (*Itinéraire*, p. 379); voy. Sidreorum.

Siddensis, *Syddensis*, en Angleterre.

Sidnacestriæ, *Sidnacestrensis*, en Angleterre.

Sidoniensis, et mal *Sydoniensis*, en Grèce, est l'évêque de Zeitoun, suff. de Larisse. Buchon, *Voy. en Grèce*, p. 326; Wadding, *Annal. minor*, t. XII, p. 10, p. 501.

Sidonis, *Sidonius*, *Sidoniensis*, ou *Sagettæ*, de Sidon, dans la Phénicie Ire, auj. Saïd, appelée Sajette et Séette par les Latins, au moyen âge.

Sidymensis, *Sidymorum*, en Lycie; le même que Didymensis.

Sifaitensis, dans la Mauritanie Césarienne.

Sigæ, dans la Mauritanie Césarienne.

Sigæ, dans la Cilicie IIe.

Sigarè, voy. Singarè.

Sigei, en Troade, suff. de Cyzique, auj. Jeni-Scher.

Sigestaricus, voy. Segestericus.

Sighan-fou, év. chaldéen en Chine.

† * Signensis, *Signinus*, de Segni, Etats de l'Eglise.

Signii, *Signiæ*, *Signiensis*, de Segna, en Croatie (Fabric.); voy. Segniæ.

Sigtoniæ, en Suède.

Sigitensis, *Sigaitanus*, *Suggitanus*, en Numidie.

Sijuthinus, év. copte en Egypte.

Silandi, et mal *Silondri*, en Lydie.

SILBIENSIS, *Silii, Siblii, Sibliensis*, dans la Phrygie Pacatiane.
SILBII, dans la Pamphylie Ire.
SILEMSILENSIS, le même que Selemsilensis.
SILENSIS, *Siles*, en Numidie.
SILITENSIS, *Sillitanus, Sillisitanus*, en Numidie.
SILVÆ, *Silvarum*, de Silves, en Portugal, dans les Algarves, suff. d'Évora.
SILVÆ CANDIDÆ ET S. RUFINÆ, év. uni à celui de Porto, Etats de l'Eglise : voy. PORTUENSIS.
SILVÆ DUCIS, voy. BOSCODUCENSIS.
* SILVANECTI, *Silvanectensis*, de Senlis, suff. de Reims, IIe siècle.
SILVANI, *Sulianæ*, dans la Byzacène.
SILVANORUM ISAURORUM, en Isaurie.
SILVIENSIS, dans la Pamphylie IIe, peut-être pour Sibliensis.
SIMIDICÆ, *Simidiccensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
SIMINENSIS, *Simminensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
SIMINGITANUS, *Simungitensis*, *Simininanus*, dans l'Afrique proconsulaire.
SIMITTENSIS, *Simithuensis*, dans l'Afrique proconsulaire, près de Bulla Regia, paraît être la ville ruinée d'Ayn-Sammit.
SIMPHRONIUS, en Romagne, le même que Sinforiensis.
SIMUNGITENSIS, voy. SIMINGITANUS.
* SINAÏ, *Sinnaï*, archev. du mont Sinaï, dans l'Arabie Pétrée ; voy. SYNAÏ, en Asie Mineure.
SINARUM, *Sinensis*, év. catholiques en Chine; voy. MACAI et PEKINENSIS.
SINATHERÆ, en Lycaonie.
SINFORIENSIS, voy. FOROSEMPRONIENSIS.
SINGARÆ et SIGARÆ, en Mésopotamie, non loin de Mossoul.
SINGIDUNENSIS, en Pannonie, de Belgrade ; voy. BELGRADÆ.
SINGIDUNENSIS, dans la Mésie supérieure, ex. de Dacie, de Singidunum ou Semender; Zenderin en hongrois, Samandria en italien.
SINIANDI, en Pisidie.
SINIS COLONIÆ, voy. COLONIÆ.
SINITENSIS CASTELLI, en Numidie.
SINNADENSIS, voy. SYNNADENSIS.
SINNÆ, dans l'Afrique septentrionale.
SINNAI, voy. SINAI.
SINNARENSIS, *Sinuarensis ? Sinnaritanus, Sinnaritensis, Sinnaritæ*, dans l'Afrique proconsulaire.
SINNARIENSIS, *Sitinaritanus*, *Sitmaritanus*, *Sinnarensis*, dans l'Afrique septentrionale, le même probablement que le précédent.
SINNIPSENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.
SINOPENSIS, *Sinopes*, dans l'Hellénopont, suff. d'Amasia, probablement de l'ancienne Colonia Julia Sinope, sur les côtes de Paphlagonie, auj. Sinabe, ou Sinope, en Natolie.
SINOPENSIS, en Italie; voy. SINUESSANUS.
SINUARENSIS, voy. SINNARENSIS.
SINUESSANUS, ou *Sinopensis*, en Italie, de l'ancienne Sinuessa, dont les ruines sont auprès du château de Rocca di Mondragone, Etats de l'Eglise.
SIONENSIS, dans l'Asie proconsulaire, suff. d'Éphèse.
* SIPHANI, *Siphni*, de Siphnos, auj. Sifanto, dans les Cyclades.
SIPHIENSIS, *Castri Siphios*, en Mésopotamie.
* SIPONTINUS, *Sipontinensis*, ou *Montis Gargani*, archev. de Siponto, sur le mont Gargan, dans la Capitanate, roy. de Naples, uni d'abord à l'archev. de Monte San Angelo, sur la même montagne, transféré ensuite à Manfredonia.
SIPURIADIS, en Mingrélie.
SIRAPH, év. chaldéen en Perse.
SIREBURNENSIS, voy. SCHIREBURNENSIS.
† * SIRENSIS, *Siræ*, *Scyri*, *Scyrensis*, *Syriensis*, de l'île de Syros, auj. Sira, dans l'Archipel.
† * SIRMIENSIS, de Sirmium, auj. Sirmich ou Szerem, dans la Hongrie inférieure, uni à Bosna-Seraï, suff. de Colocza.
SISANIENSIS, en Servie, suff. d'Ochride.
SISCIÆ, de Sisseck, dans la Pannonie Inférieure.
* SISENSIS, de Sis, en Cilicie, siége du patriarchat arménien.
SISINENSIS, mal pour Suessionensis. Martène, *Thes. anecd.*, t. I, p. 1277.
SISSÆ NIGRÆ, voy. ADRUMETINUS.
SISTARICENSIS, voy. SEGESTERICUS.
SISTRONIANENSIS, en Numidie.
SITAMI, dans le roy. de Naples, dans la province de Santa Severina ; voy. SITOMENSIS.
SITARUM, *Sitensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
SITEI, *Sitiensis*, *Siteæ*, de Sittia, en Crète.
SITENSIS, voy. SITARUM.
SITEON SCHIFAS (CASTRI), en Mésopotamie.
SITHRYANDI, *Siniandi*, en Pisidie.
SITIENSIS, voy. SITEI.
SITIFIS, *Sitifensis*, dans la Mauritanie Sitifine, de Sétif, en Algérie.
SITINARITANUS, ou *Sitmaritanus*, voy. SINNARIENSIS.
SITOMENSIS, dans le roy. de Naples, le même probablement que Sitami.
SITORUM, en Lycie.
SIUNIENSIS, en Arménie.
SIZONITANUS, en Carie.
SLANIÆ, *Slanensis*, en Irlande, avant 1152.
SLEBI, *Sleptensis*, en Irlande, dans le Leyster, avant 1152.
SLESVICENSIS, *Sclevicensis*, *Sleswigensis*, de Schleffwick, en Saxe, suff. de Lunden, créé vers 948.
SMOGORINENSIS, *Smogrensis*, év. de Silésie, transf. à Bicina en 1041, et à Breslau de 1051 à 1062.
SMOGORZOVIENSIS, en Pologne.
SMOLENÆ, dans la Macédoine IIe.
† * SMOLENSIS, *Smolenscoviensis*, *Smolenscensis*, de Smolensk, en Russie, métrop. catholique et év. gréco-russe, ce dernier uni à Severia.
† * SMYRNENSIS, archev. de Smyrne, en Asie Mineure, auj. Ismir.
† * SOANÆ, *Suanæ*, *Svanensis*, de Soana, suff. de Sienne, en Toscane.

Soatinensis, en Dalmatie.
Sobarensis, en Lycaonie, Asie Mineure.
Sociensis, dans la Mauritanie Sitifine.
Socotra, l'ancien Dioscoris, év. chaldéen, en Perse.
Sodomorum, dans la Palestine IIIe, de Sodome, sur le bord de la mer Morte.
* Sodorensis, *Insularum Columbani Cellæ*, de Colm Kil et ses îles, en Ecosse.
Sogdæe, voy. Sugdaensis.
Soldaie, *Soldadiæ*, au moyen âge, de Soldaia, auj. Soudac, en Crimée.
Soldaie, en Arménie; voy. Soltaniæ.
Solensis, *Soliæ*, *Solorum*, de Soli ou Solia, auj. Lefka? en Chypre.
Solidiensis, voy. Soltaniæ.
Soliensis, *Solii*, de Saal, en Carinthie.
Solmonensis, voy. Sulmonensis.
Solonis, peut-être Oleni, en Achaie.
Solorum, voy. Solensis.
Solsonæ, voy. Celsonæ.
Soltaniæ, *Sultaniæ*, *Soldaiæ? Soldadiæ? Soltaniensis*, *Soldaniensis*, et par corruption *Soldarensis*, *Soldinensis*, *Solidiensis*, év. catholique arménien, et aux XIVe, XVe et XVIe siècles, év. latin, de Sultanieh, autrefois Tigranocerte, dans la Grande Arménie, ou en Perse; voy. Echard, *Script. ord. Prædic.*, t. I, p. 537; de Sacy, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. VI, p. 483, 509.
Solvanus, de l'ancienne Flavia Solva, dans la Norique, auj. Solfeld ou Zolfeld, en Carinthie.
Sombi, dans la Phrygie Pacatiane.
Somochartorum Castri, en Mésopotamie.
Sondrensis, dans l'Egypte Ire.
† Sonorensis, de Sonora, év. uni à Cinaloa, au Mexique.
Soperitanus, év. copte en Arménie.
Sophenensis, *Sophenæ*, dans l'Arménie IIe.
Sophenes, *Castri Sophenes*, dans la Grande Arménie.
† * Sophiæ, *Sophiensis*, *Sophias*, archev. de Sophia, en Bulgarie.
† * Soræ, *Soranus*, de Sora, dans la Terre de Labour, au roy. de Naples, réuni aujourd'hui à l'év. d'Aquino; voy. Suranensis.
Soræ, *Sororum*, *Surensis Sorensis*, *Surorum*, de Sora, en Paphlagonie.
Sorbiensis, *Sorbii*, en Dalmatie, suff. d'Antivari, le même que Arbæ, Arbensis (Fabric.).
Sorei, de Soreus, en Bythinie.
Soriguturensis, voy. Speculo-Julii.
Sorræ, *Sorrensis*, en Sardaigne (Fabric.).
Sorretinensis, voy. Surrentinus.
Sosianæ-Juncis, dans la Byzacène.
Sossubensis, dans l'Espagne Tarraconaise.
Sosusæ, *Sosusenus*, voy. Sozysæ.
Soteropoleos, en Afrique; voy. Congi.
—, au Brésil; voy. S. Salvatoris.
* Sotzaviæ, *Sotzabæ*, de Sotzava, métrop. de la Moldavie.
Sozandriæ, dans l'Asie IIe.
* Sozopolitanus, *Sozopoleos*, de Sozopolis, l'ancienne Apollonia Thraciæ, en Thrace, dans la prov. du mont Hémus.
—, en Pisidie.
Sozysæ, *Sozusæ*, *Sosusæ*, *Sozusenus*, dans la Palestine Ire.
—, dans la Libye Pentapole, de l'ancienne Apollonia in Cyrenaica, auj. Marza Souza.
† * Spalatensis, *Spalatrensis*, ou *Palatinensis* et *Macarskensis*, archev. uni de Spalatro, transf. de Salone (voy. Salonitanus), et Macarska, en Dalmatie; voy. Palchiensis.
Spalæ, ou *Justinianopoleos*, dans la Galatie IIe.
Spalensis, voy. Hispalensis.
Sparensis, *Sparæ*, dans la Phrygie Salutaire.
Speculo-Julii, *Speculijuliensis*, *Speculunensis*, ou *Soriguturensis*, en Moravie.
Spelon Castri, en Mésopotamie.
Spigacensis, suff. de Constantinople.
† * Spirensis, *Spuriensis? Spiræ Augustæ*, *Spiræ Nemetum*, *Nemetensis*, de Spire, en Bavière, suff. de Mayence.
† * Spoletanus, *Spoletinus*, *Spoletii*, archev. de Spolete, transféré de Spello (Hispellum), Etats de l'Eglise.
Sporæ, dans la Phrygie Pacatiane, suff. de *Cotyaium*, auj. Kutayeh.
Squillacinus, voy. Scyllach.
Sresburiensis, *Schurbuniæ*, *Schuburniæ*, dans le Wessex, en Angleterre.
Stabaroti episc.; assista au synode de Photius.
Stabathiæ, *Stabatensis*, inversion pour Sabathiæ.
* Stabiensis, *Stabiarum*, *Stabianus*, ou *Castelli ad Mare*, de Stabia, ville ruinée et remplacée par Castellamare, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.
Stabulensis episc., du monastère de Stavelo, dans les Ardennes, dont les premiers abbés furent aussi évêques. Martène, *Veter. monument.*, t. II, p. 16.
Stadiæ, *Stadiorum*, ou *Cnidi*, de l'ancien Cnide, dit aussi Stadia, en Carie, auj. Cnido, ou Porto Genovese.
* Stafangriæ, *Strafangiæ*, *Stavangrensis*, de Staffanger, en Norwége.
Stagarum, *Stagyræ*, en Thessalie; voy. Macrensis.
* Stagiensis, dans la Thessalie Ire, suff. de Larisse.
† * Stagniensis, de Stagno, en Dalmatie, suff. de Raguse.
Stagyræ, en Thessalie, voy. Macrensis.
Stallæ, en Lydie.
Stauditanus, en Lydie.
Stavangrensis, voy. Stafangriæ.
Stavri, en Galatie, voy. Berinopoleos.
Stavropolitanus, *Stauropoleos*, arch. de Stavropolis, l'ancienne Aphrodisias, en Carie.
Stectoriensis, *Stectoriorum*, *Stectorii*, ou *Sectoriensis*, *Sectoriorum*, etc., dans la Phrygie Salutaire.
S. Stephani *Subnarcaveæ*, en Arménie.
Stephaniæ, *Stephaniaci*, *Stephanorum*, en Dalmatie; voy. Narentinus.
Stilensis, *Stili*, en Calabre, le même peut-être que l'ancien Stilida, dans le Brutium, près du cap de Stilo.

STOBORUM, *Stobensis*, suff. de Thessalonique, dans la Macédoine IIe, auj. Istib.
STRANENSIS, *Stregnesiensis*, voy. STRENGENENSIS.
STRASBURGENSIS, voy. ARGENTINUS.
STRATEGIDIS, dans l'Achaie Ire.
STRATONICES, en Carie, auj. Eski Hissar, en Natolie.
STRATONICIÆ, ou *Calami*, en Lydie.
* STRENGENENSIS, *Stregnesiæ*, *Stregnesiensis*, *Stranensis*, en Sudermanie, Suède, 1120.
STRIDONENSIS, dans la Pannonie Inférieure, auj. Strido.
† * STRIGONIENSIS ESZTERGOM, arch. de Gran Esztergom ou Strigonie, en Hongrie.
STROMBINUS, *Stroagylensis*, de Stromboli, dans les îles de Lipari, mer Tyrrhénienne.
STRONGYLÆ, dans les Cyclades.
† * STRONGYLI, *Strungulensis*, de Strongoli, dans la Calabre Citérieure, roy. de Naples, suff. de San Severino.
STRUMNITZÆ, en Macédoine.
STRUNGULENSIS, voy. STRONGYLI.
STRYMONIS EPISC., au synode de Photius.
STRYREBURNENSIS, en Angleterre, mauvaise leçon, probablement pour Schireburnensis.
SUANÆ, *Svanensis*, en Toscane; voy. SOANÆ.
SUAVENSIS, *Svabensis*, en Numidie.
SUBAUGUSTANUS, *Augustæ Helenæ*, Etats de l'Eglise.
SUBBARITANUS, *Subarritanus*, *Suboabbiritensis*, *Suboaburitanus*, *Suburitanus*, *Subure*, dans la Mauritanie César., Algérie occidentale.
SUBDALIENSIS, voy. SUSDALIENSIS.
SUBLECTINUS, *Sullitenus?* dans la Byzacène, entre Leptis et Adrumète.
SUBLII, *Sublæi*, dans la Phrygie Pacatiane, peut-être pour Siblii.
SUBNARCAVEÆ, voy. S. Stephani.
SUBOABBIRITENSIS, *Suboaburitanus*, voy. SUBBARITANUS.
SUBRATANUS, *Subratæ*, dans la Libye Tripolitaine.
SUBRITENSIS, *Subriti*, en Crète.
SUBURITANUS, *Subure*, voy. SUBBARITANUS.
SUCARDENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.
SUCCABARITANUS, voy. ZUCCHABARI.
SUCCUBENSIS, dans l'Afrique proconsulaire, le même peut-être que Sicilibæ (Fabric).
SUDENSIS, en Crète.
SUDENSIS, ou *Sunensis*, en Médie, év. latin, suff. de Sultanieh aux XIVe, XVe et XVIe siècles.
SUELLENSIS, *Suelli*, en Sardaigne.
SUENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.
† * SUESSANUS, *Suessanensis*, *Sessanus*, *Suessæ*, *Sessæ*, de Sezza, l'ancienne Suessa Aurunca, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.
† * SUESSIONENSIS, *Suessionum*, *Suessionicus*, *Suessonum*, de Soissons, suff. de Reims, IIIe siècle.
SUESSULANUS, *Sessulanus*, de l'ancienne Suessula, dans la Campanie Heureuse, en Italie, auj. Maddaloni
SUEVICENSIS, voy. SVEWICENSIS.
SUFARITANUS, dans la Mauritanie Cérarienne.
SUFASARI, *Sufasaritanus*, en Afrique (Fabric.), le même que le précédent (Morcelli).
SUFERITANUS, dans la Byzacène (Fabric.), le même probablement que l'un des suivants:
SUFETANUS, *Suffetanus*, *Suffectanus*, de Sufes, dans la Byzacène, entre Suffetula et Tucca Terebinthina, auj. Shibah. (Acad. des inscr., *Rech. sur la rég. d'Alger*, p. 126.)
SUFFETULENSIS, *Sufetulanus*, dans la Byzacène, près de Musti.
SUFIBUS (A), dans la Byzacène, le même, sans doute, que Sufetanus.
SUFICULA (A), dans la Byzacène (Fabric.), peut-être pour Sutitula, Suffetula.
SUGABARITANUS, voy. ZUCHABARI.
SUGDAENSIS, *Sugdanensis*, *Sogdææ*, *Sugdææ*, et *Phullæ*, ou *Bullæ*, métrop. formée de deux archv. réunis, en Mésie ou Bulgarie.
SUGGITANUS, en Numidie, le même que Siguitensis.
SUGUNENSIS, en Numidie
SUIASKIÆ, év. uni à celui de Cazan, dans la Petite Tartarie.
SULCENSIS, voy. Fabric., *Biblioth. græc.*, VIII, p. 367; peut-être le même que le suivant:
SULCITANUS, *Sulchi*, *Sulci*, de Solci, dit aussi Solo ou Villa d'Iglesias, près de la côte occidentale de la Sardaigne, suff. de Cagliari; voy. ECCLESIENSIS.
SULIANENSIS, *Sulianæ*, *Sulianis*, *Sullitanus* dans la Byzacène.
SULLECTINUS, dans la Byzacène.
SULLITANUS, le même que Sulianensis.
† * SULMONENSIS, *Sulmontinus*, *Solmonensis*, de Sulmone, dans l'Abruzze Citérieure, uni auj. à l'év. de Valva.
SULTANIÆ, voy. SOLTANIÆ.
SULULITANUS, dans la Mauritanie Césarienne.
SUMMENSIS, *Zummensis* ou *Tuzummensis?* en Numidie, appelée encore aujourd'hui Summa, à trois heures et demie au sud-est de Constantine (Shaw).
SUMMULENSIS, *Sumulensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
SUNENSIS, en Romanie, le même? que Sudensis, Crète.
SUNENSIS, en Médie; voy. SUDENSIS.
† SUPRASLIENSIS, de Supraslia, dans la Prusse orientale, év. du rite gréco-russe, réuni à l'Eglise catholique.
SURANENSIS, peut-être de Sora; voy. SORÆ.
SURBASTUASAZIN, ou *Sanctæ Matris Dei*, en Arménie.
SURBCARAPET, ou *S. Joannis*, en Arménie.
SURBGRIGOR, ou *S. Gregorii*, en Arménie.
SURBRESETACAPET, ou *S. Archangeli*, en Arménie.
SURBUSCAM, ou *S. Crucis*, en Arménie.
SURENSIS, en Phénicie, le même que Tyrensis.
SURENSIS, en Paphlagonie: voy. SORÆ.
SURENSIS, *Surorum*, *Surini*, dans la Syrie Euphratésienne, peut-être auj. Djabar.

Surentinus, voy. Surrentinus.
Surhamensis, *Surhami*, en Georgie.
Suricanus, dans le roy. de Naples.
Suricasiæ, en Numidie.
Surimorum, voy. Urimorum.
Suristensis, *Suritanus*, dans la Mauritanie Sitifine.
† * Surrentinus, *Surentinus*, *Sorretinensis*, archev. de Sorrente, dans la Terre de Labour, roy. et golfe de Naples.
Surritanus, en Crète.
Sus, de Sus ou Susa, évêché chaldéen en Assyrie.
Susaritanus, dans la Mauritanie Césarienne.
* Susdaliensis, *Subdaliensis*, *Susdali*, de Susdal et Jurjeuw, en Russie.
Susicaziensis, en Numidie.
Sutanus episc., assista au conc. de Latran en 1515.
Sutmar, voy. Szathmariensis.
* Sutriensis, *Sutrinus*, de Sutri, évêché uni à celui de Nepi, dans les Etats pontificaux.
Svabensis, *Scavensis*, *Suabensis*, *Suavensis*, en Numidie.
Svatinensis, en Dalmatie.
Svavensis, voy. Suavensis.
Svensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Sverinensis, de Schwerin, dans le duché de Mecklembourg, suff. de Brême, transféré de Mecklembourg, en 1170.
Svewicensis, *Suevicensis*, dans les actes du conc. d'Engelheim, en 948, du pays des Suèves.
Sybaritanus, voy. Thurinus.
Syblee episc., au synode de Photius; le même peut-être que Siblii épisc., dans la Phrygie Pacatiane.
Sycamazonis, *Sycamazontis*, *Evcomazontis*, ou *Eucomazontis*, dans la Palestine Ire.
Sycaminonis, dans la Phénicie Ire (Fabric.), le même peut-être que le précédent.
Sycorum episc., au synode de Photius.
Syddensis, voy. Siddensis.
Sydoniensis, mal, pour Cydoniensis, en Crète.
Sydoniensis, en Grèce; voy. Sidoniensis.
Sydorum episc., au synode d'Ephèse, en 431, peut-être pour Isindorum, dans la Pamphylie IIe.
Sydreorum, *Syedrorum*, *Syedrensis*, en Pamphylie; le même peut-être que Sidæ.
Syenes, ou *Asowanæ*, de Syene, en arabe Asowana, dans la Thébaide IIe (Egypte).
Sylæi, *Sylleensis*, métropole dans la Pamphylie IIe; le même que Pergæ (Fabric.).
Sylvæ, voy. Silvæ.
Symboliensis, ou *Sibulæ*, dans la Chersonèse Taurique, év. latin, suff. de Zichia, au moyen âge.
Symeonii episc., au synode de Photius.
Synai, *Synnaï*, *Sinai*, *Ancyro-Synai*, ou *Ancyræ-Sinaï*, dans la Phrygie Pacatiane; voy. Sinai.
Synedræ, dans la Pamphylie Ire.
Synlandiæ, voy. Sælandiæ.
Synnadensis, *Synnadorum*, *Symnadæ*, *Sinnadensis*, métrop. dans la Phrygie Salutaire, auj. Said Gazelle.
Synodiæ, dans la Galatie Ire.
† Syracusis, *Syracusanus*, *Syracusarum*, de Syracuse, en Sicile; voy. Lychensis.
Syriensis, dans l'Archipel; voy. Sirensis.
Syrorum patriarcha, patriarche d'Antioche.
† Szathmariensis, de Szathmar, Satmar, ou Sutmar, en Hongrie.

T

Taalabensium, ou *Thaghibensium Arabum episcopus*, évêque jacobite des Arabes nomades, dont le siège était à Hirta-Naaman, en Mésopotamie.
Tabadcarensis, *Tabatcaritanus*, *Tababcarensis*, *Tabaccarensis?* *Tabaccarensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Tabæ, *Tavæ*, *Tavensis*, en Egypte.
Tabaicariensis, en Afrique, le même probablement que Tabadcarensis.
Tabalensis, au VIIe concile général en 787, probablement de Tabala, en Lydie.
Tabaltanensis, dans la Byzacène.
Tabanorum, voy. Gabensis.
Tabaragensis, dans l'Afrique septentrionale.
Tabarcensis, voy. Tabracensis.
Tabatcaritanus, voy. Tabadcarensis.
Tabázagensis, en Afrique.
Tabensis, *Tavensis*, *Tabarum*, en Carie.
Tabensis, en Egypte; voy. Tabæ.
Tabernarum, *Trium-Tabernarum*, de Taverna, dans la Calabre Ultérieure, uni à l'év. de Catanzaro.
Tabiensis, *Taviensis*, *Taviæ*, *Tavion*, ou *Trocmorum*, dans la Galatie Ire, suff. d'Ancyre.
Tablensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Taborensis, ou *Talborensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Taborentensis, *Tabarentinus*, dans la Mauritanie Césarienne.
Tabracensis, *Thabracensis*, *a Tabraca*, *Tabarcensis*, dans la Numidie, de l'île de Tabarca, sur les limites de l'Algérie et de la régence de Tunis.
Tabradensis, dans la Phénicie du Liban.
Tabucensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Tabudæ, *Tabudensis*, en Numidie.
Tabuniensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Tacanensis, *Taccanensis*, ou *Canonensis* (Fabric., mais peut-être mauvaise leçon), dans l'Afrique proconsulaire.
Tacapes, *Tacapitanus*, dans l'Afrique Tripolitaine.
Tacaratensis, en Numidie.
Taciæ Montanensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Tackhi, év. copte en Nubie.
Tacriti, *Tacritensis*, voy. Martyropolitanus.
Tadamatensis, *Tadamensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Tadduensis, *Taduensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Tadinas, *Tadinensis*, en Ombrie, Italie.
Taduensis, voy. Tadduensis.
Tænari, en Sicile.
Tagamutensis, *Thagamutensis*, dans la Byzacène.

Tagaratensis, *Tagaritensis*, *Tagarensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Tagarbalensis, *Tagarbolensis*, dans la Byzacène.
Tagariatanus, *Tagariatensis*, dans la Byzacène.
Tagasensis, dans la Byzacène.
Tagastensis, en Numidie.
Tagoratensis, voy. Tagaratensis.
Tagorensis, en Numidie, aujourd'hui El-Gallar.
Tagorensis et Tachorensis, dans l'Afrique proconsul., diff. de Tagaratensis.
Tagritensis, voy. Martyropolitanus.
Tagurensis, en Numidie (Fabric.), le même, sans doute, que Tagirensis.
Taha-il-Amudein, voy. Theodosie.
Tahal, év. chaldéen en Perse.
Tal, en Bithynie.
Tal, voy. Tela.
Talabricensis, en Numidie, peut-être pour Talmacensis.
Talabricensis, *Talabrigensis*, de Talavera de la Reyna, en Portugal.
Talach, voy. Telach.
Talaptensis, dans la Byzacène.
Talaptulensis, dans la Byzacène.
Talavera, voy. Elborensis.
Talbondensis, dans la Pamphylie IIe.
Talborensis, voy. Taborensis.
Talensis, en Afrique.
Talla, le même que Palencia, en Espagne, royaume de Léon. *Mem. de l'Académie d'histoire de Lisbonne*, année 1725, p. 331.
Tamadensis, *Tamudensis*, *Tamadempsis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Tamagasiensis, *Tamagatensis*, en Numidie.
Tamagristensis, ou *Tamagristensis* et *Thamaritensis*, dans la Mauritanie Sitifine.
Tamallensis, *Tamamallensis*, en Afrique (Fabric.), le même peut-être que l'un des suivants.
Tamallumensis, *Tamallumis*, *Turris Tamallumensis*, dans la Mauritanie Sitifine; peut-être aujourd. Zamoumah.
Tamallumensis, dans la Byzacène.
Tamamallensis, voy. Tamallensis.
Tamascaniensis, dans la Mauritanie Sitifine.
Tamasenus, *Tamatini*, *Tamazensis*, dans la Byzacène.
Tamasenus, *Tamassi*, *Tamassensis*, *Thamasitanus*, en Chypre, de Tamassa.
Tamateni, *Tamazensis*, voy. Tamasenus.
Tamazucensis, *Tamazensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Tambaicensis, *Tambajensis*, *Thambaiensis*, *Tambulensis*, *Tambarensis*, *a Tambais*, *Tambadensis*, *Tambianensis*, *Tambudensis*, *Tamberitanus*, dans la Byzacène.
Tambeitanus, *a Tambeis*, en Byzacène, mal, probablement pour *Tamberitanus*, *a Tambeis*, et le même que le précédent.
Tamiathæ, *Tamiathes*, *Tamiatidis*, *Thamiates*, *Thamiatres*, *Tamiatensis*, et *Damiatæ*, *Damiatinus*, de Damiette, en Egypte.
Tamicensis, en Afrique.
Tamitensis, en Corse.
Tamugadensis, *a Thamugade*, *Tamugadensis*, *Tumugadensis*, *Tamugatensis*, en Numidie.
Tampsaci, *Tamsaci*, ou *Eurapi*, dans la Syrie Euphratésienne.
Tampsi, *Thampsipolios*, dans la Phrygie Paccatiane, le même, sans doute, que Thamisiopoleos.
Tamudensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Tamugadensis, en Numidie, près de Lambèse et de Vaga.
Tanagrensis, de Tanagra, en Béotie, auj. Scamino.
Tanagriensis, dans l'Achaie 1re, province de Corinthe.
Tanaramusanus, *Ternamusanus*, dans la Mauritanie Césarienne.
Tanee, *Tanites*, *Taneus*, dans l'Augustamnique 1re, basse Egypte, de Tanis.
Tanensis, év. de la colonie latine de La Tana, près d'Azov, à l'embouchure du Don, suff. de Zichia, au moyen âge.
Tanes Comes, dans l'Arabie IIe.
Tangirensis, voy. Tingitanus.
Tanguth, métrop. chaldéenne, en Chine.
Tanudajensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Taparurensis, voy. Taprurensis
Tapassensis, en Carie.
Taphronis, *Civitatis Homeritarum*, *Taphrensis*, archev. dans l'Arabie Heureuse. Fabric., *Bibl. græc.*, vol. IX, p. 14, 15.
Taprurensis, *Taphrurensis*, *Taparurensis*, dans la Byzacène.
—, dans l'Afrique proconsulaire, différ. du précédent (Morcelli, t. I, p. 373), est aujourd'hui Sfax reg. de Tunis, d'après Bischoff.
Tapsitanus, *Thapsitanus*, dans la Byzacène.
Tarach, év. jacobite, même ville probablement que Talach.
Taracitanus, *Tharacitanus*, dans la Byzacène.
Taranensis, év. copte, en Egypte.
† * Tarantasie, *Tarentasiensis*, *Darandasiensis*, ou *Monasterii*, de Moutiers-en-Tarentaise, Savoie, év. au IVe siècle, archev. au VIIIe; voy. Tharencasie.
Taraqueensis, dans la Byzacène.
Tarasensis, *Tarassensis*, *Tharasensis*, *a Tarassa*, en Numidie.
Taravanensis, voy. Teruanensis.
Tarazensis, dans la Byzacène (Fabric.), le même, d'après Morcelli, que Taraqueensis.
Tarazonensis, voy. Turiasonensis.
Tarbensis, voy. Erivani.
† * Tarbensis, *Tarbarum*, *Tarriensis*, ou *Bigerrieus*, *Bigerritanus*, de Tarbes en Bigorre, suff. d'Auch, Ve siècle.
Tarentasiensis, voy. Tarantasie.
† * Tarentinus, *Tarenti*, *Tarentinensis*, arch. de Tarente, roy. de Naples.
Targe, *Targensis*, en Afrique, près d'un lac, dans la région de Zaara. *Acad. de Lisbonne*, 1725, p. 331. Ptolémée signale une ville de Targarum dans l'Afrique propre, au S. d'Adrumete.
Tarichites, en Egypte.
† Tarnoviensis, de Tarnovitz ou Tarnow, en Galicie, Autriche.

Tarpatensis, voy. Dorpatensis.
Tarquiniensis, auj. de Corneto; voy. Cornetanus.
Tarracinensis, voy. Terracinensis.
† * Tarraconensis, *Tarragonensis*, arch. de Tarragone, en Catalogne.
Tarsensis, *Tarsi de Tarso*, arch. de Tarse, en Cilicie, auj. Tarsous.
Tarvensis, *Tarvennensis*, *Tarvanensis*, voy. Teruanensis.
Tarvensis, *Tarbæ*, voy. Erivani.
Tarviensis, en France; voy. Tarbensis.
† * Tarvisinus, *Tervisinus*, *Tarvisiacensis*, *Tervisianus*; de Trévise, suff. d'Aquilée, roy. Lombardo-Vénitien.
Tasaccarensis, *Tasagorensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
Tasermacensis, dans la Lazique, exarch. du Pont.
Tassi, dans la Macédoine Ire.
Tasvaltensis, *Thasbaltaltensis*, *a Thasbalte*, *Thebaltensis*, *Thasbaltensis*, dans la Byzacène.
Tathyritanus, dans la Thébaïde IIe.
Tatiæ, *Taciæ Montanensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Tatlæ, *Tatlorum*, et mal *Tatorum*, ou *Taiporum*, en Lycie.
Tauracinæ, dans l'Afrique proconsulaire.
Taurianensis, *Taurianus*, *Taurianæ*, de Tauriano, dans la Calabre Ultérieure, év. transf. d'abord à Seminara, et en 1195 à Mileto.
† * Tauriensis, *Taurinas*, *Taurinensis*, *Augustæ Taurinorum*, de Turin, archev. en 1506.
Tauromenitanus, *Tauromeniensis*, *Tauromenii*, de Taormina, en Sicile.
Tautilanensis, en Libye.
Tavensis, voy. Landavensis.
Tavensis, *Tabensis*, dans l'Egypte Ire.
Taviensis, *Tavion*, en Galatie; voy. Tabiensis.
Tchernigoviæ, voy. Czernichoviensis.
* Teanensis, *Tianensis*, *Theanensis*, *Teani*, de Teano, dans la Capitanate, roy. de Naples, suff. de Capoue, uni auj. à l'év. de Calvi.
* Teani Sidicini, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.
Teatinus, voy. Theatinus.
Tebennorum, en Pamphylie IIe, peut-être pour Etennorum.
Tebertinus, dans la Byzacène.
Tebestinus, *Thibestinus*, *Tevestinus*, *Tebestensis*, en Numidie, de Theveste ou Tebesah.
Tegeæ, de Tegea, en Arcadie, auj. Paleo Episcopi, près de Tripolitza.
Tegeæ, dans l'Achaie IIIe, suff. de Corinthe.
Tegeæ, dans l'Afrique proconsulaire.
Teglatensis, *Tegulatensis*, en Numidie, auj. Tajilt, en Algérie.
Tegulensis, de Teulada, en Sardaigne.
Tei, dans l'Honoriade du Pont; voy. Tii.
Teitarum, dans l'Asie Mineure.
Tel-Aphar, év. jacobite, en Mésopotamie, entre Singara et Mossoul.
Tel-Baser, év. jacobite près d'Alep.
Tel-Besme, év. jacobite près de Marden.
Tel-Patricie, év. jacobite près de Mélytène.
Tela, ou *Tal*, év. chaldéen et jacobite sur le Tigre et le *Sarit*, en Mésopotamie.
Tela-Arsania, év. jacobite, entre Tigranocerte et Artaxata, diff. du précédent.
Telach, ou *Talach*, év. chaldéen en Perse; voy. Tarach.
Telenensis, voy. Telonensis.
Telensis, *Theleusis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Telleptensis, *a Telepte*, dans la Byzacène.
* Telesinus, *Thelesinus*, *Thelesinensis*, de Telèse, dans la Principauté Ultérieure, roy. de Naples, uni auj. à l'év. d'Alife.
Telmessi, en Lycie, auj. Macri?
Telmissensis, voy. Termessi.
* Telonensis, *Telenensis*, *Tolonensis*, de Toulon, suff. d'Arles, av. 450.
Temenes, l'ancien Temænum, en Grèce, suff. de Lacédémone et de Monembasie. (Note communiquée par M. Buchon.)
Temesanus, voy. Tempsanus.
Temeswar, voy. Chonad.
Temisonii, *Temisiopoleos*, voy. Thamisiopoleos.
Temixtitan, ville épiscopale des possessions espagnoles, dans l'Amérique méridionale, en 1620 (Lemire).
Temnensis, év. titulaire en Hongrie (Fabric.).
Temni, en Lydie, suff, d'Ephèse.
Temoitanus, év. copte, en Egypte.
Temonianensis, ou *Temoniarensis*, *Temunianensis*, dans la Byzacène.
Temonis, en Sardaigne, le même qu'Arborensis (Fabric.).
Tempsanus, *Temesanus*, *Temsanus*, *Tempsanensis*, de Temesa, aujourd'hui Torre di Nocera, dans la Calabre Citérieure, roy. de Naples, év. réuni à celui de San Marco.
Temunianensis, dans la Byzacène.
Tenariensis, év. titulaire en Hongrie.
Tenarusiæ, voy. Monembasiensis.
Tenealbanensis episc., au concile de Pise, en 1409.
Tenedi, de l'île de Ténédos, dans l'Archipel.
Tenesensis, en Arcadie.
Tenessi, *Tennitanus*, év. copte en Egypte; voy. Themissi et Thennesi.
Teni, *Tenisi*, voy. Tiniæ.
Tenicææ, dans la Mauritanie Césarienne, de Tenez? en Algérie.
Tenissæ, *Tenitanus*, *Thenitanus*, *a Thenis*, dans la Byzacène, Afrique.
Tennonensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Tentyromum, *Tentyrites*, de Denderah, dans la Thébaïde IIe, en Egypte.
Teorum, *Theorum*, *Teos*, auj. Susos, en Asie (Fabric.), peut-être de Teos, sur la côte d'Ionie, qui paraît être aujourd'hui Sedschidsckiek.
Tephelicensis, *Tepheliensis*, *Tephlissi*, en Géorgie; voy. Tiflitensis.
Teputzæ; un év. de ce titre assista au synode de Photius.
Teramensis, *Terani*, voy. Interamnu.
Tercera (de), voy. angrensis.

TERCHIUM, -CHII, sur la mer Caspienne, év. uni à Astrakhan.
TERDONENSIS, voy. DERTONENSIS.
TERENUTHIDIS, de Terenuthis, dans la Thébaïde IIe (Egypte), auj. Tarane, ou Taranut.
TEREONENSIS, en Irlande.
TERGANENSIS (Fabric.), pour Theruanensis.
TERGASI EPISC., qui assista au synode de Photius; peut-être de Tergasa, en Afrique.
† * TERGESTINUS, *Tergestinensis*, *Triestensis et Justinopolitanensis*, év. uni de Trieste et Capo d'Istria, en Istrie, suff. d'Aquilée.
TERGOVITZII, de Tergovitz, métrop. de la Valachie.
TERLETIENSIS, *Terlitiensis*, voy. JUVENACII.
TERMESSI, *Telmissensis*, *Thermessi*, dans la Pamphylie IIe. Il y avait une ville de Termessus, dite aussi Telmissus, en Pisidie, et dont les ruines se nomment aujourd'hui Schenet.
† * TERMOLENSIS, *Termularum*, *Termelarum*, ou *Bucanensis*, de Termoli, l'ancienne Buca, dans la Capitanate, roy. de Naples, suff. de Bénévent.
TERNAMUSENSIS, *Ternamunensis*, et mal *Cernamusensis*, dans la Mauritanie Césarienne.
TERNI, voy. INTERAMNENSIS.
TERNOBI, voy. TORNOBI.
* TERNUTHEOS, dans l'Egypte Ire.
TEROANENSIS, voy. TERUANENSIS.
† * TERRACINENSIS, *Tarracinensis-Pipernensis et Setinensis*, év. uni de Terracine, Piperno et Sezze, Etats de l'Eglise.
TERSONITANUS, mal dans quelques textes, pour Chersonitanus.
TERUELENSIS, voy. TERULENSIS.
TERUANENSIS, *Taruanensis*, *Teroanensis*, *Teruenensis*, *Theruanensis*, *Tarvennensis*, *Tarvannæ*, *Tervanensis*, *Tharoanensis*, *Tyroandæ Civitatis*, de Térouanne ou Thérouenne, év. créé au VIIe siècle et suff. de Reims, fut divisé en 1559, après la destruction de la ville, entre les év. de Boulogne, S. Omer et Ypres.
† * TERULENSIS, *Teruelensis*, de Teruel, en Aragon, suff. de Saragosse.
TESANIANENSIS, en Afrique.
TETCITANUS, dans la Byzacène
TETRACOMIÆ, dans la Palestine IIe.
TETRAXITARUM GOTHORUM, sur le Pont-Euxin.
TEUCHIRÆ, *Tauchirorum*, dans la Libye Pentapole, auj. Taoukara, régence de Tripoli.
TEUDALENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.
TEVESTINUS, voy. TEBESTINUS.
THABENENSIS, voy. THIABENENSIS.
THABRACA, *Thabracensis*, voy. TABRACA.
S. THADDÆI, archev. dans la prov. d'Artaz, Arménie, le même que Macu.
THADMOR, voy. PALMYRENSIS.
THAGAMUTENSIS, dans la Byzacène.
* THALAMENSIS, dans le Péloponèse, auj. Brestenes (Fabric.).
THALENSIS, en Numidie, de Thala ou Feriana.
THAMAGRISTENSIS, voy. TAMAGRISTENSIS.
THAMASITANUS, dans l'île de Chypre; voy. TAMASENUS.
THAMBAIENSIS, voy. TAMBAICENSIS.
THAMIATES, en Arcadie.
THAMIATENSIS, voy. TAMIATHÆ.
THAMISIOPOLEOS, *Themisoniensis*, *Themissonis*, *Themisorum*, *Themisi*, *Temisiopoleos*, *Temisonii*, *Tomisonii*, *Thampsi*, dans la Phrygie Pacatiane, paraît être auj. Denisley.
THAMUGADE (A), voy. TAMOGADENSIS.
THANENSIS, dans la Byzacène.
THARASA (A), *Tarassensis*, en Numidie.
THARENCASIÆ, archev. du temps de Charlemagne (Fabric.), peut-être pour Tarentasiæ.
THASBALTENSIS, voy. TASVALTENSIS.
THASSI, ou *Thasi*, de l'île de Tassos, dans la mer Egée.
* THAUMACI, dans la Thessalie Ire, suff. de Larisse, auj. Taumaki.
THEANENSIS, voy. TEANENSIS.
† * THEATINUS, *Teatinus*, de Chieti, dans l'Abruzze, roy. de Naples, archev. en 1526.
THEBALTENSIS, voy. TASVALTENSIS.
* THEBANUS, dans l'Achaie Ire, exarch. de Macédoine.
* THEBANUS, *Thebarum Magnarum*, *Thebarum Hecatompylos*, *Thebarum Egypti*, voy. DIOSPOLEOS MAGNÆ.
* THEBANUS, *Thebæ Heptapylos*, *Thebensis*, de Thèbes, métrop. de la Béotie, Grèce, auj. Tiva.
THEBANUS, *Thebarum Parvarum*, en Egypte; voy. DIOSPOLEOS PARVÆ.
* THEBANUS, *Thebarum Phtioticarum*, dans la Thessalie Ire, suff. de Larisse, n'est pas le même que Zeitoun, comme le disent quelques auteurs; voy. ZETUNII.
THEBESTÆ, en Numidie, voy. TEBESTINUS.
THELESINENSIS, voy. TELESINUS.
THEMANON, ou *Tsemanon*, év. chaldéen, en Assyrie, au delà du Tigre.
THEMENSIS, suff. de Capoue, roy. de Naples.
THEMETRÆ, en Afrique.
THEMISONIENSIS, *Themissonis*, *Themisorum*, *Themisi*, voy. THAMISIOPOLEOS.
THEMISSI, *Thennissi*, *Thennisi*, dans l'Augustitamnique Ire, le même peut-être que Tenessi.
THENITANUS, *a Thenis*, dans la Byzacène; voy. TENISSÆ.
THENNESI, *Tenesi*, dans l'Augustitamnique Ire, Basse-Egypte; voy. THEMISSI.
THEODALENSIS, voy. THEUDALENSIS.
THEODORIATARUM, ou *Germiorum*, en Bithynie.
THEODORII, dans la prov. du Rhodope, Thrace.
THEODOROPOLEOS, *Novæ Theodosiopoleos*, ou *Evcaniæ*, dans la prov. d'Europe, Thrace.
THEODOSIÆ, dans l'Egypte du milieu, auj. Taha-el-Amudein (Fabr.), év. copte.
THEODOSIENSIS, *Theodosiæ*, *Theodosianæ*, ou *Caphæ*, de Theodosia, dans la Chersonnèse Taurique, auj. Caffa, en Crimée.
THEODOSIOPOLEOS, ou *Apri*, dans la province d'Europe, exarchat de Thrace.

Theodosiopoleos, dans l'Osrohène de Syrie, sans doute de Theodosiopolis, dite aussi *Colonia Septimia Resainisiorum*, ou *Resena*, *Rhæsenas*, auj. Ras-el-Ain, en Mésopotamie, au sud-est d'Edesse.
—, dans l'île de Chypre.
—, dans la Phrygie Pacatiane.
—, en Pisidie, mal, pour Eudoxiopoleos (Lequien, t. I, col. 1062).
—, dans l'Arménie 1re, suff. de Sébaste, auj. Erzeroum, ou Hezdram.
Theodosiopoleos, en Arcadie, suff. d'Alexandrie (Fabric.), Arcadie d'Egypte.
—, dans la Thébaide 1re.
—, ou *Peperensis*, dans l'Asie Mineure.
Theopoleos, voy. Antiochiæ.
Theorici, *Theorinæ*, *Theorianus*, en Macédoine.
Theotocianorum, en Bithynie, le même peut-être que Theodoriatarum.
Theræ, *Therasiæ*, de l'île de Thera, auj. Santorin, dans les Cyclades, et de Therasia, petite île près de Thera.
Therenunti, *Threnuntheos*, *Trimunthi*, dans la Thébaide IIe.
Therimacenus, dans l'Osrohène de Syrie.
Thermarum Basilicarum, dans la Cappadoce Ire, exarchat du Pont.
Thermarum Imperialium, *Thermensis*, *Thermarum S. Agapii*, *Mansionis Thermanorum*, dans la Galatie IIe, paraît être le même que Myricii.
Thermiensis, *Thermiorum*, de l'île de Thermia, dans les Cyclades, év. réuni à Cos; voy. Cei.
Thermiensis, *Thermiorum*, *Thermitanus*, *Thermensis*, de Thermæ, auj. Termini, sur la côte sept. de la Sicile.
Thermulanus, au roy. de Naples; voy. Termolensis.
Theruanensis, voy. Teruanensis.
Thespiensis, *Thespiarum*, dans la prov. de Corinthe, probablement de Thespia en Béotie, auj. Eremo Castro, ou Rimocastro.
Thessala Tempe, voy. Lycostomii.
* Thessalonicensis, métrop. de Thessalonique, en Macédoine, auparavant Therma, auj. Saloniki.
Thetfordiæ, dans l'Angleterre orientale (Fabric.), Oxfordiæ?
Theudalensis, *Theodalensis*, *Theudalis*, et mal *Eudalensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Theuditanus, *Theusitanus*, *Theuzitanus*, dans la Byzacène.
Thiabenensis, *Thiabensis*, *Thiavensis*, *Thabenensis*, en Numidie, entre Hippone et Thagaste.
Thiatirenus, voy. Thyatirenus.
Thibaris, dans la Byzacène.
Thiguritanus, *Thaguritanus*, en Numidie.
Thimiliga, dans l'Afrique septentrionale.
Thinæ, voy. Tiniæ.
Thineos, *Thyneos*, dans la Thébaide IIe, Egypte.
Thinisa (a), ou *Thinissa*, dans l'Afrique proconsulaire.
Thisicensis, voy. Tyzicensis.
* Thiyatavanch, monastère et siége d'un archev. en Arménie.
Thivestinus, voy. Tebestinus.
Thmuitanus, *Thmuitos*, dans l'Augustitamnique Ire, Basse-Egypte, auj. Thmuni, ou Themoi.
Thoi, dans l'Augustitamnique IIe.
Thoitarum, dans la Thébaide IIe, Egypte.
S. Thomæ, voy. Mettaporæ.
† S. Thomæ in Insula, de l'île de S.-Thomas, sur les côtes d'Afrique, près de l'équateur, dépend. du Portugal, 1534.
* Thomeriarum, *S. Pontii Tomeriarum*, ou *Pontiopoleos*, de S.-Pons de Thomières (Hérault), suff. de Narbonne, créé en 1317.
Thoulnuti, dans la Lazique, exarch. du Pont.
Thrachonis episc., assista au synode de Photius.
Thrandiæ, Torfæi, *Hist. Norw.*, t. II, p. 459.
Threnuntheos, voy. Therenunti.
Thubunensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Thuccaborensis, voy. Tuccaborensis.
Thuccensis, dans la Mauritanie Sitifine, auj. Thugga.
Thugusubditanus, dans la Mauritanie Sitifine.
Thulensis, dans l'Afrique occidentale.
Thunusidensis, voy. Tunudensis.
Thurinus, *Thuritanus*, *Turianus*, *Thuriorum*, de Thurii, l'antique Sybaris, dans l'Abruzze, sur le golfe de Tarente, roy. de Naples. Ses ruines sont près de Torre-Brodognato.
Thyatirenus, *Thyatirensis*, *Thyatiræ*, en Lydie.
Thyneos, voy. Thineos.
Thyrææ, dans l'Asie Ire.
Tianensis, voy. Teanensis.
Tibaritensis, *Tibaritanus*, dans la Byzacène.
Tibasapulensis, dans l'Afrique occidentale.
Tibassadensis, en Lycaonie, Asie Mineure.
Tiberiadis, en Asie Mineure, le même peut-être que Tiberiopoleos, en Phrygie.
Tiberiadis, *Tiberiensis*, de Tibériade, auj. Tabarieh, en Syrie.
Tiberiopoleos, en Chypre.
Tiberiopoleos, voy. Odyssi.
—, dans la Phrygie Pacatiane, auj. Ilghin.
Tibilitanus, voy. Aquæ Tibilitanæ.
Tiburniæ, *Tiburniæ* (Fabric.), le même peut-être que Tuburnicensis.
Tibursicensis, *Tybursicus*, *Tiburcensis*, *Tubursicensis*, *Tubarsicensis*, en Numidie.
—, dans l'Afrique proconsulaire.
† * Tiburtinus, *Tyburtinensis*, de Tibur, auj. Tivoli, Etats de l'Eglise.
Tibuzabetensis, *Tibusabensis*, dans l'Afrique septentrionale.
Ticeliæ, dans la Libye Pentapole.
Ticensis, *e Ticibus*, dans la Byzacène.
Ticiensis, voy. Papiensis.
Ticualtensis, *Tigualensis*, dans la Byzacène.
Tididitanus, *Tiditanus*, *Tisitanus*, *Tisiditensis*, en Numidie.
Tieceravanch, en Arménie.
Tiferni Metauri, voy. S. Angeli in Vado.

TIFERNI TIBERINI, *Tifernas, Tifernivus, Tifernensis, Tifernis-Tiberinorum*, de Tifernum, auj. Citta di Castello; voy. CIVITATIS.

TIFILTENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

* TIFLITENSIS, *Tiphlissii, Tephlisii, Tefelicensis, Tepheliensis, Tifeliensis, Tephliensis*, de Tiflis, en Géorgie, créé en 1329.

TIGABITANUS, dans la Mauritanie Césarienne.

TIGAMIBENENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.

TIGAVENSIS, *Tigualensis*, dans la Mauritanie Césarienne.

TIGIENSIS, en Afrique.

TIGILLABENSIS, *Tigillavensis*, en Numidie.

TIGIMENSIS, *Tigimmensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

TIGISITANUS, entre Lambasa et Tamugadis, en Numidie, auj. Tagzah.

TIGISITANUS, dans la Mauritanie, le même que Tingitanus, d'après Fabricius.

TIGNICENSIS, en Numidie, auj. Thigiba.

TIGRANOCERTÆ, voy. SOLTANIÆ.

TIGUALENSIS, dans la Byzacène.

TII, *Tiensis, Teiensis, Tianorum*, dans l'Honoriade du Pont, de Tium ou Teium en Bithynie, auj. Tilios.

TIJUCENSIS, dans l'Afrique septentrionale.

TILOPOLEOS, en Cochinchine, évêque envoyé par les Français. *History of the works of the learned*, 1702, p. 335 (Fabric.).

TIMANDI, en Pisidie.

TIMENUTHERENSIS, *Timenothyri*, dans la Phrygie Pacatiane.

TIMICITANUS, dans la Mauritanie Césarienne.

TIMIDANENSIS, *Timidensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

TIMIDENSIUM REGIORUM, *a Timidia Regia*, par corruption *Tumida Regia*, dans l'Afrique proconsulaire, diff. de Timidanensis.

TIMITICENSIS, en Afrique, peut-être pour Timicitensis.

TIMONIS, dans l'Asie Mineure, peut-être le même que Temni.

TINDARII, en Sicile.

† TINGITANUS, *Tingariensis, Tangirensis, Tingarensis, Tigisitanus?*, de Tingis, ou Julia Traducta, chef-lieu de la Mauritanie Tingitane, auj. Tanger, év. suff. d'Evora, en Portugal.

† * TINIÆ, *Teni, Thinæ, Tenisi-et-Myconensis*, év. réunis de Tinos et Mycone, dans l'île de Ténos, auj. Tina, ou Téno, Cyclades, autrefois suff. de Rhodes.

† * TININIENSIS, *Tinensis, Tininensis, Tiniensis*, de Tine, ou Knin, en Croatie, suff. de Spalatro.

TINISTENSIS, *Tinissensis, Tinnissensis, Thinissensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

TINUSIDENSIS, en Numidie; voy. TUNUDENSIS.

TIOPOLEOS, pour Titiopoleos. *Mém. de l'Acad. de Lisb.*, ann. 1725. Notit. topogr., p. 333.

TIPASENSIS, *Tipasitanus*, en Numidie, auj. Tifferech ou Teyfasch.

TIPASENSIS, *Tipasitanus, Typasensis*, dans la Mauritanie Césarienne, peut-être auj. Dahmousse.

TIPHLISII, voy. TIFLITENSIS.

TIRASONENSIS, le même que Turiasonensis.

TIRHANÆ, év. chaldéen en Mésopotamie.

TIRISSÆ, ou *Silistriæ*, dans la Mésie Inférieure.

TIRNÆ, *Tirnaviæ, Turnæ, Tyrnaviæ*, en Hongrie, résidence de l'archev. de Strigonie.

TIRNOVÆ, voy. TORNOBI.

TISANIENSIS, *Tisaniamensis*, en Afrique, et probablement en Numidie.

TISDRENSIS, *Tisdritensis*, en Byzacène; voy. TURDITANUS.

TISIDITANUS, *Tiseditanus, Tisiditensis, Tiseditensis*, dans l'Afrique septentrionale, et peut-être de Tisidium, en Numidie (Acad. des inscr., *Rech. sur la rég. d'Alger*, p. 85).

TISILITANUS, *Tisilitensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

TITIOPOLITANUS, *Titopolitanus, Titopoleos*, en Isaurie, suff. du patr. d'Antioche.

TITUENSIS, en Pamphylie; voy. TITYI.

TITULITANI CASTELLI, en Numidie.

TITULITANUS, *Tituli*, dans l'Afrique proconsulaire.

TITYASSI, en Pisidie.

TITYI, en Pamphylie, le même peut-être que Tituensis.

TIUM, voy. TII.

TIVESTINUS, voy. TEBESTINUS.

TIZIENSIS, dans la Byzacène.

TIZILENSIS, *Tizzicensis, Tizzicanus*, dans l'Afrique proc

TLÆ, *Tloitanus, Tloensis, Tloensium, Tlosorum*, en Lycie, et par corruption *Otlæ, Otloitanus*.

† * TLAXCALENSIS, *Tlascalæ*, de Tlascala, ou Pueblo de los Angelos, dans le Mexique.

* TOBOSCÆ, *Tobosci, Tobolii*, archev. de Tobolsk, en Sibérie.

* TOCATI, dans la Lazique, ex. du Pont.

TOCHANTIERTZ, dans la Lazique, Pont Polémoniaque, suff. de Trébizonde.

TOCHARITZ, dans la Lazique, suff. de Trébizonde.

TOGIÆ MUNICIPII, dans l'Afrique proconsulaire.

* TOLENTINAS, *Tolentini, Tolentinus*, de Tolentino, suff. de Fermo, Etats de l'Eglise, auj. uni à l'év. de Macerata.

† * TOLETANUS, *Toletanensis*, arch de Tolède, en Espagne.

TOLONENSIS, voy. TELONENSIS.

† * TOLOSANUS, *Tolosanensis, Tolosensis*, de Toulouse, év. au IIIe siècle, archev. en 1317.

TOMENSIS, *Tarumitanus*, dans l'Arménie IVe.

TOMENSIS, *Tomitanus*, év. exempt en Scythie, auj. Tomiswar, en Bulgarie.

TOMERIARUM, voy. THOMERIARUM.

TOMISONII, voy. THAMISIOPOLEOS.

TONGARORUM, voy. TUNGRENSIS.

TONNONENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.

TOPARCHI, dans l'Arménie IVe, ex. du Pont.

TOPERI, *Topiritanus*, dans la prov. du Rhodope, en Thrace; voy. RUSII.

* TORCELLANUS, *Torcellensis, Torcellinus*,

Torcellensis, de Torcello, dans les Lagunes de Venise, transf. d'Altino.

† * Tornacensis, *Tornaci* ou *Nerviorum*, de Tournai, en Flandre, fut autrefois suff. de Reims, puis de Cambrai, ve siècle.

* Tornobi, *Tirnobi*, *Ternobi*, *Trinobi*, *Tiernobi*, *Tornobæ*, *Ternobæ*, de Tornob, auj. Tirnova, ou Ternova, au S.-E. de Nicopoli, métrop. de la Bulgarie.

Torones, dans la Macédoine Ire.

Tortonensis, en Italie; voy. Dertonensis.

Tortosæ, *Tortosensis*, en Espagne; voy. Dertosensis.

Tortosæ, *Orthosiæ*, de Tortose, en Syrie, près de Tripoli.

Toscanensis, de Toscanella, dans les Etats pontific., uni auj. à l'év. de Viterbe; voy. Viterbiensis.

Tostar, év. chaldéen, suff. de Gondisapour.

Totevanch, en Arménie.

Totmæ, voy. Ustugensis.

Toulnuti, dans la Lazique, Pont Polémoniaque suff. de Trébizonde.

Toxi, dans la Palestine Ire.

Tozermatzi, dans la Lazique, suff. de Trébizonde.

Trabatensis, dans les actes du C. de Latran de 1514.

Traburiensis, en Dalmatie, probablement pour Traguriensis.

Trabysiæ, dans la prov. du mont Hémus, en Thrace.

Tracheæ, *Tragiæ*, dans l'Archipel, suff. de Rhodes, près de Corfou.

Traconaræ, roy. de Naples; voy. Dracona-rie.

Tracylorum, *Traculensis*, en Lydie.

† Traguriensis, de Trau, en Dalmatie; voy. Traburiensis.

Trajanopoleos, dans la Phrygie Pacatiane; voy. Tranupoleos.

—, en Pouille; voy. Tranensis.

* —, archev. de Trajanopoli, ou Orikhova, en Roumélie, sur la Maritza, ancienne métropole de la prov. du Rhodope, en Thrace.

Trajecti Inferioris, *Trajectinus*, *Trajecti ad Rhenum*, *Ultrajectinus*, archev. d'Utrecht, év. au viie siècle, archev. au xvie.

Trajecti Superioris, *Trajecti ad Mosam*, de Maestricht, siége des évêques de Tongres, transféré à Liége.

Trajocensis, en Italie, mal, probablement pour Trojanensis ou Trapejanus.

Trallensis, *Trallæ*, *Tralleos*, *Trallium*, en Lydie, de Tralles, auj. Sultan-Hissar.

Tramarisci, *Transmaricæ*, *Tromarisceæ*, *Trasmaricæ*, dans la Mésie IIe, auj. Turtukai.

† * Tranensis, *Traniensis*, *Trani*, *Trajani*, *Trajanopoleos in Apulia*, archev. de Trani, en Pouille, auj. Terre de Bari, roy. de Naples.

Transburgensis, voy. Argentinus.

Transmarissæ, voy. Tramarisci.

† * Transylvaniæ, *Transylvaniensis*, de Transylvanie, ou Weissembourg.

Tranupoleos, dans la Phrygie Pacatiane, le même que Trajanopoleos (Fabric.).

Trapejanus, dans la Calabre Ultérieure; voy. Tropeianus.

Trapezarum, *Trapezopoleos*, dans la Phrygie Pacatiane (Fabric.), peut-être de Trapezopolis, en Carie et sur la limite de la Phrygie, répondant aujourd'hui au lieu de Karalsobda (Bischoff).

* Trapezuntinus, *Trapezuntis*, *Trapuzopoleos*, *Trebizondensis*, de Trébizonde, dans le Pont Polémoniaque, métrop. de la Lazique.

Trapobizyæ, en Thrace, dans la prov. du mont Hémus.

Trebensis, dans la Campanie Heureuse, auj. Trebi, dans la Terre de Labour, roy. de Naples.

Trebiensis, *Trebias*, de Trebia, en Ombrie, auj. Trevi, Etats de l'Eglise.

Trebizondensis, voy. Trapezuntinus.

† * Trecensis, *Trecarum*, *Trecassinus*, *Tricassis*, *Tricassium*, *Tricassinensis*, *Augustæ Trecarum*, *Tricassiorum*, *Tricorum*, *Trojanus*, *Trojanensis*, de Troyes, en France, suff. de Sens, ive siècle.

* Trecorensis, *Trecorii*, de Tréguier (Côtes-du-Nord), suff. de Tours, v^e? ixe siècle.

Trejentinus, voy. Tridentinensis.

Tremenithyrorum, dans la Phrygie Pacatiane.

† Tresensis, de Tresa, Etats Pontificaux, uni depuis 1817 à l'év. de Camerino.

† * Treverensis, *Trevirensis*, *Augustæ Trevirorum*, arch. de Trèves, en Prusse, iiie siècle.

† * Trevicensis, *Trivicanus*, *Vicensis*, *Trivicanensis*, *Trivici*, *Trivicanus*, de Trevico et Vico della Baronia, dans la Principauté Ultérieure, roy. de Naples.

Tribenadis episc., assista au synode de Photius.

Tribensis, voy. Trivensis.

† * Tribunensis, *Tribuliensis*, *Tribunicensis*, *Tribuniensis*, et mal *Triburiensis*, de Trebigno, en Dalmatie, uni auj. à Marcano.

Triburiensis, voy. Tiburnensis.

Tiburnensis, dans l'Ulster, en Irlande, suff. d'Armagh; voy. Kilmorensis.

Tricalæ, en Sicile; voy. Triocaleos.

† * Tricaricensis, de Tricarico, suff. de Matera, dans la Basilicate, roy. de Naples.

Tricassinus, voy. Trecensis.

Tricastinus, *Tricastinensis*, *Tricastrinus*, voy. S. Pauli.

Triccensis, *Triccæ*, *Triccarum*, dans la Thessalie Ire, suff. de Larisse, auj. Tricala ou Tircala, en Roumélie, au S.-E. de Janina.

Tricomiæ, dans la Palestine IIe (Lequien).

† * Tridentinensis, *Tridentinus*, *Trejentinus*, de Trente, dans le Tyrol.

Triestensis, voy. Tergestinus.

Trimopolitanus, ou *Trimupoleos*, dans la Pamphylie; voy. Aspendus.

Trimuensis, *Trimensis*, en Irlande, avant 1152.

Trimunthi, voy. Therenunti.

Trimythuntis, *Trimethuntis*, *Trimithuntis*, en Chypre, auj. Trimitusia.

S. Trinitanis, voy. Boni Aeris.

Trinobi, voy. Tornobi.

TRIOCALEOS, *Tricalæ*, *Trioclitanus*, *Trocalitanus*, *Trocalorum*, de Tricala, ou Triocala, en Sicile.
TRIPOLITANUS, de Tripoli, dans la Phrygie Pacatiane.
* —, archev. de Tripoli, ou Trablos, en Syrie.
—, en Lydie, suff. de Sardes, peut-être auj. Ostraven.
—, dans la Libye Pentapole, le même que Leptismagnensis, en Afrique.
TRISIPELLIS, dans l'Afrique procons. (Fabric.), le même probablement que le suivant.
TRISIPENSIS, dans l'Afrique proconsulaire (Morcelli).
TRIUMTABERNENSIS, *de Tribus Tabernis*, dans le Latium, au S.-E. du bourg actuel de Cisterna.
TRIURICENSIS, en 1486 (Fabric.).
† * TRIVENSIS, *Tribensis*, *Triventinus*, de Trivento, dans la Principauté Ultérieure du roy. de Naples.
TRIVICANUS, *Trivicanensis*, voy. TREVICENSIS.
TROADIS, *a Troade*, dans la province de l'Hellespont; voy. TROJANUS, en Asie Mineure.
TROCALORUM, en Sicile; voy. TRIOCALEOS.
TROCMADENSIS, *Trocmadorum*, *Trocmorum*, et mal *Trocnadensium*, dans la Galatie Ire, paraît être le même év. que Tabiæ; suivant une autre opinion, il était dans la Galatie IIe, et suff. de Pessinonte.
TROEMI, dans la Galatie IIe.
TROEZENÆ, de Trézène, en Grèce; ses ruines se voient auj. près de Damala.
TROFINIANENSIS, *Trophinianensis*, dans la Byzacène.
TROINENSIS, en Sicile.
TROJANUS, *Trojanensis*, en France; voy. TRECENSIS.
TROJANUS, *Trojæ*, *Troadis*, *a Troade*, de Troie, ou de la Troade, Asie Mineure, év. dans la prov. de l'Hellespont.
† TROJANUS, *Trojanensis*, *Trojensis*, de Troja, dans la Capitanate, au roy. de Naples.
† TROPEIANUS, *Tropiensis*, *Tropeensis*, *Trapejanus*, *Trapeiensis*, de Tropea, év. uni à celui de Nicotera et de l'Amanthea, dans la Calabre Ultérieure, suff. de Reggio.
TRUDENSIS, au C. de Latran en 1512.
TRUENTI, dans le Picenum (Italie), peut-être sur le Truentum, auj. le Tronto, qui se jette dans le golfe Adriatique, au S. de San Benedetto, Etats de l'Eglise.
TRUGILLITANUS, voy. TRUXILLITANUS.
TRUVASCANIÆ, dans l'Afrique septentrionale.
† * TRUXILLITANUS, *Truxillanus*, *Trugillitanus*, de Truxillo, au Pérou, suff. de Lima, créé en 1611.
TRUXILLITANUS, de Truxillo, au Mexique, province de Honduras, suff. de Mexico.
TRUXILLITANUS, ou *Turris Juliæ*, de Truxillo, ou Trujillo, en Estramadure, Espagne.
TSEMANON, voy. THEMANON.
† * TUAMENSIS, *Tuaimensis*, archev. de Tuam, dans le Connaught, Irlande.
TUANORUM, voy. TYANENSIS.
TUBICAZENSIS, en Afrique.
TUBIENSIS, dans la Mauritanie Sitifine.
TUBULBACENSIS, dans la Byzacène.
TUBUNENSIS, dans la Mauritanie Césarienne.
TUBUNIENSIS, ou *Tubnensis*, en Numidie; ses ruines sont auj. dans la plaine de Barikah.
TUBURBITANORUM MAJORUM, voy. le suivant.
TUBURBITENSIS, *Tuburbitanus*, *Tuburbitanorum Majorum*, dans l'Afrique proconsulaire.
TUBURCENSIS, voy. TIBURSICENSIS.
TUBURNICENSIS, *a Tuburnia*, dans l'Afrique proconsulaire.
TUBURSICENSIS, voy. TIBURSICENSIS.
TUBUSUPTITANUS, *a Tubusuptu*, dans la Mauritanie Sitifine, auj. Bourgh sur le Bouberak (*Rech. sur la rég. d'Alger*. Acad. inscr., t. I, p. 53) ou Ticlet (*Tabl. de l'Algérie*, 1840, p. 402).
TUBZOCENSIS, en Afrique.
TUCARENSIS, dans l'Arménie IVe.
TUCCABORENSIS, *Tucaboriensis*, *Thuccaborensis*, *Tuccæ Terebyntinæ*, dans l'Afrique proconsulaire.
TUCCÆ, *Tuccensis*, dans l'Afrique proconsulaire, le même peut-être que le précédent.
TUCCÆ, ou *Tuggæ*, *Tuccensis*, en Numidie, entre Stora et Constantine, sur l'Oued-el-Kebir.
TUCCI, *Tuccitanus*, ou *Augustæ Gemellæ Tuccitanæ*, en Andalousie, de Tucci ou Augusta Gemella, auj. Martos, ville autrefois épiscopale et suff. de Séville.
† TUCUMANENSIS, év. de l'Etat de Tucuman, dans la confédération du Rio de la Plata, suff. de Lima; le lieu de la résidence est à Salta.
† TUDELENSIS, *Tudulensis*, év. de Tudela, dans la Navarre espagnole.
† * TUDENSIS, *Tydensis*, de Tuy en Gallice, d'abord suff. de Braga, puis de S. Jacques de Compostelle.
† TUDERTINUS, *Tuderensis*, de Todi, sur le Tibre, Etats de l'Eglise.
* TUERENSIS, *Tuverensis*, *Tveriensis*, *Twerensis*, de Tver ou Otwer, sur le Volga (Russie), réuni à l'Eglise de *Kachina*.
TUGGENSIS, voy. TUCCÆ.
TULANENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.
* TULGURANENSIS, en Arménie.
TULIPHURDENSIS, voy. VERDENSIS.
* TULLENSIS, ou *Leucorum*, de Toul, suff. de Trèves, IVe siècle, réuni auj. à l'év. de Nancy.
TULLIENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.
TUMATCORENSIS, dans la Mauritanie Sitifine.
TUNCENSIS, en Numidie.
TUNETENSIS, *Tuneiensis*, *Tuniensis*, *Tunefitanus*, *Tunitanus*, de Tunis, en Afrique, év. catholique au Ve siècle et au moyen âge.
TUNGRENSIS, *Tungrorum*, de Tongres, en Brabant, IIIe siècle, transf. au VIIIe siècle à Liége.
TUNIENSIS, *Tunitanus*, voy. TUNETENSIS.
TUNUDENSIS, *Thunusidensis*, *Tunusadensis*, *Tunazudensis*, *Tinuzendis*, en Numidie.
TUNUGABENSIS, dans l'Afrique septentrionale, et probablement dans l'Afrique proconsulaire (Morcelli).
TUNUSIDENSIS, *Tunuzadensis*, voy. TUNUDENSIS.
TUPHRURENSIS, dans la Byzacène.

Tur-Abdin, év. jacobite, près du Tigre.
Turcellensis, voy. Torcellanus.
Turditanus, *Tusditanus*, *Tysdritensis*, *Tusdritanus*, *Tusdritensis*, *Tysurensis*, *Tysuri*, *Tysdrensis* et *Dybritanus*, dans la Byzacène.
Turensis, en Syrie; voy. Tyrius.
Turensis, *Turrensis*, dans la Byzacène.
† * Turiassonensis, *Turiassu*, *Tirasonensis*, *Tyrassonæ*, de Tarazona, en Aragon, suff. de Tarragone, puis de Saragosse.
Turnobi, voy. Tornobi.
† * Turonensis, *Turonicus*, *Turonis*, *Augustæ Turonum*, *Turonorum*, archev. de Tours, iiie siècle.
Turovii, en Lithuanie, de Turovia, év. uni à celui de Pinsko, voy. Pinsk.
Turreblandis, *Turrisblandæ*, *Turreblandensis*, *Turreblandinus*, dans la Byzacène.
Turrensis, *Turensis*, dans la Byzacène.
—, en Numidie, non loin de Cirta.
—, en Sicile; voy. Turritanus.
Turrensis, ou *Vico Turrensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Turretamalliensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Turretamallumensis, *Turrium-Tamallumensium*, dans la Byzacène.
Turribolensis, voy. Turtibolensis.
Turris Albæ, en Numidie.
Turris Blandæ, voy. Turreblandis.
Turris Juliæ, voy. Truxillitanus.
Turris Rotundæ, en Numidie.
* Turritanus, *Turris Libissonis*, *Turrensis*, *de Turribus*, de Torre, en Sardaigne, transf. à Sassari; voy. Sassaritanus.
Turrium Ammeniarum, en Numidie.
Turrium Concordiæ, en Numidie.
Turrium Tamallumensium, voy. Turretamallumensis.
† * Tursiensis, de Tursi, dans la Basilicate, roy. de Naples, transf. d'Anglona en 1546. L'évêque réside auj. dans cette dernière ville.
Turtibolensis, *Turribolensis*, de Turtiboli, dans la Capitanate, suff. de Siponto, roy. de Naples.
Turudensis, en Numidie.
* Turuli, *Tzuruli*, *Tzuruleos*, *Tzurulaes*, *Zuruli*, de Chiourli, dans la prov. d'Europe, ex. de Thrace.
Turummensis, dans l'Afrique septent.; voy. Summensis.
Turuzitensis, dans l'Afrique proconsulaire, auj. Turuza.
Tus, év. chaldéen, dans le Khoraçan.
Tusavensis, dans l'Arménie ive.
Tuscamiensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Tuscanensis, *Toscanensis*, de Toscanella, Etats de l'Eglise, év. uni à celui de Viterbe; voy. Viterbiensis.
† * Tusculanus, *Tusculanensis*, *Asculanensis*, de Frascati, l'ancien Tusculum, Etats de l'Eglise.
Tusdritanus, *Tusdritensis*, voy. Turditanus.
Tusummensis, dans l'Afrique septent.; voy. Turumensis.
Tusuritanus, dans la Mauritanie Césarienne (Fabric.).
—, dans la Byzacène; voy. Tuzuritanus.
† * Tutellensis, de Tulle, suff. de Bourges, créé en 1318.
Tuxensis, év. copte en Egypte.
Tuyseri, dans l'Arménie ive.
Tuyrbensis, voy. Turensis.
Tuzuperensis, de Tuzudrumen, en Numidie.
Tuzummensis, voy. Summensis et Tusummensis.
Tuzuritanus, *Tusuritanus*, *Tusuritensis*, dans la Byzacène.
Twerensis, voy. Tuerensis.
Tyanensis, *Tuanorum*, de Tyana ou Christopolis, métrop. de la Cappadoce iie, auj. Nikdeh.
Tyensis, *Tyberuæ*, dans l'Afrique septentrionale.
Tyburcicensis, voy. Tibursicensis.
Tyburtinus, voy. Tiburtinus.
Tychensis, assistant au synode de Photius, est peut-être l'év. de Syracuse qui a porté le nom de Tyche.
Tydensis, voy. Tudensis, en Espagne.
Tymandenus, en Pisidie.
Tymbriadensis, *Tymbrianensis*, *Tymbrados*, *Tymbria*, *Tibriadensis*, en Pisidie.
Tyndaritanus, *Tyndarinensis*, de Tyndaris, en Sicile, à l'O. de Myles; ville ruinée, sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui une chapelle nommée Santa Maria di Tindaro.
Tyrai, *Tyræi*, en Pisidie.
Tyrassonensis, voy. Turiassonensis.
* Tyrius, *Tyri*, *Tyrensis*, *Surensis*, *Turensis*, archev. de Tyr ou Sur, en Syrie.
Tyroandæ Civitatis, voy Teruanensis.
* Tyroloe et Sergentziorum, suff. de la métrop. d'Héraclée, en Thrace; le même sans doute que Sergentzii.
Tysdrensis, *Tysdritensis*, dans la Byzacène; voy. Turditanus.
Tysuri, voy. Turditanus.
Tyzicensis, *Thisicensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Tzapardensis, voy. Zapparenus.
Tzaure Castri, en Mésopotamie.
Tzellensis, *Zellensis*, dans la Byzacène.
* Tzerbenensis, *Tzervenensis*, suff. de Tornob, en Bulgarie.
Tzernici, dans l'Epire Nouvelle, ex. de Macédoine.
Tzernobi, voy. Tornobi.
* Tzias ou *Cei et Thermiorum*, voy. Cei
Tzoci; l'év. de ce siége assista au synode de Photius.
Tzoidarum, dans la prov. du mont Hémus, en Thrace.
Tzuruli, *Tzuruloës*, voy. Turuli.
Tzyganeos, *Tzyganeorum*, dans la Lazique du Pont, voy. Zyganorum.

U.

Ubabensis, dans la Mauritanie Césarienne.
* Uceti, *Ucceiensis castri*, *Ucetiensis*, *Uzeticensis* (et par corruption *Uticensis*), *Uzetensis*, *Uzeticensis*, de Ucetia, Uceetia, auj. Uzès, départ. du Gard, suff. de Narbonne, év. avant le ve siècle.

Uciminensis, en Afrique.
Ucitanus, et mal *Ucimajus*, ou *Vamajus*, dans l'Afrique proconsulaire.
Ucrensis, pour Verensis.
Ucritanus, ou *Euritanus*, dans l'Afrique proconsulaire.
Uculensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Ucummajoris, dans l'Afrique proconsulaire.
Uffugensis, de Fognano, dans la Calabre Citérieure, roy. de Naples.
† * Ugentinus, *Urgentinus*, *Uxentinus*, *Unxentinensis*, d'Ugento, suff. d'Otrante, roy. de Naples.
Ulissiponensis, *Ulyxponensis*, voy. Olisiponensis.
Ullagh, voy. Dunensis.
Ullitensis, *Ullitanus*, en Numidie; voy. Vallitensis.
Ulpiæ Sardicæ, dans la Dacie Méditerranéenne, voy. Sardicensis.
Ulpianensis, voy. Justinianæ Secundæ.
Ulpiani, en Dardanie, ex. de Dacie.
Ultrajectinus, voy. Trajecti Inferioris.
Ulturara, voy. Volturarensis.
Ululis (ab), en Afrique.
Umanæ, voy. Anconitanus.
Umandæ, ou *Olomandæ*, dans la Pamphylie Ire.
† * Umbricensis, *Umbriaticensis*, d'Umbriatico, dans la Calabre Ultérieure, roy. de Naples.
Undesiensis, *Undesitanus*, *Undesiæ*, en Numidie.
Unensis. Lünig., *Spicil. eccles.*, t. I, p. 143; Heineccius, *Antiq. Goslar.*, p. 92.
Ungrorum, voy. Hungodlachiæ.
Uniacensis, voy. Wiccensis.
Unizibirensis, *Unuzibirensis*, *Uniziverensis*, *Unzibilinensis*, dans la Byzacène.
Unnogoritanus, le même sans doute que Ungrorum.
Unuricopolitanus, *Unorecopolitanus*, *Unusiricapotenus*, dans la Byzacène.
Unuzibirensis, *Unzibilinensis*, voy. Unizibirensis.
Unxentinensis, voy. Ugentinus.
Unzelensis, en Pamphylie.
* Upsellensis, *Upsalensis*, archev. d'Upsal, primat de Suède, créé en 1148.
Uracitanus, voy. Urcitanus.
Uradiæ, dans les actes du C. de C. P. en 518.
Uranensis, dans la Phénicie IIe.
Uranopoleos, *Mém. de l'Acad. de Lisbonne*, en 1725; Notit. topogr., p. 339. Il y avait une ville d'Uranopolis en Pisidie, et une autre en Macédoine.
† * Urbaneæ, *Urbini Metaurensis*, *Urbaniensis et S. Angeli in Vado*, d'Urbania et S. Angelo in Vado, év. réunis, dans le duché d'Urbin, Etats de l'Eglise.
† * Urbevetanus, *Urbevetanensis*, *Orbevetanus*, *Orbitensis*, *Orbivetis*, *Orvietanus*, *Urbis Veteris*, *Oropiti*, d'Orvieto, Etats de l'Eglise.
† * Urbinatensis, *Urbini Hortensis*, *Urbinas*, *Orbinensis*, *Urbini*, archev. d'Urbin, chef-lieu du duché de ce nom.
Urbini Metaurensis, voy Urbaneæ.
Urbis Salviæ, d'Urbisaglia, Etats de l'Eglise.
Urbis Veteris, voy. Urbevetanus.
Urcensis, voy. Urcitanus.
Urcinii, *Ursinii*, voy. Acciensis.
Urcitanus, *Uracitanus*, *Uricitanus* et *Viricitanus*, ou *Juricitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.
Urcitanus, *Urci*, *Urcensis*, *Urgitanus*, dans l'Espagne Citérieure, prov. de Carthagène (Fabric.), probablement d'Abrucena, l'ancien Urci de Pline, ou Urgi de Pomponius Mela; voy. Virgitanus et Viricitanus.
† * Urgellensis, *Urgellitanus*, *Urgilitanus*, *Orgellitanus*, d'Urgel, suff. de Tarragone.
Urgensis, cure ou peut-être évêché, près d'Hippone, en Afrique.
Urgentinus, voy. Ugentinus.
Urgitanus, voy. Urcitanus.
Urgitanus, *Urugitanus*, en Numidie.
† * Uriensis, *Uritanus*, *Oriensis*, *Oritanensis*, d'Oria, dite aussi Uritana, en Calabre, suff. de Tarente, autrefois uni à l'év. de Brindes, roy. de Naples.
Urimæ, *Urimenus*, *Urimorum*, ou *Uremæ*, *Uremenus*, et par corruption *Surimorum*, dans la Syrie Euphratésienne, paraît être auj. Rumkala.
Urmiæ, voy. Ormiæ.
Ursinii, voy. Urcinii.
Urteli, *Urtelensis*, en Arménie.
Urugitanus, le même probablement que Urcitanus; voy. ce nom.
Usaliensis, *Uzalensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Uscavan, ou *Uscovanch*, monastère, siége d'un évêque en Arménie.
† Usellensis, *Usellipolitanus*, de l'ancien Usellis, dit aussi Alesia, auj. Ales, en Sardaigne. D'après Fabricius, le titre d'*Usellensis episcopus* désigne le même prélat que celui de *Lezitanus episcopus*; mais ce dernier se rapporterait plutôt à l'év. de *Lesa* (aujourd'hui Gabina d'après Bischoff), si *Lesa* et *Alesia* sont bien deux villes distinctes de l'île de Sardaigne. Ales est aujourd'hui un évêché (Alm. de Rome).
Usensis, en Pisidie.
Useticæ, dans les îles Baléares, suff. de Tarragone.
Useticæ, en France; voy. Ucetiæ.
Usilabis, dans la Byzacène.
Usilensis, voy. Usulensis.
Usinadensis, dans la Mauritanie Césarienne.
Usipparitanus, dans l'Afrique proconsulaire.
* Ustanensis, en Amérique.
Usticensis, de l'île d'Ustica, entre la Sicile et la côte du roy. de Naples.
* Ustiugensis, en Russie, uni à l'év. de Totma.
Usulensis, *Usilensis*, dans la Byzacène, auj. Djesoula. *Hist. acad. des inscr.*, édit. in-12, t. X, p. 201.
Usurgelitanus, dans la Mingrélie.
Uthinæ, voy. Utinensis.
Uticensis, d'Utique, dans l'Afrique procons., au N.-O. de Carthage. Ses ruines sont auprès de Porto-Farina.

Uticensis, en Espagne, à El Lugar del Marmolejo. Voy. Martin de Ximen, *De diœcesi jaennensi*, p. 26. (Fabric.).
Uticensis, en Languedoc, pour Useticensis; voy. Uzès.
Utimmensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Utimmirensis, *Utimari*, dans l'Afrique proconsulaire, le même peut-être que le précédent, ou que Utummensis.
† Utinensis, d'Udine, en Frioul, voy. Lombardo-Vénitien.
Utinensis, *Uthinæ*, dans l'Afrique proconsulaire.
Utinicensis, dans l'Afrique proconsulaire, le même probablement que Uticensis ou Utimensis.
Utinum, Eutin, résidence de l'év. de Lubeck.
Utmensis, en Numidie.
Utriculanus, voy. Otriculanus.
Utummensis, dans l'Afrique septentrionale (Fabric.), le même probablement que Utmensis ou Utimmensis.
Utzipparitanus, *Uzipparitanus*, *Uzipparensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Utzittarensis, dans l'Afrique septentrionale, le même peut-être que le précédent.
Uvasanus, voy. Vasianus.
Uvasensis, *Vasnensis*, dans l'Afrique septentrionale, le même peut-être que Uvasanus.
Uxamensis, suff. de Tolède; voy. Oxomensis.
Uxentinus, voy. Ugentinus.
Uzabirensis, en Afrique.
Uzalensis, *Uzaliensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Uzelensis, en Pisidie.
Uzetensis, *Uzeticensis*, voy. Ucetiæ.
Uzipparitanus, *Utzipparitanus*, dans l'Afrique proconsulaire.
Uzitensis, dans la Byzacène (Morcelli).
Uzusæ, en Thrace.

V

* Vabrensis, *Vabrarum* (et par corruption *Vabensis*), de Vabres (Aveyron), suff. d'Albi, crée en 1317.
Vaccæ, de Vacca, en Numidie, auj. Beja; voy. Bagaiensis.
Vaccariciensis, *Viccariensis?*, dans la Capitanate, roy. de Naples.
Vacciensis, *Vaciensis*, voy. Vatziensis.
Vadensis, ou *Badiensis*; deux évêchés de ce nom en Numidie.
Vadentinianensis, et mieux *Valentinianensis*, dans la Byzacène.
Vadesitanus, en Numidie.
Vadicasii, voy. Nivernensis.
Væsterasiensis, voy. Westerasiensis.
Vagadensis, *Vagaitanus*, *Vajanensis*, voy. Bagaiensis, en Numidie.
Vagæ, *Vagensis*, en Numidie; le même peut-être que Bagaiensis.
—, dans la Byzacène.
—, dans la Mauritanie Césarienne (Fabric.).
—, en Russie, uni à l'év. de Kolmogrod.
Vagalitanus, dans la Mauritanie Césarienne.
Vagarciabatensis, en Numidie.
Vagarmelitanus, en Numidie, mal pour *Magarmelitanus*.
Vageatensis, en Numidie.
Vagentensis?, en Afrique (Fabric.).
Vagraeitensis, près du fleuve Bagrada, dans l'Afrique proconsulaire.
Vagravensis, en Numidie (Fabric.).
Vagrianus, voy. Aldenburgensis.
Vah, év. copte dans la Grande Oasis d'Egypte.
Vah Ipsai, év. copte dans la Petite Oasis.
Vahanascini, év. dans la Grande Arménie.
Vajanensis, voy. Vagadensis.
Valacensis, év. latin suff. de Philippopoli, en Thrace, au XIIIe siècle.
Valachiæ, voy. Tergovitzii.
Valensis, voy. Valisensis.
Valeniensis, *Innoc. III. Epist.*, l. 1, ep. 502; peut-être pour Valentiensis.
Valentiæ, dans la Phrygie Pacatiane.
Valentiæ Novæ, dans l'Osrhoène de Syrie.
Valentini Castri, en Toscane, ou dans les Etats de l'Eglise.
Valentinianensis, et *Vadentinianensis*, dans la Byzacène.
Valentinianopoleos, dans l'Asie Mineure.
† * Valentinus, *Valentiensis*, *Valentinensis*, *Valentiæ*, de Valence, en Dauphiné, autrefois suff. de Vienne, auj. d'Avignon, év. au IIIe ou IVe siècle.
* —, archev. de Valence, en Espagne, autrefois év. suff. de Tarragone.
Valeriensis, de Valeria, dans l'Espagne Citérieure, suff. de Tolède; les év. de Valeria et d'Arcos furent réunis au XIIe siècle à celui de Cuença; voy. Conchensis.
Valettæ, de La Valette, dans l'île de Malte, suff. de Palerme; le même que Melitensis; voy. ce nom.
Vallavensis, du Vélay; voy. Podii.
Vallepositanus, de Val-Puesta, dans les Asturies, transf. en 1052 à *Naxara*; voy. Naxarensis.
Vallis Augustæ episcopus. Lecointe, *Annal. franc.*, ann. 824.
* Vallisoletanus, de Valladolid, autrefois Pintia, dans la Vieille Castille, Espagne.
—, de Valladolid, au Mexique; voy. Mechuacanus.
—, de Valladolid, dans l'Etat de Honduras; voy. Comayagüe.
Vallitanus, *Vallis*, dans l'Afrique proconsulaire.
Vallitensis, en Numidie, le même peut-être qu'Ullitensis.
† * Valvensis, *Walfensis*, *Valbensis-et-Sulmonensis*, év. uni de Valva et Sulmona, roy. de Naples.
Vamaccorensis, *Bamacorrensis*, peut-être le même que Damatcorensis, en Afrique.
Vamallæ, *Vamallensis*, *Vamaltensis*, dans la Mauritanie Sitifine.
Vanarionensis, *Vanarianæ*, en Afrique.
* Vanensis, *Van*, ou *Artemiræ*, de Van, chef-lieu de pachalick, près du lac de ce nom, en Arménie.
Vangionum, *Vangionensis*, voy. Wormatiensis.
Vanis (a), dans l'Osrhoène de Syrie, le même, suivant Hardouin, que *a Batnis*.
Vannidensis, dans la Mauritanie Césarienne.

VANRENUS, *Vantenæ civitatis*, en Egypte, peut-être d'Antinoë.

VANTII, *Vanciensis*, voy. VENCIENSIS, en Provence

† * VAPINCENSIS, *Vappincensis*, *Vappicensis*, *Wapincensis*, *Vaptensis*, *Vapingi*, *Gapiaci*, de Gap, en Dauphiné, suffr. d'Aix, évêché avant 450.

† * VARADINÆ, *Varadiensis*, *Varadinensis*, *Magno-Varadinensis*, de Gross-Waradein, ou Grand-Varadin, autrefois suff. de Colocza, auj. archev. en Hongrie.

VARARITANUS, *Bararitanus*, dans la Byzacène.

VARDIMISSENSIS, dans la Mauritanie Césarienne; voy. BARTIMISSENSIS.

VARENUS, *Barei*, dans la prov. d'Hellespont. Il y avait une ville de Baris en Pisidie.

† * VARMIENSIS, *Warmiensis*, de la Warmie, dite aussi Biarmie, Permie et Ermeland, ancien pays de la Pologne, formant la partie orient. du palatinat de Marienbourg, compris aujourd. dans le gouvernement de Kœnigsberg en Prusse; voy. BRUNSBERGÆ.

VARNÆ, de Varna; voy. ODYSSI.

† VARSOVIENSIS, archev. de Varsovie, en Pologne.

VARTANENSIS, voy. BARTANENSIS.

VASANDENSIS, *Vasadensis*, *Vasadorum*, et par corruption *Ovasandensis*, *Ozasadensis*, *Ousandensis*, en Lycaonie.

VASATENSIS, *Basatensis*, *Vasati*, *Vazaticus*, de Bazas (Gironde), suffr. d'Auch, év. avant 496.

VASENSIS, en Portugal; voy. VISENSIS.

* VASENSIS, *Vasionensis*, *Vassionis*, *Vassinensis*, de Vaison (Vaucluse), suff. d'Avignon, IVe siècle.

VASSINACENSIS, *Vassinassæ*, dans la Byzacène.

VASSINENSIS, en France; voy. VASENSIS.

VASUANUS, ou *Wasanus*, dans l'Afrique occidentale (Fabric.), le même peut-être que Avasafensis et Uvasanus.

VATARBENSIS, dans l'Afrique septentrionale, peut-être dans la Mauritanie Césarienne.

† * VATZIENSIS, *Vacciensis*, *Vaciensis*, de Vaccia ou Weitzen, sur le Danube, la Hongrie Inférieure.

VAUDINENSIS, *Vaudini*, dans la Mauritanie Césarienne.

* VAURENSIS, *Vavrensis*, *Vauri*, de Lavaur (Tarn), suff. de Toulouse, créé en 1318.

VAZARITANUS, voy. BAZARITANUS.

VAZATENSIS, voy. VASATENSIS.

VAZIENSIS, *Vazensis*, *Vazuensis*, *Vazugensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

VECCONENSIS, évêché dont le siége est inconnu, peut-être pour Veronensis, ou Vettonensis, Vettoniensis.

VECTÆ, *Vectis*, de l'île de Wight, en Angleterre, le même peut-être que Wiccensis?

VECTICÆ, *Vettoniæ*, *Vettoniensis*, év. en Estramadure, suff. de Braga (Lemire).

VEGÆ, ou *Velgæ*, voy. CONCEPTIONIS.

VEGESELÆ, *Vegeselitanus*, *Vegeiselitanus*, dans la Byzacène.

—, dans la Numidie.

VEGIÆ, ou *Veliæ*, voy. VEGLENSIS.

† VEGLENSIS, *Vegliensis*, *Vigiliensis*, *Viglianensis*, ou *Vegiæ*, *Veliæ*, de Veglia, dans l'île de ce nom, sur les côtes de Dalmatie.

VEJENSIS, *Veientanus*, en Etrurie. Quelques auteurs ont cru pouvoir désigner sous ce nom l'évêque de Civita-Castellana, ville qui avait appartenu autrefois non aux Véiens, mais aux Falisci (Lemire).

VELENSIS, dans l'Espagne Citérieure, peut-être pour Vesensis.

VELESITANUS, en Numidie, peut-être pour Vegeselitanus.

VELIÆ, en Espagne, dans la province de Tarragone.

VELICOLUCI, voy. NOVOGORODIÆ.

VELINUS, *Veliæ*, ou *Heliæ*, *Helinus*, de Velino, dans la Principauté Citérieure, roy. de Naples.

VELITRENSIS, *Veliternus*, *Veliternensis*, *Velletrensis*, *Veliternicus*, *Belletrensis*, de Véletri, réuni à Ostie; voy. OSTIENSIS.

VELLAUNENSIS, *Vellavæ*, voy. PODII.

VELLENSIS, *Velliarum*, *Wellensis*, de Wels, en Angleterre, uni à l'év. de Bath; voy. BATHONIENSIS.

VELLIMENENSIS, en Suède.

VELOGRADENSIS, en Moravie.

† * VENAFRI, *Venafranus*, de Zenafro, dans la Terre de Labour, roy. de Naples, suff. de Capoue.

VENATIONUM HADRIANI, le même que Adrianæ, Adrianotheritanus et Hadrianensis; voy. ces noms.

* VENCIENSIS, *Veneciensis*, *Vencensis*, *Vincensis*, *Vinciensis*, *Venetiensis*, *Venecii*, *Vantii*, *Vantiensis*, de Vence, en Provence, suff. d'Embrun, IVe siècle.

VENCOPORIENSIS, voy. VENECOMPONENSIS.

VENDACENSIS, *Vendascensis*, *Vindausciensis*, de Venasque, dans le Comtat Venaissin, qui aurait été évêché, d'après Fabricius.

VENDÆ, *Vendensis*, *Vindensis*, *Wendensis*, de Venden, en Livonie, Russie d'Europe.

VENECOMPONENSIS, *Vencoporiensis*, *Venetopolitanus*, év. latin en Arménie, suff. de Sergiopolis, aux XIVe et XVe siècles.

† * VENETENSIS, *Veneciensis*, *Veneciarum*, *Venetiæ*, *Veneticus*, de Vannes, en Bretagne, suff. de Tours, VIe siècle.

VENETENSIS, ou *Paterni*, de Guent, dans la Galles du Sud, en Angleterre (Fabric.).

† * VENETIENSIS, *Venetiarum*, *Venetus*, patriarchat de Venise.

VENETIENSIS, *Venetiarum*, en Bretagne; voy. VENETENSIS.

VENETIENSIS, *Venetii*, en Provence; voy. VENCIENSIS.

† VENETIOLÆ, de Vénézuela, Amérique du Sud.

VENETOPOLITANUS, voy. VENECOMPONENSIS.

VENOSÆ, voy. VENUSINUS.

VENSANENSIS, en Numidie.

VENTÆ, *Vintæ Belgarum*, *Ventanus*, voy. VINTONIENSIS.

† * VENUSINUS, *Venosæ*, *Venusiæ* ou *Venusii*, de Venosa, roy. de Naples.

VERÆ PACIS, voy. PACIS.

† * VERCELLENSIS, *Versellensis*, et par corrup-

tion *Cellensis*, de Vercell, Etats sardes.

VERDUNSIS, *Fardunensis*, *Firdensis*, *Tuliphurdi*, de Verden, en Hanovre, suff. de Mayence.

VERDONENSIS, en France, voy. VIRDUNENSIS.

VERECENSIS, mauvaise leçon dans quelques textes pour Veticensis.

VEREDUNENSIS, en France; voy. VIRDUNENSIS.

VERENSIS, *Verorum*, dans l'Afrique proconsulaire.

VERINOPOLEOS, voy. BERINOPOLLOS.

VERISSÆ, voy. BERISSÆ.

VERODUNENSIS, voy. VIRDUNENSIS.

VEROLENSIS, voy. VERULENSIS.

VEROMANDENSIS, *Veromandensis*, *Vermanduorum Civitatis*, de Vermand, en Picardie, év. au IVe siècle, transf. à Noyon en 531.

† * VERONENSIS, de Vérone, roy. Lombardo-Vénitien.

VEROVULANENSIS, voy. VERULENSIS.

VERRONENSIS, en Numidie.

† VERSALIENSIS, *Versaliarum*, de Versailles, suff. de Paris, XIXe siècle.

VERSELLENSIS, voy. VERCELLENSIS.

† * VERULENSIS, *Verulanus*, *Verovulanensis*, *Verolanensis*, *Verolanæ*, *Birolensis*, *Herolanensis*, de Veroli, Etats de l'Eglise.

VESCERITANUS, *Vescetrensis*, *Besceritanus*, en Numidie (Fabric.), dans la Mauritanie Sitifine (Morcelli.).

VESELORUM, *Veselitanus*, en Numidie.

VESENSIS, voy. VISENSIS.

† * VESONTIONENSIS, *Vesuntiensis*, *Vesoncensis*, *Vesontiensis*, *Vesontionis*, *Bisuntinensis*, *Bizontinus*, *Bisentionis*, *Besensis* (Fabric.), et *Chrysopolitanus*, de Besançon, év. vers 199, archev. au IVe siècle.

† * VESPREMIENSIS, *Vesprimii*, de Veszprim, en Hongrie, suffr. de Strigonie.

VESSETRANUS, dans la Mauritanie Sitifine.

† VESTANUS, *Vestanensis*, *Vestinensis*, dans la Capitanate; voy. BESTIANENSIS.

VETETINUS, voy. VICENTINUS.

VETRALLENSIS, en Italie, près de Viterbe.

VETTONIENSIS, en Estramadure; voy. VECTICÆ.

VETTONII, *Vettionæ*, ou *Bittonæ*, de Bettona, en Ombrie, Italie.

VETVARENSIS, voy. WELCHRADIENSIS.

* VEXIONENSIS, *Wexionensis*, de Wexiæ, ville de Gothie, en Suède, dite aussi Vexio et Kronoberg.

VIATKENSIS, voy. WIATKENSIS.

VIBONENSIS, *Vibonis*, *Hipponis*, *Bivonensis*, *Bibonensis*, et *Hipponiensis*, de Bivona, dans la Calabre Ultérieure, roy. de Naples; voy. HIPPONIS.

* VIBURGENSIS, *Wiburgensis*, *Wibergensis*, de Viborg ou Wiborg, en Carélie, partie de la Finlande, auj. en Russie.

* VIBURGENSIS, *Wiburgensis*, de Viborg ou Wiborg, en Danemark, métrop. du Jutland.

VICECOMPONENSIS, voy. *Rer. Mogunt.*, t. II, p. 439 et suiv.

VICENSIS, dans la Terre de Labour; voy. VICI ÆQUENSIS.

VICENSIS, dans la Byzacène, entre Adrumète et Aquæ Regiæ.

VICENSIS, en Catalogne, voy. VICI AUSONÆ.

† VICENTINUS, *Vicetiensis*, et par corruption *Vetetinus*, de Vicence, roy. Lombardo-Vénitien.

VICI, voy. VICO.

† * VICI ÆQUENSIS, *Vicensis*, *Vicoaquensis*, de Vico Aquense, dans la Terre de Labour. Il y a un autre évêché du nom de Vico dans le roy. de Naples; voy. TREVICENSIS.

VICI ATERIÆ, *Vicoateriensis*, dans la Byzacène.

† * VICI AUSONÆ, *Ausæ*, *Vici*, *Vicensis*, de Vich, en Catalogne, suffr. de Tarragone.

VICI CÆSARIS, dans l'Afrique septentrionale.

VICI GEGARIÆ, dans la Phénicie Maritime.

VICI PACIS, voy. VICOPACATENSIS.

VICI TURRIS, voy. VICOTURRENSIS.

VICOATERIÆ, voy. VICI ATERIÆ.

VICOHABENTIÆ, de Vicovenza, uni à Ferrare.

VICOJULIENSIS, voy. ADURENSIS.

VICONAIS, *Naim*, dans la Palestine IIe, de Naim, près du mont Thabor.

VICONIGRANENSIS, en Numidie.

VICOPACATENSIS, *Vico Pacensis*, *Vici Pacis*, en Numidie.

VICOSABINAS, en Italie (Fabric.), le même sans doute que Sabinas.

VICOTURRENSIS, *Vici Turris*, *Vico Turrensis*, *Turrensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

VICTORIANENSIS, *a Victoriana*, dans la Byzacène.

† * VIENNENSIS, *Fabianæ*, *Fabiani*, *Fabianensis*, *Wigennensis*, *Vindobonæ*, *Vindobonensis*, de Vienne, en Autriche, év. vers 840, rétabli en 1468, archev. en 1718.

* VIENNENSIS ALLOBROGUM, archev. de Vienne en Dauphiné, IIIe siècle, réuni auj. à celui de Lyon.

VIESTÆ, voy. BESTIANENSIS.

† VIGERSENSIS, de Wygry, dans la Prusse orientale.

VIGEVANENSIS, voy. VIGLEVANENSIS.

VIGILIENSIS, *Vigiliarum*, *Vigilensis*, au roy. des Deux-Siciles; voy. BIGILIENSIS.

VIGILIENSIS, en Dalmatie; voy. VEGLENSIS.

† VIGINTIMILIENSIS, *Vintimiliensis*, ou *Albintimiliensis*, *Intimeliensis*, de Vintimiglia, autrefois suffr. de Milan, auj. de Gênes.

VIGITANUS, voy. GIGITANUS.

† * VIGLEVANENSIS, *Viglevensis*, *Vigevanensis*, de Vigevano, Etats sardes.

* VIGORNIENSIS, *Wigorniensis*, *Wigornensis*, *Worcestriensis*, *Wegoracensis Wiogreceasterensis*, de Worchester, en Angleterre.

VILLADEGENSIS, en Numidie, mal pour Villaregensis.

VILLÆ ANASSES, dans la Thébaïde IIe.

VILLÆ ECCLESIÆ, en Sardaigne; voy. ECCLESIENSIS.

VILLÆ MAGNENSIS, *Villamagnensis*, dans l'Afrique proconsulaire.

VILLÆ MAGNENSIS, en Numidie.

VILLÆ NOVÆ, *Villanobensis*, dans la Mauritanie César.

VILLÆ POLITIANÆ, dans la Phénicie Maritime.

VILLÆ REGIENSIS, *Villaregensis*, en Numidie.

VILLÆ VICTORIANENSIS, en Numidie.

† * Vilnensis, de Vilna, en Lithuanie, suffr. de Gnesne.
Viltensis, dans l'Afrique proconsulaire.
† Vincenopolitanensis, de Vincennes, dans l'Indiana, Etats-Unis d'Amérique, xixe siècle.
Vincensis, *Vinciensis*, voy. Venciensis.
Vindensis, voy. Vendæ.
Vindensis, *Vintensis*, dans l'Afrique septentrionale.
Vindobonensis, voy. Viennensis.
Vindonensis, *Vindonissæ*, de Windisch, en Suisse, canton de Berne, transféré à Constance en 570.
Vinensis, *Vinæ*, dans l'Afrique proconsulaire.
Vintimiliensis, voy. Vigintimiliensis.
*Vintoniensis, *Vitoniensis*, *Wintoniensis*, *Wincestriensis*, *Wintanæ*, *Vintacestriensis*, *Vintanus*, ou *Ventæ Belgarum*, de Winchester, en Angleterre, uni à Dorchester.
* Virap.m, monastère, siége d'un évêché dans la Grande-Arménie.
† * Virdunensis, *Viridunensis*, *Werdunensis*, *Veredunensis*, *Viredunensis*, *Virodunensis*, *Virdunis*, ou *Articlavorum*, de Verdun, d'abord suffr. de Trèves, auj. de Besançon, ive siècle.
Virgitanus, en Espagne, le même probablement que Urcitanus et Urgitanus ; voy. ce nom.
Viricitanus, le même que Urcitanus.
Viromandensis, voy. Veromandensis.
Vironensis, *Rer. Mogunt.*, t. II, p. 422.
Virrensis, dans la prov. de Brême ; assistant au C. de Latran en 1179 ; peut-être faut-il lire *Verdensis*.
Visalensis, *Vissabensis*, *Vissalsensis?* dans la Mauritanie Césarienne
Visensis, dans la Byzacène.
† * Visensis ou *Fesensis* (de l'ancien Fescum), *Vesensis*, *Vasensis*, *Vessensis*, de Viseo, en Portugal, suffr. de Braga, év. en 572.
Visicensis, dans l'Afrique proconsulaire.
Visocensis, en Castille.
Vissalsensis, dans la Mauritanie Césarienne.
* Vitebscitanus, *Vitepesciæ*, de Witepsk, en Lithuanie, réuni auj. à Polotsk.
Vitensis, *Bitensis*, dans la Byzacène, ou dans la Mauritanie Césarienne.
† * Viterbiensis-et-Tuscanensis, év. uni de Viterbe (créé vers 1190), et Toscanella, Etats de l'Eglise.
* Viterniensis, ou *Candidæ Casæ*, *Candidæ Massæ*, de Withorn, suffr. de Glascow, en Ecosse.
Vitoniensis, voy. Vintoniensis.
Vivæ, *Vivensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
† * Vivariensis, ou *Albæ*, *Albiensis*, *Albaubustæ*, *Albæ Helviorum*, de Viviers, suffr. de Vienne, auj. d'Avignon, ve siècle.
Vladimiriensis, voy. Volodimiriensis.
Vladislaviæ en Pologne, le même que Cujaviæ ; voy. ce nom.
† * Volaterranus, *Volaterrensis*, *Vulterranus*, *Volterranensis*, *Volternensis*, *Volaterræ*, de Volterra, en Toscane.
Volciæ, voy. Bulcentinæ, Etats de l'Eglise.
Volitanus, voy. Bollitanus.
Vollinæ, voy. Julini, en Poméranie.
Vollinensis, en Volhynie ; le même que le suivant.
† Volodimiriensis, *Wolodomiriæ*, *Vladimiriensis*, archev. de Vladimir, ou Wlodzimirz, dans la Volhynie et Lithuanie, en Pologne.
* Vologdensis, *Volochdensis*, *Wolochdensis*, de Vologda, auj. siége de l'arch. du Permski, *Permiæ provincia*, en Russie.
Vologesocertæ, *Vologesopoleos*, *Vologesi*, *dis*, *Bolagasi*, *Bologessiæ*, en Mésopotamie, de Vologesopolis ou Bolagasus, auj. Mesched-Hosein.
Volsinii, *Volsiniensis*, *Vulsinii*, *Vulsiniensis*, de Bolsena, Etats de l'Eglise.
Volterranensis, voy. Volaterranus.
Volturarensis, voy. Vulturariensis.
Volubilis, dans la Mauritanie Tingitane, auj. Fez (Morcelli, I, p. 373) ; voy. Fessanus.
Voncariæ, *Voncarianæ*, *Voncariensis*, voy. Boncariensis.
Vosetensis, *Vosetanus*, voy. Bosetensis.
Vosontii, voy. Bisontinus.
Vospri, le même que Bospori.
† Vratislaviæ, *Wratislaviensis*, de Breslaw, en Silésie (Prusse), suffr. de Gnesne, transf. de *Bicina*, de 1051 à 1062.
Vulcani, en Sicile.
Vullensis, voy. Bullensis.
Vulterranus, voy. Volaterranus
† * Vulturariensis, *Volturarensis*, *Ulturariensis*, év. uni de Volturara et Montecorvino, suffr. de Bénévent, roy. de Naples.
Vulturnensis, *Vulturanus*, de Castel Voltorno, sur le Volturno, dans la Terre de Labour, roy. de Naples

W

Waciensis, *Watiensis*, en Hongrie.
Waltershussensis, *Lutheri epist.*, t. II, p. 327, b.
Walvensis, dans les actes du C. de Latran, en 1179, le même peut-être que Valvensis.
Wangiensis. Martène, *Thes. Anecdot.*, t. II, p. 550.
Wangionensis, voy. Wormatiensis.
Warmaciensis, pour Wormatiensis.
Warmiensis, voy. Varmiensis.
Wasithæ, de Waseth, en Mésopotamie.
† * Waterfordiensis, *Waltifordianensis*, ou *Manapiensis*, de Waterford, uni à Lismore, suff. de Cashel, en Irlande.
Watersleviensis, dans le duché de Lunebourg, roy. de Hanovre.
Wegoracensis, voy. Vigorniensis.
Weissemburgensis, voy. Transylvaniæ.
Welchradiensis, *Vetvarensis*, en Moravie.
Wellensis, voy. Vellensis.
Wendilensis, en Jutland.
Wentanus, voy. Vintoniensis.
Werciburgensis, voy. Herbipolitanus.
Werdensis, voy. Verdensis.
Werdomagensis, voy. Wormatiensis.
Werdunensis, voy. Virdunensis.
* Westerasiensis, *Wæsterasiensis*, de Væs-

teras, chef-lieu du gouvernement de ce nom, en Suède.

Wexfordiæ, en Irlande, le même peut-être que Waterfordiensis.

Wexionensis, en Suède; voy. Vexionensis.

* **Wiatkensis**, *Vatkensis*, de Wiatka, jadis Kilinov, chef-lieu de gouvernement, Russie d'Europe.

Wiburgensis, *Wiburgensis*, voy. Viburgensis.

Wiccensis, *Wiccarum*, *Uniacensis*, en Angleterre; voy. Victa.

Wigennensis, en Autriche; voy. Viennensis.

Wincestriensis, *Wintoniensis*, voy. Vintoniensis.

Wintanæ, *Wintacestriensis*, voy. Vintoniensis.

Wiogreclastiensis, voy. Vigorniensis.

Wirtzburgensis, *Wirsburgensis*, *Wircburgensis*, *Wirziaburgensis*, voy. Herbipolitanus.

Wisiburg, voy. Herbipolitanus.

Wollinensis, voy. Vollinensis.

Wolodimiriæ, voy. Volodimiriensis.

Wologdensis, voy. Vologdensis.

Worcestriensis, voy. Vigorniensis.

* **Wormatiensis**, *Vangionum*, *Vangionensis*, *Wangionensis*, *Warmatiensis*, *Werdomagensis*, de Worms, suff. de Mayence, IVe siècle.

* **Woronesensis**, *Voronejensis*, de Woronetz, ou Voronèje, chef-lieu du gouvernement de ce nom et métrop. dans la Russie d'Europe.

Wratislaviensis, voy. Vratislaviæ.

X

Xalisci, voy. Guadalajaræ.

* **Xantæ et Peritheoriæ**, métropole.

Xanthensis, *Xanthi*, de Xanthus, en Lycie, auj. Essenide.

Xanthiensis, *Xanthiæ*, dans la Macédoine, province du Rhodope.

Xantonensis, voy. Santonensis.

Xois, *Xoensis*, *Xoaensis*, *Xoitarum*, dans l'Egypte IIe, auj. Saca ou Aksa (Lequien). Xois est à 2 kilomètres N.-O. de Busiris; voy. Zoicensis.

Y

Yporiensis, voy. Eporediensis.

Yprensis, *Iprensis*, d'Ypres, en Flandre, suff. de Malines, 1559; voy. Teruanensis.

† * **Yucatanensis**, *Iucatanensis*, du Yucatan, au Mexique, suff. de Mexico, le même que Meridensis ou Emeritensis.

Z

Zabatra, ou *Zabar*, év. jacobite en Syrie, entre Melytène et Mansur.

Zabensis, ou *Diabensis*, du pays de Zab, partie de la Mauritanie Sitifine et de la Gétulie, dépendante de l'Algérie, dont Biskrah est la ville principale.

Zabensis, *Zabi*, en Numidie, auj. Msilah, en Algérie.

Zabulensis, év. créé par la France dans le roy. de Siam (Fabric.).

Zabulonites, dans la Palestine Ire, du pays de l'ancienne tribu de Zabulon, entre le lac de Tibériade et la Méditerranée. Ptolémaïde et Nazareth en étaient les villes principales.

Zabuniensis, *Zabunia Mediana*, *Medizabunia*, *Zabuniorum*, *Medizabuniorum*, dans l'Afrique septentrionale.

Zactarensis, voy. Zattarensis.

* **Zacumiæ**, *Stagni Zaculmiensis*, sur la côte de Dalmatie, dépendant de la république de Raguse (Fabric.), peut-être de Stagno, au N.-O. de Raguse.

† * **Zacynthi**, de l'île de Zante, îles Ioniennes, réuni à l'év. de Céphalonie, suff. de Corinthe, puis de Corfou.

Zagabriensis, voy. Agramensis.

Zagylis, *Zagylensis*, *Zagelensis*, *Zagylios*, dans la Libye Marmarique.

Zaitarensis, voy. Zattarensis.

Zalichi, *Zaliches*, ou *Leontopoleos*, dans l'Hellénopont, suff. d'Amasia.

Zallatensis, dans la Mauritanie Sitifine.

Zamensis, *Zamæ*, de Zama, en Numidie, auj. Zaiouarim, ou Zowarin, régence de Tunis.

Zamentanensis, ou *Zamentarensis*, en Arménie.

† * **Zamorensis**, *Senticensis?* de Zamora, l'ancien Ocellodurum, en Espagne, suff. de Braga.

Zanensis, dans la Phrygie Pacatiane.

Zaparensis, en Dardanie, ex. de Dacie (Lequien).

Zapatensis, dans les actes du C. de Florence, en 1439.

Zapharan, ou *Natapha*, monastère près de Marden, en Mésopotamie, siége d'un év. jacobite.

Zapparenus, *Tzapardensis*, dans la Macédoine IIe (Fabricius).

Zaradoniæ, dans l'Achaïe IIe, ex. de Macédoine.

Zaradtensis, *Zaradtanensis*, en Numidie, entre Lamasba et Perdices.

Zaraitensis, dans la Mauritanie Césarienne ou Sitifine.

Zarcelensis, en Pisidie.

Zarensis, au C. de Chalcédoine en 451, de Zara, dans la Petite Arménie, ou de Zara, dans l'Arabie Pétrée.

Zarimacorum, dans la Lazique, Pont-Polémoniaque, suff. de Trébizonde.

Zarnensis, dans l'Afrique proconsulaire.

Zarnensis, voy. Sarnensis.

Zaroniæ, *Zerabonæ*, dans l'Arabie IIe, suff. de Jérusalem.

Zasimorum, voy. Sazimensis.

Zattarensis, *Zactariensis*, *Zetterensis*, *Zaitarensis? Jacterensis*, en Numidie.

Zecchiæ, voy. Metrachorum.

Zecedepensis, dans la Mœsie IIe.

Zeli et **Zelæ**, *Zelon*, *Zelorum*, *Zilorum*, *Zelensis*, en Hellenopont, suff. d'Amasia.

Zellensis, voy. Tzellensis.

Zelonæ, en Arménie IIe ou IIIe.

Zeltensis, en Afrique, peut-être pour Zertensis.

Zemonensis, *Zemenensis*, dans l'Achaïe IIIe, suff. de Corinthe.

ZEMTENSIS, *Zemptensis*, *Zenitensis*, dans l'Afrique proc.
ZENG, le même que Zing, en Hongrie ; voy. SEGNÆ.
ZENOPOLEOS, ou *Zenopoleos*, en Isaurie.
ZENOPOLEOS, dans l'Egypte Ire.
ZENOPI EPISC., assista au synode de Photius.
ZENTENSIS, dans l'Afrique procons. (Fabric.), peut-être pour Zertensis ; voy. ZEMTENSIS.
ZEPHYRIENSIS, *Zephyrii*, dans la Cilicie Ire.
ZERABENÆ, dans l'Arabie Pétrée.
ZERTENSIS, en Numidie, de Zertha, diff. de Cirtha, et qui répond peut-être à Zerbulé. (*Rech. sur la rég. d'Alger*, p. 145.)
* ZETUNII, *Zitonis*, dans la Thessalie Ire, suff. de Larisse, de Zeitoun, en Grèce, sur l'emplacement de l'ancienne Lamia ; voy. SIDONIENSIS.
ZEUGMATITES, *Zeugmatis*, dans la Syrie Euphratésienne, auj. Tscheschme.
ZICCHIENSIS, voy. METRACHORUM.
ZICENSIS, dans l'Afrique septentrionale.
* ZICHNARUM, *Zichnes*, dans la Macédoine IIe, auj. Zichne.
ZIGANORUM, voy. ZYGANORUM.
ZIGGENSIS, ou *Giggensis*, dans l'Afrique proconsulaire.
ZIGRIDIS, *Zigrensis*, *Zigritanus*, voy. ZYGRIDIS.
ZILIÆ, dans la Mauritanie Tingitane.
ZINALIÆ CASTRI, en Mésopotamie.
ZIPS, voy. SCEPUSIENSIS.
ZITOMERIENSIS, voy. LUCEORIENSIS.
ZITONIS, voy. ZETUNII.
ZOARENSIS, *Zoarenus*, *Zoaræ*, *Zoarorum*, *Zoarensis*, ou *Segorensis*, de Zoara ou Segor, dans la Palestine IIIe, auj. Massra Gor el Szaphia.
ZOICENSIS, en Egypte, le même peut-être que Xois ; voy. ce nom.
ZORCONENSIS, év. latin, suff. d'Athènes, au XIIIe siècle.
ZOROPASSENUS, en Isaurie.
ZUABIÆ, év. chaldéen entre Hamadan et Holwan.
ZUCCHABARI, *Zucabiritanus*, *Zugabbaritanus*, *Sugabaritanus*, *Succabaritanus*, dans la Mauritanie Césarienne.
ZUMMENSIS, voy. SUMMENSIS.
ZUNULI, mal, pour ZURULI.
ZURENSIS, *Zuritanus*, dans l'Afrique proconsulaire.
ZURIMACENSIS, dans l'Afrique proconsulaire.
ZURIMACENSIS, dans la Lazique du Pont.
ZURITANUS, voy. ZURENSIS.
ZURULI, voy. TURULI.
ZWERINENSIS, voy. SUERINENSIS.
ZYGANORUM, *Ziganorum*, *Zyganeos*, *Tzyganeorum*, de Zygana, dans la Lazique.
ZYGRIDIS, *Zygrensis*, *Zygrorum*, *Zigridis*, *Zigrensis*, dans la Libye Marmarique.
ZYTOMERIENSIS, en Volhynie ; voy. LUCEORIENSIS.

Troisième Partie.

STATISTIQUE MONASTIQUE.

I.

CHRONOLOGIE DES INSTITUTIONS MONASTIQUES (1).

250. *Premiers ermites*, compagnons de S. Paul (déserts d'Egypte).
310. *Ermites de S. Antoine*, fondés par S. Antoine, en Thébaïde.
320. *Tabénites*, par S. Pacôme, à Tabenne, dans une île du Nil.
363. *Basiliens*, par S. Basile, dans les déserts du Pont ; se multiplient dans l'Eglise d'Orient, comme les Bénédictins dans l'Eglise d'Occid.
395. *Chanoines rég. de S. Aug.*, par S. Augustin, à Hippone, Afriq.
400. *Carmes*, ou *relig. du m. Carmel*, par Jean, patriarche de Jérusalem (prétend. remonter à Elie ?).
420. *Moines de Lérins*, par S. Honoré, évêq. d'Arles, réun. aux suiv.
529. *Bénédictins*, ou *Moines noirs*, par S. Benoît. Leur prem. monastère au Mont-Cassin.
595. *M. de S. Colomban*, Irlandais, en Ecosse, France (Luxueil).
763. *Chan. rég. de S. Chrodegang*. Règle reçue par tous les chanoines.
910. *M. de Cluny*, par Bernon, à Cluny, en Bourgogne ; célèbres.
1012. *Camaldules*, par S. Romuald, à Camaldoli, Toscane.
1060. *M. de Wallombreuse*, par S. Jean Gualbert, noble de Florence.
1076. *M. de Grandmont*, par S. Etienne de Thiers, en Auvergne.
1086. *Chartreux*, par S. Bruno. Prem. monastère à la grande Chartreuse, près de Grenoble.
1095. *Religieux de S. Antoine de Viennois*, par Gaston, Dauphinois.
1098. *M. de Citeaux*, ou *Bernardins*, par

(1) D'après Jarry de Mancy, *Atlas des littératures*.

S. Robert, abbé de Molême, en Bourgogne. S. Bernard, abbé de Clairv. leur donne son nom.

1104. *Hospitaliers*, ou *Chevaliers de S. Jean de Jérusalem* (puis Chevaliers de Malte), relig. militaires. — 1118. *Templiers*, id. suppr. 1313. — 1196. *Chevaliers Teutoniques*, id. auxquels se réunirent les *Chev. Porte-glaives* de Livonie.

1118. *Ordre de Fontevrault*, près de Poitiers, par Robert d'Arbriselles. Hommes et femmes réunis.

1120. *Chan. régul. de Prémontré*, par S. Norbert; religieuses, mêm. ord.

1124. *Monastère du mont de la Vierge*, par Guillaume de Verceil, ermite dans le roy. de Naples.

1140. *Trappistes*, par Rotrou, comte de Perche, réformés, en 1662, par l'abbé de Rancé. Voy. Tabl. n° VIII.

1148. *Gilbertins*, par Gilberg Simpringam, près de Lincoln, Angl.

1152. *Ermites de S. Guillaume*, par Guillaume duc d'Aquitaine; appelés *Blancs-manteaux*, à Paris.

1170. *Béguines*, religieuses des Pays-Bas. Maisons dites Béguinages; par Ste Begues, sœur de Ste Gertrude.

1196. *Humiliés*, par des Milannais banni; suppr. en 1570.

1197. *Religieux de la Trinité*, pour la rédemption des captifs, par S. Jean de Matha, provenç., et S. Félix de Valois, dioc. de Meaux.

1198. *Chevaliers du S. Esprit*, de Montpellier, par Guy, fils de Guillaume, seigneur de Montpellier.

1203. *Religieuses du Mont-Dieu.*

1208. *Franciscains*, ou *Cordeliers*, ou *Frères mineurs*, par S. Fr. d'Assise.

1212. *Religieuses de Ste Claire*, par S. François d'Assise.

1212. *Religieux du Val-des-Ecoliers*, par Guillaume de Paris, etc.

1213. *Relig. du Val-des-Choux*, près Langres, par le frère Viard.

1215. *Dominicains*, *Frères prêcheurs*, ou *Jacobins*, du nom de la rue S. Jacques, à Paris; fondés à Bologne, par S. Dominique, Espag.

1215. *Ermites de S. Paul*, par Eusèbe, arch. de Strigonie, à Bude.

1216. *Religieux de Ste-Croix.*

1218. *Ordre de la Merci*, à Barcelonne, par Jacques, roi d'Aragon, d'ap. conseil de S. Raimond de Pennafort, et de S. Pierre Nolasque : délivrer les captifs des infidèles.

1221. *Religieux du Tiers ordre de S. François*, personnes des deux sexes, vivant dans le monde.

1226. *Filles-Dieu*, pour retirer les femmes de mauvaise vie.

1231. *Silvestrins*, par Silvestre Gozzelin, chanoine d'Osma, etc.

1231. *Chanoines de Saint Marc*, ainsi nommés du nom de leur église à Mantoue, ou de S. Marc l'évang.

1251. *Augustins de la Pénitence.*

1276. *Augustins*, ou *Ermites de S. Augustin*, en congrégation.

1278. *Célestins*, par Pierre de Mourron, pape, sous le nom de Célestin.

1313. *Congrég. de Mont-Olivet*, par Bernard Ptolémée, Siennois.

1363. *Religieuses de Ste Brigite*, veuve d'Ulfon, prince suédois, etc.

1366. *Briciens*, relig. militaires

1367. *Jésuates* (prononçant souvent le nom de Jésus), par Jean Colombin, à Sienne, Toscane.

1374. *Hiéronymites*, ou *Moines de S. Jérôme*, par Pierre Ferrand, Espagnol, et Pierre Romain, son compagnon. La *Congrég. de S. Isidore*, réforme de cet ordre, par Loup d'Olmedo; 1425, réunion des deux ordres sous Philippe II.

1376. *Frères de la vie commune*, par Gérard, docteur de Paris. Ecoles célèbres, Flandre et Allemagne.

1380. *Ermites de S. Jérôme*, par Pierre Gambacurta, noble de Pise.

1380. *Congrég. de S. Jérôme*, dite *Fésulane*, ou *de Fiesoli*, par Charles, fils d'un comte de Monte-Graveli; supprimée en 1669.

1395. *Congrég. Frisonnaire*, ou *de Latran*, par Barthel. Colonna, noble Romain : répand. en Italie.

1419. *Observantins des Cordeliers*, par S. Bernardin de Sienne.

1424. *Ermites de S. Jérôme*, par Loup d'Olmedo, à Olmedo.

1425. *Relig. de S. Bernard*, par Martin Vasza, au m. S-on, par Tolède.

1429. *Congrég. des moines de Bursfeld*, par Jean Rodius.

1432. *Carmes mitigés* (*Billettes*).

1433. *Congrég. de S. Ambroise.*

1435. *Minimes*, par S. François de Paule, confirmés en 1437.

1444. *Augustins*, de la congrég. de Lombardie, par Grég. Rocchius.

1459. *Chanoines du S. Sépulcre.*

1484. *Religieuses de l'Ave Maria. Barnabites*, ou *Apostoliques*, prétend. remonter à S. Barnabé.

1493. *Pénitentes*, ou *Repenties*, par Jean Esserand, Cordelier.

1497. *Filles pénitentes*, par Jean-Simon de Champigny.

Girondins, par Jean Biclare, évêque de Gironne, Catalogne.

1498. *Annonciades*, par Jeanne, fille de Louis XI, répud. par Louis XII.

1524. *Théatins*, par J.-P. Caraffe, évêque de Théate.

Missionnaires de S. Joseph, ou *Crétenistes*, par Cretenet.

1525. *Capucins*, par Math. Baschi, cordelier, à Pise.

1525. *Guastallines*, par la comtesse de Guastalla (Torelli), à Milan.

Haudriettes, par Et. Haudry

1531. *Somasques*, par Jérôme Emiliani, sénateur de Venise.

1532. *Récollets*, étroite observance de la règle de S. François.

1533. *Barnabites de S. Paul*, par J.-A. Morigia, à Milan.

1537. *Ursulines*, p. Angela Mérici, à Brecisa. (*Voy.* 1612.)

1538. *Capucines*, à Naples.

1550. *Pénitentes de Jésus*, à Séville. — Id. *de la Madeleine*.

1554. *Jésuites*, par S. Ignace de Loyola; approuvés par Paul III, 1539; supprimés par Clément XIII, 1772; rétablis par Pie VII, 1814.

Jésuitesses, religieuses non cloîtrées, par Warda et Tuittia, Anglaises; supprimées en 1631.

1568. *Carmes déchaux* et *Carmélites*, de Ste Thérèse, à Avila.

Missionnaires Minimes, par Bernardin Obregon, en Espagne.

1571. *Congrég. de la Doctrine chrétienne* (les curés, etc.).

1572. *Pères de la Charité*, ou *de Jean de Dieu*, par S. Jean, Portug. *Dimesses*, ou *Modestes*, à Venise.

1577. *Feuillants* et *Feuillantines*, par Jean Barrière, abbé de Cîteaux.

1578. *Oblats de S. Ambroise*, prêtres, par S. Charles Borromée.

1588. *Clercs-Mineurs*, par Aug. Adorno, de Gênes.

1595. *Augustins déchaussés*.

Frères Pontifes, ou *Constructeurs de ponts* (fin du XIIe siècle ?).

1608. *Jacobins* (ou *Dominicains*) *réformés*, par Jean Michaelis.

1610. *Religieuses de la Visitation de la Ste Vierge*, par S. François de Sales, à Annecy. (Ste Chantal.)

1612. *Ursulin.*, par Marie l'Huill.

1615. *Chan. régul. de S. Sauveur*, en Lorraine, réform., par P. Fourrier de Mataincourt.

Pères de l'Oratoire, en France, par le cardinal de Bérulle.

1617. *Sœurs hospitalières*, dites *de S. Charles*, à Nancy. *Congrég.*, *Pauline*, par Casalmy, Espagnol.

1618. *Religieuses du Calvaire*, par Antoinette d'Orléans.

1621. *Congrég. de S. Maur*, par Didier de La Cour, Verdun.

1624. *Lazaristes*, par S. Vincent de Paul, à Paris, etc.

Hospitalières de la Charité de Notre-Dame, Françoise de la Croix.

Frères de la vie commune, par Gérard Groot (dès 1384).

1625. *Missionnaires*, par S. Vincent de Paul. — *Filles de Charité*.

1631. *Dam. du Refuge*, Lorraine.

1637. *Ordre de la miséricorde*, Madelaine de la Trinité, à Aix.

Bénédictines de l'adoration perpétuelle du S. Sacrement, par la mère Melthilde de S. Dié.

1640. *Barthélemistes*, par Barthélemy Holzanter, à Salzbourg, etc.

1643. *Eudistes*, par Eudes, anc. prêtre de l'Oratoire.

1645. *Sulpiciens*, par Olier, curé de S. Sulpice. — *Bethlémistes*, par Pierre de Bethencourt.

1662. *Pénitentes d'Orviette*, par Antoine Simonelli, d'Orviette.

1668. *Chevalières de la vraie Croix*, par Eléonore de Gonzague, veuve de Ferdinand II (pour honorer le bois de la vraie croix).

1732. *Cennonistes*, par Alphonse de Varsovie.

1830. *Sœurs de S. Joseph de l'apparition*, (pour l'Afrique et le Levant), par M^e la baronne de Vialard.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MONASTÈRES DE FRANCE.

Principales abréviations employées dans la table suivante.

A. . . . . Ordre de Saint-Augustin.
Abb . . . . . Abbaye.
Acta SS. o. B . . Acta Sanctorum ordinis Benedictini.
Ann. fr . . . . . Annales ecclesiastici Francorum, de Lecointe.
Ann. b. . . . . Annales benedictini, de Mabillon.
ap . . . . . après.
auj . . . . . aujourd'hui.
av . . . . . avant.
B. . . . . Ordre de St-Benoît.
B. A. . . . . d'abord de l'ordre de Saint-Benoît, plus tard de l'ordre de Saint-Augustin.
Bibl. F. . . . . Bibliothèque historique de la France, édition Fontette.
Boll . . . . . Acta sanctorum, des Bollandistes.
C. . . . . Ordre de Cîteaux.
c. . . . . confirmé.
d. . . . . détruit en. . . ., ou diocèse ou *diœcesis*.
D . . . . . Ordre de Saint-Dominique.
f. . . . . fondé ou fin du.
fl. . . . . flumen, fluviolum.
G . . . . . Ordre de Grammont.
H . . . . . Recueil des Historiens de la France, commencé par Bouquet.
H. d. ou Script. q. Recueil de Duchêne.
M . . . . . monasterium.
N.-D. . . . . Notre-Dame.
O . . . . . ordre.
P . . . . . pagus ou ses différents cas

p. av . . . . . peu avant.
r. . . . . reconstruit.
ref. . . . . reformé.
s. . . . . suffragant ou siècle.
Thes. a . . . . . Thesaurus anecdotorum, de Martene.
tr . . . . . transféré à.
U . . . . . Urbanistes ou Ordre de Sainte-Claire.
v. . . . . vers.

MONASTÈRES DE FRANCE (1)

Absia, le même que *Brinium*. d. Poitiers.
Absia, *Apsia* ou *Ansia*, l'Absie en Gâtine, ou N.-D. de l'Absie; B. 1120. d. La Rochelle.
Absternacum, le même qu'*Epternacum*. d. Trèves.
Abundantia, N.-D. d'Abondance; A. 1157. d. Genève.
Abundantia Dei, le même que *Salanquiæ*. d. Rieux.
Accium ou *Accintum*, N.-D. d'Acey; C. 1136. d. Besançon.
Acheolus (*S.-*), S. Acheul; A vers 1085. d. Amiens.
Aciacum, Acy, St-Nicolas; B. 1106. d. Saintes.
Acu (*de*), le même que *S.-Michael*. d. Puy [Haute-Loire].
Adelberg; P. 1181. d. Constance.
Ægidius (*S.-*), St-Gilles; B. 925. d. Nîmes.
Aelini villæ monast. dioc. de Paris. Mabillon. Diplom. p. 472, n° 14.
Aentense m., le même qu'*Antimonasterium*, d. Limoges.
Æstivale, le même que *Stivagium*.
Æthicense, av. 926; H. IX, 718, e.
Affholderbachium; C. av. 1222. d. Trèves.
Afflinghemium, Afflinghem, St-Pierre et S.-Paul; B. 1083. d. Malines.
Agatha (*S.-*), S.-Agathe de Cologne; A. av. 1030.
Agathense, le même que *S.-Severus*, d'Agde [Hérault].
Agaunum, S.-Maurice en Valais; B. A. av. 375. d. Sion en Valais.
Agedunum, Ahun, S.-Etienne; B. 997. d. Limoges.
Ager Sanguinis ou *Ursulani*, le même que *S. Machabæi* de Cologne.
Agericus (*S.-*), S.-Agry, St.-Arig ou S.-Airy; B. v. 1037. d. Verdun [Meuse].
Agnes (*S.-*) et S.-Gervasius; A. 1255. Trèves.
Agnes (*S.-*), Sainte-Agnès; C. av. 1293. d. Mayence.
Agricola (*S.-*), Ste-Agricole. av. 886. à Nevers.
Agricolus (*S.-*), S.-Agricole, 699? Avignon.
Aicurtis, Aiulficurtis, le même qu'*Aquacurta*.
Ainnum, le même qu'*Antimonasterium*. d. Limoges.

(1) Nous avons fait quelques additions et corrections à la liste suivante, parue une première fois dans l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France* pour l'année 1858.

Nous avons ajouté une † devant les noms de monastères de religieuses.

Alaon in Vasconia, N.-D. d'Alaon; B. 834. d. Urgel.
Alarona, S.-Pierre et S.-Paul; v. 563. d. Vienne.
Alba Augia, le même que *Augia-Major*.
Alba-Augia Suevorum, le même que *Augia-Minor*.
Alba Corona, Blanche-Couronne, près Guéramde. B. 1161. d. Nantes.
Albacaria ou *Alborum-Caria*, Aubecourt, la Ste-Vierge; P. 1180. d. Chartres.
Albæ Dominæ, Les Blanches, la Trinité; C. 1105. d. Avranches [Manche]
Albamarla, Aumale. S.-Martin; B. 1130. d. Rouen.
Albæpetræ, Aubepierres, la Ste.-Vierge; C. 1149. d. Limoges.
Alba Dominorum, Herren-Alb; C. 1148. d. Spire.
Alba-Dominarum, Flawen-Alb; C. 1148. d. Spire.
Albanus (*S.-*), Moguntinensis, S.-Aubin de Mayence; B. r. 895.
Albaripa, Auberive; C. 1135. d. Langres.
Alba-Terra, S.-Sauveur d'Aube-Terre; C. 785. d. Périgueux.
Alberspacum, *Alpirspacum*, la Croix; B. 1095. d. Constance.
Albiburgium ou *Album-Castrum*, le même que *Weissemburgum*. d. Spire.
Albinus Andegavensis (*S.-*), S.-Aubin d'Augers; B. f. 534. r. 960.
Albinus Cenomanensis (*S.-*), S.-Aubin du Mans; B. v. 650. Ann. b. I.
Albinus de Bosco (*S.-*), S.-Aubin des Bois; C. 1137. d. S.-Brieuc.
Albigniacum, Aubignac, près S.-Benoît du Saut; C. 1138. d. Bourges.
Albugia, le Bugne ou le Bugo; B. le Sauveur. av. 1264. d. Périgueux.
Album Pratum, le même que *Augia-Minor*.
Albignicum, le même que *S.-Severus Russitanensis*.
Alciacum, le même que *Albamarla*. d. Rouen.
Alciacum, Auchy les Moines, la Ste-Vierge et S.-Sylvin; B. f. v. 700. r. 950. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Alciacum apud Caletes, Auchy en Caux; le même qu'*Alba marla*. d. Rouen.
Ald-Camp, Aldevelt, le même que *Vetus-Campus*. d. Cologne.
Alden-Berg, le même que *Vetus-Mons*. d. Cologne.
Aldunburgum, Oldenbourg, S.-Pierre; B. f. VIe siècl. r. 1056. d. Bruges.
Alden-Munster, le même que *Laurishamum*. d. Worms.
Alenis (*de*), le même que *Lenense*. d. Aleth. [Aude].
Alecta ou *Electa*, Aleth [Aude], la Ste-Vierge, S.-Pierre; B. 813. d. Narb. plus tard év.
Aletæ, Alet, le même que *S.-Maclovius*.
† *Allodii*, les Alois, la Ste-Vierge et St-Laurent; B. av. 1198. d. Limoges.
Allodii, les Alleus, la Ste-Vierge; B. 1120. d. Poitiers.
Allodium B. Mariæ, le même que *Molina*. d. Namur.

Almanarra, Hières ou la Manarre, S.-Pierre; C. 1220. d. Toulon.
Almirus-Cenomanensis (*S.-*), av. 796. Au Mans.
Almaniscæ ou *Almonachæ*, Almenesches, tr. à Argentan, S.-Pierre; B. d. Séez [Orne], f. v. 550. r. 1070.
Alna, Aulne sur Sambre, S.-Pierre; C. 656? d. Liége.
Alnetum, Aunay, la Vierge; C. 1131. d. Bayeux [Calvados].
Annetum, le même que *Lanneium*. d. Beauvais.
Alpes (*Notre-Dame des*); C. 1136. d. Genève.
Alspacum, Altzpach. U. r. 1283. d. Strasbourg.
Alta-Comba ou *Alta-Columba*, Hautecombe, près du lac de Bourget; C. 1135. d. Genève.
Alta-Crista, Hautecreste; C. 1142. d. Lausanne.
Altæ Brueriæ, Hautes Bruyères, p. av. 1071. d. Chartres.
Altæ Valles, Haut-Val. 1178. d. Poitiers.
Alta petra in Vosago, Haute-Pierre; près Moyen-Moutier. d. S.-Dié [Vosges].
Altaripa, Haute-Rive; C. 1137. d. Lausanne.
Altaripa, Ste-Claire d'Haute-Rive. U. av. 1381. d. Toulouse.
Alta Sylva, Haute-Seille; C. 1140. d. Nancy.
Altenberga, Altenberg, S.-Nicolas. P. 1178. d. Trèves.
Alteriacum, Autrey, la Ste-Vierge; A. 1150. d. Toul.
Altitona, le même que *Mons S. Odiliæ*. d. Strasbourg.
Altum monasterium, le même que *B. Virgo*. à Mayence.
Altorfium ou *Altum cœnobium*, Altorf; B. 960. d. Strasbourg.
Altorfium Sueviæ; B. 910. d. Constance.
Altripia. av. 868. d. Trèves.
Altusfons, Hautefontaine, la Ste-Vierge; C. 1136. d. Châlons-sur-Marne.
Altusmons, Hautmont ou Omont, S.-Pierre et S.-Paul; B. 649. d. Cambrai.
Altum Fagetum, Faget, S.-Sixte. d. Auch. av. 817.
Altumvillare, Hautvilliers, S.-Pierre et S.-Paul; B. v. 662. d. Reims.
Amabilis Ricomagensis (*S.-*), S.-Amable de Riom; A. 1077. d. Clermont.
Amandus in agro Borbonico (*S.-*), S.-Amand en Bourbonnais. v. 630. d. Clermont.
Amandus de Coli (*S.-*), S.-Amand de Coli; A. v. 431. d. Sarlat [Dordogne].
Amandus in Pabula (*S.-*), S.-Amand en Pevèle; B. 637. d. Tournai.
Amandus Rothomagensis (*S.-*), S.-Amand de Rouen; B. 1030.
Amanium, la Ste-Vierge, S.-Georges. av. 934. d. Liége.
Amantius Buxiensis (*S.-*), S.-Amand de Boisse; B. 988. d. Angoulême.
Amantius Cadurcensis (*S.-*), à Cahors. v. 630.
Amantius Ruthenensis (*S.-*), S.-Amand à Rodez.
Amarinus in Vosago (*S.-*), S.-Damarin en Vosges. v. 660.
Amator (*S.-*), v. 418, à Auxerre.
Amator (*S.-*), v. 1115, près de Langres.
Amausum in Burgundia, S.-Vivant. v. 868. H.
Ambaciacum ou *Ambiacinum*, Ambezac; B. av. 593. d. Limoges.
Amberta, Ambierle, S.-Martin. av. 902. d. Lyon.
Ambertum, N.-D. d'Ambert. Annal. fr. an. 499. p. 209.
Ambiliacum. av. 631. d. Bourges. Annal. fr.
Ambroniacum, Ambronay, la Ste-Vierge; B. v. 799. d. Lyon.
Ambrosius (*S.-*), S.-Ambroise de Bourges; A. 1012.
Amor Dei, l'Amour-Dieu-lez-Troissy; C. 1232. d. Soissons.
Anagrates, Ainegray, VIe siècle. d. Besançon.
Analesbergum, Analesberg; B. v. 950. d. Strasbourg.
Anastasia (*S.-*), le même que *S.-Gervasius*. d. Paris.
Andaginum, S.-Hubert en Ardennes; B. 687. d. Liége.
Andelacum, le même qu'*Andlavia*. d. Strasbourg.
Andeleius, *Andelagum*. N.-D. d'Andely sur Seine. v. 526. d. Rouen.
Andeciæ ou *Andeceium*, Andecies, la Ste-Vierge; B. av. 1131. d. Châlons-sur-Marne.
Andernacum, Andernac, S.-Thomas, la Ste-Vierge; A. av. le Xe siècle. d. Trèves.
Andana, Andenne; B. 694. d. Namur.
Andilegium, la Ste-Vierge. av. 548. d. Rouen.
† *Andlavia*, Andlaw, S.-Fabien, Ste-Félicité. v. 880; à Strasbourg.
Andochius (*S.-*), S.-Andoche d'Autun; B. av. 613.
Andochius de Sedeloco (*S.-*), S.-Andoche de Saulieu. av. 722. d. Autun.
Andra, Andres ou Andernès, S.-Sauveur, S.-Rotrude; B. 1084. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Andreas Agathensis (*S.-*), S.-André d'Agde. v. 499 [Hérault].
Andreas (*S.-*), S.-André; B. 999, S.-André de Villeneuve-lez-Avignon.
Andreas (*S.-*), S.-André-lez-Bruges; B. 1098.
Andreas de Camaricis (*S.-*), de la Camargue. d. Arles.
Andreas Cameracecíensis (*S.-*), S.-André de Cateaucambrésis; B. 1020. d. Cambrai.
Andreas Carnotensis (*S.-*), Saint-André de Chartres. av. 1092.
Andreas (*S.-*), S.-André. p. 1149. à Clermont.
Andreas de Cumis, *de Comps* (*S.-*), le même que *Vallis Dei*. d. Saint-Flour.
Andreas Inferior (*S.-*), S.-André le Bas; B. 1164. à Vienne.
Andreas in Goferno (*S.-*), S.-André en Gouffern; C. 1130. d. Séez [Orne].
Andreas Monialium (*S.-*), S.-André-le-Haut; B. 992. à Vienne.
Andreas in Nemore ou *de Alneto* (*S.-*), S.-André aux Bois. P. 1156. d. Amiens.

Andreas de novo Castello (*S.-*), le même que *S.-Andreas Camerarcensis*.
Andreas in Rattusto (*S.-*), v. 250. d. Limoges.
Andreas Vormatiensis (*S.-*), de Worms; B. r. v. 1000.
Anetum, le même que *Braella*. d. Arras.
Angeriacum ou *Angelinum*, S.-Jean d'Angély; B. f. 762. r. 942. d. Saintes.
Angelica-Porta, Angel-Port. r. 1202. P. d. Trèves.
Angla, Ste.-Croix d'Angle; A. 1175. d. Poitiers.
Angla ou *de Angelis*, Angles, ou N.-D. des Anges; A. 1210. d. Lagny [Vendée].
Angoli, S.-Jean-Baptiste; C. 1230. d. Constance.
Aniana, S.-Sauveur d'Aniane; B. 782. d. Montpellier.
Anianus (*S.-*), S.-Anien. r. 842. à Nevers.
Anianus (*S.-*), S.-Aignan d'Orléans; B. f. av. 453. Abbaye p. ap. 498.
Anianus in Septimania (*S.-*), S.-Aignan, dit S.-Chignan; B. 814 à 840. d. Saint-Pons de Thomières [Hérault].
Aninsula ou *Anisola*, S.-Calais. V. *Carilefus*.
Anna Aquisgranensis (*S.-*), à Aix-la-Chapelle; B. 1150. d. Liége.
Anna Trevirensis (*S.-*) [av. Pons-Leonis]; C. av. 1231, près de Trèves.
Anonenca, le même que *Nonnaticum*. d. Vabres [Aveyron].
Ansia, le même qu'*Absia*.
Ansionense monasterium, Ansion, le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.
Antimonasterium, Limoutiers, S.-Etienne. IXe siècle. d. Limoges.
Antoninus (*S.-*), S.-Antonin, près Pamiers; B. av. 1209. H.
Antiquum monasterium, le même que *Antimonasterium*.
Antonium ad Scaldim, Antoin sur l'Escaut. av. 870. d. Tournai. H.
Antonius de Lezato (*S.-*), à Lézat, dans le comté de Foix. 950.
Antonius de Mota (*S.-*), S.-Antoine de Viennois ou près Vienne; A. abb. v. 1096. Ann. b. v.
Antonius (*S.-*), S.-Antoine-des-Champs; C. v. 1191, à Paris.
Antonius ou *Antoninus* (*S.-*), S.-Antonin. d. Rodez. av. 817.
Antriginum, Indrette. v. 696. d. Nantes.
Antrum, Aindre, S.-Martin; B. 696. d. Nantes.
Aphrodisius (*S.-*), S.-Aphrodise de Béziers; B. S.-Pierre, v. 314, r. v. 900.
Aper (*S.-*), S.-Evre, S.-Epure-lez-Toul; B. v. 507.
Aper (*S.-*) et *S.-Bartholomæus*, dits Mechteren; C. 1180, à Cologne.
Aper (*Domnus-*), Dom-Evre, S.-Sauveur; A. 1010. d. Nancy.
Apribacum, Erbach; C. 1135. d. Mayence.
Aprimonasterium, Eber Munster; B. v. 667. d. Strasbourg.
Apostoli (*SS.*); 548, à Arles.
Aqua, l'Eau-lez-Chartres, ou Pantoison, la Ste-Vierge; A. 1226. d. Arras.
Aqua Bella, Aigue-Belle, la Ste-Vierge; C. 1137. d. S.-Paul-Trois-Châteaux [Drôme].
Aqua Curta, Eau-Court, la Ste-Vierge; A. 1100. d. Arras.
Aquarium Hemitus, Wassenschpiffen, le même que *Vallis S.-Crucis*. d. Constance.
Aqua Viva, Aigue-Vive, la Ste-Vierge; A. 1023 ou 1147. d. Tours.
Aqua Frigida, Cunealter, la Ste-Vierge, ordre de Ste-Brigitte; 1434. d. Bois-le-Duc [Hollande].
Aqua Duplices, le même que *Zuifaltum*. d. Constance.
† *Aqua Sparsa*, Aigues-Perses, Ste-Claire, ordre de Ste-Claire; 1423. d. Clermont.
Aquaria, l'Évière, le Sauveur; B. 1056, Ann. b. IV, à Angers.
Aquilanis M. ou *Loc-Maria*, la Ste-Vierge; v. 1172, en Bretagne.
Aquiria, ou *Arcria*, Arwiers; C. 1202. d. Namur.
Aquis (*de*), le même que *S.-Maria Aquisgranensis*. d. Liége.
Aquisinctum, Anchin, la Ste-Vierge; B. 1079. d. Arras.
Aquistria, Guîtres, la Ste-Vierge; B. av. 1108. d. Bordeaux.
Arcæ, Arques, la Ste-Vierge, S.-Joseph; C. 1636. d. Rouen.
Arcissæ, Arcisses, la Ste-Vierge; B. abbaye en 1225. d. Chartres.
Ardenburgum, Ardenburg en Flandre, la Ste-Vierge; 641.
Ardenna, Notre-Dame d'Ardenne; B. 1138. d. Bayeux [Calvados].
Ardorellum, Ardorel, dit la Rode, d. Lavaur; C. 1133. d. Castres [Tarn].
Aredius (*S.-*), le même qu'*Atanense M.* d. Limoges.
Arelatense. Voy. *S.-Cæsarius*. d. Arles.
† *Argenseolæ*, Argensolles, la Ste-Vierge; C. 1224. d. Soissons.
Argentolium, Notre-Dame d'Argenteuil; B. vers 665. d. Paris.
Argentorium, Argenton, près Gemblours; C. 1229. d. Namur.
Argubium, le même que *Foresti Monasterium*.
Aridagamantia, le même qu'*Aroasia*. d. Arras.
Arlucum, Arluc, S.-Etienne; 616. d. Grasse [Var]. Ann. b. I.
Arnacum, Arnac; av. 1028. d. Limoges, Périgueux? H.
Arnesburgum, ou *Castrum Aquilæ*; C. 1197. d. Mayence.
Arnolfsaugia, Suwartzach, la Ste-Vierge; B. vers 740. d. Strasbourg.
Arnsberga, le même que *Wedinghausen*. d. Cologne.
Arnsteinium, Arnenstein, la Ste-Vierge, S.-Nicolas; P. 1139. d. Trèves.
Arnulfus (*S.-*), S.-Arnould; B. 600. d. Metz.
Arnulfus Crispeiensis (*S.-*), S.-Arnoul-de-Crépi; B. 1008. d. Senlis.
Aroasia, Arouaise, la Ste-Trinité, S.-Nicolas; A. 1090. d. Arras.
† *Arpajone* (*de*), Arpajon, la Ste-Vierge; B. 1298. d. Rhodez.

Arremarense, Moustier-Ramey, S.-Pierre; B. 837. d. Troyes.
Arripatorium, l'Arivour, le même que *Ripatorium*. d. Troyes.
Arta Cella, la Celle, Ste-Perpétue; B. 1017. d. Aix.
Arthesium, le même qu'*Aceium*, *Accinctum*. d. Besançon.
Arthona, Artone, S.-Martin; A. XIe siècle. d. Clermont.
Artona, Artous; P. XIIe siècle. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].
Arulæ, Valespir, ou Notre-Dame d'Arles; B. av. 814. d. Perpignan.
Arvernense Monast. in Cæsariæ Agello; à Clermont, vers 665.
Aseraule, le même que *Buxeria*. d. Autun.
Asineriæ, Asnières-Bellay, la Ste-Vierge; B. 1134. d. Angers.
Asnayum, le même que *Braella*. d. Arras.
Asnense, monastère d'Arnac, près Brivazac; av. 864. d. Limoges. H.
Aspiranum, le même que *B. Maria Regalis*. d. Perpignan.
Assinde, *Asnediense*, *Essense*, Essen, la Trinité; B. v. 873. d. Cologne.
Assicia, S.-Maurice, peu av. 563. d. Vienne.
Astac; B. vers 675. d. Strasbourg.
Asterius (*S.*-), S.-Astier; B. av. 1178. d. Périgueux.
Asyliæ, ou *Asilhanum*, les Clarisses d'Azillan ou d'Azille; U. 1361. d. Narbonne.
Atanense M. S.-Aredii, S.-Yrier-de-la-Perche; B. av. 572. d. Limoges.
Athanacum, Aisnay, S.-Martin; B. av. 534. à Lyon.
Athense, le même que *Refugium beatæ Virginis*. d. Cambrai.
Atorfum, Altorf; B. d. Strasbourg.
Atornense Castrum, le même que *Besua*.
Aubechiense, la Trinité, 1013 à 1048. d. Cambrai.
Aubertus (*S.*-), S.-Aubert de Cambrai; A. av. 894.
Audardus (*S.*-), S.-Audard; abbaye av. 961, à Montauban.
Audoenus (*S.*-), S.-Ouen; B. av. 548, à Rouen.
Audoenus (*S.*-), au Mans; 710, Ann. b. II.
Audomarus (*S.*-), S.-Omer, la Ste-Vierge, v. 660 [Pas-de-Calais].
Augendus (*S.*-), le même que *Jura*. d. Lyon.
Augia, Augie, ou Oye; B. av. 690. d. Troyes. B. de la F., t. I.
Augia Dei, le même que *Gottisaugia*. d. Spire.
Augia Dives, Reichnaw, la Ste-Vierge, S.-Pierre et S.-Paul; B. 724. d. Constance.
Augia major Brigantina; B. bien avant 1097, r. 1125. S.-Pierre et S.-Paul. d. Constance.
Augia Stæ-Mariæ, Marienaw; C. d. Constance.
Augia Stæ-Mariæ, le même que *Fischinga*. d. Constance.
Augia Minor, Minderow ou Weissenaw; P. 990. d. Constance.
Augia Virginum, Magdenaw; C. 1244. d. Constance.
Augum, Notre-Dame (ou S.-Laurent) d'Eu. A. 1119. d. Rouen.
Augustinus Lemovicensis (*S.*-), S.-Augustin de Limoges; B. ap. 450, r. 934.
Augustinus (*S.*-), S.-Augustin; P. 1121. d. Térouanne [Pas-de-Calais].
Augustodunense M., le même que *S.-Martinus-Eduensis*. d. Autun.
Aulesburg, le même que *Heyna*. d. Mayence.
Aurea (*Santa*-), Ste-Aure, la Ste-Vierge; 623, à Paris.
Aurea Vallis, Orval, la Ste-Vierge; C. 1124. d. Trèves.
Aurea Vallis, Airvau, S.-Pierre; A. av. 973. d. La Rochelle.
Aureliacum, Aurillac. S.-Géraud, S.-Pierre et S.-Clément; B. 856. d. S.-Flour [Cantal].
Aurelium, S.-Jean-d'Aureil; A. p. av. 1140. d. Limoges.
Auri Lucum, Arluc, la Ste-Vierge; av. 964. d. Fréjus [Var].
Aurio, le même que *Ebronium*. d. Mans.
Aurora, Friensperg; C. 1131. d. Constance.
Ausionense M., le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.
† *Ausonius* (*S.*-), S.-Ausony; B. f. IIIe s. r. 1028, à Angoulême.
† *Austreberta* (*Sta*-), Ste-Austreberte de Montreuil; B. f. v. 650? r. 1032. d. Amiens.
Austregisilis (*S.*-), S.-Outrille de Bourges; av. 623.
Autbertus (*S.*-), S.-Aubert; abb. v. 1060, à Cambrai.
Autumensia (*duo*), Autoin; v. 542, Ann. b. I. d. Clermont.
Auxelio, le même que *Exoldunum*, d. Bourges.
Avantot, le même que *Kemperlegium*, d. Quimper.
† *Ave Maria*, l'Ave-Maria; U. f. av. 1270, r. 1480, à Paris.
Avena Dominarum, Avesnes-lez-Bapaume, la Ste-Vierge; B. 1128. d. Arras.
† *Avenacum*, Avenay, S.-Pierre; B. v. 660. d. Reims.
Avendi Castrum, le même que *Romaricum*. d. Toul.
Avenglia, Travailles? Panilleuse? la Ste.-Vierge; B. av. 986. d. Rouen.
Averbodium, Everbeur, la Ste-Vierge; P. 1135. d. Malines.
Aviniacum, près Bertignicourt; P. d. Châlons-sur-Marne.
† *Avitus* (*S.*-), S.-Avy, près Châteaudun; B. f. av. 521, r. 1045. d. Chartres.
Avitus Aurelianensis (*S.*-); f. v. 530, à Orléans.
Avodus (*S.*-) ou *Nova Cella*, etc., le même que *S.-Nabor*. à Metz.
Axiis ad Oldum (*de*), Eyssez sur le Lot, le même que *Exium*. d. Agen.
Aygulphus (*S.*-), S.-Ayoul de Provins; v. 1048. d. Sens.

Baindt, le même que *Hortus Floridus*. d. Constance.
Bainso, S.-Pierre; av. 1096. d. Soissons.
Bajacum, le même que *Bassacum*. d. Saintes.
Balcherivilla, Boscherville, S.-Georges; B. 1114. d. Rouen.
Balena, *Balerna*, N.-D. de Balerne; C. 1114. d. Besançon.

Balgentiacum, Baugency, la Ste-Vierge; A. f. av. 696, r. v. 1033, Ann. b. I. Gall. c. d. Orléans.
Balma, Baume-les-Moines, S.-Pierre; B. f. IVe s.? r. 926. d. Besançon.
Balma, Baume-les-Nonnains; B. 763. d. Besançon.
Balmense Monast., dans le Jura, S.-Romain; v. 460. d. Lyon.
Baniacus Pons, S.-Jean, v. 650. d. Beauvais.
Baomadus (*S.-*), S.-Romer, au Mans; r. v. 1200. Ann. fr. an. 532. ii.
Barala, Barale, S.-George; av. 511. d. Arras.
Barbara in Algia (*Sta-*), Ste-Barbe en Auge; A. 1128. d. Lisieux (Calvados).
Barbara (*Sta.-*); D. près Trèves.
Barbarense M., le même que *Insula Barbara*. d. Lyon.
Barbarinsert, le même que *Sartum* et *Salicetum*. d. Cambrai.
Barbellum, Barbeaux, à Saint-Port sur Seine, la Ste-Vierge; C. 1147. d. Sens.
Barberium, Barbery, la Ste-Vierge; C. 1176. d. Bayeux [Calvados].
Bardum, Berdoues, la Ste-Vierge; C. 1134. d. Auch.
Barisiacum, Barisy, près Coucy, St.-Pierre; v. 610. d. Laon.
Barra, La Barre, la Ste-Vierge; A. 1213. d. Soissons.
Bartholomæus (*S.-*), S.-Barthélemy de Noyon; A. 1064.
Bartholomæus (*S.-*), le même que *S.-Maglorius*, à Paris.
Bartholomæus (*S.-*), près de Reims; av. 974.
Barzella, *Bardella*, ou *Bazelona*, Barzelle, la Ste-Vierge; C. 1137. d. Bourges.
Basolus (*St.-*), S.-Basle; B. f. av. 511. r. v. 660. d. Reims.
Bassa-Cena, *Basiacum*, *Bassacum*, Bassac, St.-Etienne; B. 1009. d. Saintes.
Bassus-Fons, Basse-Fontaine, la Ste-Vierge; P. 1143. d. Troyes.
† *Batanis* (*de*), Batans, St-Martin, la Ste-Vierge; C. v. 1130. d. Besançon.
Batha, Tîle de Bas, S-Paul; v. 529. d. S.-Pol de Léon.
Baudilius (*S.*), S.-Bausile; av. 720. d. Nîmes.
Baugeriacum, *Baugeseium*, Baugerais, la Ste-Vierge; C. 1153. d. Tours.
Baulæ, Baux, la Ste-Vierge; 800? d. Sisteron [Basses-Alpes].
Baumgarden, le même que *Pomarium*. d. Strasbourg.
Bavo (*S.-*), S.-Bavon de Gand; B. 631 ou av.
Beania, Baigne, S.-Etienne; B. v. 800. d. Saintes.
Beatus (*S.*), près Coblentz, le même que *Sta-Maria ad Martyres*. d. Trèves.
Bebenhusa, Bebenhusen, S.-Pierre et S.-Paul? C. v. 1181. d. Constance.
Bebronnense M., le même que *S.-Ragnebertus*. d. Lyon.
Becana; C. d. Liége.
Beccum Herluini, le Bec, la Ste-Vierge; B. 1077. d. Rouen.
Becheronis Abbatia, la même que *Misericordia Dei*. d. Poitiers.
Begardum, Bégars, ou le Petit-Bigard, la Ste-Vierge; C. 1130. d. Lannion [Côtes-du-Nord]. Voy. *Bigardia*.
Belcinucum in Sequanam, l'île Belsignac, S.-Condedus; B. v. 676. d. Rouen.
Belisia. Munster-Bilsen, la Ste-Vierge; B. 669. d. Liége.
Bellaqua, Bellague, la Ste-Vierge; C. 1137. d. Clermont.
Bellaqua; C. v. 1242. d. Troyes.
Bella Branca, Bellebranche, la Ste-Vierge; C. 1152. d. Mans.
Bella Cella, S.-Benoît; B. IXe s. d. Alby.
† *Bella Cumba*, Bellecombe, la Ste-Vierge, Ste-Claire; C. av. 1148. Puy [Haute-Loire].
† *Bella Curia*, Vuillencourt; C. d. Amiens.
Bellanoa. d. Luçon [Vendée].
Bella Pertica, Bellepertche, la Ste-Vierge; C. v. 1100. d. Montauban.
† *Bella Ripa*, Belle-Rive; C. ap. 1114. d. Genève.
Bella Stella, Belle-Etoile, la Ste-Vierge; P. 1216. d. Bayeux [Calvados].
Bella Vallis. Bellevaux; C. 1119. d Besançon.
Bella Vallis, Bellevaux, la Ste-Vierge; S.-Paul; P. 1188. d. Nevers.
Bella Vallis, Belval, la Ste-Vierge; P. 1133. d. Reims.
Bella Villa, Belleville-sur-Saône, la Ste-Vierge; A. 1158. d. Lyon.
Bellomer, le même que *Launomarus Pulcher*. Ann. F. ad. a. 558.
Bellosanna, Bellosane, la Ste-Vierge; P. 1198. d. Rouen.
† *Bellua*, le même que *Belisia*. d. Liége.
† *Bellum Fagetum*, Beaufaès, Belfay. C. 1145. d. Langres.
Bellum Pratum, Beaupré, la Ste-Vierge; C. 1228. d. Malines.
Bellum Pratum, Beaupré-sur-Meurthe, la Ste-Vierge; C. 1135. d. Nancy.
Bellum Pratum, Beaupré; C. 1221. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Bellum Pratum, Beaupré, la Ste-Vierge; C. 1135. d. Beauvais.
Bellum Pratum Duaci, à Douai, *Gallia chr.* III, 538.
Bellum Pratum Gerardi-Montis, ibid.
Bellus Beccus, Beaubec, S.-Laurent; C. 1116. d. Rouen.
Bellus Campus, Bel-Champ; P. d. Besançon.
Bellus Campus, Bel-Champ, près de Menoncourt, la Trinité, la Ste-Vierge; A. 1130. d. Nancy.
Bellus Fons, Bellefontaine, la Ste-Vierge; B. av. 1100. d. La Rochelle.
Bellus Locus, Beaulieu et Bellec, S.-Pierre et S.-Paul; B. 855. d. Limoges.
Bellus Locus prope Lochias, Beaulieu près Loches, la Trinité; B. 1007 ou 1010. d. Tours.
Bellus Locus in Argonna, Beaulieu en Argonne, S.-Maurice; B. f. 642, r. 1015. d. Verdun [Meuse].
Bellus Locus, Beaulieu, C. av. 1562, à Mirepoix [Ariége].
Bellus Locus, Beaulieu-lez-Dinant; A. v. 1100. d. Boulogne.
Bellus Locus, Beaulieu-lez-le-Mans, la Ste-Vierge; A. 1115.

Bellus Locus, Beaulieu, S.-Marc, le Sauveur; P. r. 1112. d. Troyes.
Bellus Locus, Beaulieu; C. 1166. d. Langres; peut-être le même que *Bellum Fagetum*.
Bellus Locus, Beaulieu-lez-Sin-le-Noble, la Ste-Vierge; A. 1224. d. Arras.
Bellus Locus, en Turenne sur la Dordogne, av. 888. S.-Petrus Claviger, H. IX. 441 c.
Bellus Locus, Belloc, S.-Jean et S.-Pierre; C. 1141. d. Rhodez.
† *Bellus Locus*, Ordre de S.-Jean-de-Jérusalem; 1245? d. Cahors.
Bellus Locus, ou *Bonus Locus*, le même que *Vigniolium*. d. Montpellier.
† *Bellus Mons*, Beaumont-lez-Tours, dit l'Ecrignole, la Ste-Vierge; B. 1097.
† *Bellus Mons*, Beaumont-lez-Clermont, S.-Pierre; B. 665 à 674.
Bellus Mons, Belmont-aux-Nonnains; C. av. 1127. d. Langres.
Bellus Mons in Algia, Beaumont en Auge, la Ste-Vierge; B. v. 1060. d. Lisieux [Calvados].
Bellus Mons, Belmont, près Marché-Raoul; A. v. 1145. d. Rouen
Bellus Mons Petrosus, Belmont, la Ste-Vierge; 1130. d. Rouen.
Bellus Portus, Beauport, la Ste-Vierge; P. 1202. d. S.-Brieuc.
Bellus Reditus, Beaurepart, les douze Apôtres; A. 1116, à Liége
Bellus Visus, Beauvoir, la Ste-Vierge; C. 1234. d. Bourges.
Bellus Visus, le même que *S.-Bernard près de Dax* [Landes].
Belnense Monast., S.-Martin; B. v. 1023. d. Autun.
Belthingen, le même que *Maris-Stella*. d. Constance
Belvacense Monaster., S.-Justinien? v. 853, à Périgueux.
Benden, le même que *Prata B. Mariæ*. d. Cologne.
† *Benedictio Dei*, la Bénisson Dieu, la Ste-Vierge; C. 1138. d. Lyon.
Benedictio Dei Convenensis, le même que *Nisortiun*, d. S.-Bertrand-de-Cominges [Haute-Garonne].
Benedictus in Vepria (*S.-*), S.-Benoît en Voivre; C. réf. 1132, d. Metz.
Benedictus super Ligerim, ou *in pago Aurelianensi* (*S.-*), le même que *Floriacum*. d. Orléans.
Benedictus (*S.-*), av. 931, près de Tours.
Benedictus de Nantoliaco (*S.-*), le même que *Nantogilum in Valle?* d. Poitiers.
Benedictus Francorum (*S.-*), le même que *Floriacum*. d. Orléans.
Benedictus de Pino (*S.-*), S.-Benoît-du-Pin; 1120. d. Poitiers.
Beneventum, Bénévent, S.-Barthélemy; A. 1028. d. Limoges.
Benignus Divionensis (*S.-*), S.-Bénigne de Dijon; B. v. 509. d. Langres.
Bennikhoven; C. 1223 ou 1240. d. Cologne.
Bercharius (*S.-*), S.-Bercher, le même que *Dervum*. d. Châlons-sur-Marne.
Berdona, Berdoues, la Ste-Vierge; C. 1134. d. Auch.
Berengertruncus, le même que *Arouasia*. d. Arras.
Berg, le même que *Vetus Mons*. d. Cologne.
Berg, *S.-Winoci*, le même que *Mons S.-Winoci*. d. Ypres.
Bergense Monast., ou *Mons Stæ-Odiliæ*; av. 858. près de Ruremonde.
Berna, la Ste-Vierge; P. 1134. d. Bois-le-Duc [Hollande].
Bernaicus, Bernay, la Ste-Vierge; B. 1025. d. Lisieux [Calvados].
† *Bernardus* (*S.-*) S.-Bernard près Bayonne. C. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].
Bernardus de Lico (*S.-*), S.-Bernard de Lec, le même que *Olivæ*. d. Narbonne.
Bernardus in Pomerio (*S.-*), le même que *Pomarium*. d. Strasbourg.
Bernardus de Romano (*S.-*), St.-Bernard de Romans; B. vers 800. d. Vienne.
† *Bernardus Tutelensis* (*S.-*), S.-Bernard de Tulles; C.
Bernardus (*S.-*); B. d. Valence.
Bertinia-Curtis, Bertignicourt, le même que *Moncellum*. d. Châlons-sur-Marne.
Bertinus (*S.-*), ou *Sithiu*, S.-Bertin; B. 626. d. S.-Omer.
† *Bertolcurtis*, Bertaucourt, la Ste-Vierge; B. 1095. d. Amiens.
Beschovesberg, le même que *Mons S.-Joannis-Bapt. in Ringavia*. d. Mayence.
Beselich; P. 1153. d. Trèves.
Besua, la Fontaine-de-Bèse, S.-Pierre; B. 600. d. Langres, près de Dijon.
Bethania, Bitaine, Bitan; C. 1133. d. Besançon.
† *Bethleem*, Bethleem, dit Belian; A. 1244. d. Cambrai.
Bethleem, le même que *Ferrières-en-Gatinais*. d. Sens.
† *Bethleem*; U. av. 1447, à Gand.
Betnacense, de Villers Betnach, le même que *Villerium in Betnach*. d. Metz.
Betrag. d. Lescar.
† *Biaghia*, *Biacum*, Biache, près Péronne; C. 1235. d. Noyon.
† *Bibersheims*, *Bibelis*, le même que *S.-Walpurgis*. d. Strasbourg.
† *Bibio*, Boubon; 1120. d. La Rochelle? d'Angoul? H. XIV; 161, n.
Biblingum, le même que *Wiblingum*. d. Constance.
† *Bigardia Major*, Bigarden, ou le Grand-Bigard, près de Bruxelles; B. 1133. d. Malines. Voy. *Begardum*.
† *Biloca*, Bilok, ou Port Ste-Marie; C. 1201, à Gand.
† *Bindrium*, Binderen, la Ste-Vierge; C. 1231. d. Bois-le-Duc.
† *Binga*, Binch, S.-Rupert, ou Robert; B. 1147. d. Mayence.
Birgitta (*Sta.-*), Ste-Brigitte; A. 1594, à Rouen.
† *Bischofsheimium*, ou *Episcopi Domus*; B. 748. d. Mayence.
† *Bisilichium*, près Coblentz, XIIe siècle; U. d. Trèves.
† *Bitumen*, Biton; C. d. Maurienne.
† *Bivallis*, *Bivallium*, Bival, Ste-Marie-Madeleine; C. 1128 à 1154. d. Rouen.

Blabaana, Blanna, Blavatum, le même que *S.-Salvator de Blavia*.
Blanchelanda, Blanchelande, S.-Nicolas; P. 1154. d. Coutances [Manche].
† *Blandek*, Blandecq, S.-Colombe; C. 1182. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
† *Blandina*; av. 552. Ann. b. I. à Vienne.
Blandinium, Blandin, S.-Pierre; B. 610, à Gand.
Blengiacum, Blangy en Ternois, la Ste-Vierge; B. 686. r. 1032. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Blanziacum, Blanzac, S.-Arthemius; B. av. 1120. d. Angoulême.
Blasius in Hercinia (S.-). Voy. *Sylva Nigra* d. Constance.
Blasius in Northeim (S.-); P. 1050. d. Mayence.
Bladimons, Blamont, S.-Maurice; B. d. Bazas [Gironde].
† *Blasilia*, Blesle, S.-Pierre; B. av. 910. d. S.-Flour [Cantal].
Blaviense Mon.; désigne particul. S.-Roman de Blave. Voy. aussi *S.-Salvator*.
Blaubyra, Blauburnhiua, Barthonium, S.-J.-Bapt.; B. 1095. d. Constance.
Blidenstat, S.-Ferrucius; B. v. 777. d. Mayence.
Bliderici-Villa, Bleurville, S.-Berthier et S.-Athalen; 1055. d. Toul.
Boamirus (S.-), le même que *S.-Baomadus*, au Mans.
† *Bocaugia*, le même que *Buchovia*. d. Constance.
Bocherivilla. Voy. *S.-Georgius*.
Bochian, la Ste-Vierge; 1137. d. Tréguier.
Bodanense, Bevons, ou la Val S.-Benoît, VIe siècle; B. d. Sisteron [Basses-Alpes].
Bodeloa, Bodelo, la Ste-Vierge; C. 1197. d. Gand.
Bodonis Monasterium, Bon-Moutier; 670. d. Toul.
Bodonis Monasterium, le même que *Bosonisvilla*. d. Metz.
Boheriæ, Boheries; C. f. 1141. r. 1143. d. Laon.
Boillanis (de), Bouillas; C. 1150. d. Auch.
Boillanum, le même que *Portaglonium*. d. Auch.
Boiploium, Bauprel, S.-Pierre; B. d. Besançon.
Boissetum, le Boisset; U. d. S.-Flour [Cantal].
Bolbona, Boulbone, la Ste-Vierge; C. 1129. d. Mirepoix [Ariége].
Bona, Bons, ou Buntz; C. v. 1155. d. Belley [Ain].
Bona Aqua, Bon-Aigue, la Ste-Vierge; C. 1143. d. Limoges.
Bona Cumba, Bonne-Combe, la Ste-Vierge; C. 1166. d. Rhodez.
Bonalense Monasterium. d. Périgueux.
Bonantia, le même que *Vallorize*. d. Amiens.
Bona Requies, Bon-Repos; C. 1184. d. Quinper.
Bona Requies, B. Mariæ, le même que *Marqueta*. d. Tournay.
† *Bona Sania*, Bonne-Saigne, la Ste-Vierge; B. av. 1165. d. Limoges.
Bona Spes, Bonne-Espérance, la Ste-Vierge; P. av. 1126. d. Cambrai.
† *Bona Vallis*, Bonneval, S.-Laurentius; B. 841. d. Chartres.
Bona Vallis, ou *Mad Val*, le Val; v. 530. d. Mans.
Bona Vallis prope Thouarcium, Bonneval-lez-Thouars, S.-Jean; B. v. 900. d. Poitiers.
Bona Vallis, Bonneval, la Ste-Vierge; C. 1161. d. Rhodez.
Bona Vallis, Bonnevaux, la Ste-Vierge; C. 1120. d. Poitiers.
Bona Vallis, Bonnevaux; C. 1119. d. Vienne.
† *Bona Via*, Bonne-Voie; C. v. 1200. d. Trèves.
† *Bondevilla (Sta-)*, N.-D. de Bondeville, ou Ste-Madeleine; C. 1150. d. Rouen.
Bonffa, Bonnelle, la Ste-Vierge; C. 1240. d. Namur.
Bongart, le même que *Pomerium*. d. Strasbourg.
Bonifacius (S.-), le même que *Fulda*. d. Mayence.
Bonisiacus, Bonzy; av. 700. d. Paris. Ann. b. I.
Bonitas Dei, le même que *Coetmaloen*. d. Quimper.
Bonna, Bonn; av. 891. de Cologne.
† *Bonum Auxilium*, Bon-Secours, la Ste-Vierge; B. 1648. à Paris, faub. S.-Ant.
Bonum Fagetum, Bonfay, près Mirecour; P. 1145. d. Toul.
Bonus Campus, Chambon, la Ste-Vierge; B. d. Poitiers.
Bonus Fons in Terascia, Bonne-Fontaine en Thierasche; C. 1152. d. Reims.
Bonus Fons, Bonnefont, la Ste-Vierge; C. 1136. d. S.-Bertrand-de-Cominges [Haute-Garonne].
Bonus Locus, Bonlieu, la Ste-Vierge; C. 1121. d. Limoges.
Bonus Locus, Bonlieu, ou Carbon-Blanc, la Ste-Vierge; 1162. d. Bordeaux.
† *Bonus Locus*, Bonlieu, la Ste-Vierge; C. 1219. d. Mans.
Bonus Locus, Bonlieu; C. d. Valence.
† *Bonus Locus*, Bonlieu, la Ste-Vierge; C. 1199. d. Lyon.
Bonus Locus, le même que *Vignegoul*. d. Montpellier.
Bonus Mons, Bonnemont, Bernon; C. 1131. d. Genève.
Bonus Portus, Bonport, la Ste-Vierge; C. 1190. d. Evreux.
Bonus Radius, Bouras, la Ste-Vierge, C. 1119. d. Auxerre.
Booni, le même que *Mons S.-Martini*. d. Cambrai.
Boppardia, Bopparden, la Ste-Vierge; B. av. 1073. d. Trèves.
Boquianum, Boquien; C. 1137, d. S.-Brieuc.
Borboni Cella, le même que *Cella Trecensis*.
† *Borburgum*, Bourbourg, la Ste-Vierge; B. 1099 ou 1102. d. S.-Omer.
Bornetum, Bournet, la Ste-Vierge; B. 1113. d. Angoulême.
Bornhemium; B. 1100. d. Malines.
Boscanum, le même que *Boscum Cavum*. d. Périgueux.
Boscodunum, Boscaudon, la Ste-Vierge; B 1130. d. Embrun [Hautes-Alpes].

Boschetum, Bouchet, dit Vauluisant, la Ste-Vierge ; C. 1192. d. Clermont.
† *Boschetum*, Boschet ; C. d. S.-Paul-Trois-Châteaux [Drôme].
Bosco (*Abbatia de*), ou *Abbatia Libera*, ou *Boscum Nonnarum*, la Franche Abbaye-aux-Bois, ou Bois-aux-Nonnains, ou N.-D.-aux-Bois ; C. 1202. à Paris.
Boscum Cavum, Bouchaud, la Ste-Vierge ; C. 1159. d. Périgueux.
Boscum Dagoberti, Boisdabert, le même que *Pratea ad Arnonem*. d. Bourges.
Boscum Gailhardi, ou *Grollandi*, le même que *Brolium Grollandi*. d. Luçon [Vendée].
Boscus Alberici, Bois-Aubry ou Luzay, S.-Michel ; B. 1138. d. Tours.
Boscus Dominarum, le même que *Malanoa*. d. Paris.
Bosonis Villa, Bousonville, la Croix, la Ste-Vierge ; B. 1023. d. Metz.
Botavilla, S.-Paul ; 1029. d. Saintes.
Botum, le même que *Cæsaris Burgum*, d. Coutances [Manche].
Boulbriac Mon. Ann. F. ad an. 520. Bourbriac. d. Tréguier [Côtes-du-Nord].
Bourgachar ; A. d. Rouen.
Bracum, le même que *Menatum*. d. Clermont.
Braella, Braille, la Brayelle-lez-Aunay ; C. 1196. d. Arras.
Bragum, le même que *S.-Salvius?* d. Amiens.
Braiacum, Brageac, la Ste-Vierge, S.-Cosme et S.-Damien ; 675. d. Clermont.
Braiacum, Brou, S.-Roman, av. 537. d. Chartres. Ann. b. I.
Braiacum, Bray-sur-Seine, S.-Paterne, S.-Pavace, v. 958. d. Sens.
Braii Mon., le même que *Vintlana*. d. Rouen.
Brana, S.-Yved (*Evodius*) de Braine; P. f. du VIIe au Xe s. ; réf. 1130. d. Soissons.
Brantosmum, Brantôme, S.-Pierre ; B. 769. d. Périgueux.
Brauvillarium, Brauveiler, S.-Nicolas ; B. 1024. d. Cologne.
Bregina, *Begina Beauna*, le même que *Beania*. d. Saintes.
Brehervallense, de Breval ; C. d. Evreux.
Breidnawe, la Ste-Vierge ; B. p. av. 1121. d. Mayence.
Breittingen ; B. av. 1343. d. Mayence.
Bretolium, Breteuil, la Ste-Vierge ; B. 1050. d. Beauvais.
† *Bricolium*, Bricol ou N.-D. de Sézanne ; B. v. 1196. d. Troyes.
Brienna, Brienne-lez-Anse, la Ste-Vierge ; B. 1304. d. Lyon.
Brieria ; 1100. O. de Fontevrault ; H. XII, 404, c.
Brigantinum M.; B. f. bien av. 1097. r. 1125. S.Pierre et S.-Paul. d. Constance.
Brigense, M., le même que *Faræmonasterium*. d. Maux.
Brigittinæ, les Dames de Ste-Brigitte de Valenciennes ; A. 1613. d. Cambrai.
† *Brimalum*, Brimal ; C. d. Rouen.
Brinium ou *Absia*, la Sie en Brignon, la Ste-Vierge; B. 1120. d. Poitiers.
Briocus (*S.-*), S.-Brieuc ; VIe s. ; évêch. en 848. Ann. B. I.
Briostelium, le même que *Lanneium*. d. Beauvais.
Britanniacum, Bretigny ; B. av. 711. d. Soissons.
Britolium, Breteuil, la Ste-Vierge ; B. r. av. 1053. d. Beauvais.
Briva, le même que *Virzio*. d. Bourges.
Brivas, Brioude, S.-Julien ; av. 643. d. S.-Flour [Cantal].
Brocareia et *Broqueroya*, S.-Denis en Broqueroy ; B. 1081. d. Cambrai.
† *Brogaria*, Bruyère-le-Château, la Ste-Vierge; 599. d. Paris.
Brogilum, le même que *Casiacum*, d. Soissons, et que *S.-Salvator*, etc. d. Mans.
Broialus, *Brogilum apud Cenomannos*, le Sauveur, la Ste-Vierge, etc. ; av. 837. d. Mans.
Broilum et *Broilus*, Bruel sur la Lys, S.-Pierre ; B. 686. d. Arras.
Broilum, le même que *S.-Fiacrus*. d. Meaux.
Brolium Arbaudi, ou *Herbaldi*, Breuillherbaud, la Ste-Vierge ; B. av. 1130. d. Luçon [Vendée].
† *Brolium Benedicti*, Breuilbenoît, la Ste-Vierge et S.-Jean-Baptiste ; C. 1137. d. Evreux.
Brolium Grollandi, Boisgrolland, la Ste-Vierge ; C. 1109. d. Luçon [Vendée].
† *Brolium*, Bresle-aux-Nonnains sur l'Alagnon ; C. d. S.-Flour [Cantal].
Bronium, S.-Gérard de Brogne ; B. 928. d. Namur.
Brueria, le même que *Blanchalanda*. d. Coutances [Manche].
Brunvillare, le même que *Brauvillarium*. d. Cologne.
Buariense M., le même que *S.-Amandus Buxiensis*. d. Angoulême.
Buciliacum, *Bucilium*, Bucilly, S.-Pierre; P. v. 950. d. Laon.
Bugue (l'Abbaye de) ; B. d. Périgueux.
Bulio Pauper, N.-D. de Buillon, Billy, Billon ; C. 1128. d. Besançon.
Bulium, le Beuf ou le Beuil, la Ste-Vierge ; C. 1123. d. Limoges.
Bullencuria, Boullencour, S.-Pierre ; C. f. 1093, réf. 1149. d. Troyes.
Bullencuriam (*M. prope*), de Religieuses ; C. av. 1195. d. Troyes.
Burense, *Burrhoniense*, le même que *Blaubyra*. d. Coutances.
Burense, de *Ouris*, le même que *Sta-Crux de Ouris*, près de Metz.
Burgidolense, le même que *Dolense*. d. Bourges.
Burgulium, Bourgueil-en-Vallée, S.-Pierre ; B. 990. d. Angers.
Burgum, Bourg S.-Vincent ; A. av. 489. d. Bordeaux.
Burgum prope Pornidum, N.-D. du Bourg, près Pornic. d. Nantes.
Burgum Medium, Bourgmoyen de Blois, la Ste-Vierge; A. f. av. 992; abbaye en 1123.
Burnevilla, Bournonville, la Ste-Vierge ; 1034. d. Rouen, tr. *Beccum Herluini*.

Bursfelda, S.-Thomas et S.-Nicolas; B. 1093. d. Mayence.
Buscheron, le même que *Nogio super Andellam*.
Buxeria, la Bussière, dit les *Trois-Monts*; C. 1130. d. Autun.
Buxeria, la Boyssière en Anjou; C. 1131. d. Angers.
† *Buxeria*, Bussières près Culant, la Ste-Vierge; C. 1159. d. Bourges.
Buxeriæ, Bouxières-aux-Dames; B. 935. d. Nancy.
Buxiliense, S.-Jean, S.-Trechlus; av. 802. d. Mans.
† *Buxum*, Buix-lez-Aurillac, S.-Jean-Baptiste; B. av. 1162. d. S.-Flour (Cantal).
Buzeyum, Buzay, la Ste-Vierge; C. 1136. d. Nantes.

Cabardez, Cabardez, S.-Etienne; av. 1034. d. Carcassonne.
Caduinum, *Cadunium*, Cadouin, la Ste-Vierge; C. 1114. d. Sarlat (Dordogne).
Cadurcense M., de Cahors, Annal. F. ad. an. 508. p. 252, et t. II, 276.
Cæcilia-Agelli (*Sta-*); v. 665; près de Clermont.
Cæsaria Arelatensis (*S.-*), av. 510. H.
Cæsarionense, *Cesseronense-Monast.*, le même que *S.-Tiberius*. d. Agde [Hérault].
† *Cæsarius* (*S.-*), S.-Césaire, dit le *Grand-Monastier*; B. v. 499.
Cæsaris Burgum, Cherbourg, le même que *Votum*. d. Coutances [Manche].
Cagia, Chaage, la Ste-Vierge; A. r. 1135. d. Meaux.
Cagia ou *Cavea* (*M. in*), le même que *S.-Crispinus*. d. Soissons.
Cagnæ, Cagnes, S.-Véran ou Ste-Marie-la-Dorée; f. v. 800, r. 1005. d. Vence [Var].
Caherium, Chéry, la Ste-Vierge; C. 1147. d. Reims.
Caignota, Caignote, la Ste-Vierge; B. 800? d. Dax-sur-l'Adour [Landes].
Cainonense Monast., Chinon; v. 446. d. Tours.
† *Cala*, Chelles-Ste-Beauthour, la Ste-Vierge, S.-Georges; B. 662. d. Paris.
Calabrum; d. Périgueux.
Caladia, la Chalade. S.-Sulpice, la Ste-Vierge; C. 1127. d. Verdun [Meuse].
Calamis (*de*), Chaumes, S.-Pierre; B. 1181. d. Sens.
Calana, le même que *Clariana*. d. Perpignan.
Calciacum, le même que *Chrausobacus*, en Vexin.
Caledunum, près d'Anisole ou S.-Calais; av. 710. d. Mans.
Calercium, Calers, la Ste-Vierge; C. 1147. d. Rieux [Haute-Garonne].
Calesiensis Abbatia; av. 1086. d. Grenoble? H. XIV.
Calfurnum; 1100, sous Fontevrault; H. XII, 404, c.
Calixtus (*S.-*), S.-Calixte pape; v. 891. d. Reims.
Calla Villa; d. Rouen.
Calloellum, Chaillot. Voy. *Sta-Genovefa*.
Calloricum, ou *Chalaricum*, Chalivoy, la Ste-Vierge; C. 1133. d. Bourges.
Calma, *Calmæ*, la Chaume, S.-Symphorien, S.-Pierre; B. f. av. 752. r. IXe s. d. Sens.
Calmaria, la Chaume, la Ste-Vierge; B. 1045. d. Nantes.
Calmelium, *Calminum*, *Calmaniacum*, etc., de Carmery, le même que *S.-Theofredus*. d. Puy (Haute-Loire).
Calmels (*M. de*), le même que *Cormeriacum*. d. Tours.
Calmons, Calmont; av. 870. d. Liége.
Calmosiacum, *Calmostratum*, Chaumozey, la Ste-Vierge; A. 1094. d. S.-Dié (Vosges).
Calniacum, Chauny, le même que *S.-Eligii Fons* et *Sta-Clara Caln*. d. Noyon.
Caloceus (*S.-*), le même que *Miraumons*. d. Châlons-sur-Marne.
Calvaria, Calvaire près La Fère, l'Annonciation de la Vierge; B. 1518. d. Laon.
Calvus Mons, Chaumont-la-Piscine, la Ste-Vierge, S.-Bertaud; P. réf. 1147. d. Reims.
Calvus Mons, Chaumont en Vexin, S.-Pierre; av. 700. d. Rouen. Ann. b. I.
Cambero, Cambron; C. 1148. d. Cambrai.
Cambidobrum, Cambronde; av. 542. d. Clermont.
Cambonium ou *Campi Boni*, Chambon; C. 1152. d. Viviers [Ardèche].
Cambonum, Camon, la Ste-Vierge; B. av. 922. d. Mirepoix [Ariége].
†*Camelariæ*, Chamelières; B. 665. S.-Pierre et Ste-Cécile. d. Clermont.
Camera, Cambre, la Ste-Vierge; C. 1201. d. Malines.
Cameracesience M., de Cateau-Cambresis, S.-André; B. 1020. d. Cambrai.
† *Camera Fons*, Chambre-Fontaine, la Ste-Vierge; P. av. 1190. d. Meaux.
Camp, *Campense*, le même que *Vetus Campus*. d. Cologne.
Campagia, *Campania*, Champagne, la Ste-Vierge; C. 1188. d. Mans.
Campelli, Champeaux-en-Brie, S.-Martin; f. av. 700. d. Paris.
Campellense, dans le pays de Bèze, S.-Léger, av. 826. d. Langres.
Campi Boni, le même que *Cambonium*. d. Viviers [Ardèche].
Campidona, *Campidonum*, Kempten, la Ste-Vierge, S.-Gordien; B. 732. d. Constance.
† *Campus Benedictus*, Champ-Benoît, la Ste-Vierge; B. 1138. d. Sens.
Campus Bonus ou *Cambonium*, Chambon, la Ste.-Vierge; B. av. 1482. d. Poitiers.
Campus Maurorum, le même que *Vallis S.-Lamberti*. d. Liége.
Cancellata, N.-D. de la Chancelade; A. v. 1138. d. Périgueux.
Candelium, Candeil; C. 1152. d. Alby.
Candidiense M., le même que *Cantobennense*. d. Clermont.
Canigo, S.-Martin du Canigou; B. 1001. d. Perpignan.
Cannis (*de*), Caunes, S.-Pierre; B. d. Narbonne.
Canonica, la Canourgue, St-Martin. d. Mende [Lozère].

Cantipratum, N.-D. de Cantipré; A. 1180. d. Cambrai.
Cantobennum, *Cantoennum*, Chantoen, S.-Pierre; A. f. IVe s. r. Xe s. d. Clermont.
Cantogilum, Chanteuge, S.-Julien, S.-Saturnin, S.-Marcellin; B. v. 800. d. S.-Flour [Cantal].
Cantumerula, Chantemerle, S.-Seren; A. av. 1135. d. Troyes.
Caorra. d. Clermont.
Capella, Capell; C. 1185. d. Constance.
Capella, Notre-Dame de la Capelle; P. 1143. d. Toulouse.
Capella, Capelle, la Ste-Vierge; B. 1090. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Capella ad Plancas, la Chapelle-aux-Planches, la Ste-Vierge; P. vers 1145. d. Troyes.
Capella Sacra ou *Ducis*, la Ste-Chapelle de Dijon, la Ste-Vierge; P. 1172. d. Dijon.
Capella-Thosan; C. 1175. d. Tournay.
† *Capitolium*, Ste-Marie du Capitole, à Cologne; B. 689.
Capleia, en Tonnerrois sur le Serin, S.-Loup; p. av. 867. H.
Caprariæ, N.-D. de Cabrières; av. 817. d. Narbonne, le même que *S.-Petrus de Cubaria*.
Caput Gasconiæ, le même que *S.-Severus*. d. Aire [Landes].
Caput pontis Tarni, le même que *Sta-Catharina Albiensis*.
Caprasius (*S.*-), S.-Capraise d'Agen; abb. av. 961.
Caraunus (*S.*-), S.-Chéron-les-Chartres; A. v. 599.
Carbon Blanc, le même que *Bonus Locus*. d. Bordeaux.
Carbonacum, le même que *Corbiniacum*. d. Reims.
† *Carentonium*, Charenton, en Berry, la Ste-Vierge; B. 620. d. Bourges.
Carentonium, le même que *Vallis Onæ*. d. Paris.
Carilefus (*S.*-) ou *Anisola*, S.-Calais du désert; B. v. 529. d. Mans.
† *Carilocus* ou *Carus Locus*, *in pag. Substantionensi*, S.-Geniez; B. 1019. d. Montpellier. H. X, 603. n.
Caritas (*Sta*-), le même que *Fulium*. d. Rieux [Haute-Garonne].
Caritas, la Charité, près Granvelle; C. 1133. d. Besançon.
Caritas ad Ligerim, la Charité-sur-Loire, la Ste-Vierge; B. 1056. d. Auxerre.
Caritas, la Charité-les-Lézines, la Ste-Vierge; C. v. 1184. d. Langres.
Caritas Andegavensis ou *Virginis*, la Charité-aux-Nonnains, le même que *Roncereium*. d. Angers.
Carnoetum, Karnoet, S.-Maurice; C. 1176. d. Quimper.
Caroffum, Charoux, S.-Sauveur; B. 769. d. Poitiers.
Caroli Locus, Chaalis, la Ste-Vierge; C. 1136. d. Senlis.
Carthusia ou *Catorissium*, la Grande-Chartreuse; 1084. d. Grenoble.
† *Carthusiæ*, les Chartreuses de Prémol; C. d. Grenoble
Cartovorum, Chartreuve, la Ste-Vierge; P. v. 1100. d. Soissons.
Carumpella, le même que *Kemperlegium*. d. Quimper.
Carus Campus, Chercamp, la Ste-Vierge; C. 1141. d. Amiens.
Carus Locus ou *Carilocus*, Charlieu, S.-Etienne et S.-Fortunat; B. 876. d. Mâcon.
Carus Locus, Notre-Dame de Cherlieu; C. 1131. d. Besançon.
Casa Cajani, le même que *S.-Carilocus*. d. Mans.
Casa Dei, S.-Robert-la-Chaise-Dieu, S.-Agricole et S.-Vitalis; B. 1043. d. Clermont.
Casa Dei, la Case-Dieu; P. 1135. d. Auch.
Casa Dei, le même que *Viconia*. d. Arras.
Casa Nova, le même que *Gordanicus*. d. Uzès [Gard].
† *Casæ*, les Chazes, S.-Pierre; B. v. 800. d. S.-Flour [Cantal].
Casæ Congidunum, Cougnon, S.-Pierre et S.-Paul; B. 644. d. Trèves.
† *Casale*, Chazaux-les-Cornillon en Forez, a Ste-Vierge; B. 1332. à Lyon.
Casale Benedictum et *Malanum*, Chezal-Benoît, S.-Pierre; B. 1093. d. Bourges.
Casiacum, Chési, S.-Pierre; B. av. le VIIIe siècle. d. Soissons.
Cassania, la Chassaigne, la Ste-Vierge; C. 1162. d. Lyon.
Cassianum, Cassan, la Ste-Vierge; A. av. 1080. d. Béziers.
Cassianus, S.-Cassien d'Autun; r. v. 1000.
Cassianus (*S.*-), S.-Cassien de Marseille; av. 596.
Cassiiacum, *Cassiniacum*, S.-Martin; av. 843. d. Autun.
Casta, S.-Pierre de Caste; B. d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
Castaliense M., du Chalar, dit *lé Peyroulhè*; r. p. av. 1125. Bib. de la Fr. IV. n. 13422. d. Limoges.
Castella, la Castelle, S.-Jean. P. 1173? d. Aire [Landes].
Castellariæ, Notre-Dame des Chasteliers; C. 1129. d. Poitiers.
Castellariæ, le même que *Reacum*. d. Poitiers.
Castellio, Châtillon, la Ste-Vierge; A. av. 1138. d. Langres.
Castellio S.-Petri et *S.-Pauli*, S.-Pierre de Châtillon, le même que *Conchæ*. d. Evreux.
Castellio, Châtillon, la Ste-Vierge; C. 1153. d. Verdun [Meuse.]
Castellio ad Marsurpiam, Vieux-Moutier sur la Massoupe; f. 667, S.-Mihiel, r. 819. d. Verdun. H.
Castellum, Châtelet, près Remiremont. av. 636. d. Saint-Dié. Ann. b. I.
Castellum abbatiale, *Dei*, *Mauritaniæ*, Château-l'Abbaye. P. 870. r. 1180. d. Arras.
Castinetum, *Casteniacum*, Chatenoy, S.-Pierre et la Ste-Vierge; B. v. 1070. d. Toul.
Castor apud Confluentes (*S.*-), S.-Castor à Coblentz; v. 836. H.
Castus Locus, Chaste-Lacher, S.-Junien; B. 559. Annal. b. et fr.

Castriciæ, Chatrices, la Ste-Vierge; A. 1144. d. Châlons-sur-Marne.

Castri Locus, le même que *Montense Monast.* d. Cambrai; et que *Castriciæ*. d. Châlons-sur-Marne.

Castrum in Albiqensi, Castres, S.-Benoît; B. 647. d. Alby. Ann. b. I. 400.

Castrum ou *Castra*, Châtres, la Ste-Vierge; d. 1140 à 1178. d. Saintes.

Castrum ou *Castra*, Castres, la Ste-Vierge; A. 1077. d. Périgueux.

Castrum Aquilæ, le même qu'*Arnesburgum*. d. Mayence.

Castrum Censoris, Château-Censoir, S.-Potentien; B. av. 1157. d. Autun.

Castrum Malasci, le même que *Mons-Olivi*. d. Carcassonne.

Castrum Carnonis ou *Chalmonis*, Château-Châlon; B. 670, la Ste-Vierge. d. Besançon. H.

Castrum Nantonis, S.-Séverin de Château-Landon; A. f. p. ap. 511, r. v. 1151. d. Sens, H.

Castrum Novum, S.-Martin; av. 1000. d. Angoulême? d. Poitiers? Voy. *S.-Andreas*.

Catabennense M., le même que *Cantobennense*. d. Clermont.

Catalacum, Châtelat; v. 631. d. Limoges. Ann. b. I.

† *Catharina* (*Sta-*), Ste-Catherine; A. d. Genève.

† *Catharina* (*Sta-*), Ste-Catherine d'Apt; A. 1299. [Vaucluse].

† *Catharina Albiensis* ou *Caput pontis Tarni* (*Sta-*), Ste-Catherine d'Alby; A. 1333.

† *Catharina* (*Sta-*), Ste-Catherine, près d'Annecy; C. d. Genève.

† *Catharina Avenionensis* (*Sta-*), Ste-Catherine d'Avignon; C. 1254.

† *Catharina Diniensis* (*Sta-*), Ste-Catherine de Digne; A. av. 1367.

† *Catharina* (*Sta-*), Ste-Catherine, près Mandal; C. 1219. d. Mayence.

† *Catharina* (*Sta-*), près d'Andernac; C. 1208. d. Trèves.

Catharina in Monte (*Sta-*), Ste-Catherine du Mont, le même que *Sta-Trinitas*, près Rouen.

Catharina (*Sta-*), Ste-Catherine, près de Laval; A. d. Mans.

Catorissium, la Grande-Chartreuse. Voy. *Carthusia*. d. Grenoble.

Catuliaciense, *Catulcense*, le même que *S.-Dionysius*. d. Paris.

Caucana, Cauchenne, S.-Martin.; av. 836. d. Narbonne.

Cauliacum, Choisy, S.-Etienne. av. 695. d. Soissons.

Caunæ, Caunes, S.-Pierre; B. v. 780. d. Narbonne.

Cauwœter, le même que *Aquæ Frigidæ*. d. Bois-le-Duc [Hollande].

Cavea (*Mon. in*), le même que *S.-Crispinus*. d. Soissons.

† *Cavus Fons*, Cavefontaine. d. Rouen.

† *Cecilia Coloniensis* (*Sta-*), Ste-Cécile de Cologne; B. 873.

Celciacum, Ceaulcé, S.-Martin; v. 560. d. Mans.

Celinia (*Sta-*), Ste-Céline, à Meaux; abbaye av. le IXe siècle.

Cella Bobini, *Nova Cella*, *Vetus Cella Trecensis*, Monstier la Celle-lez-Troyes, S.-Pierre, B. 650. d. Troyes.

Cella Briqensis, la Celle en Brie, S.-Pierre; B. r. 1278. d. Meaux.

† *Cella ad Brincolam*, la Celle près Brignole; B. d. Aix.

† *Cella Bona* ou *Dei*, Gotteszeel, S.-Cosme et S.-Damien; C. av. 1330. d. Constance.

Cella Cameracensis, le même que *S.-Gislenus*, à Cambrai.

Cella S.-Eusicii, Selles en Berry; A. 511 à 558. d. Bourges.

Cella Fregonii, *Cella Fruini*, Celle-Frouin, la Ste-Vierge; A. 1100 à 1109. d. Angoulême.

Cella Fraxilii, Serres ou Celle-Fracce; IXe siècle? d. Auch.

Cella S. Hilarii, la Celle de Poitiers ou Celle S.-Hilaire; A. Ann. F. ad. a. 558. r. v. 1180.

Cella Leobardi, le même que *Mauri Monasterium*. d. Strasbourg.

Cella ad Letiam, du Lesch, la Ste-Vierge; 699. d. Liége.

Cella B. Mariæ, N.-D. de la Celle; A. av. 1095. d. Poitiers.

† *Cella B. Mariæ*, Wurmspach; C. 1259 d. Constance.

Cella Maritima, le même que *S. Jodocus ad Mare*. d. Amiens.

Cella Medulphi, Saramon, S.-Pierre et S.-Paul; B. 904. d. Auch.

Cella Meginradi et *Solitariorum*, le même que *Heremus B. Mariæ*. d. Constance.

Cella Monachorum, le même que *Ettenheimium*. d. Strasbourg.

Cella S. Nicolai, le même que *Cheminio*. d. Châlons-sur-Marne.

Cella nova Metensis, le même que *S.-Nabor*, à Metz.

Cella Paulina; B. vers 1107. d. Mayence.

Cella S. Sigismundi; B. vers 668, d. Strasbourg.

Cellæ prope Dionantum, Selles près Dinant, S.-Hadalin; B. v. 690. d. Liége.

Celsinianæ, Soucilanges; B. de 926 à 928. d. Clermont.

Centula, le même que *S.-Richerius*. d. Amiens.

Cerasium, le même que *Cirisiacum*. d. Bayeux [Calvados].

Cerasus, le même que *S.-Savinus ad Wartimpam*. d. Poitiers.

Cerbodenense M., le même que *Delbotense*. d. Mayence.

Cercancella, Cercanceau, le même que *Sacracella*. d. Sens.

Cerenici (*M. S.-*), Annal. f. ad ann. 537. I, p. 830, et II, p. 60.

Cerfredum, *Cervus Frigidus*, Cerfroi; 1198. d. Meaux. Chef d'O. de la Trinité.

Cervi Campus, le même que *Carus Campus*. d. Amiens.

Cervidunum, Cervon. S.-Eptadius; B. av. 844. d. Autun.

Cessaro, le même que *S.-Tiberius* d'Agde [Hérault].
Chalivcium, Chalivoy, la Ste-Vierge ; C. 1138. d. Bourges.
Chalocheium, Chaloché, la Ste-Vierge; C. 1119, d. Angers.
Charmeia, la Charmoie, la Ste-Vierge ; C. 1167. d. Châlons-sur-Marne.
Chormis (*M. de*), Charmes, le Charme-aux Nonnains. d. Soissons.
Chassemidy, le même que *B. Maria Consolationis*, à Paris.
Cheminio, Cheminon, la Ste-Vierge; C. 1103. d. Châlons-sur-Marne.
Cherchemidy (l'Abbaye de). Voy. *B. Maria Consolationis*, à Paris.
Cheriacum, Chery, le même que *Caherium*. d. Reims.
Cheriacum, Cherrey ou Charry; B. d. Autun.
Chlodoaldus (*S.-*), S.-Cloud, vers 560. d. Paris.
Choquense M., Choques, la Ste-Vierge et S.-Jean-Baptiste ; A. 1100. d. S.-Omer.
Chora, S.-Martin-de-Cure ; B. av. 1153. d. Autun.
Chornonense, *Chrononense*, le même que *Crononense*. d. Clermont.
Chrausobacus, Chaussy, dans le Vexin ; B. av. 700. Ann. b. I.
Chrismatense M., le même que *S.-Vigor*. d. Bayeux [Calvados].
† *Christivilus* ou *Christophorus* (*S.-*) ; B. à Paris av. 691. Ann. b. I.
Christophorus (*S.-*), S.-Christophe en Halate ; av. 1061. d. Beauvais.
Christophorus Laudunensis (*S.-*), de Laon, le même que *S.-Vincentius*.
Christophorus Remensis (*S.-*), de Reims, le même que *S.-Remigius*.
Cincillasense M., le même que *Tincillacense*. d. Angers?
Circiniacum ou *Magaverum*, S.-Martin. av. 843. d. Autun.
Cirisiacum, Cerisy ; B. v. 556. r. 1030. d. Bayeux.
Cisonium, Cisoing. S.-Calixte; A. 855. d. Tournay.
Cisseriacum, Chissery, la Ste-Vierge; C. 1140. d. Genève.
Cistercium, Citeaux, la Ste-Vierge; C. 1098. d. Châlons-sur-Saône.
Cistercium-Minus, le Petit-Citeaux, le même qu'*Eleemosyna*, d. Blois.
Clara Cumba; av. 1234. d. Embrum.
† *Clara Alenconensis* (*Sta-*), Ste-Claire d'Alençon; U. av. 1556.
† *Clara Alesiensis* (*Sta-*), Ste-Claire d'Alais, ou Fonts Ste-Claire, etc. ; C. av. 1254.
† *Clara de Alta Ripa* (*Sta-*), Ste-Claire d'Hauterive; U. av. 1331. d. Toulouse.
† *Clara Aniciensis*, Ste-Claire du Puy [Haute-Loire].
† *Clara de Aquis Sparsis* (*Sta-*), Ste-Claire d'Aigues-Perses ; U. 1423. d. Clermont.
† *Clara Arelatensis* (*Sta-*), Ste-Claire d'Arles, le même que *B. Maria de Roqueta*.
† *Clara Biterrensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Béziers ; U. v. 1259.
† *Clara Calniacensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Chauny ; U. r. 1580. d. Noyon.
† *Clara Carcassonensis* (*Sta-*), de Carcassonne ; U. av. 1355.
† *Clara Claromontensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Clermont ; S.-Jean-Baptiste ; av. 1285.
† *Clara Epternacensis* (*Sta-*), Ste-Claire d'Echternac ; U. av. 1348. d. Trèves.
† *Clara Molinensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Moulins; U. 1421. d. Autun.
† *Clara Montis-Brisonis* (*Sta-*), Ste-Claire de Mont-brison ; U. 1496. d. Lyon.
† *Clara de Nativitate Jesu* (*Sta-*), les Petites-Cordelières ; U. 1627. à Paris fg. S.-G.
† *Clara Nemausensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Nîmes ; U. av. 1334.
† *Clara Peronensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Péronne ; U. 1481. d. Noyon.
† *Clara Remensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Reims; U. 1220.
† *Clara Rothomagensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Rouen ; U. 1485.
† *Clara Sistaricensis* (*Sta-*), Ste-Claire de Sisteron ; U. 1285 [Basses-Alpes].
† *Clara Tolosana* (*Sta-*), Ste-Claire de Toulouse ; U. av. 1254.
† *Clara Trevirensis* (*Sta-*), à Trèves; av. Ste-Marie-Madeleine, réf. v. 1450.
† *Clara* (*Sta-*), la Claire à Vienne. Voy. *Sta-Columba*.
Clara Vallis, Clairvaux, la Ste-Vierge; C. 1114 d. Langres.
† *Clara Vallis*, Clairvaux, à Metz; C. v. 1133.
† *Claræ Palus*, le même que *Clarus-Mariscus*. d. S.-Omer.
† *Clarenthal* ; U. v. 1299. de Mayence.
† *Claretum*, N.-D. des Clairets ; C. 1204. d. Chartres.
Clariacum ou *Cleyracum*, Clairac, S.-Pierre ; B. 800? d. Agen.
Clariana, la Ste-Vierge, S.-André du Jau ; C. av. 1162. d. Perpignan.
Clarissæ Ambianenses, les Clarisses ou Ste-Claire d'Amiens ; U. v. 1445.
† *Clarissæ Asyliarum*, les Clarisses d'Asillan ; U. 1360. d. Narbonne.
† *Clarissæ Atrebatenses*, les dames de Ste-Claire d'Arras ; U. 1457.
† *Clarissæ Audomarenses*, les dames de Ste-Claire de S.-Omer.
† *Clarissæ Brugenses*, à Bruges ; U. 1260.
† *Clarissæ Bruxellenses*, Rycke-Claren ; U. 1343. d. Malines.
† *Clarissæ Burgi in Bressia*, les Clairettes de Bourg-en-Bresse ; U. 1412. d. Lyon.
† *Clarissæ Cabilonenses*, à Châlons-sur-Saône; U. v. 1334.
† *Clarissæ Cameracenses*, les dames de Ste-Claire de Cambray ; U. 1490.
† *Clarissæ Colonienses*, à Cologne; U. 1306.
† *Clarissæ Hesdinenses*, d'Hesdin; U. 1437. d. S.-Omer.
† *Clarissæ Liciniacenses*, les Clarisses de Lésignan ; U. r. 1430. d. Narbonne.
† *Clarissæ Lugdunenses*, à Lyon ; U. 1598.
† *Clarissæ Lovanienses*, à Louvain ; U. 1518. d. Malines.
† *Clarissæ Mechlinienses*, à Malines ; U. 1654.

† *Clarissæ Moguntinæ*, à Mayence; U. 1272.
† *Clarissæ Monspelliensis*, à Montpellier; U. 1251.
Claritas Dei, la Clarté-Dieu, la Ste-Vierge; C. 1243. d. Tours.
Clarum Fagetum, Clairfay, la Ste-Vierge; A. 1140. d. Amiens.
Clarus Fons, Clairefontaine; C. 1133. d. Besançon.
Clarus Fons, Clairefontaine, S.-Nicolas; P. 1131. d. Soissons.
† *Clarus Fons*, Clairefontaine près Arlons; C. 1216. d. Trèves.
Clarus Fons, Clairefontaine, l'Assomption; A. 1100. d. Chartres.
Clarus Fons, Clair-Fontaine; P. 1114 à 1151. d. Laon. Voy. *Villarium-Cotteresti*.
Clarus Fons, le même que *Clarus Mons*. d. Mans.
Clarus Locus, Clairlieu, la Ste-Vierge; C. 1159. d. Nancy.
Clarus Mariscus, Clairmarais, la Ste-Vierge; C. 1128. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Clarus Mariscus, Clairmarais; C. 1222 d. Reims.
Clarus Mons, Clermont, la Ste-Vierge, C. 1152. d. Mans.
Claudius (*S.-*), S.-Claude. d. Lyon.
Claustriacum, Crofftal; C. av. 1100, près de Metz.
Claustrum, le même que *Hemmerode*. d. Trèves.
† *Clavasium*, Clavas, la Ste-Vierge; C. av. 1259. d. Puy [Haute-Loire].
Clemens Matisconensis (*S.-*), S.-Clément de Mâcon; av. 950.
Clemens (*S.-*), S.-Clément de Metz; B. f. av. 690. r. 946.
Clemens Namnetiensis, à Nantes; av. 844, H.
† *Clemens* (*S.-*) S.-Clément d'Elne; av. 850. d. Perpignan. H. ann. I.
Clementum Pratum. d. Langres.
Cleyracum, Cleyrac sur le Lot; B. d. Agen.
Clinga, Clingenmunster ou Plidinfeld; B. VIIe s. le Sauveur, S.-Théodicle. d. Spire.
Clodoaldum (*Abbatia Stæ-Mariæ juxta S.*), le même que *Longus Campus*. d. Paris.
† *Croissone* (*de*). d. Gap.
Clucheiretum ou *Tiruchetum*; B. d. Digne. H.
Cluniacum, Cluny, S.-Pierre et S.-Paul; B. 910. d. Mâcon.
Cluninium; av. 897. H. VIII, p. 92, n.
Clusa, S.-Michel; av. 1015. d. Maguelone [Hérault].
Coacense M., le même que *Cotiacum*. Ann. b. I.
Coconvillenses, la Ste-Vierge; av. 950. d. Langres.
† *Cœnobium Novum Gandavense*, le même que *Sta-Margareta Gronembretensis*, à Gand.
Cœnobolium, le même que *Colchæ*. d. Autun.
Coetmaloen, Coetmaloen, la Ste-Vierge; C. 1142. d. Quimper.
Cogneres, Cognères; B. d. Rhodez.
Colchæ, S.-Georges; réf. 1025. d. Autun.
Coli. Voyez *S.-Amandus*. d. Sarlat [Dordogne].
† *Colmontum*; P. vers 1143. d. Laon.
Colsheronense Monast.; Annal. f. an. 525. d. Bourges.
Columbariæ, Colombiers. d. Bourges.
Colonetense M. à Chaillonnes près Angers; Annal. f. ad 590; Annal. b. I.
† *Colongia*, Coulonges; C. 1142. d. Langres.
Coltiei, Couches, S.-Georges; av. 830. d. Autun.
Columba (*Sta-*), Ste-Colombe-les-Sens; B. v. 590.
Columba ou *Colona*, la Colombe, la Ste-Vierge; C. 1146. d. Limoges.
† *Columba in terra Ardensi* (*Sta-*), dans le territoire d'Ardres; v. 1060.
† *Columba* (*Sta-*), dite *Sta-Clara*, la Claire ou N.-D. des Colonnes, ou Ste-Colombe-lez-Vienne; B. av. 542. Ann. b. I.
Columbæ. Colombs, la Ste-Vierge; B. f. av. 930. d. Chartres.
Comba Longa, Combelongue, la Ste-Vierge, S.-Laurent; P. 1131. d. Couserans en Gascogne.
Comodaliacum, S.-Junien et S.-Amand; f. v. 500. d. Limoges.
Compendiense Monast., le même que *S.-Cornelius*, de Compiègne.
Conchæ in Neustria, Conches, dit *S.-Pierre de Châtillon*; B. 1035. d. Evreux.
Conchæ, Conques, S.-Fide; B. 801. d. Rhodez.
Concilium B. Mariæ, N.-D. de Bon Conseil, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Tournay.
Condatescense, *Condatisconense* le même que *S.-Claudius*, ou *Jura*. d. Lyon.
Condatum, Condé, la Ste-Vierge; v. 630. d. Cambrai.
Condomum, Condom, S.-Pierre; f. après 817, rest. 1011; B. d. Agen.
Condrosis ou *Sta-Maria Cennacensis*, la Ste-Vierge; av. 934. d. Liége.
Confluens in Alsacia ou *ad duas Fæchinas*, S.-Grégoire ou Grégorienthal, près Colmar; av. 660.
Confluentes ad Mosellam et Rhenum, Coblentz, le même que *S.-Castor*.
Confluentium, Conflans, la Conception de la Vierge; B. 1633. d. Paris.
Congr. Doctrinæ Christianæ Presbyterorum, les Pères de la Doctrine chrétienne; 1592, à Avignon; 1603, à Toulouse; et 1626, à Paris.
Congr. Oratorii Domini Jesu qresbyterorum. les Pères de l'Oratoire; f. 1611; confirmé en 1613, à Paris.
Congr. a Missionibus Presb. vulgo S.-Lazari; 1626, à Paris.
Congr. Exaltationis Stæ-Crucis de propaganda Fide Presb.; 1632, à Paris, faubourg Saint-Honoré.
Congr. de Calvaria Presb., le Calvaire ou Mont-Valérien, près Paris, 1649.
Congr. S.-Nicolai de Cardineto Presb., le séminaire de S.-Nicolas-du-Chardonnet; 1612, à Paris.
Congr. S.-Sulpicii Presb. le séminaire de S.-Sulpice 1608, à Paris.
Congr. Christi Familiæ ou *Triginta trium Presb.* 1638, à Paris.
Congr. pro Missionibus exteris, le séminaire

des Missions étrangères ; 1663, à Paris.
Congr. S.-Ludovici et S.-Petri; 1696, rue d'Enfer, à Paris.
Congr. S.-Spiritus Presb., 1703; Congrégation du S.-Esprit et de l'Immaculée Conception, à Paris.
Congregatio Anglo-Benedictina, Congrégation d'Angleterre du faubourg S.-Jacques ; à Paris, 1617.
Conoquoriense Monast., la Ste-Vierge, S.-Jean-Baptiste ; 965. d. Sisteron [Basses-Alpes].
Conrazburg; B. 1191 ? d. Mayence.
Consiacum, Coincy, S.-Pierre et S.-Paul ; B. 1072. d. Soissons.
Consolatio B. Mariæ, N.-D. du Reconfort ; C. 1235. d. Autun.
Consolatio B. Mariæ, le même que *Mazuræ*. d. Reims.
Consolatio B. Mariæ, la Consolation ; B. 1624-1631. d. Toul.
Constantianus; Annal. f. an 560, P. 863.
Constantianus (*S.-*) sur le territoire de Jauron ; v. 560. d. Tours.
Constantiense Scotorum Monast.; B. av. 495. à Constance.
Constantiense M.; f. v. 600, par saint Potentin, à Coutances [Manche].
Corbeia, Corbie, S.-Pierre et S.-Paul ; B. 662. d. Amiens.
Corbeia Nova ou *Corbeia in Saxonia*, Corvey en Saxe ; B. 822.
Corbiniacum, Corbigny, S.-Léonard, S.-Pierre ; B. 864. d. Autun.
Corbiniacum, Corbeni, S.-Marcoulf ; B. av. 905. d. Reims.
Corbio, *Curbio*, *S.-Launomarus*, S.-Laumer ou Lomer-le-Moutier, St.-Martin, v. 563 ou 874. H. VII, p. 284.
Corboilum, Corbeil. d. Paris. Voyez *S.-Exuperius*, *Guenailus*, *Maria*.
† *Corcellæ*, Courcelles ; C. après 1200. d. Besançon.
† *Cordilio*, Cordillon-aux-Nonnains, S.-Laurent ; B. v. 1200. d. Bayeux [Calvados].
† *Corentinus* (*S.-*), S. Corentin-les-Mantes, S.-Loup, S.-Eloi ; B. 1201. d. Chartres.
Corheta, le même que *Caignota*. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].
Corisopitense M. d. Quimper. Voy. *Landevenech*, *Kimperlegium*.
Cormeliæ, Cormeilles, la Ste-Vierge ; B. v. 1060. d. Lisieux [Calvados].
Cormeriacum, Cormery et Cormolin, S.-Paul ; B. 780. d. Tours.
Corneius, *Corneolius*, N.-D. de Corneux ; P. av. 1133. d. Besançon.
Corneliorum ; A. d. Perpignan.
Cornelius et *Cyprianus Compendiens* (*SS.-*), S.-Corneille de Compiègne ; B. 877. d. Soissons.
Corneolum, Cornœul, près Grey ; P. d. Besançon.
Cornevilla, Corneville, la Ste-Vierge ; A. 1143. d. Rouen.
Corona B. Mariæ, Marien-Croon ; C. v. 1338. d. Bois-le-Duc [Hollande].
Corona S. Mariæ, Rechensofen, la Ste-Vierge ; C. 1200 ou 1240. d. Spire.
Corona, la Couronne, la Ste-Vierge ; A. 1122. d. Angoulême.
Correnum, Correns, la Ste-Vierge ; avant le le xe s. d. Fréjus [Var].
Corsicæ Insulæ M., en Corse ; v. 590. Ann. b. I.
† *Cortenberga*, Cortenberg, la Ste-Vierge ; B. av. 1095. d. Malines.
Cosla, sur le Glan ; av. 952. d. Mayence.
Cosmas de Monte (*S.-*) ; B. d. Coutances [Manche].
Cosmetis (*S.-*) ou *S.-Cosma;* av. 925. d. Châlon-sur-Saône.
Cotiacum ad Sanctos, S.-Priscus, av. 577. d. Auxerre. Ann. b. I.
† *Couciacum ;* av., 1171. d. Laon. Peut-être le même que *Rosariæ*.
Court-Memblaim, le même que *Vallis Clara*. d. Laon.
Coxanum, S.-Michel de Cusan ; B. av. 854. d. Perpignan.
Coyresium, Coiroux ; C. 1140. d. Limoges.
Crabosse, d. Lescar [Basses-Pyrénées].
Crassense in Septimania, le même que *Grassa*. d. Carcassonne.
Cremifanense, Chremsmunster, S.-Sauveur ; av. 791. d. Worms ?
Cressiacum, dans la forêt de Crécy, le même que *Foresti Monasterium*. d. Amiens.
Creutz-Linga, Creutz - Lingen ; A. 1120. Constance.
† *Crisennonum*, Crisenon, la Ste-Vierge ; B. 1030. d. Auxerre.
Crispeium, Crépi, Voyez *S.-Arnulfus*, *S.-Michael Hospitalarius*. d. Senlis.
Crispinus (*S.-*), S.-Crépin-le-Grand ; B. f. ve s. à Soissons.
Crispinus in Cavea (*S.-*), S.-Crépin en-Chaie de Soissons ; A. 1131.
Crispinium, Crespin, la Trinité, S.-Pierre et S.-Paul ; B. 651. d. Cambrai.
Crista, la Crête ; C. 1121. d. Langres.
Cromonum, Cournon ; av. le vie s. d. Clermont.
Crossiense M., Cruys, S.-Martin ; A. 1074 ? d. Sisteron [Basses-Alpes].
Crucis Monasterium, le même que *S.-Jodocus ad Mare*. d. Amiens.
Crudatum, *Cruas*, Crudas, la Ste-Vierge ; B. f. v. 800. r. v. 1095. d. Viviers [Ardèche].
† *Crux in Alsatia* (*Sta-*), dit *Wofeinheim ;* B. v. 1000. d. Strasbourg.
† *Crux* (*Sta-*), Ste-Croix d'Apt ; C. 1234 [Vaucluse].
Crux (*Sta-*), à Arles. Annal. fr. an. 548, p. 712.
Crux S.-Audoeni, la Croix S.-Ouen ; av. 893. d. Soissons.
Crux S. - Audomi et *Crux S.-Heltonis*, le même que *Crux S.-Leufredi*.
Crux (*Sta-*), Ste-Croix de Bordeaux ; B. 650.
Crux de Buris (*Sta-*), Ste-Croix de Buris (av. S.-Eloi) ; P. de 1124 à 1136, près de Metz.
Crux Cenom. (*Sta-*), au Mans ; 586. Ann. b. I.
Crux (*Sta-*), Ste-Croix ; B. av. 1188. d. Embrun [Hautes-Alpes].
Crux (*Sta-*), Ste-Croix-de-la-Bretonnière à Paris, dit *les Crosiers* ou Porte-Croix ; A. f. v. 1244.

Crux (*Sta-*), Ste-Croix de Poitiers; B. v. 558.
Crux (*Ste-*), le même que *Talmandum*. d. Luçon [Vendée].
Crux Gangogiensis (*Sta-*); av. 979. d. Orléans.
Crux Sti-Leufredi, la Croix S.-Leufroy; B. 692. d. Evreux.
Crux Meldensis (*Sta-*), le même que *S.-Faro*, lez Meaux.
Crux Metensis (*Sta-*), Ste-Croix; P. 1161. d. Metz.
Crux Parisiensis (*Sta-*), le même que *S.-Germanus a Pratis*. d. Paris.
Crux Trecorensis (*Sta-*), Ste-Croix, près Guenkamp; A. 1135. d. Tréguier [Côtes-du-Nord].
Crypta Cantobennensis, le même que *Cantoennum*. d. Clermont.
Cubaria, Cubieres en Rasez, S.-Pierre; av. 817. d. Narbonne; le même que *Sta-Maria Caprariensis*.
Cuidunum, le même que *Cadunium*. d. Sarlat [Dordogne].
Cuissiacum, Cuissy, la Ste-Vierge; P. 1124. d. Laon.
Culdini, Gillini Monasterium, Calmoutier. d. Cambrai.
Cultura Dei, la Couture, S.-Pierre et S.-Paul; B. 589. au Mans.
Cumæ, Comps, S.-André, le même que *Vallis Dei*. d. S.-Flour.
Cunaldum, Cunault, S.-Maxentiole? av. 845. en Anjou.
Cunaldus (*S.-*), S.-Cunaud, prieuré sous Tournon; av. 1109.
Cuperia in Pago Redensi, le même que *Cubaria*. d. Narbonne.
Curba Fossa, le même que *Lucerna*. d. Avranches [Manche].
Curia Dei, N.-D. de la Cour-Dieu; C. 1118. d. Orléans.
† *Curia B. Mariæ*, la Cour Notre-Dame-lez-Gouvernay; C. av. 1226. d. Sens.
† *Curia B. Mariæ*, Marien Hoof, le même que *Neidinga*. d. Constance.
‡ *Curia Monialium*, le même que *Aqua*. d. Chartres.
Curpetralensium Mon.; av. 896. d. Apt?
Curtis, la Court, S.-Pierre; B. d. Toulouse.
Curtis supra Ligerim, sur la Loire; av. 878. d. Nevers.
Curtis ultra Ligerim; av. 886. d. Nevers.
Cusa, S.-Nicolas; A. 1458. d. Trèves.
Cusantiense M., Cusance, S.-Jean-Bapt.; B. av. 636. d. Besançon. H. Ann. B. I.
Cussetum ou *Cuciatum*, Cusset, la Ste-Vierge, le Sauveur; B. 886. d. Clermont.
Custodia Dei, le même que *Guarda Dei*. d. Cahors.
Custodia B. Mariæ, la Garde Notre-Dame, le même que *Guichia*. d. Blois.
Cybardus (*S.-*), S.-Cybart. Voyez *S.-Eparchius*.
Cyprianus (*S.-*), S.-Cyprien-lez-Poitiers; B. 828.
† *Cyprianus* (*S.-*), S.-Cyprien de Toulouse; f. en? B. av. 1314. U. en 1510.
Cyricus (*S.-*), S.-Cyricus, S.-Cirgues; av. 1123. à Clermont.
Cyricus (*S.-*), S.-Cyr de Berchères; B. p. av. 1156. d. Chartres.
† *Dalheimb*, à Mayence, dit *Sta-Maria in Valle Sacra*; C.
Dalona et *Dalonum*, Dalon, la Ste-Vierge; C. 1114. d. Limoges.
Dampetris, près Dôle. d. Besançon.
Daoulastum, Daoulas de Plourgastel, ou N.-D. de Doulas; A. 1125. d. Quimper.
Deas (*Deense M.*), Dée sur la Boulogne, dit *Grandlieu*, S.-Pierre, S.-Paul; v. 820. d. Nantes.
Deaurata, N.-D. de la Daurade; B. f. v. 399? Abb. av. 843. à Toulouse.
Decimiacum, S. Cyr; av. 578. d. Auxerre.
Dei cella, Gotteszell, S.-Cosme et S.-Damien; C. av. 1330. d. Constance.
Deicolus (*S.-*), le même que *Lura*. d. Besançon.
Deilocus, Dilo, la Ste.-Vierge; P. 1135. d. Sens.
Deivilla, Duvielle ou Ville-Dieu; P. au comm. du XIII s. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].
† *Denaium*, *Denonium*, *Dononium*, *Dyniacum*, etc., Denain, Ste.-Reufroye; B. 764. d. Arras.
Deodatus ad Ligerim (*S.-*), S.-Dié-sur-Loire; f. av. 511? r. v. 870. d. Chartres.
Deodatus in Vosago (*S.-*), S.-Dié-en-Vosges, dit *les Jointures* et *Val Galilée*; 669.
Deonantium, Dinant, la Ste-Vierge; av. 870. d. Liége.
† *Depontum*; C.? av. 1223. d. Toulouse.
Dervensis Parthenon, le même que *Puellare Monast.* d. Troyes.
Dervum, Monstier-en-Der, S.-Bercher, S.-Pierre et S.-Paul; B. 673. d. Châlons-sur-Marne.
† *Deserta*, Notre-Dame de la Déserte; B. 1304. d. Lyon.
† *Desertum*, le Désert; B. d. Cahors.
† *Desiderius* (*S.-*), S.-Désir, la Ste-Vierge; B. v. 1050. d. Lisieux [Calvados].
† *Desiderius* (*S.-*), Notre-Dame de S.-Dizier; C. 1227. d. Châlons-sur-Marne.
Desiderius (*S.-*); av. 886, à Nevers.
Desiderius Caturcensis (*S.-*), S.-Géry de Cahors, le même que *S.-Amantius*.
Didriacum, Didrac, à Idrac-sur-la-Baise. d. Auch.
Diensis (*S.-Marcellus*), dit *Fellinis Locus*; B. 985. d. Valence. Ann. b. IV.
† *Diersteinense*, près Limbourg. d. Trèves.
† *Differdengen*, Tiff rdange, la Ste-Vierge; C. 1235. d. Trèves.
Dilighemium, Dilighem, la Ste-Vierge; P. 1095. d. Malines.
Dinantium, S.-Servatius; de 550 à 589. d. Liége.
† *Diona*; P. 1130. d. Reims.
Dionantum. Voy. *Deonantium*.
Dionysius (*S.-*), S.-Denis de Reims; A. f. v. 860. r. 1067.
Dionysius de Brocareia (*S.-*), S.-Denis en Broqueroy; B. 1081. d. Cambrai.

Dionysius de Carcere (S.-), S.-Denis-de-la-Chartre; B. 1122. à Paris.
Dionysius Exoldunensis (S.-), S.-Denis d'Issoudun; av. 1145. d. Bourges.
Dionysius in Francia (S.-), S.-Denis en France; B. f. v. 511. r. 775, 1140. d. Paris.
Disebodenberg, Disenberg, le même que *Mons S.-Disibodi*. d. Mayence.
Disesia; av. 1032. d. Auxerre? H. XI. 648. a.
Divense Monast. Voyez *S.-Petrus*, *Sta-Maria supra Diram*. d. Séez [Orne].
Doa, S.-Jacques de Doue; P. 1138. d. Puy [H.-Loire].
Dola, Dôle, Notre-Dame (d'Onnans); C. 1595. d. Besançon.
Doleia, le même que *Theologium*. d. Trèves.
Dolense Monast., Deols, Bourgdieu, la Ste-Vierge; B. 917. d. Bourges.
Dolense Monast., de Dol en Bretagne; 563. d. S.-Malo. Ann. b. I.
Dologiense, le même que *S.-Mauritius in Vosago*. d. Trèves.
† *Dominæ de Roisebrech*, le même que *Pons-Rohardi*, d. Ypres.
† *Dominicus (S.-)*, S.-Dominique-lez-Montargis; v. 1207. d. Sens.
Domiscum, Doumis-Soutro, dit *le Pestre-sur-l'Anse*; v. 1147. d. Clermont.
Dom Martinus, *Domus Martinus*, Dommartin, dit *S.-Josse-aux-Bois*; P. 1120, d. Amiens.
Domnali Cenomannicum M.; Ann. fr. an. 572, p. 129.
Domnus Martinus, Dommartin, S.-Germain; av. 893. d. Toul.
Domus Aimerici, le même que *B. Maria de Vahali*. d. Mirepoix [Arriége].
Domus Cœli, le même que *Vallis Cœli*. d. Bruges.
Domus Dei, le même que *Niger Lacus*. d. Bourges.
† *Donatiacum* ou *Dorna*, S. Martin; v. 600, près de Besançon. Ann. b. I. 452.
Donatianus et *Rogatianus (SS.-)*; av. 893. d. Nantes.
Dononium, *Domniacum*, le même que *Denaium*. d. Arras.
Donum, *Dononium*, S.-Pierre; 674. d. Cambrai.
Donum Comitis, le même que *Reclusum*. d. Troyes.
Doratum ou *Scotorium*, le Dorat, S.-Pierre; B. A. av. 542. d. Limoges. Ann. b. I.
Dorbacense Monast., le même que *Orbacum*. d. Soissons.
† *Dorisella*, Dorisel, la Ste-Vierge; C. p. av. 1215. d. Gand.
† *Dorlanum*, le même que *Dulencum*. d. Amiens.
Dorlar, près Giezen; 1220. d. Trèves.
Doroangense in Vosago, le même que *S.-Amarinus*.
Dovaria, le même que *Clariana*. d. Perpignan.
Dovera, Dèvre, le même que *Virzio*. d. Bourges.
Dudellivilla, Doudeauville, S.-Jean; A. 1099. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Duellium, Dwill, Hochendwill, S.-George; B. av. 880. d. Constance.
Duitium et *Divitium*, le même que *Tuitium*. d. Cologne.
Dulcis Vallis, Sostendal; A. 1215. d. Bruges.
† *Dulencum*, S.-Michel de Doullens; B. p. av. 1138. d. Amiens.
Dunæ, Dunes, la Ste-Vierge; C. 1107. d. Bruges.
Dungiacum, le même que *Ungiacum*. d. Autun.
† *Dunkerka*, Dunkerque, la Conception de la Vierge; B. 1662. d. Ypres.
Durinum (Duplex), Durin; av. 580. d. Poitiers.
Duroclarum, Ducler, près Rouen, S.-Denis; existait au VIIe s.
Dusense Mon.; av. 1112. d. Angoulême? H. XII. 394. c.
Dusera, Donsère; f. 680. r. 812. d. S.-Paul Trois-Châteaux [Drôme].
Dyniacum, le même que *Denaium*. d. Arras.

Eberbacum, le même qu'*Apribacum*. d. Mayence.
† *Ebersekenre*; C. d. Constance.
Ebersheim, *Eborreheim*, le même qu'*Apri Monasterium*. d. Strasbourg.
Eboloracum, *Evrogilum*, Ebreuil; B. av. 795. d. Clermont.
† *Eboriacum*, le même que *Faræ Monasterium*. d. Meaux.
Ebriciacum, Evrecy, la Ste-Vierge; v. 650. d. Bayeux.
Ebrolium, Ebreuil, la Ste-Vierge; B. 971. d. Clermont.
Ebronium ou *Aurio*, Evron, la Ste-Vierge; B. v. 630, r. 1252. d. Mans.
Ebrulfus Uticensis (S.-), S.-Evroul d'Ouche; B. 560. d. Lisieux [Calvados].
Ecclesiolæ, S.-Valentin; 1018. d. Langres.
Echa, Eick, sur la Meuse; av. 870. d. Liége.
Edera, Hierre, la Ste-Vierge; B. 1138. d. Paris.
Egidius (S.-), S.-Gilles (av. S.-Pierre); B. v. 514. d. Nîmes.
Egidius Leodiensis; A. 1100. d. Liége.
Egmunda, Egmond, S.-Aldebert; B. d. Utrecht, puis d'Harlem.
Ehrenbreitsteinianense; A. réf. 1496. d. Trèves.
Eicka, Eike, la Ste-Vierge, S.-Harlinde; v. 730. d. Liége.
Eifliense in Valle Martyrum; 1145. d. Trèves.
Einhamum, Einham, la Ste-Vierge; B. v. 1000, r. 1068. d. Malines.
Elariacum, le même que *S.-Avodus*. à Metz.
† *Elariacum*, Laré, près Dijon, n'était qu'un prieuré. Ann. b. I.
Electa, Alet (Aude), le même qu'*Alecta*.
Eleemosyna, l'Aumône, dit *le Petit-Citeaux*; C. 1121. d. Chartres, puis de Blois.
Elerius (S.-), S.-Hélier. Voyez *Insula Gersey*. d. Coutances [Manche].
Elestatense, le même que *Ilbenstadense*. d. Mayence.
Eligii Fons (S.-), S.-Eloi-Fontaine; A. 1130. d. Noyon.
† *Eligius (S.-)* ou *Sta-Aurea*. à Paris. 633.

Eligius Metensis (*S.-*), S.-Eloi de Metz; P. le même que *Sta-Crux Metensis*.
Eligius Noviomensis (*S.-*), S.-Eloi de Noyon (avant S.-Loup); B. v. 600.
Elisagiense; le même que *S.-Ursicinus*.
Ellantium, Elant; C. 1148. d. Reims.
Elnæ, Eaunes, la Ste-Vierge; C. 1140. d. Toulouse.
Elnonenca, le même que *Nonnaticum*. d. Vabres [Aveyron].
Elnonense Monast., le même que *S.-Amandus in Pabula*. d. Tournai.
Emilianus (*S.-*), St.-Emilion; A. 1110. d. Bordeaux.
Enesio, *Ensio*, *Enixio*, le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.
Engelbert, le même que *Mons Angelorum*. d. Constance.
Engeliacum, le même que *Angeriacum*. d. Saintes.
Enymia (*Sta-*), VIIe siècle. d. Mende [Lozère].
Eparchius (*S.-*), S.-Eparèse ou S.-Cybar-lez-Angoulême; B. v. 570.
Eparchius apud Santones (*S.-*), S.-Cybar de Saintes; 581. Ann. b. I.
Episcopi Domus, le même que *Bischofsheimium*. d. Mayence.
Episcopi Villa, Vêque-Ville, le même que *Gaugiacus*. d. Châlons-sur-Marne.
Epoisum, le même qu'*Ivodium*. d. Trèves.
† *Eppachium*, le même que *Heggbacum*. d. Constance.
Eptadius (*S.-*), le même que *Cervidum*. d. Autun.
Epternacum, Eternac, S.-Willibrod, la Trinité, la Ste-Vierge; B. 698. d. Trèves.
Eremitorium ou *Cella Eremitarum*, le même que *Heremus B. Mariæ*. d. Constance.
† *Eresteimense*, Erestein; B. 840. d. Strasbourg.
Erfordia, Erfurt, St.-Cyr; B. av. 884. d. Mayence.
Erfordia, Erfurt, S.-Pierre, la Ste-Vierge, dit *Petersberg*; B. 706. d. Mayence.
Erlacum, St.-Jean; B. d. Lausanne.
Ermentrudis Villa, Ermandreville, le même que *B. Maria Boni Nuncii*. à Rouen.
Escala Dei, l'Escale-Dieu. Voy. *Scala*. d. Tarbes.
Eschaleium, Eschaalis, la Ste-Vierge; C. av. 1131. d. Sens.
Eschenbachum, Eschenbach; C. 1294. d. Constance.
† *Escleasia* ou *Eschalaria*, l'Esclache, la Ste-Vierge; C. av. 1159. d. Clermont.
Escuraium, Escurey, la Ste-Vierge; C. v. 1132. d. Toul.
Essartorum Capella, le même que *Gaudium Vallis*. d. Chartres.
Esseium, Essey; A. f. v. 1300. r. C. 1519. d. Séez [Orne].
Essendiense, *Essense*, *Esnediense*, le même que *Assinde*. d. Cologne.
Essomi, Essomes, S.-Ferréol; A. v. 1099. d. Soissons.
Estanchia, l'Estanche; P. d. Verdun [Meuse].
† *Estivallium* ou *Stivale*, Estival en Charnie; B. 1109. d. Mans.
Estrum, le même que *Strumum*. d. Arras.
Hettenheimium, *Ettonis Monast.*, Ethein-Munster, la Ste-Vierge, S.-Leudelin; B. r. 700. d. Strasbourg.
Eugendus (*S.-*), S.-Claude, le même que *Jura*. d. Lyon.
Eugenia in Corbaria (*Sta-*), Ste-Eugénie de Narbonne; av. 817. uni à Fontfroide, 1199.
Eugenia de Villa Secca (*Sta-*); av. 817. d. Narbonne.
† *Eula*, Eula, la Ste-Vierge; C. av. 1338. d. Perpignan.
Eulalia (*Sta-*), Ste-Eulalie, à Bordeaux.
Eulalia (*Sta-*), *S.-Georgius*, à Lyon; av. 798.
Eusebius (*S.-*), S.-Eusèbe; B. 1004. d. Apt [Vaucluse].
Eusebius (*S.-*), S.-Eusèbe; A. av. 695. d. Auxerre. H. et Ann. fr. an. 625.
Eusebius (*S.-*), S.-Eusèbe; A. de Sens.
Eusebius (*S.-*), à Vienne; av. 542. Ann. b. I.
Eusicius (*S.-*), le même que *Cella*. d. Bourges.
† *Eustadiolæ*; Ann. fr. an. 631. P. 849.
Eutropius (*S.-*), S.-Eutrope, près d'Orange.
Eutropius et *Stephanus* (*SS.-*), S.-Eutrope, à Saintes; v. 585.
Everardi Clusa, Eberherts-Clausen, la Ste-Vierge; Ann. 1449. d. Trèves.
Eversham, S.-Pierre et S.-Waast; A. av. 1091. d. Ypres.
Evodius (*S.-*), S.-Yved de Braine. Voy. *Brana*.
Evodius Aniciensis (*S.-*), S.-Vosi du Puy; av. 988 [Haute-Loire].
Evoriacense, le même que *Sta-Fara*. d. Meaux.
Evrardi Ecclesia in Calelis; av. 1015. d. Rouen.
Evrogilum, le même que *Eboloracum*. d. Clermont.
Evurtius (*S.-*), S.-Evurte ou Euvert, d'Orléans; A. f. IVe siècle. Abb. av. 783.
Exalada (*in Occitania*), av. 879.
Exaquium, Eyssey, Lessay, la Trinité; 1056. d. Coutances [Manche].
Exequariense, le même que *Caunæ*, d. Narbonne.
Exium, Eyssex, S.-Gervais et S.-Protais; B. Abb. av. 961? d. Agen.
Exoldunum, Issoudun, la Ste-Vierge; B. 947. d. Bourges.
Exuperius (*S.-*), S.-Spire de Corbeil; 950. d. Paris.
Eyhamum, Eiham, près Oudenarde; B. 1063. d. Gand.

Fabariæ in Rucantia, à Pfeffers; av. 831. d. Strasbourg?
Facies (*Sta-*), le même que *Monasteriolum*. d. Laon.
Faezia ou *Faisia*, la Faise, la Ste-Vierge; C. 1147. d. Bordeaux.
Fagetum, le même que *Charmeia*. d. Châlons-sur-Marne.
Fagetum, Faiete, le même que *Altum Fagetum*. d. Auch.
Fail Foc, Faille-Foc, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Digne [Basses-Alpes].
Faitum, le même que *Bellum Fagetum*. d. Langres.
† *Falsus Mons*, Faumont en Pevèle; v. 1127. d. Tournai.

Falempinum ou *Fanopinum*, Falampin. S.-Christophore ; A. 1039. d. Tournai.
Falesia, Falaise, S.-Michel en 1127, S.-Jean en 1134 ; P. de Séez [Orne].
Fanum S.-Maurini, le même que *S. Mauritius*. d. Agen.
† *Fara (Sta-)* ou *Faræ Monasterium*, Faremoustier, d'abord la Ste-Vierge, puis Ste-Fare ; B. v. 617. d. Meaux.
† *Fara in Brigeio (Sta-)*, en Brie, le même que le précéd.
Fariniacum, *Favriniacum*, le même que *Faverniacum*. d. Besançon.
Faro (S.-), S.-Faron-lez-Meaux ; B. v. 650.
Faustinus (S.-) ; p. av. 419. d. Nîmes.
Favarchiæ, le même que *Fervaquæ*. d. Noyon.
† *Favasium*, Favars ou Fabas ; C. av. 1150. d. Bertrand de Cominge [Haute-Garonne].
Faverneyum, N. D. de Favernay ; v. 747. d. Besançon.
Faverolas, le même que *Barisiacum*. d. Laon.
Feldbach ; C. 1152. d. Constance.
Felix et *Licerius (SS.-)*, S.-Félix et S.-Licar ; av. 1064. d. Conserans.
Felix (S.-) ; av. 1004, à Metz ? ou d. Verdun ?
Felix Pratum, Féli-Pré ; C. v. 1206. d. Liége.
Fellinis Locus, le même que *S.-Marcellus Diensis*. d. Valence.
Feneriæ, Fenières, la Ste-Vierge ; C. 1169. d. Clermont.
Fenolhetum, S.-Paul de Fenouillèdes ; av. 966. d. Aleth [Aude].
Fenolhetum, S.-Pierre de Fenouillèdes, v. 1011. d. Aleth.
Ferrariæ, Ferrières en Gâtinais, dit *Bethléem*, S.-Pierre et la Ste-Vierge ; B. 630. d. Sens.
Ferrariæ, S.-Léonard de Ferrières ; B. 979. d. Poitiers.
Ferreolus (S.-), S.-Ferréol ; de 553 à 581. d. Uzès [Gard].
Ferreolus (S.-), à Vienne ; av. 542. Ann. b. I.
† *Fervaquæ*, Fervaques, la Ste-Vierge ; C. 1140. d. Noyon.
Fiacrus (S.-), S.-Fiacre ; B. f. v. 625. r. 1313. d. Meaux.
Fidemium et *Feemium*, Femy, S.-Etienne ; B. 1080. d. Cambrai.
Figiacum, Figeac, la Ste-Vierge ; B. v. 752. d. Cahors.
Filia Dei, le même que *Valeta*. d. Tulle.
Filiacum, Filly en Chablais, près Yvoire ; A. d. Genève.
Fintanetum, le même que *Fontenellæ*. d. Luçon [Vendée].
Firminus (S.-), S.-Firmin, av. 1156. d. Uzès [Gard].
† *Firmitas*, d. Nîmes.
Firmitas ad Gronam, la Ferté-sur-Grône, la Ste-Vierge ; C. 1113. d. Châlons-sur-Saône.
† *Firmitas super Aisiam*, la Ferté-sur-Oise ; B. d. Laon.
Fiscannum, Fécamp, la Trinité ; B. f. 658. r. 990. d. Rouen.
Fischbach ; A. d. Worms.
Fischinga, Fischingen, la Ste-Vierge, Ste-Idda ; B. av. 972. d. Constance.
Fisciacum, Fescan ; av. 674. d. Cambrai.
Fixa, le même que *Faesia*. d. Bordeaux.
Flabonis Mons, Flabemont ; P. 1132. d. Toul.
Flaranum, le même que *Floranum*. d. Auch.
Flaviacum, S.-Germer de Flaix (av. la Trinité) ; B. 655. d. Beauvais.
Flaviniacum, Flavigny en Auxois, S.-Pierre ; B. av. 511. d. Autun.
Flaviniacum ad Mosellam, Flavigny sur la Moselle, S.-Firmin ; B. 1020. d. Nancy.
Fliderbeca, le même que *Ulierbeca*. d. Malines.
† *Flinæ*, Flines, la Ste-Vierge ; C. 1234. d. Arras.
Flona ; A. 1079. d. Liége.
Floranum, Flaran, la Ste-Vierge ; C. 1151. d. Auch.
Floreffia, Floreffe, S.-Paul ; P. 1211. d. Namur.
Floregia, le même que *Toronetum*. d. Fréjus.
Florentius (S.-), près d'Orange.
Florentinus in Castro (S.-) ; av. 1032. d. Auxerre ? H. XI. 648.
Florentius in Monte Glonna (S.-), S.-Florent-le-Vieil ; f. 390. d. 848. d. Angers.
Florentius Salmuriensis (S.-), S.-Florent-lez-Saumur. (Voyez *Gallia* ; H. VII, p. 56 et 360. n.) ; B. 691. d. Angers.
Floriacum ad Ligerim, Fleury, dit *S.-Benoît-sur-Loire* ; B. v. 650. d. Orléans.
Floriacum in Velocassibus, dans le Vexin ; 708. d. Rouen.
Florinæ, Florennes, S.-Jean-Baptiste ; B. v. 1010. d. Liége.
Florus (S.-), S.-Flour ; B. av. 996. Evêché en 1317 [Cantal].
Foillanus (S.-), S.-Foillans de Roeux ; P. rest. 1125. d. Cambrai.
Fons Balimi, le même que *Reclusum*. d. Troyes.
Fons Burla apud Gabalos, en Gévaudan, sur le Tarn, la Ste-Vierge ; 656. d. Mende. Ann. b. I.
Fons Besuæ. Voyez *Besua*.
Fons Calidus, Fontcaude, la Ste-Vierge ; P. 1154. d. S.-Pons-de-Thomières [Hérault].
Fons Stæ-Claræ Alesti, Fonts-Ste-Claire, Font-aux-Nonnains ; U. av. 1254. à Alais [Gard].
Fons Comitis, Fontaine-le-Comte, la Ste-Vierge ; A. de 932 à 1184. d. Poitiers.
Fons Danielis, Fontaine-Daniel ; C. 1204. d. Mans.
† *Fons Dulcis*, Fondouce, la Ste-Vierge ; B. 1117. d. Saintes.
† *Fons Dulcis*, d. Angoulême.
† *Fons Ebraldi*, Fontevraut, la Ste-Vierge ; B. 1100. d. Poitiers.
Fons S.-Eligii, S.-Eloi-Fontaine ; A. 1130. d. Noyon.
Fons Frigidus, Fontfroide, la Ste-Vierge ; C. av. 1097. d. Narbonne.

Fons Gauferii ou *S.-Geraldi*, Fontgaulher ou Fontgaufre, la Ste-Vierge; B. 1085. d. Sarlat.
Fons Guillaumi ou *Fons Guillelmi*, Fontguillem; C. 1124. d. Bazas [Gironde].
Fons Gomeri, Gomer Fontaine, la Ste-Vierge; C. 1207. d. Rouen.
† *Fons Guerardi*, Fontaine-Guérard, la Ste-Vierge; C. 1198. d. Rouen.
Fons Gumbaldi, Fontgombaud, la Ste-Vierge; B. 1091. d. Bourges.
Fons Humidus, Fontemoy, tr. à *Rignlacum*. d. Auxerre. Ann. b. V.
Fons Joannis, Fontaine-Jean, la Ste-Vierge; C. 1124. d. Sens.
* *Fons B. Mariæ*; C. av. 1312. d. Cologne.
Fons B. Mariæ; le même que *Differdengen*. d. Trèves.
Fons Moriguiacus, Fontmorigny, la Ste-Vierge; C. 1158. d. Bourges.
† *Fons Nemausi*, N.-D.-de-la-Font de Nîmes; B. 991. H.
Fons Regis, Konigsbronn, la Ste-Vierge, S.-Bernard; C. 1302. d. Constance.
Fons Reinhardi, Reinharzborn, la Ste-Vierge; B. 1085. d. Mayence.
Fons Rogus, Fontrouge; B. v. 550. d. Auxerre. H. Ann. b. I.
Fons Sommæ, ou *Suminæ*, le même que *Fervaquæ*. d. Noyon.
† *Fons B. Virginis*, Frawen-Brunn; C. 1309. d. Constance.
Fons Vivus, le même que *Grossum Boscum*. d. Angoulême.
Fontanæ Albæ, Fontaine-les-Blanches, la Ste-Vierge; C. 1127 à 1134. d. Tours.
Fontanas (M. ad); Ann. fr. an. 609, p. 590. différ. des précéd.
† *Fontanella*, Fontenelles, la Ste-Vierge; C. v. 1212. d. Cambrai.
† *Fontanella*; P. av. 1141. d. Laon.
Fontanellæ, le même que *S.-Wandregisilus*. d. Rouen.
Fontanense in Vosago, Fontaine en Vosges (Bourgogne); v. 590.
Fontanetense Monast., av. 578. d. Auxerre.
Fontanetum, Fontenai, S.-Etienne; B. v. 1070. d. Bayeux [Calvados].
Fontanetum, Fontenay-Louvet, la Ste-Vierge; B. v. 690. d. Séez [Orne].
Fontanetum, Fontenai, près de Montbard; C. 1119. d. Autun.
Fontanidum; av. 831. d. Beauvais.
Fontenacum, *Fontenæum*, le même que *Fons Comitis*. d. Poitiers.
Fontenellæ, Fontenelles, la Ste-Vierge; A. 1210. d. Luçon [Vendée].
† *Fontes*; C. d. Uzès [Gard].
Fontismus; B. d. Autun.
Fontisvenna; av. 1019. d. Langres? H.
Fontumense Monast., tr. à Regni. d. Auxerre.
Footel, le même que *Malanoa*. d. Paris.
Footel (N.-D. de), dit le Bois aux Dames-lez-Malures, en Bretagne. Voy. M. de Gaulle, Catal. Jourfonvault, n° 2630.
Forcalcariense M., de Forcalquier; B. av. 551. d. Sisteron [B.-Alpes]. Ann. b. I.
Foresti Monasterium, Forestmoutier, la Ste-Vierge; B. p. av. 645. d. Amiens.
† *Forestum*, Vorst, près de Bruxelles, la Ste-Vierge; B. 1090. d. Malines.
Forestella, Wormezell, la Ste-Vierge; A. 1089. d. Ypres.
† *Forojuliense M.*, de Fréjus, la Ste-Vierge; av. 850.
Forzillus, S.-Paul; av. 923. d. Poitiers.
Fossa Nova, Fosse-Neuve; av. 1170. d. Langres?
Fossa Provinciæ Arelatensis; av. 1130. H. XII. 59. n.
Fossæ, Fosse; v. 650. d. Liége.
Fossatense M., le même que *S.-Maurus*. d. Paris.
Frambaldus (S.-), à Senlis; v. 996.
Francævalles, Franqueveaux, la Ste-Vierge; C. 1143. d. Nîmes.
Francorcus (S.-); av. 886. à Nevers.
Frankenthal, près de Worms; A. 1135.
† *Fraulanteren*, près de Sarrelouis; A. d. Trèves.
† *Frawen Alb.* le même que *Alba Dominarum*. d. Spire.
† *Frawen Brunn*, le même que *Fons B. Virginis*. d. Constance.
† *Frawenthal*, le même que *Vallis Dominarum*. d. Constance.
Fredelesius, S.-Antonin de Fredelas; Abb. av. 961. d. Pamiers.
Freistroffium, Freistroff, la Ste-Vierge, S.-Gengulph; C. 1130. d. Metz.
Fremerius (S.-), S.-Ferme; B. XIe siècle. d. Basas [Gironde].
Frenada, Frenade, la Ste-Vierge; C. 1148. d. Saintes.
† *Fridenweyler*, le même que *Villa Pacis*. d. Constance.
Friensperg, le même qu'*Aurora*. d. Constance.
Frigidus Mons, Froimont, la Ste-Vierge; C. 1134. d. Beauvais.
Frigulfus (S.-), S.-Frajoul, d. S.-Bertrand-de-Cominges [Haute-Garonne].
Frislariense, Fritzlar, S.-Pierre; B. 732. d. Mayence.
Fronto (S.-), le Puy S.-Front, de Périgueux; 620.
Fulcardi Mons, Foucarmont, la Ste-Vierge, S.-Jean-l'Ev.; C. 1130. d. Rouen.
Fulda, Fulde, S.-Sauveur, S.-Pierre, S.-Boniface; B. f. 744. r. 778. d. Mayence.
Fulium, Notre-Dame de Feuillans; C. 1145. d. Rieux [Haute-Garonne].
† *Furni*, Fours-lez-Pujault, la Ste-Vierge; B. 1238. d. Avignon.
Furnum, Furnes, S.-Nicolas; P. 1120. d. Ypres.
Fursæus Peronensis (S.-), S.-Fursy de Péronne; v. 658. d. Noyon.
Fuscianus in Nemore (S.-), S.-Fuscien aux Bois-lez-Amiens; B. vers 550. r. 1105.
Fusniacum, Foigny, la Ste-Vierge; C. 1121. d. Laon.
Fussenich; C. 1207. d. Cologne.
Fustaia, la Futaie; B. p. av. 1163. en Bretagne.
Fuxense M., S.-Volusien de Foix; A. v. 799. d. Pamiers [Ariége].

Gabalitanum, de Javoux en Gévaudan. Voyez *S.-Arivatus*.
Gaelum, S.- Méen ou Melaine de Ghé ou de Gael ; B. 565. d. S.- Malo.
Gagenbat ; B. d. Strasbourg.
† *Gaicum*, Giy, près Montargis en Gâtinais, la Ste-Vierge , S.-Pierre ; av. 800. d. Meaux.
Galilea. Voy. *Vallis*.
Gallus (*S.*-), S.-Gall ; B. v. 613. d. Constance.
Galliacum, Gaillac , S.-Michel ; B. 972. d. Alby.
Galonis Mons, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.
Gambero, dioc. de Cambrai, mieux CAMBERON.
Gambero , Gambron-sur-l'Aution en Anjou ; B. av. 699. Acta SS. O. B. IV. 526.
Gamundiæ, le même qu'*Hornebachum*. d. Metz.
Gandavense M., de Gand , le même que *Blandinium*.
Ganswickum, N.-D. de Ganswich ; A. à Malines.
Gardum, le Gard, sur la Somme ; C. 1137. d. Amiens.
Garnense, M., le même que *Mansum Garnerii*. d. Toulouse.
Garnicia, le même que *B. Maria de Vahali*. d. Mirepoix [Ariége].
Gartium, Gers, S.-Privat ; av. 1156. d. Uzès [Gard].
Gastina, Gastine, la Ste-Vierge ; A. 1138. d. Tours.
Gaudericus (*S.*) ou *Gaudentius* (*S.*), S.-Gaudens, S.-Etienne ; B. d. Alby.
Gaudiacum, sur l'Aubois , règle de S.-Colomban. d. Bourges ; B. 632. H., Ann. fr. et b.
† *Gaudium*, la Joie, près Nemours, la Ste-Vierge ; C. 1231. d. Sens.
† *Gaudium N. Dominæ*, la Joie, près Hennebon , la Ste-Vierge ; C. 1250. d. Vannes [Morbihan].
Gaudium Vallis , Joyenval , la Ste-Vierge, S.-Laurent ; P. 1221. d. Chartres.
Gaugericus (*S.*-), S.-Gery ; B. 600. d. Cambrai.
† *Gaugiacus*, dit *Véque-Ville* : B. av. 685. d. Châlons-sur-Marne.
Gausburgis (*S.*-), av. 1034. d. Chartres.
Gellonense Monast., de Gellone, le même que *S.-Guillelmus de Desertis*. d. Lodève [Hérault].
Gemberlegense Monast., le même que *Kemperlegense*. d. Quimper.
Gemelaus ou *Gemblacum*, Gemblours, Gibleu, S.-Pierre et S.-Exupère ; B. 922. d. Namur.
Gemelli Duo, les Deux-Jumeaux ; B. v. 760, d. Bayeux [Calvados].
Gemina (*S.*-), Ste-Gemme ; 1148. d. Chartres.
Gemini (*Speusippus*, *Eleusippus*, *Meleusippus*) (*SS.*-), dit *SS. Jôme*, près Langres. av. 716.
Gemmelacum in Bracbanto, le même que *Gemelaus*. d. Namur.
Gemmeticum, ou *Gimeiæ* , et *Gimegiæ*. Jumièges, S.-Pierre ; B. 655. d. Rouen.
Genesius Claromontensis (*S.*-) , S.- Genès de Clermont (av. S.-Symphorien) ; f. de 656 à 662. (diff. du suiv.)
† *Genesius* (*S.*-), S.-Geniez ; av. le XIIe s. d. Clermont.
Genesius (*S.*-), S.-Genès ; av. 1054. d. Béziers.
† *Genesius* (*S.*-) , S.-Geniez ; B. 1019. d. Montpellier.
† *Genesius* (*S.*-) ; réf. 843. à Nevers.
Genesius de Fontanis (*S.*-) ; B. de 814 à 819. d. Perpignan.
† *Genesta*, S.-Julien ; 1043 à 1067. d. Clermont.
Genestum, Geneston , Ste-Marie Madeleine ; A. av. 1163. d. Nantes.
Gengebacum, la Ste-Vierge ; B. 740. d. Strasbourg.
Gengulphus (*S.*-), S.-Gengou , à Toul ; B. v. 974.
Genius ; VIe siècle, à Lectoure.
Genliacum, Genlis, Ste-Elisabeth ; P. 1245. d. Noyon.
Genoliacum, Genouillac ; VIe s. d. Périgueux H., Ann. fr. an. 542.
Genovefa (*Sta*-), Ste-Geneviève-du-Mont ; A. v. 511. Abb. en 1147, à Paris.
Genovefa (*Sta*-), Ste.-Geneviève ; av. 900, près de Toul.
† *Genovefa Calloensis* (*Sta.*), Ste-Geneviève de-Chaillot ; A. 1638, à Paris.
Genulfus (*S.*-), S.-Genou ; B. 828. d. Bourges.
Georgius (*S.*-) ; à Lyon. av. 840.
Georgius in Hercinia (*S.*-). Voy. *Silva Nigra*.
Georgius ad Ligerim (*S.*-), S.-Georges-sur-Loire ; A. d. Angers.
Georgius de Monte Acuto (*S.*-), de Montaigu, le même que *Durivum*. d. Poitiers.
Georgius de Nemore (*S.*-), S.-Georges-des-Bois ; A. f. v. 550. r. XIe s. d. Mans.
Georgius Noviomensis (*S.*-) ; av. 658. à Noyon.
† *Georgius Redonensis* (*S.*-), S.-Georges de Rennes ; B. 1006.
Geraldus (*S.*-), le même qu'*Aureliacum*. d. S.-Flour [Cantal].
Gerardus (*S.*-), le même que *Bronium*. d. Namur.
Gerberense M., de Gerber ; Ann. fr. an. 545. P. 690.
Gerciacum, Gercy ou Jercis ; la Ste-Vierge ; A. B. 1269. d. Paris.
Geremarius de Flaviaco (*S.*-), S.-Germer de Flaix ; B. 655. d. Beauvais.
Gereo (*S.*-) ; B. av. 800. à Cologne.
Gerigniacum ; P. v. 1130. d. Laon.
Germanus (*S.*-) ; B. 674 à 679, près de Spire.
Germanus (*S.*-). Voy. *Dommartinus*.
† *Germanus* (*S.*-), S.-Germain-lez-Rhodez ; B.
Germanus Antissiodorensis (*S.*-), S.-Germain-d'Auxerre , à Auxerre ; B. f. 422. r. av. 543.
Germanus Antissiodorensis (*S.*-), S.-Germain-l'Auxerrois, à Paris. f. de 561 à 584. r. v. 1000. Voy. *Mons Falconis*.

Germanus Cenom. (*S.-*), dit *le Moûtier*. au Mans; 586. Ann. b. I.
Germanus in Lea ou *Ledia* (*S.-*), S.-Germain-en-Laye; av. 1032. d. Paris.
Germanus de Pratis (*S.-*), S.-Germain-des-Prés; B. 558. à Paris.
Germanus apud Quinciacum (*S.-*), à Quinçay, av. 859. d. Langres.
Germanus Rotundus (*S.-*), S.-Germain-le-Rond, le même que *S.-Germanus Antissiodorensis*. à Paris.
Germanus ad Sartam (*S.-*), S.-Germain, près de la Sarthe. au Mans; le même que *S.-Germanus Cenom.*
† *Germanus Trevirensis* (*S.-*); de 1260 à 1286. à Trèves.
Germanus apud Tullenses (*S.-*); av. 870, près Toul.
Gernervia, l'île de Jersey. Voy. *Insula*.
Geroda, Gerone, Gerenroth? la Ste-Vierge, S.-Michel; B. av. 1124. d. Mayence.
Geroldi Sartum, N.-D. de Geronsart, S.-Augustin; A. 1134. d. Namur.
Gerontius (*S.-*), Gérons ou Girons; B. d. Aire [Landes].
Gersus, l'île de Jersey. Voy. *Insula*.
Gertrudis Lovanienses (*S.-*), S.-Gertrude de Louvain; A. 1207. d. Malines.
Gervasius (*S.-*). à Rouen; Abb. av. 1012.
Gervasius Trevirensis (*S.-*), le même que *Sta-Agnes*. à Trèves.
Gervasius et *Protasius* (*SS.-*), S.-Gervais et St.-Protais; v. 386. à Sens.
Gervasius et *Protasius* (*SS.-*); S.-Gervais et S.-Protais; B. 1081? d. Arles.
Gervasius et *Protasius* (*SS.-*), ou *S.-Lupercu-lus*. d. Auch.
Gervasius et *Protasius* (*SS.-*); av. 622. à Auxerre.
Gervasius et *Protasius* (*SS.-*); B. avant 999. d. Mende. Bibl. F. t. I, n. 12554.
Gervasius et *Protasius* (*SS.-*). à Vienne; av. 542. Ann. b. I.
† *Gervasius* (*S.-*), ou *Sta-Anastasia*, les Filles S.-Gervais; A. f. 1171, Abb. v. 1350. à Paris.
† *Ghisnæ*, Guines, S.-Léonard; B. 1117. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Giacus in Wastinensi Pag., Giy en Gâtinais, le même que *Gaicum*. d. Meaux.
† *Giffum*, Gif, la Ste-Vierge; B. r. 1180. d. Paris.
† *Gigeanum*, Gigean, S.-Félix; av. le XIIe s. d. Montpellier; H.
Gigniacum, Gigny, S.-Pierre; av. 895. d. Lyon.
Gilbertus (*S.-*), le même que *Novem Fontes*, d. Clermont.
Gildas (*S.-*), ou *Gildasius Ruyensis*, S.-Gildas de Ruys; B. 630, Ann. b. I. d. Vannes [Morbihan].
Gildasius in Nemore (*S.-*), S.-Gildas-au-Bois; B. 1026. d. Nantes.
Gildasius ad Indrum (*S.-*), S.-Gildas-sur-l'Indre; B. v. 913. d. Bourges.
Gimundus, Gimont, la Ste-Vierge; C. 1142. d. Auch.
Giraldus et *Lupus* (*SS.-*); av. 886. d. Nevers.
Girundia; 1100. sous Fontevraut; H. XII. 404. c.
† *Gislenghemium* et *Gilligium*, Gilinghem et Guilhenhien, la Ste-Vierge; B. 1126. d. Cambrai.
Gislenus (*S.-*), S.-Guislain, av. S.-Pierre; B. v. 640. d. Cambrai.
Gistella, S.-Godolène; B. v. 1090. d. Bruges.
Gladbacum, Gladbac, S.-Vite; B. 973. d. Cologne.
Gladiolus; av. 1033. d. Paris.
Glanderiense M., de Glandières, le même que *Longavilla*. d. Metz.
Glandone; av. 886. d. Nevers.
Glannafoliense M., de Glanfeuil, le même que *S.-Maurus ad Ligerim*. d. Angers.
Glatigny (abbaye de), mentionnée en 1364. d. Paris.
† *Glodesindis* (*S.-*), Ste-Glossinde de Metz (av. S.-Pierre); B. f. 604. r. 945.
Glonna, le même que *S.-Florentii vetus Monast.* d. Angers.
† *Gnadenthal*, le même que *Vallis Gratiarum*. d. Constance.
Goaris (*S.-*), S.-Gower; p. av. 649. d. Trèves. Ann. b. I.
Godeberta Noviomensis (*Sta-*); v. 658. à Noyon.
Godith, le Goudet en Velay; av. 915; H. t. IX. XI.
Godo (*S.-*), S.-Gon (av. S.-Pierre); 676. d. Troyes. Ann. b. I.
† *Goio*, S.-Laurent; C. av. 1154. r. 1167. d. Toulouse.
Gollia, N.-D. de Goaille; A. 1107. d. Besançon.
Golveni (*M. prope Cellam S.-*); Ann. fr. an. 590. p. 367.
Gondonium, Gondon-lez-Montastruc, la Ste-Vierge; C. 1115. d. Agen.
Gondricort, Gondrecourt; Abb. p. av. 1173. d. Toul. H. t. XVI. 157. n.
Gordanicus, Gourdaignes, la Ste-Vierge; v. 800. d'Uzès [Gard].
† *Gorianum*, Clermont, S.-Etienne; B. 1350. d. Lodève [Hérault].
Gorzia, Gorze, S.-Pierre, S. Gorgon; B. 749. d. Metz.
† *Gotteszell*, *Guttenzell*, le même que *Bonna Cella*. d. Constance.
Gottis Augia ou *Augia Dei*, Gottisaw, la Ste-Vierge; B. 1110. d. Spire.
Goz (*de*). d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
Graffschafft, Graffschafft, S.-Alexandre; B. v. 1072. d. Cologne.
Granarium, Grane, la Ste-Vierge; av. 1095. d. Valence.
Granataria, la Grenetière, la Ste-Vierge; B. v. 1130. d. Luçon [Vendée].
Grande Pratum, Grand-Pré; c. 1231. d. Namur.
Grandiarium, le même que *Senona*. d. S.-Dié.
Grandis Campus, Grand-Champ, la Ste-Vierge; P. v. 1214. d. Chartres.
Grandis Mons, Grand-Mont, Grammont, la Ste-Vierge; B. 1076. d. Limoges.
Grandis Silva, Grand-Selve, la Ste-Vierge; C. 1114. d. Toulouse.
Grandis Vallis, Grand-Val; P. d. Chartres, le même que *Grandis Campus?*
Grandi-Vallense, le Granval ou Grand-Vaux,

au pied du mont Joux; B. p. av. 666. d. Besançon. Boll. 21 feb.
Grandi-Vallense, Granfel, dit *Munsterthal*, en Haute-Alsace, la Ste-Vierge; av. 769.
Grasellum, Gransello, S.-Victor, S.-Pierre; B. 684. d. Vaison. Ann. b. I.
Grassa, N.-D.-de-la-Grasse; B. p. av. 778 d. Carcassonne.
Grata super Bosegiam (*S.*-); av. 823. d. Urgel [Catalogne].
Gratia N. Dominæ, Grâce-Notre-Dame; C. d. Troyes.
Gratia Dei, N.-D. de la Grâce-Dieu; C. 1139. d. Besançon.
Gratia Dei, la Grâce-Dieu, la Ste-Vierge; C. 1135. d. Rochelle.
† *Gratia Dei*, la Grâce-Dieu, dit *Leyme*; 1220? d. Cahors.
Gratia Dei, le même que *Castella*. d. Aire.
Gratia Dei, la Grâce-Dieu; la Ste-Vierge; f. 1599. tr. en 1652, à Boulogne-sur-Mer; en 1658, à Pontoise. d. Rouen.
† *Gratia B. Mariæ*, près Montmirail; C. 1223. d. Troyes.
Gratia S. Mariæ de Caronte, N.-D. de Charon; C. 1191. d. La Rochelle.
Graveninga, les Gravelines. U. 1644. d. Rouen.
Gravense, le même que *Grevencense*.
Gravio, le même que *Quinciacum*. d. Poitiers.
Gregorii Monast. (*S.*-), Munster en Gregorienthal; av. 673, près Colmar.
Gregorius (*S.*-); av. 817. d. Bâle.
Gressus, Grées; Ann. fr. an. 532. p. 397.
Grestelnum, Grestain, la Ste-Vierge; B. p. ap. 1050 d. Lisieux [Calvados].
Grevencense M.; av. 515. Ann. b. I. Boll. feb. p. 545.
Grimberga, Grimbergue, la Ste-Vierge; P. 1128. d. Malines; *Gall.* et H. XIII.
Griniacensia M., à Grigny. d. Vienne; Ann. fr. an. 534. p. 418. Ann. b. I.
† *Grœningua*, Grœningue, la Ste-Vierge; C. 1238. d. Tournai.
Grossum Boscum, N.-D. de Grosbos; C. 1166. d. Angoulême.
Grossum Boscum, le même que *Vernucia*. d. Bourges.
Grosta ou *Grostum*, Crosse; A. d. Sisteron [Basses-Alpes].
Gualaricus de Ambiano (*S.*-), le même que *S.-Valaricus ad Mare*. d. Amiens.
Guarda Dei, la Garde-Dieu; C. 1150. d. Cahors.
Guatanum, le même que *Watinum*. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Guenailus ou *Geunaldus Corbolensis* (*S.*-), d. Corbeil.; v. 950. d. Paris.
Guerniense M.; Ann. fr. 561. p. 57.
† *Guichia*, la Guiche ou la Garde-N.-D.; U. 1277. d. Blois.
Guillelmi Curtis, le même que *Wuillencurtis*. d Amiens.
Guillelmus (*S.*-), S.-Guillaume de Montpellier ou Maguelone; *Gallia* de Cl. Robert.
Guillelmus de Desertis (*S.*-), S.-Guillaume-le-Désert; B. 804. d. Lodève [Hérault].
Guistrium ou *Aquistriæ*, Guitres, la Ste-Vierge; B. av. 1108. d. Bordeaux.
Gundulfus (*S.*-), S.-Gondom, av. 515. B? d. Angers? H. V.; Ann. B. I.
† *Gunterstalla*, le même que *Vallis Guntheri*. d. Constance.
† *Guottnavium*, Guottnau, Gutnow, Ste-Marie; B. 1181. d. Constance.
Gurthonense Monast., Gourdon; av. 534. d. Châlons-sur-Saône.

† *Habendense* ou *Havendense*, le même que *Romarici Mons*. d. Toul.
Hagense Monast., le même que *Terhagen*, d. Gand.
† *Haiæ*, *Haimæ*, les Hayes; C. 1163. d. Grenoble.
Hainonense Monast.; r. v. 1060. H. XI. 365 d.
Hamaticum ou *Hamatgia*, Hamège-lez-Marchiennes, S.-Pierre; B. 644. d. Arras.
Hambeia, Hambuye, la Ste-Vierge; B. v. 1015? ou 1145. d. Coutances [Manche].
Hamburna; C. d. Cologne.
Hamerium, Hamery; P. d. Coutances [Manche].
Hamum ou *Hametum*, Ham, la Ste-Vierge; A. Abb. v. 1108. d. Noyon.
Hamum, la Ste-Vierge, S.-Pierre; 677. d. Coutances [Manche].
Hamum Lileriense, Ham-lez-Lillers, S.-André; B. 1084. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Hanonis Curia ou *Hunonis Curia*, le même que *Hunocurtum*. d. Cambrai.
Harea, le même que *S.-Wulmarus*, Samer-au-Bois. d. Boulogne.
† *Haschovia*, Eschaw, la Ste-Vierge, Ste-Sophie; B. 777. d. Strasbourg.
Haselacum, Haselac; B. de 674 à 679. d. Strasbourg.
Hasimgensis, Hasimgen, S.-Pierre et S.-Paul; B. 1021. d. Mayence.
Hasnonium, Hasnon, S.-Pierre et S.-Marcellin; B. 670. d. Arras.
† *Hasteriæ*, Hastières; P. 656? d. Namur.
Hattonis Monast., le même que *Etteinheimium*. d. Strasbourg.
† *Hedera*, Hierre, la Ste-Vierge; B. 1132. d. Paris.
† *Heggbacum*, *Heckenbachium*, S.-Pancrace; C. 1233. d. Constance.
† *Heilig* ou *Heilgen-Creucztal*, le même que *Vallis Stæ-Crucis*. d. Constance.
Heiligsforst, le même que *Silva Sancta*. d. Strasbourg.
Heilsbrucken, le même que *Pons Salutis*. d. Spire.
Heisterbacum, Heisterbach, S.-Pierre; C. 1188. d. Cologne.
Helera, le même que *S.-Hilarius ad Mosellam*, à Metz.
Helerius (*S.*-), S.-Hellier, dans l'île de Jersey, réuni en 1187 à *Cæsaris-Burgum*. d. Coutances [Manche].
Helissemium, Helichem, Hellenchimes, la Ste-Vierge; P. v. 1130. d. Malines.
† *Helmonda*, le même que *Bindrium*. d. Bois-le-Duc [Hollande].
† *Hemelsdaele*, le même que *Vallis Cœli*. d. Bruges.

Hemeramus (*S.-*), S.-Emeran de Ratisbonne; av. 800. H.
Hemerio, *Hensio*, Ansion, le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.
Hemmerodium, Himmelrod; C. f. 1117 r. 1130. d. Trèves. H.
Henniacum Lietardi, Hennin-Liétart, S.-Martin ou N.-D.-sous-Evrin; A. r. 1040. d. Arras.
Heraclius (*S.-*); av. 963. à Auxerre.
Heremia Silva. Voy. *Nigra Silva*. d. Constance.
Herdekense; 819. d. Cologne.
Heremus B. Mariæ, N.-D.-des-Hermites, Einsiden; B. f. v. 863. r. v. 958. d. Constance.
Herense M., le même que *Nigrum Monast.* d. Luçon [Vendée].
Heriesiense Monast., le même que *S.-Jovinus de Marinis* d. Poitiers.
Heri ou *Herus Monast.*, le même que *Nigrum Monast.* de l'île de Noirmoutier. d. Luçon [Vendée].
Herivallis. Herivaux, la Ste-Vierge; A. 1130. d. Paris.
Herivordiense in Saxonia, d'Herford; av. 838.
Herkenroda, la Ste-Vierge; C. 1182. d. Liége.
† *Hermeriæ*, Hermières, la Ste-Vierge, S.-Nicolas; p. av. 1160. d. Paris.
† *Hernsteinense in Alsatia*, le même que *Eresteimense*. d. Strasbourg.
Herren Alb, le même que *Alba Dominorum*. d. Spire.
Hersfeldia, *Herocampia*, Hersfeld, S.-Wigbert; B. 763.
Hesdinum, Hesdin; U. 1437. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
† *Hessa*, *Hissa*, Hesse, la Ste-Vierge, S.-Martin; B. v. 1000. d. Strasbourg.
Heyna, *Hagena*, etc., Heyn, la Ste-Vierge; C. 1140. d. Mayence.
Hibernale, Hivernaux, la Ste-Vierge; A. 1226. d. Paris.
Hilariacum ou *Hilarius ad Mosellam*, dit *Helera*; v. 509. à Metz, plus tard S.-Nabor.
Hilarius (*S.-*), S.-Hilaire; B. v^e ou vi^e s. d. Carcassonne.
Hilarius (*S.-*), S.-Hilaire-le-Grand. d. Poitiers. av. 511.
Hilarius (*S.-*), S.-Hilaire; v. 798. à Sens
Hilarius (*S.-*); B. av. 969. à Laon.
Hippolytus (*S.-*), à Bourges, uni à St.-Laurent en 1145.
Hippolytus (*S.-*), en Beaunois, av. 1030. d. Châlons-sur-Saône.
Hirsaugia, Hirsauge, S.-Pierre; B. 830. d. Spire.
† *Hispania*, Espagne, la Ste-Vierge; S.-Mathieu; C. 1178. d. Amiens.
Hoburg et *Homburg*, S.-Christophe et S.-Maurice; B. av. 1435. d. Mayence.
† *Hochenheymense M.*, la Ste-Vierge, v. 1280, près de Worms.
Hohenaugia, le même que *Honaugia*, d. Strasbourg.
Honenburgum, le même que *Mons Stæ.-Odiliæ*. d. Strasbourg; viie siècle.
† *Hoildis* (*S.-*), Ste-Hould; C. 1229. d. Toul.
Hombrœ, le même que *Mons Stæ-Odiliæ*. d. Ruremonde [Belgique].
Honaugia, Honovia, dans l'île d'Honow; S.-Michel; B. 667. d. Strasbourg. Ann. b. I.
Honor B. Mariæ, le même que *Flinæ*. d. Arras.
† *Honoratus* (*S.-*), S.-Honoré-aux-Dames; B. d. Meaux.
Honoratus Tarasconensis (*S.-*), S.-Honoré de Tarascon; B. 1358. d. Avignon.
Hornebacham ou *Gamundiæ*, Hornebach; S.-Pierre, v. 727. d. Metz.
Horrense prope Remos, le même que *S.-Theodoricus*. d. Reims.
† *Horreum prope Treviros*, Oeren, la Ste-Vierge; v. 639. près Trèves.
Hortulus Virginis, le même que *Jardinetum*. d. Namur.
Hortus, le Jardin, près Pleurs; C. d. Troyes.
† *Hortus B. Mariæ Virginis*, la Ste-Vierge; C. v. 1296. d. Cologne.
Hortus B. Mariæ, le même que *Kirschgarten*. d. Worms.
Hortus Floridus, Baindt, la Trinité; C. 1241. d. Constance.
† *Hoven* ou *Hovenes*; C. 1208. d. Cologne.
† *Hoydoncanum*, Hoydonck, la Ste-Vierge, S.-Jean l'Evang.; A. 1244. d. Bois-le-Duc.
Hoyense Monast., à Huy, Ste-Marie, S.-Domitien; av. 934. d. Liége.
Hubertus (*S.-*), le même qu'*Andaginum*. d. Liége.
Hugonis Curia, Hugues-Hofen, Honcourt, S.-Michel; B. v. 661? r. 1104. d. Strasbourg. Ann. b. I. V.
Huiron, le même que *Orion*. d. Châlons-sur-Marne.
† *Humilitas B. Mariæ*, le même que *Longus Campus*. d. Paris.
Humolariæ, Hombliéres, la Ste-Vierge; B. av. 650. d. Noyon.
Hunegundis (*S.-*), av. 957. d. Noyon.
Hunnocurtum, *Hunnonis-Curia*, *Hunnulficurtis*, Honnecourt, la Ste-Vierge; B. 691. d. Cambrai.
Hyrevallis, Hérival, près Remiremont; A. 1070. d. St-Dié [Vosges].

Ibrea, *Ivreium*, Ivry-la-Chaussée; B. v. 1071. d. Evreux.
Iciodorum, Issoire, S.-Austremon; B. av. 532. d. Clermont.
Igniacum, Igny, la Ste-Vierge; C. 1126. d. Reims.
Ilbenstadense M., Elvestat, la Ste-Vierge; P. 1123. d. Mayence.
Illidius (*S.-*), S.-Allyre; B. av. le vi^e s. à Clermont.
Imerius (*S.-*); v. 1060. d. Lisieux [Calvados].
Inda S.-Cornelii, Inden ou Cornelis-Monster, près Aix-la-Chapelle; B. 814. d. Cologne.
India Abbatia, le même que *Subripis*. d. Gap.
Indiciacus, le même que *S.-Florus* [Cantal].
Ingeliacum, le même que *Angeriacum*. d. Saintes.
Insula; 426 à 429. à Arles.
Insula, près de S.-Germer-de-Flaix, S.-Pierre; v. 650. d. Beauvais.

Insula S.-Aventini, l'île; Ann. fr. an. 525. p. 343.
Insula Ayensis, l'île d'Aix; av. 1152. à l'emb. de la Charente. H. XII, 419, n. XIV, 361.
Insula Barbara, l'île Barbe-lez-Lyon, S.-André, S.-Martin; B. 771 à 814.
Insula Barrensis ou *Barri-Ducis*, l'Ile-en-Barrois, la Ste-Vierge; C. 1144. d Toul.
Insula Bathensis. Voy. *Batha*. d. S.-Pol-de-Léon.
Insula Cæsaris, Keiserwert, le même que *Werda*. d. Cologne.
Insula Calveti, l'île Chauvet, la Ste-Vierge; B. v. 1130. d. Luçon [Vendée].
Insula Catalaunensis, le même que *Omnes Sancti de Insula*, d. Châlons-sur-Marne.
Insulæ Corsicæ Monast. Voy. *Corsicæ*.
Insula Dei, l'île Dieu, la Ste-Vierge; P. 1187. d. Rouen.
Insula Dei, N.-D.-la-Blanche, de l'île de Noirmoutiers; C. 1172. d. Luçon.
Insula prope Flaviacum; v. 630. d. Beauvais; le même que *S.-Petrus in Nemore?*
Insula Galli; av. 886. d. Nevers.
Insula Germanica, le même que *Cella*, d. Troyes.
Insula Gerseyi, l'île de Jersey. Voy. *S.-Helier*. d. Coutances [Manche].
Insula S.-Gudwalli, le Sauveur; B. 1026. d. Redon.
Insula Hero, le même qu'*Insula Nigra*. d. Luçon [Vendée].
Insula Honovii, le même qu'*Honaugia*, d. Strasbourg.
Insula prope Hupinaviam, la Ste-Vierge; 754.
Insula Major, le même que *Brigantinum Monast*. d. Constance.
Insula B. Mariæ, le même que *Wedinghausen*. d. Cologne.
Insula B. Mariæ Leodiensis, le même que *Vallis Scholarium*. à Liége. Voy. *S.-Jacobus*.
Insula de Medulio ou *in Menelio*, l'île de Médoc, S.-Pierre; A. av. 1079. d. Bordeaux.
Insula Metensis ad Mosellam; B. 1005. à Metz.
Insula supra Milmandram, sur la Marmande, le même que *Carentonium*. d. Bourges.
Insulanense, le même que *Augia Dives*. d. Constance.
Insula S.-Nicolai ad Mosellam, dit *Stuba*; A. 1138. d. Trèves.
Insula Nigra, le même que *Nigrum Monasterium*, île de Noirmoutiers. d. Luçon [Vendée].
Insula Oys, le même que *Insula Dei*. d. Luçon.
Insula Pulchra, le même que *Sconaugia*. d. Worms.
Insula Rea. Voy. *Reacum*.
Insula ad Rhenum, le même que *Werda*. d. Cologne.
Insula Scotorum, le même que *S.-Martin-le-Grand*. d. Cologne.
† *Insula Secanica*, le même que *Secanis*. d. Constance.
† *Insula Senardi*, le même que *Willencurtis*. d. Amiens.
Insula S.-Suidberti, le même que *Werda*. d. Cologne.
Insula prope Trecas; v. 511. d. Troyes.
Insula Ulmi, le même que *Votum*. d. Coutances [Manche].
† *Insulæ B. Mariæ*, les Iles, la Ste-Vierge; C. 1219. à Auxerre.
Insulæ Insularum Cœnobium, le même que *Antrum*. d. Nantes.
Inter Ambas Aquas, Tremesaigues, la Sainte-Vierge; f. v. 969. Abb. 1035. d. Mirepoix [Ariége].
Interamne Lugdunense M., le même qu'*Athanacum*. à Lyon.
Inter Amnis, Entrames; av. 863. d. Mans. H.
Inter Aquas, Entraigues, le même que *Vallis Sana*. d. Clermont.
Inter Montes, Entremons, la Ste-Vierge; A. d. Genève; v. 1150.
Inter Sanctos. Voy. *B. Maria*.
Inter Valles, Entrevaux, la Ste-Vierge. d. Apt.
Irenæus (*S.-*), S.-Irénée, à Lyon; A. f. v. 499. r. v. 868.
Isianum, Ann. fr. an. 538. p. 535.
Isni ou *Isna*, S.-Jacques, S.-Georges; B. 1042. d. Constance.
† *Isodrum*, Isoria, S.-Pierre d'Iseure; A. av. 817. d. Autun.
† *Issiacum*, Issy, S.-Anne; f. 1637. r. 1645; B. d. Paris.
Ittenviller, Ste-Christine; A. 1137. d. Strasbourg.
Ivetam (*ad*), sur la riv. de l'Yvette, S.-Pierre; 1131. d. Paris.
Ivodium, Ivois, S.-Martin; av. 585. d. Trèves.
Ixiense Monasterium. d. Bourges; Ann. fr. an. 531, p. 368.

Jacobus (*S.-*), S.-Jacques. d. Béziers; A. IVe s.
Jacobus in Insula Leodicensi (*S.-*), S.-Jacques; 1014.
Jacobus Leodiensis ou *Insula Mosæ* (*S.*), S.-Jacques de Liége; B. 1014.
Jacobus Major (*S.-*), Schomberg, près Mayence; B. 1050.
Jacobus Pruvinensis (*S.-*), S.-Jacques de Provins; A. 1146. d. Sens.
Jacobus Scotorum (*S.-*), à Erfurt; B. 1036. d. Mayence.
† *Jacobus Vitriacensis* (*S.-*), S.-Jacques-lez-Vitry; C. 1235. d. Châlons-sur-Marne.
Jacutus (*S.-*), S.-Jagu ou S.-Jacet; B. Ve s. d. Dol en Bretagne [Ille-et-Vilaine].
Janduriæ, Jandures, la Ste-Vierge; P. v. 1140. d. Toul.
Janivillariense Monasterium, Mabillon, *Diplom*. p. 298.
Janum ou *Januariæ*, S.-André-de-Jau, le même que *Clariana*. d. Perpignan.
Jardinetum, le Jardinet, la Ste-Vierge; C. 1317. d. Namur.
† *Jardinum*, Jardin-lez-Pleurs; C. av. 1229. à Troyes.
Jardum, le Jard, S.-Jean-Baptiste; A. 1171. d. Sens.

Jardum, Jars, la Ste-Vierge; B. d. Luçon [Vendée].
Jarsiense Monast., le même que *Insula Jersey*. d. Coutances [Manche].
Jenciaco [*N. Domina de*], le même que *Gerciacum*. d. Paris.
Jerderest. d. Lescar.
† *Jerusalem* [*Nova*], dit *Sparmalia*, la Ste-Vierge; C. 1200. d. Bruges.
Jerusalem ou *Hierusalem*, le même que *Resbacum*. d. Meaux.
Jettense Monast., Jeth, le même que *Diliqhem*. d. Malines.
† *Joachim et Anna Aquisgranens.* (*SS.-*); B. 1500. d. Liége.
Jocundum, S.-Jacques de Jocou; B. av. 873. d. Aleth [Aude].
† *Joderense Monast.*, le même que *Jotrum*. d. Meaux.
Joderense; Annal. fr. an. 549, p. 755; le même que *Jotrum*.
Jodocus ad Mare (*S.-*), S.-Josse-sur-Mer; B. f. 636. d. Amiens.
Jodocus in Nemore (*S.-*), S.-Josse-aux-Bois, le même que *Dom Martinus*, d. Amiens.
Johannes Ambianensis (*S.-*), S.-Jean-lez-Amiens; P. 1124.
Johannes et *Andreas* (*SS.-*), le même que *Monasterium Novum*. à Poitiers.
Johannes Aurelianensis (*S.-*), S.-Jean, près d'Orléans; av. 840.
Johannes Baptista Andegavensis (*S-*). à Angers; 598. Ann. b. I.
Johannes Baptista in pago Santonico (*S.-*), le même que *Angeriacense M.* d. Saintes.
Johannes Baptista (*S.-*), S.-Jean-Baptiste, de Poitiers.
Johannes Baptista de Valencenis (*S.-*), S.-Jean-Baptiste de Valenciennes; B. A. f. 680, réf. en 949. d. Cambrai.
Johannes Baptista in Vineis (*S.-*), S.-Jean-des-Vignes; A. 1076. à Soissons.
Johannes Baptista de Vineis (*S.-*), le même que *Sta-Petronilla*. d. Paris.
† *Johannes Baptista* (*S.-*), à Vienne; av. 542. Ann. b. I.
Johannes Blesensis (*S.-*), S.-Jean-de-Blois; B.
Johannes in Bosco (*S.-*), S.-Jean-au-Bois, près Compiègne; A. 1303. d. Soissons.
Johannes in Buxiolo (*S.-*); av. 832, au Mans. H.
† *Johannes Cavallicensis* (*S.-*), S.-Jean et S.-Marcel de Cavaillon; B. [Vaucluse].
Johannes Eduensis (*S.-*), S.-Jean-le-Grand d'Autun; B. p. av. 589.
Johannes Evangelista (*S.-*) le même que *Monasterium Novum*. à Poitiers.
Johannes in Extorio (*S.-*), le même qu'*Exequarium*. d. Narbonne.
Johannes de Falesia (*S.-*), S.-Jean-de-Falaise; P. 1134 (f. sous l'inv. de S.-Michel en 1127). d. Séez.
Johannes de Gaelo (*S.-*), le même que *S.-Mevenius*. d. S.-Malo.
Johannes Laudunensis (*S.-*), S.-Jean-de-Laon; B. 640.
Johannes Lemovicensis (*S.-*). à Limoges; réf. v. 1010.
Johannes Matiscensis (*S.-*), S. Jean-de-Mâcon; av. 946.
Johannes Melinensis (*S.-*), S.-Jean-de-Melinais; A. 1138. d. Angers.
Johannes in Monte (*S.-*), S.-Jean-au-Mont, de Theroulane, plus tard d'Ypres; B. 686. d. Boulogne.
Joannes in Monte (*S.-*) et *S.-Johannes in Colle*, le même que *S.-Johannes Bapt. Vinearum*. d. Soissons.
Johannes Narbonensis (*S.-*), S.-Jean-de-Narbonne; p. av. 1215.
Johannes Pisciacensis (*S.-*), à Poissy; r. v. 1000. d. Chartres.
Johannes de Pratis (*S.-*), la Prée ou S.-Jean-des-Prés; A. d. S.-Malo.
Johannes de Pratis (*S.-*), S.-Jean-des-Prés-de-Choques. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Johannes Reomensis, Moutier-S.-Jean. Voy. *Reomense M.*
Johannes de Sancto Monte (*S.-*); B. d. Auch.
Johannes Senonensis (*S.-*), S.-Jean-les-Sens; A. f. v. 496. r. v. 822.
Johannes in Vallea (*S.-*), S.-Jean-en-Vallée-lez-Chartres; A. 1038.
Jorisbergense, le même que *Mons S.-Georgii*. d. Mayence.
Josaphatum, Josaphat-lez-Chartres; B. 1127, la Ste-Vierge.
† *Jotrum*, Joras, Jouarre, la Ste-Vierge; B. de 628 à 638. d. Meaux.
Jouvillare, Jouvilliers, Jouillé; P. 1141. d. Toul.
Jovinus de Marinis (*S.-*), S.-Jouin-de-Marne; B. av. 500. d. Poitiers.
Joyacum, Jouy, la Ste-Vierge; C. Abbaye en 1124. d. Sens.
Jucundense M., le même que *Jocondum*. d. Aleth [Aude].
Jugum Dei, le Joug-Dieu, la Ste-Vierge; B. v. 1118. d. Lyon.
Juliacum, Juilly, la Ste-Vierge; A. 1182. d. Meaux.
† *Julianus* (*S.-*), S.-Julien-lez-Auxerre; B. f. IIIe siècle? réf. 635.
Julianus (*S.-*), à Paris; av. 593.
Julianus (*S.-*), à Vienne; av. 1066. Annal. b. IV.
Julianus Brivatensis (*S.-*), S.-Julien-de-Brioude; av. 643. d. S.-Flour [Cantal].
† *Julianus de Prato* (*S.-*), le Pré, ou S.-Julien-du-Pré, au Mans; B. v. 586. Ann. b. I.
Julianus de Scalariis (*S.-*), S.-Julien des Echelles; f. 576, r. 941; B. à Tours.
Julianus de Sezanna (*S.-*), S.-Julien de Sézanne; B. 1081, d. Troyes.
Julianus Ucetiensis (*S.-*), S.-Julien d'Uzès; av. 897. [Gard).
† *Jullers*, près Falaise en Normandie; av. 1181. H. XVII, 662, c.
Jumerus (*S.*); av. 544. d. Noyon?
Juncellum, Joncels ou Jaussalz, S.-Pierre; B. r. v. 768. d. Béziers.
Juncturæ, les Jointures, le même que *S.-Deodatus in Vosago*, d. S.-Dié [Vosges].
Junel, le même que *Iveta*. d. Paris.
Junianus ad Vigennam (*S.-*), S.-Junien-sur-la-Vienne, le même que *Comodoliacum*. d. Limoges.

Junianus de Marinis (*S.-*), le même que *S.-Jovinus*. d. Poitiers.
Jura ou *S.-Claudius*, S.-Oyand de Joux, dit *le Grand*, depuis S.-Claude; B. v. 430. d. Lyon.
Jura supra Novisanam, v. 590. d. Besançon.
Jussanum M., la Ste-Vierge; v. 590. à Besançon, ou le même que *Jura*. Annal. fr. an. 625, p. 757.
Justus (*S.-*), S.-Just; P. av. 1107. d. Beauvais.
† *Justus* (*S.-*), S.-Just; U. 1572. d. Beauvais.
† *Justus* (*S.-*), S.-Just de Romans, C. 1352. d. Vienne.
Justus (*S.-*), S.-Just, à Lyon; av. 644.
Justus (*S.-*), S.-Just; B. d. Grenoble.
Justus Mons, Justemont, la Ste-Vierge; P. réf. 1132. d. Metz.
† *Juviniacum*, Juvigny, Ste-Scholastique; B. 874. d. Trèves.

Kemperlegium, Kemperlay, la Croix; B. f. 550, r. 1029. d. Quimper.
Kerchum, le même que *Rameia*. d. Namur.
Kerfuntem. Annal. fr. an. 529 et 547, p. 357, 706.
† *Kerlot*, N.-D. de Kerlot, Kerley, Karles; C. 1652. d. Quimper.
Kirecum, Loc-Kireq. Annal. fr. an. 520, p. 323.
Kirshgarthen ou *Hortus*, Ste-Marie; A. 1229. à Worms.
Knesteden; P. d. Cologne.
Konigsbronn, le même que *Fons Regis*. d. Constance.
† *Konigsbruck*, le même que *Regis Pontanum*. d. Strasbourg.

Lacryma (*Sancta*) à Selincourt, près de Riencourt, dioc. d'Amiens.
Lætantium Locus, le même que *Blidenstat*. d. Mayence.
Lætiæ, ou *Lætitiæ*, Liesses en Hainaut; B. 751. d. Cambrai.
Laisiacum; av. 1172. d. Macon? H. XVI.
Lamanarra, le même que *Almanara*. d. Toulon.
Lambertus (*S.-*), S.-Lambert de Liége; B. av. 814.
† *Lancharre*, N.-D. de Lancharre ou de Châlons-sur-Saône; B. av. 1236.
Landavallis, Lanvaux, la Ste-Vierge; C. 1138. d. Vannes [Morbihan].
Landellæ, d. Coutances [Manche].
Landesium, Landais; la Ste-Vierge; C. 1115. d. Bourges.
Landevenechum, S.-Guignolé de Landevenec; B. v. 480. d. Quimper.
Landeviæ, N.-D. de Landèves; A. 1219. d. Nîmes.
Lanecaube. d. Lescar [Basses-Pyrénées].
† *Langeacum*, Langeac; D. d. Clermont.
Langonium, Langonet, la Ste-Vierge; C. 1136. d. Quimper.
Lanmailmon; av. 636. d. Amiens? H.
Lanneium, Lannoy, la Ste-Vierge; C. 1135. r. 1137. d. Beauvais.
Lanteniacum, N.-D. de Lantenac; B. 1153. d. S.-Brieuc.
Lanvas; p. av. 1177. d. Vannes [Morbihan]. H.; peut-être le même que Landavalle.
† *Lapidetum*, Peyrense, la Ste-Vierge; C. v. 1180. d. Narbonne. H.
† *Lariacum*, Laré, près de Dijon. d. Langres.
† *Larptenne de*; B. d. Rodez.
Lascurr, Lescar, la Ste-Vierge et S.-Jean-Baptiste; v. 980, plus tard évêché [Basses-Pyrénées].
Lasteron, le même que *S.-Bernardus*. d. Dax [Landes].
Lata, la Latte, Siran la Latte? S.-Martin; av. 573. d. Montpellier.
Latigniacum ad Matronam, Lagny-sur-Marne, le Sauveur, S.-Pierre, S.-Fursy; B. v. 644. d. Paris.
Latona ou *Laumpna*, N.-D-de-S.-Jean de Laône; B. v. 613. d. Châlons-sur-Saône.
Laubium ou *Laubacum*, Lobbes, S.-Pierre; B. 637. d. Cambrai.
Lauconnense, dans le Jura, S.-Lupicin; v. 460. d. Lyon.
Laudovardense, le même que *S.-Faustus*, d. Dol.
Laudum; 1100, sous Fontevrault. H. XII, 404, c.
Laudunense, à Laon; av. 870.
Laudus (*S.-*), S.-Lô; A. Abb. 1132. d. Coutances [Manche].
Laumpna, le même que *Latona*. d. Châlons-sur-Saône.
Launomarus Blesensis (*S.-*), S.-Lomer-le-Moutier de Blois; 874, r. 924.
Launomari (*Curbionense M. S.-*) [av. *S.-Martini*], S.-Lomer-le-Moutier près Chartres; f. 562 ou 563, n'était qu'un prieuré en 1749. H. VII, 365, n. VIII, 445, c.
Launomarus Pulcher (*S.-*) et *Bellus*, Bellomer, le même que le précédent.
Launomarus de Magenciaco (*S.-*), S.-Lomer de Mainsac; f. 982, r. 1096. d. Clermont. H. XIV.
† *Laurentius* (*S.-*), S.-Laurens et S.-Théodoret; B. 951? à Avignon.
† *Laurentius* (*S.-*), S.-Laurens de Bourges; B. v. 800.
† *Laurentius* (*S.-*), S.-Laurens. d. S.-Bertrand-de-Cominge [Haute-Garonne].
Laurentius (*S.-*), S.-Laurens, près Mâcon; av. 830.
Laurentius (*S.-*), S.-Laurent-lez-Paris; Abb. av. 593; aujourd'hui église dans le faubourg Saint-Martin.
Laurentius de Abbatia (*S.-*), S.-Laurent des Aubats, d'abord *S.-Wilfinus*; A. f. av. 578, réf. de 1076 à 1084. d. Auxerre.
Laurentius Cabilonensis (*S.-*), S.-Laurent de Châlons-sur-Saône; r. 873.
Laurentius de Cabreressa ad Nigellam (*S.-*), S.-Laurent sur la Nielle; av. 817. d. Narbonne. H.
Laurentius de Casulis (*S.-*); av. 1129. d. Narbonne.
Laurentius prope Conadam (*S.-*), près Cosne, le même que *S.-Laurentius de Abbatia*.
Laurentius Leodicensis (*S.-*) ou *S.-Laurentius Leudensis*, à Liége; av. 817.
Laurentius in Monte Publico (*S.-*), S.-Laurent Publemont; B. p. av. 970. à Liége.
Laurentius in Olibegio in Septimania seu *Ver-*

naduprensis (*S.-*), sur la Vernosoubre, uni à *S.-Antimus*. d. S.-Pons de Thomières [Hérault]. H. VI, 409, n.

Laurentius de Orgeriis (*S.-*); B. av. 587. d. Orléans. Ann. b. I.

Laurent d'Oulx (*S.-*); A. v. 1055, en Briançonnais, Dauphiné.

Laurissa, *Laurishamum*, Lauresheim, S.-Pierre, plus tard S.-Nazaire; B. P. f. 763, r. 1244. d. Worms.

Laus Beatæ Mariæ, Loz ou Loos, la Ste.-Vierge; C. 1146. d. Tournai.

Lautheni (*S.-*) *M.*; Annal. fr. an. 534, p. 424.

Layum, Lay, S.-Christophe; B. f. 950. d. Nancy.

† *Lazarus* (*S.-*), les Dames de S.-Lazare, à Cambrai, 1116.

Lazarus (*S.-*), près Paris; A. Annal. fr. an. 547, p. 708.

† *Lazeriæ*, Lazières; C. d. Cahors.

Leborus (*S.-*), S.-Loubouer, en Tursan; B. d. Aire.

Lebrahense, de Lebor, av. en Alsace, S.-Alexandre, S.-Hippolyte; 774.

Lecciarum Cœnobium, le même que *Lætia*. d. Cambrai.

Lectora, Lectoure, S.-Geniès; VIe siècle.

† *Ledo Salinarius*, Lons-le-Saulnier; U. XIIIe siècle. d. Besançon.

Lefflia; la Ste-Vierge, S.-Jean l'Evang.; P. av. 1152. d. Liége.

Legonaense, le même que *Centulense*. d. Amiens.

Leigerense apud Navarræos; av. 845.

Leiracum; av. 1096. d. Condom.

† *Lemausus*, Limours en Etampois, S.-Jean; B. 697. d. Sens. Ann. b. I, 614.

Lenense ou *de Lenis*, S.-Martin de Lez-sur-l'Aude; av. 965. d. Aleth [Aude].

Lenogisilus (*S.-*), S.-Longis, av. S.-Pierre, 619. au Mans.

Leo (*S.-*), à Sens. Annal. fr. an. 623, p. 727.

Leo (*S.-*), S.-Léon; A. 1091. à Toul.

Leobardus (*S.-*), le même que *Mauri Monasterium*. d. Strasbourg.

Leobinus in Vineis, S.-Lubin-des-Vignes; f. v. 550. à Chartres.

Leodegarius (*S.-*), S.-Léger de Soissons; A. 1139.

† *Leodegarius* (*S.-*), S.-Léger, S.-Ligaire; B. 961. d. Saintes.

Leodegarius (*S.-*), S.-Léger; B. v. 1040. d. Lisieux [Calvados].

Leodegarius in Aquilina Sylva (*S.-*), S.-Léger en Yveline; 1031. d. Paris.

Leonardus (*S.-*). Voyez *Ghisnæ*, *Nobiliacum*.

Leonardus de Calmis (*S.-*), S.-Léonard-des-Chaumes; C. 1036. d. La Rochelle.

Leoncellum, Léoncel, la Ste.-Vierge; C. 1137. d. Die [Drôme].

Leonense M., S.-Magloire, à S.-Pol-de-Léon; 849, r. 1000 [Finistère]. Ann. b. II.

Leopardinus (*S.-*), le même que *Vivarium*. d. Bourges.

Leopoldus (*S.-*), S.-Léopold de Nancy; B. 1616, abbaye en 1701.

Lerinus, l'île de S.-Honoré de Lérins; B. 375. d. Grasse [Var].

† *Lesignanum*, *Liciniacum*, les Clarisses de Lezignan; U. r. 1430. d. Narbonne.

Lesignie, près de Lesignez. Voyez *Caritas*.

Leucomaense, *Leucanus*, le même que *S.-Valericus*. d. Amiens.

Leudolinus (*S.-*), le même que *Hattonis Monast.* d. Strasbourg.

Leufredi (*S.-*) *Monast.* Voyez *Crux*.

† *Leuge*, Leves, près Chartres; détruit au IXe siècle.

Leunsum, la Honce; P. d. Bayonne, fondé par le vicomte Bertrand.

† *Leviniacum*; 1334. U. d. Toulouse.

Lezatum, Lézat, S.-Pierre, S.-Paul; B. v. 844. d. Rieux [Haute-Garonne].

† *Lhera*, dans une île de Coblentz; C. 1242. d. Trèves.

† *Libera Abbatia in Bosco*, la Franche-Abbaye-aux-Bois, N.-D.-aux-Bois; C. 1202. à Paris.

Libera Vallis, le même que *Francæ Valles*. d. Nimes.

Liberiacum, Livray; 675. d. Bayeux [Calvados].

Licerius (*S.-*), S.-Lézer, S.-Licar de Bigorre. d. Tarbes. [Hautes-Pyrénées].

Licinius Andegavensis (*S.-*), le même que *S.-Albinus*. à Angers.

Licum, Liques, la Ste-Vierge; P. 1131. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

Licus, N.-D.-du-Lec, le même que *Olivæ*. d. Narbonne.

† *Liechtenthal*, le même que *Lucida Vallis*. d. Spire.

Liedkerça; abbaye en 1092. d. Malines.

Liffardus (*S.-*), S.-Liffard de Méhun; v. 565. d. Orléans.

Ligugeium. Voy. *Locociacum*.

† *Ligurium*, Ligueux, la Ste-Vierge; B. 1000. d. Périgueux.

Lihons ou *Li Hons*, en Santerre; B. av. 1095. d. Amiens. Bibl. de la F. I., n° 12097.

† *Lilium*, le Lys, près Melun, la Ste-Vierge; C. 1244. d. Sens.

Limborgense, la Croix-S.-Jean; B. 1031. d. Spire.

Limonicum, près du Rhône, S.-Jean; av. 614. d. Vienne. H. Annal. fr. 614, p. 677.

Linasis (*de*), Linas, S.-Méry. d. Paris. XIIe siècle ?

† *Lindawia*, *Lindaugia*, Lindaw, la Ste-Vierge; B. v. 841. d. Constance.

† *Lingonense*, de Langres, Ste-Salaberge; v. 635.

Lintburgense, *Limpurgense*, le même que *Limborgense*. d. Spire.

Lintrense Monast., le même que *Vallis Virginum*. d. Malines.

Lira, Lire, la Ste-Vierge; B. 1046. d. Evreux.

Liskia, *Liskæ*, le même que *Licum*. d. Boulogne [Pas-de-Calais].

Livriacum in Alneto, Livry en l'Aunois, la Ste-Vierge; A. 1186. d. Paris.

Lixel, le même que *Lexovium*. d. Besançon.

Liziniacum in Ambronio, Lambron, S.-Germain-d'Aux; 945. d. S.-Flour [Cantal].

Loa, Lo, S.-Pierre; A. abbaye en 1050. d. Ypres.
† *Lobenfeldt*; B. 1135. d. Worms.
Lobiæ, le même que *Laubacum*. d. Cambrai.
Loborius (*S.*-), S.-Loubouer en Tursan; B. d. Aire.
Loc Maria, le même que *Aquilonis Mon.* en Bretagne.
Loccæ, Loches. d. Bourges. Annal. fr. an. 508, p. 253.
Lochiæ, le même que *Bellus Locus*. d. Tours.
Locociacum, ou *Ligugeyum*, Ligugé; B. av. 400. d. Poitiers.
Locus S.-Benedicti; 1172. d. Liége.
Locus S.-Bernardi ad Scaldim, Lieu-S.-Bernard, la Ste-Vierge; C. 1235. d. Anvers.
Locus Crescens, Lieu-Croissant, dit *les Trois-Rois*; C. 1134. d. Besançon.
Locus Dei, Loc-Dieu, la Ste-Vierge; C. 1123. d. Rhodez.
† *Locus Dei*, Lieu-Dieu à Beaune, la Ste-Vierge; C. vers 1150. d. Autun.
Locus Dei in Jardo, Lieu-Dieu en Jard, la Ste-Vierge; P. rest. 1145. d. Luçon [Vendée].
Locus Dei in Pontivo, Lieu-Dieu en Ponthieu, la Ste-Vierge; C. 1191. d. Amiens.
Locus Dei prope Vergeium, près Vergy, transféré à Beaune. d. Autun.
† *Locus N. Dominæ*, Lieu-Notre-Dame; C. d. Lyon.
† *Locus Imperatricis*, le même que *Bindrium*. Bois-le-Duc [Hollande].
Locus Stæ-Mariæ, Marienstadt, la Ste-Vierge; C. 1215. d. Cologne.
Locus B. Mariæ, Lieu-Notre-Dame, près Romorantin; C. 1218. d. Orléans.
Locus Monachorum, Locmenech en Bretagne; av. 874. d. Vannes? H.
Locus Regius, Lo-Roy, Lorroy; C. 1128 ou 1135. d. Bourges.
Locus Restauratus, Lieu-Restauré; P. 1138. d. Soissons.
Locus Sanctus, le même que *Septem Fontes in Borbonio*, d. Autun.
Locus Spinosus, Spinlieu ou Espinlieu; C. 1216. d. Cambrai.
Locus Virus, le même que *Bella Vallis*. d. Reims.
Lodona, le même que *Latona*. d. Châlons-sur-Saône.
† *Logium*, à Caudebec; av. 699. d. Rouen.
Lonegisilus (*S.*-), S.-Longis (av. S.-Pierre), au Mans; 619. H.
Longa Villa, Longueville, Glandières, S.-Martin-aux-Chênes; B. 587. d. Metz.
Longa Villa, S.-Fide; 1093. H. XII, 777, a.
Longæ, Longues, la Ste-Vierge; B. 1168. d. Bayeux [Calvados].
Longiledum, en Perche (près Bellême); 1026. d. Orléans?
Longolatum, *Longum Latus*, le même que *Lonleium*. d. Mans.
Longoretum, Lonrey, le même que *S.-Sigirannus in Brena*. d. Bourges.
Longoretum, le même que *S.-Laurentius*. d. Auxerre.
Longum Vadum, Longuay; C. 1149. d. Langres.
Longum Vadum, Long-Vé; f. 1150, r. 1350, P. d. Reims.
Longum Villare, Longvilliers, la Ste-Vierge; C. 1135. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
† *Longus Campus*, Longchamp, la Ste-Vierge; U. 1259. d. Paris.
Longus Pons, Longpont, la Ste-Vierge; C. 1131. d. Soissons.
Longus Pons, N.-D. de Longpont; B. 1061. d. Paris.
Lonleium, Lonlay, la Ste-Vierge; B. 1020. d. Mans.
Lopiæ; 1100, sous Fontevrault. H. XII, 404, c.
Lorentia, le même que *Oratorium ad Ligerim*. d. Angers.
† *Loriacum*, l'Abbaye-aux-Nonnains-lez-Lorris; av. 1163. d. Orléans.
Lothona, le même que *Latona*. d. Châlons-sur-Saône.
Lovanii M. d. Louvain. Voyez *Gertrudis*.
Luccæ, le même que *Bellus Locus*. d. Tours.
Lucerna, la Luzerne, la Trinité; P. 1143. d. Avranches [Manche].
Lucerna, *Luceria*, *Luciaria*, S.-Maurice, S.-Eloi; B. av. 768. d. Constance.
Lucianus (*S.*-), S.-Lucian-lez-Beauvais; B. r. 582.
Luciense Monasterium, Luzay, le même que *Boscus Alberici*. d. Tours.
Lucionum, Luçon, la Ste-Vierge; B. IVe siècle; évêché en 1317.
Lucum ou *Saltus Bonus*, le Luc, S.-Vincent, dit *Saudebone de Luc*; B. de 977 à 984. d. Oloron [Bass.-Pyrén.].
Lucusianum M., S.-Maximin, Ste-Agathe; Annal. fr. an. 602, p. 550.
Ludovici Canonia (*S.*-); A. 1736, tr. 1753. à Metz.
† *Ludovicus Metensis* (*S.*-), S.-Louis de Metz; B. 1760. d. Metz.
† *Ludovicus Pisciacensis* (*S.*-), S.-Louis de Poissy; D. 1304. d. Chartres.
† *Ludovicus Virdunensis* (*S.*-), le même que *Sta-Magdalena Virdun.*
Lumen Dei, le même que *Favasium*. d. S.-Bertrand de Cominge.
Lumen Dei, Leime, le même que *Grutia Dei*. d. Cahors.
Lunælacense, le même que *Manauser*. d. Saltzbourg.
Lunatense, le même que *Juncellum*. d. Béziers.
† *Lunate Villa*, *Lunevilla*, Lunéville. Voyez *S.-Remigius*. d. Nancy.
Lunavilla, S.-Remi de Lunéville; A. 999. d. Toul.
Lungum Jumellum, Lonjumeau, le même que *Vallis S.-Eligii*. d. Paris.
Lupense Mon. ou *S.-Lupus Noviomensis*, le même que *S.-Eligius*. à Noyon.
Luperculus (*S.*-), le même que *S.-Gervasius et S.-Protasius*. d. Auch.
Lupus (*S.*-), S.-Loup de Troyes; A. Abb. v. 841.
† *Lupus* (*S.*-); av. 947. à Tours. Annal. b. III.

Lupus ad Ligerim (*S.-*) [av. *Vinea B. Mariæ*], S.-Loup d'Orléans; B. 1237.
Lura, Lure, la Ste-Vierge, B. 1172. d. Sisteron [Basses-Alpes].
Lura, *Luthra*, Lure, S.-Martin, S.-Déicole ou Deslé; B. 611. d. Besançon. Boll. 18 jan.
Lustena, *Justina;* av. 870, en Alsace? en Vosges?
Lutera [*in*] *civitate*, à Lodève; v. 988. S.-Sauveur?
Lutosa, Leuze, S.-Pierre, S.-Paul; B. v. 672. d. Cambrai; Ann. b. I.
Lutosæ, Louses; v. 663. d. Troyes.
Luxemburgense M. Voy. *Sta-Maria.*
Luxovium, Luxeuil, S.-Pierre; B. v. 590. d. Besançon.

Maalinas, le même qu'*Ulmetum*, près de Malines.
Maceriæ, Maizières, la Ste-Vierge; C. 1132. d. Châlons-sur-Saône.
† *Machabæi* (*SS.-*) ou *Ager Ursulani*, *Ager Sanguinis*, les Machabées de Cologne; B. b. av. 1159.
Machera ad Mosellam, S.-Corneille; C. 1238. d. Trèves.
Macheretum, Macheray; G. 1168. d. Troyes.
Maclovius (*S.-*), S.-Malo; 563; bientôt év.
Madiranum, Madiran, la Ste-Vierge; 1206. d. Tarbes.
Madriacum, le même que *Crux S.-Leufredi.* d. Evreux.
Maduinum; av. 800. d. Coutances [Manche]. Ann. b. I.
Madvallis, *Madoalis*, le même que *Bona Vallis.* d. Mans.
Magaverum ou *Circiniacum*, S.-Martin; av. 843. d. Autun.
Magdalena (*Sta-*), la Madeleine de Châteaudun; A. v. 800 ou mieux v. 1000. d. Chartres.
† *Magdalena* (*Sta-*), Ste-Madeleine; C. d. Carpentras.
† *Magdalena Metensis* (*Sta-*), Ste-Madeleine de Metz; A. av. 1300.
† *Magdalena* (*Sta-*) ou *S.-Ludovicus Virdunensis;* vers 1250; à Verdun; r. 1304.
Magdendal, le même que *Vallis Virginum.* d. Gand.
† *Magdendaw*, le même qu'*Augia Virginum.* d. Constance.
Magdunum, Méhun, S.-Lifard; v. 565. d. Orléans.
Magenciacum. Voy. *S.-Launomarus.*
Maglorius (*S.-*), S. Magloire de Paris; B. v. 898.
Magniacum, S.-Vincent; r. vers 850. d. Nevers.
Magnobodus (*S.-*), S.-Maimbeuf ou S.-Saturnin; 644. à Angers.
Magnus Locus, Manlieu, S.-Sébastien; B. 656. d. Clermont.
Magorea, Plou-Moguer en Bretagne; Annal. fr. an. 532, le même que *Mogoera.*
Magrabense M.; le même que *Magaverum.* d. Autun.
Maidunum; f. av. 890; H. t. IX, p. 454.
Maismacum, Maimac, la Ste-Vierge; B. 1088 d. Limoges.
Majus Monasterium, Marmoutier-lez-Tours, S.-Martin; B. f. vers 372.
Majus Monasterium Metense, le même que *S.-Petrus Metensis*, à Metz.
† *Malanum*, *Malnoda*, Malanoue, la Ste-Vierge, S.-Erasme; B. av. 1129. d. Paris. Voy. *Footel.*
Malanum, le même que *Casale Benedictum.* d. Bourges.
Malastum, le même que *Mons Olivi.* d. Carcassonne.
Maleolium ou *Malus Leo*, la Trinité de Mauléon; A. av. 1079. d. La Rochelle.
Malleacum, Maillezais, S.-Pierre; B. av. 990. d. Poitiers; év. en 1317.
Malliacum, à Maillé, près Tours; Annal. fr. an. 509, p. 276.
Malliacum, Mailly, le même que *S.-Menulfus.* d. Bourges.
Malmundarium, Malmédy en Ardennes, S.-Pierre et S.-Paul; B. vers 648. d. Cologne.
† *Malodunum*, Maubuisson, près Pontoise, le même que *Sta-Maria Regalis.* d. Paris.
Malonia, Maloigne, la Ste-Vierge; A. 685. d. Liége.
Malus Dumus, Maubuisson, le même que *B. Maria Regalis.* d. Paris.
Manancha, à Minerve. d. Apt.
Mandanum, le même que *Maduinum.* d. Coutances [Manche].
Mangis Villare, le même que *Puellare Monast.* d. Troyes.
Manica, *Mernica*, le même que *Meimacum.* d. Limoges.
Mannacum; av. 578. d. Auxerre; H. Annal. fr. et b.
Mansiada, Mazan ou Maucade; C. 1119. d. Viviers [Ardèche].
Mansio ou *Mansus*, Ste-Quitaire du Mas. d. Aire [Landes].
Mansuetus (*S.-*), S.-Mansuy-lez-Toul; B. 965.
Mansum Adæ, Mazan; C. p. av. 1137. d. Viviers; H. Ann. b. VI.
Mansum Azilis, le Mas d'Asil, S.-Etienne; av. 814. d. Rieux [Haute-Garonne].
Mansum Garnerii ou *Virduni*, Mas-Garnier ou Mas de Verdun, S.-Pierre; B. av. 817. d. Toulouse.
Mantuaniacense, le même que *Mentuniacum.* d. Troyes.
Manuacum, le même que *Mannacum.* d. Auxerre.
Maraculum, le même que *Mareolum.* d. Arras.
Marbacum, S.-Irenée; A. 1089. d. Strasbourg.
Marca, Marke, la Ste-Vierge; B. 1090. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Marcellus (*S.-*), S.-Marceau (av. S.-Clément); vers 800. à Paris.
Marcellus (*S.-*), S.-Marcel; C. 1130. d. Cahors.
† *Marcellus* (*S.-*), Lourcine-lez-S.-Marcel; v. 1287.
Marcellus (*S.-*), S.-M. de Vienne; B. av. 542; Boll. 1 jan. Ann. b. I.
Marcellus Cabillonensis (*S.-*), S.-Marcel à Châlons-sur-Saône; v. 584.

Marcellus Diensis (*S.-*), S.-Marcel de Die, dit *Fellinis;* B. 985. d. Valence; Ann. b. IV.

Marchasium Radulphi, Marcheroux, Marché-Raoul; P.-S.-Nicolas, f. 1122, r. 1145. d. Rouen.

† *Marchia, Martia*, Marche-les-Dames, la Ste-Vierge; C. 1096. d. Namur.

Marchianæ, Marchiennes, S.-Rictrude, S.-Pierre, S.-Paul; B. 643. d. Arras.

Marchtallum, Martalum, S.-Pierre et S.-Paul; P. 1170. d. Constance.

† *Marciacum*, Marsac; ve s.? d. Clermont.

† *Marciacus*, N.-D. d'Halez de Marzé; B. 1064. d. Lyon; Ann. b. IV.

Marciliacum, Marcilly, la Ste-Vierge; C. 1239. d. Autun.

Marcilliacum, Marcillac, S.-Pierre; B. v. 563, r. v. 752. d. Cahors.

Marciniacum, Marcigny-les-Nonnains, la Ste-Vierge; B. v. 1000. Autun.

Marconense M., le même que *Sta-Austreberta.* d. Amiens.

Marculfus (*S.-*), S.-Marcoul, le même que *Corbiniacum.* d. Reims.

† *Marenxum*, N.-D. de Marenx, près de Carla; C. v. 1159. d. Toulouse.

Mareolum, Marœil-lez-Arras, S.-Amand, Ste-Bertile; A. 935.

Margareta (*Sta-*), Sainte-Marguerite de S.-Omer; D.

Margareta (*Sta-*), Ste-Marguerite de Beaune; A. d. Autun; av. 1150.

† *Margareta Gronembritensis* (*Sta-*), Ste-Marguerite de Groenambière ou Groenenbrièle; A. av. 1359. à Gand.

Maria de Alaon (*B.*). Voy. *Alaon.*

Maria de Alba (*B.*), le même que *Insula Dei* (Noirmoutiers). d. Luçon [Vendée].

Maria Alpium (*B.*), N.-D.-des-Alpes; C. d. Genève.

† *Maria de Angelis* (*B.*); B. f. 1633. Abb. en 1660. à Coutances [Manche].

Maria Aquisgranensis (*B.*) ou *in Castello Novo*, d'Aix-la-Chapelle; f. ou r. v. 700. d. Liége.

Maria ad Aquas Frigidas (*B.*), le même que *Cauwaeter.* d. Bois-le-Duc [Hollande].

Maria Arelatensis (*Sta-*); vi^e siècle. à Arles.

Maria Argentinensis (*Sta-*). à Strasbourg; 1015.

Maria Atrebatensis (*Sta-*), d'Arras; incendié 1030.

† *Maria Augustodunensis* (*Sta-*), à Autun; av. 602.

Maria in Aurionno (*Sta-*); av. 802. d. Mans.

Maria (*Autissiodor.*) (*B.*), extra muros; P. v. 666, N.-D.-la-Dehors. à Auxerre.

† *Maria in Blanckenaw* (*Sta-*); C. v. 1265. d. Mayence.

Maria Blesensis (*B.*), le même que *Burgum Medium.* d. Blois.

Maria Boloniensis (*Sta-*), Ste-Marie de Boulogne; A. 1159 [Pas-de-Calais].

Maria Boni Nuntii (*B.*), N.-D. de Bonne-Nouvelle, de Rouen ou d'Ermandreville; B. v. 1050.

† *Maria de Bono Nuntio* (*Sta-*), N.-D. de Bonne-Nouvelle, à Orléans; r. 1021.

Maria in Bosco (*Sta-*), Ste-Marie-aux-Bois, à Pont-à-Mousson; P. d. Toul.

Maria de Bosco (*B.*), le même que *Malnoda.* d. Paris.

Maria in Bosco (*Sta-*), N.-D.-aux-Bois, le même que *Abbatia in Bosco*, à Paris.

Maria de Bosco prope Credonium (*Sta-*), le même que *Rota.* d. Angers.

Maria Cabilonensis (*Sta-*); v. 1000.

† *Maria Cabilonensis* ou *de Lancharre* (*B.*), N.-D. de Châlons ou de Lancharre; B. av. 1236.

Maria Calniacensis (*B.*), de Chauny, le même que *S.-Eligii Fons.* d. Noyon.

Maria Cameracensis (*Sta-*); av. 1208.

Maria Caritatis (*Sta-*), le même que *Roncereyum.* d'Angers.

Maria de Castro (*Sta-*), le même que *Castellio.* d. Langres.

Maria Caturcensis (*Sta-*), à Cahors; v. 630.

† *Maria Cenomannensis* (*Sta-*), au Mans; 571. Ann. b. I, II.

† *Maria de Coirentiano* (*B.*). d. Auch.

Maria Columbensis, de Columbaria (*Sta-*), le même que *Columbæ.* d. Chartres.

Maria Compendiensis (*Sta-*), de Compiègne, le même que *S.-Cornelius.*

† *Maria de Consolatione* (*B.*), la Consolation; B. 1624. d. Toul.

† *Maria Consolationis* (*B.*), dit *Chasse-Midy*, ou Cherche-Midi; B. 1634, à Paris, faubourg S.-Germain.

Maria Deaurata (*B.*), le même que *Cagnæ.* d. Vence [Var].

Maria Deaurata ou *Fabricata* (*B.*), N.-D. de la Daurade; B. f. v. 399? Abb. av. 843, à Toulouse.

Maria in Deonant ou *Deonantii* (*Sta-*), à Dinant; av. 870. d. Liége. H.

† *Maria de S.-Desiderio* (*B.*), N.-D. de S.-Dizier; C. 1227. d. Châlons-sur-Marne.

Maria supra Divam (*B.*), le même que *S.-Petrus supra Divam.* d. Séez [Orne].

Maria de Failfoc (*B.*), ou Faillefeu, le même que *B. Maria de Pratis.* d. Digne [Basses-Alpes].

Maria de Fonte (*B.*), le même que *Fontanella.* d. Cambrai.

Maria de Fontibus (*Sta-*), le même que *Fons Nemausi.* d. Nîmes.

Maria de Fontibus Alesti (*Sta-*), le même que *Sta-Clara Alesiensis.* d. Alais [Gard].

Maria de Fussniaco (*Sta-*), le même que *S.-Emilianus.* d. Bordeaux.

Maria de Gofer (*Sta-*), le même que *Silleium.* d. Séez [Orne].

Maria de Gojono (*B.*). d. Auch.

Maria de Gordonio (*Sta-*), N.-D. de Gourdon; 1241. d. Cahors.

Maria ad Gradus (*Sta-*), le même? que *Sta-Maria Moguntinensis*, à Mayence.

Maria de Jano ou *de Januariis* (*B.*), N.-D. du Jau, le même que *Clariana.* d. Perpignan.

Maria (*Sta-*) *et S.-Lambertus Leodii*, à Liége; av. 814.

Maria de Landavardo (*Sta-*), le même que *S.-Jacutus*. d. Dol.
Maria de Laude (*M.*), le même que *Laus*. d. Tournai.
Maria Laudunensis (*Sta-*), à Laon; av. 830.
Maria Lazariorum (*M.*), dit *Leprosarium*, à Gand; B. av. 1236.
Maria Leodiensis (*M.*), N.-D. de Liége; A.
Maria in Lemovicas, (*Sta-* *vulgo De Regula*, à Limoges; av. 817.
Maria super Ligerim (*Sta-*), sur Loire; p. av. 696. d. Chartres. A Suèvre? Ann. b. I, 605.
Maria Lucionensis (*Sta-*), N.-D. de Luçon; 1121.
Maria Luxemburgensis (*M.*), N.-D. de Luxembourg, dit Munster; B. 1083, d. Trèves.
Maria Magdalena (*M.*), Ste-Marie-Madeleine le Carpentras; C. 1354 [Vaucluse].
Maria Magdalena ad Albas Dominas (*M.*), Auff der Bach; A. réf. 1230.
Maria Magdalena Majocensis (*M.*), la Magdeleine de Bayeux; av. 1027.
Maria Major (*Sta-*), N.-D.-la-Grande de Poitiers; av. 950.
Maria ad Martyres (*Sta-*), N.-D.-des-Martyrs; B. v. 695. à Trèves.
Maria Meldensis (*Sta-*), N.-D. de Meaux (av. d'Ormont); A. 1238.
Maria Metensis (*Sta-*), Ste-Marie de Metz; B. f. v. 985.
Maria Moguntinensis (*Sta-*); B. v. 1011. à Mayence.
Maria apud Molinas (*M.*), N.-D. de Moulins. d. Autun.
Maria de Monte Aureo (*M.*), N.-D. d'Ormont, le même que *Sta-Maria Meldensis*.
Maria de Monte Aureo (*M.*), le même que *Wevelgemium*. d. Tournay.
Maria inter Montes (*Sta-*), N.-D. d'Etremont, S.-Bernard; A. v. 1150. d. Genève.
Maria Montium (*Sta-*), N.-D. des Monts; A. d. Cambrai.
Maria de Moutons ou *de Mostons* (*M.*) (B. v. 1100. d. Avranches.
Maria Munsteriensis (*M.*), Munster, le même que *M. Maria Luxemburgensis*. d. Trèves.
Maria Muscipontana (*Sta-*), Ste-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson, dit *Ste-Marie-aux-Mois;* P. 1126. d. Toul.
Maria Namurcensis (*M.*), N.-D. de Namur; v. 711.
† *Maria de Nazareth* (*Sta-*), N.-D. de Nazareth, Ste-Claire; 1254. à Marseille.
† *Maria de Nazareth;* C. 1220. d. Anvers.
Maria de Nemore (*M.*), Ste.-Marie-aux-Bois, le même que *Sta-Maria Mussi Ponti*. d. Toul.
Maria de Nemore (*M.*), le même que *Malanoa*. d. Paris.
Maria in Nemore (*M.*), le même que *Ruisselli-Villa*. d. Boulogne.
† *Maria Nivernensis* (*Sta-*), N.-D. de Nevers; B. rest. 849.
† *Maria Nova*. (*M.*), le même que *Pons Rohardi*. d'Ypres.
Maria Novi Monasterii (*Sta-*) le même que *Cisterciens*. d. Clairvaux-sur-Saône.
Maria ad Orubionem (*Sta-*), sur l'Orbieu, le même que *Grassa*. d. Carcassonne.
† *Maria de Ossuario* (*M.*), N.-D.-du-Charnier; v. 800. à Sens.
Maria de Pace (*M.*), le même que *Soricinium*. d. Lavaur [Tarn].
Maria de Patinco (*M.*), le même que *Jardum*. d. Sens.
Maria de Petris (*M.*), N.-D.-des-Pierres; C. 1149. d. Bourges.
Maria Pictavensis (*Sta-*), le même que *Sta-Radegundis*. d. Poitiers.
Maria de Pillario (*M.*), le même qu'*Insula Dei* (Noirmoutiers). d. Luçon [Vendée].
Maria Pisciacensis (*Sta-*), à Poissy; r. 1030. d. Chartres.
† *Maria de Pratis* (*M.*), N.-D.-des-Prés, à Douai; C. v. 1209. d. Arras.
Maria de Pratis (*B.*), N.-D.-des-Prés; B. 1627, à Mousson; 1675, à Paris.
Maria de Pratis ou *de Valle Bona* (*B.*); B. C. 1199. d. Grasse.
Maria de Pratis (*B.*); C. b. av. 1212. d. Digne [Basses-Alpes].
Maria de Pratis (*B.*); N.-D.-des-Prés-lez-Tournai, ou le Pré Pourçain, ou N.-D.-du-Bon-Conseil, etc.; A. 1231.
Maria de Prato (*B.*), le même que *B. Maria Boni Nuntii*, à Rouen.
Maria de Prato (*Sta-*), le même que *Parcum Dominorum*. d. Malines.
† *Maria de Prato* (*B.*), N.-D.-des-Prés; C. 1231, à Troyes.
† *Maria de Protectione* (*B.*), N.-D.-de-Protection; B. 1624, à Cherbourg. d. Coutances [Manche].
Maria prope Pruvinum (*B.*), le même que *Mons prope Pruv*. d. Sens.
† *Maria Puellaris* (*Sta-*), le même que *Sta.-Maria de Bono Nuntio*, à Orléans.
Maria Regalis (*B.*), le même que *Lilium*. d. Sens.
Maria Regalis (*Sta-*), N.-D. la Royale, dite *Maubuisson;* C. 1241. d. Paris.
Maria Regalis ou *Regali*. (*Sta-*), la Réal; A. av. 1281. d. Poitiers.
Maria Regalis (*B.*), N.-D.-la Réale ou d'Aspran; A. 1130. d. Perpignan.
Maria de Regula (*Sta-*), le même que *Sta-Maria in Lemovicas*, à Limoges.
† *Maria de Rosis* (*B.*), le même que *Rosa B. Mariæ*. d. Malines.
Maria in Rubinem, (*Sta-*), le même que *Sta-Maria ad Orubionem*. d. Paris.
† *Maria de Salis* (*B.*), N.-D.-de-Sales; v. 632, à Bourges.
Maria inter Sanctos (*B.*), N.-D. d'Entre-Saints, le même que *S.-Illidius*. d. Clermont.
Maria de Sanha (*B.*), le même que *Soricinium*. d. Lavaur [Tarn].
† *Maria Santonensis* (*Sta-*), N.-D. de Saintes, ou S.-Palais; B. 1047.
† *Maria de Scriniolo* (*Sta-*), Ste-Marie-de-l'Ecrin, dit l'*Escrignole*, le même que *Bellus Mons*, près de Tours.

Maria de Sezanna (*B.*), N.-D. de Sézanne, le même que *Bricolium*, d. Troyes.
Maria (*Sta-*) *et S.-Silvanus*; v. 1074. d. Périgueux.
Maria Spei (*Sta-*), le même que *S.-Sigismundus*. d. Dax [Landes].
† *Maria Suessionensis* (*Sta-*), N.-D. de Soissons; B. 660.
Maria Tolosana, (*Sta-*), le même que *Sta-Maria Deaurata*, à Toulouse.
† *Maria Trecensis* (*Sta-*), N.-D. de Troyes; B. f. v. 657; r. 1182.
Maria de Vahali (*B.*), N.-D. de Vajal, sur l'Ariége, près de Saverdun; B. 1120. d. Mirepoix [Ariége].
† *Mariæ Thronus*, ordre de Ste-Brigitte; 1468. d. Gand.
Maria de Valle (*Sta-*), le même que *Vallis Stæ-Mariæ*. d. Paris.
† *Maria in Valle Sacra* (*Sta-*), dit *Dalheimb*, à Mayence; C.
Maria Vesuntionensis (*B.*), le même que *Jussanum*, à Besançon.
Maria de Villa Veteri (*B.*), de Failfoc, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Digne [Basses-Alpes].
Maria Virgo Alta (*B.*), le même que *Capitolium*; à Cologne.
Maria Virtudensis (*Sta-*), N.-D. de Vertus; A. av. 1132. d. Châlons-sur-Marne.
† *Maria Vormatiensis* (*B.*), Marien-Munster ou Nonnen-Munster; B. 840. à Worms.
Mariæ Burgus; A. d. Trèves.
Mariæ Rhode, près Coblentz; P. 1131. d. Trèves.
Mariacum, Mairé l'Evescant; B. av. 559. d. Poitiers. H. II.
Marianus (*S.-*), S.-Marien d'Auxerre; P. f. v. 429; r. 1120.
Marianus (*S.-*); Annal. fr. an 534, 582.
Maricolæ, *Marecliæ* et *Mariliæ*, Maroilles, la Ste-Vierge, S.-Pierre; B. 653. d. Cambrai.
† *Marienflos*, près de Sierk; C. 1242. d. Metz.
Marienstadt, le même que *Locus Stæ-Mariæ*. d. Cologne.
† *Marienthal*, le même que *Vallis Stæ-Mariæ*. d. Trèves.
Marien Walt, le même que *Silva Stæ-Mariæ*. d. Cologne.
Mariestadium, la Ste-Vierge; C. 1215. d. Trèves.
Marigilense M., le même que *Maricolæ*. d. Cambrai.
Maris, le même que *Longum Vadum*. d. Reims.
Maris Stella, Wettingen; C. 1227. d. Constance.
Marnense M., le même que *S.-Jovinus de Marinis*. d. Poitiers.
Marolium, Marœuil, S.-Waast; B. d. Amiens.
† *Marquetta*, Marquète, la Ste-Vierge; C. 1226. d. Tournai.
Marsupiense M., Vieux-Moutier sur la Marsoupe, le même que *Castellio*. d. Verdun [Meuse].
Martialis (*S.-*), S.-Martial de Limoges (d'abord S.-Sauveur); B. av. 894.
Martianæ, le même que *Marchianæ*, d. Arras.
Martinus (*S.-*). d. Apt.
Martinus (*S.-*), à Auxerre; av. 578.
Martinus (*S.-*), à Vienne; av. 542. Ann. b. I.
Martinus Æduensis (*S.-*), S.-Martin-lez-Autun; B. v. 599.
Martinus in Bosco (*S.-*), S.-Martin-aux-Bois, dit *Ruricourt*; A. v. 1100. d. Beauvais.
Martinus de Campellis (*S.-*), de Champeaux en Brie; av. 700. d. Paris.
Martinus a Campis (*S.-*), S.-Martin-des-Champs; B. av. 581, à Paris.
Martinus Carnotensis (*S.-*), Voyez *S.-Martinus in Valle*.
Martinus Cenomanensis (*S.-*), S.-Martin du Mans; av. 802.
Martini Curbionense (*S.-*), *M.*, le même que *S.-Launomarus Curbionensis*.
Martinus in Diablinto (*S.-*), le même que *Martinus Cenomanensis*.
Martinus Gemellorum (*S.-*), S.-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens; A. f. av. 593, r. 1073.
Martinus Glandariensis (*S.-*), S.-Martin-aux-Chênes de Glandières ou de Longueville; B. 587. d. Metz.
Martinus Laudunensis (*S.-*), S.-Martin de Laon; P. 1124.
Martinus Lemovicensis (*S.-*), S.-Martin de Limoges; B. 1012.
Martinus de Lenis (*S.-*), S.-Martin de Lez-sur-l'Aude; av. 965. d. Aleth [Aude].
Martinus de Longavilla (*S.-*), le même que *S.-Martinus Glandavensis*.
Martinus Major ou *ad Scotos* (*S.-*), S.-Martin-le-Grand de Cologne; B. v. 974.
Martinus Matisconensis (*S.-*), S.-Martin de Mâcon; av. 879.
Martinus prope Metas (*S.-*), S.-Martin près Metz; B. v. 575.
Martinus Nivernensis (*S.-*), S.-Martin de Nevers; A. f. av. 700, réf. 1130.
Martinus in Ponteleva (*S.-*); av. 802. d. Mans, le même que *S.-M. in Diablinto?*
Martinus Pontisarensis (*S.-*), S.-Martin de Pontoise; B. v. 1050, av. 1069. d. Rouen.
Martinus Pisciacensis (*S.-*), à Poissy; r. v. 1000. d. Chartres.
Martinus de Puteo (*S.-*), av. 1093. d. Narbonne.
Martinus Super Ripam Rhodani (*S.-*); bien av. 994. d. Avignon? H. X. 362. b.
Martinus Sagiensis (*S.-*), St-Martin de Séez; B. f. vers 560, r. 1060 [Orne].
Martinus ad Scotos (*S.-*), le même que *S.-Martinus Major*. à Cologne.
Martinus prope Sorciacum (*S.-*); av. 878. d. Toul.
Martinus de Strata (*S.-*), S.-Martin de l'Estrée; av. 1020. d. Paris.
Martinus de Taruana (*S.-*), de Térouane; Annal. fr. an. 552, p. 784.
Martinus de Togeto (*S.-*); B. rest. 1287. d. Lombez [Gers].
Martinus Tornacensis (*S.-*), S.-Martin de Tournai; B. 652.

Martinus prope Tornodorum (*S.-*), près Tonnerre; B. d. Langres.
Martinus Trecensis in Arcis (*S.-*), S.-Martin-ès-Aires; A. 1104. d. Troyes.
Martinus Trevirensis (*S.-*), S.-Martin de Trèves; B. de 566 à 596.
Martinus Turonensis (*S.-*), ou *Minus Monasterium*, S.-Martin de Tours; B. v. 590.
Martinus de Vaccaria Comitissæ (*S.-*); B. av. 1000. à Chaumont. H.
Martinus in Valle (*S.-*), S.-Martin en Val; VIe siècle. à Chartres.
Martinus in Valle Asperi (*S.-*), S.-Martin du Vallespir, le même que *de Rivo Ferario*. d. Perpignan.
Martinus Vesontinensis, à Besançon, le même que *Donatiacum*.
Martinus ad Vionam, le même que *Pontisarensis*. d. Rouen.
Martius (*S.-*), S.-Mars; B. av. le VIe siècle. d. Clermont.
Mas Dionum, *Masdio*, Madion, la Ste-Vierge; B. av. 1231. d. Saintes.
† *Masirot*, près Dom-Evre (D. Aper). d. Toul.
† *Masonis Monasterium in Vosago*, Maësmunster ou Moïse-Vaux en Vosge; p. ap. 667. H. III; Ann. b. I.
Massayum et *Masciacum*, Massay, S.-Martin; B. v. 800. d. Bourges.
Mastracurii M., le même que *Mas Garnerii*. d. Toulouse, ou *Massayum*. d. Bourges, ou *Mauzacum*. d. Clermont; *Gallia*. H. VI, 409, n.
Masum Dionysii, le même que *Mas Dion*. d. Saintes.
Mathias (*S.-*), S.-Mathias de Trèves; B. 975.
Matthæus (*S.-*) près Rouen; f. par S.-Louis.
Matthæus Finis Terræ (*S.-*), S.-Mahé de Fineterre; B. av. 555. d. S.-Pol de Léon en Bretagne [Finistère].
Maudanum, le même que *Maduinum*. d. Coutances.
Mauri Congregatio (*S.-*); B. 1618. d. Paris.
Mauri Monasterium, S.-Maur de Marmunster, près de Saverne; B. v. 599. d. Strasbourg.
Mauri Mons, Moiraumont, le même que *Miraumons*. d. Châlons-sur-Marne.
Mauriacum, Mauriac; f. v. 511, r. v. 1209. d. Clermont.
Mauricius (*S.-*), le même que *S.-Germanus* à Auxerre.
† *Mauricius* (*S.-*), S.-Maurice de Cologne; B. 1140.
Mauricius Silvanectensis (*S.-*), S.-Maurice de Senlis; A 1261.
Mauricius (*S.-*) et *SS.-Socii*, S.-Maurice à Sens; v. 678.
Mauricius in Vallesia (*S.-*), S.-Maurice en Valais, le même qu'*Agaunum*. d. Lyon.
Mauricius in Vosago (*S.-*), S.-Maurice en Vosge; B. 623, à Tholey, d. Trèves.
Mauriniana Vallis, Morien-Val, la Ste-Vierge; B. av. 840. d. Soissons.
Mauritii Paterniacense M. (*S.-*), de Payerne; av. 915. d. Lausanne.
Mauritius (*S.-*), S.-Maurice; B. d. S.-Flour [Cantal].
Mauritius (*S.-*), à Montereau; av. 786. d. Sens.
Mauritius (*S.-*) ou *Fanum S.-Maurini*, S.-Maurice ou S.-Maurin; B. av. 1056. d. Agen.
Maurus Fossatensis (*S.-*), S.-Maur-des-Fossés, la Ste-Vierge, S.-Pierre et S.-Paul; B. 638. d. Paris.
Maurus ad Ligerim (*S.-*), S.-Maur-sur-Loire, dit *Glanfeuil*; B. 542. d. Angers.
† *Maurus Virdunensis* (*S.-*), S.-Maur de Verdun; B. r. v. 1000 [Meuse].
Maurtz, *Maurtium*, Maures, S.-Pierre; B. av. 1255. d. S.-Flour [Cantal].
Mauziacum, Mauzac, S.-Pierre et S.-Caprais; B. av. le VIe s. d. Clermont.
Maxentius (*S.-*). S.-Maixent; B. v. 507. d. Poitiers.
† *Maximinus* (*S.-*), S.-Maximin; v. 798. à Sens.
Maximinus (*S.-*) (av. S.-Jean l'év.), S.-Maximin de Trèves; B. f. v. 330. Abb. au Ve s.
Maximus Miciacensis (*S.-*), S.-Mesmin de Micy; B. Feuill. vers 498. d. Orléans.
† *Mazuræ*, la Ste-Vierge; C. av. 1274. d. Reims.
Mechteren, le même que *SS.-Aper et Bartholomæus*. à Cologne.
† *Medardus* (*S.-*), S.-Médard; A. 1464. d. Trèves.
† *Medardus Senonensis* (*S.-*), S.-Médard à Soissons? vers 655. (Abb. de religieuses).
Medardus (*S.-*), S.-Médard de Soissons; B. 561.
Medardus Tornacensis (*S.-*), le même que *S.-Nicolaus de Pratis*. d. Tournai.
Medardus Turonensis (*S.-*), à Tours; av. 853. Ann. b. III.
Medericus de Linaiis (*S.-*), S.-Méry de Linas; XIIe s.? d. Paris.
Medianum; 624. d. Bourges.
Medianum, Moyen, près Remiremont; B. d. Toul.
Medianum Monast., Moyen-Moutier, la Ste-Vierge, S.-Grégoire, etc.; B. f. 671, r. 1130. d. Dié [Vosges].
Mediolacus, Metloc, Mithlac, S.-Denis; B. vers 695. près Trèves.
Medius Mons, Mégemont, près Issoire; C. d. Clermont.
Medulium, *Menelium*. Voy. *Insula*.
Medunta, Mantes, la Ste-Vierge; av. 1138. d. Chartres.
Megabrium ou *Magaverum*, S.-Martin de Mèvre; av. 843. d. Autun.
Meieni Monasterium, le même que *Medianum monast*. d. Dié [Vosges].
Meimacum, Meimac, la Ste-Vierge; B. 1088. d. Limoges.
Melanius (*S.-*), S.-Melaine de Rennes; B. 630.
Melanius in Placio (*S.-*), Ploëmelain; vers 511. d. Vannes [Morbihan]. H.
Melanus (*S.-*), S.-Méen de Ghé; B. 565. d. S.-Malo.
† *Melbodium*, *Malbodium* et *Melbarium*, Maubeuge, la Ste-Vierge; B. 661. d. Cambrai.

Meleredum, Moutiers, la Ste-Vierge, S.-Germain; av. 817. d. Auxerre.
Meletense, *Melitense M.*, à Méallet; av. 576. d. Clermont.
Mella, le même que *Nivigella*. d. Namur.
Mellenium, S.-Nicaise de Meulan; B. r. xe siècle. d. Chartres.
Melleraium, Melleray, la Ste-Vierge; C. 1130. d. Nantes.
Mello (*S.*-), S.-Mellon, à Pontoise; v. 899. d. Rouen.
Melodunum, à Melun, la Ste-Vierge; av. 901. d. Sens.
Melundense, Molome en Tonnerrois; B. av. 511. d. Langres.
Memmius (*S.*-), S.-Menge ou S.-Memmie-lez-Châlons-sur-Marne; A. f. av. 676, réf. 1131.
Menatum, *Menadinium?* Ménat, S.-Sauveur, S. Martin; B. av. 500. d. Clermont.
† *Menatum*, près de Ménat, la Ste-Vierge; v. 681; Ann. b. I.
Mentuniacum, Mantenay-S.-Lie, S.-Gervais et S.-Protais; B. 530. d. Troyes.
† *Menulphus* (*S.*-), S.-Menou; B. 1158. d. Bourges.
Merbecca, Meerbecke, S.-Pierre; av. 966. d. Malines.
† *Merckem*; B. v. 1099. d. Ypres.
Mercoria, la Ste-Vierge; C. d. Mende [Lozère].
Merinvilla, *Merghem*, etc., le même que *Broilum*. d. Arras.
Meriolacum, le même qu'*Aureliacum*. d. S.-Flour [Cantal].
Merkingen, sur la Sare, de 596 à 612. d. Metz.
Merrebeccum, Merbech, près Ninove; av. 870. d. Malines.
Messina, *Misseniacum*, Messines, la Ste-Vierge; B. 1060. d. Ypres.
Metense in Insula Mosellæ; B. 1005. à Metz.
Mevennius (*S.*-), S.-Méel de Gaël; B. av. 636. d. S.-Malo.
Michael (*S.*-), S.-Michel, à Dijon; av. 1000. d. Langres.
Michael (*S.*-), S.-Mihiel sur la Marsoupe, dit *Vieux-Moutier*; le même que *Castellio*. d. Verdun.
Michael (*S.*-); av. 817. d. Besançon.
Michael Antuerpiensis (*S.*-), S.-Michel d'Anvers; P. v. 1124. d. Anvers.
Michael Bellovacensis (*S.*-), S.-Michel de Beauvais; av. 871.
Michael in Eremo (*S.*-), S.-Michel en Erm; B. 580. d. Luçon [Vendée].
† *Michael Hospitalarius* (*S.*-), les Hospitalières de S.-Michel ou S.-Michel de Crépi; A. v. 1184. d. Senlis.
Michael super Marsupiam (*S.*-). Voyez *Castellio*.
Michael de Monte Tumba (*S.*-), le mont S.-Michel, près Tombelaine; B. f. 709, réf. 966. d. Avranches.
Michael Normannorum (*S.*-), le même que *S.-M. de Monte Tumba*.
Michael in Periculo Maris (*S.*-), le même que *S.-Michael in Monte Tumba*.
Michael de Pisciano (*S.*-); av. 817. à Auch.
Michael de Pistoria (*S.*-); v. 550. à Limoges.
Michal de Segureto (*S.*-) ou *de Acu*, S.-Michel-de-l'Aiguille, près du Puy; 962.
Michael Silvanectensis (*S.*-), S.-Michel de Senlis; av. 1094.
Michael in Thieraschia (*S.*-), S.-Michel en Tierache; B. r. 940. d. Laon.
Michael Tornodorensis (*S.*-), S.-Michel de Tonnerre; B. f. v. 800, r. 980 d. Langres.
Michelenstratense; av. 774. d. Worms.
Miciacus, Micy, dit *S.-Mesmin*, S.-Etienne; B. v. 498. d. Orléans
† *Migetta*, Migette; U. xiiie siècle. d. Besançon.
Mildunum, le même que *Melodunum*. d. Sens.
† *Milenium*, Munster-Milen, Ste-Catherine; B. av. 1194. d. Liége.
Millebeccus, Maubec ou Meobec; B. 628 à 638. d. Bourges.
Milmanderam (*supra*), dans une île sur la Marmande; B. d. Bourges.
Miminde, le même que *Bursfelda*. d. Mayence.
Minderow, le même qu'*Augia minor*. d. Constance.
Mirandum, Montmiret? S.-Pourçain; B. av. le vie siècle. d. Clermont.
Miratorium, le Miroir, la Ste-Vierge; C. 1131. d. Lyon.
Miraumons ou *Maurimons*, Miraumont, S.-Calocer; B. r. 1074. d. Châlons-sur-Marne.
Miravallis, Mirevau, Mureau; P. 1157. d. Toul.
Miseraium, Miseray, la Ste-Vierge. S.-Nicolas; A. 1112. d. Bourges.
Miseraium? S.-Martin de Miseré. d. Grenoble.
Misericordia Dei, la Mercy-Dieu, la Ste-Vierge; C. 1151. d. Poitiers.
Misericordia Dei, le même que *Jardum*. d. Sens.
Modirense M., de Modiran; B. d. Tarbes; *Thesaur*. A. III, 1203.
Mogoera, *Magorea*, Plou-Moguer en Bretagne; Annal. fr. an. 520, p. 322.
Mogotense M., de Meugon sur le Clain. d. Poitiers.
† *Molegesium*, la Ste-Vierge; C. 1208. d. Arles.
† *Molesia*, N.-D. de Molèze; C. av. 1189. d. Châlon-sur-Saône.
Molina, *Molinium*, Molines, la Ste-Vierge; C. 1253. d. Namur.
Molismus, Molême, la Ste-Vierge; B. 1066 ou 1075. d. Langres.
Molosmus, *Melundum*, Molosme, S.-Pierre; B. f. av. 511. d. Langres.
Monachi extra Muros, le même que *S.-Andreas*, de Vienne.
† *Monasteriolum*, Montreuil sous Laon, dit *Montreuil-les-Dames*, Ste-Véronique ou la Ste-Face; C. 1136.
Monasteriolum Confluentis, le même que *S.-Gregorius*, près Colmar.
Monasteriolum ad Mare, Montreuil-sur-Mer, le même que *S.-Salvius*. d. Amiens.
Monasteriolum supra Vintlanam; v. 658. d. Rouen.
Monasterium ad Albas Dominas; C. v. 1250. à Mayence.

Monasterium in Argona, Moutiers en Argonne; C. 1164. d. Châlons-sur-Marne.
Monasterium Coloniense, le même que *Capitolium*, à Cologne.
Monasterium Fiffiæ, Munster-Eifel; v. 836. d. Cologne.
Monasterium in Elisatia ou *Alsacia*, Munster en Alsace; B. d. Strasbourg.
Monasterium Inferius, le même que *Nidermunster*. d. Strasbourg.
Monasterium ad Martyres, le même que *SS.-Aper et Barthelemi*, à Cologne.
Monasterium Novum, Moustier-Neuf de Poitiers, S.-Jean (Ev.), S.-André; B. 1060.
Monasterium Ripæ ad Nanzus, Montier-Rupaux, Nomatius, près de la Meuse; B. av. 1136. d. Toul. *Gall.* XIII, 1068. n° 12.
† *Monasterium Rubrum*, Rothen-Munster; C. av. 1221. d. Constance.
Monasterium ad Sabim, Moustier-sur-Sambre, S.-Pierre; B. 661. d. Namur.
Monasterium Salomonis, le même que *Plebelanum*, en Bretagne.
Monasterium super Saltum, Moutier-sur-Sault; B. d. Toul. *Gall.* XIII, 1068. n° 11.
Monasterium Scotorum, le même que *S.-Farsæus Perronensis*. d. Noyon.
† *Monasterium Villare*, Montivilliers, la Ste-Vierge; B. f. 682. r. 1050. d. Rouen.
Moncellum, Moncel, Moncelis, la Ste-Vierge, S.-Maurice; P. de 1133 à 1142. d. Châlons-sur-Marne.
† *Moncellum*, Moncel, S.-Jean-Baptiste; U. f. 1309. d. Beauvais.
Moncyum ou *Mons Cælestis*, Moncey; Abbaye en 1625. d. Toulouse.
Monchiacum Petrosum, Mouchi-le-Pereux, la Ste-Vierge; C. 1239. d. Beauvais.
Monisaten, le même que *Fenolhetum* (S.-Paul). d. Alet.
Mons, le Mont-lez-Provins, dit *les Filles-Dieu*, le même que *mons B. mariæ*. d. Sens.
Mons Acutus, Montaigu, la Ste-Vierge; le même que *Durivum*. d. Poitiers.
Mons Æstivus, Montetif, Monteste, Montivier, près Iverneaux, la Ste-Vierge; A. 1164. d. Paris.
Mons Altus. d. Aire.
Mons Angelorum, Engelberg, l'Assomption de la Ste-Vierge; B. 1120. d. Constance.
† *Mons Argisus*, Montargis. Voy. *S.-Dominicus*. d. Sens.
Mons Aureus, Ormont, le même que *Sta-Maria Meldensis*.
Mons Aureus, le même que *Wevelghem*. d. Tournay.
Mons S.-Beati, la Ste-Vierge, S.-Béat, près Coblentz; B. r. 1241. d. Trèves.
† *Mons Benedictus*, N.-D. de Mont-Benoît; A. av. 1141. d. Besançon.
† *Mons Stæ-Catharinæ*, le mont Ste-Catherine, près Provins; U. 1248. d. Sens.
Mons Chrismatis, le même que *S.-Vigor*. d. Bayeux.
† *Mons Cœlestis*, près Amboise; C. 1212. d. Tours.
Mons Cornelius; P. d. Liége.
Mons Cygnorum, le même que *S.-Quintinus de monte*, à Péronne.
Mons Dei, Mondée, S.-Martin; P. v. 1202. d. Lisieux (Calvados).
Mons Desiderii, Mont-Didier, la Ste-Vierge; B. av. 1119. d. Amiens.
Mons S.-Disibodi, Disibodenberg; C. vers 674. d. Mayence.
Mons S.-Eligii, mont S.-Eloi-lez-Arras; A. r. 950.
Mons Fulconis, Montfaucon, S.-Germain d'Auxerre; B. v. 630. d. Reims.
Mons Firminus, Montfermi; vers 1150. d. Clermont? H. XV, 477, c.
Mons Floris, Mont-Fleur; A. d. Valence.
† *Mons Floris?* Mont-Fleuri; C. D. 1342. d. Grenoble.
Mons Fortis, Monfort-la-Canne, S.-Jacques; A. 1151. d. S.-Malo.
Mons Gallicus, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.
Mons S.-Georgii, Jorisberg; C. 1141. d. Mayence.
Mons S.-Johannis, S.-Jansberg; P. 1143. d. Liége.
Mons S.-Johannis Baptistæ in Ringavia, en Ringaw; B. f. 1090, r. 1130. d. Mayence.
Mons Latiscus et *Mons Lasus*, le même que *Pultariæ*.
Mons Lethericus, Montlhéry, S.-Pierre; Abb. vers 1125. d. Paris.
Mons Major, Montmajour-lez-Arles, S.-Pierre; B. v. 948.
† *Mons Marciani*, mont de Marsan; U. 1256. d. Aire [Landes].
Mons B. Mariæ, Mont Notre-Dame-lez-Provins, dit *les Filles-Dieu*; C. 1236. d. Sens.
Mons Stæ-Mariæ, Mont Ste-Marie; C. 1199 ou 1218. d. Besançon.
Mons S.-Martini prope Castelletum, Mont S.-Martin, près le Catelet, la Ste-Vierge; P. 1118. d. Cambrai.
† *Mons Martyrum*, Montmartre-lez-Paris, S.-Denis, S.-Eleuthère, S.-Rustique; B. 1134.
Mons Morellus, N.-D. de Montmorel; A. de 1162 à 1171. d. Avranches [Manche].
Mons Morenciacum, Montmorency, S.-Martin; v. 1174. d. Paris.
Mons Stæ-Odiliæ, Horenberg; B. v. 667. d. Strasbourg.
Mons Stæ-Odiliæ, Othilberg, le même que *Bergense mon.* d. Ruremonde.
Mons Olivi, Montolieu, S.-Jean-Baptiste; B. v. 800. d. Carcassonne. Voyez *Vallis Segarius*.
Mons S.-Petri, Pétersberg, la Ste-Vierge; B. 706. d. Mayence.
Mons Petrosus, Monpeiroux; C. 1126. d. Clermont.
Mons prope Pruvinum, le même que *Mons B. Mariæ*. d. Sens.
Mons Pussius, le même que *Hortus Floridus*. d. Constance.
Mons S.-Remigii; B. d. Mayence.
† *Mons Rosarum*, Roosembergh ou Wesmouster, la Ste-Vierge; C. 1226. d. Gand.
Mons Rotundus, Montredon, S.-Martin; av. 897. d. Narbonne.

Mons S.-Ruperti, le même que *Bincha*. d. Mayence.
Mons Salvii, Monsalvy, près Rhodez; v. 1060.
† *Mons Syon*, Mont-Sion, la Ste-Vierge; C. 1242. d. Marseille.
Mons Stæ-Trinitatis, le même que *Bellus-Campus*. d. Nancy.
Mons Validus, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.
Mons S.-Walburgis; C. av. 1199. d. Cologne.
Mons S.-Winoci, Bergh S.-Vinoc; v. 1028. d. Ypres.
Monsterolium, le même que *Monasteriolum*.
Monsterolium, Montreuil-sur-Mer; B. S.-Sauve; v. 886. d. Amiens.
Montanus (*S.*), près Juvigny; av. 1096. d. Trèves.
Monte Tumba (*de*) de Tombelaine, le même que *S.-Michael in Periculo Maris*. d. Avranches (Manche).
† *Montecenum*, *Montescirum*, le même que *Gigeanum*. d. Montpellier.
Montes, Ste-Vaudru de Mons; B. 656. d. Cambrai. Voyez *Sta-Maria*.
Monticulum, Montet; p. av. 1130 d. Clermont.
Montiniacum, Montigny, la Ste-Vierge; U. p. av. 1286. d. Besançon.
Montis Burgus, Montebourg, la Ste-Vierge; B. 1080. d. Coutances.
† *Montis Villare*, le même que *Villare in pago Caltivo*. d. Rouen.
Moræ, Mores; C. 1153. d. Langres.
Morbacum, *Murbochium*, Morbach, la Ste-Vierge; S.-Léger; B. 727. d. Bâle.
Morelli, Moreaux ou Moureaux, la Ste-Vierge; B. av. 1170. d. Poitiers.
Morey (*Monastère de*); B. d. Besançon. Voy. la Bibliot. de la F. I, n° 12227-29.
Morigniacum, Morigny, la Trinité; B. 1102. d. Sens.
Morimundus, Morimond; C. 1114. d. Langres.
Morinense S.-Joannis Cœnobium, le même que *Tervana*.
Mormentum, Morment; v. 1120 d. Langres.
† *Mornavallis*, Morguienval, le même que *Mauriniana*. d. Soissons.
Moroliæ, Moureilles, la Ste-Vierge; C. av. 1109. d. la Rochelle.
Morolium, Moreuil. S.-Waast; B. 1140. d. Amiens.
Morsella, Morselle, le Sauveur, la Ste-Vierge; v. 700. d. Cambrai.
† *Mortagnier*; U. à Saintes.
Mortuummare, Mortemer, la Ste-Vierge; C. 1134. d. Rouen.
Mortzellense, en Brabant; v. 810. d. Ste-Gudule.
Mosomum, Mouson, la Ste-Vierge; B. 971. d. Reims.
Movialis (*S.-*); av. 678. à Bourges. Annal. b. I.
Moyssiacum ou *Musciacum*, Moyssac, S.-Pierre; B. 971. d. Cahors.
Mulbrunum, Maulbrun, la Ste-Vierge; C. 1138. d. Spire.
Mulenheimense, de Muleinheim, le même que *S.-Selingostadum*. d. Mayence.
Mummolini (*S.-*) *M.*, le même que *Sithiu Vetus*.
Munchrolh, le même que *Rorhum Monachorum*. d. Constance.
† *Munster Closter* ou *Het Munster*, la Ste-Vierge; C. 1224. d. Ruremonde (Belgique).
Munster Treisa; P. av. 1158. d. Mayence.
Muri, Moury, la Trinité; B. 1027. d. Constance.
Musiacus, *Musiacus* et *Mosiacus*, le même que *Monziacum*. d. Clermont.
Mussi Pontus, Pont-a-Mousson, Ste-Marie-Majeure ou Ste-Marie-aux-Bois; P. 1126. d. Toul.

Nabor (*S.-*), S.-Nabor ou S.-Avold de Metz (av. S.-Hilaire), f. 509, r. 714 et 765.
Namedium, Namedy; C. d. Trèves.
Nantogelum, *Nantoliacum*, *Nantolium in Valle*, Nanteuil en Vallée, la Ste-Vierge; B. v. 800. d. Poitiers.
Nantuacum in Bugeyo, Nantua, S.-Pierre; av. 700. d. Lyon.
Nantum, Nantz, S.-Pierre; B. 679. d. Vabres en Rouergue.
Nantum, Nanteuil; B. v. 526. d. Coutances [Manche].
Navense Monast., le même que *S.-Sulpitius Bituricensis*. d. Bourges.
Navium Domus, le même que *Schafusen*. d. Constance.
Nazareth. Voy. *Sta-Maria*.
Nazarius et Celsus (*SS.-*), le même que *S.-Spiritus*. d. Béziers.
Nazarius, *Gervasius*, *Prot.* et *Celsus-Puer* (*SS.-*); vers 622. à Auxerre.
Nazarius in pago Wormatiensi, le même que *Laureshamius*.
Nealfa Vetus ou *Aquosa*, Neaufle-le-Vieux ou l'Aiveux, S.-Pierre; B. av. 999. d. Chartres.
Necrense Monasterium. d. Bourges.
Neerense M.; Annal. fr. an. 558, p. 831.
Neidinga, *Neidingen*, ou *Curia B. Mariæ*; C. d. Constance.
Neiracum, Nérac; av. 1096. d. Agen.
Nelaense M.; Annal. fr. an. 536, p. 535.
Neoburgum, Nuwenburg, la Croix, la Ste-Vierge; C. 1128. d. Strasbourg.
Neuhausense M., Niuhusen, S.-Cyriac, S.-Denis; f. 628 à 638, r. 847. d. Worms.
Nicasius (*S.-*), S.-Nicaise de Reims; B. r. 1066. Voyez *Mellentum*.
Nicetius (*S.-*), S.-Nizier de Lyon; av. 589.
Nicetius (*S.-*), à Vienne; av. 542; Ann. b. I.
Niciense M., à Nice; Annal. fr. an. 581, p. 221, le même que *S.-Petrus propre Niciam?*
Nicolaus Andegavensis (*S.-*), S.-Nicolas-lez-Angers; B. 1020.
Nicolaus in Bosco (*S.-*), S.-Nicolas-aux-Bois; B. av. 1089. d. Laon.
Nicolaus de Ditiaco (*S.-*), le même que *Bellus Locus*. d. Arras.
Nicolaus Middelburgensis (*S.-*), de Middelbourg; P. 1256. d. Utrecht.
Nicolaus de Pratis (*S.-*), S.-Nicolas-des-Prés, à Verdun; A. 1219.
Nicolaus de Pratis (*S.-*), S.-Nicolas-des-Prés; A. 1125. à Tournay.

Nicolaus de Pratis (*S.-*), le même que *Rubodimons.* d. Laon.
Nicolaus de Saltu (*S.-*), S.-Nicolas-du-Saut, le même que *S.-Nicolaus in Bosco.* d. Laon.
† *Nicolaus in Suburbio Barri super Albam* (*S.-*), de Bar-sur-Aube; 1170. d. Langres.
Nicolaus in Sylva Luciz (*S.-*); av. 1120. d. Châlons-sur-Marne.
Nider Munster ou *Inferius Monasterium*, S.-Martin; B. v. 690. d. Strasbourg.
† *Nider Munster in Bavaria.* d. Ratisbonne.
† *Nidus Avis*, N.-D. du Nidoyseau; A. d. Angers.
Nigella Abscondita, Nesle-la-Reposte, la Ste-Vierge, S.-Pierre; B. av. 545. d. Troyes.
Nigellam (*M. ad*), le même que *S.-Laurentius de Cabreressa.* d. Narbonne.
Nigerlacus, Nerlac, la Ste-Vierge; C. 1150. d. Bourges.
Nigra Insula ou *Nigrum Monasterium*, Noirmoutier, S.-Philbert; B. 674. d. Luçon [Vendée].
Ninovia, Ninive, Ninove, la Ste-Vierge, S.-Corneille et S.-Cyprien; P. 1137. d. Malines.
Niolium ad Altiziam, Niœil-sur-l'Autize, S.-Vincent; A. 1068. d. la Rochelle.
Nisortium, Nisors; C. 1180? 1213. d. S.-Bertrand de Comminge [Haute-Garonne].
† *Nitharthusen*, Ste-Marie, S.-Jean-Baptiste; C. 1120. d. Mayence.
† *Nitidus Locus*, la Ste-Vierge; C. 1248.
Niu ou *Novum Mon.*, *forte Nussa ad Rhenum supra Coloniam*; av. 870. H. VII, 109.
Nivigella, *Niella*, Nivelle, la Ste-Vierge; B. av. 870. d. Namur.
Nizella, Nizelle, la Ste-Vierge; C. v. 1441. d. Namur.
Noa, la Noüe, la Ste-Vierge; C. 1144. d. Evreux.
Nobiliacum, Noaillé, S.-Hilaire, S.-Junien; B. f. av. 559, r. 830. d. Poitiers.
Nobiliacum, S.-Léonard-le-Noblat. d. Limoges. Annal. fr. an. 541, p. 602.
Nobiliacus, le même que *S.-Vedastus.* d. Arras.
Noereia, la Noraye; p. av. 1145. d. Sens.
† *Nogentum Artaldi.* Voyez *Novigentum.*
Nogentum Rotrodi, Nogent-le-Rotrou, S.-Denis; v. 1100.
Nogio super Andelam, Noyon-sur-Andelle.
Noidgelense; av. 537. d. Poitiers? Annal. b. I.
Nonantula, Nonantola; av. 713. d. Trèves?
Nonnarum Monasterium, le même que *B. Maria Vormaticensis.* d. Worms.
† *Nonnaticum*, Nonenque, la Ste-Vierge; 1151. d. Vabres en Rouergue [Aveyron].
Nonnenboscus, Nonnenbosche, la Ste-Vierge; B. av. 1123. d. Ypres.
Nonnenboscus, le même que *Novum Boscum.* d. Gand.
† *Nostra Domina de Campis*; C. à Carpentras.
† *Nostra Domina de Campis*; C. d. Lyon.
Nostra Domina de Gordonio, N.-D. de Gourdon, dit l'*Abbaye-Nouvelle*; C. 1241. d. Cahors.
Nostra Domina de Navi, N.-D. de la Nef, le même que *S.-Sulpitius.* d. Bourges.
Nostra Domina de Requie, le même que *Marciliacum.* d. Autun.
Nostra Domina inter Valles. d. Apt [Vaucluse].
† *Nostra Domina de Veelnio*, de Veaune, à Marseille.
Nova Abbatia, l'Abbaye-Nouvelle, la même que *Nostra Domina de Gordonio.* d. Cahors.
Nova Cella, le même que *S.-Nabor.* de Metz.
Novaliacense, de Noaillé, le même que *Nobiliacum.* d. Poitiers.
Novaliciense apud Segusianos, de Novalèse; av. 779.
† *Nova Plantatio*, le même que *Pons Rohardi.* d. Ypres.
Novellum M., à Nîmes. Annal. fr. an. 536, p. 458.
Novem Fontes, Neuffons, dit *S.-Gilbert*; P. 1150. d. Clermont.
Noviacus; Annal. fr. an. 548, p. 735.
Novientum, le même que *Apri Monast.* d. Strasbourg.
Novientum ad Sequanam, le même que *S.-Chlodoaldus.* d. Paris.
† *Novigentum Artaldi*, Nogent-l'Artaud, S.-Louis; v. 1299. d. Soissons.
Novigentum subtus Cociacum, N.-D. de Nogent-sous-Coucy; B. 1076. d. Laon. Voy. *Nogentum.*
Novisona; Annal. fr. an. 625, p. 757.
† *Novum Boscum*, Nieul-Benbosse, la Ste-Vierge; C. v. 1242. d. Gand.
Novum Burgum Moretonii, le même que *Alba Marla.* d. Avranches (Manche).
Novum Castrum, le même que *Nuemburgum.* d. Worms.
Novum Castrum, le même que *Neoburgum.* d. Strasbourg.
† *Novum Castrum in Braio*, Neufchâtel-en-Brai; B. av. 1191, réf. 1652. d. Rouen.
Novum Claustrum, Niew-Clooster, le même que *Vallis Comitis.* d. Ruremonde [Pays-Bas].
† *Novum Claustrum* ou *Nov. Monast.*, Ste-Elisabeth.; A. r. 1248. d. Ypres.
† *Novum Monasterium*, Neu-Moustier, le Sépulcre, S.-J.-Bapt.; A. v. 1115. d. Liége.
Novum Monasterium, le même que *Cistercium.* d. Châlon-sur-Saône.
Novum Monasterium, Neumoutier, près Otveiller; B. la Trinité, v. 985. d. Metz.
† *Novum Monasterium*, le même que *Sta-Agnes.* d. Mayence.
Novum Villare ou *Nova Villa*, Neu-Willers, S.-Pierre et S.-Paul; B. av. 846. d. Strasbourg.
† *Novus Boscus*; A. av. 1344. d. Laon.
† *Novus Burgus*, Neuf-Bourg, la Ste-Vierge, S.-Jean-Bap.; B. 1637. d. Evreux.
Nucariæ, Noyers, la Trinité, la Ste-Vierge; B. 1030. d. Tours.
Nuceretum, près Grentesmenil; v. 1050, en Normandie. H. XI.
† *Nuemburgum*, S. Barthélemy; B. r. 1195. d. Worms.
Numaga, le même que *S.-Trutpertus.* d Constance.

Obasina, Obasine, la Ste-Vierge; C. 1140. d. Limoges.
Obenheim, S.-Léonard. d. Strasbourg.
Odensheim et *Ottenhaim*; B. 1123. d. Spire.
† *Odilia* (*Sta-*). Voy *Mons*.
Odonis Villa. d. Besançon.
Offonis Villa, *Cella*, Offenvillare, le même que *Schuttera*. d. Strasbourg.
Offonis Villa, Odonville-sur-la-Plaine, S.-Léger; v. 667. d. Toul.
Offonis Villa, Vellefaux; av. 870. d. Besançon.
Ogia; Annal. fr. an. 609, p. 594, le même ? que *Augia*. d. Troyes.
Ogniacum, *Oignacum*, Oigny, Ognies; A. d. Namur.
Oldensleven, Oildisleuden, S.-Vit. ; B. v. 1070. d. Mayence.
Olibegum. Voyez *S.-Laurentius*.
Oliva, l'Olive-sur-l'Ermitage, la Ste-Vierge; C. 1220. d. Cambrai.
† *Olivæ* ou *Licus*, les Olives, les Glieux (Lec.) à Narbonne, la Ste-Vierge, S.-Bernard; C. v. 1200.
Olivetum, l'Olivet-sur-le-Cher; C. 1144. d. Bourges.
Olocianum, le même que *S.-Anianus* (S.-Aignan). d. S.-Pons-de-Thomières [Hérault].
Oltum, le même que *Laureshamense*. H. V, p. 186, n. d. Worms.
Omnes Sancti Andegavenses, Toussaints d'Angers ; A. 1048.
Omnes Sancti de Insula, Toussaints-en-l'Ile de Châlons-sur-Marne; A. de 1042 à 1047.
Omnes Sancti in Nigra Silva. P. v. 1202. d. Strasbourg.
† *Omnes Sancti Vesalienses* ; C. av. 1259. d. Trèves.
Onia; av. 593, à Bourges ; H. t. II. Annal. an. 508, p. 253.
Onnans, N.-D. d'Onnans ; C. 1147. d. Besançon, transf. à Dôle.
Oost Eecklo ou *Oisterloa*. Oost-Eecklo, la Ste-Vierge; C. av. 1200. d. Gand.
† *Oratio Dei*, l'Oraison-Dieu, près S.-Antonin; C. d. Rhodez.
† *Oratio Dei*, l'Oraison-Dieu, la Ste-Vierge; C. v. 1197. d. Toulouse.
Oratorium Bellovacense, l'Oroër, le même que *S.-Paulus*. d. Beauvais.
Oratorium ad Ligerim, N.-D. de Loroux ; C. 1121. d. Angers.
Orbacum, Orbais, S.-Pierre, S.-Paul ; B. 680. d. Soissons.
† *Orbiacum*, le même que *Puteus Orbis*. d. Langres.
Orbis Terium ou *Orbis Terminus*, Orbestier, S.-Jean; B. v. 1059. d. Luçon [Vendée].
Ordorpense, S.-Michel ; B. v. 777. d. Mayence.
Orgerium, S.-Laurent ; B. av. 587. d. Orléans. Annal. b. I.
† *Oriens*, Orienten; C. 1240. d. Liége.
Orientius (*S.-*) ; S.-Orens d'Auch ; B.
Orientius (*S.-*); Abb. en 1098. d. Toulouse.
Orientius de Regula (*S.-*), S.-Orens-la-Réoule, dit *la Réoule-en-Bigorre*; B. v. 999. d. Tarbes.
† *Origniacum*, Origny, la Ste-Vierge, Ste-Benedicte; B. v. 854. d. Laon.
Oriolense M. ad Montes Pyrenæos, à Oloron: av. 845.
Orion, Huiron, Viron, etc., S.-Martin; B. v. 1070. d. Châlons-sur-Marne.
† *Orpium*, Orp, Orpen, la Ste-Vierge, S.-Martin; 692. d. Namur.
Oschsenhusium, Ochenhausen, S.-Blaise; B. Abb. en 1420. d. Constance.
Otmarus apud Morinos (*S.-*), le même que *Sithiu*. à S.-Omer.
Otterburgum, Otterburg, la Ste-Vierge; C. 1145. d. Mayence.
Outtonfa, le même que *Ravensberga*. d. S.-Omer.
Ovatanum, le même que *Watinum*. d. S.-Omer.
Owelsburg, le même que *Heyna*. d. Mayence

Pabulariense M., en Pevèle, le même que *S.-Amandus*. d. Tournai.
Pabu-Tuali, le même que *Trecoriense M.* d. Tréguier.
Pace ou *de Bona Pace Duaci* (*Beata Maria de*), Douai ; B. 1604. d. Arras.
† *Pace prope Leodium* (*Beata Maria de*); B. de Liége.
Pace (*Beata Maria de*) *Montibus Hannoniæ*, N.-D.-de-la-Paix, à Mons; B. 1639. d. Cambrai.
† *Paceium*, l'Annonciation de la Vierge, à Pacy ; B. 1637. d. Evreux.
Pacis Abbatia, le même que *Beata Maria de Pace*. d. Arras.
Palatiolum prope Treviros, Palz ; f. v. 630, réf. 1037, près de Trèves
Palatium B. Mariæ, Palais-Notre-Dame ou Notre-Dame-de-Palais; B. 1162. d. Limoges.
Palatium prope Vesuntionem, le même que *S.-Paulus Vesuntionis*. à Besançon. H. et Annal. fr. an. 624.
Palladius (*S.-*), S.-Palais, le même que *Sta-Maria-Santonensis*.
Palmense M., le même que *Palma*.
Palnatum, S.-Sauveur de Pannat ; B. 775. d. Périgueux.
Pancratius (*S.-*) ; av. 936. d. Autun.
Panis Pons, Ste-Marie de Pain-Pont; A. f. 630. r. 1231. d. S.-Malo.
Pantaleo (*S.-*), S.-Pantaléon de Cologne ; B. 956.
† *Pantaleo* (*S.-*), S.-Pantaléon de Toulouse ; A. 1354.
† *Pantoison*, le même que *Aqua*. d. Chartres.
Papulus (*S.-*), S.-Papoul ; Abb. de 752 à 768 ; B. év. en 1317.
† *Paraclitus*, le Paraclet, la Trinité ; B. 1130. d. Troyes.
† *Paraclitus*, le Paraclet, la Ste-Vierge; C. 1219. d. Amiens.
† *Parcum Dominarum*, Vrauwen-Parck; C. v. 1215. d. Malines.
Parcum Dominorum, Park, près Louvain, la Ste-Vierge ; P. 1129. d. Malines.
Parcus Dominarum, Parc-aux-Dames, le Parc Bouillé, la Ste-Vierge ; C. 1205. d. Senlis.
Pardel, le même que *Pimbo*. d. Aire.
† *Pardulfus* (*S.-*), S.-Pardoux ; D. d. Périgueux.

Paredum Monasterium, Poré-le-Monial, la Ste-Vierge; 973. d. Autun.

Parginiacum, Peyrinnicum, Pazinnicum, Périgueux, la Ste-Vierge; C. v. 1150. d. Agen.

† *Partheuon Ruthenensis*, le même que *S.-Saturninus*, à Rhodez.

Pascentius (*S.-*), av. 812; le Mostier S.-Pacent; H.

Paternacum, Payerne, la Ste-Vierge; av. 962. d. Lausanne; H.

Patriciacum, Petrecy-Chenessolnet, S.-Pierre; B. 840. d. Autun.

Patriciacus, Pressy, la Ste-Vierge, S.-Benoît; f. av. 530; B. d. Bourges; H.; Annal. fr. an. 508, p. 531.

Patricius (*S.-*), entre la Loire et l'Allier; av. 886. d. Nevers.

† *Paulliacum*, Pavilly, S.-Austreberte; f. av. 648. d. Rouen; fr. en 1000, à Montreuil-sur-Mer. d. Amiens.

Paulinus (*S.-*), à Trèves, le même que *S.-Mathias*.

Paulus (*S.-*); av. 597, à Limoges.

Paulus (*S.-*); B. v. 545, à Lyon.

Paulus (*S.-*); av. 923, à Poitiers.

† *Paulus Bellovacensis* (*S.-*), S.-Paul-lez-Beauvais, dit l'*Oroer*; B. r. 863.

Paulus Bisontinensis, (*S.-*), S.-Paul de Besançon; A. v. 624. H.; Ann. b. t. I, p. 325; mais d'autres disent v. 1060.

Paulus Narbonensis (*S.-*), S.-Paul de Narbonne; v. 800.

Paulus Senonicus (*S.-*) S.-Paul de Sens; 941.

Paulus Suessionensis (*S.-*), S.-Paul de Soissons; A. VIIe siècle; Abb. 1228.

Paulus de Vanna (*S.-*), S.-Paul-sur-Vanne; 1192. Abb. en 1221. P. d. Sens.

† *Paulus Viennensis* (*S.-*), S.-Paul-la-Ville; C. d. Vienne.

Paulus Virdunensis (*S.-*), S.-Paul de Verdun; B. f. de 962 à 965; réf. P. 1131.

Paupertas N. Dominæ; U. v. 1250 d. Troyes.

† *Paupertas B. Mariæ*; U. v. 1261, à Paris, Bourg S.-Marceau.

† *Pax Dei*; N.-D.-de-la-Paix, de S.-Amand; B. 1646. d. Tournai.

† *Pax Dei*; 1242. d. Liége.

Pebracum, le même que *Piperacum*. d. S.-Flour [Cantal].

Pecianum in Vasconia; av. 1020.

Pellicea, la Pelice, la Ste-Vierge; B. 1205. d. Mans.

Penetalense, de Peneti, S.-Samson; de 526 à 552. d. Dol. H. III, 551. n. Annal. fr. an. 529

Pentalum, *Pentale*, Pentalion, S.-Samson? B. v. 550, av. 665; entre Honfleur et Pont-Audemer. d. Rouen.

† *Pentemons*, Pentemont, la Ste-Vierge; C. 1217. d. Beauvais.

Perona. Voy. *S.-Fursæus*, *Sta-Clara*. d. Noyon.

† *Perpetua* (*Sta-*), Ste-Perpétue; après le xe s. d. Aix. en Prov.

Perredium. Voy. *Porretum*.

Perrina, la Perrine, près du Mans, S.-Louis; réf. 1393.

Perseigna, Perseigne, la Ste-Vierge; C. 1145. d. Mans.

* *Pes Luratus*, le même que *Luratum*. d. Rieux [Haute-Garonne].

Pessanus, Pessan, S.-Michel; B. IXe s. d. Auch.

† *Petrophonis-lez-Oudenarde*; C. 1277. d. Gand.

Petrus, les Pierres; C. 1149. d. Bourges.

Petri Domus, *Petrusium*, Petershausen, S.-Grégoire; B. 983. d. Constance.

Petri Mons (*S.-*), le même que *Bullencuria*. d. Troyes.

Petri et Pauli M. (*SS.-*). Voy. *S.-Petrus Carnotensis*.

† *Petri-Romensis M. inferius* (*S.-*), le même que *S.-Petrus Inferior*.

† *Petronilla* (*Sta-*), Ste-Perrine, près Compiègne; tr. à la Villette; A. 1240. d. Paris.

Petrosa, N.-D.-de-la-Peyrouse; C. 1153. d. Périgueux.

Petrus (*S.-*), à Angers; av. 821. Annal. b. II.

Petrus Abbavillæus (*S.-*), S.-Pierre d'Abbeville; B. 1075. d. Amiens.

Petrus Æduensis, S.-Pierre et S.-Prix, à Autun; v. 1000.

Petrus Arelatensis (*S.*), à Arles; B. av. 553. Boll. 21 maii.

Petrus argentinensis (*S.-*), S.-Pierre de Strasbourg.

Petrus (*S.-*), *Autissiodorensis*, S.-Pierre d'Auxerre; A. av. 596. r. 749.

Petrus ad Boves (*S.-*), le même que *S.-Anianus*, à Orléans. Annal. b. I.

Petrus Cabilonensis (*S.-*), S.-Pierre de Châlon-sur-Saône; B. 601.

Petrus de Campo Rotundo (*S.-*). Annal. fr. an. 556, p. 821.

Petrus Carnotensis (*S.-*). Voy. *S.-Petrus in Valle*.

Petrus Catalaunensis (*S.-*), S.-Pierre de Châlons-sur-Marne, le même que *S.-Petrus de Monte*.

Petrus de Cella (*S.-*), le même que *Cella Trecensis*. d. Troyes.

Petrus Cenomannensis (*S.-*), au Mans, le même que *Cultura Dei* et *S.-Petrus ad Gundridum*.

Petrus Coloniensis (*S.-*), S.-Pierre de Cologne; B. 840.

Petrus de Coquinis (*S.-*), S.-Pierre de Cuisines; 1067. à Toulouse.

Petrus de Curte ou *de Curia* (*S.-*), le même que *Mansum Garnerii*. d. Toulouse.

Petrus super Divam (*S.-*), N.-D. de S.-Pierre sur-Dive; B. 1046. d. Séez [Orne].

Petrus Fossatensis (*S.-*), le même que *S.-Maurus Fossatensis*. d. Paris.

Petrus Gandensis (*S.-*), le même que *Blandinium*.

Petrus de Gavino (*S.-*); A. d. Limoges.

Petrus Generensis (*S.-*), S.-Pé de Générez; B. 1069. d. Tarbes.

Petrus ad Gundridum (*S.-*); Fl. 685, au Mans. Annal. b. I.

† *Petrus Inferior* (*S.-*), S.-Pierre de Reims; B. 660.

Petrus Leodiensis (*S.-*), S.-Pierre de Liége; B. de 708 à 730.

Petrus Infra Lingonas (*S.-*), à Langres; av. 814.

† *Petrus Lugdunensis* (*S.*-), S.-Pierre de Lyon; B. v. 500.
Petrus de Marcheil (*S.*-), à Rennes; av. 1030. Annal. b. IV.
Petrus Matisconensis (*S.*-), S.-Pierre de Mâcon; B. A. 696.
Petrus de Medena (*S.*-), près d'Orange.
Petrus Melodunensis (*S.*-), S.-Père de Melun; B. f. av. 577, r. 991. d. Sens.
† *Petrus Metensis* (*S.*-), S.-Pierre de Metz; B. 598.
Petrus ad Montes (*S.*-), *de Montibus* ou *in Monte*, S.-Pierre-aux-Monts de Châlon-sur-Marne; B. 1006. Abb. 1028.
Petrus Montis (*S.*-), S.-Pierre-du-Mont; A. 1090. d. Metz.
Petrus in pago Mosellensi (*S.*-), en Mosellois; B. v. 760. d. Metz.
Petrus prope Niciam (*S.*-), S.-Pierre-lez-Nice; B. Voyez *Niciense M.*
Petrus in territorio Nivernensi (*S.*-), S.-Pierre-du-Moutier, entre la Loire et l'Allier; av. 840. d. Nevers.
Petrus Parisiensis (*S.*-); av. 817.
Petrus apud Podium (*S.*-), S.-Pierre-du-Puy; B. 908.
† *Petrus de Podio* (*S.*-); C. d. Orange.
Petrus de Ponte ou *de Puncto* (*S.*-), S.-Pierre-en-Pont; VIe s. à Orléans.
† *Petrus Puellaris* (*S.*-), S.-Pierre-le-Puellier; v. 936. d. Poitiers.
† *Petrus Puellarum* (*S.*-), S.-Pierre-le-Puellier; av. le VIIIe s. à Orléans.
† *Petrus Puellarum* (*S.*-); av. le IXe s. d. Bourges.
Petrus Puellarum (*S.*-); le même que *S.-Petrus Turonensis.*
Petrus Redonensis (*S.*-), de Rennes, le même que *S.-Petrus de Marcheil.*
Petrus de Regula (*S.*-), la Réole en Béarn, S.-Pierre; B. 977. d. Lescar [Basses-Pyrénées].
Petrus Rothomagensis (*S.*-), le même que *S.-Audoenus.* à Rouen.
Petrus Ruthenensis (*S.*-), S.-Pierre. à Rhodez.
† *Petrus Senonensis.* Voy. *Senona* et *S.-Petrus Vivus.*
Petrus (*S.*-), seu *S.-Stephanus;* av. 843. à Autun.
Petrus et *Stephanus Suessionenses* (*SS.*-), le même que *S.-Medardus.* d. Soissons.
† *Petrus Superior* (*S.*-); B. 562. à Reims. Annal. b. I. 468.
Petrus Trecensis (*S.*-), le même que *Cella Bobini.* d. Troyes.
Petrus Turonensis (*S.*-); S.-Pierre-des-Puilliers; v. 526. à Tours.
Petrus de Turre (*S.*-), S.-Pierre-la-Tour; av. 890, près le Puy [Haute-Loire].
Petrus de Turrita (*S.*-), d. Apt [Vaucluse].
Petrus in Valle (*S.*-), S.-Père-en-Vallée-lez-Chartres; B. r. 986.
Petrus Viennensis (*S.*-), S.-Pierre de Vienne; B. v. 515.
Petrus Virorum (*S.*-), le même que *S.-Petrus de Ponte.* à Orléans.
Petrus Vivus (*S.*-), S.-Pierre-le-Vif-lez-Sens; B. p. av. 507.
Petrusius in Morvanno (*S.*-); av. 886. d. Nevers.
Pegroulhé (*le*), le même que *Castaliense M.* d. Limoges.
Philibertus in Insula Hero (*S.*-), le même que *Nigrum Monasterium.* d. Luçon [Vendée].
Philibertus ad Sagonam (*S.*-), le même que *Tornusium.* d. Châlon-sur-Saône.
Piciacus, le même que *S.-Avitus.* d. Chartres.
Pictiacum; Annal. fr. an. 525, p. 346. d. Orléans.
Pientius (*S.*-), S.-Pient, à Toul; av. 600.
Pietas Dei, la Piété-Dieu-lez-Rameru, la Ste-Vierge; C. 1229. d. Troyes.
Pietas Dei, la Piété-de-Dieu, le même que *Spallum.* d. Mans.
Pimbo (*de*) ou *de Pendulo M.*, Pimbes ou Pembou, la Ste-Vierge. d. Aire [Landes].
Pinus, le Pin, la Ste-Vierge; C. 1120. d. Poitiers.
Piperacum, Pébrac, la Ste-Vierge; A. 1062. d. S.-Flour [Cantal].
Pisciacum, Poissy; av. 1100. d. Chartres. Voy. *S.-Ludovicus*, *S.-Johannes*, *Sta-Maria.*
Piscianum, S.-Michel, à Auch; av. 817.
Piscina, le même que *Fischinga.* d. Constance.
Piscina, le même que *Perseigna.* d. Mans.
Piscina ou *Silva B. Mariæ; P.* après 920. près de Cologne.
Placicium in Pinciacensi, Plaisir-en-Poissiais, la Ste-Vierge, S.-Pierre; av. 775. H.
Placiense, M., Annal. fr. an. 530, p. 363, le même que *Placium.*
Placium, Ploëmelain, S.-Melaine; v. 511. d. Vannes [Morbihan]. H. t. III.
Plana Silva, Pleneselve, S.-Geniez-de-la-Plaine; p. 1148. d. Bordeaux.
Planceyum, la Ste-Vierge; av. 1206. d. Troyes.
† *Planis* (*de*), N.-D.-de-la-Plane; C. 1200. d. Orange.
Plebelanum ou *Salomonis Monasterium;* f. p. av. 874. en Bretagne. H.
Plenus Pes, Plein-Pied, S.-Martin; A. 1080. d. Bourges.
Plesseium Grimoldi, le Plessis-Grimould, S.-Etienne; A. v. 1150, d. Bayeux.
Podium; f. 1100, sous Fontevrault; H. XII, 404, c.
Podium Ferrandi, Puy-Ferrand; B. av. 1145 d. Bourges.
Podium-S.-Frontonis, le Puy-S.-Front; 620. à Périgueux.
Podium Rotundum, Pech-Redon, la Ste-Vierge; B. 1202? d. Arles.
Pollemniacum, Poligny; av. 870. en Bourgogne.
Polongeium, Polongey, S.-Pierre; B. av. 1105. d. Langres.
Polycarpus (*S.*-), S.-Polycarpe de Rieugrand; B. 780. d. Narbonne.
† *Pomaria*, la Pommeraye, la Ste-Vierge; B p. ap. 1151. d. Sens.
Pomarium, le Verger ou Baumgarden, la Ste-Vierge; c. 1125. d. Strasbourg.

Pons Altus, Pontault, la Ste-Vierge ; C. 1115. d. Aire (Landes).

† *Pons Dominarum*, N.-D. du Pont-aux-Dames ; C. 1226. d. Meaux.

Pons Frigidus, Pont-Thieffroy, S.-Georges ; C. 1232. à Metz.

Pons Leonis ou *Olei*, Ste-Hélène ; plus tard *Sta.-Anna Trevirensis*.

† *Pons Ste-Mariæ*, le même que *Pons Dominarum*. d. Meaux.

Pons Otrandi ou *Altronii*, Pontron, la Ste-Vierge ; C. 1134. d. Angers.

Pons Billardus, le même que *Pellus Locus*. d. S.-Malo.

Pons Regis, le même que *Regio Pontanum*. d. Strasbourg.

Pons Rohardi, Pontrohart ou Roisebrech, la Ste-Vierge ; A. 1235. d. Ypres.

Pons Salutis, Heilsbrucken ; C. 1231. d. Spire.

Pons Theofredi, Pontiffroy, le même que *Pons Frigidus*, à Metz ; C. 1282.

Pont (*Abbaye du*), en Auvergne ; *Script*. Duchêne, t. 181. Bibl. de la F. I, n° 12271.

Pontigniacum, Pontigny, S.-Edmond ; C. 1114. d. Auxerre.

Pontilevium, *Ponslevius* ou *Ponsleviatus*, Pontlevoy, la Ste-Vierge ; B. 1034. d. Blois.

Pontiniacum ; Annal. fr. ann. 508, p. 253, le même que *Pontiviacum*. d. Bourges.

Pontisarense Monaster., le même que *S.-Martinus Pontisarensis*.

† *Pontius de Gemenoso* (*S.-*), près Aubagne ; C. 1205 d. Marseille.

Pontius Niciensis (*S.-*), S.-Pons de Nice ; v. 777.

Pontius Thomeriarum (*S.-*), S.-Pons de Thomières ; B. 936, év. en 1317 [Hérault].

Pontiviacum. Voy. *Pontiniacum*. d. Bourges ; Greg. Tur. *Vitæ Patr.* cap. 10.

Populetum, Poblet ; p. av. 1196. d. Châlons-sur-Marne. H. XIX, 784.

Porcetum, Portzet ou Boursette, S.-Jean-Baptiste ; C. v. 974. d. Liége.

Pornidium, Pornid, la Ste-Vierge ; A. d. Nantes.

† *Porretum Monialium*, le Perray-aux-Nonnains ; C. 1120. d. Angers.

Porretum Novum, le Perray-Neuf ou le Perray-Blanc ; P. 1150, r. 1209. d. Angers.

Porroys et *Porregius*, le même que *Portus Regius*. d. Paris.

Port-Royal. d. Paris. C. établ. en 1625, faub. S.-Jacques, réuni à Port-Royal-des-Champs en 1708.

Porta Cœli, Tennenbach, la Ste-Vierge ; C. 1157. d. Constance.

Portaglonium, dit *Bouillas*, la Ste-Vierge ; C. 1126. d. Auch.

Portianus (*S.-*), S.-Pourçain, le même que *Mirandum*. d. Clermont.

† *Portus B. Mariæ*, le même que *Biloka*. d. Gand.

Portus Mauri, Port-Mort ; av. 687. d. Rouen.

† *Portus in Pontivo*, Port-en-Ponthieu ; av. 648. d. Amiens. H.

† *Portus Regius*, Port-Royal-des-Champs, la Ste-Vierge ; C. 1204. d. Paris ; dét. en 1709.

Portus Sanctus, Saint-Port, le même que *Barbellum*. d. Sens.

Portus Suavis, Poursais, Poussey, la Ste-Vierge ; B. vers 1000. d. Toul.

Postala, *Postella*, Postel, la Ste-Vierge ; B. 1140. d. Bois-le-Duc (Hollande).

Poundam, *Passius Mons* le même que *Hortus Floridus*. d. Constance.

Præjectus (*S.-*), S.-Prix, S.-Prejet de S.-Quentin ; B. v. 800. d. Noyon.

Prajectus (*S.-*), le même que *S.-Petrus Eduensis*. d. Autun.

Præmonstratum ou *Pratum Monstratum*, Prémontré ; A. 1121. d. Laon.

† *Præsentatio B. Mariæ*, la Présentation ; B. 1650. à Paris, faub. S.-Marceau.

† *Pratonum*, le même que *Pratum Longum*. d. Langres.

† *Prata*, N.-D.-des-Prés-lez-Tournai ; A. 1231.

† *Prata Porcina*, le Pré-Porçain, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Tournai.

Prata B. Virginis, Benden, la Ste-Vierge ; C. 1207. d. Cologne.

Pratea ad Arnonem, la Prée-sur-Arnon, la Ste-Vierge ; C. 1128. d. Bourges.

Pratellum (*vetus*), Préaux, S.-Pierre ; B. r. 1034. d. Lisieux [Calvados].

† *Pratellum S.-Leodegari*, Préaux-S.-Léger ; B. F. vers 1040. d. Lisieux.

† *Pratum*, le Pré ou N.-D.-des-Prés-lez-Troyes ; C. 1231.

Pratum Album, Weissenaw, le même que *Augia Minor*. d. Constance.

Pratum Benedictum, Pré-Benoît, la Ste-Vierge ; C. 1140. d. Limoges.

† *Pratum Longum*, N.-D. de Prâlon, près Dijon ; B. 1149. d. Langres ; plus tard de Dijon.

Pratum Marianum, le même que *Vallis Scholarium Montibus*, à Mons. d. Cambrai.

Pratum Monialium, le même que *B. Maria de Pratis*. d. Tournai.

Praxedis (*S.-*), S.-Praxède ; O. de S.-Dominique. à Avignon.

Preces, Prières, la Ste-Vierge ; C. 1252. d. Vannes [Morbihan].

† *Premiacum*, Premy ; A. 1185. d. Cambrai.

Pressiacum, Pressy sous Thil ; B. d. Autun.

Princiacus, le même que *Patriciacus*. d. Bourges.

Prisciniacum, sur le Cher ; Annal. fr. an. 508, p. 253, le même que *Princiacus*.

Priscus in Vermando (*S.*), en Vermandois, le même que *S.-Præjectus*. d. Noyon.

Privatus (*S.-*), S.-Privat de Javoux en Gévaudan ; v^e ou vi^e s. à Mende [Lot] ; H. ; Annal. fr. an. 584 ; Annal. b. I.

† *Promia*, le même que *S.-Joannes-Baptista* de Laon.

Pruliacum, Preuilly, S.-Sauveur, S.-Pierre ; B. 1001. d. Tours.

Prulliacum, Prouille ; D. 1206. d. S.-Papoul [Aude].

Prullhacus, Prully, la Ste-Vierge ; C. 1118. d. Sens.

Prumia, Prum ou Pruim, la Ste-Vierge, S.-Pierre, S.-Paul, etc.; B. f. 597, r. 720. d. Trèves.
Prumia Inferior, Nider-Pruim, la Ste-Vierge, S.-Gordien et S.-Epimachus; B. 1190. d. Trèves.
Psalmodium, Psalmodii, S.-Pierre; B. av. 791. d. Nîmes.
† *Psalmodium*, Psaume ou Saume. d. Puy [Haute-Loire].
Puellare Monasterium, Peller-Moutier, la Ste-Vierge; 663. réf. v. 1050. d. Troyes.
Pulchra Vallis; B. av. 1097. d. Langres.
Pulchrada, le même que *Saxonis Fons*. d. Langres, et peut-être le même que le précédent.
Pultariæ, Pouthières, S.-Pierre; B. 863. d. Langres.
Pura et Putrida Silva, le même que *Begardum*. d. Tréguier [Côtes-du-Nord].
Puteolus, Puisie, le même que *Dervum*. d. Châlons-sur-Marne.
† *Buteus Orbis*, Puits-d'Orbe, la Ste-Vierge; B. av. 700. d. Langres.

Quadraginta, les Crante, la Ste-Vierge; A. av. 902. d. Narbonne.
Quercetum, Eechoute, S.-Barthélemy; A. 1050. d. Bruges.
Quercetum, le Quesnoy, Ste-Elisabeth; A. av. 1233. d. Cambrai.
Quercolodora ou *Quorcolodora;* v. 725. d. Anvers.
Quinciacum, S.-Benoît de Quinçay; B. 654, r. 878, d. Poitiers.
Quinciacum, Quincy, la Ste-Vierge; C. 1133. d. Langres. Voy. *S.-Germanus*.
Quintinus (*S.*-) S.-Quentin, à Troyes; av. 658. H.
Quintinus Bellovacensis (*S.*-), S.-Quentin-lez-Beauvais; A. 1067.
Quintinus in Insula (*S.*-) S.-Quentin en l'Ile; B. f. av. 511. r. 965. à Noyon.
Quintinus de Monte (*S.*-), le Mont-S.-Quentin à Péronne; B. v. 644. d. Noyon. Annal. b. I.
Quintinus Veromanduensis (*S.*-), S.-Quentin en Vermandois; f. v. 497; Abb. v. 650. à Noyon.
Quiteria de Manso (*Sta*-) Ste-Quitaire du Mas; B. près d'Aire [Landes].

Rabutuali, le même que *Trecoriense M.* d. Tréguier.
Radegundis Pictaviensis (*S.*-), S.-Radegonde de Poitiers; v. 550.
Radense, de Radis, le même que *Reacum*. d. la Rochelle,
Radeverense M., Reviers; v. 520. d. Bayeux. Annal. fr. an. 530, p. 365.
Radolium, Reuil; VIIe siècle, S.-Pierre et S.-Paul. d. Meaux.
Radonis Villare; v. 1099. d. Troyes.
Ragnebertus (*S.*-), S.-Rambert d. Joux; B. Ve siècle. d. Lyon.
† *Rameia* ou *Kerchum*, Rameige; C. v. 1200. d. Namur.
Ramerudum, le même que *Pietas Dei*. d. Troyes.
Randanum, S.-Jean de Randan; av. 571. d. Clermont.
† *Rantelmus*, Ranteaulme, la Ste-Vierge; B. v. 634. d. Auxerre.
Raretum; 1100, sous Fontevraud; H. XII. 404. c.
† *Rathusa ad S.-Georgium*, Rathausen; C. 1245. d. Constance.
Rauzoliæ Monasterium, Montier-Rauzeille; av. 751. d. Limoges.
† *Ravensberga*, Ravensberghe, la Ste-Vierge; C. v. 11 9. d. S.-Omer.
Reacum ou *Insula Rea*, *N.-D.* de l'île de Ré; C. av. 744. d. la Rochelle.
† *Rechenshofen*, le même que *Corona Stæ-Mariæ*. d. Spire.
Reclinatorium. le même que *Marquetta* d. Tournai.
Reclusum, le Reclus; C. 1142. d. Troyes.
Redeversus, le même que *Radevense M.* d. Bayeux [Calvados].
† *Redonense M. Virginum;* p. ap. 994, à Rennes. Annal. b. IV.
Redoni Monast., Redon, le même que *Rotonum*. d. Vannes [Morbihan].
Redum, Réez, S.-Martin; av. 800. d. Meaux.
† *Refugium Beatæ Virginis*, N.-D.-du-Refuge; C. 1234. d. Cambrai.
Regalis, la Réau ou la Réal, la Ste-Vierge; A. av. 1281. d. Poitiers.
Regalis Locus, Royal-Lieu, S.-Jean; B. 1150. d. Soissons.
Regalis Mons, Royaumont, la Ste-Vierge; C. 1228. d. Beauvais.
Regia Vallis, Riezval, Rinval, Rangeval; P. 1124 ou 1141, r. 1160. d. Toul.
Regidonum, le même que *Rotonum*. d. Vannes [Morbihan].
Regio Pontanum, Konigsbruch; C. de 674 à 679. d. Strasbourg.
Regniacum, Regni, à Fontemoy, la Ste-Vierge; C. 1104. d. Auxerre Annal. b. V.
Regula in Begorrensi p., la Réole en Bigorre, S.-Orens; B. 977. d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
† *Regula B. Mariæ*, la Règle, la Ste-Vierge; B. v. 814. à Limoges.
Regula Silvestris, dit la *Réole en Béarn*, S.-Pierre; B. xe s. d. Lescar [Basses-Pyrénées].
Regula ou *Squirs*, S.-Pierre; B. av. 848. d. Bazas [Gironde].
Regulus (*S.*-), à Senlis; 1000; H.
Reinhardenborn et *Reginheris Brunnum*, le même que *Fons Reinhardi*. d. Mayence.
Reinhausen, la Ste-Vierge, S.-Christophe; B. 1096. d. Mayence.
Releyum, Rillé ou Relay, S.-Pierre; A. v. 1024. d. Rennes.
Reliquiæ, les Relecq, la Ste-Vierge; A. 1132. d. S.-Pol-de-Léon [Finistère]
Remaclus (*S.*-); av. 1004. d. Verdun ?
Remesiense Monast., le même que *Rameia*. d. Namur.
† *Remigius* (*S.*-), S.-Remy, près Villers-Cotterets, ou S.-Remy-aux-Nonnains; B. v. 1062. d. Soissons; tr. à *Villarium*. d. Soissons.
Remigius ou *Succursus B. Mariæ* (*S.*-); C. p. av. 1206. d. Liége.
† *Remigius de Landis* (*S.*-), S.-Remy des

Landes, dans la forêt d'Yvelbio, B. av. 1160. d. Chartres.

† *Remigius de Luneville* (*S.-*), S.-Remy de Luneville; A. 999. d. Nancy.

Remigius Remensis (*S.-*), S.-Remy de Reims; B. Abb. av. 590.

Remigius Senonensis (*S.-*), S.-Remy de Sens; B. I. av. 613, r. 835; d'abord S.-Maurice.

Rengis Vallis, Rengéval, le même que *Regis Vallis*. d. Toul.

Rentica, Renty, S.-Denys; B. v. 650. d. S.-Omer.

Reomaus et *Reomus*, Moutier-S.-Jean; B. v. 440. d. Langres.

Resbacum, Rebais, S.-Pierre; B. de 628 à 638. d. Meaux.

Ressonium, Ressons, la Ste-Vierge; P. 1150. d. Rouen.

Retense Monasterium, S.-Celse? B. av. 853. d. Limoges.

† *Retherson* ou *Consilium Dei*; B. av. 1176. d. Mayence.

Retondas, Retondes, S.-Pierre; av. 893. d. Soissons.

Reum Visii M.; Annal. fr. an 520. p. 321.

Reverianus (*S.-*); av. 886. d. Nevers.

† *Rheinthal*, le même que *Vallis Rheni*. d. Constance.

Rhenorium, *Rhipangia*, Rheinaw, Rhinow, la Ste-Vierge; B. v. 852. d. Constance.

Ribodi Mons, *Riburgis Mons*, S.-Nicolas de Ribemont; B. 1083. d. Laon.

Richarius (*S.-*), S.-Riquier, dit *Centula*; B. 625. d. Amiens.

Ricmirus (*S.-*), S.-Ricmir sur la Sarthe; av. 802. au Mans. H.

Ricomagus, Riom, S.-Amable; B. d. Clermont.

Riddagshusen; C. v. 1130. d. Cologne.

Rifensteinium, *Rivestense M.*; C. 1162. d. Mayence.

Rigaudus de Ancisa (*S.-*), S.-Rigaud; B. 1171. d. Mâcon.

Rigomerus (*S.-*), S.-Ricomer de Meaux; av. 1005.

Rigomerus (*S.-*); av. 796. d. Mans.

† *Rindorp*, S.-Clément; B. v. 1156. d. Cologne.

Ripæ Mons, le même que *Ribodi Mons*. d. Laon.

Ripatorium, l'Arivour, la Ste-Vierge; C. 1140. d. Troyes.

Risus Agni, le même que *Bonus Locus*. d. Bordeaux.

Rivetum, Rivet, la Ste-Vierge; C. d. Bazas [Gironde].

Rivovilla, le même que *Russellivilla*.

Rivus Ferrarius, S.-Martin en Vallespir; 993. d. Perpignan.

Rivus Grandis, Rieu-Grand, le même que *S.-Polycarpus*. d. Narbonne.

Rivus Niger, Ruisseau-Noir; C. d. Carcassonne.

† *Rivus Nitidus*, Rieunette, la Ste-Vierge; C. av. 1162. d. Carcassonne.

Rivus ad Nonnas. Voyez *Monasterium*.

Roberti Mons; av. 1180. d. Liége.

Rocha, la Roche, la Ste-Vierge; A. 1190. d. Paris.

† *Rochem*, Rotteom, le même que *Sartum B. Mariæ*. d. Malines.

Rodia, la Roque, le même que *Ardorellum*. d. Castres [Tarn].

Rodo Duris, Roldre; A. 1104. d. Liége.

Rodenkirchenses M.; P. av. 1138. d. Mayence.

Rodomarum, *Rotomagum*, Romen, ou Ernay, S.-Pierre et S.-Paul; B. av. 719. d. Malines.

Romanum, Romans-Moutier en Vaud; av. 527. d. Lausanne.

Romanum, *Romanis*, Romans-Moutier sur l'Isère, S.-Bernard, les Apôtres; av. 640. d. Vienne.

Romanus (*S.-*); av. 549. d. Auxerre.

Romanus (*S.-*); av. 1086. d. Poitiers.

Romanus (*S.-*), à Sens; B.

Romanus de Blavia (*S.-*), S.-Romain de Blaye; A. av. 593. d. Bordeaux.

Romanus de Podio (*S.-*), du Puy; 1007. H. XI, 200, n. d. Lyon?

Romanus de Rupe (*S.-*), le même que *Balmense M.* d. Lyon.

† *Romarici Mons*, *Romericus Mons*, Remiremont, S.-Pierre; B. 620. d. S.-Dié [Vosges].

Romersdorffium, Romersdorf; P. réf. 1135. d. Trèves.

Romesdorpium, C. d. Cologne ou Trèves.

† *Roncerium*, le Ronceray, ou N.-D. de Ronceray; B. 1028. à Angers.

Roqueta, le même que *Sta-Clara Arelatensis*. Arles.

Rosa B. Mariæ, Ten-Roosen; C. 1228. d. Malines.

Rosaria; C. av. 1241. d. Reims.

Rosariæ; P. av. 1141. d. Laon.

Roseriæ, Rosières, près Salins; C. 1132. d. Besançon.

† *Rosetum*, Rosoy, dit *Ville-Chasson*, la Ste-Vierge; B. 1106. d. Sens.

Rota ou *Sta-Maria de Bosco*, N.-D. de la Roue; A. 1096. d. Angers.

Rothen Monster, le même que *Rubrum Monasterium*. d. Constance.

Rothum ou *Rodium Monachorum*, Munchroth; P. 1126. d. Constance.

Rotila ad Mosellam, le même que *Rutel*. d. Trèves.

Rotnacum in Flandria, Ernay ou Roncen; av. 650. d. Malines.

Rotonum, *Reginodum*, Redon, S.-Sauveur; B. v. 821. d. Vannes [Morbihan].

Rubeacum in Alsatia, S.-Sigismond, à Rufach; 676. Annal. b. I.

Rubea Vallis, Raucloistre, S.-Paul; A. 1371. d. Malines.

† *Rubeus Mons*, Rougemont, la Ste-Vierge; B. av. 1127. d. Langres.

† *Rubiacum*, Royac; B. 665 à 670. d. Clermont; H.; Annal. fr. an. 525. Annal. b. I.

Rubricense; P. av. 1477. d. Mayence.

Ruffiacum, Ruffec, S.-Alpinien? B. av. 853. d. Limoges.

Ruffus Valentiæ (*S.-*), S.-Ruf de Valence; A. v. 1039.

Rulliacum, Rully, S.-Denys. d. Bourges.

Rupianum, le même que *S.-Theuderius*. d. Vienne.

Rupertus Bingensis (*S.*-), le même que *Binga*. d. Mayence.
Rupes, les Roches, la Ste-Vierge; C. 1136. d. Auxerre.
Rupes Amatoris, N.-D. de Roquemadour ou de Roc Amadour; B. d. Cahors.
Ruricurtum, le même que *S.-Martinus de Bosco*. d. Beauvais.
Russelli Villa, Ruisseauville, la Ste-Vierge; A. ap. 1090, av. 1137. d. Boulogne.
Rutela, Rethel; B. v. 800. d. Trèves.
Ruti, Rutti; P. 1208. d. Constance.
Ruyense M., le même que *S.-Gildasius*. d. Vannes [Morbihan].
Sablonceллæ, Sablonceaux, la Ste-Vierge; A. v. 1029. d. Saintes.
Sacer Portus, le même que *Barbellum*.
Sacracella, *Sercamellum*, Cercanceau, près Nemours; C. 1181. d. Sens.
Saffiacense M.; Annal. fr. an 582, p. 235.
Salaberga (*S.*-), le même que *Lingonense M.* d. Langres.
Salaberga Laudunensis (*S.*-), le même que *S.-Johannes Laudunensis*. d. Laon.
Salabria, Soleuvria; f. 1146, tr. à *Vallis Richarii*. d. Bayeux [Calvados].
† *Salanquiæ* ou *Sallenciæ*, Salanques, S.-Félix; C. f. 1353. d. Rieux [Haute-Garonne]; tr. en 1574, à Toulouse.
† *Salceia*, *Salicetum*, N.-D. de la Saulsaye; B. av. 1161. d. Paris.
Salem, *Salenium*, Salmonschweiler, la Ste-Vierge; C. 1137. d. Constance.
Saletium, Seltz, le même que *Selsa*. d. Strasbourg.
Salicetum. Voyez *Sartum*, *Salceia*.
Salicis M., près des Vosges; Ann. fr. an. 568, p. 104.
Salina Vallis, Salival, S.-Fiacre? P. réf. 1157. d. Metz.
Salis (*de*) ou *Salense Mon.*, S.-Benoît-du-Saut; av. 974. d. Poitiers.
Salis (*de*); la Ste-Vierge; av. 640. d. Bourges.
Sallona in pago Salnensi, en Saunois; av. 855 [Lorraine].
Salmerium, Samer, le même que *S.-Vulmarus*. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Salmurum. Voyez *S.-Florentius*.
Salo, le même que *Dalona*. d. Limoges.
Salva ou *Salveus*. Sauve, S.-Pierre; B. 1029. d. Nîmes.
Salvanesium, Salvanès; C. 1136. d. Vabres [Aveyron].
Salvator (*S.*-) (des Capitulaires de Charles-le-Chauve), le même que *Rotanum*. d. Vannes.
Salvator (*S.*-); p. av. 779. d. Auxerre.
Salvator (*S.*-); av. 886. à Nevers.
Salvator (*S.*-) et *S. Honoratus*; 588 à 616. à Arles.
Salvator (*S.*-) et *Sta-Maria Carcassonenses*; f. av. 920. r. 1240. à Carcassonne.
† *Salvator* (*S.*-) et *Sta-Maria Cenom.*, au Mans; B. 836. Ann. b II.
Salvator (*S.*-) et *Sta Maria*, dit *Brogilum*, au Mans; 836. Ann. B. II.
Salvator Antuerpensis (*S.*-), S.-Sauveur d'Anvers; C. v. 1432.
Salvator de Blavia, *de Blabanna* (*S.*-), S.-Sauveur de Blaye; B. av. 1080. d. Bordeaux.
Salvator Ebroicensis (*S.*-); S.-Sauveur d'Evreux; B. 1665.
Salvator Examensis (*S.*-); B. d. Cambrai.
Salvator de Fonte (*S.*-); av. 1095. d. Aleth? [Aude]; H. XII, 367, b.
Salvator Hamensis (*S.*-), S.-Sauveur de Ham; B. 1084. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Salvator Lemovicensis (*S.*-); r. 812. à Limoges.
Salvator Lodovensis (*S.*-), S.-Sauveur de Lodève; B. 980.
† *Salvator Massiliensis* (*S.*-), S.-Sauveur de Marseille; B. 413.
† *Salvator prope Narbonem* (*S.*-), S.-Sauveur, près Narbonne; av. 978.
Salvator Nemausensis (*S.*-), le même que *Fons Nemausi*. à Nîmes.
Salvator de Petraponte (*S.*-). d. Coutances [Manche].
Salvator Tullensis (*S.*-), S.-Sauveur, à Toul; Abb. 1056, B.
Salvator Vicecomes (*S.*-), S.-Sauveur-le-Vicomte; B. v. 1080. d. Coutances [Manche].
Salvator Virtudensis (*S.*-) ou *Virtutum*, S.-Sauveur de Vertus; B. av. 1111 d. Châlons-sur-Marne.
Salvator in Vosago (*S.*-), en Vosges, près Bon-Moutier; r. 1010. d. Toul.
† *Salvatorium*, *Salvamentum*, le Sauvoir-sous-Laon, la Ste-Vierge; C. 1228.
Salveldia, Savelden, Salevelt, S.-Pierre; B. 1066. d. Mayence.
Salvens, S.-Pierre de Salve; B. 1029. d. Aleth [Aude].
Salvia Vallis ou *Salina Vallis*; Salival; P. 1180. d. Metz.
Salvius Albiensis (*S.*-), S.-Sauve d'Alby; XIIIe s.
Salvius in Bosco (*S.*-), S.-Sauguier-aux-Bois; A. d. Thérouane, plus tard de Boulogne [Pas-de-Calais].
Salvius in Brago (*S.*-), S.-Sauve, S.-Salvi, S.-Saire; av. 831. d. Rouen.
Salvius Fanomartensis juxta Valentianas (*S.*-), S.-Sauve de Valenciennes; B. 826. d. Cambrai.
Salvius Monsteriolensis (*S.*-), S.- Sauve de Montreuil-sur-Mer; B. v. 686. d. Amiens.
Salvus locus, le même que *Sedelocence M.* d. Autun.
Salx, S.-Benoît du Saut. Voyez *de Salis*.
Salzetum, le Sauzet-sur-le-Lez, dit *S.-Maurice-du-Sauzet*; 1138. d. Montpellier.
Samerium in Bosco, Samer-aux-Bois; B. d. Boulogne [Pas-de-Calais].
Samso et *Symphorianus* (*SS.*-), S.- Samson et S.- Simphorien; réunis 1067 à Orléans.
† *Sancti*, Sains, Ste-Saturnine; av. le VIIIe s. d. Arras.
Sanctinus (*S.*-), S.-Saintin; av. 850. près de Meaux.
† *Sanctio*, le même que *Secanis*. d. Constance.
Sangerardiense M., le même que *Bronium*, d. Namur.

Saniciense, à Senez, S.-Augustin ; A.
Saramon, le même que *Cella Medulfi*. d. Auch.
Sarcinium, le même que *S.-Trudo*. d. Liége.
Sarqiense, le même que *Insula Gersey*. d. Coutances [Manche].
Sarlatum, Sarlat, S.-Sauveur ; B. av. 511 ? d. Perigueux év. en 1317.
Sarmasiæ, Saumaise ; av. 1020. d. Dijon.
Sarnense M ; Annal. fr. an. 632. p. 854.
Sarranzia, Sarrances, la Ste-Vierge, d. Lescar [Basses-Pyrénées].
† *Sartum* ou *Sabretum*, N.-D. de Sart ou de Sauchois ; C. 1233. d. Cambrai.
Sartum Leodiense, le même que *Vallis Benedicta*. d. Liége.
† *Sartum B. Mariæ*, Rothem ; C. av. 1304. d. Malines.
Saturninus (*S.-*), auj. S.-Maimbeuf ; 644, à Angers.
† *Saturninus* (*S.-*), S.-Saturnin de Rhodez ; B. Abb. av. 961.
Saturninus (*S.-*), S.-Sernin de Toulouse ; f. p. ap. 359.
† *Saturninus* (*S.-*), S.-Sernin (paroisse du Taur) ; A. vers 1300, à Toulouse.
Saturninus de Caurosa (*S.-*) ; av. 680, H. IX, 247, b.
Saturninus de Portu (*S.-*), le Pont S.-Esprit ; v. 945 (prieuré sous Clichy). d. Usez.
Satyrus (*S.-*), S.-Satur sous Sancerre ; A. 1034. d. Bourges.
Savari M., Savour-Rivière, le même que *Salvatorium*. d. Laon.
† *Saverna* ou *Taberna Alsatica*, Saverne, S.-Jean-Baptiste ; B. 1126. d. Strasbourg.
Savigneium, Savigny.
Savigniacum, Savigny, S.-Martin ; B. av. 800. d. Lyon.
Savigniacus et *Savigneium*, Savigny, la Ste-Vierge ; C. de 1105 à 1112. d. Avranches [Manche].
Savinus prope Baregium (*S.-*), S.-Savin ; B. VIIIe s. d. Tarbes.
Savinus ad Wartimpam (*S.-*), S.-Savin sur la Gartempe ; B. v. 800. d. Poitiers.
Saxiacum, S.-Benoît de Seyssieu ; v. 869. d. Lyon ; ou Saissi-les-Bois. d. Auxerre. H. IX, III, n.
Saxonis Fons, N.-D. de Saxe-Fontaine, av. 1000. d. Langres.
Sayna, Seine, la Ste-Vierge ; P. 1202. d. Trèves.
Scala Dei, l'Escale-Dieu, la Ste-Vierge ; C. 1136. d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
Scarleiæ, le même que *Eschaleium*. d. Sens.
Schafusen, Schafouse, le Sauveur ; B. 1052. d. Constance.
Scharzach ; 826. d. Strasbourg. H.
Scheida ou *Segor* ; P. 1173. d. Cologne.
Schiffenburgum, près Marbourg ; 1129. d. Trèves.
Scholastica (*S.-*), au Mans ; 653. Ann. b. I.
Schussenrietum, le même que *Sorethum*. d. Constance.
Schuttera, Schutteren, S.-Michel ; b. 603. d. Strasbourg.
Schwabenheim ; B. à Mayence.
Schwabenheim, dit *Pfaffen Schwabenheim* ; A. 1130. d. Mayence.
Schwarzachum ou *Arnolfes Augia*, la Ste-Vierge ; B. 740. d. Strasbourg.
Schonaugia, Schonau ; C. 1135. d. Worms.
Schonaugia, Schonau ; B. 1124. d. Trèves.
Schonaugia, Schonau ; B. v. 1127. d. Trèves. (de religieuses.)
Schonaugia in Francorum ; C.
Scorvinus, le même que *Somna*. d. Châlon-sur-Saône.
Scotorium, Scotorie, le même que *Doratum*. d. Limoges.
Scotorum Monasterium ; B. av. 495. à Constance. — Voy. *Monast.*
Scuteranum, Schuteran, Inscutheren : B. d. Strasbourg.
Scuvartzbach, le même que *Arnolfes Augia*. d. Strasbourg.
† *Sebacum*, Sebach, S.-Laurent ; B. d. Spire.
Sebastianus (*S.-*), le même que *Magnus Locus*. d. Clermont.
† *Secanis, Secanica Insula* ; B. 495. d. Constance.
† *Seccoviense, Seckingense Monasterium*, le même que *Secanis*. d. Constance.
Secondelas, le même que *Beneventum*. d. Limoges.
Sedaciacum ; av. 593. d. Saintes.
Sede Brignonis (*de*), le même que *Brinium*. d. Poitiers.
Sedelocense M., S.-Andoche de Saulieu ; av. 722. d. Autun.
Segaloniense M., en Sologne ; av. 520.
Segestrense, Sestrense Monast. Voy. *S.-Sequanus*. d. Langres.
Seguretum, le même que *S.-Michael de Acu*. d. Puy [Haute-Loire].
Selbotense ou *Cerbodense* ; p. av. 1464. d. Mayence.
Seligenstadium, Seligenstadt, S.-Marcellin, S.-Pierre ; B. v. 827. d. Mayence.
Selincurtis, S.-Pierre-lez-Selincourt ; P. 1131. d. Amiens.
Selis (*de*), S.-Alcheid de Sels. d. Strasbourg. Différ. de *Selsa*.
Sellacium, le même que *Solliacum*. d. Cahors.
Selsa ou *Saletium*, Seltz, S.-Pierre et S.-Paul ; B. 987. d. Strasbourg.
Senapariæ, Senevrières ; Ann. fr. an. 508. p. 253 ; Greg. Tur. *Vitæ Patr.*, c. 10.
Sendracum, N.-D. de Sendras ; B. av. 1143. d. Alais, auparavant de Nîmes.
Senona in Vosago, Senone-en-Vosges, S.-Pierre ; B. f. v. 661, r. XIIIe s. d. S.-Dié [Vosges].
Senonense Monast., de Sens. Voy. *S.-Petrus, S.-Remigius*.
Senoniense, Senonicum Monasterium, le même que *Senona in Vosago*. d. S.-Dié.
Senucum, Senuc, S.-Oricole ; av. 1120. d. Reims.
Septem Fontes in Burgundia, Sept-Fonts ; C. 1132. d. Autun.
Septem Fontes in Circaria Lotharingiæ, Sept-Fontaines ; P. av. 1127. d. Langres.
Septem Fontes in Teoracia, Sept-Fontaines en Thiérache ; P. 1129. d. Reims.

† *Septem Molæ*, en Tellau ; VIIe s. d. Rouen.
Sepulcrum (*S.-*) ; 1017. d. Angers.
Sepulcrum (*S.-*) ; de 1010 à 1018 d. Troyes.
Sepulcrum Cameracense (*S.-*), le S.-Sépulcre de Cambrai ; B. 1064.
Sequanus ou *Sestrense Monast.* (*S.-*), S.-Seine ; B. 534. d. Langres.
Sercamcellum, le même que *Sacra Cella*. d. Sens.
Serenicus (*S.-*) ; détruit vers 910. d. Séez [Orne].
Seriacum, Séry-aux-Prés, la Ste-Vierge ; P. 1127. d. Amiens.
Seri Fontes, le même que *Bonus Fons*. d. Reims.
Servatius Trajecti ad Mosam (*S.-*) ; av. 722. d. Utrecht.
Sesciacum, Scicy, S.-Paterne ; v. 550 ; peut-être le même que *Insula Gerseii*.
Sessiacum, S.-Baudelius ; av. 578. d. Auxerre.
Seulliacum, Seuilley, Sully, le même que *Sulleyum*. d. Tours.
Sergius et *Bacchus* (*SS.-*), ou *Medardus*, S.-Serge-lez-Angers ; B. v. 700.
Sergius et *Bacchus* (*SS.-*) ; B. av. VIe s. à Paris.
Servatius (*S.-*) ; de 550 à 589. d. Liége.
Severinus (*S.-*), S.-Seurin de Bordeaux ; A. av. 593.
Severinus (*S.-*), S.-Severin ; av. 700. à Paris.
Severinus Castri Nantonis (*S.-*), S.-Severin de Château-Landon ; A. f. peu ap. 511, r. v. 1151. d. Sens.
Severinus in Nemore Argenti (*S.-*), S.-Savin, S.-Severin ; A. 1068. d. Poitiers.
Severus (*S.-*), S.-Sever-Cap-de-Gascogne ; B. 963 d. Aire [Landes].
Severus (*S.-*), S.-Sever ; B. v. 523, r. 1085. d. Coutances [Manche].
Severus Agathensis (*S.-*) ; av. 840. à Agde.
Severus apud Ermentrudis Villam (*S.-*), à Ermandreville ; av. 1143. d. Rouen. H.
Severus de Rustango (*S.-*), S.-Sever de Rustang ; B. IXe s.? d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
Siberacum ; B. 1090. d. Cologne.
Sichemium ; C. 1141. d. Mayence.
Sidonius (*S.-*), S.-Sidoine ou S.-Saëns ; B. 675. d. Rouen.
Sidonius (*S.-*), S.-Saëns ; f. 1167 ; Abb. en 1629. d. Rouen ; dit aussi *N.-D. du Camp Souverain-lez-S.-Saëns*.
Sigebergense Monast., Sigeberg, S.-Maurice ; B. vers 1066. d. Cologne.
Sigeium, Sigy, S.-Martin et S.-Vilgaine ; v. 1052. d. Rouen.
Sigilleriæ, Sellières, la Ste-Vierge ; C. 1167. d. Troyes.
Sigirannus in Brena (*S.-*), S.-Cyran en Braine ; B. 641. d. Bourges.
† *Sigismundus* (*S.-*), S.-Sigismond, près Orthes ; C. d. Dax-sur-l'Adour [Landes]. Voy. *Rubiacum*.
Signanus (*S.-*), le même que *S.-Anianus*.
Signiacum ou *Signeium*, N.-D. de Signy. C. 1135. d. Reims.
Silleium ou *Silliacum*, Silly, la Ste-Vierge ; P. vers 1128. d. Séez [Orne].
Silliacum ; A. d. Genève, le même que *Filiacum*, en Chablais, et que *Sixtus*. d. Genève (*Gallia* de C. Robert).
Silva Alta, Haute-Seille ; C. 1140. d. Toul.
Silva Aquilina ou *Avelina* (*de*), en la forêt d'Yveline. Voy. *S.-Leodegarius*, *S.-Remigius*.
Silva Benedicta, Sauve-Benoîte, la Ste-Vierge ; C. av. 1228. d. Puy [Haute-Loire].
Silva Benedicta, Wald ; C. 1200. d. Constance.
Silva Cana, Sauve-Cane ; C. 1147. d. Aix.
Silva Dominarum ; P.
Silva Lata, Saubalade, la Ste-Vierge ; C. 1127. d. Lescar [Basses-Pyrénées].
Silva Major, le même que *Grandis Silva*. d. Toulouse.
Silva Major, la Saulve-Majeure ou la Seoube, la Ste-Vierge ; B. 1078. d. Bordeaux.
Silva B. Mariæ, Marienwald ? la Ste-Vierge ; C. 1480. d. Cologne.
Silva Melonis, le même que *Coëtmaloen*. d. Quimper.
Silva Monachorum, le même que *Novum Boscum*. d. Gand.
Silva Nigra ou *Hercinia*, la Forêt-Noire, S.-George ; B. 824. d. Constance.
Silva Nigra, S.-Blaise ; B. vers 963. d. Constance.
Silva Nigra, S.-Pierre ; B. 1093. d. Constance.
Silva Nigra, *Cella Sta-Maria* ; B. av. 1279.
Silva Pura, le même que *Begardum*. d. Tréguier [Côtes-du-Nord].
Silva Regalis, le même que *Ulmetum*, d. Arles.
Silva Sancta, Heiligsforst, le même que *Suraburgum*. d. Strasbourg.
Silvanesium, Salvanès ; C. 1136. d. Lavaur [Tarn].
Silviacense in Pago Boloniensi, le même que *S.-Vulmarus* (Samer). à Boulogne [Pas-de-Calais].
Silviniacus, Souvigny, S.-Pierre ; B. av. 994. d. Clermont.
Silvinus (*S.-*), le même que *Alliacum*. d. Boulogne.
Simora, Simore, la Ste-Vierge ; B. av. 817. d. Auch.
Sinanqua, Sinanque, la Ste-Vierge ; C. 1148. d. Cavaillon [Vaucluse].
Sindracense M. d. Nîmes, le même que *Sendracum*. d. Alais.
Sintlacis Auva, Ouwa, le même qu'*Augia Dives*. d. Constance.
Sirasiense apud Navarræos, S.-Pierre ; av. 845.
Siriacum in Pratis, Séry-des-Prés, la Ste-Vierge ; P. 1221. d. Amiens.
Sithiu, S.-Pierre, le même que *S.-Bertinus*. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Sixtus, Sitis, Six, Seitz ; A. d. Genève ; dit aussi *Siliacum* (*Gallia* de Cl. Robert).
Sixtus (*S.-*), S.-Sixte ; f. av. 620. Abb. av. 805. à Reims.
Slam, le même que *Ellantium*. d. Reims.
Solemniacum, Solignac, S.-Pierre, S.-Paul, etc. ; B. 631. d. Limoges.
Soleriæ, Solières, la Ste-Vierge ; C. 1196. d. Namur.

Solcuvria, Salabria; I. 1146. tr. à *Vallis Richarii*, d. Bayeux.
Solis Mons, Soleil-Mont, Soriamont; C. bien av. 1230. d. Namur.
Sulliacum ou *Sublacum*, Souillac, la Ste-Vierge; B. 655. d. Cahors.
Somna, Sonus, Surna, Scorvitrus, le même que *Carus Locus*. d. Châlon-sur-Saône.
Sonegiæ, Soignies; B. 635. d. Cambrai.
Sorburius, à Bourges; av. 644. Ann. b. I.
Sordillacum, Sordillac; B. d. Cahors.
Sordua, Sorde, S.-Jean; B. 960. d. Dax-sur-l'Adour [Landes].
Sorethum, Schussenrietum, la Ste-Vierge; P. 1188. d. Constance.
Soricinium, Soregium, Sorèze, la Ste-Vierge; dit *N.-D. de la Sousade de Sorèze;* B. 754. d. Lavaur [Tarn].
† *Sorores Minores*, le même que *S.-Marcellus*. à Paris.
† *Sorpium*, Sorp, Ste-Catherine; 1255. d. Riez [Basses-Alpes].
Sorus in Pago Petragorico (*S.-*) (av. St.-Julien), vers 542. d. Périgueux.
Sostendal, le même que *Dulcis Vallis*. d. Bruges.
† *Soyonum*, Soyon ou Soiron; B. près Valence.
Soysiacum, près Provins, la Ste-Vierge; av. 1155. d. Sens.
Spalum, l'Espau, la Ste.-Vierge, S.-Jean-Baptiste; C. 1229. d. Mans.
Spanheimium, la Ste-Vierge; B. 1047. d. Mayence.
Sparmalia, le même que *Nova Jerusalem*. d. Bruges.
Sparnacum, Epernay, S.-Martin; A. r. 1032. d. Reims.
† *Speculum B. Mariæ*, dit *in Senen*, la Ste-Vierge; C. 1221. à Cologne.
Speculum B. Mariæ, le même que *Grosviegua*. d. Tournai.
† *Spinalium*, Epinal, S.-Goéry; B. 970. d. S.-Dié [Vosges].
Spinetum, le même que *Boheriæ*. d. Laon.
Spinosus locus, Spinlieu ou Epinlieu; C. 1216. d. Cambrai.
† *Spiritus* (*S.-*), le S.-Esprit de Béziers, ou S.-Nazaire et S.-Celse; A. v. 1305.
† *Spiritus* (*S.-*), S.-Esprit, dit *les Filles Pénitentes de Marie-Madeleine*, à Luxembourg; U. 1234. d. Trèves.
Springirsbacum, Sprinkirsbach, la Trinité; B. 1107. d. Trèves.
Squirus et *Squirs*, le même que *S.-Petrus de Regula*. d. Basas [Gironde].
Stabulaus, Stabuletum, Stavelot, S.-Pierre et S.-Rémacle; B. 648. d. Liége.
Stagnum ou *Stanchia*, l'Estanche, près S.-Mihiel, la Ste-Vierge; P. 1140, de Verdun [Meuse].
Staina, Steina, Stein, la Ste-Vierge; B. av. 1492. d. Mayence.
Staina Helvetiorum, S.-Georges; B. av. 880. d. Constance.
Stamedium, le Tamis ou le Tamié; la Ste-Vierge; C. 1132. d. Tarentaise, en Savoie.
Stampensis, d'Etampes, la Ste-Vierge; de 996 à 1031. d. Sens.
Stanchia, l'Etanche; C. 1148. d. Toul.
Steinfeldia, Steinfeld; la Ste-Vierge; P. vers 920. d. Cologne.
Stella, l'Etoile, la Ste-Vierge; C. 1154. d. Poitiers.
Stella, l'Etoile, la Trinité, le Sauveur; P. 1130. d. Blois.
Stephanus (*S.-*); av. 1156. d'Uzès.
Stephanus (*S.-*), à Paris; av. 593.
Stephanus (*S.-*), près du Mans; Ann. fr. an. 541, p. 602.
Stephanus et *Saturninus* (*SS.-*), à Viviers; f. par Frédégonde. Ann. b. II.
Stephanus prope Andegav. (*S.-*), S.-Etienne, près Angers; av. 770. Ann. fr. et b. II.
† *Stephanus Argentinensis* (*S.-*), S.-Etienne de Strasbourg; A. vers 690.
Stephanus Cadomensis (*S.-*), S.-Etienne de Caen; B. av. 1066. d. Bayeux [Calvados].
Stephanus in pago Carcassensi; av. 844. d. Carcassonne.
Stephanus Divionensis (*S.-*), S.-Etienne de Dijon; B. f. vers le VIe s. r. en 1113 (av. du d. Langres).
Stephanus Matisconensis (*S.-*), S.-Etienne de Mâcon; av. 593.
Stephanus Nivernensis (*S.-*), S.-Etienne de Nevers; B. f. vers 600, réf. 1063.
† *Stephanus Remensis* (*S.-*), S.-Etienne de Reims; A. abbé en 1617.
Stephanus Tolosæ (*S.-*), S.-Etienne de Toulouse; abb. 1072. *Catel.*, l. I, p. 123.
Stephanus de Vallibus (*S.-*), le même que *Valles Stephani*. d. Saintes.
Stivagium, Estival ou Estivay, S.-Pierre; P.f. v. 840. d. S.-Dié [Vosges].
† *Stivalium*, Estival-en-Charnie. d. Mans.
Stirpum, l'Esterp, l'Eter, S.-Pierre; A. 1032. d. Limoges.
Strada, le même que *S.-Genulfus*. d. Bourges.
† *Strata*, l'Estrée, la Ste-Vierge; C. 1144. d. Evreux.
Strata, S.-Martin-de-l'Estrée; av. 1020. d. Paris.
Straten, le même que *B. Maria de Terbeeck*. d. Liége.
Strucelburne, Stulzbron, la Ste-Vierge; C. 1135. d. Metz.
† *Strumum* ou *Estrum*, Estrun, Estreu; B. f. 800, r. 1085. d. Arras.
† *Stuba*, le même que *Insula S.-Nicolai*. d. Trèves.
Suarizaha; av. 817. d. Strasbourg.
† *Subcastrense Monast.*, le même que *Vinea N. Dominæ*. d. Malines.
Sublacum, Sulliacum, le même que *Solliacum*. d. Cahors.
† *Subripis*, Souribes, S.-Pierre; 1261. d. Gap [Hautes-Alpes].
Succursus B. Mariæ, le même que *S.-Remigius*. d. Liége.
Suestra ou *Sustra*, Susteren; av. 711. d. Liége.
† *Suiveca*, Suiveck, S.-Eloi? C. 1223. d. Gand.
Sulleyum, Seuilly, la Ste-Vierge; B. 1122. d. Tours.

Sulpitius Biturícensis (*S.-*), St. Sulpice-lez-Bourges; B. 534 à 628, dit aussi *N.-D.-de la-Nef.*
Sulpitius in Bressia (*S.-*) S.-Sulpice en Bresse; C. av. 1135. d. Belley [Ain].
Sulpitius Metensis (*S.-*) le même que *S.-Glodesindis.*
† *Sulpitius Redonensis* (*S.-*) S.-Sulpice, près de Rennes; B. 1112; Ann. b. V.
Sulpitius Ucetícensis (*S.-*), S.-Sulpice d'Uzès; av. 1156 [Gard].
Sunniacum, le même que *Sonegiæ*. d. Cambrai.
Sunsheim, Syncheim, S.-Michel; B. av. 1104. d. Spire.
Suraburgum, Surbourg, Heiligsfort, la Ste-Vierge, S.-Martin; B. de 674 à 679. d. Strasbourg.
Sureda, S.-André de Suréda; B. v. 826. d. Perpignan.
Surna, le même que *Somna*. d. Châlon-sur-Saône.
Sutrense M., le même que *Lura*. d. Besançon.
Swarzach, le même que *Suarizaha*. d. Strasbourg. H.
Swidbertus, le même que *Werda*. d. Cologne; H.
† *Syll-Augia*. Syllenau; C. 1290. d. Constance.
Symphorianus (*S.-*), à Vienne; av. 815.
Symphorianus (*S.-*), à Clermont, le même que *S.-Genesius.*
Symphorianus (*S.-*); vers 550. à Bourges.
Symphorianus Bellovacensis (*S.-*), S.-Symphorien-lez-Beauvais; B. 1035.
Symphorianus Eduensis (*S.-*); v. 699. d. Autun.
Symphorianus in Ladiniaco (*S.-*); av. 814. d. Langres.
Symphorianus Metensis (*S.-*), S.-Symphorien-lez-Metz; B. f. 608, r. 992.
Symphorianus Senonensis (*S.-*), S.-Symphorien de Sens; v. 625.
Symphorianus juxta Treviros (*S.-*); v. 630, près de Trèves.

Tabenense Monast., de Tavannes; av. 1038; H. XI, 419.
† *Tabernæ Alsaticæ*, le même que *Saverna*, d. Strasbourg.
Tabuleium, Tholey, le même que *S.-Mauritius in Vosago*. d. Trèves.
Talmundum, Talmont, la Croix; B. 1040. d. Luçon [Vendée].
Talniacum, *Tauniacum*, Tonnay-Charente, S.-Hippolyte, av. 1090. d. Saintes.
Tamisium, le même que *Stamedium*, d. Tarentaise.
Tarnatense M., à Ternay, près de Vienne; av. 515, différent d'*Agaunum*; Ann. b. I, 30.
Tarnum (*ad*) *in Aquitania duo M.*, sur le Tarn; Ann. fr. an. 628, p. 794.
Tarovana, Térouane; av. 534. d. S.-Omer [Pas-de-Calais.].
Tartum, le Tart, l'Assomption de la Ste-Vierge; C. 1125. d. Langres.
Tasqua, Tasque, St.-Pierre; B. d. Tarbes [Hautes-Pyrénées].
Taurinus Ebroicensis (*S.-*), S.-Taurin d'Evreux; B. v. 690.
Taurisiacum. d. Bourges. Greg. Tur. *Vitæ Patr.* l. X. Ann. fr. an. 508, p. 253.
Teclada, Teillede, S.-Pierre; B. av. le VIIe s. d. Clermont.
Temolacum; av. 1141. d. Périgueux.
Tenalia, la Tenaille, la Ste-Vierge; B. v. 1117. d. Saintes.
Tennenbach, le même que *Porta-Cœli*. d. Constance.
† *Tennikon*, le même que *Vallis Liliorum*. d. Constance.
† *Terbeeck*, N.-D.-de-Terbeeck; C. r. 1221. d. Liége.
† *Terhagen* ou *les Hayes*; C. 1230. à Gand.
Terracinum ou *Terrassonum*, Terrasson, S.-Pierre; B. av. 542. d. Sarlat [Dordogne].
Tertius ou *Tirautius Saunæ*, S.-Thiers-de-Saône; A. v^e ou VIe s. d. Valence.
Teruana, S.-Augustin-lez-Térouane; P. 1131. d. Saint-Omer. Voy. *Tarovana* et *S.-Martinus.*
Teruana, S.-Jean; av. 1129. H. XIII, 465, 758 [Pas-de-Calais].
Tevenecense M., le même que *Landevenechum*. d. Quimper. Ann. fr. an. 529.
Thalnayum, le même que *Talniacum*. d. Saintes.
Thenoliæ ou *Thenolium*, Thenailles, la Ste-Vierge; P. 1130. d. Laon.
Theodardus (*S.-*), S.-Théodard; av. S.-Martin, sur le Tarn, à Montauban.
Theodatus (*S.-*), le même que *S.-Deodatus.*
Theodoricus (*S.-*), S.-Thierry, dit du *Mont-d'Or*; B. v. 500. d. Reims.
Theodorithus (*S.-*), S.-Théodori d'Uzès; A
Theofredus (*S.-*), S.-Chaffre, dit *le Monastier* ou *Carmery*; B. 570. d. Puy [Haute-Loire].
Theolocus, le même que *Tulleyum*. d. Langres.
Theologium, Tholey, le même que *S.-Mauritius in Vosago*. d. Trèves.
† *Thesaurus*, le Trésor, la Ste-Vierge; C. 1228. d. Rouen.
Theuderius (*S.-*), S.-Theudère ou S.-Chef; B. v. 550. d. Vienne.
Thiernum, Thiern, dit *le Moustier*, S.-Symphorien; B. av. 765. d. Clermont.
Thomas (*S.-*), le même que *Andernacum*. d. Trèves.
Thomas (*S.-*), près Hemmenrode; C. 1171. d. Trèves.
Thomas Argentinensis ou *Argentoratensis* (*S.-*), S.-Thomas de Strasbourg; p. av. 1031.
Thomeriæ, le même que *S.-Pontius-Thomeriarum* [Hérault].
Thora ou *Thorma*, Thoren ou Tourne; B. 992. d. Liége.
Thoranum Mon., Doest, Tous-les-Saints; 1106. d. Bruges.
Thosan, la Ste-Vierge; C. 1174. H. XIII, 455. d. Bruges.
Throesius (*S.-*); av. 886. d. Nevers?
Thronense M.; P. d. Trèves.
Thulleium ou *Theolocus*, Tulley, Tholey; C. 1130. d. Langres.
† *Thura*, la Thure, la Ste-Vierge; A. 1244. d. Namur.

Thuræ Vallis, le même que *Vallis Thurina*. d. Constance.
Tiberius (S.-), S.-Tibery; B. f. ou r. 770, d. Agde [Hérault].
Tichuinnen, Dickelwenne; av. 870. d. Cambrai. H.
Tigurinum, *Thuregi*, Trawen-Munster, Zurich; B. v. 833. d. Constance.
Tilliduen; av. 802. d. Mans.
Timothæus (S.-), S.-Timothée; av. 928, à Reims.
Tincellacense M.; av. 573. d. Angers? Ann. b. I.
Tirauchetum, le même que *Clucherettum*. d. Digne.
Tiraucius Suanæ, le même que *Tertius*. d. Valence.
Tiro ou *Tironium*, Tiron, la Ste-Vierge; B. 1109. d. Chartres.
Tironnellum, Tironeau, la Ste-Vierge; C. 1151. d. Mans.
Togetum ad Gimonam, S.-Martin; Abb. av. 1287. d. Lombez [Gers].
Tomolatense M., la Ste-Vierge; av. 1000. d. † Périgueux ou d'Angoulême. H.
Tongerloa, Tongerlo, la Ste-Vierge; P. 1133. d. Bois-le-Duc [Hollande].
† *Torciacum*, Torcy, S.-Louis; B. 1674. d. Paris.
Torigneium, *Torigniacum*, Thorigny, la Ste-Vierge; C. 1307. d. Bayeux [Calvados].
† *Torigneium*, Thorigny, Ste-Madeleine; C. 1630. d. Bayeux.
Tornacum, Tornac, S.-Etienne; av. 814. d. Alais [Gard].
Tornodorense. Voy. *S.-Michael*.
Tornusium ou *Trenorchium*, Tournus, S.-Valérien, S.-Philibert; B. v. 875. d. Châlon-sur-Saône.
Toronetum, le Toronet, la Ste-Vierge; C. 1136. d. Fréjus [Var].
Tortoreira, le même que *Vallis Magna*. d. Agde [Hérault].
Touarcium S.-Launi, S.-Laon ou S.-Lô de Thouars; A. av. 1021. d. Poitiers.
Trajectense, S.-Servat d'Utrecht; av. 722.
Trappa, la Trappe, la Ste-Vierge; C. 1140. d. Séez [Orne].
Trechius in Buxiolo; av. 802. d. Mans.
Trecorium, *S.-Tutualis-Pabut*, *Pabu-Tuali*, *Rabutuali*, S.-Tugdwal ou Tugal; vi^e s. à Tréguier [Côtes-du-Nord]. H.; Ann. b. I.
Tres Fontes, Trois-Fontaines, la Ste-Vierge; C. 1116. d. Châlons-sur-Marne
Tres Montes, le même que *Buxeria*. d. Autun.
Tres Reges, le même que *Locus Crescens*. d. Besançon.
Tria (de), le même que *Frigidus Mons*. d. Beauvais.
† *Triangulum*, *Triagnellum*, Ste-Madeleine de Trainel; B. av. 1163. d. Paris.
Trielii M. (S.-); Annal. fr. an. 508, p. 254.
Trinitas Sta-) ou *Stæ-Catharinæ*, Ste-Trinité, dite *Ste-Catherine-du-Mont*. d. Rouen; B. 1030.
† *Trinitas Cadomensis* (*Sta-*), la Ste-Trinité de Caen; B. 1066. d. Bayeux [Calvados].
Trinitas Exaquensis (*Sta-*), Lessay; B. 1064. d. Coutances [Manche].
† *Trinitas Pictaviensis* (*Sta-*), la Trinité de Poitiers; B. v. 936. Voyez *Moriniacum*, *Vindocinum*.
Trinorcium, le même que *Tornusium*, d. Châlon-sur-Saône.
Trisagium ou *Trizaium*, Trisay, la Sainte-Vierge; C. av. 1124. d. Luçon [Vendée].
Troarnen, Troarn, S.-Martin; B. 1059. d. Bayeux [Calvados].
Troasius (S.-); av. 886. à Nevers.
Troclarense M.; 770. d. Albi.
† *Troissiacus*, Troissy, le même que *Amor Dei*. d. Soissons.
Tronchetum, le Tronchet, la Ste-Vierge; B. 1150. d. Dol [Ile-et-Vilaine].
Truchetum, *Tirauchetum* ou *Clucheiretum*; B. d. Digne.
Trudo (S.-), ou *Sarcinium*, S.-Trond, ou Truyen, ou Centron; B. 662. d. Liége.
† *Trudo in Odeghen (S.-)*, S.-Tron; A. 1243. d. Bruges.
Trudpertus (S.-), S.-Trupt; B. f. vers 650, r. 813. d. Constance.
Truncinium, Dronghen, la Ste-Vierge; P. av. 944. d. Gand.
Truncus Berengarii, le même qu'*Aroasia*. d. Arras.
Truob, *Truba*, Trub; B. av. 1417. d. Constance.
Tucum; 1100, sous Fontevrault; H. XII, 404. c.
Tudinium, Thuin, la Ste-Vierge; av. 934. d. Liége.
Tuffiacum, *Tuffeiense M.*, de Tuffé, la Ste-Vierge; av. 675. d. Mans.
Tuitium, Tuy ou Duits, la Ste-Vierge; B. 1002. d. Cologne.
Tullensis Abbatia; de Toul. Voy. *S.-Aper*.
Tulleyum, Tulley; C. 1130. d. Langres.
Tumba (de), le même que *S.-Michael in Periculo Maris*. d. Avranches [Manche].
Tunsonis Vallis, en Chambly; av. 690. d. Paris.
Turholtum ou *Thoroltum*; av. 840. d. Bruges.
† *Turicinum*, le même que *Tigurinum*. d. Constance.
Turonense Virorum Mon.; f. par Ste-Radegondevers 550. à Tours.
Turpiniacum, Turpenay, Turpigny, la Ste-Vierge; B. 1208. d. Tours.
Turturiacum ou *Turciacum*, Tourteyras ou Tourcy, S.-Pierre; B. r. 1025. d. Périgueux.
Tuscium, le même que *Tuffiacum*. d. Mans.
Tutelense Monast., Tulles, S.-Martin; B., f. vers 650. r. 930.
† *Tutio*; 1120. d. La Rochelle? H. XIV, 161. n.
Tutualis-Pabut (S.-), S.-Tugdwal ou Tugal, le même que *Trecoriense M.* à Tréguier [Côtes-du-Nord].

Ubiliacum, S.-Marcel, 577. d. Châlon-sur-Saône.
Ucetiense Mon. Voy. *S.-Julianus*.
Udalricus (S.-), S.-Udalric; B. av. 1155. d. Constance.
Ulfacius; av. 796. d. Mans.
Ulierbeca, Ulierbec, la Ste-Vierge, S.-Pierre, S.-Martin, B. 1125. d. Malines.

Ulmæ, Eaunes; C. d. Toulouse.
Ulmetum, Eaumet, la Ste-Vierge; C. 1175. d. Arles.
Ulmetum, près Malines, S.-Etienne, S.-Rumold; 756.
Ulmetum, S.-Jean (*M. Duplex*); B. av. 1157 d. Châlons-sur-Marne.
Ultererense M. (sur l'Aa), le même que *S.-Bertinus*. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Ulterior Portus, le Tréport, S.-Michel; B. 1057. d. Rouen.
Ungiacum, Oigny, la Ste-Vierge; A. 1106. d. Autun.
Unnedica, le même que *Gemmeticum*. d. Rouen.
Urbanistæ, les mêmes que *Clarissæ*.
Urbanus (*S.*-), S.-Urbain en Pertois; B. 862. d. Châlons-sur-Marne.
Urbanus (*S.*-) ou *B. Maria ad S.-Urbanum;* C. 1148. d. Constance.
Urbio, le même que *Grassa*. d. Carcassonne.
† *Urbon*, Dourbon? d. Gap.
Urdaxium, Ordax, Saint-Sauveur; P. d. Bayonne.
Ursicampus (et *Urbs-Campus*), Orcamp, la Ste-Vierge; C. 1129. d. Noyon.
Ursicinus Elisatiensis (*S.*-), S.-Ursitz d'Alsace; vers 640. d. Besançon.
Ursidongus, S.-Guillain; B. 653. d. Cambrai.
Ursina, *Ursanum;* 1100. sous Fontevrault; H. XII, 404. c.
Ursmarus, près Lobbes; vers 657? av. 968. d. Cambrai.
† *Urspringum*, Urspringen; B. XIe s. d. Constance.
† *Ursula* (*Sta*-) *et sodales*, Ste-Ursule et ses compagnes, à Cologne; B. f. 237? Abbaye en 922.
Userchia, *Uzarchia*, Uzerche, S.-Pierre; B. 958 à 991. d. Limoges.
Utera in p. Tolosano; rest. 811. H.
Uterina-Vallis, Userthal; C. 1148. d. Spire.
Uticum, Ouche, le même que *S. Erbulfus*, d. Lisieux [Calvados].

Vabrense Monast., Vabres en Rouergue; B. f. vers 680? H. III, 535, n. év. 1317.
Vaccaria Comitissæ. Voy. *S.-Martinus*.
Vadatium, Vaas-sur-le-Loir, la Ste-Vierge; A. d. Mans.
Vajali (*de*), la Ste-Vierge, près de Saverdun; B. 1120. d. Mirepoix [Ariége].
Valada ou *Vadala*; de 781 à 814. d. Toulouse.
Valassia, Ste-Marie-le-Vœu, dite *la Valasse*; C. 1154. d. Rouen.
Valcidorus, Vaulsor, Waussor ou Wasor, la Ste-Vierge; B. 944. d. Namur.
† *Valdetrudis Montensis* (*Sta*-), Ste-Vaudru de Mons; B. 656. d. Cambrai.
Valentia, la Valence ou Notre-Dame de la Valence; C. 1230. d. Poitiers.
Valentinus (*S.*-); 1018. d. Langres.
Valerianus (*S.*-), S.-Valérien-sur-Saône, le même que *Tornusium*. d. Châlon-sur-Saône.
Valerianus (*S.*-), à Auxerre; av. 578.
Valericus (*S.*-), d. Limoges.
Valericus ad Mare, S.-Valery-sur-Mer; B. 611. d. Amiens.
Valeta, la Valette, la Ste-Vierge; C. 1143. d. Tulle [Corrèze].
Validus Mons, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.
Valles, N.-D. de Vaux-sur-Poligny, B. d. Besançon. Biblioth. de la F. l. n° 12923.
Valles-Altæ; 1178. d. Poitiers.
Valles Cernaii ou *Sarnaii*, les Vaux de Cernai, la Ste-Vierge; C. 1128. d. Paris.
Valles Dignæ, Vaux-Dignes; A. d. Valence.
Valles in Ornayo, Olim. tom. III. p. 77.
Valles S.-Stephani, S.-Etienne de Vaux; B. 1075. d. Saintes.
Valliculæ, Vareilles, le même que *Vallis Lilii*. d. Sens.
Vallis, Laval, S.-Thomas; B. av. 1163. d. Paris.
Vallis Absinthii Monast., le même que *Clara Vallis*. d. Langres.
Vallis Ascii, le même que *Valassia*. d. Rouen.
Vallis Aspera, le même que *Hyrevallis*. d. S.-Dié [Vosges].
Vallis Asperii, Valespir, le même que *Arulæ* d. Perpignan.
† *Vallis Aurea*, Vallaurie; vers 1227. d. Grasse [Var.]
Vallis Aurea, le même que *Floriacus*, d. Orléans.
Vallis Aurea, le même que *Bella Vallis*. d. Reims.
Vallis Auzonis ou *Ascii*, le même que *Valassia*. d. Rouen.
Vallis Badonensis, le même que *Bodonense M.*
† *Vallis Baonis*, *Val-Baions*, Vauboin; C. vers 1181. d. Langres.
Vallis Benedicta, Valbenoite, près S.-Etienne, la Ste-Vierge; C. 1150 ou 1194. d. Lyon.
† *Vallis Benedicta*, Vaulx-Benoist; C. p. ap. 1220. à Liége.
† *Vallis Benedicta*, Benoiste-Vaux; C. XIIIe s. d Toul.
Vallis S.-Benedicti, Laval-S.-Benoît, le même que *Lodanum*. d. Sisteron [Basses-Alpes].
† *Vallis S.-Bernardi*, le Val S.-Bernard; C. vers 1235. d. Malines.
Vallis Bona, la Ste-Vierge; C. 1242. d. Perpignan.
Vallis Bona, la Ste-Vierge; C. ou B. 1119. d. Grasse [Var].
Vallis Bona; C. av. 1205. d. Langres.
Vallis-Bresseria ou *Breciaci*, N.-D de la Val-Bressière ou de Brissiac; C. d. Vienne.
Vallis Caulium, Val-des-Choux; B. 1197. d. Langres.
Vallis Cella ou *Valcella*, Vaucelle, la Ste-Vierge; C. 1131. d. Cambrai.
Vallis Cella, Vaucelle, la Ste-Vierge. d. Apt [Vaucluse].
Vallis Christiana, Vauchrétien, la Ste-Vierge; P. 1134. d. Soissons.
Vallis Clara, Vauclair, la Ste-Vierge; C. 1134. d. Laon.
Vallis Clusa in Cavaribus, Valcluse; 979. d. Cavaillon. Annal. b. VI.
Vallis Clusa in Sequanis, Vaucluse. d. Besançon; av. 870. H. VII, 109, n.
† *Vallis Cœli*; C. rec. 1258. d. Liége.

Vallis Cœli, Hemelsdaele ou Hesendal; C. 1237. d. Bruges.
† *Vallis Comitis*, Grevendael ou Nieuw-Duoster; C. 1250. d. Ruremonde.
Vallis Crescens, Val-Croissant; C. 1188. d. Die [Drôme].
† *Vallis Stæ-Crucis*, Heiligen-Creaczal; C. 1140. d. Constance.
Vallis Curia, Valcourt; B. 977. d. Namur.
Vallis decora, le même que *Valenlarus*. d. Namur.
Vallis Dei, le Vau-Dieu, S.-André; B. vers 1067. d. S.-Flour. Aum. b. V.
Vallis Dei, Val-Dieu ou la Vau-Dieu, Ste-Agathe; C. 1160. d. Liége.
Vallis Dei, le même que *Mons S.-Disibodi*. d. Mayence.
Vallis Dei, le Val-Dieu ou Laval-Dieu, S.-Remi; P. 1128. d. Reims.
Vallis Dioleti, le même que *Bella Vallis*. d. Reims.
† *Vallis Dominarum*, Frawenthal; C. 1231. d. Constance.
† *Vallis Ducis*, Vau-le-Duc ou *s'Hertogendael*, la Ste-Vierge; C. 1232. d. Malines.
Vallis Dulcis, Vaux-la-Douce; C. 1152. d. Langres.
† *Vallis Dulcis*, en Brabant; C. d. Namur.
Vallis S.-Eligii, le Val de S.-Eloi, près Longjumeau; A. 1234. d. Paris.
Vallis Florida, Florival ou Vaulx-Fleuri, la Ste-Vierge; C. 1096. d. Malines.
Vallis Fossinæ; B. de Cambrai.
Vallis Galilæa, la Ste-Vierge, le même que *S.-Deodatus in Vosago*, S.-Dié [Vosges].
† *Vallis Gaudii*; C. d. Cologne.
Vallis S.-Georgii, Georgenthal; B. vers 1143. d. Mayence.
Vallis S.-Georgii, le même que *Salsinia*. d. Namur.
† *Vallis Gratiæ*, le Val-de-Grâce de Paris; B. XIe siècle.
† *Vallis Gratiarum*, Guadenthal; C. av. 1371. d. Constance.
† *Vallis Guntheri*, Guntershal, la Ste-Vierge; C. av. 1224. d. Constance.
Vallis honesta, 2e nom des Monastères *Feneriæ*. d. Clermont; *Aquabella*. d. S.-Paul-Trois-Châteaux [Drôme].
† *Vallis Jucunda*, Wunnenthal; C. vers 1230. d. Constance.
Vallis S.-Lamberti, Vau S.-Lambert; C. 1202. d. Liége.
Vallis Lillii ou *Vallilicæ*, Vareilles, S.-Remi; vers 833. d. Sens.
† *Vallis Lilliorum*, Tennikon; C. 1257. d. Constance.
Vallis Lucens, Vauluisant; C 1127. d. Sens.
Vallis Lucida, le même que *Boschetum*. d. Clermont.
† *Vallis Lucida*, Lichtenthal; C. 1245. d. Spire.
Vallis Magna, Vallemagne ou Vaugrain, la Ste-Vierge; C. 1138. d. Agde [Hérault].
Vallis Mariana, le même que *Vallis Scholarium Montibus*. d. Cambrai.
Vallis B. Mariæ, Leval; A. 1155. d. Bayeux [Calvados].
Vallis (B. Mariæ), la Vallée; B? C. 1137. d. Evreux.
Vallis Divæ Mariæ, le même que *Salsinia*. d. Namur.
Vallis Stæ-Mariæ, Notre-Dame du Val; f. av. 1127. d. Paris.
† *Vallis Stæ-Mariæ*; C. d. Augsbourg.
Vallis Stæ-Mariæ, le même que *Bella Vallis*. d. Reims.
† *Vallis Stæ-Mariæ*, Marienthal; D. 1235. d. Trèves.
† *Vallis Stæ-Mariæ* ou *Frauenzimmeren*; C. 1250. d. Worms.
Vallis Stæ-Mariæ in Vellavis, en Velay; av. 1169. d. Puy.
Vallis Martyrum, le même qu'*Eifliense M.* d. Trèves.
Vallis Masonis, le même que *Masonis Monasterium in Vosago*.
Vallis Mons, Valmont, la Ste-Vierge; B. 1169. d. Rouen.
† *Vallis Nigra*, Valnègre; C. vers 1200. d. Rieux [Haute-Garonne].
Vallis Nigra; C. en Savoie?
Vallis Nobilis, le même que *S.-Antoninus*, près Pamiers.
† *Vallis Nostræ Dominæ*, Val Notre-Dame; C. peu av. 1248. d. Liége.
Vallis Onæ, N.-D. du Val-d'One; B. f. v. 1145. r. 1696. d. Paris.
† *Vallis Paradisi*, dit *Espagnac*, la Ste-Vierge; 1210. d. Cahors.
Vallis Petri, au diocèse de Laon, différent de *Vallis Clara* du même diocèse. *Voy.* Chartes de 1172 et 1255, *Fac-simile* de l'École des chartes. Fascicules 4-5, planche I, n° 2.
Vallis S.-Petri, le même que *Heisterbachum*.
† *Vallis Profunda*, S.-Marien; av. 1140. d. Auxerre. H.
Vallis Profunda, le même que *Vallis Gratiæ*.
† *Vallis Recta*, Droite-Val, près Attigny; C. d. Toul.
Vallis Regia, la Val-le-Roy, la Ste-Vierge; C. 1148. d. Reims.
Vallis Regia, Rangeval, Rainval, Riezval; P. 1124 ou 1140. r. 1160. d. Toul.
Vallis Rheni, Rheinthal; C. 1255. d. Constance.
Vallis Richarii, Val-Richer, la Ste-Vierge; C. 1150. d. Bayeux [Calvados].
Vallis Rodumi, le même que *Vallis Nostræ Dominæ*. d. Liége.
† *Vallis Rosarum*, Roosendael, la Ste-Vierge; C. 1138. d. Malines
† *Vallis Rosarum*, Roosendal; C. 1169. d. Trèves.
Vallis Rubea, Raucloistre, S.-Paul; A. 1371. d. Malines.
Vallis Salina, le même que *Salvia Vallis*. d. Metz.
† *Vallis Salva*, Valsauve de Bagnols, la Ste-Vierge; C. av. 1254. d. Uzès [Gard].
† *Vallis Sana*, la Vaissy ou la Vassin, S.-Jean-Baptiste; C.
Vallis Santa, Val-Sainte, la Ste-Vierge; C. 1188. d. Apt [Vaucluse].
Vallis Scholarium, Ste-Catherine du Val-des-Écoliers; A. 1228. d. Paris.
Vallis Scholarium, Val-des-Écoliers ou

Grand-Val, la Ste-Vierge; A. 1201. d. Langres.
Vallis Scholarium Leodii, le Val-des-Écoliers de Liége, la Ste-Vierge; A. peu av. 1227.
Vallis Scholarium Montibus, Val-des-Écoliers, à Mons, la Ste-Vierge, A. 1252. d. Cambrai.
Vallis Scholarium Namurci, le même que *Geroldi Sartum*. d. Namur.
Vallis Secreta, Val-Secret, la Ste-Vierge; P. v. 1020. d. Soissons.
Vallis Segarius, S.-Jean de Val-Séguier, plus tard *Mons Olivi*. d. Carcassonne.
Vallis Serena, Valsery; P. f. 1122. r. 1132. d. Soissons.
Vallis Taurina ou *Thuræ*, Thurtal, St-Jean; B. av. 1152. d. Constance.
Vallis S.-Trudonis, le même que *B. Maria de Terbeeck*. d. Liége.
Vallis Vesina; av. 1194, en Flandre. H. XVIII. 420.
Vallis Villare, le même que *Hugonis curia*. d. Strasbourg.
† *Vallis Vinearum*, Val-des-Vignes, en Bassigny; C. av. 1252. d. Langres.
† *Vallis Virginum* ou *B. Maria de Lintris*, Maeghdendael; v. 1220. d. Malines.
† *Vallis Virginum*, Magdendal; C. r. 1233. d. Gand.
Vallis Viridis, Vaux-Verd; av. 1381; A. près de Bruxelles. d. Malines.
Valloriæ, Valloires, la Ste-Vierge; C. 1138. d. Amiens.
† *Valsdorfium in comitatu Itstenio*. d. Trèves.
Valum, le Gard-Wingolar. d. Quimper.
Vandoperæ, de Vandeuvre; Ann. fr. an. 565. p. 60.
Varenna ad Sequanam, entre Vernon et Gaillon, N.-D.-de-la-Garenne; av. 690. d. Evreux.
Varennæ; Varennes; C. 1155. d. Bourges.
Varennæ, av. 578. d. Auxerre.
† *Varennam (super)*; v. 650. d. Rouen.
Varentum, le même que *Virtus*. d. Châlons-sur-Marne.
Vargio, le même que *Virzio*. d. Bourges.
Varnvillare, le même que *Vertz Villare*. d. Metz.
Vasatense M., à Bazas; av. 593.
Vaslogiense in Argonna, le même que *Bellus Locus*. d. Verdun [Meuse].
Vaslogiense in Fannia, le même que *Walerus*. d. Cambrai.
† *Vastina*, l'Ostine ou Westine; C. 1195. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Vaurense, de Lavaur. *S.-Elan*: 661. H. III, p. 535. n. Ann. b. I. 460.
Vedastus (S.-) ou *Nobiliacus*, S.-Vaast d'Arras; B. 672.
† *Velbach*, le même que *Feldbach*. d. Constance.
Venentius (S.-); av. 511. à Angers. H. t. II.
Venercha ou *Benercha*, Venerque, S.-Pierre; B. d. Toulouse; r. 817. *Catel*. l. I. p. ij.
Venetense M., de Vannes; Ann. fr. an. 553. p. 792 (Morbihan).
Vera (M. de); v. 811. *Script*. de Duchène, II. 293. c. H.
Veranus (S.-), le même que *Cagnæ*. d. Vence.
† *Veranus (S.-)*, S.-Véron; B. 1140. à Avignon.
Verense r. 812. H
Vergavilla, Vergaville, la Ste-Vierge; B. 966. d. Metz.
Vergiacum, *Verziacum*, *Viriziacum*, S.-Vivant sous Vergey; v. 400. d. Autun.
Vergimatense, le même que *Henniacum Lietardi*. d. Arras.
Vernaduprense, sur la Vernosoubre. Voy. *S.-Laurentius*.
† *Vernaisio*, Vernaison; C. d. Valence.
Vernazone, la Ste-Vierge; av. 999. d. Carcassonne.
Vernolium, Verneuil, S.-Nicolas; B. 1627. d. Evreux.
Vernonense, S.-Louis; A. 1260. d. Evreux.
Vernucia, la Vernuce, dit *Grosbois*, la Ste-Vierge; A. av. 1172. d. Bourges.
Veromandia et *Vermandum*, Vermand; P. r. 1091. d. Noyon.
† *Veronica (S.-)*, le même que *Monasteriolum*. d. Laon.
Vertavum, Vertou, S.-Jean; B. 575. d. Nantes.
Vertolium ou *Vertullium*, Verteuil, S.-Pierre; A. av. 1187. d. Bordeaux.
Vertus. Voy. *Sta-Maria* et *S.-Salvator*. d Châlons-sur-Marne.
Vertz Villare, Vertzviller, Varneviller; C. 1195. d. Metz.
Verziacum, *Viriziacum*, *Verzi*, le même que *S.-Basolus*. d. Reims.
Vesuntionense M., à Besançon; Ann. fr. an. 625. p. 757.
Vetus Campus, Campen; C. 1122. d. Cologne.
† *Vetus Cella Moguntinensis*, le même? que *B. Virgo*. à Mayence.
Vetus Monasterium Coloniense, le même que *Sta-Cecilia Coloniensis*.
Vetus Mons, Aldenberg, la Ste-Vierge; C. 1133. d. Cologne.
Vetus Murus, le même que *Villa Murus*. d. Castres [Tarn].
Vetus Partenaium (monastère d'hommes); av. 1220. d. Poitiers. H. XIX. 714.
Vetus Villa, la Vieuville, la Ste-Vierge; C. 1137. d. Dol [Ille-et-Vilaine].
† *Vetus Vinetum*, *Vetus Vinea*, Vivignis, Vignegnies, la Ste-Vierge; C. av. 1235. d. Liége.
Vezeliacum, Vezelay, S.-Pierre; B. v. 844. d. Autun.
† *Via Cœli*; C. en Savoie.
Viancium, Viants, Vioux, S.-Eugène; A. v° s. d. Albi.
† *Vicinæ*, Voisins, Vésines, la Ste-Vierge; C. 1214. d. Orléans.
Viconia ou *Casa Dei*, Vicogne, S.-Sébastien; P. 1125. d. Arras.
Victor apud Caletes (S.-), S.-Victor-en-Caux; B. 1055. d. Rouen.
Victor Massiliensis (S.-), S.-Victor de Marseille; B. 413.
Victor de Mortuomari (S.-), de Mortemer, le même que *S.-Victor apud Caletes*.
Victor Parisiensis (S.), S.-Victor-lez-Paris; A. 1113.

Victor Valentinus (S.-), S.-Victor, près de Valence; B. r. 1011. Ann. b. IV.
Victoria, la Victoire, la Ste-Vierge; A. 1222, près Senlis.
Victurius (S.-), S.-Victour; r. 572. d. Mans. Ann. b. I.
† *Vicus*; C. d. Toulouse.
Videliacum, le même que *Vezeliacum*.
Vidua; Annal. fr. an. 502. p. 3.
† *Vignegolium*, Vignogou, la Ste-Vierge, C. av. 1150. d. Montpellier.
Vigor (S.-), S.-Vigor (d'abord S.-Pierre); B. v. 520. d. Bayeux [Calvados].
Vileium. av. 1154; d. Autun? d. Sens? H. XII, 289. a.
Villa Crosa. d. Fréjus [Var].
Villa Dei, le même que *Doratum*. d. Limoges.
Villa Longa, Villelongue, la Ste-Vierge; C. 1150. d. Carcassonne.
Villa Lupa, Villeloup, Ville-Loin, le Sauveur; B. v. 850. d. Tours.
Villa Magna, Ville-Magne-l'Argentière, [S.-Martin, S.-Majan; B. r. v. 816. d. Béziers.
Villa Mauronti, Merin Villa, Merville, le même que *Broilum*. d. Arras.
† *Villa Murum*, Vieilmur, la Ste-Vierge; B. 941. d. Castres [Tarn].
Villa Nova, Villeneuve, la Ste-Vierge; C. 1201. d. Nantes.
Villa Pacis, Fridenweyler; C. 1123. d. Constance.
Villa Sale; 1100, sous Fontevrault. H. XII. 404. C.
Villa Salomonis, Salmonschveiler, le même que *Salem*. d. Constance.
Villare; détruit v. 662. d. Reims.
† *Villare in pago Caltino*, Montivilliers, Moustier-Villiers en Caux, la Ste-Vierge; B. 682, r. 1030. d. Rouen.
Villare Caniveti, Villiers-Canivet, la Ste-Vierge; C. v. 1127 d. Séez [Orne].
† *Villarium*, Villiers, la Ste-Vierge; 1220. d. Sens.
Villarium, Villiers-les-Moines, près Villiers-Cotterets; B. depuis 1635. S.-Georges-les-Nonnains. d. Soissons.
Villarium, Villiers, Villers-en-Brabant; C. 1147. d. Namur.
Villarium in Betnach, Villiers-Betnac; C. 1132. d. Metz.
Villarium Cotteresti, Villiers-Cotterets. P. d. Soissons; Clairefontaine (ou d. Laon) y est transf. le 21 août 1671.
† *Villula*, Ste-Perrine de la Villette; A. 1240. d. Paris.
Vimacense Monast., le même que *S.-Valericus ad Mare*. d. Amiens.
Vinacium, Vignaz, près Falaise, la Ste-Vierge; B. v. 1130. d. Séez [Orne].
Vincellæ (*S.-*) *Petri*; B. d. Béziers.
Vincentius (*S.-*), à Vienne; B. av. 542. Ann. b. I.
Vincentius Bisontinensis (*S.-*), S.-Vincent de Besançon; B. 1092.
Vincentius Burgi (*S.-*), S.-Vincent de Bourg-sur-Mer; A. d. Bordeaux.
Vincentius Cenomanensis (*S.-*), S.-Vincent-lez-le-Mans; B. 572. Ann. b. I.
Vincentius (*S.-*) ou *Sta-Crux*, le même que *S.-Germanus a Pratis*, à Paris.
Vincentius Fabricatus; Abb. av. 961. d. Agen. H. IX. 726.
Vincentius Laudunensis (*S.-*), S.-Vincent de Laon; B. 580.
Vincentius de Luco ou *de Saltu Bono* (*S.-*), Saudebone de Luc, S.-Vincent; B. d. Oléron [Basses-Pyrénées].
Vincentius de Lucra (*S.-*), le même que *Lucum*; 580. d. Oléron.
Vincentius de Magniaco (*S.-*); Abb. av. 886. d. Nevers? H. IX. 358.
Vincentius Metensis (*S.-*), S.-Vincent de Metz; B. 968.
Vincentius in Nemore (*S.-*), S.-Vincent-aux-Bois; A. 1066. d. Chartres.
Vincentius Silvanectensis (*S.-*), S.-Vincent de Senlis; A. r. 1059.
Vindocinum, la Ste-Trinité de Vendôme; A. 1032. d. Blois.
Vinea Nostræ Dominæ ou *Domini*, le même que *Vetus Vinetum*. d. Liége.
Vinea Nostræ Dominæ, le même que *Boneffia*. d. Namur.
† *Vinea N. Dominæ*, la Vigne-N.-Dame, à Louvain; C. 1519. d. Malines.
Vinea B. Mariæ, le même que *S.-Lupus ad Ligerim*. d. Orléans.
Vinearum Monast., le même que *Wemgarten*. d. Constance.
Vintlana supra Novum Castellum; av. le xe s. d. Rouen.
† *Virgo* (*B.*), dit *Alten Munster*; B. v. 734. à Mayence.
Virgo de Clisse (*S.-*), le même que *Giffum*. d. Paris.
Virginitas, la Virginité, la Ste-Vierge; C. 1208. d. Mans.
Viridarium ou *Virgultum B. Mariæ*, N.-D. du Verger; C. 1225. d. Cambrai.
† *Viridis Augia*, près de Schonau. d. Trèves.
Viriziacum, Verzy, le même que *S.-Basolus*. d. Reims.
Viromandense M., le même que *S.-Quintinus*. d. Noyon.
Viron, le même que *Orion*. d. Châlons-sur Marne.
Virtudum, *Virtus*, Vertus. Voy. *B. Maria* et *S.-Salvator*. d. Châlons-sur-Marne.
Virziliacus, le même que *Vezeliacum*. d. Autun.
Virzio, Vierzon, S.-Pierre; B. 843. d. Bourges.
Vischinga, le même que *Fischinga*. d. Constance.
Visignolium, Visigneul, la Ste-Vierge; A. av. 1178. d. Amiens.
Visus Aquæ, le même que *Bonus Locus*. d. Bordeaux.
Vitonus Virdunensis (*S.-*), S.-Vannes de Verdun; B. v. 507. av. S.-Pierre et S.-Paul.
Vitriacus, Vitry, S.-Médard; 1031. d. Orléans.
Vitus (*S.-*), le même que *Gladbacum*. d. Cologne.
Vivariense M., le même que *S.-Stephanus* et *S.-Saturn.* à Viviers.
Vivaris; Ann. fr. an 508, 525. p. 252, 346

Vivarium, près de Bourbon-l'Archambaut, S.-Symphorien (puis S.-Léopardin); B. av. 1040. d. Bourges.
† *Vivarium*, le Vivier, la Ste-Vierge; C. 1219. d. Arras.
Vivarium B. Mariæ, le même que *Marchia*. d. Namur.
Vivarium Peregrinorum in Alsacia, le même que *Morbach*. d. Bâle.
Viventius (*S.*-), S.-Vivant-sous-Vergey, près Nuits; B. v. 400. d. Autun; Bibl. de la F. IV, n° 12861.
Vladenstadense; B. d. Mayence.
Vliderbeck; 1259. d. Malines.
Volcoldera, *Volkolderoda;* C. 1131. d. Mayence.
Volomnia, Valonne; A. d. Valence.
Volusianus (*S.*-), le même que *Fuxum*. d. Foix.
Vorlius (*S.*-), le même que *Castellio*. d. Langres.
Vosgense M., le même que *Senona*. d. S.-Dié [Vosges].
Vosicum ou *Vosium*, Vigeois, S.-Pierre; av. 550. B. d. Limoges.
Votum, le Vœu, près Cherbourg, la Ste-Vierge; A. f. v. 1050. r. v. 1150. d. Coutances [Manche].
Votum, le même que *Valacia*. d. Rouen.
Vuldense Mon. Voyez *Fulda*.

Wadegotra, *Wadegassen*, la Ste-Vierge; P. 1137. d. Trèves.
Wadel, en Bretagne; av. 853. d. Vannes?
Wagenhausen, *Walseinhausen*, la Ste-Vierge; B. av. 1155. d. Constance.
Wald, le même que *Silva Benedicta*. d. Constance.
Wallericus ad Suminam (*S.*-), le même que *S.-Valericus ad Mare*. d. Amiens.
Walkenreda, la Ste-Vierge, S.-Martin; C. v. 1124. d. Mayence.
† *Wallersheimium*, Wallersheim, près Coblentz; C. b. av. 1469. d. Trèves.
Walonis Mons, le même que *Vallis Mons*. d. Rouen.
† *Walpurgis* ou *Waldeburgis* (*Sta*-), Ste-Walpurge, près d'Haguenau; B. 1074. d. Strasbourg.
† *Walpurgis* (*Sta*-), Ste-Walpurge, dit *Bibelis;* B. v. 1099. d. Strasbourg.
Walpurgis (*Sta*-), Ste-Walpurge d'Aichstadt; B. v. 640.
† *Walteri Brania*, Wautibraine ou Watiebraine; C. 1229. d. Namur.
Waltidiorum, le même que *Valadorus*. d. Namur.
Wandregisilus Fontanellensis (*S.*-), S.-Vandrille ou Fontenelle; B. 648. d. Rouen.
Waractum, Guéret, S.-Pierre; B. av. 737. d. Limoges. *Acta SS. O. B.* II. 572.
Wargavilla, Vergaville, S.-Eustase; B. 966. d. Metz.
Warlerense Monast., Wasloi, Walers en Faigne, S.-Pierre; 657. d. Cambrai.
Warnestonium, Warneston, S.-Pierre; A. av. 1126. d. Ypres.
Waslogiense, le même que *Bellus Locus in Argonna*. d. Verdun [Meuse].
Wassenscharpffen, le même que *Aquarum Haustus*. d. Constance.
Wastum, Wast, S.-Michel; r. v. 1091. d. Boulogne. diff. de Wateniæ, de Watinum. H. XIV. 114. n.
Wateniæ, *Guateniæ*, Westines-sur-la-Lys; av. 1090. d. Ypres.
Watinum ou *Guatanum*, Waten, la Ste-Vierge; A. v. 1072. d. S.-Omer [Pas-de-Calais].
Wedinghausen ou *Arnsberg*, la Ste-Vierge; C. 1157. d. Cologne.
Weingarta, Weingarten, S.-Martin; B. v. 1053. d. Constance.
Weissemburgum ou *Wirtzenburgum*, S.-Pierre et S.-Paul; B. v. 623. d. Spire.
Weissenaw, le même que *Augia Minor*. d. Constance.
Werda, *Insula Cæsaris*, *Insula ad Rhenum*, etc., Keiserwert, S.-Suidbert; v. 713. d. Cologne.
Werneri Villarium, Wersch-Weiler; C. 1170. d. Strasbourg.
Werthina, Werden, le Sauveur; B. 793. d. Cologne.
Werziacum, le même que *Virziacum*. d. Reims.
Westmouster, le même que *Mons Rosarum*. d. Gand.
† *Wetter;* A. av. 1344. d. Mayence
Wettingen, le même que *Maris Stella*. d. Constance.
Wevelgemium, N.-D.-du-Mont-d'Or-lez-Wevelgem; C. 1214. d. Tournai.
Wiblingum, *Biblingum*, la Croix, S.-Martin; B. 1099. d. Constance.
Wicus, le même que *S.-Jodocus ad Mare*. d. Amiens.
† *Wigbershusen*, la Ste-Vierge; C. d. Mayence.
† *Wilica;* B. v. 986. d. Cologne.
† *Willencurtis*, Willencourt; C. f. av. 1199. r. 1220. d. Amiens.
Willibrodus (*S.*-), le même que *Epternacum*. d. Trèves.
Windesemium, Windesem en Flandre; A. av. 1440.
Winvaloeus (*S.*-), le même que *S.-Salvius*. d. Amiens.
† *Woffenheim*, la Croix; B. v. 1000. d. Strasbourg.
Wolfinus; f. av. 578, plus tard *S.-Laurentius*, à Auxerre.
Wolvicum, Volvic, S.-Prix; 674 à 689. d. Clermont.
Wormaciense, à Worms; Ann. fr. an. 503. p. 3.
Woromholtum, Wormhoult, S.-Martin; 695. d. Ypres.
† *Wulffersberg*, près Romersdorf; v. 1145. d. Trèves.
Wulfilaicum, près Ivoy. d. Trèves. *Greg. Tur.* H. f. l. 8. c. 15.
Wulmarus (*S.*-), S.-Vulmer, dit *Samer-aux-Bois;* B. 688. d. Boulogne.
Wulmarus Boloniensis (*S.*-), S.-Villemer de Boulogne; A. 1108 [Pas-de-Calais].

Xantonense Mansum, le même que *Mas Dion*. d. Saintes.

Xantonense Monast. Voy. *S.-Eparchius*, *S.-Eutropius*. à Saintes.

Xertiniacum in Vosago. Xertigny.

Yionius (*S.-*), les Frères de S.-Yon, chef d'ordre; 1705. à Rouen.

Yssiodorum, Yssoire, S.-Austremon; B. av. le VIe siècle. d. Clermont.

† *Yvelino* (*de*), N.-D.-de-Veaune. à Marseille.

Zacharias prope Pyrenæus (*S.-*); av. 845. H.; Ann. fr. an. 508. p. 244.

Zonebecka ou *Sonnebeca*, à Ste-Vierge; A. av. 1072. d. Ypres.

Zuifaltum, *Zuifaltaba* ou *Duplices Aquæ*, Zuifalten, la Ste-Vierge; B. r. 1088. d. Constance.

† *Zurac*; f. av. 1205. d. Limoges. H. XVIII. 226. c.

Quatrième Partie.

STATISTIQUES DIVERSES.

I

STATISTIQUE CHRONOLOGIQUE DES ÉCRIVAINS SACRÉS DEPUIS LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST (1).

··· *S. Barnabé*, de la tribu de Lévi; un des 72 disciples de J.-C.; compagnon de S. Paul; martyr en Chypre. — Epît. (gr. et lat.); Oxford. (J. Usserius, ed.)

··· *Anonyme*. — Epître à Diognète et Disc. aux Grecs (gr. et lat.); attrib. aussi à S. Justin.

··· *S. Hermas*, disciple de S. Paul. — Le Pasteur (original grec perdu); monum. célèbre; traduction latine, contempor. de l'auteur. 1513, Paris.

100 *S. Clément*, de Rome, Pape. — Epître aux Corinth., 1633, Oxford; Abrégé de la vie et discours de S. Pierre, 1555, Paris; Constitutions des Apôtres, 1563, Venise (gr. et lat.).

116 *S. Ignace* (*l'Ancien*), Syrien, disc. de S. Pierre; évêque d'Antioche; livré aux lions. — Lettres, 1562, Paris (gr. et lat.). Ire édit. gr., 1558, Paris.

··· *S. Polycarpe*, év. de Smyrne; élève de S.-Jean l'Evangéliste; maître de S. Irénée. — Epître aux habitants de Philippes, 1632, Douai (gr. et lat.).

··· *S. Justin*, né à Sichem, Palestine; Platonicien converti, martyr. — Œuvres, 1551, Paris (gr.).

··· *Tatien*, Syrien; disciple de S. Justin. — Disc. aux Grecs, 1536; Zurich (grec).

··· *Athénagoras*, Athénien; Platonicien converti. — De la résurrection, 1541, Louvain (gr. et lat.).

(1) Extrait de l'*Atlas des littératures comparées*, par Jarry de Mancy, un vol. in-folio; chez Renouard, éditeur, rue de Tournon.

··· *Théophile*, 6e évêque d'Antioche. — III liv. à Autolycus, 1546, Zurich (gr.). Première désignat. explicite et nominale de la Sainte-Trinité (Voyez la Bibliothèque sacrée de Ch. Nodier, page 153).

··· *Hermias*; comparé à Lucien. — Satire des philosophes païens, 1553, Bâle (gr. et lat.).

2·· *S. Irénée*, Grec d'Asie, évêq. de Lyon et martyr; élève de S. Polycarpe. — V liv. contre les hérés. 1526-34; Bâle (gr.) — Œuv. compl., 1734, Venise.

··· *S. Clément* (*d'Alexandrie*). — Instruct. aux gentils; Stromata, etc.; célèbres. — Œuvres, 1550, Florence (gr.); 1616, Leyde (gr. et lat.).

··· *S. Hippolyte*, év. et mart.; disc. de S. Irénée; l'un des écriv. les plus féconds des prem. siècles du christianisme; plus. ouvr. perdus. — Œuv., 1716-18, Hambourg (gr. et lat.).

··· *Minucius Félix* (*Marcus*), Africain, orateur; zélé défenseur du christianisme. — Octavius (dialogue), 1560, Heidelberg (lat.).

··· *Tertullien*, prêtre de Carthage; apolog. des chrét., puis hérét. — Œuvres, 1521, Bâle (lat.).

253 *Origène*, né à Alexandrie, 184; un des pl. gr. théolog., puis hérétique. — Œuvres, 1733-59, Paris. 4 vol. in-fol. (gr. et lat.).

258 *S. Cyprien* (*Thascius Cyprianus* et *Cecilius*), évêq. de Carthage, sa patrie; martyr; prem. évêq. orateur, etc. — Œuvres, 14··, in-fol., 1520, Bâle.

271? *S. Grégoire* (*le Thaumaturge*), disciple d'Origène; év. de Néocésarée, sa patrie (roy. de Pont); discours de remerciement à Origène, célèbre. — Œuv., 1594, Rome (gr. et lat.).

··· *Arnobe (l'Ancien)*, né à Sica, Numidie ; dit le *Varron Chrétien?* un des pl. ill. apolog. du christianisme. — VII livr. contre les gent., 1542, Rome, etc.

··· *Arnobe (le Jeune)*, moine à Lérins ou à Marseille ; attaqua la doctrine de S. Augustin. — Comment. sur les 7 Psaumes, nombr. éditions.

312? *S. Méthodius*, surn. *Eubulius*, évêq. d'Olympe et de Tyr. ; martyr à Chalcis ; poëme de 10,000 vers c. Porphyre ; Traités c. Origène. OEuvr., 1664, Paris (gr. et lat.). Avec Amphilochius et André de Crète.

325 *Lactance (L. Cœl. Firminianus Lanctancius)*, né à Fermo, Marche d'Ancône, ou en Afrique ?; le *Cicéron chrétien ;* instituteur de Crispus, fils de Constantin le Gr. — OEuvres, 1465 ; couvent de....

3··· *Théodore*, évêq. d'Héraclée en Thrace. — Comment. sur les Ps. de David, 1642, Anvers.

3·· *S. Macaire (l'Ancien)*, né dans la Haute-Egypte, berger, ermite. — L. Homélies, 1559, Paris (gr. et lat., 2 édit. séparées et de la même année).

3·· *S. Macaire (le Jeune)*, postérieur de quelques années au précédent. — Règle, dite de S. Macaire (dans le Recueil de Règles, 1661, Rome, etc.).

3·· *Eusèbe (Pamphile)*, né sous l'emp. Galien, 267 ; év. de Césarée en Palestine ; très-célèbre. — Préparation évangéliq. ; Démonstration évangéliq. ; Commentaires, etc.

3·· *Jul. Firmicus Maternus*. — Erreurs des religions profanes, 1562, Strasbourg (lat.).

3·· *Didyme (d'Alexandrie)*, surn. le Théologien ou l'Aveugle ; maître de S. Jérôme, Ruffin, Pallade, Isidore, etc. — III liv. Trinité (gr. et lat.).

··· *Didyme (d'Alexandrie)*, surn. *Chalcentrée ;* écrivain d'une fécondité prodigieuse ; avait laissé, selon Sénèque, quatre mille traités différents.

3·· *S. Césaire*, fils de S. Grégoire de Nazianze le père et de Ste Nonne ; frère de S. Grégoire le Théologien et de Ste Gorgonie ; rhéteur, géomètre, médecin ; seul excepté par Julien de l'exclusion des emplois comme chrétien. — Questions de Théologie, etc., 1626, Augsbourg (gr. et lat.).

368 *S. Hilaire*, évêque de Poitiers ; appelé par S. Jérôme, le *Rhône de l'éloquence latine.* — OEuvres, 1693, Paris (gr. et lat.).

3·· *S. Optat*, évêque de Milève en Numidie ; peu connu. — VII liv. contre les Donatistes, 1679, Paris.

3·· *S Zénon*, évêque de Vérone, vers 370 ; peu connu. — Sermons, 1586, Vérone.

3·· *Lucifer*, né en Sardaigne ; évêque de Cagliari ; *m.* exilé en Thébaïde ; invoqué comme saint dans plusieurs églises. — OEuvres, 1778, Venise.

373 *S. Athanase*, né en 296 ? Evêq. d'Alexandrie, sa ville natale, 327 ; un des plus grands docteurs de l'Eglise. — OEuvr., 1601, Heidelberg (gr.).

379 *S. Basile*, archevêq. de Césarée en Cappadoce, sa ville natale ; fils de Ste Emmelie ; frère de saint Grégoire de Nysse, S. Pierre de Sébaste, Ste Macrine ; élève de Libanius ; ami de S. Grégoire de Nazianze ; l'un des plus grands écrivains de l'Eglise. Orateur illustre. — Discours, 1522, Bâle.

379 *S. Ephrem le Syrien*, né à Nisibe en Mésopotamie ; ermite et docteur ; *m.* dans les montagnes pr. d'Edesse. — OEuvres, 1709, Oxford (grec).

384 *S. Damase I*, Espagnol ; pape, successeur de Libère, 356 ; quelq. vers latins. — OEuvres, 1638, Rome (lat.).

386 *S. Cyrille*, né, 315 ; archevêq. de Jérusalem, sa ville natale, 351 ; ses Catéchèses, abrégé le plus ancien de la doctrine de l'Eglise. — OEuvres, 1622, Paris (gr. et lat.).

387 *S. Philastre*, évêq. de Brescia, Italie. — Livre sur les hérésies, 1721, Hambourg (lat.).

··· *Apollinaire (père)*, évêq. de Laodicée. — Anc. Testam., en v Dial. sur les Evang. imit. de Platon. — Interprétat. des Ps., 1552, Paris (gr. et lat.).

··· *Apollinaire (fils)*, hérésiarque et poëte. — Tragédie : *Christus patiens* (œuvre de S. Grégoire de Nazianze), attrib. aux Apollinaires.

··· *Faustin*, sous Théodose le Gr. — Défense de la foi orthodoxe, contre les Ariens, 1678, Oxford (lat.).

389 *S. Grégoire (de Nazianze)*, d'Azianze, près Nazianze, en Cappad. ; l'un des gr. écriv. de l'Eglise ; prosateur ; poëte (a composé 30,000 vers). — OEuvr., 1550, Bâle (gr.). Poésies, 1504, Venise (gr. et lat.).

396-400 *S. Grégoire de Nysse*, né à Sébaste, 332, frère de S. Basile ; évêq. de Nysse. — OEuvres, 1615 ; Paris (gr. et lat.). Appendix, etc., 1618, Paris.

397 *S. Ambroise*, né, 340? évêq. de Milan, 374 ; au prem. rang des Pères de l'Eglise ; maître de S. Augustin. — OEuvres, Milan..... ; autre édit., 1490, *ibid.*

··· *Philon*, évêq., inconnu. — Sur le Cantique des cantiques, 1772, Rome (gr. et lat.).

··· *S. Jean (de Jérusal.)*. — OEuv., 1642, Bruxell.

··· *Commodianus Gazæus*, Africain ; contemp. du pape Sylvestre. — Liv. contre les Païens, 1650.

··· *Hégésippe ;* doutes sur l'existence de cet auteur. — Guerre des Juifs et destruction de Jérusalem, trad. du grec en latin, attrib. à S. Ambroise, 1511, Paris, 1510 ? la même.

400 *Phébade* ou *Fitade* (dit *S. Fiari*, à Agen, dont il a été évêq.). — Contre les Ariens, 1570, Paris (lat.).

4·· *S. Amphiloque.*, évêque d'Icone. — OEuvres, 1664, Paris, av. les OEuv. de Methodius (gr., lat.).

403 *S. Epiphane*, né en Palestine, 310 ; archev. de Salamine ; très-sav. — OEuv., 1622, Paris (gr. et lat.).

407 *S. Jean Chrysostome*, né à Antioche, 344 ? évêq. de C. P. 397 ; élève de Libanius ; le surpasse ; le plus grand orateur du christianisme ; l'*Homère de l'éloquence*, dit l'abbé Auger. — OEuv., 1622, Eton (gr.) 8 vol. in-

fol., 1636, Paris (gr. et lat.) 11 vol. in-fol.

410 *Rufin* (*Tyrannius*), né à Concordia, Frioul; moine d'Aquilée; controv. av. S. Jerôme. — OEuvres, 1580, Paris. III liv. Hist. eccl. III liv. Vies des Peres.

··· *Rufin* (*le Syrien*), contemp. du précéd., et souv. confondu avec lui; ami de S. Jerôme; maître de Pélage. — De la Foi, 1650, Paris.

410-27 ? *S. Gaudence*, évêq. de Brescia, Ital.; disc. et success. de S. Philastre. — Serm., 1720, Padoue (lat.).

412 *Théophile*, patriarche d'Alexandrie; advers. de S. Jean Chrysostome. — Dissert., 1608, Paris.

420 *S. Jerôme*, né à Stridon (Sdrigna, Styrie); étud. à Rome; élève de Donat et Victorin; voy. en Gaule, en Orient, à Jerusalem; ermite en Syrie, en Palestine; le plus sav. doct. de l'Eglise latine; trad. des Saintes Ecritures (*la Vulgate*). — OEuv., 1516, Bâle.

420 *Sulpice Sévère*, né à Agen; disciple de S. Martin de Tours et son biographe; dit le *Salluste chrétien*. — Histoire sacrée, 1502, Venise.

··· *Philippe* (*le Prêtr.*), disciple de S. Jérôme; vie incon. — OEuv., 1527, Bâle.

··· *S. Julien* (*l'Evêque*), floris. sous Théodose II. — Liv. sur la Foi, 1668, Paris.

··· *Synesius*, élève de la fameuse Hypathia, d'Alexandrie (Voy. Tabl. XVIII. *Hist. des mathématiq.*); évêq. de Plotémaïde; envoyé à C. P.; présente son liv. de la Royauté à Arcadius. — OEuvr., 1553, Paris.

··· *Nonnus*, de Panopolis, Egypte; floriss. vers 410, selon Suidas. — Paraph., etc., 1501 ? Venise; rare.

··· *S. Marc* (*le Moine*), incon. — Serm. sur le Jeûn. et Melchisedech, 1748, Rome (gr. et lat.).

··· *S. Marc* (*l'Ermite*); contemp. du précéd. et pas plus connu. — OEuvr., 1563, Paris.

··· *Théodote*, évêq. d'Ancyre, sous Théodose II. — Sur le Symbole de Nicée, 1669, Rome.

430 *S. Augustin*, né à Tagaste, Afrique, 354; fils de Ste Monique; étud. à Madaure, Carthage; profes. à Milan; évêq. d'Hippone, 395; dit le *Docteur de la Grâce*. Ses ouvr., cours complet de Doctrine et Philosoph. chrét. — OEuvres, 1528, Bâle. 10 vol. in-fol.

431 *S. Paulin* (*Pontius Meropius Paulinus*), né à Bordeaux, 353; fils d'un préfet du Prétoire; *m.* évêq. de Nole; théolog. et poëte. — OEuvr., 1516, Paris. Poésie, 1756, Rome.

440 *Flavius Lucius Dexter*, né, 368; fils de S. Pacien, évêq. de Barcelone; parent de Paul Orose et ami de Prudence. — Chronique, etc., 1627, Séville (fabriquée par J. R. Higueira, jésuite).

440-48 *Jean Cassien*, né en Scythie ou en Provence?; au monast. de Bethléem; fonde le monastère de S.-Victor à Marseille; *m.* — OEuv., 1485, Bâle.

444 *S. Cyrille* (*d'Alexandrie*), patriarche d'Alexandrie, 412; moines soulevés; Hypathia massacrée, etc.; opposé à Nestor. — OEuvr., 1633-38, Paris.

446 *S. Proclus*, évêq. de Cyzique et de C. P.; anc. secrét. de S. Jean Chrysost. — Analecta, 1630, Rome.

447 *Orose* (*Paul*), né à Tarragone, Espagne, ou Braga, Portugal. — Hist. (misères humaines, etc.), célèbre; 1471, Augsbourg.

449 *S. Hilaire*, évêq. d'Arles, de famille illustre de Belgique; élève de S. Honorat et son success. — OEuvres, 1731, Rome.

450 *S. Isidore* (*de Péluse*), orig. d'Alexandrie; long séjour à Péluse; ami de S. Cyrille et de S. Jean Chrysostome, etc. — Lettres, III liv., 1585, Paris; IVe liv., 1605, Heidelberg; V^e liv., 1636, Paris.

450 *Orientius*, Gaulois; *m.* évêq. d'Auch; théolog. et poëte. Commonitoire, poëme, 1651, Leipsick.

··· *Orientius*, Espag.; évêq. d'Illiberis, assista au conc. de Tarrag. en 516. Souv. confond. av. le préc.

450 *Vincent* (*de Lérins*), né à Toul; moine de Lérins; antagoniste de Nestorius. — Commonitoire contre les hérétiques, 1528, Bâle.

45· *Marcius Mercator*, Africain; ami de S. Augustin. — OEuvres, 1673, Bruxelles.

45· *Théodoret*, disciple de Théodore de Mopsueste et de Jean Chrysostome. — OEuvres, 1642, Paris.

452 *S. Pierre Chrysologue*, né à Imola, archevêq. de Ravenne. — Sermons, 1534, Bologne.

457 *S. Nil*, né à Ancyre, Galatie; disc. de S. Jean Chrysostome; préfet de C. P.; solitaire dans le désert de Sinaï, avec Théodule son fils. — OEuvres, 1539, Paris (gr. et lat.); Lettres, 1659, ibid.

458 *Basile* (*de Séleucie*), *m.*, archevêq. de cette ville. — OEuvres, 1596 (grec); Paris, (gr. et lat.).

··· *S. Eucher*, ami de S. Hilaire, d'Arles et S. Honorat; évêque de Lyon. — Commentaire sur la Genèse, etc., 1564, Rome.

461 *S. Léon le Grand*, premier pape de ce nom; orig. de Toscane; né et *m.* à Rome. Grand caractère. — OEuvres, 1575, Louvain. Sermons, édit. très-ancienne (1461 ?) et très-curieuse.

463 ? *S. Prosper* (*d'Aquitaine*), né, 403 ? *m.* après 463 ? poëte et prosateur. — OEuvres, 1711, Paris. — Sur la vie contemplative, 1486, etc.

465 ? *S. Maxime*, év. de Turin. — OEuv. 1784, Rome.

··· *Victor de Vite*, évêq. de Vite, Byzacène. — III liv., la Persécut. par les Vandales, 1665, Dijon.

··· *Enée Gazæus*, de Gaza, Palestine; philosophe chrétien; vie inconnue. — Sur l'immortalité de l'âme, 1655, Leipsick (gr. et lat.).

··· *Bacchiarius*, moine espagnol; vie inconnue; philosophe. — Opuscules, 1748, Rome.

··· *S. Denys* (*l'Aréopagite*), Athénien converti par S. Paul, martyr, vers l'an 95. — OEuvr. (apocryphes,) IIIe ou IVe siècle, 1516, Florence gr.

484 *Salvien*, né à Cologne ou à Trèves, 390 ; prêtre de Marseille (sa femme et sa fille religieuses), dit le *Jérémie* du ve siècle, et le *Maître des Evêques*. — OEuvres, 1530, Bâle, etc.

488 *Sidoine Apollinaire* (*Caius Sollius-Sidonius Apollinaris*), né à Lyon ; *m.* évêque de Clermont ; poëte et prosateur. — OEuv., 1477 ?

5·· *Eugippe*, Africain, ou né dans le Noricum, Bavière ? accompagne Edouard en Italie. — Trésor tiré de S. Augustin, 1542, Bâle.

··· *Jean Maxence*, moine de Scyth. — Op. théol.

521 *Ennodius* (*Magnus Felix*), né à Arles, 473 ; famil. illust. ; év. de Pavie. — OEuv., 1610, Tournai.

523-27 *Avitus* (*Sext. Alc. Ecdicius*), neveu de l'emp. Avitus ; archevêque de Vienne, Dauphiné ; auteur de serm. et de poés. — OEuvr., 1643. Venise.

526 *Boëce* (*Anic. Manlius Torquatus Severinus Boecius*), né à Rome, 470 ; 3 fois consul, etc. ; assass. par ordre de Théodoric ; philosophe célèbre ; ouvr. de Théologie. — OEuvres, 1570, Bâle (Consolations de la Philosophie ; liv. sur la Trinité, etc.).

533 *S. Fulgence* (*Fab. Claud. Gordianus Fulgentius*), né à Leptis, Byzacène ; d'une famille de Carthage ; évêq. de Ruspe. — OEuvres, 1684, Paris.

533 *S. Remi*, né à Laon, d'une famille noble, 438 ; archevêq. de Reims ; apôtre des Francs ; convertit et bapt. Clovis Ier, 496. Plusieurs ouvrages contestés ?—Lettres, etc., 1614, Mayence.

540 *Denys le Petit*, moine, origine de Scythie ; vit et meurt à Rome ; auteur du Nouv. Cycle pascal. Voy. dans le recueil *Doctrina temporum* du P. Pétau, jésuite. Le prem., recueille les *Canons et Décrétales*, etc. Voy. Biblioth. du Droit Canon, de H. Justel.

542 *S. Césaire*, né près de Châlon-sur-Saône, 470 ; famille noble ; célèbre par son éloquence. — XIV Homélies, 1699, Paris.

··· *Agapet*, diacre de la grande église de C. P., sous l'emp. Justinien. Son livre sur la conduite et les devoirs des rois, célèbre (a été traduit en français par Louis XIII. Voy. Tableau n° VIII). — Scheda regia, etc. (déd. à Justinien) 1509, Venise.

··· *Libérat*, diacre de Carthage. — Hist. du Nestorianisme et de l'Eutychianisme, 1675, Paris (lat.).

··· *S. Libérat*, abbé de Capse, prov. de Byzacène.

··· *Libérat*, Africain, martyr sous Hunéric.

543 *S. Benoît* ; né d. le duché de Spolette, 480 ; frère jumeau de Ste Scholastique ; abbé du Mont-Cassin ; fondateur des établissements monastiques en Occident. — Règle monastique, 1491, Paris.

554 *S. Grégence*, archevêque de Taphar, Arabie heureuse. (Doutes sur son existence.) —Dispute avec Herman, juif, 1586, Paris.

55· *Primase*, évêq. d'Adrumète, Afrique. — Sur l'Apocalypse, 1644, Paris, etc.

··· *Vigile*, évêq. de Tapse, Af. — OEuv., 1665.

560 *Zacharie de Mitylène*, surnommé le *Scholastique* ; év. de Mitylène. — Dialogue sur le monde, etc. 1618, Paris (grec et latin).

570 *Cassiodore* (*Amelius Cassiodorus*), né à Squillace, 470 ? ; ministre de Théodoric, etc. — OEuvres, 1588, Paris. (Hist. ecclésiast. ; comment. sur les ps.)

580 *S. Martin* (*de Dume*) ; orig. de Pannonie (Hongrie) ; archev. de Braga, en Portugal. — IV Vertus cardinales, 1489, Paris.

··· *Léonce de Byzance*, surn. le *Scholastique* ; prêtre de C. P. — Extraits, etc., 1578, Bâle.

566 *Marius*, (*le Bienheureux*), né à Autun, 532 ; évêque d'Avenche ; transfère son siége à Lausanne (invasion des barbares) et y meurt. — Chronique (précieuse), dans la collection des Histor. de France.

604 *S. Grégoire le Grand*, né, 542 ; fils de Gordien, sénateur, et de Ste Sylvie ; Pape ; success. de Pélage II, 590 ; l'un des plus gr. docteurs de l'Eglise. — OEuv., 1516, Lyon. Sur le livre de Job, 1470 ? cél.

605 *S. Jean* (*Climaque*), né en Palestine, 525 ? disciple de saint Grégoire de Nazianze ; abbé au Mt-Sinaï ; reç. son surnom du titre de son premier livre (Echelle du ciel). — OEuvres, 1633, Paris.

615 *S. Colomban*, Irlandais ; fondat. du monast. de Luxeuil, Vosges, et Bobio, Italie ; l'un des plus ill. cénobites de ce temps. — OEuvres, 1667, Louvain.

85· *Colomban*, abbé de S. Tron, auteur ? du poëme dédié à Charles le Chauve : de l'Origine des Rois Carlovingiens, 1644, Paris.

620 *S. Grégoire d'Agrigente*, évêq. d'Agrigente, Sicile. — X liv. ; Explic. de l'Ecclésiaste, 1791, Ven.

··· *Antiochus*, abbé de S. Sabas, Palestine. — Pandectes de l'Ecriture, 1543, Paris.

6·· *S. Modeste*, évêq. de Jérusalem. — Serm. sur le sommeil (mort) de la Vierge, 1760, Rome.

··· *Paul*, diacre de Mérida, en Espagne. — Vies des Pères de Mérida, 1635, Anvers

636 *S. Isidore* (*de Séville*), né à Carthagène, 570 ; fils de Sévérien, gouvern. de Carthagène ; frère de S. Léandre, S. Fulgence, Ste Florentine ; Historien, Théologien, Grammairien célèbre. — OEuv., 1477, Bâle. Etymologies, etc.

··· *S. Dorothée*, abbé en Palestine. — XXIV Sermons, 1564, Rome ; avec Salvien Maxime, etc.

662 *S. Maxime* (*de Constantinople*), surnommé *le Martyr*, *le Moine*, *l'Abbé*, *le Confesseur* ; a la lang. et les mains coupées, etc. — OEuvres, 1675, Paris.

669 *S. Ildefonse*, né à Tolède, 607 ; abbé ; continuateur et biographe de S. Isidore de Séville. — OEuvres, 1576, Nivelle.

··· *S. Marculfe*, moine français ; vie inconnue ; vers le milieu du VIIe siècle ; auteur d'une compilation précieuse pour l'histoire.

— II liv. de Formul. antiques., etc., 1613, Paris; 1677 (édit. de Baluze).

690 *Théodore* (*de Cantorbéry*), moine de Tarse, évêq. de Cantorbéry, 668. — (Pœnitentiale, etc.), 1677, Paris.

··· *Anastase* (*Sinaïte*), moine du Mt Sinaï; vie peu connue. — Le Guide, etc., contre les Acéphales, 1606, Ingolstadt (gr. et latin).

690 *S. Julien*, archevêque de Tolède. — III liv. sur le siècle futur, 1564, Douai.

720 *André*, surn. *le Jérosolymitain*, ou *le Crétois;* séj. à Jérusalem; archevêque de Crète. — Homélies, 1644, Paris (grec et latin).

735 *Bède* (*le Vénérable*), né à Wezemouth, pr. de Durham, Angleterre; élevé au couv. de S. Paul de Jarrow, y mourut; très-célèbre. — OEuvres, 1544, Paris, Hist. ecclésiast. d'Anglet., 1475?

755 *S. Boniface* (d'abord nommé *Winfrid*), Anglais; apôtre de la Germanie; égorgé en Frise. — OEuv., 1605, Mayence, (av. sa vie par S. Willebold).

··· *Antoine Melissa*, inconnu. — Sentences tirées des livres sacrés et profanes, 1546, Zurich (gr. et. lat.).

760 *S. Jean Damascène*, né à Damas, 676, dit le *S. Thomas des Grecs*. — OEuvres, 1712, Paris.

790 *Paul Diacre* (*Warnefrid*, dit), né dans le Frioul, *m.* au Mt Cassin. — Homélies, etc., 1475, Cologne, Chronique des Ev. de Metz (Voy. Rec. des Hist. de France); Vie de S. Grégoire le Grand, etc.

804 *S. Paulin* (d'*Aquilée*), né dans le Frioul; mort patriar. d'Aquilée. — OEuvres, 1737, Venise.

804 *Alcuin* (surn. académiq. *Flaccus Albinus*), né dans le Yorkshire, ou près de Londres? mort abbé de S.-Martin de Tours; élève de Bède-le-Vénérable; appelé en France par Charlemagne, il fonde l'école palatine, etc. — OEuvres, 1617, Paris.

811 *Theodolfe*, élu évêq. d'Orléans; 793; théol.

814 *S. Charlemagne*, emper., etc. (Voy. Tabl. VI).—Sur le culte impie des images, 1549 (édition sans nom de lieu ni d'imprimerie); très-rare. Recueil de Capitulaires, 1548, Ingolstadt, etc.

814 *Amalarius* (*Fortunatus*), évêq. de Trèves; auteur présumé d'un traité du Sacrement de Baptême, dédié à Charlemagne, et attrib. aussi à Alcuin.

···*Amalarius* (*Symphosius*), prêtre de Metz; epoque incertaine; sav. liturgiste. — Forme de l'institut. des Canons, 1368, Anvers, etc.

821 *S. Benoît* (*d'Aniane*), né en 750? restaurateur de la discipline ecclésiastique en France. — Concorde des règles, 1638, Paris.

··· *S. Candide*, bénédictin de Fulde. — Vie de S. Egile, 4e abbé de Fulde, 1616, Mayence, etc.

··· *S. Candide* (*Bruun*), moine de Fulde, poëte et peintre; peut-être le même que le précédent.

826 *Théodore* (*Studite*), abbé du célèb. monast. de Stude, Faub. de C. P... — Lett (gr. lat.), 1728, Venise.

839 *Eginhard*, secrét. et gendre? de Char lemagne. — Vie et gestes de S. Charlema gne.

840 *Agobard*, archevêque de Lyon; très savant. (Mss. retrouvés par Papyre Masson chez un relieur, etc.) — OEuv., 1606, Paris (Pap. Masson édit.)

841 *Jonas* (d'Orléans), évêq. d'Orléans, célèbre. — Voie droite et antique, 1645 Douai.

···· *Ange de Ravenne*, inconnu. — Vie de Pontifes de Ravenne, 1708, Modène.

849 *Walafrid Strabon*, abbé de Reichnaw près de Mayence; travaux sur l'anc. discipline ecclésiastiq. — OEuvres, 1624, Paris.

850 *Christian Druthmar*, moine de l'abbaye de Corvey; grammairien célèbre. — Commentaires sur S. Mathieu, 1514, Strasbourg; très-rare.

856 *Rabanus Maurus* (*Magnentius*), né en 776; *m.* évêque de Mayence.—OEuvres, 1627, Cologne.

86· *Théodore Abucara*, évêque de Carie; prit part aux querelles de Photius. — OEuvres, 1606, Ingolstadt (gr. et lat.).

862 *Servatius Lupus*, abbé de Ferrières. Lettres précieuses. — OEuvres, 1664, Paris.

865 *Paschase Radbert*, né à Soissons, de parents obscurs, exposé, etc.; *m.* à l'abbaye de S. Riquier; très-célèbre. — OEuvres, 1618, Paris.

875 *S. Adon; m.* archevêque de Vienne, Dauphiné. — Martyrologe, 1513, Anvers. — Chronique universelle, 1512-22, Paris.

875 *S. Remi*, archev. de Lyon. — IV liv. sur la grâce et la prédestination, etc., 1771, Rome.

89· *S. Remi*, d'Auxerre, souvent confondu, etc. — Explic. des Ep. de S. Paul? — Commentaires.

882 *Hincmar*, archevêque de Reims; *m.* à Epernay; fuyant les Normands, etc.; prélat et écrivain très-célèbre. — OEuvres, 1645, Paris.

89· *Erempert*, moine du Mont-Cassin. — Chronique, 1626, Naples.

89·? *Jean Scot Erigène* (l'*Ecossais*); époq. de naiss. et mort inconnues; floriss. sous Charles le Chauve. — V liv. sur les Natures, 1681, Oxford.

915 *Reginon*, abbé de Prump, etc.—Sur la discipline ecclésiastiq., 1659, Helmstadt. Chroniq., 1521, Mayence. (Très-import. pour l'hist. d'Allem.).

95· *Théodule*, évêque grec, poëte. — Miracles de l'Anc. Testam., Eglog., 1489, Leipsick (gr. lat.).

960? *Acton* (*Altone*), né en Piémont; famille noble; *m.* év. de Verceil; canoniste est. — OEuv., 1724, Paris.

960? *Luitprand*, évêque de Crémone; très-érudit; mordant. — OEuvres, 1640, Anvers.

973 *Eutychius* (nommé par les Arabes *Said ben Batric*), né en Egypte; *m.* patriarche d'Alexandrie. — Tissu de pierres précieuses (Histoire universelle), 1642, Londres (arabe et latin).

974 *Rathère* ou *Ratier*, évêque de Vérone. — OEuvres, 1765, Vérone.

988 *S. Dunstan*, archevêq. de Cantorbéry; grand canoniste. — OEuvres, 1626, Douai.

98· *Orhossow* (*Hélène*), chanoinesse de Gandersheim. — Poésies, 1591, Nuremberg. (Poëme sur le monastère de Gandersheim, recueilli par Leibnitz.)

990? *Eriger* ou *Erigier*, abbé de Lobles. — Hist. des évêq. de Liége, 1613, Liége, etc.

1000? *OEcumenius*, théol. grec., abrév. de S. Jean Chrysostome. — Sur le Nouveau Testament, 1532, Vérone (avec les œuvr. d'Aretha, sur l'Apocal., etc.).

1029 *Fulbert*, Italien? Français? 54ᵉ évêque de Chartres. Lettres importantes, p. hist. du temps. — OEuvres, 1608, Paris.

···· *Fulbert* (*le Sophiste*), contemp. du précédent. — Vie de S. Romain, 1609, Rouen. Vie de S. Remi, évêque de Rouen.

1045 *S. Bruno* (*de Wurtzbourg*), oncle de l'emp. Conrad II; évêq. de Wurtzbourg; *m.* sous les ruines d'une salle à manger. — Sur le Sauv., 1494, Nuremb.

1061 *Adelman*, évêq. de Brescia,—Lettres à Bérenger (corps et sang de J.-C.), 1551, Louvain.

1072 *Pierre Damien*, né à Ravenne, 988? famille pauvre, abandonné par sa mère, cardinal-évêque d'Ostie, légat; ouvr. précieux pour l'Hist. ecclésiast. — OEuvres, 1607-15, Rome.

·· ·· *Euthyme Zigabène*, moine grec de l'ordre de S. Basile, à C. P. — Commentaire sur les quatre évangiles, 1530, Vérone, etc.

107·? *Théophylacte*, de Constantinople, archevêq. d'Acride, en Bulgarie. — OEuvres, 754-63, Venise.

1079 *Michel Psellus*, né à C. P., famille patric.; *m.* dans un monast.; le pl. fécond et le pl. célèbre des écriv. grecs du XIᵉ siècle. — Energie des Démons, 1577, Paris, Ste-Trinité. 1611, Augsb., etc.

1086 *S. Anselme*, évêq. de Lucques. — Manons?

1087 *Lanfranc* (*le Bienheureux*), né à Pavie; *m.* archevêq. de Cantorbéry, couronne roi d'Angleterre, Guillaume-le-Roux, 2ᵉ fils de Guillaume-le Conquér. — Ses OEuvres, Paris, 1648.

1101 *S. Bruno* (*le Chartreux*); né à Cologne, vers 1030; fondateur de la Chartreuse de Grenoble, 1084, et de Squillace en Calabre, 1094, où il meurt. Ses œuvres et sa vie, 1524, Paris; tr. rares.

1107 *Bennon* ou *S. Bennon*, né 1011? év.-card. — Vie et gestes d'Hildebrand (Grégoire VII).

1109 *S. Anselme*, né à la cité d'Aost, Piémont, 1033; archevêq. de Cantorbéry. — OEuvres, 1675, Paris; exhortations, 1496, Lubeck, etc., etc.

1112 *Balderic* ou *Baudry-le-Rouge*, fils d'Albert, Seign. de Sarchouville, en Artois, évêq. de Noyon et de Tournay. — Chronique de Cambrai et d'Arras, 1615, Douai; très-rare.

1130-39? *Balderic* ou *Baudry*, né à Vendôme-sur-Loire; évêq. de Dol. — Hist. des évêq. de Dol, inédites. Vie du bienheureux Robert d'Arbrissel, 1641, La Flèche.

1116 *S. Ives*, né près de Beauvais; *m.* év. de Chartres; disc. de Lanfranc. — OEuv., 1647, Paris.

1123 *S. Bruno* d'*Ast* ou d'*Asti*, né à Solerice, dioc. d'Asti, Piémont; évêq. de Segni, Campanie; 2 lettres à Pascal II, fam. — OEuvr., 1651, Venise.

1124 *Guibert*, né à Clermont en Beauvaisis, 1053; *m.* abbé de Nogent; disc. de S. Anselme; ennemi des fausses reliq., faux miracl. — OEuvr., 1651, Paris.

1126 *Burchard*, né à Biberach; abbé d'Ursperg. — XX liv. de Décrets, 1548, Cologne. On attribue à cet abbé la Chronique d'Ursperg, mise sous le nom de Conrad de Lichtenau.

1134 *Hildebert*, né à Lavardin, 1057; *m.* évêq. de Tours; poëte et théolog. — OEuvres, 1708, Paris.

1135 *Ruppert*, abbé de Deutsch.—OEuvr., 1658.

1137 *Eadmer* ou *Edmer*, Anglais; disciple de S. Anselme; bénédictin de Cluny; biographe, etc. — OEuvres, 1623, Londres.

1137 *Guiges*, dit *Duchastel*, né à S.-Romain, dioc. de Valence, 1083; de famille noble; 5ᵉ prieur de la Gr. Chartreuse. — Méditat.; (lat.), (1550?); Anvers. Statuts des Chartreux (lat.), 1510, Bâle; très-rare.

1140 *De S. Victor* (*Hugues*), des envir. d'Ypres; *m.* relig. à Paris. — OEuv., 1648, Rouen. Didascalon, 1470? Spire.

1173 *De S. Victor* (*Richard.*), Ecossais; disc. du précédent; tous deux de l'abb. de S.-Victor; y *m.* — OEuv., 1650, Rouen.

1142 *Abélard* ou *Abailard* (*Pierre*), né à Palet, près Nantes, 1079; à l'université de Paris; disc. de Guillaume de Champeaux; amant et époux d'Héloïse, 1118; moine à S.-Denis; fait bâtir l'orat. du Paraclet, près Nogent-s.-Seine; abbé de S. Gildas-de-Ruys, en Bretagne; *m.* à S. Marcel, IIᵉ, près Châlon-s.-Saôn. Théologien, orateur, poëte, musicien; tr. célèbre. — OEuvres, 1610, Paris; rares.

1150 *Rob. Poulain* (*Pullus*), Anglais, cardinal. — OEuv., 1655. Paris.

1153 *S. Bernard*, né à Fontaine, Bourgogne, 1091; disciple d'Abélard; fondateur de l'abbaye de Clairvaux et de l'ordre des Bernardins; prédicateur des Croisades, etc.; l'un des grands génies du moyen âge. — OEuvr., 1480. Cologne. Sermons, 1475, Mayence (P. Scheyffer); Lettres, 1470; Strasbourg, etc., etc.

1158 *S. Amedée*, fils d'un seign. de Hauterive, beau-fr. du Dauphin Guigues VII, etc.; *m.* évêq. de Lausanne. — VIII Homélies sur la Vierge, 1517, Bâle.

115·? *Honorius*, d'Autun, prêtre. — De la prédestinat. et du libre arbitre, 1472, Strasb. (rem.), etc; Exposit. du Cantique des cantiques, 1480?

···· *Théorien*, vie peu connue. — Dispute avec le patriarche des Arméniens, 1578; Bâle.

1160 *Pierre Lombard*, surnommé le *Maître*

des Sentences, né près de Novare, en Lombardie; *m.* évêq. de Paris; a eu près de 500 commentateurs. — OEuvr., 1478, Nuremberg. IV liv. Sentences, 1471, etc.

1170 *S. Thomas Becquet*, né à Londres, 1117: archev. de Cantorbéry; massacré à l'autel par ordre de Henri II. — Lettres, 1682, Bruxelles.

1178 *Ste. Hildegarde*, née près de Mayence; morte abbesse du Mont S.-Rupert, près de Binghen-sur-le-Rhin; visionn. etc. — Opuscules, 1556, Cologne.

1180 *Adam* surn. le *Prémontré* ou l'*Ecossais*; év. de Withom. — OEuvres; 1659, Anvers.

1180 *Jean de Salisbury* (*Jean Petit* dit), né à Salisbury, Wisthire, Anglet.; discip. d'Abélard; secrét. de S. Thomas de Cantorbéry et du pape Alex. III; *m.* évêq. de Chartres. — Lettres, 1611, Paris, etc.

1181 *Alain de Lille*, né à Lille en Flandre; évêq. d'Auxerre; *m.* à Clairvaux. — Vie de S. Bernard. Explication du prophète Merlin, Anglais, 1608, Francfort. Voir le suiv.

12·· *Alain de Lille* (différ. du précéd.); *m.* à Cîteaux. — OEuvres, 1654, Anvers; contre les Albig., etc., 1618, Paris. Anti-Claudien, 1536, Bâle. Sur la pierre phil., Leyde, 1600.

Albert le Grand, de la famille des comtes des Bolstædt; né à Laningen, en Souabe, 1193; *m.* à Cologne; regardé comme magicien; maître de S. Thomas d'Aquin. — OEuvr., 1651; Lyon. 21 vol. in-f.

1182 *Philippe*, abbé de *Bonne-Espérance* (Hainaut).— Lettres, 1621, Douai.

1185 *Pierre le Mangeur* (*Comestor*), doyen de l'église de Troyes (dévorant les Stes Ecritures?).— XVI liv. Histoire sacrée, 1463; Reutlingen. Chronique, depuis la création, 1475; Lubeck.

···· *Mathieu de Vendôme*, écrivain peu connu — Histoire de Tobie, père et fils (en vers latins).

1200? *Léon de Marsi*, né à Marsi, Italie; moine du Mont-Cassin, cardin. évêq. d'Ostie. — Chroniq. du Mont-Cassin; contin. p. Paul Diacre.

1201 *Absalon* (*Axel*, dit), né à Finnesleo, en Zélande, 1128; archev. de Lund, en Scanie; minist. et général du roi Waldemar I et Canut VI.— 50 Sermons, etc. 1534, Cologne.

1202 *Joachim l'Abbé*, surn. le *Prophète*, né à Celico, en Calabre; fondat. du monast. de Flora, etc. — Sur Isaïe, 1517; Venise. Concorde du Nouv. et de l'Anc. Testam., 1519, etc. Prophéties, 1589, etc.

1203? *Pierre de Blois*. — OEuvres., 1667, Paris.

1216 *Innocent* III (pape); d'abord appelé *Lothaire le Diacre*; très-savant.— Epîtres et première collect. de Décrétales, 1682, Paris. Lettre à Baudouin, empereur (1205) 1470? Misère de la vie humaine, ou mépris du monde, 1448?

1226 *S. François d'Assise*, né à Assise, en Ombrie, 1182; fils d'un marchand; instituteur de l'ordre de son nom; *m.* dans son monastère de Ste-Marie-des-Anges.— OEuvres, 1623, Anvers.

1228 *Gervais*, Angl., du Cté de Lincoln. — Lettr.

1231 *S. Antoine de Padoue*, né à Lisbonne, 1195; fils d'un officier d'Alphonse I, roi de Portugal; *m.* dans la solitude près de Padoue. — OEuvres, 1641; Paris (avec les œuvres du précédent, 1732, Augsbourg).

1249 *Guillaume d'Auvergne* (ou *de Paris*), évêq. de Paris; étud. des liv. orient.— OEuv., 1499, Nuremb.

1252 *Jean le Teutonique*, né à Wildeshushen, Westphalie; évêq. de Bosnie; légat.; 4e général de l'ordre de S. Dominique.— Somme des prédicateurs, 1487. Somme des confesseurs, 1528, Lyon.

125·? *Pierre* (*Diacre*), né 1110? Biblioth. du Mont-Cassin. — H. illustr. du Mont-Cassin, 1655, Rome.

125·? *Donnisson*, prêtre et biographe (sous les empereurs Henri IV et Henri V. — Vie de la comtesse Mathilde (en vers), 1612, Ingolstadt.

125.? *Jean d'Anneville* (ou *de Hauteville*); poëme (misères de la vie), intitut. : *Architrenius*, 1517, Paris.

1264 *Vincent de Beauvais*, né en Bourgogne (Belvoye?); très-célèbre.— Bibliothèque du monde, 1473, Strasbourg. III liv. de l'éducat. d'un prince, etc.

1274 *S. Bonaventure* (ou *Jean Fidenza*), né à Bagnarea, en Toscane; mort général de l'ordre de St-François. — OEuvr., 1588, Rome (imprim. du Vatican). Supplément, 1774, Trente.

1274 *S. Thomas d'Aquin*, né à Aquin, roy. de Naples, 1227; famille illustre, élève d'Albert le Gr.; un des plus célèbres docteurs de l'Eglise, et dans l'ordre des temps le dernier des Pères de l'Eglise (Voy. *Bibliothèque sacrée*, etc. de M. Ch. Nodier). — OEuvres complètes, 1570-71, Rome, 16 vol. in-fol.

1275 S. Raimond, *Esp.*
1282 Albert le Gr., *All.*
1298 J. de Voragine, *It.*
1308 Duns *dit* Scot, *Ec.*
1308 Pachimères, *Grec.*
1315 Raym. Lulle, *Esp.*
1335 Nicéphore, *Grec.*
1339 Planudes, *id.*
1346 J. Bacon, *Anglais.*
1348 Barlaam, *Grec.*
1369 J. Cantacuzène, *id.*
1382 Oresme, *Français.*
1415 Chrysoloras, *id.*
1425 Pierre d'Ailly, *id.*
1429 Gerson, *id.* (1).

(1) Auteur de l'Imitation de J.-C.?

Trois hypothèses sur l'auteur anonyme de l'*Imitation de Jésus-Christ* « Le plus beau livre qui « soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evan- « gile n'en est pas » (Fontenelle). Quelques auteurs font remonter cet ouvrage jusqu'à saint Bernard (Voyez 1153). Les opinions sont partagées entre le Français Gerson et l'Allemand Thomas a Kempis. La première de ces deux opinions est adoptée par Bossuet.

1429 Charlier de Gerson (*J.*), né à Gerson, près

1445 Tedeschi, *Italien.*
1452 Ducas, *Grec.*
1458 Pie II, *Italien.*
1471 Th. a Kempis, *All.*
1472 Bessarion, *Grec.*
1477 Campanus, *Italien.*
1481 Sacci *dit* Platina, *id.*
1484 G. de Trébisonde.
1494 Pic de la Mirandole *Italien.*
1501 Gaguin, *Français.*
1503 Ximénès, *Espagn.*
1516 Trithème, *Allem.*
1517 Isid. de Bolanis, *it.*
1522 A. de Lebrija, *Esp.*
1522 Vivès, *id.*
1536 Erasme, *Holland.*
1547 Sadolet, *Italien.*
1547 Vatable, *Français.*
1548 De Guévara, *Esp.*
1552 S. François Xavier, *Français.*
1556 S. Ignace de Loyola, *Espagnol.*
1560 De Vargas, *id.*
1572 De Sepulveda, *id.*
1576 Jansénius, évêq. de Gand, *Hollandais.*
1580 De Castro, *Espagn.*
1581 Ciaconius, *id.*
1582 Ste Thérèse, *id.*
1583 Maldonat, *id.*
1585 Salmeron, *id.*
1585 Caraffe, *Italien.*
1588 De Grenada, *Espagn.*
1591 Ribera, *id.*
1591 Grævius, *Flamand.*
1596 Pithou, *Français.*
1596 Sa, *Espagnol.*
1598 Arias Montanus, *id.*
1600 Molina, *id.*
1600 D'Acosta, *id.*
1602 Mendoza, *id.*
1603 Coquille, *Français.*
1606 J. Lipse, *Brabanç.*
1607 Baronius, *Italien.*
1608 Villalpand, *Esp.*
1609 Torres, *id.*
1610 Sanchez, *id.*
1611 Possevin, *Italien.*
1611 Ribadeneira, *Esp.*
1617 Suarès, *id.*
1618 Du Perron, *Français.*
1619 Rodriguez, *Esp.*
1620 Rocca, *Italien.*
1621 Pineda, *Espagnol.*
1622 S. François de Sales, *Français.*
1623 De Mariana, *Esp.*
1629 Schott, *Flamand.*
1629 De Berulle, *Franç.*
1631 Bonacina, *Italien.*
1634 Raderus, *Allem.*
1636 Firin, *Flamand.*
1637 De la Pierre, *id.*
1637 Bzovius, *Polonais.*
1638 Jansénius, év. d'Ypres, *Hollandais.*
1639 Campanolla, *Ital.*
1640 Le Mire, *Flamand.*
1643 Du Verger de Hauranne, *Français.*
1643 De la Cerda, *Esp.*
1643 Gravina, *Italien.*
1643 Sponde, *Français.*
1644 Bentivoglio, *Ital.*
1648 Mersenne, *Franç.*
1649 Barbosa, *Portug.*
1651 Sirmond, *Franç.*
1651 Caussin, *id.*
1652 Camus, *id.*
1654 Rigault, *id.*
1659 Palafox, *Espagn.*
1663 Raynau, *Français.*
1665 Bollandus, *Flam.*
1667 Pallavicini, *Italien.*
1668 Busembaum, *All.*
1669 Escobar, *Espagn.*
1672 Godeau, *Français.*
1674 Arn. d'Andilly, *id.*
1675 Nicole, *id.*
1677 De Ste Beuve, *id.*
1678 De Launoy, *id.*
1678 Amelotte, *id.*
1681 Garnier, *id.*
1682 Caramuel, *Espagn.*
1684 Le M. de Sacy, *Gr.*
1685 D'Achery, *id.*
1687 Bartolocci, *Italien.*
1691 Abelli, *Français.*
1693 Scriver, *Allemand.*
1694 Arnauld, *Franç.*
1697 Santeul, *id.*
1698 Le Nain de Tillemont, *id.*
1699 D'Aiguirre, *Espagnol.*
1699 Paggi, *Français.*
1700 De Rancé, *id.*
1703 Thiers, *id.*
1704 De Noris, *Italien.*
1704 Bossuet, *Français.*
1706 Baillet, *id.*
1707 Mabillon, *id.*
1707 Cousin, *id.*
1709 Ruinart, *id.*
1709 Fontaine, *id.*
1711 Gerberon, *id.*
1712 Lancelot, *id.*
1714 Papebroch, *Brabançonnais.*
1715 Fénelon, *Français.*
1715 Mallebranche, *id.*
1715 Lamy, *id.*
1715 De Gonnelieu, *id.*
1716 J. Boileau, *id.*
1718 Baluze, *id.*
1719 Quesnel, *id.*
1719 Dupin, *id.*
1721 Huet, *id.*

de Rhetel en Champagne, 1363; dit le Docteur très-chrétien; chancelier de l'Université de Paris; mourut à Lyon, 1429; l'un des plus excellents esprits qui aient illustré l'Eglise lat.

1471. Thomas de Hoemmerlein, en latin *Malleolus*, nommé ordinairemet *a Kempis*, de Kempen, où il naquit, 1380; chan. rég. du Mt Ste Agnès; mourut âgé de plus de 90 ans; grande piété; excellait dans la *Calligraphie*.

Les copies exécutées par Thomas à Kempis, très-habile calligraphe, tombèrent entre les mains des typographes (premiers temps de l'imprimerie), et comme il avait soin de les souscrire de son nom, il était assez naturel de lui attribuer des ouvrages qui ne portaient pas d'autre nom d'auteur. — 1re édit. (sans date), Augsbourg, vers 1471. — 1re édition (avec date), Venise, 1483; portant le nom de Gerson.

1723 Pouzet, *Français.*
1723 Fleury, *id.*
1724 Le Nourry, *id.*
1725 De la Rue, *id.*
1725 De Ste Marthe, *id.*
1728 Abbadie, *id.*
1728 Pontas, *id.*
1729 Hardouin, *id.*
1729 Tournely, *id.*
1729 Le Brun, *id.*
1730 Houdry, *id.*
1733 Duguet, *id.*
1733 De Longuerue, *id.*
1735 Longueval, *id.*
1739 Martène, *id.*
1741 Dom. de Colonia, *id.*
1741 Montfaucon, *id.*
1742 Houtteville, *id.*
1743 Banduri, *Italien.*
1746 D'Antine, *Français.*
1747 Petitpied, *id.*
1747 Osterwald, *Suisse.*
1750 Muratori, *Italien.*
1751 Martin, *Français.*
1751 Rivet, *id.*
1753 D'Héricourt, *id.*
1753 Languet, *id.*
1753 Fabre, *id.*
1755 Racine (Bon.), *id.*
1756 Cuncina, *Italien.*
1757 Calmet, *Français.*
1758 Berruyer, *id.*
1761 Orsi, *Espagnol.*
1761 Cellier, *id.*
1763 Mesenguy, *id.*
1770 De Montargon, *id.*
1775 Bullet, *id.*
1779 Warburton, *Anglais.*
1785 Gérard, *Ecossais.*
1785 Rondet, *Français.*
1788 Le Père de Ligny, *id*
1790 Bergier, *id.*
1790 Pluquet, *id.*
1803 Guénée, *id.*
1806 Lissoir, *id.*
1815 Martini, *Italien.*
1817 Jahn (J.), *Allemand.*
1817 Dalberg, *id.*
1821 La Luzerne, *Français.*
1822 Venusi, *Italien.*
(Nous ne citons pas les auteurs vivants.)

II.

PRINCIPAUX HÉTÉRODOXES.

38 Simon le Magicien, *Juif.*
72 Ebion, *id.*
120 Carpocratès, *d'Alexandrie.*
130 Bazilide, *Juif.*
142 Théodote, *Grec.*
143 Marcion, *id.*
165 Bardesanès, *Juif.*
170 Tatien, *de Syrie.*
184 Montan, *de Phrygie.*
205 Tertullien *d'Afrique.*
207 Praxeas, *de Phrygie.*
230 Origène.
240 Noet, *d'Ephèse.*
250 Novat, *Grec.*
251 Novatien, *Romain.*
257 Sabellius, *d'Alexandrie.*
262 Paul, *de Samosate.*
277 Manès, *Perse.*
312 Donat, *de Numidie.*
315 Arius, *d'Alexandrie.*
350 Aerius, *d'Arménie.*
360 Macedonius, *Grec.*
380 Priscillien, *Latin.*
400 Pelage, *id.*
428 Th. de Mopsueste.
432 Nestorius, *de Syrie.*
447 Eutychès, *Grec.*
488 Pierre le Foulon.
516 Pierre, *d'Apamée.* (*Hégyre*, 622.)
632 Mahomet, *m.*
741 Léon, l'*Isaurien.*
800 Elipand, *Espagnol.*
818 Félix d'Urgel, *id.*
891 Photius, *Grec.*
1060 Michel Cérulaire consomme le schisme d'Orient (de Photius).
1088 Bérenger, *Français.*
1142 Abeilard, *id.*
1145 Arnaud, *de Brescia.*
1146 Eon, *François* (*Breton*).
1180 Pierre Valdo, *id.*
1305 Dulcin, *Italien.*
1315 Arnaud, *de Villen.*
1384 Wiclef, *Anglais.*
1415 Jean Huss, *Bohémien.*
1415 Jérôme, *de Prague.*
1415 Picard, *Flamand.*
1424 Ziska, *Bohémien.*
1525 Muntzer, *Allemand.*
1531 OEcolampade, *Suisse.*
1531 Zwingle, *id.*
1536 Jean, *de Leyde.*
1546 Luther, *Allemand.*
1547 Henri VIII, r. *d'Angleterre*, aut. du sch. angl.
1551 Bucer, *Allemand.*
1553 Servet, *Espagnol.*
1554 Calvin, *Français.*
1560 Mélanchthon, *Allemand.*
1569 Socin, Lélie, *Italien.*
1604 Socin, Fauste, *id.*
1605 Théod. de Bèze, *Français.*
1609 Arminius, *Hollandais*
1630 Browne, *Anglais.*
1677 Spinosa, *Hollandais.*
1681 G. Fox, *Anglais.*
1690 Barclay, *Ecossais.*
1696 Molinos, *Espagnol.*
1705 Spencer, *Allemand.*
1717 Mme Guyon, *Française.*
1718 G. Penn, *Anglais.* (XVIIIe et XIXe siècle.)

III.

PRINCIPAUX PRÉDICATEURS.

1446 Léonard, *Italien.*
1482 Carracioli, *id.*
1498 Savonarola, *id.*
1502 Maillard, *Français.*
1514 Raulin, *id.*
1518 Menot, *id.*

1650 Molinier (G.), *Français.*
1660 De Lingendes, *id.*
1672 Le Jeune, *id.*
1672 Senault, *id.*
1682 Clarke (S.), *Anglais.*
1689 Cheminais, *id.*
1689 Giroust, *id.*
1694 Tillotson, *id.*
1694 Segneri, *Italien.*
1697 Vieyra, *Portugais.*
1703 Mascaron, *Français.*
1704 Bossuet, *id.*
1704 Bourdaloue, *id.*
1710 Fléchier, *id.*
1715 Fénelon, *id.*
1723 Terrasson, *id.*
1724 Pictet, *Génevois.*
1725 De la Rue, *Français,*
1730 Saurins, *id.*
1732 Atterbury, *Anglais.*
1737 Anselme, *Français.*
1740 Soanem, *id.*
1741 Bretonneau, *id.*
1742 Massillon, *id.*
1743 Blair (J.), *Ecossais.*
1745 Molinier (J.-B.), *Français.*
1747 Ostervald, *Suisse.*
1748 Segaud, *Français.*
1749 Sherlock, *Anglais.*
1755 Mosheim, *Allemand.*
1765 La Tour-du-Pin, *Français,*
1767 Bridaine, *id.*
1771 Clément, *id.*
1774 De Neuville, *id.*
1775 Griffet, *id.*
1779 Warburton, *Anglais.*
1779 Rouilly, *Français.*
1780 Le Chapelain, *id.*
1781 Poulle, *id.*
1783 Le Père Elisée, *id.*
1786 De Boismont, *id.*
1786 De Gery, *Allemand.*
1788 Cramer (J.-A.), *id.*
1788 Zollikofer, *id.*
1789 De Jérusalem, *id.*
1790 De Beauvais, *id.*
1792 Lenfant, *id.*
1792 Pfenninger, *id.*
1796 Fordyce, *Ecossais.*
1800 Blair (H.), *Anglais.*
1801 De Noé, *Français.*
1802 De Cambacérès, *id.*
1802 Stapfer (J. F.)
1804 Spalding, *Allemand.*
1804 Teller, *id.*
1807 Tabler, *Suisse.*
1811 Haefali, *id.*
1812 Reinhard (F. V.), *Allemand.*
1813 Ith (J.), *Suisse.*
1817 Maury, *Français.*
1821 Stolz, *Suisse.*
1822 Ewald, *id.*
1822 Mueslin, *id.*
1823 La Luzerne, *Français.*
1825 De Boulogne, *id.*
1830 Lacordaire, *id.*
1851 De Ravignan, *id.*
1851 Combalot, *id.*
1851 De Guerry, *id.*
1851 Cœur, *id.*
1851 De Place, *id.*
1851 Duquesnay.

Bibliographie de l'Eloquence de la chaire.

J. R. Joly : Histoire de la Prédication. 1767, in-12.
Houdry : Biblioth. des Prédicat. 1712, 23 vol. in-4°.
Combefis : Biblioth. (oratoire) des Pères. 1668, Paris, 8 vol. in-fol.
Montargon · Dictionn. apostol. 1752, 13 vol. in-8°.
Abert et *De la Court :* Dict. portat. des prédic. 1757.
Orateurs chrétiens : Collect. des princip. préd. franç., 1818. tom. I et II.

IV.

MINISTRES DES CULTES.

Dates de l'entrée.		Dates de la sortie.		
1804	10 juillet.	1807	25 août.	PORTALIS.
1807	1er septembre.	1808	4 janvier.	*Portalis* (Charles), par intérim.
1808	4 janvier.	1814	1er avril.	BIGOT DE PRÉAMENEU.
				MINISTÈRE DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES.
1824	26 août.	1828	3 mars.	FRAYSSINOUS.
1828	3 mars.	1829	8 août.	FEUTRIER, évêque de Beauvais.
1829	8 août.	1829	18 novembre.	DE MONTBEL.
				De la Bourdonnaye, par intérim.
1829	18 novembre.	1830	27 juillet.	DE GUERNON-RANVILLE.
1830	31 juillet.	. . .	. . . . .	*Guizot*, commisre provisoire (n'a pas accepté). Le ministère des cultes est réuni à l'instruction publique.
1830	3 août.	1830	10 août.	*Bignon*, commissaire provisoire aux cultes, et ministre de l'instruction publique.
1830	11 août.	1830	8 novembre.	DE BROGLIE.
1830	9 novembre.	1830	26 décembre.	MERILHOU.
1830	27 décembre.	1831	12 mars.	BARTHE.
				Le ministère des cultes est réuni au ministère de la justice.

1831	13 mars	1834	4 avril	Bautin.
1834	4 avril	1836	22 février	Persil.
1836	22 février	1837	6 septembre	Salvat.
1836	6 septembre	1837	15 avril	Persil.
1837	15 avril	1839	31 mars	Bautin.
1837	21 mai	1839	30 mars	Parent.
1839	31 mars	1839	12 mai	Gillon, de l'Ain.
1839	12 mai	1840	1er mars	Teste.
1840	1er mars	1840	28 octobre	Vivien.
1840	29 octobre			Martin, du Nord.
				Le ministère des cultes est réuni au ministère de l'instruction publique.
1848	24 février	1848		Carnot.
1848	00 décembre			De Falloux.
1849		1851	24 janvier	De Parieu.
1851	24 janvier			Giraud

V.

AMBASSADEURS, MINISTRES ET CHARGÉS D'AFFAIRES DE FRANCE AUPRÈS DU SAINT-SIÉGE (1).

1303 Du Plessis (le chevalier), et Guillaume de Nogaret, amb.
1470 Montreuil (de), *id.*
1508 Briçonnet (Guillaume), évêque de Saint-Malo, *id.*
1516 Soliers (Jean de), amb. au concile de Constance.
1520 Dupin (Jean), évêque de Rieux, amb.
1528 Turenne (François de la Tour d'Auvergne, vicomte de), *id.*
— Du Bellay (Jean), évêque de Limoges, puis de Paris, *id.*
1531 Inteville (d'), évêque d'Auxerre, amb.
1534 Raince (Nicolas), rés.
1535 Enonville (Charles-Hémond ou de Hémard d'), évêque de Mâcon, amb.
1538 Grignan (Louis-Adhémar, comte de), amb. ord.
— Du Thé, amb.
— Montluc (Jean de), évêque de Valence, *id.*
1539 Gié (François de Rohan de), *id.*
1546 Du Mortier (André-Gaillard), *id.*
Entre 1515 et 1547. Grollier (Jean), vicomte d'Aguisy, *id.*
1547 D'Urfé, député au concile de Trente.
— Blignères (de), procureur au même concile.
— Lorraine (Charles, cardinal de), amb.
1553 L'évêque de Mirepoix, ag. du roi en Italie.
1556 Guise (François de Lorraine, duc de), commandant les armées franç. en Italie, négociateur.
1557 Selve (Jean-Paul de), évêque de Saint-Flour, amb.
1558 La Bourdaisière (Philibert-Babou de), cardinal-évêque d'Angoulême, *id.*
1561 Lisle (André-Guillaume de), *id.*
1568 Angennes (Charles d'), cardinal de Rambouillet, évêque du Mans, ch. d'aff.
1569 Oysel (Henri Clutin, seigneur d'), et de Villeparisis, amb.
1570 Dufargis, *id.*
1571 Marle (de), *id.*
— Beauville (de), chargé d'une mission particulière.
1576 Chataignière d'Albani de la Chopé (Louis de), amb.
1581 Foix (Paul de), archevêque de Toulouse, *id.*
1585 Bandini (Mario), miss. part.
1586 Vivonne (Jean de), marquis de Pisani, amb.
1587 Joyeuse (le cardinal de), protecteur des affaires de France.
1588 Gondi (le cardinal de), amb.
1589 Angennes (Charles d'), évêque du Mans.
1591 Luxembourg (le duc de), amb.
1591 Pisani (le marquis de), amb. ord.
1593 Nevers (le duc de).
1594 { Angennes (d'), évêque du Mans, Seguier (l'abbé), doyen de Notre-Dame de Paris, Gobelin (le P.), religieux de Saint-Denis, } amb. extr.
— Ossat (Arnaud d'), card.-év. de Bayeux, amb.
1595 Pisani (le marquis de), *id.*
1596 La Clièle (de).
1597 Luxembourg (François de), duc de Piney, amb.
1599 Bandini (l'abbé).
— Sillery (Nicolas Brulart de), amb.
— Jeannin (le président), amb. extr.
1601 Béthune (Philippe, comte de), amb.
1605 Du Perron (le cardinal), *id.*
— Villeroy (Charles de Neuville d'Alincourt, marquis de), *id.*
1607 Joyeuse (le cardinal de), médiation du roi entre Paul V et la rép. de Venise.
1608 Breves (François Savary de), amb.
— Nevers (le duc de), *id.*
1614 Ursins (François des), baron de Neuilly, marquis de Trenel.
1615 Vendôme (le chevalier de), amb.
1616 Orsini (le cardinal), comprotecteur des affaires de France.
1617 Marquemont (le cardinal Denis-Simon de), archevêque de Lyon.
1619 Estrées (François-Annibal d'), marquis de Cœuvres, amb.
1622 Sillery (Noël Brulart, commandeur de), *id.*
1624 La Valette (le cardinal de), ch. d'aff.

(1) Cette liste est extraite de la *Chronologie ministérielle* publiée dans les *Annuaires de la société de l'histoire de France.*

1624 La Picardière (de), missionnaire.
— Marquemont (le cardinal de), ch. d'aff.
1626 Béthune (le comte de), amb.
1630 Brassac (le marquis de), *id.*
1632 Guellier, *id.*
— Avaux (le comte d'), *id.*
1633 L'évêque de Montpellier, ch. d'une miss.
— Créqui (Charles de), duc de Lesdiguières, maréchal de France, amb.
1634 Noailles (le comte François de), *id.*
1636 Estrées (le maréchal d').
— Bentivoglio (le cardinal), comprotecteur des affaires de France.
1637 Mazarin (le cardinal), ch. d'une miss.
1641 Fontenay-Mareuil (François-Duval, marquis de), amb.
1643 S. Chaumont (le marquis de), *id.*
— Bichi (le cardinal Alex.).
— Fontenay-Mareuil (le marquis de), amb.
1644 Bichi (le cardinal).
— Gremonville (de).
1645 Valençay (le cardinal de).
— Arnauld (Honoré), abbé de Saint-Nicolas, depuis évêque d'Angers, amb. extr.
1647 Fontenay-Mareuil (le marquis de), amb.
1649 Valençay (Honoré de), grand prieur de France, *id.*
1651 Tinti (l'abbé), agent.
1653 Boquet (Fr.), évêque de Montpellier.
1657 Este (le cardinal d'), protecteur des affaires de France.
1658 Millet, ch. d'une miss.
1659 Barberini (le cardinal Antoine), *id.*
1660 Colbert de Vandière, *id.*
1661 Aubeville (d'), *id.*
1662 Créqui (le duc de), amb.
1664 Anglure de Bourlemont (Louis d'), ensuite archevêque de Bordeaux.
— Benedicti (l'abbé), agent.
— Créqui (le duc de), amb.
1665 Mercœur (le duc de), env. à Avignon.
— Bourlemont (l'abbé de), ch. d'aff.
— Merinville (le comte de), env. à Avignon.
1666 Chaulnes (Charles-Albert, duc de), amb. extr.
1668 Bourlemont (l'abbé de), ch. d'aff.
1671 Estrées (le duc d'), amb. extr.
1671 Estrées (l'abbé d'), frère du précédent, évêque de Laon, env. extr.
1680 Estrées (le cardinal d'), frère du duc, ch. d'aff.
1687 Lavardin (Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de).
1688 Chamlay (de).
1689 Chaulnes (le duc de), amb.
1690 David (l'abbé), ch. d'une miss.
— { Le cardinal Janson, Le cardinal Lecamus, } ch. de miss.
1691 Bouillon (le cardinal de), ch. d'aff.
1699 Monaco (le prince de), amb.
1700 Janson (le cardinal), ch. d'aff.
— Noailles (le cardinal de).
1706 La Trémoille (le cardinal de), ch. d'aff.
1708 Tessé (le maréchal comte de), amb.
1714 Targnies (de), ch. d'une miss.
— Amelot (marquis de Gournay), *id.*
— Duvaucel (Louis-Paul), *id.*
1720 Lafiteau (le Père), évêque de Sisteron, ch. d'aff.
1721 Rohan (le cardinal de), ch. d'une miss.
1722 Tencin (l'abbé, ensuite cardinal de), ch. d'aff.
1730 { Le cardinal de Rohan, Le cardinal de Polignac, Le cardinal de Bissy, } ambass.
1731 Saint-Aignan (le duc de), amb. extr.
— Giuliani (le comte), agent.
1741 Tencin (le cardinal Guérin de), ch. d'aff.
1742 Canillac (l'abbé de), *id.*
1745 La Rochefoucauld (de), archevêque de Bourges, ensuite cardinal, amb.
1748 Canillac (l'abbé de), ch. d'aff.
1749 Nivernais (le duc de), amb. extr.
1752 Bruère (Charles-Antoine de La), ch. d'aff.
1754 Choiseul-Stainville (le comte, depuis duc de), amb.
1757 Boyer, ch. d'aff.
— Méyère (l'abbé de), *id.*
— Delvincourt (l'abbé), *id.*
1758 La Rochechouart (le cardinal de), évêque de Laon, amb.
1762 La Houze (Basquiat de), ch. d'aff
1763 Aubeterre (le marquis d'), amb. extr.
1769 Bernis (le cardinal de), amb. jusqu'à la révolution.
— Deshaies (l'abbé Nicolas-Marie), ch. de la correspondance.
1792 Ségur (de), amb.
1793 Basseville (Hugon de), agent.
— Cacault, résident.
An v Bonaparte (Joseph), amb
An vii { Daunou, remplacé par Duport, Florent-Guyot, Monge, remplacé par Bertholio, } commissaires du Directoire.
— Bertholio, amb.
An ix Cacault, min. plén.
— { Bonaparte (Joseph), Cretet (Emmanuel), Bernier (l'abbé), } plénipotent. pour le concordat.
An xi L'abbé Isoard (Joachim-Xavier), auditeur de Rote.
— Fesch (le cardinal), min. plén.
An xiii Artaud, ch. d'aff. par intérim.
1806 Fesch (le cardinal), min. plén.
— Alquier.
— Le Fèvre (Edouard), ch. d'aff.
1814 Courtois de Pressigny, évêque de Saint-Malo, amb. extr.
1816 Blacas (le comte, depuis duc de), *id.*
1822 Laval (Adrien, duc de Montmorency), amb.
1828 Châteaubriand (vicomte de), *id.*
1829 La Ferronays (le comte de), *id.*
1844 La Tour Maubourg (comte de), amb.
1846 Bois Le Comte (baron de), *id.*
1848 Rossi (le comte de), *id.*
— De Corcelles, ch. d'aff.

1849 De Lesseps, de Corcelles, Oudinot (duc de Reggio), min. plén., command. en ch. l'armée d'expédition.
1851 De Latour d'Auvergne, ch. d'aff.

VI.

STATISTIQUE DES DONS ET LEGS FAITS EN FRANCE AUX ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE (1).

De toutes les manières d'exercer la charité, celle qui coûte le moins à l'égoïsme de notre nature est celle qui s'exerce après nous; alors que tout nous échappe, c'est encore un moyen de nous survivre, d'éterniser notre mémoire et de prolonger l'exercice de la volonté, cette faculté si chère et si jalouse. De là les dons et legs aux pauvres. L'homme le moins généreux prodigue après sa mort cet or dont son orgueil retire, en le donnant ainsi, une jouissance anticipée. La religion elle-même excite puissamment à ces donations, qui font espérer au donateur la miséricorde divine.

Il est certainement impossible de prendre des dispositions plus sages et plus prudentes dans l'intérêt des familles que celles de la législation de 1656, 1669, 1709 et 1776. Et cependant les donations faites aux églises, aux monastères, aux établissements hospitaliers, se sont élevées, probablement, à plusieurs milliards, depuis les premiers siècles de la monarchie jusqu'à 1790. Alors tous les biens, meubles ou immeubles, appartenant aux établissements de main-morte, furent confisqués au profit de l'Etat qui, par malheur, ne sut en tirer aucun parti. L'effet de cette confiscation fut d'arrêter instantanément les dons et legs faits aux hospices ou hôpitaux; et à la même époque, la législation qui régissait cette partie de l'administration publique tomba en désuétude. Mais aussitôt que l'ordre fut rétabli, le législateur sentit la nécessité de régler de nouveau le mode d'acceptation des libéralités faites aux établissements de bienfaisance. Les articles 910 et 937 de ce Code témoignent en faveur de la sollicitude de leur auteur, tant pour ce qui touche les classes souffrantes que pour ce qui intéresse les familles, dont il se montra toujours le protecteur.

Voici, du reste, quelle est aujourd'hui la législation qui régit les libéralités faites aux établissements de bienfaisance.

Les dispositions entre-vifs ou par testament au profit des hospices ne peuvent avoir leur effet qu'autant qu'elles auront été autorisées par le gouvernement.

Les donations faites au profit d'hospices ou des pauvres seront acceptées par les administrateurs après y avoir été dûment autorisés.

Les délibérations des administrations de charité et de bienfaisance ayant pour objet l'acceptation des dons et legs d'objets mobiliers ou de sommes d'argent faits à ces établissements, sont exécutoires en vertu d'un arrêté du préfet, lorsque leur valeur n'excède pas 3,000 fr. (1), et en vertu d'une autorisation du gouvernement, lorsque leur valeur est supérieure ou qu'il y a réclamation des prétendants directs à la succession.

Les délibérations qui porteraient refus de dons et legs d'objets immobiliers ne sont exécutoires qu'en vertu d'une autorisation du gouvernement.

Lors même qu'un legs ou une donation fait à une personne tierce sera la condition d'en appliquer le montant à un hospice, l'administration de cet établissement doit intervenir pour demander l'autorisation de les accepter, et elle doit surveiller l'exécution de la disposition.

Les conseils municipaux doivent être consultés sur l'acceptation des dons et legs qui sont faits aux établissements charitables.

Les notaires dépositaires d'un testament contenant un legs au profit d'un établissement de bienfaisance sont tenus d'en donner avis aux administrateurs lors de l'ouverture du testament.

Les donations faites à des établissements de bienfaisance par des personnes qui désirent rester inconnues, ne peuvent être autorisées. Il faut que le donateur consente à se faire connaître et à se laisser nommer dans l'acte notarié qui devra être passé à cet effet, sauf à lui à demander que son nom ne soit pas inscrit sur l'ordonnance à intervenir, ce qui lui sera accordé sans difficulté.

On le voit, la législation nouvelle n'est pas restée au-dessous de l'ancienne pour défendre l'intérêt des familles, et l'on peut dire que les derniers gouvernements qui se sont succédé en France depuis cinquante ans ont constamment usé de leur pouvoir pour protéger la veuve et l'orphelin contre d'excessives libéralités.

Grâce aux améliorations introduites dans l'administration moderne, nous pouvons aujourd'hui connaître la quotité des dons et legs faits aux pauvres en quarante-cinq ans, c'est-à-dire de 1800 à 1845. Cet espace de temps est divisé en trois périodes.

Le Consulat et l'Empire, 1809 à 1814.
La Restauration, 1815 à 1829.
La monarchie de 1830, 1830 à 1845.

Pendant ces quarante-cinq ans, il a été donné aux pauvres la somme de *cent vingt-deux millions*, non compris les dons évalués au-dessous de 300 fr., pour lesquels l'autorisation du gouvernement n'était pas nécessaire, et qui, par conséquent, ne sont pas compris dans les 122 millions précités. Il en est de même des dons manuels ou quêtes faites, chaque hiver, dans les villes, par les soins des administrateurs des bureaux de bienfaisance. Ces quêtes, à Paris seulement,

(1) Extrait d'un travail de MM. Wateville et Labrosse, publié dans l'*Annuaire de Statistique et d'économie politique*, chez Guillaumin, éditeur, rue Richelieu, 14.

(1) Ce n'est que depuis le 6 juillet 1846 que les préfets peuvent autoriser les libéralités s'élevant à 3,000. Ils ne le pouvaient antérieurement que jusqu'à 300 fr.

dépassent la somme de 200,000 fr. par an.

Voici le relevé détaillé des dons et legs faits aux hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance.

PREMIÈRE PÉRIODE, 1800 à 1814.

Hôpitaux et hospices.

Argent.	3,756,499	65
Immeubles.	3,535,739	94
Valeurs diverses.	161,810	91
Rentes sur l'Etat.	326,167	60
Rentes sur particuliers.	1,199,170	18

Bureaux de bienfaisance.

Argent.	2,320,542	36
Immeubles.	1,540,993	26
Valeurs diverses.	19[illegible],[illegible]22	54
Rentes sur l'Etat.	356,373	»
Rentes sur particuliers.	1,533,533	63
Total.	14,921,708	47

DEUXIÈME PÉRIODE, 1815 à 1829.

Hôpitaux et hospices.

Argent.	19,918,173	51
Immeubles.	8,350,[illegible]29	56
Valeurs diverses.	3[illegible],430	33
Rentes sur l'Etat.	1,515,[illegible]53	97
Rentes sur particuliers.	2,209,918	38

Bureaux de bienfaisance.

Argent.	8,862,036	12
Immeubles.	4,411,773	14
Valeurs diverses.	540,145	27
Rentes sur l'Etat.	1,584,255	60
Rentes sur particuliers.	3,264,458	61
Total.	51,020,674	49

TROISIÈME PÉRIODE, 1830 à 1845.

Hôpitaux et hospices.

Argent.	18,785,324	95
Immeubles.	7,786,403	55
Valeurs diverses.	482,419	99
Rentes sur l'Etat.	2,058,358	72
Rentes sur particuliers.	2,141,708	45

Bureaux de bienfaisance.

Argent.	14,145,597	36
Immeubles.	4,476,679	19
Valeurs diverses.	793,425	70
Rentes sur l'Etat.	2,277,686	17
Rentes sur particuliers.	3,612,368	38
Total.	56,561,972	47

Récapitulation.

	Hôpitaux.	Bureaux de bienfaisance.
Première période.	8,[illegible]79,4[illegible]8 68	5,[illegible]2,204 79
Deuxième période.	32,5[illegible]8,165 75	18,[illegible]2,668 74
Troisième période.	51,255,[illegible]5 70	25,[illegible],156 81
	72,605,460 19	49,911,430 74

122,514,890 fr. 53 c.

La première période, 1800 à 1814, ne présente qu'une recette de 14 millions. On sortait alors d'un état révolutionnaire qui avait compromis ou détruit toutes les fortunes. La guerre avait ruiné le pays; mais aussitôt que la paix fut proclamée, que le calme permit à l'industrie de répandre ses bienfaits, une ère nouvelle commença aussi pour les bureaux de bienfaisance, et les libéralités faites aux pauvres quadruplèrent dans le même espace de temps, car elles s'élevèrent à la somme de 51 millions! C'est ce qui forme la seconde période, 1815 à 1829. Cette tendance à la charité s'est encore accrue dans la troisième période, 1830 à 1845; de 51 millions, les dons et legs faits aux pauvres ont été portés à 56 millions!

Il est bon de remarquer que la somme de 122 millons, donnée aux pauvres dans l'espace de quarante-cinq ans, est le chiffre officiel, c'est-à-dire le montant des donations faites avec l'autorisation du gouvernement. A quelles sommes peuvent s'élever les libéralités faites de la main à la main aux établissements particuliers, on l'ignore; mais il n'y aurait certainement pas d'exagération à décupler cette somme. Il existe, à Paris seulement, plus de cent vingt sociétés qui ont organisé diverses œuvres de bienfaisance, dont les budgets s'élèvent chaque année à des sommes considérables. Lyon, Lille, Marseille, suivent ce noble exemple, et malgré les injustes déclamations auxquelles la société actuelle est en butte, il faut reconnaître que jamais, à aucune époque, on ne s'est occupé des classes souffrantes avec plus d'intelligence et de charité. Crèches, salles d'asile, écoles gratuites, colonies agricoles, écoles d'apprentissage, ouvroirs, maisons de refuge, maisons de retraite; on a tout mis en œuvre pour soulager la misère, pour adoucir les maux qu'elle traîne à sa suite. « *Allez*, peut-on répondre avec l'honorable M. Benoit d'Azy aux novateurs qui calomnient notre vieille société et notre pays; *allez, en fait de charité, notre France, telle que quatorze siècles l'ont constituée, sera toujours la première nation du monde.* »

Nous ne saurions mieux terminer ces observations et ces tableaux de faits statistiques qu'en citant l'opinion d'un homme de bien et d'un savant magistrat, M. Ambroise Rendu, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, sur les dons et legs faits aux établissements publics (1).

§ 1er. *Rien n'est plus favorable que l'emploi de la fortune particulière dans un but d'utilité générale.*

La société doit protection et secours à tous ses membres; elle doit surtout protection et secours aux pauvres, aux orphelins, à tous les malheureux.

La société acquitte cette dette sacrée au

(1) Voy. l'écrit intitulé : *Quelques réflexions sur les dons et legs faits aux établissements publics*, par M. Rendu, conseiller [illegible] de la Légion d'honneur, maître des requêtes au Conseil d'Etat, 1847.

moyen des établissements publics que le gouvernement crée lui-même ou qu'il autorise pour répondre aux divers besoins et soulager les diverses souffrances qui tourmentent l'humanité.

Nous disons *que le gouvernement crée lui-même ou qu'il autorise*. En effet, il s'en faut de beaucoup que la seule prévoyance des gouvernements les plus zélés et les plus habiles ait suffi à imaginer ou à fonder ce grand nombre d'établissements qui devaient favoriser le développement des intelligences, donner l'essor à toutes les industries honnêtes, faire prospérer toutes les entreprises utiles, multiplier toutes les occasions de travail, cette grande loi de l'humanité; procurer enfin, autant qu'il serait possible, à toutes les misères que le travail n'aurait pu prévenir ou réparer, un soulagement ou un refuge.

Aux efforts des gouvernements ont toujours dû se joindre les efforts des particuliers; et de tout temps le monde a vu des actes nombreux de désintéressement et de bienfaisance. Depuis dix-huit siècles surtout, le christianisme a fécondé d'une manière merveilleuse les germes puissants que la main de Dieu avait disséminés sur la terre. *La charité* a dépassé de bien loin tout ce que la *philanthropie* avait fait jusqu'alors.

Mais les sacrifices extraordinaires de quelques êtres privilégiés, les dévouements solitaires de quelques hommes, n'ont jamais pu combler tous les vœux, même raisonnables, calmer toutes les douleurs, même réelles. Plusieurs plaies sociales ont échappé à leur active bienveillance. D'ailleurs, le Maître l'a dit : *Il y aura toujours des pauvres parmi vous.*

Lorsqu'un homme a conçu une idée utile, s'il est seul à la réaliser et à la répandre, le bienfaiteur passe, le bienfait passe avec lui. Beaucoup de larmes avaient été essuyées; mais la joie a été courte, et les pleurs recommencent plus abondants et plus amers. Quelques individus ont accompli leur tâche personnelle, et il leur sera tenu compte de tout le bien qu'ils ont fait, de tout le mal qu'ils ont empêché; mais la société, qui ne meurt pas, n'est point quitte envers le besoin et le malheur; car tout meurt parmi les hommes, hors le malheur et le besoin.

Ainsi donc, dans ce sens aussi, il n'est pas bon que l'homme soit seul; il est bon, au contraire, il est glorieux et honorable que la société tout entière se charge de ces saintes causes qui, sans cela, seraient trop souvent abandonnées et trahies. Recueillir l'enfance, instruire la jeunesse, consoler la veuve et l'orphelin, soigner les malades, loger, nourrir et vêtir les pauvres en leur offrant du travail, en même temps que faciliter et adoucir les relations entre les hommes, protéger les arts, les sciences et les lettres, honorer et faire fleurir la religion, contenir le crime et aviser aux moyens de le réformer, ce sont là les grandes affaires des sociétés humaines; c'est le but et l'histoire des établissements publics, depuis l'hôpital des enfants trouvés jusqu'à la maison pénitentiaire, depuis la salle d'asile jusqu'aux universités, depuis l'humble ouvroir jusqu'aux riches manufactures de Sèvres ou des Gobelins.

Qu'on ne s'étonne donc point si cette œuvre vraiment sociale, le soulagement perpétuel des perpétuels besoins de l'humanité, a constamment fixé l'attention des dépositaires de la puissance publique. Ils n'ont pas manqué de favoriser toutes les pensées généreuses qui tendaient à cette fin; mais, dans leur haute sagesse, ils ont dirigé le zèle, ils ont modéré l'enthousiasme, ils ont donné des lois et tracé des limites à la bienfaisance; ils ont, selon les circonstances, ou provoqué eux-mêmes de nouvelles associations et leur ont prescrit des règles certaines, ou accueilli des associations déjà formées, et, approuvant ou modifiant leurs statuts, les ont fait passer de la condition précaire d'entreprises privées à la condition permanente d'établissements publics.

Dans tous les cas, comme dans tous les temps et chez toutes les nations policées, une règle fondamentale, absolue, sans exception aucune, a dominé cette importante matière.

§ 2. *Pour empêcher les abus et pour rassurer, soit les familles, soit les donateurs mêmes, il suffit de ces principes incontestables : Nul établissement public ne peut rien recevoir sans l'autorisation du gouvernement ; et sans une nouvelle autorisation, nul établissement public ne peut disposer des biens qu'il a reçus par dons ou par legs.*

Et d'abord, nous proclamons hautement cette première maxime de notre droit français : aucun établissement public ne peut même exister, d'une existence régulière et conférant un droit civil quelconque, sans une volonté formelle du gouvernement, et un pareil établissement n'existe qu'aux conditions que le gouvernement lui a faites.

Les établissements publics étant destinés à acquitter la dette de la société vis-à-vis des individus, il appartient essentiellement à la société, ou à l'autorité souveraine qui la gouverne et la représente, de juger quand, et comment, et à quelles conditions elle entend se servir d'une association pour remplir telle ou telle portion du ministère providentiel qui lui est confié.

Et, par une conséquence naturelle de la nécessité de cette solennelle autorisation, il est évident que le gouvernement a le droit de prescrire lui-même, ou de réviser et modifier, s'il le juge à propos, les statuts et règlements d'après lesquels chaque association ou communauté, ecclésiastique ou laïque, hospitalière ou enseignante, devra être régie. Ces statuts et règlements sont les conditions d'existence de cette corporation; et puisque son existence même dépend de l'assentiment de la puissance publique, puisque elle a pour motif et pour but l'utilité publique, il faut bien que les conditions de cette

existence soient réglées par la même volonté qui peut donner ou refuser la vie.

Par là, tous les intérêts se trouvent conciliés : une large voie demeure ouverte aux pieux desseins, aux vastes pensées ; les âmes généreuses et passionnées pour le bien ne sont pas découragées par la crainte de voir leurs œuvres se détruire et se perdre comme une vie d'homme ; de grands services publics sont assurés pour des siècles ; et cependant, avec de telles précautions que l'ordre social, dont fait éminemment partie le bien-être des familles et leur sécurité, ne puisse jamais en recevoir aucun dommage.

Nous ne quitterons pas ce paragraphe sans faire deux remarques importantes.

En premier lieu, du moment où un établissement d'utilité publique a reçu la vie civile par l'acte du gouvernement qui le reconnaît et l'autorise, il est apte à recevoir et à posséder, sauf l'accomplissement des formalités prescrites (1), sans qu'il soit nécessaire que cette faculté de recevoir et de posséder ait été déclarée en termes exprès : et cela se conçoit sans peine. Avoir donné la vie, c'est avoir contracté l'obligation de l'entretenir. Un gouvernement ne jette pas au hasard dans le monde un établissement public. Quand il fait lui-même ou quand il adopte une pareille création, il la veut bien constituée, il la veut viable. Et, de deux choses l'une : ou il assure directement, et sur les fonds mêmes de l'Etat, l'entretien de ce nouvel être social, ou il s'en repose sur l'évidence et sur le sentiment général des avantages que la société doit retirer de l'institution ; et, d'un côté, il laisse à chacun la liberté de témoigner par ses libéralités l'intérêt qu'il y prend ; d'autre part, il laisse à cette institution la libre acceptation et la pleine jouissance des dons qui lui sont faits.

En second lieu, de cela seul que le gouvernement a donné l'existence légale à un établissement public, et par conséquent a voulu que cet établissement fût capable de recevoir et de posséder, il s'ensuit que le gouvernement, mû par des considérations supérieures d'intérêt général, a trouvé bon de mettre hors du commerce et de rendre main-mortables les biens qui seraient donnés à ce même établissement, à cette association, à cette communauté, à cette corporation, qui, de sa nature et dans l'intention des donateurs, est un propriétaire perpétuel, irrévocable, habile à conserver, impuissant à se dépouiller par sa propre volonté.

Cette conséquence ne saurait être contestée ; et elle suffirait pour mettre une différence énorme entre les libéralités faites à des individus, et les libéralités faites à des communes, à des hospices, à des congrégations ou à d'autres établissements publics.

Nous verrons bientôt ce qui résulte de cette notable et essentielle différence.

(1) Les dispositions faites au profit d'hospices, des pauvres d'une commune, ou d'établissements d'utilité publique, n'auront leur effet qu'autant qu'elles seront autorisées par une ordonnance royale. (*Code civil*, art. 910.)

Mais, dès à présent, il convient d'aller au-devant d'une objection qui porterait au reste sur la législation même, et, prouvant trop, ne prouverait rien dans le cas particulier dont il s'agit.

On dira que c'est là un des résultats fâcheux des existences civiles données à des associations charitables, à des congrégations, à des hospices, à des écoles, à tant d'autres établissements publics.

Nous ferons à cette objection deux réponses :

La première, c'est que, sans déprécier le dix-neuvième siècle, qui, sous beaucoup de rapports, sera, nous l'espérons le siècle réparateur, on doit avouer que nous sommes loin du temps où l'on pouvait craindre que la piété n'exagérât ses largesses et ne dépouillât les familles pour construire des églises ou pour doter les pauvres. *Chacun pour soi*, c'est, ce nous semble, la maxime à peu près universelle. Mais enfin, il est vrai que la foi et la charité n'ont pas abandonné la noble France ; il est vrai que généralement il y a désir réel de venir au secours des classes souffrantes. Eh bien ! les lois ont sagement et efficacement pourvu à ce que les familles n'en souffrent pas outre mesure ; à ce que les patrimoines particuliers ne soient pas trop amoindris par les sacrifices faits au patrimoine commun. Le gouvernement y veille avec une attention scrupuleuse ; le conseil d'Etat, sentinelle infatigable, donne tous les jours la preuve de cette salutaire et paternelle vigilance.

Voici notre seconde réponse : Le gouvernement, comme nous l'avons déjà fait entendre, ne se détermine à créer un établissement public qu'en vue d'avantages certains, positifs, durables, que cet établissement procure à la société, et qui, à ses yeux, aux yeux de tous les amis de l'humanité, compensent et au delà les inconvénients de la main-morte, dont se trouvent affectés quelques immeubles.

Cette seconde réflexion doit paraître d'autant plus rassurante pour les familles, qu'elle en amène une autre, qui, au premier aspect, serait effrayante pour les donateurs. Leur bonne volonté pourrait en être paralysée, si les sentiments élevés et les religieux motifs qui les animent n'étaient de nature à surmonter toute défiance et toute crainte ; si d'ailleurs la défiance et la crainte, trop naturelles sous un gouvernement despotique, qui vit de dépouilles et de ruines, étaient possibles sous un gouvernement constitutionnel, où tout se sait, tout se dit, tout se contrôle, tout se passe sous les regards de toute une nation.

Les personnes civiles n'étant créées que par des raisons d'utilité publique, si cette utilité publique vient à cesser, si l'intérêt général, mieux compris, paraît exiger que l'une ou l'autre de ces personnes civiles disparaisse de la société, le gouvernement, juge suprême de cet intérêt général, est le maître, sauf les ménagements que comman

sent la justice et l'humanité, de retirer l'autorisation qu'il avait bénévolement accordée; et dès lors, l'établissement public n'existant plus, les biens donnés à cet établissement tombent dans le domaine de l'Etat, bien entendu avec les charges et sous les conditions de services publics que le donateur y avait attachées.

C'est donc, au fond, l'Etat même, c'est la chose publique, *res publica*, qui est, en définitive, le vrai possesseur de ces sortes de biens. Un caractère de substitution, nécessaire, inévitable, est et demeure inhérent, par la nature même des choses, à toute donation entre-vivs ou testamentaire qui est faite à un établissement public. Quelque prolongée qu'en puisse être la jouissance de la personne civile que le donateur a voulu mettre d'abord en possession de l'immeuble donné, il existe un autre possesseur qui survivra certainement au premier, et qui, de plein droit et toujours (1), lui est substitué comme le véritable et dernier propriétaire. Il peut arriver que la corporation, première instituée, perde la vie légale par une décision de la puissance publique, ou qu'elle s'éteigne faute de sujets : l'Etat lui succède, et si elle n'était donataire, ou légataire qu'à la charge d'un service d'utilité générale, sa disparition n'empêchera pas que la société ne continue à jouir du bienfait de la donation.

Qu'importe, après cela, et aux familles qui ont dû faire, dès le principe, le sacrifice du bien donné, et aux pauvres que le donateur a voulu soulager, ou aux enfants qu'il a voulu instruire, que l'exécution de cette volonté bienfaisante ait été confiée à une seule corporation, à un seul établissement public, ou que le donateur, dans son long espoir et dans sa sage prévoyance, ait institué ou substitué plusieurs corporations, plusieurs établissements publics, afin d'assurer d'autant mieux la perpétuité d'une œuvre dont la pensée charmait son imagination, enchantait son cœur, tranquillisait sa conscience, embellissait sa vie, ou consolait sa mort ?

Dans tous les cas, on peut voir ici autre chose qu'une œuvre d'utilité publique, immortelle comme la société même qui en profite, comme l'Etat qui veille à son accomplissement, et qui empêcherait au besoin l'aliénation, la dissipation des biens sur lesquels cette œuvre repose.

§ 3. *Les motifs qui ont fait prohiber les substitutions fidéicommissaires* (art. 896 du Code civil) *ne sont point applicables aux dons et legs faits à des établissements publics. Ces dons et legs sont gouvernés par d'autres règles.*

Il nous semble véritablement que cette troisième proposition ressort, évidente comme la lumière, de tout ce que nous avons précédemment établi.

Nous achèverons la démonstration, en rappelant sommairement les motifs qui ont déterminé le législateur à prohiber, non pas toute substitution, mais les substitutions fidéicommissaires, et non pas toute substitution fidéicommissaire, mais seulement les substitutions fidéicommissaires qui contiendraient expressément ou nécessairement supposeraient la charge de conserver *et de rendre*.

Il ne sera pas inutile d'observer que nous n'avons pu trouver, ni dans Pothier, ni dans Merlin, ni dans Grenier, ni dans Locré, ni dans Dalloz, aucune trace de questions relatives à des substitutions fidéicommissaires pour le cas de dons ou de legs faits à des établissements publics ; et, sans doute, ce silence de la part d'auteurs si justement renommés annonce assez qu'effectivement les prohibitions de substitution fidéicommissaire n'ont jamais eu de prise sur cette sorte de libéralités.

Il en devait être ainsi. Par quels motifs, en effet, certaines substitutions ont-elles été prohibées?

On l'a dit avec raison : la substitution fidéicommissaire présente ce grave inconvénient que, dans la personne du premier institué, la propriété n'est plus qu'un usufruit ; toute idée d'amélioration s'évanouit : le possesseur viager se hâte de jouir; il exploite à son profit et aux dépens de son successeur ; il détériore, plutôt que de se priver des fruits anticipés que sa cupidité convoite.

Autre et non moins grave inconvénient qui intéresse toute la société : le bien grevé de substitution est par là même et, pour tout le temps que dureront les premiers usufruits, mis hors du commerce ; plus de mutations possibles, plus de circulation des biens ; pertes pour le commerce et pour l'industrie.

Ce n'est pas tout : la substitution est une invention de la vanité, un calcul de l'ambition en faveur d'un membre privilégié de la famille ; et de là de choquantes inégalités entre les enfants, des dissensions, des procès et des haines.

Nous ne contestons pas la vérité ni la gravité de ces motifs. Mais, de bonne foi, qu'y a-t-il dans tous ces motifs, si puissants lorsqu'il s'agit de simples particuliers, qu'y a-t-il qui s'applique à des corporations, à des communes, à des hospices, à des évêchés, à des écoles ; en un mot, à des établissements publics ?

La propriété n'est plus qu'un usufruit. On avouera du moins que c'est un usufruit perpétuel, un usufruit pour des siècles, un usufruit tellement solide, que jamais propriétaire n'aura mieux senti, mieux pratiqué la nécessité de toute espèce d'amélioration. Esprit de corps et biens de corps ont toujours eu chances heureuses et fortes destinées. Et puis, nous faisons trop légèrement cette confession qu'un établissement public est borné à l'usufruit ; il est bien et dûment propriétaire, avec cet avantage pour notre opinion, qu'il ne peut pas cesser de l'être, si le gouvernement n'y consent.

Mais prenez garde, nous dit-on : vous ne pouvez nier que ce droit de propriété est de

(1) S'il n'y a clause de retour.

la pire espèce. Vos établissements publics sont *gens de main-morte*; adieu circulation, commerce, industrie. Nous n'avons garde de nier ce second inconvénient; nous l'avons déjà et très-franchement reconnu. Mais nous avons dit et nous redirons que cette mise d'un immeuble hors de la circulation et du commerce a été consentie et voulue par le gouvernement le jour où il a autorisé l'établissement public. Apparemment il a eu, pour donner ce consentement, de bonnes et valables raisons tirées des services spéciaux que rendrait cet établissement.

En troisième lieu, *la substitution favorise l'orgueil: elle soulève toutes les mauvaises passions dont il est le père.* Une telle observation nous éloigne trop de ce qui arrive dans les écoles, dans les hospices, dans les bureaux de bienfaisance, et autres établissements publics, pour que nous fassions remarquer qu'elle ne saurait les atteindre.

Donc tous les motifs de prohibition qui militent contre les substitutions fidéicommissaires en faveur des particuliers, sont inapplicables, quand les possesseurs successifs, institués ou substitués, sont des établissements publics.

Inutile, croyons-nous, de faire voir maintenant avec quelle bienveillance, avec quel dessein de faire respecter les intentions des donateurs, les tribunaux eux-mêmes, gardiens sévères des lois, interprètes scrupuleux de leurs dispositions prohibitives, ont, en matière de substitution, cherché tous les moyens de donner force et vertu aux donations entre-vifs ou testamentaires, à moins qu'il n'y eût impossibilité absolue d'entendre les clauses des actes et des testaments dans un sens qui les fît valoir plutôt que dans un sens qui les ferait périr; *ut valeant potius quam pereant.*

Dans la jurisprudence du palais, il est de principe que, pour admettre qu'une donation entre-vifs ou testamentaire est entachée de la substitution prohibée par l'article 896 du Code civil, il faut que la disposition ne puisse pas être interprétée d'une autre manière; que l'article 1121 soit absolument inapplicable; que, dans le doute, on doit plutôt voir une substitution vulgaire qu'une substitution fidéicommissaire; que l'obligation de conserver et de rendre à un tiers doit être littéralement exprimée, ou du moins doit résulter de l'acte par une conséquence nécessaire; qu'enfin, lors même qu'il y a substitution d'un autre légataire, s'il n'y a pas charge de conserver et de rendre, ce n'est plus la substitution prohibée, mais une disposition *si quid supererit*, disposition très-permise.

Ainsi il a été jugé que la clause par laquelle un testateur, après avoir institué un légataire universel, déclare lui substituer un tiers pour recueillir l'entier effet du legs, dans le cas où son légataire universel décéderait sans enfant mâle, ne contenant pas d'une manière expresse la charge de conserver et de rendre, pouvait être réputée ne pas renfermer une substitution prohibée. — Que la disposition d'un testament par laquelle le légataire est chargé de transmettre à ses enfants ne renferme pas une substitution prohibée, en ce qu'on n'y rencontre pas expressément la charge de conserver et de rendre. — Que la disposition par laquelle un testateur, après avoir institué un légataire universel, grève ce legs du legs particulier d'une somme d'argent pour être payée en cas de mort du légataire universel sans postérité, ne constitue pas une substitution prohibée: c'est un simple legs conditionnel. — Que la clause par laquelle un testateur, après avoir fait un legs au profit de plusieurs personnes pour par elles en jouir, faire et disposer de la manière la plus absolue, déclare qu'en cas de décès d'un des légataires sans postérité, sa part accroîtra aux autres, ne renferme pas une substitution fidéicommissaire, mais seulement une disposition *si quid supererit* non prohibée par la loi (Voir Dalloz, au mot *Substitution*).

Conformément à tous ces principes, à tous ces arrêts, une ordonnance du 6 juillet 1838, rendue sur le rapport de M. le ministre de la justice et des cultes, a autorisé M. l'évêque de Clermont, la supérieure générale des sœurs de la Miséricorde de Billom, la commission administrative de l'hospice et le trésorier de la fabrique de l'église de Saint-Cerneuf de cette dernière ville, à accepter, chacun en ce qui le concerne, la donation d'une maison sise à Billom, évaluée à 9,000 fr., faite audit évêché par le sieur Jean Flaget, suivant acte sous seing-privé du 7 octobre 1834, sous l'obligation d'affecter cet immeuble à l'établissement d'une école primaire dirigée par les frères des écoles chrétiennes, et avec clause de réversibilité au profit des trois autres établissements ci-dessus dénommés, en cas de suppression de ladite école.

Et nous nous empressons de le dire: sur d'autres points encore, le conseil d'Etat a fait preuve de cette louable et sage disposition à donner, autant qu'il était possible, la suite convenable aux volontés bienfaisantes des donateurs ou des testateurs.

Citons un exemple.

La maxime générale à l'égard des testaments a toujours été, chez tous les peuples civilisés, chez les Français comme chez les Romains, que la volonté des testateurs fait loi, et que leurs dernières dispositions doivent être largement interprétées, scrupuleusement exécutées.

Une seule exception a dû être et devra toujours être faite: c'est celle que consacre notre Code civil, par son article 900 ainsi conçu:

« Dans toute disposition entre-vifs ou testamentaire, les conditions impossibles, celles qui seront contraires aux lois et aux mœurs seront réputées non écrites. »

Il est à remarquer que, dans cette hypothèse de conditions impossibles ou contraires aux lois ou aux mœurs, le législateur se garde bien de mettre à néant la disposition même; la disposition est maintenue, la condition seule disparaît, bien que l'on eût

pu croire que, dans l'esprit du testateur, la condition était inséparablement liée à la disposition.

Le conseil d'État veut deux choses.

D'une part, pénétré des grands devoirs que la société est tenue de remplir vis-à-vis des classes pauvres et souffrantes, il veut accueillir et favoriser les dispositions libérales par lesquelles des personnes aisées, entrant dans les vues de la divine Providence, corrigent les inégalités des fortunes en affectant une partie de leurs biens au soulagement des malheureux, à l'instruction des ignorants.

D'autre part, convaincu que, dans l'intérêt de l'administration, pour rendre ses travaux plus simples, plus faciles et plus expéditifs, il importe de maintenir, autant que possible, chaque institution, chaque corps, chaque pouvoir, dans le cercle étroit de ses attributions légales, le conseil d'Etat veut, *autant qu'il est possible*, que les personnes bienfaisantes donnent à leurs libéralités les formes les plus régulières et les plus conformes à la nature des choses.

De là une distinction.

Il s'agit, ou d'un acte entre-vifs, ou d'un acte testamentaire.

Dans le premier cas, si la forme suivie par le donateur présente quelque irrégularité, le conseil d'Etat ajourne l'autorisation d'accepter, jusqu'à ce que le donateur, averti du motif de l'ajournement, se soit conformé aux règles ordinaires que préfère et désire l'administration. Et toutefois cette règle-là même n'est pas sans exception. (Voir à la col. 790 un exemple frappant de ces exceptions.)

Dans le second cas, comme le testateur qui, en écrivant sa disposition, s'est surtout occupé du fond, ne peut pas revivre pour lui donner une autre forme, le conseil d'Etat voyant, d'un côté, un bienfait public, et d'autre côté une irrégularité dans la forme, mais irrégularité facile à couvrir, passe par-dessus cette irrégularité, et autorise l'acceptation du bienfait.

C'est avec cet esprit de bienveillance, avec ce sentiment du bien, avec cette hauteur de vues et de pensées, que nous verrons le conseil d'Etat apprécier en définitive une donation qui doit *à perpétuité* assurer à 300 orphelins et orphelines tous les bienfaits d'une instruction primaire et professionnelle, reçue sous les doubles auspices de la religion et du travail, et toujours sous la surveillance de l'Université, toujours sous la protection de la puissance publique.

Le conseil d'Etat n'aura qu'à se conformer, à cet égard, à sa propre jurisprudence, telle qu'il l'a faite par son avis du 8 novembre 1832 et par ses avis subséquents des 9 août 1833, 22 mai 1835, 20 mai 1837, 4 mars 1841.

VII.

STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE A L'EPOQUE DE LA REVOLUTION DE FEVRIER (1).

Situation de l'instruction primaire en France au 1er janvier 1848.

I. — *Ecoles primaires communales de garçons.* — Au 1er janvier 1834, le nombre des écoles primaires communales de garçons était de 22,641. Il s'élevait, au 1er janvier 1848, à 32,964. L'augmentation a été, dans cet intervalle de quatorze ans, de 10,323; elle revient à 456 pour 1,000. Rapide dans les premières années qui ont suivi la promulgation de la loi, l'accroissement s'était ralenti ensuite. Voici, au surplus, la situation annuelle du nombre des écoles primaires communales dirigées par des instituteurs.

Années.	Écoles prim. communales.	Augmentation.	Années.	Écoles prim. communales.	Augmentation.
1834	22 641	»	1842	30 286	211
1835	24 868	2 227	1843	30 658	372
1836	26 804	1 936	1844	31 158	510
1837	28 449	1 645	1845	31 608	450
1838	29 329	880	1846	32 089	481
1839	29 683	354	1847	32 619	530
1840	29 985	302	1848	32 964	345
1841	30 075	90			

Le nombre des écoles primaires communales d'instituteurs n'était que de 32,964 au 1er janvier 1848.

II. — *Ecoles primaires communales de filles.* — La loi du 28 juin 1833 n'a rien statué en ce qui concerne l'établissement des écoles primaires de filles. Le dernier article du projet qui avait été soumis aux Chambres rendait, il est vrai, applicables à ces établissements les dispositions générales de la loi; mais, lors de la discussion, la Chambre des députés ajourna cette question jusqu'à ce que le gouvernement eût recueilli des données suffisantes pour l'organisation de cette partie importante de l'instruction publique.

A défaut de loi sur l'instruction primaire des filles, une ordonnance du 23 juin 1836, rendue sur le rapport de M. Pelet de la Lozère, avait tracé diverses règles relatives à l'établissement d'écoles primaires communales pour les filles. Mais une ordonnance ne pouvait imposer ni aux communes ni aux départements l'obligation de fournir des fonds pour l'entretien de ces écoles. Aussi leur création a-t-elle marché d'un pas beaucoup moins rapide que celle des écoles de garçons.

Au 1er janvier 1837, le nombre des écoles primaires communales des filles était de 5,453. Il s'est élevé, au 1er janvier 1848, à 7,652. L'augmentation est de 2,199; elle revient à 40 p. 100. Le tableau suivant fait

(1) Extrait d'un mémoire de M. Allard, publié dans l'*Annuaire de Statistique et d'économie politique* de M. Guillaumin.

voir comment elle est répartie entre ces onze années.

Années.	Ecoles prim. communales.	Augmentation.	Années.	Ecoles prim. communales.	Augmentation.
1837	5 455	»	1843	6 622	304
1838	5 604	151	1844	6 904	282
1839	5 745	141	1845	7 108	204
1840	5 878	133	1846	7 303	195
1841	6 000	122	1847	7 490	187
1842	6 318	318	1848	7 652	162

Il résulte de ce tableau qu'à partir de 1842 l'augmentation du nombre des écoles primaires communales de filles a été constamment en décroissant.

Ces 7,652 écoles communales de filles sont d'ailleurs fort inégalement réparties entre les départements. La Manche et le Calvados, la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, la Meurthe, la Meuse, les Vosges, la Moselle, sont ceux qui en comptent le plus. On n'en trouve qu'une dans le Lot, et la Haute-Loire n'en a pas une seule.

III. — *Fréquentation des écoles par les enfants.* — En 1831, le nombre des enfants qui fréquentaient les écoles n'était que de 1,935,624. Il s'est élevé, en 1847, à 3,146,510. Il avait même été, en 1846, de 3,240,436.

Nous donnons dans le tableau suivant le nombre des enfants de chaque sexe qui ont fréquenté les écoles primaires tant communales que privées en 1831, et pendant chacune des années qui se sont écoulées de 1834 à 1847. Nous avons pensé qu'il était inutile de présenter séparément le nombre des élèves des écoles publiques et celui des élèves des écoles privées. Nous ferons cependant une observation à ce sujet. C'est que le nombre des élèves des écoles privées de garçons décroît rapidement, tandis que celui des écoles publiques augmente. Au contraire, le nombre des élèves des écoles privées de filles augmente dans une proportion beaucoup plus considérable que celui des élèves des écoles publiques. Pour les garçons, la population des écoles publiques a augmenté de 289 sur 1,000, et celle des écoles privées a diminué de 232 sur 1,000. Pour les filles, au contraire, la population des écoles publiques a augmenté de 467 sur 1,000, et celle des écoles privées de 962 sur 1,000.

	Garçons.	Filles.	Total.
1831	1 200 715	734 909	1 935 624
1834	1 470 220	882 977	2 353 197
1835	1 511 429	958 324	2 469 753
1836	1 548 023	1 033 336	2 581 359
1837	1 579 958	1 110 147	2 690 105
1838	1 608 504	1 154 073	2 762 577
1839	1 632 119	1 197 776	2 829 895
1840	1 649 278	1 241 789	2 891 067
1841	1 672 726	1 293 369	2 956 095
1842	1 707 480	1 336 684	3 044 164
1843	1 718 583	1 382 208	3 100 791
1844	1 739 219	1 403 116	3 142 335
1845	1 775 895	1 412 837	3 188 732
1846	1 791 526	1 448 910	3 240 436
1847	1 733 977	1 412 533	3 146 510

Ainsi, dans cet espace de seize ans, l'augmentation du nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles primaires a été, pour les garçons, de 444 sur 1,000, et pour les filles, de 922 sur 1,000. En mettant de côté la malheureuse année 1847, l'augmentation est de 492 sur 1,000 pour les garçons, et de 972 sur 1,000 pour les filles.

Le nombre des enfants de chaque sexe de 5 à 12 ans, âge pendant lequel on fréquente les écoles, s'élève à 2,409,478. Ainsi, le nombre des garçons qui ne reçoivent aucune instruction est de 675,501, ou de 280 sur 1,000; et celui des filles, de 996,945, ou de 413 sur 1,000.

L'augmentation progressive du nombre des garçons qui fréquentent les écoles primaires est confirmée par les tableaux que publie annuellement le ministère de la guerre, en ce qui concerne le recrutement de l'armée. Ils font connaître le nombre des jeunes gens âgés de vingt ans qui ont reçu quelque instruction. Voici, sur une moyenne de 1,000, le nombre de ceux qui savaient au moins lire, pour chacune des classes ci-après désignées.

1827	420	1832	510	1837	550	1842	588
1828	456	1833	520	1838	568	1843	600
1829	460	1834	520	1839	574	1844	610
1830	490	1835	530	1840	579	1845	620
1831	490	1836	540	1841	584	1846	654

L'augmentation du nombre des jeunes gens ayant reçu quelque instruction revient, dans cet intervalle de dix-neuf ans, à 510 sur 1,000. Nous avons vu que l'augmentation dans le nombre des garçons qui fréquentent les écoles primaires avait été de 444 sur 1,000 en seize ans. La proportion d'accroissement annuel est de 27 sur 1,000, d'après les tableaux de recensement; de 28 sur 1,000, d'après la population des écoles. Ainsi, ces deux faits se confirment réciproquement.

IV. — *Nombre des instituteurs formés dans les écoles normales primaires.* — En imposant aux communes l'obligation d'entretenir au moins une école primaire communale, le législateur avait en même temps pourvu, par l'établissement des écoles normales primaires, à ce qu'il fût formé, dans chaque département, un nombre suffisant de maîtres capables de donner au peuple une instruction appropriée à ses besoins. Nous n'avons pas ici à examiner si l'enseignement des écoles normales primaires a été bien compris et bien dirigé. Nous devons nous borner à examiner quels résultats matériels ont produits ces établissements. Quelques écoles normales primaires, notamment celles de Strasbourg, d'Helfedange, de Bar-le-Duc, de Mirecourt, de Dijon, etc., avaient été créées même avant la révolution de Juillet 1830. Le nombre des instituteurs sortis de ces écoles était, au 1er janvier 1834, de 1,044. Le nombre total des instituteurs, anciens élèves-maîtres des écoles normales, s'est élevé, au 1er janvier 1848, à 10,545. Ainsi, près du tiers des instituteurs en fonc-

tions ont été formés dans les écoles normales primaires. La moyenne du nombre des maîtres sortis de ces établissements est, dans cet intervalle de quatorze ans, de 679. Voici, au surplus, le nombre des instituteurs formés dans les écoles normales primaires, qui étaient en fonctions au 1er janvier de chaque année.

Instit. formés dans les écoles norm.	prim.	Augm.	Instit. formés dans les écoles norm.	prim.	Augm.
1834	1 014	»	1842	6 161	757
1835	1 494	560	1843	6 917	756
1836	1 881	477	1844	7 716	799
1837	2 400	659	1845	8 463	747
1838	3 185	685	1846	9 168	705
1839	3 699	514	1847	9 815	647
1840	4 450	751	1848	10 545	730
1841	5 404	974			

Les instituteurs formés dans les écoles normales primaires sont inégalement répartis entre les départements. Dans quelques-uns, les trois cinquièmes de ces instituteurs sont sortis des écoles normales, tandis qu'il en est plusieurs où on ne compte qu'un cinquième ou même un dixième d'instituteurs, anciens élèves de ces établissements.

V. — *Maisons d'école communales de garçons.* — Il est de la plus haute importance que les écoles soient placées dans des bâtiments communaux spécialement affectés à cette destination. Ces bâtiments sont toujours plus convenablement disposés que les locaux qu'on loue pour cet objet. Dans ceux-ci, les enfants sont généralement entassés dans des salles basses, humides, étroites, où leur santé s'altère et où leur instruction ne peut faire que des progrès fort lents. L'Etat et les départements font tous les ans des sacrifices considérables pour aider les communes à devenir propriétaires de maisons d'école. Elles ne possédaient, au 1er janvier 1834, que 10,316 maisons d'école de garçons. Ce nombre s'élevait, au 1er janvier 1848, à 20,899. L'augmentation est de 10,583. Elle revient en moyenne à 756 par an.

Les départements sont loin de se trouver dans la même position, en ce qui concerne la propriété des maisons d'école communales des garçons. Les départements les plus riches, ceux où l'instruction a fait le plus de progrès, sont aussi ceux dans lesquels les communes possèdent le plus de maisons d'école convenablement disposées. Les départements pauvres et où l'instruction est encore arriérée n'en possèdent qu'un nombre infiniment petit.

VI. — *Maisons d'école communales de filles.* — Le nombre des maisons d'école communales de filles s'est accru avec une grande lenteur. Il était, au 1er janvier 1837, de 5,453. Il s'est élevé, au 1er janvier 1848, à 7,652. L'augmentation, dans cet intervalle de onze ans, est 2,199. Elle revient à 40 pour 100. En moyenne, l'augmentation annuelle est de 200.

VII. — *Écoles maternelles.* — Ces premières écoles de l'enfance, improprement appelées jusqu'à présent salles d'asile, ont été réglementées par l'ordonnance du 22 décembre 1837. Il n'existait, au 1er janvier de cette année, que 163 écoles maternelles tant publiques que privées, fréquentées par 22,620 enfants. Au 1er janvier 1848, il y avait 1,800 écoles maternelles publiques et privées, fréquentées par 144,158 enfants. La cherté des denrées de première nécessité pendant l'année 1847 a suspendu le développement de cette institution. On avait porté pour cette destination au budget de l'Etat une allocation de 200,000 fr. d'abord, puis de 300,000 fr. Mais le petit nombre des demandes des communes n'a jamais permis de l'employer intégralement. L'augmentation du nombre des écoles maternelles a été de 1,736 dans un intervalle de onze ans, ce qui fait en moyenne un accroissement annuel de 158. Leur population s'est accrue de 121,532 enfants dans le même espace de temps, ce qui revient en moyenne à 11,048 par an.

Le service des écoles maternelles se rattache à celui des écoles primaires de filles. Dans un grand nombre de communes, ces deux établissements doivent être confondus en un seul.

VIII. — *Classes d'adultes.* — Ces établissements ne présentent pas en France le même degré d'importance et d'utilité que les établissements analogues de l'Allemagne. Chez nous, ces classes sont en général ouvertes aux personnes qui, dans leur enfance, n'ayant pas fréquenté les écoles primaires, ne savent ni lire, ni écrire. En Allemagne, au contraire, les jeunes gens, après avoir suivi complétement les cours de l'école primaire, sont obligés de fréquenter jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sous peine d'amende, des classes de répétition hebdomadaires qu'on nomme *Wiederholungs schulen*, et dans lesquelles on leur donne des connaissances un peu plus élevées que celles de l'école primaire, et en harmonie avec leurs travaux de chaque jour et avec la position qu'ils sont appelés à occuper dans la société.

Les classes d'adultes étaient au nombre de 1,584 au 1er janvier 1837. Elles étaient fréquentées par 31,824 élèves. Le nombre s'en était élevé, au 1er janvier 1847, à 7,363, et celui des élèves à 106,028. Les circonstances malheureuses de cette année l'avaient fait un peu diminuer au 1er janvier 1848.

Nous allons faire connaître la situation de ces classes au 1er janvier de chaque année.

	Classes d'adultes.	Élèves qui les fréquentent.		Classes d'adultes.	Élèves qui les fréquentent.
1837	1 584	31 824	1843	4 559	68 [illegible]
1838	1 815	36 378	1844	5 074	87 710
1839	2 073	41 436	1845	5 807	96 158
1840	2 558	47 642	1846	6 567	9[illegible]
1841	2 992	51 516	1847	7 363	106 [illegible]
1842	3 652	56 476	1848	6 645	95 051

VIII.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE PENDANT L'ANNÉE 1846 (1).

Pendant l'année 1845, les cours d'assises des 86 départements avaient jugé contradictoirement 6,685 accusés, compris dans 5,054 accusations : 2,051 accusés (31 sur 100) avaient été poursuivis pour des crimes contre les personnes, et 4,634 (69 sur 100) pour des crimes contre les propriétés.

En 1846, les mêmes cours ont jugé 5,077 accusations et 6,908 accusés : 1,878 accusés de crimes contre les personnes (27 sur 100), et 4,030 accusés de crimes contre les propriétés (73 sur 100).

En comparant la criminalité des deux années, on voit que, durant la seconde, le nombre des accusés de crimes contre les personnes a diminué de 173, et que celui des accusés de crimes contre les propriétés s'est accru de 396. Le nombre total des accusés des deux espèces de crimes réunis a augmenté de 223, un peu plus de 3 p. 100. Cet accroissement est peu considérable, si l'on prend en considération l'extrême misère qu'ont éprouvée les classes laborieuses sur tous les points de la France, par suite de la rareté des subsistances, pendant les derniers mois de 1846.

Le nombre des accusés des crimes les plus graves est resté stationnaire en 1846. On compte, à quelques unités près, autant d'accusés de parricide, d'assassinat et de meurtre qu'en 1845 ; il y a eu moins d'accusés d'empoisonnement et d'infanticide. Le nombre des accusés de viol et d'attentats à la pudeur sur des enfants est le même en 1846 qu'en 1845 ; jusqu'alors il s'était accru régulièrement chaque année. Celui des accusés de viol et d'attentat à la pudeur sur des adultes a diminué de 30 p. 100.

Parmi les crimes contre les propriétés, il n'en est que trois qui présentent, en 1846, un nombre d'accusés plus élevé qu'en 1845 ; ce sont ceux d'incendie, de banqueroute frauduleuse et de vols qualifiés. Le nombre des accusés de cette dernière espèce de crime surtout a été bien plus élevé en 1846 qu'en 1845 ; cependant il ne dépasse pas le total de 1844.

Chaque année, la distribution des accusés entre les divers départements se fait d'une manière inégale. La Seine présente, en 1846, pour un accusé, 1,537 habitants ; la Corse, 1,799 ; l'Aube, 2,847 ; la Vienne, 3,179 ; la Seine-Inférieure, 3,245 ; le Vaucluse, 3,366, Seine-et-Oise, 3,417.

Dans les huit départements dont les noms suivent, on compte, au contraire, plus de 10,000 habitants pour un accusé : dans les Hautes-Alpes, 14,789 ; dans le Doubs, 14,617 ; dans le Nord, 13,650 ; dans le Cher, 13,388 ; dans le Pas-de-Calais, 12,884 ; dans la Vendée, 11,400 ; dans la Nièvre, 10,742 ; dans l'Isère, 10,144.

La différence qui se remarque entre les départements, quant au nombre proportionnel des accusés traduits devant les cours d'assises, se reproduit relativement à la nature des crimes pour lesquels ces accusés étaient poursuivis. Ainsi, sur 100 accusés traduits devant la cour d'assises du Cher, 9 seulement étaient poursuivis pour des crimes contre les personnes, 91 l'étaient pour des crimes contre les propriétés. Dans la Seine, dans la Gironde et dans l'Aube, il y avait 11 accusés de crimes contre les personnes sur 100 et 89 accusés de crimes contre les propriétés ; dans Loir-et-Cher, le Loiret et la Vienne, 13 accusés de crimes contre les personnes et 87 accusés de crimes contre les propriétés.

On trouve au contraire, en Corse, 81 accusés sur 100 jugés pour des crimes contre les personnes, et 19 seulement pour des crimes contre les propriétés ; dans les Pyrénées-Orientales, 0,68 accusés de crimes de la première espèce et 0,32 de la seconde ; dans l'Aube, 0,53 et 0,47 ; dans le Cantal, 0,42 et 0,48 ; dans le Bas-Rhin, 0,51 et 0,49.

Les 6,908 accusés de 1846 se divisent en 5,743 hommes (0,83) et 1,165 femmes (0,17). En rapprochant le nombre des accusés de chaque sexe de la fraction correspondante de la population, on trouve un accusé sur 3,055 hommes et une accusée sur 15,339 femmes.

Les accusés étaient âgés : 1,199, un sixième environ, de moins de vingt et un ans ; 2,204 de vingt et un à trente ans ; 1686 de trente à quarante ans ; 1,111 de quarante à cinquante ans ; 455 de cinquante à soixante ans ; 253 de plus de soixante ans.

Il y a, chaque année, un moindre nombre proportionnel de mineurs parmi les accusés de crimes contre les personnes que parmi les accusés de crimes contre les propriétés.

Les accusés célibataires formaient, en 1846, et la proportion est à peu près la même tous les ans, plus de la moitié (55 sur 100) du nombre total ; ils étaient au nombre de 3,834. On comptait 2,749 accusés mariés et 325 veufs et veuves. 2,183 des accusés mariés et 259 de ceux qui vivaient dans le veuvage avaient des enfants.

Chacune des professions que comprend la société a fourni son contingent plus ou moins considérable d'accusés. 2,526 (0,37) appartenaient à la classe des individus occupés habituellement aux travaux de la terre, et 2,266 à celle des ouvriers de toute espèce, chargés de mettre en œuvre les produits du sol ; 496 étaient voués au commerce comme chefs d'établissements ou commis. On comptait 322 voituriers, charretiers ou mariniers ; 143 aubergistes, cafetiers ou logeurs, et 517 domestiques attachés à la personne ; 349 accusés vivaient de leur revenu ou du produit d'une profession libérale ; 289 enfin étaient des gens sans aveu ni moyens d'existence.

(1) Extrait de l'*Annuaire de statistique et d'économie politique pour l'année* 1849, publié par MM. Joseph Garnier et Guillaumin, rue Richelieu, n° 14.

Sur 100 accusés jugés en 1846, plus de la moitié, 52, ne savaient ni lire ni écrire, et l'instruction de la plupart des 48 autres se bornait à savoir un peu lire et écrire, ou lire seulement.

Le nombre proportionnel des accusés illettrés est, tous les ans, plus élevé parmi les accusés de crimes contre les personnes que parmi les accusés de crimes contre les propriétés.

Sur les 5,077 accusations contradictoires soumises, en 1846, aux cours d'assises, 2,697 (0,53) ont été complétement admises ; 1,071 (0,21) ne l'ont été qu'avec des modifications qui, à l'égard de 362, réduisaient les faits à de simples délits ; 1,309 enfin (0,26) ont été entièrement rejetées.

En passant des accusations aux accusés, on voit que des 6,908 individus jugés pendant l'année, 2,269 ont été acquittés, 1,835 condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 2,774 à des peines correctionnelles ; qu'enfin 30 accusés âgés de moins de 16 ans, et qui, d'après les déclarations des jurés, avaient agi sans discernement, ont été : 24 envoyés dans des maisons d'éducation correctionnelle pour y être enfermés pendant un temps plus ou moins long ; et les 6 autres remis à leurs parents qui les réclamaient et étaient en état de les élever.

Les arrêts de condamnation à mort rendus en 1846 ont reçu leur exécution à l'égard de 40 condamnés. La peine capitale a été commuée en faveur de 11 en celle des travaux forcés à perpétuité, et le 52e s'est suicidé après le rejet de son pourvoi en cassation.

Les cours d'assises ont appliqué la peine accessoire de l'exposition publique à 867 condamnés à des peines afflictives et infamantes ; elles en ont dispensé 891 : et 25 autres, septuagénaires ou mineurs de dix-huit ans, en ont été affranchis en vertu des dispositions de la loi. Les 891 condamnés dispensés de l'exposition publique forment les sept dixièmes (0,70) du nombre total de ceux auxquels les cours d'assises pouvaient la remettre ; la proportion n'était que de 68 sur 100 en 1845 et de 65 sur 100 en 1841. D'année en année l'application de cette peine devenait moins fréquente, et le décret qui la supprime a réalisé un vœu général.

Le bénéfice des circonstances atténuantes a été accordé par le jury, en 1846, *à 2,863 accusés reconnus coupables de crimes.* En vertu de cette déclaration, les cours d'assises ont abaissé la peine prononcée par la loi de deux degrés au profit de 1,168 condamnés, et d'un seul degré à l'égard de 1,695 autres qui n'étaient pas susceptibles d'une plus grande réduction. En 1842, 67 condamnés sur 100 seulement avaient obtenu le bénéfice de cette déclaration ; 69 sur 100 en 1843 ; 70 sur 100 en 1844 ; 71 sur 100 en 1845 ; enfin 73 sur 107 en 1846.

Les résultats des poursuites ont été, dans leur ensemble, absolument identiques en 1845 et en 1846 : on compte, pendant ces deux années, 33 acquittés sur 100 accusés, 27 condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 40 condamnés à des peines correctionnelles. En jetant les yeux sur le tableau qui suit, on voit combien ces résultats ont peu varié de 1840 à 1846. Jusqu'en 1839, le nombre proportionnel des acquittements avait été plus élevé.

La répression varie d'un département à l'autre d'une manière très-sensible : tandis que dans quelques-uns le nombre proportionnel des acquittements n'excède pas le cinquième du nombre total des accusés, dans l'autre il dépasse les deux cinquièmes. Les jurés des Hautes-Alpes n'ont acquitté, en moyenne, en 1846, que 11 accusés sur 100 ; ceux de Maine-et-Loire, 14 ; de la Mayenne, 15 ; de la Manche, 19 ; du Var et d'Indre-et-Loire, 20 sur 100. Les jurés de l'Aude ont, au contraire, acquitté 58 accusés sur 100 ; ceux de la Vienne, 49 ; de la Nièvre et du Bas-Rhin, 47 ; des Deux-Sèvres, 46 ; des Basses-Alpes, du Doubs et de la Haute-Saône, 45 ; de la Lozère et du Morbihan, 43 ; de Loir-et-Cher et de la Haute-Loire, 42 ; de la Haute-Vienne et de l'Yonne, 41 sur 100.

Outre les 5,077 accusations jugées, en 1846, contradictoirement, les cours d'assises ont statué sans l'assistance du jury sur 600 accusations dirigées contre 670 accusés contumaces ; elles n'ont acquitté que 6 de ces accusés. Les autres ont été condamnés : 54 à mort, 40 aux travaux forcés à perpétuité, 214 à la réclusion, 2 à la dégradation civique et 2 à l'emprisonnement.

La cour d'assises de la Seine a jugé, pour sa part, 210 des accusés contumaces, près du tiers ; la cour d'assises de la Corse en a jugé 51, et elle a prononcé contre 29 des condamnations à mort.

Près des deux tiers des accusés qui sont ainsi jugés par contumace prescrivent leur peine (art. 635 du Code pénal) ; les autres, au nombre de 35 sur 100 seulement, se représentent volontairement, ou sont arrêtés avant que la peine soit prescrite et comparaissent devant le jury pour purger leur contumace.

Pendant l'année 1846, les cours d'assises ont statué sur le sort de 150 accusés précédemment condamnés par contumace ; elles en ont acquitté 67, près de la moitié. Les autres ont été condamnés : 48 à des peines correctionnelles, 16 à la réclusion, 17 aux travaux forcés à temps, et 2 aux travaux forcés à perpétuité.

Les cours d'assises de 13 départements ont eu à juger ensemble 11 prévenus de délits de presse périodique, 20 prévenus de délits de presse non périodique, et 9 prévenus de délits politiques, en tout 40. Elles en ont acquitté 26, et les 14 autres ont été condamnés : 13 à l'emprisonnement et à l'amende, et 1 à l'amende seulement.

Tribunaux correctionnels. — Pendant l'année 1846, les tribunaux correctionnels ont

jugé 161,376 affaires correctionnelles, dans lesquelles étaient impliqués 207,476 prévenus. En 1845, ils avaient jugé 152,923 affaires, intéressant 197,913 prévenus. Il y a donc eu, en 1846, une augmentation de 1,453 affaires (55 sur 1,000) et de 9,563 prévenus (46 sur 1,000).

Les prévenus jugés en 1846 étaient poursuivis : 110,593 pour des délits communs, et 96,883 pour des contraventions fiscales, forestières et autres. L'accroissement porte exclusivement sur le nombre des prévenus de délits communs, qui n'était, en 1845, que de 97,979, soit 12,614 de moins.

Le nombre des prévenus de contraventions forestières et autres contraventions fiscales a diminué de 3,051.

En rendant compte des travaux des cours d'assises, on a signalé la diminution du nombre des accusés pendant les dernières années. Le nombre des prévenus traduits devant la juridiction correctionnelle a suivi une progression en sens inverse.

Durant la dernière période de vingt et un ans, le nombre des prévenus jugés à la requête des administrations publiques a beaucoup diminué, celui des prévenus jugés à la requête des parties civiles n'a subi, d'une année à l'autre, que des changements presque insensibles, enfin celui des prévenus jugés à la requête du ministère public s'est accru du plus du double ; ce nombre, qui n'était que de 47,443 en 1826, s'est élevé successivement jusqu'à 101,483 en 1846.

Pour bien apprécier la cause de cette augmentation du nombre des prévenus jugés à la requête du ministère public, il est indispensable de rechercher sur quelle espèce de délits elle a principalement porté.

Cet accroissement s'est manifesté dans toutes les classes de délits, mais dans des proportions fort inégales : ainsi, tandis que le nombre des prévenus de coups et blessures volontaires, de diffamations et d'injures publiques, de rébellion et d'outrage envers des magistrats ou des fonctionnaires publics, n'a éprouvé, notamment depuis quinze ans, qu'un accroissement assez en rapport avec celui de la population, le nombre des prévenus de mendicité, de vagabondage, de vols simples et d'escroquerie, ces délits qui sont la conséquence nécessaire de l'oisiveté et de la misère, s'est accru d'une manière affligeante, comme pour attester les funestes effets d'une mauvaise organisation sociale.

Les 207,476 prévenus jugés, en 1846, par les tribunaux correctionnels, se divisent en 166,298 hommes (0,80) et 41,178 femmes (0,20). Ainsi les femmes forment le cinquième du nombre total des prévenus, tandis qu'elles font un sixième seulement (0,17) du nombre total des accusés jugés par les cours d'assises. Mais, si l'on considérait séparément les prévenus de délits communs, on trouverait parmi eux le même nombre proportionnel de femmes que parmi les accusés (17 sur 100).

Les tribunaux correctionnels ont acquitté 22,368 des 207,476 prévenus traduits devant eux en 1846 : un peu plus du dixième (11 sur 100). Ils en ont condamné 123,990 à l'amende seulement : les six dixièmes (0,60 sur 100) ; et 58,553 à l'emprisonnement (0,28). 4 délinquants forestiers n'ont été condamnés qu'à démolir des constructions élevées trop près des forêts; 2561 enfants âgés de moins de seize ans, et reconnus avoir agi sans discernement dans la perpétration des faits qui leur étaient imputés, ont été également acquittés ; mais 1,132 seulement ont été rendus à leurs parents : 23 d'entre eux, prévenus de vagabondage, restant placés sous la surveillance de la haute police (art. 271, § 2 du Code pénal) ; les 1,429 autres ont été envoyés dans des maisons d'éducation correctionnelle pour y être élevés. Le nombre des jeunes délinquants s'accroît sans doute chaque année; mais ce qui tend à le faire supposer plus considérable qu'il ne l'est en réalité, c'est que depuis que des maisons d'éducation correctionnelle ont été organisées dans plusieurs départements pour assurer à ces malheureux enfants les bienfaits d'une éducation morale, intellectuelle et professionnelle tout à la fois, les magistrats se montrent plus disposés à prononcer à leur égard des détentions de longue durée, et il en résulte un encombrement fâcheux dans toutes les maisons affectées aux jeunes détenus.

En exposant le résumé des travaux des cours d'assises, on a montré avec quelle remarquable exactitude les résultats des poursuites ont été, en 1846, les mêmes absolument qu'en 1845. La même uniformité se reproduit dans les résultats obtenus devant les juridictions correctionnelles pour ce qui concerne les prévenus jugés à la requête du ministère public.

Dans chacune de ces deux années, 15 prévenus sur 100 ont été acquittés, 29 condamnés à l'amende seulement et 56 à l'emprisonnement. Durant les vingt dernières années, on voit le nombre des acquittements décroître progressivement d'année en année, et descendre de 27 à 15 sur 100.

Si les condamnations à l'emprisonnement sont nombreuses devant la juridiction correctionnelle, le peu de durée d'un grand nombre d'entre elles atteste combien les tribunaux savent allier une grande indulgence à la necessité d'une répression. Voici quelle a été la durée des condamnations à l'emprisonnement ou à la détention correctionnelle prononcées pendant l'année 1846 par ces tribunaux :

De moins de 6 jours pour	7 574 condamnés	175 sur 1 000
De 6 jours à un mois pour	17 864	299 sur 1 000
De 1 mois à 6 mois pour	21 060	351 sur 1 000
De 6 mois à 1 an exclusivement pour	4 552	115 sur 1 000
De 1 an pour	2 029	
De 1 an et un jour à 2 ans pour	4 525	91 sur 1 000
De 2 ans à 5 ans pour	1 122	
De 5 ans pour	653	18 sur 1 000
De 5 à 10 ans pour	575	
De 10 ans pour	29	
Total	59 982	1 000

Il n'a été formé, pendant l'année 1846, que 6,984 appels contre des jugements des tribunaux de police correctionnelle : c'est environ 4 appels pour 100 jugements. Ces 6,984 appels intéressaient 9,296 prévenus : 5,153 étaient appelants, 3,413 intimés, et 730 appelants et intimés tout à la fois.

Les cours et tribunaux d'appel ont confirmé 4,188 jugements (0,60), et en ont infirmé en tout ou partie 2,796 (0,40). Le sort de 5,418 prévenus n'a pas été changé par le résultat des appels; celui de 1,897 a été aggravé, et celui de 1,815 adouci.

Les antécédents judiciaires des individus traduits devant les cours d'assises et les tribunaux correctionnels sont recherchés avec le plus grand soin, car ils sont l'un des éléments de l'application de la peine. Parmi les 6,908 accusés en 1846 par les cours d'assises, 1,781 avaient été précédemment condamnés, savoir : 148 aux travaux forcés, 104 à la réclusion, 601 à plus d'un an d'emprisonnement, 893 à un an ou moins de la même peine, et 35 à l'amende seulement.

Les récidives forment, en 1846, plus du quart (0,26) du total des accusés. Le nombre proportionnel en avait été moins élevé de 1842 à 1845, et il n'a pas cessé de s'accroître depuis 1826.

Les cours d'assises n'ont acquitté en moyenne que 6 sur 100 des accusés précédemment condamnés aux travaux forcés. Elles ont prononcé des peines afflictives et infamantes contre 81 et des peines correctionnelles contre 13 sur 100.

Les prévenus jugés à la requête du ministère public sont presque les seuls dont les antécédents aient été constatés. Sur les 101,483 prévenus que le ministère public a traduits, en 1846, devant les tribunaux correctionnels, 17,155 étaient en récidive : 830 étaient des forçats libérés, 655 avaient été précédemment condamnés à la réclusion, 4,533 à plus d'un an d'emprisonnement, 10,457 à un an et moins de la même peine, et 680 à l'amende seulement.

Un grand nombre d'entre eux avaient subi plusieurs condamnations antérieures : 844 avaient été déjà condamnés au moins dix fois; 259 l'avaient été neuf fois; 331 huit fois; 406 sept fois; 539 six fois; 780 cinq fois; 1,142 quatre fois; 1,895 trois fois; 3,213 deux fois; 7,746, un peu moins de la moitié, n'avaient encouru précédemment qu'une seule condamnation.

Les tribunaux correctionnels n'ont acquitté que 849 (un peu moins de 5 p. 100) des prévenus en récidive : ils en ont condamné 761 à l'amende seulement, 11,980 à moins d'un an d'emprisonnement; 582 à un an; 2,516 d'un an et un jour à cinq ans exclusivement; 508 à cinq ans; 49 à plus de cinq ans et moins de dix, et 17 à dix ans.

Les prévenus en récidive forment, en 1846, un peu plus du sixième (169 sur 1,000) du nombre total des prévenus jugés à la requête du ministère public : c'est la même proportion qu'en 1844; en 1845, on en comptait 172 sur 1,000, et 187 sur 1,000 en 1843.

Les récidives sont aussi étudiées dans leurs rapports avec les bagnes et les maisons centrales, afin de rechercher quelle est, au point de vue de l'amendement, l'influence du régime de ces établissements sur les détenus qui y sont enfermés. L'accroissement progressif du nombre des récidivistes dit assez combien il est urgent d'introduire de profondes réformes dans le régime de nos prisons.

Les 2,681 tribunaux de simple police chargés de réprimer les légères infractions aux lois et règlements relatifs à la sûreté, à la tranquillité et à la salubrité publiques, ont prononcé ensemble 23[illegible],255 jugements en 1846 : c'est 2,277 de plus qu'en 1845.

Les récidives sont proportionnellement un peu moins fréquentes parmi les libérés des bagnes que parmi les libérés des maisons centrales; pour les uns comme pour les autres, la proportion a été plus forte depuis 1835 qu'elle ne l'avait été jusque-là.

Le nombre des incendies volontaires ou par imprudence, qui ont été l'objet des investigations de la justice en 1846, est de 7,864. Les édifices, récoltes ou autres objets détruits ou menacés par 3,410 de ces incendies (44 sur 100), étaient assurés.

La mesure rigoureuse de l'arrestation préalable a été appliquée à 64,144 individus en 1846, soit en cas de flagrant délit, soit en vertu de mandats délivrés par les juges d'instruction : 399 seulement ont obtenu leur mise en liberté provisoire sous caution; 38,791 (0,61) de ceux qui sont restés détenus pendant toute la durée de l'instruction ont été définitivement condamnés par les cours d'assises ou les tribunaux correctionnels; 25,254 (0,39) ont été déchargés des poursuites ou acquittés. Les longues détentions préventives ont été subies presque exclusivement par les accusés qui ont été acquittés par les cours d'assises; mais, quelle qu'en soit la cause, il est urgent de la faire cesser, de rendre l'administration de la justice plus

prompte, surtout à l'égard des prévenus qui attendent en prison le jour du jugement. Les fonctionnaires ou agents du gouvernement inculpés de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions en 1846 sont au nombre de 74, savoir : 30 maires, 1 adjoint, 1 receveur municipal, 1 commissaire de police, 1 receveur de l'enregistrement, 4 employés des postes, 3 percepteurs, 1 garde-mine, 6 employés aux vivres de la marine, 16 gardes forestiers et 10 douaniers.

Les administrations compétentes ont autorisé la mise en jugement de 16; le conseil d'Etat l'a autorisée pour 26 autres et refusée pour 32.

Des 42 qui ont été poursuivis en vertu de cette autorisation, 20 ont été déchargés des poursuites ou acquittés, 4 ont été condamnés à des peines afflictives ou infamantes, 11 à l'emprisonnement et 7 à l'amende. — Il a été soumis en 1846, à la section criminelle de la cour de cassation, 1,308 pourvois : 718 en matière criminelle, 386 en matière correctionnelle, 180 en matière de simple police, et 24 dirigés contre les décisions des conseils de discipline de la garde nationale. 26 demandes en règlement de juges, et 11 demandes en renvoi pour cause de suspicion légitime ou de sûreté publique ont été portées devant la même section.

Les pourvois et demandes étaient formés : 269 par le ministère public, et 1,076 par les parties intéressées. 44 pourvois s'appliquaient à des arrêts ou jugements émanés des cours et des tribunaux des colonies.

La section criminelle de la cour de cassation a rendu pendant l'année 1,350 arrêts, dont 246 de cassation, 817 de rejet et 252 de non-lieu à statuer. Elle a accueilli 27 demandes en règlement de juges, et 5 en renvoi pour cause de suspicion légitime ou de sûreté publique; enfin elle a rejeté 2 demandes de la première espèce et 1 de la seconde.

Le nombre proportionnel des arrêts de cassation a été de 59 sur 100 pourvois en matière de simple police, de 22 sur 100 en matière de police correctionnelle, et de 7 sur 100 seulement en matière criminelle. En cette dernière matière les pourvois sont beaucoup plus fréquents que dans les deux autres, les individus condamnés par les cours d'assises à des peines graves ayant presque toujours recours à ce moyen pour éloigner l'exécution des arrêts qui les frappent.

La préfecture de police a opéré 18,568 arrestations pendant l'année 1846. Elle n'en avait fait que 15,036 en 1845, et 14,719 en 1844; mais, en 1843, il y en avait eu 16,646 (1).

Immédiatement après leur arrestation, 17,135 individus ont été traduits devant l'autorité judiciaire du département de la Seine, et 125 ont été conduits dans les départements pour y répondre à des mandats d'amener décernés par des juges d'instruction; 875 ont été relaxés, et 333 d'entre eux ont reçu des passe-ports avec secours de route pour se rendre à leur domicile, soit en France, soit à l'étranger; 433 enfin ont été placés dans des hospices ou dans des dépôts de mendicité.

Parmi les procès-verbaux qui ont été laissés sans suite par le ministère public en 1846, après examen ou information, 11,727 constataient des décès dont la cause pouvait, au premier aspect, paraître suspecte. Il a été reconnu, pour 1,067 des individus décédés, qu'ils avaient succombé subitement aux atteintes de maladies naturelles; pour 7,558 qu'ils étaient victimes d'accidents qui ne pouvaient pas être imputés à une imprudence étrangère; pour 3,102 enfin, qu'ils s'étaient volontairement donné la mort.

Des 7,558 individus morts accidentellement, 3,861 s'étaient noyés; 624 avaient été écrasés par des voitures, des charrettes ou des chevaux; 45 avaient été victimes d'accidents arrivés sur des chemins de fer.

Le nombre des suicides constatés s'accroît chaque année : il était de 2,814 en 1841, de 2,866 en 1842; en 1845, il s'est élevé à 3,084, et à 3,102 en 1846. On comptait 773 femmes parmi les suicidés de cette dernière année, soit environ 25 sur 100; c'est presque la même proportion tous les ans.

Il y avait au nombre de ces suicidés 27 enfants de 10 à 15 ans; 139 étaient âgés de 16 à 21 ans; 443 de 21 à 30 ans; 1,214 de 30 à 50 ans; 513 de 50 à 60 ans; 403 de 60 à 70 ans; 209 de 70 à 80 ans, et 51 de plus de 80 ans. L'âge de 103 n'a pas été connu.

Les suicides sont toujours plus fréquents en été et au printemps qu'en hiver et en automne. Les mois de juin, juillet et août, en ont produit 940; ceux de mars, d'avril et de mai, 904; ceux de septembre, d'octobre et de novembre, 654; enfin ceux de janvier, de février et de décembre, 604.

La strangulation et la suspension ont été les moyens le plus souvent employés par les suicidés en 1846 pour attenter à leur vie : 1,077 individus y ont eu recours; 1,036 se sont noyés; 222 se sont asphyxiés à l'aide de la vapeur du charbon; 429 ont fait usage d'armes à feu.

Les suicides sont classés par départements. Il en a été constaté 526 dans le département de la Seine, un sixième du nombre total; dans Seine-et-Oise, 110; dans la Seine-Inférieure, 108; dans l'Oise, 103; dans le Nord, 101. 1 seul l'a été dans la Lozère; 2 dans le Gers; 3 dans l'Aveyron et les Pyrénées-Orientales; 4 dans l'Ariége. Il y en a tous les ans un bien moins grand nombre dans les départements du midi que dans ceux du nord.

Parmi les suicides constatés en 1846, plus d'un quart, 888, ont eu pour cause l'aliénation mentale; les motifs des autres sont extrêmement variés : des souffrances physiques devenues insupportables, des chagrins domestiques, des embarras d'affaires, la crainte de la misère, sont les plus habituels.

(1) La police de Londres arrête chaque année plus de 60,000 individus

IX.

DE LA POPULATION DE LA FRANCE.

MOUVEMENT DES NAISSANCES DE 1817 A 1848.

RÉSUMÉ des années 1817 a 1848.	NAISSANCES. Enfants légitimes. Masculins.	Enfants légitimes. Féminins.	Enfants naturels. Masculins.	Enfants naturels. Féminins.
Total pour 1817.	470570	425002	54887	50656
Total pour 1818.	440972	414752	59416	28555
Total pour 1819.	47[illegible]651	446[illegible]6	53640	52001
Total pour 1820.	490465	452[illegible]4	53945	52454
Total pour 1821.	465069	432805	54[illegible]2	52954
Total pour 1822.	467274	457774	55829	55928
Total pour 1823.	460807	435552	55770	55[illegible]52
Total pour 1824.	471410	441488	56280	54894
Total pour 1825.	468151	456445	55581	54[illegible]44
Total pour 1826.	474857	44[illegible]883	57661	5[illegible]4[illegible]0
Total pour 1827.	469209	440219	56598	54670
Total pour 1828.	465745	440098	55924	54780
Total pour 1829.	460887	434[illegible]9	55276	54075
Total pour 1830.	461757	456820	55229	54018
Total pour 1831.	472614	442684	56415	54[illegible]6
Total pour 1832.	44[illegible]09[illegible]	421[illegible]5	54422	53255
Total pour 1833.	464149	454545	56460	55058
Total pour 1834.	470958	441975	57760	55[illegible]9
Total pour 1835.	474098	445098	58270	56457
Total pour 1836.	46[illegible]002	459[illegible]16	57436	56065
Total pour 1837.	450059	425451	55558	54521
Total pour 1838.	459415	451874	55559	54759
Total pour 1839.	456571	45[illegible]816	56054	54259
Total pour 1840.	455559	425[illegible]16	55815	54728
Total pour 1841.	467178	458913	55571	54107
Total pour 1842.	470894	44[illegible]074	55415	54513
Total pour 1843.	470120	443429	55409	54758
Total pour 1844.	462182	455850	55566	55926
Total pour 1845.	475098	447705	55211	54019
Total pour 1846.	459565	444177	55435	54200
Total pour 1847.	456807	416[illegible]48	55287	52559
Total pour 1848.	452601	425556	54831	52[illegible]60

TOTAL DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES MARIAGES DE 1817 A 1848.

RÉSUMÉ des années 1817 a 1848.	TOTAL des NAISSANCES.	DÉCÈS. Masculins.	DÉCÈS. Féminins.	TOTAL des DÉCÈS.	AUGMENTATION de la POPULATION.	MARIAGES.
Total pour 1817. . . .	944125	382815	365410	748225	195902	205[illegible]44
Total pour 1818. . . .	915855	376412	375495	751907	16[illegible]948	212979
Total pour 1819. . . .	987918	398[illegible]69	389795	788[illegible]55	199863	215[illegible]88
Total pour 1820. . . .	958[illegible]55	389822	38[illegible]884	770706	188227	208[illegible]5
Total pour 1821. . . .	955558	377062	374152	751214	212144	221868
Total pour 1822. . . .	972796	391445	382719	774162	198634	247495
Total pour 1823. . . .	964021	3[illegible]6101	366654	742755	221286	262[illegible]0
Total pour 1824. . . .	984152	385785	377821	763606	22[illegible]546	234[illegible]80
Total pour 1825. . . .	975985	400444	397568	798012	1[illegible]9[illegible]4	245[illegible]74
Total pour 1826. . . .	993191	419513	416045	835658	157533	247194
Total pour 1827. . . .	980196	399864	391261	79[illegible]125	189071	255738
Total pour 1828. . . .	976547	421956	415189	837145	139402	246859
Total pour 1829. . . .	964527	405366	398087	803453	161074	248796

RÉSUMÉ des **années 1830 à 1848.**	TOTAL des NAISSANCES.	DÉCÈS. Masculins.	DÉCÈS. Féminins.	TOTAL des DÉCÈS.	AUGMENTATION de LA POPULATION.	MARIAGES.
Total pour 1830. . . .	967824	408545	401285	869830	157994	270900
Total pour 1831. . . .	986709	405902	396859	802761	185948	246458
Total pour 1832. . . .	958186	466109	467624	933733	4453	242041
Total pour 1833. . . .	969985	408970	405578	812548	157435	264061
Total pour 1834. . . .	986490	462158	455670	917828	68662	271222
Total pour 1835. . . .	995833	414625	401788	816413	177420	275008
Total pour 1836. . . .	979820	390580	381520	771700	208120	274145
Total pour 1837. . . .	943549	440007	438694	878701	64648	266554
Total pour 1838. . . .	961476	426899	419300	846199	115277	273174
Total pour 1839. . . .	957740	391765	388835	780600	177140	266890
Total pour 1840. . . .	952518	410853	405633	816486	135832	281998
Total pour 1841. . . .	976929	489128	395634	804762	172167	283902
Total pour 1842. . . .	982896	422999	413153	836152	146744	280412
Total pour 1843. . . .	983107	406432	405003	811435	171672	285399
Total pour 1844. . . .	967324	388913	387613	776526	190798	279667
Total pour 1845. . . .	992033	377055	377646	754701	237332	284286
Total pour 1846. . . .	983473	416656	414842	831498	151975	270633
Total pour 1847. . . .	918581	429062	427964	856026	62555	249797
Total pour 1848. . . .	948748	422509	421649	844158	104590	292977

SUR LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE.

Rapport des naissances des deux sexes.

Les tableaux des pages 807 et 809 offrent le résumé du mouvement de la population en France pour chacune des 32 années comprises depuis 1817 jusqu'à 1848. Pendant ces 32 ans, il est né en France 15,947,668 garçons et 15,020,756 filles. Le rapport du premier nombre au second est à très-peu près égal à $\frac{17}{16}$. Ainsi les naissances moyennes annuelles des garçons excèdent d'un seizième celles des filles.

Les naissances des enfants naturels des deux sexes paraissent s'écarter du rapport de 17 à 16. Depuis 1817 jusqu'à 1848, ces naissances, dans toute la France, ont été de 1,130,953 garçons et 1,086,948 filles. Le rapport du premier nombre au second diffère peu de celui de 26 à 25, ce qui semble indiquer que dans cette classe d'enfants les naissances des filles se rapprochent plus de celles des garçons que dans le cas des enfants légitimes.

Dans ces mêmes 32 années, il est arrivé quarante-trois fois que les naissances annuelles des filles ont surpassé celles des garçons dans quelques départements, savoir : trois fois dans les *Basses-Alpes*, trois fois dans les *Hautes-Alpes*, une fois dans les *Ardennes*, une fois dans les *Bouches-du-Rhône*, une fois dans le *Cantal*, deux fois dans le *Cher*, quatre fois dans la *Corrèze*, quatre fois dans la *Corse*, une fois dans la *Côte-d'Or*, une fois dans la *Dordogne*, une fois dans le *Finistère*, deux fois dans l'*Hérault*, une fois dans l'*Isère*, une fois dans la *Haute-Loire*, une fois dans la *Loire-Inférieure*, une fois dans le *Loiret*, quatre fois dans le *Lot-et-Garonne*, une fois dans la *Manche*, deux fois dans la *Marne*, une fois dans la *Meurthe*, une fois dans le *Nord*, une fois dans l'*Orne*, une fois dans les *Pyrénées-Orientales*, une fois dans le *Rhône*, deux fois dans la *Haute-Saône*, une fois dans le *Var*, deux fois dans l'*Yonne*.

Influence du climat sur les naissances.

Pour savoir si le climat influe sur le rapport des naissances, nous considérons deux groupes de départements, huit dans le nord de la France, savoir : Aisne, Ardennes, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure, Somme; puis quinze dans le midi, savoir : Ariége, Aude, Bouches-du-Rhône, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse. Dans chaque groupe on compte annuellement de 130 à 140 mille naissances. Le premier est compris entre les parallèles de 49° et de 51°; le second est tout entier au sud du parallèle de 44° $\frac{1}{2}$.

Dans les départements situés au nord, il est né de 1817 à 1848, en 32 ans, 2,237,432 garçons et 2,105,837 filles. Ces nombres sont entre eux comme 17 et 16,000 ou 1,0625 et 1. Dans les départements méridionaux, il est né, pendant le même temps, 2,233,566 garçons et 2,107,581 filles. Ces nombres sont entre eux comme 17 et 16,041 ou 1,0598 et 1. On obtient sensiblement les mêmes rapports avec les naissances pendant 5, 10 et 15 ans. La petite différence des rapports 1,0625 et 1,0598, pour le nord et le midi de la France, montre que la supériorité des naissances des garçons sur celle des filles ne dépend pas du climat d'une manière sensible.

Mouvement moyen annuel.

Dans les tableaux des pages 807, 809 on trouve les divers éléments de la population pour 32 ans. En divisant par 32 la somme

des valeurs annuelles d'un même élément, nous avons obtenu les nombres de la col. suiv. Pendant la période de 32 ans que nous considérons, le nombre moyen annuel des naissances est 957,763, des décès 808,064, de l'accroissement de la population 159,699, des mariages 256,469. A ces nombres, qui résultent immédiatement des relevés fournis par les registres de l'État civil, nous avons ajouté la population de la France, telle qu'elle a été trouvée par les recensements de 1820, de 1831, de 1836, de 1841 et de 1846.

Rapports des éléments annuels de la population.

Pour faire apprécier facilement l'état actuel de la population, nous avons donné, dans un tableau col. 812, 813, les rapports simples qui existent entre les divers éléments rassemblés dans le tableau des pages précédentes.

Les naissances des garçons et des filles sont entre elles à très peu près comme les nombres 17 et 16 pour les enfants légitimes, comme les nombres 26 et 25 pour les enfants naturels, et comme les nombres 17 et 16 pour la totalité des enfants.

Quand il naît un enfant naturel, il en naît 12,972 ou près de 13 légitimes; ce qui revient à peu près à 10 enfants naturels pour 130 enfants légitimes.

Les décès masculins surpassent les décès féminins; les premiers étant représentés par 69, les autres le sont par 68.

Quant à l'accroissement de la population, on voit que les garçons y ont une plus grande part que les filles : les garçons y contribuent pour un 359e, et les filles seulement pour un 481e. Si l'accroissement total, qui est d'un 205e, se maintenait le même, la population augmenterait d'un dixième en 19 ans, de deux dixièmes en 37 ans, de trois dixièmes en 53 ans, de quatre dixièmes en 68 ans, de moitié en 82 ans, et il faudrait 141 ans pour qu'elle devînt double de ce qu'elle est maintenant.

On compte une naissance sur 33,89 habitants, et pour 0,83 décès, ou 100 naissances pour 83 décès.

On compte un décès pour quarante habitants, et pour 1,2 ou une naissance un cinquième.

On compte un mariage sur 128 habitants, et pour 4 naissances; on compte 3,50 enfants légitimes par mariage.

Dans la période de 1817 à 1848 le rapport de la population aux naissances était 31,8 au commencement, 33,9 vers le milieu, et 36,1 vers la fin. C'est donc par ces nombres que l'on doit multiplier les naissances annuelles correspondantes pour reproduire la population. Mais ces nombres, en considérant la population comme à peu près stationnaire, expriment aussi la durée de la vie moyenne à chaque époque ; la vie moyenne était donc de 31,8 ans vers 1817, de 33,9,16 ans plus tard; maintenant elle est de 36 1 ans.

La table de mortalité de Duvillard ne donne que 28 ans 3/4 pour la durée de la vie moyenne avant la révolution. Voilà donc une augmentation d'environ 7 ans qui doit provenir de l'introduction de la vaccine, de l'amélioration du régime hygiénique et de l'aisance qui s'est répandue jusque dans les classes les moins fortunées. Elle indique dans la loi de la mortalité un changement favorable qu'un grand nombre de faits ont déjà rendu sensible depuis bien des années, en France et dans une grande partie de l'Europe.

Variations des rapports des naissances et des décès des deux sexes.

Les rapports des naissances et des décès des deux sexes varient sensiblement dans l'intervalle de 1817 à 1848. Car on trouve :

	Rapport.	
	Naissances.	Décès.
Pendant les huit premières années de cet intervalle.	1,0654	1,0215
Par les trente-une années, moyenne.	1,0617	1,0149
Pendant les huit dernières années.	1,0575	1,0096

Rapport de la population aux naissances.

Dans l'intervalle de 1817 à 1848, on trouve :

	Rapport.
Par les huit prem. années de cet intervalle. .	31.8
Par les trente-deux années, moyenne.	33,9
Par les huit dernières années.	36,1

MOUVEMENT MOYEN ANNUEL.

Naissances des enfants	légitimes	garçons.	465 022	898 454
		filles. . .	433 432	
	naturels	garçons.	35 342	69 309
		filles. . .	33 967	
	légitimes et natur.	garçons.	498 364	967 763
		filles. . .	469 399	
Décès.		masculins. .	406 997	808 064
		féminins. . .	401 067	
Accroissement de la population. .		garçons. . .	91 368	159 699
		filles.	68 331	
Mariages.				256 469
Population	en 1820.			30 451 187
	en 1831.			32 560 934
	en 1836.			33 539 910
	en 1841.			34 230 178
	en 1846.			35 401 761

La population moyenne des 32 années, de 1817 à 1848, est de 32 805 000, en ayant égard à l'accroissement de la population et en partant de la population observée en 1820, en 1831, en 1836, en 1841 et en 1846.

RAPPORTS

Des éléments annuels de la population.

Naissances des enfants	légitimes	garçons	17
		filles.	15,987
	naturels	garçons	26
		filles.	24,986
	légitimes et natur.	garçons.	17
		filles.	16,012

Enfants	légitimes	12,972
	naturels	1
Décès	masculins	69
	féminins	67,995
Accroissement de la population	garçons	0,00279 . . . $\frac{1}{359}$
	filles	0,00208 . . . $\frac{1}{481}$
	Total	0,00487 . . . $\frac{1}{205}$
Une naissance pour	habitants	33,89
	décès	0,83
Un décès pour	habitants	40,59
	naissances	1,20
Un mariage pour	habitants	127,91
	naissances	3,77
Enfants légitimes par mariage		3,50

TABLEAU

De la population en France d'après le recensement fait en 1846.

Ordonnance du 30 janvier 1847 (1).

Chefs-lieux d'arrondissement.	Population des communes.	Population des arrondis^ts.	Population des départements.
AIN.			
Bourg	10,308	124,005	367,362
Belley	4,474	83,044	
Nantua	3,658	53,309	
Gex	2,796	22,581	
Trévoux	2,532	84,423	
AISNE.			
Laon	8,185	171,344	557,422
Soissons	8,062	75,654	
Saint-Quentin	23,362	127,843	
Vervins	2,540	120,153	
Château-Thierry	5,152	64,448	
ALLIER.			
Moulins	15,419	95,261	329,540
Gannat	5,584	68,669	
Lapalisse	2,636	78,668	
Montluçon	7,217	86,942	
ALPES (BASSES-).			
Digne	4,038	32,215	156,675
Barcelonnette	2,207	18,284	
Castellane	2,160	23,831	
Forcalquier	3,015	36,231	
Sisteron	4,274	26,114	
ALPES (HAUTES-).			
Gap	7,507	69,805	155,100
Briançon	3,277	30,895	
Embrun	2,862	32,402	
ARDÈCHE.			
Privas	4,703	123,495	379,614
Largentière	3,126	112,756	
Tournon	4,451	143,365	
ARDENNES.			
Mézières	3,893	75,285	326,823
Rethel	7,581	70,574	
Rocroy	2,815	51,407	
Sedan	13,501	67,185	
Vouziers	2,709	62,374	
ARIÉGE.			
Foix	4,378	94,451	270,535
Pamiers	7,290	80,766	
Saint-Girons	3,920	95,318	
AUBE.			
Troyes	24,702	93,725	261,881
Arcis-sur-Aube	2,665	36,625	
Nogent-sur-Seine	3,487	35,340	
Bar-sur-Aube	4,134	43,560	
Bar-sur-Seine	2,395	52,631	
AUDE.			
Carcassonne	18,537	95,680	289,661
Limoux	7,444	76,109	
Narbonne	11,427	63,117	
Castelnaudary	9,635	54,755	
AVEYRON.			
Rodez	9,175	107,534	389,121
Espalion	4,274	67,139	
Milhau	9,357	66,052	
Sainte-Affrique	6,574	59,794	
Villefranche	9,405	88,602	
BOUCHES-DU-RHONE.			
Marseille	167,872	216,442	413,9[illegible]
Aix	24,165	112,254	
Arles	21,188	85,222	
CALVADOS.			
Caen	40,352	140,026	498,385
Falaise	8,759	61,658	
Bayeux	9,106	80,732	
Vire	7,315	89,048	
Lisieux	11,345	68,652	
Pont-l'Evêque	2,155	58,289	
CANTAL.			
Aurillac	9,609	96,916	260,479
Mauriac	5,459	65,549	
Murat	2,591	36,505	
Saint-Flour	5,475	61,509	

(1) Aux termes de cette ordonnance, ce tableau sera considéré comme seul authentique, pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1847.

CHEFS-LIEUX d'arrondissement.	POPULATION des communes.	des arrondis^ts.	des départements.
CHARENTE.			
Angoulême	18,482	136,655	379,051
Cognac	4,148	54,927	
Ruffec	5,027	59,208	
Barbezieux	5,459	57,595	
Confolens	2,758	70,846	
CHARENTE-INFÉRIEURE.			
La Rochelle	14,136	85,087	468,105
Rochefort	17,867	58,737	
Marennes	4,542	51,258	
Saintes	10,424	107,928	
Jonzac	2,591	84,046	
Saint-Jean-d'Angely	6,170	83,047	
CHER.			
Bourges	21,670	115,750	294,540
Sancerre	3,655	75,067	
Saint-Amand	7,747	103,723	
CORRÈZE.			
Tulle	10,769	136,999	317,569
Brives	8,382	115,734	
Ussel	4,263	64,836	
CORSE.			
Ajaccio	10,460	53,463	230,271
Sartène	3,779	29,256	
Bastia	13,004	68,587	
Calvi	»	24,335	
Corte	4,164	54,650	
COTE-D'OR.			
Dijon	27,543	146,761	396,524
Beaune	11,562	125,315	
Châtillon-sur-Seine	4,771	54,221	
Semur	4,129	70,227	
COTES-DU-NORD.			
Saint-Brieuc	11,726	177,822	628,526
Dinan	7,705	116,660	
Loudéac	6,486	94,137	
Lannion	5,611	114,564	
Guingamp	6,695	125,543	
CREUSE.			
Guéret	4,760	97,709	285,680
Aubusson	5,251	106,795	
Bourganeuf	3,159	42,343	
Boussac	»	38,833	
DORDOGNE.			
Périgueux	11,455	108,913	503,557
Bergerac	9,873	119,521	
Nontron	3,692	86,211	
Ribérac	4,124	73,165	
Sarlat	6,107	115,947	
DOUBS.			
Besançon	33,788	109,136	292,547
Pontarlier	4,955	51,588	
Baume	2,491	67,826	
Montbéliard	3,551	63,797	

CHEFS-LIEUX d'arrondissement.	POPULATION des communes.	des arrondis^ts.	des départements.
DROME.			
Valence	11,484	149,278	320,075
Montélimart	8,780	67,881	
Die	3,760	66,587	
Nyons	3,392	56,529	
EURE.			
Évreux	10,974	121,795	423,247
Louviers	10,269	69,455	
Les Andelys	4,845	64,923	
Bernay	7,460	80,017	
Pont-Audemer	6,519	87,059	
EURE-ET-LOIR.			
Chartres	15,582	109,812	292,337
Châteaudun	6,441	64,249	
Dreux	6,483	71,448	
Nogent-le-Rotrou	6,945	46,828	
FINISTÈRE.			
Quimper	9,639	115,518	612,151
Brest	35,163	202,657	
Châteaulin	2,763	104,055	
Morlaix	10,705	143,952	
Quimperlé	5,683	45,971	
GARD.			
Nîmes	49,442	146,045	400,381
Alais	16,985	98,155	
Uzès	6,556	89,556	
Le Vigan	5,045	66,667	
GARONNE (HAUTE-).			
Toulouse	85,489	177,523	481,938
Villefranche	2,762	65,040	
Muret	4,149	91,777	
Saint-Gaudens	4,869	147,798	
GERS.			
Auch	9,474	62,959	314,885
Lectoure	6,218	52,325	
Mirande	3,370	85,270	
Condom	7,112	72,222	
Lombez	»	42,109	
GIRONDE.			
Bordeaux	120,203	285,895	602,444
Blaye	4,101	58,725	
Lesparre	»	58,954	
Libourne	10,590	110,074	
Bazas	4,407	55,480	
La Réole	4,037	53,338	
HÉRAULT.			
Montpellier	40,105	147,100	386,020
Béziers	17,442	135,598	
Lodève	10,625	56,056	
Saint-Pons	7,064	49,466	

CHEFS-LIEUX d'arrondissement.	POPULATION des communes.	des arrondis^ts.	des départements.
ILLE-ET-VILAINE.			
Rennes	35,252	137,600	562,958
Fougères	9,505	84,458	
Montfort	»	58,980	
Saint-Malo	8,926	120,890	
Vitré	8,237	82,056	
Redon	5,069	78,974	
INDRE.			
Châteauroux	15,712	98,745	263,977
Le Blanc	6,020	59,771	
Issoudun	12,565	49,168	
La Châtre	4,623	56,295	
INDRE-ET-LOIRE.			
Tours	27,120	157,062	312,400
Chinon	6,586	91,244	
Loches	4,987	64,094	
ISÈRE.			
Grenoble	24,994	219,033	598,492
Latour-du-Pin	2,647	136,627	
Saint-Marcelin	5,551	88 029	
Vienne	17,076	154,803	
JURA.			
Lons-le-Saulnier	8,417	108,785	316,150
Poligny	5,835	79,552	
Saint-Claude	5,442	52,112	
Dôle	9,322	75,701	
LANDES.			
Mont-de-Marsan	4,380	99,265	298,220
Saint-Sever	4,919	90,542	
Dax	5,238	108,415	
LOIR-ET-CHER.			
Blois	15,900	128,587	256,855
Romorantin	7,544	49,200	
Vendôme	7,920	79,046	
LOIRE.			
Montbrison	5,865	131,296	453,786
Roanne	12,756	134,109	
Saint-Etienne	47,302	188,381	
LOIRE (HAUTE-).			
Le Puy	13,794	135,753	307,161
Yssengeaux	7,590	87,079	
Brioude	4,852	84,329	
LOIRE-INFÉRIEURE.			
Nantes	88,250	233,768	517,265
Ancenis	3,746	47,397	
Châteaubriant	3,867	67,558	
Paimbœuf	3,473	45,190	
Savenay	2,299	125,372	
LOIRET.			
Orléans	41,941	150,757	331,655
Pithiviers	3,896	60,045	
Gien	5,702	46,515	
Montargis	7,272	74,338	

CHEFS-LIEUX d'arrondissement.	POPULATION des communes.	des arrondis^ts.	des départements.
LOT.			
Cahors	12,020	118,816	294,566
Figeac	6,983	92,964	
Gourdon	4,971	82,786	
LOT-ET-GARONNE.			
Agen	14,091	85,149	346,260
Marmande	8,150	105,012	
Villeneuve-d'Agen	11,641	96,992	
Nérac	7,100	61,107	
LOZÈRE.			
Mende	5,492	47,894	143,331
Florac	2,261	40,780	
Marvejols	4,211	54,657	
MAINE-ET-LOIRE.			
Angers	40,628	152,406	504,965
Baugé	3,220	80,341	
Segré	2,445	60,210	
Beaupréau	3,452	117,078	
Saumur	11,057	94,928	
MANCHE.			
Saint-Lô	8,565	100,208	604,024
Coutances	7,442	132,857	
Valognes	6,224	95,857	
Cherbourg	23,013	85,529	
Avranches	7,561	117,909	
Mortain	2,106	75,864	
MARNE.			
Châlons-sur-Marne	13,755	52,498	367,309
Epernay	6,095	91,387	
Reims	42,558	154,883	
Sainte-Ménéhould	4,155	36,404	
Vitry-le-Francais	7,412	52,157	
MARNE (HAUTE-).			
Chaumont	5,924	87,378	262,079
Langres	8,599	103,254	
Vassy	2,745	71,467	
MAYENNE.			
Laval	16,560	127,719	368,439
Mayenne	9,322	163,081	
Château-Gontier	6,254	77,639	
MEURTHE.			
Nancy	38,795	144,526	445,991
Château-Salins	2,527	70,526	
Lunéville	12,278	88,197	
Sarrebourg	2,465	77,449	
Toul	7,158	65,493	
MEUSE.			
Bar-le-Duc	12,675	83,756	325,710
Commercy	3,474	87,485	
Montmédy	2,144	68,956	
Verdun	10,848	85,515	

CHEFS-LIEUX d'arrondissement	POPULATION des communes	POPULATION des arrondis^ts.	POPULATION des départements.
MORBIHAN.			
Vannes	11,556	129,816	472,775
Pontivy	6,456	100,455	
Lorient	20,991	146,212	
Ploermel	4,608	90,512	
MOSELLE.			
Metz	42,976	164,378	448,087
Thionville	5,425	88,858	
Briey	»	65,650	
Sarreguemines	4,493	129,221	
NIÈVRE.			
Nevers	15,725	102,591	322,262
Chateau-Chinon	2,845	68,087	
Clamecy	6,051	78,172	
Cosne	6,540	73,412	
NORD.			
Lille	67,775	356,795	1,152,980
Douai	17,905	99,921	
Dunkerque	24,562	104,592	
Hazebrouck	7,304	104,690	
Avesne	2,961	142,245	
Valenciennes	19,766	150,645	
Cambrai	18,308	174,094	
OISE.			
Beauvais	12,556	133,837	406,028
Clermont	3,105	90,817	
Compiegne	8,542	98,807	
Senlis	5,202	82,567	
ORNE.			
Alençon	13,533	72,801	442,107
Argentan	5,277	110,111	
Domfront	2,551	155,599	
Mortagne	4,741	123,886	
PAS-DE-CALAIS.			
Arras	24,521	171,947	695,756
Béthune	7,150	156,078	
Saint-Omer	18,834	109,629	
Saint-Pol	3,184	81,256	
Boulogne	29,741	117,900	
Montreuil	3,686	78,966	
PUY-DE-DOME.			
Clermont-Ferrand	30,851	176,511	601,594
Ambert	7,982	92,940	
Issoire	5,562	101,069	
Riom	10,971	156,505	
Thiers	15,142	74,571	
PYRÉNÉES (BASSES-).			
Pau	13,920	128,136	457,832
Oléron	6,359	77,668	
Orthez	7,070	85,929	
Bayonne	15,322	89,912	
Mauléon	»	76,187	
PYRENÉES (HAUTES-).			
Tarbes	14,958	112,555	251,285
Argelez	»	42,917	
Bagnères	8,547	95,815	
PYRENÉES-ORIENTALES.			
Perpignan	19,505	86,864	180,794
Céret	3,510	41,700	
Prades	3,159	52,250	
RHIN (BAS-).			
Strasbourg	62,094	257,944	580,373
Saverne	5,571	110,477	
Schelestadt	8,995	157,151	
Weissembourg	5,160	94,821	
RHIN (HAUT-).			
Colmar	19,112	208,698	487,208
Altkirck	3,387	148,274	
Belfort	5,425	130,236	
RHONE.			
Lyon	161,736	384,184	545,635
Villefranche	7,064	161,451	
SAONE (HAUTE-).			
Vesoul	5,941	114,572	347,096
Gray	6,546	89,161	
Lure	5,196	145,563	
SAONE-ET-LOIRE.			
Mâcon	11,781	119,950	565,019
Autun	10,689	97,089	
Charolles	5,187	128,332	
Chalon-sur-Saône	15,957	131,314	
Louhans	3,743	88,334	
SARTHE.			
Le Mans	24,153	171,908	474,876
Mamers	5,929	131,566	
Saint-Calais	3,780	69,676	
La Flèche	6,350	101,926	
SEINE.			
Paris	945,721	1053897	1,364,933
Saint-Denis	9,166	187,515	
Sceaux	»	125,525	
SEINE-ET-MARNE.			
Melun	6,822	60,709	340,212
Fontainebleau	7,816	76,857	
Meaux	7,816	94,302	
Coulommiers	5,859	54,525	
Provins	6,042	54,041	
SEINE-ET-OISE.			
Versailles	28,311	150,779	474,955
Mantes	4,400	60,451	
Rambouillet	3,019	67,983	
Corbeil	4,409	69,198	
Pontoise	5,597	94,105	
Etampes	8,157	41,459	

CHEFS-LIEUX d'arrondissement.	POPULATION des communes.	des arrondis^ts.	des départements.
SEINE-INFÉRIEURE.			
Rouen	91,046	256,550	758,852
Dieppe	16,394	112,706	
Le Havre	27,055	165,651	
Yvetot	8,865	141,412	
Neufchâtel	5,365	84,555	
SÈVRES (DEUX-).			
Niort	17,251	105,565	320,685
Bressuire	2,440	67,747	
Melle	2,726	78,065	
Parthenay	4,695	69,510	
SOMME.			
Amiens	46,096	188,232	570,529
Doullens	4,671	60,406	
Montdidier	5,724	71,554	
Péronne	3,998	115,426	
Abbeville	17,055	137,111	
TARN.			
Alby	12,452	91,232	360,679
Castres	18,990	145,745	
Gaillac	8,106	72,422	
Lavaur	6,852	55,282	
TARN-ET-GARONNE.			
Montauban	22,712	107,985	242,498
Moissac	10,585	62,105	
Castel-Sarrazin	7,200	72,410	
VAR.			
Draguignan	8,678	86,998	349,859
Brignoles	5,565	68,857	
Grasse	11,197	65,159	
Toulon	45,454	127,854	
VAUCLUSE.			
Avignon	31,029	76,483	259,154
Carpentras	9,887	55,714	
Apt	5,746	55,420	
Orange	8,956	71,557	
VENDÉE.			
Napoléon-Vendée	5,680	135,554	376,184
Fontenai	7,456	152,655	
Les Sables-d'Olonne	5,826	107,997	
VIENNE.			
Poitiers	25,606	106,271	308,591
Châtelleraut	11,298	57,550	
Civray	2,202	49,382	
Loudun	4,570	55,710	
Montmorillon	4,469	59,678	
VIENNE (HAUTE-).			
Limoges	34,180	134,176	314,739
Saint-Yrieix	7,470	44,752	
Bellac	3,722	84,295	
Rochechouart	4,386	51,556	

CHEFS-LIEUX d'arrondissement.	POPULATION des communes.	des arrondis^ts.	des départements.
VOSGES.			
Épinal	10,250	99,556	427,894
Mirecourt	5,278	74,084	
Neufchâteau	5,598	65,745	
Remiremont	5,262	71,206	
Saint-Dié	8,611	117,505	
YONNE.			
Auxerre	12,464	119,057	374,803
Avallon	5,565	47,576	
Joigny	6,025	97,688	
Sens	10,018	65,549	
Tonnerre	4,272	44,955	
TOTAL			35,401,761

Nota. La population des communes ne comprend pas la population flottante des troupes de terre et de mer, des colléges, des écoles d'arts et métiers, des hospices et hôpitaux, des communautés religieuses, des prisons, des bagnes, etc. Mais la population flottante se retrouve dans les arrondissements et les départements, dont elle n'a pas été défalquée.

X.

DE LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION EN FRANCE (1).

Dans un pays où le climat et les habitudes sont semblables, ou à peu près semblables, la population se multiplie généralement avec les moyens d'existence, et chaque localité a un nombre d'habitants proportionné à ses produits. D'après ce principe, une nombreuse population est l'indication d'une production abondante. On peut donc apprécier par la distribution de la population, l'importance des différentes parties du territoire de la France sous le rapport des productions de tout genre. Le département le plus productif est aussi le plus peuplé. Ces considérations montrent que dans des questions de statistique, il ne suffit pas de connaître la population absolue des départements ; il faut encore savoir dans quel rapport elle se trouve avec la surface du terrain sur lequel elle est répandue ; il faut nécessairement avoir recours à la comparaison que nous avons établie entre la population et la superficie de chaque département.

Explication de la table Ire donnée ci-après, col. 824.

Population et superficie des départements. — Nous avons reproduit ci-dessous la population des départements obtenue par le dernier recensement fait en 1846, afin que l'on pût rapprocher les deux éléments du calcul de la population spécifique.

La superficie de chaque département, ex-

(1) Annuaire du Bureau des Longitudes.

primée en kilomètres carrés, est tirée de la *Statistique de la France*, publiée en 1837 par le ministère de l'agriculture et du commerce. Elle a été évaluée d'après les opérations cadastrales exécutées jusqu'à la fin de l'année 1834.

Le kilomètre carré, ou le carré de mille mètres de côté, renferme un million de mètres carrés; mais l'hectare comprend dix mille mètres carrés : le kilomètre carré se compose donc de cent hectares. Pour exprimer une superficie en hectares, il faudra donc multiplier par cent le nombre de kilomètres carrés qu'elle renferme. Ainsi la superficie du département de l'Ain, qui est de 5,926 kilomètres carrés et 74 centièmes de kilomètre carré, comprend 592,674 hectares.

Explication de la table II ci-après, col. 826.

Population spécifique. — L'agglomération de la population varie d'un département à un autre. Ainsi, par exemple, le département des Basses-Alpes, quoique plus étendu que le département du Nord, a cependant une population absolue huit à neuf fois plus petite. La variation est encore plus grande quand on descend aux arrondissements, aux cantons. Mais arrêtons-nous aux départements, et supposons même que les habitants de chaque département sont uniformément répandus sur sa surface.

La population d'un département étant divisée par le nombre de kilomètres carrés contenus dans sa superficie, on obtient le nombre d'habitants moyennement répartis sur un kilomètre carré. En opérant ainsi pour tous les départements, avec les données de la table I, on obtient les nombres de la troisième colonne de la table II. Ces nombres d'habitants par kilomètre carré mesurent l'intensité de la population, ou la *population spécifique*. Prenons pour exemple le Calvados et le Tarn : les nombres d'habitants par kilomètre carré étant 89,62 et 62,84, ou en nombres ronds 90 et 63, les populations spécifiques de ces départements sont entre elles comme 90 et 63.

La 86e partie de la population et de la superficie de la France donne pour un département moyen 411,648 habitants et 6135,89 kilomètres carrés de superficie.

La division de la population entière de la France, 35,401,761 habitants, par les 527686,19 kilom. carrés de sa superficie, donne la population spécifique 67,088 de la France entière et du département moyen. Il y a donc moyennement en France 67 habitants par kilomètre carré. Trente-cinq départements ont une population spécifique plus grande que celle de la France entière, et les cinquante-un autres ont une population spécique plus petite.

La population spécifique des départements peut encore s'exprimer au moyen de la population spécifique 67,088 de la France entière prise pour unité. Il suffit pour cela de diviser par 67,088 tous les nombres de la troisième colonne, table II : on obtient les nombres de la quatrième colonne. Ce sont encore les populations spécifiques sous une forme plus simple et plus commode pour en apprécier l'importance. A la seule inspection de ces nombres, on voit, par exemple, que la population spécifique est trois fois plus grande dans la Moselle que dans la Lozère.

Le département de la Seine, le plus peuplé et le plus petit de tous, est tout à fait hors ligne. Sa population absolue est 3 fois plus grande et sa superficie 13 fois plus petite que pour un département moyen. Aussi sa population spécifique est 42 fois et demie celle de la France entière. Si l'on considère séparément la ville de Paris, qui, sur une superficie de 34,24 kilomètres carrés, renferme, y compris la population flottante, 1,053,897 habitants ou les $\frac{8}{15}$ du département, on trouve une population spécifique de 30,779 habitants par kilomètre carré, ou de 308 par hectare : c'est plus de 450 fois celle de la France. Quant aux arrondissement de Saint-Denis et de Sceaux, dont la population est de 311,036 habitants et la superficie de 441,24 kilomètres carrés, leur population spécifique de 704 habitants par kilomètre carré est encore dix fois plus grande que celle de la France.

TABLE I.

Population et superficie des départements.

DÉPARTEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en kilom. carrés.
		kil. c.
Ain	367,362	5926,74
Aisne	557,422	7285,31
Allier	329,540	7239,82
Alpes (Basses-)	156,675	6826,44
Alpes (Hautes-)	133,100	5552,64
Ardèche	379,614	5389,88
Ardennes	326,825	5173,85
Ariège	270,535	4548,09
Aube	261,881	6090,00
Aude	289,661	6365,97
Aveyron	389,121	8878,73
Bouches-du-Rhône	415,918	5129,91
Calvados	498,385	5560,94
Cantal	260,479	5829,59
Charente	379,031	6032,50
Charente-Inférieure	468,105	6546,85
Cher	294,540	7208,80
Corrèze	317,369	5828,03
Corse	230,271	8747,45
Côte-d'Or	396,524	8564,45
Côtes-du-Nord	628,526	6720,96
Creuse	285,680	5583,41
Dordogne	503,557	9152,75
Doubs	292,547	5252,12
Drôme	320,075	6535,57
Eure	423,247	5821,27
Eure-et-Loir	292,337	5483,05
Finistère	612,151	6667,05
Gard	400,381	5921,08
Garonne (Haute-)	481,938	6185,58
Gers	314,885	6263 99

DÉPARTEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en kilom. carrés.
		kil. c.
Gironde.	602,444	9751,00
Hérault.	386,020	6245,62
Ille-et-Vilaine. . .	562,958	6686,97
Indre.	265,977	6888,51
Indre-et-Loire. . .	312,400	6116,79
Isère.	598,492	8290,31
Jura.	316,150	4969,30
Landes.	298,220	9151,39
Loir-et-Cher . . .	256,855	6259,71
Loire.	455,786	4746,20
Loire (Haute-). . .	307,161	4985,60
Loire-Inférieure . .	517,265	6817,04
Loiret.	331,633	6676,80
Lot	294,566	5252,80
Lot-et-Garonne. . .	346,260	5507,11
Lozère	143,331	5147,95
Maine-et-Loire. . .	504,963	7221,65
Manche.	604,024	5937,77
Marne.	367,309	8170,37
Marne (Haute-). . .	262,079	6250,43
Mayenne.	368,439	5148,68
Meurthe.	445,991	6089,22
Meuse.	325,710	6205,55
Morbihan.	472,773	6996,41
Moselle.	448,087	5327,97
Nièvre	322,262	6810,93
Nord.	1,132,980	5678,64
Oise.	406,028	5825,70
Orne.	442,107	6105,61
Pas-de-Calais . . .	695,756	6556,45
Puy-de-Dôme . . .	601,594	7972,58
Pyrénées (Basses-). .	457,852	7494,91
Pyrénées (Hautes-). .	251,285	4527,90
Pyrénées-Orientales.	180,794	4116,24
Rhin (Bas-). . . .	580,375	4647,81
Rhin (Haut-). . . .	487,208	4060,32
Rhône	545,635	2790,81
Saône (Haute-). . .	347,096	5509,91
Saône-et-Loire. . .	565,019	8564,72
Sarthe	474,876	6216,00
Seine.	1,364,933	475,48
Seine-et-Marne. . .	340,212	5654,82
Seine-et-Oise. . .	474,955	5605,57
Seine-Inférieure . .	758,852	6029,12
Sèvres (Deux-). . .	320,685	6073,51
Somme.	570,529	6142,87
Tarn.	360,679	5739,77
Tarn-et-Garonne. .	242,498	3669,76
Var	349,859	7268,66
Vaucluse.	259,154	3473,78
Vendée.	376,184	6817,00
Vienne	308,391	6760,00
Vienne (Haute-). .	314,739	5542,66
Vosges	427,894	5859,64
Yonne	374,805	7287,47
France entière.	35,401,761	527686,19
Départ. moyen.	411,648	6135,89

TABLE II.

Population spécifique.

1° Nombre d'habitants par kilomètre carré dans chaque département;

2° Rapport de ce nombre avec le nombre moyen 67,088 d'habitants par kilomètre carré pour la France entière.

Numéro d'ordre.	DEPARTEMENTS.	POPULATION SPÉCIFIQUE. NOMBRE d'habitants par kil. carré.	RAPPORT avec le nomb. moy. 67,088.
		hab.	
1	Seine.	2870,64	42,749
2	Nord.	199,51	2,974
3	Rhône.	195,51	2,914
4	Seine-Inférieure. . .	125,86	1,876
5	Rhin (Bas-).	124,87	1,861
6	Rhin (Haut-). . . .	119,99	1,788
7	Pas-de-Calais. . . .	106,12	1,582
8	Manche.	101,73	1,516
9	Loire.	95,62	1,425
10	Côtes-du-Nord. . . .	93,52	1,394
11	Somme.	92,88	1,384
12	Finistère	91,82	1,369
13	Calvados.	89,62	1,336
14	Seine-et-Oise. . . .	84,76	1,263
15	Ille-et-Vilaine. . . .	84,19	1,255
16	Moselle.	84,10	1,254
17	Bouches-du-Rhône. .	80,69	1,203
18	Garonne (Haute-). . .	77,91	1,161
19	Aisne.	76,51	1,140
20	Sarthe.	76,39	1,139
21	Loire-Inférieure. . .	75,88	1,131
22	Puy-de-Dôme. . . .	75,46	1,125
23	Vaucluse	74,60	1,112
24	Isère.	73,87	1,101
25	Meurthe.	73,25	1,092
26	Vosges.	73,02	1,089
27	Eure.	72,71	1,084
28	Orne.	72,41	1,079
29	Mayenne.	71,56	1,067
30	Charente-Inférieure. .	71,50	1,066
31	Ardèche.	70,43	1,050
32	Maine-et-Loire. . . .	69,92	1,042
33	Oise.	69,70	1,039
34	Gard.	67,62	1,008
35	Morbihan	67,57	1,007
	Moyen, France entière.	67,09	1,000
36	Tarn-et-Garonne. . .	66,08	0,985
37	Saône-et-Loire. . . .	65,07	0,983
38	Saône (Haute-) . . .	65,37	0,974
39	Lot-et-Garonne . . .	65,24	0,972
40	Jura.	63,62	0,948
41	Ardennes	63,17	0,941
42	Tarn.	62,84	0,937
43	Charente	62,83	0,937
44	Ain.	61,98	0,924
45	Hérault.	61,83	0,922
46	Gironde.	61,78	0,921
47	Loire (Haute-). . . .	61,61	0,918
48	Pyrénées (Basses-). .	61,09	0,911
49	Seine-et-Marne. . .	60,38	0,900
50	Ariége.	59,48	0,887
51	Vienne (Haute-). . .	56,78	0,846
52	Lot.	56,08	0,835
53	Doubs	55,66	0,830
54	Pyrénées (Hautes-). .	55,50	0,827
55	Vendée.	55,18	0,822
56	Dordogne.	55,03	0,820
57	Corrèze.	54,49	0,812
58	Eure-et-Loir. . . .	53,32	0,794
59	Sèvres (Deux-). . . .	52,80	0,787
60	Meuse	52,49	0,782
61	Yonne.	51,43	0,767
62	Creuse.	51,17	0,763

	DÉPARTEMENTS.	POPULATION SPÉCIFIQUE. Nombre d'habitants par kil. carré.	Rapport avec le nomb. moy. 67,988.
		hab.	
63	Indre-et-Loire. . . .	51,87	0,701
64	Gers.	50,27	0,749
65	Loiret	49,07	0,740
66	Drôme.	48,97	0,750
67	Var.	48,15	0,717
68	Aude.	47,77	0,712
69	Nièvre	47,52	0,705
70	Côte-d'Or.	46,50	0,690
71	Vienne.	45,62	0,680
72	Allier.	45,52	0,678
73	Marne	44,96	0,670
74	Cantal	43,68	0,666
75	Pyrénées-Orientales .	43,92	0,655
76	Aveyron.	43,85	0,653
77	Aube.	43,00	0,641
78	Marne (Haute-). . . .	41,95	0,625
79	Loir-et-Cher.	41,05	0,612
80	Cher.	40,86	0,609
81	Indre.	38,52	0,571
82	Landes.	32,59	0,486
83	Lozère.	27,84	0,415
84	Corse.	26,52	0,392
85	Alpes (Hautes-) . . .	24,06	0,359
86	Alpes (Basses-) . . .	22,95	0,342

XI.
DE LA MORTALITÉ EN FRANCE.

La première table, ci-dessous, est celle que Duvillard a donnée en 1806, dans son *Analyse de l'influence de la Petite Vérole sur la mortalité*. L'auteur dit que « elle présente tous les résultats de la mortalité générale, d'après un assez grand nombre de faits recueillis avant la Révolution en divers lieux de la France, et qu'elle doit représenter assez exactement la loi de mortalité. » Mais depuis cette époque il est survenu des changements notables dans les divers éléments de la population, et la table de Duvillard donne une mortalité trop rapide pour l'état actuel de la population en France.

La table de mortalité que Deparcieux avait construite, vers 1746, pour des têtes choisies, donne une mortalité bien moins rapide que celle de Duvillard.

Ces deux tables sont employées en France par des compagnies d'assurance sur la vie : elles se servent de la table de Duvillard pour les sommes payables au décès des assurés ; mais pour les assurances payables du vivant des assurés, telles que les rentes viagères, elles font usage de la table de Deparcieux, qui donne une mortalité bien plus lente que celle de Duvillard. Des compagnies anglaises se servent dans les mêmes circonstances des tables qui représentent la loi de la mortalité dans les villes de Northampton et de Carliste. La mortalité est encore plus rapide dans la table pour la ville de Northampton que dans la table de Duvillard, et encore plus lente à Carlisle que dans la table de Deparcieux. Suivant que l'on range les individus assurés dans des classes dont la mortalité est rapide ou lente, on emploie des tables de mortalité rapide comme celle de Duvillard, ou de mortalité lente comme celle de Deparcieux.

Loi de la mortalité en France, d'après DUVILLARD.

Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.
0	1000000	23	484083	46	526843	69	127347	92	2466
1	767525	24	477777	47	519559	70	117656	93	1958
2	674834	25	471566	48	512148	71	108970	94	1499
3	624668	26	464863	49	504662	72	98657	95	1140
4	598713	27	458282	50	297070	73	89404	96	850
5	585151	28	451655	51	289561	74	80423	97	621
6	575025	29	444952	52	281527	75	71745	98	442
7	565858	30	438183	53	273560	76	63424	99	307
8	560243	31	431598	54	265459	77	55511	100	207
9	555486	32	424583	55	257193	78	48057	101	135
10	551122	33	417744	56	248782	79	41107	102	84
11	546888	34	410886	57	240214	80	34705	103	51
12	542630	35	404012	58	231148	81	28886	104	29
13	538255	36	397125	59	222605	82	23680	105	16
14	533711	37	390219	60	213567	83	19106	106	8
15	528969	38	383290	61	204580	84	15175	107	4
16	524020	39	376363	62	195054	85	11886	108	2
17	518835	40	369404	63	185600	86	9224	109	1
18	513392	41	362419	64	176055	87	7165	110	0
19	507949	42	355400	65	166377	88	5670		
20	502216	43	348342	66	156651	89	4686		
21	496317	44	341235	67	146882	90	3850		
22	490267	45	334072	68	137102	91	3093		

Loi de la mortalité en France, pour des têtes choisies, suivant DEPARCIEUX (1).

Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.	Ages.	Vivants.
0	0	20	814	40	657	60	463	80	118
1	0	21	806	41	650	61	450	81	101
2	0	22	798	42	643	62	437	82	85
3	1000	23	790	43	636	63	425	83	71
4	970	24	782	44	629	64	409	84	59
5	948	25	774	45	622	65	395	85	48
6	930	26	766	46	615	66	380	86	38
7	915	27	758	47	607	67	364	87	29
8	902	28	750	48	599	68	347	88	22
9	890	29	742	49	590	69	329	89	16
10	880	30	734	50	581	70	310	90	11
11	872	31	726	51	571	71	291	91	7
12	866	32	718	52	560	72	271	92	4
13	860	33	710	53	549	73	251	93	2
14	854	34	702	54	538	74	231	94	1
15	848	35	694	55	526	75	211	95	0
16	842	36	686	56	514	76	192		
17	835	37	678	57	502	77	173		
18	828	38	671	58	489	78	154		
19	821	39	664	59	476	79	136		

XII.

STATISTIQUE COMPARÉE DE LA MORTALITÉ ET DE LA POPULATION EN FRANCE.

Explication de la table Ire, imprimée ci-après col. 833-834.

Loi de la mortalité. — Les nombres de la colonne intitulée *vivants à chaque âge* indiquent combien, sur 1286 enfants que l'on suppose nés au même instant, il en reste après 1 an, 2 ans, 3 ans, etc., jusqu'à l'âge où il n'en existe plus. Près d'un sixième des enfants meurent dans la première année; un cinquième ne parviennent pas à l'âge de 2 ans, un quart à l'âge de 4 ans, et un tiers à l'âge de 14 ans. Il en reste la moitié à 42 ans, le tiers à 62 ans, le quart à 69 ans, le cinquième à 73 ans et le sixième à 75 ans.

Cette survivance exprime la loi de mortalité; elle résulte de la table de Deparcieux rapportée ci-dessus, mais complétée avant 3 ans et légèrement modifiée dans les premières années 3, 4 et 5, de manière à représenter l'état actuel de la population en France

Avec cette table, on peut trouver le nombre d'individus qui parviennent à un âge donné quand on connaît les naissances annuelles. Ainsi, en France, il naît annuellement 970,000 enfants. Pour savoir combien parviennent à l'âge de 20 ans, on fera la proportion : 1286 est à 970,000 comme 814 est au nombre cherché, qui est 613,981. On trouve de même qu'à Paris, sur 32,000 enfants qui naissent chaque année, il y en a 20,255 qui atteignent l'âge de 20 ans.

(1) *Essai sur les Probabilités de la vie humaine;* par Deparcieux. Paris, 1746.

On demande combien il y aurait de survivants à l'âge de 60 ans sur mille enfants de 10 ans? Avec les nombres de vivants de la table qui correspondent à 10 et à 60 ans, on fera la proportion : 880 est à 463 comme 1000 est au nombre cherché 526. Ainsi au bout de 50 ans il y aurait encore 526 survivants ou environ la moitié. A l'âge de 71 ans il en resterait 331 ou un tiers. Le revenu primitif de chacun de ces mille enfants, faisant partie d'une tontine serait donc doublé au bout de 50 ans et seulement triplé pour ceux qui atteindraient l'âge de 71 ans.

Durée de la vie moyenne. — La durée de la vie moyenne, pour un individu d'un certain âge, est le nombre d'années qu'il lui reste encore moyennement à vivre à compter de cet âge.

Dans une population stationnaire, il y a égalité entre les naissances et les décès annuels. Les individus qui meurent chaque année, meurent à différents âges; la somme des âges qu'ils ont vécu, divisée par leur nombre ou par le nombre des naissances, donne la vie moyenne. Mais quand les chances de la vie restent les mêmes assez longtemps, la somme des âges est égale à la somme des vivants diminuée de la moitié des naissances; la durée de la vie moyenne s'obtient donc en divisant par 1286 naissances, la somme 51,583 des vivants à chaque âge, et en retranchant ½ du résultat. La durée de la vie moyenne, à partir d'un an, s'obtient de même en divisant par les vivants 1083 à un an, la somme 50,297 des survivants à partir d'un an, et en retranchant ½ du quotient. En continuant la division de chaque somme de survivants par le nombre de vivants correspondant, et diminuant

chaque résultat de $\frac{1}{2}$, on trouve la vie moyenne pour tous les âges.

La durée de la vie moyenne est de 39 ans 7 mois pour un enfant qui vient de naître; elle va en augmentant rapidement jusqu'à l'âge de 5 ans, où elle atteint son maximum qui est de 48 ans 4 mois. Elle va ensuite en diminuant continuellement.

Durée de la vie probable. — La vie probable d'un individu d'un âge donné est égale au nombre d'années qui doivent s'écouler pour que le nombre des vivants de cet âge dans la table soit réduit à moitié.

On demande, par exemple, le nombre d'années qu'une personne de 23 ans vivra probablement. Le nombre de vivants de cet âge est 790, et la moitié 395 correspond à 65 ans. Comme à 65 ans une moitié de ceux qui avaient 23 ans est morte, et l'autre vivante, il y a également à parier pour ou contre qu'une personne de 23 ans parviendra à 65 ans. La vie probable à 23 ans est donc de 65 moins 23, ou de 42 ans. On a trouvé de même la durée de la vie probable pour chaque âge, ou le nombre d'années après lequel le nombre des individus de cet âge est réduit à moitié.

La vie probable est de 42 ans pour un enfant qui vient de naître; elle augmente à 1 an, 2 ans, 3 ans; elle parvient à sa plus grande longueur, 55 ans 6 mois, pour un enfant de 4 ans. Elle va toujours en diminuant ensuite. La vie probable surpasse la vie moyenne depuis la naissance jusqu'à 56 ans. Alors il y a égalité entre ces deux quantités. Au delà, c'est la vie moyenne qui surpasse constamment la vie probable de quelques mois.

On peut aussi trouver la probabilité qu'un individu d'un âge donné a de vivre encore un nombre donné d'années. Quelle est, par exemple, pour un individu de 30 ans, la probabilité de vivre encore 10 ans? On voit, dans la seconde colonne, que, sur 734 individus de 30 ans, il en reste 657 dix ans après ou à 40 ans. La division de ce nombre par le premier donne, pour la probabilité demandée, une fraction qui revient sensiblement à $\frac{9}{10}$. Cette probabilité est grande, puisque, sur 10 individus de 30 ans, il en reste encore 9 à 40 ans.

Explication de la table II ci-après, col. 835.

Population de chaque âge en France.—Nous donnons ici, toujours d'après la table de Deparcieux complétée et modifiée, le nombre d'individus de chaque âge qui composent la population entière de la France.

Supposons que les décès à chaque âge soient distribués annuellement en France comme dans la table Ire de mortalité, col. 827. La totalité des décès de la table est représentée par 1286; ce nombre, multiplié par 630, donne 809,180, ou, à très-peu près, la somme des décès annuels en France. Il faut donc multiplier par 630 les décès de la table à chaque âge pour avoir les décès correspondants en France. Les décès de 20 à 21 ans, dans la table, étant la différence 8 des vivants 814 et 806 à 20 et à 21 ans, on trouve 5040 décès annuels de 20 à 21 ans pour la France entière, et ainsi des autres.

Si l'on double le nombre 305,500 des jeunes gens de 20 à 21 ans soumis annuellement au recrutement de l'armée, on trouve 611,000 pour la population totale, garçons et filles, de 20 à 21 ans. Avec cette population et les décès déduits de la table Ire, comme nous venons de le dire, nous avons obtenu successivement les populations de chaque âge avant 20 ans et après 21 ans, jusqu'au terme de la table où la population doit être nulle.

La somme de toutes ces populations partielles donne 36,243,357 pour la population entière de la France. Cette population correspond aux 970,000 naissances qui ont annuellement lieu en France. Ainsi, dans la table II, on trouve les populations de chaque âge pour une population totale de 36,243,357 hab. et pour 970,000 naissances annuelles.

Si l'on demandait la population de 20 à 21 ans pour un département dans lequel les naissances annuelles s'élèvent à 20,000, on ferait la proportion : 970,000 est à 611,000 comme 20,000 est au nombre cherché, qui est 12,598.

La somme des populations partielles, depuis 21 ans jusqu'à la fin de la table II, donne le nombre 22,046,178 qui représente ce que l'on nomme la population majeure. Elle comprend les hommes et les femmes de tous les âges, depuis 21 ans jusqu'au terme de la table. La moitié 11,023,089 est le nombre des hommes âgés de 21 ans et plus, compris dans le suffrage universel. Ce sont presque les $\frac{5}{16}$ ou le quart plus $\frac{1}{16}$ de la population totale 36,243,357. Le nombre des hommes majeurs d'un département sera donc représenté à très-peu près par le quart de sa population. En ajoutant encore le quart de ce quart, ou un seizième de la population, on aurait un résultat plus près de la vérité.

Explication de la table III ci-après col. 835.

Population de chaque âge en France pour un million d'habitants. — Cette table donne les populations de chaque âge seulement pour un million d'habitants, tandis que la table II les donne pour la population totale 36,243,357.

Quand on connaît les naissances dans un département, on peut trouver les populations de chaque âge au moyen de la table II, comme nous venons de le faire pour la population de 20 à 21 ans. Mais quand on a la population totale d'un département, il faut se servir, pour plus de simplicité, de la table III.

Supposons que l'on demande la population de 20 à 21 ans pour un département de 400,000 âmes. Dans un million d'habitants on compte (table III) 16,858 de 20 à 21 ans, et l'on en trouve seulement 6743 dans ce département par la proportion : un million est à 16,858 comme 400,000 est au nombre cherché 6743. La moitié 3371 indique le nombre des jeunes gens soumis annuellement au recrutement de l'armée.

TABLE I.

Loi de la mortalité en France suivant la table de Deparcieux, complétée dans les premières années.

AGES.	VIVANTS à chaque âge.	SOMME des vivants.	DURÉE DE LA VIE moyenne. Ans.	Mois.	DURÉE DE LA VIE probable. Ans.	Mois.	AGES.	VIVANTS à chaque âge.	SOMME des vivants.	DURÉE DE LA VIE moyenne. Ans.	Mois.	DURÉE DE LA VIE probable. Ans.	Mois.
0	1286	51583	39	7	42	0	48	599	13324	21	9	22	7
1	1083	50297	45	11	52	8	49	590	12725	21	1	21	9
2	1022	49214	47	8	54	3	50	581	12135	20	5	21	0
3	990	48192	48	2	54	6	51	571	11554	19	9	20	3
4	966	47202	48	4	55	6	52	560	10983	19	1	19	7
5	947	46236	48	4	54	2	53	549	10423	18	6	18	10
6	930	45289	48	2	53	10	54	538	9874	17	10	18	1
7	915	44359	48	0	53	5	55	526	9336	17	3	17	5
8	902	43444	47	8	52	11	56	514	8810	16	8	16	8
9	890	42542	47	4	52	5	57	502	8296	16	0	16	0
10	880	41652	46	10	51	9	58	489	7794	15	5	15	4
11	872	40772	46	3	51	1	59	476	7305	14	10	14	8
12	866	39900	45	7	50	3	60	463	6829	14	3	14	0
13	860	39034	44	11	49	6	61	450	6366	13	8	13	4
14	854	38174	44	2	48	9	62	437	5916	13	0	12	7
15	848	37320	43	6	47	11	63	423	5479	12	5	12	0
16	842	36472	42	10	47	2	64	409	5056	11	10	11	4
17	835	35630	42	2	46	5	65	395	4647	11	3	10	8
18	828	34795	41	6	45	8	66	380	4252	10	8	10	1
19	821	33967	40	10	44	11	67	364	3872	10	2	9	6
20	814	33146	40	3	44	2	68	347	3508	9	7	9	0
21	806	32332	39	7	43	5	69	329	3161	9	1	8	5
22	798	31526	39	0	42	9	70	310	2832	8	8	7	11
23	790	30728	38	5	42	0	71	291	2522	8	2	7	6
24	782	29938	37	9	41	3	72	271	2231	7	9	7	0
25	774	29156	37	2	40	6	73	251	1960	7	4	6	7
26	766	28382	36	7	39	10	74	231	1709	6	11	6	2
27	758	27616	35	11	39	1	75	211	1478	6	6	5	9
28	750	26858	35	4	38	4	76	192	1267	6	1	5	4
29	742	26108	34	8	37	7	77	173	1075	5	9	4	11
30	734	25366	34	1	36	10	78	154	902	5	4	4	7
31	726	24632	33	5	36	1	79	136	748	5	0	4	3
32	718	23906	32	9	35	3	80	118	612	4	8	4	0
33	710	23188	32	2	34	6	81	101	494	4	5	3	9
34	702	22478	31	6	33	9	82	85	393	4	1	3	7
35	694	21776	30	11	33	0	83	71	308	3	10	3	3
36	686	21082	30	3	32	3	84	59	237	3	6	2	11
37	678	20396	29	7	31	5	85	48	178	3	2	2	9
38	671	19718	28	11	30	8	86	38	130	2	11	2	6
39	664	19047	28	2	29	10	87	29	92	2	8	2	4
40	657	18383	27	6	29	0	88	22	63	2	4	2	0
41	650	17726	26	9	28	3	89	16	41	2	1	1	9
42	643	17076	26	1	27	5	90	11	25	1	9	1	6
43	636	16433	25	4	26	7	91	7	14	1	6	1	3
44	629	15797	24	7	25	9	92	4	7	1	3	1	0
45	622	15168	23	11	24	11	93	2	3	1	0	1	0
46	615	14546	23	2	24	2	94	1	1	0	6	0	6
47	607	13931	22	5	23	4	95	0	0	»	»	»	»

TABLE II.

Population de chaque âge en France.

Ages.	Population	Ages.	Population.	Ages.	Population.	Ages.	Population.
de 0 à 1	827880	de25 à 26	572258	de50 à 51	585605	de75 à 76	127505
1 2	771376	26 27	561557	51 52	577425	76 77	115255
2 3	742081	27 28	550505	52 53	568909	77 78	105125
3 4	724441	28 29	545520	53 54	560467	78 79	91588
4 5	710896	29 30	546264	54 55	551781	79 80	80005
5 6	699556	30 31	552209	55 56	542851	80 81	68954
6 7	689476	31 32	524126	56 57	533995	81 82	58546
7 8	680656	32 33	516048	57 58	524879	82 83	49590
8 9	672781	33 34	507962	58 59	515521	83 84	40900
9 10	665861	34 35	499875	59 60	506228	84 85	33655
10 11	660181	35 36	491856	60 61	296998	85 86	27040
11 12	655705	36 37	485845	61 62	287828	86 87	21055
12 13	651794	37 38	476266	62 63	278405	87 88	16015
13 14	647754	38 39	469094	63 64	268720	88 89	11920
14 15	645586	39 40	462044	64 65	259094	89 90	8455
15 16	659294	40 41	455014	65 66	249298	90 91	5620
16 17	654561	41 42	448101	66 67	238746	91 92	3415
17 18	629202	42 43	441271	67 68	227708	92 93	1840
18 19	625556	43 44	434567	68 69	216092	93 94	895
19 20	617572	44 45	427984	69 70	205897	94 95	427
20 21	611000	45 46	421520	70 71	191459	95 96	199
21 22	605516	46 47	414857	71 72	178714	96 97	89
22 23	595821	47 48	407992	72 73	165721	97 98	58
23 24	588041	48 49	400845	73 74	152775	98 99	15
24 25	580479	49 50	395410	74 75	139884		

TABLE III.

Population de chaque âge en France pour un million d'habitants.

Ages.	Population.	Ages.	Population.	Ages.	Population.	Ages.	Population.
de 0 à 1	22787	de25 à 26	15789	de50 à 51	10642	de75 à 76	3515
1 2	21283	26 27	15571	51 52	10415	76 77	3179
2 3	20475	27 28	15351	52 53	10178	77 78	2845
3 4	19988	28 29	15129	53 54	9946	78 79	2521
4 5	19614	29 30	14906	54 55	9706	79 80	2207
5 6	19301	30 31	14684	55 56	9460	80 81	1905
6 7	19025	31 32	14461	56 57	9215	81 82	1615
7 8	18780	32 33	14238	57 58	8964	82 83	1354
8 9	18565	33 34	14015	58 59	8705	83 84	1128
9 10	18372	34 35	13792	59 60	8449	84 85	929
10 11	18215	35 36	13570	60 61	8194	85 86	746
11 12	18092	36 37	13350	61 62	7941	86 87	581
12 13	17984	37 38	13141	62 63	7681	87 88	442
13 14	17872	38 39	12945	63 64	7414	88 89	329
14 15	17757	39 40	12747	64 65	7149	89 90	255
15 16	17659	40 41	12554	65 66	6876	90 91	155
16 17	17508	41 42	12364	66 67	6587	91 92	94
17 18	17360	42 43	12175	67 68	6285	92 93	51
18 19	17294	43 44	11990	68 69	5962	93 94	25
19 20	17040	44 45	11809	69 70	5626	94 95	12
20 21	16858	45 46	11630	70 71	5282	95 96	5
21 22	16652	46 47	11446	71 72	4931	96 97	2
22 23	16439	47 48	11257	72 73	4572	97 98	1
23 24	16225	48 49	11060	73 74	4215	98 99	»
24 25	16008	49 50	10855	74 75	3859		

XIII.

RÉSUMÉ COMPARATIF DES FINANCES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Nous donnons des chiffres ronds ; les fractions supprimées sont sans importance et ne modifient en rien les moyennes.

FRANCE.

Population. . . . . 35 500 000 habitants.
Surface. . . . . 35 500 000 hectares.
(Ce qui donne une moyenne d'un hectare et demi par tête.)
Produit total. Revenus de tout genre, terre, travail, commerce, etc. 10 000 000 000 fr.
Soit par tête une moyenne de 281 fr. par an, ou 77 centimes par jour.
Impôt. Le total était en 1847 d'environ 1 500 000 000 de fr. par an.
Soit par tête une moyenne de 42 fr. 30 centimes par an. — Soit 11 centimes 1/2 par tête et par jour, qui, défalqués de 77 centimes ci-dessus, laissent à chacun en moyenne 65 centimes 1/2 par jour, en échange du travail, car sans travail que produirait le sol (1) ?
Dette publique. Elle était au 1er janvier 1848, d'environ 5 000 000 000 de francs, soit en capital la moitié du revenu total du pays pendant une année.

ILES BRITANNIQUES.

Population des trois royaumes. . . . . 28 000 000 habitants.
Surface. . . . . 31 400 000 hectares.
Impôts. Budget gouvernemental. . . . . 1 400 000 000 francs.

Nota. — Il existe en outre des taxes locales, qui élèvent ce budget au-dessus de deux milliards, suivant les économistes anglais. Les deux budgets réunis portent la moyenne de l'impôt de 67 à 68 fr. par tête.
Dette publique. . . 19 500 000 000 fr.

(1) Le revenu foncier produit annuellement. . . . . 1 600 000 000 f.
La propriété foncière est grevée d'une dette de. 12 000 000 000
Soit de 600 millions d'intérêts, et nous ne tenons pas compte de l'usure, cette lèpre qui dévore les campagnes. 600 000 000
Les contributions foncières s'élèvent par an à plus de. . . . 300 000 000
Les impôts directs qui frappent la propriété, greffe, timbre, hypothèques, à 107 000 000
Les honoraires payés par la propriété aux gens de loi, à plus de. 100 000 000

Total 1 107 000 000

C'est plus de 1,100 millions à défalquer de ce revenu, dont le total est de 1,600.

Le titulaire de la propriété foncière, dont le travail et ce qu'il produit fournissent la substance de tout le pays, obtient donc, après bien des efforts, pour toute rémunération de son travail, moins du tiers des produits.

C'est sur ce tiers qu'ont dû être pris les 191 millions de l'impôt extraordinaire de 45 c. décrété à l'avènement de la République.

EMPIRE D'AUTRICHE.

Population. . . . . 35 800 000 habitants.
Surface. . . . . 66 500 000 hectares.
Impôts. Budget. . . 608 400 000 fr.
Moyenne de l'impôt par tête, 17 fr. et une fraction minime.
Dette publique. . . . 2 860 000 000 fr.

BELGIQUE.

Population (15 octobre 1846). . . . . 4 335 319 habitants.
Surface. . . . . 2 930 000 hectares.
Impôts. Budget de 1848. 117 013 550 fr.
Moyenne de l'impôt par tête, 27 fr.
Dette publique (1er janv. 1848). . . . . 586 487 215 fr.

ESPAGNE.

Population. . . . . 12 400 000 habitants.
Surface. . . . . 47 000 000 hectares.
Impôts. Budget de 1848. 314 500 000 fr.
Moyenne de l'impôt par tête, 26 fr. 20 c.
Dette publique. . . 5 000 000 000 fr.

PAYS-BAS.

Population. . . . . 3 200 000 habitants.
Surface. . . . . 3 520 000 hectares.
Impôts. Budget annuel. 150 000 000 fr.
Moyenne de l'impôt par tête, 49 fr.
Dette publique. . . 2 600 000 000 fr.

PRUSSE.

Population. . . . . 16 000 000 habitants.
Surface. . . . . 27 500 000 hectares.
Budget annuel. . . . 263 000 000 fr.
Moyenne de l'impôt par tête, 20 fr.
Dette publique. . . . 560 000 000 fr.

RUSSIE.

Population. . . . . 60 000 000 habitants.
Surface. La neuvième partie du monde.
Impôts. Budget annuel, environ. . . . . 500 000 000 fr.
Moyenne de l'impôt par tête, 8 fr. 50 c.
Dette publique. . . . 2 300 000 000 fr.

SARDAIGNE.

Population. . . . . 4 650 000 habitants.
Surface. . . . . 7 532 285 hectares.
Impôts. Budget annuel. Revenus. . . . . 79 000 000 fr.
Dépenses. . . . . 77 500 000 fr.
Moyenne de l'impôt par tête, 18 fr.
Dette publique. . . 145 000 000 fr.

PORTUGAL.

Population	europ.	3 743 000	5 134 640 habitants.
	coloniale.	1 391 640	
		5 134 640	

Surface. Continent européen. . . . . 9 124 500 hectares.
Budget. Dépenses annuelles, environ. . . . . 74 000 000 fr.
Moyenne par tête, environ 15 fr.
Dette publique. . . . 600 000 000 fr.

XIV.

ANNÉES DE DISETTES ET DE CHERTÉ DES GRAINS EN FRANCE.

EPOQUES	PRIX MOYEN de l'hectolitre de blé.		ANNÉES de disette.	PRIX de l'hectolitre de blé.	
1447 à 1475	8	»	»	»	»
1476 à 1500	6	25	»	»	»
1501 à 1520	5	20	»	»	»
1521 à 1530	6	90	1521	11	44
1531 à 1545	6	88	1531	14	16
1546 à 1559	8	40	»	»	»
1560 à 1570	12	55	»	»	»
1571 à 1580	15	46	1573	51	08
			1574	29	50
1581 à 1590	13	86	»	»	»
1591 à 1598	35	06	1591	53	26
			1592	50	60
			1595	42	14
			1596	51	»
			1597	28	02
			1598	24	27
1599 à 1605	12	55	»	»	»
1606 à 1615	12	02	»	»	»
1616 à 1625	13	86	»	»	»
1626 à 1635	18	52	1626	24	88
			1631	29	56
			1632	22	75
1636 à 1645	15	64	»	»	»
1646 à 1655	21	28	1649	25	65
			1650	53	18
			1651	52	08
1656 à 1665	22	27	1652	31	15
			1661	53	20
			1662	41	86
			1663	25	80
1666 à 1675	12	16	»	»	»
1676 à 1685	16	66	»	»	»
1686 à 1695	16	46	1693	30	22
			1694	40	66
1696 à 1705	17	10	1699	27	90
			1700	25	75
1706 à 1715	19	36	1709	56	66
			1710	55	52
			1713	25	50
			1714	27	08
1716 à 1725	11	53	1725	24	»
1726 à 1735	10	50	»	»	»
1736 à 1745	12	56	1741	25	08
1746 à 1755	12	20	»	»	»
1756 à 1765	11	52	»	»	»
1766 à 1775	18	66	»	»	»
1776 à 1788	12	84	»	»	»
1789 à 1795	19	»	1789	22	66
			1793	22	60
			1794	»	»
			1795	»	»
1796 à 1800	14	26	»	»	»
1801 à 1805	13	25	1802	28	85
1806 à 1810	16	46	»	»	»
1811 à 1815	22	48	1812	55	60
1816 à 1820	26	10	1816	28	75
			1817	38	85
1821 à 1825	16	80	»	»	»
1826 à 1830	22	25	1829	27	42
1831 à 1835	19	01	1831	23	46
1836 à 1840	20	75	»	»	»
1841 à 1845	19	76	»	»	»
1846	24	71	»	»	»
1847	»	»	»	»	»

XV.

OBSERVATIONS STATISTIQUES CONCERNANT LA VILLE DE PARIS.

§ 1. *Consommation de la ville de Paris pendant l'année* 1849 (1).

BOISSONS.	Vins en cercles.	hectol.	1,028,226
	Id. en bouteilles.	*id.*	6,953
	Alcools purs et liqueurs.	*id.*	51,910
	Cidre, poiré et fruits réduits.	*id.*	9,408
	Alcools dénatures.	*id.*	655
LIQUIDES.	Huiles d'olive.	hectol.	4,052
	Id. de toute autre espèce.	*id.*	87,0[illegible]6
	Vinaigre de toute espèce.	*id.*	17,774
	Bière à l'entrée.	*id.*	15,971
	Bière à la fabrication.	*id.*	66,216
	Essence de térébenthine.	*id*	6,811
	Raisins.	kilogr.	3,893,628
COMBUSTIBLES.	*Sorties des abattoirs.*		
	Viande de bœuf, vache, veau, mouton, boue et chèvre.	kilogr.	45,495,768
	Abats et issues de veaux.	*id.*	848,604
	Viande et graisse de porc.	*id.*	2,505,555
	Abats et issues de porcs.	*id.*	327,119
	Suifs bruts ou fondus.	*id.*	2,450,458
	Huile animale.	hectol.	245
	Provenance de l'extérieur.		
	Viande de bœuf, vache, veau, mouton, boue et chèvre.	kilogr.	6,669,658
	Abats et issues de veaux.	*id.*	824,757
	Viande fraîche de porc et graisses, sangliers, cochons de lait, marcassins.	*id.*	5,131,072
	Abats et issues de porcs.	*id.*	685,569
	Charcuterie de toute espèce.	*id.*	814,755
	Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc.	*id.*	71,458
	Fromages secs.	*id.*	1,269,253
	Marée, montant de la vente sur les marchés.	francs.	5,461,142
	Huîtres.	*id.*	1,504,671
	Poissons d'eau douce.	*id.*	561,548
	Volailles et gibiers.	*id.*	10,501,859
	Beurre.	*id.*	10,661,414
	Œufs.	*id.*	5,304,317
COMBUSTIBLES.	Bois dur, neuf ou flotté.	stère.	495,586
	Bois blanc. *id.*	*id.*	107,035
	Menuise et fagots de toute espèce.	*id.*	155,507
	Charbon de bois.	hectol.	2,652,755
	Poussier de charbon.	*id.*	119,322
	Charbon de terre.	*id.*	2,774,154
FOURRAG.	Foin.	bottes.	6,521,698
	Paille.	*id.*	9,015,820
	Avoine.	hectol.	805,510
MATÉRIAUX.	Chaux.	hectol.	112,087
	Plâtre.	*id.*	1,247,455
	Moellons bruts et piqués.	m. cube.	48,954
	Pierre de taille de toute esp.	*id.*	56,931
	Marbre et granit.	*id.*	1,259
	Ardoises de toutes dimens.	l'unité.	3,090,858
	Briques.	*id.*	3,919,199
	Tuiles.	*id.*	695,590
	Carreaux de terre cuite.	*id.*	1,256,225
	Mottes de terre glaise et sable gras.	m. cube.	16,858
BOIS DE CONSTRUCTION.	Chêne et autres bois durs. — Charpente.	stère.	16,096
	Chêne et autres bois durs. — Sciage.	m. cour.	1,375,855
	Sapin et autres bois blancs. — Charpente.	stère.	7,255
	Sapin et autres bois blancs. — Sciage.	m. cour.	5,997,396
	Lattes.	bottes.	96,937
	Bateaux. — En chêne.	bateaux.	130
	Bateaux. — En sapin.	*id.*	717
	Bois de déchira. — En chêne.	m. carré.	5,884
	Bois de déchira. — En sapin.	*id.*	36,258

(1) Extrait de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes.*

OBJETS DIVERS.	Orge.	hectol.	40,776
	Sel gris et blanc.	kilogr.	5,420,622
	Cire blanche et bougie.	*id.*	45,178
	Cire jaune, acide stearique.	*id.*	72,040
	Bougie stéarique.	*id.*	660,557
	Suifs de toute espèce et graisses non employées comme comestibles.	*id.*	2,347,454

§ 2. *Mouvement de la population de la ville de Paris, pendant l'année* 1849, *fourni par la préfecture du département.*

NAISSANCES	à domicile,	en mariage.	garçons. . .	9630
			filles. . . .	9359	18989
		hors mariage.	garçons. . .	2503
			filles. . . .	2469	4972
	aux hôpitaux,	en mariage.	garçons. . .	614
			filles. . . .	597	1211
		hors mariage.	garçons. . .	2512
			filles. . . .	2457	4969
			TOTAL. . . .		30141
NAISSANCES.			garçons. . .	15259
			filles. . . .	14882	30141
ENFANTS naturels	reconnus, compris dans les naissances ci-dessus.		garçons. . .	898
			filles. . . .	852	1750
	non reconnus, *id.*		garçons. . .	4117
			filles. . . .	4074	8191
			TOTAL. . . .		9941

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances. . .	masculines.	15259	30141
	féminines. .	14882	
Total des décès. . . .	masculins .	23896	48101
	féminins . .	24205	
Excès des décès sur les naissances.	masculins. .	8637	17960
	féminins . .	9323	
MARIAGES.	garçons et filles. . .	7058	8816
	garçons et veuves. .	475	
	veufs et filles. . . .	930	
	veufs et veuves. . .	353	
RECONNAISSANCES et légitimations d'enfants naturels, postérieurement à leur naissance, et compris dans les naissances ci-dessus; par	actes de célébration de mariage.	mascul.	654	1274
		femin. .	620	
	actes postérieurs à la naissance.	mascul.	427	903
		femin. .	476	
		TOTAL. . . .		2177
ENFANTS MORT-NÉS. . . .		masculins. .	1232	2187
		féminins. .	955	
DÉCÈS	à domicile.	masculins. .	14096	29952
		féminins. .	15856	
	aux hôpitaux civils.	masculins. .	6645	14834
		féminins. .	8189	
	idem militaires. .	masculins. .	2775	2776
		féminins. .	1	
DÉCÈS.	dans les prisons. . .	masculins. .	133	237
		féminins. .	104	
	déposés à la Morgue.	masculins. .	247	302
		féminins. .	55	
		TOTAL. . . .		48101
DÉCÈS		masculins. .	23896	48101
		féminins. .	24205	

§ 3. *Tableau des décès dans la ville de Paris, en* 1849.

AGES.	HOMMES. Non mariés.	Mariés.	Veufs.	Total.
Dans les 3 premiers mois de la naiss^ce.	1655	»	»	1655
De 3 à 6 mois. . .	370	»	»	370
De 6 à 12 *id.* . . .	813	»	»	813
Dans la 1re année. .	2838	»	»	2838
De 1 à 2 ans. . .	1554	»	»	1554
De 2 à 3 ans. . .	807	»	»	807
De 3 à 4 ans. . .	605	»	»	605
De 4 à 5 ans. . .	376	»	»	376
De 5 à 6 ans. . .	302	»	»	302
De 6 à 7 ans. . .	241	»	»	241
De 7 à 8 ans. . .	130	»	»	130
De 8 à 9 ans. . .	114	»	»	114
De 9 à 10 ans. . .	114	»	»	114
De 10 à 15 ans. . .	439	»	»	439
De 15 à 20 ans. . .	618	1	»	619
De 20 à 25 ans. . .	1984	61	3	2048
De 25 à 30 ans. . .	1685	319	11	2015
De 30 à 35 ans. . .	695	574	32	1301
A reporter. . .	12502	955	46	13503

AGES.	HOMMES. Non mariés.	Mariés.	Veufs.	Total.
Report. . .	12502	955	46	13503
De 35 à 40 ans. .	487	763	74	1324
De 40 à 45 ans. .	409	773	87	1269
De 45 à 50 ans. .	377	883	140	1400
De 50 à 55 ans. .	319	940	141	1400
De 55 à 60 ans. .	238	651	168	1057
De 60 à 65 ans. .	200	592	188	980
De 65 à 70 ans. .	175	483	218	876
De 70 à 75 ans. .	154	362	199	715
De 75 à 80 ans. .	137	228	177	542
De 80 à 85 ans. .	58	127	153	338
De 85 à 90 ans. .	31	47	62	140
De 90 à 95 ans. .	8	18	24	50
De 95 à 100 ans. .	1	2	3	6
Centenaires. . . .	»	»	1	1
Sans âges connus. .	26	15	7	48
Non compris les décédés déposés à la Morgue.				
TOTAUX. . .	15122	6839	1688	23619

§ 3. *Tableau des décès dans la ville de Paris, en 1849.* — (Suite.)

AGES.	FEMMES. Non mariées.	Mariées.	Veuves.	Total.	TOTAL DES DEUX SEXES. Masculins.	Féminins.	TOTAL GÉNÉRAL.
Dans les 3 premiers mois de la naissance. . . .	1552	»	»	1552	1655	1552	3187
De 3 à 6 mois.	353	»	»	353	370	353	723
De 6 à 12 *id.*	739	»	»	739	813	739	1572
Dans la 1re année.	2644	»	»	2644	2838	2644	5482
De 1 à 2 ans.	1464	»	»	1464	1554	1464	3018
De 2 à 3 ans.	811	»	»	811	807	811	1618
De 3 à 4 ans.	527	»	»	527	605	527	1132
De 4 à 5 ans.	414	»	»	414	376	414	790
De 5 à 6 ans.	250	»	»	250	302	250	552
De 6 à 7 ans.	229	»	»	229	241	229	470
De 7 à 8 ans.	130	»	»	130	130	130	260
De 8 à 9 ans.	164	»	»	164	114	164	278
De 9 à 10 ans.	125	»	»	125	114	125	239
De 10 à 15 ans.	436	»	»	436	439	436	875
De 15 à 20 ans.	696	33	»	729	619	729	1348
De 20 à 25 ans.	924	375	23	1322	2048	1322	3370
De 25 à 30 ans.	758	743	63	1344	2045	1344	3389
De 30 à 35 ans.	448	827	95	1370	1301	1370	2671
De 35 à 40 ans.	343	753	138	1214	1324	1214	2538
De 40 à 45 ans.	266	738	146	1150	1269	1150	2419
De 45 à 50 ans.	254	698	220	1172	1400	1172	2572
De 50 à 55 ans.	286	682	295	1263	1400	1263	2663
De 55 à 60 ans.	253	576	425	1254	1057	1254	2311
De 60 à 65 ans.	245	476	523	1244	980	1244	2224
De 65 à 70 ans.	251	388	632	1271	876	1271	2147
De 70 à 75 ans.	257	270	716	1223	715	1223	1938
De 75 à 80 ans.	171	143	768	1082	542	1082	1624
De 80 à 85 ans.	94	63	524	681	338	681	1019
De 85 à 90 ans.	41	22	209	272	140	272	412
De 90 à 95 ans.	14	10	64	88	50	88	138
De 95 à 100 ans.	5	2	12	19	6	19	25
Centenaires.	»	»	2	2	1	2	3
Sans âges connus.	21	19	16	56	48	56	104
Non compris les décédés déposés à la Morgue.							
TOTAUX. . . .	12481	6796	4873	24150	23649	24150	47799

TOTAL GÉNÉRAL DES DÉCÈS.

Hommes			23649
Femmes			24150
		Total.	47799
Morgue.	Hommes.	247	302
	Femmes.	55	
		Total.	48101

§ 4. *Des hôpitaux, des hospices et des secours à domicile de Paris* (1).

L'administration charitable de la ville de Paris a été dirigée, jusqu'au 24 février 1848, par un conseil composé du préfet de la Seine, président-né, du préfet de police, membre-né, et de quinze membres à la nomination du gouvernement.

Une commission administrative, formée de six membres à la nomination du ministre de l'intérieur, était chargée, sous la surveillance de ce conseil, de tous les détails administratifs.

Cette administration réunit sous sa direction :

16 hôpitaux.
11 hospices.
4 établissements de service général.
3 — divers, dont le but et l'institution se rattachent à sa mission.

34

Enfin, elle exerçait sa haute surveillance sur les bureaux de bienfaisance et maisons de secours de la capitale.

Les dépenses de l'administration des hospices de Paris ont été plus considérables en 1847 qu'en 1846; cela tient à l'excessive cherté du pain pendant une grande partie de l'année 1847.

Les dépenses de tous genres se sont élevées, pendant cette année 1847, à la somme de 13,726,234 fr. 99 c.
Elles n'avaient été, en 1846, que de 12,565,583 33

Excédant de dépenses en 1847. 1,160,651 fr. 66 c.

Le nombre des indigents traités ou admis dans les divers établissements hospitaliers a été de :

Savoir :

Hôpitaux généraux. . . .	58,461	88,493 malades.
Hôpitaux spéciaux. . . .	28,546	
Maison de santé.	1,486	
Hospices des vieillards. .	9,255	18,849
— des aliénés. . .	3,437	
Enfants abandonnés. . . .	4,554	
— déposés.	1,603	
TOTAL.		107,342

La durée moyenne du séjour dans les hôpitaux a été, en moyenne, de 26 jours 07 centièmes.

Le nombre effectif des journées de malades s'est élevé à 2,156,463
Il a été pour les vieillards et infirmes admis dans les hospices et maisons de retraite, de 2,706,706
Pour les aliénés, de 833,067
Pour les enfants, de 189,546

Total des journées de 1847 5,885,785

(1) Extrait de l'*Annuaire de statistique et d'économie politique* de M. Guillaumin.

Le nombre de ces journées avait été, en 1846, de 5,816,645

Excédant en 1847. 69,141

Le prix moyen de la journée a donc été,

Dans les hôpitaux généraux, de. . .	2fr. 0153 c.
Hospices et maisons de retraite, de.	1 3005

On voit que la population, comme la dépense a été, en 1847, supérieure à celle de 1846.

Quoique toute la dépense soit exclusivement supportée par la ville de Paris, on ne peut pas dire que la population secourue lui appartienne exclusivement et que ses indigents profitent seuls des charges qu'elle s'impose.

Ainsi, dans les chiffres cités plus haut, sont compris 14,475 malades, dont 10,899 appartiennent à la banlieue, et 3,576 aux départements. La dépense qu'ils ont occasionnée a surchargé le budget de 749,402 francs.

Les dons et les legs faits en faveur des pauvres et des hospices de Paris, pendant l'année 1847, se sont élevés, savoir :

En capitaux, à.	909,226 fr.
En rentes, à.	1,630
En valeurs div. et en nue propriété, à.	301,100

Les sommes distribuées en secours aux bureaux de bienfaisance ont été de 1 million 739,370 fr. 11 c., savoir

1er arrt.	116,387 f 37 c.		7e arrt.	120,845 f 18 c.	
2e —	84,218	35	8e —	242,373	68
3e —	76,598	56	9e —	134,689	27
4e —	69,450	37	10e —	180,522	74
5e —	124,546	90	11e —	120,413	12
6e —	155,827	88	12e —	313,496	69
			TOTAL. . .	1,739,370	11

Le nombre des indigents, dans chaque arrondissement, est réparti de la manière suivante :

1er arrondisst	4,484	soit	1 indigent	sur	24	habitts
2e —	2,897	—	1 —		40	—
3e —	2,585	—	1 —		24	—
4e —	2,753	—	1 —		17	—
5e —	6,577	—	1 —		14	—
6e —	6,719	—	1 —		15	—
7e —	5,233	—	1 —		13	—
8e —	12,982	—	1 —		8	—
9e —	5,059	—	1 —		10	—
10e —	5, 34	—	1 —		17	—
11e —	4,577	—	1 —		14	—
12e —	14,391	—	1 —		6	—
TOTAL. .	73,901	—	1 —		17	habitts

La moyenne des secours a donc été de 23 francs environ par indigent; mais sur cette somme il faut prélever les frais généraux qui ne s'élèvent pas à moins de 5 fr., en sorte qu'il ne reste pas plus de 18 francs à chaque indigent, soit 5 centimes par jour.

§ 5. *Du temps qu'il a fait à Paris pendant 18 ans, de 1828 à 1845.*

Un observateur a constaté que, pendant ces 18 années, les plus beaux temps se sont trouvés plus habituellement dans les jours suivants :

En janvier, les 8, 15, 17 et 21;
En février, les 8, 12, 15 et 18;
En mars, les 12, 13, 19 et 27;
En avril, les 20, 21 et 24;
En mai, les 11, 16, 19 et 30;
En juin, les 12, 14 et 24;
En juillet, les 9, 13, 14 et 17;
En août, les 1er, 9, 26, 27, 29 et 30;
En septempre, les 22 et 24;
En octobre, les 5, 9, 20 et 22;
En novembre, les 12 et 29;
En décembre, les 6, 27, 28 et 30.

Au contraire, les mauvais jours ont été le plus nombreux.

En janvier, les 4, 10, 13, 22 et 31;
En février, les 21, 24, 26 et 27;
En mars, les 11, 15, 16, 23 et 24;
En avril, les 3, 8 et 11;
En mai, les 3, 10 et 21;
En juin, les 7, 8 et 26;
En juillet, les 12 et 21;
En août, le 15;
En septembre, les 29 et 30;
En octobre, les 15 et 27;
En novembre, les 5 et 11;
En décembre, les 8, 18, 19 et 23.

On observe aussi que les beaux jours, eu égard à la saison, sont tombés en plus grand nombre sur le 1er août d'abord, puis sur le 17 janvier, le 11 mai, le 13 juillet et le 22 octobre; tandis que les mauvais jours ont été le plus fréquents le 18 décembre, le 23 du même mois, le 15 mars et le 11 novembre.

Nous avons eu en dix-huit ans (de 1828 à 1845), sur 6574 jours, 3136 jours de beau, 2221 de mauvais, et 1217 qui n'ont été ni l'un ni l'autre. Les jours où il a gelé (à neuf heures du matin) sont au nombre de 545; les jours de neige, au nombre de 130, et ceux où le tonnerre s'est fait entendre, au nombre de 188.

On peut même indiquer quels ont été, en moyenne, les jours les plus chauds et les jours les plus froids de l'année, pendant seize années seulement, de 1830 à 1845. Ainsi, les jours les plus chauds ont été : dans le printemps, le 17 juin; en été, le 6 juillet, ensuite le 5 et le 18, puis le 14, le 3 et le 7 du même mois; en automne, le 25 septembre; en hiver, le 17 mars.

Et les jours les plus froids : dans le printemps, le 21 mars; en été, le 22 septembre; en automne, le 14 décembre; en hiver, le 9 janvier, ensuite le 8, puis le 10 du même mois.

En moyenne, le jour le plus chaud de toute l'année a été le 6 juillet, et le plus froid le 9 janvier.

Il résulte encore des remarques faites que les mois les plus chauds sont : juillet, août et juin, puis septembre et mai, puis octobre et avril, puis novembre, puis mars, puis décembre et février; enfin janvier le moins chaud de tous. Trois mois sont presque également chauds : juillet, août et juin; mai est presque aussi chaud que septembre, avril presque aussi chaud qu'octobre, et décembre presque aussi froid que février.

On voit donc, d'après ce qui précède, qu'à Paris nous n'avons pas trop sujet, en définitive, de nous plaindre du temps puisqu'en ce point le bien l'emporte sur le mal, quoique, par rapport au soleil, Paris ne soit peut-être pas très-avantageusement partagé.

§ 6. *Faits divers.*

Tous les jours il y a à Paris, en moyenne, suivant les documents officiels :

1° 2 faillites déclarées; — 2° 315 dépôts d'objets au Mont-de-Piété; — 3° 50 ventes par autorité de justice; — 4° 2 morts violentes et 3/5; — 5° 470 personnes qui entrent à l'hôpital; — 6° 94 personnes qui meurent; — 7° 3,000 exploits lancés par 242 huissiers; — 8° 78 crimes et délits; — 9° une personne et 3/10 écrasée sur la voie publique et par les voitures; — 10° enfin il faut que tous les jours les habitants de Paris trouvent quatre millions de francs pour se loger, se nourrir, s'habiller et payer l'impôt.

STATISTIQUE PARISIENNE DU MOIS DE MAI 1851.

Salubrité. — Température : la température a été s'élevant jusqu'au 26; dans les derniers jours du mois, elle a baissé. Elle s'est élevée au maximum à 24°6; elle a baissé au minimum à 3°3. Le vent S.-O. a régné pendant 4 jours, celui S.-S.-O. pendant 3 jours, celui S.-E. pendant 1 jour, celui O.-N.-O. pendant 1 jour, celui N. pendant 4 jours, celui N.-E. pendant 5 jours, celui N.-N.-E pendant 3 jours, celui N.-N.-O. pendant 1 jour, celui O. pendant 9 jours. Le temps a été couvert pendant 11 jours, nuageux pendant 5 jours, très-nuageux pendant 6. Il a été assez beau pendant 1 jour, beau pendant 2 jours seulement, et il y a eu de la pluie pendant 4 jours.

Décès. — Il est mort dans le mois de mai : 1,430 hommes, 1,355 femmes; total, 2,785 : 79 décès en plus sur le mois précédent. Au dessous de trois mois 262 garçons, 223 filles; de trois mois à un an 61 garçons, 78 filles; de un an à six ans 181 garçons, 203 filles; de six à huit ans 32 garçons, 24 filles; de huit à quinze ans 37 garçons, 31 filles; de quinze à vingt ans 53 garçons, 58 filles, de vingt à trente ans 153 hommes, 169 femmes; de trente à quarante ans 105 hommes, 115 femmes; de quarante à cinquante ans 146 hommes, 93 femmes; de cinquante à soixante ans 150 hommes, 118 femmes; de soixante à soixante-dix ans 113 hommes, 91 femmes; de soixante-dix à quatre-vingts ans 92 hommes, 105 femmes; au delà 45 hommes, 58 femmes. Il y a notamment plus de décès de 20 à 30, de 50 à 60; les autres sont dans les proportions ordinaires.

Il est mort de la phthisie pulmonaire 225 hommes, 217 femmes; du catharre pulmonaire 94 hommes, 104 femmes; de la pneumonie 108 hommes, 90 femmes; de l'entérite 116 hommes, 155 femmes; de la fièvre typhoïde 55 hommes, 40 femmes; de maladies diverses 509 hommes, 500 femmes; sont morts-nés 110 garçons, 75 filles, toujours plus de garçons que de filles. Sont morts de

la petite-vérole : au-dessous d'un an, 4 garçons, 5 filles ; de 1 à 6 ans, 1 garçon ; de 15 à 20 ans, 2 garçons, 2 filles ; de 20 à 30 ans, 2 hommes, 2 femmes ; de 30 à 40 ans, 2 hommes, 2 femmes ; de 50 à 60, 2 hommes. Il est mort de la rougeole 14 garçons, 21 filles ; de convulsions, 32 garçons, 38 filles ; du croup 11 garçons, 15 filles, tous enfants dans la période de 1 à 6 ans, 2 seulement dans celle de 6 à 8 ans. Il est mort frappés d'apoplexie 44 hommes, 26 femmes ; de 30 à 40 ans 4 hommes, 1 femme ; de 40 à 50 ans 5 hommes, 3 femmes ; de 50 à 60 ans 12 hommes, 2 femmes ; de 60 à 70 ans 9 hommes, 8 femmes ; au delà 4 hommes, 3 femmes ; de la fièvre cérébrale 69 hommes, 59 femmes. Se sont tués, 30 hommes, 10 femmes ; ce qui est triste, c'est qu'il y a à signaler les suicides de 2 petits garçons au-dessous de 8 ans, ceux d'un petit garçon et de 2 petites filles de 8 à 15 ans, 2 suicides de jeunes gens de 15 à 20 ans, 2 suicides d'hommes de 60 à 70 ans, et 3 de femmes de 60 à 70 ans. Ces chiffres ne soulèvent pas d'observations ; ils sont dans les proportions ordinaires.

Approvisionnements. — Il est entré, pendant le mois de mai, dans Paris : 6,839 sacs de grains, 101,585 sacs de farine ; 95,898,28 h. de vin, 4,102,59 d'alcool. Il est entré, par les barrières, 831,130 kil. de viandes de boucherie, 357,902 kil. de viandes de porc, et venant des abattoirs, 4,156,562 kil. de viandes de boucherie, 257,807 kil. de viandes de porcs : total de toutes les viandes, 4,414,369 k. ; moyenne par jour, 180,755 kil. La moyenne est moins élevée que celle des mois précédents, mais aujourd'hui les légumes commencent à être communs, et bien des personnes ont quitté Paris. Il a été vendu à la criée, au marché des Prouvaires, 249,766 k. 8 de viandes : 101,267 kilog. 7 de bœuf, 107,842 kil. 5 de veau, 31,953 kil. 7 de mouton, 12,573 kil. 9 de porc, aux prix : le bœuf, de 80 c. à 1 fr. le kil. ; le veau de 97 à 1 fr. 17, le mouton de 1 fr. à 1 fr. 11, le porc de 83 à 97 c. Les chemins de fer ont amené 39,059 kil. de viandes. Un cultivateur de Porcy (Calvados) avait conduit à Paris un bœuf qu'il voulait vendre 600 fr., on ne lui en offrait que 500 ; il l'a vendu à la criée, frais déduits, 632 fr. ; il a eu, en outre, 64 fr. 80 c. de suif, 28 fr. de cuir. Total, 724 fr. 80 c. ; il a donc gagné à ne point céder, à vendre à la criée : 140 fr.

L'on a vendu au marché à la volaille et au gibier 544,601 pièces ; 151,389 pièces en plus que le mois précédent ; 2,680 agneaux, 38,866 canards, 24,794 chapons, 4,557 chevreaux, 5,126 dindes, 73,161 lapins, 444 oies, 210,671 pigeons, 178,351 poulets, etc. ; les prix sont à peu près les mêmes. L'on a vendu au marché aux poissons 764,228 kil. de poissons de mer, 40,794 kil. de poissons d'eau douce ; les prix ont été sensiblement moins élevés que dans le mois précédent, ils tendaient pourtant à remonter un peu dans les derniers jours du mois. L'on a vendu en outre 25,088 centaines d'huîtres dans les prix de 2 fr. à 2 fr. 50. 572,358 kil. de beurre, dans les prix de 1 fr. 85 à 1 fr. 40. 15,601,435 œufs, de 35 à 38 fr. le mille, 48,825 fromages.

L'on a verbalisé pendant le mois de mai, pour denrées de mauvaise nature ou faux poids, contre 29 boulangers, 6 bouchers, 8 charcutiers, 12 marchands de vins.

L'approvisionnement du combustible au 1er mai était de 149,001 stères de bois neuf, 134,081 de bois flotté, 1,203,401 fagots, 19,003 hectolitres de charbons de bois aux ports de Paris, 55,161 au marché des Récollets, 69,000 en gare dans Paris ; 179,508 hectolitres de charbon de terre aux ports de Paris, et 591,967 à la Villette.

Navigation. — Ont été amenés à Paris 179,753,480 tonneaux : 25,755,663 pour les liquides, 7,798,188 pour l'épicerie, 90,176,609 pour le combustible, 19,294,936 pour le bois à ouvrer, 9,681,646 pour les céréales, 113,345 pour les fourrages, 93,608 pour les comestibles, 44,480 pour objets divers, 4,439,156 pour les métaux, 18,672,291 pour les matériaux, etc. En plus, sur le mois précédent, 61,886,015.

Sûreté. — Arrestations : On a arrêté, dans le mois de mai, 2,041 individus, 177 individus en plus sur le mois précédent. Les 2,041 individus arrêtés se subdivisent ainsi : 1,122 hommes, 579 jeunes garçons, enfants mineurs, 291 femmes et 49 jeunes filles. Des personnes arrêtées, 1,872 l'ont été en flagrant délit, 169 sur mandats ; 1,788 habitaient Paris, 253 la province ; 907 sont sans instruction, 1,126 savent lire et écrire, 8 ont une instruction supérieure ; 1,518 étaient sans ressources, 517 vivent du travail de leurs mains, 6 sont dans une position aisée, 712 sont en récidive pour condamnations correctionnelles, 44 pour condamnations en cour d'assises. On compte parmi ces arrêtés 135 étrangers.

— On compte 24 arrestations pour abus de confiance : 19 hommes, 2 jeunes garçons, 3 femmes : 37 arrestations pour bancs rompus, 35 hommes, 2 garçons mineurs ; 76 arrestations pour blessures, 47 hommes, 26 enfants garçons mineurs, 2 femmes, 1 fille mineure ; 34 arrestations pour délits politiques, 26 hommes, 8 garçons mineurs ; 197 pour délits divers, 122 hommes, 46 enfants garçons mineurs, 23 femmes, 6 jeunes filles ; 46 pour escroquerie, 28 hommes, 14 jeunes garçons, enfants mineurs, 3 femmes, 1 jeune fille ; 492 pour mendicité, 246 hommes, 95 enfants garçons, 140 femmes, 11 jeunes filles ; 201 pour rébellion, 137 hommes, 49 garçons enfants mineurs, 11 femmes, 4 jeunes filles enfants ; 636 pour vagabondage, 318 hommes, 245 jeunes garçons mineurs, 59 femmes, 14 jeunes filles enfants ; 32 pour vente illégale d'imprimés, 13 hommes, 1 jeune garçon, 2 femmes ; 283 pour vols, 132 hommes, 91 jeunes garçons enfants, 48 femmes, 12 filles enfants. Il y a eu sur le mois précédent moins d'arrestations pour violence, délits politiques, rébellion ; plus pour délits divers, mendicité, vagabondage.

Aliénés. — On a dû enfermer, pendant le mois de mai, 213 aliénés. On en a mis en liberté, après guérison, 110; l'on compte 55 décès, une évasion.

Enfants abandonnés. — Ont été abandonnés, pendant le mois de mai, 334 enfants, dont 337 au-dessous de 2 ans; de ces derniers enfants, 18 sont légitimes, 269 naturels, 50 d'une naissance incertaine.

Voyageurs. — Sont entrés dans Paris pendant le mois de mai, venant de l'intérieur : 17,887 voyageurs, 8,652 artisans, ouvriers, 380 étudiants, 1,551 fonctionnaires employés, 853 militaires, 2,933 négociants marchands, 3,508 propriétaires et rentiers. Sont arrivés venant de l'étranger : 5,350 africains, 5 allemands, 247 américains, 661 anglais, 1,354 autrichiens, 68 badois, 65 bavarois, 72 belges, 9 brésiliens, 13 danois, 29 écossais, 30 espagnols, 305 grecs, 17 haïtiens, 2 hanovriens, 10 hollandais, 100 hongrois, 141 irlandais, 50 italiens, 254 napolitains, 10 norwégiens, 14 piémontais, 666 bohémiens, 99 polonais, 84 portugais, 24 prussiens, 226 russes, 125 sardes, 36 savoisiens, 167 saxons, 32 suédois, 22 suisses, 242 turcs, 37 wurtembergeois, 24 persans.

Monts-de-Piété. — Ont été déposés au Mont-de-Piété, 102,491 articles, sur lesquels il a été prêté une somme de 1,710,519. Ont été retirés 98,426 objets, pour la somme de 1,622,543 fr.

XVI.

PESANTEURS COMPARÉES DES PRINCIPALES SUBSTANCES DE LA NATURE.

La pesanteur de l'eau distillée à 4 degrés de chaleur étant prise pour unité de comparaison.

§ 1. *Liquides.*

Eau distillée	1 000
Mercure (à 0°)	13 596
Brome	2 966
Acide sulfur. au maxim. de concentration	1 841
Sulfure de carbone	1 263
Alcool absolu	0 792
Alcool au maxim. de dens. (hyd. de Rudberg)	0 927
Ether	0 715
— hydrochlorique	0 874
— acétique	0 868
Esprit de bois	0 798
Huile de pommes de terre	0 818
Essence de térébenthine	0 869
— de citron	0 847
— d'amendes amères	1 043
Huile de spiræa	1 173
Essence de cumin	0 969
— de cannelle	1 010
Eau de la mer	1 026
Lait	1 030
Vin de Bordeaux	0 994
Vin de Bourgogne	0 991
Huile d'olive	0 915
Naphte	0 847

§ 2. *Solides. — Corps simples.*

Iode	4 948
Soufre	2 086
Sélénium	4 30
Phosphore	1 77
Arsenic	5 67
Carbone. Diamants	3 53
Carbone. Diamants	3 50
Carbone. Graphite	2 50
Potassium	0 885
Sodium	0 972
Manganèse	8 010
Fer	7 788
Fer fondu	7 200
Acier non écroui	7 810
Zinc	7 19
Cadmium écroui	8 69
Etain	7 291
Cobalt fondu	7 812
Nickel fondu	8 279
— forgé	8 666
Molybdène	8 60
Tungstène	17 60
Chrome	5 90
Vanadium	»
Colombium	»
Antimoine	6 720
Titane	5 500
Tellure	6 240
Urane	9 00
Cérium	»
Bismuth	9 822
Plomb (fondu)	11 35
Cuivre fondu	8 85
— laminé ou forgé	9 95
Mercure à 0°	13 598
Osmium	10 000
Iridium (fondu par une batterie électrique)	18 68
Palladium	11 30
— laminé	11 80
Rhodium	11 00
Argent fondu	10 47
Or forgé	19 36
— fondu	19 26
Platine	21 53
— laminé	22 06

§ 3. *Minéraux.*

Emeraude	2 7
Grenats	3 55 à 4 24
Mésotype	2 25
Idocrase	3 0 à 3 4
Epidote	3 3 à 3 4
Triphane	3 19
Chabasies	2 70
Amphigène	2 45
Feldspath. Orthose. Albite	2 4 à 2 06
Stilbite	2 16
Tourmaline	3 40
Axinite	3 21
Lazulite	2 90
Ilvaite	4 00
Calamine	3 40
Chrysocale	2 15
Péridot	3 4
Serpentine	2 47
Stéatite	2 80
Magnésie (écume de mer)	2 5
Pyroxènes. Diopside	3 3
Pyroxènes. Hédenbergite	3 15
Hyperstène	3 38
Amphibole. Trémolite	3 00
Amphibole. Actinote	3 30
Dolomie	2 80
Malachite	3 50
Cuivre panaché	5 00
Cuivre pyriteux	4 16
Argent rouge	5 80
Bournonite	5 70
Cuivres gris	4 3 à 5 00
Nickel gris	6 10
Cobalt gris	6 29

Fer arsenical (mispikel)	6 12
Alunite	2 69
Alun	1 70
Plomb muriaté (kérasine)	6 00
Atakamite (cuivre muriaté)	4 43
Cryolite	2 90
Topaze	3 50
Tellure sélénié bismuthifère	7 80
Tellure auro-plombifère	9 22
Apatite (chaux chlorophosphatée)	3 25
Pyromorphite (plomb chlorosphosph)	7 01
Fer phosphaté bleu	2 66
Uranite	3 10
Mercure argental	14 10
Sphène	3 60
Wolfram	7 30

§ 4. *Substances diverses.*

Graphite le plus intense	2 5
Jayet	1 25
Anthracite	1 80
Houille compacte	1 33
Charbon en poudre	1 50
Charbon en morceaux. Noyer à écorce écaillée	0 625
Chêne blanc, châtaign.	0 421
Frêne d'Amérique	0 547
Hêtre	0 518
Charme	0 455
Pommier sauvage	0 455
Sassafras	0 427
Cerisier de Virginie	0 411
Orme d'Amérique	0 357
Cèdre de Virginie	0 238
Pin jaune	0 333
Bouleau	0 364
Châtaignier d'Amériq.	0 279
Peuplier d'Italie	0 245
Fibre ligneuse	1 46 à 1 53
Bois Grenadier	1 55
Gaïac, ébène	1 33
Buis de Hollande	1 32
Chêne de 60 ans (le cœur)	1 17
Néflier	0 94
Olivier	0 92
Buis de France	0 91
Mûrier d'Espagne	0 89
Hêtre	0 852
Frêne	0 845
If	0 807
Bois d'orme	0 800
Pommier	0 755
Bois d'oranger	0 705
Sapin jaune	0 657
Tilleul	0 604
Bois de cyprès	0 598
Bois de cèdre	0 561
Peuplier blanc d'Espagne	0 529
Bois de sassafras	0 482
Peuplier ordinaire	0 383
Liége	0 240
Succin	1 08
Rubis oriental	4 28
Saphir oriental	3 99
Saphir du Brésil	3 13
Topaze orientale	4 00
Topaze de Saxe	3 56
Béril oriental	3 54
Flint-glass anglais	3 33
Verre de Saint-Gobain	2 38
Jaspe onyx	2 80
Perles	2 75
Corail	2 68
Porcelaine de la Chine	2 38
Kaolin	2 21
Porcelaine de Sèvres	2 31
Silex meulière	2 48
Cailloux	2 60
Porphyre	2 67 à 2 75
Granit	2 65 à 2 75
Ardoise	2 81 à 2 85
Pierre à plâtre	2 20
Marbres ordinaires	2 65 à 2 75
Marbre de Paros	2 83
Marbre de Carrare	2 72
Pierre à bâtir (grossière)	1 70 à 1 90
Pierre de liais	2 25 à 2 45
Basalte	2 45 à 2 85
Obsidienne	2 30
Pierre de Volvic	2 52
Albâtre	2 70
Laiton	8 36
Maillechort	7 18
Bronze pour statues et tam-tam	8 95
Bronze des canons	8 46
Soudure des plombiers	9 55
Toutenague chinois	8 48
Glace	0 865

XVII.

HAUTEURS DES PRINCIPALES MONTAGNES ET DES PRINCIPAUX ÉDIFICES DU MONDE AU-DESSUS DU NIVEAU DE L'OCÉAN.

EUROPE.

	mèt.
Mont-Blanc (Alpes)	4810
Mont-Rose (Alpes)	4636
Fisterahorn (Suisse)	4362
Jung-Fraud (*idem*)	4180
Ortler (Tyrol)	3908
Mulahasen (Grenade)	3555
Col du Géant (Alpes)	3426
Malahite ou Néthou (Pyrénées)	3404
Mont-Perdu (Pyrén.)	3351
Le Cylindre (Pyrén.)	3322
Maladetta (Pyrén.)	3312
Vignemale (Pyrén.)	3298
Etna (Sicile)	3237
Pic du Midi (Pyrén.)	2877
Budosch (Transylv.)	2924
Surul (*idem.*)	2924
Legnone	2806
Canigou (Pyrénées)	2785
Pointe Lomnis (Crapats)	2701
Monte-Rotondo (Corse)	2672
Monte-d'Oro (*id.*)	2652
Lipsze (Crapats)	2534
Sneehaten (Norwége)	2500
Monte-Vellino (Apennins)	2393
Mont Athos (Grèce)	2066
Mont Ventoux	1909
Mont-d'Or (France)	1886
Cantal (France)	1857
Le Mezen (Cévennes)	1766
Sierra d'Estre (Portugal)	1700
Puy-Mary (France)	1658
Hussoko (Moravie)	1624
Schneckoppe (Bohême)	1608
Adelat (Suède)	1578
Suœfials-Iokull (Islande)	1559
Mont des Géants (Bohême)	1512
Puy-de-Dôme (Fr.)	1465
Le Ballon (Vosges)	1429
Pointe-Noire (Spitzberg)	1372
Ben-Nevis (Invernshire)	1325
Fichtelberg (Saxe)	1212
Vésuve (Naples)	1198

Mont Parnasse (Spitzb.).	1194
Mont Erix (Sicile).	1187
Broken (Hartz-Saxe).	1140
Sierra de Foja (Algarves).	1100
Snowden (Pays de Galles).	1089
Shehalien (Ecosse).	1039
Hékla (Islande).	1013

AMÉRIQUE.

Nevado de Sorata.	6488
Nevado de Illimani.	6456
Chimborazo (Pérou).	6530
Cayambé (*idem*).	5954
Antisana (volc. Pérou)	5833
Chipicani.	5760
Cotopaxi (volc. *id.*).	5753
Montagne de Pichu-Pichu.	5670
Volcan d'Arequipa.	5600
Mont St-Elie (côte N.-E. Amérique).	5113
Popocatepec (volcan du Mexique).	5400
Pic d'Orizaba.	5295
Montagne d'Inchocaio	5240
Cerro de Potosi.	4888
Mowna-Roa (Owhyee).	4838
Sierra-Nevada (Mex.).	4786
Montagne du beau Temps (Côte N.-O. Amér.).	4549
Coffre de Pérote.	4088
Lac Titicaca.	3915
Montagne d'Otaïti (mer du Sud).	3323
Montagnes Bleues (Jamaïque).	2218
Volcan de la Solfatara (Guadeloupe).	1557

ASIE.

Pics les plus élevés de l'Himalaya (Thibet) : Kunchinginga, partie ouest (Sikim).	8588
Id. Pic est (Sikim).	8481
Dwalagiri (Nepaul).	8187
Juwahir (Kumaoon).	7824
Le 12e Pic.	7088
Le 3e Pic.	6959
Le 23e.	6925
Elbrouz (Caucase).	5009
Pic de la front. de la Chine et de la Russie.	5135
Ophyr (île de Sumatra).	3950
Mont Liban.	2906
Petit Altaï (Sibérie).	2202

AFRIQUE.

Pic de Ténériffe.	3710
Montagne d'Ambotismène (Madagasc.).	3507
Montagne du Pic (Açores).	2412
Piton des Neiges (île Bourbon).	3067
Montagne de la Table (cap. B.-Espér.)	1163

Passages des Alpes qui conduisent d'Allemagne, de Suisse et de France en Italie.

Passage du Mont Cervin.	3410
— du grand Saint-Bernard.	2491
— du col de Seigne.	2461
— de Furka.	2439
— du col Ferret.	2321
— du petit Saint-Bernard.	2192
— du Saint-Gothard.	2075
— du mont Cenis.	2066
— du Simplon.	2005
— du Mont Genèvre.	1937
— du Splugen.	1925
La poste du mont Cenis.	1906
Le col de Tende.	1795
Les Taures de Rastadt.	1559
Passage du Brenner.	1420

Passages des Pyrénées.

Port d'Oo.	3002
Port Viel d'Estaubé.	2561
Port de Pinède.	2499
Port de Gavarnie.	2333
Port de Cavarère.	2241
Passage de Tourmalet.	2177

AMÉRIQUE.

Passages ou cols des deux Cordilières.

Passage de Chullunquani.	
— de Paquani.	4641
— de Gualilas	4520
— de Tolapalca.	4290
— des Altos de los Huessos.	4137

Hauteurs de quelques lieux habités du globe.

Maison de poste d'Ancomarca. (*Habitée seulement pendant quelques mois de l'année.*)	4782
Maison de poste d'Apo.	4376
Tacora (village d'Indiens).	4344
Potosi (la partie la plus haute).	4166
Ville de Calamarca.	4141
Métairie d'Antisana.	4101
Puno (ville).	3911
Oruro (ville).	3792
La Paz (ville, république de Bolivia).	3717
Micuipampa (ville, Pérou).	3618
Tupisa (ville, Bolivia).	3049
Ville de Quito.	2908
Ville de Caxamarca (Pérou).	2860
La Plata (capitale de Bolivia).	2844
Santa-Fé de Bogota.	2661
Ville de Cuença (province de Quito).	2633
Cochabamba (ville capitale).	2575
Hospice du grand Saint-Bernard.	2491
Arequipa (ville).	2377
Mexico.	2277
Hospice du Saint-Gothard.	2075
Village de Saint-Veran (Alpes-Hautes).	2040
Village de Breuil (vallée du mont Cervin.)	2007
Village de Maurin (Basses-Alpes).	1902
Village de Saint-Remi.	1604
Village de Heas (chapelle, Pyrénées).	1497
Village de Gavarnie (auberge, *Idem*).	1335
Briançon.	1306
Village de Barége (cour des Bains, Pyrénées).	1241
Palais de Saint-Ildefonse (Espagne).	1241
Bains du Mont-d'Or (Auvergne).	1155
Pontarlier.	1040
Saint-Sauveur (terrasse des Bains, Pyrénées).	828
Luz (église, Pyrénées).	728
Madrid.	706
Inspruck.	608
Munich.	566
Lausanne.	538
Augsbourg.	507
Salszbourg.	475
Neufchâtel.	452
Plombières.	438
	421

Clermont-Ferrand (Préfecture).	411
Genève.	372
Freyberg.	372
Ulm.	369
Ratisbonne	362
Moscow.	300
Gotha.	285
Turin.	230
Dijon.	217
Prague.	179
Mâcon (Etiage de la Saône).	170
Lyon (Rhône, au pont de la Guillotière).	163
Cassel.	158
Lima.	156
Gottingue.	134
Vienne (Danube).	133
Toulouse, seuil de l'Observatoire, 194^{m}, et Garonne.	132
Milan (Jard. bot.)	128
Bologne.	121
Parme.	93
Dresde.	90
Paris (Observatoire national, 1er étage).	65
Rome (Capitole).	46
Berlin.	40

Hauteurs de la limite inférieure des neiges perpétuelles sous diverses latitudes.

A 0° de latitude, ou sous l'équateur.	4800
A 20°.	4600
A 45°	2550
A 65°	1500

Hauteurs de quelques édifices.

La plus haute des Pyramides d'Egypte.	146
La tour de Strasbourg (le Munster), au-dessus du pavé.	142
La tour de Saint-Etienne à Vienne.	138
La coupole de Saint-Pierre de Rome, au-dessus de la place.	132
La tour de Saint-Michel à Hambourg.	130
La flèche de l'église d'Anvers.	120
La tour de Saint-Pierre à Hambourg.	119
— de Saint-Paul de Londres.	110
Le dôme de Milan, au-dessus de la place.	109
La tour des Asinelli à Bologne.	107
La flèche des Invalides, au-dessus du pavé.	105
Le sommet du Panthéon, au-dessus du pavé.	79
La balustrade de la tour de N.-Dame, *id.*	66
La colonne de la place Vendôme.	43
La plate-forme de l'Observatoire national.	27
La mâture d'un vaisseau français de 120 canons, au-dessus de la quille.	73

XVIII.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS.

	ANN. de J.-C.
L'Islande : connue des Irlandais avant l'ann.	705
Le Groënland, Gunbiorne (Islandais) vers.	970
Des Canaries : visitées par le Génois Lancelot Maloisel, vers.	1275
Les Açores. { Dessinées sur les portulants avant l'année.	1357
Les Açores. { Un pilote grec aborde à Saint-Michel.	1370
Les îles du Cap-Vert, Usodimare, Génois et Cadamoeto, Vénitien.	1456
La côte de Guinée : Juan de Santoren et Pierre Escovar, Portugais.	1471
Le cap de Bonne-Espérance : Dias, Portugais.	1486
L'Amérique (île San-Salvador, dans la nuit du 11 au 12 octobre) : Christophe Colomb.	1492
Les Indes, côtes orientales d'Afrique, côte de Malabar : Vasco de Gama.	1498
Amérique (côte Est) : Ojeda et Américo Vespuce, 1497, ou.	1499
L'île de Ceylan : Laurent Almeyda.	1506
Sumatra : Siqueyra Portugais.	1508
La Chine : Fernand d'Andrada, Portugais.	1517
Terre de Feu, les Philippines : Magellan.	1520
Le Canada : Jacques Cartier, Français.	1534
La Californie : Cortès.	1535
Japon. { Jamoto et Borello, à l'ouest; Mindez Pinto, à l'est, au Bungo.	1542
Nouvelle-Zemble : Willoughby.	1553
Spitzberg : Barentz.	1596
Cap Horn : Jacob Lemaire.	1616
Terre de Diémen, Nouvelle-Zélande : Abel Tasman.	1642
Le détroit de Bering : Bering.	1728
Archipel des Navigateurs, de la Louisiane : Bougainville.	1768
Ile de Kerguelen, ou de la Désolation : Kerguelen.	1772
1200 ans avant Jésus-Christ, on connaissait la boussole en Chine.	
Les premières cloches : à Nola, près de Naples.	400
Le cheval du roi Chilpéric porte le premier des fers à cheval.	481
Gravure sur bois : en Chine.	593
Moulins à vent : les Arabes.	650
Les orgues d'église : chez les Grecs.	670
Feu grégois : Callinicus.	670
Le calife Haroun-al-Raschid envoie à Charlemagne une horloge sonnante.	786
Les chiffres arabes s'introduisent en Europe vers.	800
Les Arabes se livrent à la chimie, produisent l'eau-de-vie, l'esprit de vin.	810
Invention de l'imprimerie en Chine.	933
Les vers à soie, venus de la Chine, sont introduits en Sicile.	1130
Papier fait avec des chiffons de toile.	1170
Un poëme arabe fait mention de la poudre vers.	1250
Roger Bacon fait mention de la poudre vers.	1270
La boussole, vers.	1260
Lunettes à lire, chandelles en suif vers.	1300
Les canons sont employés en France en.	1338
Gravure sur bois en Europe.	1430
Invention de l'imprimerie en Europe : Gutenberg, Faust, Schœffer.	1450
Gravure sur cuivre à l'eau-forte.	1450
Montres de poche (œufs de Nuremberg) : Hele.	1500
Le lock, vers.	1570
Thermomètre : Galilée.	1597
Lunettes ou longues-vues : Métius, Hollandais.	1609
Satellites de Jupiter : Mayer ou Marius, en novembre.	1609
Galilée construit une lunette et découvre la rotation du soleil et les satellites de Jupiter, le 7 janvier.	1610

	ANN. de J.-C.
Première idée de la lunette à deux verres convexes : Kepler	1611
Logarithmes : Napier, Écossais, vers.	1615
Lois de Kepler	1618
Circulation du sang : Harvey	1628
Application de la lunette aux arcs divisés : Morin	1634
Baromètre : Toricelli	1645
Le premier café est apporté à Marseille	1644
Machine pneumatique : Otto de Guericke	1654
Machine électrique, *idem*	1670
Vitesse de la lumière : Roemer	1675
Calcul différentiel : Leibnitz	1684
Calcul des fluxions : Newton	1686
Machine à vapeur : Papin	1690
Sextant à réflexion : Hadley	1731
Découverte des gaz, vers.	1750
La planète Uranus : Herschel	1781
Aérostats ; Montgolfier d'Annonay	1783
Télégraphes : frères Chappe	1791
Éclairage au gaz : Lebon	1799
Pile électrique : Volta	1800
Lithographie	1800
Les petites planètes : Cérès : Piazzi	1801
Pallas : Olbers	1802
Junon : Harding	1804
Vesta : Olbers	1807
Astrée : Hencke	1845
Iris : Hind	1847
Flore : Hind	1847
Chemins de fer avec emploi de locomotives	1810
Daguerréotype : Daguerre et Niepce	1839
La planète Neptune : Le Verrier	1846

XIX.

NOMBRES UTILES OU CURIEUX.

La distance de l'équateur au pôle, comptée sur un méridien, contient 10 001 790 mètres, et non pas le nombre rond de dix millions.

L'erreur commise est regrettable, mais peu importante pour les usages ordinaires.

Un mètre en platine, bien étalonné à 0° de température, devient, à la température de 21°, juste la dix-millionième partie de la distance du pôle à l'équateur, comptée sur le méridien.

Les expressions *myria*, *kilo*, *hecto*, *déca*, *déci*, *centi*, *milli*, signifient : dix milie, mille, cent, dix, dixième, centième, millième.

Un *myriamètre* vaut 10 000^{m}.

Un *kilomètre* vaut 1 000^{m}.

Un *décimètre* est la dixième partie du mètre.

Un *are* est un carré de 10^{m}. de côté et vaut 100^{m}. carrés.

Un *hectare* est un carré de 100^{m}. de côté et vaut 100 ares, ou 10 000^{m}. carrés.

Un *litre* est le volume d'un décimètre cube.

Un *décalitre* vaut dix litres.

Un *hectolitre* vaut 100 litres.

Un *stère* est un mètre cube.

Un *gramme* est le poids, à 4° de température, d'un *centimètre cube* d'eau distillée.

Un *hectogramme* (ou 100 grammes) peut remplacer à peu près, dans les usages ordinaires, le *quart de livre* ancienne.

Un *kilogramme* (ou mille grammes) est le poids d'un litre (ou *décimètre cube*) d'eau distillée.

Un *quintal* est le poids de 100 kilogrammes.

Une *tonne*, ou *tonneau*, vaut 1 000 kilogrammes, ou 10 quintaux ; c'est le poids d'un *mètre cube* d'eau pure.

L'unité appelée *cheval-vapeur* n'est pas définie par la loi ; cette expression désigne assez généralement une force capable d'élever, à chaque seconde, 75 kil. à 1^{m}. de hauteur.

Un *franc* renferme 9 parties d'argent et 1 de cuivre ; il pèse 5 grammes.

Quatre pièces de 5 francs pèsent un hectogramme.

200 francs en argent, ou 155 pièces d'or de 20 francs (3,100 fr. en or), pèsent 1 kilogramme.

Un gramme d'or, au titre de la monnaie, c'est-à-dire au 0,900, vaut donc 3 fr. 10 cent.

Un kilogramme d'or pur vaut 3444 fr., 444, en supposant que l'or vaut 15 fois 1/2 l'argent.

Ce rapport varie un peu avec le temps et selon les lieux. Avant les conquêtes d'Alexandre, ce rapport était 13 ; il tomba à 10 après les conquêtes. Au Japon, l'or vaut seulement 8 à 9 fois l'argent.

Avant la découverte de l'Amérique, un hectolitre de blé coûtait moyennement 14 à 18 grammes d'argent ; actuellement il coûte 90 à 100 grammes.

La perte annuelle de l'argent et des bijoux par le *frai* (le frottement et le maniement) est évaluée à 1/400.

La Russie produisait à peine 1/2 tonne d'or ou 500 kilogrammes, il y a 50 ans ; elle en produit 40 fois autant aujourd'hui.

Voici le tableau (1) de la quantité d'argent et d'or qui aujourd'hui s'extrait *annuellement* des mines ou des lavages des sables aurifères.

(1) Voir l'excellent et intéressant travail de M. Michel Chevallier, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, mars et avril 1847.

	ARGENT.		OR.	
	Poids en kilogr.	Valeur en francs.	Poids en kilogr.	Valeur en francs.
Europe.	120 000	26 667 000	1 700	4 478 000
Russie d'Asie. . . .	20 700	4 600 000	22 570	77 741 000
Amérique.	614 600	136 578 000	14 950	51 426 000
Afrique.	»	»	4 000	13 778 000
Archipel de la Sonde.	»	»	4 700	16 189 000
Divers.	29 700	6 600 000	7 500	25 833 000
Totaux.	785 000	174 445 000	55 000	189 445 000

Cela équivaut, en moyenne, à un million de francs par jour.

La monnaie *en espèces* de toute l'Europe est évaluée à 8 milliards. On admet que la France en possède 3 et l'Angleterre 1.

La France a une superficie de 52 768 600 hectares ; elle est divisée en 86 départements, 363 arrondissements, 2 847 cantons et 36 819 communes.

Sa population, composée de 35 millions d'âmes, est répartie de la manière suivante :

	âgés de		âgés de	
7,636,000	0 à 10 ans.	3,122,000	50 à 60 ans	
6,427,000	10 20	2,021,200	60 70	
5,731,000	20 30	891,500	70 80	
4,915,500	30 40	176,100	80 90	
4,061,700	40 50	18,000	90 120	

Cette population s'accroît chaque année de 1/189e.

Si cet accroissement se maintenait, la France aurait 50 millions d'habitants dans 70 ans, et plus de 100 millions dans 150 ans.

Taille moyenne des hommes, de 25 à 50 ans, en France 1m, 68

Leur poids moyen est de 63 kilogrammes.

Longueur moyenne du pied : 1/4 de mètre ou 0 ,25

Taille moyenne des femmes, de 25 à 40 ans. 1 ,58

La taille des garçons de 5 ans 2 mois, ainsi que celles des filles de 5 ans 1/2, est de 1 ,00

L'on compte 2 000 langues dans le monde, sans énumérer les dialectes.

Le diamètre moyen de la terre est de 12 734 670 mètres.

La terre n'est pas parfaitement ronde, et le diamètre de l'équateur surpasse celui qui joint les deux pôles de 42 kilomètres.

En mettant bout à bout, en ligne droite, 30 globes gros comme la terre, on pourrait atteindre à la lune. Il en faudrait 12 000 pour atteindre au soleil, et 444 000 pour atteindre la planète découverte par les calculs de Le Verrier.

La surface totale du globe terrestre contient 50 940 000 000 hectares (près de mille fois la superficie de la France).

La mer occupe à peu près les 3/4 de cette surface, de sorte que l'étendue des mers est triple de l'étendue des terres.

Dans certains parages, on a fait des sondes jusqu'à 4 kilomètres de profondeur, sans atteindre le fond de la mer.

La population de toute la terre est d'environ 1 milliard d'individus ; il en meurt un à chaque seconde.

Le nombre des espèces de plantes vivantes connues est de 80 000.

L'on connaît 2 000 plantes fossiles.

L'on compte 3 000 espèces d'oiseaux et 5 000 espèces de poissons, outre celles qui ont disparu et que l'on retrouve à l'état fossile.

A mesure que l'on s'enfonce dans la terre, la température moyenne d'une localité *s'accroît* d'environ 1° par chaque 30 mètres de profondeur. A 3 kilomètres de profondeur, l'on trouverait donc une chaleur capable de fondre le plomb et l'étain.

A mesure que l'on s'élève dans l'air, la température *décroît* d'environ 1° pour chaque 180 mètres de hauteur.

La hauteur de l'atmosphère est d'environ 47 kilomètres.

L'air est un mélange d'*oxygène*, d'*azote* et d'une petite quantité d'acide carbonique. 1 litre d'air contient 1/5 de litre d'oxygène et 4/5 de litre d'azote ; il pèse 1 gramme et 3/10 à 0°, lorsque le baromètre indique une pression de 760 millimètres. Dans les mêmes circonstances, 1 litre d'eau pèse 770 fois autant qu'un litre d'air ; 1 litre de mercure pèse 10 462 fois autant.

Pour chaque 100° d'augmentation de température, le volume de tous les gaz s'accroît de 1/3 plus 1/30 (en supposant que la pression reste la même) ; ainsi, en passant de 0° à 273°, le volume des gaz devient double.

L'eau pure est composée de deux volumes d'*hydrogène* pesant 1 gramme, et d'un volume d'*oxygène* pesant 8 grammes.

Lorsque l'eau se congèle, son volume augmente.

Le poids de la glace est les 86/100 de celui de l'eau ; la partie qui plonge est donc 6 fois 1/2 la hauteur de la partie hors de l'eau.

A cause des crevasses, les îles de glace ont seulement 3 à 4 fois autant d'épaisseur sous l'eau qu'au-dessus.

La glace, pour servir au passage, doit reposer sur l'eau. Lorsque son épaisseur est de 4 centimètres, elle supporte un homme isolé; à 8 centimètres d'épaisseur, l'infanterie peut y passer en files espacées; de 11 à 16 centimètres, elle supporte le passage de la cavalerie et des pièces légères; au delà de 16 centimètres, elle peut porter les plus lourdes voitures.

1,000 kilog. (1 tonneau) d'eau de mer contiennent à peu près 25 kilog. de sel marin (chlorure de sodium), 5 kilog. de chlorure de magnesium, 1 kilog. de chlorure de calcium, 4 kilog. de sulfate de soude et 965 kilog. d'eau.

Une goutte (1 millimètre cube) de sang humain contient plus d'un million de petits globules d'un beau rouge suspendus dans le *serum*, liquide jaunâtre et transparent.

Un homme adulte fait de 15 à 18 *inspirations* par minute, en introduisant à chaque fois environ 1/2 litre d'air dans ses poumons; pendant ce même temps, le cœur fait environ 60 pulsations et pousse 2 lit. 3 de sang dans le poumon.

L'air *expiré* (rejeté du poumon) n'est plus pur, et contient 4 à 5 p. 0/0 d'acide carbonique.

La chaleur intérieure du corps humain est de 37°; celle de la plupart des mammifères est d'environ 39°.

L'oie, le canard et la plupart des oiseaux ont une température d'environ 42°.

L'homme peut supporter dans l'air, pendant 9 à 10 minutes, une température de 130° centigrades.

Un pain de munition pèse 1 kilog. 1/2, et contient 2 rations de soldat.

100 kilog. de farine de blé fournissent 88 kilog. de farine blutée.

La farine de froment absorbe 57 p. 0/0 d'eau dans le pétrissage; il s'en évapore 22 p. 0/0 dans la cuisson.

100 kilog. de farine produisent donc environ 135 kilog. de pain, ou 180 rations.

Un hectolitre de froment pèse moyennement 75 kilogrammes. Ce poids est assez variable : le blé d'Odessa pèse, au débarquement, 70, celui de Bretagne, 74, et celui de Provence (la touzelle) pèse jusqu'à 84 kilogrammes l'hectolitre.

Un hectolitre de blé contient environ 1,800,000 grains.

Un hectogramme de graine de vers à soie (magnons) contient environ 105,000 œufs; il périt du 1/3 au 1/5 des vers, et l'on obtient 150 et même quelquefois 200 kilogrammes de cocons : c'est une valeur de 640 à 800 francs.

Lorsque les cocons sont beaux, 52 pèsent 1 hectogramme.

Chaque femelle pond environ 500 œufs. Ces œufs peuvent supporter un froid de 10° au-dessous de zéro sans inconvénient.

Dans une morue ordinaire, il y a 9 millions d'œufs.

L'or et l'argent peuvent être réduits en feuilles tellement minces, que 1,400 formeraient à peine l'épaisseur d'un millimètre.

On peut faire des fils de platine de 1/1000 de millimètre d'épaisseur.

Les bulles de savon et les ailes transparentes de certains insectes ont à peine 1/10,000 de millimètre d'épaisseur.

L'épaisseur d'un seul brin de soie est 1/100 de millimètre; celle des cheveux est comprise entre 1/10 et 1/20 de millimètre.

La longueur de l'année (équinoxiale) est :

En secondes, de. . . . . 31,556,927^{s} 1/2
En minutes, de. . . . . 525,948^{m},792
En heures, de. . . . . 8,765^{h},8132
Ou de 365^{j} 5^{h} 47^{s} 1/2. = 365^{j}, 24,2216

Trente mille ans ne contiennent pas un trillion de secondes.

Un canon de 24 pèse près de 2,800 kilog.; pointé à 45°, il porte un boulet de 12 kilog. jusqu'à 500 mètres.

Un mortier à semelle chargé de 30 kilog. de poudre, et incliné de 37 à 47°, porte jusqu'à 4,000 mètres.

Les feux d'artillerie ne sont considérés comme dangereux que jusqu'à 1,200 mètres.

Le but en blanc du fusil d'infanterie est à 150 mètres; sous un angle de 3 à 4°, sa portée est de 600 mètres; elle est de 1,000 mètres sous un angle de 30°.

Le feu de l'infanterie n'est regardé comme réellement efficace qu'à une distance moindre que 200 mètres.

Le fusil de rempart porte à 1,200 mètres sous un angle de 3 à 4°; la portée du but en blanc est 200 mètres.

100 grammes de poudre se composent de 76 grammes de salpêtre; 12 grammes de souffre et 12 grammes de charbon.

A l'instant de la combustion, la poudre se transforme en gaz, et son volume devient 4,150 fois plus considérable, de sorte que la force développée équivaut au moins à une pression de 4,000 atmosphères. (*Aide-mémoire des officiers du génie*, par le capitaine Laisné.)

A bord des bâtiments de guerre, l'uniformité existe aujourd'hui pour le calibre des boulets employés : leur poids est de 15 kilogrammes et leur diamètre de 159 millimètres.

Les canons longs, dits de 30, pèsent 200 fois autant que le boulet; les canons courts de 30 pèsent 170 fois autant que le boulet; les caronades de 30 pèsent 70 fois autant; elles forment ordinairement la batterie des gaillards.

Selon les circonstances, on emploie trois espèces de charge de poudre: au 1/3, au 1/4 ou au 1/6 du poids du boulet.

Il faut 12 hommes pour le service d'un canon.

Les vaisseaux ont 4 canons-obusiers de 80, pesant chacun 3,680 kil.

Les frégates de 60 canons ont 2 canons-obusiers de 80.

On nomme première batterie celle qui est la plus rapprochée du niveau de l'eau.

Le poids d'une ancre s'obtient en multipliant 23 kil. par le cube du nombre qui ex-

prime en mètres la longueur de la verge. On a des ancres pesant jusqu'à 4,000 kilog.

La longueur des câbles est de 200 mètres; leur circonférence varie depuis 15 centimètres pour les petits bâtiments, jusqu'à 65 centimètres pour les plus grands.

Les câbles-chaînes, ou câbles-fer, des bâtiments portant plus de 18 canons, ont 300m de long.

Les gueuses de 50 kil. ont 60c de long sur 11c de haut et de large; celles de 25 kil. ont 30c de long.

Tableau relatif aux bâtiments de guerre.

	NOMBRE de canons.	LONGUEUR au 1er pont.	TIRANT D'EAU. Avant.	TIRANT D'EAU. Arrière.	SURFACE totale de la voilure.	POIDS total en charge.	EFFECTIF de guerre.
		mètres.	mètres.	mètres.	m. carr.	tonnes.	hommes.
Vaisseaux.	120	64	7,6	8,2	3 160	5 020	1 087
	100	63	7,3	7,9	3 130	4 460	915
	90	61	7,1	7,7	2 990	4 080	810
	80	56	6,4	7,0	2 420	2 960	680
Frégates.	60	54	6,1	6,6	2 500	2 580	513
	50	52	5,8	6,4	2 220	2 300	441
	40	46	5,2	5,6	1 760	1 470	326
Corvettes.	30	42	4,5	5,0	1 330	1 010	230
	24	38	4,1	4,5	1 150	750	166
Bricks.	20	34	3,8	4,2	790	470	113

VITESSES.

		VITESSE, ou espace parcouru en 1 seconde.	VITESSE, ou espace parcouru en 1 heure.
		mètres.	kilomètr.
Longueur des pas des soldats, 0m, 65.		»	»
Pas ordinaire.	76 par min.	0,82	3
— de route.	100.	1,08	4
— accéléré.	110.	1,19	4 1/3
— accéléré vif.	120.	1,30	4 2/3
— de charge.	130.	1,41	5
— au maximum.	153.	1,67	6
Soldats romains, quoique chargés de 30 kilogr.	pas de route.	1,67	6
	pas accéléré.	2,08	7 1/2
Le cheval.	au pas, 107 par min.	1,43	5
	au trot. 158	3,17	11
	au galop. 100	6,30	23
	aux courses du Champ-de-Mars. 200.	13,33	48
Renne tirant un traîneau.		8,40	30
Chemins de fer (gr. vitesse).		14,00	50
On a parcouru jusqu'à.		28,00	100
Pigeons.		28,00	100
Propagation de la pleine mer. En rivière :			
Saint-Nazaire à Nantes.		6,52	24
Havre. — Rouen.		7,22	26
Blaye. — Bordeaux.		7,40	26 1/2
Cordouan. — Blaye.		12,60	45
Ile d'Aix. — Rochefort.		14,00	50
Dans la Manche :			
Ile d'Ouessant.—Boulogne.		21,27	77
Dans l'Océan Atlantique :			
Cap de Bonne-Espérance.—Ouessant.		175,70	632

	VITESSE, ou espace parcouru en 1 seconde.	VITESSE, ou espace parcouru en 1 heure.
	mètres.	kilomètr.
Forte brise (vents alizés).	10,00	36
Grand vent.	20,00	72
Violente tempête.	30	108
Ouragan renversant les arbres et les maisons.	45	162
Le son dans l'air (par 15° de température).	341	1 228
Le son dans l'eau.	1,430	5 148
Boulet de 12 kil. chassé par 6 de poudre (à la portée de 800m).	500	1 800
La terre, dans son mouvement de translation (60 fois la vitesse du boulet).	30,392	109 410
La lumière (10,000 la vitesse de la terre.	309500000	1 trillon.
L'électricité (15,000 fois la vitesse de la terre.	460000000	1 trillon 1/2

Pour faire le tour de la terre :

Un soldat, marchant nuit et jour au pas de route, emploierait 1 an 63 jours.

En chemin de fer, il emploierait 35 à 40 jours.

Le son emploierait 32 h. 1/2;

Un boulet de canon, 21 h. 3/4;

La lumière, un peu plus de 1/10 de seconde.

L'électricité, moins de 1/10 de seconde.

Le pouls fait ordinairement de 60. à 70 pulsations en 1 minute, ou environ 1 pulsation par seconde.

En se pressant un peu, on a le temps de prononcer les six syllabes *un, deux, trois,*

quatre, cinq, six, dans l'espace de 1 seconde ; on peut ainsi la partager en sixièmes.

Si l'on suspend une balle pesante à un fil, de manière que la distance du centre de la balle au point d'attache du fil soit de 1 mètre, et qu'après avoir légèrement écarté la balle de son point de repos on l'abandonne, elle exécutera une série d'oscillations. La durée de chaque *allée* et de chaque *venue* sera de *une* seconde à 1/2 centième de seconde près.

Cinquième Partie.

CHRONOLOGIE ET TABLES

POUR VÉRIFIER LES DATES

PREMIÈRE SECTION.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA CHRONOLOGIE.

La chronologie (du grec χρόνος, *chronos*, et λόγος, *logos*, *temps* et *discours*) est la science de la division du temps pour les usages civils, chez les peuples anciens et modernes ; par cette science on arrive à la détermination certaine de l'époque des événements principaux de l'histoire de ces peuples. Ainsi définit la chronologie un savant (1) dont nous emprunterons quelques pages pour servir de préliminaires à la dissertation spéciale que les Bénédictins ont donnée sur les divers systèmes de comput usités depuis l'avénement de Jésus-Christ.

Aux précieux résultats que nous assure la chronologie en fixant d'une manière positive la date des événements dignes de mémoire, se rattachent des considérations du premier ordre pour les annales de l'esprit humain. L'historien a recueilli les faits ; le chronologiste a fixé leur date précise ; et le philosophe vient, qui, considérant les générations passées comme un seul homme contemporain de tous les temps connus, étudie ses fortunes diverses, son enfance et sa virilité, ses combats contre des influences funestes, ses victoires et ses défaites, également temporaires ; les agents des vicissitudes qu'il dut subir inévitablement ; enfin son retour, inévitable aussi, à la plénitude de la vie, parce que le propre de l'intelligence est de participer à l'immortalité même de sa divine origine. L'espèce humaine s'instruit à ces grands traits de sa propre histoire : elle grave dans sa mémoire le souvenir de ses périodes de félicité, en examine attentivement les causes, et puise à la fois dans cet examen les motifs d'un juste orgueil pour ses progrès dans le passé, et les leçons d'une pénible expérience pour accroître ces progrès dans l'avenir.

Considérée dans son application spéciale à l'histoire en général, la chronologie a pris depuis assez longtemps la place éminente qui lui appartient dans cette étude importante, pour que l'on puisse s'abstenir d'exposer, après tant d'autres écrivains, son indispensable nécessité ; elle porte la lumière dans les ténèbres ; elle débrouille le chaos des événements qui se sont succédé sur le globe depuis qu'il est habité ; met à sa véritable place chaque chose et chaque personnage dont l'influence a agi sur les destinées de la société humaine ou de ses fractions diverses ; révèle les origines des peuples, leur véritable généalogie, l'époque des institutions mémorables qui modifièrent si diversement leurs mœurs publiques ou leurs coutumes particulières ; fixe l'époque de toutes les créations, de celles du génie des sciences, comme de celle du génie des arts, la date des monuments publics, enfin celle des faits avérés qui intéressent soit une nation, une famille, un homme, soit un empire ou un hameau, les plus grands intérêts sociaux comme la moindre action individuelle. On a dit, il y a longtemps, que la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'histoire : d'où celle-ci tirerait-elle ses certitudes, si ce n'est de la connaissance des temps et des lieux ?

(1) M. Champollion-Figeac, *Résumé de chronologie historique*, 1 vol. in-12, faisant partie de sa Bibliothèque

En abordant l'histoire de la chronologie, continue M. Champollion, nous nous abstiendrons de juger des efforts faits par les savants qui ont cultivé cette science; nous nous contenterons d'exposer les méthodes plutôt que de discuter les opinions. L'histoire de la chronologie se divise, comme la chronologie elle-même, en deux branches principales : la *chronologie sacrée* et la *chronologie profane*. La première tire tous ses principes des livres de l'Ancien Testament, et de la diversité des trois textes principaux dans lesquels ces livres nous sont parvenus, c'est-à-dire le texte hébreu, le texte samaritain et le texte grec : c'est sur le premier qu'a été faite la traduction latine qui porte le nom de *Vulgate*. Les premiers Pères de l'Eglise ont été fort partagés sur le véritable sens de chacun de ces textes en particulier, en ce qui concerne la supputation des temps, et la diversité des leçons de ces textes en accroissait quelquefois les difficultés. Il y a donc aussi une assez grande diversité entre les résultats définitifs ou le système général auquel chacun d'eux s'arrêtait, et si parfois quelques-uns s'accordent sur des époques principales, la création, le déluge et la vocation d'Abraham, par exemple, ils diffèrent parfois aussi sur l'époque des faits intermédiaires. Flavius Josèphe, historien juif et qui rattache les fastes de sa nation à toutes les époques principales de la Bible, est aussi un des plus anciens écrivains connus sur la chronologie sacrée; il rédigea ses *Antiquités juives* vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, et s'appliqua plus particulièrement, dans son *livre contre Apion*, à défendre le système des temps selon les textes sacrés contre les systèmes tirés des livres profanes. Au siècle suivant, *Clément d'Alexandrie*, l'une des lumières de l'Eglise chrétienne, discuta aussi, dans ses divers ouvrages, notamment dans ses *Tapisseries* ou *Mélanges* (Στρώματα), les époques principales de la chronologie sacrée. Jules l'Africain, chronologiste chrétien du IIIe siècle, composa une *Chronographie* dont il ne nous reste que des fragments.

Enfin Eusèbe, évêque de Césarée (Palestine) en 315, se plaça au premier rang des écrivains chrétiens par ses divers ouvrages historiques et par sa chronographie divisée en deux livres. Le premier contient les recherches théoriques et les extraits des historiens sacrés ou profanes qu'il voulait relater; le second livre en est comme le résumé en un *canon chronologique*, tableau en colonnes où se trouvent mis en concordance, année par année, les règnes des chefs, princes ou magistrats de Chaldée, Assyrie, Médie, Perse, Lydie, des Hébreux, des Egyptiens, d'Athènes, d'Argos, Sicyone, Lacédémone et Corinthe, de Thessalie, de Macédoine, enfin des Latins et des Romains, le nombre des colonnes synchroniques de ce tableau s'accroissant à mesure qu'un événement à l'histoire et jusqu'à ce qu'il en disparaisse. A la renaissance des lettres, on ne trouva de la chronique d'Eusèbe, écrite en grec, que la version latine du second livre, version attribuée à saint Jérôme, qui ne se borna pas au rôle de traducteur. Il respecta le texte original dans la partie qui comprend les temps depuis Ninus et Abraham jusqu'à la prise de Troie; il y fit beaucoup d'additions pour la partie suivante, depuis Troie jusqu'à la vingtième année de Constantin; enfin il composa une suite à cette deuxième partie, en la poussant jusqu'au sixième consulat de Valence avec Valentinien. Joseph Scaliger, qui a publié cette chronique en 1606 et en 1658, y ajouta quelques fragments grecs d'Eusèbe, inédits jusque-là, et qu'il fut soupçonné d'avoir forgés. Mais la découverte faite, il y a quelques années, d'une version arménienne de l'ouvrage d'Eusèbe, et qu'on dit ancienne, peut justifier pleinement Scaliger, et nous restituer en même temps l'importante composition de l'évêque de Césarée; elle servit de guide à tous les écrivains grecs qui, dans les temps postérieurs, traitèrent de la chronologie après lui, sans cependant mériter la même estime, ne se distinguant en général que par des divergences de sentiment sur les questions d'ordinaire les plus oiseuses.

De ces écrivains nous ne nommerons ici que Georges le Syncelle, au VIIe siècle, qui composa aussi une *Chronographie universelle* commençant à la création du monde, et dont le but principal est de soumettre toutes les chroniques profanes à l'autorité de la chronologie sacrée; il discuta donc ces chroniques dans ce but, hardiment, sans aucune retenue à l'égard des choses ni à l'égard des personnes, ne doutant nullement qu'il n'ait toujours raison dans des discussions qu'il engage volontiers avec des écrivains morts depuis quelques siècles, citant à son choix, critiquant à sa guise, et concluant à plaisir toujours en faveur de sa thèse, après avoir tout brouillé, sans critique, sans aucun frais d'esprit, même dans ses erreurs; vrai chroniqueur d'une époque de décadence où tous les principes, et jusqu'au respect des autres et de soi-même, sont absolument oubliés, et le tout pour inventer une chronologie historique toute neuve, mais contredite aussi par tous les faits de l'histoire. Heureusement pour son indigeste composition, le Syncelle l'a grossie de fragments tirés d'écrivains aujourd'hui perdus pour nous, de Jules l'Africain entre autres, et ce sont ces fragments qui ont seuls tiré cette singulière chronographie de l'oubli où gisent tant d'autres ouvrages du même genre. Celui de Geoges le Syncelle, qui fut surpris par la mort vers l'an 800, ne va que jusqu'au règne de Dioclétien; Théophane d'Isaurie la porta jusqu'en 813, et celui-ci eut pour continuateur Jean Scylitza, surnommé Curopalate, jusqu'en 1081. La *Collection des écrivains byzantins* comprend ces divers ouvrages et plusieurs autres chroniques ou générales, telles que celle dite d'*Alexandrie*, ou spéciales, qu'il est inutile de citer ici.

Le caractère général de ces chroniques grecques est de se conformer, par une préférence raisonnée, au système de supputation des temps fondé sur le texte de la Bible des Septante ; de sorte qu'on peut dire que c'était pour l'Eglise grecque l'un de ses dogmes.

L'Eglise latine se sépara d'elle en ce point de même qu'en quelques autres, et la différence des communions peut-être considérée ici comme une cause de dissidence en chronologie. Néanmoins on citerait difficilement une autorité qui recommandât formellement ou qui condamnât l'un de ces deux systèmes. L'Eglise romaine, en effet, adopta et suit encore, pour son martyrologe, la chronologie grecque d'Eusèbe; mais, pour la supputation générale des temps antérieurs à l'ère chrétienne, au patriarche Abraham surtout, elle affecta quelque préférence pour le calcul qui résulte de la Bible latine ou *Vulgate*, quoique les deux systèmes soient également reconnus pour orthodoxes. Saint Augustin, Sulpice Sévère, le vénérable Bède et autres anciens écrivains de l'Eglise latine, se rangeaient à très-peu près du sentiment des Septante ; tandis que d'autres, tels que saint Jérôme et Lactance, ont préféré le calcul abrégé, par respect pour la Vulgate, et les Réformés aussi, par respect pour le texte hébreu. Ussérius, Joseph Scaliger, Pétau, son ardent contradicteur, ont accrédité cette préférence par leurs savants ouvrages, et les catholiques et les protestants les ont également adoptés, malgré les efforts du cardinal Baronius, du P. Morin et de Vossius, en faveur de la chronologie des Septante. La différence des deux calculs est cependant assez sensible pour qu'on ne se prononce point légèrement pour l'un ou pour l'autre. Ussérius, se fondant sur la Vulgate, compte 4,004 ans de la création du monde jusqu'à l'ère chrétienne ; Eusèbe et le Martyrologe romain trouvent, selon les Septante, 5,200 ans pour le même intervalle. On conçoit qu'en pareille matière il existe une infinité d'opinions particulières, et que chacun de ceux qui l'ont étudiée avec quelque soin se soit fait aussi un thème favori dont il a entrepris de démontrer la vérité rigoureuse, et la supériorité sur beaucoup d'autres qui n'en différaient parfois que de quelques années ; mais ils ont fait plus que la véritable science ne leur demandait : qu'est-ce, en effet, que quelques années dans la détermination plus ou moins probable de l'époque de la création, de celle du déluge, et autres faits semblables? La critique s'enorgueillirait avec raison de pouvoir affirmer qu'elle est arrivée à la vérité au moyen d'une approximation de quelques siècles.

Ainsi les opinions sur les principales époques de la chronologie sacrée sont devenues des espèces de préceptes théologiques, et la différence des Eglises a presque fait la différence des systèmes. Cet état de choses, qui se partage le monde chrétien, n'a pas été sans influence sur la chronologie profane : dans notre Occident, l'antiquité n'est étudiée, explorée que par des fidèles de ces diverses Eglises, et toutes professent une opinion légale et consacrée en quelque sorte au sujet de la science des temps. Cette influence, il est vrai, laisse, dans le choix entre les divers systèmes, une latitude qui peut suffire aux temps connus de l'histoire : mais l'espèce d'autorité qu'elle s'est attribuée sur cette matière de pure érudition, a suscité peut-être des oppositions systématiques aussi, indifférentes, on pourrait le croire, sur le fond même des choses, mais contradictoires pour le plaisir de l'être. Elles ont mêlé le ciel avec la terre, les théories astronomiques modernes avec les anciens almanachs, vieilli le monde pour rajeunir des doctrines qui prétendent à remonter jusqu'à son origine, et par quelques chicanes sur les dates, attaqué les doctrines religieuses professées depuis des siècles par les nations les plus civilisées. Trop d'exigence excite parfois plus d'opposition, et il en est ainsi des questions chronologiques : les fondements de la religion chrétienne reposent-ils donc sur la plus ou moins grande antiquité du monde, et la vérité de la morale dépend-elle de la certitude d'une date ? Plus de liberté d'examen aurait, je le crois, amené moins de contradicteurs : la foi a-t-elle obtenu plus d'empire par la condamnation de Galilée, et peut-elle en perdre, parce que les six jours de la création seront considérés comme six périodes d'une durée indéterminée ? Pourquoi vouloir expliquer l'ouvrage du Créateur selon la puissance de l'homme, et subordonner les fondements de la croyance religieuse aux aperçus de son esprit, aux bornes de son intelligence ? L'absolutisme des doctrines compromet leur certitude : la vérité séduit dès qu'elle se montre : qu'on donne le temps de la chercher, de la reconnaître, et les choses humaines n'en seront pas plus mal au jugement de Dieu : son système de chronologie, c'est l'éternité : il n'y a du temps que dans les œuvres de l'homme.

Supputé selon la chronologie profane, on n'y voit ni moins de variétés dans les systèmes généraux, ni moins d'opinions spéciales soit sur l'ensemble des siècles connus ou supposés, soit sur l'époque des événements majeurs qui en jalonnent le cours. On trouvera à sa place l'exposition de ces systèmes; et chacun des peuples lettrés de l'antiquité se fit le sien, intimement lié presque partout aux doctrines cosmogoniques qui, décidant des modes et de l'époque de la création du monde, ne manquaient non plus d'estimer la durée des temps, de la remplir par des hommes ou par des dieux; mais ce qui intéresse notre sujet actuel, l'histoire sommaire de la science des temps, c'est moins l'énumération de ces systèmes que leur fortune dans les spéculations de la critique moderne. A l'exemple des premiers Pères de l'Eglise, les érudits des derniers siècles ont aussi examiné la chronologie profane dans l'intérêt de la chronologie sacrée; et, quelque rétrécie que fût celle-ci, l'autre lui a toujours été sub-

ordonnée au moyen de suppositions assez arbitraires ou assez absurdes pour ruiner à perpétuité ce qu'ils entreprenaient de défendre : effet naturel de l'association d'un zèle ardent à une science d'ordinaire incapable de le seconder.

Tel est le caractère de la plupart des chronologies générales, depuis la renaissance des lettres en Occident. Quelques noms et quelques ouvrages se distinguent cependant de cette foule de productions aujourd'hui inconnues, et ce sont ceux des savants qui, profitant des fruits de la saine critique appliquée au texte des auteurs et aux monuments de tous les peuples classiques, restitués par le temps, n'ont méprisé aucun des faits qu'elle a recueillis, les ont examinés et coordonnés selon leur véritable expression, les ont pris pour ce qu'ils étaient, les ont ensuite classés dans l'ordre le plus probable ou le plus certain, réunissant ainsi les véritables éléments d'une science sur laquelle ils ne s'étaient pas fait un système d'avance, quant aux faits isolés du moins; bien convaincus d'ailleurs de toute la difficulté d'un pareil sujet, ils s'entouraient attentivement de tous les secours nécessaires, et faisaient concourir les études astronomiques à la discussion de quelques principes fondamentaux qui ne pouvaient en retirer que plus de certitude. Du nombre de ces savants chronologistes, auteurs de systèmes généraux, sont Ussérius (Usher), Joseph Scaliger, et le Père Pétau, son mordant antagoniste, s'accordant tous les trois cependant à suivre le système biblique le plus rétréci, celui qu'on a conclu de la Vulgate faite sur l'hébreu, et d'après lequel la première année de l'ère chrétienne aurait succédé à l'an 4000, ou bien 4004 depuis la création.

Les monuments de l'histoire profane n'exigeaient cependant pas cette sorte de coalition de science et de système pour demeurer inoffensifs, les distinguant, comme on doit le faire, des opinions qui ne sont en quoi que ce soit d'une irréfragable autorité. Les faits déduits des monuments connus de la Grèce ou de Rome n'avaient, en effet, rien d'embarrassant, encore moins de contradictoire pour la chronologie sacrée : les époques les plus reculées, admises comme certaines, sont casées sans difficulté dans les tables d'Eusèbe; elles commencent à la naissance d'Abraham; il le fait contemporain de Ninus en Assyrie et d'Europs à Sicyone, et les partisans de l'antiquité des Grecs ne sauraient se plaindre de la part que leur fait l'évêque de Césarée.

Il n'en était pas ainsi à l'égard des monuments de l'histoire de l'Egypte. Cette renommée d'antiquité supérieure, qui lui est venue des plus anciens temps de l'histoire écrite jusqu'à nos jours; ces listes de dynasties de rois dont la somme des règnes dépassait tous les calculs adoptés pour des motifs divers de préférence, les mettaient tous en défaut, la critique historique ne condamnant pas trop publiquement les documents qui, jugés selon les règles les plus ordinaires, ne pouvaient être rejetés absolument, quand on en admettait tant d'autres qui tiraient toute leur valeur de ce ie que ces mêmes règles leur communiquaient. Ne pouvant donc annuler arbitrairement ces données importantes, on tâcha d'affaiblir leur témoignage par des interprétations; et le chevalier Marsham, reproduisant la méthode assez commode de George le Syncelle, déclara que cette longue série de rois et de dynasties successives en Egypte devait être réduite en plusieurs listes de dynasties contemporaines, régnant simultanément dans divers cantons de cette contrée célèbre. Marsham publia son système en 1672, et il s'accrédita facilement, surtout auprès de ceux qui trouvent plus aisé d'adopter un système que d'en examiner les fondements.

Peu de temps après l'anglais Marsham, se présenta un autre réformateur de la chronologie générale, ce fut le P. Pezron, qui publia, sans nom d'auteur, en 1687, un volume où toutes les opinions produites jusque-là sont également rejetées, et où l'auteur prétend rétablir l'antiquité des temps et la défendre contre les autres chronologistes, qui, sans le savoir, se sont rangés du côté des juifs contre les chrétiens, en adoptant la chronologie de la Vulgate. Il se déclare pour le texte des Septante, l'interprète à sa façon, en déduit une somme de 5872 années avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire près de dix-neuf siècles de plus que dans la Vulgate; mais, à l'égard de l'Egypte, il soutient, avec Marsham et d'autres, que les dix-sept premières dynasties fournirent des règnes comtemporains, et que les treize dernières seules furent successives, un roi ayant succédé à un autre pour toute l'Egypte, à compter du premier de la dix-huitième dynastie.

On ne s'est guère écarté, depuis la publication de ces deux ouvrages, des idées qu'ils ont mises en circulation; les dynasties égyptiennes une fois casées en plusieurs séries parallèles placées sur une seule et même échelle, on ne s'occupa guère du texte des Septante, de celui des Samaritains, ou de la Vulgate, sous le rapport de la chronologie; on acceptait le dernier comme le plus court, et conséquemment le plus commode. Une imposante autorité, tirée de l'opinion de l'un des plus grands génies des temps modernes, Newton, rétrécissait encore, plutôt qu'il ne l'étendait, le système de chronologie générale déduit de la Vulgate. Newton, qui unissait beaucoup de piété à beaucoup de savoir, entreprit, dans ses loisirs, de rendre, comme il le disait, la chronologie conforme à l'ordre de la nature, à l'astronomie et à l'histoire sacrée, et de la débarrasser de toutes les contradictions. Il fonda ses déductions sur deux principes : 1° les anciens estimaient trois générations d'hommes à cent ans; donnant ainsi trente-trois ans à chacune, il les réduit, pour les générations ou successions des rois, à dix-huit ans chacune; 2° comparant le lieu qu'occupaient les points cardinaux dans la sphère attribuée à

Chiron pour le temps des Argonautes, avec le lieu où Méton les observa l'an 433 avant Jésus-Christ, et appliquant les principes de la précession des équinoxes à la différence de sept degrés parcourus contre l'ordre des signes depuis Chiron jusqu'à Méton, il fixa à l'an 936 l'époque de l'expédition des Argonautes; toutes les autres époques de l'histoire grecque ou orientale furent subordonnées à cette première détermination; et dès lors Inachus n'arriva en Grèce avec ses colonies qu'en 1120, Cadmus en 1041, Œnotrus en Italie, en 1028; Minos ne régna en Crète qu'en 1015, Cécrops en Attique qu'en 1012; Danaüs vint de l'Orient dans la Grèce en 964; et la prise de Troie est de 904. Une telle réduction de plusieurs siècles dans les temps de l'histoire ancienne, et le nom de son auteur, excitèrent l'attention générale au plus haut degré. Elle fit rechercher la réfutation qu'en donna Fréret pour la première fois, en 1725; il ne connaissait alors qu'une copie manuscrite de l'ouvrage de Newton; mais les résultats qui cheminaient à la faveur d'un si grand nom appelaient la controverse. Fréret fut compris, et un assentiment général ramena la science des temps à ses véritables principes. Le système de Newton fut abandonné; mais on peut remarquer ici la singulière destinée des pièces fondamentales de cette mémorable controverse : l'écrit de Newton et la réfutation approfondie de Fréret ne virent le jour qu'après la mort de ces deux savants célèbres : celui de Newton en 1728 (il mourut en 1727), et celle de Fréret en 1758 (il était mort en 1749) : la paix fut donc rétablie dans le monde chronologique.

Mais cette quiétude fut troublée bientôt après par les conséquences hardies que quelques esprits plus ardents que réfléchis se hâtèrent de tirer de certains faits ou de certaines conjectures. On proclama que les notions astronomiques consignées dans les écrits des anciens, et quelques observations de phénomènes célestes qu'elles relataient, prouvaient à la fois que l'antiquité avait la connaissance des plus importants principes de l'astronomie moderne, et que l'acquisition de cette connaissance et l'usage qui en était constaté par des observations reconnues exactes prouvaient que le temps nécessaire pour y parvenir devait dépasser de beaucoup les supputations reçues. On étudia aussi plus particulièrement la division du ciel; on rechercha l'origine des constellations; on fit une sorte d'anatomie du cercle zodiacal, et l'on en conclut hautement que son institution ne pouvait appartenir qu'à l'Egypte, et devait remonter à une époque antérieure encore à toutes les supputations, néanmoins très-certaine, puisque, pour cette époque, tous les noms des signes sont exactement significatifs et en rapport parfait avec l'état agricole de l'Egypte, et de l'Egypte seule. On chercha ensuite et on trouva des zodiaques partout; avec eux on recueillit aussi des périodes dont les chiffres assez ingénieusement expliqués, sans qu'on s'embarrassât des certitudes, exprimaient de même l'immense antiquité, non pas du monde, ce que personne de bon sens ne peut prétendre expliquer, mais des sociétés humaines, seule question intéressante pour l'histoire et pour la philosophie; enfin, l'Egypte nous révéla aussi ses zodiaques sculptés dans ses temples, et on y vit sans hésitation le témoignage le plus authentique en faveur des systèmes qui agitaient tous les esprits. On sait le sort de ces zodiaques : leur véritable appréciation comme monuments astronomiques les a dépouillés de l'intérêt magique qu'ils avaient suscité; elle est le dernier fait de l'histoire des perturbations qu'a éprouvées la science des temps durant les cinquante dernières années (1).

Nous avons tenu à citer en entier ce passage de l'histoire de la Chronologie de M. Champollion, bien que sa dernière partie, relative à la chronologie profane, s'écarte un peu de l'objet qui doit former la cinquième partie de ce recueil. Nous y revenons avec les Bénédictins. En réimprimant les tables dressées par ces illustres religieux pour rechercher, calculer et vérifier les dates des documents du moyen âge, tels que les chartes et les chroniques, nous donnons aussi la savante dissertation qui sert d'explication à ces tables, et en même temps d'exposé des différents systèmes de chronologie usités depuis la naissance de Jésus-Christ.

(1) M. Champollion, *Chronologie*, pag. 61.

DEUXIÈME SECTION.

DISSERTATION SUR LES DATES EMPLOYÉES AU MOYEN AGE, ET L'ART DE LES VÉRIFIER.

Par les religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

§ Ier. *Des olympiades.*

L'ère des olympiades, qui consiste dans une révolution de quatre années, est la plus ancienne et la plus célèbre de toutes celles dont les Grecs se sont servis. Les Latins l'adoptèrent pour s'entendre avec eux et pour assurer leurs propres supputations.

L'opinion commune des chronologistes fait concourir la première année de l'ère vulgaire de l'Incarnation avec la première de la 195ᵉ olympiade. Par conséquent, la cinquième année de Jésus-Christ répond à la première de la 196ᵉ olympiade, et ainsi des autres. Il y a cependant une observation à faire, c'est que les années des olympiades commencent à la pleine lune qui suit le solstice d'été, c'est-à-dire environ le 1ᵉʳ juillet, qui est le jour initial que les chronologistes sont convenus de leur assigner; d'où il s'ensuit que les six premiers mois d'une année de l'Incarnation correspondent à une année des olympiades, et les six derniers à une autre. Par exemple, quand on dit que la première année de l'ère chrétienne se rencontre avec la première de la 195ᵉ olympiade, cela ne s'entend que des six derniers mois de celle-là, car les six premiers répondent à la dernière de la 194ᵉ olympiade. Ainsi la deuxième année de la 195ᵉ olympiade ne commence qu'au 1ᵉʳ juillet de la deuxième année de Jésus-Christ; de même pour les années suivantes. Chaque année olympique, marquée dans notre Table chronologique, commence donc au 1ᵉʳ juillet de l'année de Jésus-Christ placée vis-à-vis, et finit au dernier juin de la suivante. Telle est la règle ordinaire; mais il y a des exceptions.

En effet, il se trouve des auteurs qui confondent l'année olympique avec l'année civile des Grecs, en les faisant partir l'une et l'autre du 1ᵉʳ septembre. C'est la méthode d'Eusèbe dans sa Chronique : c'est aussi celle de saint Jérôme, qui a continué cet ouvrage jusqu'à la mort de l'empereur Valens, arrivée le 9 août de l'an de Jésus-Christ 378. Ce Père compte à cette époque 1155 années olympiques, quoique, selon la supputation ordinaire, il n'y en ait que 1154, commencées depuis quarante jours seulement. Mais les dix mois dont il anticipait sur nous à cet égard devaient opérer la différence d'une année entre son calcul et le nôtre. L'historien Socrate est encore de ceux qui s'écartent de l'usage commun dans la manière de supputer les olympiades. Calvisius et le P. Pétau l'accusent de ne garder aucune règle en cette partie et de brouiller tout, jusqu'à se contredire souvent lui-même. Mais le P. Pagi fait voir que les endroits où la contradiction est réelle sont corrompus, et qu'ailleurs cet historien suit fidèlement le calcul d'Eusèbe et de saint Jérôme. Le cardinal Noris (*Cænotaph. Pis.* dissert. 2, c. 6), prouve que l'usage des Syriens était de commencer l'année olympique avec leur année civile.

Une troisième manière de compter les olympiades est celle de Jules Africain, de Georges le Syncelle et de quelques autres anciens chronographes, qui en devancent l'époque vulgaire de deux années. Le premier, supposant que la Passion de Notre-Seigneur arriva l'an 29 de l'ère chrétienne, sous le consulat de Geminus, rapporte en conséquence à la seconde année de la 202ᵉ olympiade la fameuse éclipse dont parle Phlégon. Cependant, au mois de mars de la 29ᵉ année de l'Incarnation, ce n'était que la quatrième année de la 201ᵉ olympiade qui courait. Il est vrai que dans un autre fragment, rapporté par le Syncelle (p. 323), il assigne cette éclipse tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux époques. Mais en cela, loin de tomber en contradiction avec lui-même, il montre qu'il possédait les deux manières de supputer, et il les emploie l'une et l'autre pour rendre la chose plus claire. Il en est de même lorsqu'il ajoute, tantôt que Jésus-Christ souffrit la 15ᵉ année de Tibère, tantôt qu'il souffrit l'année suivante. C'est pour s'accommoder aux différentes manières de commencer les années du règne de ce prince, soit avec l'année civile, soit avec le jour de son inauguration, qu'il en use ainsi.

Georges le Syncelle suit plus uniformément son calcul des olympiades, et ne laisse apercevoir, dans sa façon de les supputer, aucune apparence de variation. On doit mettre dans sa classe un ancien chroniqueur, dont l'ouvrage, rapporté dans le second tome de Canisius, débute par la création. Cet anonyme compte, jusqu'à la mort de l'empereur Alexandre, 253 olympiades, ou 1012 ans : *Sunt*, dit-il, *usque ad annum* XIII *Alexandri Cæsaris*, *olympiades* CCLIII, *quæ sunt anni* MXII. Alexandre mourut en l'année de Jésus-Christ 235, de son règne la 13ᵉ révolue, sous le consulat de Sévère et de Quintien. Mais la 253ᵉ olympiade, suivant l'époque vulgaire, ne finit que l'an 237 de Jésus-Christ. C'est donc une anticipation de deux années dans notre anonyme, faite d'après Jules Africain et le Syncelle.

L'établissement de l'indiction donna, dit-on, l'exclusion aux olympiades dans les actes publics. Cependant Cédrénus atteste qu'elles ne furent abolies que la 16ᵉ et dernière année de Théodose le Grand. *Tunc olympiorum*, dit-il, *desiit festivitas quarti cujusque anni exitu solita celebrari..... cœperuntque numerari indictiones.* Quoi qu'il en soit, on voit encore, depuis Théodose, des auteurs particuliers qui font usage des olympiades. On trouve même cette date, par une singularité qui est peut-être unique, employée par notre roi Philippe Iᵉʳ, dans un de ses diplômes en faveur de l'église de Saint-Ambroise de Bourges, rapporté par le P. Labbe dans son éloge de la ville de Bourges, p. 192. *Institutio autem*, y est-il dit, *istius regiæ liberalitatis domini regis Philippi fuit facta in solemnitate sancti Ambrosii, quæ celebratur mediante octobris, an. ab Incarn. Dom. millesimo centesimo secundo, indict. quinta, olympiade trecentesima secunda, epacta* XX, *residente in pontificali cathedra Leodegario.* Il ne faut pas néanmoins toujours prendre à la lettre ce terme d'olympiade dans la lecture des écrivains du moyen âge. Souvent ils ne l'emploient que pour marquer absolument une durée de quatre ans, sans aucun rapport à la suite des révolutions qu'il désigne. C'est en ce sens que

Sidoine Apollinaire, répondant à Oroce, qui lui avait demandé des vers, dit qu'il y a déjà trois olympiades, c'est-à-dire douze ans, qu'il a pris congé des Muses. Avant lui, le poète Ausone avait dit, en parlant de l'âge de son père, *undecies binas vivit olympiades*, c'est-à-dire qu'il avait vécu 88 ans. Saint Colomban, dans une pièce de vers adressée à Fédolus, déclare qu'il a déjà atteint la 18e olympiade : *Nunc ad olympiadis ter senæ venimus annos*; ce qui signifie qu'il était alors dans sa 72e année. Quelques actes des VIIIe et IXe siècles appliquent aussi, dans le même sens, la date des olympiades au règne des princes sous lesquels ils ont été passés. Ethelrède, roi d'Angleterre, souscrit ainsi une charte rapportée dans Spelman : *Consentiens signo sanctæ Crucis subscripsi olympiade* IV *regni mei*. Cette quatrième olympiade est la 16e année du règne d'Ethelrède. (*N. Tr. de Diplom.*, t. IV, p. 703; et t. V, p. 756.)

Nous n'avons employé, dans notre Table chronologique, l'ère des olympiades que jusqu'à la fin du IVe siècle. D'après ce qui vient d'être dit, il sera facile d'en vérifier la suite dans les auteurs qui s'en sont servis au delà de ce terme. Par exemple, nous avons sous les yeux une charte de Cluny, datée *Anno Dom. Incarn.* DCCCCLVI, *anno autem secundo imperii Lotarii regis, extante indict.* XV, *prima holimpiadis..... imminente jam novissima ebdomada octobris mensis*. L'olympiade dont on marque ici la première année doit être la 434e, commencée au mois de juillet 956.

§ 2. *Des années de Jésus-Christ. Quand on a commencé à s'en servir en Occident, et combien cet usage a varié.*

L'ère de Jésus-Christ, ou de l'Incarnation, est proprement l'ère des Latins. Les Grecs et les Orientaux n'en ont presque point fait usage dans leurs actes publics (1). Ils avaient et ont encore aujourd'hui, pour leurs dates authentiques, d'autres époques dont nous donnerons ci-après le détail. C'est donc par rapport à l'Occident, et spécialement par rapport à la France, que nous allons traiter des années de Jésus-Christ.

Nous n'examinerons point ici quelle est la véritable année de la naissance du Sauveur. Suivant les plus habiles chronologistes, elle est arrivée cinq ans plutôt qu'on ne la met. Un moderne (2), dont nous respectons les lumières, soutient même qu'il faut avancer de huit ans cette époque. Il ne s'agit point ici de discuter ces différentes opinions, parce que nous ne donnons point notre Table chronologique pour rectifier les idées des auteurs, mais pour apprendre à compter comme eux, afin de les entendre lorsque nous lisons leurs écrits. Or les anciens, du moins la plupart, comptaient les années de Jésus-Christ de même que nous les comptons, selon notre ère vulgaire, qui nous fait compter cette année 1818, au lieu que nous devrions compter 1823, si nous suivions le sentiment des chronologistes dont nous avons parlé.

L'usage de compter les années par celles de Jésus-Christ n'a été introduit en Italie qu'au VIe siècle, par Denis le Petit, et qu'au VIIe en France (1), où il ne s'est même bien établi que vers le VIIIe, sous les rois Pepin et Charlemagne. Nous avons trois conciles, celui de Germanie, assemblé l'an 742, celui de Liptines ou Lestines, tenu en 743, et celui de Soissons, célébré l'an 744, qui sont datés des années de l'Incarnation. Depuis ce temps-là, et surtout depuis Charlemagne, nos historiens ont coutume de dater les faits qu'ils rapportent par les années de Jésus-Christ; mais ils ne s'accordent pas tous dans le commencement de l'année.

DIVERS COMMENCEMENTS DE L'ANNÉE CHEZ LES LATINS.

I. Nous trouvons huit manières différentes de commencer l'année chez les Latins. Les uns la commençaient avec le mois de mars, comme les premiers Romains, sous Romulus; les autres avec le mois de janvier, comme nous la commençons aujourd'hui et comme les Romains l'ont commencée depuis Numa. Plusieurs la commençaient sept jours plutôt que nous, et donnaient pour le premier jour de l'année le 25 décembre, qui est celui de la naissance du Sauveur. D'autres remontaient jusqu'au 25 mars, jour de sa conception ou de son incarnation dans le sein de la Vierge, communément appelé le jour de l'Annonciation. En remontant ainsi, ils commençaient l'année neuf mois et sept jours avant nous. Il y en avait d'autres qui, prenant aussi le 25 mars pour le premier de l'année, différaient dans leur manière de compter d'un an plein, de ceux dont nous venons de parler. Ceux-là devançaient le commencement de l'année de neuf mois et sept jours, et comptaient, par exemple, l'an 1000 dès le 25 mars de notre année 999 :

(1) Nous disons dans leurs actes publics, car dans leurs actes privés ils ont souvent employé l'ère de l'Incarnation, en la joignant toutefois, pour l'ordinaire, à d'autres époques qui leur étaient particulières. Les Grecs l'ont peut-être connue avant les Latins; mais les autres peuples d'Orient en ont fait usage beaucoup plus tard que ces derniers. M. Assemani prétend (*Bibl. Orient.*, tom. Ier, p. 289) que les Syriens n'ont commencé à s'en servir qu'après le Xe siècle.

(2) Le P. Magnan, minime, *Problema de anno Nativit. Christi, Romæ*, 1772 : problème fortement combattu par M. Rondet, dans le Journal ecclés. de 1775.

(3) Dans la première édition de l'*Art de vérifier les dates*, le commencement de cette manière de dater était fixé, pour la France, au milieu du huitième siècle. Mais outre qu'elle se rencontre dans Grégoire de Tours, qui confond, à la vérité, l'ère de l'Incarnation avec celle de la Passion, on la voit manifestement exprimée dans quelques chartes privées du septième siècle; et rien n'empêche de croire qu'elle s'introduisit parmi nous presqu'en même temps qu'en Angleterre, où elle fut apportée par saint Augustin, apôtre de cette île. Cependant il faut convenir que l'usage de dater par les années de l'Incarnation ne devint ordinaire dans les diplômes royaux que depuis le règne de Hugues Capet.

ceux-ci, au contraire, la retardaient de trois mois moins sept jours, et comptaient encore jusqu'au 24 mars inclusivement l'an 999, lorsque nous comptons l'an 1000, selon notre manière de commencer l'année avec le mois de janvier, parce qu'ils ne la commençaient qu'au 25 mars suivant. D'autres commençaient l'année à Pâques, et en avançaient ou reculaient le premier jour, selon que celui de Pâques tombait : ceux-ci, comme les précédents, commençaient aussi l'année environ trois mois après nous; tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, selon que Pâques tombait en mars ou en avril. Il y en a enfin, mais peu, qui paraissent avoir commencé l'année un an entier avant nous, en datant, par exemple, dès le mois de janvier, comme nous le verrons plus bas, l'an *onze cent trois*, lorsque nous ne comptons que l'an onze cent deux. Voilà les divers commencements de l'année de l'Incarnation que nous avons remarqués dans les anciens : il faut en rapporter les preuves, au moins en abrégé.

Nous ne nous étendrons point pour prouver que Grégoire de Tours et d'autres écrivains des VIe et VIIe siècles ont quelquefois commencé l'année avec le mois de mars. Le P. Mabillon l'a démontré dans sa Diplomatique, lib. II, c. 23, n. 4. Nous trouvons encore le même usage au VIIIe siècle, dans un statut du concile de Vern, tenu en France l'an 755, par lequel il est ordonné *ut bis in anno synodus fiat : prima synodus mense primo, quod est kalendis martiis.* Voilà le mois de mars, et même les calendes, ou le premier jour de ce mois, bien clairement marqués pour le premier de l'année (1). Il est assez indifférent à notre sujet d'examiner de quelle sorte d'année parle ce concile, si c'est de l'année solaire ou de l'année lunaire. Nous savons qu'on a souvent distingué ces deux sortes d'années, et que souvent on leur a aussi donné différents commencements. Cette distinction, très-bien fondée, peut servir à lever plusieurs difficultés; mais, pour le présent, elle nous importe peu. Nous ne cherchons qu'à prouver un commencement de l'année avec le mois de mars, qui puisse servir à vérifier certaines dates. Pour faire cette vérification, il n'est pas nécessaire de savoir que la date qui fait la difficulté soit la date d'une année suivant le cours du soleil, ou la date d'une année suivant le cours de la lune : il suffit que ce soit une date qui a pu être employée et qui se trouve vraie, selon l'un ou l'autre cours que les anciens suivaient, peut-être assez indifféremment, comme on le voit par Grégoire de Tours qui, quelquefois, commence l'année avec le mois de mars, et quelquefois avec le mois de janvier. En commençant l'année avec le mois de mars, il appelle le mois de juillet le cinquième mois, *mensem quintum*, au livre IV des Miracles de saint Martin, c. 4. En la commençant avec le mois de janvier, il donne le nom de cinquième mois au mois de mai, dans le chap. 35 du même livre.

Nous ne trouvons qu'un seul exemple d'un commencement d'année fixé au 18 mars. C'est dans la lettre du clergé de Liége au clergé de Trèves sur la différence des Quatre-Temps, *de differentia Quatuor Temporum*, publiée par D. Martenne, p. 295 du Ier tome de ses Anecdotes. Elle fut écrite au commencement du XIIe siècle, et Sigebert de Gemblours, qui en est l'auteur, y atteste que ce siècle avait commencé au 18 mars. *Mense martio*, dit-il, *secundum positionem gentilium mediato primus dies sæculi præfigitur in* XVIII *ejusdem mensis, qui est* XV *kal. aprilis.* Sigebert parle sans doute ici du commencement de l'année astronomique, qui s'ouvre avec le printemps, et non de l'année civile des pays de Liége et de Trèves. Car on ne voit point d'acte de ces contrées qui suppose l'année commencée au 18 mars.

A l'égard du commencement de l'année, fixé au 25 décembre ou au 25 mars, rien n'est plus clair que ce que nous lisons dans les statuts des églises de Rodez et de Tulle, dressés en 1289 et imprimés au IVe tome des Anecdotes de D. Martenne et de D. Durand. On y voit cette remarque, n. 29, col. 764 : *Nota quod numerus lunaris* (c'est le nombre d'Or) *et littera Dominicalis mutantur annuatim in festo Circumcisionis ; anni vero Incarnationis Domini mutantur in terra ista in festo Annuntiationis Beatæ Mariæ, et in quibusdam regionibus in festo Nativitatis Domini.* Voici deux commencements de l'année de l'Incarnation bien marqués, le jour de Noël ou le 25 décembre dans certaines provinces de France, et le jour de l'Annonciation ou le 25 mars en d'autres. Mais ce jour de l'Annonciation précède-t-il de neuf mois et sept jours, ou suit-il de trois mois moins sept jours notre commencement de l'année avec le mois de janvier? C'est ce qui est encore décidé au même nombre par les paroles suivantes : *Ita quod in festo Circumcisionis Domini, ubi mutatur numerus lunaris,*

(1) Cet usage des Français, de commencer l'année au 1er mars, tirait son origine d'Allemagne. On voit en effet dans les lois allemandes que *tres kalendæ martiæ* sont employées pour marquer trois années. *Ne in mallo publico*, est-il dit, titre 17, sect. 5 de ces lois, *transactis, tribus kalendis martiis posthac ancilla maneat in perpetuum.* Le décret de Thassillon, duc de Bavière, au VIIIe siècle, dit la même chose, chap. II, sect. XII. Ce *mallum publicum* était l'assemblée générale de la nation, qui s'appelait autrement le Champ de Mars, *Campus Martis*, parce qu'elle s'ouvrait avec ce mois, et par conséquent avec l'année. Mais en 755, suivant les Annales Pétaviennes, on la transporta au 1er de mai, ce qui la fit nommer le Champ de Mai : *Venit Thasilo ad Martis Campum, et mutaverunt Martis Campum in mense maio.* Mais il ne paraît pas que ce changement ait entraîné celui du commencement de l'année. Cependant on voit, par une lettre du pape Zacharie à saint Boniface, archevêque de Mayence, que dans ce même siècle, et du vivant de ce même Thassillon, l'année commençait au 1er janvier en Allemagne : *Ubi*, dit-il, *Germani kalendas januarias et brumam ritu paganorum colere, et aliquid novi facere propter novum annum prohibentur.*

incepias quand hoc computare numerum annorum Domini, qui erit in festo Annuntiationis proxime tunc sequenti. Ces paroles ne sont point équivoques; elles démontrent clairement que le jour de l'Annonciation regardé comme le premier de l'année de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les provinces de Quercy, de Rouergue et du Bas-Limousin en 1289, était le 25 de mars qui suit le mois de janvier, avec lequel nous commençons aujourd'hui l'année, et qu'ainsi, dans ces provinces, on la commençait trois mois moins sept jours après nous.

Il faut maintenant prouver que le jour de l'Annonciation, qui précède de neuf mois celui de la naissance du Sauveur, et de neuf mois sept jours le commencement de notre année julienne avec le mois de janvier, a été aussi regardé comme le premier de l'année de l'Incarnation. La chose est certaine par rapport à l'Italie. Tous les savants conviennent que Denis le Petit y avait établi cet usage, en introduisant la manière de compter par les années de Notre-Seigneur. On sait aussi que les Pisans ont suivi, jusqu'en 1745, le même usage dans leurs dates, fondés originairement sur ce motif, qu'il est plus naturel de mettre le jour de la conception du Sauveur avant celui de sa naissance, que de placer celui de sa naissance avant celui de sa conception, comme faisaient ceux qui commençaient l'année le jour de Noël. Dans la chronologie des papes, nous ferons remarquer ceux d'entre ces pontifes qui ont employé dans leurs bulles cette manière de dater, nommée aujourd'hui le calcul Pisan. Il ne s'agit donc plus que de montrer cet usage établi en France; car pour l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, il est constant qu'elles ne l'ont jamais connu. Au reste, quelque probable qu'il soit que d'Italie il soit passé chez nous, comme tant d'autres semblables qui nous sont venus de Rome, nous ne croyons point ici pouvoir nous contenter de probabilités : nous demandons des preuves qui soient propres à la France et tirées de nos anciens monuments. En voici plusieurs que nos rois mêmes nous fournissent.

Dans le cartulaire de Saint-Maur-des-Fossés, il y a une charte du roi Robert qui est ainsi datée : *Data* VII *kalend. novembris, indict.* XII, *anno* XII, *regnante Roberto rege.... anno Incarnati Verbi millesimo.* La première année du règne du roi Robert avec Hugues Capet, son père, est l'an 988; ainsi la douzième année de ce roi répond à l'an 999 de l'Incarnation, selon notre manière présente de compter. L'indiction XII marque aussi l'année 999. Pourquoi donc le notaire qui a écrit cette charte lie-t-il la douzième année du roi Robert et l'indiction XII avec l'an mil de l'Incarnation, si ce n'est parce qu'il commence celle-ci le 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous? C'est pour la même raison qu'une charte originale du même roi, pour l'abbaye de Saint-Pierre de Chalons-sur-Marne, est ainsi datée : *Actum Parisius anno Dominicæ Incarnationis* MXXVIII, *regnante Roberto rege* XL. Et une autre encore pour l'abbaye de Coulombs, rapportée par Du Chêne, parmi les preuves de l'histoire de la maison de Montmorency, p. 14, dont voici la date : *Actum publice Parisius, anno Incarnati Verbi* MXXVIII, *regnante Roberto rege* XL. Si le chancelier ou le notaire qui a écrit ces deux chartes n'avait point commencé l'année neuf mois et sept jours avant nous, il aurait mis l'an XII du roi Robert, puisque l'an XL ne répond qu'à l'année MXXVIII, selon notre manière de commencer aujourd'hui l'année avec le mois de janvier, neuf mois et sept jours après l'Annonciation (1). Le calcul d'Helgaud, dans la Vie du roi Robert, est conforme à celui des actes que nous venons de citer. Cet historien dit expressément que Robert est mort *anno qui est Incarnationis millesimus tricesimus secundus.* Il aurait dit *tricesimus primus*, s'il n'avait point commencé l'année neuf mois et sept jours avant nous, puisqu'en effet le roi Robert est mort le 20 juillet de l'an 1031, comme Helgaud le prouve lui-même par ces paroles : *Obdormivit autem in Domino* XIII *kal. augusti, lucescente aurora diei tertiæ Sabbati*, c'est-à-dire le mardi qui concourait avec le XIII des calendes du mois d'août, ou le 20 juillet, en 1031 : concours qui ne se rencontrait point en 1032. Voilà le vrai moyen d'accorder Helgaud avec lui-même et avec la vérité de l'histoire. Ce même moyen peut servir à concilier plusieurs autres contradictions apparentes, qui ne viennent que de notre ignorance ou de notre peu d'attention à la manière de compter des anciens.

Ces preuves ne laissent rien à désirer pour le règne du roi Robert. Ajoutons-en, pour le règne suivant, une qui peut être portée jusqu'à la dernière évidence. Nous la tirerons d'une charte originale du roi Henri Ier, par laquelle il érige en abbaye le monastère de la Chaise-Dieu, en Auvergne. En voici la date : *Actum Vitriaco palatio publice.... mense septembri, luna* XI, *indictione* V, *ab Incarnatione Domini millesimo quinquagesimo secundo.... regni Henrici vicesimo primo*, XII *calendas octobris.* Il est évident que celui qui a écrit cette charte commence l'année le 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous, si les dates ne conviennent point à l'an 1052, et qu'elles conviennent toutes à l'an 1051. Or il est aisé de démontrer que toutes ces dates cadrent parfaitement avec l'an 1051, et point du tout avec l'an 1052. En effet, le 12 des calendes d'octobre, qui est le jour que la charte a été donnée, marque le 20 sep-

(1) Néanmoins, cet usage n'a pas été constamment suivi dans les diplômes de Robert. Nous avons la preuve du contraire dans une charte de ce prince, rapportée au tom. XI du *Spicilège*, p. 292, laquelle finit par ces mots : *Acta sunt hæc anno pene finito decimo post millesimum, indict.* 9, *epacta* XIV, *mense februario, feria secunda, luna* XX, *sub imperio Roberti clarissimi regis Francigenæ seu Aquitanici.* Ce lundi, 20 de la lune, tombe au 20 février de l'an 1011. Par conséquent, le commencement de cet acte commençait l'année trois mois après nous, soit au 25 mars, soit à Pâques.

tembre. C'était le onzième de la lune en 1051, puisque cette année-là le premier jour de la lune était le 10 septembre, comme on peut le voir dans notre Calendrier lunaire. Cette date de la lune ne peut absolument s'allier avec le 20 septembre de l'an 1052. Il en est de même de l'année vingt-unième du règne de Henri : cette vingt-unième année, au mois de septembre, ne répond point à l'an 1052, mais à l'an 1051, attendu que ce prince a commencé de régner le 20 juillet 1031. Quant à l'indiction v, elle s'accorde aussi très-bien avec l'an 1051, en la commençant avec le mois de septembre, comme on faisait quelquefois en France, ainsi que nous le dirons à l'article des Indictions.

Ce raisonnement nous paraît décisif. Nous pourrions en faire un semblable, à peu près, sur une charte de l'église de Vabres, rapportée parmi les preuves du Ier tome du nouveau *Gallia Christiana*, pag. 57 et 58. Cette charte est ainsi datée : *Facta donatio hæc anno Incarnationis Dominicæ* MLXII, *indictione* XIV, *pridie idus junii*, III *feria*, *epacta* XXVI, *luna* XIX. Toutes ces dates sont bien, et toutes, excepté la première, marquent l'année 1061. On accorde la première date MLXII avec les autres, en commençant l'année neuf mois et sept jours avant nous. Les éditeurs qui n'ont point connu la manière de faire usage de toutes ces dates ont rapporté cette charte à l'an 1062. En conséquence, ils ont cru qu'il y avait faute à l'indiction ; et qu'au lieu de XIV, il fallait XV. Tous nos critiques seront exposés à de pareils anachronismes, tant qu'ils ne feront attention qu'aux années de Jésus-Christ et aux indictions, sans examiner les autres notes chronologiques.

Il nous reste à examiner une charte, où Mabillon a cru voir l'usage de commencer l'année le 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous, bien établi dans l'église de Reims, sur la fin du XIVe siècle : c'est dans sa Diplomatique, l. II, chap. 23, n. 7. La date de cette charte, qui est de Gui, abbé de Saint-Basle, à trois lieues de Reims, est ainsi marquée : *Datum et actum in monasterio nostro Sancti Basoli, sub anno Domini, secundum cursum ecclesiæ Remensis*, MCCCXC, *decima tertia die mensis junii, pontificatus domini Clementis..... papæ VII anno* XII. Cette date, dit le P. Mabillon, marque l'an 1389, qui était, au mois de juin, la 12e année de Clément VII, élu en 1378 ; d'où il conclut qu'il est probable qu'à la fin du XIVe siècle l'on suivait, dans l'église de Reims, le calcul Pisan. Cette remarque serait bien fondée, si l'élection de Clément VII avait précédé le 13 juin de l'an 1378 ; mais comme ce pape n'a été élu que le 21 septembre de ladite année 1378, le raisonnement du P. Mabillon croule par son fondement. Cela est visible, puisqu'en commençant les années du pontificat de Clément VII par ce 21 de septembre, jour de son élection, la 12e année de ce pape courait encore au mois de juin de l'an 1390. Nous ne releverions point ici la méprise d'un savant aussi respectable que D. Mabillon, si dans la date qu'il rapporte nous ne trouvions rien qui fût propre à confirmer ce que nous avons dit d'un commencement de l'année, antérieur de neuf mois et sept jours à celui de la nôtre. Mais que signifient ces paroles, *Secundum cursum ecclesiæ Remensis*, qui tombent nécessairement sur *anno Domini* MCCCXC ? Ne marquent-elles pas clairement que sur la fin du XIVe siècle il y avait des églises où l'on suivait une manière de compter les années du Sauveur, suivant laquelle il n'aurait pas fallu alors compter l'an 1390 ? Si cela est, il paraît hors de doute que cette autre manière de compter était celle de commencer l'année au 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous.

La conjecture, sur l'usage de la métropole de Reims, de commencer l'année au jour de l'Annonciation, neuf mois et sept jours avant nous, se trouve confirmée par cette date du concile de Soissons, t. XIII, du P. Labbe, col. 1403 : *Datum Suessione, anno Domini* MCCCCLVI, *indictione tertia, mensis julii, die veneris undecima, pontificatus sanctissimi in Christo Patris et Domini nostri, domini Calixti, divina Providentia papæ tertii anno primo*. Ce pape fut élu le 8 avril 1455. La même année était l'indiction III, et le 11 juillet un vendredi. Tout ce que nous avons dit, et tout ce qui nous reste à dire des divers commencements de l'année en France, appuie ce raisonnement.

Un usage très-commun sous la troisième race de nos rois était de ne commencer l'année qu'à Pâques, environ trois mois après nous. Parmi une multitude d'exemples que nous pourrions citer, nous en rapporterons un très-remarquable, tiré de l'avertissement de dom Vaissette sur le IVe tome de son *Histoire de Languedoc*. On y voit que le roi Jean, pendant le séjour qu'il fit à la cour pontificale d'Avignon, y donna deux chartes, l'une et l'autre en 1363, suivant notre manière présente de compter. La première est datée de *Villeneuve, près d'Avignon, le vendredi-saint, 31 mars de l'an* 1362, en commençant l'année à Pâques : la seconde, qui est du jour suivant de la même année, est datée de *Villeneuve, près d'Avignon, le samedi-saint de Pâques, après la bénédiction du cierge, le premier avril de l'an* 1363. Cette attention de marquer, *après la bénédiction du cierge pascal*, qui anciennement se faisait la nuit du samedi au dimanche, nous indique, pour ainsi dire, le premier instant de la nouvelle année. Elle commençait avec ou immédiatement après cette cérémonie (1).

(1) Dans quelques endroits, on commençait l'année après la bénédiction des fonts. On voit un contrat passé à Béthune, en Artois, le 5 avril 1559, *après les fonts bénits*. (*Merc. de Fr.*, 1736, juin, p. 111.) De cet usage de commencer l'année à Pâques, ou à la veille de Pâques, il arrivait quelquefois qu'on avait deux mois d'avril presque complets dans la même année. Par exemple, l'année 1347 avant commencé au 1er avril (jour de Pâques), et fini à Pâques suivant, qui tombait le 20 avril ; il y eut, par conséquent, dans cette année un mois d'avril complet, et les deux tiers d'un autre mois d'avril. On a

Nous ne devons pas oublier ici l'inscription qu'on attachait anciennement au cierge pascal : elle marquait l'année de Jésus-Christ, l'indiction et les autres notes chronologiques qui convenaient à l'année courante, comme le prouve D. Mabillon, par quelques exemples (*Diplomat.* l. II, ch. 23, n. 8.) C'est très-probablement de cette inscription que venait l'usage de commencer l'année à Pâques.

On ne peut marquer précisément le temps où cet usage a commencé de s'établir en France (1) ; mais nous savons qu'il a duré jusqu'à l'édit de Charles IX, donné au mois de janvier 1563 (vieux style), dont le 39e article ordonne de dater les actes publics et particuliers en commençant l'année au premier janvier ; ce qui fut confirmé, le 4 août suivant, par la déclaration de ce prince, donnée à Roussillon, en Dauphiné (2). Ce n'est que depuis cette loi, que nous trouvons de l'uniformité dans nos dates de France. Pour les temps antérieurs, rien n'est plus nécessaire que de bien se souvenir de tous ces divers commencements de l'année, dont nous venons de parler, et d'un autre dont nous parlerons dans un moment, et qui est d'un an entier avant le nôtre. Sans cette attention, il n'est pas possible d'accorder une infinité de dates, qui sont très-exactes et très-vraies, et l'on est continuellement exposé à trouver de la contradiction où il n'y en a point. Il faut avoir la même attention en lisant les annales, ou les chroniques. On croit y apercevoir des contradictions sans nombre. Une chronique rapporte un fait, par exemple, à l'an 1000 ; une autre rapporte le même fait à l'an 999. On décide, sans hésiter, que c'est une faute dans l'une ou dans l'autre de ces deux chroniques : cette faute, cependant, n'est pas toujours réelle ; quelquefois elle n'est qu'apparente : elle disparaîtrait si l'on était attentif aux divers commencements de l'année. On ne saurait donc les avoir trop présents à l'esprit, en lisant les chartes, les annales, ou les chroniques. Il y a même une remarque à faire sur les annales, ou les chroniques en particulier. Quelquefois il arrive que dans une même chronique le commencement de l'année n'est pas le même partout : cela vient de ce que la plupart de ceux qui les ont écrites n'étaient que des compilateurs ou des copistes de plusieurs auteurs réunis dans un même ouvrage : ils y ont mis sans discernement les années telles qu'ils les ont trouvées dans ces différents auteurs, dont les uns commençaient l'année comme nous faisons aujourd'hui, les autres plus tôt, ou plus tard que nous. Les Annales de Metz et celles de Moissac, que D. Bouquet a fait réimprimer dans son Ve tome des *Historiens de France*, nous fournissent une preuve bien sensible de ce que nous disons ici. Tout le monde sait que Charlemagne a été couronné empereur le 25 décembre, ou le jour de Noël, de l'an 800, selon notre manière présente de commencer l'année, et que cet empereur est mort le 28 janvier de l'an 814. Cependant les deux analistes que nous venons de citer rapportent le couronnement de Charlemagne à l'an 801, et sa mort à l'an 813. Comment les accorder avec nous ? Rien de plus facile : en distinguant les différents commencements de l'année que nos deux compilateurs ont suivis, et probablement copiés d'après les auteurs originaux. Ils ont rapporté le couronnement de Charlemagne à l'an 801, au lieu de le rapporter à l'an 800, en commençant l'année le 25 décembre, jour de Noël ; ils ont rapporté sa mort, arri-

plusieurs chartes, datées du mois d'avril de cette année, dans lesquelles il n'y a rien qui marque si elles sont données dans le premier ou second de ces deux mois ; en sorte qu'on ne peut deviner à laquelle des deux années 1547 ou 1548 elles appartiennent.

(1) On trouve des vestiges de cet usage dès le VIe siècle, du moins pour l'année ecclésiastique. Le concile de Tours, tenu en 567, marquant (can. 18) la distribution de l'Office divin pendant le cours de l'année, termine cette distribution à Pâques.

(2) Cette loi ne fut adoptée par le parlement de Paris qu'en 1567. L'année précédente n'eut que huit mois dix-sept jours, depuis le 14 avril jusqu'au 31 décembre. L'église de Beauvais fut encore plus tardive ; car elle ne commença à se conformer à l'ordonnance de Roussillon qu'en 1580. Les pays voisins de la France firent, à son exemple, les uns plutôt, les autres plus tard, la même réforme dans leur calendrier.

En Franche-Comté, dès que l'édit de Charles IX, pour fixer au 1er janvier le commencement de l'année, y parut, les États de la province s'adressèrent au parlement de Dole, et en obtinrent, l'an 1566, un règlement provisionnel conforme à cet édit ; ce qui fut confirmé, l'an 1575, par une déclaration de Philippe II. (Chevalier, *Histoire de Poligny*, tom. Ier, pag. 158.) Cette même année 1575, le duc de Réquesens, gouverneur des Pays-Bas, ordonna, par un placard du 16 juin, que l'année commencerait au 1er janvier. En 1576, Philippe II, roi d'Espagne, rendit un édit, le 31 juillet, qui ordonnait la même chose pour le Comté de Bourgogne. Les États de Hollande avaient établi, longtemps auparavant, cette manière de supputer le temps ; et nous voyons que dès 1532 ils travaillaient à l'introduire. (*Histoire des Provinces-Unies*, tom. V, p. 381.) En Lorraine, le duc Charles III établit le même usage, par un édit du 15 novembre 1579. Auparavant, dit D. Calmet, il n'y avait rien de fixe dans le pays ; les uns commençant l'année à Noël, les autres à l'Annonciation, les autres à Pâques.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de loi expresse, en Allemagne pour commencer l'année au 1er janvier, il paraît que cet usage y était presque universellement établi avant qu'il le fût en France. Nous serions porté à croire que ce fut l'empereur Maximilien Ier qui introduisit ce style dans la chancellerie impériale. En effet, l'acte par lequel il ratifia le fameux traité de Cambrai, conclu le 10 décembre 1508, est daté de Malines, le 26 décembre de la même année ; et afin qu'on ne soupçonne pas qu'il commençait l'année à Pâques ou au 25 mars, nous donnons la date du traité de ligue héréditaire, par lui fait entre les maisons d'Autriche et de Bourgogne d'une part, et les Cantons suisses de l'autre. Elle porte : *Faict a Bade, en Urgou* (Argow), *le vendredi septième jour de février, l'an, après la Nativité de notre Seigneur Jésus-Christ, mil cinq cent* 1511, *de notre règne des Romains le* 25e, *et de celui de Hongrie le* 20e. Or, le 7 février tombait réellement un vendredi, en 1511, commencé au 1er janvier.

vée le 28 janvier, à l'an 813, au lieu de la rapporter à l'an 814, en ne commençant l'année qu'avec le mois de mars, ou plutôt le 25 du même mois, peut-être même à Pâques seulement. Voilà deux commencements de l'année bien marqués dans les mêmes annales, compilées sans doute de divers auteurs ; ce qui a donné lieu au savant éditeur de faire la même observation que nous faisons ici, et d'ajouter que ce que nous voyons dans les annales de Metz et de Moissac doit se dire de la plupart des chroniques de ce temps-là et des siècles suivants.

Si dans une même chronique il se rencontre divers commencements de l'année, que devons-nous penser de diverses chroniques, comparées les unes avec les autres ? N'y trouverons-nous pas toutes les variations, à cet égard, que nous avons remarquées, et que par la suite nous remarquerons encore dans nos chartes ? Cela est certain, et Gervais de Cantorbéry va nous en fournir la preuve. Cet auteur vivait au commencement du XIIIe siècle, dans le temps que les chroniques se multipliaient à l'infini. Ecoutons ce qu'il nous dit : *Inter ipsos etiam chronicæ scriptores* (ce sont les termes de l'avant-propos de sa Chronique) *nonnulla dissensio est. Nam cum omnium unica et præcipua sit intentio annos Domini eorumque continentias supputatione veraci enarrare, ipsos Domini annos diversis modis et terminis numerant, sicque in Ecclesiam Dei multam mendaciorum confusionem indicunt. Quidam enim annos Domini incipiunt computare ab Annuntiatione, alii a Nativitate, quidam a Circumcisione, quidam vero a Passione.* Ajoutons à cette énumération de Gervais ce que nous avons prouvé plus haut : *Quidam a Martio, quidam tandem a Paschate.* Voici maintenant les réflexions qu'il fait sur ces divers commencements de l'année de l'Incarnation. *Cui ergo*, dit-il, *istorum magis credendum est? Annus solaris, secundum Romanorum traditionem et Ecclesiæ Dei consuetudinem, a kalendis januarii sumit initium : in diebus Natalis Domini, hoc est, in fine decembris sortitur finem. Quomodo ergo utriusque vera poterit esse computatio, cum alter in principio, alter in fine anni solaris, annos incipiat Incarnationis? Uterque etiam annis Domini unum eumdemque titulum apponit, cum dicit : anno ab Incarnatione tanto vel tanto facta sunt illa et illa. His aliisque similibus ex causis in Ecclesia Dei orta est non modica dissensio.*

Après un témoignage si clair et si précis, d'un témoin oculaire, on doit regarder comme suffisamment prouvée la confusion qu'avaient jetée dans les chroniques les différents usages de commencer l'année. Mais le texte de Gervais dit encore plus qu'il ne semble d'abord exprimer. En l'examinant de près, nous croyons en effet y trouver un nouveau commencement de l'année, dont nous avons dit ci-devant deux mots sans le prouver. C'est sur ces paroles que nous nous fondons : *Annus solaris, secundum Romanorum traditionem et Ecclesiæ Dei consuetudinem, a kalendis januarii sumit initium : in diebus Natalis Domini, hoc est, in fine decembris, sortitur finem. Quomodo ergo utriusque vera poterit esse computatio, cum alter in principio, alter in fine anni solaris annos incipiat Incarnationis?* Il ne paraît pas qu'on puisse entendre ces paroles de ceux qui commençaient l'année le 25 décembre, jour de la naissance du Sauveur, et de ceux qui la commençaient sept jours plus tard, avec le mois de janvier. Une différence de sept jours n'était pas capable de causer la confusion dont se plaint le moine Gervais, lorsqu'il nous dit : *Quomodo ergo*, etc. Cette façon de parler ne marque-t-elle pas clairement deux choses : 1° qu'il y avait, en ces temps-là, des auteurs qui commençaient l'année avec le mois de janvier, et cela un an moins sept jours avant ceux qui la commençaient à Noël ; 2° que les uns et les autres, malgré la différence d'un an, marquaient dans leurs chroniques ces deux années par la même année de l'Incarnation. Si tel est le vrai sens des paroles de Gervais, comme il ne paraît pas qu'on puisse en douter, nous sommes en état de répondre à une difficulté proposée aux savants par le P. Mabillon, dans sa *Diplomatique*, l. II, ch. 25, n. 9. Elle roule, cette difficulté, sur les deux bulles de Pascal II, qui fut consacré pape le 14 août de l'an 1099. La première est datée du 14 février 1103 ; la seconde, dont le P. Mabillon avait l'original sous les yeux, est du 23 mars de la même année : l'une et l'autre, comme on le voit, avant le 25 mars. Les autres dates de ces bulles sont l'indiction X et la 3e année du pontificat de Pascal II. Ces deux dernières dates marquent l'année 1102, tandis que les deux bulles énoncent l'an 1103, comme on vient de le dire, et cela avant le 25 mars. Comment résoudre cette difficulté ? C'est en disant que le chancelier qui a dressé ou écrit ces deux bulles commençait l'année de l'Incarnation un an plein avant nous, et qu'ainsi il comptait 1103 lorsque nous comptons 1102. Cette réponse est fondée sur les paroles de Gervais qui viennent d'être rapportées ; et l'interprétation que nous leur avons donnée se trouve confirmée par les deux bulles de Pascal.

Au reste, ce commencement de l'année de l'Incarnation, antérieur d'un an au nôtre, ne doit point étonner, dans un temps où chaque auteur semble avoir eu la liberté de commencer l'année quand il voulait. On a vu plus haut qu'il y en avait qui la commençaient le jour de l'Annonciation, neuf mois et sept jours avant nous. Cette manière de commencer l'année de l'Incarnation n'empêchait pas ceux qui la suivaient de regarder le 1er de janvier comme le premier jour de l'année solaire, suivant l'usage des Romains, très-connu et très-commun en Occident (1).

(1) Des lettres de grâce données l'an 1455, et conservées au Trésor des Chartes, sont datées, *le premier jour de janvier, qu'on appelle communément le premier jour de l'an.* L'usage était en ce temps-là,

De là il est arrivé, tout naturellement, que, pour ne pas s'éloigner de cet usage, certains auteurs ont commencé dès le mois de janvier à dater leurs récits par l'année telle ou telle de l'Incarnation, quoiqu'ils sussent bien que cette année telle, ou telle, ne devait commencer que le 25 mars suivant. Il en est de ces auteurs comme de ceux qui datent par les années de nos rois, etc., sans faire attention ni au mois, ni au jour précis qu'ils avaient commencé leur règne, dès le mois de janvier suivant, datent leurs récits de la seconde année de ces princes, quoiqu'ils n'ignorassent point que leur règne ne commençait qu'un certain nombre de mois après celui de janvier. En traitant de la chronologie de nos rois, nous rapporterons plus d'une preuve de ce que nous avançons ici (1). Il nous suffit, pour le pré-

comme à present, de donner des étrennes au 1er janvier.

(1) Frédégaire et son continuateur commencent l'année au 1er mars (*Voyez* Pagi, *ad an.* 756, n. 4, 11). Cet usage n'était point particulier aux auteurs français. On le remarque dans plusieurs diplômes des empereurs d'Allemagne. Le Mire en rapporte un de l'empereur Otton Ier (*Notit. Eccl. Belg.* c. 62), daté du 22 janvier 966, la trente-unième année de son règne. Or, ce prince n'étant parvenu au trône qu'au commencement de juillet 936, le 22 janvier 966, il n'était encore que dans la trentième, et non la trente-unième année de son règne. Mais Otton, ou son chancelier, comptait les années incomplètes comme les années complètes, c'est-à-dire qu'il regardait l'an 936 comme si le règne d'Otton eût commencé au premier jour de cette année, et comptait par conséquent les sept derniers mois de cette année comme une année complète du règne de ce prince. Il se trouve quantité d'exemples de cette manière de supputer les années des règnes dans d'autres diplômes de ce prince, dans ceux de Henri son père, dans ceux d'Otton II son fils, de Henri II, de Conrad II, de Henri III, de Lothaire II, qu'on peut voir dans le premier tome de la *Chronique de Gotwich*. On doit même faire remonter cet usage bien plus haut que les rois de France et les empereurs d'Allemagne. Le cardinal Noris, dans sa lettre sur une médaille d'Hérode Antipas, remarque, d'après Kepler et le P. Pétau, que les Juifs comptaient les années de leurs souverains du mois de Nisan, qui précédait l'avénement de ces princes au trône; de sorte qu'ils comptaient une deuxième année au 1er de Nisan suivant, quelque peu de temps qu'ils eussent régné auparavant : il le prouve par un passage de Josèphe, qui ne souffre point de difficulté. Le Talmud est également formel là-dessus : *Primo dies Nisan*, y est-il dit, *est novus annus regum. Annus ille est a quo numerare et supputare incipiebant annos regum suorum in contractibus, chirographis et publicis omnibus instrumentis et diplomatibus, qui ad annos et menses regis et regnantis componebantur.* Mais on voit aussi, par le même livre et par d'autres monuments, comme Samuel Petit le prouve, que les Juifs comptaient les années des empereurs et des autres princes étrangers, du mois Tisri qui avait précédé leur avénement, quand même il ne se serait écoulé que quelques mois, et même un seul jour. C'est à l'aide de ces principes qu'on peut expliquer les dates d'années des princes juifs, qui se trouvent sur les médailles de Philippe le Tétraque, d'Hérode, roi de Chalcide, d'Hérode Antipas, d'Agrippa Ier et d'Agrippa le Jeune.

Les Egyptiens, dit M. l'abbé Bellei, qui nous sert ici de guide, suivaient aussi l'usage particulier de

sent, d'avoir prouvé un commencement de l'année de l'Incarnation antérieur d'un jour au milieu d'aujourd'hui, et d'avoir rendu raison, autant que cela se peut, d'un usage peu connu et fort éloigné de notre temps.

Ce qui vient d'être dit sur les divers commencements de l'année qui se rencontrent dans nos chartes et nos chroniques, fait voir quelle attention il faut apporter à la lecture de ces anciens monuments. Sans cela on serait continuellement exposé à s'y méprendre, et d'autant plus facilement, que ceux qui commençaient l'année diversement n'en avertissent point, comme le moine Gervais vient de nous l'apprendre. Ils datent tous de l'année de l'Incarnation, sans dire qu'ils la commencent le 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous, ou trois mois moins sept jours après nous, ni s'ils la commencent avec le mois de janvier de l'année qui précède la nôtre, ou avec le même mois comme nous, ou avec le mois de mars, à Pâques ou à Noël. Combien ne faut-il pas d'attention et de discernement pour ne point prendre le change sur des dates si embarrassantes et si embrouillées! Quelle témérité d'en juger précipitamment, comme si elles ne renfermaient

compter une nouvelle année de règne au Thoth, ou premier jour de leur année civile (29 août); en sorte qu'ils comptaient une seconde année au Thoth, qui ouvrait une année nouvelle, quand le prince n'aurait régné que peu de jours auparavant.

Le P. Pagi (*Ad an.* 65, n. 5) a observé que, sans cette méthode, on ne peut expliquer la date d'une seconde année de Galba, ni la cinquième année d'Elagabale, gravées sur des médailles égyptiennes. C'est par la même méthode que le baron de la Bastie explique la huitième année, H., de l'empereur Probus, sur des médailles frappées en Egypte.

Le cardinal Noris a prouvé que les habitants d'Antioche et de Laodicée, en Syrie, comptaient de même une nouvelle année de règne au commencement de leur année civile. *A mense a quo annum ordiebantur, numerarunt; quod et de annis imperii Julii Cæsaris Antiochenses ac Laodicenses fecisse in volumine de annis Syro-Macedonum demonstravi.*

Tel était aussi l'usage de la ville de Tyr. Trajan fut adopté par Nerva, créé César, et revêtu de la puissance tribunitienne, le 18 septembre de l'an 97 de Jésus-Christ. Le 19 du mois d'octobre suivant, premier jour de l'année civile de Tyr, les habitants comptèrent la deuxième année B du règne de ce prince, et le 19 octobre de l'an 116 ils comptèrent la vingt-unième année K A. Sans l'application de cet usage, on ne pourrait concilier les monuments avec la durée du règne de Trajan, qui ne fut pas de 20 ans complets.

Ajoutons encore l'usage particulier de la ville de Séleucie, près des bouches de l'Oronte. Nous avons vu, dit M. Bellei, dans le cabinet de M. l'abbé de Rothelin, un beau médaillon, frappé par les habitants de cette ville, en l'honneur de Galba, la deuxième année de son règne, ΕΤΟΥΣ ΝΕΟΥ ΙΕΡΟΥ B. Galba n'avait régné que 9 mois et 13 jours, à compter même du 3 avril de l'an 68, jour auquel il fut proclamé Auguste en Espagne, du vivant de Néron, ou 7 mois 7 jours, si l'on compte de la mort de Néron, vers le 12 juin de la même année 68. Il fut tué à Rome, le 15 janvier 69. Les habitants de Séleucie comptèrent donc une deuxième année du règne de ce prince au commencement de leur année civile, à l'automne qui suivit son avénement au trône

aucune difficulté ! Ces dates ne s'accordent pas avec notre calcul : donc elles sont fausses, et les chartes ou les chroniques qui les renferment, de nulle autorité. Ainsi raisonnent ordinairement les demi-savants, qui osent prononcer sur des choses qu'ils n'entendent point.

II. Indépendamment de tout ce qui vient d'être dit, nous allons rassembler ici tous les divers commencements d'année que nous avons remarqués dans les différentes parties de l'Occident.

L'usage de commencer l'année à Noël a longtemps régné en Allemagne, où on le voit établi dès le dixième siècle. Wipon, dans la Vie de Conrad le Salique, dit : *Inchoante anno Nativitatis Christi rex Chouradus in ipsa regia civitate Natalem Domini celebravit.* L'historien Brunon, moine du diocèse de Mersbourg, termine ainsi l'*Histoire de la guerre de Saxe*, qu'il écrivait vers la fin du XIe siècle : *Anno 1082 (1081), in natali S. Stephani protomartyris, Hermanus a Sigefrido Moguntinæ sedis archiepiscopo in regem venerabiliter est unctus.* L'annaliste saxon, qui a conduit son *Histoire* jusqu'en 1139, commence chaque année de ses annales en cette manière : *L'empereur a célébré la fête de Noel en cette ville, puis l'Epiphanie, ensuite la Purification en tel autre lieu.* Néanmoins, cet usage ne fut pas universel en Allemagne. A Cologne, l'année commençait à Pâques. Il est vrai qu'un concile, tenu l'an 1310 en cette ville, ordonna (can. 23) que l'année commencerait désormais à Noël, *suivant l'usage de l'Eglise romaine ;* mais cela n'eut lieu que pour le style ecclésiastique, et l'on continua de commencer l'année civile à Pâques, ce qu'on appelait le *style de la cour.* L'université de Cologne avait son style particulier, qui était de commencer l'année au 25 mars, et le P. Hartzeim assure qu'elle le conservait encore en 1428. On suivait le même style au comté de la Mark, selon Haltaüs.

A Mayence, jusqu'au XVe siècle, le jour de Noël faisait l'ouverture de l'année. Mais, dans la suite, l'usage s'est insensiblement établi de la commencer au 1er janvier. C'est ce que nous a fait l'honneur de nous écrire, le 9 janvier 1783, Mgr Wurdtwein, évêque suffragant et vicaire général de l'archevêché de Mayence, éditeur d'un recueil important en 12 volumes, qui a pour titre : *Subsidia Diplomatica.* Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de sa lettre : *De variatione styli in Ecclesia Moguntina circa initium anni sollicite quærenti tibi paucis respondeo, quod speciale edictum circa varium anni principium, nunquam emanaverit ; sed cum annus olim a Nativitate cœperit, deinceps, a sæculo nempe* XV°, *per contrariam observantiam sensim sine sensu introductum cum anno civili a prima januarii generaliter incœptus fuerit. In Subsidiis diplom. Præfat. t. X, XI et XII, quam plurima exstant Diplomata, quæ data sunt juxta stylum scribendi in diœcesi Moguntina; secundum stylum Trevirensem ; juxta stylum Coloniensem, aut sub formula consimili. His addidi usum Ecclesiarum Ubiensis, Belgii, Italiæ. Conclusiones exinde deduci possunt perutiles, et regulæ vix non certæ statui.*

On a déjà remarqué ci-dessus (col. 882), que Sigebert, en donnant le 18 mars pour le jour initial du XIIe siècle, ou de l'an 1101, n'a vraisemblablement entendu que l'année astronomique, et non l'année civile. Mais Haltaüs se trompe certainement en disant que le 19 de ce même mois servit de commencement à l'année civile, jusque vers l'an 1287, et fit alors place au premier de janvier pour le même usage. Ce jour initial est une fiction, qui n'a de fondement dans aucun autre écrivain, ni dans aucun acte. Il est constant, au contraire, que l'usage de l'église de Liége, dès le commencement du XIIIe siècle, et même auparavant, était de faire commencer l'année au samedi saint, après la bénédiction du cierge pascal : *Attendendum*, dit Hocsem, chanoine de Liége au XIVe siècle, dans la Vie de l'évêque Henri de Guelère, ch. 1, *quod a tempore cujus memoria non existit, annorum Nativitatis Domini cumulatio, sive cujuslibet anni succrescentis initium in cereo consecrato Paschali hactenus depingi tabula consuevit, et ab illa hora annus Dominicus inchoabat.* Mais cela fut changé l'an 1334, suivant le même auteur (Liv. II, *de Episc. Leod.*), par une ordonnance de l'évêque Adolphe, qui substitua, pour ce jour initial, la fête de Noël à celle de Pâques.

A Trèves, on plaça, vers le même temps, le commencement de l'année au 25 mars ; mais présentement, et depuis longtemps, dit Brouwer, écrivain du XVIIe siècle (*Annal. Trevir.*, l. XVIII, p. 258), l'année commence à Trèves au 1er janvier. Cependant, ajoute-t-il, l'usage des notaires et des autres écrivains publics est toujours de prendre, dans leurs actes, le 25 mars pour le premier jour de l'an. Mais cet usage a été depuis aboli, sous le gouvernement de l'électeur Gaspar Wanderleyen, qui monta sur le siége de Trèves en 1652, et mourut en 1676.

A Strasbourg, on conserve un calendrier du XIe siècle, où l'année commence à la Circoncision. Mais on ne peut pas inférer de là que tel fût le jour initial de l'année civile. Voici la preuve du contraire, tirée d'une charte de l'évêque Wernhaire ou Werchaire, donnée au commencement du même siècle, et conservée aux archives de l'évêché de Strasbourg. *Actum*, porte la date, *anno Incarnationis Dominicæ millesimo quinto, indictione secunda, epacta vigesima sexta, concurrente sexto.* Ces trois derniers caractères chroniques ne conviennent qu'à l'année 1004, commencée au 1er janvier ; d'où il faut conclure que la charte fut expédiée, entre Noël de cette année, jour auquel Wernhaire faisait commencer l'année, et le 1er janvier suivant, auquel il attachait le commencement de l'indiction, de l'épacte et du concurrent. On peut apporter d'autres preuves encore plus anciennes du commencement de l'année fixé à Noël dans l'Alsace. Un ancien calendrier de la fin du VIIIe siècle, publié par M. l'abbé Grandi-

dier, à la fin du premier volume de son *Histoire de l'église de Strasbourg*, et qui paraît avoir appartenu à quelque abbaye de ce diocèse, commence par ces mots : *In Christi nomine, incipit Martyrologium*. VIII *kal. januarii Nativitas Domini*, etc. Un Rituel, presque aussi ancien, de l'abbaye de Neuvillers, débute ainsi : *Ordo in Nativitate Domini*.

Enfin, pour terminer ce qui concerne l'Allemagne sur cette matière, nous remarquerons que le style de la cour impériale était, dès le commencement du XVIe siècle, d'ouvrir l'année par le premier jour de janvier. Nous en avons la preuve dans le fameux traité de Cambrai conclu entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien et le roi Louis XII, contre les Vénitiens. On sait qu'il fut signé le 10 décembre 1508, par les plénipotentiaires de l'empereur. Or la ratification qu'en fit ce monarque à Malines, le 26 du même mois, est également datée de l'an 1508. (*Recueil des Traités de paix*, etc. Amsterdam, 1700, tom. II, p. 27.) Maximilien ne connaissait donc pas l'année à Noël. Et afin qu'on ne dise pas qu'étant alors dans les Pays-Bas il se conforma peut-être dans cet acte au style local, qui était de commencer l'année à Pâques, nous donnerons la date du traité de ligue héréditaire fait par le même monarque entre les maisons d'Autriche et de Bourgogne, et les cantons suisses. Elle porte : *Faict à Bade, en Urgou* (Argow) *le vendredi, septième jour de février, l'an, après la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quinze cent unze, de notre règne des Romains le* 25, *et de celui de Hongrie le* 20. Or, le 7 février tombait réellement le vendredi l'an 1511, commencé au 1er janvier. Ce n'était donc ni à Noël, ni à Pâques, que Maximilien commençait l'année ; mais c'était au premier janvier.

En Hongrie, l'année commençait à Noël, ou au 1er janvier, comme le prouvent les dates employées par les écrivains de ce pays.

En Danemark, suivant Olaüs Wormius, on commençait autrefois l'année tantôt à Noël, tantôt à la Circoncision, tantôt au 12 août, fête de saint Tiburce. Il y a dans la Bibliothèque de Strasbourg un très-ancien calendrier runique ou danois qui fixe le commencement de l'année à la Circoncision.

En Suisse, dans les XIVe et XVe siècles, on commençait l'année au 1er janvier, à l'exception du diocèse de Lausanne et du pays de Vaud, où, depuis le concile de Bâle, on prit le 25 mars pour le jour initial de l'année.

A Milan, dans les XIIIe, XIVe et XVe siècles, l'année s'ouvrait par le jour de Noël. Une charte citée par Du Cange est ainsi datée : *Anno a Nativitate Domini* 1377, *indict.* 1 *secundum cursum et consuetudinem civitatis Mediolani*, 2^a *Decembris*, etc. Nous rapporterons d'autres preuves de cet usage, sur les ducs de Milan.

Rome et la plupart des villes d'Italie suivaient le même style. Mais à Florence, dès le Xe siècle, le commencement de l'année était fixé au 25 mars, trois mois moins sept jours après celui que nous comptons à présent pour le premier de l'an ; c'est ce qu'on nomme le *calcul* ou l'*ère de Florence*. Quelques villes adoptèrent ce style, que plusieurs papes, jusqu'à Clément XIII inclusivement, ont suivi dans leurs bulles, comme on le fera voir à leurs articles. Les Florentins ne l'ont quitté que dans ces derniers temps, en vertu d'un décret de l'empereur François, donné l'an 1749, en sa qualité de grand-duc de Toscane, par lequel il fut ordonné que l'année 1750 et les suivantes commenceraient au 1er janvier dans toute la Toscane. Voici ce décret tel qu'on le voit gravé en cuivre sur le grand pont de Florence. *Imp. Caes. Franciscus, pius, felix, Aug., Lotharingiæ, Barri et Magnus Etruriæ Dux, bono Reip. natus, Custos libertatis, Amplificator pacis, concordiæ Vindex, sæculi Restitutor, humanæ salutis epocham annosque ab Tusciæ populis diverso stylo computari solitos, ad omnem confusionem et discernendæ ætatis difficultatem amoliendam, una eademque forma, et communibus auspiciis ab universis lege lata* XII *kal. Decembris anno* MDCCXLVIII *inchoari ita jussit, ut non quemadmodum, præter Romani imperii morem, hactenus servatum fuerat, sed vertente anno* MDCCL, *ac deinceps in perpetuum kalendæ januariæ, quæ novum annum aperiunt cæteris gentibus, unanimi etiam Tuscorum in consignandis temporibus consensione, celebrarentur*. Le calcul Pisan, qui précède d'une année entière celui de Florence, a été en usage non-seulement à Pise, mais à Lucques, à Sienne, à Lodi; plusieurs papes s'y sont conformés dans les dates de leurs bulles, et plusieurs empereurs d'Occident, dès le IXe siècle, dans celles de leurs diplômes.

A Venise, quoique l'année civile et ordinaire commence au 1er janvier, comme parmi nous, cependant de temps immémorial, l'année légale, celle qu'on suit dans les actes, s'ouvre au 1er mars ; et cet usage y est encore suivi, comme nous l'ont assuré MM. Soranzo et Olivieri, successivement secrétaires de l'ambassade de Venise à la cour de France, et M. Bartoli, Vénitien de naissance, antiquaire du roi de Sardaigne, et membre de l'académie des Belles-Lettres de Paris.

Il paraît que l'on commençait l'année de même au 1er mars à Bénévent, dans le XIIe siècle; car Falcon, citoyen de cette ville, qui écrivait sa Chronique vers l'an 1141, prend toujours le mois de février pour le dernier de l'année.

En Aragon, il fut réglé, l'an 1350, par ordonnance du roi Pierre, expédiée à Perpignan, le 16 décembre, que l'on commencerait l'année à Noël, et que l'on omettrait les calendes, les nones et les ides, dans la date du jour. (Du Cange, *Gloss.*, tom. Ier, col. 468.) Auparavant, c'était le 25 mars, trois mois moins sept jours après nous, qui tenait lieu du premier jour de l'an.

On publia la même loi en Castille l'an 1383, aux cortès ou Etats tenus à Ségovie ; et dans le Portugal, le roi Jean Ier rendit une semblable ordonnance en 1420. Cet usage subsistait encore au XVIe siècle, comme

on le voit par la date du fameux traité conclu entre l'empereur Charles-Quint et le roi François Ier. *Ainsy faict*, porte-t-elle, *traicté et conclu en la ville de Madrid, au diocèse de Toledo, le dimanche, quatorzième jour du mois de janvier* 1526, *pris à la Nativité de Notre-Seigneur, selon le style d'Espagne.* (*Voy.* la préface de D. Grégorio Mayans, sur les Œuvres chronologiques du marquis de Mondeja, publiées à Valence, en 1744.) Dans le même siècle, à peu près vers le même temps que Charles XI rendit en France la fameuse ordonnance de Roussillon, l'usage s'établit en Espagne, mais sans qu'il y ait eu aucune loi expresse à ce sujet, de commencer l'année, comme en France, au 1er janvier.

En Russie, suivant le prince Michel Schtscherbatow (*Histoire de Russie*), l'année russe, dans le XIe siècle, commençait au printemps. Mais, dans la suite, la Russie adopta le calendrier grec.

En Sicile, l'usage était, depuis l'invasion des Normands, de commencer l'année au 25 mars. On lui donna ensuite, dans le XVIe siècle, pour jour initial le 1er janvier. Mais Rocco Pirro, qui écrivait un peu avant le milieu du XVIIe siècle, témoigne que, de son temps, quoique ce style fût suivi par le peuple et même par les magistrats, cependant les notaires continuaient de prendre dans leurs actes le 25 mars pour le premier de l'an. (*Notit. Ecclesiæ Panorm., ad an.* 1744.)

En Chypre, le commencement de l'année se prenait aussi du jour de Noël. Du Cange le prouve par une charte ainsi datée : *Anno a Nativitate Domini* 1378, *indict.* I, *septimo martii, secundum cursum regni Cypri.*

En Angleterre, on trouve des vestiges de cet usage dès le VIIe siècle ; et il s'y maintenait encore au XIIIe. Gervais de Cantorbéry, qui vivait alors, et dont on a vu les plaintes sur les dissensions des computistes de son temps, dans la manière de commencer l'année, témoigne cependant que presque tous les écrivains de sa nation qui l'avaient précédé s'étaient accordés à placer l'ouverture de l'année au jour de Noël, par la raison que ce jour est comme le terme où le soleil finit sa course et la recommence : *Hoc, ut æstimo*, dit-il, *ratione inducti sunt omnes fere qui ante me scripserunt, ut a Natali Domini anni subsequentis sumerent initium.* Cependant il paraît que, dès le XIIe siècle, l'usage de l'Eglise anglicane était de commencer l'année au 25 mars; et c'est pour cette raison, sans doute, qu'Edmer, qui écrivait vers le milieu de ce siècle, appelle les Quatre-Temps qui suivent la Pentecôte le jeûne du quatrième mois. Ce style passa dans le civil au XIVe siècle. Dans les actes de Rymer (Tom. V, p. 101), on lit un diplôme d'Edouard III, par lequel il engage sa couronne à Baudoin, archevêque de Trèves, daté en cette manière : *Datum anno Domini* 1338, *secundum stylum et consuetudinem Ecclesiæ Anglicanæ et provinciæ Trevirensis, die penultimo mensis septembris.* On a vu plus haut qu'à Trèves l'année commençait alors au 25 mars. Cet usage a persévéré en Angleterre jusqu'à la réception du calendrier réformé. Le commencement de l'année fut alors fixé au 1er janvier. Au reste, il faut distinguer trois sortes d'années chez les Anglais : savoir l'année historique, l'année légale, et l'année liturgique. L'année historique commence depuis longtemps en Angleterre au 1er janvier ; l'année légale, c'est-à-dire celle qu'on suivait dans les actes publics, commençait à Noël, comme nous l'avons dit, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, puis au 25 mars ; quant à l'année liturgique, elle commence au premier dimanche de l'Avent.

Dans les Pays-Bas, quelques provinces, telles que la Gueldre et la Frise, faisaient partir le commencement de l'année du jour de Noël ; le même usage régna dans la province d'Utrecht, depuis l'an 1333; mais auparavant on y commençait l'année à l'Annonciation. (Mabil., *de Re Diplom.*, p. 238 et p. 310.) A Delft, à Dordrecht, et dans le Brabant, elle commençait au vendredi saint. En Hollande, en Flandre et dans le Hainaut, elle était fixée au jour de Pâques ; et c'est le style que les notaires suivaient dans leurs actes. Mais, pour éviter toute confusion, ils étaient obligés d'ajouter à leurs dates, lorsqu'elles précédaient Pâques, ces mots : *Selon le style de la cour*, ou bien *avant Pâques*, ou *more gallicano*. Le traité passé à Bruxelles, entre l'empereur Maximilien et notre roi Louis XII, est daté du 8 février 1508. *Stylo curiæ Cameracensis*, ce qui revient à l'an 1509, la ligue de Cambrai, conclue le 10 décembre 1508, étant antérieure à ce traité, (Pontan., *Hist. Gelr.*, p. 639.)

Ce dernier style était aussi celui de la cour de Savoie.

A l'égard de la France, dès le temps de Charlemagne, l'usage était de commencer l'année à Noël. Cet usage s'y maintint presque universellement pendant le IXe siècle. Nous disons presque universellement, car il y a des exceptions. On voit, en effet, que, dans quelques endroits de la France, on commençait l'année à Pâques dès le milieu du IXe siècle. En voici la preuve. Dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, dressé par Folmar, on voit une charte dont la date est ainsi exprimée : *Actum Aria* (Aire, en Artois) *monasterio*, VI. *kal. april. anno Incarnationis* DCCCLVI, *et bissextili, ascensu I, indict.* IV, *ac embole Sabbato ante medium* XL, *anno* XVII *regnante Karolo cum fratre Hludovvico ac nepote Hlohario.* Cette date, rapportée à l'année 856, suivant notre manière de compter, est pleine de contradictions. Pâques en 856, tombait au 29 mars, et le 6 des calendes d'avril, ou 27 mars, tombait par conséquent un vendredi. De plus, l'an 856, la dix-septième année du règne de Charles le Chauve ne commença qu'au 20 juin, Louis le Débonnaire, son père, étant mort ce jour-là en 840. Mais tout se concilie en rapportant cette date à l'année 857. En effet, Pâques, tombant, cette année, le 18 avril, le 27 mars

était le samedi de la troisième semaine de Carême; et le tombomoin, quatrième dimanche de Carême, était précisément le milieu de la Quadragésime proprement dite. La dix-septième année de Charles le Chauve courait alors jusqu'au 20 juin; et l'indiction IV, commencée à Pâques 856, n'était pas encore finie. Il est vrai que l'année 857 n'était point bisextile; mais l'année 856 l'était, et par conséquent la portion de l'année suivante sur laquelle elle s'étendait était censée l'être aussi. Il faut en dire autant de l'année lunaire ambolismique, qui était réellement cette même année 856, ayant 2 pour nombre d'or, mais qui n'était censée finir, comme la solaire, qu'à Pâques 857. Enfin l'expression *ascensa I* nous paraît marquer le régulier qui était 1. Il est donc sûr que, dès le IXe siècle, il y avait des lieux où l'année s'ouvrait à Pâques. Cependant il faut avouer que les exemples en sont rares. Mais, dans la suite, comme on le voit dans le cours de cette dissertation, il n'y eut plus rien de constant. Les uns prirent le 25 décembre, les autres le 25 mars, et le plus grand nombre le jour ou la veille de Pâques, pour le jour initial de l'année. Voici néanmoins quelques observations là-dessus, qui pourront être utiles à ceux qui consultent les anciens monuments de notre histoire. La coutume presque invariable de nos rois, dans leurs diplômes, depuis la fin du XIe siècle, et celle du parlement de Paris, depuis qu'il fut rendu sédentaire, jusqu'à l'édit qui fixa le commencement de l'année au 1er janvier, fut de la commencer à Pâques, ou plutôt au samedi saint, après la bénédiction du cierge pascal. Mais dans les provinces de France dont les Anglais furent maîtres, l'usage le plus commun était de commencer l'année à Noel. Lorsqu'on y datait autrement, c'est-à-dire lorsqu'on commençait l'année à Pâques, ou au 25 mars, on ajoutait ordinairement à la date, *selon le style de France*, ou *more gallicano*.

Dans la province ecclésiastique de Reims, au XIIIe siècle, l'année commençait à l'Annonciation, selon les actes du concile de Reims, tenu en 1235 sous le roi saint Louis. *Notandum*, y est-il dit, *quod more gallicano mutatur annus in Annuntiatione dominica.* (Marten., *Thes. Anec.*, tom. IV, col. 182.) Cet usage a subsisté dans la ville de Montdidier, jusqu'au XVIe siècle. Des lettres du prévot royal, conservées dans les archives du prieuré de cette ville, sont datées du 8 avril 1441 : *Incarnation renouvelée.* Dans les registres des délibérations de l'échevinage : *Le 25 mars, Incarnation renouvelée avant Pâques.* Deux actes de vente, passés audit échevinage, l'un le 2, l'autre le 9 avril 1528, portent expressément : *Date renouvellée en nostre échevinage le jour de l'Annonciation de Nostre-Dame, dernier passé avant Pasques.*

Au diocèse de Soissons, on commençait l'année, dans le XIIe siècle, à la Nativité, comme on le voit par la date suivante d'une charte de Goslen, évêque de Soissons : *Actum est kalendis martii anno Domin. Incarn.* MCXXXV, *a proxime præterito Natali inchoante et proximo Pascha declarando* (Archiv. de l'église de Soissons.)

A Amiens, au contraire, dans le même temps, l'année commençait la veille de Pâques, après le cierge béni. Dans un registre de François Martin, notaire royal en cette ville, on voit deux obligations à la suite l'une de l'autre, dont la première est datée *du samedi 5 avril 1550, veille de Pasques, avant le cierge béni*; la seconde du même jour, 5 *avril 1550, avant Pasques après le cierge béni.*

A Péronne, même époque de la nouvelle année, au XVe siècle. Un registre capitulaire de la collégiale de Saint-Fursi renferme deux actes, dont l'un commence par *Sabbato in vigilia Paschæ, 14 aprilis 1487, post cerei benedictionem;* l'autre par *Sabbato in vigilia Paschæ, anno 1488, die quinta aprilis, post cerei benedictionem.*

En plusieurs endroits de Picardie, on datait néanmoins du 1er janvier, après le milieu du XIIIe siècle. Une charte du seigneur de Vignacourt, de l'an 1270, porte : *Au mois de janvier, le lendemain du premier jour de l'an.* Les chroniques de Froissart ont été rédigées suivant le même style. Enfin il est peu de provinces qui aient plus varié, pour le commencement de l'année, que la Picardie, en sorte qu'il est presque impossible de dire précisément quelle fut l'époque de l'année le plus généralement suivie. (D. Grenier, *Historiographe de Picardie.*)

« En Languedoc, dit M. Ménard (*Hist. de Nismes, préf.*), et dans les autres provinces méridionales, l'année commençait au 25 mars, mais ce ne fut pas sans de grandes exceptions. D. Vaissette prouve que, dans le Languedoc, aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, l'année commençait plus ordinairement à Pâques; mais qu'il n'y avait rien de stable là-dessus. Nous pouvons ajouter que, même au XVIe siècle, avant l'édit de Roussillon, l'usage du parlement de Toulouse était encore de commencer l'année à Pâques, témoin la date de l'enregistrement des lettres du roi Henri II, pour le rétablissement du connétable de Montmorency dans le gouvernement de Languedoc. *Donné*, portent ces lettres, *à Saint-Germain-en-Laye, le douzième jour du mois d'avril, l'an de grâce* MDXLVII, *de nostre règne le I.* Et ensuite : *Publiées et registrées.... à Tolose en parlement, le vingt-deux janvier* MDXLVII (*Hist. de Lang.* tom. V, pr. p. 107, col. 2.) Témoin encore une lettre du même parlement au roi Charles IX, dont la date est ainsi marquée : *Escrit à Tolose en vostre parlement.....le douze avril* MDLXIII, *après Pasques.* (*Ibid.*, p. 146, n. LXXX.) A Narbonne, et dans le pays de Foix, l'usage était de prendre le jour de Noël pour le premier de l'an. Parmi les preuves de la même Histoire, tom. III, pr. col. 106, on voit une charte de Raymond Roger, comte de Foix, datée *mense martio, die dominica, idibus ejusdem mensis, anno ab Incarn. D.* MCXCVIII. Or, les ides, ou le 15 mars, tombaient un dimanche en 1198, selon notre manière de compter. Le roi Louis VII étant à Maguelone y confirma

les priviléges de cette église, par un diplôme daté du mercredi des Cendres, 9 février 1153; par où l'on voit, dit encore D. Vaissète, que le notaire commençait l'année à Noël.

Dans le diocèse de Limoges, on substitua, l'an 1301, le 25 mars au jour de Pâques pour le premier jour de l'an, et cet usage dura jusqu'à l'édit de 1561. Dans des fragments de l'Histoire d'Aquitaine, recueillis par D. Etiennot, on trouve cette remarque : *Nota quod data litterarum contractuum solebat mutari qualibet anno in festo Paschæ in diœcesi Lemoricensi. Sed magister Petrus Fabri cancellarius et custos sigilli Lemoricensis instituit, quod data mutaretur qualibet anno in festo Annuntiationis B. Mariæ; et prima mutatio fuit anno Domini* 1301. Dans les minutes du XIe et du XVe siècles, les notaires limousins avaient l'attention d'insérer au 25 mars, *Hic mutatur datum.*

Dans le Poitou, la Guienne, la Normandie et l'Anjou, l'usage fut de commencer l'année légale à Noël, depuis que ces provinces furent tombées sous la puissance des Anglais et tant qu'elles y restèrent. En voici un exemple important pour le Poitou : Otton de Brunswick, comte de Poitou, et ensuite empereur, IVe du nom, donna dans le lieu de Benaon, en Poitou, une charte, datée du 29 décembre 1198, dans laquelle il ne prend que le titre de comte de Poitou. Il n'était donc pas encore parvenu à l'empire. Cependant il est certain, par tous les historiens allemands, qu'il fut couronné le jour de la Pentecôte 1198, à Aix-la-Chapelle. Voilà une contradiction apparente, qui ne peut se lever qu'en disant que l'année 1198, marquée dans la charte donnée à Benaon, avait commencé à Noël, et par conséquent que le 29 décembre, dont elle est datée, appartient à l'an 1197, selon notre manière de compter. Mais avant que le comté de Poitou eût passé sous la domination anglaise, l'année y commençait ordinairement à Pâques, comme on le voit par la Chronique de Maillezais.

En Dauphiné, l'usage le plus ordinaire jusque vers la fin du XIIIe siècle était de commencer au 25 mars; mais dans le XIVe siècle elle commençait plus ordinairement à Noël; et c'est ce qu'on nommait le style delphinal. On suivait le même calcul pour l'indiction. (Valbonnais.)

En Provence, il n'y eut point d'uniformité pour le commencement de l'année dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles. Les uns le plaçaient à Noël ou au 1er janvier, les autres au 25 mars ou bien à Pâques. La préface du second volume de la *Nouvelle Histoire de Provence* fournit des exemples de l'un et de l'autre usages pour ces trois siècles. Nous ne pouvons dire si l'on fut constant à cet égard dans les siècles suivants; mais nous voyons qu'au XVe le concile d'Aix, tenu l'an 1409 pour envoyer des députés à celui de Pise, est daté du 22 janvier, indiction II; or, l'indiction II ne cadre avec le mois de janvier 1409 que dans notre manière de compter, ou en commençant l'année à Noël.

Dès le temps du roi Gontran, si l'on en croit M. Le Beuf (*Hist. d'Aux.*, tome II, page 22), c'est-à-dire dans le VIe siècle, « pour s'éloigner de l'usage des païens, on avait quitté en quelque chose, à Auxerre, la coutume de commencer l'année au mois de janvier, selon l'ancienne manière des Romains, et on avait établi l'usage de la commencer à Pâques. Mais il restait, ajoute-t-il, encore assez de vestiges, même dans l'usage ecclésiastique, de la coutume d'appeler le mois de janvier le premier de tous les mois, et dans le monde on en distinguait les calendes par des étrennes qu'on se donnait mutuellement. »

Parlant du comté de Bourgogne : « J'ai reconnu, dit M. Chevalier (*Hist. de Poligni*, tom. I, p. 158), que l'année commençait parmi nous, comme à Rome, en Italie et en Allemagne, dès la Nativité de Notre-Seigneur, et non comme en France, où l'année commençait seulement à Pâques. Ce n'est que par succession d'années, et depuis que le pays fut soumis à des princes français, que le style de France y fut introduit. » Ceci ne cadre pas tout à fait avec le texte qu'on a cité plus haut du même auteur.

Un compte de Mahaut d'Artois, comtesse de Bourgogne, rendu en Artois pour recette faite au bailliage d'Aval, au comté de Bourgogne, porte que Pâques fleuri était le 11 avril en 1304, et *finit à Pasques que li milliaire commença* 1305. Ainsi on trouve dans les arrêts du parlement de Franche-Comté : 8 *avril avant Pasques* 1575; 28 *mars* 1544, *avant Pasques*; 16 *avril* 1545, *après Pasques*; 20 *avril* 1563, *après Pasques*.

A Besançon, l'année commençait à l'Annonciation dans les tribunaux civils, et à l'officialité, du moins pendant le XVe siècle, à la Circoncision. Ces différences, comme on l'a dit ci-dessus, déterminèrent les états de la province à demander au parlement que le commencement de l'année fût fixé au 1er janvier; et cela fut ordonné par arrêt du 20 décembre 1574, suivi, le 31 juillet 1575, d'un édit de Philippe II, roi d'Espagne, du 9 janvier 1575, qui ordonnait la même chose. (*Cette note vient de M. Droz, conseiller au parlement de Besançon, et secrétaire de l'académie de la même ville.*)

A Montbéliard, les uns commençaient l'année au 1er janvier, et les autres au 25 mars.

En Lorraine, « il naissait tous les jours, dit D. Calmet, des difficultés à cause de l'incertitude et variété du milliaire et du commencement de l'année; les uns la commençant au jour de Noël, 25 décembre; les autres à l'Annonciation de Notre-Dame, 25 mars; les autres au jour de Pâques communiant. Pour obvier aux inconvénients de cette variété de dates, et pour introduire une parfaite uniformité dans les actes judiciaires et instruments publics, le duc Charles, par son édit du 15 novembre 1579, ordonna qu'à l'avenir, en tous actes, registres, comptes, instruments, contrats, ordonnan-

ces, édits, missives, et généralement en toutes écritures publiques et privées, le millésime de l'année commencerait au premier jour de janvier suivant, que l'on dirait 1580, et défense à tous juges, greffiers et autres personnes de dater autrement. (*Hist. de Lorraine*, l. XXXII, n° 114). Nous avons déjà ci-dessus rapporté du même auteur un autre texte qui dit plus succinctement et moins clairement la même chose.

III. Ce n'est pas seulement sur les années de l'Incarnation qu'il est aisé de se tromper, on peut également prendre le change sur les années de la Passion. Nous trouvons plusieurs chartes où les années de la Passion du Sauveur sont ajoutées à celles de l'Incarnation. Du Cange en rapporte trois exemples dans son Glossaire, au mot *Annus*. Pour accorder ces deux dates, il ne suffit pas de savoir comment nos anciens comptaient les années de l'Incarnation, il faut savoir encore comment ils comptaient celles de la Passion, ou à quelle année de l'âge de Notre-Seigneur ils ont rapporté sa mort. Les uns ont cru qu'il était mort à 32, les autres à 33, et d'autres enfin à 34. C'est ce que dit expressément Gervais de Cantorbéry dans l'avant-propos de sa Chronique, où il se plaint encore de la diversité de sentiments qu'il dit, avec raison, être une nouvelle occasion d'erreur. Pour ne point s'y méprendre, il faut continuellement se rappeler ces trois différentes opinions touchant l'année de la Passion, et ne jamais oublier ce qui vient d'en être dit d'après le moine Gervais. On doit encore y ajouter une remarque importante, savoir que l'année de la Passion est quelquefois confondue avec celle de l'Incarnation. Nous en avons une preuve bien sensible dans une charte de Thibaud Ier, comte de Champagne, que D. Mabillon a fait imprimer sur l'original au VIe livre de sa *Diplomatique*. Voici la date de cette pièce : *Data* V *idus januarii, indictione* VI, *anno a Passione Domini* MLXXXIII, *regni autem Philippi XXIII, scripta manu Ingelrani Carnotensis Ecclesiæ decani et cancellarii*. On ne peut supposer qu'Ingelran se soit trompé dans cette charte, en écrivant sans y penser *a Passione*, au lieu de *ab Incarnatione;* car il n'est pas le seul de son temps qui ait écrit de la sorte. Nous avons un auteur du même siècle qui, dans son premier livre des Miracles de saint Aile, abbé de Rebais, prend aussi le mot de *Passion* pour celui d'*Incarnation*. Voici les paroles de cet écrivain (*Acta SS. Bened.*, sect. 11, p. 326) : *Roberto, apud Meroringiam, quæ alio nomine dicitur Francia, tenente jus regium, post mille a Passione Domini volumina annorum, ipso millenarii impleti anno*, etc. Ce texte dit bien expressément que Robert, roi de France, régnait l'an mil depuis la Passion : *Post mille a Passione Domini volumina annorum, ipso millenarii impleti anno;* or, le roi Robert ne régnait point l'an mil de la Passion proprement dite, puisqu'il est mort en 1031, et que l'an mil de la Passion proprement dite, de quelque manière qu'on le compte, ne peut répondre à aucune année du roi Robert, mais seulement aux années 1027, 1033, 1034; ainsi l'année de la Passion, dans ce passage dont il s'agit, se prend pour celle de l'Incarnation, comme dans la charte du comte Thibaud.

Un autre nom qu'on a encore donné à l'année de l'Incarnation est celui de l'an de grâce, *Annus gratiæ*. Le premier exemple que nous ayons remarqué de cet usage, si commun dans les derniers temps, est de l'an 1132. Il se rencontre dans une charte de Hugues, seigneur de Château-Neuf, imprimée tome IV du *Spicilége*, page 261. Gervais de Cantorbéry, qui vivait au commencement du XIIIe siècle, a suivi cet usage dans sa Chronique, qu'il commence ainsi : *Anno igitur gratiæ secundum Dionysium* MC, *secundum Evangelium vero* MCXXII, *suscepit Henricus primus monarchiam totius Angliæ*, etc. Voilà l'an de grâce bien marqué pour celui de l'Incarnation. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce début de la Chronique de Gervais, c'est la distinction que cet auteur met entre les années de l'Incarnation, selon Denis le Petit, et les mêmes années selon l'Evangile. Il suppose donc que Denis, en comptant les années de Jésus-Christ, s'est trompé et que, selon la vérité de l'Evangile, il faut ajouter vingt-deux ans complets à son calcul pour trouver la véritable année de l'Incarnation. Marianus Scotus, qui mourut sur la fin du XIe siècle, et quelques autres chroniqueurs, mais en petit nombre, du suivant, ont fait la même supposition. On la trouve aussi dans un rescrit du pape Urbain II, pour l'abbaye de Saint-Michel, imprimé dans la Diplomatique de D. Mabillon, page 590. Voici la date de ce diplôme : *Data Laterani*, VII *kalend. april., ab Incarnatione Domini, secundum Dionysium, millesimo nonagesimo octavo; secundum vero certiorem Evangelii probationem, millesimo centesimo* XXI, *indict.* VI, *epacta* XV, *concurrente* IV. Le pape Urbain et le moine Gervais s'accordent, comme on le voit, sur ce qu'ils disent du calcul de Denis le Petit, qui n'est point distingué du nôtre; mais il y a une année de différence entre leur manière de compter les années, qu'ils appellent *selon la vérité de l'Evangile*. Suivant la Chronique de Gervais, pour trouver la véritable année de l'Incarnation, il ne faut ajouter que vingt-deux ans à notre ère chrétienne, ou au calcul de Denis le Petit; suivant la date du rescrit d'Urbain II, il faut en ajouter vingt-trois. Marianus Scotus dit, comme Gervais, qu'il ne faut en ajouter que vingt-deux. Florent Bravonius, moine de Vorchestre, adopte le même sentiment dans sa Chronique, composée au commencement du XIIe siècle. Il range les faits historiques qu'il rapporte sous les deux ères, celle de l'Evangile, qu'il exprime par ces deux lettres S. E., c'est-à-dire *secundum evangelium*, et l'ère de Denis le Petit, qu'il désigne par les lettres S. D., qui signifient *secundum Dionysium*. Par exemple, il place

un voyage de Guillaume II, duc de Normandie, en Angleterre, sous l'an 1051 de l'ère introduite par Denis le Petit, et sous l'an 1073 de l'ère évangélique; par où l'on voit qu'il fait marcher la première de ces deux époques vingt-deux ans avant la seconde. D'autres, tels qu'Hélinand, moine de Froimont, écrivain de la fin du XIIe siècle, n'anticipaient que de vingt-un ans l'ère de Denis le Petit. *Hoc anno*, dit-il sur l'an 979, *complentur mille anni a Nativitate Christi secundum veritatem Evangelii, qui secundum cyclum Dionysii anno ab hinc vicesimo primo finiuntur*. Nous ne rapporterons point ici les raisons sur lesquelles ces auteurs appuyaient cette distinction des années de Jésus-Christ, selon Denis le Petit, et des mêmes années selon l'Evangile. On peut les voir dans l'ouvrage du P. Pétau, *De Doctrina temporum*, liv. XII, chap. 3. Parlons maintenant d'une autre date plus usitée, pour marquer l'année de l'Incarnation.

C'est l'année de la Trabéation, *Annus Trabeationis Christi*, qui se trouve dans plusieurs chartes du XIe siècle. M. Du Cange, dans son Glossaire, l'explique par *Annus quo Christus trabi affixus est*, l'année que Jésus-Christ a été attaché à la croix. Mais ce savant homme s'est mépris en donnant cette explication. On l'a rectifiée dans la nouvelle édition de ce Glossaire, au mot *Trabeatio*, où l'on a démontré qu'*Annus Trabeationis* est la même chose qu'*Annus Incarnationis*. Dans la multitude des chartes qu'on a citées à ce sujet, se trouve le décret d'élection de Borel, évêque de Roda en Catalogne, rapporté au IIe tome des Capitulaires de Baluze, col. 630. Il commence ainsi : *Anno Trabeationis D. N. J. C. millesimo* XVII, *æra millesima quinquagesima quinta*, *indictione* XV, *concurrente* I, *epacta* XX. Toutes ces dates conviennent à l'année 1017 de l'Incarnation, de même que celle-ci, qui est à la fin du décret : *Anno* XXI *regnante Roberto Rege*. Il n'est donc pas douteux qu'*Annus Trabeationis* et *Annus Incarnationis* ne soient la même chose. La source de l'erreur de M. Du Cange est dans le mot *Trabs*, dont il faisait dériver *Trabeatio*, au lieu qu'il vient de *Trabea*, sorte de robe à l'usage des anciens rois, et dont les païens ornaient les statues de leurs faux dieux. Saint Fulgence, dans un sermon prononcé le jour de saint Etienne, dont la fête, comme personne ne l'ignore, se célèbre le lendemain de Noël, dit : *Heri rex noster trabea carnis indutus*, etc. Il est très-probable que le mot *Trabeatio* a été tiré de ce passage de saint Fulgence par les notaires qui l'entendaient lire aux leçons des matines le jour de saint Etienne. Du moins il est certain que *Trabeatio* et *Trabea carnis* marquent l'Incarnation du Verbe ; et c'est tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour n'y pas être trompé.

La dernière remarque que nous ferons sur la manière de dater par les années de l'Incarnation sera sur l'omission d'un nombre de ces années pour en abréger la date, surtout quand elle est répétée. Dans l'*Histoire des évêques d'Auxerre*, nous trouvons que l'évêque Ardouin fut transféré sur ce siége, *In principio anni millesimi trecentesimi quinquagesimi in Nativitate Domini*; et, douze lignes après, qu'il passa de là à l'évêché de Maguelonne, aujourd'hui de Montpellier : *Anno quinquagesimo tertio Curiæ Romanæ* (c'est-à-dire en commençant l'année à Noël), *more autem Gallicano* (qui était de commencer l'année à Pâques), *anno quinquagesimo secundo*, *in festo Purificationis B. Mariæ*. L'historien a omis deux fois cette date, *anno millesimo trecentesimo*. Il est vrai qu'elle est facile à suppléer, parce qu'elle se trouve à la tête du récit. Mais on voit de semblables omissions dans des dates qui ne sont pas répétées, ou qui n'ont point été précédées de dates entières. La première édition de Martial, in-4°, est ainsi datée : *Impressum Ferrariæ die secunda Julii* MI XXI, pour MCCCCLXXI (Maittaire). De même la première édition de Guillaume de Paris est datée de l'an MLV, au lieu de l'an MDLV. La lettre d'Erasme, qui est à la tête des Œuvres de saint Cyprien, est datée de l'an MXIX, pour MDXIX (1). Il y a des dates où l'on ne voit que l'année du siècle courant, par exemple, XXI pour MCCCCXXI, XXXIV pour MCCCCXXXIV. On lit dans un manuscrit de l'*Imitation*, appartenant à l'abbaye de Molk, qu'il a été achevé *die Kiliani* 34, c'est-à-dire le jour de saint Kilien (8 juillet) 1434, et dans un autre, *anno* 21, ce qui signifie 1421. D. Mabillon (*Dipl.* l. II, ch. 23, n. 17) et d'autres remarquent que dans les chartes même il se trouve des exemples de semblables omissions. Telle est la date d'une charte d'Espagne : *Æra discurrente* LXII, c'est-à-dire de l'ère (d'Espagne) DCCCLXII, sous le règne du roi Alfonse; ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 824. Les éditeurs du Glossaire de Du Cange citent un acte daté seulement *de l'an de Notre-Seigneur soixante-quatre*, quoiqu'il soit certainement de l'an 1364. Dans le registre A du parlement de Paris, fol. 1 *recto*, le privilége accordé par Charles V aux écoliers de l'Université porte la date de *l'an trois cent soixante et six*, ce qui veut dire l'an 1366. Mais en voici une autre d'une espèce encore plus singulière. Au bas de l'épitaphe gravée sur la tombe de Marguerite de Lévi, dame de Marli, enterrée à Port-Royal des Champs, on lisait, avant la destruction de ce célèbre monastère : ANNO M. C. BIS; LX BIS; V. SEMEL; I BIS, pour dire l'an 1327 (*Nécrol. de P. R.*, p. 155).

(1) Une autre observation, qu'il est à propos de faire ici sur la date qui se lit à la fin des anciens livres imprimés, c'est qu'elle n'est pas toujours celle de l'impression, mais quelquefois celle de la composition de l'ouvrage. Car les premiers imprimeurs avaient coutume de copier, ainsi que les copistes à la main, tout ce qu'ils trouvaient dans les manuscrits. Ainsi, quand on lit à la fin de l'édition de *Johannes de Tambaco*, DE CONSOLATIONE THEOLOGIÆ, que ce traité a été achevé l'an 1506, cela doit s'entendre de la composition, et non de l'impression. D. Legipont, *Dissert. philologico-bibliographicæ*, pp. 29-31.

§ 3. *De l'ère Julienne, ou de Jules César.*

L'ère Julienne, qui précède de 45 ans notre ère vulgaire, a pour époque la réformation du calendrier romain, faite par Jules César. Depuis Numa, le dérangement de l'année était parvenu par degrés au point que les mois d'hiver tombaient en automne, ceux du printemps en hiver, et ainsi des autres. Pour remédier à ce désordre, Jules César, avec le secours du Sosigène, fameux astronome, ordonna, 1° que l'année de Rome 707 serait composée de 15 mois, faisant ensemble la somme de 445 jours (c'est ce qu'on nomma *l'année de confusion*); 2° que, pour la suite, l'année serait composée de 365 jours, auxquels on ajouterait tous les quatre ans, après le 6 des calendes de mars, ou 24 février, un jour de plus, ce qui fit nommer cette année bissextile, par la raison qu'on doublait alors le 6 des calendes de mars. L'année 708 de Rome (1) fut la première qui procéda suivant cette réformation, et cette année fut bissextile. Mais, après la mort de César, la forme qu'il avait donnée à l'année fut mal entendue par ceux qui étaient chargés de la direction du calendrier romain. Au lieu d'intercaler dans la cinquième année seulement, ils intercalèrent dans la quatrième, en sorte que, dans les 37 premières années qui s'écoulèrent depuis la réformation, il y eut douze intercalations au lieu de neuf, et qu'ainsi l'année de Rome recula de trois jours sur l'année Julienne. Au bout de ces trente-sept ans on s'aperçut de cette différence : pour y remédier et retrancher les trois jours que l'année Julienne avait de trop, Auguste ordonna qu'on omettrait les trois premières intercalations à faire dans les années suivantes, c'est-à-dire en 41, 45, 49 de l'ère Julienne; et par cette omission, l'égalité ayant été rétablie au mois de février 49, le premier mars romain de cette année recommença avec le premier mars Julien.

Pour avoir l'année Julienne qui répond à une année chrétienne proposée, il faut ajouter le nombre 45 à l'année chrétienne dont il s'agit.

§ 4. *Des Indictions.*

Les indictions sont une révolution de quinze années, qu'on recommence toujours par l'unité lorsque le nombre de quinze est fini. Elles se comptent séparément, comme tous les autres cycles, à l'exception des olympiades (1). On ne sait ni l'origine de cette période, ni quand, ni pourquoi elle fut établie. Il est certain qu'on ne peut la faire remonter plus haut que le temps de l'empereur Constantin (2), ni descendre plus bas que celui de Constance. Les premiers exemples qu'on en trouve dans le code Théodosien sont du règne de ce dernier, mort en 361 (3). Dans ces premiers temps, il n'est pas aisé de fixer les années pour les indictions, parce que tous les auteurs ne leur assignent pas la même époque. Quelques-uns mettent la première indiction en 312, le plus grand nombre en 313, d'autres en 314, et il s'en trouve enfin qui la placent en 315. Dans notre Table chronologique, nous suivons l'opinion la plus commune, en faisant partir l'indiction de l'an 313, et comptant 1 à cette année, 2 à la suivante, et ainsi de suite, jusqu'en 328, qu'on recommence la même opération.

On distingue communément trois sortes d'indictions; la première est celle de Constantinople : elle commence avec le mois de septembre. Les empereurs grecs s'en servaient, et on l'a aussi connue en France, comme on peut le voir au mot *Indictio* dans la nouvelle édition du Glossaire de Du Cange. Nous avons nous-même rapporté plus haut (col. 884) la date d'une charte du roi Henri Ier, où l'indiction se prend du premier de septembre. Plusieurs diplômes de nos rois offrent le même commencement.

La seconde sorte d'indiction, plus commune parmi nous et en Angleterre, est l'impériale, ou constantinienne, parce qu'on en attribue l'établissement à Constantin. On la nomme aussi césarienne, à cause de l'usage qu'en ont fait les empereurs d'Occident. Son commencement est fixé au 24 septembre. On peut voir les preuves de cette indiction dans

(1) La première année Julienne commence le 1er janvier de l'an 708, depuis la fondation de Rome, et non pas à la 709e année de cette époque, laquelle ne commença que le 21 avril de la première année Julienne, 45 ans avant l'ère vulgaire. Cette première année du calendrier Julien était composée de 355 jours, c'est-à-dire qu'elle fut bissextile; mais, au lieu de faire ensuite l'intercalation aux années 5, 9, 13, 17, 21, 25, 29, 33 et 37, depuis la réforme, les pontifes la firent aux 4e, 7e, 10e, 13e, 16e, 19e, 22e, 25e, 28e, 31e, 34e et 37e années, ne laissant que deux années communes entre chaque bissextile; ce qui produisit un excès de trois jours, résultant de trois intercalations de trop dans le cours des 37 premières années Juliennes.

(1) C'est la règle générale et l'usage commun. Cependant on voit qu'au XIIe siècle tous les actes du chapitre de l'abbaye de Corbie sont datés d'indictions, dont les révolutions sont supputées collectivement, comme celles des olympiades. Nous n'en citerons qu'un seul exemple, tiré d'un acte capitulaire, de l'an 1172 dont voici les dates : *Actum et peractum, anno Incarnati Verbi* MCLXXII, *domini vero papæ Alexandri tertii anno XIII, domini autem Ludovici regis nostri unctionis anno* XXXV..... *Indictionis* LXXIX, *anno* V, XVII *kal. maii, vigilia Paschæ, in corbeiensi capitulo, B. Petri apostoli.* Au lieu de compter l'indiction V, en 1172 on supputait toutes les indictions révolues depuis la première année de Jésus-Christ. Or, en 1172 ans, sont comprises soixante-dix-huit révolutions, avec cinq années; ce qui ne revient qu'à l'an 5 de l'indiction LXXIX. (*Nouveau Tr. de Diplom.* tom. IV, p. 672.)

(2) En la prenant pour une révolution de quinze années. Car l'indiction, comme impôt annuel, se trouve énoncée dans une loi de Dioclétien et de Maximien, publiée l'an 286, où il est dit que « l'indiction n'impose aucune taxe personnelle, parce qu'elle ne regarde que les fonds : *Indictiones non personis, sed rebus indici solent.* »

(3) Saint Athanase est le premier auteur ecclésiastique qui ait employé la date de l'indiction. Ce fut Victorius qui l'introduisit dans les Gaules, avec son cycle pascal, l'an 457. Elle y retarde de trois années.

le Glossaire qui vient d'être cité : elles sont claires et en bon nombre.

La troisième sorte d'indiction commençait au 25 décembre ou au 1er janvier, selon que l'un ou l'autre de ces deux jours était pris pour le premier de l'année. Les papes, surtout depuis Grégoire VII, l'ont souvent employée dans leurs bulles : c'est la raison pour laquelle on la nomme romaine ou pontificale. Elle n'a pas été inconnue en France; on en trouve des vestiges dans nos anciens écrivains et dans les diplômes des empereurs carlovingiens. C'était même presque la seule qu'on suivît en Dauphiné dans le XIVe siècle.

Outre ces trois manières de commencer l'indiction, il s'en trouve une quatrième dans les registres du parlement de Paris. Celle-ci prend l'indiction du mois d'octobre. Au n° XXXV de la liasse d'accords du parlement, de la Saint-Martin 1446, on voit une transaction entre l'évêque et le chapitre de Clermont, datée du 9 et du 13 décembre 1446 : *Indictione decima sumpta mense octobri.*

Dans le *Nouveau Traité de Diplomatique* (T. V, pag. 238, n° 1), on observe que le pape Grégoire VII introduisit une nouvelle sorte d'indiction qu'il faisait commencer au 25 mars. On prétend de plus (*Ibid.*, pag. 266, n° 3) apercevoir une sixième espèce d'indiction, dont on place le commencement à Pâques. Cette opinion est appuyée sur les dates de deux priviléges du pape Innocent II. Le premier porte : *Datum apud Campilium* — III *non. martii, indict.* XV, *Incarn. Dom. anno* 1138, *pontif. vero D. Inn. PP. anno* 9. Le second finit ainsi : *Datum Laterani, kal. maii, indict.* I, *Incarn. Dom.* 1138, *pontif. vero D. Inn. PP. anno* 9. Il est certain que l'indiction XV, selon les cinq manières de la commencer, rapportées ci-dessus, appartient à l'an 1137. Est-ce une nouvelle espèce d'indiction employée dans ces deux bulles? est-ce plutôt une faute du chancelier? C'est ce que nous n'osons décider.

Au reste, les méprises sur la date de l'indiction ne seraient point particulières au pape Innocent II. M. Baluze et D. Mabillon remarquent que, pendant toute la durée de l'an 1207, dixième du pontificat d'Innocent III, le chancelier de ce pape met constamment dans les bulles l'indiction IX pour l'indiction X. L'erreur, ajoute-t-on, ne fut pas renfermée seulement dans les originaux, elle passa dans le registre même de ce pape. Cependant ce mécompte ne porte aucun préjudice à l'authenticité des pièces où il se rencontre. En général, tous les savants conviennent qu'il y a un grand nombre d'actes sincères dont l'indiction est fautive ou très-embarrassante. En voici une, par exemple, qui est peut-être unique, du moins nous ne l'avons rencontrée qu'une seule fois dans la quantité innombrable de chartes qui nous ont passé sous les yeux. Elle se rencontre dans la date de la charte de fondation de l'église de Saint-Denis de Vergi, au diocèse d'Autun, charte que nous avons lue dans le Cartulaire de cette église, conservé à la Bibliothèque du roi sous le n° 5529 A : *Ego Gibuinus scripsi et subscripsi, atque datavi quinto nonas martii, anno ab Incarn. Dom. N. J. C. millesimo vicesimo tertio, indictione vicesima prima, regnante Roberto rege, ad jussionem Odonis cancellarii.* La véritable indiction qui concourait, suivant l'usage ordinaire, avec le 3 mars de l'an 1023 de l'Incarnation, était l'indiction VI. Pourquoi donc marque-t-on ici l'indiction XXI, qui est un nombre auquel cette période ne peut être portée, puisque la révolution s'en fait dans l'espace de quinze ans? C'est que le notaire a jugé à propos de doubler cette période, en lui donnant un cours de trente années. 15 et 6, en effet, font 21.

Une dernière remarque à faire est que la première année de chaque cycle de l'indiction s'appelle indiction I, et ainsi de suite jusqu'à la XVe. En remontant de l'an 312, on trouve que la première année de l'ère chrétienne aurait été la IVe indiction, si cette manière de compter les temps eût été alors en usage : d'où il s'ensuit que, pour trouver l'indiction de quelque année que ce soit depuis Jésus-Christ, il faut ajouter le nombre de 3 au nombre donné, et divisant la somme par 15, s'il ne reste rien, cette année sera l'indiction XVe; s'il reste un nombre, ce nombre donnera l'indiction que l'on cherche. Ainsi l'indiction XVe est celle de l'an 1782, parce qu'en ajoutant 3 à 1782, et divisant le tout par 15, il ne reste absolument rien.

§ 5. *De l'ère Mondaine d'Alexandrie, et, à cette occasion, des plus anciens calculs chronologiques, commençant à la création du monde.*

Quoique les premiers chrétiens n'eussent pas d'autres manières de dater que celles qui avaient cours parmi les gentils, cependant on vit de bonne heure les plus habiles d'entre eux s'appliquer à régler la chronologie sur les années de la création du monde. Les Juifs leur en avaient donné l'exemple, mais les supputations des uns et des autres, quoique toutes appuyées sur le texte des Septante, n'étaient rien moins qu'uniformes. Nous ne rapporterons que celles qui eurent le plus de cours ou qui acquirent le plus de célébrité par la réputation de leurs auteurs.

Pour commencer par l'historien Josèphe, il compte depuis Adam jusqu'à la ruine du second temple, c'est-à-dire jusqu'à la 70e année de l'ère chrétienne, 4233 ans : d'où il résulte que, dans son calcul, cette ère a pour époque l'an du monde 4163. Clément d'Alexandrie attribue aux Juifs hellénistes de son temps une autre manière de supputer, suivant laquelle il fait concourir la mort de l'empereur Commode avec l'an du monde 5818. Or il assigne lui-même cet événement à l'an de Jésus-Christ 194. C'est donc un espace de 5624 ans que ce calcul met entre la création du monde et l'Incarnation. Théophile d'Antioche donne un peu moins d'étendue à l'intervalle de ces deux époques : car il rapporte (Lib. I, *ad Autolycum*) la mort

de l'empereur Marc-Aurèle à l'an du monde 5695, événement que nous plaçons en l'an 180 de l'ère chrétienne. Jules Africain, qui acheva sa Chronique, comme il le dit lui-même, sous le consulat de Gratus et de Seleucus, c'est-à-dire l'an de Jésus-Christ 221, retranche encore 15 années du calcul précédent, et, pour faire un compte rond, il assigne la naissance de Jésus-Christ à l'an du monde 5499, et fait concourir la première année de l'Incarnation avec l'an 5500. La supputation d'Eusèbe de Césarée varie dans les différents exemplaires manuscrits de sa Chronique; mais la leçon la plus autorisée place en l'an du monde 5199 la naissance du Sauveur : c'est l'époque que plusieurs écrivains du moyen âge ont préférée, et qu'on a jugé à propos de suivre jusqu'à nos jours dans le Martyrologe romain.

Nul de ces calculs, si l'on excepte celui de Jules Africain, ne paraît avoir fait loi dans aucune église ni dans aucun pays. Les Alexandrins adoptèrent ce dernier, et c'est ce qu'on nomme l'ère d'Alexandrie. Mais pour la bien entendre il est important de faire quelques observations qui, pour avoir échappé à d'habiles chronologistes, ont été cause de bien des tortures qu'ils ont données en pure perte à leur esprit pour accorder ce calcul avec lui-même.

La première chose à remarquer est que Jules Africain avançait l'époque de l'Incarnation de trois années sur notre ère chrétienne vulgaire : car au lieu de la faire concourir, comme nous, avec la première année de la 195ᵉ olympiade, il la faisait correspondre à la seconde de l'olympiade 194; en sorte que, dans son calcul, l'année 5503 du monde, quatrième de Jésus-Christ selon lui, répond à la première de notre ère vulgaire de l'Incarnation.

Cette différence s'accrut encore (et c'est notre seconde observation) par le retranchement que l'on fit de dix années au calcul de Jules Africain, ce qui arriva au commencement de l'empire de Dioclétien : car au lieu de compter l'an du monde 5787 à l'an de Jésus-Christ 287, selon eux, on ne compta plus que 5777 pour la première de ces deux périodes, et 277 pour la seconde. Nous en avons la preuve dans Théophane, dont la Chronographie, appuyée sur l'ère d'Alexandrie, réunit ces deux dernières époques à la tête de l'empire de Dioclétien, par où elle débute. Le P. Pagi conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que cette réforme se fit à l'occasion du cycle de 19 ans, inventé dans ce temps-là par Anatolius, évêque d'Hiéraple. Les Alexandrins, dit-il, voulant que ce cycle commençât une nouvelle révolution avec l'empire de Dioclétien, prirent le parti d'abréger de dix années la durée du monde, parce qu'en effet la division de 5777 par 19 ne donne qu'une unité au delà du quotient. Voilà donc présentement une différence de 7 ans entre nous et les Alexandrins pour la supputation des années de l'ère chrétienne : car auparavant ils nous devançaient à cet égard de trois ans; et sans le retranchement dont on vient de parler, la première année de Dioclétien, qui est pour nous la 284ᵉ de l'Incarnation, serait pour eux, ainsi qu'on l'a dit, la 287ᵉ; mais, au moyen des dix années qu'ils ont supprimées, elle n'est plus que la 277ᵉ. Ainsi, au lieu d'anticiper sur nous comme auparavant de trois années l'époque de l'Incarnation, ils la reculent maintenant de sept années après nous. Tel est le vrai dénouement de ces difficultés qui ont embarrassé tant de chronologistes dans la lecture des anciens écrivains, comme saint Maxime et Théophane, qui font profession de suivre l'ère d'Alexandrie. Quand le premier, par exemple, dans son *Traité du Comput*, ch. 32, fait correspondre la 31ᵉ année de l'empire d'Héraclius à la 633ᵉ de Jésus-Christ, au lieu de le taxer d'erreur, il ne faut que suppléer la différence du calcul qu'il suit d'avec le nôtre, et nous serons d'accord avec lui. Or 7 ajouté à 33 donne 40, et ce fut effectivement vers la fin de 640, selon notre manière de compter, que commença la 31ᵉ année d'Héraclius. De même, lorsque Théophane rapporte à l'an de Jésus-Christ 356 l'avénement de Jovien au trône de l'empire, l'addition de sept années, dont il retarde l'Incarnation, le ramènera au même point que nous, c'est-à-dire à l'an 363, époque, suivant notre calcul, de l'inauguration de ce prince. Néanmoins il faut convenir que ce chronographe n'est pas toujours constant dans la différence qu'il met entre sa supputation et la nôtre; car il s'éloigne de nous quelquefois de huit ans et quelquefois même de neuf. C'est ainsi qu'il fixe à l'an de Jésus-Christ 316 le concile de Nicée, que nous plaçons en 325; qu'il range sous l'an 483 le commencement de l'empire de Zénon, que nous rapportons à l'an 491. Mais l'indiction qu'il a soin de marquer sert à rectifier son calcul. On trouve encore moins de consistance dans Georges le Syncelle, dont Théophane est le continuateur. Chez lui, Dioclétien monta sur le trône en l'an de Jésus-Christ 279, et les dates des règnes précédents sont tellement embrouillées, qu'il mêle souvent le ciel avec la terre, suivant l'expression du P. Pétau. Suidas, qui paraît avoir aussi adopté la supputation de Jules Africain, serait encore plus confus si l'on pouvait s'en rapporter au texte de son Lexique tel qu'on le voit dans les meilleures éditions. Mais ce texte est visiblement altéré à l'article d'Adam, où il marque les plus célèbres époques, depuis la création du monde jusqu'à la mort de l'empereur Jean Zimisquès. Elmacin, auteur arabe de l'*Histoire des Sarrasins*, est celui qui suit l'ère Mondaine d'Alexandrie avec le plus d'exactitude. On prétend qu'elle est encore en usage de nos jours parmi les Coptes, ou chrétiens d'Egypte. Ce qui est certain, c'est qu'elle continuait d'avoir cours parmi eux au xvᵉ siècle. Nous en avons la preuve dans la lettre de leur patriarche Jean XI, écrite au pape Eugène IV vers la fin du concile de Florence, laquelle se trouve à la fin des actes de ce concile. Elle est ainsi datée : *Cahiræ*, xiiᵃ *septembris*,

sexto millenario nongentesimo quadragesimo, secundum Græcos; secundum Jacobitas, millesimo centesimo quinquagesimo septimo, a tempore martyrum, a computatione Incarnationis Domini MCDXL. On voit ici que l'ère Mondaine, qu'on appelle des Grecs, n'est pas celle de Constantinople, mais celle d'Alexandrie proprement dite, sans la réforme qu'on y fit l'an de Jésus-Christ 284, et de plus, que les Coptes s'accordaient alors avec nous pour l'ère de Jésus-Christ.

§ 6. *De l'ère Mondaine d'Antioche.*

La réforme que les Alexandrins avaient faite au calcul chronologique de Jules Africain ne fut pas la seule qu'il subit. Panodore, moine égyptien, qui florissait vers la fin du IVe siècle, entreprit de le remanier, et son travail produisit une ère nouvelle qu'on prétend avoir été en usage dans l'Eglise d'Antioche. La manière dont il s'y prit est également ingénieuse et simple : ce fut de reculer de dix ans la création du monde, et de trois l'époque de l'Incarnation; de sorte que, comptant 5490 ans jusqu'à la seconde année de la 194e olympiade, il faisait concourir la première de l'Incarnation avec la quatrième de la 194e olympiade, et la première de l'olympiade suivante, en commençant, à la manière des Orientaux, l'année en automne. Par là son année du monde 5490 répondait à l'an 5500 des Alexandrins, qui était pour eux la première de l'Incarnation; son année 5491 à leur année 5501, et son année 5492 à leur année 5502, quatrième selon eux, et première suivant lui de l'ère, chrétienne. Ainsi, plus de différence pour les années du monde entre Panodore et les Alexandrins depuis le retranchement que ceux-ci firent de dix années dans leur ère, au commencement du règne de Dioclétien; mais toujours la même différence pour l'époque de l'Incarnation, qu'il retardait comme nous de trois années après ces derniers; ce qui fait voir que le P. Pétau s'est trompé lorsqu'il a prétendu que l'ère de Panodore rentrait dans celle d'Alexandrie pour la supputation des années de l'Incarnation, et ne s'en éloignait que pour les années de la création. C'est précisément le contraire, et par cette raison, dans notre Table chronologique, depuis l'an 284, nous n'avons plus fait qu'une seule colonne de l'ère d'Alexandrie et de l'ère Mondaine d'Antioche. Nous avons donné à cette colonne le titre d'ère d'Alexandrie, parce que les Alexandrins paraissent avoir fait plus d'usage de ce calcul que les Syriens (1). On voit même que ceux d'Antioche adoptèrent dans la suite, et tout au moins dans le commencement du Ve siècle, l'ère de Constantinople, dont nous parlerons au paragraphe suivant. C'est sur l'ère de Panodore que le P. Pagi a fondé sa période gréco-romaine, qu'il avait imaginée pour la substituer à la période Julienne de Scaliger. On peut voir dans l'*Apparat* de cet habile critique les avantages qu'il prétend résulter de son système pour la chronologie, système qui toutefois n'a point pris faveur parmi les savants.

(1) Si M. Renaudot avait fait attention à la différence de l'ère Mondaine dont il s'agit ici, d'avec celle de Constantinople qu'il suit, il n'aurait point accusé de méprise (*Hist. patriarch. Alexand.* p. 439) le diacre Mahoud, historien des patriarches jacobites d'Alexandrie, pour avoir lié l'an 788 des Martyrs avec l'an du monde 6564. (*Voy.* notre Table chronologique.)

§ 7. *De l'ère de Constantinople.*

L'ère de Constantinople, ainsi que celle d'Alexandrie, commence à la création du monde. Dans cette période, la première année de l'Incarnation tombe en 5509, et répond, comme dans notre ère vulgaire, à la dernière de la 194e olympiade, et à la première de l'olympiade suivante. L'Eglise grecque, encore même aujourd'hui, n'en connaît point d'autre. Les Moscovites, qui l'avaient reçue des Grecs avec le christianisme, l'ont de même conservée jusqu'au règne de Pierre le Grand. On distingue dans l'ère de Constantinople deux sortes d'années, la civile et l'ecclésiastique. La première s'ouvre avec le mois de septembre; la seconde a commencé tantôt au 21 mars, tantôt au 1er avril. Mais de savoir si le 1er septembre a toujours été le jour initial de l'année à Constantinople et dans son ressort, même avant la séparation des deux empires d'Orient et d'Occident, c'est ce que nous ne voudrions pas absolument décider. En soutenant l'affirmative, il faudra dire qu'il y avait alors à Constantinople deux sortes d'années civiles, la romaine ou consulaire, commençant au 1er janvier comme à Rome, et la grecque, qui s'ouvrait au 1er septembre.

L'ère Mondaine dont nous parlons était en usage à Constantinople avant le milieu du VIIe siècle, comme on le voit par le *Traité du Comput* de saint Maxime, qui fut composé l'an 641. Les actes du sixième concile général, terminé l'an 681 de notre ère vulgaire, sont datés de l'an du monde 6189. Retranchez de cette somme 681, restera celle de 5508, qui forme l'ère de Constantinople. Dans la suite on voit tous les actes publics de l'empire grec datés de la même ère.

§ 8. *De l'ère des Séleucides ou des Grecs, autrement dite l'ère d'Alexandre.*

On trouve chez les Grecs deux époques qui ont pris leur dénomination d'Alexandre le Grand. La première date de la mort de ce prince et de l'inauguration de son successeur Philippe Aridée : double événement qui concourt avec l'an 324 avant Jésus-Christ. Il ne paraît pas qu'elle ait eu grand cours, mais il se rencontre néanmoins des écrivains qui en ont fait usage. *Non desunt*, dit D. Montfaucon (*Palæogr.* l. I, ch. 5), *qui annos numerent a morte Alexandri et ab initio regni Philippi Aridæi.* En effet, Censorin, par exemple, entre les dates multipliées qu'il emploie pour marquer le temps où il écrivait son livre de *Die Natali*, nomme le consulat d'Ulpius et de Pontien avec l'an 562 de Philippe, dont les années, dit-il, se comptent

depuis la mort d'Alexandre. Or, le consulat d'Ulpius ou de Pius et de Pontianus, tombe en l'an 238 de Jésus-Christ. Otez cette somme de 562, il reste 324 ans; ce qui exprime l'intervalle de la mort d'Alexandre et de l'incarnation du Verbe. C'est la même ère, comme le prouve Assemani dans ses *Actes des Martyrs*, t. II, qu'a suivie l'auteur syrien des Actes de sainte Théodore, en donnant pour époque du martyre de cette sainte une sixième férie du mois de septembre de l'an 642. En effet, la soustraction de 324 faite à ce nombre donne l'an 318 de Jésus-Christ, qui est le temps le plus bas et le seul, toutes circonstances pesées, auquel on puisse rapporter cet événement.

Nous n'avons point fait usage de cette période dans notre Table chronologique, parce qu'elle n'a point été assez accréditée; mais il fallait en parler ici pour empêcher qu'on ne la confondît avec la suivante.

La seconde ère, qui porte quelquefois, mais improprement, le nom d'Alexandre, fut appelée plus communément, et à plus juste titre, l'ère des Séleucides, ou des Grecs. On la nommait aussi l'ère des Syro-Macédoniens. Son commencement se prend de l'an de Rome 442, 12 ans après la mort d'Alexandre, et 311 ans 4 mois pleins avant Jésus-Christ, époque des premières conquêtes de Séleucus Nicator, dans cette partie de l'Orient, qui forma depuis le vaste empire de Syrie. Les années qu'elle emploie, ainsi que la précédente, au moins depuis l'Incarnation, sont des années Juliennes, composées de mois romains, auxquels on a donné des noms syriens. Elle eut cours, non-seulement dans la monarchie des Séleucides, mais chez presque tous les peuples du Levant, et s'est même perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant tous ceux qui l'adoptèrent ne la datèrent pas du même mois, ni du même jour. Les Grecs de Syrie la faisaient commencer au premier du mois gorpiæus macédonien, eloul syrien, qui répond à notre mois de septembre : et c'est encore, dit-on, l'usage des catholiques de Syrie. Les autres Syriens la prenaient du 1 d'hyperbérétæus macédonien, tisri 1 syrien, qui correspond à notre mois d'octobre; en quoi ils sont encore à présent suivis par les nestoriens et les jacobites du Levant.

Différentes villes de Syrie, comme il paraît par les médailles et autres anciens monuments, avaient encore leur manière particulière de la commencer. A Tyr, on la comptait du 19 octobre; à Gaza, du 28 du même mois; à Damas, de l'équinoxe du printemps.

Les Juifs, depuis qu'ils furent assujettis à la domination des rois de Syrie, adoptèrent aussi l'ère des Séleucides. Ils la nommèrent *Tarik Dilkarnaim*, ou ère des contrats, parce qu'ils en faisaient usage dans leurs marchés et autres actes civils. L'équinoxe d'automne était le point d'où ils la faisaient partir. Il y a environ 300 ans, dit-on, qu'ils ont quitté ce calcul pour en suivre un autre, dont ils se servent encore de nos jours (1).

Les Arabes, chez qui l'ère des Séleucides est encore en usage, la font commencer, les uns, comme Alfragan, au premier de septembre; les autres, comme Albategnius, au premier d'octobre.

Outre ces différences du jour initial de l'ère des Séleucides, on en remarque une aussi pour l'année même où elle a commencé. Nous avons vu que les Syriens, les Juifs et les Arabes, en mettaient l'époque 311 ans, ou dans la 312e année avant Jésus-Christ; mais il est prouvé par divers monuments que les peuples de la Babylonie et quelques autres, la retardaient d'une année, et la faisaient précéder, non de 311 ans pleins, mais de 310 seulement, l'époque de l'ère chrétienne (2). Tel est encore, à ce qu'on assure, l'usage des catholiques de Syrie.

Il faut avoir égard, en lisant les anciens monuments, à toutes ces différences, et souvent on ne pourra les bien saisir qu'en combinant la date de l'ère dont il s'agit avec les autres caractères chronologiques qui l'accompagnent. Car il ne faut point donner pour règles générales que tel peuple faisait remonter l'ère des Séleucides à l'an 312 avant Jésus-Christ, et tel autre la plaçait un an plus tard; que les Grecs commençaient leur année au 1er septembre, et les Syriens au mois d'octobre. Ces règles, comme on l'a vu, sont sujettes à trop d'exceptions. En voici un nouvel exemple, entre plusieurs autres. L'auteur syrien de la Chronique d'Edesse, publiée par Assemani, dans le tome Ier de sa *Bibliothèque orientale*, place la mort de saint Siméon stylite en l'an des Grecs 771, un mercredi 2 septembre. Cosme, au contraire, Syrien pareillement, historien du même saint et son contemporain, rapporte cet événement à l'an 770, sous les mêmes férie et quantième de septembre, ce qui revient de part et d'autre à l'an de Jésus-Christ 459, où le 2 septembre tombait effectivement un mercredi. Ainsi, de deux choses l'une : ou l'auteur de la Chronique d'Edesse fixait l'époque de l'ère des Séleucides à l'an 312, et Cosme à l'an 311 avant Jésus-Christ, ou tous les deux la rapportant au même point (312 avant Jésus-Christ), le premier commençait l'année avec le mois de septembre, et le second avec le mois d'octobre; ce qui est égal pour l'exemple cité.

(1) Les Juifs se servent présentement d'une ère du monde, qui commence 3761 ans avant l'ère chrétienne. Quelques-uns prétendent qu'elle est en usage parmi eux dès l'an 1040, temps auquel, chassés de l'Orient, ils se jetèrent dans les différents pays de l'Occident.

(2) Abulfh da suivait cet usage, comme il paraît par l'époque qu'il marque pour la naissance du faux prophète Mahomet; époque dont les caractères sont le 10 du 3e mois, férie 2e de l'an 881 des Grecs; ce qui ne peut se rapporter qu'au 16 novembre de l'an 570 de Jésus-Christ, comme on peut le voir par notre Table chronologique et notre calendrier E, qui est celui de cette année.

Dans notre Table chronologique, pour nous conformer à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, nous faisons concourir l'an 313 des Grecs avec la première année de l'Incarnation ; mais cette année 313 commence à l'automne de la première année de l'Incarnation, et ainsi des années suivantes. A l'égard de cette ère syrienne, qui commence 310 ans seulement avant notre ère vulgaire, et qu'un savant académicien (M. Gibert) prétend être proprement l'ère syro-macédonienne, elle sera facile à trouver, en reculant d'une année, c'est-à-dire en comptant seulement l'année 313 à l'automne de l'an 2 de Jésus-Christ et de même pour la suite.

Il nous reste à donner les noms Grecs et syriens de chaque mois, avec ceux des mois romains qui leur correspondent.

Mois syriens.	*Mois grecs.*	*Mois romains.*
Eloul.	Gorpiæus.	Septembre.
Tisri I.	Hyperbérétæus.	Octobre.
Tisri II.	Dius.	Novembre.
Canun I.	Apellæus.	Décembre.
Canun II.	Audynæus.	Janvier.
Sabat.	Peritius.	Février.
Adar.	Dystrus.	Mars.
Nisan.	Xanticus.	Avril.
Jiar.	Artemisius.	Mai.
Haziran.	Dæsius.	Juin.
Tamus.	Panémus.	Juillet.
Ab.	Lous.	Août.

§ 9. *De l'ère Césaréenne d'Antioche.*

L'ère Césaréenne d'Antioche est un monument qu'érigea la ville d'Antioche à Jules César, non en reconnaissance de l'autonomie qu'il lui avait accordée, comme quelques-uns le prétendent, mais en mémoire de la victoire qu'il remporta dans la plaine de Pharsale, l'an de Rome 706, avant Jésus-Christ 48, le 9 du mois sextilis, depuis nommé le mois d'août. Les Syriens commencèrent à compter cette période de l'automne, ou de leur premier tisri de cette année ; mais les Grecs la faisaient remonter à leur mois gorpiæus de l'année précédente 705 de Rome, 49e avant Jésus-Christ. Le P. Pagi, sur l'an 67 de Jésus-Christ, n° 30, remarque que les Antiochéens, dans l'espace de 30 ans, se servirent de trois ères, la Pompéienne, celle d'Auguste et la Césaréenne. En voici la preuve, tirée de M. l'abbé Bellei, dans son neuvième Supplément aux Dissertations du cardinal Noris sur les époques syro-macédoniennes. Nous avons deux médailles frappées en Syrie sous le gouvernement de Mucien, avec la date de l'an 117 d'Antioche ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤους ΖΙΡ, dont l'une présente la tête de Galba, et l'autre celle d'Otton. Galba fut tué le 15 janvier de l'an 822 de Rome, 69e de Jésus-Christ ; Otton, son successeur, périt le 15 avril de la même année, et par conséquent dans le cours de l'année syrienne, qui avait commencé à l'automne de l'an 821 de Rome. Or cette année syrienne était, suivant les deux médailles, la 117e ΖΙΡ, de l'ère d'Antioche. Donc la première année de cette ère avait commencé à l'automne de l'an 705 de Rome, 49 ans avant l'Incarnation. La conséquence résulte évidemment de ce calcul.

Mais, d'un autre côté, différents actes syriens, publiés par MM. Assemani, font foi que l'ère d'Antioche ne commença qu'à l'année 706 de Rome, 48 avant Jésus-Christ. Par exemple, on lit à la fin des actes de saint Siméon Stylite, que *ce livre des Triomphes du Bh. Siméon, fut achevé un mercredi* (feria IV, 7 *du mois nisan* (avril) *de l'an* 521 *de l'ère d'Antioche*. Or c'était le 17 avril de l'an 1227 de Rome, 474 de Jésus-Christ, dans lequel la lettre dominicale était F, et le 17 avril tombait au mercredi de la semaine sainte. Ainsi l'année 521 de l'ère d'Antioche avait commencé à l'automne de l'an 1226 de Rome, et conséquemment la première de cette même ère avait précédé de quarante-huit ans l'ère chrétienne.

Il est fait mention, dans la *Bibliothèque orientale* des mêmes auteurs, d'un tremblement de terre qui renversa une partie de la ville d'Antioche, un dimanche, 14 du mois gorpiæus (septembre), de l'an 506 de l'ère d'Antioche, 770 de l'ère des Grecs. Ces caractères ne peuvent convenir qu'à l'an 1211 de Rome, 458 de Jésus-Christ, où le 14 septembre arriva réellement un dimanche. Des 1211 ôtez 505, reste 706, qui est l'an de Rome, auquel ce témoignage fait répondre le commencement de l'ère d'Antioche.

Cette même ville fut encore affligée par les secousses violentes d'un autre tremblement de terre un mercredi, 29 du second tisri (novembre), l'an 576 de l'ère d'Antioche. Or, en consultant notre Table chronologique et notre Calendrier solaire perpétuel, nous trouvons que cette année syrienne concourt avec l'an 528 de Jésus-Christ (1281 de Rome), dans lequel le 29 novembre fut effectivement un mercredi. De là, si l'on remonte au commencement de l'ère d'Antioche, on verra qu'elle prit naissance dans l'automne de l'an 706 de Rome, quarante-huit ans commencés avant Jésus-Christ.

Ainsi, pour conclure avec le célèbre académicien qui nous sert de guide ici, des dates qui se trouveraient les mêmes sur les médailles et dans les actes publiés par MM. Assémani, différeraient d'une année entre elles.

La raison de cette différence que personne, avant M. Bellei, n'avait pu deviner, est que les Syriens adoptèrent, un an plus tard que les Grecs, l'ère Césaréenne. Cette explication si simple est mise, par notre auteur, dans un point d'évidence auquel on ne peut se refuser.

Dans notre Table chronologique, on trouvera cette ère sous ces deux époques différentes. En la prenant suivant les médailles, l'année 49 de cette ère commence à l'automne qui précéda immédiatement la première année de l'ère chrétienne : en la prenant selon les actes, le commencement de

cette même année 49 tombe dans l'automne de la première année de Jésus-Christ. Evagre, dans son *Histoire ecclésiastique*, fait usage de l'ère Césaréenne d'Antioche. Le patriarche Nicéphore, dans sa *Chronographie*, parle d'une autre ère d'Antioche, qu'il fait commencer avec l'empire d'Auguste. C'est la même que l'ère actiaque.

§ 10. *De l'ère d'Espagne.*

Auguste ayant achevé, l'an 715 de Rome, 39e avant notre ère vulgaire, la conquête de l'Espagne, cet événement donna naissance à une ère nouvelle, fondée sur le Calendrier julien, laquelle commença au 1er janvier de l'année suivante. Elle eut lieu, non-seulement dans l'Espagne, mais aussi dans l'Afrique (1) et dans nos provinces méridionales de France qui furent soumises aux Visigoths (2) : mais depuis le IXe siècle, elle n'était pas seule dans la date de l'année, et on lui joignait assez communément celle de l'Incarnation. L'usage de l'ère d'Espagne fut aboli dans la Catalogne, l'an 1180, en vertu d'un canon du concile de Tarragone, tenu cette année, par lequel il était ordonné de se servir de l'ère de l'Incarnation. On fit un semblable règlement dans le royaume d'Aragon, en 1350 ; dans celui de Valence, en 1358 ; dans celui de Castille, en 13 3 ; et enfin en Portugal, l'an 1422, ou, selon d'autres, en 1415. Dans notre Table chronologique nous faisons concourir l'an 39 de cette période avec l'an 1er de Jésus-Christ ; tous deux commencent au 1er janvier, parce que l'ère d'Espagne devance, de trente-huit ans pleins, l'ère chrétienne.

Mais il paraît qu'en Portugal, depuis l'établissement de cette monarchie, on n'employa point d'autre ère dans les dates que celle de l'Incarnation, qu'on désignait simplement par le nom absolu d'Ere. C'est ainsi qu'on doit entendre la date d'un diplôme par lequel Alphonse Henriquès, deuxième roi de Portugal, en mettant sa personne et son royaume sous la protection de Notre-Dame de Clairvaux, assure à cette maison une rente annuelle et perpétuelle de 50 morabotins d'or fin : *Facta carta*, y est-il dit, *in ecclesia Lamecensi, quarto kal. maii, æra* MCXLIII. (*Arch.* de Clairvaux.) Si cette date devait s'entendre de l'ère d'Espagne, elle se rapporterait à l'an 1105 de l'ère chrétienne, et précéderait, par conséquent, de dix ans la fondation de Clairvaux, qui est de l'an 1115.

§ 11. *De l'ère de Dioclétien, ou des Martyrs.*

L'élévation de Dioclétien à l'empire ne fut pas seulement l'époque de la réforme que les Alexandrins firent, comme nous l'avons dit ci-dessus (col. 911), à l'ère du monde qu'ils avaient adoptée, elle le fut encore d'une ère nouvelle, qu'ils imaginèrent, et à laquelle ils donnèrent le nom de ce prince. Celle-ci changea dans la suite de dénomination, et fut appelée l'ère *des Martyrs*, afin de perpétuer le souvenir de la cruelle persécution que Dioclétien excita contre les chrétiens. Pour bien entendre cette période, et la faire cadrer parfaitement avec notre ère de l'Incarnation, il faut savoir quelle était la différence du calendrier égyptien et du nôtre.

Avant la réformation du calendrier romain, faite par Jules César, l'année des Egyptiens était composée de douze mois, chacun de trente jours, à la fin desquels on ajoutait cinq jours, nommés par cette raison *épagomènes*, pour faire le nombre de 365. Mais, comme il restait au bout de chaque année environ six heures qu'on négligeait, il arrivait de là que, tous les quatre ans, chaque mois rétrogradait d'un jour, de manière que, dans l'espace de 1461 ans, après avoir parcouru, l'un après l'autre, toutes les saisons, ils se retrouvaient au même point où ils étaient au commencement, avec la différence d'une année entière sur le total. Le remède que les astronomes d'Alexandrie imaginèrent à cet inconvénient fut d'ajouter tous les quatre ans un sixième épagomène, comme Jules César avait ajouté, dans le même intervalle, un vingt-neuvième jour au mois de février. Par ce moyen, ils rendirent leur année fixe, de vague qu'elle était, et lui donnèrent toute la consistance et la régularité de l'année Julienne (1). Le 29 du mois d'août de celle-ci fut le terme auquel ils firent répondre le premier jour de leur année commune, et le jour suivant commença leur année intercalaire. Sur quoi il est à remarquer, d'après le P. Pétau, que cette année intercalaire ne concourt pas avec l'année bissextile des Romains, mais la précède immédiatement, de manière que c'est sur ce calendrier, ainsi réformé, que pose l'ère de Dioclétien, dont le commencement répond au 29 (M. Rivas dit le 27) août de notre année chrétienne 284, première du règne de ce prince. Mais la dénomination d'ère des Martyrs, qu'elle porte aussi, semblerait devoir la faire reculer jusqu'en 303, époque de l'édit sanglant que cet empereur donna contre les chrétiens. Cependant l'usage contraire a prévalu jusqu'à nos jours, où l'on voit encore cette période usitée parmi les Coptes et les Ethiopiens. En la substituant, dans notre Table chronologique, à l'ère d'Alexandrie, nous avons eu soin d'en marquer les années intercalaires d'un astérisque *, pour empêcher de les confondre avec celles du calendrier romain.

Voici une table qui représente la correspondance du calendrier égyptien et du notre, avec les noms que les Egyptiens et les Ethiopiens (2) donnent respectivement à leurs mois.

(1) La plupart des conciles de Carthage sont datés de l'ère d'Espagne.

(2) Le concile d'Arles, célébré l'an 813 de Jésus-Christ, porte la date de l'ère (d'Espagne) 851.

(1) Cette réforme, ordonnée par un décret du sénat de Rome, l'an 16 de l'ère Julienne, 30e avant Jésus-Christ, n'eut son effet que cinq ans après, et seulement à Alexandrie. Le reste de l'Egypte continua longtemps depuis de suivre l'année vague.

(2) Les Ethiopiens nomment les années de l'ère

MOIS ROMAINS.		MOIS ÉGYPTIENS.	MOIS ÉTHIOPIENS.	SOMME RÉSULTANTE A LA FIN DE CHAQUE MOIS.
Août	29e jour.	Thoth.	Mascaram.	30 jours.
Septembre	28e jour.	Paophi.	Tikmith.	60 jours.
Octobre	28e jour.	Athyr.	Hedar.	90 jours.
Novembre	27e jour.	Choëac, ou Cohiac.	Tascam.	120 jours.
Décembre	27e jour.	Tybi.	Tir.	150 jours.
Janvier.	26e jour.	Mechir, ou Machir.	Jacatith.	180 jours.
Février	25e jour.	Phamenoth.	Magabith.	210 jours.
Mars	27e jour.	Pharmouti.	Miazia.	240 jours.
Avril	26e jour.	Pachon.	Ginbot.	270 jours.
Mai	26e jour.	Payni.	Sene.	300 jours.
Juin	25e jour.	Epiphi.	Hamlt.	330 jours.
Juillet	25e jour.	Mesori.	Nahase.	360 jours.
Août	24e jour.			
———	25e jour.	EPAGOMENES, appelés *Nisi* par les Coptes modernes, lorsque l'année est commune; et *Kebus*, lorsqu'elle est intercalaire.		1
———	26e jour.			2
———	27e jour.			3
———	28e jour.			4
———	29e jour.			5
		INTERCALAIRE.		6

L'année qui suit l'intercalaire commence au 30 août; mais comme elle concourt avec une année bissextile romaine, elle finit le 28 août suivant, et celle d'après recommence le 29.

§ 12. *De l'ère de l'Hégire.*

L'ère dont se servent les Arabes et tous les Mahométans se nomme *Hégire*. Elle a pour époque le jour où Mahomet s'enfuit de la Mecque à Médine, et ce jour répond, suivant l'usage civil, au vendredi 16 juillet de l'an de Jésus-Christ 622; mais les astronomes, et même quelques historiens, la mettent au jeudi précédent, 15 juillet; ce qui avance d'un jour toute la suite de l'Hégire. C'est une observation qu'il ne faut point perdre de vue, en lisant les écrivains Arabes (1).

Les années qui composent l'Hégire sont des années lunaires, dont le commencement répond, tantôt à un point, tantôt à un autre de notre année solaire, plus longue, comme l'on sait, de onze jours que l'année lunaire. Son cours se divise en cycles de trente années, dont dix-neuf, appelées années communes, sont de 354 jours; les onze autres, nommées intercalaires, ou abondantes, en comprennent un de plus. Celles-ci, entremêlées avec les premières, sont les 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 et 29. Chaque année est partagée en douze mois, qui ont alternativement trente et vingt-neuf jours, excepté le dernier qui, dans les années intercalaires, est de trente jours. Dans notre Table chronologique, ces années intercalaires sont marquées d'un astérisque * pour les distinguer des années communes.

Les mois de l'Hégire sont composés, comme les nôtres, de semaines, dont chaque jour, que nous appellerons férie, commence (1) le soir après le soleil couché. Ainsi notre dimanche est la 1re férie de la semaine arabique, et notre samedi la 7e.

Tels sont les éléments de cette fameuse ère. Les astronomes ont des méthodes sûres et démontrées pour la faire cadrer parfaitement avec l'ère chrétienne. Mais, trop com-

des Martyrs, les *années de grâce*. Ils ne comptent pas néanmoins, par une suite continue, depuis l'an 284 de Jésus-Christ, mais ils se servent d'une période de 532 ans, à la fin de laquelle ils recommencent par l'unité. Ils suivent aussi, pour l'ère Mondaine, le calcul de Jules Africain, et anticipent sur nous l'ère chrétienne de huit ans. (Ludolphe, l. III, ch. 6, § 97.)

(1) Voici une preuve qui nous paraît démontrer qu'il ne faut pas fixer, dans l'usage civil, le commencement de l'Hégire au jeudi 15 juillet 622. L'échange du traité de paix, entre l'Empire et la Porte (dont les préliminaires avaient été signés le 1er septembre 1739), fut fait par le comte d'Uhlefeldt, ambassadeur de l'empereur Charles VI, et Gianhi-Ali Pacha, ambassadeur du grand-seigneur Mahmoud, sur un pont construit exprès au milieu de la Save, entre Belgrade et Semlin. Cet échange est daté, dans l'acte qui fut dressé à ce sujet, du vendredi 10 juin 1740 de Jésus-Christ, et du 15 de rabie premier, 1153 de l'Hégire. Ainsi il est certain qu'il y avait alors 1152 années, deux mois et quinze jours de l'Hégire de révolus. Ces 1152 années, deux mois et quinze jours, sont composés de 408,304 jours. Si, d'un autre côté, on compte combien il y a de jours, depuis, et compris le vendredi 16 juillet 622, jusqu'au vendredi 10 juin 1740 inclusivement, on trouvera 1117 ans juliens et 331 jours, lesquels forment précisément 408,304 jours. Par conséquent, l'époque radicale de l'Hégire est le vendredi 16 juillet, 622 de Jésus-Christ.

(1) *Les vrais noms arabes de chaque jour de la semaine sont :*

Youm el-Ahad,	le premier jour,	ou dimanc.
Youm el-Thani,	le second jour,	ou lundi.
Youm el-Thaleth,	le troisième jour,	ou mardi.
Youm el-Arbaa,	le quatrième jour,	ou mercr.
Youm el-Khamis,	le cinquième jour,	ou jeudi.
Youm el-Dgiommaa,	le jour d'assemblée,	ou vendred.
Youm el-Sabt,	le jour du sabbat,	ou samedi.

Le cycle arabique contient 10,631 jours, égaux à 29 années juliennes, plus 39 jours; car 365 jours 1/4 multipliés par 29 années, plus 39 jours, donnent en produit 10,631 jours.

pliquées et trop abstraites, elles ne peuvent entrer dans cette Dissertation, où l'on s'attache principalement à mettre les choses à la portée du commun des lecteurs. Nous nous contentons d'en donner les résultats dans notre Table chronologique, où nous avons placé l'Hégire à la suite de l'ère des Martyrs, avec le mois, le jour et la férie de notre année, dans lesquels tombe le commencement de chaque année arabique. Surtout il est à observer que les astronomes arabes nomment caractère de l'année, ou du mois, la férie par où l'année, ou le mois commence. Ainsi, chaque mois dans l'Hégire, aussi bien que chaque année, a son caractère. Mais comme notre Table chronologique ne représente que le caractère de l'année, nous y suppléons ici par une autre Table, où l'on voit le caractère de chaque mois, de toute année dont le caractère est connu.

TABLE DES CARACTÈRES DES MOIS DE L'HÉGIRE.

NOMS DES MOIS ET NOMBRE DE LEURS JOURS.		FÉRIES INITIALES DES MOIS.						
Moharram, ou muharram,	30 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Sefer, ou safar, ou suphar,	29 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Rabié 1er, ou rabi el-aoual, ou rabiul-euvel,	30 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Rabié 2e, ou rabi el-akher, ou rabiul-achir,	29 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Gioumadi 1er, ou dgioumadi el-aoual, ou gioumaasil-euvel,	30 jours.	7	1	2	3	4	5	6
Gioumadi 2e, ou dgioumadi el-akher, ou gioumaasil-achir,	29 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Redgeb, ou régihab,	30 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Schaban, ou sahaben; ou sahaaban,	29 jours.	5	6	7	1	2	3	4
Ramadhan, ou ramazan,	30 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Schoual, ou schewal, ou scherrail,	29 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Dzoulcaada, ou dulkaiadath, ou zilkaade,	30 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Dzouledgé, ou dulkagiadath, ou dulheggiah, ou zilligge,	29 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Et dans l'année intercalaire,	30 jours.							

Rien de plus simple que le système sur lequel cette table est dressée. Les douze mois dont l'année arabique est composée, sont alternativement, comme on l'a dit, de trente et de vingt-neuf jours. Ceux-ci commencent et finissent, la même férie; ceux-là finissent le lendemain de la férie par où ils ont commencé. Ainsi, lorsque muharam, qui est de trente jours, commence la 1re férie, ou le dimanche, il finit la 2e férie, ou le lundi; séfer qui le suit et n'a que vingt-neuf jours, commence et finit la 3e férie, ou le mardi; rabié Ier, qui vient après, ayant trente jours, commence le mercredi, ou 4e férie, et finit la 5e férie, ou le jeudi; rabié II, qui est de vingt-neuf jours, commence et finit le vendredi, ou 6e férie. Il en est de même des mois suivants.

Faisons maintenant l'essai de cette table, pour trouver, dans notre Calendrier solaire perpétuel, le commencement d'une année arabique, donnée, par exemple, l'an 891 de l'Hégire, dont le premier jour, suivant notre Table chronologique, répond au 7 janvier de l'année chrétienne 1486. Le caractère de cette année arabique et la férie 7, et la lettre dominicale de notre année 1486 est A. Je cherche dans les calendriers qui composent le calendrier solaire perpétuel, celui qui porte le nom de cette lettre, et j'y trouve qu'en effet le 7 janvier tombe un samedi; je jette ensuite les yeux sur la colonne per-

pendiculaire, qui a 7 en tête dans la table des caractères, et j'y vois que le mois séfer a pour caractère 2, ou la 2e férie. Je compte trente jours dans mon calendrier A, depuis le 7 janvier, et j'arrive à un lundi, 6 février, qui est le jour initial de séfer. Rabié Ier a pour caractère 3, ou 3e férie ; comptant vingt-neuf jours depuis le 6 février, je trouve que ce mois arabique commence le 7 mars, qui est effectivement un mardi. Le caractère de rabié II est 5, ou férie 5e : c'est le jeudi 6 avril, trentième jour après le 7 mars. Dgioumadi Ier, a pour caractère 6, ou férie 6e ; donc c'est par le vendredi 5 mai, vingt-neuvième jour après le 6 avril, que ce mois débute. Le caractère de dgioumadi II est férie 1 : c'est par conséquent le dimanche 4 juin, qui est son jour initial, trentième jour après le 5 mai. Redgeb a pour caractère la férie 2, ou le lundi qui tombe le 3 juillet, vingt-neuf jours après le 4 juin. La férie 4e ou le mercredi, caractérise le mois schaban ; et ce jour est le 2 août, trente jours après le 3 juillet. Ramadhan commence par la férie 5e ou le jeudi, qui est le 31 du même mois d'août. Le premier jour de schonal est le samedi 30 septembre, parce que ce mois a pour caractère la férie 7e. Le caractère de dzoulcaada étant 1, ou férie 1re, le commencement de ce mois arrive le dimanche 29 octobre. Enfin, le dzouledgé commence le mardi 28 novembre, parce qu'il a pour caractère la 3e férie, et que le trentième jour, après le 29 octobre, tombe un mardi. Ce douzième mois a fini et terminé l'an de l'Hégire 891, le 27 décembre, qui est le trentième jour, y compris le 28 novembre, parce que 891 est une année intercalaire ; et comme nous l'avons dit ci-devant, le dernier mois arabe est de vingt-neuf jours dans les années communes, et de trente pour les années intercalaires : en conséquence, l'an 892 a commencé le 28 décembre, qui est un jeudi, ou férie 5, comme on le voit dans notre Table chronologique. Voilà donc toute mon année arabique 891, combinée avec l'an de Jésus-Christ 1486. Mais il n'arrive pas toujours, et cela même est assez rare, qu'une année de l'Hégire commence et finisse dans la même année de Jésus-Christ. Lorsqu'elle s'étend sur deux de nos années, il faut, après avoir épuisé le calendrier sur lequel on a commencé l'opération, passer au suivant pour l'achever, si la deuxième des deux années chrétiennes, dont il s'agit, est une année commune. Mais si cette deuxième année est bissextile, alors il faut sauter le calendrier qui suit immédiatement, et prendre celui qui vient après, comme nous le disons dans l'avertissement qui est à la tête de notre Calendrier solaire perpétuel. Par exemple, la première année de l'Hégire, qui commence le 16 juillet, répondant aux années 622 et 623 de Jésus-Christ, doit être supputée sur les calendriers C et B, qui sont propres à ces deux années communes. Mais la seconde année de cette même Hégire, qui commence le 5 juillet 623 et finit en 624, doit être supputée d'abord sur le calendrier B, ensuite sur le calendrier G, et non sur le calendrier A, parce que l'année 624 est bissextile.

Voilà ce que nous avions à dire de l'Hégire, pour ce qui concerne la vérification des dates. Ceux qui voudront s'instruire à fond sur cette matière pourront consulter le Commentaire de Gravius sur Ulug-Beg, celui de Christmann sur Alfragan, le 7e livre du P. Pétau, *De Doctrina temporum*, le 1er livre de la *Chronologie réformée* du P. Riccioli, et le IVe tome des *Éléments de mathématiques* de Wolfius.

§ 13. *Du Cycle pascal.*

Le cycle du soleil est composé de vingt-huit ans, et celui de la lune, comme nous le dirons plus bas, de dix-neuf ans. De ces deux cycles, de vingt-huit et de dix-neuf ans, multipliés l'un par l'autre, on en a composé un troisième, qui est appelé le cycle pascal, parce qu'il sert à trouver la Pâque. C'est une révolution de 532 années, à la fin desquelles les deux cycles de la lune, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle du soleil, les concurrents, les lettres dominicales, le terme pascal, la Pâque, les épactes avec les nouvelles lunes, recommencent, comme toutes ces choses étaient 532 années auparavant, et continuent le même espace d'années ; en sorte que la seconde révolution est en tout semblable à la première, et la troisième aux deux autres. C'est ce qu'on peut voir dans notre Table chronologique, en comparant les années de la première révolution qui commence un an avant notre ère chrétienne, avec celles de la seconde, qui commence en 532, et avec celles de la troisième, qui commence en 1064. Que le lecteur prenne la peine de jeter les yeux sur la première année de Jésus-Christ, sur l'an 533 et sur l'an 1065, il verra que ces trois années sont la seconde du cycle pascal, et que toutes les trois sont marquées aux caractères suivants : cycle pascal 2, cycle de 19 ans 2, cycle lunaire 18, régulier 1, clefs des fêtes mobiles 15, cycle solaire 10, concurrent 5, lettre dominicale B, terme pascal 25 mars, Pâques 27 du même mois, épactes 11 ; que de là il passe à notre calendrier lunaire, il trouvera au même temps, en prenant le nombre d'or 2, nouvelles lunes, janvier 12, février 10, mars 12, avril 10, mai 10, juin 8, juillet 8, août 6, septembre 5, octobre 4, novembre 3, décembre 2. Ce rapport est parfait, et les mêmes années de chaque révolution du cycle pascal sont marquées des mêmes caractères, jusqu'à la réformation du calendrier, faite en 1582. Depuis cette époque, le cycle pascal est devenu inutile pour tous ceux qui ont embrassé la réformation du calendrier, et il ne peut plus servir qu'à ceux qui n'ont pas voulu s'y soumettre (1).

(1) Les chrétiens de la primitive Eglise firent usage de différents cycles pour déterminer le jour auquel ils devaient célébrer Pâques. Saint Prosper nous apprend que, l'an 46 de l'ère vulgaire, ils commencèrent de faire usage du cycle de 84 ans, qu'ils empruntèrent des Juifs. (Voy. plus loin le *Précis historique de la forme de l'année chez les anciens*

Si depuis 1582 nous avons continué de mettre le cycle pascal dans notre Table chronologique, c'est, 1°, parce que tous ceux qui suivent le calendrier réformé, ne l'ont pas adopté aussitôt après sa publication, et que la plupart des églises protestantes ont été, jusque vers ces derniers temps, attachées au calendrier Julien; 2° afin que ceux à qui il importe de connaître le jour où ceux qui suivent encore cet ancien calendrier célèbrent la Pâque chaque année, puissent le savoir par le moyen du cycle pascal continué. Pour cela, il ne faut que jeter les yeux sur l'année de ce cycle, depuis la réformation du calendrier, et la comparer avec la même année du cycle qui précède la réformation : la Pâque, ces deux années-là, tombe le même jour, suivant l'ancien calendrier. Par exemple je veux savoir quel jour les protestants ont célébré la Pâque en 1600, je jette les yeux sur la Table chronologique, et j'y vois qu'en 1600 c'était la cinquième année du cycle pascal; je remonte ensuite au cycle pascal précédent, et je vois que la cinquième année de ce cycle répond à l'an de Jésus-Christ 1068. La Pâque en 1068 tombait le 23 mars, d'où je conclus, sans crainte de me tromper, qu'en 1600 les protestants ont célébré la Pâque le 23 mars. Par la même opération, je trouve toutes les Pâques des protestants, jusqu'à ce qu'ils aient abandonné l'ancien calendrier, et celles de tous ceux qui le suivent encore de nos jours, quelques années qu'on puisse me proposer. Ces Pâques des sectateurs de l'ancien calendrier avancent ou reculent sur les nôtres, quelquefois d'un mois entier, tantôt elles s'en rapprochent plus ou moins; leurs mois ne s'accordent point aussi entièrement avec les nôtres; ainsi, pour bien s'entendre avec eux, il faut que dans leurs actes publics et dans leurs lettres missives, ils ajoutent *vieux style* ou *nouveau style*. La différence de l'un et de l'autre est aujourd'hui (1787) de onze jours, dont le nouveau style anticipe sur le vieux, à cause du retranchement fait en 1582, duquel nous parlerons plus bas. Ainsi, le 1er du mois, suivant les sectateurs du vieux style, et le 11 selon nous, et le 19 pour eux est le 30 pour nous. Cette différente manière de compter demande quelque attention, pour nous bien entendre avec ceux qui ne sui-

Hébreux.) Mais le cycle de quatre-vingt-quatre ans étant défectueux, saint Hippolyte, évêque et martyr, dressa un *canon, ou cycle de seize ans* (qui semble n'être qu'une octaeteride doublée), pour régler la fête de Pâques : ce cycle répété sept fois forme une période de *cent douze ans*, qui devait servir depuis l'an 222 jusqu'en 335. Saint Anatole, évêque de Laodicée, dressa un nouveau canon pascal, contenant un *cycle de 19 ans*, dans lequel il attacha l'équinoxe du printemps au 22 de mars, au lieu qu'il était déjà avancé au 21, selon le calcul des Alexandrins. Ce cycle, commençant à l'an 276, a été entendu de peu de personnes, parce qu'il est plein de paradoxes : aussi n'a-t-il jamais été de grand usage dans l'Église.

Eusèbe, évêque de Césarée en Palestine, l'un des principaux prélats du concile de Nicée, dressa, quelque temps après son retour de ce concile, un canon pascal, ou un cycle de 19 ans, avec le secours du canon de saint Hippolyte. Mais le résultat de son travail ne réunit pas tous les suffrages. Les Occidentaux eurent de la peine à s'accommoder de ce cycle de 19 ans, et les peuples d'Orient et d'Égypte en ayant remarqué les inconvénients, tout le monde convint du besoin que le sujet avait d'être retouché. En conséquence, l'empereur Théodose, dès la première année de son règne, donna cette commission à Théophile, prêtre alors, puis évêque d'Alexandrie, qui dressa d'abord une espèce de période composée de 23 ennéadécaétérides ou cycles de 19 ans, faisant en tout 437 ans. L'ayant achevée, il l'envoya quelque temps après à saint Jérôme, pour être traduite en latin. Mais, sur le peu d'apparence qu'il vit à la publier ou à la faire recevoir sitôt, il fit un autre cycle, ou canon pascal, qui fut appelé *cycle de 100 ans*, quoiqu'il ne dût contenir que cinq cycles lunaires de 19 ans, parce qu'il marquait effectivement les Pâques pour 100 ans, c'est-à-dire depuis 380 jusqu'à l'an 479. Ce cycle fut embrassé et suivi généralement par tout l'empire. Quoiqu'il fût, sans contredit, le plus parfait de tous ceux dont l'Église avait jusque-là fait usage, il ne satisfit pas entièrement les Latins; ils y trouvèrent des difficultés qui les rebutèrent jusqu'à leur faire reprendre leurs anciens calculs. Mais saint Cyrille, qui avait succédé depuis quatorze ou quinze ans à son oncle Théophile, dans l'évêché d'Alexandrie, et qui se croyait chargé par toute l'Église du soin de régler la Pâque, entreprit la défense de son cycle, et fit voir les défauts de la supputation romaine qu'on voulait lui substituer. Il réduisit le cycle centenaire de son oncle à 95 années, qui font une période de cinq cycles lunaires de 19 ans; et sans attendre que les 100 ans du cycle de Théophile fussent expirés, il fit courir son cycle réformé dès l'an 437. Néanmoins les Latins, regardant comme un joug fâcheux l'espèce de dépendance où ils étaient à l'égard des Grecs et des Orientaux pour la célébration de la fête de Pâques, firent travailler Victorius sur ce sujet. Ce calculateur composa donc la *Période Victorienne*, qu'il publia l'an 457, vingt ans après le commencement du cycle de Théophile, réduit à 95 ans par saint Cyrille. Mais, quoique Victorius eût adopté le cycle lunaire des Grecs, il suivit de telle sorte les supputations des Latins, qu'il rendit le cycle de Théophile et de saint Cyrille inutile en Occident. Cependant on retomba bientôt dans l'inconvénient que le pape saint Léon avait voulu éviter pour toujours. C'était la diversité de pratiques pour la célébration de la Pâque que le concile de Nicée avait ordonné de faire en un même jour dans toutes les églises. Enfin, Denis le Petit, ayant entrepris d'abolir tout à la fois le cycle de Victorius et le cycle ancien des Latins, dressa un nouveau canon pascal sur le cycle lunaire des Alexandrins, et il retint la grande période de Victorius, composée des deux cycles solaire et lunaire, multipliés l'un par l'autre. C'est ce qu'on appelle la *Période Dionysienne* de 532 ans, qui ne diffère de la période victorienne, que parce qu'elle roulait sur les calculs des Orientaux ou Alexandrins, qui étaient plus sûrs que ceux des Latins, que Victorius avait employés pour flatter les Romains. Denis publia son nouveau cycle, l'an 526, dans le dessein de le faire succéder au cycle de Théophile, réformé par saint Cyrille, lequel, ayant commencé l'an 437, devait expirer en 531; et Denis fit commencer le sien, l'an 532. Ainsi, quoi qu'en disent Blondel et M. Guibert, deux savants, qui indiquent plutôt ce qui aurait dû être que ce qui s'est fait, nous persistons à faire remonter le cycle pascal à l'année qui précède l'ère chrétienne, et cela pour nous conformer aux dates de ce cycle, qui se trouvent dans les chartes et les chroniques.

vent pas le calendrier réformé. Mais revenons au cycle pascal.

Il est appelé par quelques anciens, *Annus magnus*, et par d'autres, *circulus* ou *cyclus magnus*. Nous l'appelons aujourd'hui la *Période Victorienne*, parce qu'elle a été composée par Victorius, natif d'Aquitaine, à la persuasion d'Hilaire, archidiacre de l'Eglise de Rome, sous le pontificat de saint Léon le Grand. Le P. Pagi, dans sa critique de Baronius, à l'an 469, n. 3, prouve que Victorius la composa, l'an 457, à l'occasion de la dispute qui s'était élevée entre les Grecs et les Latins, au sujet de la Pâque de l'an 455. Il fixe le commencement de cette période à l'année de la Passion du Sauveur, qui, selon la manière de compter de cet ancien auteur, répond à l'an 28 de notre ère chrétienne, ou de l'Incarnation, comme nous comptons aujourd'hui. La mort de saint Jean de Réome, rapportée au 1er siècle des saints de l'ordre de Saint-Benoît, est ainsi datée : *Anno Domini quingentesimo duodecimo juxta quod in cyclo B. Victurii.... numeratur :* date que le P. Mabillon rapporte à l'an 539 de l'Incarnation, en faisant commencer la période de Victorius avec l'année 28 de J.-C.

Mais cette manière de la commencer n'a pas duré longtemps : Denis le Petit, qui a travaillé depuis sur la même période, lui a donné un autre commencement; et il la fait remonter un an au-dessus de notre ère vulgaire, en sorte que la première année de Jésus-Christ répond à la seconde année de la période victorienne, ainsi corrigée par Denis le Petit. Marianus Scotus, dans sa Chronique, à l'an 531, dit : *Explicit magnus cyclus paschalis* DXXXII *annorum, in cujus secundo anno, juxta Dionysium, natus est Dominus.* C'est ainsi que nous avons arrangé le cycle pascal dans notre Table chronologique; mais nous ne prétendons pas que cet ordre ait été unique, même depuis Denis le Petit, et qu'il ait été suivi par tous ceux qui ont fait usage de ce cycle (1). Voici une date qui ne s'accorde point avec cet arrangement. Elle est tirée d'une charte imprimée parmi les preuves du nouveau *Gallia Christana*, tom. II, col. 385. *Acta est hujusmodi ecclesiæ cartula.... anno Dominicæ Incarnationis* MLXXVI, *indictione* XIV, *cyclo paschali* X, *epacta* XII, *concurrentibus* V. Ce *cyclo paschali* X ne cadre point avec notre arrangement. Il faudrait *cyclo paschali* XIII, comme on peut le voir dans notre Table chronologique.

Mais peut-être que *cyclus paschalis* ne se prend point ici pour le cycle pascal que nous expliquons, et qu'il se prend pour *cyclus lunaris*, que l'auteur de la charte aurait appelé *paschalis*, parce que ce cycle lunaire servait aussi aux Juifs à faire connaître la Pâque. Ce qui nous porterait à le croire, c'est que le cycle lunaire X répond à l'an 1076, et que le cycle pascal X, proprement dit, n'y répond pas. Au reste, que cette conjecture soit vraie ou fausse, il est constant d'ailleurs qu'il faut donner plusieurs commencements au cycle pascal, comme il en faut donner plusieurs à la plupart de ces sortes d'époques (1).

M. Blondel, dans son Calendrier romain, donnerait volontiers au cycle pascal ou à la période victorienne un commencement bien différent de celui que nous lui donnons, en suivant Denis le Petit. « Si l'on voulait, dit cet auteur, en rétrogradant, chercher le commencement de cette période, il faudrait prendre 457 années avant la naissance de Notre-Seigneur, dans laquelle on pourrait supposer que l'un et l'autre des deux cycles ont commencé, si nous voulons, suivant notre usage, que la première année des chrétiens ait *deux* pour cycle lunaire, et *dix* pour solaire. Par ce moyen, nous trouverions que la première période aura fini dans l'année 75 depuis la Nativité, qui avait *dix-neuf* pour cycle lunaire, et *vingt-huit* pour solaire ; et partant, que l'année 76, ayant le nombre 1 pour chacun de ces cycles, est le commencement de la seconde période; l'année 608, celui de la troisième; l'année 1140,

(1) En dressant sur ce cycle, de la manière que nous l'expliquons ici, toutes les Pâques de l'ancien calendrier, dans notre Table chronologique, nous avons moins représenté ce qui s'est universellement pratiqué dans l'Eglise, jusque vers la fin du VIIIe siècle, que ce qui aurait dû s'y pratiquer, comme on le verra dans les notes qui sont au bas des pages de cette Table.

(1) Dans un manuscrit du collége de Clermont, suivant le témoignage du P. Labbe (*Eloges histor.*, tom. II, pag. 70), on marque ainsi la date de la mort de Thierri IV, dit de *Chelles*, roi de France : *A nativitate Domini usque in præsentem annum, in quo Theudericus, rex Francorum, defunctus est,* DCC. XXXVII, *in quo anno, indictione quinta, epacta* XV, *concurrente* I, *lunæ circulum* XIII, XIV, XII, *kalendis aprilis, Pascha* IX *kalendis aprilis, luna* XVII, XXIV *de annorum* DXXXII, *secundum Græcos, cyclo.* Ce cycle de 532 ans, selon les Grecs, avait commencé 531 ans avant Jésus-Christ, puisqu'en 737 il était à la vingt-quatrième année de sa troisième révolution. C'est un exemple, entre plusieurs, des divers commencements qu'on a donnés au cycle pascal.

Dans les deux éditions précédentes (de la 3e in-fol.), nous avons dit que nous n'avions trouvé aucune charte qui fût datée par les années du cycle pascal. Mais depuis il nous en est tombé une entre les mains, où cette date est exprimée avec plusieurs autres. L'objet de cet acte est une donation que Roclenus, prévôt de l'église de Châlons-sur-Saône, fait de plusieurs fonds situés *in villa Cianis* (ce lieu nous est inconnu), en faveur de l'abbaye de Cluny. La pièce finit ainsi : *Actum publice, Cabilonis civitate, anno ab Incarnat. Dom.* MLXIII, *indict.* I, *epacta* XVIII, *concurrente* II, *residente Romæ Alexandro papa discretissimo, regnante in Francia Philippo rege, anno regni ejus* V. *Secundo magno anno ab Incarnatione Domini nostri Jesu Christi, qui constat* DXXXII *annis. Decemnovennali cyclo* LVIe, IIII *non. junii* (*Archiv. de Cluny.*) La grande année dont il s'agit ici n'est autre chose que le cycle pascal, dont la seconde révolution expira l'an 1063 de Jésus-Christ, de même que la 56e du cycle de dix-neuf ans.

Sigebert, dans sa Chronique, sur l'an 1063, dit : Cette année finit le grand cycle de 532 ans, composé de 28 cycles de 19 ans. Ainsi, Marianus Scotus, Sigebert et le rédacteur de la charte que l'on vient de citer, font remonter le commencement du cycle pascal à l'année qui précède immédiatement la première de notre ère vulgaire.

de la quatrième; et l'année 1672 serait celui de la cinquième, s'il n'y avait point eu d'altération dans ces cycles, par la réformation du calendrier. » Ainsi raisonne M. Blanchet, qui marque ce qui s'est fait, non dans l'Église universelle, mais seulement dans quelques églises particulières. On peut remarquer, dans l'extrait que nous donnons de cet auteur, qu'avec tous les modernes, il confond le cycle lunaire avec celui du 19 ans. Il faut néanmoins les distinguer, comme nous allons le faire voir.

§ 14. *Du Cycle lunaire et du Cycle de 19 ans, plus communément appelé, par les modernes, le Nombre d'or.*

Nous distinguons, avec les anciens computistes, et d'après un certain nombre de chartes, le cycle de la lune du cycle de dix-neuf ans, ou nombre d'Or, quoique plusieurs auteurs et des chartes en plus grand nombre que les premiers, les confondent entièrement. Il est assez commun, en effet, de trouver dans les anciens monuments *cyclus lunæ*, ou *lunaris*, et *cyclus decennovennalis*, pris indifféremment l'un pour l'autre. C'est une méprise occasionnée par la ressemblance des deux cycles. Le cycle de la lune ou lunaire, ainsi que le cycle de 19 ans, est une révolution de 19 années, après lesquelles on recommence par 1, en continuant jusqu'à 19, par un cercle perpétuel, comme on le voit dans notre Table chronologique, où ces deux cycles sont marqués. Toute la différence qu'on remarquera entre l'un et l'autre, est que le cycle de la lune commence trois ans plus tard que celui de 19 ans. Cette différence vient des Grecs et des Juifs modernes. Ceux-ci se servent du cycle que nous appelons de la lune, et ils le commencent à l'équinoxe d'automne avec leur mois tisri. Néanmoins, pour nous conformer à l'usage adopté par les rédacteurs des chartes, nous faisons commencer, dans notre Table chronologique, les années de ce cyle avec le mois de janvier; ce qui est une anticipation d'environ 9 mois sur les années de ce cycle lunaire des Juifs. Ainsi ce cycle lunaire n'est point, comme le pense le savant M. Guiberi, l'enveloppe des épactes, mais un cycle lunaire invariable, que les Juifs modernes adoptèrent l'an 338 de notre ère, et qui fait la base du calendrier dont ils se servent encore de nos jours. Ce sont les Grecs d'Alexandrie qui nous ont transmis le cycle de 19 ans, que nous faisons commencer avec notre mois de janvier. Les chrétiens ont fait usage de l'un et de l'autre cycles, dans les premiers temps; mais enfin celui de 19 ans a prévalu; et nos auteurs modernes ont tellement oublié ce cycle des Juifs, que nous n'en connaissons aucun qui l'ait employé pour expliquer les chartes qui en sont datées.

Voici une de ces chartes, d'autant plus remarquable, que les deux cycles y sont également exprimés. Elle est de Henri, comte d'Eu, en faveur de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, et porte les dates suivantes : *Acta sunt hæc, anno ab Incarnatione Domini* MXXVII, *indictione* II, *epacta* XVII, *concurrente* III, *cyclus lunaris* V, *cyclus decennovennalis* VIII, *terminus paschalis* XIII *kal. mart.*, *dies paschalis* VII *kal. mart.* *luna primus* (*dies Paschæ*) XXI. (Mabill. *Diplom.* p. 594.) Toutes ces dates sont très-exactes, et on peut les vérifier sur notre Table chronologique à l'année 1109. Il est rare de trouver des chartes où le cycle de la lune et le cycle de 19 ans soient aussi clairement distingués que dans celle que nous venons de rapporter. Mais il n'est pas rare d'en trouver qui soient datées du cycle de la lune, selon les Juifs modernes, au lieu de l'être du cycle de 19 ans, selon les Grecs. De ce nombre sont la fondation du monastère de Quimpedé, en 1239, qui est datée, *cyclus lunæ* I, au lieu de IV; une donation de l'an 1059, faite à la même abbaye, datée, *cyclus lunæ* III, au lieu de VI; une lettre de Baldric, évêque de Dol, pour l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, datée, *cyclo lunari* V, au lieu de VIII. (V. D. Morice, *Preuves de l'histoire de Bretagne*, tom. I, col. 336, 432 et 517).

Parmi les chartes qui sont datées du cycle lunaire, selon les Juifs modernes, nous n'en avons trouvé aucune, où ce cycle ne commence au 1er janvier; mais, parmi celles qui sont datées du cycle de 19 ans, ou du cycle de la lune, confondu avec le cycle de 19 ans, nous en avons rencontré quelques-unes, où ce cycle commence avec le mois de janvier, et d'autres, avec le mois de mars; mais les Alexandrins ne commençaient ce cycle qu'avec leur année, dont le jour initial était le 29 d'août. Ces divers commencements du cycle de 19 ans doivent être remarqués pour accorder certaines dates où il paraît qu'il y a de l'erreur, quoqu'il n'y en ait point. Ils servent aussi pour fixer le temps de certaines chartes, données en janvier ou en février. Telle est celle de la fondation du prieuré de Quiberon, rapportée parmi les preuves de la nouvelle histoire de Bretagne, t. I, col. 363, dont nous croyons devoir examiner ici les dates, parce qu'elles prouvent ce que nous avançons. Les voici : *Anno ab Incarnatione Domini* MXXVII, *circulus lunæ* II, *indictio* XI, *epacta* XXII, *concurrente B.* I. Nous voyons, par toutes ces dates, que cette charte a été donnée en janvier ou en février de l'an 1028, selon notre manière présente de compter. Elle marque l'an MXXVII, parce qu'alors on ne commençait ordinairement l'année qu'à Pâques. Le *circulus lunæ* II est ici le même que le cycle de 19 ans. L'auteur de la charte ne compte que *deux*, comme si l'an 1028 de Jésus-Christ n'était que la seconde année du cycle de 19 ans, quoique ce soit la troisième, parce qu'il ne commence à compter cette troisième année qu'avec le mois de mars, et que la charte a été donnée auparavant. L'indiction XI et l'épacte XXII marquent l'année 1028, de même que le concurrent B. I, c'est-à-dire *bissextili* I. Ce concurrent I, au lieu de XVII, que l'auteur aurait pu mettre, la charte ayant été donnée avant le 25 février, prouve ce qu'on

dira plus bas à l'article des concurrents; savoir, qu'il y a des chartes données en des années bissextiles, où le concurrent, qui ne devrait avoir lieu que depuis ce jour-là, est néanmoins marqué dès le mois de janvier. Pour le *luna* VII de notre charte, il montre qu'elle a été donnée le 7 janvier ou le 6 février, comme on peut s'en convaincre en consultant notre calendrier lunaire. L'accord de toutes ces dates est donc parfait; mais on ne le voit tel qu'en faisant commencer avec le mois de mars le cycle lunaire, pris pour celui de 19 ans.

Mais il y a d'autres chartes, où le mois de janvier est regardé comme le premier du cycle de 19 ans. Donnons-en au moins un exemple. Parmi les preuves du Ier tome du nouveau *Gallia Christiana*, p. 165, on voit un diplôme de Gaston VI, vicomte de Béarn, qui est ainsi daté : *Factum est hoc, anno Incarnationis Verbi* MCLXXXI, *indictione* XIV, *epacta* III, *concurrente* III, *cyclo decemnovennali* IV, *feria* II *idus februarii*. Ce *feria* II *idus*, ou *ante idus februarii*, était le 9 février en 1181. Toutes les autres dates marquent la même année. Mais pour accorder le cycle *decemnovennalis* IV avec ces autres dates, on doit faire commencer ce cycle avec le mois de janvier. En ne le faisant commencer qu'avec le mois de mars, il faudrait III au lieu de IV. Preuve évidente qu'il y avait des anciens qui faisaient concourir le commencement du cycle de 19 ans avec le 1er de janvier, pendant que d'autres le prenaient du 1er mars; d'où il résulte que cette règle, *muta cyclum lunarem in kalendis januarii, cyclum decemnovennalem in kalendis martii*, que nous lisons dans un manuscrit de Saint-Serge, d'Angers, du XIe siècle, est une règle semblable à la plupart des règles des computs et des calculs de ces temps-là, et qu'elle n'est pas moins sujette à de fréquentes exceptions, du moins pour ce qui regarde le commencement du cycle de 19 ans avec le mois de mars.

Ces deux cycles de la lune, selon les Juifs modernes, et de 19 ans, selon les Grecs, sont également appelés *nombre d'Or*. On croit qu'on les a ainsi nommés, parce qu'on les écrivait en caractères d'or dans les anciens calendriers, où ils servaient à faire connaître quel jour des douze mois solaires tombait la nouvelle lune de chaque année de l'un ou de l'autre de ces cycles. Pour cela, on les écrivait vis-à-vis du jour de chaque mois solaire où la nouvelle lune tombait, comme on voit les épactes imprimées dans nos bréviaires, depuis la réformation du calendrier, faite en 1582. C'est ainsi qu'on les voit aussi dans notre Calendrier lunaire perpétuel, où nous les avons réunies avec les nouvelles épactes. Ces épactes, comme nous le dirons plus bas, indiquent les nouvelles lunes de chaque mois, selon le nouveau style. Les nombres d'Or les indiquaient de même dans le calendrier des Romains, et dans le vieux calendrier de l'Eglise, fait au temps du concile de Nicée, en l'an 325. En dressant ce vieux calendrier, on changea les nombres d'Or, qui étaient vis-à-vis des jours de chaque mois, dans le calendrier romain, et on en mit d'autres à leur place. Ces nouveaux nombres d'Or furent placés, selon le cycle de 19 ans, que nous avons dit venir des Grecs. Or c'est sur ce dernier cycle, que l'on qualifie spécialement aujourd'hui nombre d'Or, que nous indiquons les nouvelles lunes dans notre calendrier lunaire, telles qu'elles étaient indiquées dans le vieux calendrier. C'est pourquoi, sans nous arrêter davantage au cycle que nous avons dit nous venir des Juifs modernes, et dont nous avons assez parlé pour faire voir l'usage qu'on en a fait dans les dates, nous nous croyons obligés de pousser plus loin nos recherches touchant le cycle de 19 ans, si célèbre parmi nos anciens, et même encore aujourd'hui.

Ce cycle est composé de 19 années lunaires, dont il y en a douze qu'on appelle *communes*, et les sept autres sont appelées *embolismiques*, du grec ἐμβόλιμος, ou ἐμβολίμος, qui veut dire intercalaire, inséré ou ajouté : entre ces années communes, il y en a huit de 354 jours, et quatre de 355 jours; et parmi les années embolismiques, six de 384 jours, et une de 383 jours, qui est la dernière du cycle de 19 ans : c'est-à-dire qu'il y a 120 mois pleins, non compris les quatre jours bissextils; ce qui fait que les lunaisons, qui finissent au mois de mars, dans ces années, ont 31 jours, au lieu qu'elles n'en auraient que 30, sans cette raison; et 115 mois caves; ce qui produit en tout 6939 jours, lesquels 6939 jours font précisément 19 années solaires (1), selon le calcul des anciens. Ainsi, suivant eux, les 19 années du cycle lunaire ou de 19 ans répondent parfaitement à 19 années Juliennes ou so-

(1) Dix-neuf années solaires font 6939 jours et 18 heures, à raison de 365 jours 6 heures chacune; et 19 années lunaires, y compris les 7 années embolismiques, ou de 15 lunaisons, font aussi le même nombre de jours et d'heures : car il y a d'abord 228 lunaisons en 19 ans, si l'on n'en compte que douze par an. Elles sont alternativement de 30 et de 29 jours, ce qui fait déjà 6726 jours. Il y a ensuite 209 jours pour les embolismes, plus 4 jours, 18 heures à intercaler dans chaque cycle lunaire, à cause des années solaires bissextiles que ce cycle renferme : et ces trois nombres réunis donnent précisément la même somme que ci-dessus, 6939 jours 18 heures. C'est ainsi que raisonnerent les plus habiles des astronomes, qui s'occupèrent à la redaction du calendrier, depuis le concile de Nicée.

Mais leur supputation n'était pas exempte d'erreur; car des observations plus exactes que les leurs ont fait voir que la durée moyenne d'une lunaison n'est pas seulement de 29 jours 12 heures; elle a 44', 3" de plus. Or cette durée, multipliée par 235 (nombre de lunaisons comprises dans le cycle), ne donne pour produit que 6939 jours, 16 h. 31', 45", et non pas 6939 jours, 18 heures. Mais, comme la durée de l'année tropique n'est que de 365 jours, 5 h., 48', 45", il s'ensuit que 19 révolutions solaires vraies ne valent que 6939 jours, 14 h., 26', 15"; et comme 235 lunaisons moyennes forment 6939 jours, 16 h., 31', 45", il est évident que le cycle lunaire anticipe, sur 19 révolutions solaires, de 2 h., 5', 30"; et c'est en quoi consiste l'anticipation des nouvelles lunes.

laires; au moins ils le supposaient ainsi, dans leur manière de compter ou d'accorder les années selon le cours de la lune, avec les années, selon le cours du soleil. Notre Table chronologique et notre Calendrier lunaire sont dressés sur cette supposition, suivant laquelle, les 19 années du cycle de 19 ans étant écoulées, les nouvelles lunes retombaient aux mêmes jours et aux mêmes heures qu'elles étaient tombées 19 années auparavant; en sorte que, pour toutes les nouvelles lunes, le cycle qui succédait était entièrement semblable au cycle précédent. Telle était la supposition des anciens.

Mais il y avait de l'erreur dans leur calcul, parce que les 19 années de la lune ne répondent point parfaitement aux 19 années du soleil; celles-ci surpassent les premières de deux heures et un peu plus. Ces deux heures et un peu plus, négligées pendant plusieurs siècles, avaient dérangé considérablement, et les nouvelles lunes, et tout l'ancien calendrier. Ce dérangement, qu'il est inutile d'expliquer ici en détail, fut réformé, comme on l'a dit ci-devant, par le pape Grégoire XIII, en 1582, au moyen du retranchement de dix jours, que l'on fit dans le mois d'octobre, pour remettre l'équinoxe du printemps au 21 mars, comme il était en 325, au temps du premier concile de Nicée, qui avait fait dresser l'ancien calendrier. Les nouvelles lunes furent aussi avancées, pour être remises au jour qu'elles tombent. On fit de plus un changement dans l'ordre des sept années embolismiques du cycle de 19 ans. Avant la réformation, ces sept années étaient la seconde, la cinquième, la huitième, la onzième, la treizième, la seizième et la dix-neuvième; les douze autres étaient communes. Depuis la réformation, les années embolismiques sont la troisième, la sixième, la neuvième, la onzième, la quatorzième, la dix-septième, la dix-neuvième; les douze autres sont communes. Voyons maintenant l'ordre des nouvelles lunes de ces deux sortes d'années, tant dans l'ancien calendrier que dans le nouveau. Comme chaque lune, selon son cours astronomique, est à peu près de vingt-neuf jours et demi, tous les computistes, anciens et modernes, en comptent une de trente jours, qu'ils appellent *pleine*, et l'autre de vingt-neuf jours, qu'ils appellent *cave;* et cela toujours à l'alternative, autant qu'il est en eux. Sur ce plan, ils donnent trente jours à la lune de janvier, vingt-neuf à celle de février, trente à celle de mars, vingt-neuf à celle d'avril, trente à celle de mai, vingt-neuf à celle de juin, trente à celle de juillet, vingt-neuf à celle d'août, trente à celle de septembre, vingt-neuf à celle d'octobre, trente à celle de novembre, et enfin vingt-neuf à celle de décembre. Ils gardent exactement cet ordre alternatif, en donnant toujours trente jours à chaque lune des mois impairs, et vingt-neuf à chaque lune des mois pairs de toutes les années communes, tant avant qu'après la réformation du calendrier. C'est ce dont on peut se convaincre par notre Calendrier lunaire, si l'on veut bien prendre la peine de compter les jours de chaque lunaison de ces années communes.

Il n'en est pas de même des années embolismiques : dans celles-ci, les computistes sont obligés de déranger cette suite de lunes de trente et de vingt-neuf jours, à cause de la treizième lunaison qu'ils intercalent dans ces années. Donnons un exemple de ces dérangements, et examinons quelles sont les lunaisons de la dix-neuvième année du cycle de 19 ans, que nous avons dit être embolismique, selon tous les computistes anciens et modernes, avant et après la réformation. D'abord, pour trouver treize lunaisons ou treize mois lunaires dans cette dix-neuvième année, comme dans toutes les autres années embolismiques, il faut savoir que la lune est censée appartenir au mois où elle finit, et non pas au mois où elle commence, selon cette maxime des anciens computistes : *In quo completur mensi lunatio detur* (1). Il faut donc que nous remontions au mois de décembre de la dix-huitième année du cycle de 19 ans, pour trouver combien de jours on doit donner à la lunaison du mois de janvier de la dix-neuvième année de ce cycle. Cela supposé, nous trouvons par notre calendrier lunaire, qu'avant la réformation, la lune de janvier de la dix-neuvième année du cycle de 19 ans commençait le 6 du mois de décembre précédent; que la lune de février commençait le 5 janvier; que celle de mars commençait le 3 février; que celle d'avril commençait le 5 mars; celle de mai le 4 avril; celle de juin le 3 mai; que celle de juin encore (parce que c'est au mois de juin que se trouve l'embolisme ou la lune intercalaire de la dix-neuvième année du cycle de 19 ans) commençait le 2 du même mois; que celle de juillet commençait le 1, et celle d'août le 30 du même mois de juillet; celle de septembre le 28 août; celle d'octobre le 27 septembre; celle de novembre le 26 oc-

(1) Néanmoins tous les écrivains ne s'accordent pas sur cet article. M. Rondet, dans une dissertation insérée dans le *Journal ecclésiastique* (janvier 1771), prétend prouver que la lune pascale doit être appelée lune de mars. Mais l'usage, suivant la règle des computistes, que nous avons citée, est contraire : et cet usage est attesté par Clavius (*Part.* II, *ch.* 4, p. 156); par M. Blondel, dans son *Histoire du Calendrier romain*, et par l'auteur d'un mémoire intitulé : *Question curieuse, où l'on demande de quel mois de l'année solaire doit prendre son nom chaque mois de l'année lunaire?* (*Journal de Trévoux*, mai 1741.) Le vénérable Bède pensait que le mois lunaire devait prendre son nom du mois solaire où arrive la pleine lune : cela serait plus naturel. D'autres ont prétendu qu'il fallait donner au mois lunaire le nom du mois civil où était renfermé le plus grand nombre de jours; d'autres enfin, le nom du mois où la lune commençait. Mais il faut s'en tenir à l'usage le plus général; et sur ce principe, la lune de mars n'est jamais la lune pascale. Cependant il faut avouer qu'une semblable dénomination des lunes sera toujours équivoque, qu'elle ne sera jamais comprise par le grand nombre de ceux qui s'en serviront, et qu'il n'y a aucune raison fondée dans la nature pour la conserver.

tobre, et enfin celle de décembre le 25 novembre. Voilà les commencements des treize lunes de la dix-neuvième année du cycle de 19 ans, avant la réformation. Pour s'en assurer, qu'on jette les yeux sur le nombre d'Or 19, marqué dans notre Calendrier lunaire; on y verra qu'il répond à tous les jours que nous venons d'énoncer, à l'exception du premier, c'est-à-dire du 6 décembre, auquel répond le nombre d'Or 18, parce que ce mois est de la dix-huitième année du cycle. Ces commencements des treize lunes de la dix-neuvième année du cycle de 19 ans étant connus, il est aisé de trouver combien les anciens computistes donnaient de jours à chaque lunaison en cette année-là, et quel ordre ils gardaient dans ces lunaisons. Voici l'un et l'autre. Ils donnaient trente jours à la lune de janvier, vingt-neuf à celle de février, trente à celle de mars, trente à celle d'avril, vingt-neuf à celle de mai, trente à la première de juin, et vingt-neuf à la seconde, vingt-neuf à celle de juillet, vingt-neuf à celle d'août, trente à celle de septembre, vingt-neuf à celle d'octobre, trente à celle de novembre, et enfin vingt-neuf à celle de décembre. On voit combien cet ordre est différent de celui des années communes, où tous les computistes, anciens et modernes, donnent constamment trente jours de lune à nos mois impairs, janvier, mars, etc., et vingt-neuf à tous les mois pairs, février, avril, etc. Cet ordre alternatif de trente et de vingt-neuf jours donnés aux lunaisons, est plus ou moins dérangé dans les années embolismiques, par le mois intercalaire qu'on y ajoute; mais il ne l'est considérablement que dans la huitième, la onzième et la dix-neuvième année du cycle de 19 ans avant la réformation. Quant aux autres années embolismiques, surtout depuis la réformation, l'ordre des lunaisons y est très-peu troublé par l'embolisme, ou la treizième lune ajoutée. Par exemple, tout le dérangement qui se trouve dans la dix-neuvième année du cycle de 19 ans, consiste en ce qu'on y donne deux lunes de vingt-neuf jours au mois de décembre : pour tous les autres mois de cette année, l'ordre des lunaisons de trente et de vingt-neuf jours y est parfaitement gardé.

Nous n'entrerons point dans un plus grand détail de ces dérangements causés par l'embolisme. Il suffit d'en avoir averti en général, et d'avoir marqué les années où ces dérangements sont plus considérables, afin que si le lecteur les remarque, il ne juge point que ce sont des fautes glissées dans notre Calendrier lunaire. Soit pour les années communes, soit pour les années embolismiques, ce calendrier indique les nouvelles lunes aux jours qu'elles tombent, tant dans l'ancien que dans le nouveau style. Ce comput, même depuis la réformation, n'est pas entièrement conforme au calcul astronomique; et les computistes n'ont pu encore parvenir à établir une règle générale qui convînt à tous les temps, ou qui marquât pour toujours les nouvelles lunes avec la même précision que les astronomes les marquent. Les épactes, par lesquelles on les règle, dans le nouveau calendrier, les marquent ordinairement, un jour ou deux, et quelquefois trois, plus tard qu'elles n'arrivent, quoique ce calendrier soit dressé avec tout le soin possible. De là vient que nous célébrons la Pâque le deuxième dimanche après le quatorzième de la lune, quoique la règle générale soit de la célébrer le premier. Les savants, qui ont travaillé à la réformation du calendrier, ont prévu cette irrégularité; mais ils n'ont pu y remédier sans s'exposer à tomber dans une autre qui leur a paru plus considérable : c'est qu'en établissant une règle différente de celle qu'ils ont établie, nous aurions quelquefois célébré Pâques le quatorzième de la lune, comme les Juifs; usage qu'on voulait absolument éviter. Ceci, qui ne regarde notre Table chronologique qu'autant que nous y marquons les Pâques, soit dit en passant pour ceux qui ignorent pourquoi nous célébrons cette grande fête sept jours plus tard que nous ne devrions la célébrer.

§ 15. *Des Réguliers.*

On distingue deux sortes de réguliers : les réguliers solaires et les réguliers lunaires. Les premiers sont un nombre invariable attaché à chaque mois, comme on le voit dans la table suivante.

TABLE DES RÉGULIERS SOLAIRES QUI RÉPONDENT A CHAQUE MOIS.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7

On se servait des réguliers avec les concurrents, dont nous parlerons au paragraphe 18, pour trouver quel jour de la semaine tombait le premier de chaque mois. Pour cela, il faut ajouter les réguliers du mois aux concurrents de l'année. Ces deux nombres, réunis ensemble, en font un troisième, qui est le total. Si ce total ne surpasse point celui de sept, il marque le jour de la semaine que l'on cherche : s'il surpasse le nombre sept, il faut retrancher sept, et ce retranchement fait, le nombre restant marque quel jour de la semaine tombait le premier de chaque mois de l'année en question. Ceci deviendra clair par un exemple : je prends l'année 78 de Jésus-Christ; cette année, on comptait trois concurrents, comme on le voit dans la Table chronologique. J'ajoute à ces trois concurrents le régulier du mois de janvier, qui est deux; le total est

cinq : ainsi le 1er de janvier en 78 était la cinquième férie, ou le jeudi. En février on comptait cinq réguliers ; ajoutons-les aux trois concurrents, cela fera huit ; retranchons sept, reste un. Donc le 1er février, en 78, était le premier de la semaine, ou un dimanche. Je fais la même opération pour tous les mois de la même année, et je trouve que le premier de mars était un dimanche, le premier d'avril un mercredi, le premier de mai un vendredi, le premier de juin un lundi, le premier de juillet un mercredi, le premier d'août un samedi, le premier de septembre un mardi, le premier d'octobre un jeudi, le premier de novembre un dimanche, le premier de décembre un mardi. Pour savoir si je ne me suis pas trompé dans le calcul que je viens de faire, je jette les yeux sur la Table chronologique, et je trouve qu'en 78 la lettre dominicale était D; je passe ensuite au calendrier solaire perpétuel, et j'examine au calendrier D, quel jour de la semaine tombe le premier de chaque mois, et je trouve que dans mon calcul j'ai bien rencontré partout. En effet, il n'est pas possible de s'y tromper pour les années communes, ni même pour les bissextiles, pourvu qu'on retranche une unité sur les concurrents, aux mois de janvier et de février (par la raison que dans ces années, comme nous le dirons en son lieu, ils changent au 25 février). Si donc en une année bissextile l'on compte, par exemple, deux concurrents, il n'en faut compter qu'un pour trouver le premier jour de janvier et celui de février, et il en faut compter trois pour trouver le jour initial des mois suivants.

Les réguliers lunaires sont aussi un nombre invariable attaché à chaque mois de l'année. Ajoutés aux épactes, ils faisaient connaître quel était le jour de la lune le premier de chaque mois. Comme tous les anciens computistes ne s'accordaient point sur le commencement de l'année lunaire, ils ne s'accordaient point aussi en tout sur le nombre des réguliers lunaires, qu'il fallait attacher à chaque mois. Ceux qui commençaient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars, attachaient autant de réguliers lunaires à chaque mois que la lune avait de jours le premier de chaque mois de la première année du cycle de 19 ans. Cette année, comme on peut le voir dans notre Calendrier lunaire, le premier de janvier était le neuvième de la lune, puisque la lune tombait le 24 décembre précédent, et que, depuis le 24 décembre jusqu'au 1er janvier inclusivement, il y a neuf jours. Suivant cette règle, appliquée à chaque mois de la première année du cycle de 19 ans, voici une table qui va nous apprendre combien les anciens computistes, qui commençaient l'année lunaire au 1er janvier, ou au 1er mars, attachaient de réguliers lunaires à chaque mois de l'année quelle qu'elle fût.

TABLE DES RÉGULIERS LUNAIRES,

Selon les computistes qui commençaient l'année avec le mois de janvier ou avec le mois de mars.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
9	10	9	10	11	12	13	14	16	16	18	18

Maintenant, pour savoir le jour de la lune au 1er janvier de la seconde année du cycle de 19 ans, il ne fallait qu'ajouter l'épacte de cette année, qui est 11, comme on le voit dans la Table chronologique, aux 9 réguliers de ce mois. 9 et 11 font 20 ; donc, le premier janvier de la seconde année du cycle de 19 ans, était le vingtième de la lune cette année-là. Il faut en excepter les années 8, 11 et 19, qui étaient des années *embolismiques*, ou de treize mois lunaires, auxquels les réguliers et les épactes, réunis ensemble, ne marquaient point exactement le jour de la lune au premier de chaque mois, parce que l'ordre des lunes *pleines*, ou de trente jours, et des lunes *caves*, ou de vingt-neuf jours, était troublé ou dérangé ces années-là par le mois intercalaire, ou ajouté, comme on l'a dit au paragraphe précédent (col. 937). Les anciens computistes suppléaient alors au défaut des réguliers et des épactes, par la connaissance qu'ils avaient de l'irrégularité de ces années, et de la manière de compter les lunes en ces occasions.

Les autres computistes, qui commençaient l'année lunaire au mois de septembre avec les Egyptiens, et quatre mois avant l'année Julienne, donnaient cinq réguliers lunaires aux mois de septembre et d'octobre, et sept aux mois de novembre et de décembre. Pour tous les autres mois, ils convenaient parfaitement avec ceux qui commençaient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars. La cause de cette différence saute aux yeux. Ce ne sont point les mêmes mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre chez les uns et les autres. Ces quatre mois, selon ceux qui commençaient l'année avec le mois de septembre, appartenaient à une année, et les mêmes mois, selon ceux qui commençaient l'année lunaire avec le mois de janvier ou avec le mois de mars, appartenaient à une autre année, qui est la suivante : ainsi l'on ne doit point s'étonner s'ils attachaient un différent nombre de réguliers lunaires à ces quatre mois. Pour les accorder ensemble, il ne faut qu'ajouter onze d'épacte, que comptaient ceux qui commençaient leur année lunaire avant l'année

Julienne, et qui n'était point comptée par ceux qui commençaient leur année lunaire quatre mois auparavant. 5 et 11 font 16; ce sont les réguliers de septembre et d'octobre : 7 et 11 font 18; ce sont les réguliers de novembre et de décembre.

Il ne sera peut-être pas hors de propos d'éclaircir ici une petite table des réguliers lunaires, qui se trouve dans le Glossaire de Du Cange, au mot *Regulares*. Elle est dressée selon ceux qui commençaient l'année au mois de septembre avec les Egyptiens. Il y a dans cette table une colonne de chiffres marqués ainsi : LXXX, LXXIX, vis-à-vis de chaque mois. Ces chiffres LXXX, LXXIX, sont répétés six fois alternativement, et l'on ne voit pas d'abord ce qu'ils signifient. Cette obscurité vient de ce qu'ils sont mal imprimés. Voici comment ils auraient dû l'être : L. XXX, L. XXIX. La lettre L signifie *Lune*, et les chiffres XXX ou XXIX, signifient les jours de la lune, qui, selon la manière de compter des computistes, a XXX et XXIX jours alternativement, excepté les années embolismiques où cet ordre est dérangé, comme on l'a dit ci-devant. Revenons à nos réguliers solaires et lunaires.

Jusqu'ici, tout ce que nous avons dit des uns et des autres réguliers est plus curieux qu'il n'est nécessaire pour l'intelligence de notre Table chronologique, où nous n'avons point placé ces sortes de réguliers, parce que nous ne les avons trouvés dans aucune charte, et qu'ils ne peuvent servir à aucun usage qu'à celui que nous avons marqué. Mais il y a une autre sorte de réguliers lunaires, attachés aux années, qui se trouvent quelquefois marqués dans les chartes parmi les dates. On peut voir dans la Table chronologique, où ces réguliers sont marqués, comment ils répondaient aux années du cycle de 19 ans, et aux autres notes chronologiques qui appartiennent aux mêmes années. C'est ici qu'il faut en expliquer l'usage.

Les réguliers annuels de la lune servaient, avec les concurrents, à marquer quel jour de la semaine tombait le premier jour de la lune pascale. On additionnait les réguliers et les concurrents d'une année. Si ces réguliers et ces concurrents ne surpassaient point le nombre de sept, on le conservait entier, et le jour suivant était le premier de la lune pascale. S'ils surpassaient le nombre de sept, on retranchait sept, et le nombre restant indiquait que le lendemain était le premier de la lune pascale. Par exemple, l'an 874, qui était la première année du cycle de 19 ans, on comptait quatre concurrents et cinq réguliers. 4 et 5 font 9 : j'en retranche 7, reste 2, qui marque le second jour de la semaine, ou le lundi : donc, le premier jour de la lune pascale était le mardi. Pour me convaincre qu'en 874 le premier de la lune pascale était réellement un mardi, je jette les yeux sur le calendrier lunaire, et j'y vois qu'en 874, le premier de la lune pascale était le 23 mars : je cherche ensuite dans la Table chronologique la lettre dominicale de 874, et j'y trouve C. De là je passe au calendrier C, où je trouve le 23 mars un mardi.

Rapportons un second exemple de l'usage des réguliers annuels. En 875, qui était la deuxième année du cycle de 19 ans, on comptait un régulier et cinq concurrents. 1 et 5 font 6 : 6 marque le vendredi; donc le premier de la lune pascale, en 875, était un samedi. Je puis en faire la preuve, comme je viens de la faire pour l'année précédente. Mais nous ne croyons pas que cela soit nécessaire, non plus que d'en rapporter un plus grand nombre d'exemples. Les lecteurs intelligents en feront tant qu'il leur plaira pour vérifier la règle que nous établissons ici, touchant l'usage des réguliers annuels. Il en résultera la même conviction que nous avons éprouvée nous-mêmes après une infinité d'exemples, en recherchant quel pouvait être chez nos anciens l'usage de ces réguliers.

§ 16. *Des Clefs des fêtes mobiles* (1).

Les anciens appelaient ces clefs, *claves terminorum* : nous les appelons les clefs des fêtes mobiles, parce qu'on s'en servait autrefois pour connaître quels jours du mois tombaient les fêtes mobiles, le dimanche de la Septuagésime, le premier dimanche de Carême, le saint jour de Pâques, le dimanche des Rogations, et enfin le jour de la Pentecôte. On trouve ces clefs marquées parmi les dates de quelques chartes. Voici la manière dont les anciens en faisaient usage.

Suivant leur langage, *le terme* de la Septuagésime était le 7 janvier; celui du 1er dimanche de Carême, le 28 du même mois; celui de Pâques, le 11 mars; celui des Rogations, le 15 avril; celui de la Pentecôte, le 29 du même mois. C'est de ces jours fixes qu'il fallait partir ou commencer à compter pour trouver les jours de ces fêtes mobiles, par le moyen de ces clefs. Un exemple rendra ceci plus intelligible. L'année 533 de Jésus-Christ, comme on le voit dans la Table chronologique, avait 15 pour clef des fêtes mobiles. Je veux savoir, par l'usage de ce nombre, quel jour tombait, en cette année 533 de Jésus-Christ, le dimanche de la Septuagésime. Je commence par compter 1 le 7 janvier, 2 le 8, et ainsi de suite jusqu'à 15 inclusivement; ce qui me conduit jusqu'au 21 de ce mois aussi inclusivement. Le dimanche après ce 21 est celui de la Septuagésime; et je vois, par la lettre dominicale, qui est B, que ce dimanche est le 23 janvier, parce que la lettre dominicale B répond à ce quantième. Cette opération faite, j'en fais une seconde, en commençant par compter 1 le 28 janvier, et je suis conduit par mon nombre 15 jusqu'au 11 février inclusivement. Le dimanche qui suit ce jour est le premier dimanche de Carême; et toujours par ma lettre dominicale B, je trouve que ce dimanche tombait la 533e année de Jésus-Christ, le 13 février. Je fais une troisième opération, semblable aux deux premières, en commençant par comp-

(1) *Voy.* ci-après les Tables des fêtes mobiles.

ter 1 au 11 mars, et je trouve que le jour de Pâques tombait le 27 du même mois. J'en fais une quatrième pour compter 1 le 15 avril, et je trouve que le dimanche des Rogations, qui est le 5e après Pâques, était le 1er mai; enfin, je fais une dernière opération, en commençant par compter 1 le 29 avril, et je trouve que le jour de la Pentecôte tombait le 15 mai de la 533e année du Sauveur. Tel est l'usage que les anciens faisaient des clefs des fêtes mobiles. Pour m'assurer de la certitude de ce calcul, je jette les yeux sur le calendrier B de notre Calendrier solaire perpétuel, où Pâques tombe le 27 mars, et où toutes les fêtes mobiles de l'année sont marquées; et je trouve que j'ai fort bien rencontré, en me servant des clefs dont nos anciens faisaient usage pour indiquer les jours où ces fêtes tombaient: d'où je conclus que leur méthode était bonne. Mais je suis dispensé de m'en servir, ayant aujourd'hui un calendrier perpétuel qui m'indique toutes les fêtes mobiles et immobiles, sans la moindre opération.

§ 17. *Du Cycle solaire.*

Le cycle solaire, ou du soleil, est une révolution de vingt-huit années, en commençant par 1 et finissant par 28; après quoi on recommence, et on finit toujours de même, par une espèce de cercle, d'où vient le nom de cycle. Pour bien comprendre ceci, il faut se rappeler la distinction des deux sortes d'années, l'année commune et l'année bissextile. L'année commune est composée de 365 jours, qui font 52 semaines et un jour; la bissextile est composée de 366 jours, qui font 52 semaines et deux jours : elle est ainsi appelée de deux mots latins, *bis sexto*, parce que les Romains, dans leur manière de supputer les jours de cette année-là, comptaient deux fois *sexto calendas martias*, une fois pour le 24 février, ainsi qu'ils le faisaient dans les années communes, et une seconde fois pour le 25 du même mois, afin de marquer que le mois de février avait vingt-neuf jours dans les années bissextiles, et qu'il n'en avait que vingt-huit dans les années communes.

L'année bissextile, comme on l'a dit ci-devant, a été inventée par Jules César pour accorder l'année civile avec l'année solaire. Le soleil, pour achever son cours annuel, ou pour revenir précisément au même point d'où il est parti, met 365 jours et six heures ou environ. Ces six heures, répétées quatre fois, font un jour : ainsi, pour accorder l'année civile avec le cours du soleil, Jules César ordonna que, tous les quatre ans, il y aurait une année de 366 jours, et que cette année serait appelée *bissextile*, pour la raison que nous avons dite. Les années communes finissent par le même jour qu'elles commencent, parce qu'elles sont composées de cinquante-deux semaines, et un jour de plus; les années bissextiles finissent par le lendemain du jour où elles commencent, parce qu'elles sont composées de cinquante-deux semaines et deux jours de plus. Si donc une année commune a commencé le lundi, elle finira de même; et le mardi sera le premier jour de l'année suivante. Si une année bissextile a commencé le lundi, elle finira le mardi, et le mercredi sera le premier de l'année suivante. De là il s'ensuit que, s'il n'y avait que des années communes, leurs commencements (il faut en dire autant de chaque quantième de tous les mois) parcourraient successivement tous les jours de la semaine sans interruption; ce qui produirait un cycle de sept ans. Mais comme il y a des années bissextiles qui dérangent cet ordre de quatre ans, il faut que les commencements de celles-ci, de même que chaque quantième de leurs mois, aient aussi passé sur les sept jours de la semaine (non pas, à la vérité, de suite), pour revenir à un ordre d'années parfaitement semblables, par le rapport des jours du mois aux jours de la semaine, à celles qui ont précédé. Tel est le fondement du cycle solaire, qui est composé de vingt-huit ans, parce que sept fois quatre, ou quatre fois sept, donnent ce produit. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table chronologique. L'an 20 de Jésus-Christ, qui est bissextil, est le premier du cycle solaire, et se rapporte aux lettres dominicales G F, qui sont dans la colonne suivante. Ces deux lettres, qui marquent les dimanches de cette année, ne se retrouvent qu'après vingt-huit ans écoulés, ainsi qu'on peut le vérifier, en parcourant de suite ces vingt-huit années du cycle que nous indiquons, et les lettres dominicales qui leur répondent : mais ceci ne regarde que l'ancien calendrier. Passons au nouveau.

Depuis la réformation du calendrier, faite en 1582, le cycle solaire devrait être de 400 ans, parce qu'il faut que ce nombre d'années s'écoule, avant que la lettre dominicale qui marque les dimanches, revienne précisément au même point où elle était, la première année de ce cycle, pour procéder de nouveau, pendant 400 ans, dans le même ordre que les lettres dominicales ont procédé pendant les 400 ans qu'on suppose écoulés. Ce cycle de 400 ans commence en 1601, et finit l'an 2000. Entre ces deux termes, les années 1700, 1800 et 1900, n'étant point bissextiles, comme l'ont été toutes les centièmes années précédentes, elles dérangent l'ordre ancien des lettres dominicales; et par conséquent, l'ordre du cycle solaire, auquel ces lettres répondent, doit être dérangé. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table chronologique, en jetant les yeux sur les années 1700, 1800 et 1900, où il n'y a qu'une lettre dominicale (1). Il y en

(1) Il paraît qu'au lieu de retrancher trois années bissextiles sur quatre années séculaires, il eût été plus exact d'en supprimer une tous les 128 ans. Par ce moyen, non-seulement les années auraient répondu plus exactement au mouvement du soleil; mais encore le calcul aurait été plus précis, que par notre manière de compter, en ce que l'année commune serait alors de 365 jours 5 heures 48 minutes et 45 secondes, telle à peu près que la donnent les observations les plus précises, tandis que par notre calendrier elle est de 365 jours 5 heures 49 minutes et 12 secondes; plus longue, par conséquent,

aurait deux, comme nous le verrons plus bas, si ces années étaient bissextiles, et si le cycle de 28 ans n'était point dérangé (1).

§ 18. *Des Concurrents et des Lettres dominicales.*

Les années communes, comme on vient de le dire, sont composées de cinquante-deux semaines et un jour, et les années bissextiles sont composées de 52 semaines et deux jours. Ce jour, ou ces deux jours surnuméraires, sont appelés *concurrents*, parce qu'ils concourent avec le cycle solaire, ou qu'ils en suivent le cours, ainsi qu'on va le voir.

La première année de ce cycle, on compte un concurrent, la seconde deux, la troisième trois, la quatrième quatre, la cinquième six au lieu de cinq, parce que cette année est bissextile, la sixième sept, la septième un, la huitième deux, la neuvième quatre au lieu de trois, par la raison que cette année est encore bissextile; et ainsi des autres années, en ajoutant toujours un dans les années communes et deux dans les bissextiles, et en recommençant toujours par un, après avoir compté sept, parce qu'il n'y a que sept concurrents, autant qu'il y a de jours dans la semaine, et autant qu'il y a de lettres dominicales (2).

Ces lettres dominicales sont A, B, C, D, E, F, G, et servent, comme personne ne l'ignore, à marquer les sept jours de la semaine. A désigne le premier jour de l'année, B le second, C le troisième, et ainsi des autres, par un cercle perpétuel, jusqu'à la fin de l'année. Comme l'année commune finit par le même jour de la semaine qu'elle commence, et l'année bissextile un jour après, ainsi qu'on l'a dit plus haut, les lettres dominicales, qui marquent le jour de la semaine, changent chaque année en rétrogradant; de sorte que si la lettre G, par exemple, marque les dimanches d'une année commune, la lettre F marquera les dimanches de l'année suivante, si cette année est commune; mais si elle est bissextile, la lettre F ne marquera les dimanches que jusqu'au 24 février inclusivement; et la lettre E les marquera depuis ce jour jusqu'à la fin de l'année. Cela se fait ainsi dans les années bissextiles, à cause du jour intercalaire ajouté au mois de février, en ces années-là. Les sept lettres, qui marquent également tous les jours de la semaine, sont appelées dominicales, parce que le dimanche est le premier jour de la semaine, et celui qu'on cherche principalement par l'usage de ces lettres A, B, etc. (1).

Le concurrent 1 répond à la lettre dominicale F, le 2 à E, le 3 à D, le 4 à C, le 5 à B, le 6 à A, le 7 à G. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table chronologique, où nous avons placé les concurrents à côté des lettres dominicales du calendrier Julien, parce qu'on trouve un grand nombre de chartes qui sont datées de ces concurrents, appelés quelquefois *epactæ solis*, ou *epactæ majores*, pour les distinguer des épactes de la lune, appelées simplement *épactes*, comme nous le verrons plus bas.

On avait supprimé, dans la première édition de la Table chronologique de cet ouvrage, les concurrents, ainsi que les lettres dominicales de l'ancien calendrier, depuis l'an 1582. Nous avons cru devoir les conserver, les uns et les autres, dans nos Tables, parce qu'ils servent, comme on le voit, à régler les dimanches de ceux qui n'ont pas encore adopté le nouveau style.

§ 19. *Du Terme pascal.*

Outre le terme pascal, dont nous avons parlé en traitant des clefs des fêtes mobiles, qui était constamment le 11 mars, les anciens se servaient d'un autre moyen pour connaître le jour que Pâques tombait. Ce

qu'elle ne devrait être, d'environ 27 secondes. Cette remarque est de M. Bonne, premier hydrographe de la marine.

(1) En 1761 tous les almanachs et calendriers ont donné 7, pour le nombre du cycle solaire, au lieu de 6; ce qui est une faute considérable.

(2) « L'usage des concurrents, dit M. de Marca, fut introduit pour trouver, par leur moyen et des réguliers des calendes de chaque mois, le propre jour de la semaine : ce que les chrétiens inventèrent, dès le temps du concile de Nicée, pour savoir déterminément le jour de Pâques, lequel devant être célébré le dimanche, en l'honneur de la Résurrection, et non le vendredi, suivant l'opinion condamnée de quelques quartodécimains, qui célébraient la Pâque du Crucifiement et non celle de la Résurrection, il était nécessaire d'inventer un ordre perpétuel, pour indiquer avec assurance la première férie. En Occident, on y a pourvu fort aisément par le moyen des lettres dominicales, ainsi que Bède l'a expliqué il y a plus de mille ans. Mais les chrétiens orientaux, qui n'ont point la méthode des sept lettres alphabétiques, pour marquer les sept jours de la semaine, sont obligés d'avoir recours à un moyen plus subtil, qui est celui des concurrents et des réguliers. Les vieux calendriers latins conservent cette invention, non pas comme nécessaire, mais à cause de sa gentillesse. C'est pour cela que Scaliger dit fort bien qu'il faut retenir la science des concurrents et en rejeter l'usage. Maximus Monachus, en son *Compost ecclésiastique*, publié par le P. Pétau, explique fort distinctement ces concurrents, qu'il nomme épactes du soleil, et les réguliers, qu'il nomme jours ajoutés. Paul Alexandrin, qui écrivait l'an 377, et Vettius Valens Antiochenus, donnent des règles pour trouver le plinthe, ou les concurrents et réguliers, dans le calendrier égyptiaque et l'éthiopique. Joannes Chrysococcès fait la même chose pour les années arabique et persique. Qui voudra savoir la méthode particulière de ces concurrents pourra lire Bède, Scaliger et le P. Pétau, dans ses *Notes sur le Compost* de Maxime. » (*Hist. de Béarn*, p. 461.)

(1) Dans les chartes, la lettre dominicale de l'année est souvent employée parmi les notes chronologiques; mais quelquefois, au lieu de la nommer, on se contente de la désigner par le rang qu'elle tient dans l'alphabet. Ainsi au lieu de marquer *littera* A, on met *littera* I; au lieu de *littera* B, on met *littera* II; et de même des autres : témoin cette charte de Raoul, comte d'Evreux : *Actum est hoc, Rodomo civitate, anno ab Incarnatione Domini nostri Jesu Christi* MXI, *Indict.* IX, *littera* VII, *luna* XIV, XVII *kalend. octobrium, regnante Roberto rege Francorum, et procurante Normanniam Richardo II, in sede Rotomagensi, archipræsule Roberto.* (Pommeraye, *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen*, part. I, p. 422.)

moyen était le 14e de la lune, qui précédait le dimanche auquel cette solennité devait se célébrer. Ils appelaient ce 14e de la lune, le *terme pascal*, et on le retrouve assez souvent, sous le nom de *terminus paschalis*, parmi les dates des chartes, comme on l'aura déjà remarqué dans quelques exemples de ceux que nous avons cités de temps en temps. En voici deux nouveaux. Parmi les preuves de la nouvelle histoire de Bretagne, par D. Morice, tome I, col. 555, nous trouvons une charte datée : *Anno* MCXXXII, *indictione* X, *epacta* I, *concurrentibus* V, *terminus paschalis* II *nonas aprilis*, *dies ipsius paschalis diei* IV *idus* (*pasch*) *aprilis*, *luna ipsius diei* (Pasch) XX. Toutes ces dates sont bonnes, et en particulier le *terminus paschalis secundo nonas aprilis*, qui est le 4 de ce mois, puisque nous voyons, en effet, dans notre Table chronologique et dans notre Calendrier lunaire, qu'en 1132 le terme pascal tombait le 4 avril. Dans le même tome de D. Morice, on trouve, col. 713 : *Hæc autem facta sunt, anno* MCLII, *epacta* XII, *indictione* XV, *concurrente* V *cum* B., *circulus lunaris* XIII, *terminus paschalis* VIII *kal. aprilis*, *dies paschalis* III *kal. aprilis*, *luna ipsius diei* XX. Le VIII *kal. aprilis* marque le 24 mars, et nous trouvons encore, dans les mêmes tables, qu'en 1152 le terme pascal tombait en effet le 24 mars. La seule faute qu'il y ait dans toutes les dates de cette dernière charte, est *concurrente* V pour *concurrente* II ; mais cette faute est sans doute du copiste. Il n'y a rien de plus aisé que de lire V pour II, et II pour V, lorsque les deux chiffres ne sont pas bien écartés, ou que les deux jambages du V ne sont pas bien unis par en bas. Le B de la charte est pour *bissextili*.

Il est inutile de nous étendre sur ce terme pascal, qui ne souffre aucune difficulté. Si l'on veut se convaincre qu'il est bien indiqué dans notre Table chronologique et dans notre Calendrier lunaire, il n'y a qu'à comparer l'une avec l'autre, ou, plus simplement, il n'y a qu'à compter sur ses doigts, depuis le premier de la lune pascale, marquée dans le Calendrier lunaire, et l'on verra qu'il est toujours indiqué au jour du mois solaire qu'il tombe réellement, tant pour l'ancien que pour le nouveau calendrier.

§ 20. *Des Pâques.*

Après ce qui a été dit jusqu'à présent touchant la Pâque, et en y joignant ce que nous dirons dans le paragraphe suivant, nous croyons devoir nous borner ici à traiter historiquement de la confection du calendrier Grégorien, dont cette solennité était le principal objet, et des différentes époques de sa réception dans les différents pays.

Lorsque Jules César fit travailler à la réformation du calendrier, Sosigène, le principal astronome qu'il chargea de cette entreprise, fixa l'équinoxe du printemps au 25 mars. Mais, comme sur l'espace de 365 jours et six heures qu'il donnait au cours annuel du soleil, il y avait, dans le calcul astronomique, 11 minutes et 12 secondes, ou environ, 3 minutes ; il arrivait de là qu'en 129 années l'équinoxe précédait d'un jour le 25 mars, de sorte qu'au temps du premier concile de Nicée, tenu, comme l'on sait, en l'an 325, l'équinoxe ne tombait plus le 25 mars, mais le 21 de ce mois. Ce fut à ce jour que les Pères de Nicée le fixèrent, sans chercher de remède à la cause de la précession, qu'ils ignoraient. Le mal continuant donc, ainsi que par le passé, l'équinoxe, en 341 ans, se trouva devancer le 21 mars de trois jours ; et en 1257 ans, c'est-à-dire, depuis l'an 325 jusqu'à l'an 1582, la précession était de 11 jours, quoique, selon les tables alphonsines, que les auteurs du calendrier Grégorien eut suivies, elle n'aille qu'à dix jours. Longtemps avant le pape Grégoire XIII, on s'était aperçu de ce défaut du calendrier Julien. Jean de Sacrobosco, savant astronome anglais, en fit la remarque en 1260, et après lui Jean de Saxe et Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, tracèrent quelques règles pour la réformation du calendrier. Pierre Philuména, Nicolas Grégoras et Isaac Argyre, au XIVe siècle, proposèrent aussi leurs vues sur le même sujet. Il en fut traité, mais sans succès, au concile de Constance, en 1414, sur les représentations du cardinal d'Ailli, et dans le concile de Bâle, en 1436 et 1439, sur celle du cardinal Cusa. Le pape Sixte IV voulut efficacement travailler à la réformation du calendrier ; et, dans ce dessein, il fit venir à Rome le célèbre Jean Régiomontanus ; mais ce mathématicien y mourut en 1476, ayant à peine ébauché son ouvrage. Dans le siècle suivant, les erreurs du calendrier Julien furent déférées au pape Léon X et au concile de Latran, fini l'an 1517. On fit la même démarche auprès du pape Pie IV et du concile de Trente. Elle ne fut pas vaine cette fois : la réformation du calendrier fut ordonnée par le concile, ce qui occasionna divers écrits où chacun proposa son plan pour réussir dans cette opération. Enfin Grégoire XIII, ayant appelé à Rome les hommes les plus versés dans cette matière, employa dix années à discuter toutes les formules qui lui furent présentées, donna la préférence à celle des deux frères Aloysio et Antonio Lilio, et en envoya des copies, l'an 1577, à tous les princes, républiques et académies catholiques. Assuré de leur consentement, il publia, l'an 1582, son nouveau calendrier, dans lequel on retrancha dix jours sur cette année, en comptant le 15 octobre au lieu du 5.

En Espagne, en Portugal et dans une partie de l'Italie, le retranchement se fit au même jour qu'à Rome ; mais en France il n'eut lieu qu'au mois de décembre suivant. Le 10 de ce mois y fut compté pour le 20, conformément aux lettres patentes du roi Henri III, datées du 3 novembre précédent.

La même année, François de France, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, en sa qualité de souverain des Pays-Bas, adressa, le 10 décembre, aux conseils de Brabant, de Gueldre, de Flandre, de Malines, de Hollande et

de Frise, un placard pour la réception du calendrier Grégorien, par lequel il était ordonné que, dans ces provinces, *après que le 14 futur de décembre serait passé, le jour suivant, qu'on comptait pour le 15e, selon l'ancien calcul, ne se compterait plus pour le 15e, mais pour le 25e, et ainsi serait tenu pour le jour de Noël ; et que l'année présente finirait six jours après ledit jour de Noël*. Le Brabant, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, la Hollande, se conformèrent à cet édit ; mais la Gueldre, le Zutphen, la province d'Utrecht, la Frise, le pays de Groningue, l'Over-Yssel, s'y opposèrent, et continuèrent de suivre l'ancien style. L'année suivante, après la retraite du duc d'Anjou, Philippe II, roi d'Espagne, étant à Tournay, donna, le 10 janvier, un nouvel édit portant ordre aux dix-sept provinces des Pays-Bas de recevoir le nouveau calendrier ; réglant en conséquence que le 12 février futur serait compté pour le 22, et le lendemain serait tenu le jour des Cendres. *Réformons en cela*, ajoute-t-il, *la lettre F en B, tellement qu'en effet le susdit mois de février, pour cette année, n'aura que 18 jours, en place de 28, quoiqu'on compte jusqu'au 28 inclusivement*. Celles des sept Provinces-Unies qui avaient refusé d'obéir au placard du duc d'Anjou ne tinrent compte de l'édit de Philippe II, dont elles ne reconnaissaient plus l'autorité ; mais nous voyons qu'en 1700 les Etats de la Province d'Utrecht publièrent un placard, le 24 juillet, portant que le calendrier nouveau y serait reçu, à commencer du 1er décembre, que l'on compterait pour le 12. La province d'Over-Yssel suivit, la même année, cet exemple, ainsi que la Gueldre, le Zutphen, la Frise et Groningue. C'est donc de cette époque que le nouveau style est uniforme dans tous les Pays-Bas.

« L'an 1582, le 24 novembre, dit Meurisse (*Hist. des Ev. de Metz*, p. 643), les nouvelles de la réformation du calendrier étant arrivées en cette ville (de Metz), ceux qui avaient l'autorité spirituelle, au nom de l'évêque, Charles de Lorraine, donnèrent ordre, avec le reste du clergé, qu'au lieu de compter le 10 de décembre on comptât le 20 ; le lendemain, le 21, auquel jour fut solennisé la fête de saint Thomas ; et ainsi consécutivement.

En Allemagne, l'empereur Rodolphe II proposa, dans une des dernières séances de la diète d'Augsbourg, ouverte le 27 juin 1582, d'introduire dans l'empire le calendrier Grégorien ; et ce projet très-raisonnable, dit M. Pfeffel, eût sans doute été agréé sur-le-champ, si les Etats ne se fussent pas trouvés offensés par le ton absolu avec lequel le pape leur avait enjoint de suivre son calendrier. L'on s'y opposa tout d'une voix ; mais, l'an 1584, l'empereur, par les soins d'Ernest de Bavière, électeur de Cologne, engagea les Etats catholiques de l'Empire à recevoir le nouveau calendrier. Les protestants continuèrent de suivre l'ancien, mais la ville de Strasbourg, étant tombée sous la domination de la France, adopta le Grégorien, le 5 février 1682, par les soins de M. de la Grange, intendant d'Alsace. Le retranchement de dix jours se fit dans ce mois, et l'on commença le 1er mars, suivant le nouveau style (Pontier, *Cabinet des Grands*, p. 257, et Schœpflin, *Als. illustr.* t. II, p. 843). Enfin, l'an 1698, les protestants de l'empire commencèrent à travailler à un nouveau calendrier. Le 14 octobre (vieux style) de cette année, Echart Weigel, savant mathématicien d'Iène, proposa à la diète de Ratisbonne la manière d'opérer cette réforme. On agita l'affaire dans le corps des Etats soi-disant évangéliques ; on consulta en même temps d'autres mathématiciens ; et, le 13 septembre 1699, le corps des protestants conclut et arrêta qu'on retrancherait de l'année 1700 les 11 derniers jours du mois de février, et que la fête de Pâques serait célébrée, non suivant le cycle Dionysien, reçu dans le calendrier Julien, mais suivant le calcul astronomique. En conformité de cette décision, il parut, en 1700, un nouveau calendrier, sous le titre de *Calendrier corrigé*, que Weigel prétendit être plus exact que le Grégorien, avec lequel il s'accorde, à la vérité, pour la quantité des jours de l'année, et la disposition des semaines, mais dont il diffère, pour la manière de déterminer la Pâque et les fêtes mobiles qui en dépendent : car, au lieu de fixer invariablement l'équinoxe du printemps au 21 mars, comme fait le calendrier Grégorien, on le détermine, dans celui des protestants, par un calcul fondé sur les tables rudolfines ou keplériennes des mouvements célestes, et cela, sans le secours des nombres d'Or, épactes et lettres dominicales. Dans ce calcul, l'équinoxe est mobile, et peut tomber les 19, 20, 21, 22 et 23 mars ; d'où il arrive que les protestants ne se rencontrent pas toujours avec nous pour le jour de la Pâque ; ils peuvent la faire avant nous, car leur équinoxe tombant le 19 ou le 20 mars, alors, si la pleine lune arrive l'un de ces deux jours, un samedi, ils feront la Pâque le lendemain. C'est ce qu'on a déjà vu l'an 1724, où nous fîmes la Pâque le 16 avril, et les protestants le 9 du même mois ; et en 1744, où les protestants célébrèrent cette fête le 9 mars, et nous le 5 avril (1).

(1) Cela devait encore arriver en 1778, et en 1798 ; mais comme alors la Pâque des chrétiens se rencontrait avec celle des juifs, les protestants, après avoir délibéré sur cela, dès 1724, ont enfin arrêté, dans la diète de Ratisbonne, le 30 janvier 1755, qu'ils ne célébreraient ces deux Pâques que huit jours après les juifs ; savoir : celle de 1778, le 19 avril, et celle de 1798, le 8 avril, l'une et l'autre avec les catholiques. (Cette remarque est de M. Raillard, bibliothécaire de la ville de Bâle.) Néanmoins, ce règlement ne fut pas adopté par tous les Etats protestants d'Allemagne : car, en 1774, le ministre du roi de Prusse présenta, de la part de son maître, à la diète de Ratisbonne, un rescrit portant que, « S. M. prussienne, prévoyant qu'en 1778 la Pâque des protestants n'arrivera pas le même jour que celle des catholiques romains, et qu'il pourrait survenir quelques troubles, parce qu'elle se rencontre avec les azymes des Juifs, elle désire que les

Ils peuvent la faire après nous; car si la pleine lune arrive le 21 mars, nous pouvons faire la Pâque le 22 ou le 23, au cas que ces quantièmes tombent un dimanche. Mais pour lors il est possible que l'équinoxe n'arrive, dans le calendrier des protestants, que le 22 ou le 23 mars, ce qui les obligera de remettre la Pâque au dimanche suivant, sept jours après nous. Une observation que nous ne devons pas omettre, c'est que ce calendrier corrigé n'a pas été adopté à perpétuité, mais seulement par provision, en attendant que les défauts du calendrier Grégorien fussent réformés (1).

En Suisse, le calendrier Grégorien fut successivement adopté par les cantons et Etats catholiques. Les cantons de Lucerne,

Etats de l'Empire prennent des mesures convenables pour que les deux communions chrétiennes célèbrent la Pâque le même jour, surtout dans les Etats où les deux cultes sont également autorisés par les lois. » En conséquence, le roi déclarait que la fête de Pâques, en 1778, devant tomber, suivant le calendrier corrigé, au 12 avril, il l'avait fixée, dans ses Etats, au 19 du même mois, pour ne pas la célébrer avec les Juifs, dont le calendrier la plaçait au même jour que celui des protestants. La Diète, frappée de ce mémoire, fit, sur la fin de novembre 1774, un *conclusum*, par lequel il fut unanimement réglé qu'on se conformerait dorénavant au calendrier Grégorien pour fixer la fête de Pâques. On donna acte par là, aux catholiques, de l'inconvénient qu'il y a de s'écarter de leur calendrier, sous prétexte d'une plus grande exactitude astronomique.

Parmi les Œuvres de Jean Bernoulli, tom. IV, pag. 494, on trouve un mémoire, adressé, l'an 1724, au sénat de Bâle, dans lequel il prouve que souvent, malgré le calcul le plus exact de l'équinoxe et de la pleine lune, les Pâques des chrétiens ne se rencontreraient pas, à cause de la grande distance des lieux et de la grande variation du lever du soleil, qui change d'un méridien à l'autre, de manière que, si la pleine lune tombait un samedi dans un endroit, ce serait déjà le dimanche dans un autre; et par cette raison il conseillait d'en faire une fête fixe et immobile, et que l'on s'accordât sur ce jour dans tout le monde chrétien; mais son avis ne fut point suivi.

(1) L'état actuel du calendrier suppose l'année solaire de 365 jours 5 heures 49 minutes 12 secondes; elle n'est cependant, suivant M. de la Lande, que de 365 jours 5 heures 48 minutes 45 secondes.

Les rédacteurs du calendrier, comme on l'a déjà remarqué ci-dessus, eussent donc fait une correction plus exacte, s'ils eussent fixé la suppression du bissexte à chaque époque de 128 ans; car alors l'année eût été supposée de 365 jours 5 heures 48 minutes 45 secondes, ce qui est précisément la durée de l'année astronomique. Mais alors il eût fallu renoncer à l'uniformité des intercalations à faire du bissexte tous les quatre ans, excepté les trois années séculaires, et de l'intercalation à faire du même bissexte tous les 400 ans.

Autre défaut de notre calendrier. Les calculs relatifs aux mouvements de la lune ont été faits sur la durée *moyenne* de ses révolutions. Il n'est donc pas étonnant que les nouvelles lunes du calendrier s'écartent quelquefois d'un jour ou deux, et même jusqu'à près de trois jours, des nouvelles lunes astronomiques, qui sont toutes calculées sur le *mouvement vrai* de cette planète. D'ailleurs le calendrier marque seulement la nouvelle lune aux jours où l'on est sensé apercevoir le premier filet de sa lumière. Les éphémérides, au contraire, la marquent au moment même de sa conjonction avec le soleil. Or les observateurs s'accordent à dire que ce mouvement précède, d'environ deux jours, celui où l'on commence à distinguer son croissant : et telle est la source de la différence qui règne entre les lunes civiles et les lunes astronomiques.

Troisième défaut. C'est que tel dimanche, qui devait être consacré à la célébration de la Pâque, suivant le concile de Nicée, ne l'est quelquefois pas, par la faute du calendrier. On l'a déjà vu, en 1724; car l'équinoxe du printemps arriva, cette année-là, entre 9 et 10 heures du matin, le 20 mars; et la pleine lune pascale astronomique tomba un samedi 8 avril, vers les quatre heures du soir. Les chrétiens devaient donc célébrer la Pâque le lendemain 9 avril. Mais, par le calendrier, la pleine lune n'arrivait que le dimanche de cette même année. L'Eglise devait donc différer de huit jours la célébration de la Pâque, ce qui était contre l'intention primitive du concile de Nicée. Le même inconvénient arriva en 1744, en 1778 et en 1798 : chacun a pu aisément reconnaître l'erreur dont nous parlons. On trouva que la pleine lune pascale devait arriver, suivant les éphémérides, le 31 mars, vers 9 heures du soir; par conséquent, ce jour étant un samedi, la Pâque devait être célébrée le lendemain 1er avril. Par le calendrier, au contraire, on trouva que l'épacte répondait au 19 mars, et que, par conséquent, la pleine lune arrivait le 1er avril, qui était un dimanche. On attendit donc le dimanche suivant pour célébrer la Pâque. Aussi le calendrier n'annonçait-il que pour le 8 avril la célébration de cette fête en 1798.

Au reste, ce troisième défaut, qui résulte évidemment du second, est inévitable tant qu'on n'aura pas recours au calcul pour fixer en particulier chaque nouvelle lune. On le diminuerait pourtant beaucoup, si, aux épactes des nouvelles lunes, on substituait celles des pleines lunes, comme le P. Méliton l'a proposé, dans un ouvrage publié sous le titre de *Gregoriana correctio illustrata, ampliata, et a conviciis vindicata*, in-4°.

Quatrième défaut. C'est qu'en ordonnant une parfaite conformité, dans tous les Etats catholiques, pour le jour auquel on doit célébrer la Pâque, Grégoire XIII semble n'avoir point eu égard aux pays qui comptent un jour de plus ou de moins que nous, suivant qu'ils sont à l'Orient ou à l'Occident. Cependant cette différence peut faire que les chrétiens qui habitent ces contrées célèbrent la Pâque le même jour que les Juifs. Il est vrai que ce n'est plus un inconvénient, depuis qu'on ne parle plus, dans l'Eglise, des *quartodécimans*, ainsi appelés parce qu'ils célébraient toujours la Pâque le 14e jour de la lune, comme les Juifs. On sait que leur opiniâtreté causa de grands troubles, et que, sans le sage conseil de saint Irénée, le pape Victor eût fulminé contre eux un anathème solennel. Les protestant ont eu aussi leurs débats pour savoir à quelle méthode ils s'attacheraient dans la recherche des lunes pascales; mais, comme le célèbre Jean Bernoulli le disait aux magistrats de Bâle, qui le consultèrent à ce sujet, en 1723 : « Il serait bien à souhaiter que les chrétiens ne parussent pas si inquiets du choix qu'ils doivent faire du jour de Pâques, et qu'ils témoignassent plus de zèle, après l'avoir une fois choisi, pour le célébrer d'une manière convenable à leur foi, en l'honneur de Dieu, et en l'honneur de la glorieuse Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ..... » Bernoulli désirait beaucoup que l'on fixât à jamais le jour de Pâques au premier dimanche après l'équinoxe du printemps : par là les gens, même du peuple, auraient toujours su à quoi s'en tenir, au lieu qu'ils ne comprennent rien aux variations continuelles qu'entraîne l'ancien usage. Combien même de gens instruits, qui ne se sont pas même donné la peine

Uri, Schwitz, Fribourg et Soleure le reçurent en 1583; celui d'Underwalden en 1584. Mais dans les bailliages que les catholiques possèdent en commun avec les protestants, l'introduction de ce calendrier souffrit de grandes difficultés, de la part de ces derniers, qui ne le rejetèrent que parce qu'ils en firent une affaire de religion, à cause du pape qui l'avait publié. Les deux parties firent là-dessus, en février 1585, un règlement à l'amiable, pour leurs sujets des deux religions. Les cantons de Zurich, Berne, Glaritz, Bâle, Schaffhouse, la ville de Saint-Gall, les Ligues-Grises, Bienne, Mulhausen, Genève et Neuchâtel conservèrent le calendrier Julien dans leurs territoires respectifs. Le canton d'Appenzel, où la religion était mixte, avait d'abord adopté le calendrier Grégorien, en 1584; mais, bientôt après, ce canton fut agité de troubles si véhéments, à l'occasion de ce calendrier, entre les habitants des deux religions, qu'on fut près d'en venir à une guerre civile. Ces troubles enfin ayant été calmés par la médiation des autres cantons, il fut stipulé, l'an 1590, que les protestants pourraient célébrer de nouveau leurs fêtes suivant l'ancien calendrier, et le canton d'Appenzel ayant été depuis partagé en deux divisions, entièrement distinctes, l'une catholique, l'autre protestante, le calendrier Julien fut réintégré dans la dernière. Le règlement que les cantons avaient fait, en février 1585, pour leurs bailliages communs, où s'exerçaient les deux religions, portait que les protestants pourraient y conserver leurs fêtes sur le pied de l'ancien calendrier, et que ces jours-là leurs compatriotes catholiques seraient tenus de cesser leurs travaux jusqu'à l'heure de midi; que, réciproquement, les catholiques pourraient célébrer leurs fêtes, suivant le nouveau calendrier, et que ces jours-là, il serait pareillement défendu aux protestants de travailler avant l'heure de midi.

En 1700, sur les représentations des Etats protestants d'Allemagne, assemblés à Ratisbonne, les quatre cantons de Zurich, de Berne, de Bâle et de Schaffhouse adoptèrent le nouveau calendrier corrigé par Weigel; et, en conséquence, ils commencèrent l'année 1701 au 12 janvier de l'ancien style, sur le même pied que les catholiques. Les villes de Genève, Bienne, Mulhausen, le comté de Neuchâtel, et les bailliages communs de Baden, de Turgovie, de Sargans, de Rheinthal adoptèrent le même changement. Mais il ne put s'introduire dans le canton de Glaritz, où la religion était mixte, ni dans la partie protestante du canton d'Appenzel; en sorte qu'encore aujourd'hui l'ancien calendrier y est observé. Ce ne fut qu'en 1724 que le nouveau fut reçu dans la ville de Saint-Gall. Les protestants des trois Ligues-Grises ont persisté jusqu'à ce jour à le rejeter : il n'y a que les catholiques de ces Ligues qui en fassent usage. Ainsi, dans les décrets généraux des trois Ligues, on a soin de marquer la double date du jour du mois, et suivant l'ancien, et suivant le nouveau calendrier. (*Ceci est tiré d'un Mémoire qui nous a été fourni par M. le baron de Zurlauben.*) On nous apprend d'ailleurs que, dans le Tockenbourg, au pays de Saint-Gall, les protestants suivent actuellement l'ancien style, et les catholiques le nouveau.

En Hongrie, la diète de Presbourg, tenue en présence de l'archiduc Ernest, l'an 1587, admit, après de grands débats, la réformation Grégorienne. (De Sacy, *Hist. de Hongrie*, tom. II, pag. 92.)

En Pologne, le roi Etienne Battori ayant voulu établir, l'an 1586, le calendrier Grégorien, les habitants de Riga s'y opposèrent, et en vinrent à une sédition. Mais ils furent réprimés, et le calendrier nouveau prévalut.

En Suède, il fut introduit par un édit du roi, rendu sur une délibération du sénat, le 24 février 1752; et commença d'avoir cours le 1er de mars de l'année 1753.

En Danemark, il fut adopté dès l'an 1582,

d'en approfondir les raisons! Ce n'est pourtant pas faute d'auteurs qui ont écrit sur le calendrier : le nombre en est considérable. Mais on distinguera, parmi tous ces Traités, celui que l'on trouve dans le Ve volume des Œuvres de Gassendi, *in-folio*. Il est plein de clarté, comme tous les ouvrages de ce grand homme, dont le mérite n'est pas assez connu.

Cinquième défaut. Il est prouvé par une grande suite d'observations modernes, comparées avec beaucoup d'observations anciennes, que l'année solaire a 11 minutes 15 secondes de moins que Sosigène ne l'avait cru; ces 11 minutes 15 secondes, réduites en parties de jour, équivalent à 1/128e de jour; donc la précession des équinoxes doit être de 7 jours au bout de 900 ans, et, par conséquent, de 28 jours au bout de 3600 ans. Il faut donc supprimer 28 jours sur 36 années séculaires, si l'on veut conserver l'équinoxe du printemps au même point. Et comme 3600 années de 365 jours 5 h. 49', 12", forment 1,314,873 jours, et que l'année tropique n'est que de 365 jours 5 h. 48', 45", il s'ensuit que 3600 de ces années ne valent que 1,314,871 jours 21 heures; par conséquent, 3600 années, suivant le calendrier, excèdent 3600 années tropiques d'un jour trois heures. Ainsi, au bout de trente-six siècles, si on n'y remédie, on comptera, non pas un jour, mais 27 heures de trop; et ces 27 heures, en huit fois trente-six siècles, formeront 9 jours en 28,800 ans. Les trente-six siècles dont il est question ici, se termineront l'an 5200 de Jésus-Christ. Cependant les rédacteurs du calendrier Grégorien, n'ayant prescrit de supprimer que trois bissextes à chaque époque de 400 ans, nous ont mis, ainsi que ceux qui viendront après nous, dans le cas de ne supprimer que 27 jours sur trente-six siècles. Ceux donc qui se trouveront à la fin de cette longue période, verront l'équinoxe remonter d'un jour.

Rien, au reste, ne serait plus aisé que de remédier à ce défaut : il n'y aurait qu'à supprimer sept bissextes sur neuf siècles, au lieu de n'en supprimer que trois sur quatre. Et si, au lieu d'employer l'équation lunaire, tous les 312 ans et demi, on l'employait cinq fois en onze siècles, il ne serait pas difficile de prouver que la révolution synodique de la lune serait alors, suivant le calendrier même, d'une telle exactitude, qu'elle ne différerait pas d'un dixième de seconde de celle que donnent les meilleures observations. Il faudrait donc 146,700 ans pour que cette différence produisît un jour d'erreur dans l'indication des nouvelles lunes d'un calendrier réformé sur ces principes, ce qui le rendrait beaucoup plus parfait.

mais en 1699 on le réforma, par édit du roi, donné le 20 décembre, sur les corrections de Weigel; et depuis ce temps le calcul des fêtes s'accorde parfaitement avec celui des protestants d'Allemagne. Cette remarque nous a été communiquée par M. Scribert, conseiller-aumônier de l'ambassade de Danemark à la cour de France. C'est donc une méprise, dans quelques-uns de nos écrivains, d'avancer que le nouveau calendrier ne fut reçu en Danemark que l'an 1745.

En Angleterre, par un acte du parlement tenu à Westminster, l'an 1751, il fut ordonné que l'année 1752 et les suivantes commenceraient au 1er janvier, ce qui doit s'entendre du 1er janvier suivant l'ancien style. Le même acte ordonna de plus, afin de réduire la chronologie anglaise au nouveau style, que le 3 septembre 1752 serait compté pour le 14 du même mois. Ainsi, l'année anglaise et l'année française ne commencèrent à s'accorder parfaitement que le 14 septembre 1752, et l'année 1753 fut la première qui commença précisément au même jour dans les deux chronologies.

Enfin, il ne reste plus en Occident que la Russie et quelques endroits des pays helvétiques où l'on suive le calendrier Julien. Mais en Orient le calendrier Grégorien est universellement rejeté. Les Grecs, quoi qu'en dise un moderne, suivent encore aujourd'hui leur ancien style. Il est vrai que Jérémie II, patriarche de Constantinople, s'était engagé avec le pape Grégoire XIII à introduire le nouveau calendrier dans son église; mais Théolepte, métropolitain de Philippopoli, le fit déposer et mettre en prison pour ce sujet, comme nous le dirons à l'article de ce patriarche.

§ 21. *Des Épactes.*

L'année solaire commune, ainsi qu'il a été dit plus haut, contient 365 jours, et l'année lunaire commune 354. Il y a donc dans la première 11 jours de plus que dans la seconde. Ainsi, pour égaler l'année lunaire à la solaire, il faut ajouter 11 jours à la première; et ces 11 jours sont ce qu'on appelle épacte. Elles augmentent d'un pareil nombre chaque année commune, parce que le cours de la lune augmente d'autant sur celui du soleil. Les années bissextiles étant de 366 jours, la lune avance de 12 jours sur le soleil, ces années-là. Mais les calendriers, tant l'ancien que le nouveau, sont arrangés de manière qu'on n'y fait aucune attention aux années bissextiles, et qu'on se contente d'augmenter les épactes du nombre 11, comme les années communes. Il n'y a que deux exceptions : pour l'année du cycle de 19 ans, qui concourt avec l'épacte 29, jusqu'à la réformation du calendrier ; et pour l'année qui précède celle dont le nombre d'Or est 1, depuis 1596 jusqu'en 1900 exclusivement ; dans l'un et l'autre cas, les computistes augmentent les épactes de 12, au lieu de 11 ; et cela afin qu'au bout de 19 ans les épactes, comme les nouvelles lunes, recommencent à marcher dans le même ordre que le cycle précédent. On peut remarquer cet ordre dans notre Table, en comparant un cycle avec l'autre. On y verra aussi que les épactes augmentent de 12 au lieu de 11, dans les années qui concourent avec la dernière du cycle de 19 ans.

Pour y découvrir cet usage plus aisément, il faut savoir comment les computistes font leur addition d'épactes chaque année. S'ils en comptent 11 cette année, ils en compteront 22 l'année d'après, en ajoutant 11 ; l'année suivante, en ajoutant encore 11, ils en compteront 33, ou plutôt ils en compteront 3, parce qu'étant arrivés, par leur addition, à un nombre au-dessus de 30, ils retranchent le nombre 30, et ce qui reste est l'épacte qu'ils cherchent. Cela supposé, il est aisé de comprendre qu'au lieu de 11 ils ajoutent 12 pour l'année qui suit l'épacte 29, depuis Jésus-Christ jusqu'en 1582 ; pour l'année qui suit l'épacte 19, depuis 1596 jusqu'en 1700, et encore pour l'année qui suit l'épacte 18, depuis 1700 jusqu'à l'an 1900 exclusivement. Si l'année qui suit l'épacte 29, on n'ajoutait que 11, on ne compterait cette année que 19 d'épacte : 29 et 11 font 40 ; retranchez 30, il reste 10 ; et par conséquent en n'ajoutant que 11, il ne faudrait compter que 10 d'épacte. Cependant on compte 11 après 29, comme on le voit dans notre Table chronologique, depuis Jésus-Christ jusqu'en 1582. Il faut donc que les computistes ajoutent 12 à 29, pour l'année qui suit celle qui est marquée de l'épacte 29. Il en est de même depuis 1700, pour l'année qui suit l'épacte 18. Cette année est ainsi marquée * dans notre Table chronologique, où cet astérisque tient lieu de 30 ; or 18 et 11 ne font que 29 ; il faut donc ajouter 12 d'épacte au lieu de 11 pour les années qui sont marquées de cette petite étoile, que nous nommons astérisque. On voit que les anciens et les nouveaux computistes s'accordent parfaitement, en ajoutant 12 d'épacte, au lieu de 11, pour une certaine année du cycle de 19 ans. Mais il s'en faut bien que les uns et les autres conviennent sur la manière de compter les épactes.

Les nouveaux computistes comptent autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours le dernier décembre qui a précédé. Par exemple, on comptait, en l'année 1760, 12 d'épacte parce que, selon le comput ecclésiastique, le 31 décembre 1759 était le 12 de la lune. Cependant il y a une exception, qui est que, depuis 1596, la première année du cycle de 19 ans, on ajoute une unité au nombre des jours que la lune avait le dernier jour de décembre précédent. Exemple : en 1785, la lune a eu 29 jours, le 31 décembre, et néanmoins, le 1er janvier suivant, on compta 30 ou * d'épacte, parce que l'an 1786 concourait avec la 1re année du cycle de 19 ans, qui avait 1 pour nombre d'Or. C'est au fond la même raison pourquoi l'on ajoute 12 aux épactes 18, 19 et 29. Il n'en est point ainsi des anciens computistes : ils comptaient autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours, le 22 mars. *Omni anno*, dit le vénérable Bède, *quota luna in undecimo ca-*

indictione *quarta decima*, fuit indus(?) quarta est. Ce sont ces épactes, également, dont les chartes sont datées, que nous marquons, dans notre Table chronologique, depuis la première année de notre ère chrétienne jusqu'à la réformation du calendrier faite en 1582; sur quoi nous remarquerons que les anciens computistes ne donnaient pas tous le même commencement à leurs épactes. Quelques-uns, en effet, commençaient à les compter dès le mois de septembre, avec les Égyptiens, quoique leurs chartes aient suivi l'usage des Romains, qui commençaient à les compter qu'avec le mois de janvier. *Epactæ*, dit encore le vénérable Bède, *incipiunt, secundum Ægyptios, a calendis septembris; secundum Romanos, a calendis januarii.* Nous trouvons, dans nos chartes, des preuves qui ont suivi l'usage des Égyptiens, et d'autres qui ont suivi celui des Romains. Commençons par les premières. Dans le Ier tome des Anecdotes de D. Martenne, col. 204, on voit une charte ainsi datée : *Acta sunt hæc... anno ab Incarnatione Domini* MXXIII, *indictione* VI, *epacta* II; preuve que cette charte a été donnée avant le mois de septembre, épacte I est bon, suivant l'usage des Égyptiens. Si elle avait été donnée avant le mois de septembre, ou si celui qui l'a écrite avait suivi l'usage des Romains, il l'aurait datée *epacta* XX, comme on le voit marqué, en 1003, dans notre Table chronologique, où nous suivons les Romains, dans notre manière de compter les épactes, sans aucun égard à celle des Égyptiens, parce qu'il n'est pas possible de tout marquer dans une table qui doit être claire et sans confusion. Le même tome des Anecdotes, qui vient d'être cité, présente, col. 346, une charte de Louis-le-Gros, ainsi datée : *Acta Domini* MCXVII... *Epacta* XXVI, *concurrentibus* VII. Cette date, *epacta* XXVI, est bonne, en suivant la manière de compter des Égyptiens; mais en suivant celle des Romains, il faudrait *epacta* XV, comme elle est marquée dans notre Table chronologique, pour l'an 1117. Il en est encore de même d'une autre charte, rapportée par D. Vaissete, tom. II, fol. 511, des preuves de son *Histoire du Languedoc*. Telles sont les dates de cet acte : *Facta charta ista, mense novembris, feria* VII, *epacta* VI, *luna* VI, *anno videlicet ab Incarnatione Domini* MCXLIIII. Il faut lire MCXLV, selon D. Vaissete. En effet, toutes les dates de cette charte conviennent à l'an 1145, et la *feria* VII, *mense novembris* réuni avec *luna* VI, prouve qu'elle a été donnée cette année 1145, le 24 novembre, qui était un samedi, comme on peut le voir dans nos deux calendriers lunaire et solaire. Pour l'épacte VI, au lieu de XXV, elle ne peut plus faire de difficulté, après que nous avons montré qu'il y avait des notaires qui changeaient les épactes, dès le mois de septembre, avec les Égyptiens. En voici une preuve bien claire, tirée de celles de la dernière *Histoire de Bretagne*, tom. I, col. 612 : *Hæc... confirmatio facta est... anno ab Incarnatione Domini* MCLII, *mense septembri, in exaltatione*

Sanctæ Crucis, luna XI, *feria* I, *epacta* vicesima quarta, *concurrente* III, *littera* dominicali F, *indictione* XV. Selon les Romains, il faudrait *epacta* XII; mais *epacta* XXIII est bon, suivant les Égyptiens, dans une charte datée, comme est celle-ci, au mois de septembre; dans toutes les dates sont exactes, à l'exception de *luna* XI, qui paraît être une faute de copiste pour *luna* XI.

Il peut se faire que cet usage des Égyptiens ait été peu suivi par nos ancêtres; mais pour le prouver, il faudrait un grand nombre de chartes qui eussent été datées dans les quatre derniers mois de l'année; et c'est ce qui nous manque. A l'égard de celles qui ont été données dans le mois de janvier, et les sept mois suivants, quoique les épactes y soient souvent marquées, elles ne peuvent être apportées en preuve, ni de l'usage des Romains, ni de celui des Égyptiens. La raison en est bien sensible : ce sont les mêmes épactes dans les huit premiers mois de l'année, selon l'un et l'autre usage. Ainsi, en rapportant, comme nous allons faire, un certain nombre de ces chartes, données depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'août inclusivement, notre but est moins de démontrer l'usage particulier des Romains, que de prouver l'usage général de nos anciens. En effet, la manière dont ceux-ci comptaient les épactes est si différente de la nôtre, qu'elle mérite d'être attestée par des autorités assez nombreuses, pour ne laisser aucun doute sur ce que nous avons dit.

Le premier exemple que nous trouvons des épactes ajoutées aux dates des lettres ou des chartes, est tiré d'une lettre insérée dans la Vie de saint Benoît d'Aniane, où les moines de l'abbaye d'Inde rapportent la mort de ce saint abbé en ces termes : *Obiit autem septuagesimæ, tertio idus februarii, anno ab Incarnatione Domini octingentesimo, indictione* XIV, *concurrente* I, *epacta decima quarta.*

Un autre exemple, du même siècle, est de Rodrade, prêtre de la ville d'Amiens, qui date ainsi son ordination : *Ego Rodradus.... IIII nonas martii, sacerdotalis ministerii tempore suscepi officium anno Incarnationis Dominicæ DCCCLIII, indictione* I, *epacta* VII, *concurrente* VI, *L.* VII (il faut *luna* XIX), *termino paschali* IV. *kal. aprilis.*

Le Ier tome des Anecdotes de D. Martenne va nous fournir d'autres exemples pour les siècles suivants. Une charte d'Hubert, évêque de Thérouanne, pour l'abbaye de Fécamp (col. 214), est ainsi datée : *Actum Fiscanni, in capitulo, anno ab Incarnatione Domini* MLXXX, *epacta* XXVI, *indictione* III. Et col. 269, charte de l'empereur Henri III, *data* II *idus augusti... anno Dominicæ Incarnationis* MXCIII, *indictione* XV, *epacta* IX. Et col. 284, charte de Berthe, duchesse de Lorraine, ainsi datée : *Acta sunt hæc, anno ab Incarnatione Domini* MCLXXXVI, *indictione* IX, *epacta* VII, *concurrente* IV (1).

Dans les chartes de différents pays, les épactes sont toujours marquées, suivant le

(1) Une charte du cartulaire de Saint-Michel de Tonnerre, fol. 150, donnée par le chevalier Hugues

calcul de nos anciens computistes, qui comptaient, ainsi qu'on l'a dit, autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours le 22 mars. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur notre Table chronologique et notre Calendrier lunaire, pour se convaincre de la vérité de ce que nous disons. Il n'y a point ici de variété dans nos chartes; elles s'accordent toutes sur cet article, et toutes les épactes y sont marquées de la même manière, excepté celle qui répond à la première année du cycle de 19 ans, qui est tantôt *epacta* XXIX, *epacta nulla*. Il est bon de se souvenir de ces deux manières de marquer une même épacte, pour n'y être point embarrassé, quand on rencontrera *epacta nulla*, que nous n'avons point marquée dans notre Table chronologique.

Mais pourquoi les anciens computistes comptaient-ils autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours le 22 mars? Et quel usage pouvaient-ils faire de ces épactes? Le voici : la Pâque ne pouvant arriver plus tôt que le 22 mars, il importait de savoir quel était le quantième de la lune ce vingt-deuxième jour, parce qu'en étant instruit, on savait en même temps si cette lune, qui courait le 22 mars, était la lune pascale ou ne l'était point; et voici comment on le savait. Si le nombre des épactes était au-dessus de 16, ce nombre au-dessus marquait que la lune, qui courait le 22 mars, n'était point la lune pascale, mais que c'était la lune suivante. Au contraire, si le nombre des épactes était au-dessous de 16, il marquait que la lune qui, cette année-là, courait le 22 mars, était la lune pascale, et qu'il n'en fallait point chercher d'autre.

Ceci deviendra clair par l'application de cette règle aux deux premières années du nombre d'Or, ou cycle de 19 ans. La première année de ce cycle, nos anciens comptaient 29 d'épacte. Ce nombre est au-dessus de 16; par conséquent, la lune qui courait le 22 mars, cette année-là, n'était point la lune pascale : c'était la suivante, dont le premier jour tombait le 23 du même mois. Voyons maintenant la seconde année du même cycle. Nos anciens, cette année, comptaient 11 épactes. 11 est au-dessous de 16; donc, la deuxième année du cycle de 19 ans, la lune, qui courait le 22 mars, était la lune pascale. Tout cela peut se vérifier sur notre Table chronologique et notre Calendrier lunaire. Tel est l'usage que les anciens faisaient de leurs épactes, outre celui dont nous avons parlé plus haut. Observons encore qu'il n'était pas rare, dans le XIe siècle, de dater les chartes de deux épactes différentes, la majeure et la mineure. La première est la solaire, qui se confond avec les concurrents; la seconde est la lunaire, dont on vient de parler.

Nous nous servons aujourd'hui de nos épactes pour connaître les nouvelles lunes de chaque mois pendant tout le cours de l'année, comme nous l'expliquerons d'une manière plus étendue dans l'avertissement qui est à la tête de notre Calendrier lunaire, où nos nouvelles épactes sont marquées, comme dans tous les calendriers. Nous remarquerons seulement ici, d'avance, que ces nouvelles épactes, comme il a déjà été dit plus haut, quoique plus exactes que les anciennes, n'indiquent pas néanmoins avec toute la précision astronomique le commencement de la nouvelle lune; que souvent elle les anticipe d'un jour, de deux, et même de trois, et que rarement elles l'indiquent au jour qui lui est propre. Ainsi l'on distingue le commencement de la lune, suivant l'usage ordinaire, de ce même commencement, suivant l'exactitude astronomique.

Pour remplir toute cette exactitude, M. Carouge a proposé, dans le *Journal des savants* (août 1775, p. 561, in-4°), la méthode que nous allons transcrire :

« Si on appelle épacte le temps écoulé depuis la nouvelle lune de décembre jusqu'à l'instant où commence le mois de janvier suivant, il est certain que la méthode ordinaire de trouver l'épacte est très-défectueuse : c'est ce que montre la table suivante, qui contient l'âge de la lune, au commencement de chaque année, depuis 1760 jusqu'à 1785, comparé avec l'épacte ordinaire.

ANNÉES.	ÉPACTES ordinair.	ÉPACTES calculées.			ANNÉES.	ÉPACTES ordinair.	ÉPACTES calculées.		
		j.	h.	m.			j.	h.	m.
1761	23	24	9	19	1774	17	18	1	48
1762	4	5	14	58	1775	28	28	9	58
1763	15	16	12	20	1776	9	9	8	41
1764	26	27	2	28	1777	20	20	22	57
1765	7	9	1	0	1778	1	2	1	57
1766	18	19	9	5	1779	12	13	1	46
1767	0	0	7	9	1780	23	24	1	22
1768	11	10	19	54	1781	4	6	4	3
1769	22	22	14	58	1782	15	16	17	42
1770	3	3	19	55	1783	26	27	2	31
1771	14	14	20	22	1784	7	8	0	25
1772	25	25	15	57	1785	18	17	10	31
1773	6	7	15	57					

de Maltalent, Elisabeth, sa femme; Agnes, sa fille et le chevalier Hildebald, oncle de Hugues, est datée :

« On voit, par cette Table que l'épacte ordinaire est presque toujours en erreur d'un jour, et souvent de deux. Il ne faudrait donc jamais s'en servir pour trouver la pleine lune pascale, mais laisser aux astronomes à la calculer et à déterminer le jour où la fête de Pâques doit être célébrée ; encore faudrait-il, comme le remarque M. Bernoulli, convenir d'un méridien fixe.

« L'intercalation de 97 sur 400 années complètes a donné au calendrier une perfection aussi grande qu'on pouvait le désirer. En effet, si l'on suppose, avec M. de la Lande, la longueur de l'année de 365 jours 5 heures 48 minutes 45 secondes, il s'écoulera 3200 ans avant que nous comptions un jour de trop. Si on la fait, avec M. de la Caille, de 365 jours 5 heures 48 minutes 48 secondes, ce ne sera qu'après 3600 ans que nous compterons un jour de trop. Si on la suppose, avec M. la Hire, de 365 jours 5 heures 49 minutes, il s'écoulera 7200 ans, avant que nous comptions un jour de trop. Enfin, si l'année était au juste de 365 jours 5 heures 49 minutes 12 secondes, jamais il n'y aurait d'erreur.

« Si le calendrier a, de ce côté-là toute la perfection qu'on peut désirer, il semble que, d'un autre côté, on aurait pu lui en donner une plus grande. Pour cela il aurait fallu fixer l'équinoxe au 1er avril, et composer chaque mois d'un nombre de jours plus conforme au temps que le soleil reste en chaque signe : or le soleil emploie 89 j. 1 h. 45' à parcourir les signes d'hiver ; — 92 j. 22 h. 12' à parcourir les signes du printemps ; — 93 j. 13 h. 32' à parcourir les signes de l'été ; — 89 j. 16 h. 20' à parcourir les signes d'automne.

« On aurait donc fait janvier de trente jours, février de trente, mars de trente, avril de trente-un, mai de trente-un, juin de trente-un, juillet de trente-un, août, de trente-un, septembre de trente-un, octobre de trente, novembre de trente, décembre de vingt-neuf et trente.

« Voici les avantages qui seraient résultés de cette correction : 1° l'année aurait commencé lorsque le soleil commence à se rapprocher de nous, et que les jours commencent à croître ; 2° le soleil serait entré dans chaque signe, presque toujours le premier jour de chaque mois ; 3° chaque saison aurait commencé le premier jour d'un mois, et aurait duré exactement trois mois ; 4° rien n'aurait été plus aisé que de retenir quels sont les mois de trente jours, et quels sont ceux de trente-un jours ; 5° le jour intercalaire, placé à la fin de décembre, aurait servi de complément à l'année bissextile, et aurait été mieux placé qu'il ne l'est aujourd'hui, sans raison, après la fête de saint Matthias, etc.

« En fixant, comme on l'a fait, l'équinoxe au 21 mars, on a perdu tous ces avantages. Il est vrai qu'il fallait fixer l'équinoxe, sans quoi, comme le remarque M. Bernoulli, souvent la fête de Pâques ne se célébrerait pas le même jour, à cause de la grande distance des lieux et de la grande variation du lever et du coucher du soleil, qui change d'un méridien à l'autre ; mais la raison que l'on a eue de le fixer au 21 mars, raison que tout le monde connaît, était-elle donc assez forte pour sacrifier tant d'avantages, et ne pas procurer au calendrier toute la simplicité et la justesse qu'il aurait reçues en fixant l'équinoxe au 1er avril ? Il ne m'appartient pas (ni à nous) de prononcer. »

TROISIÈME SECTION.

ELEMENTS DU CALENDRIER ET DES ALMANACHS.

Nous ne saurions mieux compléter le savant mémoire des Bénédictins sur les dates qu'en donnant quelques extraits de l'intéressante dissertation sur le calendrier que M. Arago a publiée dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes* pour 1851. On retrouve dans toutes les œuvres scientifiques de l'illustre astronome le talent de simplifier et d'éclaircir pour tout le monde les questions les plus abstraites et les plus délicates.

Anno Christi MCXVIII, *mense septembri, qui apud Hebræos* VIIs, *apud Romanos vero* IXs, III *kal. octobris, epacta* VII, *concurrente* II, *luna* XXIII, *in cathedra Romanæ sedis apostolicæ residente papa Gelasio, Joanne scilicet Gaetano, anno ordinationis suæ* I, *monarchiam regni suaviter gubernante Ludovico cum Adelaide uxore sua, anno regni sui* XIe, *reginæ vero* IVe, *Jocerani, episcopi Lingonensis* IVe, *Hugonis, Burgundiæ ducis,* XVIIe, *Willelmi, Nivernensis comitis,* XXIXe.

§ 1. DÉFINITIONS.

Almanach vient du mot *man* qui, chez les Orientaux, signifie *lune*.

Le mot *calendrier* désigne une collection de préceptes ou de tables dans lesquelles les subdivisions du temps sont envisagées dans leurs rapports naturels ou conventionnels de position et de longueur.

Le mot *calendrier* vient de *calendes* (1) ; c'est ainsi que les Romains appelaient le premier jour de chacun de leurs mois.

(1) On a prétendu que le mot *calendas* venait du verbe grec καλέω, *appeler*, parce que le premier jour de chaque mois le peuple de Rome était appelé à se réunir en assemblée générale. Les Grecs n'avaient pas de *calendes* dans leur division de l'année. De là l'expression : *Renvoyer aux calendes grecques*, c'est-à-dire se débarrasser de quelqu'un par une promesse illusoire. Ceci est plus certain que l'étymologie empruntée au verbe καλέω.

§ 2. DIVERSES UNITÉS DE TEMPS. — JOUR SIDÉRAL, JOURS SOLAIRES.

Parmi les unités que les hommes de toutes les époques et de tous les pays ont employées pour mesurer le temps, il faut placer en première ligne le jour et ses subdivisions, les heures ou 24es de jour, les minutes ou 60es d'heure, les secondes ou 60es de minute.

Entrons dans quelques explications sur les diverses significations que comporte le mot *jour*, et sur les procédés plus ou moins complexes à l'aide desquels on est parvenu à donner à cette unité de temps la régularité nécessaire pour satisfaire aux besoins de la vie civile; je préviens d'avance que ces explications sont très-délicates.

Jour sidéral.

L'ensemble des étoiles répandues dans le firmament paraît entraîné de l'orient à l'occident; ce mouvement, auquel toutes les étoiles participent, s'appelle le *mouvement diurne*. C'est en vertu de ce mouvement que les étoiles se lèvent, qu'elles se couchent et qu'aux époques intermédiaires, entre le lever et le coucher, elles atteignent diverses hauteurs au-dessus de l'horizon.

Le firmament se présente sous la forme apparente d'une sphère. Un observateur, quel que soit le lieu de la terre qu'il occupe, peut se supposer, sans erreur appréciable, quand il s'agit des étoiles et même du soleil, au centre de cette sphère.

Les deux points de la sphère céleste, qu'on dirait immobiles, s'appellent *pôles*. Le pôle visible dans notre hémisphère porte le nom d'*arctique*, celui qui est situé au-dessous de l'horizon s'appelle *antarctique*.

La ligne passant par ces deux pôles, la ligne autour de laquelle tous les astres paraissent faire leurs révolutions de l'orient à l'occident, semble aussi, sans erreur sensible, passer par un point quelconque du globe terrestre. Avec un peu de réflexion, on verra que cela signifie que les dimensions de notre terre sont tout à fait insensibles, comparées aux distances qui nous séparent des astres.

Supposons maintenant que dans un lieu donné on fasse passer, par la ligne des pôles et par la verticale du lieu, un plan qui sera censé immobile; ce plan vertical est celui qu'on appelle le *plan méridien*. Le plan méridien coupe la sphère céleste suivant un grand cercle (1) qui aboutit aux deux pôles.

Cela posé, considérons l'équateur céleste, c'est-à-dire le grand cercle de la sphère également éloigné des deux pôles, et qui contient dans son contour un grand nombre d'étoiles. A partir d'une quelconque de ces étoiles, divisons l'équateur en 360 parties égales, je veux dire en 360 degrés.

Par chacune de ces divisions et par la ligne des pôles célestes, faisons passer des plans. Chacun de ces plans coupera la sphère suivant un demi-grand cercle, se terminant aux deux pôles. L'ensemble de ces 360 demi-cercles partage la sphère en 360 fuseaux, semblables à des tranches de melon, égaux entre eux, larges à l'équateur et s'amoindrissant graduellement vers les pôles arctique et antarctique.

Les plans ou les cercles terminateurs de ces divers fuseaux, ou, en revenant à ma première comparaison, de ces diverses tranches de melon, seront, à un instant quelconque de la journée, inclinés les uns vers l'orient, les autres vers l'occident; un seul d'entre eux, à tour de rôle, sera vertical et coïncidera avec le plan méridien. Chacun de ces cercles passera par une série particulière d'étoiles, toujours les mêmes, dont les unes seront équatoriales et les autres plus ou moins rapprochées des pôles. Cette permanence des étoiles dans le cercle qu'elles ont une fois occupé tient à ce que le mouvement du firmament s'effectue tout d'une pièce, et comme si les étoiles étaient invariablement attachées à une sphère solide.

L'équateur céleste et les étoiles qu'il renferme sont entraînés dans le mouvement général du ciel de l'orient à l'occident. Pendant la révolution de la sphère céleste, chacun des 360 plans dont il vient d'être parlé, chacun des 360 demi-cercles avec les étoiles par lesquelles il passe, viendra coïncider, se confondre avec le plan immobile du méridien, ou avec la section circulaire méridienne. Le moment où un astre vient se placer dans le plan du méridien s'appelle, dans tous les traités d'astronomie, le moment du passage au méridien de l'astre en question; le moment du passage au méridien s'observe très-facilement soit à l'œil nu, soit à l'aide d'instruments particuliers d'une grande précision.

Le nombre plus ou moins grand de degrés de l'équateur, compris entre deux de ces cercles, passant par deux astres donnés, détermine les temps comparatifs, les heures comparatives, où s'effectueront les passages au méridien de ces deux astres. On voit maintenant pourquoi ces plans, pourquoi ces cercles s'appellent des *plans*, des *cercles horaires* (1).

(1) Cette expression, arc de grand cercle, devant se retrouver plusieurs fois dans ces explications, il sera bon d'en présenter une définition précise : toute section faite dans une sphère par un plan sécant quelconque, donne un cercle. Ceux de ces plans qui passent par le centre produisent des sections circulaires les plus grandes de toutes et nécessairement égales entre elles. Ce sont ces sections qu'on appelle les *grands cercles* de la sphère, les autres portent le nom de *petits cercles*.

(1) La considération des cercles horaires est contenue d'une manière implicite dans l'explication de la plupart des phénomènes astronomiques relatifs au mouvement diurne. J'ai cru que j'ajouterais à la netteté des démonstrations en ne laissant rien de sous-entendu. Je sais bien que les esprits irréfléchis éprouvent, de prime abord, quelques difficultés à concevoir que les divers points d'un cercle horaire oblique étant à des distances différentes du méridien, viennent coïncider simultanément avec lui, mais c'est qu'ils n'ont pas assez remarqué que mesurer en

Supposons que le temps de la révolution de la sphère étoilée, que le temps qu'emploient les 360 degrés de l'équateur à traverser le méridien, soit de $24^h\ 0^m$ et 0^s. 24 heures égalent 1440^m ou 4^m multipliées par 360. Un degré emploiera donc 4^m à traverser le méridien. Les divers cercles horaires dont nous avons parlé se succéderont au méridien, viendront coïncider avec lui après des intervalles de 4^m.

Le temps de la révolution de la sphère céleste, le temps qui s'écoule entre deux passages successifs d'une étoile quelconque au méridien, le temps compris entre deux coïncidences successives d'un même cercle horaire avec le méridien, constitue ce qu'on appelle le *jour sidéral*.

Les vingt-quatre heures dont se compose le jour sidéral ne doivent pas être confondues avec les vingt-quatre heures d'une autre espèce de jours dont nous parlerons dans un instant (1).

Pour savoir si une pendule est réglée sur le jour sidéral, si elle marque exactement vingt-quatre heures pendant la durée d'un tel jour, il faut donc observer deux passages successifs, deux passages à deux jours consécutifs d'une même étoile au méridien ou bien le passage d'une étoile un certain jour avec le passage le lendemain de l'une quelconque des étoiles situées sur le même cercle horaire. Cette dernière remarque permet de décider si une montre, si une pendule, sont réglées sur le temps sidéral, lors même qu'un nuage vient cacher, au moment de son passage au méridien, l'étoile observée la veille.

Le temps de la révolution de la sphère étoilée est le même dans tous les siècles, le même quel que soit le lieu où se fasse l'observation.

Le jour sidéral égal au temps de cette révolution jouit donc de la principale qualité qui doit appartenir à toutes les unités de mesure : aussi les astronomes en font-ils généralement usage, soit à cause de cette propriété inappréciable, soit à raison de la facilité qu'ils y trouvent de transformer le temps en degrés.

Par l'angle compris entre deux plans, ou, ce qui revient au même, entre deux cercles horaires, on entend le nombre de degrés, de minutes, de secondes qui séparent les points dans lesquels ces cercles viennent rencontrer l'équateur. Cet angle est de 1, de 10, de 20 degrés, suivant que l'arc de grand cercle, qui fixe la plus grande largeur du fuseau, est de 1, de 10, de 20 degrés.

Ainsi, quand on a déterminé les heures comparatives du passage de deux étoiles au méridien, on a l'angle formé par leurs plans horaires, à raison de 15 degrés par heure, 15' par minute, 15" par seconde.

Indiquons encore ici un avantage très-précieux du jour sidéral, et qui lui appartient exclusivement. Si une horloge est bien réglée sur la durée de ce jour, une étoile qui passe au méridien à une certaine heure y passera à la même heure le lendemain, le surlendemain, etc., indéfiniment.

En jetant un coup d'œil sur l'horloge sidérale, l'astronome sait donc quelles étoiles vont arriver au méridien, à quelles observations il doit se préparer.

Pour les usages astronomiques, il est indifférent que le jour sidéral commence lorsque telle ou telle autre étoile passe au méridien ; aussi, prévoyant sans doute l'impossibilité de s'entendre sur le choix de l'étoile dont le passage au méridien coïnciderait avec $0^h\ 0^m\ 0^s$ de la pendule sidérale, a-t-on choisi pour origine de ce jour, pour cercle horaire initial, le cercle qui correspond à un point de l'équateur déterminé par un phénomène astronomique saillant, le cercle horaire aboutissant au point de l'équateur que le soleil a rencontré en passant du midi au nord de ce plan.

Jours solaires.

Plaçons maintenant le soleil dans cette sphère si régulièrement divisée par les cercles horaires, nous verrons que cet astre est entraîné, comme toutes les étoiles, par le mouvement général du firmament dirigé de l'orient à l'occident, que c'est à ce mouvement que sont dus les levers et les couchers. Mais les étoiles ne paraissaient obéir qu'à ce mouvement commun ; le soleil éprouvera en outre un mouvement propre dont la direction, considérée dans son ensemble, est celle de l'occident à l'orient.

Les personnes peu habituées aux considérations de mécanique ou d'astronomie se font difficilement une idée exacte, comme j'ai eu l'occasion de le reconnaître maintes fois, de ce double mouvement que le soleil éprouve, de la combinaison du mouvement diurne avec le mouvement propre.

Pour faire bien apprécier la coexistence de ces deux mouvements, je ne reculerai pas devant la plus vulgaire des comparaisons, comme tout à l'heure j'ai eu recours aux tranches de melon lorsqu'il s'agissait d'ex-

arcs *de grand cercle* le mouvement diurne qui entraîne le firmament de l'orient à l'occident, est d'autant moins considérable qu'on se rapproche davantage des deux pôles, et qu'au pôle même ce mouvement est nul.

(1) Peut-être eût-on bien fait à l'origine de désigner par des noms dissemblables des choses essentiellement différentes ; mais les langues se sont formées avant que la science eût atteint sa perfection.

J'indiquerai ici l'habitude plus vicieuse encore, et cependant généralement adoptée, de désigner par la même expression *degré*, les parties aliquotes de la division du cercle, les 360es de la circonférence et les 80es ou les 100es de l'étendue parcourue par la liqueur thermométrique entre le terme de la glace fondante et la température de l'ébullition de l'eau ; toute confusion entre ces espèces si différentes de degrés ne sera plus à craindre de la part de ceux à qui la possibilité de l'erreur a été une fois signalée.

Remarquons que les degrés, ou les 360es parties du cercle, sont divisés en 60 parties égales ou minutes ; les minutes sont elles-mêmes partagées en 60 parties égales ou secondes.

pliquer le partage de la sphère en fuseaux par les cercles horaires.

Qu'on imagine un de ces globes en carton, mobiles autour de deux points opposés, à l'aide desquels on étudie la géographie ou la cosmographie. Le mouvement de ce globe, dirigé de l'orient à l'occident, le mouvement des points isolés marqués sur la surface courbe du carton, le mouvement des grands cercles aboutissant aux deux points fixes, y figureront très-bien le mouvement diurne du ciel, des étoiles et de leurs cercles horaires.

Placez maintenant sur ce globe, à l'équateur même ou dans les régions voisines, une mouche qui se meuve lentement de l'occident à l'orient, pendant que le globe se meut en sens contraire, de l'orient à l'occident, la mouche sera entraînée par ce second mouvement, moins cependant que si elle était restée immobile. En tant qu'il est attaché au globe, le petit insecte est entraîné par le mouvement diurne; en tant qu'il se déplace sur le globe, en tant qu'il vient prendre sur ce même globe, à raison de son mouvement propre, des positions de plus en plus orientales, il arrive au méridien plus tard que les points fixes auxquels il avait primitivement correspondu : cette mouche est le soleil.

Nous pouvons maintenant, après cette assimilation dont je demande pardon au lecteur, nous occuper de l'astre radieux.

Nous avons appelé *jour sidéral* l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux passages successifs d'une étoile au méridien, ou entre deux coïncidences du cercle horaire aboutissant à cette étoile avec ce même méridien. On appelle *jour solaire vrai* l'intervalle de temps compris entre deux passages consécutifs du soleil au méridien, c'est-à-dire entre deux coïncidences avec le méridien des cercles horaires sur lesquels cet astre a été placé dans deux jours successifs.

Le jour solaire est évidemment plus long que le jour sidéral; en effet, quand reviendra aujourd'hui au méridien le cercle horaire sur lequel le soleil était situé la veille, ou, ce qui revient au même, quand le jour sidéral sera révolu, cet astre, en vertu du déplacement propre qu'il a éprouvé depuis la veille, se trouvera sur un cercle horaire plus oriental; il faudra que la sphère étoilée marche encore d'une certaine quantité, de l'orient à l'occident, pour que le jour solaire soit complet, pour que le soleil semble avoir fait un tour entier en vertu du mouvement diurne (1).

Le jour solaire, comme le jour sidéral, est partagé en vingt-quatre heures; seulement, les heures, les minutes, les secondes d'une horloge réglée sur le soleil sont un peu plus longues que les heures, les minutes et les secondes d'une horloge réglée sur les étoiles.

Notions relatives au mouvement propre du soleil, dont nous aurons besoin pour expliquer l'inégalité des jours solaires.

En mettant sur la sphère, les uns à la suite des autres, en grandeur et en direction, les arcs décrits par le soleil en vertu de son mouvement propre journalier, on trouve une courbe continue, sans zigzag d'aucune sorte; on reconnaît que le soleil a paru décrire un grand cercle de la sphère, dont une moitié est située au nord de l'équateur et l'autre au midi. Le plan de ce grand cercle s'appelle *écliptique*, par des motifs qui n'ont pas besoin d'être expliqués ici (1).

Le plan de l'écliptique forme, avec le plan de l'équateur, un angle qui actuellement est d'environ 23° 27'. Les points de rencontre du cercle écliptique avec le cercle équatorial s'appellent les *équinoxes*. Le point que le soleil rencontre quand il vient du midi au nord de l'équateur porte le nom d'*équinoxe de printemps;* le point diamétralement opposé, par lequel le soleil passe en allant du nord au midi de l'équateur, s'appelle *équinoxe d'automne*. Il y a deux autres points remarquables dans le cercle écliptique décrit par le soleil, qui ont été désignés par des noms particuliers.

Le point de ce cercle situé à 90 degrés de

(1) La cause de la différence que nous venons d'indiquer entre le jour solaire et le jour sidéral, conduit à une conséquence sur laquelle je veux appeler, dans cette note, l'attention du lecteur.

Le cercle horaire d'une étoile et le cercle horaire du soleil arrivent aujourd'hui, je suppose, au méridien au même moment : le lendemain, lorsque le jour sidéral est révolu, le cercle horaire du soleil est dans une position plus orientale; le surlendemain, l'angle de ces deux cercles horaires s'est encore augmenté d'une certaine quantité : ces petits mouvements accumulés finiront par amener les cercles horaires dans une position rectangulaire, en sorte que si celui de l'étoile aboutit au zéro de l'équateur, celui du soleil tombera sur 90 degrés.

L'étoile, qui à l'origine passait au méridien en même temps que le soleil, y passera environ un quart de jour avant lui. Ce n'est pas à 90 degrés que se bornera l'écartement des deux cercles horaires mentionnés, les points de l'équateur auxquels ils aboutiront, finiront par être à 180 degrés de distance; ce jour-là l'étoile précédera le soleil, avec lequel elle passait au méridien simultanément quelque temps auparavant, du nombre d'heures qui est nécessaire pour que la sphère fasse une demi-révolution ou d'environ un demi-jour.

Lorsque les deux points de l'équateur auxquels les deux cercles horaires aboutissent seront distants de 270 degrés ou des trois quarts de la circonférence entière, il s'écoulera trois quarts de jour entre le passage anticipé de l'étoile et le passage du soleil; enfin le cercle horaire de l'étoile et celui du soleil viendront coïncider de nouveau, et ils passeront au méridien au même instant : mais, il faut bien le remarquer, dans l'intervalle entre ces deux coïncidences l'étoile aura passé au méridien une fois de plus que le soleil.

(1) Pour le moment il suffira de dire que c'est la position du soleil et de la lune, relativement à ce plan qui détermine quand il y aura éclipse de soleil ou de lune; de là le nom d'*écliptique* donné à ce plan.

l'équinoxe de printemps et de l'équinoxe d'automne (1) se nomme le *solstice d'été*.

Le point qui partage en deux arcs de 90 degrés la portion australe du cercle écliptique comprise entre les deux équinoxes s'appelle *solstice d'hiver*.

Le mouvement apparent du soleil dans le plan de l'écliptique mesuré en degrés, minutes et secondes, constitue ce qu'on est convenu d'appeler *mouvement propre angulaire*.

L'intervalle de temps que le soleil emploie à revenir au même équinoxe ou au même solstice, c'est-à-dire à faire, en vertu de son mouvement propre, une révolution apparente complète, a été appelé *année tropique*. L'année tropique ne se compose pas d'un nombre exact de jours solaires; elle est égale à 365 de ces jours, plus environ un quart de jour. Cette durée de l'année donne en fraction de degré la valeur *moyenne* du mouvement propre du soleil; il suffit, en effet, de diviser les 360 degrés dont se compose le contour entier du cercle écliptique que le soleil parcourt, par les 365 jours et un quart : le résultat est 0° 59' 8", 3.

Je ne tiens pas compte, à dessein, d'un petit mouvement de l'équinoxe appelé par les astronomes la *précession;* ce petit mouvement, d'environ 50 secondes par an, ne modifierait pas d'une manière appréciable la valeur que nous venons de trouver pour le déplacement diurne moyen du soleil.

Les distances angulaires variables du soleil à l'équateur, mesurées sur les cercles horaires, constituent ce qu'on appelle les *déclinaisons* du soleil. Ces déclinaisons sont boréales depuis l'équinoxe de printemps jusqu'à l'équinoxe d'automne; elles sont australes entre l'équinoxe d'automne et l'équinoxe de printemps. La plus grande déclinaison boréale correspond au solstice d'été; elle est maintenant, en nombres ronds, de 23° 27'. La plus grande déclinaison australe a la même valeur, et correspond au solstice d'hiver.

Le soleil ne parcourt pas le grand cercle contenu dans le plan de l'écliptique d'un mouvement uniforme : ici, on trouve que ce mouvement en vingt-quatre heures sidérales a été d'un peu plus de 1 degré; ailleurs, on trouve sensiblement moins. Le point dans lequel le mouvement propre du soleil est le plus considérable s'appelle le *périgée*.

Le point dans lequel ce mouvement est le moindre porte le nom d'*apogée;* il est diamétralement opposé au premier. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, en moyenne, le mouvement propre journalier de cet astre est de 0° 59' 8", 3.

Nous avons dit que c'était seulement en gros que, dans sa course, le soleil marchait de l'occident à l'orient. En examinant avec attention l'orientation individuelle des arcs diurnes parcourus par le soleil en vertu de son mouvement propre, et assimilables, à cause de leur peu d'étendue, à des lignes droites, l'orientation de ces arcs qui, placés bout à bout, nous ont fourni le grand cercle écliptique, nous n'en trouverons que deux, situés aux solstices, qui soient exactement dirigés de l'ouest à l'est. Il est d'autres arcs, particulièrement ceux qui touchent aux équinoxes, qui sont sensiblement inclinés par rapport à la ligne est-ouest.

Explication des inégalités des jours solaires.

Examinons maintenant ce que les inégalités de grandeur dans le mouvement journalier du soleil, ce que les dissemblances d'orientation et ce que les distances diverses des arcs parcourus à l'équateur peuvent amener de variation dans les jours solaires.

Si, en vertu de son mouvement propre, le soleil passait exactement, pendant la durée de chaque jour solaire, d'un des 360 cercles horaires au cercle horaire suivant, tous les jours solaires surpasseraient de la même quantité les jours sidéraux : ils seraient donc égaux entre eux. Cette régularité n'existe point.

Le soleil ne se meut pas uniformément, comme nous l'avons déjà dit : il se déplace plus dans le point de son orbite appelé *périgée* qu'au point opposé, nommé *apogée*. C'est le déplacement propre de l'astre qui fait la différence du jour solaire au jour sidéral; les déplacements étant inégaux, il faudra, suivant l'époque de l'année, ajouter des quantités dissemblables aux jours sidéraux, pour avoir les jours solaires : ainsi, par cette seule cause, les jours solaires ne peuvent pas manquer d'être inégaux.

On l'a déjà remarqué, il est des points de l'orbite solaire (les solstices) dans lesquels le mouvement propre du soleil est exactement dirigé de l'ouest à l'est; il est d'autres points (les équinoxes) où ce même mouvement fait, avec une ligne pointant à l'est, des angles considérables. Cela est une seconde cause d'inégalité dans les jours solaires. En effet, considérons le moment où arrive au méridien le cercle horaire sur lequel une étoile et le soleil se trouvaient simultanément placés la veille : pour avoir le cercle horaire dont la coïncidence avec le plan méridien déterminera, aujourd'hui, la fin du jour solaire, il faut, au moment de la coïncidence en question, porter, à partir de ce méridien et du point par lequel le soleil a passé la veille, un arc égal au mouvement propre diurne de cet astre. Or, qui ne voit qu'en appliquant cet arc d'une longueur donnée sur la sphère, son extrémité aboutira à une position d'autant moins orientale, qu'il sera plus incliné relativement à une ligne est-ouest.

Ainsi, le cercle horaire passant par l'extrémité de l'arc diurne sera d'autant moins éloigné du méridien, que cet arc diurne déviera davantage de la ligne est-ouest; en d'autres termes, la quantité dont le jour solaire différera du jour sidéral sera liée à l'obliquité du mouvement diurne de l'astre.

Examinons la troisième cause d'inégalité, celle qui dépend des déclinaisons variables

(1) Ces degrés étant comptés sur sa propre division.

entre zéro et les points solsticiaux, ou d'autres termes, entre 0° et 23° 27', où s'opère, aux différents jours de l'année, le mouvement propre du soleil.

Partons de nouveau du moment où le cercle horaire, qui passait par le soleil et par une étoile la veille, coïncide aujourd'hui avec le méridien. Le jour sidéral se trouve révolu : pour savoir de combien le jour solaire en diffère, il faut, à partir du méridien, et comme tout à l'heure, à partir du point par lequel le soleil a passé la veille d'après sa déclinaison, tracer sur la sphère et dans l'orientation convenable un arc de grand cercle égal au mouvement propre de cet astre en vingt-quatre heures ; l'extrémité orientale de cet arc déterminera donc un plan horaire plus oriental que celui de l'étoile en question, et dont la coïncidence avec le plan méridien viendra marquer la fin du jour solaire. Mais un fuseau est d'autant plus étroit qu'on se rapproche davantage du pôle, et d'autant plus large que l'on considère des points plus près de l'équateur. Conséquemment, si le mouvement propre du soleil, sa grandeur et sa direction restant les mêmes, s'était effectué plus au nord que celui qui vient de nous servir à trouver de combien le jour sidéral diffère du jour solaire, cet arc diurne ne pourrait être contenu entre les deux cercles qui terminent le précédent fuseau : son extrémité orientale déterminerait donc un fuseau plus large que le précédent, et, par conséquent, une plus grande différence entre les deux jours en question. Le contraire aurait lieu, tout restant égal de part et d'autre, si le mouvement propre s'était opéré plus près de l'équateur ; alors, évidemment, le cercle horaire, aboutissant à l'extrémité de l'arc diurne décrit par le soleil, serait moins oriental que celui que nous avions déterminé dans la position initiale de cet astre.

Ainsi, en thèse générale, le jour solaire différerait d'autant plus du jour sidéral, tout restant d'ailleurs égal de part et d'autre, que l'arc diurne parcouru par le soleil serait plus boréal ou correspondrait à une déclinaison plus grande.

Résumons tout ce qui vient d'être dit :

Trois causes (1) concourent à rendre les jours solaires de longueurs différentes : l'inégalité du mouvement diurne du soleil, les orientations diverses de ce mouvement et les plus ou moins grandes distances angulaires à l'équateur où ce mouvement s'opère.

Pour que les jours solaires surpassent les jours sidéraux de la même quantité toute l'année, il faudrait donc que le soleil se déplaçât uniformément, et de plus dans un petit cercle parallèle à l'équateur ou dans l'équateur lui-même. Cette seconde condition est aussi indispensable que la première.

(1) Lorsqu'on étudie les causes qui influent sur l'inégalité de durée des jours solaires, en faisant usage de considérations et même de formules mathématiques, on trouve *au fond* qu'il n'y en a que *deux* : le mouvement irrégulier du soleil dans son orbite, et l'obliquité de l'écliptique.

Les développements que le texte renferme, outre leur signification intrinsèque, pourront servir de commentaires à la méthode plus savante à laquelle je fais allusion ici.

§ 3. JOURS, HEURES, ET LEURS VARIÉTÉS CHEZ DIFFÉRENTS PEUPLES.

Le mot *jour*, dans son acception la plus générale, s'est toujours appliqué au temps que le soleil *paraît employer* à faire une révolution entière du firmament.

Le même mot signifie aussi quelquefois l'intervalle compris entre deux levers, entre deux couchers consécutifs du soleil.

L'unité de temps, suivant l'une quelconque de ces définitions, n'a pas, comme nous l'avons vu, en étudiant la marche annuelle du soleil, la régularité, l'égalité désirables.

Dans le langage vulgaire, le mot *jour* indique quelquefois le temps pendant lequel le soleil nous éclaire, le temps qui s'écoule entre le lever de cet astre et le coucher qui lui succède. La nuit est l'intervalle compris entre le coucher et le lever suivant.

Les Grecs avaient dans l'expression *nyctémère* ou *nyctimère*, c'est-à-dire nuit et jour, le moyen de prévenir les équivoques que notre langue peut comporter.

Heures.

De temps immémorial, le *nyctémère* a été divisé en vingt-quatre parties ou heures.

Quelques peuples comptaient ces vingt-quatre heures de suite, de une à vingt-quatre. Chez d'autres, le nyctémère se composait de deux périodes consécutives de douze heures chacune. Nous ne parlerons pas de la tentative faite en 1793, de partager la durée du jour en dix heures seulement, dont chacune se composait de cent minutes ; cette division n'a pas été adoptée, et l'on est généralement revenu au jour de vingt-quatre heures.

Les vingt-quatre heures, quand on les comptait de une jusqu'à vingt-quatre, et non pas en deux groupes de douze heures, étaient en général égales entre elles (1). A une certaine époque, nous trouvons en Grèce, pour le jour proprement dit, pour le temps de la présence du soleil sur l'horizon, un groupe de douze heures égales ; la nuit, le temps compris entre le coucher et le lever du soleil était partagé en douze heures pareillement égales.

On voit, manifestement, qu'en été, les heures du premier groupe étaient plus longues que celles du second ; en hiver, au contraire, les heures de la nuit surpassaient celles du jour. Il n'y avait égalité parfaite entre ces deux espèces d'heures qu'au 21 mars et au 23 septembre, car à ces deux époques

(1) Galien, quand il s'occupe de la durée des accès de fièvre, parle d'*heures* ÉQUINOXIALES. Ces expressions ont fait supposer que, sous les Antonins, les heures d'*égale durée* n'étaient pas, à Rome, d'un usage général.

le jour et la nuit ont la même durée. Pour calculer les observations, Ptolémée ne manquait jamais de transformer les *heures temporaires* en *heures équinoxiales* (1).

On a beaucoup varié sur le choix du moment où il devait être le plus convenable de fixer le commencement du jour civil.

Les Juifs, les anciens Athéniens, les Chinois, les Italiens, etc., commençaient le jour au coucher du soleil.

Jusqu'à ces derniers temps, chez les Italiens, on comptait tout d'un trait vingt-quatre heures entre deux couchers consécutifs du soleil, et non pas deux périodes de douze heures.

Une horloge italique ou réglée en telle sorte qu'elle indiquait $0^h\ 0^m\ 0^s$ au coucher du soleil, le jour du solstice d'hiver, et vingt-quatre entre les couchers des 21 et 22 décembre, avançait graduellement d'une manière sensible, c'est-à-dire marquait plus de $0^h\ 0^m\ 0^s$ aux moments des couchers du soleil qui suivaient celui du 21 décembre. La différence grandissait à mesure qu'on s'approchait du solstice d'été. Le contraire avait lieu quand le soleil, par un mouvement rétrograde, revenait du solstice d'été au solstice d'hiver. Dans l'un et dans l'autre cas, les écarts en plus ou en moins se seraient élevés à plusieurs heures. Il fallait donc toucher sans cesse à l'horloge.

On a cru justifier cette méthode si défectueuse de régler les montres en disant que dans un instant quelconque, elle apprenait, aux voyageurs, de quel nombre d'*heures* et de *minutes* DE JOUR ils pouvaient disposer avant que la nuit les atteignît. Le soleil devant toujours se coucher à 24 heures d'une *montre italique*, si cette montre marque 21 heures, 20 heures, 19 heures, etc., c'est qu'il y a encore 3 heures, 4 heures, 5 heures, etc., *de jour* proprement dit à courir. Mais de quel poids peut être un pareil avantage, quand on songe à l'inconvénient d'être obligé de *toucher sans cesse le temps* (*toccare il tempo*), comme on dit de l'autre côté des Alpes? quand on réfléchit que les horloges italiques se concilient difficilement avec une vie méthodique, car *les heures* des repas, des travaux, du repos, les heures où commencent et finissent les fonctions publiques, ne sauraient être fixes dans un pareil système, et changent notablement suivant les saisons. Telles sont, au surplus, en substance, les arguments que des Italiens éminents ont présentés à leurs compatriotes, pour les arracher à une pratique en faveur de laquelle on ne pouvait réellement invoquer que son ancienneté.

Les Babyloniens, les Syriens, les Perses, les Grecs modernes, les habitants des îles Baléares, etc., ont pris pour commencement du jour le lever du soleil.

Un pareil choix n'a pu être fait que dans des temps d'ignorance. Une horloge bien réglée ne saurait marquer la même heure pendant plusieurs jours consécutifs, au moment du lever du soleil. Parmi les phénomènes astronomiques, il n'en est pas d'ailleurs dont l'observation soit sujette à plus d'incertitude, à plus d'erreurs que celle du lever ou du coucher des astres.

Chez les anciens Arabes, suivis en cela par l'auteur de l'*Almageste*, par Ptolémée, le jour commençait à *midi*.

Les astronomes modernes ont généralement adopté cet usage. Le moment de changer de date se trouve alors marqué sans équivoque, par un phénomène facile à observer quand le ciel est serein. Le passage du soleil dans un plan orienté suivant le méridien ; la marche ou la longueur de l'ombre d'un style, même sur un cadran grossier, indiquent avec toute la précision désirable le moment où un jour vrai finit, le moment où le jour vrai suivant commence : les mêmes procédés d'observation, en tenant compte de l'équation de temps, déterminent aussi le commencement et la fin des jours solaires moyens.

Les astronomes modernes, ainsi que Ptolémée, comptent vingt-quatre heures consécutives entre deux midis.

Enfin, comme pour prouver que toutes les variétés possibles se rencontrent dans les choix abandonnés au libre arbitre des hommes, les Egyptiens, et parmi eux Hipparque, les anciens Romains, les Français, les Anglais, les Espagnols, etc., ont invariablement fixé *à minuit* le commencement du jour civil. Copernic, parmi les astronomes modernes, suivait cet usage.

Remarquons que le commencement du jour astronomique, quand il est réglé sur le midi, est postérieur de douze heures au commencement du jour civil.

§ 4. LA SEMAINE.

Il faudrait porter le scepticisme à l'extrême, et n'avoir pas remarqué combien les mots des langues parlées se sont quelquefois modifiés en vieillissant, pour refuser de voir les noms plus ou moins corrompus des planètes, dans ceux que portent les jours de notre semaine. Examinons chacun de ces noms séparément, et tous les doutes au reste disparaîtront.

Prenons d'abord le nom des jours de la semaine dans les langues du midi de la France, nous trouverons pour ces noms : di-luns, di-mars, di-mercres, di-jous, di-vendres, di-sate, di-menge.

L'origine des six premiers noms est évidente ; quant au dimanche, il vient de *dies dominica*, dont nos ancêtres ont fait, suivant les étymologistes, dominque, puis dominche, dimenche, et enfin dimanche.

Dans le calendrier anglais, le dimanche a conservé le nom du soleil (*sunday*), le second jour porte le nom de la lune (*monday*) ; dans

(1) Dans aucune observation rapportée par Ptolémée, le temps n'est indiqué plus exactement qu'à un quart d'heure près; les modernes tiennent compte des secondes et même des dixièmes. Cette remarque pourra être utilement méditée par ceux qui prétendent que, depuis les Grecs, l'astronomie n'a fait aucun progrès.

la désignation des quatre jours qui suivent. Les noms des divinités septentrionales ont pris la place de ceux des divinités grecques; quant au septième jour, samedi (*saturday*), jour de Saturne, on est revenu à la mythologie des peuples méridionaux. Ainsi, on ne saurait le contester, les jours de la semaine portent les noms des sept astres que les anciens appelaient les sept planètes.

Suivant Dion Cassius (il était consul en 229), ces dénominations tirent leur origine d'une pratique généralement en usage chez les Egyptiens : celle de consacrer, dans un certain ordre, les diverses planètes aux *vingt-quatre heures de la journée*, et d'appeler chaque jour du nom de la planète qui présidait à la première heure.

L'ordre suivant lequel les jours de la semaine se succèdent porte l'empreinte indélébile d'un ancien système d'astronomie, d'après lequel les planètes étaient d'autant plus distantes de la terre qu'elles mettaient plus de temps à faire dans le ciel leurs révolutions apparentes. Ainsi, dans ce système, la lune était la planète la plus voisine; venait ensuite Mercure, puis Vénus, puis le soleil, qu'on considérait comme une planète, puis enfin, et dans cet ordre, Mars, Jupiter et Saturne.

Quel est le premier jour de la semaine?

On se demande souvent dans la société, quel est le premier jour de la semaine? De courtes réflexions à ce sujet ne seront peut-être pas inutiles. Le monde, suivant la Genèse, fut créé en six jours ; le septième, Dieu se reposa. Ceux qui, après avoir assimilé les jours de la semaine aux sept jours de la création, remarquent que, chez tous les peuples chrétiens, le dimanche est un jour férié, un jour de repos, se croient autorisés à regarder le dimanche comme le septième jour et le lundi comme le premier. Mais ce raisonnement est-il démonstratif? Le jour fêté par les juifs étant uniformément le samedi, ce serait avec bien plus d'autorité ce jour-là qui devrait correspondre au repos dont il est parlé dans les livres sacrés. La coutume des sectateurs de Moïse conduirait donc à regarder le samedi comme le dernier jour de la semaine, et le dimanche comme le premier.

Mais, sortant de toute hypothèse, il est clair que le jour qu'on appellera le premier jour de la semaine et celui qui portera le nom de dernier ne sauraient être déterminés que par une convention explicite; or, si nous consultons le Dictionnaire de l'Académie, car l'astronomie n'a que faire dans cette question, nous trouvons le dimanche désigné comme le premier jour de la semaine. En France, le problème est résolu par cette décision.

§ 3. MOIS.

Pour ne pas charger la mémoire des nombres considérables auxquels il aurait fallu avoir recours si tous les intervalles de temps avaient dû être exprimés en jours, on a successivement imaginé les sommes de jours, les groupes qui ont pris les noms de semaine, de mois, d'année.

Il est probable que la lune, que la durée de la série de transformations qu'elle subit avant de revenir à un quelconque de ses états pris comme point de départ, a donné la première idée de cette subdivision de l'année qui s'appelle *mois*.

Ici les étymologies et l'arithmétique conduisent à la même conséquence.

En grec, *ménè* (μήνη) et *mèn* (μήν) signifient lune et mois, et *néoménia* (νεομηνία) nouvelle lune ou premier jour du mois.

L'ancien rapport de la lune et du mois est resté aussi parfaitement manifeste dans la langue anglaise, car *moon* veut dire lune, et *month* signifie mois.

Le temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes, entre deux pleines lunes, etc., le temps de la révolution synodique de notre satellite est d'environ 29j,5.

Mois égyptiens.

Les Egyptiens comptaient par période de douze mois égaux entre eux et de trente jours chacun, ils ne recommençaient cette période qu'après avoir placé, à la fin de la précédente, cinq jours *épagomènes* ou complémentaires. On aurait donc le droit de dire que, chez ce peuple, on partageait le temps en périodes de treize mois dont douze étaient égaux entre eux, le treizième ne se composant que de cinq jours.

Mois grecs.

Les mois grecs furent d'abord au nombre de 12, sans compter le mois intercalaire, dont on fit usage plus tard; ces mois étaient *successivement* pleins et caves, c'est-à-dire de 30 et de 29 jours.

On les partageait en trois parties ou décades ; bien entendu que, dans les mois caves, dans les mois de 29 jours, la troisième partie, la troisième *décade*, par une contradiction dans les termes, ne se composait que de *neuf* jours.

Pendant la première décade, *la décade du commencement du mois*, on comptait de *un à dix*; le premier jour, toutefois, avait le nom particulier de *néoménia*.

Les jours de la *décade du milieu* étaient dénombrés, de même de *un à dix*.

Ceux de la décade finale étaient comptés d'une tout autre manière.

Cette dernière période voyait toujours disparaître graduellement la lune. Voilà pourquoi on la désignait par un mot grec qui signifiait dépérissement. Eh bien ! les 10 ou 9 jours de la décade de dépérissement, du décours de la lune, étaient rapportés numériquement, suivant leur rang, au jour de la disparition complète de l'astre. Le 21 du mois s'appelait le 10e ou le 9e *avant la lune évanouissante*, suivant que le mois était de 30 ou de 29 jours ; le 22, en suivant la même convention, s'appelait le 9e ou le 8e ; et ainsi de suite jusqu'au 30e ou 29e jour du mois, lequel portait en grec un nom spécial

équivalant à *vieux et nouveau*, ce jour devant être constamment marqué par la fin d'une lune et le commencement de la suivante (1).

Il n'existe pas de traité *ex-professo* qui puisse nous faire connaître les détails relatifs à la division du temps chez les Grecs : ce n'est qu'en réunissant, qu'en coordonnant des passages épars des prosateurs et des poètes, qu'on est parvenu à reconstituer le calendrier de ce peuple. Nous ne saurions, sans dépasser les limites que nous avons dû nous imposer, consigner ici les résultats des travaux des érudits sur les noms que portaient les douze mois à Athènes, d'autant mieux qu'on a beaucoup varié sur l'interprétation de ces noms, et même sur la place que divers de ces mois occupaient dans la série des douze.

Ajoutons que les mois athéniens différaient de ceux des autres petites républiques grecques, des mois de Lacédémone, par exemple.

Mois romains.

Romulus institua une période de dix mois, après l'épuisement de laquelle on recommençait à compter toujours dans le même ordre.

Le premier de ces dix mois s'appelait *Mars*, du nom du dieu dont Romulus prétendait descendre. Le nom du deuxième mois (*aprilis*) a une origine moins certaine : les uns le font dériver du mot *aperire* (ouvrir) parce que c'est le moment où la terre s'ouvre; d'autres, ainsi qu'Ovide, le considèrent comme venant, par corruption, d'*Aphrodité*, un des noms de Vénus. Le troisième mois fut consacré à *Maïa*, mère de Mercure. Le quatrième à Junon : *Junius* serait une abréviation de *Junonius*.

Les noms des six autres mois exprimaient simplement leur rang :

Quintilis,	*Sextilis*,	*September*,
(Cinquième);	(Sixième);	(Septième);
October,	*November*,	*December*,
(Huitième);	(Neuvième);	(Dixième).

Des deux mois ajoutés par Numa aux dix de Romulus, l'un prit le nom de *Januarius*, de *Janus;* le nom de l'autre dérive, disent quelques antiquaires, des sacrifices expiatoires (*februalia*), par lesquels on se purifiait des fautes commises dans le cours de l'année. Je vois, dans Cagnoli, qu'en Italie, on explique d'une manière un peu différente le nom du second mois : février viendrait de *Februo*, le dieu des morts, auquel ce second mois aurait été consacré.

Les mois romains sont devenus les nôtres. Il est donc indispensable de les considérer à leur origine, et de voir comment ils se sont modifiés et complétés.

Censorin, d'après le témoignage de Varron, de Suétone, il aurait pu ajouter d'Ovide, dit que, primitivement, en conformité, de ce que nous venons de rapporter, il n'y avait que dix mois : mars, avril, mai, juin, *quintilis*, *sextilis*, *september*, *october*, *november* et *december*. Les mois de mars, de mai; les mois *quintilis* et *october* avaient chacun 31 jours; les autres 30 seulement. La période romaine, d'après laquelle on comptait le temps (l'année), n'était donc que de 304 jours.

Numa ou Tarquin (les érudits n'ont pas osé décider lequel de ces deux rois fit la modification) ajouta 51 jours aux 304 de Romulus, qui servirent à constituer deux nouveaux mois; la période devint donc de 355 jours.

Les 51 jours ajoutés ainsi n'étant pas suffisants pour donner aux deux mois nouvellement créés de *janvier* et de *février*, une longueur peu différente de celle qu'avaient déjà les anciens mois, on fit subir à quelques-uns de ceux-ci une diminution. Les quatre grands mois, mars, mai, *quintilis* et octobre, conservèrent leurs 31 jours; l'emprunt s'effectua sur les six *mois caves*, sur les six mois de 30 jours, qui, à partir de là, n'en eurent plus que 29; 6 jours ajoutés à 51, formèrent un total de 57, qu'on répartit ainsi : 29 à janvier, et 28 à février.

Un mot sur ce qu'il y a d'étrange dans ces arrangements numériques.

Les Grecs comptaient par périodes de 354 jours. En ajoutant 50 jours aux 304 de la période de Romulus, on aurait retrouvé le même chiffre. On en ajouta 51 par superstition; on voulut que le total ne fût pas un nombre pair, d'après la persuasion que les nombres impairs étaient *plus heureux*, *plus agréables à la divinité*. Tel fut aussi le motif de la bizarre répartition des jours entre les divers mois : il y en avait *quatre* de 31 jours; *sept* de 29; le mois de février en comptait 28. Ce mois avait un double défaut : il était le plus court; et, *chose autrement grave*, il se composait d'*un nombre pair* de jours.

Voilà, suivant la remarque d'un historien illustre, ce qu'était la sagesse romaine au temps du *divin Numa*.

Chacun des mois romains était partagé en trois sections inégales, séparées par des jours portant les noms de *calendes*, de *nones* et d'*ides*.

Les *calendes* étaient invariablement fixées au premier jour de chaque mois; les *nones* arrivaient le 5 ou le 7; les *ides*, le 13 ou le 15.

Les enfants, ayant leur attention principalement fixée sur le prochain jour de congé, sur le dimanche, désignent souvent les jours de la semaine, d'après leur distance à cette époque tant désirée. Il n'est pas rare de leur entendre dire : Nous sommes à deux, à trois, à quatre jours, etc., du dimanche. Ainsi comptaient les Romains : ils caractérisaient chaque jour par sa distance à la fête suivante du même mois. Immédiatement après les calendes d'un mois quelconque, les dates étaient rapportées aux nones, et l'on disait : sept jours, six jours, cinq jours, etc., avant

(1) On a remarqué que le nom donné en Grèce à la dernière décade du mois (νουμηνία) se trouve déjà dans l'Odyssée.

les nones. Dès le lendemain des nones, on comptait par ides; enfin les jours qui terminaient un mois, étaient rapportés de même aux calendes du mois suivant. Par exemple, les derniers jours de février s'appelaient le septième, le sixième, le cinquième avant les calendes de mars. Quand les ides étaient le 13, on avait à dénombrer jusqu'à 17 jours avant les calendes du mois suivant.

Il est bon de consigner ici une remarque qui fera ressortir encore davantage l'incroyable bizarrerie de cette manière de compter.

Le jour qui précédait immédiatement les nones, les ides, les calendes, s'appelait comme de raison *la veille* des nones, *la veille* des ides, *la veille* des calendes. L'avant-veille de chacun de ses jours aurait dû prendre respectueusement le nom *de deuxième*, jour avant les nones, avant les ides, avant les calendes; il s'appelait en réalité le *troisième;* le jour qui précédait l'avant-veille prenait le nom de *quatrième*, et ainsi de suite, avec une erreur constante *en plus* d'une unité.

Qui ne voit avec surprise, je dirai presque avec dégoût, dans cette numération rétrograde, *le jour* des nones, par exemple, pris comme vrai point de départ, ne pas figurer dans le compte quand il s'agit de la veille, et figurer, au contraire, comme une unité dans la fixation du rang de l'avant-veille!

Lorsque désormais on entendra Bélise, dans les *Femmes savantes*, demander au notaire :

De dater par les mots d'ides et de calendes,

on connaîtra la signification de ce vers; on saura que la *folle*, comme la qualifie Molière, fait appel à ce que l'antiquité nous avait légué de plus décousu, de plus déraisonnable.

Les Romains sentirent, comme les Egyptiens, la nécessité qui sera bientôt démontrée, de recourir à des mois intercalaires.

Tous les deux ans, un mois supplémentaire s'ajoutait aux douze mois ordinaires. Ce mois s'appelait *mercédonius*, *merkédonius* ou *merkédinus*.

Par une bizarrerie presque inexplicable, le mois *mercédonius* s'intercalait tout entier entre le 23 et le 24 février. Ainsi, après le 23 février, venaient : le 1er, le 2, le 3, etc., *mercédonius;* ce n'était qu'après l'épuisement des jours de ce mois supplémentaire, qu'on reprenait la série : 24, 25, 26, 27 et 28 février.

Mois du Calendrier républicain.

Dans le calendrier républicain, adopté en 1793, on comptait douze mois composés chacun de 30 jours, et des jours épagomènes ou complémentaires au nombre de 5 ou 6, ne faisant partie d'aucun des douze mois (1). On verra bientôt à quelles circonstances de la distribution des saisons ces cinq ou six jours complémentaires étaient destinés à pourvoir.

Chaque mois était divisé en trois décades, dont les jours prenaient les noms de *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi*. Cette division avait un précieux avantage, dont la semaine est privée : le nom du jour de la décade faisait connaître immédiatement et sans calcul à quel quantième du mois on était arrivé.

Voici les noms qu'on donna aux mois, à commencer par le premier de l'année républicaine : *Vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor, fructidor.*

Les étymologistes ont critiqué ces dénominations; on a répondu qu'elles avaient l'avantage d'avoir la même terminaison pour les mois de chaque saison, et de se rattacher à des événements météorologiques ou agricoles annuels : ainsi fructidor correspondait à la maturation des fruits, vendémiaire aux vendanges, pluviôse au temps des pluies, frimaire à l'époque des frimas, etc.

Mais ces dénominations avaient l'inconvénient de n'être relatives qu'au climat de la France : on se fit donc la plus étrange des illusions en s'imaginant qu'elles seraient adoptées dans tous les pays.

Ce calendrier, comme chacun sait, n'a duré que treize ans (1).

§ 6. ANNÉES.

Les étymologistes s'accordent généralement à regarder *annus* et *annulus* comme dérivés d'une source commune. On peut voir dans Macrobe *annus* traduit par circuit du temps.

Année Égyptienne.

On pense que les Egyptiens firent primitivement usage d'une année de 360 jours, partagée en 12 mois de 30 jours chacun. Telle est même, suivant l'opinion de quelques érudits, l'origine de la division du cercle en 360 parties égales, en 360 degrés.

L'histoire de Rhéa et de Saturne, rapportée par Plutarque, a fait croire que les cinq jours complémentaires (épagomènes) furent

(1) Comme si l'on s'était plu à jeter de la défaveur sur l'année républicaine, les jours complémentaires furent appelés les *sansculottides*. (Note de M. Arago.)

(1) Voici le jugement que Lalande lui-même, l'un des astronomes chargés de la confection du Calendrier républicain, portait sur son propre ouvrage, dans une lettre qu'il écrivait au ministre de l'intérieur Chaptal :

« Au collége de France, le 28 ventôse (an IX)

« Citoyen ministre,

« Le *Moniteur* vous demande la permission de mettre les deux dates. Le nouveau Calendrier est une sottise. Je ne l'ai fait que parce que Romme l'exigeait impérieusement en 1795. Le gouvernement, qui défendit aux journalistes les deux calendriers, est trop décrié pour qu'on puisse y avoir égard. Vous soulagerez le public qui ne peut s'y accoutumer.

« LALANDE. »

Voy. Biblioth. de l'Ecole des chartes, 2e série, tom. Ier, p. 155.

ajoutés par *Mercure Trismégiste* à l'année primitive de 360 jours.

L'année égyptienne, portée à 365 jours, avait, quoiqu'à un moindre degré, le défaut capital de l'année 360 : celui de différer du temps employé par le soleil à faire sa révolution complète.

L'année de 365 jours a pris le nom *d'année vague*. Voyons quelle est l'origine de cette dénomination ; cherchons à découvrir les inconvénients de l'année vague.

Les températures annuelles, dans un lieu donné, se partagent en deux périodes, l'une croissante et l'autre décroissante, et, grâce au nombre de jours dont se compose actuellement notre année civile, chaque jour d'une certaine dénomination, tels que 10 janvier, 20 mars, 15 juillet, 19 septembre, etc., abstraction faite des circonstances atmosphériques accidentelles, jouit tous les ans de la même température. Cela tient évidemment à ce qu'en moyenne le soleil revient ce jour donné à la même position relativement à l'équateur, par conséquent à la même position par rapport à un horizon déterminé. Or c'est cette position qui règle les températures terrestres.

Voyons maintenant ce qui arrivera si la longueur de l'année civile n'est pas égale à la longueur de l'année astronomique. Supposons, comme c'était le cas chez les Egyptiens, que l'année civile soit de 365 jours, tandis que l'année astronomique est d'environ 365 j. 25.

Choisissons un jour d'une dénomination déterminée, le 21 mars, par exemple, jour de l'équinoxe. Dans ce jour on éprouve une certaine température liée à cette circonstance que le soleil décrit l'équateur. L'année d'après, quand on comptera 21 mars, le soleil ne sera pas encore dans l'équateur : il faudra un quart de jour de plus pour qu'il atteigne ce plan. Lorsqu'on sera arrivé, après une nouvelle période, au 21 mars, le soleil sera encore plus éloigné du plan de l'équateur, et il lui faudra un demi-jour pour l'atteindre.

Enfin, après quatre révolutions, le soleil, au lieu d'être à l'équateur comme à l'origine de la période, le 21 mars, n'y arrivera que le 22 ; ce sera donc ce 22 mars qui jouira de la température qu'on avait observée au début le 21. Après quatre nouvelles révolutions, le soleil n'atteindra l'équateur que le 23 ; ce sera donc le 23 qu'on trouvera la température observée d'abord le 21. A chaque période de quatre ans, l'équinoxe aura retardé d'un jour, de sorte que la température originelle du 21 mars aura lieu successivement en avril, en mai, en juin, etc.

Tous les jours de l'année viendront, quant à la température, prendre la place du 21 mars ; tous les mois de l'année se plongeront donc successivement, en rétrogradant, dans l'hiver.

Dans l'état actuel des choses, on jouit dans nos climats d'une température modérée en avril ; les mois de juillet et d'août sont chauds, les mois de décembre et de janvier sont froids. Dans le système que nous examinons, le même mois serait successivement tempéré, chaud et froid. Les travaux de l'agriculture se rapportent aux divers mois, non pas à cause de leurs noms, mais à cause de leurs températures. Dans le système de l'année égyptienne on ne pourrait donc pas dire : La moisson se fait dans tel mois, la vendange dans tel autre, puisque tous les mois, dans une certaine période, correspondraient à la température favorable à la moisson, à la température où la vendange devrait s'effectuer, etc.

Cet inconvénient saute aux yeux de tout le monde ; mais il en est d'autres qui ne sont pas moins évidents. Supposez, par exemple, qu'un historien rapporte qu'une bataille s'est livrée au mois de janvier : dans le système de calendrier actuel, on sait que l'événement a eu lieu en hiver ; dans le système des Egyptiens, il faudrait un calcul pour décider si c'est en hiver, au printemps, en été, en automne que la bataille a été donnée, attendu que le mois de janvier correspond successivement à toutes les saisons.

Dans quelle période d'années égyptiennes (ces années ont été très-justement appelées *années vagues*) tous les mois ont-ils correspondu à toutes les saisons ? Il est évident que pour l'obtenir il faut multiplier par 4 la longueur de l'année égyptienne ou 365 jours, ce qui donne une période de 1460 années vagues ; cette période, dans laquelle tous les jours de l'année ont joui de la même température, s'appelait, chez les anciens, la *période sothiaque*.

Des motifs superstitieux étaient invoqués en faveur de l'année vague, les voici. On disait : Les fêtes civiles et religieuses se célébrant à des jours déterminés de l'année, ces fêtes, après un certain temps (1460 ans), auront correspondu à toutes les saisons, et les auront ainsi sanctifiées.

Année grecque.

L'année grecque fut d'abord de 354 jours ; plus tard on la porta à 360 ; ensuite, à l'aide de mois intercalaires, elle fut amenée en moyenne à 365 jours.

Les mois lunaires ayant servi les premiers à diviser le temps, les fêtes d'institution ancienne se célébraient à des époques en relation avec le cours de la lune. Mais les saisons n'ont de liaisons qu'avec le cours du soleil. Pour faire que les fêtes revinssent aux mêmes phases de la lune et à peu près dans les mêmes saisons, il a fallu chercher des rapports simples qui permissent de coordonner les deux manières de diviser le temps.

Ajoutons qu'un oracle avait prescrit aux Grecs de célébrer certaines de ces fêtes dans les mêmes jours de l'année et aux mêmes phases de la lune. Il était difficile de régler à l'avance les jours où cette célébration devait avoir lieu jusqu'au moment où Méton eut découvert le cycle qui porte son nom, et qu'il fit connaître, pendant qu'on célébrait

les jeux Olympiques en 434, des chronologistes avant notre ère. Méton remarqua que dix-neuf années contenaient 235 lunaisons; après dix-neuf années, les mêmes phases de la lune revenaient aux mêmes jours, aux jours de même dénomination, en sorte qu'après ce laps de temps, les fêtes devaient être célébrées aux mêmes dates. On rapporte que les Grecs firent éclater un tel enthousiasme à l'annonce de cette découverte, qu'ils décidèrent qu'elle serait inscrite sur les monuments publics en lettres d'or. De là le nom de *nombre d'Or*, donné à tous ceux dont se compose le cycle de Méton.

Du reste, quelques érudits ont douté que cette période ait été employée en Grèce dans la vie civile; peut-être les écrivains qui se sont laissés aller à ce sujet à une admiration outrée avaient-ils voulu venger le savant astronome des ignobles sarcasmes dirigés contre lui dans une des comédies d'Aristophane.

Calippe ajouta à la précision de la remarque de son compatriote Méton en prenant 76 années solaires, qui forment 940 lunaisons.

Année romaine.

L'année romaine se composait, sous Romulus, de 304 jours; sous Numa, elle fut portée à 355 jours. Après l'introduction du mois intercalaire mercédonius, elle fut de 366.

De là un désaccord toujours croissant entre le commencement de l'année civile et celui de l'année astronomique malgré le mois mercédonius, créé tout exprès pour remédier à cet inconvénient. En désespoir de cause, on se décida à conférer aux pontifes le droit de donner au mois intercalaire le nombre de jours que les circonstances rendraient nécessaire. A partir de ce moment, le calendrier devint un moyen de corruption et de fraude. Cicéron nous apprend qu'à l'aide de ce pouvoir discrétionnaire, les pontifes prolongeaient la durée de la magistrature de leurs amis ou abrégeaient celle de leurs ennemis; qu'ils faisaient, suivant leur bon plaisir, avancer ou retarder les échéances; qu'ils favorisaient les bénéfices des fermiers du fisc ou aggravaient leurs pertes.

L'ignorance, la superstition, la fraude, avaient tellement empiré les choses, qu'on en était arrivé à célébrer au printemps les fêtes d'automne, qui portaient le nom d'*autumnalia*, et celles de la moisson dans le milieu de l'hiver.

§ 7. RÉFORMATION JULIENNE.

Jules César résolut de porter remède à tous ces désordres, et d'établir une intercalation régulière, invariable, exempte d'arbitraire, qui les prévînt à l'avenir. Un astronome égyptien, Sosigène, lui prêta son concours, et leur travail commun conduisit à ce qu'on est convenu d'appeler *réformation Julienne*, du nom de Jules César.

L'idée de régler l'année civile sur une période dans laquelle il y aurait un nombre fractionnaire de jours dut être rejetée de prime abord par l'esprit éminemment judicieux de César.

Supposons, en effet, que l'année civile eût été réglée sur une durée de 365 jours ¼, et qu'une certaine année de ce nouveau calendrier eût eu pour origine le 1er janvier à minuit, l'année suivante aurait commencé à six heures du matin, l'année d'après à midi : ce n'eût été qu'après une période de quatre ans que le commencement fût revenu à minuit. On conçoit, sans que nous insistions davantage, tous les inconvénients qui seraient résultés d'un commencement d'année variable avec la date.

Une seconde condition, à laquelle il fallait satisfaire, pour que les années se prêtassent à une facile transformation en un nombre équivalent de jours, était que l'intercalation s'opérât d'une manière régulière et simple. On peut affirmer que cette condition est remplie dans le calendrier Julien.

Pour réparer le mal qui était résulté de la longueur défectueuse donnée au mois intercalaire mercédonius, et des mauvaises pratiques des pontifes, César assigna à l'an 708 de Rome une durée de 445 jours. Ces 445 jours se composèrent, de l'année ordinaire, d'un mercédonius de 23 jours et de deux mois intercalaires, l'un de 33 jours, l'autre de 34, qui furent placés entre novembre et décembre.

L'année où s'opéra cette réforme s'appela l'*année de confusion*. C'est la quarante-sixième avant notre ère.

La réformation Julienne fixa la longueur de l'année astronomique à 365 jours 25. Le mercédonius disparut, et les jours dont on eut alors à disposer furent répartis de manière à choquer le moins possible les idées et les préjugés des Romains. Ainsi février conserva ses 28 jours : en lui en donnant 30, on eût cru compromettre le salut de l'Etat. Sept mois, et non plus seulement cinq, comptèrent dès lors 31 jours; les nouveaux mois, portés à la dignité de *menses majores*, de grands mois, furent les mois *sextilis* et décembre.

Après que Jules César eut réformé le calendrier, Marc-Antoine, alors consul, fit décréter que, pour perpétuer la mémoire d'un pareil bienfait, le mois *quintilis*, dans lequel César était né, prendrait le nom de *Julius* (juillet).

Plus tard (en l'an 730 de Rome), le sénat décida, comme nous l'apprend Macrobe, qu'en mémoire des nombreux services qu'Auguste rendit à l'empire pendant le mois *sextilis*, ce mois s'appellerait *Augustus* (août).

Ces deux changements de nom furent acceptés : de là les tentatives que firent Tibère, Claude, Néron, Domitien, pour inscrire leurs noms dans le calendrier. Heureusement le monde n'a pas eu à souffrir cette ignominie.

Jules César et Sosigène placèrent le jour complémentaire dans le mois de février; mais la hardiesse ne fut pas aussi grande

qu'elle le paraît d'abord. Ce mois malheureux, ce mois pair, conserva son caractère antique : au lieu de le porter à 29 jours dans les années à intercalation, on lui laissa en apparence ses 28 jours primordiaux.

Il y avait dans ce mois un sixième jour avant les calendes de mars, un jour qu'on appelait *sexto-calendas*, dans lequel on célébrait la fête du régifuge, instituée en mémoire de l'expulsion de Tarquin. C'est entre ce jour et la veille qu'on plaça le jour intercalaire sous le nom de *bissexto-calendas*. De là le nom de *bissextile*, donné aux années de 366 jours (1).

Les pontifes successeurs de César furent chargés de présider à l'exécution de la réforme qu'il avait établie; mais ils se trompèrent en considérant chaque bissextile écoulée comme faisant partie des quatre années qui devaient fixer la bissextile suivante; en sorte qu'en réalité les bissextiles revenaient de trois en trois ans.

Ainsi ces graves personnages, qui n'auraient pas hésité à prédire l'avenir d'après le vol des oiseaux ou sur l'inspection des entrailles d'un animal égorgé par le sacrificateur, ne comprirent pas qu'il fallait multiplier $\frac{1}{4}$ par 4 pour obtenir 1. Cette erreur, dans l'application de la réforme Julienne, dura trente-six ans. Auguste y porta alors remède en retranchant les bissextiles de trop qu'on avait introduites dans cette période.

§ 8. ANNÉE DES CHRÉTIENS.

Réformation Grégorienne.

Le concile de Nicée, en 325, croyait que le calendrier Julien ramènerait toujours l'équinoxe de printemps au 21 mars, tant, disait-on, ses intercalations se trouvent exactement coordonnées avec la vraie longueur de l'année solaire. Il n'en était rien cependant. La longueur de l'année que suppose la réforme Julienne est de 365 jours 25; la longueur véritable de l'année est de 365 jours 2422. Voyons ce qui devait résulter de cette différence relativement à la position que le soleil occupe un jour donné, le 21 mars, par exemple.

Si l'équinoxe est arrivé le 21 mars d'une année Julienne, il arrivera l'année d'après un peu plus tôt d'une fraction de jour égale à la différence qui existe entre 0 jour 2500 et 0 jour 2422. Cette différence, pour petite qu'elle soit, s'ajoutant à elle-même à la fin de chaque année, produira à la longue des jours entiers; la température dont on jouissait à l'origine le 21 mars s'observera donc successivement le 20, le 19, le 18, et ainsi de suite indéfiniment. On voit que l'effet est diamétralement opposé à celui qui résultait de l'emploi de l'année vague égyptienne, qui, elle, était plus courte que l'année astronomique. Cette durée plus courte avait successivement transporté, on doit se le rappeler, au 22, au 23, au 24 mars la température du 21.

En conséquence de la différence qui existe entre l'année 365 jours 25 et l'année astronomique 365 jours 2422, l'équinoxe, dans le XVe siècle, *anticipait* déjà beaucoup sur la date que le célèbre concile lui avait assignée. Il fallait empêcher cette erreur de s'accroître, car elle aurait fini par rejeter en plein hiver une fête (celle de Pâques) dont la célébration, d'après les décisions ecclésiastiques, devait constamment *suivre* le 21 mars d'un nombre de jours variable, mais qui, dans les cas extrêmes, ne pouvait dépasser le 25 avril. Réformer le système d'intercalation Julien était le seul moyen d'arriver au but.

Ce moyen, le cardinal Pierre d'Ailly le proposa au concile de Constance et au pape Jean XXIII dès l'année 1414. Vers la même époque, le cardinal Cusa écrivit aussi sur la matière. Antérieurement, Roger Bacon avait fait une proposition formelle à ce sujet. Le pape Sixte IV, voulant réaliser ces projets, appela auprès de lui Régiomontanus. La mort du célèbre astronome, arrivée à Rome en 1476, ajourna cette délicate affaire. Le concile de Trente, quand il se sépara en 1563, la recommanda très-expressément au pape. Enfin Grégoire XIII réussit, en 1582, à opérer la réforme tant désirée, avec le concours d'un savant calabrais nommé Lilio.

Répétons-le, le but de cette réforme devait être de coordonner la longueur de l'année civile avec la longueur de l'année astronomique, en telle sorte que les jours de même dénomination correspondissent, terme moyen, aux mêmes températures, et que les travaux de l'agriculture pussent toujours être réglés par des dates empruntées à l'année civile.

La longueur de l'année julienne était de 365j,25 (1), tandis que la longueur de l'année astronomique, ou le temps que le soleil emploie à revenir au même point de son orbite, à l'équinoxe de printemps, par exemple, n'est que de 365j,2422. L'intercalation julienne, fondée sur une longueur d'année exagérée, renfermait un trop grand nombre de bissextiles. Diminuer ce nombre d'une manière régulière, et en se rapprochant de la longueur de l'année solaire, tel devait être, et tel a été, en effet, le résultat de la réforme grégorienne.

Dans le calendrier Julien, *toute* année dont le *millésime* est divisible par 4, est une année bissextile; les années séculaires, telles que 1600, 1700, 1800, 1900, sont conséquemment bissextiles, puisque tout nombre représenté par des chiffres significatifs suivis de deux zéros est divisible par 4. On imagina donc de supprimer ces bissextiles; mais alors

(1) Ce fut vers l'année 45 avant Jésus-Christ, suivant la manière de compter des astronomes, que s'opéra la réforme Julienne; on voit que cette grande transformation ne précéda guère que d'un an la mort de César.

(1) Sosigène, le collaborateur de César, ne devait pas ignorer qu'Hipparque, 120 ans avant notre ère, avait reconnu que l'année solaire était plus courte que 365j 1/4. Peut-être la différence, qui ne portait que sur les millièmes de jour, lui parut-elle négligeable.

on tombait dans le défaut contraire : le calendrier réformé Grégorien n'eût pas renfermé un nombre suffisant de bissextiles. On para à ce défaut en rendant bissextiles les années composées d'un nombre de siècles divisibles par 4. Dans ce système, trois années communes sont suivies d'une année bissextile, et trois années séculaires communes sont suivies aussi d'une année séculaire bissextile.

Ainsi, il n'y a de différence entre l'intercalation Julienne et l'intercalation due au pape Grégoire XIII, que pour les années séculaires, 1600 (ou 16 siècles) se trouve une année bissextile dans les deux systèmes d'intercalation ; 1700, 1800 et 1900, qui sont bissextiles dans le calendrier Julien, ne le sont pas dans l'intercalation Grégorienne. Mais en l'an 2,000, 20 étant divisible par 4, on comptera 366 jours pour l'année, tant dans le calendrier Julien que dans le calendrier Grégorien, et ainsi de suite.

La règle à suivre pour savoir si une année séculaire est bissextile ou ne l'est pas, est très-simple. On efface les deux zéros situés à droite du nombre qui exprime le millésime de cette année ; si les chiffres restants sont divisibles par 4, l'année est bissextile ; si ces chiffres ne sont pas divisibles par 4, l'année est commune.

Voyons avec quel degré d'approximation la longueur de l'année que suppose l'intercalation Grégorienne se rapproche de la longueur de l'année astronomique : 10,000 ans se composent en réalité de 3,652,422 jours ; 10,000 ans, dans le calendrier Julien, se composent de 3,652,500 jours.

Il y avait une différence de 78 jours entre la durée réelle de 100 siècles et celle que suppose le calendrier Julien.

Le calendrier Julien renfermait donc un trop grand nombre d'années bissextiles ; il fallait diminuer ce nombre. La première pensée qui dut se présenter, ainsi que nous l'avons déjà dit, fut de retrancher les bissextiles correspondantes à toutes les années séculaires, ou dont le millésime est composé d'un nombre rond de siècles ; or, dans 10,000 ans, ou dans 100 siècles, il y a 100 années séculaires. Retranchant donc 100 de 3,652,500, il ne serait resté que 3,652,400, nombre inférieur de 22 à la durée de 10,000 ans, déterminée par les astronomes. Ainsi, en modifiant l'intercalation Julienne par la suppression d'une bissextile dans toutes les années séculaires, on aurait trop retranché. On imagina alors de rétablir, toutes les 4 années séculaires, la bissextile que nous avions ôtée de trop. Au lieu de supprimer 100, on essaya si l'on se rapprocherait assez de la longueur de l'année astronomique, en retranchant de celle que suppose l'intercalation Julienne, non plus 100, mais 100 moins 1/4 de 100 ou 75 ; alors on a pour 10,000 ans 3,652,425 jours. Il n'y a donc qu'une différence de 3 jours dans 100 siècles entre l'année astronomique et l'année que suppose l'intercalation Grégorienne.

En d'autres termes, au bout de 10,000 ans, la température moyenne correspondante à l'origine de la période, le 21 mars, si l'on veut, s'observerait le 18, trois jours plus tôt. Les travaux de l'agriculture, en leur supposant cette fixation rigoureuse, ne se trouveraient déplacés, après 100 siècles, que du court intervalle de trois fois vingt-quatre heures. La réforme Grégorienne satisfait donc, avec toute l'exactitude nécessaire, au but qu'on doit se proposer dans tout système d'intercalation.

A quoi il faut ajouter que cette intercalation est assujettie à des règles très-simples et qui permettent de transformer facilement en jours une durée quelconque exprimée en années Grégoriennes.

En 1582, époque de la mise en pratique de la réforme Grégorienne, on ne se contenta pas de pourvoir aux besoins de l'avenir, on voulut ramener les choses à l'état où elles étaient à l'époque du concile de Nicée, et, comme l'équinoxe, fixé au 21 mars par les prélats qui composaient ce concile, avait anticipé sur cette date et arrivait le 11 mars, on décida de supprimer dix jours, et d'appeler le lendemain du 4 octobre, jour de Saint-François, au lieu de 5, le 15 octobre. Telle est l'origine de la différence primitive de dix jours qui a longtemps existé entre les dates pour les pays où la réforme Grégorienne fut adoptée et les contrées protestantes ou sujettes à la religion grecque. Cette différence de dix jours ne s'augmenta pas en 1600, qui fut une année bissextile à la fois dans le calendrier Julien et dans le calendrier Grégorien ; mais, suivant les règles énoncées plus haut, elle s'accrut d'un jour en 1700, et d'un autre jour en 1800, ce qui fait un total de douze, différence actuelle entre les dates des Russes qui ont conservé le calendrier Julien, et les dates des autres peuples de l'Europe.

La réforme Grégorienne ne fut pas adoptée immédiatement et sans résistance, même dans les pays catholiques. Dans les pays protestants, suivant la remarque de Daunou, « On aima mieux ne pas être d'accord avec le soleil, que de l'être avec la cour de Rome. »

Scaliger contribua beaucoup par ses critiques, par ses déclamations plus ou moins fondées, à empêcher les pays non catholiques d'adopter la réforme Grégorienne.

A Rome, la réformation commença le $\frac{5}{15}$ octobre 1582, selon le décret ; en France, le $\frac{10}{20}$ décembre de la même année 1582 ; en Allemagne, dans les pays catholiques, en 1584, à la suite des pressantes sollicitations de Rodolphe II ; dans les pays protestants, en 1600, le $\frac{19 \text{ février.}}{1^{er} \text{ mars.}}$ Le Danemark, la Suède, la Suisse, suivirent l'exemple de l'Allemagne. Quelques villages seulement de l'Helvétie résistèrent, et il fallut, pour les réduire, recourir à des amendes et à la force armée.

La Pologne reçut la réforme en 1586, mal-

gré une sédition que le changement avait fait naître à Riga. Enfin, l'Angleterre se décida à l'adopter en 1752, le $\frac{3}{14}$ septembre. (La différence entre les deux calendriers était alors de 11 jours, à cause de l'année 1700 qui avait été bissextile suivant le calendrier Julien, et commune dans le style Grégorien.)

Commencement de l'année.

Là où l'année ne se composait que de 354 ou de 355 jours; là où on avait réglé sa longueur sur le cours de la lune, le commencement devait successivement correspondre à toutes les saisons. Il serait donc sans intérêt de rechercher quels étaient les premiers mois de ces années lunaires.

Venons aux nations modernes en possession de l'année solaire. Elles ont eu cinq manières principales et différentes de la commencer.

Les unes prirent pour ce commencement le 25 décembre, jour de Noël, jour de la naissance de Jésus-Christ; d'autres choisirent le 1er janvier : c'est la pratique en usage aujourd'hui. On en peut citer qui fixèrent invariablement le premier jour de l'an au 1er mars. On en trouve d'autres où ce premier jour était le 25 mars, jour de l'Annonciation. Enfin, quoique la fête de Pâques soit mobile, quoiqu'elle puisse correspondre à tous les jours compris entre le 22 mars et le 25 avril, le jour de Pâques a été, chez quelques peuples, le jour initial.

Citons des exemples en témoignage de ce que nous venons de rapporter.

1er jour de l'an à Noël. . . .	En France, du temps de Charlemagne.
Au 1er janvier.	Pratique reprise en Allemagne vers 1500; prescrite en France par un édit de Charles IX, en 1563; adoptée en Angleterre pour commencer l'année 1752.
Au 1er mars. .	En France, vers l'année 755.
Au 25 mars. . .	En Angleterre, jusqu'à l'année 1752 (1).
A Pâques (1). .	Commun en France, sous les rois capétiens; presque général au XIIe et au XIIIe siècle.

L'Eglise répugna longtemps à choisir pour origine de l'année un jour portant le nom d'une divinité païenne : le nom de Janus. Cependant on finit par trouver plus commode que le premier jour de l'année fût aussi un premier de mois, et le 1er janvier l'emporta sur le 25 décembre.

Commencement de l'année dans le calendrier républicain.

Suivant le calendrier républicain adopté en 1793, le commencement de l'année devait peu s'éloigner de l'anniversaire de la proclamation de la République. L'équinoxe d'automne arrive dans l'une des vingt-quatre heures d'un certain jour; ce jour commençant à minuit fut regardé comme le 1er vendémiaire ou le premier jour de l'année républicaine.

Les astronomes eussent déterminé l'instant de ce phénomène en se servant des meilleures Tables; c'est en vertu de cette détermination qu'un décret spécial aurait fixé le commencement de l'année.

Pour les années où l'on devait compter un sixième jour complémentaire, ce commencement n'était donc pas donné d'avance. En 1806, époque où l'on renonça au calendrier républicain pour revenir à celui de Jules César modifié par Grégoire XIII, on fit justement remarquer que si l'équinoxe d'automne arrivait très-près du minuit de Paris, les calculateurs consciencieux, prenant en considération les petites incertitudes que les meilleures Tables comportent, n'auraient pu décider si c'était avant ou après cet instant que le soleil, allant du nord au midi, passait réellement par le plan de l'équateur. Il y aurait donc eu, dans ce cas, doute d'un jour entier sur le commencement de l'année.

Delambre a fait la remarque que, d'après les Tables connues, on n'aurait pu décider quel jour commencerait l'année 144 de l'ère républicaine.

Les fondateurs du calendrier républicain, en faisant dépendre le commencement de l'année d'un calcul relatif au méridien de Paris, devaient, par cela seul, être certains, pour peu qu'ils connussent le cœur humain et les sentiments invétérés de nationalité,

(1) Le même acte législatif qui, en Angleterre, substitua le calendrier Grégorien au calendrier Julien, *réduisit de près d'un quart la longueur de l'année* 1751. L'année 1751, comme les années précédentes, avait commencé, en Angleterre, le 25 mars. C'était donc à partir du 25 mars qu'on aurait dû changer le millésime; on le changea plus tôt afin de se trouver d'accord avec les nations du continent. L'année anglaise 1751 ne s'acheva pas; dès le 1er janvier 1751, on compta 1752 : l'année 1751 perdit ainsi son mois de janvier, son mois de février, tout entiers, et les vingt-quatre premiers jours de mars. Ceci fait comprendre comment lord Chesterfield, le promoteur du bill, faillit devenir victime de la colère du peuple; pourquoi on le poursuivait partout aux cris répétés de : *Rendez-nous nos trois mois.* On se serait peut-être résigné *à perdre* les 11 jours qui furent supprimés en septembre 1752; mais peu de personnes consentaient, *même quand tout disait* que c'était là une *simple apparence*, à vieillir subitement de trois mois entiers.

Ce changement dans le commencement de l'année 1752 explique la double date qu'on trouve dans beaucoup d'écrits publiés chez nos voisins, dans les mois de janvier, février et mars. Ces écrits portent, par exemple, 15 février $\frac{1751}{1752}$, ce qui veut dire 15 février 1751, vieux style, ou ancienne manière de commencer les années au 25 mars, et 1752, nouveau style, ou suivant la méthode prescrite par le parlement, et adoptée depuis ce temps-là, qui fixe le commencement de l'année au 1er janvier.

(1) Cette pratique rendait les années inégales, à ce point, par exemple, qu'on avait deux mois d'avril presque complets dans une seule année. Témoin, l'année 1347, qui avait commencé le 1er avril et ne s'était terminée qu'à la pâque suivante, qui tomba le 20 avril. Cette année 1347 avait donc eu : deux *premiers* avril, deux jours nommés *deux* avril, deux *trois* avril... deux *dix-neuf* et deux *vingt avril!*

que leur calendrier ne serait pas généralement adopté.

N'avaient-ils pas devant les yeux les difficultés insurmontables qu'on a rencontrées lorsque, dans l'intérêt de la science, il a été question d'amener les divers peuples à compter les longitudes terrestres à partir du même méridien?

§ 9. DÉTAILS RELATIFS AUX ALMANACHS, CALENDRIERS, ÉPHÉMÉRIDES OU ANNUAIRES, ANCIENS OU MODERNES.

Dates de leur publication.

On est étonné que le peuple romain se soit contenté si longtemps des calendriers compliqués à l'aide desquels on divisait le temps. Mais les pontifes, à qui l'entière direction de cet objet était confiée, avaient constamment refusé de faire connaître au peuple les moyens qu'ils mettaient en usage pour établir d'avance la succession des mois et des jours d'une année.

Tout le monde sait, d'ailleurs, le danger qu'il y avait, dans ces temps reculés, à s'immiscer dans les choses dites *sacrées*. Hérodote lui-même nous avertit expressément qu'il usera à ce sujet d'une grande réserve, et que, dans tous les chapitres qui auront des rapports plus ou moins directs avec la religion, on doit s'attendre à trouver de nombreuses réticences.

La première divulgation des principes du calendrier romain, faite au grand déplaisir des pontifes, remonte à l'an 303 avant notre ère, et à Caius Flavius. Postérieurement, Ennius, Pison, Ovide, etc., composèrent et publièrent des traités sur cette matière; leurs ouvrages renfermaient non-seulement le calendrier général, mais encore des *prédictions* météorologiques étrangères à un almanach vraiment scientifique. Dans cette catégorie doit être classé le sixième et dernier chapitre des *Eléments d'astronomie* de Geminus; on y trouve en effet, à côté des indications des levers et des couchers des astres pour les divers jours de l'année, des remarques telles que celle-ci : La mer devient orageuse, pluie, grand vent, tonnerre, neige, grêle fréquente, etc.

Des indications semblables se lisent dans le traité intitulé *Apparition des fixes*, et attribué à Ptolémée; l'auteur annonce jour par jour les états de l'atmosphère.

L'*Annuaire agronomique* de Columelle renferme des prédictions, résultats d'une observation imparfaite, et qui, aujourd'hui même, ne manquent pas d'être accueillies avec confiance par un grand nombre de cultivateurs. Pline nous a conservé les remarques qu'on avait faites antérieurement à son époque.

Les Romains avaient distribué çà et là, dans le cours de l'année, des jours dans lesquels on devait plus particulièrement s'attendre à des insuccès dans les entreprises politiques ou particulières. Le mot *néfaste*, qui d'abord ne signifiait que des jours où il était défendu de rendre la justice, prit peu à peu une acception défavorable. On comptait vingt-six de ces jours dans l'année, savoir deux en chaque mois et trois en janvier et en avril. Il va sans dire que ces jours néfastes étaient spécialement indiqués dans les calendriers romains.

Si l'on consulte l'ouvrage de Lydus, publié au VIe siècle, on demeurera convaincu que les prédictions de toute nature, fondées sur les aspects des astres, relatives au monde physique et au monde moral, ne sont pas une invention moderne.

Dans cet ouvrage on trouve, en effet, des passages tels que ceux-ci : Si la lune est éclipsée dans les Gémeaux, la direction des affaires politiques changera de mains; si un tremblement de terre arrive entre le 9 et le 19, il annoncera des désastres aux gouvernants; et, enfin, s'il a lieu entre le 20 et le 25, les gens de lettres sont menacés de la perte de leur crédit.

On voit, par ce dernier trait, que Lydus avait appliqué son savoir divinatoire à des choses bien peu importantes.

Calendriers généraux.

On vient de voir que chez les anciens, il n'était guère question que de calendriers applicables à toutes les années. Dans le moyen âge, les calendriers généraux furent très-communs; on les plaçait en tête des livres d'heures ou de prières.

Calendriers annuels.

La publication des calendriers, des almanachs annuels, de ceux qui concernent une année déterminée, remonte à une époque peu ancienne.

Le premier de ces almanachs qui ait été vraiment populaire, est celui de l'an bissextile 1636, publié à Liége, sous le nom de *Mathieu Laensberg*, chanoine de cette ville (1); mais l'existence de ce personnage n'est rien moins que certaine, car il ne faut pas le confondre avec Jacques et Philippe Lans-

(1) Nostradamus, célèbre médecin de Provence, avait publié, à partir de 1550 jusqu'à sa mort, un calendrier contenant des prédictions sur les saisons et les temps les plus favorables aux divers travaux agricoles. Je n'ai pas ce calendrier sous les yeux, je ne saurais dire conséquemment s'il doit être rangé dans les calendriers perpétuels ou dans les calendriers annuels. Il ne faut pas confondre ses prédictions météorologiques avec les centuries du même auteur, dans lesquelles il annonçait l'avenir en vers presque inintelligibles, et qui, à cause de cela peut-être, lui valurent la protection de la superstitieuse Catherine de Médecis.

Rabelais est cité par ses biographes comme l'auteur d'almanachs pour les années 1533, 1535, 1548 et 1550; quelques-uns de ces almanachs, à ce qu'on assure, renfermaient des pronostics; mais ils sont devenus très-rares. Au reste, on ne peut douter du peu de confiance que Rabelais accordait à ses propres prédictions, lorsqu'il en faisait, par le passage suivant d'une de ses préfaces, cité par le P. Niceron : « Prédire seroit legierté à moy, dit-il, comme à vous simplesse d'y ajouter foy. En est encore, depuis la création d'Adam, nul homme qui en ayc traicté ou baillé chouse à quoi l'on doit acquiescer et arrêter en assurance. »

berg, astronomes *hollandais*, qui vivaient dans le même temps (*Voir l'Annuaire* de l'Observatoire de Bruxelles pour 1837; Quetelet). Le succès prodigieux de cet almanach de Liége ou de Mathieu Laensberg, a surtout tenu aux prédictions qui y sont insérées. Lorsqu'on spécule sur la crédulité humaine, on est toujours sûr de réussir; les prédictions ont beau être démenties, le public n'en continue pas moins à consulter le fameux almanach. La Fontaine l'a dit :

> L'homme est de glace aux vérités,
> Il est de feu pour le mensonge (1).

Lagrange m'a raconté, à ce sujet, un fait qui mérite d'être conservé.

L'Académie de Berlin avait anciennement pour principal revenu le produit de la vente de son almanach. Honteux de voir figurer dans cette publication des prédictions de tout genre, faites au hasard, ou qui, du moins, n'étaient fondées sur aucun principe acceptable, un savant distingué proposa de les supprimer et de les remplacer par des notions claires, précises et certaines sur des objets qui lui semblaient devoir le plus intéresser le public; on essaya cette réforme, mais le débit de l'almanach fut tellement diminué, et conséquemment les revenus de l'Académie tellement affaiblis, qu'on se crut obligé de revenir aux premiers errements, et de redonner des prédictions auxquelles leurs auteurs ne croyaient pas eux mêmes.

(1) Des personnes infatuées des prédictions gratuites que les almanachs renferment, ont prétendu avoir bon marché de mon scepticisme en me disant : Est-ce que tous les ans quelques-unes de ces prédictions ne se réalisent pas? Oui, sans doute, ai-je répondu, mais ne voyez-vous pas que la faculté de prédire *toujours* le faux serait aussi précieuse que la faculté de prédire *toujours* le vrai, puisque l'un est la contre-partie de l'autre? D'ailleurs, en fait de prédictions astrologiques ou de proverbes, la mémoire reste frappée d'un cas sur cent dans lequel prédictions ou proverbes se réalisent, et on laisse passer inaperçus les quatre-vingt-dix-neuf autres cas. La situation des personnages sur lesquels portent les prédictions joue aussi un rôle très-important. Ainsi, dans l'Almanach pour 1774, Mathieu Laensberg annonça qu'*une dame des plus favorisées jouerait son dernier rôle dans le mois d'avril*. Le mois d'avril est précisément celui où Louis XV fut atteint de la petite-vérole, et Mme Dubarry expulsée de Versailles. Il n'en fallut pas davantage pour donner à l'almanach de Liége un redoublement de faveur.

Ephémérides ou annuaires.

Les éphémérides ou annuaires sont des tables dans lesquelles ont fait connaître à l'avance les phénomènes astronomiques qui auront lieu dans chaque année, et qui doivent fixer l'attention des observateurs. Les éphémérides nautiques sont une partie des éphémérides astronomiques; elles signalent tous les phénomènes auxquels les navigateurs peuvent avoir recours pour déterminer la latitude et la longitude d'un navire dans tous les points du globe.

On sera peut-être bien aise de trouver ici l'indication des années pour lesquelles on avait d'avance publié des éphémérides :

1474, Regiomontanus;

XVIe siècle, Perlach, Magini, etc.;

Au commencement du XVIIe siècle, Képler, Simon Marius, etc.;

Après 1636, Odierna, Malvasia, Montanari, Dominique Cassini;

1678, Picard donna, pour l'année suivante, la *Connaissance des temps*, recueil continué jusqu'à nos jours par Lefèbre, Lieutaud, Godin, Maraldi, Lalande, Jeaurat, Méchain, et le Bureau des Longitudes;

Pour 1715 à 1744, Philippe Desplaces;

Pour 1721 à 1724, Parker;

De 1726 à 1786, éphémérides de Bologne, Eustache Manfredi;

De 1745 à 1774, Lacaille;

1749, éphémérides de Berlin, continuées jusqu'à nos jours avec divers changements dans la forme et même dans la langue;

1754, état du ciel par Pingré;

1757, éphémérides de Vienne, commencées par le P. Hell;

1767, *Nautical Almanack*, fondé par Maskelyne et continué jusqu'à nos jours;

1774, éphémérides de Milan, continuées jusqu'à nos jours.

QUATRIÈME SECTION.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES BÉNÉDICTINS, POUR RETROUVER ET VÉRIFIER LES DATES DU MOYEN AGE,

CONTENANT :

Les Olympiades; les années de Jésus-Christ; l'ère Julienne; les Indictions; l'ère d'Alexandrie; l'ère mondaine d'Antioche; l'ère de Constantinople; l'ère des Séleucides, ou des Grecs; l'ère Césaréenne d'Antioche; l'ère d'Espagne; l'ère de Dioclétien, ou des Martyrs; l'ère de l'Hégire; le Cycle pascal; le Cycle de 19 ans, ou nombre d'Or; le Cycle lunaire; les Réguliers; les Clefs des fêtes mobiles; le Cycle solaire; les Concurrents; les Lettres dominicales; le Terme pascal et les Pâques de l'ancien Calendrier; les Lettres dominicales, le Terme pascal et les Pâques de l'ancien Calendrier; les Lettres dominicales, le Terme pascal et les Pâques du nouveau Calendrier, avec les Epactes, depuis la naissance du Sauveur jusqu'en l'an 2000.

Olympiades.	Ans de Jésus-Christ	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Antioche.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere césaréenne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal. M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Epactes.
195	1	46	5503	5495	5509	315	49	39	2	*2	18	1	15	10	5	B	25	M	M	27	11
II	2	47	5504	5494	5510	314	50	40	3	3	*19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	22
III	3	48	5505	5495	5511	315	51	41	4	4	1	2	25	12	7	G	2	A	A	8	3
IV	4	49	5506	5496	5512	316	52	42	5	*5	2	5	12	13	2	FE	22	M	M	25	14
196	5	50	5507	5497	5513	317	53	43	6	6	*3	3	31	14	3	D	10	A	A	12	25
II	6	51	5508	5498	5514	318	54	44	7	7	4	6	20	15	4	C	30	M	A	4	6
III	7	52	5509	5499	5515	319	55	45	8	*8	5	4	39	16	5	B	18	A	A	24	17
IV	8	53	5510	5500	5516	320	56	46	9	9	*6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28
197	9	54	5511	5501	5517	321	57	47	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
II	10	55	5512	5502	5518	322	58	48	11	*11	*8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
III	11	56	5513	5503	5519	323	59	49	12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1
IV	12	57	5514	5504	5520	324	60	50	13	*13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M	27	12
198	13	58	5515	5505	5521	325	61	51	14	14	*11	5	33	22	6	A	12	A	A	16	23
II	14	59	5516	5506	5522	326	62	52	15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A	8	4
III	15	60	5517	5507	5523	327	63	53	16	*16	13	4	11	24	1	F	21	M	M	24	15
IV	16	61	5518	5508	5524	328	64	54	17	17	*14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
199	17	62	5519	5509	5525	329	65	55	18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7
II	18	63	5520	5510	5526	330	66	56	19	*19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18
III	19	64	5521	5511	5527	331	67	57	20	1	*17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29
IV	20	65	5522	5512	5528	332	68	58	21	*2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	31	11
200	21	66	5523	5513	5529	333	69	59	22	3	*19	6	34	2	2	E	13	A	A	20	22
II	22	67	5524	5514	5530	334	70	60	23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3
III	23	68	5525	5515	5531	335	71	61	24	*5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	28	14
IV	24	69	5526	5516	5532	336	72	62	25	6	*3	3	31	5	6	BA	10	A	A	16	25
201	25	70	5527	5517	5533	337	73	63	26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	5
II	26	71	5528	5518	5534	338	74	64	27	*8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17
III	27	72	5529	5519	5535	339	75	65	28	9	*6	7	28	8	2	E	7	A	A	13	28
IV	28	73	5530	5520	5536	340	76	66	29	10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	9
202	29	74	5531	5521	5537	341	77	67	30	*11	*8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	20
II	30	75	5532	5522	5538	342	78	68	31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1
III	31	76	5533	5523	5539	343	79	69	32	*13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12
IV	32	77	5534	5524	5540	344	80	70	33	14	*11	5	33	13	2	FE	12	A	A	13	23
203	33	78	5535	5525	5541	345	81	71	34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
II	34	79	5536	5526	5542	346	82	72	35	*16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	28	15
III	35	80	5537	5527	5543	347	83	73	36	17	*14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26
IV	36	81	5538	5528	5544	348	84	74	37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7
204	37	82	5539	5529	5545	349	85	75	38	*19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18
II	38	83	5540	5530	5546	350	86	76	39	1	*17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29
III	39	84	5541	5531	5547	351	87	77	40	*2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
IV	40	85	5542	5532	5548	352	88	78	41	3	*19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22

Nota. On a marqué, au bas des pages de cette Table, les différences qui se sont rencontrées entre les Orientaux et les Occidentaux, jusque vers la fin du VIIIe siècle, pour la fixation de la Pâque. Ceux qui voudront savoir les raisons de ces différences les trouveront dans la deuxième partie, chap. I, § II, de l'*Histoire des fêtes mobiles de l'Eglise*, par M. Baillet.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et dans celle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de Jésus-Christ.	Ère Juliienne.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine d'Antioche.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars. A avril.	M mars. A avril.	Les Pâques.	Epactes.
205	41	86	5545	5535	5549	355	89	79	42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3
II	42	87	5544	5534	5550	354	90	80	43	*3	2	3	12	23	7	G	22	M	M	25	14
III	43	88	5545	5535	5551	355	91	81	44	6	*3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
IV	44	89	5546	5536	5552	356	92	82	45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A	5	6
206	45	90	5547	5537	5553	357	93	83	46	*8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	25	17
II	46	91	5548	5538	5554	358	94	84	47	9	*6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
III	47	92	5549	5539	5555	359	95	85	48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
IV	48	93	5550	5540	5556	360	96	86	49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20
207	49	94	5551	5541	5557	361	97	87	50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1
II	50	95	5552	5542	5558	362	98	88	51	*13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12
III	51	96	5553	5543	5559	363	99	89	52	14	*11	5	35	4	4	C	12	A	A	18	23
IV	52	97	5554	5544	5560	364	100	90	53	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	4
208	53	98	5555	5545	5561	365	101	91	54	*16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	15
II	54	99	5556	5546	5562	366	102	92	55	17	*14	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26
III	55	100	5557	5547	5563	367	103	93	56	18	15	5	19	8	2	E	29	M	M	30	7
IV	56	101	5558	5548	5564	368	104	94	57	*19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
209	57	102	5559	5549	5565	369	105	95	58	1	*17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
II	58	103	5560	5550	5566	370	106	96	59	*2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
III	59	104	5561	5551	5567	371	107	97	60	3	*19	6	34	12	7	G	13	A	A	15	22
IV	60	105	5562	5552	5568	372	108	98	61	4	1	2	23	13	2	FE	2	A	A	6	3
210	61	106	5563	5553	5569	373	109	99	62	*5	2	5	12	14	3	D	22	M	M	29	14
II	62	107	5564	5554	5570	374	110	100	63	6	*3	3	31	15	4	C	10	A	A	11	25
III	63	108	5565	5555	5571	375	111	101	64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3	6
IV	64	109	5566	5556	5572	376	112	102	65	*8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
211	65	110	5567	5557	5573	377	113	103	66	9	*6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
II	66	111	5568	5558	5574	378	114	104	67	10	7	3	17	19	2	E	27	M	M	30	9
III	67	112	5569	5559	5575	379	115	105	68	*11	*8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
IV	68	113	5570	5560	5576	380	116	106	69	12	9	4	25	21	5	CB	4	A	A	10	1
212	69	114	5571	5561	5577	381	117	107	70	*13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	12
II	70	115	5572	5562	5578	382	118	108	71	14	*11	5	33	23	7	G	12	A	A	15	23
III	71	116	5573	5563	5579	383	119	109	72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4
IV	72	117	5574	5564	5580	384	120	110	73	*16	13	4	11	25	3	ED	21	M	M	22	15
213	73	118	5575	5565	5581	385	121	111	74	17	*14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
II	74	119	5576	5566	5582	386	122	112	75	18	15	5	19	27	5	B	29	M	A	3	7
III	75	120	5577	5567	5583	387	123	113	76	*19	16	3	38	28	6	A	17	A	A	23	18
IV	76	121	5578	5568	5584	388	124	114	77	1	*17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
214	77	122	5579	5569	5585	389	125	115	78	*2	18	1	15	2	2	E	25	M	M	30	11
II	78	123	5580	5570	5586	390	126	116	79	3	*19	6	34	3	3	D	13	A	A	19	22
III	79	124	5581	5571	5587	391	127	117	80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A	4	3
IV	80	125	5582	5572	5588	392	128	118	81	*5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
215	81	126	5583	5573	5589	393	129	119	82	6	*3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
II	82	127	5584	5574	5590	394	130	120	83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
III	83	128	5585	5575	5591	395	131	121	84	*8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
IV	84	129	5586	5576	5592	396	132	122	85	9	*6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
216	85	130	5587	5577	5593	397	133	123	86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A	3	9
II	86	131	5588	5578	5594	398	134	124	87	*11	*8	1	36	11	6	A	13	A	A	16	20
III	87	132	5589	5579	5595	399	135	125	88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A	8	1
IV	88	133	5590	5580	5596	400	136	126	89	*13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M	30	12
217	89	134	5591	5581	5597	401	137	127	90	14	*11	5	33	14	3	D	12	A	A	19	23
II	90	135	5592	5582	5598	402	138	128	91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	A	4	4
III	91	136	5593	5583	5599	403	139	129	92	*16	13	4	11	16	5	B	21	M	M	27	15
IV	92	137	5594	5584	5600	404	140	130	93	17	*14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
218	93	138	5595	5585	5601	405	141	131	94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
II	94	139	5596	5586	5602	406	142	132	95	*19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
III	95	140	5597	5587	5603	407	143	133	96	1	*17	5	26	20	3	D	5	A	A	12	29
IV	96	141	5598	5588	5604	408	144	134	97	*2	18	1	15	21	5	CB	25	M	M	27	11
219	97	142	5599	5589	5605	409	145	135	98	3	*19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
II	98	143	5600	5590	5606	410	146	136	99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A	8	3
III	99	144	5601	5591	5607	411	147	137	100	*5	2	5	12	24	1	F	22	M	M	24	14
IV	100	145	5602	5592	5608	412	148	138	101	6	*3	3	31	25	3	ED	10	A	A	12	25
220	101	146	5603	5593	5609	413	149	139	102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6
II	102	147	5604	5594	5610	414	150	140	103	*8	5	4	39	27	5	B	18	A	A	24	17
III	103	148	5605	5595	5611	415	151	141	104	9	*6	7	28	28	6	A	7	A	A	9	28
IV	104	149	5606	5596	5612	416	152	142	105	10	7	3	17	1	1	GF	27	M	M	31	9
221	105	150	5607	5597	5613	417	153	143	106	*11	*8	1	36	2	2	E	15	A	A	20	20

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et dans celle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de Jésus-Christ.	Ère julienne.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine d'Antioche.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulateurs.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars, A avril.	M. mars, A avril.	Les Pâques.	Epactes.
II	106	151	5608	5538	5614	418	154	144	107	12	9	4	25	5	5	D	4	A	A	5	1
III	107	152	5609	5539	5615	419	155	145	108	*13	10	7	14	4	4	C	24	M	M	28	12
IV	108	153	5610	5540	5616	420	156	146	109	14	*11	8	33	5	6	BA	12	A	A	16	23
222	109	154	5611	5541	5617	421	157	147	110	15	12	1	22	6	7	G	1	A	A	8	4
II	110	155	5612	5542	5618	422	158	148	111	*16	13	4	11	7	1	F	21	M	M	24	15
III	111	156	5613	5543	5619	423	159	149	112	17	*14	2	30	8	2	E	9	A	A	13	26
IV	112	157	5614	5544	5620	424	160	150	113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A	4	7
223	113	158	5615	5545	5621	425	161	151	114	*19	16	3	38	10	5	B	17	A	A	24	18
II	114	159	5616	5546	5622	426	162	152	115	1	*17	3	25	11	6	A	5	A	A	9	29
III	115	160	5617	5547	5623	427	163	153	116	*2	18	1	15	12	7	G	25	M	A	1	11
IV	116	161	5618	5548	5624	428	164	154	117	3	*19	6	34	13	2	FE	13	A	A	20	22
224	117	162	5619	5549	5625	429	165	155	118	4	1	2	25	14	3	D	2	A	A	5	3
II	118	163	5620	5550	5626	430	166	156	119	*5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14
III	119	164	5621	5551	5627	431	167	157	120	6	*3	3	31	16	5	B	10	A	A	17	25
IV	120	165	5622	5552	5628	432	168	158	121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
225	121	166	5623	5553	5629	433	169	159	122	*8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	21	17
II	122	167	5624	5554	5630	434	170	160	123	9	*6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
III	123	168	5625	5555	5631	435	171	161	124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
IV	124	169	5626	5556	5632	436	172	162	125	*11	*8	1	36	21	3	CB	15	A	A	17	20
226	125	170	5627	5557	5633	437	173	163	126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	9	1
II	126	171	5628	5558	5634	438	174	164	127	*13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
III	127	172	5629	5559	5635	439	175	165	128	14	*11	5	33	24	1	F	12	A	A	14	23
IV	128	173	5630	5560	5636	440	176	166	129	15	12	1	22	25	3	ED	1	A	A	5	4
227	129	174	5631	5561	5637	441	177	167	130	*16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
II	130	175	5632	5562	5638	442	178	168	131	17	*14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
III	131	176	5633	5563	5639	443	179	169	132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7
IV	132	177	5634	5564	5640	444	180	170	133	*19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
228	133	178	5635	5565	5641	445	181	171	134	1	*17	5	26	2	2	E	5	A	A	6	29
II	134	179	5636	5566	5642	446	182	172	135	*2	18	1	15	3	3	D	25	M	M	29	11
III	135	180	5637	5567	5643	447	183	173	136	3	*19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
IV	136	181	5638	5568	5644	448	184	174	137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	A	9	3
229	137	182	5639	5569	5645	449	185	175	138	*5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
II	138	183	5640	5570	5646	450	186	176	139	6	*3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
III	139	184	5641	5571	5647	451	187	177	140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
IV	140	185	5642	5572	5648	452	188	178	141	*8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17
230	141	186	5643	5573	5649	453	189	179	142	9	*6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
II	142	187	5644	5574	5650	454	190	180	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
III	143	188	5645	5575	5651	455	191	181	144	*11	*8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
IV	144	189	5646	5576	5652	456	192	182	145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
231	145	190	5647	5577	5653	457	193	183	146	*13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
II	146	191	5648	5578	5654	458	194	184	147	14	*11	5	33	15	4	C	12	A	A	18	23
III	147	192	5649	5579	5655	459	195	185	148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
IV	148	193	5650	5580	5656	460	196	186	149	*16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	25	15
232	149	194	5651	5581	5657	461	197	187	150	17	*14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
II	150	195	5652	5582	5658	462	198	188	151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	M	30	7
III	151	196	5653	5583	5659	463	199	189	152	*19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	19	18
IV	152	197	5654	5584	5660	464	200	190	153	1	*17	5	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
233	153	198	5655	5585	5661	465	201	191	154	*2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11
II	154	199	5656	5586	5662	466	202	192	155	3	*19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
III	155	200	5657	5587	5663	467	203	193	156	4	1	2	23	24	1	B	2	A	A	7	3
IV	156	201	5658	5588	5664	468	204	194	157	*5	2	5	12	25	3	ED	22	M	M	29	14
234	157	202	5659	5589	5665	469	205	195	158	6	*3	3	31	26	4	C	10	A	A	11	25
II	158	203	5660	5590	5666	470	206	196	159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A	3	
III	159	204	5661	5591	5667	471	207	197	160	*8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	23	1
IV	160	205	5662	5592	5668	472	208	198	161	9	*6	7	28	1	1	GF	7	A	A	14	28
235	161	206	5663	5593	5669	473	209	199	162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9
II	162	207	5664	5594	5670	474	210	200	163	*11	*8	1	36	3	3	D	15	A	A	19	20
III	163	208	5665	5595	5671	475	211	201	164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
IV	164	209	5666	5596	5672	476	212	202	165	*13	10	7	14	5	6	BA	24	M	M	26	12
236	165	210	5667	5597	5673	477	213	203	166	14	*11	5	33	6	7	G	12	A	A	15	23
II	166	211	5668	5598	5674	478	214	204	167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	A	7	4
III	167	212	5669	5599	5675	479	215	205	168	*16	13	4	11	8	2	E	21	M	M	23	15
IV	168	213	5670	5600	5676	480	216	206	169	17	*14	2	30	9	4	DC	9	A	A	11	26
237	169	214	5671	5601	5677	481	217	207	170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A	3	7
II	170	215	5672	5602	5678	482	218	208	171	*19	16	3	38	11	6	A	17	A	A	23	18

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et dans celle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de Jésus-Christ.	Ère Julienne.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine d'Antioche.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Epactes.
III	171	216	5673	5663	5679	483	219	209	172	1	*17	5	26	12	7	G	5	A	A	8	29
IV	172	217	5674	5664	5680	484	220	210	173	*2	18	1	15	13	2	FE	25	M	M	30	11
238	173	218	5675	5665	5681	485	221	211	174	3	*19	6	34	14	3	D	13	A	A	19	22
II	174	219	5676	5666	5682	486	222	212	175	4	1	2	23	15	4	C	2	A	A	4	3
III	175	220	5677	5667	5683	487	223	213	176	*5	2	5	12	16	5	B	22	M	M	27	14
IV	176	221	5678	5668	5684	488	224	214	177	6	*5	3	31	17	7	AG	10	A	A	15	20
239	177	222	5679	5669	5685	489	225	215	178	7	4	6	20	18	1	F	30	M	M	31	6
II	178	223	5680	5670	5686	490	226	216	179	*8	5	4	39	19	2	E	18	A	A	20	17
III	179	224	5681	5671	5687	491	227	217	180	9	*6	7	28	20	3	D	7	A	A	12	28
IV	180	225	5682	5672	5688	492	228	218	181	10	7	3	17	21	5	CB	27	M	A	3	9
240	181	226	5683	5673	5689	493	229	219	182	*11	*8	1	36	22	6	A	15	A	A	16	29
II	182	227	5684	5674	5690	494	230	220	183	12	9	4	25	23	7	G	4	A	A	8	1
III	183	228	5685	5675	5691	495	231	221	184	*13	10	7	14	24	1	F	24	M	M	31	12
IV	184	229	5686	5676	5692	496	232	222	185	14	*11	5	33	25	3	ED	12	A	A	19	23
241	185	230	5687	5677	5693	497	233	223	186	15	12	1	22	26	4	C	1	A	A	4	4
II	186	231	5688	5678	5694	498	234	224	187	*16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	15
III	187	232	5689	5679	5695	499	235	225	188	17	*14	2	30	28	6	A	9	A	A	16	26
IV	188	233	5690	5680	5696	500	236	226	189	18	15	5	19	1	1	GF	29	M	M	31	7
242	189	234	5691	5681	5697	501	237	227	190	*19	16	3	38	2	2	E	17	A	A	20	18
II	190	235	5692	5682	5698	502	238	228	191	1	*17	5	26	3	3	D	5	A	A	12	29
III	191	236	5693	5683	5699	503	239	229	192	*2	18	1	15	4	4	C	25	M	M	28	11
IV	192	237	5694	5684	5700	504	240	230	193	3	*19	6	34	5	6	BA	13	A	A	16	22
243	193	238	5695	5685	5701	505	241	231	194	4	1	2	23	6	7	G	2	A	A	8	3
II	194	239	5696	5686	5702	506	242	232	195	*5	2	5	12	7	1	F	22	M	M	24	14
III	195	240	5697	5687	5703	507	243	233	196	6	*3	3	31	8	2	E	10	A	A	13	25
IV	196	241	5698	5688	5704	508	244	234	197	7	4	6	20	9	4	DC	30	M	A	4	6
244	197	242	5699	5689	5705	509	245	235	198	*8	5	4	39	10	5	B	18	A	A	24	17
II	198	243	5700	5690	5706	510	246	236	199	9	*6	7	28	11	6	A	7	A	A	9	28
III	199	244	5701	5691	5707	511	247	237	200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	1	9
IV	200	245	5702	5692	5708	512	248	238	201	*11	*8	1	36	13	2	FE	15	A	A	20	20
245	201	246	5703	5693	5709	513	249	239	202	12	9	4	20	14	3	D	4	A	A	5	1
II	202	247	5704	5694	5710	514	250	240	203	*13	10	7	14	15	4	C	24	M	M	28	12
III	203	248	5705	5695	5711	515	251	241	204	14	*11	5	33	16	5	B	12	A	A	17	23
IV	204	249	5706	5696	5712	516	252	242	205	15	12	1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
246	205	250	5707	5697	5713	517	253	243	206	*16	13	4	11	18	1	F	21	M	M	24	15
II	206	251	5708	5698	5714	518	254	244	207	17	*14	2	30	19	2	E	9	A	A	13	20
III	207	252	5709	5699	5715	519	255	245	208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	7
IV	208	253	5710	5700	5716	520	256	246	209	*19	16	3	38	21	5	CB	17	A	A	24	18
247	209	254	5711	5701	5717	521	257	247	210	1	*17	5	26	22	6	A	5	A	A	9	29
II	210	255	5712	5702	5718	522	258	248	211	*2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11
III	211	256	5713	5703	5719	523	259	249	212	3	*19	6	34	24	1	F	13	A	A	14	22
IV	212	257	5714	5704	5720	524	260	250	213	4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A	5	3
248	213	258	5715	5705	5721	525	261	251	214	*5	2	5	12	26	4	C	22	M	M	28	14
II	214	259	5716	5706	5722	526	262	252	215	6	*3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
III	215	260	5717	5707	5723	527	263	253	216	7	4	6	20	28	6	A	30	M	A	2	6
IV	216	261	5718	5708	5724	528	264	254	217	*8	5	4	39	1	1	GF	18	A	A	21	17
249	217	262	5719	5709	5725	529	265	255	218	9	*6	7	28	2	2	E	7	A	A	13	28
II	218	263	5720	5710	5726	530	266	256	219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
III	219	264	5721	5711	5727	531	267	257	220	*11	*8	1	36	4	4	C	15	A	A	18	20
IV	220	265	5722	5712	5728	532	268	258	221	12	9	4	25	5	6	BA	4	A	A	9	1
250	221	266	5723	5713	5729	533	269	259	222	*13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12
II	222	267	5724	5714	5730	534	270	260	223	14	*11	5	33	7	1	F	12	A	A	14	23
III	223	268	5725	5715	5731	535	271	261	224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
IV	224	269	5726	5716	5732	536	272	262	225	*16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M	28	15
251	225	270	5727	5717	5733	537	273	263	226	17	*14	2	30	10	5	B	9	A	A	10	26
II	226	271	5728	5718	5734	538	274	264	227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
III	227	272	5729	5719	5735	539	275	265	228	*19	16	3	38	12	7	G	17	A	A	22	18
IV	228	273	5730	5720	5736	540	276	266	229	1	*17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29
252	229	274	5731	5721	5737	541	277	267	230	*2	18	1	15	14	3	D	25	M	M	29	11
II	230	275	5732	5722	5738	542	278	268	231	3	*19	6	34	15	4	C	13	A	A	18	22
III	231	276	5733	5723	5739	543	279	269	232	4	1	2	23	16	5	B	2	A	A	3	3
IV	232	277	5734	5724	5740	544	280	270	233	*5	2	5	12	17	7	AG	22	M	M	25	14
253	233	278	5735	5725	5741	545	281	271	234	6	*3	3	31	18	1	F	10	A	A	14	25
II	234	279	5736	5726	5742	546	282	272	235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6	6
III	235	280	5737	5727	5743	547	283	273	236	*8	5	4	39	20	3	D	18	A	A	19	17

L'an de J.-C. 211, ceux qui ne se conformèrent pas au calcul des Egyptiens firent Pâques le 21 avril.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et dans celle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de Jésus-Christ.	Ère dionysienne.	Ère d'Alexandrie.	Ère indictionnelle d'Antioche.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère espagnole d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Clés des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	Mars. A avril.	Mois. A avril.	Les Pâques.	Epacles.
IV	250	281	5738	5728	5744	548	284	274		257	9	*6	7	28	21	5	CB	7	A	A	10	28
254	251	282	5739	5729	5745	549	285	275		258	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A	2	9
II	252	283	5740	5730	5746	550	286	276		259	*11	*8	1	56	23	7	G	15	A	A	22	29
III	253	284	5741	5731	5747	551	287	277		260	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A	7	1
IV	254	285	5742	5732	5748	552	288	278		261	*13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M	20	12
255	255	286	5743	5733	5749	553	289	279		262	14	*11	3	33	26	4	C	12	A	A	18	23
II	256	287	5744	5734	5750	554	290	280		263	15	12	1	22	27	5	B	1	A	A	3	4
III	257	288	5745	5735	5751	555	291	281		264	*16	13	4	11	28	6	A	21	M	M	28	15
V	258	289	5746	5736	5752	556	292	282		265	17	*14	2	30	1	1	GF	9	A	A	14	26
256	259	290	5747	5737	5753	557	293	283		266	18	15	5	19	2	2	E	29	M	M	30	7
II	260	291	5748	5738	5754	558	294	284		267	*19	16	3	38	3	3	D	17	A	A	19	18
III	261	292	5749	5739	5755	559	295	285		268	1	*17	5	26	4	4	C	5	A	A	11	29
IV	262	293	5750	5740	5756	560	296	286		269	*2	18	1	13	5	6	BA	25	M	M	26	11
257	263	294	5751	5741	5757	561	297	287		270	3	*19	6	34	6	7	G	13	A	A	13	22
III	264	295	5752	5742	5758	562	298	288		271	4	1	2	23	7	1	F	2	A	A	7	3
III	265	296	5753	5743	5759	563	299	289		272	*5	2	3	12	8	2	E	22	M	M	25	14
IV	266	297	5754	5744	5760	564	300	290		273	6	*3	5	31	9	4	DC	10	A	A	11	23
258	267	298	5755	5745	5761	565	301	291		274	7	4	6	20	10	5	B	30	M	A	3	6
II	268	299	5756	5746	5762	566	302	292		275	*8	5	4	39	11	6	A	18	A	A	23	17
II	269	300	5757	5747	5763	567	303	293		276	9	*6	7	28	12	7	G	7	A	A	8	28
IV	270	301	5758	5748	5764	568	304	294		277	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	30	9
259	271	302	5759	5749	5765	569	305	295		278	*11	*8	1	56	14	3	D	15	A	A	19	20
II	272	303	5760	5750	5766	570	306	296		279	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1
III	273	304	5761	5751	5767	571	307	297		280	*13	10	7	14	16	5	B	24	M	M	27	12
IV	274	305	5762	5752	5768	572	308	298		281	14	*11	3	33	17	7	AG	12	A	A	13	23
260	275	306	5763	5753	5769	573	309	299		282	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A	7	4
II	276	307	5764	5754	5770	574	310	300		283	*16	13	4	11	19	2	E	21	M	M	23	15
III	277	308	5765	5755	5771	575	311	301		284	17	*14	2	30	20	3	D	9	A	A	12	26
IV	278	309	5766	5756	5772	576	312	302		285	18	15	5	19	21	5	CB	29	M	A	3	7
261	279	310	5767	5757	5773	577	313	303		286	*19	16	3	38	22	6	A	17	A	A	23	18
II	280	311	5768	5758	5774	578	314	304		287	1	*17	5	26	23	7	G	5	A	A	8	29
III	281	312	5769	5759	5775	579	315	305		288	*2	18	1	13	24	1	F	25	M	M	31	11
IV	282	313	5770	5760	5776	580	316	306		289	3	*19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22
262	283	314	5771	5761	5777	581	317	307		290	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	3
II	284	315	5772	5762	5778	582	318	308		291	*5	2	3	12	27	5	B	22	M	M	27	14
III	285	316	5773	5763	5779	583	319	309		292	6	*5	5	31	28	6	A	10	A	A	16	25
IV	286	317	5774	5764	5780	584	320	310		293	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	M	31	6
263	287	318	5775	5765	5781	585	321	311		294	*8	5	4	39	2	2	E	18	A	A	20	17
II	288	319	5776	5766	5782	586	322	312		295	9	*6	7	28	3	3	D	7	A	A	12	28
III	289	320	5777	5767	5783	587	323	313		296	10	7	3	17	4	4	C	27	M	M	28	9
IV	290	321	5778	5768	5784	588	324	314		297	*11	*8	1	56	5	6	BA	13	A	A	16	20
264	291	322	5779	5769	5785	589	325	315		298	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1
II	292	323	5780	5770	5786	590	326	316		299	*13	10	7	14	7	1	F	24	M	M	31	12
III	293	324	5781	5771	5787	591	327	317		300	14	*11	3	33	8	2	E	12	A	A	13	23
IV	294	325	5782	5772	5788	592	328	318		301	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A	4	4
265	295	326	5783	5773	5789	593	329	319		302	*16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15
II	296	327	5784	5774	5790	594	330	320		303	17	*14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
III	297	328	5785	5775	5791	595	331	321		304	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A	1	7
IV	298	329	5786	5776	5792	596	332	322		305	*19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A	20	18
266	299	330	(*)	5777	5793	597	333	323	1	306	1	*17	5	26	14	3	D	5	A	A	12	29
II	300	331		5778	5794	598	334	324	2	307	*2	18	1	13	15	4	C	25	M	M	28	11
III	301	332		5779	5795	599	335	325	3*	308	3	*19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	22
IV	302	333		5780	5796	600	336	326	4	309	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A	8	3
267	303	334		5781	5797	601	337	327	5	310	*5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
II	304	335		5782	5798	602	338	328	6	311	6	*3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
III	305	336		5783	5799	603	339	329	7*	312	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A	5	6
IV	306	337		5784	5800	604	340	330	8	313	*8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	24	17
268	307	338		5785	5801	605	341	331	9	314	9	*6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	8
II	308	339		5786	5802	606	342	332	10	315	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1	9
III	309	340		5787	5803	607	343	333	11*	316	*11	*8	1	56	24	1	F	13	A	A	21	20

L'an de J.-C. 248, Pâques fut célébré le 2 avril par ceux qui ne suivaient pas le calcul alexandrin.

L'an de J.-C. 251, ceux qui ne suivirent pas le calcul égyptien firent Pâques le 30 mars.

L'an de J.-C. 252, on fit Pâques le 18 avril dans les lieux où l'on s'écartait de ce même calcul.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et dans celle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

(*) Ici l'ère d'Alexandrie se confond avec celle d'Antioche, par le retranchement de dix années, fait sur la première, qui donnera désormais son nom à la seconde.

Quant à l'ère julienne, on la termine à l'an 545, sans doute, parce qu'au delà de cette époque, on n'en trouve plus de traces dans les monuments publics.

Olympiades.	Ans de Jésus-Christ.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere césaréenne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	L s Pâques.	Epactes.
IV	296	341	5788	5804	608	344	334	12	297	12	9	4	25	25	3	ED	4	A	A	5	1
269	297	342	5789	5805	609	345	335	13	298	*13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
II	298	343	5790	5806	610	346	336	14	299	14	*11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	25
III	299	344	5791	5807	611	347	337	15*	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
IV	300	345	5792	5808	612	348	338	16	301	*16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M	24	13
270	301		5793	5809	613	349	339	17	302	17	*14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
II	302		5794	5810	614	350	340	18	303	18	15	5	19	3	3	D	29	M	A	5	7
III	303		5795	5811	615	351	341	19*	304	*19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18	18
IV	304		5796	5812	616	352	342	20	305	1	*17	5	26	5	6	BA	5	A	A	9	29
271	305		5797	5813	617	353	343	21	306	*2	18	1	15	6	7	G	25	M	A	1	11
II	306	Indictions.	5798	5814	618	354	344	22	307	3	*19	6	34	7	1	F	15	A	A	14	22
III	307		5799	5815	619	355	345	23*	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
IV	308		5800	5816	620	356	346	24	309	*5	2	5	12	9	4	DC	22	M	M	28	14
272	309		5801	5817	621	357	347	25	310	6	*3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
II	310		5802	5818	622	358	348	26	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
III	311		5803	5819	623	359	349	27*	312	*8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17
IV	312		5804	5820	624	360	350	28	313	9	*6	7	28	13	2	FE	7	A	A	13	28
273	313	1	5805	5821	625	361	351	29	314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29	9
II	314	2	5806	5822	626	362	352	30	315	*11	*8	1	36	15	4	C	15	A	A	18	20
III	315	3	5807	5823	627	363	353	31*	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
IV	316	4	5808	5824	628	364	354	32	317	*13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M	25	12
274	317	5	5809	5825	629	365	355	33	318	14	*11	5	33	18	1	F	12	A	A	14	23
II	318	6	5810	5826	630	366	356	34	319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6	4
III	319	7	5811	5827	631	367	357	35*	320	*16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	22	15
IV	320	8	5812	5828	632	368	358	36	321	17	*14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10	26
275	321	9	5813	5829	633	369	359	37	322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2	7
II	322	10	5814	5830	634	370	360	38	323	*19	16	3	38	23	7	G	17	A	A	22	18
III	323	11	5815	5831	635	371	361	39*	324	1	*17	5	26	24	1	F	5	A	A	7	29
IV	324	12	5816	5832	636	372	362	40	325	*2	18	1	15	25	3	ED	25	M	M	29	11
276	325	13	5817	5833	637	373	363	41	326	3	*19	6	34	26	4	C	13	A	A	18	22
II	326	14	5818	5834	638	374	364	42	327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
III	327	15	5819	5835	639	375	365	43*	328	*5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	26	14
IV	328	1	5820	5836	640	376	366	44	329	6	*3	3	31	1	1	GF	10	A	A	14	25
277	329	6	5821	5837	641	377	367	45	330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6	6
II	330	3	5822	5838	642	378	368	46	331	*8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	19	17
III	331	4	5823	5839	643	379	369	47*	332	9	*6	7	28	4	4	C	7	A	A	11	28
IV	332	5	5824	5840	644	380	370	48	333	10	7	3	17	5	6	BA	27	M	A	2	9
278	333	6	5825	5841	645	381	371	49	334	*11	*8	1	36	6	7	G	15	A	A	22	20
II	334	7	5826	5842	646	382	372	50	335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	1
III	335	8	5827	5843	647	383	373	51*	336	*13	10	7	14	8	2	E	24	M	M	30	12
IV	336	9	5828	5844	648	384	374	52	337	14	*11	5	33	9	4	DC	12	A	A	18	23
279	337	10	5829	5845	649	385	375	53	338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A	3	4
II	338	11	5830	5846	650	386	376	54	339	*16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26	15
III	339	12	5831	5847	651	387	377	55*	340	17	*14	2	30	12	7	G	9	A	A	15	26
IV	340	13	5832	5848	652	388	378	56	341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M	30	7
280	341	14	5833	5849	653	389	379	57	342	*19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19	18
II	342	15	5834	5850	654	390	380	58	343	1	*17	5	26	15	4	C	5	A	A	11	29
III	343	1	5835	5851	655	391	381	59*	344	*2	18	1	15	16	5	B	25	M	M	27	11
IV	344	2	5836	5852	656	392	382	60	345	3	*19	6	34	17	7	AG	13	A	A	15	22
281	345	3	5837	5853	657	393	383	61	346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7	3
II	346	4	5838	5854	658	394	384	62	347	*5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	23	14
III	347	5	5839	5855	659	395	385	63*	348	6	*3	3	31	20	3	D	10	A	A	12	25
IV	348	6	5840	5856	660	396	386	64	349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A	3	6
282	349	7	5841	5857	661	397	387	65	350	*8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	23	17
II	350	8	5842	5858	662	398	388	66	351	9	*6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28
III	351	9	5843	5859	663	399	389	67*	352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M	31	9
IV	352	10	5844	5860	664	400	390	68	353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15	A	A	19	20
283	353	11	5845	5861	665	401	391	69	354	12	9	4	25	26	4	C	4	A	A	11	1
II	354	12	5846	5862	666	402	392	70	355	*13	10	7	14	27	5	B	24	M	M	27	12
III	355	13	5847	5863	667	403	393	71*	356	14	*11	5	33	28	6	A	12	A	A	16	23

L'an de J.-C. 306, Pâques fut célébré le 14 avril en Egypte et dans l'Orient, et le 21 du même mois en Occident.

L'an de J.-C. 326, ceux qui suivaient le calcul égyptien firent Pâques le 3 avril; les autres, le 10 du même mois.

L'an de J.-C. 346, Pâques fut célébré le 25 mars en Egypte et en Orient, et le 30 du même mois en Occident.

L'an de J.-C. 349, en quelques endroits de l'Occident, on fit Pâques le 26 mars.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année égyptienne, et les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Olympiades	Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère séleucidique d'Alexandrie.	Ère séleucidique de Constantinople.	Ère des Sélucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	Cycle pas.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Clés des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars. A avril.	M mars. A avril.	Les Pâques.	Epactes.
IV	356	14	5848	5864	668	404	394	72	357	15	12	1	22	1	1	GF	1	A	A	7	4
284	357	15	5849	5865	669	405	395	73	358	*16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	25	15
II	358	1	5850	5866	670	406	396	74	359	17	*14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
III	359	2	5851	5867	671	407	397	75*	360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
IV	360	3	5852	5868	672	408	398	76	361	19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A	25	18
285	361	4	5853	5869	673	409	399	77	362	1	*17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
II	362	5	5854	5870	674	410	400	78	363	*2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
III	363	6	5855	5871	675	411	401	79*	364	3	*19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
IV	364	7	5856	5872	676	412	402	80	365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	3
286	365	8	5857	5873	677	413	403	81	366	*5	2	5	12	10	5	B	22	M	M	27	14
II	366	9	5858	5874	678	414	404	82	367	6	*3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	25
III	367	10	5859	5875	679	415	405	83*	368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
IV	368	11	5860	5876	680	416	406	84	369	*8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17
287	369	12	5861	5877	681	417	407	85	370	9	*6	7	28	14	5	D	7	A	A	12	28
II	370	13	5862	5878	682	418	408	86	371	10	7	3	17	15	4	C	27	M	M	28	9
III	371	14	5863	5879	683	419	409	87*	372	*11	*8	1	36	16	5	B	15	A	A	17	20
IV	372	15	5864	5880	684	420	410	88	373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
288	373	1	5865	5881	685	421	411	89	374	*13	10	7	14	18	1	F	24	M	M	31	12
II	374	2	5866	5882	686	422	412	90	375	14	*11	5	33	19	2	E	12	A	A	13	23
III	375	3	5867	5883	687	423	413	91*	376	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A	5	4
IV	376	4	5868	5884	688	424	414	92	377	*16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27	15
289	377	5	5869	5885	689	425	415	93	378	17	*14	2	30	22	6	A	9	A	A	16	26
II	378	6	5870	5886	690	426	416	94	379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1	7
III	379	7	5871	5887	691	427	417	95*	380	*19	16	3	38	24	1	F	17	A	A	21	18
IV	380	8	5872	5888	692	428	418	96	381	1	*17	5	26	25	3	ED	5	A	A	12	29
290	381	9	5873	5889	693	429	419	97	382	*2	18	1	15	26	4	C	25	M	M	28	11
II	382	10	5874	5890	694	430	420	98	383	3	*19	6	34	27	5	B	13	A	A	17	22
III	383	11	5875	5891	695	431	421	99*	384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9	3
IV	384	12	5876	5892	696	432	422	100	385	*5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
291	385	13	5877	5893	697	433	423	101	386	6	*3	3	31	2	2	E	10	A	A	13	25
II	386	14	5878	5894	698	434	424	102	387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A	5	6
III	387	15	5879	5895	699	435	425	103*	388	*8	5	4	39	4	4	C	18	A	A	25	17
IV	388	1	5880	5896	700	436	426	104	389	9	*6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	28
292	389	2	5881	5897	701	437	427	105	390	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
II	390	3	5882	5898	702	438	428	106	391	*11	*8	1	36	7	1	F	15	A	A	21	20
III	391	4	5883	5899	703	439	429	107*	392	12	9	4	25	8	2	E	4	A	A	6	1
IV	392	5	5884	5900	704	440	430	108	393	*13	10	7	14	9	4	DC	24	M	M	28	12
293	393	6	5885	5901	705	441	431	109	394	14	*11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	23
II	394	7	5886	5902	706	442	432	110	395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
III	395	8	5887	5903	707	443	433	111*	396	*16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
IV	396	9	5888	5904	708	444	434	112	397	17	*14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
294	397	10	5889	5905	709	445	435	113	398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
II	398	11	5890	5906	710	446	436	114	399	*19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	18	18
III	399	12	5891	5907	711	447	437	115*	400	1	*17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
IV	400	13	5892	5908	712	448	438	116	401	*2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
	401	14	5893	5909	713	449	439	117	402	3	*19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
	402	15	5894	5910	714	450	440	118	403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
	403	1	5895	5911	715	451	441	119*	404	*5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14
	404	2	5896	5912	716	452	442	120	405	6	*3	3	31	21	5	CB	10	A	A	17	25
	405	3	5897	5913	717	453	443	121	406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
	406	4	5898	5914	718	454	444	122	407	*8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
	407	5	5899	5915	719	455	445	123*	408	9	*6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
	408	6	5900	5916	720	456	446	124	409	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	29	9
	409	7	5901	5917	721	457	447	125	410	*11	*8	1	36	26	4	C	15	A	A	18	20
	410	8	5902	5918	722	458	448	126	411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
	411	9	5903	5919	723	459	449	127	412	*13	10	7	14	28	6	A	24	M	M	26	12
	412	10	5904	5920	724	460	450	128	413	14	*11	5	33	1	1	GF	12	A	A	14	23
	413	11	5905	5921	725	461	451	129	414	15	12	1	22	2	2	E	1	A	A	6	4
	414	12	5906	5922	726	462	452	130	415	*16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	22	15
	415	13	5907	5923	727	463	453	131*	416	17	*14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26

L'an de J.-C. 360, quelques occidentaux firent Pâques le 26 mars.

L'an de J.-C. 368, en quelques provinces d'Occident, on célébra Pâques le 25 mars.

L'an de J.-C. 387, en divers endroits, le 18 avril fut le jour de Pâques ; et chez quelques Latins, on célébra cette solennité le jour même de l'équinoxe, contre la disposition du concile de Nicée.

L'an de J.-C. 397, Pâques se célébra chez les Orientaux le 5 avril ; mais chez plusieurs Occidentaux, le 29 mars.

L'an de J.-C. 401, Pâques se fit en Occident le 21 avril ; mais le 14 du même mois, en Egypte et en Orient.

L'an de J.-C. 406, Pâques se célébra le 22 avril, dans le plus grand nombre des églises ; mais chez quelques Latins, le 25 mars.

L'an de J.-C. 414, les Occidentaux, par ordre du pape Innocent, célébrèrent Pâques le 22 mars ; mais saint Cyrille fit différer cette fête, en Egypte, jusqu'au 29 du même mois.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, et les années embolismiques dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars. A avril.	M mars. A avril.	Les Pâques.	Epactes.
416	14	5908	5924	728	464	454	132	417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M	A	2	7
417	15	5909	5925	729	465	455	133	418	*19	16	3	38	6	7	G	17	A	A	22	18
418	1	5910	5926	730	466	456	134	419	1	*17	5	26	7	1	F	5	A	A	7	29
419	2	5911	5927	731	467	457	135*	420	*2	18	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
420	3	5912	5928	732	468	458	136	421	3	*19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	22
421	4	5913	5929	733	469	459	137	422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	5	3
422	5	5914	5930	734	470	460	138	423	*5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
423	6	5915	5931	735	471	461	139*	424	6	*3	3	31	12	7	G	10	A	A	15	25
424	7	5916	5932	736	472	462	140	425	7	4	6	20	13	2	FE	30	M	A	6	6
425	8	5917	5933	737	473	463	141	426	*8	5	4	39	14	3	D	18	A	A	19	17
426	9	5918	5934	738	474	464	142	427	9	*6	7	28	15	4	C	7	A	A	11	28
427	10	5919	5935	739	475	465	143*	428	10	7	3	17	16	5	B	27	M	A	3	9
428	11	5920	5936	740	476	466	144	429	*11	*8	1	36	17	7	AG	15	A	A	22	20
429	12	5921	5937	741	477	467	145	430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A	7	1
430	13	5922	5938	742	478	468	146	431	*13	10	7	14	19	2	E	24	M	M	30	12
431	14	5923	5939	743	479	469	147*	432	14	*11	5	33	20	3	D	12	A	A	19	23
432	15	5924	5940	744	480	470	148	433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	3	4
433	1	5925	5941	745	481	471	149	434	*16	13	4	11	22	6	A	21	M	M	26	15
434	2	5926	5942	746	482	472	150	435	17	*14	2	30	23	7	G	9	A	A	15	26
435	3	5927	5943	747	483	473	151*	436	18	15	5	19	24	1	F	29	M	M	31	7
436	4	5928	5944	748	484	474	152	437	*19	16	3	38	25	3	ED	17	A	A	19	18
437	5	5929	5945	749	485	475	153	438	1	*17	5	26	26	4	C	5	A	A	11	29
438	6	5930	5946	750	486	476	154	439	*2	18	1	15	27	5	B	25	M	M	27	11
439	7	5931	5947	751	487	477	155*	440	3	*19	6	34	28	6	A	13	A	A	16	22
440	8	5932	5948	752	488	478	156	441	4	1	2	23	1	1	GF	2	A	A	7	3
441	9	5933	5949	753	489	479	157	442	*5	2	5	12	2	2	E	22	M	M	23	14
442	10	5934	5950	754	490	480	158	443	6	*3	3	31	3	3	D	10	A	A	12	25
443	11	5935	5951	755	491	481	159*	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A	4	6
444	12	5936	5952	756	492	482	160	445	*8	5	4	39	5	6	BA	18	A	A	23	17
445	13	5937	5953	757	493	483	161	446	9	*6	7	28	6	7	G	7	A	A	8	28
446	14	5938	5954	758	494	484	162	447	10	7	3	17	7	1	F	27	M	M	31	9
447	15	5939	5955	759	495	485	163*	448	*11	*8	1	36	8	2	E	15	A	A	20	20
448	1	5940	5956	760	496	486	164	449	12	9	4	25	9	4	DC	4	A	A	11	1
449	2	5941	5957	761	497	487	165	450	*13	10	7	14	10	5	B	24	M	M	27	12
450	3	5942	5958	762	498	488	166	451	14	*11	5	33	11	6	A	12	A	A	16	23
451	4	5943	5959	763	499	489	167*	452	15	12	1	22	12	7	G	1	A	A	8	4
452	5	5944	5960	764	500	490	168	453	*16	13	4	11	13	2	FE	21	M	M	23	15
453	6	5945	5961	765	501	491	169	454	17	*14	2	30	14	3	D	9	A	A	12	26
454	7	5946	5962	766	502	492	170	455	18	15	5	19	15	4	C	29	M	A	4	7
455	8	5947	5963	767	503	493	171*	456	*19	16	3	38	16	5	B	17	A	A	24	18
456	9	5948	5964	768	504	494	172	457	1	*17	5	26	17	7	AG	5	A	A	8	29
457	10	5949	5965	769	505	495	173	458	*2	18	1	15	18	1	F	25	M	M	31	11
458	11	5950	5966	770	506	496	174	459	3	*19	6	34	19	2	E	13	A	A	20	22
459	12	5951	5967	771	507	497	175*	460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	5	3
460	13	5952	5968	772	508	498	176	461	*5	2	5	12	21	5	CB	22	M	M	27	14
461	14	5953	5969	773	509	499	177	462	6	*3	3	31	22	6	A	10	A	A	16	25
462	15	5954	5970	774	510	500	178	463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	1	6
463	1	5955	5971	775	511	501	179*	464	*8	5	4	39	24	1	F	18	A	A	21	17
464	2	5956	5972	776	512	502	180	465	9	*6	7	28	25	3	ED	7	A	A	12	28
465	3	5957	5973	777	513	503	181	466	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9
466	4	5958	5974	778	514	504	182	467	*11	*8	1	36	27	5	B	15	A	A	17	20
467	5	5959	5975	779	515	505	183*	468	12	9	4	25	28	6	A	4	A	A	9	1
468	6	5960	5976	780	516	506	184	469	*13	10	7	14	1	1	GF	24	M	M	31	12
469	7	5961	5977	781	517	507	185	470	14	*11	5	33	2	2	E	12	A	A	13	23
470	8	5962	5978	782	518	508	186	471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4

L'an de J.-C. 417, Pâques se fit le 25 mars, parmi quelques Occidentaux.

L'an de J.-C. 421, les Egyptiens célébrèrent Pâques le 3 avril ; les autres, le 10 du même mois.

L'an de J.-C. 424, l'église d'Afrique célébra Pâques le 23 mars; et les autres églises, le 6 avril.

L'an de J.-C. 425, on fit Pâques le 22 mars chez quelques Occidentaux.

L'an de J.-C. 441, les Occidentaux firent Pâques le 23 mars, et les Orientaux, ainsi que les Alexandrins, le 30 du même mois.

L'an de J.-C. 444, quelques Latins firent Pâques le 26 mars.

L'an de J.-C. 455, on célébra Pâques le 24 avril parmi les Orientaux, les Egyptiens et la plupart des Occidentaux ; mais quelques-uns des derniers firent cette fête le 17 du même mois. Le pape saint Léon, qui avait d'abord été de leur avis, se rangea ensuite à celui des premiers.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens et de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Ans de J.-C. (Fest.	Indictions	Ère monacale d'Alexandrie	Ère monacale de Constantinople	Ère des Séleucides ou des Grecs	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère des Martyrs	Cycle pascal	Cycle de 19 ans	Cycle lunaire	Epagomènes	Clés des fêtes mob.	Cycle solaire	Caractères dominicaux	Terme pascal	Mars, A avril	Mars, A avril	Les Pâques	Pâques
471	9	5963	5979	783	519	509	187*	472	*16	15	4	11	4	4	C	21	M	M	28	15
472	10	5964	5980	784	520	510	188	473	17	*14	2	30	5	6	BA	9	A	A	16	26
473	11	5965	5981	785	521	511	189	474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A	1	7
474	12	5966	5982	786	522	512	190	475	*19	16	3	58	7	1	F	17	A	A	21	18
475	13	5967	5983	787	523	513	191*	476	1	*17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
476	14	5968	5984	788	524	514	192	477	*2	18	1	15	9	4	DC	25	M	M	28	11
477	15	5969	5985	789	525	515	193	478	3	*19	6	34	10	5	B	15	A	A	17	22
478	1	5970	5986	790	526	516	194	479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	3
479	2	5971	5987	791	527	517	195*	480	*5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
480	3	5972	5988	792	528	518	196	481	6	*3	3	31	13	2	FE	10	A	A	13	25
481	4	5973	5989	793	529	519	197	482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5	6
482	5	5974	5990	794	530	520	198	483	*8	5	4	39	15	4	C	18	A	A	25	17
483	6	5975	5991	795	531	521	199*	484	9	*6	7	28	16	5	B	7	A	A	10	28
484	7	5976	5992	796	532	522	200	485	10	7	3	17	17	7	AG	27	M	A	1	9
485	8	5977	5993	797	533	523	201	486	*11	*8	1	36	18	1	F	15	A	A	21	20
486	9	5978	5994	798	534	524	202	487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A	6	1
487	10	5979	5995	799	535	525	203*	488	*13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	29	12
488	11	5980	5996	800	536	526	204	489	14	*11	5	33	21	5	CB	12	A	A	17	23
489	12	5981	5997	801	537	527	205	490	15	12	1	22	22	6	A	1	A	A	2	4
490	13	5982	5998	802	538	528	206	491	*16	13	4	11	23	7	G	21	M	M	25	15
491	14	5983	5999	803	539	529	207*	492	17	*14	2	30	24	1	F	9	A	A	14	26
492	15	5984	6000	804	540	530	208	493	18	15	5	19	25	3	ED	29	M	A	5	7
493	1	5985	6001	805	541	531	209	494	*19	16	3	58	26	4	C	17	A	A	18	18
494	6	5986	6002	806	542	532	210	495	1	*17	5	26	27	5	B	5	A	A	10	29
495	3	5987	6003	807	543	533	211*	496	*2	18	1	15	28	6	A	25	M	M	26	11
496	4	5988	6004	808	544	534	212	497	3	*19	6	34	1	1	GF	13	A	A	14	22
497	5	5989	6005	809	545	535	213	498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
498	6	5990	6006	810	546	536	214	499	*5	2	5	12	3	3	D	22	M	M	29	14
499	7	5991	6007	811	547	537	215*	500	6	*5	3	31	4	4	C	10	A	A	11	25
500	8	5992	6008	812	548	538	216	501	7	4	6	20	5	6	BA	30	M	A	2	6
501	9	5993	6009	813	549	539	217	502	*8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
502	10	5994	6010	814	550	540	218	503	9	*6	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
503	11	5995	6011	815	551	541	219*	504	10	7	3	17	8	2	E	27	M	M	30	9
504	12	5996	6012	816	552	542	220	505	*11	*8	1	36	9	4	DC	15	A	A	18	20
505	13	5997	6013	817	553	543	221	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
506	14	5998	6014	818	554	544	222	507	*13	10	7	14	11	6	A	24	M	M	26	12
507	15	5999	6015	819	555	545	223*	508	14	*11	5	33	12	7	G	12	A	A	15	23
508	1	6000	6016	820	556	546	224	509	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6	4
509	2	6001	6017	821	557	547	225	510	*16	13	4	11	14	3	D	21	M	M	22	15
510	3	6002	6018	822	558	548	226	511	17	*14	2	30	15	4	C	9	A	A	11	26
511	4	6003	6019	823	559	549	227*	512	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	3	7
512	5	6004	6020	824	560	550	228	513	*19	16	3	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
513	6	6005	6021	825	561	551	229	514	1	*17	5	26	18	1	F	5	A	A	7	29
514	7	6006	6022	826	562	552	230	515	*2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	30	11
515	8	6007	6023	827	563	553	231*	516	3	*19	6	34	20	3	D	13	A	A	19	22
516	9	6008	6024	828	564	554	232	517	4	1	2	23	21	5	CB	2	A	A	3	3
517	10	6009	6025	829	565	555	233	518	*5	2	5	12	22	6	A	22	M	M	26	14
518	11	6010	6026	830	566	556	234	519	6	*5	3	31	23	7	G	10	A	A	15	25
519	12	6011	6027	831	567	557	235*	520	7	4	6	20	24	1	F	30	M	M	31	6
520	13	6012	6028	832	568	558	236	521	*8	5	4	39	25	3	ED	18	A	A	19	17
521	14	6013	6029	833	569	559	237	522	9	*6	7	28	26	4	C	7	A	A	11	28
522	15	6014	6030	834	570	560	238	523	10	7	3	17	27	5	B	27	M	A	3	9
523	1	6015	6031	835	571	561	239*	524	*11	*8	1	36	28	6	A	15	A	A	16	20
524	2	6016	6032	836	572	562	240	525	12	9	4	25	1	1	GF	4	A	A	7	1
525	3	6017	6033	837	573	563	241	526	*13	10	7	14	2	2	E	24	M	M	30	12
526	4	6018	6034	838	574	564	242	527	14	*11	5	33	3	5	D	12	A	A	19	23
527	5	6019	6035	839	575	565	243*	528	15	12	1	22	4	4	C	1	A	A	4	4
528	6	6020	6036	840	576	566	244	529	*16	13	4	11	5	6	BA	21	M	M	25	15
529	7	6021	6037	841	577	567	245	530	17	*14	2	30	6	7	G	9	A	A	15	26
530	8	6022	6038	842	578	568	246	531	18	15	5	19	7	1	F	29	M	M	31	7

L'an de J.-C. 475, en plusieurs lieux d'Occident, on fit Pâques le 15 avril.

L'an de J.-C. 482, les Latins firent Pâques le 18 avril, et quelques-uns même le 21 mars, tandis que les Orientaux et les Egyptiens célébrèrent cette fête, comme il convenait, le 25 avril.

L'an de J.-C. 495, on célébra Pâques le 2 avril chez les Latins, et le 26 mars en Orient et en Egypte.

L'an de J.-C. 496, les Orientaux avec les Alexandrins firent Pâques le 14 avril, et les Latins le 21.

L'an de J.-C. 499, plusieurs Occidentaux firent Pâques le 18 avril.

L'an de J.-C. 501, les Occidentaux firent Pâques le 25 mars, et les Orientaux le 22 avril.

L'an de J.-C. 516, Pâques fut célébré le 3 avril par les Alexandrins et les Orientaux, et le 10 par les Occidentaux.

L'an de J.-C. 528, quelques Latins firent Pâques le 22 mars.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, et de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
531	9	6025	6059	845	579	569	247*	552	*19	16	3	58	8	2	E	17	A	A	20	18
532	10	6024	6040	844	580	570	248	1	1	*17	5	26	9	4	DC	5	A	A	11	29
533	11	6025	6041	845	581	571	249	2	*2	18	1	15	10	5	B	25	M	M	27	11
534	12	6026	6042	846	582	572	250	3	3	*19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	22
535	13	6027	6043	847	583	573	251*	4	4	1	2	23	12	7	G	2	A	A	8	3
536	14	6028	6044	848	584	574	252	5	*5	2	5	12	13	2	FE	22	M	M	25	14
537	15	6029	6045	849	585	575	253	6	6	*3	3	31	14	3	D	10	A	A	12	25
538	1	6030	6046	850	586	576	254	7	7	4	6	20	15	4	C	30	M	A	4	6
539	2	6031	6047	851	587	577	255*	8	*8	5	4	39	16	5	B	18	A	A	24	17
540	3	6032	6048	852	588	578	256	9	9	*6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28
541	4	6033	6049	853	589	579	257	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
542	5	6034	6050	854	590	580	258	11	*11	*8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
543	6	6035	6051	855	591	581	259*	12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1
544	7	6036	6052	856	592	582	260	13	*13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M	27	12
545	8	6037	6053	857	593	583	261	14	14	*11	5	33	22	6	A	12	A	A	16	23
546	9	6038	6054	858	594	584	262	15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A	8	4
547	10	6039	6055	859	595	585	263*	16	*16	13	4	11	24	1	F	21	M	M	24	15
548	11	6040	6056	860	596	586	264	17	17	*14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
549	12	6041	6057	861	597	587	265	18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7
550	13	6042	6058	862	598	588	266	19	*19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18
551	14	6043	6059	863	599	589	267*	20	1	*17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29
552	15	6044	6060	864	600	590	268	21	*2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	31	11
553	1	6045	6061	865	601	591	269	22	3	*19	6	34	2	2	E	13	A	A	20	22
554	2	6046	6062	866	602	592	270	23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3
555	3	6047	6063	867	603	593	271*	24	*5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	28	14
556	4	6048	6064	868	604	594	272	25	6	*3	3	11	5	6	BA	10	A	A	16	25
557	5	6049	6065	869	605	595	273	26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	6
558	6	6050	6066	870	606	596	274	27	*8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17
559	7	6051	6067	871	607	597	275*	28	9	*6	7	28	8	2	E	7	A	A	13	28
560	8	6052	6068	872	608	598	276	29	10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	8
561	9	6053	6069	873	609	599	277	30	*11	*8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	20
562	10	6054	6070	874	610	600	278	31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1
563	11	6055	6071	875	611	601	279*	32	*13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12
564	12	6056	6072	876	612	602	280	33	14	*11	5	33	13	2	FE	12	A	A	13	23
565	13	6057	6073	877	613	603	281	34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
566	14	6058	6074	878	614	604	282	35	*16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	28	15
567	15	6059	6075	879	615	605	283*	36	17	*14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26
568	1	6060	6076	880	616	606	284	37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7
569	2	6061	6077	881	617	607	285	38	*19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18
570	3	6062	6078	882	618	608	286	39	1	*17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29
571	4	6063	6079	883	619	609	287*	40	*2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
572	5	6064	6080	884	620	610	288	41	3	*19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22
573	6	6065	6081	885	621	611	289	42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3
574	7	6066	6082	886	622	612	290	43	*5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25	14
575	8	6067	6083	887	623	613	291*	44	6	*3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
576	9	6068	6084	888	624	614	292	45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A	5	6
577	10	6069	6085	889	625	615	293	46	*8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	23	17
578	11	6070	6086	890	626	616	294	47	9	*6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
579	12	6071	6087	891	627	617	295*	48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
580	13	6072	6088	892	628	618	296	49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20
581	14	6073	6089	893	629	619	297	50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1
582	15	6074	6090	894	630	620	298	51	*13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12
583	1	6075	6091	895	631	621	299*	52	14	*11	5	33	4	4	C	12	A	A	18	23
584	2	6076	6092	896	632	622	300	53	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	4
585	3	6077	6093	897	633	623	301	54	*16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	15
586	4	6078	6094	898	634	624	302	55	17	*14	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26
587	5	6079	6095	899	635	625	303*	56	18	15	5	19	8	2	E	29	M	M	30	7
588	6	6080	6096	900	636	626	304	57	*19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
589	7	6081	6097	901	637	627	305	58	1	*17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
590	8	6082	6098	902	638	628	306	59	*2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11

L'an de J.-C. 536, Pâques se célébra, dans quelques églises d'Occident, le 30 mars.

L'an de J.-C. 550, les Occidentaux firent Pâques le 17 avril, et les Orientaux le 24 du même mois.

L'an de J.-C. 570, les Alexandrins et les Orientaux célébrèrent Pâques le 6 avril, et les Latins le 13 du même mois.

L'an de J.-C. 577, le 25 avril fut le jour de Pâques pour Rome, les Orientaux et les Egyptiens; mais les Gaules, pour la plus grande partie, célébrèrent cette fête le 18 du même mois, et les Espagnols le 21 mars.

L'an de J.-C. 590, les Orientaux firent Pâques le 26 mars, et quelques Occidentaux le 2 avril. Il y eut à ce sujet une grande contestation entre les Gaulois et les Espagnols. (Voyez Pagi, *ad hunc annum*.)

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, et de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Ans de Jésus-Christ	Indictions	Ère [illegible] d'Alexandrie	Ère [illegible] de Constantinople	Ère des Séleucides ou des Grecs	Ère constantinienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère des Martyrs	ÈRE DE L'HÉGIRE			Cycle pascal	Cycle de 19 ans	Cycle lunaire	Réguliers	Cycle des fêtes fixes	Cycle solaire	Concurrents	Lettres dominicales	Terme pascal	Mois	Mars, A avril	Mois	Les Pâques	Fêtes
591	9	6083	6099	903	632	629	307*				60	3	*19	6	34	12	7	G	15	A	A	15	22
592	10	6084	6100	904	640	630	308				61	4	1	2	25	13	2	FE	2	A	A	6	3
593	11	6085	6101	905	641	631	309				62	*5	2	3	1	14	3	D	22	M	M	29	14
594	12	6086	6102	906	642	632	310				63	6	*3	3	31	15	4	C	10	A	A	11	25
595	13	6087	6103	907	643	633	311*				64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3	6
596	14	6088	6104	908	644	634	312				65	*8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
597	15	6089	6105	909	645	635	313				66	9	*6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
598	1	6090	6106	910	646	636	314				67	10	7	3	17	19	2	E	27	M	M	30	9
599	2	6091	6107	911	647	637	315*				68	*11	*8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
600	3	6092	6108	912	648	638	316				69	12	9	4	25	21	5	CB	4	A	A	10	1
601	4	6093	6109	913	649	639	317				70	*13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	12
602	5	6094	6110	914	650	640	318				71	14	*11	5	33	23	7	G	12	A	A	15	25
603	6	6095	6111	915	651	641	319*				72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4
604	7	6096	6112	916	652	642	320				73	*16	13	4	11	25	3	ED	21	M	M	22	13
605	8	6097	6113	917	653	643	321				74	17	*14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
606	9	6098	6114	918	654	644	322				75	18	15	5	19	27	5	B	29	M	A	3	7
607	10	6099	6115	919	655	645	323*				76	*19	16	5	38	28	6	A	17	A	A	23	18
608	11	6100	6116	920	656	646	324				77	1	*17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
609	12	6101	6117	921	657	647	325				78	*2	18	1	15	2	2	E	25	M	M	30	11
610	13	6102	6118	922	658	648	326				79	3	*19	6	34	3	3	D	15	A	A	19	22
611	14	6103	6119	923	659	649	327*				80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A	4	3
612	15	6104	6120	924	660	650	328				81	*5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
613	1	6105	6121	925	661	651	329				82	6	*3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
614	2	6106	6122	926	662	652	330				83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
615	3	6107	6123	927	663	653	331*				84	*8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
616	4	6108	6124	928	664	654	332				85	9	*6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
617	5	6109	6125	929	665	655	333				86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A	3	9
618	6	6110	6126	930	666	656	334				87	*11	*8	1	36	11	6	A	13	A	A	16	20
619	7	6111	6127	931	667	657	335*				88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A	8	1
620	8	6112	6128	932	668	658	336				89	*13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M	30	12
621	9	6113	6129	933	669	659	337				90	14	*11	5	33	14	3	D	12	A	A	19	23
622	10	6114	6130	934	670	660	338	1	16 juill.	F 6	91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	A	4	4
623	11	6115	6131	935	671	661	339*	2*	5 juill.	F 3	92	*16	13	4	11	16	5	B	21	M	M	27	15
624	12	6116	6132	936	672	662	340	3	24 juin.	F 1	93	17	*14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
625	13	6117	6133	937	673	663	341	4	13 juin.	F 5	94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
626	14	6118	6134	938	674	664	342	5*	2 juin.	F 2	95	*19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
627	15	6119	6135	939	675	665	343*	6	23 mai.	F 7	96	1	*17	5	26	20	3	D	5	A	A	12	29
628	1	6120	6136	940	676	666	344	7*	11 mai.	F 4	97	*2	18	1	15	21	5	CB	25	M	M	27	11
629	2	6121	6137	941	677	667	345	8	1 mai	F 2	98	3	*19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
630	3	6122	6138	942	678	668	346	9	20 avril.	F 6	99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A	8	3
631	4	6123	6139	943	679	669	347*	10*	9 avril.	F 3	100	*5	2	5	12	24	1	F	22	M	M	24	14
632	5	6124	6140	944	680	670	348	11	29 mars.	F 1	101	6	*3	3	31	25	3	ED	10	A	A	12	25
633	6	6125	6141	945	681	671	349	12	18 mars.	F 5	102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6
634	7	6126	6142	946	682	672	350	13*	7 mars.	F 2	103	*8	5	4	39	27	5	B	18	A	A	24	17
635	8	6127	6143	947	683	673	351*	14	25 févr.	F 7	104	9	*6	7	28	28	6	A	7	A	A	9	28
636	9	6128	6144	948	684	674	352	15	14 févr.	F 4	105	10	7	3	17	1	1	GF	27	M	M	31	9
637	10	6129	6145	949	685	675	353	16*	2 févr.	F 1	106	*11	*8	1	36	2	2	E	15	A	A	20	20
638	11	6130	6146	950	686	676	354	17	23 janv.	F 6	107	12	9	4	25	3	3	D	4	A	A	5	1
639	12	6131	6147	951	687	677	355*	18*	12 janv.	F 3	108	*13	10	7	14	4	4	C	24	M	M	28	12
640	13	6132	6148	952	688	678	356	19 20	2 janv. 21 déc.	F 1 F 5	109	14	*11	5	33	5	6	BA	12	A	A	16	23
641	14	6133	6149	953	689	679	357	21*	10 déc.	F 2	110	15	12	1	22	6	7	G	1	A	A	8	4
642	15	6134	6150	954	690	680	358	22	30 nov.	F 7	111	*16	13	4	11	7	1	F	21	M	M	24	15
643	1	6135	6151	955	691	681	359*	23	19 nov.	F 4	112	17	*14	2	30	8	2	E	9	A	A	13	26
644	2	6136	6152	956	692	682	360	24*	7 nov.	F 1	113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A	4	7
645	3	6137	6153	957	693	683	361	25	28 oct.	F 6	114	*19	16	3	38	10	5	B	17	A	A	24	18
646	4	6138	6154	958	694	684	362	26*	17 oct.	F 3	115	1	*17	5	26	11	6	A	5	A	A	9	29
647	5	6139	6155	959	695	685	363*	27	7 oct.	F 1	116	*2	18	1	15	12	7	G	25	M	A	1	11
648	6	6140	6156	960	696	686	364	28	25 sept.	F 5	117	3	*19	6	34	13	2	FE	13	A	A	20	22
649	7	6141	6157	961	697	687	365	29*	14 sept.	F 2	118	4	1	2	23	14	3	D	2	A	A	5	3
650	8	6142	6158	962	698	688	366	30	4 sept.	F 7	119	*5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14

L'an de J.-C. 594, Pâques fut célébré le 11 avril en Orient, et le 18 en Occident.

L'an de J.-C. 648, dans l'Orient et en Egypte, on célébra Pâques le 24 avril, et le 17 du même mois en beaucoup de lieux d'Occident.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires

Ans de J.-C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	Ère de l'Hégire.			Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulaires.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
651	9	6143	6159	965	699	689	567*	31	24	août.	F 4	120	6	*3	3	31	19	5	B	19	A	A	17	25
652	10	6144	6160	964	700	690	568	32*	12	août.	F 1	121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
653	11	6145	6161	965	701	691	569	33	2	août.	F 6	122	*8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	21	17
654	12	6146	6162	966	702	692	570	34	22	juill.	F 3	123	9	*6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
655	13	6147	6163	967	703	693	571*	35*	11	juill.	F 7	124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
656	14	6148	6164	968	704	694	572	36	30	juin.	F 5	125	*11	*8	1	36	21	5	CB	15	A	A	17	20
657	15	6149	6165	969	705	695	573	37*	19	juin.	F 2	126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	2	1
658	1	6150	6166	970	706	696	574	38	9	juin.	F 7	127	*13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
659	2	6151	6167	971	707	697	575*	39	29	mai.	F 4	128	14	*11	5	33	24	1	F	12	A	A	14	23
660	3	6152	6168	972	708	698	576	40*	17	mai.	F 1	129	15	12	1	22	25	3	ED	1	A	A	5	4
661	4	6153	6169	973	709	699	577	41	7	mai.	F 6	130	*16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
662	5	6154	6170	974	710	700	578	42	26	avril.	F 3	131	17	*14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
663	6	6155	6171	975	711	701	579*	43*	15	avril.	F 7	132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7
664	7	6156	6172	976	712	702	580	44	4	avril.	F 5	133	*19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
665	8	6157	6173	977	713	703	581	45	24	mars.	F 2	134	1	*17	3	26	2	2	E	5	A	A	6	29
666	9	6158	6174	978	714	704	582	46*	13	mars.	F 6	135	*2	18	1	15	3	3	D	25	M	M	29	11
667	10	6159	6175	979	715	705	583*	47	3	mars.	F 4	136	3	*19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
668	11	6160	6176	980	716	706	584	48*	20	févr.	F 1	137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	A	9	3
669	12	6161	6177	981	717	707	585	49	9	févr.	F 6	138	*5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
670	13	6162	6178	982	718	708	586	50	29	janv.	F 3	139	6	*3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
671	14	6163	6179	983	719	709	587*	51*	18	janv.	F 7	140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
672	15	6164	6180	984	720	710	588	52 53	8 27	janv. déc.	F 5 F 2	141	*8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17
673	1	6165	6181	985	721	711	589	54*	16	déc.	F 6	142	9	*6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
674	2	6166	6182	986	722	712	590	55	6	déc.	F 4	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
675	3	6167	6183	987	723	713	591*	56*	25	nov.	F 1	144	*11	*8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
676	4	6168	6184	988	724	714	592	57	14	nov.	F 6	145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
677	5	6169	6185	989	725	715	593	58	3	nov.	F 3	146	*13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
678	6	6170	6186	990	726	716	594	59*	23	oct.	F 7	147	14	*11	5	33	15	4	C	12	A	A	18	23
679	7	6171	6187	991	727	717	595*	60	13	oct.	F 5	148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
680	8	6172	6188	992	728	718	596	61	1	oct.	F 2	149	*16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	25	15
681	9	6173	6189	993	729	719	597	62*	20	sept.	F 6	150	17	*14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
682	10	6174	6190	994	730	720	598	63	10	sept.	F 4	151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	M	30	7
683	11	6175	6191	995	731	721	599*	64	30	août.	F 1	152	*19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	19	18
684	12	6176	6192	996	732	722	600	65*	18	août.	F 5	153	1	*17	3	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
685	13	6177	6193	997	733	723	601	66	8	août.	F 3	154	*2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11
686	14	6178	6194	998	734	724	602	67*	28	juill.	F 7	155	3	*19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
687	15	6179	6195	999	735	725	603*	68	18	juill.	F 5	156	4	1	2	23	24	1	F	2	A	A	7	3
688	1	6180	6196	1000	736	726	604	69	6	juill.	F 2	157	*5	2	5	12	25	3	ED	22	M	M	29	14
689	2	6181	6197	1001	737	727	605	70*	25	juin.	F 6	158	6	*3	3	31	26	4	C	10	A	A	11	25
690	3	6182	6198	1002	738	728	606	71	15	juin.	F 4	159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A	3	6
691	4	6183	6199	1003	739	729	607*	72	4	juin.	F 1	160	*8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	23	17
692	5	6184	6200	1004	740	730	608	73*	25	mai.	F 5	161	9	*6	7	28	1	1	GF	7	A	A	14	28
693	6	6185	6201	1005	741	731	609	74	15	mai.	F 3	162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9
694	7	6186	6202	1006	742	732	610	75	2	mai.	F 7	163	*11	*8	1	36	3	3	D	15	A	A	19	20
695	8	6187	6203	1007	743	733	611*	76*	21	avril.	F 4	164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
696	9	6188	6204	1008	744	734	612	77	10	avril.	F 2	165	*13	10	7	14	5	6	BA	24	M	M	26	12
697	10	6189	6205	1009	745	735	613	78*	30	mars.	F 6	166	14	*11	5	33	6	7	G	12	A	A	15	23
698	11	6190	6206	1010	746	736	614	79	20	mars.	F 4	167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	A	7	4
699	12	6191	6207	1011	747	737	615*	80	9	mars.	F 1	168	*16	13	4	11	8	2	E	21	M	M	23	15
700	13	6192	6208	1012	748	738	616	81*	26	févr.	F 5	169	17	*14	2	30	9	4	DC	9	A	A	11	26
701	14	6193	6209	1013	749	739	617	82	15	févr.	F 3	170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A	3	7
702	15	6194	6210	1014	750	740	618	83	4	févr.	F 7	171	*19	16	3	38	11	6	A	17	A	A	23	18
703	1	6195	6211	1015	751	741	619*	84*	24	janv.	F 4	172	1	*17	3	26	12	7	G	5	A	A	8	29
704	2	6196	6212	1016	752	742	620	85	14	janv.	F 2	173	*2	18	1	15	13	2	FE	25	M	M	30	11
705	3	6197	6213	1017	753	743	621	86* 87	2 23	janv. déc.	F 6 F 4	174	3	*19	6	34	14	3	D	15	A	A	19	24

L'an de J.-C. 665, les Egyptiens et les Orientaux célébrèrent Pâques le 6 avril, et les Occidentaux le 13 de ce mois, conformément au cycle de Victorius.

L'an de J.-C. 672, les Alexandrins et les Orientaux firent Pâques le 25 avril, et les Occidentaux le 18 de ce mois ; quelques-uns même le 21 mars.

L'an de J.-C. 685, Pâques se fit le 26 mars chez les Egyptiens et les Orientaux, et le 2 avril chez les Occidentaux.

L'an de J.-C. 689, Alexandrie et l'Orient célébrèrent Pâques le 11 avril, et l'Eglise latine le 18 de ce mois.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ	Indictions	Ère de l'ère d'Alexandrie	Ère indictionnaire de Constantinople	Ère des Stratiotes ou des Grecs	Ère de Séleucie d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère des Martyrs	ÈRE DE L'HÉGIRE			Cycle pascal	Cycle de 19 ans	Cycle lunaire	Régulières	Cycle des Olympiades	Cycle solaire	Calendriers	Lettres dominicales	Lettre pascale	Mois, A avril	Mois, A avril	Les Pâques	Pâques
706	4	6198	6214	1018	754	744	422	88	12 déc.	F 1	176	4	1	2	25	14	4	C	2	A	A	5	5
707	5	6199	6215	1019	755	745	423*	89*	1 déc.	F 5	176	*5	2	5	12	16	6	B	22	M	M	27	14
708	6	6200	6216	1020	756	746	424	90	20 nov.	F 3	177	6	*3	3	31	17	7	AG	10	A	A	15	25
709	7	6201	6217	1021	757	747	425	91	9 nov.	F 7	178	7	4	6	20	18	1	F	30	M	M	31	6
710	8	6202	6218	1022	758	748	426	92*	29 oct.	F 4	179	*8	5	4	39	19	2	E	18	A	A	20	17
711	9	6203	6219	1023	759	749	427*	93	19 oct.	F 2	180	9	*6	7	28	20	3	D	7	A	A	12	28
712	10	6204	6220	1024	760	750	428	94	7 oct.	F 6	181	10	7	5	17	21	5	CB	27	M	A	3	9
713	11	6205	6221	1025	761	751	429	95*	26 sept.	F 5	182	*11	*8	1	56	22	6	A	15	A	A	16	20
714	12	6206	6222	1026	762	752	430	96	16 sept.	F 1	183	12	9	4	25	23	7	G	4	A	A	8	1
715	13	6207	6223	1027	763	753	431*	97*	5 sept.	F 5	184	*13	10	7	14	24	1	F	24	M	M	31	12
716	14	6208	6224	1028	764	754	432	98	25 août.	F 3	185	14	*11	5	35	25	3	ED	12	A	A	11	23
717	15	6209	6225	1029	765	755	433	99	14 août.	F 7	186	15	12	1	22	26	4	C	1	A	A	4	4
718	1	6210	6226	1030	766	756	434	100*	3 août.	F 4	187	*16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	13
719	2	6211	6227	1031	767	757	435*	101	24 juill.	F 2	188	17	*14	2	30	28	6	A	9	A	A	16	26
720	3	6212	6228	1032	768	758	436	102	12 juill.	F 6	189	18	15	5	19	1	1	GF	29	M	M	31	7
721	4	6213	6229	1033	769	759	437	103*	1 juill.	F 3	190	*19	16	6	55	2	2	E	17	A	A	25	18
722	5	6214	6230	1034	770	760	438	104	21 juin.	F 1	191	1	*17	5	26	3	3	D	5	A	A	12	9
723	6	6215	6231	1035	771	761	439*	105	10 juin.	F 5	192	*2	18	1	15	4	4	C	25	M	M	28	11
724	7	6216	6232	1036	772	762	440	106*	29 mai.	F 2	193	3	*19	6	54	5	6	BA	15	A	A	16	22
725	8	6217	6233	1037	773	763	441	107	19 mai.	F 7	194	4	1	2	25	6	7	G	2	A	A	8	5
726	9	6218	6234	1038	774	764	442	108*	8 mai.	F 4	195	*5	2	5	12	7	1	F	22	M	M	24	14
727	10	6219	6235	1039	775	765	443*	109	28 avril.	F 2	196	6	*3	3	31	8	2	E	10	A	A	15	25
728	11	6220	6236	1040	776	766	444	110	16 avril.	F 6	197	7	4	6	20	9	4	DC	30	M	A	4	6
729	12	6221	6237	1041	777	767	445	111*	5 avril.	F 3	198	*8	5	4	39	10	5	B	18	A	A	24	17
730	13	6222	6238	1042	778	768	446	112	26 mars.	F 1	199	9	*6	7	28	11	6	A	7	A	A	9	28
731	14	6223	6239	1043	779	769	447*	113	15 mars.	F 5	200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	11	9
732	15	6224	6240	1044	780	770	448	114*	3 mars.	F 2	201	*11	*8	1	36	13	2	FE	15	A	A	20	29
733	1	6225	6241	1045	781	771	449	115	21 févr.	F 7	202	12	9	4	25	14	3	D	4	A	A	5	1
734	2	6226	6242	1046	782	772	450	116*	10 févr.	F 4	203	*13	10	7	14	15	4	C	24	M	M	28	12
735	3	6227	6243	1047	783	773	451*	117	31 janv.	F 2	204	14	*11	5	55	16	5	B	12	A	A	17	25
736	4	6228	6244	1048	784	774	452	118	20 janv.	F 6	205	15	12	1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
737	5	6229	6245	1049	785	775	453	119* 120	8 janv. 29 déc.	F 3 F 1	206	*16	13	4	11	18	1	F	21	M	M	24	13
738	6	6230	6246	1050	786	776	454	121	18 déc.	F 5	207	17	*14	2	30	19	2	E	9	A	A	15	26
739	7	6231	6247	1051	787	777	455*	122*	7 déc.	F 2	208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	7
740	8	6232	6248	1052	788	778	456	123	26 nov.	F 7	209	*19	16	5	58	21	5	CB	17	A	A	21	18
741	9	6233	6249	1053	789	779	457	124	15 nov.	F 4	210	1	*17	5	25	22	6	A	5	A	A	9	29
742	10	6234	6250	1054	790	780	458	125*	4 nov.	F 1	211	*2	18	1	15	23	7	G	23	M	A	1	11
743	11	6235	6251	1055	791	781	459*	126	25 oct.	F 6	212	3	*19	6	54	24	1	F	13	A	A	14	22
744	12	6236	6252	1056	792	782	460	127*	13 oct.	F 3	213	4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A	5	3
745	13	6237	6253	1057	793	783	461	128	3 oct.	F 1	214	*5	2	5	12	26	4	C	22	M	M	28	14
746	14	6238	6254	1058	794	784	462	129	22 sept.	F 5	215	6	*3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
747	15	6239	6255	1059	795	785	463*	130*	11 sept.	F 2	216	7	4	6	20	28	6	A	30	M	A	2	6
748	1	6240	6256	1060	796	786	464	131	31 août.	F 7	217	*8	5	4	39	1	1	GF	18	A	A	21	17
749	2	6241	6257	1061	797	787	465	132	20 août	F 4	218	9	*6	7	28	2	2	E	7	A	A	13	28
750	3	6242	6258	1062	798	788	466	133*	9 août.	F 1	219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
751	4	6243	6259	1063	799	789	467*	134	30 juill.	F 6	220	*11	*8	1	36	4	4	C	15	A	A	18	20
752	5	6244	6260	1064	800	790	468	135	18 juill.	F 3	221	12	9	4	25	5	6	BA	4	A	A	9	1
753	6	6245	6261	1065	801	791	469	136*	7 juill.	F 7	222	*13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12
754	7	6246	6262	1066	802	792	470	137	27 juin.	F 5	223	14	*11	5	33	7	1	F	12	A	A	14	23
755	8	6247	6263	1067	803	793	471*	138*	16 juin.	F 2	224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
756	9	6248	6264	1068	804	794	472	139	5 juin.	F 7	225	*16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M	28	15
757	10	6249	6265	1069	805	795	473	140	25 mai.	F 4	226	17	*14	2	30	10	5	B	9	A	A	10	26
758	11	6250	6266	1070	806	796	474	141*	14 mai.	F 1	227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
759	12	6251	6267	1071	807	797	475*	142	4 mai.	F 6	228	*19	16	5	58	12	7	G	17	A	A	22	18
760	13	6252	6268	1072	808	798	476	143	22 avril.	F 3	229	1	*17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29

L'an de J.-C. 729, toutes les églises britanniques se réunirent à l'Eglise romaine pour la célébration du jour de Pâques.

L'an de J.-C. 740, en Orient, en Egypte et en quelques lieux de l'Occident Pâques fut célébré le 24 avril; mais le 17 du même mois dans quelques églises latines.

L'an de J.-C. 743, Pâques se fit chez les Alexandrins et les Orientaux, le 14 avril; mais les Latins, qui suivaient le cycle de Victorius, retardèrent cette fête jusqu'au 21 du même mois.

L'an de J.-C. 748, les Latins célébrèrent Pâques le 24 mars, et les autres églises le 21 avril.

L'an de J.-C. 760, Pâques fut célébré le 6 avril par les Egyptiens et les Orientaux, et le 13 du même mois par les Latins attachés au cycle de Victorius.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulier.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril	Les Pâques.	Epactes.
761	14	6253	6269	1073	809	799	477	144*	11 avril.	F 7	250	*2	18	1	15	14	5	D	25	M	M	29	11
762	15	6254	6270	1074	810	800	478	145	1 avril.	F 5	251	3	*19	6	54	15	4	C	15	A	A	18	22
763	1	6255	6271	1075	811	801	479*	146*	21 mars.	F 2	252	4	1	2	25	16	3	B	2	A	A	3	3
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	147	10 mars.	F 7	253	*5	2	3	12	17	7	AG	22	M	M	25	14
765	3	6257	6273	1077	813	803	481	148	27 févr.	F 4	254	6	*5	5	31	18	1	F	10	A	A	14	25
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149*	16 févr.	F 1	255	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6	6
767	5	6259	6275	1079	815	805	483*	150	6 févr.	F 6	256	*8	5	4	59	20	3	D	18	A	A	19	17
768	6	6260	6276	1080	816	806	484	151	26 janv.	F 3	257	9	*6	7	28	21	5	CB	7	A	A	10	28
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	152*	14 janv.	F 7	258	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A	2	9
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	153 154	4 janv. 24 déc.	F 5 F 2	259	*11	*8	1	56	23	7	G	15	A	A	22	20
771	9	6263	6279	1083	819	809	487*	155*	13 déc.	F 6	260	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A	7	1
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	156	2 déc.	F 4	241	*13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M	29	12
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	157*	21 nov.	F 1	242	14	*11	5	33	26	4	C	12	A	A	18	23
774	12	6266	6282	1086	822	812	490	158	11 nov.	F 6	243	15	12	1	22	27	5	B	1	A	A	3	4
775	13	6267	6283	1087	823	813	491*	159	31 oct.	F 3	244	*16	13	4	11	28	6	A	21	M	M	26	15
776	14	6268	6284	1088	824	814	492	160*	19 oct.	F 7	245	17	*14	2	30	1	1	GF	9	A	A	14	26
777	15	6269	6285	1089	825	815	493	161	9 oct.	F 5	246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	M	30	7
778	1	6270	6286	1090	826	816	494	162	28 sept.	F 2	247	*19	16	3	38	3	3	D	17	A	A	19	18
779	2	6271	6287	1091	827	817	495*	163*	17 sept.	F 6	248	1	*17	5	26	4	4	C	5	A	A	11	29
780	3	6272	6288	1092	828	818	496	164	6 sept.	F 4	249	*2	18	1	15	5	6	BA	25	M	M	26	11
781	4	6273	6289	1093	829	819	497	165	26 août	F 1	250	3	*19	6	34	6	7	G	13	A	A	15	22
782	5	6274	6290	1094	830	820	498	166*	15 août.	F 5	251	4	1	2	23	7	1	F	2	A	A	7	3
783	6	6275	6291	1095	831	821	499*	167	5 août.	F 3	252	*5	2	3	12	8	2	E	22	M	M	23	14
784	7	6276	6292	1096	832	822	500	168*	24 juill.	F 7	253	6	*3	3	31	9	4	DC	10	A	A	11	25
785	8	6277	6293	1097	833	823	501	169	14 juill.	F 5	254	7	4	6	20	10	5	B	30	M	A	3	6
786	9	6278	6294	1098	834	824	502	170	3 juill.	F 2	255	*8	5	4	39	11	6	A	18	A	A	23	17
787	10	6279	6295	1099	835	825	503*	171*	22 juin.	F 6	256	9	*6	7	28	12	7	G	7	A	A	8	28
788	11	6280	6296	1100	836	826	504	172	11 juin.	F 4	257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	30	9
789	12	6281	6297	1101	837	827	505	173	31 mai.	F 1	258	*11	*8	1	36	14	3	D	15	A	A	19	20
790	13	6282	6298	1102	838	828	506	174*	20 mai.	F 5	259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1
791	14	6283	6299	1103	839	829	507*	175	10 mai.	F 3	260	*13	10	7	14	16	5	B	24	M	M	27	12
792	15	6284	6300	1104	840	830	508	176*	28 avril.	F 7	261	14	*11	3	33	17	7	AG	12	A	A	13	23
793	1	6285	6301	1105	841	831	509	177	18 avril.	F 5	262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A	7	4
794	2	6286	6302	1106	842	832	510	178	7 avril.	F 2	263	*16	13	4	11	19	2	E	21	M	M	23	15
795	3	6287	6303	1107	843	833	511*	179*	27 mars.	F 6	264	17	*14	2	30	20	3	D	9	A	A	12	26
796	4	6288	6304	1108	844	834	512	180	16 mars.	F 4	265	18	15	5	19	21	5	CB	29	M	A	3	7
797	5	6289	6305	1109	845	835	513	181	5 mars.	F 1	266	*19	16	3	38	22	6	A	17	A	A	23	18
798	6	6290	6306	1110	846	836	514	182*	22 févr.	F 5	267	1	*17	5	26	23	7	G	5	A	A	8	29
799	7	6291	6307	1111	847	837	515*	183	12 févr.	F 3	268	*2	18	1	15	24	1	F	23	M	M	31	11
800	8	6292	6308	1112	848	838	516	184	1 févr.	F 7	269	3	*19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22
801	9	6293	6309	1113	849	839	517	185*	20 janv.	F 4	270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	3
802	10	6294	6310	1114	850	840	518	186 187*	10 janv. 30 déc.	F 2 F 6	271	*5	2	5	12	27	5	B	22	M	M	27	14
803	11	6295	6311	1115	851	841	519*	188	20 déc.	F 4	272	6	*3	3	31	28	6	A	10	A	A	16	25
804	12	6296	6312	1116	852	842	520	189	8 déc.	F 1	273	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	M	31	6
805	13	6297	6313	1117	853	843	521	190*	27 nov.	F 5	274	*8	5	4	39	2	2	E	18	A	A	20	17
806	14	6298	6314	1118	854	844	522	191	17 nov.	F 3	275	9	*6	7	28	3	3	D	7	A	A	12	28
807	15	6299	6315	1119	855	845	523*	192	6 nov.	F 7	276	10	7	3	17	4	4	C	27	M	M	28	9
808	1	6300	6316	1120	856	846	524	193*	25 oct.	F 4	277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15	A	A	16	20
809	2	6301	6317	1121	857	847	525	194	15 oct.	F 2	278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1
810	3	6302	6318	1122	858	848	526	195	4 oct.	F 6	279	*13	10	7	14	7	1	F	24	M	M	31	12
811	4	6303	6319	1123	859	849	527*	196*	23 sept.	F 3	280	14	*11	5	33	8	2	E	12	A	A	13	23
812	5	6304	6320	1124	860	850	528	197	12 sept.	F 1	281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A	4	4
813	6	6305	6321	1125	861	851	529	198*	1 sept.	F 5	282	*16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15
814	7	6306	6322	1126	862	852	530	199	22 août.	F 3	283	17	*14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
815	8	6307	6323	1127	863	853	531*	200	11 août.	F 7	284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A	1	7

L'an de J.-C. 763, Pâques tomba le 3 avril pour les Alexandrins, et le 10 pour les Latins qui suivaient le cycle de Victorius.

L'an de J.-C. 780, les Orientaux avec les Alexandrins firent Pâques le 26 mars, et les Occidentaux, qui suivaient le cycle de Victorius, le 2 avril.

L'an de J.-C. 783, Pâques tomba le 23 mars pour les Alexandrins et les Orientaux, et le 30 pour les Occidentaux attachés au cycle de Victorius.

L'an de J.-C. 784, Pâques arriva le 11 d'avril dans le calcul des Alexandrins, et le 18 dans celui de Victorius.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Épactes.	Clés des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.		Mars, A avril.	Mars, A avril.	Les Pâques.	Pâques.
816	9	6308	6324	1128	864	854	532	201*	30 juill.	F 4	283	*19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A	20	18
817	10	6309	6325	1129	865	855	533	202	20 juill.	F 2	284	1	*17	5	26	14	3	D	5	A	A	12	29
818	11	6310	6326	1130	866	856	534	203	9 juill.	F 6	287	*2	18	1	13	15	4	C	25	M	M	28	11
819	12	6311	6327	1131	867	857	535*	204*	28 juin.	F 3	288	3	*19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	22
820	13	6312	6328	1132	868	858	536	205	17 juin.	F 1	289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A	8	3
821	14	6313	6329	1133	869	859	537	206*	6 juin.	F 5	290	*5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
822	15	6314	6330	1134	870	860	538	207	27 mai.	F 3	291	6	*3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
823	1	6315	6331	1135	871	861	539*	208	16 mai.	F 7	292	7	4	6	20	20	3	D	70	M	A	5	6
824	2	6316	6332	1136	872	862	540	209*	4 mai.	F 4	293	*8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	24	17
825	3	6317	6333	1137	873	863	541	210	24 avril.	F 2	294	9	*6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	28
826	4	6318	6334	1138	874	864	542	211	13 avril.	F 6	295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1	9
827	5	6319	6335	1139	875	865	543*	212*	2 avril.	F 3	296	*11	*8	1	36	24	1	F	15	A	A	21	29
828	6	6320	6336	1140	876	866	544	213	22 mars.	F 1	297	12	9	4	25	25	3	ED	4	A	A	5	1
829	7	6321	6337	1141	877	867	545	214	11 mars.	F 5	298	*13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
830	8	6322	6338	1142	878	868	546	215*	28 févr.	F 2	299	14	*11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	23
831	9	6323	6339	1143	879	869	547*	216	18 févr.	F 7	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
832	10	6324	6340	1144	880	870	548	217*	7 févr.	F 4	301	*16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M	24	15
833	11	6325	6341	1145	881	871	549	218	27 janv.	F 2	302	17	*14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
834	12	6326	6342	1146	882	872	550	219	16 janv.	F 6	303	18	15	5	19	3	5	D	29	M	A	5	7
835	13	6327	6343	1147	883	873	551*	220* 221	5 janv. 26 déc.	F 3 F 1	304	*19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18	18
836	14	6328	6344	1148	884	874	552	222	14 déc.	F 5	305	1	*17	5	26	5	6	BA	5	A	A	9	29
837	15	6329	6345	1149	885	875	553	223*	3 déc.	F 2	306	*2	18	1	15	6	7	G	25	M	A	1	11
838	1	6330	6346	1150	886	876	554	224	23 nov.	F 7	307	3	*19	6	34	7	1	F	13	A	A	14	22
839	2	6331	6347	1151	887	877	555*	225	12 nov.	F 4	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
840	3	6332	6348	1152	888	878	556	226*	31 oct.	F 1	309	*5	2	5	12	9	4	DC	22	M	M	28	14
841	4	6333	6349	1153	889	879	557	227	21 oct.	F 6	310	6	*3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
842	5	6334	6350	1154	890	880	558	228*	10 oct.	F 3	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
843	6	6335	6351	1155	891	881	559*	229	30 sept.	F 1	312	*8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17
844	7	6336	6352	1156	892	882	560	230	18 sept.	F 5	313	9	*6	7	28	13	2	FE	7	A	A	13	28
845	8	6337	6353	1157	893	883	561	231*	7 sept.	F 2	314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29	9
846	9	6338	6354	1158	894	884	562	232	28 août.	F 7	315	*11	*8	1	36	15	4	C	15	A	A	18	20
847	10	6339	6355	1159	895	885	563*	233	17 août.	F 4	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
848	11	6340	6356	1160	896	886	564	234*	5 août.	F 1	317	*13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M	25	12
849	12	6341	6357	1161	897	887	565	235	26 juill.	F 6	318	14	*11	5	35	18	1	F	12	A	A	14	23
850	13	6342	6358	1162	898	888	566	236*	15 juill.	F 3	319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6	4
851	14	6343	6359	1163	899	889	567*	237	5 juill.	F 1	320	*16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	22	15
852	15	6344	6360	1164	900	890	568	238	23 juin.	F 5	321	17	*14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10	26
853	1	6345	6361	1165	901	891	569	239*	12 juin.	F 2	322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2	7
854	2	6346	6362	1166	902	892	570	240	2 juin.	F 7	323	*19	16	3	38	23	7	G	17	A	A	22	18
855	3	6347	6363	1167	903	893	571*	241	22 mai.	F 4	324	1	*17	5	26	24	1	F	5	A	A	7	29
856	4	6348	6364	1168	904	894	572	242*	10 mai.	F 1	325	*2	18	1	15	25	3	ED	25	M	M	29	11
857	5	6349	6365	1169	905	895	573	243	30 avril.	F 6	326	3	*19	6	34	26	4	C	13	A	A	18	22
858	6	6350	6366	1170	906	896	574	244	19 avril.	F 3	327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
859	7	6351	6367	1171	907	897	575*	245*	8 avril.	F 7	328	*5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	26	14
860	8	6352	6368	1172	908	898	576	246	28 mars.	F 5	329	6	*3	3	31	1	1	GF	10	A	A	14	25
861	9	6353	6369	1173	909	899	577	247*	17 mars.	F 2	330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6	6
862	10	6354	6370	1174	910	900	578	248	7 mars.	F 7	331	*8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	19	17
863	11	6355	6371	1175	911	901	579*	249	24 févr.	F 4	332	9	*6	7	28	4	4	C	7	A	A	11	28
864	12	6356	6372	1176	912	902	580	250*	13 févr.	F 1	333	10	7	3	17	5	6	BA	27	M	A	2	9
865	13	6357	6373	1177	913	903	581	251	2 févr.	F 6	334	*11	*8	1	36	6	7	G	15	A	A	22	20
866	14	6358	6374	1178	914	904	582	252	22 janv.	F 3	335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	1
867	15	6359	6375	1179	915	905	583*	253*	11 janv.	F 7	336	*13	10	7	14	8	2	E	24	M	M	30	12
868	1	6360	6376	1180	916	906	584	254 255	1 janv. 20 déc.	F 5 F 2	337	14	*11	5	33	9	4	DC	12	A	A	18	23
869	2	6361	6377	1181	917	907	585	256*	9 déc.	F 6	338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A	3	4
870	3	6362	6378	1182	918	908	586	257	29 nov.	F 4	339	*16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26	15
871	4	6363	6379	1183	919	909	587*	258*	18 nov.	F 1	340	17	*14	2	30	12	7	G	9	A	A	15	26
872	5	6364	6380	1184	920	910	588	259	7 nov.	F 6	341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M	30	7
873	6	6365	6381	1185	921	911	589	260	27 oct.	F 3	342	*19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19	18
874	7	6366	6382	1186	922	912	590	261*	16 oct.	F 7	343	1	*17	5	26	15	4	C	5	A	A	11	29
875	8	6367	6383	1187	923	913	591*	262	6 oct.	F 5	344	*2	18	1	15	16	5	B	25	M	M	27	11

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.				Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
876	9	6368	6384	1188	924	914	592	263	24	sept.	F 2	345	5	*19	6	34	17	7	AG	13	A	A	15	22
877	10	6369	6385	1189	925	915	593	264*	13	sept.	F 6	346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7	3
878	11	6370	6386	1190	926	916	594	265	3	sept.	F 4	347	*5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	25	14
879	12	6371	6387	1191	927	917	595*	266*	23	août.	F 1	348	6	*5	5	31	20	3	D	10	A	A	12	25
880	13	6372	6388	1192	928	918	596	267	12	août.	F 6	349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A	3	6
881	14	6373	6389	1193	929	919	597	268	1	août.	F 3	350	*8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	25	17
882	15	6374	6390	1194	930	920	598	269*	21	juill.	F 7	351	9	*6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28
883	1	6375	6391	1195	931	921	599*	270	11	juill.	F 5	352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M	31	9
884	2	6376	6392	1196	932	922	600	271	29	juin.	F 2	353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15	A	A	19	20
885	3	6377	6393	1197	933	923	601	272*	18	juin.	F 6	354	12	9	4	23	26	4	C	4	A	A	11	1
886	4	6378	6394	1198	934	924	602	273	8	juin.	F 4	355	*13	10	7	14	27	5	B	24	M	M	27	12
887	5	6379	6395	1199	935	925	603*	274	28	mai.	F 1	356	14	*11	5	33	28	6	A	12	A	A	16	23
888	6	6380	6396	1200	936	926	604	275*	16	mai.	F 5	357	15	12	1	22	1	1	GF	1	A	A	7	4
889	7	6381	6397	1201	937	927	605	276	6	mai.	F 3	358	*16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	23	15
890	8	6382	6398	1202	938	928	606	277*	25	avril.	F 7	359	17	*14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
891	9	6383	6399	1203	939	929	607*	278	15	avril.	F 5	360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
892	10	6384	6400	1204	940	930	608	279	3	avril.	F 2	361	*19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A	23	18
893	11	6385	6401	1205	941	931	609	280*	23	mars.	F 6	362	1	*17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
894	12	6386	6402	1206	942	932	610	281	13	mars.	F 4	363	*2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
895	13	6387	6403	1207	943	933	611*	282	2	mars.	F 1	364	3	*19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
896	14	6388	6404	1208	944	934	612	283*	19	févr.	F 5	365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	3
897	15	6389	6405	1209	945	935	613	284	8	févr.	F 3	366	*5	2	5	12	10	5	B	22	M	M	27	14
898	1	6390	6406	1210	946	936	614	285	28	janv.	F 7	367	6	*3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	25
899	2	6391	6407	1211	947	937	615*	286*	17	janv.	F 4	368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
900	3	6392	6408	1212	948	938	616	287 288*	7 26	janv. déc.	F 2 F 6	369	*8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17
901	4	6393	6409	1213	949	939	617	289	16	déc.	F 4	370	9	*6	7	28	14	3	D	7	A	A	12	28
902	5	6394	6410	1214	950	940	618	290	5	déc.	F 1	371	10	7	3	17	15	4	C	27	M	M	28	9
903	6	6395	6411	1215	951	941	619*	291*	24	nov.	F 5	372	*11	*8	1	36	16	5	B	15	A	A	17	20
904	7	6396	6412	1216	952	942	620	292	13	nov.	F 3	373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
905	8	6397	6413	1217	953	943	621	293	2	nov.	F 7	374	*13	10	7	14	18	1	F	24	M	M	31	12
906	9	6398	6414	1218	954	944	622	294*	22	oct.	F 4	375	14	*11	5	33	19	2	E	12	A	A	13	23
907	10	6399	6415	1219	955	945	623*	295	12	oct.	F 2	376	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A	5	4
908	11	6400	6416	1220	956	946	624	296*	30	sept.	F 6	377	*16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27	15
909	12	6401	6417	1221	957	947	625	297	20	sept.	F 4	378	17	*14	2	30	22	6	A	9	A	A	16	26
910	13	6402	6418	1222	958	948	626	298	9	sept.	F 1	379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1	7
911	14	6403	6419	1223	959	949	627*	299*	29	août.	F 5	380	*19	16	3	38	24	1	F	17	A	A	21	18
912	15	6404	6420	1224	960	950	628	300	18	août.	F 3	381	1	*17	5	26	25	3	ED	5	A	A	12	29
913	1	6405	6421	1225	961	951	629	301	7	août.	F 7	382	*2	18	1	15	26	4	C	25	M	M	28	11
914	2	6406	6422	1226	962	952	630	302*	27	juill.	F 4	383	3	*19	6	34	27	5	B	13	A	A	17	22
915	3	6407	6423	1227	963	953	631*	303	17	juill.	F 2	384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9	3
916	4	6408	6424	1228	964	954	632	304	5	juill.	F 6	385	*5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
917	5	6409	6425	1229	965	955	633	305*	24	juin.	F 3	386	6	*3	3	31	2	2	E	10	A	A	13	25
918	6	6410	6426	1230	966	956	634	306	14	juin.	F 1	387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A	5	6
919	7	6411	6427	1231	967	957	635*	307*	3	juin.	F 5	388	*8	5	4	39	4	4	C	18	A	A	25	17
920	8	6412	6428	1232	968	958	636	308	23	mai.	F 3	389	9	*6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	18
921	9	6413	6429	1233	969	959	637	309	12	mai.	F 7	390	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
922	10	6414	6430	1234	970	960	638	310*	1	mai.	F 4	391	*11	*8	1	36	7	1	F	15	A	A	21	20
923	11	6415	6431	1235	971	961	639*	311	21	avril.	F 2	392	12	9	4	25	8	2	E	4	A	A	6	1
924	12	6416	6432	1236	972	962	640	312	9	avril.	F 6	393	*13	10	7	14	9	4	DC	24	M	M	28	12
925	13	6417	6433	1237	973	963	641	313*	29	mars.	F 3	394	14	*11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	23
926	14	6418	6434	1238	974	964	642	314	19	mars.	F 1	395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
927	15	6419	6435	1239	975	965	643*	315	8	mars.	F 5	396	*16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
928	1	6420	6436	1240	976	966	644	316*	25	févr.	F 2	397	17	*14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
929	2	6421	6437	1241	977	967	645	317	14	févr.	F 7	398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
930	3	6422	6438	1242	978	968	646	318*	3	févr.	F 4	399	*19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	18	18
931	4	6423	6439	1243	979	969	647*	319	24	janv.	F 2	400	1	*17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
932	5	6424	6440	1244	980	970	648	320	13	janv.	F 6	401	*2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
933	6	6425	6441	1245	981	971	649	321* 322	1 22	janv. déc.	F 3 F 1	402	3	*19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
934	7	6426	6442	1246	982	972	650	323	11	déc.	F 5	403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
935	8	6427	6443	1247	983	973	651*	324*	30	nov.	F 2	404	*5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J.-C.	Indictions	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Seleucides ou des Grecs	Ère casaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.				Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Lettres dominicales.	Cycle des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.		Mois, A avril	Mois, A avril	Les Pâques.	Epactes.
956	9	6428	6444	1248	984	974	672	325	19	nov.	F	7	405	6	*3	5	31	21	5	CB	10	A	A	17	25
957	10	6429	6445	1249	985	975	673	326*	8	nov.	F	4	406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
958	11	6430	6446	1250	986	976	674	327	29	oct.	F	2	407	*8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
959	12	6431	6447	1251	987	977	675*	328	18	oct.	F	6	408	9	*6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
960	13	6432	6448	1252	988	978	676	329*	6	oct	F	3	409	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	29	9
961	14	6433	6449	1253	989	979	677	330	26	sept.	F	1	410	*11	*8	1	36	26	4	C	15	A	A	18	20
962	15	6434	6450	1254	990	980	678	331	15	sept.	F	5	411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
963	1	6435	6451	1255	991	981	679*	332*	4	sept.	F	2	412	*13	10	7	14	28	6	A	24	M	M	26	12
964	2	6436	6452	1256	992	982	680	333	24	août.	F	7	413	14	*11	5	33	1	1	GF	12	A	A	14	23
965	3	6437	6453	1257	993	983	681	334	13	août.	F	4	414	15	12	1	22	2	2	E	1	A	A	6	4
966	4	6438	6454	1258	994	984	682	335*	2	août.	F	1	415	*16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	22	15
967	5	6439	6455	1259	995	985	683*	336	23	juill.	F	6	416	17	*14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26
968	6	6440	6456	1260	996	986	684	337*	11	juill.	F	3	417	18	15	3	19	5	6	BA	29	M	A	2	7
969	7	6441	6457	1261	997	987	685	338	1	juill.	F	1	418	*19	16	3	38	6	7	G	17	A	A	22	18
970	8	6442	6458	1262	998	988	686	339	20	juin.	F	5	419	1	*17	3	26	7	1	F	5	A	A	7	29
971	9	6443	6459	1263	999	989	687*	340*	9	juin.	F	2	420	*2	18	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
972	10	6444	6460	1264	1000	990	688	341	29	mai.	F	7	421	3	*19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	2
973	11	6445	6461	1265	1001	991	689	342	18	mai.	F	2	422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	5	3
974	12	6446	6462	1266	1002	992	690	343*	7	mai.	F	1	423	*5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
975	13	6447	6463	1267	1003	993	691*	344	27	avril.	F	6	424	6	*3	5	31	12	7	G	10	A	A	15	25
976	14	6448	6464	1268	1004	994	692	345	15	avril.	F	3	425	7	4	6	20	13	2	FE	30	M	A	6	6
977	15	6449	6465	1269	1005	995	693	346*	4	avril	F	7	426	*8	5	4	39	14	3	D	18	A	A	19	17
978	1	6450	6466	1270	1006	996	694	347	25	mars.	F	5	427	9	*6	7	28	15	4	C	7	A	A	11	28
979	2	6451	6467	1271	1007	997	695*	348*	14	mars.	F	2	428	10	7	3	17	16	5	B	27	M	A	3	9
980	3	6452	6468	1272	1008	998	696	349	3	mars.	F	7	429	*11	*8	1	36	17	7	AG	15	A	A	22	20
981	4	6453	6469	1273	1009	999	697	350	20	févr.	F	4	430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A	7	1
982	5	6454	6470	1274	1010	1000	698	351*	9	févr.	F	1	431	*13	10	7	14	19	2	E	24	M	M	30	12
983	6	6455	6471	1275	1011	1001	699*	352	30	janv.	F	6	432	14	*11	5	33	20	3	D	12	A	A	19	23
984	7	6456	6472	1276	1012	1002	700	353	19	janv.	F	3	433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	3	4
985	8	6457	6473	1277	1013	1003	701	354* / 355	7 / 28	janv. / déc.	F / F	7 / 5	434	*16	13	4	11	22	6	A	21	M	M	26	13
986	9	6458	6474	1278	1014	1004	702	356*	17	déc.	F	2	435	17	*14	2	30	23	7	G	9	A	A	15	26
987	10	6459	6475	1279	1015	1005	703*	357	7	déc.	F	7	436	18	15	3	19	24	1	F	29	M	M	31	7
988	11	6460	6476	1280	1016	1006	704	358	25	nov.	F	4	437	*19	16	3	38	25	3	ED	17	A	A	19	18
989	12	6461	6477	1281	1017	1007	705	359*	14	nov.	F	1	438	1	*17	5	26	26	4	C	5	A	A	11	29
990	13	6462	6478	1282	1018	1008	706	360	4	nov.	F	6	439	*2	18	1	15	27	5	B	25	M	M	27	11
971	14	6463	6479	1283	1019	1009	687*	361	24	oct.	F	3	440	3	*19	6	34	28	6	A	15	A	A	16	22
972	15	6464	6480	1284	1020	1010	688	362*	12	oct.	F	7	441	4	1	2	25	1	1	GF	2	A	A	7	3
973	1	6465	6481	1285	1021	1011	689	363	2	oct.	F	5	442	*5	2	5	12	2	2	E	22	M	M	23	14
974	2	6466	6482	1286	1022	1012	690	364	21	sept.	F	2	443	6	*5	3	31	3	3	D	10	A	A	12	25
975	3	6467	6483	1287	1023	1013	691*	365*	10	sept.	F	6	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A	4	6
976	4	6468	6484	1288	1024	1014	692	366	30	août.	F	4	445	*8	5	4	39	5	6	BA	18	A	A	25	17
977	5	6469	6485	1289	1025	1015	693	367*	19	août.	F	1	446	9	*6	7	28	6	7	G	7	A	A	8	28
978	6	6470	6486	1290	1026	1016	694	368	9	août.	F	6	447	10	7	3	17	7	1	F	27	M	M	31	9
979	7	6471	6487	1291	1027	1017	695*	369	29	juill.	F	3	448	*11	*8	1	36	8	2	E	15	A	A	20	20
980	8	6472	6488	1292	1028	1018	696	370*	17	juill.	F	7	449	12	9	4	25	9	4	DC	4	A	A	11	1
981	9	6473	6489	1293	1029	1019	697	371	7	juill.	F	5	450	*13	10	7	14	10	5	B	24	M	M	27	12
982	10	6474	6490	1294	1030	1020	698	372	26	juin.	F	2	451	14	*11	5	33	11	6	A	12	A	A	16	23
983	11	6475	6491	1295	1031	1021	699*	373*	15	juin.	F	6	452	15	12	1	22	12	7	G	1	A	A	8	4
984	12	6476	6492	1296	1032	1022	700	374	4	juin.	F	4	453	*16	13	4	11	13	2	FE	21	M	M	25	15
985	13	6477	6493	1297	1033	1023	701	375	24	mai.	F	1	454	17	*14	2	30	14	3	D	9	A	A	12	26
986	14	6478	6494	1298	1034	1024	702	376*	13	mai.	F	5	455	18	15	5	19	15	4	C	29	M	A	4	7
987	15	6479	6495	1299	1035	1025	703*	377	3	mai.	F	3	456	*19	16	3	38	16	5	B	17	A	A	24	18
988	1	6480	6496	1300	1036	1026	704	378*	21	avril.	F	7	457	1	*17	5	26	17	7	AG	5	A	A	8	29
989	2	6481	6497	1301	1037	1027	705	379	11	avril.	F	5	458	*2	18	1	15	18	1	F	25	M	M	31	11
990	3	6482	6498	1302	1038	1028	706	380	31	mars.	F	2	459	3	*19	6	34	19	2	E	13	A	A	20	22
991	4	6483	6499	1303	1039	1029	707*	381*	20	mars.	F	6	460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	5	3
992	5	6484	6500	1304	1040	1030	708	382	9	mars.	F	4	461	*5	2	5	12	21	5	CB	22	M	M	27	14
993	6	6485	6501	1305	1041	1031	709	383	26	févr.	F	1	462	6	*5	3	31	22	6	A	10	A	A	16	25
994	7	6486	6502	1306	1042	1032	710	384*	15	févr.	F	5	463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	1	6
995	8	6487	6503	1307	1043	1033	711*	385	5	févr.	F	3	464	*8	5	4	39	24	1	F	18	A	A	21	17

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie, et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
996	9	6488	6504	1308	1044	1034	712	386*	25 janv.	F 7	465	9	*6	7	28	25	3	ED	7	A	A	12	28
997	10	6489	6505	1309	1045	1035	713	387	14 janv.	F 5	466	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9
998	11	6490	6506	1310	1046	1036	714	388 389*	3 janv. 23 déc.	F 2 F 6	467	*11	*8	1	36	27	5	B	15	A	A	17	20
999	12	6491	6507	1311	1047	1037	715*	390	13 déc.	F 4	468	12	9	4	25	28	6	A	4	A	A	9	1
1000	13	6492	6508	1312	1048	1038	716	391	1 déc.	F 1	469	*13	10	7	14	1	1	GF	24	M	M	31	12
1001	14	6493	6509	1313	1049	1039	717	392*	20 nov.	F 5	470	14	*11	5	33	2	2	E	12	A	A	13	23
1002	15	6494	6510	1314	1050	1040	718	393	10 nov.	F 3	471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4
1003	1	6495	6511	1315	1051	1041	719*	394	30 oct.	F 7	472	*16	13	4	11	4	4	C	21	M	M	28	13
1004	2	6496	6512	1316	1052	1042	720	395*	18 oct.	F 4	473	17	*14	2	30	5	6	BA	9	A	A	16	26
1005	3	6497	6513	1317	1053	1043	721	396	8 oct.	F 2	474	18	15	3	19	6	7	G	29	M	A	1	7
1006	4	6498	6514	1318	1054	1044	722	397*	27 sept.	F 6	475	*19	16	3	38	7	1	F	17	A	A	21	18
1007	5	6499	6515	1319	1055	1045	723*	398	17 sept.	F 4	476	1	*17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
1008	6	6500	6516	1320	1056	1046	724	399	5 sept.	F 1	477	*2	18	1	15	9	4	DC	25	M	M	28	11
1009	7	6501	6517	1321	1057	1047	725	400*	25 août	F 5	478	3	*19	6	34	10	5	B	13	A	A	17	22
1010	8	6502	6518	1322	1058	1048	726	401	15 août.	F 3	479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	3
1011	9	6503	6519	1323	1059	1049	727*	402	4 août.	F 7	480	*5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
1012	10	6504	6520	1324	1060	1050	728	403*	23 juill.	F 4	481	6	*5	3	31	13	2	FE	10	A	A	13	25
1013	11	6505	6521	1325	1061	1051	729	404	13 juill.	F 2	482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5	6
1014	12	6506	6522	1326	1062	1052	730	405	2 juill.	F 6	483	*8	5	4	39	15	4	C	18	A	A	25	17
1015	13	6507	6523	1327	1063	1053	731*	406*	21 juin.	F 3	484	9	*6	7	28	16	5	B	7	A	A	10	28
1016	14	6508	6524	1328	1064	1054	732	407	19 juin.	F 1	485	10	7	3	17	17	7	AG	27	M	A	1	9
1017	15	6509	6525	1329	1065	1055	733	408*	30 mai.	F 5	486	*11	*8	1	36	18	1	F	15	A	A	21	20
1018	1	6510	6526	1330	1066	1056	734	409	20 mai.	F 3	487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A	6	1
1019	2	6511	6527	1331	1067	1057	735*	410	9 mai.	F 7	488	*13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	29	12
1020	3	6512	6528	1332	1068	1058	736	411*	27 avril.	F 4	489	14	*11	5	33	21	5	CB	12	A	A	17	23
1021	4	6513	6529	1333	1069	1059	737	412	17 avril.	F 2	490	15	12	1	22	22	6	A	1	A	A	2	4
1022	5	6514	6530	1334	1070	1060	738	413	6 avril.	F 6	491	*16	13	4	11	23	7	G	21	M	M	23	15
1023	6	6515	6531	1335	1071	1061	739*	414*	26 mars.	F 3	492	17	*14	2	30	24	1	F	9	A	A	14	26
1024	7	6516	6532	1336	1072	1062	740	415	15 mars.	F 1	493	18	15	3	19	25	3	ED	29	M	A	5	7
1025	8	6517	6533	1337	1073	1063	741	416*	4 mars.	F 5	494	*19	16	3	38	26	4	C	17	A	A	18	18
1026	9	6518	6534	1338	1074	1064	742	417	22 févr.	F 3	495	1	*17	5	26	27	5	B	5	A	A	10	29
1027	10	6519	6535	1339	1075	1065	743*	418	11 févr.	F 7	496	*2	18	1	15	28	6	A	25	M	M	26	11
1028	11	6520	6536	1340	1076	1066	744	419*	31 janv.	F 4	497	3	*19	6	34	1	1	GF	13	A	A	14	22
1029	12	6521	6537	1341	1077	1067	745	420	20 janv.	F 2	498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
1030	13	6522	6538	1342	1078	1068	746	421 422*	9 janv. 29 déc.	F 6 F 3	499	*3	2	3	12	3	3	D	22	M	M	29	14
1031	14	6523	6539	1343	1079	1069	747*	423	19 déc.	F 1	500	6	*3	3	31	4	4	C	10	A	A	11	25
1032	15	6524	6540	1344	1080	1070	748	424	7 déc.	F 5	501	7	4	6	20	5	6	BA	30	M	A	2	6
1033	1	6525	6541	1345	1081	1071	749	425*	26 nov.	F 2	502	*8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
1034	2	6526	6542	1346	1082	1072	750	426	16 nov.	F 7	503	9	*6	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
1035	3	6527	6543	1347	1083	1073	751*	427*	5 nov.	F 4	504	10	7	3	17	8	2	E	27	M	M	30	9
1036	4	6528	6544	1348	1084	1074	752	428	25 oct.	F 2	505	*11	*8	1	35	9	4	DC	15	A	A	18	20
1037	5	6529	6545	1349	1085	1075	753	429	14 oct.	F 6	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
1038	6	6530	6546	1350	1086	1076	754	430*	3 oct.	F 3	507	*13	10	7	14	11	6	A	24	M	M	26	12
1039	7	6531	6547	1351	1087	1077	755*	431	23 sept.	F 1	508	14	*11	5	33	12	7	G	12	A	A	15	23
1040	8	6532	6548	1352	1088	1078	756	432	11 sept.	F 5	509	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6	4
1041	9	6533	6549	1353	1089	1079	757	433*	31 août.	F 2	510	*16	13	4	11	14	3	D	21	M	M	22	15
1042	10	6534	6550	1354	1090	1080	758	434	21 août.	F 7	511	17	*14	2	30	15	4	C	9	A	A	11	26
1043	11	6535	6551	1355	1091	1081	759*	435	10 août.	F 4	512	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	3	7
1044	12	6536	6552	1356	1092	1082	760	436*	29 juill.	F 1	513	*19	16	3	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
1045	13	6537	6553	1357	1093	1083	761	437	19 juill.	F 6	514	1	*17	5	26	18	1	F	5	A	A	7	29
1046	14	6538	6554	1358	1094	1084	762	438*	8 juill.	F 3	515	*2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	30	11
1047	15	6539	6555	1359	1095	1085	763*	439	28 juin.	F 1	516	3	*19	6	34	20	3	D	13	A	A	19	22
1048	1	6540	6556	1360	1096	1086	764	440	16 juin.	F 5	517	4	1	2	23	21	3	CB	2	A	A	3	3
1049	2	6541	6557	1361	1097	1087	765	441*	5 juin.	F 2	518	*5	2	3	12	22	6	A	22	M	M	26	14
1050	3	6542	6558	1362	1098	1088	766	442	26 mai.	F 7	519	6	*5	3	31	23	7	G	10	A	A	15	25
1051	4	6543	6559	1363	1099	1089	767*	443	15 mai.	F 4	520	7	4	6	20	24	1	F	30	M	M	31	6
1052	5	6544	6560	1364	1100	1090	768	444*	3 mai.	F 1	521	*8	5	4	39	25	3	ED	18	A	A	19	17
1053	6	6545	6561	1365	1101	1091	769	445	23 avril.	F 6	522	9	*6	7	28	26	4	C	7	A	A	11	28
1054	7	6546	6562	1366	1102	1092	770	446*	12 avril.	F 3	523	10	7	3	17	27	5	B	27	M	A	3	9
1055	8	6547	6563	1367	1103	1093	771*	447	2 avril.	F 1	524	*11	*8	1	36	28	6	A	15	A	A	16	20

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère romaine d'Alexandrie.	Ère romaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Épaqueles.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales	Ferme pascal.	M. mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Epactes.
1056	9	6548	6564	1368	1104	1094	772	448	21 mars.	F 5	525	12	9	4	25	1	1	GF	4	A	A	7	1
1057	10	6549	6565	1369	1105	1095	773	449*	10 mars.	F 2	526	*13	10	7	14	2	2	E	24	M	M	30	12
1058	11	6550	6566	1370	1106	1096	774	450	28 févr.	F 7	527	14	*11	5	33	3	3	D	12	A	A	19	23
1059	12	6551	6567	1371	1107	1097	775*	451	17 févr.	F 4	528	15	12	1	22	4	4	C	1	A	A	4	4
1060	13	6552	6568	1372	1108	1098	776	452*	6 févr.	F 1	529	*16	13	4	11	5	6	BA	21	M	M	26	15
1061	14	6553	6569	1373	1109	1099	777	453	26 janv.	F 6	530	17	*14	2	30	6	7	G	9	A	A	15	26
1062	15	6554	6570	1374	1110	1100	778	454	15 janv.	F 3	531	18	15	5	19	7	1	F	29	M	M	31	7
1063	1	6555	6571	1375	1111	1101	779*	455* / 456	4 janv. / 25 déc.	F 7 / F 5	532	*19	16	3	38	8	2	E	17	A	A	20	18
1064	2	6556	6572	1376	1112	1102	780	457*	13 déc.	F 2	1	1	*17	5	26	9	4	DC	5	A	A	11	29
1065	3	6557	6573	1377	1113	1103	781	458	3 déc.	F 7	2	*2	18	1	15	10	5	B	25	M	M	27	11
1066	4	6558	6574	1378	1114	1104	782	459	22 nov.	F 4	3	3	*19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	22
1067	5	6559	6575	1379	1115	1105	783*	460*	11 nov.	F 1	4	4	1	2	23	12	7	G	2	A	A	8	3
1068	6	6560	6576	1380	1116	1106	784	461	31 oct.	F 6	5	*5	2	5	12	13	2	FE	22	M	M	23	14
1069	7	6561	6577	1381	1117	1107	785	462	20 oct.	F 3	6	6	*3	3	31	14	3	D	10	A	A	12	25
1070	8	6562	6578	1382	1118	1108	786	463*	9 oct.	F 7	7	7	4	6	20	15	4	C	30	M	A	4	6
1071	9	6563	6579	1383	1119	1109	787*	464	29 sept.	F 5	8	*8	5	4	39	16	5	B	18	A	A	24	17
1072	10	6564	6580	1384	1120	1110	788	465	17 sept.	F 2	9	9	*6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28
1073	11	6565	6581	1385	1121	1111	789	466*	6 sept.	F 6	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
1074	12	6566	6582	1386	1122	1112	790	467	27 août.	F 4	11	*11	*8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
1075	13	6567	6583	1387	1123	1113	791*	468*	16 août.	F 1	12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1
1076	14	6568	6584	1388	1124	1114	792	469	5 août.	F 6	13	*13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M	27	12
1077	15	6569	6585	1389	1125	1115	793	470	25 juill.	F 3	14	14	*11	3	33	22	6	A	12	A	A	16	23
1078	1	6570	6586	1390	1126	1116	794	471*	14 juill.	F 7	15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A	8	4
1079	2	6571	6587	1391	1127	1117	795*	472	4 juill.	F 5	16	*16	13	4	11	24	1	F	21	M	M	24	15
1080	3	6572	6588	1392	1128	1118	796	473	22 juin.	F 2	17	17	*14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
1081	4	6573	6589	1393	1129	1119	797	474*	11 juin.	F 6	18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7
1082	5	6574	6590	1394	1130	1120	798	475	1 juin.	F 4	19	*19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18
1083	6	6575	6591	1395	1131	1121	799*	476*	21 mai.	F 1	20	1	*17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29
1084	7	6576	6592	1396	1132	1122	800	477	10 mai.	F 6	21	*2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	31	11
1085	8	6577	6593	1397	1133	1123	801	478	29 avril.	F 3	22	3	*19	6	34	2	2	E	13	A	A	20	22
1086	9	6578	6594	1398	1134	1124	802	479*	18 avril.	F 7	23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3
1087	10	6579	6595	1399	1135	1125	803	480	8 avril.	F 5	24	*5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	28	14
1088	11	6580	6596	1400	1136	1126	804	481	27 mars.	F 2	25	6	*3	3	31	5	6	BA	10	A	A	16	25
1089	12	6581	6597	1401	1137	1127	805	482*	16 mars.	F 6	26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	8
1090	13	6582	6598	1402	1138	1128	806	483	6 mars.	F 4	27	*8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17
1091	14	6583	6599	1403	1139	1129	807*	484	25 févr.	F 1	28	9	*6	7	28	8	2	E	7	A	A	13	28
1092	15	6584	6600	1404	1140	1130	808	485*	12 févr.	F 5	29	10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	9
1093	1	6585	6601	1405	1141	1131	809	486	1 févr.	F 3	30	*11	*8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	20
1094	2	6586	6602	1406	1142	1132	810	487*	21 janv.	F 7	31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1
1095	3	6587	6603	1407	1143	1133	811*	488 / 489	11 janv. / 31 déc.	F 5 / F 2	32	*13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12
1096	4	6588	6604	1408	1144	1134	812	490*	19 déc.	F 6	33	14	*11	5	33	13	2	FE	12	A	A	13	23
1097	5	6589	6605	1409	1145	1135	813	491	9 déc.	F 4	34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
1098	6	6590	6606	1410	1146	1136	814	492	28 nov.	F 1	35	*16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	28	15
1099	7	6591	6607	1411	1147	1137	815*	493*	17 nov.	F 5	36	17	*14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26
1100	8	6592	6608	1412	1148	1138	816	494	6 nov.	F 3	37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7
1101	9	6593	6609	1413	1149	1139	817	495	26 oct.	F 7	38	*19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18
1102	10	6594	6610	1414	1150	1140	818	496*	15 oct.	F 4	39	1	*17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29
1103	11	6595	6611	1415	1151	1141	819*	497	5 oct.	F 2	40	*2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
1104	12	6596	6612	1416	1152	1142	820	498*	25 sept.	F 6	41	3	*19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22
1105	13	6597	6613	1417	1153	1143	821	499	15 sept.	F 4	42	4	1	2	25	22	6	A	2	A	A	9	3
1106	14	6598	6614	1418	1154	1144	822	500	2 sept.	F 1	43	*5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25	14
1107	15	6599	6615	1419	1155	1145	823*	501*	22 août.	F 5	44	6	*3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
1108	1	6600	6616	1420	1156	1146	824	502	11 août.	F 3	45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A	5	6
1109	2	6601	6617	1421	1157	1147	825	503	31 juill.	F 7	46	*8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	25	17
1110	3	6602	6618	1422	1158	1148	826	504*	20 juill.	F 4	47	9	*6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
1111	4	6603	6619	1423	1159	1149	827*	505	10 juill.	F 2	48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
1112	5	6604	6620	1424	1160	1150	828	506*	28 juin.	F 6	49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20
1113	6	6605	6621	1425	1161	1151	829	507	18 juin.	F 4	50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1
1114	7	6606	6622	1426	1162	1152	830	508	7 juin.	F 1	51	*13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12
1115	8	6607	6623	1427	1163	1153	831*	509*	27 mai.	F 5	52	14	*11	5	33	4	4	C	12	A	A	18	23

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
1116	9	6608	6624	1428	1164	1154	832	510	16 mai.	F 3	55	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	4
1117	10	6609	6625	1429	1165	1155	833	511	5 mai.	F 7	54	*16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	15
1118	11	6610	6626	1430	1166	1156	834	512*	24 avril.	F 4	55	17	*14	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26
1119	12	6611	6627	1431	1167	1157	835*	513	14 avril.	F 2	56	18	15	3	19	8	2	E	29	M	M	30	7
1120	13	6612	6628	1432	1168	1158	836	514	2 avril.	F 6	57	*19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
1121	14	6613	6629	1433	1169	1159	837	515*	22 mars.	F 3	58	1	*17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
1122	15	6614	6630	1434	1170	1160	838	516	12 mars.	F 1	59	*2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
1123	1	6615	6631	1435	1171	1161	839*	517*	1 mars.	F 5	60	3	*19	6	34	12	7	G	13	A	A	15	22
1124	2	6616	6632	1436	1172	1162	840	518	19 févr.	F 3	61	4	1	2	23	13	2	FE	2	A	A	6	3
1125	3	6617	6633	1437	1173	1163	841	519	7 févr.	F 7	62	*5	2	3	12	14	3	D	22	M	M	29	14
1126	4	6618	6634	1438	1174	1164	842	520*	27 janv.	F 4	63	6	*3	3	31	15	4	C	10	A	A	11	25
1127	5	6619	6635	1439	1175	1165	843*	521	17 janv.	F 2	64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3	6
1128	6	6620	6636	1440	1176	1166	844	522 523*	6 janv. 25 déc.	F 6 F 3	65	*8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
1129	7	6621	6637	1441	1177	1167	845	524	15 déc.	F 1	66	9	*6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
1130	8	6622	6638	1442	1178	1168	846	525	4 déc.	F 5	67	10	7	3	17	19	2	E	27	M	M	30	9
1131	9	6623	6639	1443	1179	1169	847*	526*	23 nov.	F 2	68	*11	*8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
1132	10	6624	6640	1444	1180	1170	848	527	12 nov.	F 7	69	12	9	4	25	21	5	CB	4	A	A	10	1
1133	11	6625	6641	1445	1181	1171	849	528*	1 nov.	F 4	70	*13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	12
1134	12	6626	6642	1446	1182	1172	850	529	22 oct.	F 2	71	14	*11	5	33	23	7	G	12	A	A	15	23
1135	13	6627	6643	1447	1183	1173	851*	530	11 oct.	F 6	72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4
1136	14	6628	6644	1448	1184	1174	852	531*	29 sept.	F 3	73	*16	13	4	11	25	3	ED	21	M	M	22	15
1137	15	6629	6645	1449	1185	1175	853	532	19 sept.	F 1	74	17	*14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
1138	1	6630	6646	1450	1186	1176	854	533	8 sept.	F 5	75	18	15	5	19	27	5	B	29	M	A	3	7
1139	2	6631	6647	1451	1187	1177	855*	534*	28 août	F 2	76	*19	16	3	38	28	6	A	17	A	A	23	18
1140	3	6632	6648	1452	1188	1178	856	535	17 août.	F 7	77	1	*17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
1141	4	6633	6649	1453	1189	1179	857	536*	6 août.	F 4	78	*2	18	1	15	2	2	E	25	M	M	30	11
1142	5	6634	6650	1454	1190	1180	858	537	27 juill.	F 2	79	3	*19	6	34	3	3	D	13	A	A	19	22
1143	6	6635	6651	1455	1191	1181	859*	538	16 juill.	F 6	80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A	4	3
1144	7	6636	6652	1456	1192	1182	860	539*	4 juill.	F 3	81	*5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
1145	8	6637	6653	1457	1193	1183	861	540	24 juin.	F 1	82	6	*3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
1146	9	6638	6654	1458	1194	1184	862	541	13 juin.	F 5	83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
1147	10	6639	6655	1459	1195	1185	863*	542*	2 juin.	F 2	84	*8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
1148	11	6640	6656	1460	1196	1186	864	543	22 mai.	F 7	85	9	*6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
1149	12	6641	6657	1461	1197	1187	865	544	11 mai.	F 4	86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A	3	9
1150	13	6642	6658	1462	1198	1188	866	545*	30 avril.	F 1	87	*11	*8	1	36	11	6	A	15	A	A	16	20
1151	14	6643	6659	1463	1199	1189	867*	546	20 avril.	F 6	88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A	8	1
1152	15	6644	6660	1464	1200	1190	868	547*	8 avril.	F 3	89	*13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M	30	12
1153	1	6645	6661	1465	1201	1191	869	548	29 mars.	F 1	90	14	*11	5	33	14	3	D	12	A	A	19	23
1154	2	6646	6662	1466	1202	1192	870	549	18 mars.	F 5	91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	A	4	4
1155	3	6647	6663	1467	1203	1193	871*	550*	7 mars.	F 2	92	*16	13	4	11	16	5	B	21	M	M	27	15
1156	4	6648	6664	1468	1204	1194	872	551	25 févr.	F 7	93	17	*14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
1157	5	6649	6665	1469	1205	1195	873	552	13 févr.	F 4	94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
1158	6	6650	6666	1470	1206	1196	874	553*	2 févr.	F 1	95	*19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
1159	7	6651	6667	1471	1207	1197	875*	554	23 janv.	F 6	96	1	*17	5	26	20	3	D	5	A	A	12	29
1160	8	6652	6668	1472	1208	1198	876	555 556*	12 janv. 31 déc.	F 3 F 7	97	*2	18	1	15	21	5	CB	25	M	M	27	11
1161	9	6653	6669	1473	1209	1199	877	557	21 déc.	F 5	98	3	*19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
1162	10	6654	6670	1474	1210	1200	878	558*	10 déc.	F 2	99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A	8	3
1163	11	6655	6671	1475	1211	1201	879*	559	30 nov.	F 7	100	*5	2	5	12	24	1	F	22	M	M	24	14
1164	12	6656	6672	1476	1212	1202	880	560	18 nov.	F 4	101	6	*3	3	31	25	3	ED	10	A	A	12	25
1165	13	6657	6673	1477	1213	1203	881	561*	7 nov.	F 1	102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6
1166	14	6658	6674	1478	1214	1204	882	562	28 oct.	F 6	103	*8	5	4	39	27	5	B	18	A	A	24	17
1167	15	6659	6675	1479	1215	1205	883*	563	17 oct.	F 3	104	9	*6	7	28	28	6	A	7	A	A	9	28
1168	1	6660	6676	1480	1216	1206	884	564*	5 oct.	F 7	105	10	7	3	17	1	1	GF	27	M	M	31	9
1169	2	6661	6677	1481	1217	1207	885	565	25 sept.	F 5	106	*11	*8	1	36	2	2	E	15	A	A	20	20
1170	3	6662	6678	1482	1218	1208	886	566*	14 sept.	F 2	107	12	9	4	25	3	3	D	4	A	A	5	1
1171	4	6663	6679	1483	1219	1209	887*	567	4 sept.	F 7	108	*13	10	7	14	4	4	C	24	M	M	28	12
1172	5	6664	6680	1484	1220	1210	888	568	23 août.	F 4	109	14	*11	5	33	5	6	BA	12	A	A	16	23
1173	6	6665	6681	1485	1221	1211	889	569*	12 août.	F 1	110	15	12	1	22	6	7	G	1	A	A	8	4
1174	7	6666	6682	1486	1222	1212	890	570	2 août.	F 6	111	*16	13	4	11	7	1	F	21	M	M	24	15
1175	8	6667	6683	1487	1223	1213	891*	571	22 juill.	F 3	112	17	*14	2	30	8	2	E	9	A	A	13	26

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile * dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère de l'Indiction de Constantinople.	Ère des Sarrasins ou des Turcs.	Ère chrétienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal.	Cycle de 15 ans.	Cycle lunaire.	Règes.	Cycle des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	Mars. A avril.	Mois. A avril.	Les Pâques.	Lundis.
1176	9	6668	6684	1488	1224	1214	892	572*	19	janv.	F 7	113	18	13	5	17	9	4	DC	29	M	A	4	7
1177	10	6669	6685	1489	1225	1215	893	573	30	janv.	F 5	114	*19	16	3	38	10	5	B	17	A	A	24	18
1178	11	6670	6686	1490	1226	1216	894	574	19	janv.	F 2	115	1	*17	5	26	11	6	A	5	A	A	9	29
1179	12	6671	6687	1491	1227	1217	895*	575*	8	janv.	F 6	116	*2	18	1	15	12	7	G	23	M	A	1	11
1180	13	6672	6688	1492	1228	1218	896	576	28	janv.	F 4	117	5	*19	6	34	13	2	FE	13	A	A	20	22
1181	14	6673	6689	1493	1229	1219	897	577*	17	mai.	F 1	118	4	1	2	23	14	3	D	2	A	A	5	3
1182	15	6674	6690	1494	1230	1220	898	578	7	mai.	F 6	119	*5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14
1183	1	6675	6691	1495	1231	1221	899*	579	26	avril.	F 3	120	6	*3	3	31	16	5	B	10	A	A	17	25
1184	2	6676	6692	1496	1232	1222	900	580*	14	avril.	F 7	121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
1185	3	6677	6693	1497	1233	1223	901	581	4	avril.	F 5	122	*8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	21	17
1186	4	6678	6694	1498	1234	1224	902	582	24	mars.	F 2	123	9	*6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
1187	5	6679	6695	1499	1235	1225	903*	583*	15	mars.	F 6	124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
1188	6	6680	6696	1500	1236	1226	904	584	2	mars.	F 4	125	*11	*8	1	36	21	5	CB	15	A	A	17	20
1189	7	6681	6697	1501	1237	1227	905	585	19	févr.	F 1	126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	9	1
1190	8	6682	6698	1502	1238	1228	906	586*	8	févr.	F 5	127	*13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
1191	9	6683	6699	1503	1239	1229	907*	587	29	janv.	F 3	128	14	*11	5	35	24	1	F	12	A	A	14	23
1192	10	6684	6700	1504	1240	1230	908	588*	18	janv.	F 7	129	15	12	1	22	25	3	ED	1	A	A	5	4
1193	11	6685	6701	1505	1241	1231	909	589 590	7 27	janv. déc.	F 5 F 2	130	*16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	13
1194	12	6686	6702	1506	1242	1232	910	591*	16	déc.	F 6	131	17	*14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
1195	13	6687	6703	1507	1243	1233	911*	592	6	déc.	F 4	132	18	15	3	19	28	6	A	29	M	A	2	7
1196	14	6688	6704	1508	1244	1234	912	593	24	nov.	F 1	133	*19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
1197	15	6689	6705	1509	1245	1235	913	594*	13	nov.	F 5	134	1	*17	5	26	2	2	E	5	A	A	6	29
1198	1	6690	6706	1510	1246	1236	914	595	3	nov.	F 3	135	*2	18	1	15	3	3	D	25	M	M	29	14
1199	2	6691	6707	1511	1247	1237	915*	596*	23	oct.	F 7	136	3	*19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
1200	3	6692	6708	1512	1248	1238	916	597	12	oct.	F 2	137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	A	9	3
1201	4	(*)	6709	1513	1249	1239	917	598	1	oct.	F 2	138	*5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
1202	5		6710	1514	1250	1240	918	599*	20	sept.	F 6	139	6	*3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
1203	6		6711	1515	1251	1241	919*	600	10	sept.	F 4	140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
1204	7		6712	1516	1252	1242	920	601	29	août.	F 1	141	*8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17
1205	8		6713	1517	1253	1243	921	602*	18	août	F 5	142	9	*6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
1206	9		6714	1518	1254	1244	922	603	8	août.	F 3	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
1207	10		6715	1519	1255	1245	923*	604	28	juill.	F 7	144	*11	*8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
1208	11		6716	1520	1256	1246	924	605*	16	juill.	F 4	145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
1209	12		6717	1521	1257	1247	925	606	6	juill.	F 2	146	*13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
1210	13		6718	1522	1258	1248	926	607*	25	juin.	F 6	147	14	*11	5	33	15	4	C	12	A	A	18	25
1211	14		6719	1523	1259	1249	927*	608	15	juin.	F 4	148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
1212	15		6720	1524	1260	1250	928	609	5	juin.	F 1	149	*16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	25	15
1213	1		6721	1525	1261	1251	929	610*	25	mai.	F 5	150	17	*14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
1214	2		6722	1526	1262	1252	930	611	13	mai.	F 3	151	18	15	3	19	19	2	E	29	M	M	30	7
1215	3		6723	1527	1263	1253	931*	612	2	mai.	F 7	152	*19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	19	18
1216	4		6724	1528	1264	1254	932	613*	20	avril.	F 4	153	1	*17	5	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
1217	5		6725	1529	1265	1255	933	614	10	avril.	F 2	154	*2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11
1218	6		6726	1530	1266	1256	934	615	30	mars.	F 6	155	3	*19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
1219	7		6727	1531	1267	1257	935*	616*	19	mars.	F 3	156	4	1	2	23	24	1	F	2	A	A	7	3
1220	8		6728	1532	1268	1258	936	617	8	mars.	F 1	157	*5	2	5	12	25	3	ED	22	M	M	29	14
1221	9		6729	1533	1269	1259	937	618*	25	févr.	F 5	158	6	*3	3	31	26	4	C	10	A	A	11	25
1222	10		6730	1534	1270	1260	938	619	13	févr.	F 3	159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A	3	6
1223	11		6731	1535	1271	1261	939*	620	4	févr.	F 7	160	*8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	23	17
1224	12		6732	1536	1272	1262	940	621*	24	janv.	F 4	161	9	*6	7	28	1	1	GF	7	A	A	14	28
1225	13		6733	1537	1273	1263	941	622	15	janv.	F 2	162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9
1226	14		6734	1538	1274	1264	942	623 624*	2 22	janv. déc.	F 6 F 3	163	*11	*8	1	36	3	3	D	15	A	A	19	20
1227	15		6735	1539	1275	1265	943*	625	12	déc.	F 1	164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
1228	1		6736	1540	1276	1266	944	626*	30	nov.	F 5	165	*13	10	7	14	5	6	BA	24	M	M	26	12
1229	2		6737	1541	1277	1267	945	627	20	nov.	F 3	166	14	*11	5	33	6	7	G	12	A	A	15	23
1230	3		6738	1542	1278	1268	946	628	9	nov.	F 7	167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	A	7	4
1231	4		6739	1543	1279	1269	947*	629*	29	oct.	F 4	168	*16	13	4	11	8	2	E	21	M	M	23	15
1232	5		6740	1544	1280	1270	948	630	18	oct.	F 2	169	17	*14	2	30	9	4	DC	9	A	A	11	26
1233	6		6741	1545	1281	1271	949	631	7	oct.	F 6	170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A	3	7
1234	7		6742	1546	1282	1272	950	632*	26	sept.	F 3	171	*19	16	3	38	11	6	A	17	A	A	23	18
1235	8		6743	1547	1283	1273	951	633	16	sept.	F 1	172	1	*17	5	26	12	7	G	5	A	A	8	29

(*) Voyez ce qui a été dit sur cette ère, dans la Dissertation sur les Dates, col. 907.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

An de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère nouvelle de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars, A avril.	M. mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
1256	9	6744	1548	1284	1274	952	654	4 sept. F 5	173	*2	18	1	15	13	2	FE	25	M	M	30	11
1257	10	6745	1549	1285	1275	953	655*	24 août. F 2	174	3	*19	6	34	14	3	D	15	A	A	19	22
1258	11	6746	1550	1286	1276	954	656	14 août. F 7	175	4	1	2	25	15	4	C	2	A	A	4	3
1259	12	6747	1551	1287	1277	955*	657*	3 août. F 4	176	*5	2	5	12	16	5	B	22	M	M	27	14
1260	13	6748	1552	1288	1278	956	658	23 juill. F 2	177	6	*3	3	31	17	7	AG	10	A	A	15	25
1261	14	6749	1553	1289	1279	957	659	12 juill. F 6	178	7	4	6	20	18	1	F	30	M	M	31	6
1262	15	6750	1554	1290	1280	958	660*	1 juill. F 3	179	*8	5	4	39	19	2	E	18	A	A	20	17
1263	1	6751	1555	1291	1281	959*	661	21 juin. F 1	180	9	*6	7	28	20	3	D	7	A	A	12	28
1264	2	6752	1556	1292	1282	960	662	9 juin. F 5	181	10	7	3	17	21	5	CB	27	M	A	3	9
1265	3	6753	1557	1293	1283	961	663*	29 mai. F 2	182	*11	*8	1	36	22	6	A	15	A	A	16	20
1266	4	6754	1558	1294	1284	962	664	19 mai. F 7	183	12	9	4	25	23	7	G	4	A	A	8	1
1267	5	6755	1559	1295	1285	963*	665	8 mai. F 4	184	*13	10	7	14	24	1	F	24	M	M	31	13
1268	6	6756	1560	1296	1286	964	666*	26 avril. F 1	185	14	*11	3	55	25	3	ED	12	A	A	19	25
1269	7	6757	1561	1297	1287	965	667	16 avril. F 6	186	15	12	1	22	26	4	C	1	A	A	4	4
1270	8	6758	1562	1298	1288	966	668*	5 avril. F 3	187	*16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	15
1271	9	6759	1563	1299	1289	967*	669	26 mars. F 1	188	17	*14	2	30	28	6	A	9	A	A	16	26
1272	10	6760	1564	1300	1290	968	670	14 mars. F 5	189	18	15	3	19	1	1	GF	29	M	M	31	7
1273	11	6761	1565	1301	1291	969	671*	3 mars. F 2	190	*19	16	3	38	2	2	E	17	A	A	20	18
1274	12	6762	1566	1302	1292	970	672	21 févr. F 7	191	1	*17	5	26	3	3	D	5	A	A	12	29
1275	13	6763	1567	1303	1293	971*	673	10 févr. F 4	192	*2	18	1	15	4	4	C	25	M	M	28	11
1276	14	6764	1568	1304	1294	972	674*	30 janv. F 1	193	3	*19	6	34	5	6	BA	13	A	A	16	22
1277	15	6765	1569	1305	1295	973	675	19 janv. F 6	194	4	1	2	23	6	7	G	2	A	A	8	3
1278	1	6766	1570	1306	1296	974	676* / 677	8 janv. F 3 / 29 déc. F 1	195	*5	2	5	12	7	1	F	22	M	M	24	14
1279	2	6767	1571	1307	1297	975*	678	18 déc. F 5	196	6	*3	3	31	8	2	E	10	A	A	13	25
1280	3	6768	1572	1308	1298	976	679*	6 déc. F 2	197	7	4	6	20	9	4	DC	30	M	A	4	6
1281	4	6769	1573	1309	1299	977	660	26 nov. F 7	198	*8	5	4	39	10	5	B	18	A	A	24	17
1282	5	6770	1574	1310	1300	978	661	15 nov. F 4	199	9	*6	7	28	11	6	A	7	A	A	9	28
1283	6	6771	1575	1311	1301	979*	662*	4 nov. F 1	200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	M	1	9
1284	7	6772	1576	1312	1302	980	663	24 oct. F 6	201	*11	*8	1	36	13	2	FE	13	A	A	20	20
1285	8	6773	1577	1313	1303	981	664	13 oct. F 3	202	12	9	4	25	14	3	D	4	A	A	5	1
1286	9	6774	1578	1314	1304	982	665*	2 oct. F 7	203	*13	10	7	14	15	4	C	24	M	M	28	12
1287	10	6775	1579	1315	1305	983*	666	22 sept. F 5	204	14	*11	5	33	16	5	B	12	A	A	17	23
1288	11	6776	1580	1316	1306	984	667*	10 sept. F 2	205	15	12	1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
1289	12	6777	1581	1317	1307	985	668	31 août. F 7	206	*16	13	4	11	18	1	F	21	M	M	24	15
1290	13	6778	1582	1318	1308	986	669	20 août. F 4	207	17	*14	2	30	19	2	E	9	A	A	13	26
1291	14	6779	1583	1319	1309	987*	670*	9 août. F 1	208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	7
1292	15	6780	1584	1320	1310	988	671	29 juill. F 6	209	*19	16	3	38	21	5	CB	17	A	A	24	18
1293	1	6781	1585	1321	1311	989	672	18 juill. F 3	210	1	*17	5	26	22	6	A	5	A	A	9	29
1294	2	6782	1586	1322	1312	990	673*	7 juill. F 7	211	*2	18	1	15	23	7	G	23	M	M	1	11
1295	3	6783	1587	1323	1313	991*	674	27 juin. F 5	212	3	*19	6	34	24	1	F	13	A	A	14	22
1296	4	6784	1588	1324	1314	992	675	15 juin. F 2	213	4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A	3	3
1297	5	6785	1589	1325	1315	993	676*	4 juin. F 6	214	*5	2	5	12	26	4	C	22	M	M	28	14
1298	6	6786	1590	1326	1316	994	677	25 mai. F 4	215	6	*3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
1299	7	6787	1591	1327	1317	995*	678*	14 mai. F 1	216	7	4	6	20	28	6	A	30	M	A	2	6
1300	8	6788	1592	1328	1318	996	679	3 mai. F 6	217	*8	5	4	39	1	1	GF	18	A	A	21	17
1301	9	6789	1593	1329	1319	997	680	22 avril. F 3	218	9	*6	7	28	2	2	E	7	A	A	13	28
1302	10	6790	1594	1330	1320	998	681*	11 avril. F 7	219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
1303	11	6791	1595	1331	1321	999*	682	1 avril. F 5	220	*11	*8	1	36	4	4	C	15	A	A	18	20
1304	12	6792	1596	1332	1322	1000	683	20 mars. F 2	221	12	9	4	25	5	6	BA	4	A	A	9	1
1305	13	6793	1597	1333	1323	1001	684*	9 mars. F 6	222	*13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12
1306	14	6794	1598	1334	1324	1002	685	27 févr. F 4	223	14	*11	5	33	7	1	F	12	A	A	14	23
1307	15	6795	1599	1335	1325	1003*	686*	16 févr. F 1	224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
1308	1	6796	1600	1336	1326	1004	687	6 févr. F 6	225	*16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M	29	15
1309	2	6797	1601	1337	1327	1005	688	25 janv. F 3	226	17	*14	2	30	10	5	B	9	A	A	10	26
1310	3	6798	1602	1338	1328	1006	689*	14 janv. F 7	227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
1311	4	6799	1603	1339	1329	1007*	690 / 691	4 janv. F 5 / 24 déc. F 2	228	*19	16	3	38	12	7	G	17	A	A	22	18
1312	5	6800	1604	1340	1330	1008	692*	12 déc. F 6	229	1	*17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29
1313	6	6801	1605	1341	1331	1009	693	2 déc. F 4	230	*2	18	1	15	14	3	D	25	M	M	29	11
1314	7	6802	1606	1342	1332	1010	694	21 nov. F 1	231	3	*19	6	34	15	4	C	13	A	A	18	22
1315	8	6803	1607	1343	1333	1011*	695*	10 nov. F 5	232	4	1	2	23	16	5	B	2	A	A	3	3

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie, et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J.-C.	Indictions	Ère mondaine de Constantinople, &c.	Ère des Séleucides ou des Grecs	Ère de Sagunte d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère des Martyrs	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal	Cycle de 19 ans	Cycle lunaire	Régulières	Cycle des fêtes mob.	Cycle solaire	Concurrents	Lettres dominic.	Terme pascal	M mars, A avril	M mars, A avril	Les Pâques	Epactes
1296	9	6804	1608	1344	1354	1012	696	30 oct.	F 3	235	*5	2	5	12	17	7	AG	22	M	M	27	14
1297	10	6805	1609	1345	1355	1013	697*	19 oct.	F 7	234	6	*3	3	31	18	1	F	10	A	A	14	25
1298	11	6806	1610	1346	1356	1014	698	9 oct.	F 5	235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6	6
1299	12	6807	1611	1347	1357	1015*	699	28 sept.	F 2	236	*8	5	4	39	20	3	D	18	A	A	19	17
1300	13	6808	1612	1348	1358	1016	700*	16 sept.	F 6	237	9	*6	7	28	21	5	CB	7	A	A	10	28
1301	14	6809	1613	1349	1359	1017	701	6 sept.	F 4	238	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A	2	9
1302	15	6810	1614	1350	1360	1018	702	26 août.	F 1	239	*11	*8	1	56	23	7	G	15	A	A	22	20
1303	1	6811	1615	1351	1361	1019*	703*	15 août.	F 5	240	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A	7	1
1304	2	6812	1616	1352	1362	1020	704	4 août.	F 3	241	*13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M	29	12
1305	3	6813	1617	1353	1363	1021	705	24 juill.	F 7	242	14	*11	5	33	26	4	C	12	A	A	18	23
1306	4	6814	1618	1354	1364	1022	706*	13 juill.	F 4	243	15	12	1	22	27	5	B	1	A	A	3	4
1307	5	6815	1619	1355	1365	1023*	707	3 juill.	F 2	244	*16	13	4	11	28	6	A	21	M	M	26	15
1308	6	6816	1620	1356	1366	1024	708*	21 juin	F 6	245	17	*14	2	70	1	1	GF	9	A	A	14	26
1309	7	6817	1621	1357	1367	1025	709	11 juin.	F 4	246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	M	30	7
1310	8	6818	1622	1358	1368	1026	710	31 mai.	F 1	247	*19	16	5	38	3	3	D	17	A	A	19	18
1311	9	6819	1623	1359	1369	1027*	711*	20 mai.	F 5	248	1	*17	5	26	4	4	C	5	A	A	11	29
1312	10	6820	1624	1360	1370	1028	712	9 mai.	F 3	249	*2	18	1	15	5	6	BA	25	M	M	26	11
1313	11	6821	1625	1361	1371	1029	713	28 avril.	F 7	250	3	*19	6	34	6	7	G	13	A	A	15	22
1314	12	6822	1626	1362	1372	1030	714*	17 avril.	F 4	251	4	1	2	25	7	1	F	2	A	A	7	3
1315	13	6823	1627	1363	1373	1031*	715	7 avril	F 2	252	*5	2	5	12	8	2	E	22	M	M	23	14
1316	14	6824	1628	1364	1374	1032	716*	26 mars.	F 6	253	6	*3	3	31	9	4	DC	10	A	A	11	25
1317	15	6825	1629	1365	1375	1033	717	16 mars.	F 4	254	7	4	6	20	10	5	B	30	M	A	3	6
1318	1	6826	1630	1366	1376	1034	718	5 mars.	F 1	255	*8	5	1	59	11	6	A	18	A	A	23	17
1319	2	6827	1631	1367	1377	1035*	719*	22 févr.	F 5	256	9	*6	7	28	12	7	G	7	A	A	8	28
1320	3	6828	1632	1368	1378	1036	720	12 févr.	F 3	257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	30	9
1321	4	6829	1633	1369	1379	1037	721	31 janv.	F 7	258	*11	*8	1	56	14	3	D	15	A	A	19	20
1322	5	6830	1634	1370	1380	1038	722*	20 janv.	F 4	259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1
1323	6	6831	1635	1371	1381	1039*	723 724	10 janv. 30 déc.	F 2 F 6	260	*13	10	7	14	16	5	B	24	M	M	27	12
1324	7	6832	1636	1372	1382	1040	725*	18 déc.	F 5	261	14	*11	5	33	17	7	AG	12	A	A	15	23
1325	8	6833	1637	1373	1383	1041	726	8 déc.	F 1	262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A	7	4
1326	9	6834	1638	1374	1384	1042	727*	27 nov.	F 5	263	*16	13	4	11	19	2	E	21	M	M	23	15
1327	10	6835	1639	1375	1385	1043*	728	17 nov.	F 3	264	17	*14	2	30	20	3	D	9	A	A	12	26
1328	11	6836	1640	1376	1386	1044	729	5 nov.	F 7	265	18	15	5	19	21	5	CB	29	M	A	3	7
1329	12	6837	1641	1377	1387	1045	730*	25 oct.	F 4	266	*19	16	3	38	22	6	A	17	A	A	23	18
1330	13	6838	1642	1378	1388	1046	731	15 oct.	F 2	267	1	*17	5	26	23	7	G	5	A	A	8	29
1331	14	6839	1643	1379	1389	1047*	732	4 oct.	F 6	268	*2	18	1	15	24	1	F	25	M	M	31	11
1332	15	6840	1644	1380	1390	1048	733*	22 sept	F 3	269	3	*19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22
1333	1	6841	1645	1381	1391	1049	734	12 sept.	F 1	270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	5
1334	2	6842	1646	1382	1392	1050	735	1 sept.	F 5	271	*5	2	5	12	27	5	B	22	M	M	27	14
1335	3	6843	1647	1383	1393	1051*	736*	21 août.	F 2	272	6	*3	3	31	28	6	A	10	A	A	16	25
1336	4	6844	1648	1384	1394	1052	737	10 août.	F 7	273	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	M	31	6
1337	5	6845	1649	1385	1395	1053	738*	30 juill.	F 4	274	*8	5	4	39	2	2	E	18	A	A	20	17
1338	6	6846	1650	1386	1396	1054	739	20 juill.	F 2	275	9	*6	7	28	3	3	D	7	A	A	12	28
1339	7	6847	1651	1387	1397	1055*	740	9 juill.	F 6	276	10	7	5	17	4	4	C	27	M	M	28	9
1340	8	6848	1652	1388	1398	1056	741*	27 juin.	F 3	277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15	A	A	16	20
1341	9	6849	1653	1389	1399	1057	742	17 juin.	F 1	278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1
1342	10	6850	1654	1390	1400	1058	743	6 juin.	F 5	279	*13	10	7	14	7	1	F	24	M	M	31	12
1343	11	6851	1655	1391	1401	1059*	744*	26 mai.	F 2	280	14	*11	5	33	8	2	E	12	A	A	13	23
1344	12	6852	1656	1392	1402	1060	745	15 mai.	F 7	281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A	4	4
1345	13	6853	1657	1393	1403	1061	746*	4 mai.	F 4	282	*16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15
1346	14	6854	1658	1394	1404	1062	747	24 avril.	F 2	283	17	*14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
1347	15	6855	1659	1395	1405	1063*	748	13 avril.	F 6	284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A	1	7
1348	1	6856	1660	1396	1406	1064	749*	1 avril.	F 3	285	*19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A	20	18
1349	2	6857	1661	1397	1407	1065	750	22 mars.	F 1	286	1	*17	5	26	14	3	D	5	A	A	12	29
1350	3	6858	1662	1398	1408	1066	751	11 mars.	F 5	287	*2	18	1	15	15	4	C	25	M	M	28	11
1351	4	6859	1663	1399	1409	1067*	752*	28 févr.	F 2	288	3	*19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	22
1352	5	6860	1664	1400	1410	1068	753	18 févr.	F 7	289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A	8	3
1353	6	6861	1665	1401	1411	1069	754	6 févr.	F 4	290	*5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
1354	7	6862	1666	1402	1412	1070	755*	16 janv.	F 1	291	6	*3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
1355	8	6863	1667	1403	1413	1071*	756	16 janv.	F 6	292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A	5	6

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere césaréenne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Cycle des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Epactes.
1356	9	6864	1668	1404	1394	1072	757*	5 janv.	F 3	293	*8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	24	17
							758	25 déc.	F 1													
1357	10	6865	1669	1405	1395	1073	759	14 déc.	F 5	294	9	*6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	28
1358	11	6866	1670	1406	1396	1074	760*	3 déc.	F 2	295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1	9
1359	12	6867	1671	1407	1397	1075*	761	23 nov.	F 7	296	*11	*8	1	36	24	1	F	15	A	A	21	20
1360	13	6868	1672	1408	1398	1076	762	11 nov.	F 4	297	12	9	4	25	25	3	ED	4	A	A	5	1
1361	14	6869	1673	1409	1399	1077	763*	31 oct.	F 1	298	*13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
1362	15	6870	1674	1410	1400	1078	764	21 oct.	F 6	299	14	*11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	23
1363	1	6871	1675	1411	1401	1079*	765	10 oct.	F 3	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
1364	2	6872	1676	1412	1402	1080	766*	28 sept.	F 7	301	*16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M	24	15
1365	3	6873	1677	1413	1403	1081	767	18 sept.	F 5	302	17	*14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
1366	4	6874	1678	1414	1404	1082	768*	7 sept.	F 2	303	18	15	5	19	3	3	D	29	M	A	5	7
1367	5	6875	1679	1415	1405	1083*	769	28 août	F 7	304	*19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18	18
1368	6	6876	1680	1416	1406	1084	770	16 août.	F 4	305	1	*17	5	26	5	6	BA	5	A	A	9	29
1369	7	6877	1681	1417	1407	1085	771*	5 août.	F 1	306	*2	18	1	15	6	7	G	25	M	A	1	11
1370	8	6878	1682	1418	1408	1086	772	26 juill.	F 6	307	3	*19	6	34	7	1	F	13	A	A	14	22
1371	9	6879	1683	1419	1409	1087	773	15 juill.	F 3	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
1372	10	6880	1684	1420	1410	1088	774*	3 juill.	F 7	309	*5	2	5	12	9	4	DC	22	M	M	28	14
1373	11	6881	1685	1421	1411	1089	775	23 juin.	F 5	310	6	*3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
1374	12	6882	1686	1422	1412	1090	776*	12 juin.	F 2	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
1375	13	6883	1687	1423	1413	1091*	777	2 juin.	F 7	312	*8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17
1376	14	6884	1688	1424	1414	1092	778	21 mai.	F 4	313	9	*6	7	28	13	2	F	7	A	A	13	28
1377	15	6885	1689	1425	1415	1093	779*	10 mai.	F 1	314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29	9
1378	1	6886	1690	1426	1416	1094	780	30 avril.	F 6	315	*11	*8	1	36	15	4	C	15	A	A	18	20
1379	2	6887	1691	1427	1417	1095*	781	19 avril.	F 3	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
1380	3	6888	1692	1428	1418	1096	782*	7 avril.	F 7	317	*13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M	25	12
1381	4	6889	1693	1429	1419	1097	783	28 mars.	F 5	318	14	*11	5	33	18	1	F	12	A	A	14	23
1382	5	6890	1694	1430	1420	1098	784	17 mars.	F 2	319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6	4
1383	6	6891	1695	1431	1421	1099*	785*	6 mars.	F 6	320	*16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	22	15
1384	7	6892	1696	1432	1422	1100	786	24 févr.	F 4	321	17	*14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10	26
1385	8	6893	1697	1433	1423	1101	787*	12 févr.	F 1	322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2	7
1386	9	6894	1698	1434	1424	1102	788	2 févr.	F 6	323	*19	16	3	38	23	7	G	17	A	A	22	18
1387	10	6895	1699	1435	1425	1103*	789	22 janv.	F 3	324	1	*17	5	26	24	1	F	5	A	A	7	29
1388	11	6896	1700	1436	1426	1104	790*	11 janv.	F 7	325	*2	18	1	15	25	3	ED	25	M	M	29	11
							791	31 déc.	F 5													
1389	12	6897	1701	1437	1427	1105	792	20 déc.	F 2	326	3	*19	6	34	26	4	C	13	A	A	18	22
1390	13	6898	1702	1438	1428	1106	793*	9 déc.	F 6	327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
1391	14	6899	1703	1439	1429	1107*	794	29 nov.	F 4	328	*5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	26	14
1392	15	6900	1704	1440	1430	1108	795	17 nov.	F 1	329	6	*3	3	31	1	1	GF	10	A	A	14	25
1393	1	6901	1705	1441	1431	1109	796*	6 nov.	F 5	330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6	6
1394	2	6902	1706	1442	1432	1110	797	27 oct.	F 3	331	*8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	19	17
1395	3	6903	1707	1443	1433	1111*	798*	16 oct.	F 7	332	9	*6	7	28	4	4	C	37	A	A	11	28
1396	4	6904	1708	1444	1434	1112	799	5 oct.	F 5	333	10	7	5	17	5	6	BA	27	M	A	2	9
1397	5	6905	1709	1445	1435	1113	800	24 sept.	F 2	334	*11	*8	1	36	6	7	G	15	A	A	22	20
1398	6	6906	1710	1446	1436	1114	801*	13 sept.	F 6	335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	1
1399	7	6907	1711	1447	1437	1115*	802	3 sept.	F 4	336	*13	10	7	14	8	2	E	24	M	M	30	12
1400	8	6908	1712	1448	1438	1116	803	22 août.	F 1	337	14	*11	5	33	9	4	DC	12	A	A	18	23
1401	9	6909	1713	1449	1439	1117	804*	11 août.	F 5	338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A	3	4
1402	10	6910	1714	1450	1440	1118	805	1 août.	F 3	339	*16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26	15
1403	11	6911	1715	1451	1441	1119*	806*	21 juill.	F 7	340	17	*14	2	30	12	7	G	9	A	A	15	26
1404	12	6912	1716	1452	1442	1120	807	10 juill.	F 5	341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M	30	7
405	13	6913	1717	1453	1443	1121	808	29 juin.	F 2	342	*19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19	18
1406	14	6914	1718	1454	1444	1122	809*	18 juin.	F 6	343	1	*17	5	26	15	4	C	5	A	A	11	29
1407	15	6915	1719	1455	1445	1123*	810	8 juin.	F 4	344	*2	18	1	15	16	5	B	25	M	M	27	11
1408	1	6916	1720	1456	1446	1124	811	27 mai.	F 1	345	3	*19	6	34	17	7	AG	13	A	A	15	22
1409	2	6917	1721	1457	1447	1125	812*	16 mai.	F 5	346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7	3
1410	3	6918	1722	1458	1448	1126	813	6 mai.	F 3	347	*5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	23	14
1411	4	6919	1723	1459	1449	1127*	814	25 avril.	F 7	348	6	*3	3	31	20	3	D	10	A	A	12	25
1412	5	6920	1724	1460	1450	1128	815*	13 avril.	F 4	349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A	3	6
1413	6	6921	1725	1461	1451	1129	816	3 avril.	F 2	350	*8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	23	17
1414	7	6922	1726	1462	1452	1130	817*	23 mars.	F 6	351	9	*6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28
1415	8	6923	1727	1463	1453	1131*	818	13 mars.	F 4	352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M	31	9

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Année de Jésus-Christ	Indictions romaines	Ère de la Création du monde, ère des Septantes ou des Grecs	Ère césaréenne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère des Martyrs	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal	Cycle de 16 ans	Cycle lunaire	Épactes	Lettres dominicales	Cycle de 19 ans	Cycle grégorien	Lettres dominicales	Temps pascal	Mois	Jours	Mois	Jours	Les Pâques	Lundis
1416	9	6924	1728	1454	1454	1152	839	1 mars.	F 1	375	*11	*8	1	10	25	5	EF	15	A	A	19	20
1417	10	6925	1729	1455	1455	1153	840*	18 fevr.	F 5	376	12	9	4	25	6	4	C	4	A	A	11	1
1418	11	6926	1730	1456	1456	1154	841	8 fevr.	F 5	377	*13	10	7	14	27	6	B	24	M	M	27	12
1419	12	6927	1731	1457	1457	1155*	842	28 janv.	F 7	378	14	*11	5	30	28	6	A	12	A	A	1[illegible]	5
1420	13	6928	1732	1458	1458	1156	843*	17 janv.	F 4	379	15	12	1	22	1	1	CD	1	A	A	7	4
1421	14	6929	1733	1459	1459	1157	844 845	6 janv. 26 déc.	F 2 F 5 A	380	*16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	25	13
1422	15	6930	1734	1460	1460	1158	846*	15 déc.	F 5	381	17	*14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
1423	1	6931	1735	1461	1461	1159*	847	5 déc.	F 1	382	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
1424	2	6932	1736	1462	1462	1160	848*	25 nov.	F 5	383	*19	16	5	38	5	6	BA	17	A	A	2	18
1425	3	6933	1737	1463	1463	1161	849	15 nov.	F 5	384	1	*17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
1426	4	6934	1738	1464	1464	1162	850	5 nov.	F 7	385	*2	18	1	15	7	1	F	22	M	M	31	11
1427	5	6935	1739	1465	1465	1163*	851*	22 oct.	F 4	386	3	*19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
1428	6	6936	1740	1466	1466	1164	852	11 oct.	F 2	387	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	5
1429	7	6937	1741	1467	1467	1165	853	30 sept.	F 6	388	*5	2	5	12	10	5	B	22	M	M	27	14
1430	8	6938	1742	1468	1468	1166	854*	19 sept.	F 3	389	6	*5	5	31	11	6	A	10	A	A	16	25
1431	9	6939	1743	1469	1469	1167*	855	9 sept.	F 1	390	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
1432	10	6940	1744	1470	1470	1168	856*	28 août.	F 5	391	*8	3	4	39	13	2	EF	18	A	A	20	17
1433	11	6941	1745	1471	1471	1169	857	18 août	F 3	392	9	*6	7	28	14	3	D	7	A	A	12	28
1434	12	6942	1746	1472	1472	1170	858	7 août.	F 7	393	10	7	3	17	15	4	C	27	M	M	28	9
1435	13	6943	1747	1473	1473	1171*	859*	27 juill.	F 4	394	*11	*8	1	36	16	5	B	13	A	A	17	20
1436	14	6944	1748	1474	1474	1172	860	16 juill.	F 2	395	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
1437	15	6945	1749	1475	1475	1173	861	5 juill.	F 6	396	*13	10	7	14	18	1	F	24	M	M	31	12
1438	1	6946	1750	1476	1476	1174	862*	24 juin.	F 3	397	14	*11	5	33	19	2	E	12	A	A	13	25
1439	2	6947	1751	1477	1477	1175*	863	14 juin.	F 1	398	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A	5	4
1440	3	6948	1752	1478	1478	1176	864	2 juin.	F 5	399	*16	13	4	11	21	5	CB	21	M	A	27	15
1441	4	6949	1753	1479	1479	1177	865*	22 mai.	F 2	400	17	*14	2	30	22	6	A	9	A	A	16	26
1442	5	6950	1754	1480	1480	1178	866	12 mai.	F 7	401	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1	7
1443	6	6951	1755	1481	1481	1179*	867*	1 mai.	F 4	402	*19	16	5	38	24	1	F	17	A	A	21	18
1444	7	6952	1756	1482	1482	1180	868	20 avril.	F 2	403	1	*17	5	26	25	3	ED	5	A	A	1[illegible]	29
1445	8	6953	1757	1483	1483	1181	869	9 avril.	F 6	404	*2	18	1	15	26	4	C	25	M	M	28	11
1446	9	6954	1758	1484	1484	1182	870*	29 mars.	F 3	405	3	*19	6	34	27	5	B	13	A	A	17	22
1447	10	6955	1759	1485	1485	1183*	871	19 mars.	F 1	406	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9	3
1448	11	6956	1760	1486	1486	1184	872	7 mars.	F 5	407	*5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
1449	12	6957	1761	1487	1487	1185	873*	24 fevr.	F 2	408	6	*5	5	31	2	2	E	10	A	A	13	25
1450	13	6958	1762	1488	1488	1186	874	14 fevr.	F 7	409	7	4	6	20	3	5	D	30	M	A	5	6
1451	14	6959	1763	(*)	1489	1187*	875	5 fevr.	F 4	410	*8	3	4	39	4	4	C	18	A	A	28	17
1452	15	6960	1764		1490	1188	876*	25 janv.	F 1	411	9	*6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	28
1453	1	6961	1765		1491	1189	877	12 janv.	F 6	412	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
1454	2	6962	1766		1492	1190	878* 879	1 janv. 22 déc.	F 3 F 1	413	*11	*8	1	36	7	1	F	13	A	A	21	20
1455	3	6963	1767		1493	1191*	880	11 déc.	F 5	414	12	9	4	25	8	2	E	4	A	A	6	1
1456	4	6964	1768		1494	1192	881*	29 nov.	F 2	415	*13	10	7	14	9	4	DC	24	M	M	28	12
1457	5	6965	1769		1495	1193	882	19 nov	F 7	416	14	*11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	23
1458	6	6966	1770		1496	1194	883	8 nov.	F 4	417	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
1459	7	6967	1771		1497	1195*	884*	28 oct.	F 1	418	*16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
1460	8	6968	1772		1498	1196	885	17 oct.	F 6	419	17	*14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
1461	9	6969	1773		1499	1197	886*	6 oct.	F 3	420	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	3	7
1462	10	6970	1774		1500	1198	887	26 sept.	F 1	421	*19	16	5	38	15	4	C	17	A	A	18	18
1463	11	6971	1775		1501	1199*	888	15 sept.	F 5	422	1	*17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
1464	12	6972	1776		1502	1200	889*	5 sept.	F 2	423	*2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
1465	13	6973	1777		1503	1201	890	24 août.	F 7	424	3	*19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
1466	14	6974	1778		1504	1202	891	13 août.	F 4	425	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
1467	15	6975	1779		1505	1203*	892*	2 août.	F 1	426	*5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14
1468	1	6976	1780		1506	1204	893	22 juill.	F 6	427	6	*3	5	31	21	5	CB	10	A	A	17	25
1469	2	6977	1781		1507	1205	894	11 juill.	F 3	428	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
1470	3	6978	1782		1508	1206	895*	30 juin.	F 7	429	*8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
1471	4	6979	1783		1509	1207*	896	20 juin.	F 5	430	9	*6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
1472	5	6980	1784		1510	1208	897*	8 juin.	F 2	431	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	29	9
1473	6	6981	1785		1511	1209	898	29 mai.	F 7	432	*11	*8	1	36	26	4	C	15	A	A	18	20
1474	7	6982	1786		1512	1210	899	18 mai.	F 4	433	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
1475	8	6983	1787		1513	1211*	900*	7 mai.	F 1	434	*13	10	7	14	28	6	A	24	M	M	26	12

(*) Ici, dans la dernière édition, se termine l'ère césaréenne d'Antioche ; on peut consulter sur cette ère ce qui a été dit col. 917 de la Dissertation.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie, et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabes, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires,

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Sélevcides ou des Grecs.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Ferme pascal.	Mars.	Avril.	Mois.	Avril.	Les Pâques.	Épactes.
1475	9	6984	1788	1514	1192	881	26 avril.	F 6	415	14	*11	5	55	1	1	GF	12	A	A	14	25
1477	10	6985	1789	1515	1193	882	15 avril.	F 5	414	15	12	1	42	2	2	E	1	A	A	6	4
1478	11	6986	1790	1516	1194	883*	4 avril.	F 7	415	*16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	22	15
1479	12	6987	1791	1517	1195*	884	25 mars.	F 3	416	17	*14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26
1480	13	6988	1792	1518	1196	885	15 mars.	F 2	417	18	15	3	19	5	6	BA	29	M	A	2	7
1481	14	6989	1793	1519	1197	886*	2 mars.	F 6	418	*19	16	3	58	6	7	G	17	A	A	22	18
1482	15	6990	1794	1520	1198	887	20 févr.	F 4	419	1	*17	5	26	7	1	F	3	A	A	7	29
1483	1	6991	1795	1521	1199*	888*	9 févr.	F 1	420	*2	18	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
1484	2	6992	1796	1522	1200	889	30 janv.	F 6	421	3	*19	6	54	9	4	DC	13	A	A	18	22
1485	3	6993	1797	1523	1201	890	18 janv.	F 3	422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	3	3
1486	4	6994	1798	1524	1202	891* / 892	7 janv. / 28 déc.	F 7 / F 5	423	*5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
1487	5	6995	1799	1525	1203*	893	17 déc.	F 2	424	6	*3	3	51	12	7	G	10	A	A	15	25
1488	6	6996	1800	1526	1204	894*	5 déc.	F 6	425	7	4	6	20	13	2	FE	30	M	A	6	6
1489	7	6997	1801	1527	1205	895	25 nov.	F 4	426	*8	5	4	57	14	5	D	18	A	A	19	17
1490	8	6998	1802	1528	1206	896*	14 nov.	F 1	427	9	*6	7	28	15	4	C	7	A	A	11	28
1491	9	6999	1803	1529	1207*	897	4 nov.	F 6	428	10	7	3	17	16	3	B	27	M	A	3	9
1492	10	7000	1804	1530	1208	898	23 oct.	F 3	429	*11	*8	1	36	17	7	AG	15	A	A	22	20
1493	11	7001	1805	1531	1209	899*	12 oct.	F 7	430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A	7	1
1494	12	7002	1806	1532	1210	900	2 oct.	F 3	431	*13	10	7	14	19	2	E	24	M	M	30	12
1495	13	7003	1807	1533	1211*	901	21 sept.	F 2	432	14	*11	5	53	20	3	D	12	A	A	19	23
1496	14	7004	1808	1534	1212	902*	9 sept.	F 6	433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	3	4
1497	15	7005	1809	1535	1213	903	30 août.	F 4	434	*16	13	4	11	22	6	A	21	M	M	23	15
1498	1	7006	1810	1536	1214	904	19 août.	F 1	435	17	*14	2	30	23	7	G	9	A	A	15	26
1499	2	7007	1811	1537	1215*	905*	8 août.	F 5	436	18	15	5	10	24	1	F	29	M	M	31	7
1500	3	7008	1812	1538	1216	906	28 juill.	F 3	437	*19	16	3	58	25	3	ED	17	A	A	19	18
1501	4	7009	1813	(*)	1217	907*	17 juill.	F 7	438	1	*17	5	26	26	4	C	5	A	A	11	29
1502	5	7010	1814		1218	908	7 juill.	F 5	439	*2	18	1	15	27	5	B	25	M	M	27	11
1503	6	7011	1815		1219*	909	26 juin.	F 2	440	3	*19	6	54	28	6	A	13	A	A	10	22
1504	7	7012	1816		1220	910*	14 juin.	F 6	441	4	1	2	23	1	1	GF	2	A	A	7	5
1505	8	7013	1817		1221	911	4 juin.	F 4	442	*5	2	5	12	2	2	E	22	M	M	23	14
1506	9	7014	1818		1222	912	24 mai.	F 1	443	6	*3	3	31	3	3	D	10	A	A	12	25
1507	10	7015	1819		1223*	913*	13 mai.	F 5	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A	4	6
1508	11	7016	1820		1224	914	2 mai.	F 3	445	*8	5	4	7	5	6	BA	18	A	A	23	17
1509	12	7017	1821		1225	915	21 avril.	F 7	446	9	*6	7	28	6	7	G	7	A	A	8	28
1510	13	7018	1822		1226	916*	10 avril.	F 4	447	10	7	3	17	7	1	F	27	M	M	31	9
1511	14	7019	1823		1227*	917	31 mars.	F 2	448	*11	*8	1	36	8	2	E	15	A	A	20	20
1512	15	7020	1824		1228	918*	19 mars.	F 6	449	12	9	4	25	9	4	DC	4	A	A	11	1
1513	1	7021	1825		1229	919	9 mars.	F 4	450	*13	10	7	14	10	5	B	24	M	M	27	12
1514	2	7022	1826		1230	920	26 févr.	F 1	451	14	*11	5	53	11	6	A	12	A	A	16	23
1515	3	7023	1827		1231*	921*	15 févr.	F 5	452	15	12	1	22	12	7	G	1	A	A	8	4
1516	4	7024	1828		1232	922	5 févr.	F 3	453	*16	13	4	11	13	2	FE	21	M	M	23	15
1517	5	7025	1829		1233	923	24 janv.	F 7	454	17	*14	2	30	14	3	D	9	A	A	12	26
1518	6	7026	1830		1234	924*	13 janv.	F 4	455	18	15	5	19	15	4	C	29	M	A	4	7
1519	7	7027	1831		1235*	925 / 926*	3 janv. / 23 déc.	F 2 / F 6	456	*19	16	3	58	16	5	B	17	A	A	24	18
1520	8	7028	1832		1236	927	12 déc.	F 4	457	1	*17	5	26	17	7	AG	5	A	A	8	29
1521	9	7029	1833		1237	928	1 déc.	F 1	458	*2	18	1	15	18	1	F	25	M	M	31	11
1522	10	7030	1834		1238	929*	20 nov.	F 5	459	3	*19	6	54	19	2	E	13	A	A	20	22
1523	11	7031	1835		1239*	930	10 nov.	F 3	460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	3	3
1524	12	7032	1836		1240	931	29 oct.	F 7	461	*5	2	5	12	21	5	CB	22	M	M	27	14
1525	13	7033	1837		1241	932*	18 oct.	F 4	462	6	*3	3	31	22	6	A	10	A	A	16	25
1526	14	7034	1838		1242	933	8 oct.	F 2	463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	1	6
1527	15	7035	1839		1243*	934	27 sept.	F 6	464	*8	5	4	59	24	1	F	18	A	A	21	17
1528	1	7036	1840		1244	935*	15 sept.	F 3	465	9	*6	7	28	25	3	ED	7	A	A	12	28
1529	2	7037	1841		1245	936	5 sept.	F 1	466	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9
550	3	7038	1842		1246	937*	25 août.	F 5	467	*11	*8	1	36	27	5	B	15	A	A	17	20

(*) On peut voir sur ce qui concerne l'ère d'Espagne, la col. 919 de la Dissertation. Les Bénédictins l'ont donnée jusqu'en l'an 1558, quoiqu'il paraisse que l'usage en ait été aboli avant ce temps.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens : celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J.-C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulaires.	Cycle des lettres dom.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril	M mars, A avril	Les Pâques.	Epactes.
1531	4	7039	1843	1247*	938	15 août.	F 3	468	12	9	4	25	28	6	A	4	A	A	9	1
1532	5	7040	1844	1248	939	3 août.	F 7	469	*13	10	7	14	1	1	GF	24	M	M	31	12
1533	6	7041	1845	1249	940*	25 juill.	F 4	470	14	*11	5	33	2	2	E	12	A	A	13	23
1534	7	7042	1846	1250	941	15 juill.	F 2	471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4
1535	8	7043	1847	1251*	942	2 juill.	F 6	472	*16	13	4	11	4	4	C	21	M	M	28	15
1536	9	7044	1848	1252	943*	20 juin.	F 3	473	17	*14	2	30	5	6	BA	9	A	A	16	26
1537	10	7045	1849	1253	944	10 juin.	F 1	474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A	1	7
1538	11	7046	1850	1254	945	30 mai.	F 5	475	*19	16	3	38	7	1	F	17	A	A	21	18
1539	12	7047	1851	1255*	946*	19 mai.	F 2	476	1	*17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
1540	13	7048	1852	1256	947	8 mai.	F 7	477	*2	18	1	15	9	4	DC	25	M	M	28	11
1541	14	7049	1853	1257	948*	27 avril.	F 4	478	3	*19	6	34	10	5	B	13	A	A	17	22
1542	15	7050	1854	1258	949	17 avril.	F 2	479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	3
1543	1	7051	1855	1259*	950	6 avril.	F 6	480	*5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
1544	2	7052	1856	1260	951*	25 mars.	F 3	481	6	*3	3	31	13	2	FE	10	A	A	13	25
1545	3	7053	1857	1261	952	15 mars.	F 1	482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5	6
1546	4	7054	1858	1262	953	4 mars.	F 5	483	*8	5	4	39	15	4	C	18	A	A	25	17
1547	5	7055	1859	1263*	954*	21 févr.	F 2	484	9	*6	7	28	16	5	B	7	A	A	10	28
1548	6	7056	1860	1264	955	11 févr.	F 7	485	10	7	3	17	17	7	AG	27	M	A	1	9
1549	7	7057	1861	1265	956*	30 janv.	F 4	486	*11	*8	1	36	18	1	F	15	A	A	21	20
1550	8	7058	1862	1266	957	20 janv.	F 2	487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A	6	1
1551	9	7059	1863	1267*	958	9 janv.	F 6	488	*13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	29	12
					959*	29 déc.	F 3													
1552	10	7060	1864	1268	960	18 déc.	F 1	489	14	*11	5	33	21	5	CB	12	A	A	17	23
1553	11	7061	1865	1269	961	7 déc.	F 5	490	15	12	1	22	22	6	A	1	A	A	2	4
1554	12	7062	1866	1270	962*	26 nov.	F 2	491	*16	13	4	11	23	7	G	21	M	M	25	15
1555	13	7063	1867	1271*	963	16 nov.	F 7	492	17	*14	2	30	24	1	F	9	A	A	14	26
1556	14	7064	1868	1272	964	4 nov.	F 4	493	18	15	5	19	25	3	ED	29	M	A	5	7
1557	15	7065	1869	1273	965*	24 oct.	F 1	494	*19	16	3	38	26	4	C	17	A	A	18	18
1558	1	7066	1870	1274	966	14 oct.	F 6	495	1	*17	5	26	27	5	B	5	A	A	10	29
1559	2	7067	1871	1275*	967*	3 oct.	F 3	496	*2	18	1	15	28	6	A	25	M	M	26	11
1560	3	7068	1872	1276	968	22 sept.	F 1	497	3	*19	6	34	1	1	GF	13	A	A	14	22
1561	4	7069	1873	1277	969	11 sept.	F 5	498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
1562	5	7070	1874	1278	970*	31 août.	F 2	499	*5	2	5	12	3	3	D	22	M	M	29	14
1563	6	7071	1875	1279*	971	21 août.	F 7	500	6	*3	3	31	4	4	C	10	A	A	11	25
1564	7	7072	1876	1280	972	9 août.	F 4	501	7	4	6	20	5	6	BA	30	M	A	2	6
1565	8	7073	1877	1281	973*	29 juill.	F 1	502	*8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
1566	9	7074	1878	1282	974	19 juill.	F 6	503	9	*6	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
1567	10	7075	1879	1283*	975	8 juill.	F 3	504	10	7	3	17	8	2	E	27	M	M	30	9
1568	11	7076	1880	1284	976*	26 juin.	F 7	505	*11	*8	1	36	9	4	DC	15	A	A	18	20
1569	12	7077	1881	1285	977	16 juin.	F 5	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
1570	13	7078	1882	1286	978*	5 juin.	F 2	507	*13	10	7	14	11	6	A	24	M	M	26	12
1571	14	7079	1883	1287*	979	26 mai.	F 7	508	14	*11	5	33	12	7	G	12	A	A	15	23
1572	15	7080	1884	1288	980	14 mai.	F 4	509	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6	4
1573	1	7081	1885	1289	981*	3 mai.	F 1	510	*16	13	4	11	14	3	D	21	M	M	22	15
1574	2	7082	1886	1290	982	23 avril.	F 6	511	17	*14	2	30	15	4	C	9	A	A	11	26
1575	3	7083	1887	1291*	983	12 avril.	F 3	512	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	3	7
1576	4	7084	1888	1292	984*	31 mars.	F 7	513	*19	16	3	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
1577	5	7085	1889	1293	985	21 mars.	F 5	514	1	*17	5	26	18	1	F	5	A	A	7	29
1578	6	7086	1890	1294	986*	10 mars.	F 2	515	*2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	30	11
1579	7	7087	1891	1295*	987	28 févr.	F 7	516	3	*19	6	34	20	3	D	13	A	A	19	22
1580	8	7088	1892	1296	988	17 févr.	F 4	517	4	1	2	23	21	5	CB	2	A	A	3	3
581	9	7089	1893	1297	989*	5 févr.	F 1	518	*5	2	5	12	22	6	A	22	M	M	26	14
1582	10	7090	1894	1298	990	26 janv.	F 6	519	6	*3	3	31	23	7	G†C	10	A	A	15	25

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

† Les deux lettres dominicales de l'an de J.-C. 1582 sont, la première pour l'ancien calendrier, et la seconde pour le nouveau.

Ans de Jésus-Christ.	Inductions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'anc. calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril. Les Pâques de l'anc. calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouv. calendrier.	Terme pascal du nouv. calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril. Les Pâques du nouv. calendrier.	Épactes.
1583	11	7091	1895	1299*	991	15-25 janvier.	F 3	520	1	F	7	30	M	M	31	24	B	6	A	A	10	7
1584	12	7092	1896	1300	992*	4-14 janvier.	F 7	521	3	ED	8	18	A	A	19	25	AG	26	M	A	1	18
1585	13	7093	1897	1301	993 994	24 déc. 1584, 3 janv. 13-23 décembre.	F 5 F 2	522	4	C	*9	7	A	A	11	26	F	14	A	A	21	29
1586	14	7094	1898	1302	995*	2-12 décembre.	F 6	523	5	B	10	27	M	A	3	27	E	3	A	A	6	10
1587	15	7095	1899	1303*	996	22 nov. 2 déc.	F 4	524	6	A	*11	15	A	A	16	28	D	23	M	M	29	21
1588	1	7096	1900	1304	997*	10-20 novembre.	F 1	525	1	GF	12	4	A	A	7	1	CB	11	A	A	17	2
1589	2	7097	1901	1305	998	31 oct. 10 nov.	F 6	526	2	E	13	24	M	M	30	2	A	31	M	A	2	13
1590	3	7098	1902	1306	999	20-30 octobre.	F 3	527	3	D	*14	12	A	A	19	3	G	18	A	A	22	24
1591	4	7099	1903	1307*	1000*	9-19 octobre.	F 7	528	4	C	15	1	A	A	4	4	F	8	A	A	14	5
1592	5	7100	1904	1308	1001	28 sept. 8 oct.	F 5	529	6	BA	16	21	M	M	26	5	ED	28	M	M	29	16
1593	6	7101	1905	1309	1002	17-27 septembre.	F 2	530	7	G	*17	9	A	A	15	6	C	16	A	A	18	27
1594	7	7102	1906	1310	1003*	6-16 septembre.	F 6	531	1	F	18	29	M	M	31	7	B	5	A	A	10	8
1595	8	7103	1907	1311*	1004	27 août, 6 sept.	F 4	532	2	E	*19	17	A	A	20	8	A	25	M	M	26	19
1596	9	7104	1908	1312	1005	15-25 août.	F 1	1	4	DC	1	5	A	A	11	9	GF	12	A	A	14	1
1597	10	7105	1909	1313	1006*	4-14 août.	F 5	2	5	B	2	25	M	M	27	10	E	1	A	A	6	12
1598	11	7106	1910	1314	1007	25 juill. 4 août.	F 3	3	6	A	*3	13	A	A	16	11	D	21	M	M	22	23
1599	12	7107	1911	1315*	1008*	14-24 juillet.	F 7	4	7	G	4	2	A	A	8	12	C	9	A	A	11	4
1600	13	7108	1912	1316	1009	3-13 juillet.	F 5	5	2	FE	5	22	M	M	23	13	BA	29	M	A	2	15
1601	14	7109	1913	1317	1010	22 juin, 2 juill.	F 2	6	3	D	*6	10	A	A	12	14	G	17	A	A	22	26
1602	15	7110	1914	1318	1011*	11-21 juin.	F 6	7	4	C	7	30	M	A	4	15	F	6	A	A	7	7
1603	1	7111	1915	1319*	1012	1-11 juin.	F 4	8	5	B	8	18	A	A	24	16	E	26	M	M	30	18
1604	2	7112	1916	1320	1013	20-30 mai.	F 1	9	7	AG	*9	7	A	A	8	17	DC	14	A	A	18	29
1605	3	7113	1917	1321	1014*	9-19 mai.	F 5	10	1	F	10	27	M	M	31	18	B	3	A	A	10	10
1606	4	7114	1918	1322	1015	29 avril. 9 mai.	F 3	11	2	E	*11	15	A	A	20	19	A	23	M	M	26	21
1607	5	7115	1919	1323*	1016*	18-28 avril.	F 7	12	3	D	12	4	A	A	5	20	G	11	A	A	15	2
1608	6	7116	1920	1324	1017	7-17 avril.	F 5	13	5	CB	13	24	M	M	27	21	FE	31	M	A	6	13
1609	7	7117	1921	1325	1018	27 mars, 6 avril.	F 2	14	6	A	*14	12	A	A	16	22	D	18	A	A	19	24
1610	8	7118	1922	1326	1019*	16-26 mars.	F 6	15	7	G	15	1	A	A	8	23	C	8	A	A	11	5
1611	9	7119	1923	1327*	1020	6-16 mars.	F 4	16	1	F	16	21	M	M	24	24	B	28	M	A	3	16
1612	10	7120	1924	1328	1021	23 févr. 4 mars.	F 1	17	3	ED	*17	9	A	A	12	25	AG	16	A	M	22	27
1613	11	7121	1925	1329	1022*	11-21 février.	F 5	18	4	C	18	29	M	A	4	26	F	5	A	A	7	8
1614	12	7122	1926	1330	1023	1-11 février.	F 3	19	5	B	*19	17	A	A	24	27	E	25	M	M	30	19
1615	13	7123	1927	1331*	1024	21-31 janvier.	F 7	20	6	A	1	5	A	A	9	28	D	12	A	A	19	1
1616	14	7124	1928	1332	1025*	10-20 janvier.	F 4	21	1	GF	2	25	M	M	31	1	CB	1	A	A	3	12
1617	15	7125	1929	1333	1026 1027*	30 déc. 1616, 9 janv. 19-29 décembre.	F 2 F 6	22	2	E	*3	13	A	A	20	2	A	21	M	M	26	23
1618	1	7126	1930	1334	1028	9-19 décembre.	F 4	23	3	D	4	2	A	A	5	3	G	9	A	A	15	4
1619	2	7127	1931	1335*	1029	28 nov. 8 déc.	F 1	24	4	C	5	22	M	M	28	4	F	29	M	M	31	15
1620	3	7128	1932	1336	1030*	16-26 novembre.	F 5	25	6	BA	*6	10	A	A	16	5	ED	17	A	A	19	26
1621	4	7129	1933	1337	1031	6-16 novembre.	F 3	26	7	G	7	30	M	A	1	6	C	6	A	A	11	7
1622	5	7130	1934	1338	1032	26 oct. 5 nov.	F 7	27	1	F	8	18	A	A	21	7	B	26	M	M	27	18
1623	6	7131	1935	1339*	1033*	15-25 octobre.	F 4	28	2	E	*9	7	A	A	13	8	A	14	A	A	16	29
1624	7	7132	1936	1340	1034	4-14 octobre.	F 2	29	4	DC	10	27	M	M	28	9	GF	3	A	A	7	10
1625	8	7133	1937	1341	1035	23 sept. 3 oct.	F 6	30	5	B	*11	15	A	A	17	10	E	23	M	M	30	21
1626	9	7134	1938	1342	1036*	12-22 septembre.	F 3	31	6	A	12	4	A	A	9	11	D	11	A	A	12	2
1627	10	7135	1939	1343*	1037	2-12 septembre.	F 1	32	7	G	13	24	M	M	25	12	C	31	M	A	4	13
1628	11	7136	1940	1344	1038*	21-31 août.	F 5	33	2	FE	*14	12	A	A	13	13	BA	18	A	A	23	24
1629	12	7137	1941	1345	1039	11-21 août.	F 3	34	3	D	15	1	A	A	5	14	G	8	A	A	15	5
1630	13	7138	1942	1346	1040	31 juill. 10 août.	F 7	35	4	C	16	21	M	M	28	15	F	28	M	M	31	16
1631	14	7139	1943	1347*	1041*	20-30 juillet.	F 4	36	5	B	*17	9	A	A	10	16	E	16	A	A	20	27
1632	15	7140	1944	1348	1042	9-19 juillet.	F 2	37	7	AG	18	29	M	A	1	17	DC	5	A	A	11	8
1633	1	7141	1945	1349	1043	28 juin, 8 juill.	F 6	38	1	F	*19	17	A	A	21	18	B	25	M	M	27	19
1634	2	7142	1946	1350	1044*	17-27 juin.	F 3	39	2	E	1	5	A	A	6	19	A	12	A	A	16	1
1635	3	7143	1947	1351*	1045	7-17 juin.	F 1	40	3	D	2	25	M	M	29	20	G	1	A	A	8	12
1636	4	7144	1948	1352	1046*	26 mai, 5 juin.	F 5	41	5	CB	3	13	A	A	17	21	FE	21	M	M	23	23
1637	5	7145	1949	1353	1047	16-26 mai.	F 3	42	6	A	4	2	A	A	9	22	D	9	A	A	12	4
1638	6	7146	1950	1354	1048	5-15 mai.	F 7	43	7	G	5	22	M	M	25	23	C	29	M	A	4	15
1639	7	7147	1951	1355*	1049*	24 avril, 4 mai	F 4	44	1	F	*6	10	A	A	14	24	B	17	A	A	24	26
1640	8	7148	1952	1356	1050	13-23 avril.	F 2	45	3	ED	7	30	M	A	5	25	AG	6	A	A	8	7

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ	Indictions	Ère mondaine ou époque unique	Ère des Séleucides ou des Grecs	Ère des Martyrs	ÈRE DE L'HÉGIRE		Cycle pascal	Lettres dominicales	Cycle de 19 ans	Lettre d'or	Mois, avril. Les Pâques de l'ancien calendrier		Cycle de 28 ans	Lettres dominicales	Lettre d'or du nouv. calendrier	Mois, avril. Les Pâques du nouv. calendrier		Epactes
1641	9	7149	1953	1557	1061	2-12 avril.	F 6	46 4	C	8	18	A A	25	25	1	26	M M	31 18
1642	10	7150	1954	1558	1062*	22 mars, 1 avril.	F 5	47 5	B	*9	7	A A	10	27	1	14	A A	20 29
1643	11	7151	1955	1559*	1063	12-22 mars.	F 1	48 6	A	10	27	M A	2	28	10	3	A A	5 10
1644	12	7152	1956	1560	1064	29 janv. 10 mars.	F 5	49 1	G	*11	15	A A	21	1	CB	25	M M	27 21
1645	13	7153	1957	1561	1065*	17-27 janv.	F 2	50 2	E	12	4	A A	6	2	A	11	A A	16 2
1646	14	7154	1958	1562	1066	7-17 janv.	F 7	51 3	D	13	24	M M	29	3	G	31	M A	1 13
1647	15	7155	1959	1563*	1067*	27 janv. 6 fév.	F 4	52 4	C	*14	12	A A	18	4	F	18	A A	21 24
1648	1	7156	1960	1564	1068	17-27 janvier.	F 2	53 6	BA	15	1	A A	2	5	ED	8	A A	12 5
1649	2	7157	1961	1565	1069	5-15 janvier.	F 6	54 7	G	16	21	M M	25	6	C	28	M A	4 16
1650	3	7158	1962	1566	1000* / 1061	25 déc. 1649, 4 janv. / 15-25 déc.	F 5 / F 2	55 1	F	*17	9	A A	14	7	B	16	A A	17 27
1651	4	7159	1963	1567*	1062	4-14 déc.	F 5	56 2	E	18	29	M M	30	8	A	5	A A	9 8
1652	5	7160	1964	1568	1063*	22 nov. 2 déc.	F 2	57 4	DC	*19	17	A A	18	9	GF	25	M M	31 15
1653	6	7161	1965	1569	1064	12-22 nov.	F 7	58 5	B	1	5	A A	10	10	E	12	A A	13 1
1654	7	7162	1966	1570	1065	1-11 nov.	F 4	59 6	A	2	25	M M	26	11	D	1	A A	5 12
1655	8	7163	1967	1571*	1066*	21-31 oct.	F 1	60 7	G	*3	15	A A	13	12	C	21	M M	28 25
1656	9	7164	1968	1572	1067	10-20 oct.	F 6	61 2	F	4	2	A A	6	13	BA	9	A A	16 4
1657	10	7165	1969	1573	1068*	2-9 sept. 9 oct.	F 5	62 3	D	5	22	M M	29	14	G	29	M A	1 15
1658	11	7166	1970	1574	1069	19-29 sept.	F 1	63 4	C	*6	10	A A	11	15	F	17	A A	21 26
1659	12	7167	1971	1575*	1070	8-18 sept.	F 5	64 5	B	7	30	M A	3	16	E	6	A A	13 7
1660	13	7168	1972	1576	1071*	27 août, 6 sept.	F 2	65 7	AG	8	18	A A	22	17	DC	25	M M	28 18
1661	14	7169	1973	1577	1072	17-27 août.	F 7	66 1	F	*9	7	A A	14	18	B	14	A A	17 29
1662	15	7170	1974	1578	1073	6-16 août.	F 4	67 2	E	10	27	M M	30	19	A	3	A A	9 10
1663	1	7171	1975	1579*	1074*	26 juin, 6 août.	F 1	68 3	D	*11	15	A A	19	20	G	23	M M	25 21
1664	2	7172	1976	1580	1075	15-25 juill.	F 6	69 5	CB	12	4	A A	10	21	FE	11	A A	15 2
1665	3	7173	1977	1581	1076*	4-14 juill.	F 5	70 6	A	13	24	M M	26	22	D	31	M A	5 13
1666	4	7174	1978	1582	1077	24 juin, 4 juill.	F 1	71 7	G	*14	12	A A	15	23	C	18	A A	25 24
1667	5	7175	1979	1583*	1078	13-23 juin.	F 5	72 1	F	15	1	A A	7	24	B	8	A A	10 5
1668	6	7176	1980	1584	1079*	1-11 juin.	F 2	73 3	ED	16	21	M M	22	25	AG	28	M A	1 16
1669	7	7177	1981	1585	1080	22 mai, 1 juin.	F 7	74 4	C	*17	9	A A	11	26	F	16	A A	21 27
1670	8	7178	1982	1586	1081	11-21 mai.	F 4	75 5	B	18	29	M A	3	27	E	5	A A	6 8
1671	9	7179	1983	1587*	1082*	30 avril, 10 mai.	F 1	76 6	A	*19	17	A A	25	28	D	25	M M	29 19
1672	10	7180	1984	1588	1083	19-29 avril.	F 6	77 1	GF	1	5	A A	7	1	CB	12	A A	17 1
1673	11	7181	1985	1589	1084	8-18 avril.	F 3	78 2	E	2	25	M M	30	2	A	1	A A	5 12
1674	12	7182	1986	1590	1085*	28 mars, 7 avril.	F 7	79 3	D	*3	15	A A	19	3	G	21	M M	2 23
1675	13	7183	1987	1591*	1086	18-28 mars.	F 5	80 4	C	4	2	A A	4	4	F	9	A A	14 4
1676	14	7184	1988	1592	1087*	6-16 mars.	F 2	81 6	BA	5	22	M M	26	5	ED	29	M A	5 15
1677	15	7185	1989	1593	1088	24 févr., 6 mars.	F 7	82 7	G	*6	10	A A	15	6	C	17	A A	18 26
1678	1	7186	1990	1594	1089	13-23 février.	F 4	83 1	F	7	30	M M	31	7	B	6	A A	10 7
1679	2	7187	1991	1595*	1090*	2-12 février.	F 1	84 2	E	8	18	A A	20	8	A	26	M A	2 18
1680	3	7188	1992	1596	1091	23 janv., 2 févr.	F 6	85 4	DC	*9	7	A A	11	9	GF	14	A A	21 29
1681	4	7189	1993	1597	1092	11-21 janvier.	F 3	86 5	B	10	27	M A	3	10	E	3	A A	6 10
1682	5	7190	1994	1598	1093* / 1094	31 déc. 1681, 10 janv. / 21-31 décembre.	F 7 / F 5	87 6	A	*11	15	A A	16	11	D	25	M M	29 21
1683	6	7191	1995	1599*	1095	10-20 décembre.	F 2	88 7	G	12	4	A A	8	12	C	11	A A	18 2
1684	7	7192	1996	1600	1096*	28 nov. 8 déc.	F 6	89 2	FE	13	24	M M	30	13	BA	31	M A	2 13
1685	8	7193	1997	1601	1097	18-28 novembre.	F 4	90 3	D	*14	12	A A	19	14	G	18	A A	22 24
1686	9	7194	1998	1602	1098*	7-17 novemb.	F 1	91 4	C	15	1	A A	4	15	F	8	A A	14 5
1687	10	7195	1999	1603*	1099	28 oct. 7 nov.	F 6	92 5	B	16	21	M M	27	16	E	28	M M	30 16
1688	11	7196	2000	1604	1100	16-26 octobre.	F 5	93 7	AG	*17	9	A A	15	17	DC	16	A A	18 27
1689	12	7197	2001	1605	1101*	5-15 octobre.	F 7	94 1	F	18	29	M M	31	18	B	5	A A	10 8
1690	13	7198	2002	1606	1102	25 sept. 5 octob.	F 5	95 2	E	*19	17	A A	20	19	A	25	M M	26 19
1691	14	7199	2003	1607*	1103	14-24 sept.	F 2	96 3	D	1	5	A A	12	20	G	12	A A	15 1
1692	15	7200	2004	1608	1104*	2-12 sept.	F 6	97 5	CB	2	25	M M	27	21	FE	1	A A	6 12
1693	1	7201	2005	1609	1105	23 août, 2 sept.	F 4	98 6	A	*3	13	A A	16	22	D	21	M M	22 23
1694	2	7202	2006	1610	1106*	12-22 août.	F 1	99 7	G	4	2	A A	8	23	C	9	A A	11 4
1695	3	7203	2007	1611*	1107	2-12 août.	F 6	100 1	F	5	22	M M	24	24	B	29	M A	3 15
1696	4	7204	2008	1612	1108	21-31 juillet.	F 3	101 3	ED	*6	10	A A	12	25	AG	17	A A	22 26
1697	5	7205	2009	1613	1109*	10-20 juillet	F 7	102 4	C	7	30	M A	4	26	F	6	A A	7 7
1698	6	7206	2010	1614	1110	30 juin, 10 juill.	F 5	103 5	B	8	18	A A	24	27	E	26	M M	30 18
1699	7	7207	2011	1615*	1111	19-29 juin.	F 2	104 6	A	*9	7	A A	9	28	D	14	A A	19 29
1700	8	7208	2012	1616	1112*	7-18 juin.	F 6	105 1	GF	10	27	M M	31	1	C	4	A A	11 9

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère nomaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales. de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal. de l'anc. calendrier. M. mars, A avril.		M mars, A avril. Les Pâques de l'anc. calendrier.		Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouv. calendrier	Terme pascal. du nouv. calendrier. M. mars. A avril.		M mars, A avril. Les Pâques. du nouv. calendrier.		Epactes.
1701	9	7209	2015	1417	1115	28 mai, 8 juin.	F 4	106	2	E	*11	15	A	A	20	2	B	24	M	M	27	20
1702	10	7210	2014	1418	1114	17-28 mai.	F 1	107	3	D	12	4	A	A	5	3	A	12	A	A	16	1
1703	11	7211	2015	1419*	1115*	6-17 mai.	F 5	108	4	C	13	24	M	M	28	4	G	1	A	A	8	12
1704	12	7212	2016	1420	1116	25 avril, 6 mai.	F 3	109	6	BA	*14	12	A	A	16	5	FE	21	M	M	25	25
1705	13	7213	2017	1421	1117*	14-25 avril.	F 7	110	7	G	15	1	A	A	8	6	D	9	A	A	12	4
1706	14	7214	2018	1422	1118	4-15 avril.	F 5	111	1	F	16	21	M	M	24	7	C	29	M	A	4	15
1707	15	7215	2019	1423*	1119	24 mars, 4 avril.	F 2	112	2	E	*17	9	A	A	13	8	B	17	A	A	24	25
1708	1	7216	2020	1424	1120*	12-23 mars.	F 6	113	4	DC	18	29	M	A	4	9	AG	6	A	A	8	7
1709	2	7217	2021	1425	1121	2-13 mars.	F 4	114	5	B	*19	17	A	A	24	10	F	26	M	M	31	18
1710	3	7218	2022	1426	1122	19 févr., 2 mars.	F 1	115	6	A	1	5	A	A	9	11	E	13	A	A	20	*
1711	4	7219	2023	1427*	1123*	8-19 février.	F 5	116	7	G	2	23	M	A	1	12	D	2	A	A	5	11
1712	5	7220	2024	1428	1124	29 janv., 9 février.	F 3	117	2	FE	*3	13	A	A	20	13	CB	22	M	M	27	22
1713	6	7221	2025	1429	1125	17-28 janvier.	F 7	118	3	D	4	2	A	A	5	14	A	10	A	A	16	3
1714	7	7222	2026	1430	1126*	6-17 janvier.	F 4	119	4	C	5	22	M	M	28	15	G	30	M	A	1	14
1715	8	7223	2027	1431*	1127 1128*	27 déc. 1714, 7 janv. 16-27 décembre.	F 2 F 6	120	5	B	*6	10	A	A	17	16	F	18	A	A	21	25
1716	9	7224	2028	1432	1129	5-16 décembre.	F 4	121	7	AG	7	30	M	A	1	17	ED	7	A	A	12	6
1717	10	7225	2029	1433	1130	24 nov., 5 déc.	F 1	122	1	F	8	18	A	A	21	18	C	27	M	M	28	17
1718	11	7226	2030	1434	1131*	13-24 novembre.	F 5	123	2	E	*9	7	A	A	13	19	B	15	A	A	17	28
1719	12	7227	2031	1435*	1132	3-14 novembre.	F 3	124	3	D	10	27	M	M	29	20	A	4	A	A	9	9
1720	13	7228	2032	1436	1133	22 oct., 2 nov.	F 7	125	5	CB	*11	15	A	A	17	21	GF	24	M	M	31	20
1721	14	7229	2033	1437	1134*	11-22 octobre.	F 4	126	6	A	12	4	A	A	9	22	E	12	A	A	13	1
1722	15	7230	2034	1438	1135	1-12 octobre.	F 2	127	7	G	13	24	M	M	25	23	D	1	A	A	5	12
1723	1	7231	2035	1439*	1136*	20 sept., 1 octob.	F 6	128	1	F	*14	12	A	A	14	24	C	21	M	M	28	23
1724	2	7232	2036	1440	1137	9-20 septembre.	F 4	129	3	ED	15	1	A	A	5	25	BA	9	A	A	16	4
1725	3	7233	2037	1441	1138	29 août, 9 sept.	F 1	130	4	C	16	21	M	M	28	26	G	29	M	A	1	15
1726	4	7234	2038	1442	1139*	18-29 août.	F 5	131	5	B	*17	9	A	A	10	27	F	17	A	A	21	26
1727	5	7235	2039	1443*	1140	8-19 août.	F 3	132	6	A	18	29	M	A	2	28	E	6	A	A	13	7
1728	6	7236	2040	1444	1141	27 juill. 7 août.	F 7	133	1	GF	*19	17	A	A	21	1	DC	26	M	M	22	18
1729	7	7237	2041	1445	1142*	16-27 juillet.	F 4	134	2	E	1	5	A	A	6	2	B	13	A	A	17	*
1730	8	7238	2042	1446	1143	6-17 juillet.	F 2	135	3	D	2	25	M	M	29	3	A	2	A	A	9	11
1731	9	7239	2043	1447*	1144	25 juin, 6 juill.	F 6	136	4	C	*3	13	A	A	18	4	G	22	M	M	25	22
1732	10	7240	2044	1448	1145*	13-24 juin.	F 3	137	6	BA	4	2	A	A	9	5	FE	10	A	A	13	3
1733	11	7241	2045	1449	1146	3-14 juin.	F 1	138	7	G	5	22	M	M	25	6	D	30	M	A	5	14
1734	12	7242	2046	1450	1147*	23 mai, 3 juin.	F 5	139	1	F	*6	10	A	A	14	7	C	18	A	A	25	25
1735	13	7243	2047	1451*	1148	13-24 mai.	F 3	140	2	E	7	30	M	A	6	8	B	7	A	A	10	6
1736	14	7244	2048	1452	1149	1-12 mai.	F 7	141	4	DC	8	18	A	A	23	9	AG	27	M	A	1	17
1737	15	7245	2049	1453	1150*	20 avril, 1 mai.	F 4	142	5	B	*9	7	A	A	10	10	F	15	A	A	21	28
1738	1	7246	2050	1454	1151	10-21 avril.	F 2	143	6	A	10	27	M	A	2	11	E	4	A	A	6	9
1739	2	7247	2051	1455*	1152	30 mars, 10 avril.	F 6	144	7	G	*11	15	A	A	22	12	D	24	M	M	29	20
1740	3	7248	2052	1456	1153*	18-29 mars.	F 3	145	2	FE	12	4	A	A	6	13	CB	12	A	A	17	1
1741	4	7249	2053	1457	1154	8-19 mars.	F 1	146	3	D	13	24	M	M	29	14	A	1	A	A	2	12
1742	5	7250	2054	1458	1155	25 févr., 8 mars.	F 5	147	4	C	*14	12	A	A	18	15	G	21	M	M	25	23
1743	6	7251	2055	1459*	1156*	14-25 février.	F 2	148	5	B	15	1	A	A	3	16	F	9	A	A	14	4
1744	7	7252	2056	1460	1157	4-15 février.	F 7	149	7	AG	16	21	M	M	25	17	ED	29	M	A	5	15
1745	8	7253	2057	1461	1158*	23 janv., 3 févr.	F 4	150	1	F	*17	9	A	A	14	18	C	17	A	A	18	26
1746	9	7254	2058	1462	1159	13-24 janvier.	F 2	151	2	E	18	29	M	M	30	19	B	6	A	A	10	7
1747	10	7255	2059	1463*	1160	2-13 janvier.	F 6	152	3	D	*19	17	A	A	19	20	A	25	M	A	2	18
1748	11	7256	2060	1464	1161* 1162	22 déc. 1747, 2 janv. 11-22 décembre.	F 3 F 1	153	5	CB	1	5	A	A	10	21	GF	13	A	A	14	*
1749	12	7257	2061	1465	1163	30 nov., 11 déc.	F 5	154	6	A	2	25	M	M	26	22	E	2	A	A	6	11
1750	13	7258	2062	1466	1164*	19-30 novembre.	F 2	155	7	G	*3	13	A	A	15	23	D	22	M	M	29	22
1751	14	7259	2063	1467*	1165	9-20 novembre.	F 7	156	1	F	4	2	A	A	7	24	C	10	A	A	11	3
1752	15	7260	2064	1468	1166*	28 oct., 8 nov.	F 4	157	3	ED	5	22	M	M	29	25	BA	30	M	A	2	14
1753	1	7261	2065	1469	1167	18-29 octobre.	F 2	158	4	C	*6	10	A	A	11	26	G	18	A	A	22	25
1754	2	7262	2066	1470	1168	7-18 octobre.	F 6	159	5	B	7	30	M	A	3	27	F	7	A	A	14	6
1755	3	7263	2067	1471*	1169*	26 sept., 7 oct.	F 3	160	6	A	*8	18	A	A	23	28	E	27	M	M	30	17
1756	4	7264	2068	1472	1170	15-26 septembre.	F 1	161	1	GF	9	7	A	A	14	1	DC	15	A	A	18	28
1757	5	7265	2069	1473	1171	4-15 septembre.	F 5	162	2	E	10	27	M	M	30	2	B	4	A	A	10	9
1758	6	7266	2070	1474	1172*	24 août, 4 sept.	F 2	163	3	D	*11	15	A	A	19	3	A	24	M	M	26	20
1759	7	7267	2071	1475*	1173	14-25 août.	F 7	164	4	C	12	4	A	A	11	4	G	12	A	A	15	1
1760	8	7268	2072	1476	1174	2-15 août.	F 4	165	6	BA	13	24	M	M	26	5	FE	1	A	A	6	12

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie, et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal	Concurrents	Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans	Terme pascal de l'anc. calendrier. Mars, A avril.	Mars, A avril. Les Pâques de l'anc. calendrier.	Cycle solaire	Lettres dominicales du nouv. calendrier.	Terme pascal du nouv. calendrier. Mars, A avril.	Mars, A avril. Les Pâques du nouv. calendrier.	Epactes.
1761	9	7269	2073	1477	1175*	22 juill., 2 août.	F 1	166	7	G	*14 12	A A	15	6	D 21	M M	22 23
1762	10	7270	2074	1478	1176	12-23 juillet.	F 6	167	1	F	15 1	A A	7	7	C 9	A A	11 4
1763	11	7271	2075	1479*	1177*	1-12 juillet.	F 3	168	2	E	16 21	M M	27	8	B 29	M A	3 15
1764	12	7272	2076	1480	1178	20 juin, 1 juillet.	F 1	169	4	DC	*17 9	A A	11	9	AG 17	A A	22 26
1765	13	7273	2077	1481	1179	9-20 juin.	F 3	170	5	B	18 29	M A	3	10	F 6	A A	7 7
1766	14	7274	2078	1482	1180*	29 mai, 9 juin.	F 2	171	6	A	*19 17	A A	23	11	E 26	M M	30 18
1767	15	7275	2079	1483*	1181	19-30 mai.	F 7	172	7	G	1 5	A A	8	12	D 13	A A	19 *
1768	1	7276	2080	1484	1182	7-18 mai.	F 4	173	2	FE	2 25	M M	30	13	CB 2	A A	3 11
1769	2	7277	2081	1485	1183*	26 avril, 7 mai.	F 1	174	3	D	*3 13	A A	19	14	A 22	M M	20 22
1770	3	7278	2082	1486	1184	16-27 avril.	F 6	175	4	C	4 2	A A	4	15	G 10	A A	15 3
1771	4	7279	2083	1487*	1185	5-16 avril.	F 3	176	5	B	5 22	M M	27	16	F 30	M M	31 14
1772	5	7280	2084	1488	1186*	24 mars, 4 avril.	F 7	177	7	AG	*6 10	A A	15	17	ED 18	A A	19 25
1773	6	7281	2085	1489	1187	14-25 mars.	F 3	178	1	F	7 30	M M	31	18	C 7	A A	11 6
1774	7	7282	2086	1490	1188*	3-14 mars.	F 2	179	2	E	8 18	A A	20	19	B 27	M A	3 17
1775	8	7283	2087	1491*	1189	21 févr., 4 mars.	F 7	180	3	D	*9 7	A A	12	20	A 15	A A	16 28
1776	9	7284	2088	1492	1190	10-21 février.	F 4	181	5	CB	10 27	M A	3	21	GF 4	A A	7 9
1777	10	7285	2089	1493	1191*	29 janv., 9 févr.	F 1	182	6	A	*11 15	A A	16	22	E 24	M M	30 20
1778	11	7286	2090	1494	1192	19-30 janv.	F 6	183	7	G	12 4	A A	8	23	D 12	A A	19 1
1779	12	7287	2091	1495*	1193	8-19 janv.	F 3	184	1	F	13 24	M M	31	24	C 1	A A	4 12
1780	13	7288	2092	1496	1194* / 1195	28 déc. 1779, 8 janv. / 17-8 décembre.	F 7 / F 5	185	3	ED	*14 12	A A	19	25	BA 21	M M	26 23
1781	14	7289	2093	1497	1196*	6-17 décembre.	F 2	186	4	C	15 1	A A	4	26	G 9	A A	15 4
1782	15	7290	2094	1498	1197	26 nov., 7 déc.	F 7	187	5	B	16 21	M M	27	27	F 29	M M	31 15
1783	1	7291	2095	1499*	1198	15-26 novembre.	F 4	188	6	A	*17 9	A A	16	28	E 17	A A	20 26
1784	2	7292	2096	1500	1199*	3-14 nov.	F 1	189	1	GF	18 29	M M	31	1	DC 6	A A	11 7
1785	3	7293	2097	1501	1200	24 oct., 4 nov.	F 6	190	2	E	*19 17	A A	20	2	B 26	M M	27 18
1786	4	7294	2098	1502	1201	13-24 oct.	F 3	191	3	D	1 5	A A	12	3	A 15	A A	16 *
1787	5	7295	2099	1503*	1202*	2-13 oct.	F 7	192	4	C	2 25	M M	28	4	G 2	A A	8 11
1788	6	7296	2100	1504	1203	21 sept., 2 oct.	F 5	193	6	BA	*3 13	A A	16	5	FE 22	M M	23 22
1789	7	7297	2101	1505	1204	10-21 septembre.	F 2	194	7	G	4 2	A A	8	6	D 10	A A	12 3
1790	8	7298	2102	1506	1205*	30 août, 10 sept.	F 6	195	1	F	5 22	M M	24	7	C 30	M A	4 14
1791	9	7299	2103	1507*	1206	20-31 août.	F 4	196	2	E	*6 10	A A	15	8	B 18	A A	24 25
1792	10	7300	2104	1508	1207	8-19 août.	F 1	197	4	DC	7 30	M A	4	9	AG 7	A A	8 6
1793	11	7301	2105	1509	1208	29 juill., 9 août.	F 6	198	5	B	8 18	A A	24	10	F 27	M M	31 17
1794	12	7302	2106	1510	1209	18-29 juillet.	F 3	199	6	A	*9 7	A A	9	11	E 15	A A	20 28
1795	13	7303	2107	1511*	1210*	7-18 juillet.	F 7	200	7	G	10 27	M A	1	12	D 4	A A	5 9
1796	14	7304	2108	1512	1211	26 juin, 7 juillet.	F 5	201	2	FE	*11 15	A A	20	13	CB 24	M M	27 20
1797	15	7305	2109	1513	1212	15-26 juin.	F 2	202	3	D	12 4	A A	5	14	A 12	A A	16 1
1798	1	7306	2110	1514	1213*	4-15 juin	F 6	203	4	C	13 24	M M	28	15	G 1	A A	8 12
1799	2	7307	2111	1515*	1214	25 mai, 5 juin.	F 5	204	5	B	*14 12	A A	17	16	F 21	M M	24 23
1800	3	7308	2112	1516	1215	13-25 mai.	F 1	205	7	AG	15 1	A A	8	17	E 9	A A	15 4
1801	4	7309	2113	1517	1216*	2-14 mai.	F 5	206	1	F	16 21	M M	24	18	D 29	M A	5 15
1802	5	7310	2114	1518	1217	22 avril, 4 mai.	F 3	207	2	E	*17 9	A A	15	19	C 17	A A	18 26
1803	6	7311	2115	1519*	1218*	11-23 avril.	F 7	208	3	D	18 29	M A	5	20	B 6	A A	10 7
1804	7	7312	2116	1520	1219	31 mars, 12 avril.	F 5	209	5	CB	*19 17	A A	24	21	AG 26	M A	1 18
1805	8	7313	2117	1521	1220	20 mars, 1 avril.	F 2	210	6	A	1 5	A A	9	22	F 13	A A	14 *
1806	9	7314	2118	1522	1221*	9-21 mars.	F 6	211	7	G	2 25	M A	1	23	E 2	A A	6 11
1807	10	7315	2119	1523*	1222	27 févr., 11 mars.	F 4	212	1	F	*3 13	A A	14	24	D 22	M M	29 22
1808	11	7316	2120	1524	1223	16-28 février.	F 1	213	3	ED	4 2	A A	5	25	CB 10	A A	17 3
1809	12	7317	2121	1525	1224*	4-16 février.	F 5	214	4	C	5 22	M M	28	26	A 30	M A	2 14
1810	13	7318	2122	1526	1225	25 janvier, 6 févr.	F 3	215	5	B	*6 10	A A	17	27	G 18	A A	22 25
1811	14	7319	2123	1527*	1226*	14-26 janvier.	F 7	216	6	A	7 30	M A	2	28	F 7	A A	14 6
1812	15	7320	2124	1528	1227	4-16 janvier.	F 5	217	1	GF	8 18	A A	21	1	ED 27	M M	29 17
1813	1	7321	2125	1529	1228 / 1229*	23 déc. 1812, 4 janv. / 12-24 décembre.	F 2 / F 6	218	2	E	*9 7	A A	13	2	C 15	A A	18 28
1814	2	7322	2126	1530	1230	2-14 décembre.	F 4	219	3	D	10 27	M M	29	3	B 4	A A	10 9
1815	3	7323	2127	1531*	1231	21 nov., 3 déc.	F 1	220	4	C	*11 15	A A	18	4	A 24	M M	26 20
1816	4	7324	2128	1532	1232*	9-21 novembre.	F 5	221	6	BA	12 4	A A	9	5	GF 12	A A	14 1
1817	5	7325	2129	1533	1233	30 oct., 11 nov.	F 3	222	7	G	13 24	M M	25	6	E 1	A A	6 12
1818	6	7326	2130	1534	1234	19-31 octobre.	F 7	223	1	F	*14 12	A A	14	7	D 21	M M	22 23
1819	7	7327	2131	1535*	1235*	8-20 octobre.	F 4	224	2	E	15 1	A A	6	8	C 9	A A	11 4
1820	8	7328	2132	1536	1236	27 sept., 9 oct.	F 2	225	4	DC	16 21	M M	28	9	BA 29	M A	2 15

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'anc. calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril. Les Pâques de l'anc. calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouv. calendrier.	Terme pascal du nouv. calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril. Les Pâques du nouv. calendrier.	Epactes.
1821	9	7329	2133	1537	1237*	16-28 septembre. F 6	226	5	B	*17	9	A	A 10	10	G	17	A	A 22	26
1822	10	7330	2134	1538	1238	6-18 septembre. F 4	227	6	A	18	29	M	A 2	11	F	6	A	A 7	7
1823	11	7331	2135	1539*	1239	26 août, 7 sept. F 1	228	7	G	*19	17	A	A 22	12	E	26	M	M 30	18
1824	12	7332	2136	1540	1240*	14-26 août. F 5	229	2	FE	1	5	A	A 6	13	DC	13	A	A 18	*
1825	13	7333	2137	1541	1241	4-16 août. F 3	230	3	D	2	25	M	M 29	14	B	2	A	A 3	11
1826	14	7334	2138	1542	1242	24 juillet, 5 août. F 7	231	4	C	*3	13	A	A 18	15	A	22	M	M 26	22
1827	15	7335	2139	1543*	1243*	13-25 juillet. F 4	232	5	B	4	2	A	A 3	16	G	10	A	A 13	3
1828	1	7336	2140	1544	1244	2-14 juillet. F 2	233	7	AG	5	22	M	M 25	17	FE	30	M	A 6	14
1829	2	7337	2141	1545	1245	21 juin, 3 juill. F 6	234	1	F	*6	10	A	A 14	18	D	18	A	A 19	25
1830	3	7338	2142	1546	1246*	10-22 juin. F 3	235	2	E	7	30	M	A 6	19	C	7	A	A 11	6
1831	4	7339	2143	1547*	1247	31 mai, 12 juin. F 1	236	3	D	8	18	A	A 19	20	B	27	M	A 3	17
1832	5	7340	2144	1548	1248*	19-31 mai. F 5	237	5	CB	*9	7	A	A 10	21	AG	15	A	A 22	28
1833	6	7341	2145	1549	1249	9-21 mai. F 3	238	6	A	10	27	M	A 2	22	F	4	A	A 7	9
1834	7	7342	2146	1550	1250	28 avril, 10 mai. F 7	239	7	G	*11	15	A	A 22	23	E	24	M	M 30	20
1835	8	7343	2147	1551*	1251	17-29 avril. F 4	240	1	F	12	4	A	A 7	24	D	12	A	A 19	1
1836	9	7344	2148	1552	1252	6-18 avril. F 2	241	3	ED	13	24	M	M 29	25	CB	1	A	A 3	12
1837	10	7345	2149	1553	1253	26 mars, 7 avril. F 6	242	4	C	*14	12	A	A 18	26	A	21	M	M 26	23
1838	11	7346	2150	1554	1254*	15-27 mars. F 3	243	5	B	15	1	A	A 3	27	G	9	A	A 15	4
1839	12	7347	2151	1555*	1255	5-17 mars. F 1	244	6	A	16	21	M	M 26	28	F	29	M	M 31	15
1840	13	7348	2152	1556	1256*	22 févr., 5 mars. F 5	245	1	GF	*17	9	A	A 14	1	ED	17	A	A 19	26
1841	14	7349	2153	1557	1257	11-23 février. F 3	246	2	E	18	29	M	M 30	2	C	6	A	A 11	7
1842	15	7350	2154	1558	1258	31 janv., 12 févr. F 7	247	3	D	*19	17	A	A 19	3	B	26	M	M 27	18
1843	1	7351	2155	1559*	1259*	20 janv., 1 févr. F 4	248	4	C	1	5	A	A 11	4	A	13	A	A 16	*
1844	2	7352	2156	1560	1260	10-22 janvier. F 2	249	6	BA	2	25	M	M 26	5	GF	2	A	A 7	11
1845	3	7353	2157	1561	1261 1262*	29déc.1844,10 janv. F 6 18-30 décembre. F 3	250	7	G	*3	13	A	A 15	6	E	22	M	M 25	22
1846	4	7354	2158	1562	1263	8-20 décembre. F 1	251	1	F	4	2	A	A 7	7	D	10	A	A 12	3
1847	5	7355	2159	1563*	1264	27 nov. 9 déc. F 5	252	2	E	5	22	M	M 25	8	C	30	M	A 4	14
1848	6	7356	2160	1564	1265*	15-27 novembre. F 2	253	4	DC	*6	10	A	A 11	9	BA	18	A	A 23	25
1849	7	7357	2161	1565	1266	5-17 novemb. F 7	254	5	B	7	30	M	A 3	10	G	7	A	A 8	6
1850	8	7358	2162	1566	1267*	25 oct. 6 nov. F 4	255	6	A	8	18	A	A 25	11	F	27	M	M 31	17
1851	9	7359	2163	1567*	1268	15-27 octobre. F 2	256	7	G	*9	7	A	A 8	12	E	15	A	A 20	28
1852	10	7360	2164	1568	1269	3-15 octobre. F 6	257	2	FE	10	27	M	M 30	13	DC	4	A	A 11	9
1853	11	7361	2165	1569	1270*	22 sept. 4 octob. F 3	258	3	D	*11	15	A	A 19	14	B	24	M	M 27	20
1854	12	7362	2166	1570	1271	12-24 sept. F 1	259	4	C	12	4	A	A 11	15	A	12	A	A 16	1
1855	13	7363	2167	1571*	1272	1-13 sept. F 5	260	5	B	13	24	M	M 27	16	G	1	A	A 8	12
1856	14	7364	2168	1572	1273*	20 août, 1 sept. F 2	261	7	AG	*14	12	A	A 15	17	FE	21	M	M 23	23
1857	15	7365	2169	1573	1274	10-22 août. F 7	262	1	F	15	1	A	A 7	18	D	9	A	A 12	4
1858	1	7366	2170	1574	1275	30 juill. 11 août. F 4	263	2	E	16	21	M	M 23	19	C	29	M	A 4	15
1859	2	7367	2171	1575*	1276*	19-31 juill. F 1	264	3	D	*17	9	A	A 12	20	B	17	A	A 24	26
1860	3	7368	2172	1576	1277	8-20 juill. F 6	265	5	CB	18	29	M	A 3	21	AG	6	A	A 8	7
1861	4	7369	2173	1577	1278*	27 juin, 9 juill. F 3	266	6	A	*19	17	A	A 23	22	F	26	M	M 31	18
1862	5	7370	2174	1578	1279	17-29 juin. F 1	267	7	G	1	5	A	A 8	23	E	13	A	A 20	*
1863	6	7371	2175	1579*	1280	6-18 juin. F 5	268	1	F	2	25	M	M 31	24	D	2	A	A 5	11
1864	7	7372	2176	1580	1281*	25 mai, 6 juin. F 2	269	3	ED	*3	13	A	A 19	25	CB	22	M	M 27	22
1865	8	7373	2177	1581	1282	15-27 mai. F 7	270	4	C	4	2	A	A 4	26	A	10	A	A 16	3
1866	9	7374	2178	1582	1283	4-16 mai. F 4	271	5	B	5	22	M	M 27	27	G	30	M	A 1	14
1867	10	7375	2179	1583*	1284*	23 avril, 5 mai. F 1	272	6	A	*6	10	A	A 16	28	F	18	A	A 21	25
1868	11	7376	2180	1584	1285	12-24 avril. F 6	273	1	GF	7	30	M	M 31	1	ED	7	A	A 12	6
1869	12	7377	2181	1585	1286*	1-13 avril. F 3	274	2	E	8	18	A	A 20	2	C	27	M	M 28	17
1870	13	7378	2182	1586	1287	22 mars, 3 avril. F 1	275	3	D	*9	7	A	A 12	3	B	15	A	A 17	28
1871	14	7379	2183	1587*	1288	11-23 mars. F 5	276	4	C	10	27	M	M 28	4	A	4	A	A 9	9
1872	15	7380	2184	1588	1289*	28 févr. 11 mars. F 2	277	6	BA	*11	15	A	A 16	5	GF	24	M	M 31	20
1873	1	7381	2185	1589	1290	17 févr. 1 mars. F 7	278	7	G	12	4	A	A 8	6	E	12	A	A 13	1
1874	2	7382	2186	1590	1291	6-18 février. F 4	279	1	F	13	24	M	M 31	7	D	1	A	A 5	12
1875	3	7383	2187	1591*	1292*	26 janv., 7 févr. F 1	280	2	E	*14	12	A	A 13	8	C	21	M	M 28	23
1876	4	7384	2188	1592	1293	16-28 janvier. F 6	281	4	DC	15	1	A	A 4	9	BA	9	A	A 16	4
1877	5	7385	2189	1593	1294	14-16 janvier F 3	282	5	B	16	21	M	M 21	10	G	29	M	A 1	15
1878	6	7386	2190	1594	1295* 1296	24 déc.1877,5 janv. F 7 14-26 déc. F 5	283	6	A	*17	9	A	A 16	11	F	17	A	A 21	26
1879	7	7387	2191	1595*	1297*	3-15 déc. F 2	284	7	G	18	29	M	A 1	12	E	6	A	A 13	7
1880	8	7388	2192	1596	1298	22 nov., 4 déc. F 7	285	2	FE	*19	17	A	A 20	13	DC	26	M	M 28	18

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère de la période julienne.	Ère de Diocléti. ou des Martyrs.	Ère des Musulm.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle de 19 ans.	Lettres dominicales.	Cycle de 12 ans.	Épacte.	Pâques.	Nombre d'or.	Pâques.	Cycle de 28 ans.	Pâques.	Cycle de 15 ans.	Pâques.	Lettres.
1881	9	7399	2103	1207	1290	11-23 novemb.	F 4	286	5	D	1	5	A	A	12	14	B	13	A	A	17	*
1882	10	7400	2104	1208	1291*	31 octob. 12 nov.	F 1	287	4	C	2	25	M	M	28	15	A	2	A	A	9	11
1883	11	7401	2105	1209*	1292	21 octob. 2 nov.	F 6	288	3	B	*3	13	A	A	17	16	G	22	M	M	25	22
1884	12	7402	2106	1210	1293	9-24 octobre.	F 5	289	7	AG	4	2	A	A	8	17	FE	10	A	A	13	3
1885	13	7403	2107	1211	1294*	28 sept. 10 oct.	F 7	290	1	F	5	22	M	M	24	18	D	23	M	A	5	13
1886	14	7404	2108	1212	1295	18-30 septemb.	F 5	291	2	E	*6	10	A	A	13	19	C	18	A	A	25	2
1887	15	7405	2109	1213*	1296	7-19 septemb.	F 2	292	3	D	7	30	M	A	5	20	B	7	A	A	10	6
1888	1	7406	2200	1214	1297*	26 août, 7 sept.	F 6	293	5	CB	8	18	A	A	24	21	AG	27	M	A	1	17
1889	2	7407	2201	1215	1298	16-28 août.	F 4	294	6	A	*9	7	A	A	9	22	F	13	A	A	21	28
1890	3	7408	2202	1216	1299*	5-17 août.	F 1	295	7	G	10	27	M	A	1	23	E	4	A	A	6	9
1891	4	7409	2203	1217*	1300	26 juill. 7 août	F 6	296	1	F	*11	15	A	A	21	24	D	24	M	M	29	20
1892	5	7410	2204	1218	1310	14-26 juillet.	F 3	297	3	ED	12	4	A	A	5	25	CB	12	A	A	17	1
1893	6	7411	2205	1219	1311*	3-15 juillet.	F 7	298	4	C	13	24	M	M	28	26	A	1	A	A	2	12
1894	7	7412	2206	1220	1312	23 juin, 5 juill.	F 5	299	5	B	*14	12	A	A	17	27	G	21	M	M	25	23
1895	8	7413	2207	1221*	1313	12-24 juin.	F 2	300	6	A	15	1	A	A	2	28	F	9	A	A	14	4
1896	9	7414	2208	1222	1314*	31 mai, 12 juin.	F 6	301	1	GF	16	21	M	M	24	1	ED	29	M	A	5	15
1897	10	7415	2209	1223	1315	21 mai, 2 juin.	F 4	302	2	E	*17	9	A	A	13	2	G	17	A	A	18	26
1898	11	7416	2210	1224	1316*	10-22 mai.	F 1	303	3	D	18	29	M	A	5	3	B	6	A	A	10	7
1899	12	7417	2211	1225	1317	30 avril, 12 mai.	F 6	304	4	C	*19	17	A	A	18	4	A	23	M	A	2	18
1900	13	7418	2212	1226	1318	18 avril, 1 mai	F 3	305	6	BA	1	5	A	A	9	5	G	14	A	A	15	29
1901	14	7419	2213	1227	1319*	7-20 avril.	F 7	306	7	G	2	25	M	A	1	6	F	3	A	A	7	10
1902	15	7420	2214	1228	1320	28 mars, 10 avril.	F 5	307	1	F	*3	13	A	A	14	7	E	23	M	M	30	21
1903	1	7421	2215	1229*	1321	17-30 mars.	F 2	308	2	E	4	2	A	A	6	8	D	11	A	A	12	2
1904	2	7422	2216	1230	1322*	5-18 mars.	F 6	309	4	DC	5	22	M	M	28	9	CB	31	M	A	5	13
1905	3	7423	2217	1231	1323	23 fév. 5 mars.	F 4	310	5	B	*6	10	A	A	17	10	A	18	A	A	23	24
1906	4	7424	2218	1232	1324	12-25 février.	F 1	311	6	A	7	30	M	A	2	11	G	8	A	A	13	5
1907	5	7425	2219	1233*	1325*	1-14 février.	F 5	312	7	G	8	18	A	A	22	12	F	28	M	M	31	16
1908	6	7426	2220	1234	1326	22 janv. 4 fév.	F 3	313	2	FE	*9	7	A	A	13	13	ED	16	A	A	16	27
1909	7	7427	2221	1235	1327*	10-23 janvier.	F 7	314	3	D	10	27	M	M	20	14	C	3	A	A	11	8
1910	8	7428	2222	1236	1328	31 d. 1909, 13 jan.	F 5	315	4	C	*11	15	A	A	18	15	B	25	M	M	27	19
1911	9	7429	2223	1237*	1329 1330*	20 d. 1910, 2 janv. 9-22 décembre.	F 2 F 6	316	5	B	12	4	A	A	10	16	A	13	A	A	16	*
1912	10	7420	2224	1238	1331	28 nov. 11 déc.	F 4	317	7	AG	13	24	M	M	23	17	GF	2	A	A	7	11
1913	11	7421	2225	1239	1332	17-30 novembre.	F 1	318	1	F	*14	12	A	A	14	18	E	22	M	M	25	22
1914	12	7422	2226	1240	1333*	6-19 novembre.	F 5	319	2	E	15	1	A	A	6	19	D	10	A	A	12	3
1915	13	7423	2227	1241*	1334	27 oct. 9 nov.	F 3	320	3	D	16	21	M	M	22	20	C	30	M	A	4	14
1916	14	7424	2228	1242	1335	15-28 octobre.	F 7	321	5	CB	*17	9	A	A	10	21	BA	17	A	A	25	25
1917	15	7425	2229	1243	1336*	4-17 octobre.	F 4	322	6	A	18	29	M	A	2	22	G	7	A	A	8	6
1918	1	7426	2230	1244	1337	24 sept. 7 octob.	F 2	323	7	G	*19	17	A	A	23	23	F	27	M	M	31	17
1919	2	7427	2231	1245*	1338*	13-26 septembre.	F 6	324	1	F	1	5	A	A	7	24	E	14	A	A	20	29
1920	3	7428	2232	1246	1339	2-15 septembre.	F 4	325	3	ED	2	25	M	M	29	25	DC	3	A	A	4	10
1921	4	7429	2233	1247	1340	22 août, 4 sept.	F 1	326	4	C	*3	13	A	A	18	26	B	23	M	M	27	21
1922	5	7430	2234	1248	1341*	11-24 août.	F 5	327	5	B	4	2	A	A	3	27	A	11	A	A	16	2
1923	6	7431	2235	1249*	1342	1-14 août.	F 3	328	6	A	5	22	M	M	26	28	G	31	M	A	1	13
1924	7	7432	2236	1250	1343	20 juillet, 2 août.	F 7	329	1	GF	*6	10	A	A	14	1	FE	18	A	A	20	24
1925	8	7433	2237	1251	1344*	9-22 juillet.	F 4	330	2	E	7	30	M	A	6	2	D	8	A	A	12	5
1926	9	7434	2238	1252	1345	29 juin, 12 juill.	F 2	331	3	D	8	18	A	A	19	3	C	28	M	A	4	16
1927	10	7435	2239	1253*	1346*	18 juin, 1 juill.	F 6	332	4	C	*9	7	A	A	11	4	B	16	A	A	17	27
1928	11	7436	2240	1254	1347	7-20 juin	F 4	333	6	BA	10	27	M	A	2	5	AG	5	A	A	8	8
1929	12	7437	2241	1255	1348	27 mai, 9 juin.	F 1	334	7	G	*11	15	A	A	22	6	F	25	M	M	31	19
1930	13	7438	2242	1256	1349*	16-29 mai.	F 5	335	1	F	12	4	A	A	7	7	E	15	A	A	20	*
1931	14	7439	2243	1257*	1350	6-19 mai.	F 3	336	2	E	13	24	M	M	30	8	D	2	A	A	5	11
1932	15	7440	2244	1258	1351	24 avril, 7 mai.	F 7	337	4	DC	*14	12	A	A	18	9	CB	22	M	M	27	22
1933	1	7441	2245	1259	1352*	13-26 avril.	F 4	338	5	B	15	1	A	A	3	10	A	10	A	A	16	3
1934	2	7442	2246	1260	1353	3-16 avril.	F 2	339	6	A	16	21	M	M	26	11	G	30	M	A	1	15
1935	3	7443	2247	1261*	1354	23 mars, 5 avril.	F 6	340	7	G	*17	9	A	A	13	12	F	17	A	A	21	25
1936	4	7444	2248	1262	1355*	11-24 mars.	F 3	341	2	FE	18	29	M	M	30	13	ED	7	A	A	12	6
1937	5	7445	2249	1263	1356	1-14 mars.	F 1	342	3	D	*19	17	A	A	19	14	C	27	M	M	29	17
1938	6	7446	2250	1264	1357*	18 févr. 3 mars.	F 5	343	4	C	1	5	A	A	11	15	B	14	A	A	17	29
1939	7	7447	2251	1265*	1358	8-21 février.	F 3	344	5	B	2	25	M	M	27	16	A	3	A	A	9	10
1940	8	7448	2252	1266	1359	28 janv. 10 févr.	F 7	345	7	AG	*3	13	A	A	12	17	GF	23	M	M	24	21

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie, et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile ou astérisque * dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ère byzantine de Constantinople.	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'anc. calendrier. Mars, A avril.	Mars, A avril. Les Pâques de l'anc. calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouv. calendrier.	Terme pascal du nouv. calendrier. Mars, A avril.	Mars, A avril. Les Pâques du nouv. calendrier.	Épactes.
1941	9	7449	2255	1657	1560*	16-29 janvier. F 4	346	1	F	4	2	A A	7	18	E	11	A A	13	2
1942	10	7450	2254	1658	1561	6-19 janv. F 2	347	2	E	5	22	M M	23	19	D	31	M A	5	13
1943	11	7451	2255	1659*	1562 1563*	26 déc. 1942, 8 janv. F 6 15-28 déc. 1943. F 3	348	3	D	*6	10	A A	12	20	C	18	A A	25	24
1944	12	7452	2256	1660	1564	4-17 décembre. F 1	349	5	CB	7	30	M A	3	21	BA	8	A A	9	5
1945	13	7453	2257	1661	1565	23 nov., 6 déc. F 5	350	6	A	8	18	A A	23	22	G	28	M A	1	16
1946	14	7454	2258	1662	1566*	12-25 novembre. F 2	351	7	G	*9	7	A A	8	23	F	16	A A	21	27
1947	15	7455	2259	1663*	1567	2-15 novembre. F 7	352	1	F	10	27	M M	31	24	E	5	A A	6	8
1948	1	7456	2260	1664	1568*	21 oct., 3 nov. F 4	353	3	ED	*11	15	A A	19	25	DC	25	M M	28	19
1949	2	7457	2261	1665	1569	11-24 octobre. F 2	354	4	C	12	4	A A	11	26	B	13	A A	17	*
1950	3	7458	2262	1666	1570	30 sept., 13 oct. F 6	355	5	B	13	24	M M	27	27	A	2	A A	9	11
1951	4	7459	2263	1667*	1571*	19 sept., 2 oct. F 5	356	6	A	*14	12	A A	16	28	G	22	M M	25	22
1952	5	7460	2264	1668	1572	8-21 septembre. F 1	357	1	GF	15	1	A A	7	1	FE	10	A A	13	3
1953	6	7461	2265	1669	1573	28 août, 10 sept. F 5	358	2	E	16	21	M M	23	2	D	30	M A	5	14
1954	7	7462	2266	1670	1574*	17-30 août. F 2	359	3	D	*17	9	A A	12	3	C	17	A A	18	25
1955	8	7463	2267	1671*	1575	7-20 août. F 7	360	4	C	18	29	M A	4	4	B	7	A A	10	6
1956	9	7464	2268	1672	1576*	26 juill., 8 août. F 4	361	6	BA	*19	17	A A	25	5	AG	27	M A	1	17
1957	10	7465	2269	1673	1577	16-29 juillet. F 2	362	7	G	1	5	A A	8	6	F	14	A A	21	29
1958	11	7466	2270	1674	1578	5-18 juillet. F 6	363	1	F	2	25	M M	31	7	E	3	A A	6	10
1959	12	7467	2271	1675*	1579*	24 juin, 7 juillet. F 3	364	2	E	*3	13	A A	20	8	D	23	M M	29	21
1960	13	7468	2272	1676	1580	13-26 juin. F 1	365	4	DC	4	2	A A	4	9	CB	11	A A	17	2
1961	14	7469	2273	1677	1581	2-15 juin F 5	366	5	B	5	22	M M	27	10	A	31	M A	2	13
1962	15	7470	2274	1678	1582*	22 mai, 4 juin. F 2	367	6	A	*6	10	A A	16	11	G	18	A A	22	24
1963	1	7471	2275	1679*	1583	12-25 mai. F 7	368	7	G	7	30	M A	1	12	F	8	A A	14	5
1964	2	7472	2276	1680	1584	30 avril, 13 mai. F 4	369	2	FE	8	18	A A	20	13	ED	28	M M	29	16
1965	3	7473	2277	1681	1585*	19 avril, 2 mai. F 1	370	3	D	*9	7	A A	12	14	C	16	A A	18	27
1966	4	7474	2278	1682	1586	9-33 avril. F 6	371	4	C	10	27	M M	28	15	B	5	A A	10	8
1967	5	7475	2279	1683*	1587*	29 mars, 11 avril. F 3	372	5	B	*11	15	A A	17	16	A	25	M M	26	19
1968	6	7476	2280	1684	1588	18-31 mars. F 1	373	7	AG	12	4	A A	8	17	GF	13	A A	14	*
1969	7	7477	2281	1685	1589	7-20 mars. F 5	374	1	F	13	24	M M	31	18	E	2	A A	6	11
1970	8	7478	2282	1686	1590*	24 févr., 9 mars. F 2	375	2	E	*14	12	A A	13	19	D	22	M M	29	22
1971	9	7479	2283	1687*	1591	14-27 février. F 7	376	3	D	15	1	A A	5	20	C	10	A A	11	3
1972	10	7480	2284	1688	1592	3-16 février. F 4	377	5	CB	16	21	M M	27	21	BA	30	M A	2	14
1973	11	7481	2285	1689	1593	22 janvier, 4 févr. F 1	378	6	A	*17	9	A A	16	22	G	17	A A	22	25
1974	12	7482	2286	1690	1594	12-25 janvier. F 6	379	7	G	18	29	M A	1	23	F	7	A A	14	6
1975	13	7483	2287	1691*	1595	1-14 janv. F 3	380	1	F	*19	17	A A	21	24	E	27	M M	30	17
1976	14	7484	2288	1692	1596 1597	21 déc. 1975, 3 janv. F 7 10-23 décembre. F 5	381	3	ED	1	5	A A	12	25	DC	14	A A	18	29
1977	15	7485	2289	1693	1598*	29 nov., 12 déc. F 2	382	4	C	2	25	M M	28	26	B	3	A A	10	10
1978	1	7486	2290	1694	1599	19 nov., 2 déc. F 7	383	5	B	*3	13	A A	17	27	A	23	M M	26	21
1979	2	7487	2291	1695*	1600	8-21 nov. F 4	384	6	A	4	2	A A	9	28	G	11	A A	15	2
1980	3	7488	2292	1696	1601*	27 oct., 9 nov. F 1	385	1	GF	5	22	M M	24	1	FE	31	M A	6	13
1981	4	7489	2293	1697	1602	17-30 octobre. F 6	386	2	E	*6	10	A A	13	2	D	18	A A	19	24
1982	5	7490	2294	1698	1603	6-19 oct. F 3	387	3	D	7	30	M A	5	3	C	8	A A	11	5
1983	6	7491	2295	1699*	1604*	25 sept., 8 oct. F 7	388	4	C	8	18	A A	25	4	B	28	M A	3	16
1984	7	7492	2296	1700	1605	14-27 septembre. F 5	389	6	BA	*9	7	A A	9	5	AG	16	A A	22	27
1985	8	7493	2297	1701	1606*	3-16 septembre. F 2	390	7	G	10	27	M A	1	6	F	3	A A	7	8
1986	9	7494	2298	1702	1607	24 août, 6 sept. F 7	391	1	F	*11	15	A A	21	7	E	25	M M	30	19
1987	10	7495	2299	1703*	1608	13-26 août. F 4	392	2	E	12	4	A A	6	8	D	13	A A	19	*
1988	11	7496	2300	1704	1609*	1-14 août. F 1	393	4	DC	13	24	M M	28	9	CB	2	A A	3	11
1989	12	7497	2301	1705	1610	22 juill. 4 août. F 6	394	5	B	*14	12	A A	17	10	A	22	M M	26	22
1990	13	7498	2302	1706	1611	11-24 juillet. F 3	395	6	A	15	1	A A	2	11	G	10	A A	15	3
1991	14	7499	2303	1707*	1612*	30 juin, 13 juillet. F 7	396	7	G	16	21	M M	25	12	F	30	M M	31	14
1992	15	7500	2304	1708	1613	19 juin, 2 juill. F 5	397	2	FE	*17	9	A A	13	13	ED	17	A A	19	25
1993	1	7501	2305	1709	1614	8-21 juin. F 2	398	3	D	18	29	M A	5	14	C	7	A A	11	6
1994	2	7502	2306	1710	1615*	28 mai, 10 juin. F 6	399	4	C	*19	17	A A	18	15	B	27	M A	3	17
1995	3	7503	2307	1711*	1616	18-31 mai. F 4	400	5	B	1	5	A A	10	16	A	14	A A	16	29
1996	4	7504	2308	1712	1617*	6-19 mai. F 1	401	7	AG	2	25	M A	1	17	GF	3	A A	7	10
1997	5	7505	2309	1713	1618	26 avril, 9 mai. F 6	402	1	F	*3	15	A A	14	18	E	23	M M	30	21
1998	6	7506	2310	1714	1619	15-28 avril. F 3	403	2	E	4	2	A A	6	19	D	11	A A	12	2
1999	7	7507	2311	1715*	1620*	4-17 avril. F 7	404	3	D	5	22	M M	29	20	C	31	M A	4	15
2000	8	7508	2312	1716	1621	24 mars, 6 avril. F 5	405	5	CB	*6	10	A A	17	21	BA	18	A A	23	24

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

CINQUIÈME SECTION. — TABLES DES FÊTES MOBILES [1].

PAQUES tombant le 22 mars (2).

INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. D	Années Bissextiles. ED
Dernier dimanche après l'Épiphanie.	11 janv.	12 janv.
Dimanche de la Septuagésime.	18 janv.	19 janv.
Dimanche de la Sexagésime.	25 janv.	26 janv.
Dimanche de la Quinquagésime.	1er févr.	2 févr.
Mercredi des Cendres	4 févr.	5 févr.
Quadragésime, 1er dim. de Carême.	8 févr.	9 févr.
Mercredi des IV temps du printemps.	11 févr.	12 févr.
Reminiscere, 2e dim. de Carême.	15 févr.	16 févr.
Oculi, 3e dim. de Carême.	22 févr.	23 févr.
Lætare, 4e dim. de Carême.	1er mars.	
Passion, 5e dim. de Carême.	8 mars.	
Rameaux, 6e dim. de Carême.	15 mars.	
Quasimodo, 1er dim. apr. Pâques.	29 mars.	
1er jour des Rogations.	Lundi 27 avril.	
Ascension.	Jeudi 30 avril.	
Dim. dans l'oct. de l'Asc., ou 6e apr. Pâq.	3 mai.	
Pentecôte.	10 mai.	
Mercredi des IV temps d'été.	13 mai.	
Trinité, 1er dim. apr. la Pentecôte.	17 mai.	
Fête-Dieu.	Jeudi 21 mai.	
4e dim. apr. la Pentecôte.	7 juin.	
7e dim. apr. la Pentecôte.	28 juin.	
10e dim. apr. la Pentecôte.	19 juillet	
13e dim. apr. la Pentecôte.	9 août.	
16e dim. apr. la Pentecôte.	30 août.	
19e dim. apr. la Pentecôte.	20 septembre.	
22e dim. apr. la Pentecôte.	11 octobre.	
Dern. dim. apr. la Pentecôte.	22 novembre.	
1er dim d'Avent.	29 novembre.	

PAQUES, 23 mars.

DATES DES FÊTES. Années Communes. G	Années Bissextiles. AG	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. A	Années Bissextiles. BA
14 janv.	15 janv.	Dern. dim. ap. l'Épiph.	15 janv.	16 janv.
21 janv.	22 janv.	Septuagésime.	22 janv.	23 janv.
28 janv.	29 janv.	Sexagésime	29 janv.	30 janv.
4 févr.	5 févr.	Quinquagésime.	5 févr.	6 févr.
7 févr.	8 févr.	Mercr. des Cendres.	8 févr.	9 févr.
11 févr.	12 févr.	Quadragésime.	12 févr.	13 févr.
14 févr.	15 févr.	Mercredi IV temps.	15 févr.	16 févr.
18 févr.	19 févr.	*Reminiscere*.	19 févr.	20 févr.
25 févr.	26 févr.	*Oculi*.	20 févr.	27 févr.
4 mars		*Lætare*.	5 mars.	
11 mars.		Passion.	12 mars.	
18 mars.		Rameaux.	19 mars.	
1er avril.		*Quasimodo*.	2 avril.	
Lundi 30 avril.		Rogations.	Lundi 1er mai.	
Jeudi 3 mai.		Ascension.	Jeudi 4 mai.	
6 mai.		Dim. dans l'Octave.	7 mai.	
13 mai.		Pentecôte.	14 mai.	
16 mai.		Mercr. IV temps.	17 mai.	
20 mai.		Trinité.	21 mai.	
Jeudi 24 mai.		Fête-Dieu.	Jeudi 25 mai.	
10 juin.		4e dim. apr. la Pent.	11 juin.	
1er juillet.		7e dim., *id.*	2 juillet.	
22 juillet.		10e dim., *id.*	23 juillet.	
12 août.		13e dim., *id.*	13 août.	
2 septembre.		16e dim., *id.*	3 septembre.	
23 septembre.		19e dim., *id.*	24 septembre.	
14 octobre.		22e dim., *id.*	15 octobre.	
25 novembre.		Dern. dim., *id.*	26 novembre.	
2 décembre.		1er dim. d'Avent.	3 décembre.	

PAQUES, 25 mars.

DATES DES FÊTES. Années Communes. E	Années Bissextiles. FE	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. F	Années Bissextiles. GF
12 janv.	13 janv.	Dern. dim. ap. l'Epiph.	13 janv.	14 janv.
19 janv.	20 janv.	Septuagésime.	20 janv.	21 janv.
26 janv.	27 janv.	Sexagésime.	27 janv.	28 janv.
2 févr.	3 févr.	Quinquagésime.	3 févr.	4 févr.
5 févr.	6 févr.	Mercr. des Cendres.	6 févr.	7 févr.
9 févr.	10 févr.	Quadragésime.	10 févr.	11 févr.
12 févr.	13 févr.	Mercr. des IV temps.	13 févr.	14 févr.
16 févr.	17 févr.	*Reminiscere*.	17 févr.	18 févr.
23 févr.	24 févr.	*Oculi*.	24 févr.	25 févr.
2 mars.		*Lætare*.	3 mars.	
9 mars.		Passion	10 mars.	
16 mars.		Rameaux.	17 mars.	
30 mars.		*Quasimodo*.	31 mars.	
Lundi 28 avril.		Rogations.	Lundi 29 avril.	
Jeudi 1er mai.		Ascension.	Jeudi 2 mai.	
4 mai.		Dim. dans l'Octave.	5 mai.	
11 mai.		Pentecôte.	12 mai.	
14 mai.		Mercr. des IV temps.	15 mai.	
18 mai,		Trinité.	19 mai.	
Jeudi 22 mai.		Fête-Dieu.	Jeudi 23 mai.	
8 juin.		4e dim. apr. la Pent.	9 juin.	
29 juin.		7e dim., *id.*	30 juin.	
20 juillet.		10e dim., *id.*	21 juillet.	
10 août.		13e dim., *id.*	11 août.	
31 août.		16e dim., *id.*	1er septembre.	
21 septembre.		19e dim., *id.*	22 septembre.	
12 octobre.		22e dim., *id.*	13 octobre.	
23 novembre.		Dern. dim. *id.*	24 novembre.	
30 novembre.		1er dim. d'Avent.	1er décembre.	

PAQUES, 26 mars.

DATES DES FÊTES. Années Communes. B	Années Bissextiles. CB	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. C	Années Bissextiles. DC
16 janv.	17 janv.	Dern. dim. ap. l'Epiph.	17 janv.	18 janv.
23 janv.	24 janv.	Septuagésime.	24 janv.	25 janv.
30 janv.	31 janv.	Sexagésime.	31 janv.	1er févr.
6 févr.	7 févr.	Quinquagésime.	7 févr.	8 févr.
9 févr.	10 févr.	Mercr. des Cendres.	10 févr.	11 févr.
13 févr.	14 févr.	Quadragésime.	14 févr.	15 févr.
16 févr.	17 févr.	Mercr. des IV temps.	17 févr.	18 févr.
20 févr.	21 févr.	*Reminiscere*.	21 févr.	22 févr.
27 févr.	28 févr.	*Oculi*.	28 févr.	29 févr.
6 mars.		*Lætare*.	7 mars.	
13 mars.		Passion.	14 mars.	
20 mars.		Rameaux.	21 mars	
3 avril.		*Quasimodo*.	4 avril.	
Lundi 2 mai.		Rogations.	Lundi 3 mai.	
Jeudi 5 mai.		Ascension.	Jeudi 6 mai.	
8 mai.		Dim. dans l'Octave.	9 mai.	
15 mai.		Pentecôte.	16 mai.	
18 mai.		Mercr. des IV temps.	19 mai.	
22 mai.		Trinité.	23 mai.	
Jeudi 26 mai.		Fête-Dieu.	Jeudi 27 mai.	
12 juin.		4e dim. apr. la Pent.	13 juin.	
3 juillet.		7e dim., *id.*	4 juillet.	
24 juillet.		10e dim., *id.*	25 juillet.	
14 août.		13e dim., *id.*	15 août.	
4 septembre.		16e dim., *id.*	5 septembre.	
25 septembre.		19e dim., *id.*	26 septembre.	
16 octobre.		22e dim., *id.*	17 octobre.	
20 novembre.		Dern. dim., *id.*	21 novembre.	
27 novembre.		1er dim. d'Avent.	28 novembre.	

PAQUES, 27 mars.

PAQUES, 28 mars.

(1) Dressées par M. Natalis de Wailly, et publiées dans l'*Annuaire de la Société de l'Hist. de France* pour l'ann. 1844.
(2) Pour savoir le jour où la fête de Pâques a été célébrée ou doit être célébrée dans une année quelconque, il faut

PAQUES, 29 mars. PAQUES, 30 mars. PAQUES, 2 avril. PAQUES, 3 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. D	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. ED	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. E	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. EF
18 janv.	19 janv.	Dern. dim. ap. l'Épiph.	19 janv.	20 janv.
25 janv.	26 janv.	Septuagésime.	26 janv.	27 janv.
1er févr.	2 févr.	Sexagésime.	2 févr.	3 févr.
8 févr.	9 févr.	Quinquagésime.	9 févr.	10 févr.
11 févr.	12 févr.	Mercr. des Cendres.	12 févr.	13 févr.
15 févr.	16 févr.	Quadragésime.	16 févr.	17 févr.
18 févr.	19 févr.	Mercr. des IV temps.	19 févr.	20 févr.
22 févr.	23 févr.	*Reminiscere.*	23 févr.	24 févr.
1er mars.		*Oculi.*	2 mars.	
8 mars.		*Lætare.*	9 mars.	
15 mars.		Passion.	16 mars.	
22 mars.		Rameaux.	23 mars.	
5 avril.		*Quasimodo.*	6 avril.	
Lundi 4 mai		Rogations.	Lundi 5 mai.	
Jeudi 7 mai.		Ascension.	Jeudi 8 mai.	
10 mai.		Dim. dans l'Octave.	11 mai.	
17 mai.		Pentecôte.	18 mai.	
20 mai.		Mercr. des IV temps.	21 mai.	
24 mai.		Trinité.	25 mai.	
Jeudi 28 mai.		Fête-Dieu.	Jeudi 29 mai.	
14 juin.		4e dim. apr. la Pent.	15 juin.	
5 juillet.		7e dim., *id.*	6 juillet.	
26 juillet		10e dim., *id.*	27 juillet.	
16 août.		13e dim., *id.*	17 août.	
6 septembre.		16e dim., *id.*	7 septembre.	
27 septembre.		19e dim., *id.*	28 septembre.	
18 octobre.		22e dim., *id.*	19 octobre.	
22 novembre.		Dern. dim., *id.*	23 novembre.	
29 novembre.		1er dim. d'Avent.	30 novembre.	

DATES DES FÊTES. Années Communes. A	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. BA	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. B	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. CB
22 janv.	23 janv.	Dern. dim. ap. l'Épiph.	23 janv.	24 janv.
29 janv.	30 janv.	Septuagésime.	30 janv.	31 janv.
5 févr.	6 févr.	Sexagésime.	6 févr.	7 févr.
12 févr.	13 févr.	Quinquagésime.	13 févr.	14 févr.
15 févr.	16 févr.	Mercr. des Cendres.	16 févr.	17 févr.
19 févr.	20 févr.	Quadragésime.	20 févr.	21 févr.
22 févr.	23 févr.	Mercredi des IV temps.	23 févr.	24 févr.
26 févr.	27 févr.	*Reminiscere.*	27 févr.	28 févr.
5 mars.		*Oculi.*	6 mars.	
12 mars.		*Lætare.*	13 mars.	
19 mars.		Passion.	20 mars.	
26 mars.		Rameaux.	27 mars.	
9 avril.		*Quasimodo.*	10 avril.	
Lundi 8 mai.		Rogations.	Lundi 9 mai.	
Jeudi 11 mai.		Ascension.	Jeudi 12 mai.	
14 mai.		Dim. dans l'Octave.	15 mai.	
21 mai.		Pentecôte.	22 mai.	
24 mai.		Mercr. des IV temps.	23 mai.	
28 mai.		Trinité.	29 mai.	
Jeudi 1er juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 2 juin.	
18 juin.		4e dim. apr. la Pent.	19 juin.	
9 juillet.		7e dim., *id.*	10 juillet.	
30 juillet.		10e dim., *id.*	31 juillet.	
20 août.		13e dim., *id.*	21 août.	
10 septembre.		16e dim., *id.*	11 septembre.	
1er octobre.		19e dim., *id.*	2 octobre.	
22 octobre.		22e dim., *id.*	23 octobre.	
26 novembre.		Dern. dim., *id.*	20 novembre.	
3 décembre.		1er dim. d'Avent.	27 novembre.	

PAQUES, 31 mars. PAQUES, 1er avril. PAQUES, 4 avril. PAQUES, 5 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. F	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. GF	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. G	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. AG
20 janv.	21 janv.	Dern. dim. ap. l'Épiph.	21 janv.	22 janv.
27 janv.	28 janv.	Septuagésime.	28 janv.	29 janv.
3 févr.	4 févr.	Sexagésime.	4 févr.	5 févr.
10 févr.	11 févr.	Quinquagésime.	11 févr.	12 févr.
13 févr.	14 févr.	Mercr. des Cendres.	14 févr.	15 févr.
17 févr.	18 févr.	Quadragésime.	18 févr.	19 févr.
20 févr.	21 févr.	Mercr. des IV temps.	21 févr.	22 févr.
24 févr.	25 févr.	*Reminiscere.*	25 févr.	26 févr.
3 mars.		*Oculi.*	4 mars	
10 mars.		*Lætare.*	11 mars.	
17 mars.		Passion.	18 mars.	
24 mars.		Rameaux.	25 mars.	
7 avril.		*Quasimodo.*	8 avril.	
Lundi 6 mai.		Rogations.	Lundi 7 mai.	
Jeudi 9 mai.		Ascension.	Jeudi 10 mai.	
12 mai.		Dim. dans l'Octave.	13 mai.	
19 mai.		Pentecôte.	20 mai.	
22 mai.		Mercr. des IV temps.	23 mai.	
26 mai.		Trinité.	27 mai.	
Jeudi 30 mai.		Fête-Dieu.	Jeudi 31 mai.	
16 juin.		4e dim. apr. la Pent.	17 juin.	
7 juillet.		7e dim., *id.*	8 juillet.	
28 juillet.		10e dim., *id.*	29 juillet.	
18 août.		13e dim., *id.*	19 août.	
8 septembre.		16e dim., *id.*	9 septembre.	
29 septembre.		19e dim., *id.*	30 septembre.	
20 octobre.		22e dim., *id.*	21 octobre.	
24 novembre.		Dern. dim. *id.*	25 novembre.	
1er décembre.		1er dim. d'Avent.	2 décembre.	

DATES DES FÊTES. Années Communes. C	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. DC	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. D	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. ED
24 janv.	25 janv.	Dern. dim. apr. l'Épip.	25 janv.	26 janv.
31 janv.	1er févr.	Septuagésime.	1er févr.	2 févr.
7 févr.	8 févr.	Sexagésime.	8 févr.	9 févr.
14 févr.	15 févr.	Quinquagésime.	15 févr.	16 févr.
17 févr.	18 févr.	Mercr. des Cendres.	18 févr.	19 févr.
21 févr.	22 févr.	Quadragésime.	22 févr.	23 févr.
24 févr.	25 févr.	Mercr. des IV temps.	25 févr.	26 févr.
28 févr.	29 févr.	*Reminiscere.*	1er mars.	
7 mars.		*Oculi.*	8 mars.	
14 mars.		*Lætare.*	15 mars.	
21 mars		Passion.	22 mars.	
28 mars.		Rameaux.	29 mars.	
11 avril.		*Quasimodo.*	12 avril.	
Lundi 10 mai.		Rogations.	Lundi 11 mai.	
Jeudi 13 mai.		Ascension.	Jeudi 14 mai.	
16 mai.		Dim. dans l'Oct.	17 mai.	
23 mai.		Pentecôte.	24 mai.	
26 mai.		Mercr. des IV temps.	27 mai.	
30 mai.		Trinité.	31 mai.	
Jeudi 3 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 4 juin.	
20 juin.		4e dim. apr. la Pent.	21 juin.	
11 juillet.		7e dim., *id.*	12 juillet.	
1er août.		10e dim., *id.*	2 août.	
22 août.		13e dim., *id.*	23 août.	
12 septembre.		16e dim., *id.*	13 septembre.	
3 octobre.		19e dim., *id.*	4 octobre.	
24 octobre.		22e dim., *id.*	25 octobre.	
21 novembre.		Dern. dim., *id.*	22 novembre.	
28 novembre.		1er dim d'Avent.	29 novembre.	

consulter la Table précédente. Les fêtes mobiles étant réglées sur la solennité de Pâques, en connaissant la date de cette dernière, on pourrait obtenir par un facile calcul la date des autres; mais au moyen des Tables dressées par M. de Wailly, on trouve ces dates sans avoir besoin d'opérer aucun calcul.

PAQUES, 6 avril. — PAQUES, 7 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. F	Années Bissextiles. FE	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. F	Années Bissextiles. GF
26 janv.	27 janv.	Dern. dim. ap. l'Epiph.	27 janv.	28 janv.
2 févr.	3 févr.	Septuagésime.	3 févr.	4 févr.
9 févr.	10 févr.	Sexagésime.	10 févr.	11 févr.
16 févr.	17 févr.	Quinquagésime.	17 févr.	18 févr.
19 févr.	20 févr.	Mercr. des Cendres.	20 févr.	21 févr.
23 févr.	24 févr.	Quadragésime.	24 févr.	25 févr.
26 févr.	27 févr.	Mercr. des IV temps.	27 févr.	28 févr.
2 mars.		*Reminiscere.*	5 mars.	
9 mars.		*Oculi.*	10 mars.	
16 mars.		*Lætare.*	17 mars.	
23 mars.		Passion.	24 mars.	
30 mars.		Rameaux.	31 mars.	
13 avril.		*Quasimodo.*	14 avril.	
Lundi 12 mai.		Rogations.	Lundi 13 mai.	
Jeudi 15 mai.		Ascension.	Jeudi 16 mai.	
18 mai.		Dim. dans l'Octave	19 mai	
25 mai.		Pentecôte.	26 mai.	
28 mai.		Mercr. des IV temps.	29 mai.	
1er juin.		Trinité.	2 juin.	
Jeudi 5 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 6 juin.	
22 juin.		4e dim. apr. la Pent.	25 juin.	
13 juillet.		7e dim., *id.*	14 juillet.	
3 août.		10e dim., *id.*	4 août.	
24 août.		13e dim., *id.*	25 août.	
14 septembre.		16e dim., *id.*	15 septembre.	
5 octobre.		19e dim., *id.*	6 octobre.	
26 octobre.		22e dim., *id.*	27 octobre.	
23 novembre.		Dern. dim., *id.*	24 novembre.	
30 novembre.		1er dim. d'Avent.	1er décembre.	

PAQUES, 10 avril. — PAQUES, 11 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. B	Années Bissextiles. CB	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. C	Années Bissextiles. DC
30 janv.	31 janv.	Dern. dim. ap. l'Epiph.	31 janv.	1er févr.
6 févr.	7 févr.	Septuagésime.	7 févr.	8 févr.
13 févr.	14 févr.	Sexagésime.	14 févr.	15 févr.
20 févr.	21 févr.	Quinquagésime.	21 févr.	22 févr.
23 févr.	24 févr.	Mercr. des Cendres.	24 févr.	25 févr.
27 févr.	28 févr.	Quadragésime.	28 févr.	29 févr.
2 mars.		Mercredi des IV temps.	5 mars.	
6 mars.		*Reminiscere.*	7 mars.	
13 mars.		*Oculi.*	14 mars.	
20 mars.		*Lætare.*	21 mars.	
27 mars.		Passion.	28 mars.	
3 avril.		Rameaux.	4 avril.	
17 avril.		*Quasimodo.*	18 avril.	
Lundi 16 mai.		Rogations.	Lundi 17 mai.	
Jeudi 19 mai.		Ascension.	Jeudi 20 mai.	
22 mai.		Dim. dans l'Octave.	23 mai.	
29 mai.		Pentecôte.	30 mai.	
1er juin.		Mercr. des IV temps.	2 juin.	
5 juin.		Trinité.	6 juin.	
Jeudi 9 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 10 juin.	
26 juin.		4e dim. apr. la Pent.	27 juin.	
17 juillet.		7e dim., *id.*	18 juillet.	
7 août.		10e dim., *id.*	8 août.	
28 août.		13e dim., *id.*	29 août.	
18 septembre.		16e dim., *id.*	19 septembre	
9 octobre.		19e dim., *id.*	10 octobre.	
30 octobre.		22e dim., *id.*	31 octobre.	
20 novembre.		Dern. dim., *id.*	21 novembre.	
27 novembre.		1er dim. d'Avent.	28 novembre.	

PAQUES, 8 avril. — PAQUES, 9 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. G	Années Bissextiles. AG	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. A	Années Bissextiles. BA
28 janv.	29 janv.	Dern. dim. ap. l'Epiph.	29 janv.	30 janv.
4 févr.	5 févr.	Septuagésime.	5 févr.	6 févr.
11 févr.	12 févr.	Sexagésime.	12 févr.	13 févr.
18 févr.	19 févr.	Quinquagésime.	19 févr.	20 févr.
21 févr.	22 févr.	Mercr. des Cendres.	22 févr.	23 févr.
25 févr.	26 févr.	Quadragésime.	26 févr.	27 févr.
28 févr.	29 févr.	Mercr. des IV temps.	1er mars.	
4 mars		*Reminiscere.*	5 mars.	
11 mars.		*Oculi.*	12 mars.	
18 mars.		*Lætare.*	19 mars.	
25 mars.		Passion.	26 mars.	
1er avril.		Rameaux.	2 avril.	
15 avril.		*Quasimodo.*	16 avril.	
Lundi 14 mai.		Rogations.	Lundi 15 mai	
Jeudi 17 mai.		Ascension.	Jeudi 18 mai.	
20 mai.		Dim. dans l'Octave.	21 mai.	
27 mai.		Pentecôte.	28 mai.	
30 mai.		Mercr. des IV temps.	31 mai.	
3 juin.		Trinité.	4 juin.	
Jeudi 7 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 8 juin.	
24 juin.		4e dim. apr. la Pent.	25 juin.	
15 juillet.		7e dim., *id.*	16 juillet.	
5 août.		10e dim., *id.*	6 août.	
26 août.		13e dim., *id.*	27 août.	
16 septembre.		16e dim., *id.*	17 septembre.	
7 octobre.		19e dim., *id.*	8 octobre.	
28 octobre.		22e dim., *id.*	29 octobre.	
25 novembre.		Dern. dim. *id.*	26 novembre.	
2 décembre.		1er dim. d'Avent.	3 décembre.	

PAQUES, 12 avril. — PAQUES, 13 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. D	Années Bissextiles. ED	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. E	Années Bissextiles. FE
1er févr.	2 févr.	Dern. dim. apr. l'Epip.	2 févr.	3 févr.
8 févr.	9 févr.	Septuagésime.	9 févr.	10 févr
15 févr.	16 févr.	Sexagésime.	16 févr.	17 févr.
22 févr.	23 févr.	Quinquagésime.	23 févr.	24 févr.
25 févr.	26 févr.	Mercr. des Cendres.	26 févr.	27 févr.
1er mars.		Quadragésime.	2 mars.	
4 mars.		Mercr. des IV temps.	5 mars.	
8 mars.		*Reminiscere.*	9 mars.	
15 mars.		*Oculi.*	16 mars.	
22 mars.		*Lætare.*	23 mars.	
29 mars.		Passion.	30 mars.	
5 avril.		Rameaux.	6 avril.	
19 avril.		*Quasimodo.*	20 avril,	
Lundi 18 mai.		Rogations.	Lundi 19 mai	
Jeudi 21 mai.		Ascension.	Jeudi 22 mai.	
24 mai.		Dim. dans l'Oct.	25 mai.	
31 mai.		Pentecôte.	1er juin.	
5 juin.		Mercr. des IV temps.	4 juin.	
7 juin.		Trinité.	8 juin.	
Jeudi 11 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 12 juin.	
28 juin.		4e dim. apr. la Pent.	29 juin.	
19 juillet.		7e dim., *id.*	20 juillet.	
9 août.		10e dim., *id.*	10 août.	
30 août.		13e dim., *id.*	31 août.	
20 septembre.		16e dim., *id.*	21 septembre.	
11 octobre.		19e dim., *id.*	12 octobre.	
1er novembre.		22e dim., *id.*	2 novembre.	
22 novembre.		Dern. dim., *i*	23 novembre.	
29 novembre.		1er dim d'Aven..	30 novembre.	

PAQUES, 14 avril. PAQUES, 15 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. F	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. GF	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. G	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. AG
3 févr.	4 févr.	Dern. dim. ap. l'Épiph.	4 févr.	5 févr.
10 févr.	11 févr.	Septuagésime.	11 févr.	12 févr.
17 févr.	18 févr.	Sexagésime.	18 févr.	19 févr.
24 févr.	25 févr.	Quinquagésime.	25 fevr.	26 fevr.
27 févr.	28 févr.	Mercr. des Cendres.	28 fevr.	29 fevr.
3 mars.		Quadragésime.	4 mars	
6 mars.		Mercr. des IV temps.	7 mars.	
10 mars.		*Reminiscere.*	11 mars.	
17 mars.		*Oculi.*	18 mars	
24 mars.		*Lætare.*	25 mars.	
31 mars.		Passion.	1er avril.	
7 avril.		Rameaux.	8 avril.	
21 avril.		*Quasimodo.*	22 avril.	
Lundi 20 mai.		Rogations.	Lundi 21 mai.	
Jeudi 23 mai.		Ascension.	Jeudi 24 mai.	
26 mai.		Dim. dans l'Octave.	27 mai.	
2 juin.		Pentecôte.	3 juin.	
5 juin.		Mercr. des IV temps.	6 juin.	
9 juin.		Trinité.	10 juin.	
Jeudi 13 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 14 juin.	
30 juin.		4e dim. apr. la Pent.	1er juillet.	
21 juillet.		7e dim., *id.*	22 juillet.	
11 août.		10e dim., *id.*	12 août.	
1er septembre.		13e dim., *id.*	2 septembre.	
22 septembre.		16e dim., *id.*	23 septembre.	
13 octobre.		19e dim., *id.*	14 octobre.	
3 novembre.		22e dim., *id.*	4 novembre.	
24 novembre.		Dern. dim., *id.*	25 novembre.	
1er décembre.		1er dim. d'Avent.	2 décembre.	

PAQUES, 16 avril. PAQUES, 17 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. A	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. BA	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. B	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. CB
5 févr.	6 févr.	Dern. dim. ap. l'Épiph.	6 févr.	7 févr.
12 févr.	13 févr.	Septuagésime.	13 févr.	14 févr.
19 févr.	20 févr.	Sexagésime.	20 févr.	21 févr.
26 févr.	27 févr.	Quinquagésime.	27 fevr.	28 fevr.
1er mars.		Mercr. des Cendres.	2 mars.	
5 mars.		Quadragésime.	6 mars.	
8 mars.		Mercredi des IV temps.	9 mars.	
12 mars.		*Reminiscere.*	13 mars.	
19 mars.		*Oculi.*	20 mars	
26 mars.		*Lætare.*	27 mars.	
2 avril.		Passion.	3 avril.	
9 avril.		Rameaux.	10 avril.	
23 avril.		*Quasimodo.*	24 avril.	
Lundi 22 mai.		Rogations.	Lundi 23 mai.	
Jeudi 25 mai.		Ascension.	Jeudi 26 mai.	
28 mai.		Dim. dans l'Octave.	29 mai.	
4 juin.		Pentecôte.	5 juin.	
7 juin.		Mercr. des IV temps.	8 juin.	
11 juin.		Trinité.	12 juin.	
Jeudi 15 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 16 juin.	
2 juillet.		4e dim. apr. la Pent.	3 juillet.	
23 juillet.		7e dim., *id.*	24 juillet.	
13 août.		10e dim., *id.*	14 août.	
3 septembre.		13e dim., *id.*	4 septembre.	
24 septembre.		16e dim., *id.*	25 septembre.	
15 octobre.		19e dim., *id.*	16 octobre.	
5 novembre.		22e dim., *id.*	6 novembre.	
26 novembre.		Dern. dim., *id.*	20 novembre.	
27 décembre.		1er dim. d'Avent.	27 novembre.	

PAQUES, 18 avril. PAQUES, 19 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. C	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. DC	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. D	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. ED
7 févr.	8 févr.	Dern. dim. ap. l'Épiph.	8 févr.	9 févr.
14 févr.	15 févr.	Septuagésime.	15 févr.	16 févr.
21 févr.	22 févr.	Sexagésime.	22 févr.	23 févr.
28 févr.	29 févr.	Quinquagésime.	1er mars.	
3 mars.		Mercr. des Cendres.	4 mars.	
7 mars.		Quadragésime.	8 mars.	
10 mars.		Mercr. des IV temps.	11 mars.	
14 mars.		*Reminiscere.*	15 mars.	
21 mars.		*Oculi.*	22 mars.	
28 mars.		*Lætare.*	29 mars.	
4 avril.		Passion.	5 avril.	
11 avril.		Rameaux.	12 avril.	
25 avril.		*Quasimodo.*	26 avril.	
Lundi 24 mai.		Rogations.	Lundi 25 mai	
Jeudi 27 mai.		Ascension.	Jeudi 28 mai.	
30 mai.		Dim. dans l'Octave.	31 mai.	
6 juin.		Pentecôte.	7 juin.	
9 juin.		Mercr. des IV temps.	10 juin.	
13 juin.		Trinité.	14 juin.	
Jeudi 17 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 18 juin.	
4 juillet.		4e dim. apr. la Pent.	5 juillet.	
25 juillet.		7e dim., *id.*	26 juillet.	
15 août.		10e dim., *id.*	16 août.	
5 septembre.		13e dim., *id.*	6 septembre	
26 septembre.		16e dim., *id.*	27 septembre.	
17 octobre.		19e dim., *id.*	18 octobre.	
7 novembre.		22e dim., *id.*	8 novembre.	
21 novembre.		Dern. dim., *id.*	22 novembre	
28 novembre.		1er dim. d'Avent.	29 novembre.	

PAQUES, 20 avril. PAQUES, 21 avril.

DATES DES FÊTES. Années Communes. E	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. FE	INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES. Années Communes. F	DATES DES FÊTES. Années Bissextiles. GF
9 fevr.	10 fevr.	Dern. dim. apr. l'Épip.	10 fevr.	11 fevr.
16 fevr.	17 fevr.	Septuagesime.	17 fevr.	18 fevr.
23 fevr.	24 fevr.	Sexagésime.	24 fevr.	25 fevr
2 mars.		Quinquagésime.	3 mars.	
5 mars.		Mercr. des Cendres.	6 mars.	
9 mars		Quadragésime.	10 mars.	
12 mars.		Mercr. des IV temps.	13 mars.	
16 mars.		*Reminiscere.*	17 mars.	
23 mars.		*Oculi.*	24 mars.	
30 mars.		*Lætare.*	31 mars.	
6 avril.		Passion.	7 avril.	
13 avril.		Rameaux.	14 avril.	
27 avril.		*Quasimodo.*	28 avril.	
Lundi 26 mai.		Rogations.	Lundi 27 mai.	
Jeudi 29 mai.		Ascension.	Jeudi 30 mai.	
1er juin.		Dim. dans l'Oct.	2 juin.	
8 juin.		Pentecôte.	9 juin.	
11 juin.		Mercr. des IV temps.	12 juin.	
15 juin.		Trinité.	16 juin.	
Jeudi 19 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 20 juin.	
6 juillet.		4e dim. apr. la Pent.	7 juillet.	
27 juillet.		7e dim., *id.*	28 juillet.	
17 août.		10e dim., *id.*	18 août.	
7 septembre.		13e dim., *id.*	8 septembre.	
28 septembre.		16e dim., *id.*	29 septembre.	
19 octobre.		19e dim., *id.*	20 octobre.	
9 novembre.		22e dim., *id.*	10 novembre.	
25 novembre.		Dern. dim., *id.*	24 novembre.	
30 novembre.		1er dim. d'Avent.	1er décembre.	

PAQUES, 22 avril.			PAQUES, 27 avril.			PAQUES, 24 avril.			PAQUES, 25 avril.		
DATES DES FÊTES		INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES			DATES DES FÊTES		INDICATION des FÊTES.	DATES DES FÊTES		
G Chaînes Années	Bissextiles Années		A Chaînes Années	Bissextiles Années		H Chaînes Années	Bissextiles Années		I Chaînes Années	Bissextiles Années	
11 févr.	12 févr.	Dern. dim. ap. l'Epiph.	12 févr.	13 févr.		13 févr.	14 févr.	Dern. dim. ap. l'Epiph.	14 février.	15 février.	
18 février.	19 février.	Septuagésime.	19 février.	20 février.		20 février.	21 février.	Septuagésime.	21 février.	22 février.	
25 février.	26 février.	Sexagésime.	26 février.	27 février.		27 février.	28 février.	Sexagésime.	28 février.	29 février.	
4 mars.		Quinquagésime.	5 mars.			6 mars.		Quinquagésime.	7 mars.		
7 mars.		Mercr. des Cendres.	8 mars.			9 mars.		Mercr. des Cendres.	10 mars.		
11 mars.		Quadragésime.	12 mars.			13 mars.		Quadragésime.	14 mars.		
14 mars.		Mercr. des IV temps.	15 mars.			16 mars.		Mercredi des IV temps.	17 mars.		
18 mars.		*Reminiscere.*	19 mars.			20 mars.		*Reminiscere.*	21 mars.		
25 mars.		*Oculi.*	26 mars.			27 mars.		*Oculi.*	28 mars.		
1er avril.		*Lætare.*	2 avril.			3 avril.		*Lætare.*	4 avril.		
8 avril.		*Passion.*	9 avril.			10 avril.		*Passion.*	11 avril.		
15 avril.		*Rameaux.*	16 avril.			17 avril.		*Rameaux.*	18 avril.		
22 avril.		*Quasimodo.*	23 avril.			1er mai.		*Quasimodo.*	2 mai.		
Lundi 23 avril.		Rogations.	Lundi 29 mai.			Lundi 30 mai.		Rogations.	Lundi 31 mai.		
Jeudi 31 mai.		Ascension.	Jeudi 1er juin.			Jeudi 2 juin.		Ascension.	Jeudi 3 juin.		
5 juin.		Dim. dans l'Octave.	4 juin.			5 juin.		Dim. dans l'Octave.	6 juin.		
10 juin.		Pentecôte.	11 juin.			12 juin.		Pentecôte.	13 juin.		
13 juin.		Mercr. des IV temps.	14 juin.			15 juin.		Mercr. des IV temps.	16 juin.		
17 juin.		Trinité.	18 juin.			19 juin.		Trinité.	20 juin.		
Jeudi 21 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 22 juin.			Jeudi 23 juin.		Fête-Dieu.	Jeudi 24 juin.		
8 juillet.		4e dim. apr. la Pent.	9 juillet.			10 juillet.		4e dim. apr. la Pent.	11 juillet.		
29 juillet.		7e dim., *id.*	30 juillet.			31 juillet.		7e dim., *id.*	1er août.		
19 août.		10e dim., *id.*	20 août.			21 août.		10e dim., *id.*	22 août.		
9 septembre.		13e dim., *id.*	10 septembre.			11 septembre.		13e dim., *id.*	12 septembre.		
30 septembre.		16e dim., *id.*	1er octobre.			2 octobre.		16e dim., *id.*	3 octobre.		
21 octobre.		19e dim., *id.*	22 octobre.			23 octobre.		19e dim., *id.*	24 octobre.		
11 novembre.		22e dim., *id.*	12 novembre.			13 novembre.		22e dim., *id.*	14 novembre.		
25 novembre.		Dern. dim., *id.*	26 novembre.			20 novembre.		Dern. dim., *id.*	21 novembre.		
2 décembre.		1er dim. d'Avent.	3 décembre.			27 novembre.		1er dim. d'Avent.	28 novembre.		

SIXIÈME SECTION.

FÊTES DIVERSES DU CALENDRIER DU MOYEN ÂGE.

JANVIER.

C'est l'un des deux mois ajoutés par Numa à la fin de l'ancienne année romaine, qui n'était que de 10 mois.

Depuis Jules César, il fut le premier mois de l'année; mais l'usage s'étant perpétué, au moyen âge, dans un grand nombre de pays, de commencer l'année au mois de mars, le mois de janvier fut quelquefois appelé *mensis undecimus*.

1er janvier. La Circoncision. — La *fête des Fous*, farces grossières qui se pratiquaient depuis la Noël jusqu'à l'Epiphanie, redoublant ce jour-là de bruit et de solennité.

1er dimanche du mois, s'appelait *Dominica post Strenas*.

6 — Epiphanie, ou jour des Rois, appelée *Tiphaigne*, *Piphanie*, *Apparitio Domini*, *Festum Stellæ*, *Baptisterium*.

14 — Appelé quelquefois *Fête des Ânes*, bien que les folies connues sous ce nom se pratiquassent plus ordinairement avec la fête des Fous, de la Noël à l'Epiphanie.

FÉVRIER.

Quelquefois appelé *mensis duodecimus*, *mensis purgatorius*, *mensis Præsentationis*.

2 février. Purification de la sainte Vierge. Ses noms populaires au moyen âge sont *la Chandeleur*, *N.-D. de la Chandeleur*, *la Chandeleuse*, *la Chandelière*; en latin *Candelaria*, *Candelosa*, *Festum Candelarum*, *Sancta Maria Candelarum*, *Festum Luminum* et *Festum Hypanti* ou *Festum Hypapanti*, du grec ὑπαντάω, aller à la rencontre, à cause de la rencontre de Siméon, d'Anne et de la sainte Vierge au temple.

22 — La Chaire de saint Pierre, *Cathedra sancti Petri*, et, par suite d'une équivoque dans le sens du mot *chaire*, appelée aussi *sancti Petri Epularum dies*, *Cara Cognatio*.

MARS.

Consacre au dieu de la guerre par Romulus.

1er mars. Commença longtemps l'année

dans beaucoup de pays au moyen âge

22 — La fête de Pâques peut tomber du 22 mars au 25 avril.

Il y a vers cette époque de l'année diverses fêtes mobiles qui se règlent sur la grande solennité de Pâques, et qui peuvent tomber dans les mois de février, mars et avril.

Le dernier jour de carnaval s'appelait *Lardarium, Dies Carnivora, Carnem relinquens, Carnicapium, Caremprenium, Carementranum, Carne levale.*

Le mercredi des Cendres, *Caput jejunii.*

Le 1er dimanche de Carême, dimanche de la Quadragésime, appelé *Bohordicum, Behourdi, Béhourt,* les *Brandons,* les *Feux,* les *Bulles.*

Les dimanches du carême ont été nommés au moyen âge, et ont la plupart retenu les noms du premier mot de l'introït du jour : *Oculi, Lætare, Judica,* etc.

Le 4e s'appelait aussi *Dominica Rosæ*, à cause de la rose d'or que le pape bénissait ce jour-là.

L'avant-dernier dimanche de carême, le dimanche de la Passion, se nommait *Dimanche repu,* de *Dominica reposita,* couvert, caché, parce que ce jour-là les croix et les images saintes sont voilées.

Le dimanche des Rameaux : les *Pâques fleuries,* les *Brancheries,* le *Lave-chef.*

Le jeudi saint : *Viridium dies, Natalis calicis, Absolutionis dies, Jovis absoluti dies, Cœna Domini, Feria alba,* le *Jeudi blanc.*

Le vendredi saint : *Feria sexta major, Adoratus dies,* le *Vendredi adoré,* le *Verdi aoré.*

Le samedi saint : *Pâques nèves, Pâques nouvelles,* parce que la nouvelle année a commencé longtemps en France à la grand'messe de ce jour; *Sabbatum luminum.*

La nuit du samedi saint au jour de Pâques : *Nox sacrata.*

Le jour de Pâques : *Magna Dominica, Solemnitas solemnitatum, Festum Azymorum Magnus dies; Pâques charneux.*

Le dimanche de Quasimodo : *Pascha clausum,* la *Close de Pâques.*

Le dimanche de la Trinité : *Dominica duplex, Dominica benedicta* et *Rex dominicarum.*

L'intervalle entre l'Ascension et la Pentecôte : le *Décaméron* ou l'*Uitave.*

AVRIL.

Son nom viendrait, dit Ovide, d'*aperire*, parce que c'est le mois où la végétation et la terre entière s'ouvrent.

25 avril. La Saint-Marc, fête fixe la plus remarquable du mois, appelée le *jour des croix noires,* à cause des processions en costume noir qu'on y faisait ; appelée aussi le *jour des Litanies,* les *Grandes Litanies,* les *Litanies romaines.* La fête de Saint-Marc a reçu ces derniers noms pour la distinguer des litanies des Rogations, qui, bien que plus solennelles aujourd'hui, sont appelées *Litanies mineures* ou *Litanies françaises,* parce qu'elles ont été instituées postérieurement aux autres.

MAI.

Serait, d'après certaines étymologies, le mois des vieillards, *majores.*

1er mai. *Apostolorum festum.*

7 — Dans une partie de la Picardie s'appelait la *fête aux Cornets,* la *fête du Carrel Saint-Gentien.*

JUIN.

Mois des jeunes gens, *junior ætas* ou de Junon, *Junonius;* au moyen âge *Jun, Jung,* et *Resaille-moi;* dans les chartes du pays de Metz, ce mois est nommé *Somestras.*

Le nom de *Magnus mensis* lui a été donné aussi, à cause de la longueur de ses jours.

Le second mercredi du mois s'ouvrait autrefois la célèbre foire du *Lendit*, dans la ville et la campagne de Saint-Denis : c'était un temps de fêtes et d'affaires pour Saint-Denis, pour Paris, et surtout pour les écoliers de l'Université.

Le lendit servait quelquefois à dater les actes.

JUILLET.

Marc Antoine donna le nom de Jules César, *Julius,* au mois de *Quintilis,* pour perpétuer le souvenir de la réformation du calendrier qu'on lui devait ; au moyen âge on le nomma *Jugnet, Juignet,* le *mois des Foins,* le *mois fénal* (*mensis fenalis*).

4 juillet. *Saint-Martin le Bouillant, Sanctus Martinus Calidus, Sancti Martini Bullionis festum,* pour distinguer cette fête de la Saint-Martin d'hiver.

15 — *Divisio apostolorum,* séparation des apôtres pour aller prêcher l'Evangile.

AOUT

Ancien *Sex lis* des Romains, reçut le nom d'Auguste ; au moyen âge, il fut appelé aussi le *Mois des messons* ou des moissons, le *Temps des aires.*

1er août. Saint-Pierre aux Liens, *Saint-Pierre Goule Août* ou *Angoulaoût,* au commencement d'août.

6 — La Transfiguration, qu'il faut distinguer du *Dominica Transfigurationis*, 2e dimanche de carême, ainsi nommé à cause de l'évangile de ce jour.

11 — La Susception de la sainte couronne, instituée par saint Louis.

15 — L'Assomption, appelée *Herbarum festum.*

29 — La *Saint-Jean de Collace*, ou décolation de saint Jean-Baptiste, ou *Natalis* (1) *dies Joannis Baptistæ.*

(1) On appelait *Natalis dies, Natale,* le jour de la mort d'un saint.

SEPTEMBRE.

Tibère n'a pas heureusement réussi à imposer son nom au 7e mois de l'ancienne année romaine, devenue le 9e depuis l'addition de janvier et février, faite par Numa.

septemb. La Nativité de la Vierge, appelée, au moyen âge, *La Septembrèche*, *La Septembre*, *Notre-Dame-l'Angevine*.

OCTOBRE.

Les noms de Livie et Domitien, donnés quelque temps par les Romains à ce mois, ne lui sont pas restés. Dans les textes français du moyen âge il est appelé *Octembre*.

9 octob. La saint-Denis. Le dimanche qui suivait ce jour, on faisait la fête des Valets, *Valletorum festum*.

NOVEMBRE.

1er novemb. La Toussaint, au moyen âge, la *Martror*.

2 — La Commémoration des Morts, *Festum* ou *Dies Animarum*, *Commemoratio omnium*.

DECEMBRE.

Nommé souvent, dans les textes du moyen âge, le *mois de Dehor*, dénomination dont on n'a pas encore donné une explication satisfaisante. Bède donne aussi au mois de décembre le nom de *Geoli*.

17 décemb. Ce jour, et les six jours suivants jusqu'à la veille de la Noël, sont compris sous la dénomination d'*Ot ries*, ou des *O* de l'Avent. Le premier jour des Ot ries se nommait *Exspectatio Beatæ Mariæ*.

25 — La Noël, les *Pasqueys de Noel Natalitas*, le *Nadal* et *Calenes*. On ne connaît pas la signification de ce dernier nom, qui ne peut avoir aucun rapport avec les calendes. Il se rattache probablement à quelque usage des provinces méridionales; car c'est surtout dans les documents de la Langue d'Oc et de la langue provençale qu'on le trouve. Il doit avoir la même origine que le mot *Calendaou*, grosse bûche que l'on réservait pour mettre au feu la nuit de la Noël.

FIN DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES ET DU DICTIONNAIRE DE STATISTIQUE RELIGIEUSE.

TABLE DES MATIERES.

Avis préliminaire. *Col.* 9

PREMIERE PARTIE.

STATISTIQUE APOSTOLIQUE.

I. Liste chronologique des papes, et tables dressées pour le calcul des années de leur pontificat. 15
II. Résumé statistique. 109
III. Notions sommaires sur la diplomatique apostolique. 111
IV. Liste alphabétique des papes. 119

DEUXIEME PARTIE

STATISTIQUE ÉPISCOPALE.

I. Noms des archevêques et évêques de France, depuis l'origine de chaque siége, classés par provinces ecclésiastiques. 123
§ 1. Province d'Albi. 127
§ 2. Province d'Aix. 136
§ 3. Province d'Arles. 145
§ 4. Province d'Auch. 153
§ 5. Province d'Avignon. 168
§ 6. Province de Besançon. 174
§ 7. Province de Bordeaux. 185
§ 8. Province de Bourges. 201
§ 9. Province de Cambrai. 214
§ 10. Province de Cologne. 222
§ 11. Province d'Embrun. 227
§ 12. Province de Lyon. 238
§ 13. Province de Malines. 252
§ 14. Province de Mayence. 260
§ 15. Province de Narbonne. 276
§ 16. Province de Paris. 298
§ 17. Province de Reims. 311
§ 18. Province de Rouen. 335
§ 19. Province de Sens. 351
§ 20. Province de Tarentaise 364
§ 21. Province de Toulouse. 372
§ 22. Province de Tours. 387
§ 23. Province de Trèves. 415
§ 24. Province de Vienne. 428
II. Statistique alphabétique des évêchés de la chrétienté anciens et modernes. 443

TROISIEME PARTIE.

STATISTIQUE MONASTIQUE.

I. Chronologie des institutions monastiques. 641
II. Table alphabétique des monastères de France avec la date de leur fondation, l'ordre et le diocèse dont ils dépendaient. 645

QUATRIÈME PARTIE.

STATISTIQUES DIVERSES.

I. Statistique chronologique des écrivains sacrés depuis la naissance de Jésus-Christ. 755
II. Principaux hétérodoxes. 771
III. Principaux prédicateurs. 772
IV. Ministres des cultes. 773
V. Ambassadeurs, ministres et chargés d'affaires de France auprès du saint-siége depuis le XIVe siècle. 775
VI. Statistique des dons et legs faits en France aux établissements de bienfaisance. 779
VII. Statistique de l'instruction primaire en France à l'époque de la révolution de Février. 792
VIII Statistique de la justice criminelle en France. 797
IX. De la population de la France d'après les derniers recensements. 807
X. De la distribution de la population en France. 822
XI. De la mortalité en France. 827
XII. Statistique comparée de la mortalité et de la population en France. 829
XIII. Résumé comparatif des finances françaises et étrangères. 837
XIV. Années de disettes et de cherté des grains en France. 839
XV. Observations statistiques concernant la ville de Paris. 840
§ 1. Consommation de la ville de Paris. 840
§ 2. Mouvement de la population. 841
§ 3. Décès. 841
§ 4. Des hôpitaux, des hospices et des secours à domicile. 845
§ 5. Statistique du temps qu'il a fait à Paris de 1828 à 1845. 846
§ 6. Faits divers. 848
XVI. Pesanteurs comparées des principales substances de la nature, liquide ou solide. 851
XVII. Hauteur des principales montagnes et des principaux édifices du monde. 854
XVIII. Découvertes et inventions. 857
XIX. Nombres utiles ou curieux. 859

CINQUIEME PARTIE.

STATISTIQUE CHRONOLOGIQUE ET TABLES DRESSÉES POUR VÉRIFIER LES DAT

I. Histoire abrégée de la chronologie. 867
II. Dissertation sur les dates employées au moyen âge et l'art de les vérifier. 875
§ 1. Des Olympiades. 875
§ 2. Des années de Jésus-Christ, et quand on a commencé à s'en servir dans les dates 879
Des divers commencements de l'année des Latins. 880
§ 3. De l'ère Julienne. 907
§ 4. Des Indictions. 907
§ 5. Des ères Mondaines ou commençant à la création du monde. 910
§ 6. De l'ère Mondaine d'Antioche. 913
§ 7 De l'ère de Constantinople. 914
§ 8. De l'ère des Séleucides. 914
§ 9. De l'ère Césaréenne d'Antioche. 917
§ 10. De l'ère d'Espagne. 919
§ 11. De l'ère des Martyrs. 919
§ 12. De l'ère de l'Hégire. 921
§ 13. Du Cycle pascal. 926
§ 14. Du Cycle lunaire ou nombre d'Or. 931
§ 15. Des Réguliers. 938
§ 16. Clefs des fêtes mobiles. 942
§ 17. Du Cycle solaire. 945
§ 18. Des Concurrents et des Lettres dominicales. 945
§ 19. Du Terme pascal. 946
§ 20. Des Pâques. 947
§ 21. Des Epactes. 955
III. Eléments du calendrier et des almanachs. 961
§ 1. Définitions. 962
§ 2. Diverses unités de temps. Jour sidéral. Jours solaires. 963
§ 3. Jours, heures et leurs variétés chez les différents peuples. 972
§ 4. La Semaine. 974
§ 5. Mois. 975
§ 6. Années. 980
§ 7. Réformation Julienne. 983
§ 8. Réformation Grégorienne. 985
§ 9. Détails divers sur les Almanachs, Calendriers, Ephémérides ou Annuaires. 991
IV. Table chronologique pour retrouver et vérifier les dates du moyen âge. 995
V. Tables des fêtes mobiles. 1065
VI. Fêtes diverses du Calendrier du moyen âge. 1077

FIN DE LA TABLE

re de statistique # 4460

Migne.

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO—5, CANADA

4460